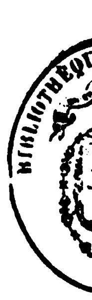
L

GUERRES

ET DE NA



Paris. — Imprimerie Gerdès, rue Saint-Ger

ès, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

GUERRES

ET DE NA

TABLEAUX, ESQUISSES ET SOU

PAR M. PAUL

Ancien ministre de Franc

ם

שׂפת

Et Dieu dit :
manière q

PA
LIBRAIRIE D
PALAIS-NATIONAL,

GUERRES

ET DE NA



Paris. — Imprimerie Gerdès, rue Saint-Ge

LES

GUERRES D

ET DE NATION

TABLEAUX, ESQUISSES ET SOUVENIRS D'

PAR M. PAUL DE BOU

Ancien ministre de France en Rus

t-Germain-des-Prés, 10.

בְלָה שָׁם
מוֹ אִישׁ שְׂפַת

Et Dieu dit : Descendon
manière qu'ils ne s'en
G

PARIS,
LIBRAIRIE DE G. A.
PALAIS-NATIONAL, GALERIE

1849.

TABLE DES

CHAPIT

GUERRES QUI ONT

Leur origine identique, leur nature tou

CHAPIT

L'ALSACE ET LA LOR

Étranges pensées qu'elles ont parfois ins

CHAPIT

INDÉCISIONS DE

Lutte prolongée entre l'*unitarisme* et le

CHAPIT

LES FRONTIÈR

Quelle est à cet égard l'opinion actuelle

CHAPIT

LA COALITION DE 1813 BRISÉE EN

Elle ne peut plus jamais se reconstituer



LE

GUERRES

ET DE NAT



Paris. — Imprimerie Gerdès, rue Saint-Germa

LES

GUERRES D

ET DE NATION

TABLEAUX, ESQUISSES ET SOUVENIRS D'

PAR M. PAUL DE BO

Ancien ministre de France en Ru

Germain-des-Prés, 10.

בְלָה שָׁם
מוֹ אִישׁ שְׂפַת

Et Dieu dit : Descendor
manière qu'ils ne s'er
G

PARIS,
LIBRAIRIE DE G. A.
PALAIS-NATIONAL, GALERIE

1849.

Des Hongrois contre les Croates et les Serbes, secondés, en 1849, par les armées régulières de l'Autriche, ainsi que par les insurrections, les volontaires et les corps francs des Slovaques, des Ruthéniens de la Gallicie, des Valaques et des Saxons de la Transylvanie. Ces derniers ont fini, en 1849, par entraîner les Russes dans ces combats où devait couler le sang de tous les peuples slaves sans aucune exception;

Enfin, le mouvement national des Moldaves et des Valaques, qui a produit à Bukharest un sanglant conflit avec les Turcs.

L'une de ces guerres, celle de Hongrie, s'est perpétuée. Trois autres, celles de Lombardie, de Sicile et de Danemark, interrompues par des armistices, ont recommencé en 1849.

Indépendamment de neuf luttes plus ou moins prolongées, cette rivalité d'une nature toute nouvelle, la rivalité des langues et des nationalités, où ses conséquences plus ou moins directes ont été sur le point de susciter trois autres collisions armées entre cinq nations différentes, savoir : entre les Irlandais et les Anglais, entre les Allemands et les Hollandais à propos du Limbourg, et même entre les Allemands et les Suisses, auxquels il a été adressé un manifeste menaçant; je pourrais ajouter que les Grecs de l'île de Céphalonie et des autres îles ioniennes ont également fait une démonstration en faveur de leur nationalité, et que les Monténégrins, accourant des bords de l'Adriatique pour combattre dans les contrées danubiennes, ont montré que la pensée slave se réveille jusqu'aux régions méridionales de la Dalmatie.

Ce principe de la répartition des nationalités par idiomes est ainsi bien réellement la pensée politique dominante de notre époque; je dirai même que l'extension excessive et absolue d'une règle si difficilement applicable est l'une des folies politiques du jour; car quiconque prend pour guide le sentiment de l'humanité est en droit de nommer folie toute exaltation d'idées qui fait verser des flots de sang. Il est évident toutefois que d'autres causes puissantes se sont jointes à ces questions d'idiomes. En Irlande, par exemple, la différence des religions et la comparaison faite chaque jour entre la richesse de la race conquérante et la misère du peuple conquis perpétuent cette haine de race où l'idiome ne joue plus qu'un rôle secondaire; dans d'autres pays, l'esprit radical a pris ce moyen de

tante d'un journal, d'un discours de *meeting*, d'une hymne patriotique; dès qu'il a été admis que cette communauté d'idiome est un lien indissoluble, ou qu'il faut renouer, elle a servi de principal véhicule aux pensées de désordre et de rébellion qu'on voulait semer au loin.

Il est à remarquer que, si, dans tous les siècles, l'histoire du monde est l'uniforme tableau de ses discordes, les causes déterminantes des guerres sont devenues de plus en plus compliquées, en raison des progrès de l'esprit humain. Dans les siècles de barbarie, les peuples du Nord se sont rués sur les nations du Midi, tout simplement pour leur disputer une place au soleil. Bientôt sont arrivées les guerres de convenance territoriale, appréciées d'un autre point de vue. Du jour où les gouvernemens ont été assez civilisés pour avoir une politique, on s'est battu pour une alliance, pour un fleuve, pour une chaîne de montagnes, qui donnaient une bonne frontière stratégique. Plus tard, après l'invention de l'écriture, c'est l'interprétation des traités, des actes de succession royale, des testamens, des pragmatiques, qui a fait marcher les armées. Les guerres religieuses avaient été de tous les temps et de tous les pays; à l'issue du dernier siècle enfin, c'est pour ou contre la liberté politique que toute l'Europe s'était levée et coalisée. La guerre amenée par notre première révolution en avait fait naître un grand nombre d'autres, et huit coalitions avaient tenté successivement d'opposer une digue aux idées de notre Occident novateur. Aujourd'hui cette digue est à jamais rompue, le torrent ne s'est arrêté qu'au Niémen.

Il appartenait à l'année 1848 de voir surgir tout à coup entre les nations européennes une cause imprévue et bizarre de ruine, d'incendie et de carnage; de voir s'élever un sujet de querelle plus subtil que les dogmes religieux qui ont produit la guerre de trente ans, plus abstrait que les doctrines politiques qui ont lancé l'une contre l'autre, pendant vingt-trois ans, les armées de la liberté et celles de la contre-révolution. Toutes les nations, en effet, qui se combattent en Danemark ou en Lombardie, au bord du Danube ou au pied de l'Etna, ne se sont guère avisées que depuis dix ans [illegible] de regarder la différence du langage, ou

même, ainsi que nous le voyons en Sicile, la nuance entre deux patois, comme une cause légitime d'implacable inimitié. Il faut bien dire aussi que l'Allemagne, après avoir contribué puissamment, par ses travaux philologiques, à hâter le réveil des races, n'a pas su concilier toujours les vues de son ambition avec les conséquences de ses systèmes. Le même principe qu'elle défend dans le Slesvig, elle le combat en Pologne et en Italie. De là des conflits et des contradictions regrettables; de là aussi le règne de la violence succédant à un mouvement qui eût mérité nos sympathies, s'il ne s'était pas éloigné trop souvent des voies de la modération et de l'équité.

Ordinairement les luttes de peuple à peuple, les complications d'événemens, de principes et de passions qui les produisent, peuvent être aisément comprises et suivies dans leurs développemens et dans leurs conséquences. Il suffit d'avoir des notions géographiques et historiques pour se tenir au courant de l'origine et des progrès de la querelle, de l'instant de la rupture et des mouvemens des masses belligérantes. Le testament de Charles II, la pragmatique sanction de Charles VI, la déclaration de Pilnitz, expliquent clairement ce qui a produit la guerre de succession, celle de sept ans et celle de la révolution; tandis que, pour bien concevoir ce qui se passe en ce moment d'un bout de l'Europe à l'autre, il faut être versé, non-seulement dans la géographie et l'histoire, mais encore dans l'étude des langues vivantes dont très peu de personnes, en France surtout, se sont occupées. C'est la rivalité des langues qui, après n'avoir agité pendant long-temps que les universités et les académies, est aujourd'hui en possession de troubler la paix générale.

Pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples parmi tant d'autres, comment saisir l'enchaînement des faits qui viennent de se produire dans l'empire autrichien, si l'on ne se résigne à en chercher l'origine dans un dictionnaire hongrois ou dans une grammaire croate? Comment, sans avoir une connaissance particulière de l'Allemagne, expliquer pourquoi les Allemands de la gauche libérale ou républicaine de l'assemblée de Francfort faisaient des vœux pour les belliqueux et brillans Magyars, tandis que les Saxons des colonies établies, les unes depuis sept cents ans, les autres depuis quatre siècles, au fond de la Transylvanie, s'unis-

sent aux Valaques, leurs voisins, pour faire cause commune avec les Croates? Est-il possible enfin d'apprécier équitablement, sans des études toutes spéciales, l'injuste querelle élevée entre la puissante Allemagne et l'inoffensive monarchie danoise? Il y a quelque chose de vraiment exceptionnel dans la situation de ce petit pays, qui, comptant à peine 2,200,000 habitans (dont un tiers fait cause commune avec ses ennemis), a pu se défendre d'abord très logiquement dans ses notes diplomatiques, puis héroïquement, sur terre et sur mer, contre une nation de 40 millions d'ames. La guerre du Slesvig mérite d'ailleurs, à plus d'un titre, d'intéresser la France, et le seul état qui nous soit resté fidèle à l'époque de nos revers, c'est, il ne faut pas l'oublier, le Danemark dont les braves soldats ont combattu pendant l'été de 1848, à l'entrée de leur Chersonèse Cimbrique, contre les légions et les corps francs venus vers le Slesvig-Holstein de tous les points de l'Allemagne. Cette lutte si étrange nous offre un triste exemple de ce que peut faire l'érudition pour embrouiller les questions les plus simples. Les Danois et les Allemands, ces descendans des Cimbres et des Teutons, avant d'en venir à une lutte sanglante, se sont long-temps disputés pour savoir si la population du Slesvig compte une majorité allemande ou danoise. C'était une question de chiffres à laquelle la statistique pouvait aisément répondre, et cependant jusqu'à ce jour on n'a pu tomber d'accord. Il est certain que la population danoise est plus nombreuse, bien que les Allemands aient porté en ligne de compte, à leur profit, les 27,000 Frisons établis sur le rivage occidental du Slesvig. Qu'on soumette pourtant ce point spécial du dissentiment à des arbitres allemands et danois, et il leur sera démontré qu'un paysan ou un matelot frison ne comprend ni le danois de Copenhague, ni l'allemand de Hanovre et de Berlin.

En présence de ces tristes querelles, il est un fait cependant que nous aimons à constater : c'est que presque toutes les langues européennes figurent dans les mêlées sanglantes de 1848, à l'exception de la nôtre. Derrière les vingt-sept nationalités qui, aujourd'hui, se combattent ou se menacent, il y a du napolitain et du sicilien, du danois, du frison et de l'allemand, beaucoup d'allemand; il y a en outre de l'anglais et de

l'irlandais, du valaque, du turc, du croate, du russe et du hongrois; il n'y a nulle part du français. La langue française n'est intervenue, en effet, dans ces innombrables conflits que comme l'organe de la conciliation et de la saine raison. Dans plusieurs de ces querelles, nous avons offert notre médiation, et, suivant l'usage, les pièces diplomatiques échangées entre les nations différentes ont été rédigées dans notre langue. Jusqu'au moment, en effet, où l'Allemagne voudra revendiquer tout haut l'Alsace et la Lorraine, dont elle parle déjà tout bas, et tant que la Corse restera attachée de cœur à la France, bien que la langue corse diffère peu de l'italien, nous devons nous maintenir dans cette voie et rester complétement étrangers à cette confusion qui a déjà produit tant de combats, de siéges et de batailles rangées.

Ce désintéressement qui permet à la France de juger plus sainement l'état présent de l'Europe fait désirer qu'on lui en facilite l'étude. L'ethnographie et la philologie ont à revendiquer dans l'examen de ces événemens un rôle important, et que nous croyons utile de leur restituer. Des cartes mêmes doivent, dans quelques-uns des cas à examiner, ajouter leur langage précis aux jugemens du publiciste, aux récits de l'historien. Élucider par l'analyse toutes ces questions si obscures, déterminer l'importance relative des intérêts, la légitimité des prétentions diverses qui se combattent aujourd'hui en Europe, et qui semblent préparer au continent européen un nouvel équilibre, ce ne sera pas, nous le croyons, remplir une tâche superflue. Dans un moment où les incidens sont si nombreux et si pressés, si difficiles à suivre, je n'ai d'autre avantage, pour m'en faire le narrateur, que de m'être trouvé pendant plusieurs années, et il y a cinq mois à peine, au milieu de ces Allemands et de ces Slaves livrés à une si déplorable inimitié; d'avoir parcouru autrefois les diverses contrées que la guerre a désolées dans ces derniers temps; de connaître personnellement, dans cette partie de l'Europe et à la suite d'une assez longue carrière diplomatique et militaire, tous les hommes qui gouvernent, beaucoup de ceux qui commandent ou négocient, et même un certain nombre de ceux qui parlent ou écrivent, qui calment ou agitent les masses crédules dans tous ces pays lointains; de pouvoir ainsi, par toutes ces causes réunies, puiser à des sources certaines. Je ne puis sans doute

avoir la pensée de donner l'analyse et l'explication de tous ces événemens rapides, multiples et simultanés; chacun d'entre eux exigerait, en effet, un historien attentif et distinct. Le seul but que je me sois proposé, c'est de choisir et d'aborder parmi ces questions celles qui sont les plus difficiles à comprendre, lorsqu'il me paraîtra possible de les éclaircir.

Je présenterai ainsi quelques informations sur la guerre que l'Autriche termine en ce moment en Hongrie. Les opérations de cette guerre sont aussi compliquées que les causes qui ont déterminé la rupture entre toutes les populations habitant le même pays.

Forcé de reconnaître que c'est la nation germanique qui la première a donné l'exemple de ces querelles d'idiomes, j'éviterai pourtant de heurter ces peuples de l'Allemagne, si dignes de notre estime et nos alliés naturels depuis qu'ils sont entrés dans les voies de la liberté. M'étant déterminé à faire l'examen de la question politique la plus importante et la plus passionnément controversée de notre époque, je ne pourrai éviter d'attaquer, vivement parfois, ce que je réprouve; mais du moins je choisirai de préférence les armes les plus courtoises dans le pacifique arsenal de la discussion.

Il convient d'examiner d'abord ce qui concerne notre patrie dans les querelles qui se vident en ce moment ou se préparent pour un avenir plus ou moins éloigné. Les seules questions où l'idiome peut jouer un rôle, et auxquelles nous pourrions prendre un intérêt direct et un peu vif, sont celles de l'Alsace et des frontières du Rhin. Je n'aurai pas de peine à prouver que l'état de ces questions n'a rien qui doive modifier en ce moment notre désir et notre espoir de conserver la paix.

La France ne montrera pas, pour défendre l'Alsace et la Lorraine allemande, la même aigreur qu'on met parfois à les attaquer; nous oublierons ce qui a été dit et imprimé à ce sujet, en Allemagne, lors de la fête donnée à Strasbourg le 23 octobre pour célébrer l'anniversaire de la réunion de l'Alsace à la France en 1648. Nous sommes bien éloignés et fort peu inquiets du moment où il faudrait défendre à coups de canon Bitche, Strasbourg et Neuf-Brisach. Je ne crois pas même que l'instant soit venu d'envoyer des argumens sérieux au secours de ces forteresses menacées de si loin.

CHAPITRE II.

L'ALSACE ET LA LORRAINE ALLEMANDE.

ÉTRANGES PENSÉES QU'ELLES ONT PARFOIS INSPIRÉES DE L'AUTRE CÔTÉ DU RHIN.

Nos fidèles et vaillantes populations alsaciennes et lorraines ont vu depuis quelques années, avec un certain étonnement, quelques orateurs et publicistes allemands ne pas craindre d'exprimer des vœux pour la fusion de nos départemens du Haut et du Bas-Rhin, et même d'une partie de celui de la Moselle, avec l'Allemagne, qu'il s'agit de rendre *unitaire*, c'est-à-dire de recomposer de tous les Allemands et rien que d'Allemands, double problème qu'on chercherait vainement à résoudre.

Qu'aurait dit Kleber, le compagnon, l'émule de Napoléon, alors que l'un et l'autre n'étaient encore que d'héroïques généraux de l'armée d'Égypte, qu'auraient dit le duc de Dantzick et Kellermann, duc de Valmy, et l'intré-

raient dit tous ces braves cavaliers alsaciens qui, pendant vingt-cinq ans, ont brillé dans nos avant-gardes et sur tous les champs de bataille de l'Europe, s'ils avaient pu supposer qu'un jour il se trouverait quelqu'un pour leur contester leur titre de Français? Ils auraient dit ce que l'on répète en ce moment à Strasbourg : que ces prétentions ne méritent pas la peine d'être prises au sérieux. Ne voyons dans cette revendication de l'Alsace que l'application la plus exagérée du principe que nous discutons, et, sans nous arrêter à un débat chimérique, suivons ce principe dans ses conséquences générales.

C'est rompre avec les traditions séculaires de la politique que de vouloir diviser les territoires et les nations uniquement d'après le langage, sans tenir aucun compte de la communauté des souvenirs historiques, d'une longue solidarité de gloire, de la fusion des intérêts, de tous les liens qu'établit le temps entre des populations d'origine distincte, mais politiquement réunies depuis de longues années. L'histoire ne présente aucun empire, royaume ni république de quelque étendue, qui ait jamais été formé de populations parlant la même langue. Les grands états naissent et s'accroissent par la conquête; or, les conquérans traînent à leur suite et enrôlent en marchant des soldats de tous les pays. César avait dans ses armées des cavaliers germains, des archers crétois et des frondeurs baléares. L'une de ses plus braves légions, celle de l'Alouette (*Alauda*), était entièrement composée de Gaulois. Il avait fait venir d'Afrique des cavaliers numides, de même que Napoléon en avait tiré ses escadrons de mamelouks et que nous pourrions avoir aujourd'hui dans nos campagnes, en Europe, des grand'-gardes de spahis et de zouaves. Dans les temps modernes, les monarchies de ce Charles-Quint qui ne voyait jamais le soleil se coucher sur ses vastes états, et de notre Louis XIV, qui avait pris cet astre pour emblème, de son éclat *à nul autre pareil* (1), se composaient des élémens les plus disparates. Dans l'armée française d'aujourd'hui on parle six langues distinctes : le basque, le bas-breton,

(1) *Nec pluribus impar.*

tous les dialectes français, l'allemand, le flamand et le corse, sans compter l'arabe, le turc et le berbère ou kabyle de nos auxiliaires africains. Dans l'armée autrichienne on peut entendre une quinzaine de langages différens pour le moins, et cinquante-six dans l'empire de Russie.

Tous ces exemples nous prouvent que ce n'est point l'unité de langage qui fonde la puissance des états; le roi saint Étienne de Hongrie allait même jusqu'à dire : *Unius linguæ uniusque moris regnum imbecille et fragile est* (c'est un faible et absurde royaume que celui qui n'a qu'une langue et qu'une coutume) (1). Sans doute, la Hongrie est un exemple funeste du mélange exagéré des nationalités diverses; mais, pour la plupart des grands états, cette réunion de nations différentes sous un même sceptre ne nuit en rien à la puissance militaire et ajoute même à l'essor du commerce, de l'industrie et des arts. Cette diversité est dans la nature des choses, et les grandes nationalités ne se sont fondées qu'en faisant prévaloir les intérêts politiques sur les rivalités de races ou d'idiomes. Voilà comment se sont maintenus sur des bases solides les principaux états européens, et ce sont ces bases qu'on ébranle aujourd'hui. Les Allemands, qui ont été les premiers et les plus actifs partisans de cette politique, d'après laquelle on répartirait les territoires un dictionnaire à la main, ont été les premiers aussi à porter la peine de cette erreur. La plupart de leurs convulsions récentes et surtout les terribles embarras suscités à leur puissante monarchie autrichienne ne sont que les conséquences naturelles de ce principe du classement philologique des nationalités.

Toutefois, en faisant entrer trois de nos départemens dans les combinaisons de ces théories extravagantes, on n'a fait que reproduire une idée fort en faveur parmi les alliés en 1815. L'Angleterre et les puissances allemandes désiraient alors avec ardeur l'affaiblissement de la France. La Russie seule se montrait plus prévoyante; elle croyait, dès ce moment, pouvoir en revenir à sa politique traditionnelle, qui est de

(1) (Decr. lib. I, cap. VI, § 3.) *A Fényes Statistik des Königreichs Ungarn.*

désirer, malgré toutes les causes accidentelles de désaccord, la grandeur et la force de notre pays. L'idée de nous enlever cette partie de notre territoire et d'arrêter nos frontières à la ligne des Vosges avait été néanmoins discutée, presque décidée, dans les conseils des alliés. Une carte où était tracée la nouvelle délimitation avait été dressée par les états-majors. L'empereur Alexandre seul avait péremptoirement refusé d'adhérer à ce projet. Pour appuyer son opposition, il avait même passé dans la plaine des Vertus en Champagne la revue d'une armée de cent mille hommes. Ses alliés durent renoncer à leurs iniques prétentions. Quant à la carte où l'on avait cru fixer les nouvelles frontières de la France, l'empereur Alexandre la remit au duc de Richelieu comme un témoignage de son amitié personnelle pour notre plénipotentiaire, et comme un gage des sentimens qu'il conservait pour la France.

Ceux qui revendiquent aujourd'hui l'Alsace et la Lorraine pour l'Allemagne ne s'inspirent plus des sentimens de haine et de vengeance qui animaient les alliés. Ils s'expriment simplement ainsi : « Les nationalités doivent être constituées dans toute l'Europe. Chaque peuple doit obéir à un souverain de sa race, à des lois écrites dans sa langue. » L'un des diplomates les plus distingués de l'Allemagne (1) me disait dernièrement : « S'il est vrai, comme l'a prétendu l'un de vos écrivains, que le style est l'homme, le langage doit constituer la nation. »

D'après ce système, on ajoutait :

« L'unité italienne, c'est de toute justice, doit triompher à la longue des entraves qu'on lui oppose. »

Dans notre sincère et bienveillante impartialité, nous croyons devoir laisser chaque peuple juger seul, en ce qui le concerne, cette grande question du jour, la question de l'unité nationale. Il n'appartient qu'aux Italiens eux-mêmes de décider si leurs vœux pour l'établissement d'une patrie commune sont bien unanimes et bien profonds. Jusqu'ici le principe d'*unitarisme*, puissant auxiliaire du radicalisme anarchique, n'a pro-

(1) Le baron d'Arnim.

duit dans ce pays que les désastres de l'armée piémontaise, si digne d'un meilleur sort, les malheurs de la Toscane, la ruine, le désespoir de la capitale du monde chrétien, et, finalement, au lieu d'*union*, le danger d'une *séparation* de la Sicile; tels ont été jusqu'ici les seuls résultats, en Italie, de la folle doctrine des nationalités classées par idiome.

« L'unité slave, pour laquelle, » continuent les philologues politiques, « nous avons déjà trouvé un mot, le *panslavisme*, marche vers son accomplissement. »

« L'unité allemande s'établit en ce moment un peu laborieusement, il est vrai, mais il faut du temps pour toutes choses : l'unité allemande brisera tous les obstacles qui voudront l'arrêter. »

« L'unité scandinave donne également signe de vie. Cette reconstruction des états d'après les races est dans la force des choses; elle est inévitable. »

Nous reconnaissons que ce principe trouvera dans certains cas sa juste application.

L'essor généreux que prennent les nations scandinaves, l'éclat renaissant et si long-temps éclipsé des trois couronnes du Nord, du Danemark, de la Norvége et de la Suède, qui formaient jadis l'union de Calmar, le réveil de ces nations de navigateurs si hardis et si habiles, qui, au commencement de ce siècle, ont joué un rôle considérable dans la guerre maritime, ce noble désir manifesté par ces trois nations de reprendre, par une alliance compacte, l'attitude d'indépendance qu'elles avaient totalement perdue depuis le traité de Vienne, méritent toute notre attention.

Nous applaudirons à ce qui est raisonnable et possible, nous blâmerons ce qui est injuste, nous nous permettrons de révoquer en doute ce qui est exagéré ou chimérique.

Que les nations diverses tâchent de se grouper et de s'affranchir suivant leurs convenances et leurs affinités d'origine, c'est une tentative à laquelle notre patrie peut s'intéresser, à la condition qu'elle n'ira pas prodiguer au loin ses finances et le sang de ses enfans pour secourir une cause étrangère, sans avoir rien à y gagner, pas même de la reconnais-

droit de faire marcher une armée française pour aller prendre parti dans une querelle purement hongroise, allemande ou italienne.

L'erreur des partisans de ce système nouveau, du classement des races, c'est évidemment de transformer en principe absolu une règle qui, le bon sens et l'expérience le prouvent, ne saurait être pratiquée qu'avec de nombreuses restrictions. Sans doute les peuples asservis et foulés aux pieds par une race étrangère ont le droit d'essayer de recouvrer leur indépendance; mais, lorsqu'une fraction de nationalité trouve sur le territoire d'un autre peuple des droits d'égalité solidement garantis, des sentimens de réelle fraternité, il y a crime et folie à vouloir lui inspirer des idées de séparation. Un certain nombre de ces affranchissemens ont droit tout au moins à nos vœux les plus sincères; les autres doivent être hardiment taxés, soit de projets prématurés, soit d'extravagances romanesques.

CHAPITRE III.

INDÉCISIONS DE L'ALLEMAGNE.

LUTTE PROLONGÉE ENTRE L'UNITARISME ET LE PARTICULARISME.

Nous n'appliquons pas des expressions de la nature de celles qui terminent le chapitre précédent au vif désir que l'Allemagne manifeste pour se reconstituer sur de nouvelles bases. Cette persévérante volonté d'un grand peuple aura droit à tous nos égards ; les Allemands sont, en définitive, seuls juges des immenses difficultés qu'ils ont soulevées chez eux, par cette pensée d'en arriver à l'unité sous une forme quelconque, difficultés qui ne sont pas même à moitié résolues par le vote conférant au roi de Prusse le titre héréditaire d'empereur des Allemands.

Pour tout Français qui veut établir et formuler un jugement sur l'Al-

France avec un certain sentiment d'envie la réalisation de l'unité germanique. Or, tout jugement dicté par une arrière-pensée de cette nature serait sans valeur et sans autorité. Il est vrai que beaucoup de nos compatriotes ont émis l'opinion, qu'ils ont dit et imprimé que l'Allemagne ainsi réunie sous un même gouvernement ne pourrait acquérir ce surcroît de puissance qu'au détriment de l'influence de notre patrie, et qu'ainsi nous devons faire des vœux pour que l'incertitude, l'indécision, qui agitent ce pays, se perpétuent sans amener le résultat désiré.

Cette manière de voir est mesquine, étroite, et en outre de la plus évidente fausseté.

Sans doute, si l'on pouvait prévoir la création d'une puissance européenne toute nouvelle, supérieure en force matérielle et morale à notre France enviée, pouvant l'attaquer avec avantage et lui dicter des lois; si nous pouvions supposer que l'Allemagne, devenant *unitaire* dans la plus large acception du mot, acquerrait, en fait de force offensive et de faculté d'alliance, le moyen de nous devenir plus redoutable qu'elle ne l'était en 1840, par exemple, avec sa diète de Francfort et son alliance anglo-russe; si nous reconnaissions que la transformation qui s'opère en ce moment doit augmenter une puissance qui nous serait à jamais et naturellement opposée, si nous pouvions raisonnablement faire un pareil calcul, certes il serait bien légitime de désirer que les *unitaristes* allemands n'arrivassent jamais à leur but. Mais cette inquiétude envieuse n'aurait aucun fondement.

Quelque chose qu'elle fasse, l'Allemagne ne retrouvera jamais, en fait de force, ou du moins en fait de force hostile à la France, rien qui puisse approcher de cette réunion d'intérêts, de ressentiments et de méfiance qui, depuis les dernières guerres, avait cimenté l'alliance du continent et de l'Angleterre. Que nos voisins deviennent donc, s'il est possible, aussi *unitaires* qu'ils le désirent. Ils formeront alors une puissance très-compacte et très-respectable assurément; mais nous aurions grand tort de la redouter ou de la regarder d'un œil malveillant et jaloux.

L'Allemagne ainsi régénérée introduirait dans le monde politique un élément inconnu jusqu'ici; mais bien d'autres choses nouvelles résulteraient, en Europe, de cette refonte fondamentale. Ce sont de bien vaines

conjectures que celles qui peuvent s'appliquer à ce que deviendraient dans ce cas ces belliqueuses populations slaves de l'Autriche et les Hongrois, leurs dignes antagonistes, à ce que feraient la Russie voisine d'une Germanie ultra-démocratique, l'Angleterre en face d'une Allemagne aspirant à la puissance maritime, à l'indépendance commerciale, au libre arbitre des tarifs de douane.

Ne nous perdons pas dans le vague de semblables prévisions, disons seulement avec assurance que l'Allemagne ainsi régénérée déterminerait un tout autre système de politique européenne, que de toutes nouvelles combinaisons résulteraient d'une situation foncièrement changée et que certainement la France trouverait dans ce nouvel équilibre une place digne d'elle.

Ayant ainsi démontré que nous sommes pour le moins désintéressés dans cette question si ardue de l'unitarisme allemand, suivons avec l'attention la plus amicale les graves incertitudes que présente encore la situation de ce pays. Gardons-nous cependant de faire l'historique de cette année d'oscillations perpétuelles. Ceux qui s'intéressent à l'Allemagne ont bien assez du présent et de l'avenir sans s'occuper d'un passé aussi stérile.

A plusieurs reprises, en cherchant l'*unité*, on a été sur le point d'en arriver à la discorde. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche va de nouveau se manifester, et chacune des deux puissances aura ses partisans parmi les autres états. La Bavière, le Wurtemberg et la Saxe se rangent du côté de l'Autriche, les deux Hesse, tout le Nord et tous les petits états se prononcent pour la Prusse. Les feuilles prussiennes et autrichiennes ont souvent contenu des articles presque menaçans.

Du moment où l'Autriche perd le rang qui lui appartient à tous les titres, il est évident qu'il y aura deux partis en Allemagne; de quelque façon que l'on s'arrange, on ne détruira ni les haines religieuses, ni la rivalité des maisons souveraines, ni celle du nord et du midi.

Les incertitudes sont donc encore loin d'être fixées, et beaucoup d'Alle-

central plus ou moins restreint, satisfaction à cette passion d'*unité* qui dans quelques têtes s'exalte d'autant plus que le but proposé se montre plus éloigné et plus insaisissable.

L'Autriche, en faisant vis-à-vis de la diète de Kremsier un 18 brumaire sans éclat, à l'instar de celui que la Prusse avait pu faire réussir contre l'assemblée constituante de Brandebourg, a rendu plus improbable encore l'établissement de l'unité allemande telle qu'elle était conçue il y a quelques mois. L'Autriche, en s'organisant à part, ôte tout espoir de la voir entrer dans les idées de Francfort. La monarchie autrichienne, à en juger par ses dernières propositions, pourra s'allier à l'empire, mais ne se fondra pas dans la nouvelle patrie unitaire.

Ce qui a causé toutes ces fluctuations, c'est qu'indépendamment de l'esprit d'anarchie et des élémens de subversion sociale que présentent les villes et surtout la population rurale d'une grande partie de ce pays, la lutte y est engagée entre deux sentimens, entre deux systèmes opposés : l'*unitarisme*, qui demandait sous les formes les plus diverses une patrie germanique toute d'une pièce avec un pouvoir unique et central, et le *particularisme*, en d'autres termes l'union fédérative constituée de l'une ou l'autre façon, mais respectant l'existence politique particulière de chaque état distinct, et conciliant la force que donne la concorde bien affermie avec les avantages incontestables de la multiplicité des capitales, ces centres de lumières et de civilisation qui ont répandu leur action uniforme sur toutes les populations germaniques, au point d'en faire l'une des nations les plus éclairées de la terre (1).

Ni le patriotisme sincère, ni les talens n'ont manqué à l'assemblée de l'église de Saint-Paul de Francfort. M. de Gagern, son ancien président, et qui depuis avait été président du conseil des ministres, est un homme du caractère le plus pur et de l'esprit le plus distingué, et pour-

(1) Les adversaires de ce sentiment patriotique de la Prusse l'appellent aussi spécificisme prussien, *specificisches Preussenthum;* en Autriche on nomme ce même parti les *noirs-jaunes* (*die Schwartzgelben*), d'après les couleurs de l'ancienne bannière impériale mise en opposition avec le nouveau drapeau de l'Allemagne *unitaire*, noir, rouge et or.

tant l'incertitude est si grande encore, que les Allemands les mieux initiés aux prévisions parlementaires et aux mystères diplomatiques sont hors d'état de décider aujourd'hui comment se terminera définitivement cette lutte entre les partisans d'une fusion complète et absolue et les représentans de l'opinion qui veut fonder la grandeur d'une patrie commune, tout en respectant les souvenirs et les droits de chacune des branches de la race germanique.

On peut s'attendre à voir longtemps durer cette lutte entre l'*unitarisme* et le *particularisme*, qui divisent l'Allemagne; mais on peut dire dès à présent que, si le désir de donner plus d'ensemble et de cohésion à l'édifice germanique est concevable de la part de certaines parties de l'Allemagne occidentale et centrale que menace en ce moment le ferment démagogique, il faut tenir également compte du sentiment qui attache le Prussien aux glorieux souvenirs de la monarchie de Frédéric-le-Grand, de la reconnaissance inspirée par les bienfaits du gouvernement habile qui, depuis les dernières guerres, a développé en Prusse tant d'élémens de puissance et de bien-être. Il faut tenir compte de l'attachement des Bavarois à une dynastie paternelle qui a doté ce pays des meilleures finances de l'Allemagne, sans que le principe d'une sévère économie l'ait empêchée d'imprimer la plus puissante impulsion à l'industrie et aux beaux-arts. Enfin, en ce qui concerne l'Autriche, qui, la première, a donné le signal de ce *particularisme* tant maudit par la partie adverse, il faut se rappeler les égards qu'elle doit aux sentimens de la majorité de ses populations de races diverses qui n'ont avec l'Allemagne aucun lien de nationalité, et même aux récentes manifestations des provinces autrichiennes allemandes qui, après un premier moment d'hésitation, ont reconnu, qu'en fait de patrie, une Autriche toute faite vaut mieux qu'une Germanie à fonder.

CHAPITRE IV.

LES FRONTIÈRES DU RHIN.

QUELLE EST A CET ÉGARD L'OPINION ACTUELLE DE LA FRANCE.

L'*unitarisme* et la pensée de nationalité germanique poussée à l'excès ont jeté l'Allemagne dans ce double embarras : difficulté d'organisation nouvelle à l'intérieur, puis, à l'extérieur, guerre ou menace de guerre avec tous ses voisins, excepté nous, pour revendication réciproque et armée de telle ou telle partie du territoire en invoquant soit l'ancienne possession, soit la communauté de langage.

En France, bien loin de réclamer à ce titre la Belgique, la Savoie, la Suisse française et le Canada, qui dans ce moment même participe à l'agitation propagée en Europe, nous sommes satisfaits de l'étendue de notre territoire. Notre attitude actuelle vis-à-vis de l'Allemagne semblerait le prouver. La pensée des frontières du Rhin, si populaire en France il y a peu d'années, ne nous préoccupe plus; ce n'est ni un conseil que je donne ni un vœu que j'exprime : c'est un fait que je signale. Nous avons vu s'af-

faiblir par degrés, et surtout dans ces derniers temps, tout observateur attentif le reconnaît, le désir d'étendre les frontières de la France, d'y ajouter de nouveau les provinces que la conquête y avait annexées de 1792 à 1815. Ce projet paraît beaucoup moins en faveur parmi nous. A une époque où les journaux jouissent de la liberté la plus absolue, où toutes les idées, toutes les passions trouvent dans les clubs une arène retentissante, c'est à peine si ce mot de frontières du Rhin, de ce que nous avons long-temps nommé *nos frontières naturelles*, a été prononcé et s'il a fait la moindre sensation.

Cette question mérite à tous égards d'être examinée avec calme. Elle a compliqué, plus qu'aucune autre depuis 1815, notre politique et celle des puissances étrangères. Voyons dans quelle mesure elle peut encore aujourd'hui agiter les esprits.

Il fut un temps où toute la France se passionnait pour cette revendication de provinces que la victoire nous avait données, que nos revers nous avaient fait perdre. Nous invoquions un droit de possession que nos adversaires nous contestaient. A cette époque, les Allemands n'étaient pas encore tout-à-fait aussi forts qu'ils le sont devenus aujourd'hui en fait d'érudition et de *droit philologique*, ce droit qui, selon eux, deviendra désormais le seul droit politique. L'Allemagne invoquait le traité de Verdun, conclu en 843 entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique. Sans remonter au siècle de Charlemagne, mais simplement au temps de Napoléon, qui le valait bien, nous en appelions au droit de conquête, qui n'a d'autre inconvénient que d'être aussi incertain que le sort des batailles. Mais ce n'est pas le droit que je veux examiner ici; en fait d'acquisition ou de perte de territoires, le droit n'est rien, le fait seul est concluant; l'histoire de tous les siècles et de tous les traités l'a prouvé suffisamment.

Plusieurs années encore après la perte des riches et vineuses contrées que baigne le Rhin, de cette rive gauche qui fut réclamée par Louis-le-Germanique, disent les chroniqueurs, *propter vini copiam*, cette séparation était douloureusement sentie par la France pour d'autres motifs sans doute que ceux qui furent alors invoqués. Tous ceux qui, après

1815, furent les organes de sa politique, ont dû s'unir du fond de leur cœur à ce regret si profond. La restauration s'en était sincèrement pénétrée, car cette passion pour le Rhin devait trouver un écho chez les descendans de ce prince à qui les Allemands reprochent encore chaque jour la conquête de Strasbourg et la construction de bastions français dominant le vieux fleuve germain, « qui ne tressaille de joie, disent-ils, que lorsqu'il entend retentir une phrase de l'énergique langue allemande. » Tous les partis sous la restauration s'accordaient dans ce désir de recouvrer la rive gauche du Rhin. Depuis les vétérans des armées républicaines de Moreau, de Pichegru et de Marceau, jusqu'aux Français du parti opposé, qui n'avaient pu contempler sans envie cette belle nappe d'eau du haut des rives escarpées qui dominent Coblentz, tout le monde reconnaissait en France la nécessité de reconquérir ce qu'on avait perdu à la fin de nos longues guerres. Les instructions secrètes de plus d'un de nos ambassadeurs étaient rédigées dans cet esprit à partir de 1820. Si j'avais jamais reçu à cet égard quelque confidence officielle dans une époque plus rapprochée de celle-ci, il serait contraire à mes devoirs d'en parler; mais, au bout de vingt-cinq ans, il doit y avoir prescription en fait de secrets de cette nature, et je ne vois aucun inconvénient à faire connaître ce que m'a maintes fois répété l'un des ambassadeurs qui ont porté le plus dignement le titre de représentant de la France à l'étranger. Le comte de la Ferronnays me racontait qu'un jour (c'était, je crois, vers l'année 1823) il entra dans le cabinet de l'empereur Alexandre, et le trouva occupé, en attendant l'audience à laquelle il se préparait, à examiner une petite carte de l'Europe, sur laquelle il faisait mouvoir et tourner un grand compas. « Voyez, monsieur l'ambassadeur, dit l'empereur en désignant tout le continent européen depuis le Rhin jusqu'au Bosphore, nous avons ici de la place pour tout le monde. » Cette phrase fut-elle plus amplement développée dans le cours de cette conversation? c'est ce qu'on peut présumer. L'entretien fut-il continué quatre ans plus tard sous le successeur d'Alexandre? ceux qui remplacèrent successivement le comte de la Ferronnays eurent-ils des instructions analogues, et virent-ils reparaître sur la même table du palais d'Hiver la petite carte portative

d'Europe et le grand compas qui peut-être avaient déjà figuré l'un et l'autre au congrès d'Erfurth? Je n'ai pas à assumer sur moi la responsabilité de l'affirmer; c'est un fait désormais acquis à l'histoire.

Il me semble toutefois à propos, après avoir cité ce qui concerne le projet avorté d'une France amoindrie, de rapporter également tout ce qui est relatif à un plan tout aussi peu sérieux peut-être d'une France recouvrant ce qu'elle avait perdu en 1815. Il est utile que des deux parts on sache qu'en fait de projets chimériques on est allé très loin et que des deux parts aussi la saine raison a conseillé d'y renoncer à jamais.

Tous les membres du corps diplomatique qui ont résidé à Saint-Pétersbourg, de 1828 à 1830, ont à cette époque fait connaître à leurs cours respectives à quel degré d'intimité en étaient arrivées la France et la Russie pendant la campagne de 1828, où le duc de Mortemart avait accompagné l'empereur jusqu'à Varna. A cette époque et surtout pendant la campagne suivante au-delà du Balkan, l'attitude ombrageuse, jalouse, de l'Angleterre et de l'Autriche, irritait vivement la cour de Saint-Pétersbourg et faisait un contraste frappant avec les sentimens de cordiale amitié que lui témoignaient la France et la Prusse. Les feuilles publiques, initiées alors plus ou moins directement aux mystères de la diplomatie, annonçaient que des projets d'échange, de remaniemens de territoires dans lesquels figuraient la Prusse rhénane et le Bosphore, étaient traités entre Paris, Berlin et Saint-Pétersbourg. Ces bruits étaient vagues, sans cesse contredits et modifiés, car les projets dont ils faisaient mention n'avaient eux-mêmes rien de bien arrêté. Une seule chose était incontestable et démontrée chaque jour par des symptômes évidens : l'empereur Nicolas avait pour la cour des Tuileries le dévouement le plus absolu, les attentions les plus délicates; il montrait à l'Autriche, à l'Angleterre et à ses représentans des sentimens tout opposés, tandis que le capitaine A'Court, officier de la marine anglaise, frère de lord Heytesbury, ambassadeur d'Angleterre, était conduit avec la plus gracieuse courtoisie à bord du yacht impérial au port de Kronstadt, dont on lui faisait admirer, un peu malgré lui, les formidables constructions de granit hérissées de bouches à feu destinées à défendre les abords de Saint-Pétersbourg; l'empereur faisait savoir au gouvernement français qui se

préparait alors à faire l'expédition d'Alger, combien il désirait que la France réussît à conquérir ce rivage de la Méditerranée. Pour prouver tout l'intérêt qu'il prenait au succès de nos armes, il avait ordonné à son ministre de la guerre de compulser ses archives pour y chercher tous les documens relatifs aux guerres que la Russie avait soutenues en Orient dans des régions et contre des populations analogues à celles que nous allions affronter et combattre. Il voulait ainsi, disait-il, faire profiter l'armée française de tous les enseignemens de stratégie, d'armement et même d'hygiène, qu'une longue expérience avait donnés aux armées russes dans leurs luttes réitérées avec les Turcs, les Persans et les Circassiens; l'empereur Nicolas, dont les amitiés sont si expansives et si sincères, ajoutait encore à cette recherche de sollicitude amicale, en faisant dire par son ambassadeur qu'il regrettait vivement de ne pouvoir nous être plus efficacement utile, mais qu'il avait désiré du moins faire tout ce qui dépendait de lui.

Peu de temps après, lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise d'Alger, il se trouvait à quelques lieues de Saint-Pétersbourg, assistant aux exercices à feu de son artillerie; il envoya sur-le-champ un exprès au chargé d'affaires de France pour l'engager à venir auprès de lui, et dès qu'il le vit arriver sur le champ de manœuvre, il lui dit : « Veuillez écrire à votre cour que la prise d'Alger m'a causé autant de joie que si cette victoire avait été remportée par les canons qui font feu dans ce moment. »

Le jour où ces paroles étaient prononcées, la révolution de juillet allait éclater. Des sentimens tout opposés s'éveillèrent alors sans doute. La guerre de Pologne surtout produisit un profond dissentiment entre les deux pays. — Ce n'est point ici le lieu de raconter ce qui se rapporte à cette époque si éloignée de nous; je n'ai voulu, dans ce qui précède, établir qu'un seul fait, c'est que si les Allemands ont pensé à revenir sur le traité de Westphalie, nous avons parfois, usant de représailles, pensé à modifier le traité de Vienne, et que même nous aurions pu faire naître, bien facilement, avec l'appui d'un allié si chevaleresquement dévoué, une occasion très favorable : c'est un fait admis dans le corps diplomatique européen, que ce fut la France qui, vers cette époque, refusa de jeter l'Europe dans les périlleuses aventures d'un remaniement de territoires. A plusieurs reprises, on s'est demandé, des deux côtés du Rhin, si le

moment était venu de réaliser ces pensées ambitieuses; mais, à mesure que les années s'écoulaient, les tentations devenaient moins vives. Aujourd'hui les hommes sages des deux pays reconnaissent que la France et l'Allemagne doivent rester dans leurs limites actuelles et conserver ce qui leur appartient.

Les années amènent dans les idées, dans les intérêts des nations, de ces changemens dont il faut tenir compte. Si jamais, ce qui est fort possible, on a pensé à Saint-Pétersbourg à des arrangemens de cette nature, il y a plus de vingt ans qu'on y est revenu à une politique plus sage, et, quant à la France, elle a depuis trois ou quatre ans environ si complétement modifié ses pensées en ce qui concerne le Rhin, que, dans l'une des dernières sessions, un orateur distingué de l'ancienne chambre des pairs, qui siége aujourd'hui dans l'assemblée de nos représentans, M. de Montalembert, a pu dire du haut de la tribune, avec l'assentiment du pays, que la France ne songeait plus à la revendication des frontières de 1814.

Notre nouvelle attitude dans cette question des limites du Rhin s'explique aisément. La France, telle qu'elle est, possède, en étendue territoriale, en population homogène et compacte, en force militaire, tout ce qui assure, non-seulement sa position inexpugnable, mais encore sa haute influence dans les affaires du monde; elle n'a donc point à se préoccuper de telle ou telle configuration de ses frontières. Notre pays comprend qu'il ne gagnerait rien à modifier cette admirable situation en convoitant l'acquisition de territoires dont les populations ne désirent pas, ou ne désirent plus être réunies à la France.

Immédiatement, ou même dix ans après la chute de Napoléon, les provinces rhénanes allemandes et la Belgique pouvaient regretter d'avoir été détachées du grand empire français. A cette époque, il existait encore dans ces contrées d'anciens soldats de nos marches triomphales à travers toute l'Europe, conservant les sympathies que fonde une longue solidarité de succès et de revers; mais, après trente ans, la plupart de ces partisans de la France, de ces vétérans des armées d'Égypte, d'Italie ou du Rhin, sont morts, et ces sympathiques souvenirs ont disparu avec eux. Jusqu'à ces dernières années, le très petit nombre de libéraux prussiens qui mettaient leurs vœux de liberté au-dessus de leur sentiment de

nationalité, auraient pu désirer que les institutions représentatives, si long-temps refusées à Berlin, leur arrivassent avec la domination française; aujourd'hui nous n'avons aucune liberté à apporter aux provinces rhénanes de la Prusse ou de la Bavière. Ces parties intégrantes de l'Allemagne attendent tout d'elles-mêmes, elles n'ont rien à recevoir de nous. Dans une époque où la tribune et la presse jouent un si grand rôle en servant d'organes, non-seulement aux nobles passions patriotiques, mais encore aux étroits calculs de l'ambition personnelle, il est concevable qu'en Allemagne tous les esprits intelligens, ou se croyant appelés à jouer un rôle, se sentent exclusivement attirés vers les grands centres politiques, où ils espèrent, au moyen de l'idiome dans lequel ils s'expriment de préférence, se produire au grand jour de la publicité. Ce serait donc une singulière illusion de nous imaginer que les libéraux, les publicistes influens de Cologne ou de Trèves ont les yeux tournés vers Paris; c'est Berlin, Munich, c'est Francfort, qui fixent toute leur attention. Tels sont les changemens que les années ont, de 1830 à 1848, apportés dans les sentimens de ces provinces rhénanes allemandes.

Quant à la Belgique, calme et prospère au milieu de l'agitation universelle, elle veut rester en paix avec nous, mais elle repousse toute pensée de réunion.

La vraie cause qui, il y a quelques années encore, poussait la France vers le Rhin, c'était la pensée d'une coalition européenne; aujourd'hui ce menaçant adversaire n'existe plus. A deux époques critiques, 1830 et 1840, la ligue de 1813 se retrouva prête à marcher contre la France. A ces deux époques aussi, l'attention de la France se reporta sur les rives du Rhin, comme sur le terrain où elle pourrait le mieux combattre son formidable ennemi.

Dans les derniers mois de 1830 le maréchal Diebitsch Zabalkansky fut envoyé en mission extraordinaire à Berlin. Ce vainqueur des Balkans était un partisan déterminé d'une nouvelle guerre de coalition. Je l'avais connu en Bulgarie deux années auparavant; je savais quels étaient ses sentimens à l'égard de la France, il était facile de deviner dans quel sens il parlerait au roi de Prusse; mais, d'autre part, il fallait tenir compte des correctifs qui seraient apportés à ces excitations par la partie modérée du cabinet im-

périal et par le digne comte de Nesselrode lui-même, dont la sage influence contribua à assurer à l'Europe la conservation de la paix. Arrivé à Berlin, le feld-maréchal trouva à peu près les mêmes dispositions qu'à Saint-Pétersbourg, et ces dispositions il aurait pu les reconnaître à Vienne, à Londres même. Il y avait, d'un côté, le parti de la paix et de la temporisation, à la tête duquel se trouvaient en général les souverains et leurs plus vieux conseillers; de l'autre, le parti de la guerre immédiate, qui se composait de la jeunesse militaire des cours et de quelques salons ou coteries absolutistes et rétrogrades. Les hommes compétens en pareille matière, les grands stratégistes, les grands faiseurs de statistiques militaires inclinaient, pour la plupart, à la conservation de la paix, bien qu'en additionnant chaque jour les forces de la coalition ils trouvassent, tantôt douze cents, tantôt quinze cents bataillons de toutes les couleurs à faire marcher dans leur ligne projetée. Ces calculs étaient naturellement incertains et variables, suivant les données recueillies sur les dispositions des alliés suspectés de dissidence ou de neutralité. Quoi qu'il en soit, le chef principal de l'armée russe ne put, malgré sa bonne volonté toute personnelle, fixer les incertitudes du cabinet de Berlin. Il n'était pas précisément chargé de dire : Marchez sur-le-champ contre la France et nous vous suivrons. Il se bornait à répéter : Si vous croyez devoir prendre l'offensive, ou bien si la France commence la guerre, nous vous promettons immédiatement cent quatre-vingt mille hommes, dont une partie s'embarquera, à Kronstadt ou à Revel, sur des navires anglais et russes, pour être portée sur les côtes de Hollande et de Belgique. A ces assurances le roi Frédéric-Guillaume III opposait le calme de l'âge et de l'expérience, et répondait : Attendons : si la France ne sort pas de ses frontières, pourquoi l'attaquerions-nous?

C'est à ce moment qu'on reçut à Berlin la nouvelle de la révolution de Varsovie et de la levée de boucliers de l'armée polonaise qui, suivant une expression plusieurs fois répétée à cette époque, n'était qu'une avant-garde qui s'était retournée pour attaquer l'armée qu'elle devait devancer. Cette nouvelle vint donner toute raison aux hommes sages, à ceux qui avaient dit : Si la guerre éclate, elle sera terrible; la partie est parfaitement égale. Nous avons beau calculer nos forces organisées, n'oublions

pas que la France poussée à bout aura pour elle la puissance désorganisatrice de la révolution. — Le roi Frédéric-Guillaume III était lui-même complétement de cet avis, et sa pensée à cet égard perça dans une parole qu'il prononça en pleine table, devant de nombreux convives, le jour où on apprit à Berlin les événemens de Varsovie. « Eh bien! mon cher maréchal, dit-il au comte Diebitsch, où sont aujourd'hui les cent quatre-vingt mille hommes que vous nous promettiez? »

En 1840, la question des frontières du Rhin fut de nouveau agitée : en effet, la solidarité qui unissait contre nous les grandes puissances européennes se montrait alors aussi compacte que vingt-cinq années auparavant. Deux de ces puissances, l'Angleterre et la Russie, avaient voulu, par le traité de Londres du 15 juillet, blesser nos intérêts et notre honneur. La Prusse et l'Autriche avaient adhéré, à regret peut-être, à ce pacte insultant; les états constitutionnels du corps germanique, avec cette équité traditionnelle qui distingue et distinguera toujours encore, je l'espère, la nation allemande, commencèrent par blâmer les cabinets de Vienne et de Berlin d'avoir gratuitement signé cette transaction, qui, à propos d'un pacha d'Égypte, pouvait faire naître entre la France et l'Europe une lutte dont l'Allemagne devait la première porter les charges et courir les chances incertaines. Ces dispositions de la majorité des états allemands ne purent tenir long-temps devant l'attitude de la France. On sait que notre sentiment national justement blessé se fit jour alors par des paroles significatives. Menacée par l'Autriche et la Prusse unies à l'Angleterre et à la Russie, la France leur fit entendre par l'organe de ses journaux qu'elle ne pouvait trouver de salut qu'en usant de sa force de rapide expansion et en se jetant sur ses anciennes frontières du Rhin. Ce mot fut un signal pour toute l'Allemagne : les états constitutionnels, la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, cessant de prendre notre parti, toute la confédération germanique courut aux armes : la coalition de 1815 était de nouveau sur pied! Les arsenaux fournirent un matériel immense toujours disponible, les cadres des régimens se remplirent de semestriers et de recrues nouvelles : tout le territoire germanique se couvrit de soldats : ce que je raconte là, je l'ai vu.

Quelques voix en France s'élevèrent pour demander qu'on se lançât

dans une guerre évidemment inégale, que l'on combattît tout le continent aidé de l'Angleterre. Peut-être aurions-nous pu tenter cette lutte; mais félicitons-nous de ce que notre patrie ne puisse désormais être réduite à courir audacieusement des chances aussi desavantageuses; félicitons-nous de ce qu'il soit devenu à jamais impossible de reformer ces rangs d'une ligue européenne. Ce n'est point à dire pour cela que nous puissions dès à présent commencer avec certitude du succès une guerre contre cette Europe toute désorganisée qu'elle soit. Notre pays lui-même participe à ce désordre d'idées, à ce haineux antagonisme des partis qui paralyse la puissance armée et diminue la force active des états. Tous les autres pays de l'Europe souffrent du même mal. L'Allemagne a besoin de tous ses soldats pour faire face aux graves embarras de son intérieur ou de son voisinage immédiat. L'analyse des questions allemandes, slaves et hongroises, va nous le démontrer. Cette situation uniforme des grandes puissances doit donner à chacune d'entre elles ces pensées de sage modération, ce sincère désir de bon accord, qui peuvent faire présager que, si les négociations sont bien conduites, toutes les complications locales se dénoueront successivement et permettront à l'Europe d'échapper aux dangers qui la menacent encore. Tout peut se réparer en France, pourvu que la paix soit conservée, car c'est la première condition du rétablissement de l'ordre régulier; l'embarras actuel de nos finances, la torpeur de notre industrie, l'ébranlement de notre état social, aucun de ces maux n'est de ceux qu'un grand pays doive désespérer de vaincre, lorsqu'il possède pour lutter contre les mauvaises passions et les fausses théories tant d'hommes courageux et d'esprits distingués. Ce qui ne se réparera plus, grace à Dieu, ce sont les ruines croulantes de cette coalition, de cet édifice élevé, en 1813, par cette odieuse conjuration de tous les peuples contre un seul.

CHAPITRE V.

LA COALITION DE 1813 BRISÉE EN 1848 PAR LA RIVALITÉ DES RACES.

ELLE NE PEUT PLUS JAMAIS SE RECONSTITUER DANS UN BUT AGRESSIF.

En nous rappelant que la ligue de 1813, après nous avoir imposé des traités onéreux, nous a souvent suscité, notamment en 1840, de pénibles complications, nous avons tous le droit de maudire une ligue universelle qui fut pendant trente-cinq ans l'ennemie éventuelle de la France. Les peuples qui la constituaient, le peuple allemand surtout, doivent avec nous en détester le souvenir, car elle était hostile au progrès des libertés. C'est cet accord des cours absolutistes qui, si long-temps, a privé l'Allemagne des institutions libérales qui la régissent aujourd'hui. Si même tous ces peuples s'étaient ensemble levés contre nous, l'Allemagne, marchant entre l'Angleterre et la Russie, eût rétrogradé vers l'asservissement jusqu'aux temps de Vérone et de Carlsbad. Aussi les Allemands eux-mêmes ont eu quelque raison d'applaudir à cette fière attitude de la France, qui, par le

seul souvenir de la valeur de ses enfans et par la crainte des principes qu'ils pouvaient exalter en Europe si on les forçait à user de cet auxiliaire, a tenu en respect les cabinets dont l'accord se consolidait par des engagemens toujours renouvelés.

Toutefois de cette satisfaction que doit nous inspirer la ruine d'une coalition si persistante, il y a loin à une joie coupable, à des souhaits inhumains qui auraient appelé la désorganisation dans les derniers débris de cette gigantesque alliance. La France, qui n'a aucune haine, parce qu'elle n'a aucune crainte, n'aurait pu voir qu'avec un sincère regret la subversion de cette antique monarchie autrichienne dont la ruine eût ébranlé l'Europe entière et porté un coup mortel au commerce, aux finances plus ou moins solidaires de tous les pays civilisés. Ce qui doit nous suffire, c'est que les temps de Pilnitz et de Kalisch, des traités du 20 novembre et du 15 juillet, ne puissent plus revenir; c'est que du chaos où se débattent les nationalités italienne, allemande, scandinave, hongroise et slave, il sorte des états reconstitués, régénérés peut-être, mais, à coup sûr, séparés d'intérêts et d'affections. Cette Europe transformée, bouleversée à notre profit, bien que sans notre participation, doit désarmer tous nos ressentimens, apaiser toutes nos colères; laissons donc s'accomplir, sans nous en mêler, cette complète métamorphose qui, de quelque façon qu'elle s'opère, ne peut que nous être avantageuse. Restons spectateurs paisibles du progrès que feront au-delà du Rhin les principes de liberté et d'organisation régulière. Cherchons à démêler, sans trop nous hâter, où seront à l'avenir nos plus fidèles amis; ou plutôt voyons-les dès à présent, mais conditionnellement, dans la nation allemande, qui n'aspire, comme nous, qu'à des relations de bon voisinage.

Mais, dira-t-on, cette coalition qui chercha long-temps à nous dominer et même, s'il eût été possible, à nous humilier en pleine paix, peut se reconstituer; les liens qui si long-temps ont réuni contre la France les cabinets, les populations, peuvent se renouer. Ceux qui raisonnent ainsi n'ont pas examiné de près l'Allemagne actuelle si agitée et si divisée; ils ne savent pas combien l'assemblée de Francfort, dépourvue d'autorité, diffère de cette diète que, naguère encore, le prince de Metternich faisait mouvoir et voter à son gré. La dernière fois que je vis,

à Munich, ce grand homme d'état, il se rendait au château de Stoltzenfels sur le Rhin pour s'y rencontrer avec le roi de Prusse. Dans tout ce qu'il me dit, dans l'attitude de tout le corps diplomatique qui venait le saluer à son passage comme l'astre radieux, la lumière de l'Europe coalisée, on reconnaissait le chef, l'ame de cette ligue en face de laquelle nous nous sommes trouvés pendant plus d'un tiers de siècle. En ce moment, M. le prince de Metternich était plus puissant, plus écouté que jamais; il m'exprima son espérance d'empêcher le roi de Prusse de donner à son peuple des institutions représentatives. Je me permis de ne partager ni son désir ni ses pronostics. Le chancelier autrichien raisonnait sagement à son point de vue, et il comprenait que le premier coup porté à l'édifice que son habileté avait élevé et si long-temps maintenu en équilibre serait le commencement de sa ruine. La toute-puissance du premier signataire des actes du congrès de 1815 était alors à son apogée; elle était si grande que lui seul empêchait les cours de Pétersbourg et de Berlin de reconnaître les reines d'Espagne et de Portugal. La seule volonté du principal auteur des traités de Vienne a, pendant douze années, frappé d'interdit, d'une espèce d'excommunication politique, toute la Péninsule ibérique. L'esprit de parti a beau méconnaître, l'ingratitude a beau oublier en Allemagne les services rendus par ce ministre, on aura bien de la peine à trouver pour l'unité allemande un système donnant au corps germanique trente-cinq années de solidarité et de concorde parfaite, chose qu'elle n'avait jamais connue avant cette époque. Ce n'est pas à nous à la regretter, mais nous devons nous rappeler que le prince de Metternich, pendant toute cette longue période et surtout depuis la mort de l'empereur François, a été plus puissant que les Othon et les Maximilien. Sous son *règne* de trente-cinq ans, la Prusse obéissait à l'Autriche comme le lieutenant à son capitaine. Aucune dissidence ne troublait l'harmonie de la confédération ni son accord avec l'Angleterre et la Russie. Aujourd'hui Vienne a perdu cette suprématie. L'Allemagne, au lieu d'obéir à une pensée unique, stationnaire, et qui aurait bien voulu nous faire rétrograder dans l'intérêt de sa propre conservation, l'Allemagne attend en ce moment son organisation d'un aréopage dont l'autorité, soi-disant centrale, est chaque jour plus contestée, et d'une foule d'assemblées constituantes, petites ou

grandes, dont les unes votent l'interdiction du remplacement militaire, agitent la question des emprunts forcés ou cherchent, comme naguère encore celle de l'Autriche à Kremsier, à résoudre le problème difficile des nationalités classées par idiomes. Nous aimons à croire que l'Allemagne sortira à son honneur de tous ces embarras accumulés; mais, si même l'on admet une si favorable hypothèse, l'impossibilité d'un accord des pays allemands librement constitués et de la Russie contre la France reste démontrée.

Nous avons suffisamment prouvé qu'entre notre patrie et l'Allemagne il n'existe aucun sujet sérieux de querelle; les revendications territoriales sont de part et d'autre des chimères que rejettent les hommes sérieux dans les deux pays. Il importait de bien établir ainsi notre impartialité complète avant d'entreprendre vis-à-vis de nos voisins cette tâche d'historien, toujours si délicate quand on touche aux hommes et aux choses du présent. Les questions purement allemandes doivent être traitées à part. Présentons ici d'abord un aperçu restreint de la plus importante et de la plus acharnée des guerres produites depuis un an par les inimitiés nationales des peuples parlant un langage différent.

CHAPITRE VI.

GUERRE DES IDIOMES ET DES NATIONALITÉS EN HONGRIE.

SON HISTORIQUE TRÈS SOMMAIRE, SIMPLE ESQUISSE POUR UN TABLEAU PLUS ARRÊTÉ.

On ne peut donner sur cette guerre, qui dure encore, que des aperçus généraux, les informations manqueraient pour un historique complet et détaillé. Je me borne donc à présenter ici les renseignemens authentiques pouvant faire apprécier, du point de vue où je me suis placé, cette lutte entre nationalités rivales.

La guerre de Hongrie est l'une des plus sanglantes dont l'histoire fasse mention; c'est sur mille points à la fois que l'ardente rivalité des idiomes hongrois, slave, roumain et allemand, s'est exaltée dans ce royaume polyglotte, et que les combats et les massacres ont eu lieu. Les notes marginales de la carte ci-jointe résument avec précision les causes originaires de cette guerre que l'on peut qualifier de guerre civile, car ce sont les populations d'un même état qui se sont attaquées avec tant de

fureur, ce sont des régimens portant le même uniforme qui ont marché les uns contre les autres. On peut, par le seul aspect de cette carte, se faire une idée exacte de la position respective des deux partis. Les Magyars ont combattu seuls contre toutes les races slaves, allemandes et roumaines qui les entourent. On voit que cette nationalité magyare, indiquée par des hachures verticales et horizontales, croisées de façon à produire une teinte foncée, est répartie en deux groupes principaux, les Magyars de la Hongrie proprement dite, et ceux de la Transylvanie qui comprennent la peuplade de Szeklers, célèbre dans les guerres de la fin du siècle dernier. Tous les autres peuples placés sur la vaste périphérie du royaume de Hongrie, dont les Magyars occupent les provinces centrales, se sont réunis contre l'ennemi commun; sur plusieurs points les insurrections slaves, organisées autour d'un noyau de troupes régulières restées fidèles à l'empereur, ont commencé autant de guerres partielles. D'autre part, dès que le gouvernement autrichien a pu reprendre la libre disposition de ses forces militaires, il a dirigé des colonnes considérables et des renforts successifs sur la plupart des points où la lutte était engagée. D'autres troupes régulières, suivies de nouvelles levées qui s'organisaient à la veille du combat, ont pris part à cette mêlée; les Serbes de la principauté de Serbie sont venus au nombre de dix mille hommes en partie enrégimentés au secours des Serbes compris dans les états autrichiens; les Hongrois, ainsi pressés de toutes parts, n'ayant d'autres auxiliaires étrangers qu'un corps d'environ six mille Polonais et quelques volontaires allemands du parti libéral, ont courageusement résisté, mais ils ont dû finir par céder au nombre. Avant de procéder au récit abrégé de cette guerre si compliquée, il convient de faire connaître la composition des deux armées qui se sont combattues.

Commençons par les Hongrois. En ce moment ils sont à plaindre, en danger de succomber dans une lutte inégale. Assaillis au sud par les Serbes, à l'ouest par les Croates et l'armée impériale, au nord par les Slovaques et les Ruthéniens, à l'est par les Valaques et les Saxons de la Transylvanie, ils ont combattu, ils combattent encore avec désespoir tous ces peuples divers, secondés par les troupes régulières de l'empereur. L'opinion conservatrice française ne leur donne point raison dans leur

dissentiment avec les Slaves; mais, dans notre pays de France, le courage malheureux a droit à tous les égards, à tous les respects; faisons donc connaître tout d'abord, en narrateur impartial, combien ce vaillant peuple est numériquement inférieur aux ennemis qui l'attaquent de toutes parts.

L'ARMÉE DES HONGROIS OU MAGYARS.

Nous ne trouvons guère, dans leur armée régulière, que les régimens de race magyare : régimens d'infanterie de ligne, bataillons de grenadiers et régimens de hussards. Ces corps sont privés d'un certain nombre de leurs officiers restés fidèles à l'empereur.

Un régiment italien tout entier, à l'exception de la plupart de ses officiers, le régiment de Zanini, et une partie de celui de Ceccopieri ont fait cause commune avec l'insurrection hongroise. A ces forces, Kossuth et les organisateurs agissant sous sa direction avaient joint les milices formées dans toute la Hongrie sous la dénomination magyare de *honvéd*, qui signifie défense de la patrie et correspond ainsi au mot allemand de *Landwehr*. Les bataillons nouvellement formés ont pour la plupart reçu les noms célèbres dans les annales de la Hongrie ancienne et moderne; ainsi ces corps ont été appelés Zriny-honvéd (1), Hunyady-honvéd (2), et même Kossuth-honvéd. On évaluait la totalité des forces hongroises à environ deux cent mille hommes, anciens régimens réguliers, bataillons de honvéd et masses de paysans armés de fusils, de fourches ou de faux.

En général, c'est la nationalité de chacun des régimens de l'armée impériale qui les a déterminés à embrasser l'un ou l'autre des deux partis. On sait que l'Autriche a adopté pour principe, dans la formation et le recrutement de ses régimens, de placer dans les mêmes rangs les

(1) Zriny est un ban de Croatie qui, en 1566, a défendu la forteresse de Segesvar contre les Turcs.

(2) Hunyady était, au XVe siècle, régent du royaume de Hongrie et le célèbre défenseur de la forteresse de Belgrade; il était Transylvain de naissance.

hommes de la même race. C'est ainsi que les *hulans* ou lanciers sont presque tous Polonais ou Ruthéniens de la Gallicie, que les Bohêmes et les Moraves servent plus habituellement dans l'artillerie et la grosse cavalerie, que les montagnards tyroliens et styriens, armés de carabines rayées, sont formés en bataillons de tirailleurs, que les autres Allemands trouvent place dans la plupart de ces armes diverses, et qu'il était formé avec les recrues du royaume lombardo-vénitien des régimens d'infanterie et de chevau-légers.

Quant aux Hongrois, ils composent dans l'armée autrichienne de nombreux régimens d'infanterie, plusieurs des plus célèbres bataillons d'élite de grenadiers, et la totalité de ces régimens de hussards, l'une des meilleures cavaleries légères qui existent. D'assez nombreuses exceptions dérangent la symétrie de cette répartition des ressources militaires de l'Autriche; les officiers surtout s'écartent de cette règle : ils servent dans toutes les armes et permutent fréquemment, lorsque l'intérêt de leur avancement l'exige.

Lors des derniers événemens, cette composition de l'armée a produit sa séparation en deux camps. Plusieurs autres causes ont déterminé des troupes de race étrangère à la race magyare à prendre parti pour elle; plusieurs détachemens slaves, isolés dans quelques localités lointaines, entourés de tous côtés par les populations magyares, ont été entraînés malgré eux à combattre contre le parti de l'empereur. Une fois la lutte engagée, quelques-uns de ces corps slaves ont été sincèrement dévoués à la cause magyare; ainsi, les régimens d'infanterie qui portent le nom de l'empereur Alexandre et celui du prince de Wasa, composés, le premier entièrement, le second en partie de Slovaques, se sont, sans hésiter, battus contre l'armée de Jellachich. Par contre, on a cité une fraction d'un régiment d'artillerie bohême qui a marché avec Kossuth dès le commencement de la campagne, et dont les soldats, servant une cause qui n'était pas la leur, cherchaient sans cesse l'occasion de rejoindre le drapeau contre lequel on les faisait combattre. De nombreuses désertions ont eu lieu dans ces corps; on a raconté que les canonniers bohêmes ont parfois à dessein dirigé leurs pièces de manière à faire le moins de mal possible à la ligne sur laquelle on leur ordonnait de faire

feu, et dans laquelle ils reconnaissaient de loin des régimens croates, moraves ou bohêmes. On a même, dans les dernières affaires, dû placer un hussard hongrois auprès de chaque pièce pour s'assurer si ces canonniers slaves pointeraient avec plus de justesse. Cette guerre, entreprise par esprit de race, présentait en effet à chaque instant des singularités et des contradictions : d'une part, on voyait ces Slaves de toutes les branches attaquant à regret leurs frères du parti opposé; de l'autre, beaucoup d'officiers hongrois restant fidèles à l'empereur et marchant contre leurs compatriotes. L'exception de corps hongrois faisant en Hongrie cause commune avec l'armée impériale était très restreinte; on n'a guère cité que deux bataillons du régiment du grand-duc Michel qui aient à ce point sacrifié leur sentiment national à celui de la fidélité à leur souverain.

La lutte entre ces deux sentimens, l'un et l'autre louables et puissans, explique comment le trouble, l'indécision, ont pu être jetés tout à coup au milieu de cette armée dont toute l'Europe connaît le bon esprit et les honorables traditions. J'ai lu des lettres écrites du fond de la Hongrie, entre autres par des jeunes officiers appartenant aux premières familles de l'Allemagne : ces lettres exprimaient noblement une hésitation très concevable entre le sentiment qui rappelait ces officiers sous les bannières impériales et leur attachement à l'étendard de leur escadron, à leurs camarades magyars qu'il s'agissait d'abandonner à la veille d'une lutte évidemment inégale. Quiconque connaît l'armée autrichienne sait à quel point l'esprit de corps, les affections de camaraderie ont de puissance dans ces beaux régimens où viennent servir des officiers de tous les pays, français, belges ou polonais, anglais même et en assez grand nombre. Dans l'armée autrichienne, deux officiers de même grade, de quelque nation et de quelque régiment qu'ils soient, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois, se tutoient et se témoignent les sentimens de la plus cordiale fraternité. Le sentiment d'honneur des chefs, la discipline qui s'est conservée parmi les soldats, peuvent expliquer comment l'armée autrichienne a pu triompher en partie d'un principe de dissolution aussi puissant que la rivalité des races.

Dès le principe de cette lutte, elle a présenté le caractère et les épi-

sodes divers qu'on retrouve dans l'histoire de toutes les guerres civiles. Le mouvement démocratique ou national a entraîné la majorité de la population et de l'armée; d'autre part, on a vu naître un parti de la résistance et de la réaction monarchiques, un parti aristocratique restant attaché au souverain et s'éloignant du théâtre de l'insurrection. On a même voulu former à Vienne un corps de ces dissidens royalistes, de ces *émigrés hongrois*. Cette organisation a marché très lentement, ce n'est qu'en dernier lieu seulement qu'un bataillon a pu être composé de ces élémens. On y a fait entrer d'abord les quarante-huit officiers et soldats du régiment de Tursky, qui, à l'époque où l'insurrection a éclaté à Komorn, ont donné un si bel exemple de ce que peut faire la prompte décision de quelques hommes courageux. Le jour où la garnison hongroise de cette forteresse embrassa le parti de Kossuth, le commandant de ce corps déclara devant le front de la troupe rangée en bataille, qu'il laissait chacun libre de se prononcer pour l'empereur ou pour la cause nationale. Vingt-huit officiers, allemands, slaves et magyars, sortirent des rangs et ne furent suivis que par vingt soldats. L'un de ces officiers marcha alors résolûment vers le centre du bataillon, s'empara du drapeau impérial et l'emporta au milieu du groupe de ces quarante-huit fidèles. Le régiment, surpris par la promptitude de cette détermination, ému peut-être par la vue d'une action aussi noble qu'audacieuse, laissa emporter son étendard et permit ainsi à cette troupe de sortir de la forteresse et de marcher dans la direction de Vienne.

On a cité encore d'autres exemples de ces dissidences partielles dans les troupes qui se sont insurgées contre l'empereur-roi. C'était surtout un étrange spectacle que celui de ces régimens hongrois qui, faisant partie de l'armée de Radetzky, ont sans hésiter combattu sous ses ordres en Lombardie, tandis que leurs compatriotes étaient en pleine insurrection. Cette diminution de forces, provenant de l'éloignement de plusieurs des meilleurs régimens hongrois et de l'absence d'une grande partie des officiers des corps qui ont embrassé en Hongrie la cause nationale, a été à peine compensée par la présence, dans les rangs magyars, de quelques bataillons de Lombards ou Vénitiens combattant sur les bords du Danube pour la cause que leurs frères soutenaient sur les rives du

[illegible] des [illegible] en [illegible]

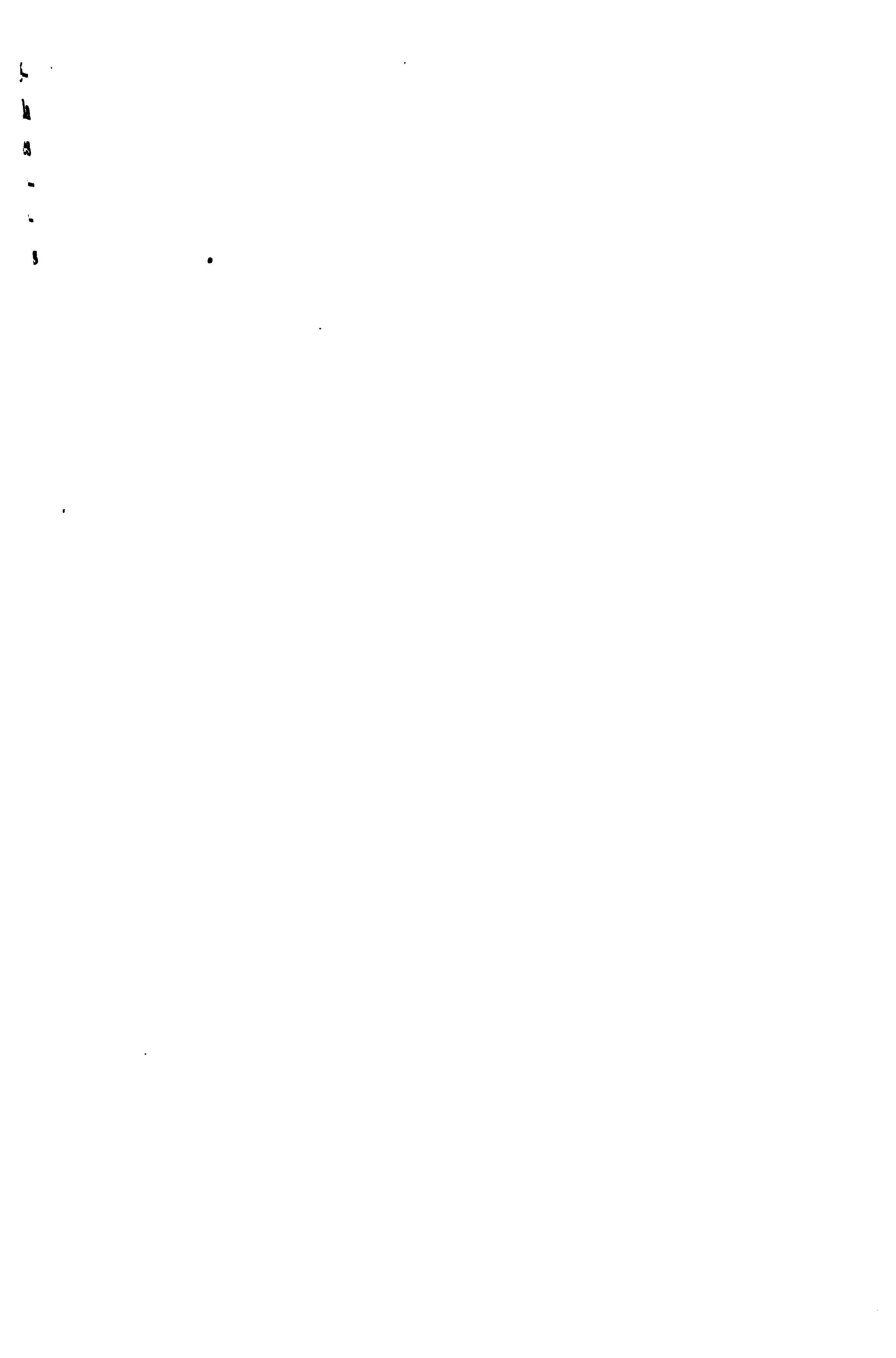
[illegible] de [illegible] continuellement de faire [illegible] dès [illegible] de leur [illegible] et de [illegible] qui ont à [illegible] de la [illegible] merveilleuse [illegible] et il faut admirer la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] régulier [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

Mincio et de l'Adige; de corps slaves, contraints de faire feu sur des régimens de leur race, et de Polonais qui ont si noblement soutenu la réputation de nos anciennes légions de la Vistule; tous ces auxiliaires étrangers étaient numériquement insuffisans, et il faut admirer la courageuse persistance des Hongrois tout autant que l'activité et le savoir-faire du dictateur qui, après avoir réorganisé des corps en partie privés de leurs chefs et formé à la hâte les nouveaux régimens de ses *honvéd*, a pu toute une année se défendre contre une formidable armée régulière composée de vieilles troupes, en outre contre quatre autres colonnes autrichiennes convergeant toutes à la fois vers le théâtre de cette lutte opiniâtre, et finalement contre l'insurrection des populations slaves, valaques et allemandes, qui entourent de tous côtés et séparent l'une de l'autre la Hongrie proprement dite et la Transylvanie.

C'est ici le lieu de donner quelques informations sur la personne, la vie et le caractère du promoteur des événemens qui ont amené cette guerre.





Kossuth Lajos,
A' honvédelmi bizottmány
Elnöke.

LOUIS KOSSUTH
President du Comité de la défense de la Patrie

CHAPITRE VII.

LOUIS KOSSUTH, DICTATEUR HONGROIS (1).

On a tâché dans ces derniers temps d'établir une similitude, une espèce de parallèle entre O'Connell, qui jusqu'à sa mort s'est efforcé d'attiser en Irlande le feu des passions politiques, et Kossuth, le principal auteur de la lutte inégale et funeste qui vient de coûter si cher à la nation hongroise. Pour le parti qui applaudit à toutes les révolutions, à toutes les calamités qui en découlent, il existe assurément une grande analogie entre le dictateur magyar et le *grand agitateur irlandais;* mais, pour quiconque juge les événemens de ces contrées lointaines avec un calme désintéressé, il est tout d'abord une distinction essentielle à établir entre ces deux hommes : O'Connell a soutenu la cause d'un peuple injustement privé de

(1) Son titre véritable est : Président du comité de défense nationale.

ses droits; Kossuth, au contraire, en armant les Hongrois contre les Slaves, excitait les oppresseurs contre les opprimés. Voici sans doute une très franche opinion sur le chef de l'insurrection magyare. Mes jugemens sur les hommes, mes appréciations des faits, doivent présenter le pour et le contre. La cause soutenue par Kossuth n'est point la nôtre : dans cette question hongroise, la France n'a d'autre intérêt que celui de la justice; or, les Slaves ne réclament pour leur nationalité que l'égalité des droits; tout esprit impartial doit donc s'unir au vœu que la pacification de la Hongrie s'effectue par un compromis équitable entre les prétentions rivales des deux nationalités.

Louis Kossuth n'est point Magyar de naissance; il est d'une famille noble slovaque, et son nom en langue slave signifie *le cerf*. Son oncle, George Kossuth, était un protecteur éclairé de la littérature tchèque et du mouvement politique slave qui a commencé surtout dans l'année 1846 à Presbourg et à Saint-Miklos. Une gazette nationale slovaque avait été alors fondée à Presbourg, et une société slovaque dans la seconde de ces deux villes. Kossuth a été élevé dans la partie magyare de la Hongrie; son éducation fut celle de toute la jeunesse hongroise de cette époque, l'éducation classique latine. Il existait depuis long-temps parmi la noblesse magyare le principe et l'habitude d'envoyer ses enfans aux colléges situés dans une contrée slave de la Haute-Hongrie et de la Slovaquie, dans la ville de Presbourg, plus slave que hongroise, dans celles de Neutra ou de Leitschau. On plaçait réciproquement les jeunes Slaves dans les écoles des villes foncièrement magyares, telles que Raab, Debreczin et autres; les familles hongroises et slaves y trouvaient l'avantage de faire apprendre à leurs enfans, indépendamment du latin, qui était alors la langue administrative et parlementaire, les deux idiomes les plus indispensables pour la vie usuelle en Hongrie. C'est à cette circonstance que le dictateur hongrois a dû les sentimens magyars qui l'ont animé dans cette lutte.

Ce qui explique pourquoi un certain nombre de jeunes Slaves élevés dans des colléges magyars ont embrassé, ainsi que Kossuth, la cause de cette nationalité, tandis qu'on n'a cité que très peu d'exemples d'élèves magyars puisant des sentimens slaves dans une position inverse, c'est

que le mouvement national du magyarisme exclusif, provoqué par le comte Stephan Szechenyi, date de 1826, tandis que ce n'est guère que vers 1846 que le mouvement correspondant slovaque s'est manifesté. Kossuth peut avoir quarante ans environ; c'est un homme d'un esprit et d'une éloquence extraordinaires. Sa grande puissance comme orateur, comme défenseur d'une cause qui ne s'appuie que sur l'injustice et le sophisme, c'est sa profonde connaissance du caractère et du genre d'esprit du peuple auquel il s'adresse, en flattant, avec un tact infini, ses idées et ses passions. Il sait quelles sont les cordes qu'il doit toucher pour les faire vibrer dans les cœurs magyars. Ses discours sont semés de traits hardis, de métaphores brillantes, d'hyperboles poétiques. Plusieurs Slaves, comprenant parfaitement le magyar et qui ont assisté aux séances les plus intéressantes de la dernière diète de Presbourg et de Pesth, disent que souvent les passages les plus applaudis leur paraissaient sans logique et sans justesse d'aperçu, tandis que tout l'auditoire magyar était palpitant d'émotion et d'enthousiasme. La nation magyare est peut-être une des plus impressionnables des nations de la terre, et lorsque Louis Kossuth avait excité dans tous les cœurs des représentans le sentiment national et chevaleresque, il n'est aucun sacrifice auquel ils ne se montrassent immédiatement disposés. Au mois de mai dernier, alors que se préparait la grande lutte qui dure encore, il demanda à la diète 40 millions de florins (environ 100 millions de fr.) et deux cent mille hommes pour faire face aux exigences du moment. L'assemblée se leva tout entière, et vota unanimement la somme et les levées demandées. Kossuth, qui était encore à la tribune pendant ce vote par acclamation, salua profondément l'assemblée en disant : « Je m'incline devant la grandeur de ma patrie. » Dans les anciens temps, les orateurs de la diète hongroise parlaient sans quitter leur place; ce n'est que depuis la translation de l'assemblée nationale de Presbourg à Pesth qu'on a élevé une tribune comme dans la plupart des assemblées de l'Europe. L'orateur était tellement épuisé de fatigue par les efforts qu'il venait de faire, qu'on dut l'aider à descendre pour regagner sa place. Les forces physiques de ce fougueux tribun ne sont point à la hauteur de sa brûlante activité; l'on

s'étonne autant de la sonorité de son organe que de l'étendue et de l'énergie de ses discours.

Kossuth est de moyenne stature; sa figure est expressive et noble; ses traits sont le véritable type de la nation slovaque. Les montagnards slovaques ont en général les cheveux bruns et les yeux bleus, leurs traits sont réguliers. On assure qu'à la première vue, tout habitant de la Hongrie reconnaît que Kossuth appartient à ce type de l'une des plus belles races slaves. Il porte habituellement le costume magyar moderne, la tunique de velours garnie de passementerie d'or; ce vêtement est originairement polonais; dans ces derniers temps, il a remplacé le costume de hussard et a reçu le nom apocryphe d'*attila;* aujourd'hui, toute la Hongrie libérale a remplacé, pour désigner le costume national, ce nom du roi des Huns par celui de Kossuth, son dictateur malheureux. Sa coiffure consiste en un kalpak (1), c'est-à-dire un bonnet de fourrure noire ornée d'une plume de héron. Kossuth porte quelquefois à la boutonnière un ruban aux couleurs nationales hongroises, c'est-à-dire rouge, blanc et vert. On sait que le drapeau tricolore hongrois est composé des mêmes couleurs que celui des Italiens, rangées dans un autre ordre. Presque tous les peuples se sont accordés à adopter trois couleurs pour emblème d'une nouvelle ère de liberté. Les couleurs slaves étaient jusqu'à l'assemblée de Prague, en juin 1848, les mêmes que celles de notre drapeau tricolore français. A cette époque, il a été décrété que, dans celui de tous les Slaves, le bleu serait placé au milieu. Les Serbes et les Croates, pour l'étendard distinct de leur nationalité, ont conservé exactement l'ordre de couleur semblable à celui du drapeau tricolore français. Ses couleurs sont toutefois disposées en bandes horizontales et forment ainsi un pavillon exactement semblable à celui des Hollandais (2).

Kossuth, bien qu'il suive tous les mouvemens de la principale armée

(1) Le mot de *kalpak* est tartare; nous l'avons adopté en France sous le nom de kolbac. Il existe encore près de la mer d'Asoff une nation tartare se nommant *Kara-Kalpak*, ce qui en tartare, autrement dit en turc, signifie *bonnet noir*.

(2) En général, cependant, les drapeaux et les rubans nationaux slaves que j'ai vus avaient une bande bleu de ciel et non point bleu foncé.

hongroise, ne doit pas être considéré comme le commandant militaire; il en est surtout l'inspirateur politique et le maître suprême. Sa position dans l'armée hongroise a quelque analogie avec celle des représentans du peuple qui suivaient nos armées en 1793; il a même une autorité encore plus étendue et plus incontestée, car son titre de dictateur lui confère un pouvoir souverain. C'est le général Moga, Valaque de naissance et portant le même nom roumain que l'évêque de Fogarasch, dans la partie valaque de la Transylvanie, qui a le plus fréquemment dirigé toutes les opérations militaires. Le dictateur emploie fréquemment la puissance de son talent oratoire pour exalter l'esprit des troupes; on l'a vu parfois allant d'un régiment à l'autre haranguant les soldats magyars et faisant parvenir jusqu'aux deux extrémités d'une ligne très étendue l'excitation de sa voix retentissante et de ses allocutions patriotiques. Des témoins oculaires affirment qu'entre autres, à la bataille de Schwechat du 30 octobre, si les nouvelles levées hongroises ont marché si résolûment contre les vieux régimens croates de Jellachich, c'est en partie parce qu'elles étaient électrisées par une de ces harangues de Kossuth. A peine les dernières phrases de son discours avaient-elles été prononcées, que le commandement des chefs de bataillon des vieilles troupes et des *gardes mobiles* (1) (*honvéd*) donna un libre essor à l'enthousiasme de l'armée hongroise. Toute la ligne s'ébranla à la fois aux cris de *eljen! eljen!* (2) et aborda les Slaves à la baïonnette.

(1) Les relations allemandes donnent souvent ce nom français de *gardes mobiles* à la garde nationale hongroise mobilisée, à ces bataillons de *honvéd* dont j'ai parlé.

(2) Le cri de guerre hongrois de *eljen!* (vive!), prononcez *eliéne*, de même que celui des Slaves, *zivio!* qui a la même signification, est souvent proféré sans qu'on y ajoute aucun nom, ni celui du Roi ni celui de la Ligue : c'est l'usage parmi ces peuples.

CHAPITRE VIII.

COMPOSITION DU PARTI SLAVE.

RÉGIMENS DE LIGNE.—GRAENTZERS OU RÉGIMENS DE FRONTIÈRES.—TROUPES LÉGÈRES DE CROATIE. — NOUVEAUX CORPS AUTRICHIENS NOMMÉS BOMBARDIERS ET SERVANT LES BATTERIES A LA CONGRÈVE. — FLOTTILLE ARMÉE COMBATTANT SUR LE DANUBE. — CORPS RÉGULIERS ET IRRÉGULIERS DES DIVERSES NATIONALITÉS SLAVES.

Les forces de ce parti se composaient en premier lieu des corps restés fidèles à l'empereur, des régimens slaves et en outre de quelques corps des autres nationalités de l'empire. Dans ce parti on remarque les noms des familles hongroises les plus illustres. Les principaux magnats, en effet, la plupart de ceux qui habitaient Vienne et participaient aux faveurs de la cour, les princes Esterhazy, les Appony, les Palfy, sont animés sans doute de patriotisme national, mais ils n'ont pu sympathiser avec les aberrations démagogiques de Kossuth. Cette aristocratie dissidente est toutefois une très faible minorité dans la nation magyare, et la lutte, qui touche à sa fin, laissera long-temps subsister entre l'Autriche et ses sujets hongrois une profonde cause d'irritation.

L'armée autrichienne a dû une grande partie de ses succès aux nom-

breuses insurrections des nations devenues ennemies du peuple magyar; des levées étaient promptement exercées et enrégimentées par les chefs de troupes régulières, dont elles grossissaient les rangs ou précédaient et éclairaient les colonnes en combattant comme partisans et corps francs.

COLONIES MILITAIRES OU RÉGIMENS DE FRONTIÈRES (Gräntzer) DE L'AUTRICHE.

Les colonies militaires de l'Autriche, qui ont joué un rôle si important dans la présente guerre, sont réparties sur toute la lisière méridionale et orientale de cet empire, depuis la Croatie jusqu'à l'extrémité de la Transylvanie, où le prolongement de la chaîne des monts Karpathes (1) la sépare des principautés du Danube. Il existe ainsi dans l'armée autrichienne des régimens-frontières formés en entier ou en partie de toutes les races, croates, serbes, valaques, saxonnes et hongroises. Ces colonies se divisent en six généralats. On porte à 91,000 hommes la totalité des troupes exercées de toute arme que les districts des frontières peuvent fournir *au besoin*. En 1805, ils mirent d'abord en campagne 51,369 hommes; 12,711 furent envoyés comme renforts, 22,371 n'avaient point quitté leurs foyers : en tout 87,224 hommes. En 1799 et 1800, 101,692 Gräntzer marchèrent contre nos armées; il n'en revint que 38,582. Aujourd'hui la population ayant augmenté, on peut porter à plus de 150,000 hommes les forces qui pourraient être tirées, dans le même espace de temps, de ces vastes contrées dont toute la population est militairement organisée. Les Gräntzer, de même que les régimens de ligne, ont pris parti dans cette guerre pour leurs nationalités respectives.

(1) On dit indistinctement Karpathes ou Karpak.

TROUPES LÉGÈRES DE L'ARMÉE CROATE.

PANDOURS REPARAISSANT SOUS LE NOM DE SÉRÉCHANIS. — CAVALERIE DITE DE LA BANNIÈRE.

Le ban Jellachich avait organisé pour le service des avant-postes, si important dans un pays insurgé, un corps dont la dénomination a fait revivre tout à coup un nom célèbre dans les annales guerrières du siècle dernier. Les *pandours*, ces terribles *manteaux-rouges*, que le fameux baron de Trenck a long-temps commandés, dont il est si souvent parlé dans la guerre de sept ans et dans celles que nous avons soutenues contre l'Autriche lors de nos guerres de la révolution, les pandours ont reparu, au mois d'octobre, devant Vienne, à la grande terreur de ses habitans. Ils étaient originairement tirés en partie de la Petite-Valachie; c'est par extension que depuis la guerre de sept ans surtout, ces corps irréguliers, même ceux dont les soldats étaient Croates ou Serbes, ont été compris dans cette dénomination. Cette troupe, autrefois redoutée en raison de ses habitudes de pillage et de barbarie, a été soumise par Jellachich à une discipline sévère; elle n'avait conservé que son costume et son équipement traditionnels. Des hommes de haute stature, au visage basané, armés de fusils d'une longueur démesurée, de pistolets et d'un grand poignard turc passés à la ceinture, tels étaient les tirailleurs de l'avant-garde du ban de Croatie, lorsqu'il arriva de Hongrie pour réduire la capitale insurgée. Ce corps ne comptait guère que huit cents hommes choisis dans les régimens croates des frontières. On leur a, dans cette guerre, donné le nom

de *Séréchanis*, conjointement avec celui de *pandours*, plus particulièrement réservé, dans ces derniers temps, aux milices des comitats de l'Esclavonie et du Bannat. Ce nom de *Séréchanis* (1), ainsi appliqué à ces soldats d'élite, était emprunté aux régimens colonisés sur les confins de la Turquie, qui sont constamment en guerre avec les populations musulmanes de ces contrées, et dont l'armement a de l'analogie avec celui des ennemis qu'ils combattent habituellement. Ils ont même emprunté aux Turcs plusieurs expressions de leur ordonnance militaire. C'est ainsi que les sergens de ces régimens des *manteaux-rouges* se nomment *haram-pachas* (pachas supérieurs), et les caporaux *vice-pachas*.

Outre ces corps de tirailleurs formés à la hâte, outre ces infatigables *batteurs d'estrade* dont l'organisation et l'équipement rappelaient les traditions des plus vieilles guerres, l'armée de Croatie était précédée et flanquée par des corps de cavalerie également improvisés. Le ban Jellachich, au moment où il s'est mis en marche, n'avait avec lui aucun régiment de cavalerie de l'armée impériale. Toutes ses troupes à cheval étaient composées de levées nouvelles faites en Croatie. Il existe dans ce pays, pour les propriétaires de certains fiefs, l'obligation de fournir en temps de guerre un ou plusieurs cavaliers montés, équipés et habillés à la hussarde. La réunion de cette cavalerie, qui a pris le nom de cavalerie de la bannière (*Bandierakavalerie*), a fourni un régiment de huit escadrons. Les chevaux croates sont beaucoup plus petits que les chevaux hongrois; ils sont à peu près de la taille des chevaux de kosaques, ils sont plus robustes et résistent mieux à la fatigue qu'aucun de ceux de la cavalerie autrichienne; ils ont rendu de très grands services dans la marche des rives de la Drave jusqu'à Vienne. Ce n'est que là que le ban Jellachich a pu joindre à son corps une cavalerie suffisante. Windischgrätz lui a envoyé des hulans galliciens, des chevau-légers, des dragons, et enfin cinq beaux régimens de cuirassiers bohêmes, en tout quarante-deux escadrons.

(1) Les Slaves disent *Seresani*, les Allemands, Seressaner.

BATTERIE DE FUSÉES A LA CONGRÈVE.

L'une des innovations militaires les plus dignes d'attention, c'est l'emploi dans cette guerre des célèbres fusées incendiaires autrichiennes. Ces fusées, très habilement dirigées, ont été mises en usage, non-seulement contre les villes, mais encore contre les corps de troupes.

On s'est surtout servi, dans les deux armées impériale et hongroise, des fusées portatives à l'usage d'un corps particulier de bombardiers à pied qui peuvent suivre les mouvemens de l'infanterie. Chaque homme doit porter jusqu'à trois de ces projectiles de petite dimension. Un autre soldat est chargé du chevalet surmonté d'une rainure de bois sur laquelle la fusée peut être posée et dirigée. On voit au bas de la carte (1) de la deuxième édition un croquis de ces chevalets ainsi que la représentation de plusieurs espèces de fusées destinées, les unes (figure 1) à être lancées contre les lignes d'infanterie et surtout contre les masses de cavalerie; les autres (figures 2, 3), armées d'obus, de mitraille, de matières incendiaires, à être dirigées contre les villes ou les maisons servant de refuge à l'ennemi. Pour ne point entraver ce récit rapide par des détails techniques trop étendus, j'ai reporté à l'appendice un exposé succinct, mais complet, de cette importante innovation dont l'armée autrichienne, en Italie, à Lemberg, à Cracovie et dans la présente guerre de Hongrie, a fait un usage si fréquent et si avantageux. C'est une leçon pratique que l'expérience de cette guerre donne à tous les corps d'artillerie de l'Europe. Les Autrichiens auront été, en effet, les premiers à mettre en pratique dans une proportion si étendue ce nouveau et terrible moyen de destruction (2).

On a rapporté que ces congrèves, employées en bataille rangée par les compagnies de bombardiers (3) autrichiens qui s'exercent depuis tant

(1) La première édition est jointe à ce livre; la seconde est de trop grande dimension pour y être annexée.

(2) Les Allemands appellent les fusées Raketten et les bombardiers Rakettiere.

(3) Nous employons avec succès les fusées à la congrève dans nos guerres en Algérie.

d'années à ce tir tout nouveau, ont produit un très grand effet, surtout sur les masses de cavalerie hongroise. Ces cylindres de fer battu terminés en pointe, percés de trous et remplis de matière incendiaire, sont chargés de manière à faire ruisseler au-dessous d'eux vers la fin de leur trajet une matière liquide et brûlante. Leur sifflement aigu est plus terrifiant encore, pour les chevaux, que le bruit du passage de l'obus; un seul de ces projectiles suffisait parfois pour porter le désordre dans un escadron.

L'armée hongroise ayant trouvé dans les arsenaux qui sont tombés en son pouvoir de nombreux approvisionnemens de ces fusées, s'en est également servie dans l'attaque des villes et dans les combats en plaine.

FLOTTILLE DU PARTI SLAVE SUR LE DANUBE.

En présentant ici la courte énumération des corps qui composaient l'armée slave, il est à propos de faire mention de la flottille de chaloupes canonnières serbes agissant sur le Danube, attaquant et capturant les bateaux à vapeur hongrois, qui, convertis eux-mêmes pour cette campagne fluviale en navires de guerre, avaient de 6 à 8 canons, des obusiers et de grandes fusées incendiaires à leur bord; ces bâtimens ont joué un rôle considérable dans l'attaque des forteresses du Danube. Je me trouve ainsi naturellement amené à parler d'une très utile institution militaire de l'Autriche dans les provinces danubiennes et à décrire l'une des localités remarquables des contrées représentées par la carte ci-jointe.

L'un des points qui méritent le plus de fixer l'attention dans tout ce vaste théâtre d'une guerre acharnée, c'est le district des Czaïkistes (1) (en slave bateliers) qui se trouvent au confluent de la Theiss (2) et du

(1) On prononce Tchaïkiste, mais on écrit souvent Czaïkiste par un *Cz*, d'après l'orthographe polonaise; en serbe il faudrait employer le caractère ч pour exprimer le son *tch*.

(2) En hongrois et en slave cette rivière se nomme Tissa. Nos géographes, en co-

Danube, au nord de Petervaradin. Ces flottilles de guerre naviguant sur un fleuve sont une particularité de ces régions.

Le district, qui forme une presqu'île triangulaire défendue par ces rivières sur deux de ses côtés, a pu être considéré comme le siége principal de l'insurrection slave et comme une espèce de camp retranché où elle a pris solidement pied dès l'origine de la lutte. Le troisième côté de cette forte position militaire est borné par un immense rempart qui est évidemment l'ouvrage des Romains, et que les traditions locales, d'accord avec les documens historiques les plus avérés, font remonter au temps de Dioclétien et à l'époque où une armée de barbares attaqua cette partie de la Dacie aurélienne (1).

Ce terrain a donc de tous temps été regardé comme une bonne position défensive, et, en dernier lieu, l'insurrection slave, après avoir partiellement restauré et augmenté le rempart antique, y avoir ajouté sur cinq points des palissades et des ouvrages avancés, a soutenu de très vives attaques de la part des Hongrois, qui ont été presque partout repoussés. Il est à remarquer que les Czaïkistes, dont les villages et les familles sont répartis sur toute l'étendue de la presqu'île, ont eu le soin de construire des ouvrages avancés en dehors de la ligne du retranchement, de façon à ne considérer *cette enceinte continue* que comme leur seconde ligne de défense, et d'éloigner les malheurs de la guerre de ce territoire ainsi préservé. Ce rempart des colonies romaines n'a été utilisé qu'en

piant les cartes allemandes, ont introduit chez nous ce nom allemand d'un fleuve de Hongrie.

(1) Cette contrée, où tant de peuples divers se sont fait la guerre dans tous les temps, porte des vestiges de fortifications antiques ou modernes. De tous les monumens élevés par la main des hommes, ceux de terre sont les plus durables. Les belles constructions de marbre de la Grèce ont été brisées et calcinées par les Turcs pour en faire de la chaux; les bâtimens de pierre ou de briques se renversent d'eux-mêmes, et leurs matériaux sont employés à des constructions nouvelles. Les monumens en terre, tels que ces remparts gigantesque de l'ancienne Dacie, exigent, pour être élevés, qu'une armée innombrable ou même toute une nation ait intérêt à fortifier une contrée entière; quand cette nécessité de défense a disparu, ni la main des hommes, ni l'action du temps, ne peuvent plus détruire ce qui a été construit.

Il existe, entre autres, l'un de ces remparts s'étendant en arrière de Temesvar du nord au sud de Gaitaszol près du Danube, jusqu'auprès de Zabrany sur le Moros, et dont les deux lignes ont un développement de plus de soixante lieues.

partie dans la campagne actuelle. La ligne occupée par les Slaves est de six lieues environ, réunissant, du midi au nord, deux coudes formés par le Danube et la Theiss, ainsi qu'on peut le voir sur la carte (1). Ces immenses retranchemens sont l'un des objets les plus curieux de cette contrée. La population de la presqu'île ainsi fortifiée se compose de trente mille ames, sur lesquelles vingt-huit mille sont Slaves, un millier Allemands ou Valaques, et seulement cinq cents Hongrois. Dès le principe du mouvement slave, les Czaïkistes se sont prononcés contre les Hongrois; ils ont pillé l'arsenal de la ville de Tittel, près de l'embouchure de la Theiss, et se sont emparés de 207 bouches à feu de différens calibres qui sont depuis ce temps à la disposition du parti slave, et dont les plus grosses pièces ont servi à armer les principaux points du rempart romain. Ici, comme sur toute l'étendue de ces frontières, les Slaves de Hongrie ont vu accourir pour grossir leurs rangs les Serbes, les Bosniaques et les autres Slaves de l'empire ottoman. La presqu'île fortifiée a dans peu de temps vu sa garnison s'accroître jusqu'au chiffre de 8,000 combattans.

Les Czaïkistes font partie des régimens de frontières établis sur toute la ligne; cette appellation n'est pas le nom d'une nation, mais celui du corps militaire auxquels ils appartiennent. Ce sont les bataillons de marins des troupes de frontières. De tous temps on a attaché aux armées des corps spéciaux destinés à faire le service de bateliers-soldats; les marins de notre ancienne garde impériale ont rendu fréquemment, en raison de cette aptitude toute particulière, d'importans services aux armées. Quelques compagnies de Czaïkistes serbes ont été employées dans ces derniers temps à bord des navires de la marine impériale; on les a fait venir des bords du Danube dans le port de Trieste pour remplacer en partie les matelots dalmates et vénitiens qui ont embrassé la cause de Venise et de l'indépendance italienne.

Ces bataillons de marins ou plutôt de mariniers serbes, qu'on peut évaluer en temps de guerre à trois mille, sont chargés de conduire la nombreuse flottille de chaloupes canonnières et de bateaux légers qui sont

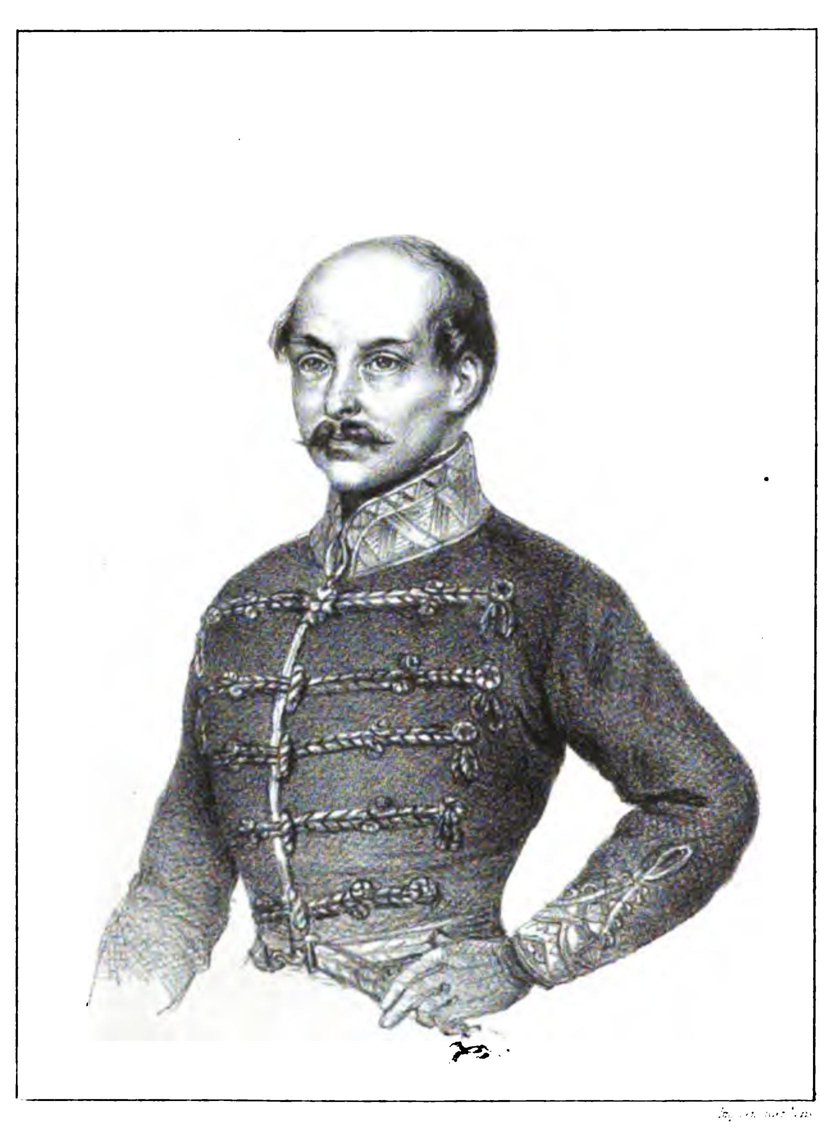
(1) La seconde édition de la carte représente le profil de ce rempart antique.

de toute nécessité pour une guerre dans les régions baignées par ce grand fleuve. Les transports de vivres et de munitions, l'approvisionnement ou l'attaque de forteresses situées sur ses rives, rendent de pareilles flottilles indispensables. Celle des Autrichiens date de 1527, et à plusieurs époques des guerres soutenues par l'Autriche contre les Turcs, elle présentait une très grande force. De 1692 à 1710, elle avait à sa disposition 40 navires armés chacun de 40 à 50 canons; en 1716, le vaisseau amiral *Santa-Maria* en avait même 64. La plupart de ces navires étaient commandés, du temps de Léopold 1er jusqu'à notre première révolution, par des officiers flamands et wallons. En 1789, la flottille du Danube avait en tout à son bord 328 canons.

Les Russes, depuis qu'ils sont maîtres des bouches du Danube, n'ont pas négligé de suivre cet exemple. Ils ont établi à Ismaïl une flottille de chaloupes canonnières employées, en 1828, à bombarder les forteresses turques de la rive bulgare, et qui ont alors rendu de très grands services. L'organisation actuelle des Czaïkistes autrichiens date de l'impératrice Marie-Thérèse, qui, en 1764, leur assigna l'emplacement où ils sont colonisés aujourd'hui et où ils occupent quatorze villes ou villages. Cette milice est colonisée comme les autres *Grântzer*, ou troupes de frontières; elle est composée de très habiles, de très intrépides navigateurs et d'excellens soldats. Ils constituent, avec leurs navires et bateaux armés à rames ou à voiles, et leurs bateaux à vapeur protégeant le vaste camp retranché triangulaire dont ils couvrent deux côtés, l'un des principaux élémens de la force des Slaves, et ils méritent de fixer l'attention par la très grande part qu'ils ont prise dans cette guerre.

Telle est la composition du parti qui combat les Hongrois : en premier lieu, toute la portion slave et allemande de l'armée, à très peu d'exceptions près, et en outre les insurrections des nationalités ennemies des Magyars, enfin sur le Danube toute la population du rivage, et surtout ces Czaïkistes, ces bataillons, ces équipages de soldats mariniers, leurs chaloupes canonnières et bateaux à vapeur, armés de 1, 2, 4, et jusqu'à 16 canons ou obusiers.

J'ai fait connaître par quelques traits le dictateur hongrois; voici des détails analogues sur le chef principal du parti slave.



Іосипъ Елачићъ
Банъ Хорватский
Славанъ у Славенству

JOSEPH JELLACHICH

Ban de Croatie
Glorieux parmi les Slaves

CHAPITRE IX.

JOSEPH JELLACHICH, BAN DE CROATIE.

DÉTAILS SUR SA VIE MILITAIRE ET POLITIQUE; SAGESSE DE SES CONSEILS, PURETÉ DE SES INTENTIONS.

Joseph Jellachich est devenu dans ces derniers temps un personnage assez marquant pour qu'il soit de quelque intérêt d'avoir des détails sur ce qui le concerne. Cette dignité de ban, qui est également conférée au premier dignitaire ou gouverneur de la Transylvanie, est un mot d'origine aware, qui signifie chef de province ou gouverneur (1).

Le baron Jellachich de Buszin est le fils du feld-maréchal du même nom qui s'est distingué dans les dernières guerres contre la France. C'est un homme de quarante-neuf ans, d'une stature moyenne et d'une forte constitution; ses traits ont le caractère méridional, ses yeux sont expressifs; son front élevé est déjà en partie dégarni de cheveux; son attitude, sa démarche, le son de sa voix, tout en lui dénote l'homme d'é-

(1) Voyez l'Appendice, partie philologique.

nergie et de prompte décision. Il joint à ces avantages extérieurs celui d'un esprit très cultivé. La langue allemande est celle qu'il parle de préférence, et dans laquelle il a publié quelques ballades, odes et chansons populaires, empreintes de cette mélancolie qu'on retrouve fréquemment dans les compositions slaves. Si les momens étaient moins graves et si la poésie était plus en faveur, j'en donnerais ici quelques traductions.

Ses compositions sont, les unes patriotiques ou amoureuses du style le plus élevé ou le plus gracieux, les autres populaires et soldatesques, mais sans trivialité. Ses chansons militaires sont connues de toute l'armée autrichienne. Il les a composées en même temps en croate et en allemand.

On cite surtout, parmi ses poésies héroïques, celle qu'il a consacrée au ban de Croatie Zriny, qui sauva jadis le pays attaqué par deux cent mille Turcs, et fut alors surnommé le Léonidas de la Hongrie. Sa chanson militaire la plus célèbre dans l'armée est celle qui dépeint d'une manière fort spirituelle les ennuis de la garnison.

Comme sa mère était Croate, il parle sans aucun accent cette langue slave; on ajoute même qu'en italien et dans la langue hongroise il s'exprime avec la plus grande facilité. Il a été élevé dans l'école diplomatique de Vienne, nommée le *Theresianum;* il parle et écrit le français avec une grande pureté. Il ne s'est fait connaître que depuis quelques années, et n'était alors que colonel d'un régiment croate des frontières.

Ce grade de chef d'un régiment de Gräntzer donne, en Autriche, une position très élevée et très indépendante; il est éminemment propre à procurer à celui qui en exerce les fonctions tous les moyens d'arriver à la popularité. Un colonel de Gräntzer a l'autorité d'un souverain dans la vaste étendue d'où son régiment est tiré et où il reste cantonné, à moins que la guerre ne l'appelle sur les champs de bataille. Jellachich s'est fait aimer en Croatie par sa grande activité et par les améliorations de toute nature qu'on doit à son administration. Les contrées de Glina et Petrijna lui doivent le tracé et la construction d'un nouveau chemin à travers la montagne de Petrijnska-Gora. Cette nouvelle voie de communication était si nécessaire à ces populations, que leur reconnaissance lui a élevé, à l'époque où il n'était encore que simple colonel, un obélis-

que de marbre avec une inscription à sa louange. Il affecte souvent de parler aux soldats croates dans le dialecte familier et populaire; il a déployé jusqu'ici tous les genres de savoir-faire pour gagner les cœurs de ses concitoyens. On raconte que, pendant la paix et dans les loisirs du cantonnement, on l'a vu souvent s'asseoir devant la maison de l'un de ses soldats et chanter les ballades et chansons patriotiques en s'accompagnant de l'instrument croate national nommé la *gusla*, espèce de luth qui se joue avec un archet de crins tordus. Ses soldats, rangés autour de leur chef, l'écoutaient alors dans une attitude respectueuse, et lui savaient un gré infini de cet acte de condescendance familière qui flattait leur orgueil patriotique. Ce sont là des mœurs primitives et qui sont bien loin de nos habitudes; mais ce qui est certain, c'est que l'ensemble de la conduite du ban de Croatie en a fait l'idole de ses soldats. Tant de popularité pourrait le rendre dangereux (1) et l'avait un moment fait devenir suspect; aujourd'hui le parti conservateur lui accorde une estime bien noblement méritée.

Une revue étrangère (2) a donné sur Jellachich une anecdote que je me plais à rapporter, parce qu'elle dépeint à la fois son courage et son esprit d'à-propos. Un jour, la révolte était sur le point d'éclater dans le district où il commandait comme colonel; les mécontens s'étaient rassemblés et avaient pris l'attitude la plus menaçante. Le ban se rendit au milieu d'eux, seul, sans escorte. Les murmures devinrent plus vifs; des cris sinistres furent poussés. Le plus hardi parmi les mutins s'avança vers lui et dit : « Non, quand tu serais accompagné de dix mille baïonnettes, tu ne nous ferais pas peur. »

« Eh bien ! répondit Jellachich en ôtant son sabre, c'est sans aucune arme que le ban vient vous exhorter à rentrer dans le devoir. »

Ces paroles suffirent pour calmer l'effervescence de cette multitude. Les cris de *zivio!* retentirent de toutes parts. La révolte fut à l'in-

(1) Le décret impérial du 11 juin 1848 enleva à Jellachich tous ses titres et le déclarait traître et rebelle. Peu de temps après, l'empereur Ferdinand lui rendit toute sa confiance.

(2) La *Revue britannique*.

stant apaisée. Le prestige, la popularité de ce chef courageux, reçurent un nouvel accroissement.

On explique la grande autorité qu'il s'est acquise en si peu de temps par ce courage dont il a fait preuve en toute occasion, par son éloquence entraînante et par les sentimens de nationalité croate et de libéralisme qu'il a toujours professés. Il est tout naturellement, aux yeux du parti radical allemand, un adversaire redoutable comme principal représentant du parti monarchique, lié jusqu'ici en Autriche au sentiment de nationalité slave. Jellachich a toujours regardé, il est vrai, le rétablissement de l'autorité impériale dans tous les états autrichiens comme désirable, non-seulement dans l'intérêt des libertés croates et des franchises séparées de la Hongrie, mais encore comme étant le seul moyen de rétablir l'ordre parmi les Slaves aussi bien que parmi les Allemands; mais il est, parmi les trois chefs tant célébrés, le plus accessible aux idées d'un sage esprit de progrès.

En somme, le jugement porté sur Jellachich par les esprits impartiaux, s'il en existe encore en Allemagne et ailleurs, est des plus favorables. Il est signalé comme l'un des hommes les plus éminens de notre époque.

On peut remarquer que ces trois chefs sont tous trois Slaves : Windischgrätz est d'origine slovène, Jellachich est Croate, Radetzky est Bohême. A l'époque des plus poignantes inquiétudes, les habitans de Vienne, prenant en cela exemple sur notre ville de Paris, qui rit même dans les circonstances les plus graves, ont exprimé, sous une forme plaisante, les seules espérances qu'ils conservassent en présence d'événemens si douloureux. On a cité dans toute l'Allemagne un de ces bons mots populaires viennois que l'on nomme un *Wienerwitz*, et qui, cette fois, n'a été que l'acrostiche ingénieusement commenté de ces noms de Windischgrätz, Jellachich et Radetzky. Le voici :

Qui sauvera l'Autriche du danger où elle se trouve ?

W I R.

Ce qui signifie *nous;* car les trois initiales de ces généraux forment le pronom wir (nous.)

Au milieu de cette suite d'événemens, de discours contradictoires,

de changemens, de déterminations de tant de partis, il paraîtrait que le ban Jellachich a, dans ces derniers temps surtout, reconnu que ce qu'il y a de plus désirable pour la Hongrie et pour toutes les nationalités qui l'habitent, ce serait de renoncer à l'établissement d'états séparés et indépendans, et d'en revenir, s'il était possible, à la soumission des territoires et des partis divers au gouvernement impérial et à l'obtention, sous son égide, de droits égaux et solidement garantis pour les Hongrois, les Slaves, les Valaques et les autres nationalités. Tel fut le sens d'un discours prononcé par Jellachich, le 21 septembre, peu de temps avant le moment où il s'attendait à se rencontrer avec l'archiduc Étienne, palatin de Hongrie. Dans une lettre datée de Szemès, sur les bords du grand lac Balaton, quartier-général de Jellachich, l'une des personnes qui l'y accompagnaient rapporte en substance ce qui suit :

« J'espère, a dit le généralissime des Croates à son entourage, avoir aujourd'hui une entrevue avec le palatin de Hongrie. S'il ne m'apporte pas l'assurance que le ministère hongrois est réuni à celui de l'empereur et en complète intelligence avec lui, notre conférence n'aura absolument aucune suite. Mon but est la reconstitution de l'Autriche sur des bases inébranlables. Je veux affermir l'empereur sur son trône. Je désire que nous vivions tous en bonne harmonie sur le territoire hongrois. Je veux que l'Allemand y soit Allemand, que le Magyar y soit Magyar, que le Slave et le Valaque jouissent également de tous leurs droits nationaux; tels sont les vœux que je forme. »

Cette entrevue entre le ban de Croatie et le palatin de Hongrie, tous deux bien intentionnés, d'après l'opinion dominante du parti conservateur, n'a pu avoir lieu; elle eût peut-être mené à un arrangement favorable aux deux nationalités et conforme aux loyales intentions de Jellachich; mais ces deux chefs, retenus chacun de son côté par son parti, n'ont pu se rejoindre.

La correspondance datée du camp croate, interceptée et publiée en Allemagne, raconte d'une manière intéressante et pittoresque comment le ban de Croatie et sa suite attendant sur le rivage du lac Balaton l'arrivée du bateau à vapeur qui portait l'archiduc palatin, cet organe d'une conciliation désirée par les plus modérés des deux partis fut aperçu

à une très grande distance par les officiers croates, armés de longues-vues, et cherchant à découvrir si le bateau portait ou non le pavillon de l'empereur, seul signal qui, à leurs yeux, pût leur annoncer des intentions conciliantes. A peine les couleurs purent-elles être distinguées et eut-on reconnu que les quatre pavillons étaient tous hongrois et aucun autrichien, que l'entourage du ban cria à la trahison.

Le bateau à vapeur n'approcha point du rivage. L'archiduc Étienne, qui se trouvait sur le pont, fut reconnu de loin par les officiers croates; il parut être retenu par les siens. D'un autre côté, la troupe qui accompagnait Jellachich ne lui permit pas non plus de se rendre à bord du bateau à vapeur. Deux aides-de-camp autrichiens du ban de Croatie, le major de Platner et le comte de Hompesch, y furent envoyés; mais ils revinrent bientôt avec la nouvelle que la suite de l'archiduc Étienne ne lui permettait pas de débarquer. Ce prince fit partir peu après un de ses officiers pour essayer de nouer quelque négociation; mais sa présence personnelle eût été indispensable, et les deux partis se sont quittés plus que jamais animés l'un contre l'autre.

C'est peu après que l'armée croate a continué sa marche vers Pesth. L'archiduc Étienne, dont la bonne volonté fut aussi impuissante que celle de Jellachich, partit pour Vienne, se démit de la charge de palatin, qu'il n'exerçait que depuis dix mois, et n'est plus revenu en Hongrie.

Après l'assassinat du général Lamberg à Pesth, l'empereur nomma Jellachich pour remplacer ce général dans les fonctions de commissaire impérial pour toute la Hongrie; mais, à l'époque de la bataille de Vienne, c'est à Windischgrätz que ces fonctions ont été confiées. Les populations slaves ont vu avec déplaisir cette marque de défaveur et de méfiance si peu méritée. Il est vrai que, depuis, la diète d'Agram a demandé que l'on joignît à sa dignité de ban de Croatie celle de gouverneur de la Dalmatie. L'empereur a rempli ce vœu national. Cette nouvelle dignité conférée à Jellachich lui donne dans ces contrées une position très importante; il en usera dignement. Il est loyalement dévoué à la maison impériale, mais il lui représentera, avec cette franchise si nécessaire dans les momens de crise, combien il est désirable d'avoir égard aux justes exigences de la nationalité qu'il représente, et

à quel point il serait périlleux d'oublier les services que les Slaves autrichiens viennent de rendre à la cause impériale; il avait réclamé surtout, dans l'intérêt même de la monarchie, contre l'appel d'une armée auxiliaire russe. Il en demande en ce moment la retraite au-delà des frontières. Un plus long séjour sur le territoire autrichien de ce secours étranger serait vu avec le plus grand déplaisir par les Slaves de l'empire qui, se croyant suffisans pour vaincre les Hongrois, regarderaient l'arrivée des Russes comme une preuve de méfiance et comme le pronostic d'une réaction qui leur enlèverait la récompense qu'ils ont méritée par leur fidélité : cette récompense, disent-ils, doit consister dans la sincère et complète reconnaissance des droits de leur nationalité.

On sait que le ban a été nommé depuis peu commandant de la grande armée qui agit au centre de la Hongrie.

CHAPITRE X.

GUERRE DES IDIOMES ET DES NATIONALITÉS EN HONGRIE,

DANS CINQ RÉGIONS DISTINCTES.

Nous allons voir figurer l'une après l'autre, à la suite des troupes impériales, les levées, d'abord informes, mais promptement régularisées, des populations de toutes les branches de la race slave. Là, comme ailleurs, l'idiome n'est pas le seul motif déterminant; l'esprit démocratique, et surtout le sentiment de liberté, lui servent d'auxiliaire puissant.

On peut diviser les ennemis que les Magyars ont eus à combattre en quatre armées coopérant avec autant de groupes d'insurrection. Les cinq théâtres principaux des opérations militaires dirigées contre eux peuvent être ainsi répartis :

Au sud, la guerre des Serbes et de leurs auxiliaires croates.

A l'ouest, le parti magyar a eu à combattre d'abord toute l'armée croate, que le ban Jellachich a conduite à travers la Hongrie jusqu'à

Vienne, puis la grande armée de Windischgrätz, qui s'est grossie de celle de Croatie, pour revenir avec elle au cœur du royaume insurgé.

Au nord, ce sont les Slovaques et les Ruthéniens, secondés par des colonnes de troupes régulières, qui ont fait contre les Hongrois une campagne dans laquelle ils ont conservé l'avantage;

A l'ouest, les populations roumaines et saxonnes de la Transylvanie, ayant pour appui les régimens de frontières et les autres corps de l'armée autrichienne, et plus tard le détachement russe entrant sur le territoire transylvain, et qui ne s'est avancé que jusqu'à la ville de Karlsburg.

Au centre, enfin, sur les rives de la Theiss, les deux principales armées sont restées en présence pendant la plus mauvaise saison. La campagne a recommencé par la bataille de Kapolna, des 26 et 27 février.

Ce serait m'écarter du plan que je me suis tracé que de décrire, d'après les nouvelles récentes et souvent contradictoires, les dernières péripéties de cette lutte cruelle. Cette tâche d'informations et de prévisions conjecturales est du domaine de la presse quotidienne. Je ne raconterai très brièvement que les faits définitivement accomplis et positivement avérés. Au milieu de l'excessive complication d'événemens presque simultanés produits par la même cause sur tout le territoire du royaume de Hongrie, je n'ai d'autre moyen, pour donner quelque méthode à mon récit, que de marcher pas à pas dans un ordre géographique, en indiquant les opérations militaires et les mouvemens d'insurrection nationale qui coopéraient avec les armées régulières. Autant que possible, je ferai concorder la date des faits avec cette revue successive des localités qui leur ont servi de théâtre. C'est à partir de Carlowitz, au midi de la Hongrie, en remontant vers l'occident, et depuis le commencement de juin, que ces événemens peuvent être suivis sur la carte ci-jointe.

CHAPITRE XI.

GUERRE AU MIDI DE LA HONGRIE

CONTRE LES SERBES DES DEUX RIVES DU DANUBE. — POPULATIONS DE CETTE CONTRÉE, LEURS INSURRECTIONS, LEUR ESPRIT; DÉTAILS INSÉPARABLES DES INFORMATIONS MILITAIRES.

Pour donner une idée exacte de cette guerre qui présente, dans toutes les régions qu'elle a désolées, le spectacle partout répété d'une population grossissant les fractions de l'armée impériale cantonnées au milieu d'elle au moment de l'explosion de la lutte, ou qui de tous côtés y affluaient, il sera nécessaire de définir exactement la part plus ou moins vive que chacune des dix nationalités ennemies des Magyars a prise dans cette lutte d'un caractère si étrange.

C'est au sud de la Hongrie, sur les bords du Danube, que les premiers combats ont eu lieu. Les hostilités sérieuses ont commencé le 12 juin dernier. Le bombardement de Carlowitz par les Magyars a ouvert dans le royaume de Hongrie cette longue série de calamités. Carlowitz est considérée comme la métropole, la ville sainte des Serbes, ils y ont leur

principale église, leur patriarche, leur *voïvoda* ou chef suprême, leur caisse publique, leurs archives, leurs souvenirs nationaux, entre autres les anciens drapeaux avec lesquels ils sont arrivés en Autriche dans l'année 1689. Ces antiques étendards sont, comme les drapeaux serbes modernes, tricolores, rouge, blanc et bleu. Le but de la première expédition du 12 juin 1848, commandée par le général autrichien Hrabowsky, qui venait de la forteresse voisine de Petervaradin, était de s'emparer de toutes les ressources du principal boulevard, du *palladium* de la nation serbe, et de disperser le rassemblement qui s'était formé dans cette ville. Hrabowsky, qui a commandé cette expédition sur l'injonction du ministère magyar, est Slave d'origine, mais ses alliances avec l'une des plus illustres familles de la Hongrie, la famille de Zichy, le rangent du côté des Magyars. C'est ce général qui a été fait prisonnier et conduit à Vienne pour y être jugé. Cette première expédition hongroise contre Carlowitz n'a point réussi. Les Hongrois sont entrés, il est vrai, dans les quartiers extérieurs de la ville, ils y ont brûlé quatorze maisons, mais ils ont été repoussés. Ce résultat a été dû, en grande partie, au courage déployé par les volontaires de la principauté de Serbie accourus au secours de leurs frères de la province autrichienne du même nom. Un bataillon improvisé à Carlowitz était commandé par un Français, M. Tavernier, interprète du consulat de France. Les Serbes se sont, dès ce moment, retranchés entre autres à Saint-Thomas, Perlaz et Futak (voyez la carte et la position retranchée des Slaves). Dans cette contrée, les combats se sont succédé presque sans interruption; les Slaves ont conservé leurs principales positions, entre autres Saint-Thomas, qui avait été fortifié par un ingénieur polonais, nommé Genzirowski.

Dès le commencement de la guerre, au moment où les Magyars avaient été repoussés dans la forteresse de Petervaradin, qui leur appartient encore en ce moment, toute la nation serbe s'était levée dans le Bannat et dans les provinces qui bordent cette partie du Danube. Cette contrée a été le théâtre d'une lutte acharnée; la Theiss a été fréquemment passée et repassée par les deux partis; la presqu'île triangulaire située au confluent de cette rivière et du Danube a été toujours occupée par les Czaïkistes et a servi de centre d'opération en facilitant constamment le pas-

sage des deux rivières; la flottille a été d'un grand secours au parti serbe. La bataille la plus sanglante qui ait eu lieu sur ce point a été celle de Saint-Thomas, le 19 août. Vingt mille hommes à peu près combattaient de part et d'autre. On s'attendait, dans le parti magyar, à la prise de cette position importante, et Kossuth, d'après les dispositions qu'il avait prises, se croyait tellement sûr de ce succès, que des illuminations avaient été préparées d'avance à Pesth. Les Serbes ont été vainqueurs; leur triomphe a été dû, en grande partie, au *bataillon de frontières* de Petervaradin.

L'armée serbe, au début de la campagne, était commandée par George Stratimirovitch, jeune homme de vingt-six ans, élevé à l'école des ingénieurs militaires de Vienne, qui a été nommé général en chef par le comité directeur serbe, que préside le patriarche de Carlowitz, le célèbre et populaire Rajatchitch. Cette nomination de général en chef n'était que provisoire; on attendait en effet l'arrivée du chef suprême de la nation serbe, le *Voïvoda* Suplikatz, qui se trouvait encore, comme général de brigade, à l'armée de Radetzky, en Lombardie. Ce titre électif de *Voïvoda* est, chez les Serbes autrichiens, l'équivalent de celui de ban chez les Croates. Stephan Suplikatz, à qui la nation a donné cette marque de confiance en le choisissant parmi tant d'autres généraux serbes de l'armée autrichienne, a été élevé en France, au prytanée de La Flèche. Il a fait avec notre armée la campagne de Russie, et a reçu de l'empereur Napoléon la croix d'officier de la Légion d'honneur. Arrivé d'Italie en octobre dernier, il a en peu de temps organisé l'administration civile et l'armée improvisée des Serbes. Il a formé des bataillons réguliers, des batteries d'artillerie, il a même fondu des canons à Pancova, dans le Bannat. C'est lui qui, conjointement avec le patriarche, a demandé et obtenu du prince Kara-Georgevitch, fils de Tcherny-George, un secours pécuniaire de 20,000 ducats et un corps auxiliaire de dix mille hommes. Cet homme distingué vient d'être enlevé à sa patrie par une mort subite, au moment où il haranguait le corps arrivant de la principauté de Serbie. Le patriarche, en sa qualité de chef suprême, après la mort du voïvoda, a appelé au commandement le général Théodorovitch, qui est en ce moment à la tête de l'armée serbe opérant sur la rive gauche du Danube.

L'armée serbe était surtout formée des excellens élémens fournis par les régimens de frontières, qui ne sont autre chose que toute la population de la lisière des états autrichiens touchant à la Turquie sur les bords de la Save et du Danube. On peut se faire une idée de ce que doit être une guerre dans ces vastes régions où tout paysan est un soldat ayant son fusil, sa giberne et souvent ses cartouches. Dans chaque arrondissement assigné à un régiment, et d'où l'on peut tirer six bataillons de mille à douze cents hommes chacun, deux bataillons ont en tout temps leurs uniformes et leurs munitions. Toute cette population est parfaitement exercée. Au moment où la guerre a commencé et où les officiers ont quitté ces régimens par ordre de l'empereur, obligé alors de céder au gouvernement révolutionnaire magyar, ces cultivateurs-soldats se sont soulevés et groupés, ils ont nommé officiers leurs sergens et leurs caporaux; le très petit nombre d'anciens officiers qui, désobéissant à l'empereur, sont restés avec leurs compatriotes, ont eu des avancemens inouis. Dans le régiment de Petervaradin, un sous-lieutenant du même nom que le ban Jellachich a été nommé chef de bataillon. Dans les premiers mois de la guerre, un sénateur nommé Knejatchine, de la principauté de Serbie, a quitté sa place au sénat pour se mettre à la tête de deux mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux, formant la seule cavalerie de l'armée serbe. Ces premiers corps auxiliaires serbes ne portaient pas l'uniforme : c'étaient des volontaires armés et costumés d'après les usages de leur pays; leur cavalerie était équipée à la turque. Quant aux dix mille hommes environ envoyés par la principauté de Serbie, ils étaient pour la plupart irrégulièrement équipés, mais très habiles à se servir de leurs armes.

Les Croates voisins des Serbes ont, dès le principe, fait cause commune avec eux. Beaucoup de Croates ont combattu comme volontaires sur ce point; le plus grand nombre de cette population a servi à former l'armée avec laquelle Jellachich a marché du midi au nord vers le lac Balaton. La nation croate n'est point exclusivement concentrée dans la contrée dont Agram occupe le centre; elle est répartie, mêlée à la nation serbe, dans toutes les régions limitrophes de l'est et du midi. Cette nation croate, évaluée à six cent mille ames, jointe à sept cent quarante

mille Serbes qui habitent cette partie de l'empire autrichien, située entre Agram, Glina, Petervaradin, Belgrade et Temesvar en remontant vers le nord, a fourni, dans les deux guerres de Lombardie et de Hongrie, plus de soixante mille hommes. On désigne assez fréquemment dans l'armée autrichienne, sous la dénomination de Croates, tous les soldats tirés de la population croato-serbe pour former les régimens de frontières, si facilement mobilisés, et les régimens de ligne. Ces deux populations, dont les idiomes ne diffèrent que très peu l'un de l'autre, constituent l'un des principaux et des meilleurs élémens de l'infanterie impériale.

L'armée de l'empereur Napoléon, à l'époque où les provinces illyriennes appartenaient à la France, a tiré d'excellens fantassins de ces contrées slaves. Dans plusieurs régimens des tirailleurs et voltigeurs de la jeune garde impériale de nombreuses recrues croates ont, entre autres, été incorporées vers 1813 et se sont distinguées dans notre dernière campagne en Allemagne.

Le ban Jellachich était, jusqu'à ces derniers temps, colonel d'un régiment des frontières dont le cantonnement est à Glina.

Comme il a dû, dès le principe, quitter ces contrées méridionales pour se diriger vers l'ouest de la Hongrie, se joindre ensuite à Windischgrätz devant Vienne, et revenir dans les régions centrales avec ce commandant de la principale armée impériale, il convient de séparer dès ce moment l'historique des opérations de l'armée croate de celui des forces si promptement organisées par les Serbes.

CHAPITRE XII.

GUERRE A L'OUEST DE LA HONGRIE

CONTRE LE BAN DE CROATIE ET LA GRANDE ARMÉE IMPERIALE.

Le ban avait formé son armée dans les districts des régimens de frontières; les deux bataillons de guerre de ces régimens avaient déjà été envoyés en Italie, mais ces colonies sont d'inépuisables pépinières de soldats. La population tout entière regarde comme un devoir de faire marcher tous les hommes valides dès que le salut de la patrie l'exige. La popularité de Jellachich et l'exaltation nationale dont il sut profiter lui donnèrent de nombreux soldats. Chacune des maisons de ces colonies vit partir les hommes qui n'étaient pas absolument indispensables à la culture des terres. Les femmes et les enfans suivaient les colonnes de recrues et de vétérans, qui avaient retrouvé toute leur ancienne ardeur;

on répétait l'ancien cri de guerre (1) des Croates. Le ban se trouva ainsi en peu de temps à la tête d'une puissante armée.

La campagne des Croates est celle que le ban a conduite en personne, et sans laquelle, disent les Slaves, l'empire autrichien n'existerait plus aujourd'hui. Voici le détail de la marche de cette armée partie des rives de la Drave et qui est arrivée à Vienne pour y porter, conjointement avec Windischgrätz, les coups décisifs.

Le ban Jellachich, depuis le mois de juillet jusqu'en septembre, avait organisé son armée sur la rive droite de la Drave. Le 11 septembre, il a passé ce fleuve sur plusieurs points et ses colonnes ont convergé vers le lac Balaton. L'une de ses divisions, forte de huit mille hommes, sous le commandement du général Roth, a été attaquée par l'armée magyare et faite prisonnière à Ozora vers la fin de septembre. Au même moment, deux corps autrichiens, qui jusqu'à ce moment obéissaient au ministère magyar, ont abandonné cette cause qu'ils servaient malgré eux pour se joindre à l'armée impériale du ban. Ces corps étaient commandés par les généraux Ottinger et Teleki. Ce dernier est Hongrois : c'est un nouvel exemple des exceptions qu'a présentées dans les deux camps slave et magyar l'attachement au principe des nationalités. Le ban, commandant une armée d'environ cinquante mille hommes, marcha ensuite dans la direction de Bude et trouva l'armée hongroise rangée en bataille, en avant de Pakozd, dans une position très avantageuse. Le 29 septembre, Jellachich attaqua vivement l'armée ennemie; la canonnade dura toute la journée; les Magyars conservèrent leur position jusqu'à la nuit.

Dans cette bataille de Pakozd, un bataillon de *honvéd* hongrois, des nouvelles levées, avait été entouré et désarmé par les *séréchanis;* suivant l'habitude que les manteaux-rouges ont contractée depuis long-temps dans leurs fréquens combats avec les Turcs des frontières, ils avaient déjà décapité quarante de leurs prisonniers, lorsque le ban Jellachich, accourant, mit fin à cette barbarie, arracha les prisonniers aux *handjar* (grands

(1) Voici ce cri de guerre : **Sto Bog dade i sreca junacka!** ce qui signifie : *C'est Dieu qui inspire les héros.* Le ban Jellachich l'a adopté comme devise.

couteaux turcs) des *séréchanis* et rendit la liberté à tout ce qui restait de ce bataillon.

Dans la nuit les Hongrois quittèrent le champ de bataille. Le lendemain, de grand matin, ils envoyèrent des parlementaires pour obtenir un armistice de trois jours, qui leur fut accordé. Fidèle au rôle de narrateur impartial que j'ai adopté, je dois dire que les relations hongroises présentent cette bataille de Pakozd sous un tout autre aspect. Cette journée est l'une de celles où les deux partis s'attribuent la victoire. Les Hongrois parlent, en effet, de la marche de Jellachich sur Vienne comme une retraite, ils disent que leur armée poursuivit alors l'armée autrichienne en la coupant de son arrière-garde. Ils rappellent à ce sujet que les détachemens commandés par les généraux autrichiens Roth et Philipovitch ont été faits prisonniers ainsi que tous les renforts qui suivaient Jellachich sur cette route que l'armée hongroise venait d'occuper. Il faut toutefois faire remarquer que le combat d'Ozora, où ces deux généraux tombèrent au pouvoir des Hongrois, est du 23 septembre, six jours avant la bataille de Pakozd. Après ces informations extraites des documens du parti magyar, je continuerai à transcrire ce que j'ai emprunté aux récits du parti slave, tout en consultant également les feuilles allemandes libérales, qui ne peuvent être suspectées de partialité pour les armées de l'empereur. L'armée impériale attendait alors des renforts de Vienne; mais, au lieu de les voir arriver, le ban reçut la nouvelle de l'insurrection qui avait éclaté au moment où ces troupes allaient partir. Il ne balança point à marcher au secours de cette capitale, bien qu'il pût s'attendre à être suivi par l'armée hongroise qu'il venait de repousser. Il comprenait toute l'urgente nécessité de son arrivée; l'assassinat du général Latour, le triomphe du parti anarchique allemand et du parti magyar, considérés comme les ennemis acharnés de la nationalité slave, la grande agitation qui régnait dans toute l'Allemagne, rendaient très nécessaire de frapper promptement un grand coup.

Le ban continua sa marche vers Vienne; son arrivée décida la question stratégiquement, politiquement, et sauva du même coup l'empire autrichien et la cause slave. Sans l'arrivée de cette armée de Jellachich, qui cependant avait dû détacher de ses cinquante mille hommes

vingt mille hommes environ pour protéger la Croatie vivement pressée par les Magyars, il est possible que l'armée slavo-allemande, rassemblée sous le commandement d'Auersberg, eût été vaincue par les Viennois secondés par les Hongrois. Windischgrätz, de son côté, avec l'armée bohême, arriva devant Vienne le 22 octobre. La réunion de toutes ces forces assura le triomphe des armées impériales.

Ces armées avaient deux tâches à remplir, réduire Vienne et soutenir le choc de l'armée qui venait à son secours; Jellachich fut chargé de ce soin. Il avait pris position à Schwechat, à une lieue de cette capitale faisant front d'un côté aux insurgés qui occupaient Vienne, et de l'autre aux Magyars qui le poursuivaient avec quarante mille hommes, sous le commandement du général Moga. Les Hongrois ayant été battus et repoussés dans cette bataille, l'armée combinée de Bohême et de Croatie marcha, le 14 décembre, vers la Hongrie. Elle se composait de trois corps : le premier, l'aile droite, était sous le commandement de Jellachich; le troisième corps, celui du centre, était conduit par Windischgrätz; le deuxième corps, l'aile gauche, était sous les ordres du général bohême Wrbna. Ces colonnes, malgré la saison avancée, poursuivirent vivement l'armée hongroise, très inférieure en nombre, pénétrèrent jusqu'au centre de la Hongrie, et s'emparèrent successivement de la plupart des villes fortes. Windischgrätz, qui a décidé du sort de la guerre, s'est alors avancé jusqu'au bord de la Theiss.

Kossuth, avant cette bataille de Schwechat, a, comme de coutume, harangué ses vieux régimens et ses nouvelles levées. Son éloquence a électrisé toute cette armée. L'ennemi était en vue, et la ligne hongroise, excitée par les paroles de son dictateur, s'est ébranlée pour marcher contre l'armée impériale, qui d'abord a cédé à cette attaque impétueuse; elle s'est arrêtée dans la petite ville de Schwechat. La première maison a été mise en feu par les fusées incendiaires portatives de l'infanterie magyare. Mais bientôt la chance du combat a tourné. Commandés par le ban et par le général Zeisberg, les Croates ont fait une sortie, ils ont repoussé l'armée magyare, qui s'est retirée avec de grandes pertes. Dans cette retraite, Kossuth qui, en raison de la faiblesse de sa santé, ne peut suivre les mouvemens de son armée qu'en voiture, a été sur le point d'être pris;

une des roues a cassé, et il n'a échappé qu'avec peine à la poursuite de la cavalerie impériale.

Peu de volontaires s'étaient joints à l'armée croate. Lors de son arrivée en Hongrie, la population allemande de ces contrées était en général, ainsi que tout le parti libéral allemand, plus favorable aux Hongrois qu'à l'armée qui marchait contre eux; quant aux Slaves des régions occidentales de l'empire, aux Styriens, aux Carinthiens, aux Slovènes, ils sont mêlés dans plusieurs localités avec les populations allemandes, et leurs sympathies slaves sont moins vives que celles des Croates et des Serbes. Les Slovènes se présentent immédiatement après les Croates, lorsque nous poursuivons notre inspection de la carte vers l'occident. Cette branche de la nationalité slave a donné, comme toutes les autres provinces de l'empire, ses contingens pour l'armée de ligne, dont les corps divers ont été employés dans cette guerre; mais les Slovènes n'ont point participé au mouvement national des Serbes et des Croates en organisant des corps francs. Ils ont servi la cause commune par des souscriptions et par le puissant auxiliaire de leur presse qui, en raison du voisinage de Vienne, avait une très grande importance dans cette lutte où l'opinion publique a joué un si grand rôle. Il est à remarquer, en outre, que si l'un des principaux généraux de l'armée impériale, Jellachich, est Croate, le chef suprême de cette armée, le prince de Windischgrätz est, ainsi que je l'ai dit, originaire de la contrée où se parle la langue slovène. Le nom de famille de ce feld-maréchal signifie *la ville slovène;* il descend des anciens chefs de cette nation.

Avant de remonter vers les régions des Slaves du nord de l'Autriche, faisons mention de la sympathie nationale manifestée par ceux des Slaves qui habitent les régions les plus méridionales. Il est, en effet, indispensable de citer particulièrement les Monténégrins, qui successivement sont arrivés au secours de la grande nationalité engagée dans une lutte aussi grave avec les Hongrois. Le vladika ou évêque souverain de cette peuplade indépendante, qui habite vers les frontières de l'Épire, a pris, malgré la distance, un très vif intérêt à la guerre que les Slaves avaient à soutenir sur le Danube. Ce belliqueux évêque, qui porte plus volontiers le fusil albanais que la crosse épiscopale, et qui si fréquemment a

conduit ses guerriers dans les combats livrés aux Turcs et aux Arnautes de l'Épire, ses voisins, a, dès le principe, favorisé le départ des volontaires qui marchaient au secours des Serbes. Ces contingens étaient numériquement peu considérables, mais ils avaient une grande signification politique et une grande influence morale; ils devaient parcourir plus de cent lieues pour venir donner à leurs frères slaves ce témoignage de leur sympathie patriotique et de leur dévouement à la cause commune. Les Monténégrins combattent à pied, ils ont de belles armes d'ancienne fabrique vénitienne et turque; ils se sont distingués dans tous les combats où ils ont été engagés. Au mois d'octobre dernier, ce vladika Pierre-Petrovitch Niegotsch a écrit au ban de Croatie pour lui offrir un corps de deux mille de ses guerriers. Jellachich, après avoir consulté le gouvernement impérial, a refusé ce corps auxiliaire.

CHAPITRE XIII.

GUERRE AU NORD DE LA HONGRIE

CONTRE LES INSURRECTIONS SLOVAQUES ET RUTHÉNIENNES, LES VOLONTAIRES BOHÊMES ET LES CORPS RÉGULIERS QUI SOUTENAIENT DANS CES CONTRÉES LES SOULÈVEMENTS DES NATIONALITÉS SLAVES.

Nous arrivons au récit des opérations de la troisième armée, celle qui s'est formée principalement, au nord de la Hongrie, des populations habitant les vallées et le versant méridional des monts Karpathes sur les frontières de la Moravie et de la Pologne. Cette insurrection était appuyée par les régimens qui se trouvaient à portée. Le premier soulèvement des Slovaques a eu lieu le 20 septembre dans le comitat de Neutra, il fut bientôt dispersé, et ne prit un caractère plus menaçant pour les Magyars que lorsque le général croate Simonitch arriva de Gallicie avec un corps régulier de troupes ruthéno-galliciennes. On a pu remarquer qu'en général les populations slaves qui se sont successivement levées contre les Magyars, sur tant de points de la Hongrie, n'ont pu s'organiser qu'en s'appuyant sur un noyau de troupes régulières. Le gé-

néral Simonitch, bien qu'il trouvât en Slovaquie une population très nombreuse et très dévouée, dont il put sur-le-champ grossir son armée, fut d'abord cependant contraint de battre en retraite; car, toute l'armée magyare, défaite à Schwechat, se jeta de Presbourg vers les contrées montagneuses où il opérait. Ce général fut contraint alors de se retirer en Moravie, d'où il revint bientôt avec les renforts de régimens réguliers et les corps de volontaires qu'il y trouva. Au même instant arrivait de Gallicie une autre colonne autrichienne, sous les ordres du général Schlick, et composée de troupes galliciennes et ruthéniennes. Les corps hongrois se virent ainsi pressés de tous côtés sur ce terrain. Simonitch prit Neutra, ville principale de la Slovaquie. Les montagnards slovaques, organisés à la hâte en corps de volontaires, lui prêtèrent leur appui, surtout à la prise de Léopoldstadt, le 26 janvier. Une autre colonne, arrivant de Bohême, par la Silésie, transportée sur les chemins de fer, qui ont joué un si grand rôle dans cette guerre, était composée de corps francs sous les ordres des chefs de partisans moraves Zach et Bludek et de troupes régulières commandées par le général Götz. Ce corps vint alors renforcer le parti slave et s'avança en Slovaquie jusqu'à Kremnitz. Toutes ces opérations combinées ont assuré le triomphe des armées impériales dans cette contrée. Le général Simonitch, à l'époque de la marche victorieuse de Windischgrätz, s'était d'abord dirigé de manière à attaquer le flanc gauche de l'armée ennemie qui battait en retraite. Mais la rapidité de la marche victorieuse de la principale armée impériale devait attirer celle de Slovaquie vers la position où il était présumable que s'arrêterait le mouvement rétrograde de l'ennemi. On prévoyait qu'il ne prendrait position qu'en arrière des rives marécageuses de la Theiss. Simonitch reçut pendant cette marche l'ordre de Windischgrätz de contenir et protéger par sa présence le territoire qu'il occupait. Il s'arrêta donc dans sa marche; le général Schlick, qui venait du nord en se dirigeant vers la Theiss, s'avança seul à la poursuite des Magyars. Après plusieurs combats il a pris position à Tokay, et c'est vers cette même contrée que Simonitch a dirigé un peu plus tard sa colonne en marchant vers le sud-est.

Dans cette partie de la guerre que les Hongrois ont eue à soutenir

contre les Slaves, ils avaient à combattre, outre les Slovaques et les Ruthéniens de la Gallicie et de la Bukowine, les volontaires bohêmes et moraves. Comme les mouvemens nationaux ont joué dans la guerre de Hongrie un rôle au moins égal à celui des armées impériales, il convient pour chaque contrée de faire connaître quels ont été les sentimens et les actes des populations ; car nous présentons ici bien plus encore l'analyse de cette passion des nationalités qui agite le monde, que la relation d'une guerre et le recueil de ses bulletins.

Les Bohêmes ou Tchèques ont pris une part moins directe que les autres Slaves à la lutte entre cette nation et les Magyars. C'est un secours intellectuel qu'ils ont surtout apporté dans la cause commune. C'est à Prague et à Olmütz qu'existe, pour les Slaves du nord, le centre des idées nationales et de leur propagation par les journaux et les associations. Le principal foyer d'où partent les idées de l'émancipation de la nationalité slave est la société de la Slovanska-Lipa (tilleul slave), dont un journal porte le nom, et qui a des affiliations dans toutes les villes et dans beaucoup de villages des contrées slaves. Le tilleul est, depuis les temps du paganisme, regardé comme le symbole de la nationalité slave, de la même façon que les Allemands considèrent le chêne comme leur arbre national.

Il faut ajouter que les hommes qui dirigent l'opinion slave, les Safarik, les Palacky, les Hawliczek, les Louis Gaj et le ban Jellachich lui-même, n'adoptent point la pensée de la réunion de toutes les branches de la race slave, y compris les Russes et les Polonais, dans un même état; ils regardent, en un mot, la pensée de ce qu'on a nommé le *panslavisme politique* comme une chimère forgée par l'imagination occidentale.

Le *panslavisme littéraire*, la nécessité pour les Slaves autrichiens de toutes les branches d'en arriver à se comprendre entre eux, paraît, aux yeux de ces juges très compétens, avoir seul un sens pratique, un but réel, en fournissant au gouvernement autrichien le moyen d'accorder des institutions représentatives favorables au développement de leur nationalité.

La Bohême a contribué par l'envoi de ses contingens d'hommes et ses souscriptions à soutenir la cause commune. Un nombre assez restreint de volontaires moraves a pris part à la guerre contre les Hongrois. La Moravie a été peut-être, de toutes les contrées slaves, celle où le germanisme a le plus vivement combattu l'esprit national. La population bourgeoise des villes est en général allemande. Des colonies de cette origine sont répandues dans les campagnes. Olmütz, Brünn, renferment un clergé très influent, des évêques et des chapitres très riches, possesseurs de terres et de rentes considérables. La presse quotidienne allemande a de nombreux organes dans ces villes : l'université tout allemande, l'administration confiée à des adversaires du parti slave, toutes ces causes réunies, en outre le séjour momentané de la cour à Olmütz et la translation à Kremsier de l'assemblée constituante, dans laquelle se trouvaient, entre autres, plusieurs coryphées de l'*unitarisme absolu*, ont accumulé en Moravie les élémens d'un parti germanique très puissant. Dans l'assemblée de Francfort même, plusieurs représentans moraves ont exercé une grande influence. Cette province y avait envoyé plus de députés que les Bohêmes, et l'un des plus éloquens d'entre eux, M. Giskra, bien qu'il porte un nom slave, s'y est montré comme le plus véhément adversaire du *slavisme* et le plus ardent partisan de l'unité allemande; dans sa pensée, on aurait dû contraindre, même par la force, les Bohêmes et les Moraves de race slave à abandonner leur cause nationale pour être réunis à la patrie allemande.

Quant aux Slovaques, ils ont montré un grand dévouement. Leurs insurgés étaient dirigés par un comité national composé de trois hommes les plus populaires du pays, parmi lesquels un prêtre luthérien slovaque, nommé Hurban, tenait le premier rang.

C'est dans cette contrée que la domination des Magyars se faisait le plus sentir. Le peuple slovaque était réduit à un état de servitude dont il s'est délivré dès que cette occasion lui a été offerte. Du moment où les troupes impériales ont protégé et encouragé l'insurrection, elle s'est rapidement propagée. Le premier acte d'indépendance des populations slovaques a été de renverser et de brûler les potences que le gouverne-

ment avait établies dans ces contrées auprès de chaque village comme un moyen d'intimidation. Ces insurrections slovaques avaient un tout autre caractère que celles des rives du Danube. Les Serbes, nation belliqueuse et fière, en grande partie armés comme soldats de frontières, ont, dès le principe, organisé leurs moyens de résistance et d'attaque. Les Slovaques, au contraire, depuis long-temps énervés par l'esclavage, n'ont dans le premier moment présenté que des insurrections tumultueuses et toujours prêtes à se disperser. Ce n'est que progressivement que les insurgés de cette race se sont aguerris.

Dans cette branche de la race slave, de même que chez les Bohêmes, chez les Slaves de la Turquie, les Serbes et les Bosniaques, l'aristocratie a quitté en général, depuis des siècles, la cause nationale pour adopter les idées et les sentimens de la nation dominante. En Bohême, à l'exception de la famille de Kolowrath, des deux frères Deym, des Czernin et d'un seul membre de la famille de Thun, la noblesse est presque entièrement germanisée. En Bosnie, les familles des anciens chefs de la nation ont embrassé l'islamisme, et occupent les postes de gouverneurs, de pachas des villes fortes et de commandans des nombreux châteaux forts où les chefs de cette aristocratie, sous le nom de *spahis*, dominent le pays et oppriment les sujets chrétiens. En Slovaquie la noblesse, séduite dans ces derniers temps surtout par le prestige et la splendeur de la riche aristocratie magyare, par la faveur marquée que lui accordait la maison impériale en s'instruisant dans la langue hongroise, en accordant tout récemment à cet idiome l'avantage de devenir exclusivement la langue parlementaire et administrative du royaume apostolique; la noblesse slovaque, séduite par toutes ces causes, s'est résignée à une complète magyarisation. C'est ce qui explique pourquoi, dans la dernière insurrection en faveur de la nationalité slave, ce sont deux pasteurs slovaques luthériens et un avocat de la ville aux deux tiers slovaque de Presbourg (en slave *Bretyslaw*) qui ont soulevé et dirigé les populations insurgées. Ces races des montagnards slovaques, dont les masses sont descendues du versant méridional des monts Karpathes à la voix de ces éloquens interprètes du nouveau

sentiment slave, ont été ensuite organisées par deux Moraves (1) et un Bohême qui avaient servi dans l'armée autrichienne. L'un de ces Moraves, nommé Zach, a long-temps habité Paris, où il est avantageusement connu de plusieurs de nos compatriotes. Le troisième organisateur des milices slovaques, nommé Janecek, qui, dès le principe de ce mouvement, au mois de septembre dernier, avait enrôlé à Vienne six cents volontaires, a marché avec eux vers Neutra en Slovaquie; il a montré tant d'intelligente activité dans l'organisation des levées, et tant de courage dans les combats qui ont eu lieu immédiatement, que tous les Slaves de la Hongrie l'ont surnommé *le second Ziska*, donnant ainsi à cet intrépide défenseur de leur cause le nom de l'une de leurs plus grandes illustrations historiques bohêmes : de ce Ziska, de ce chef des hussites qui, au XVe siècle, pour prolonger même au-delà de sa mort la confiance qu'il inspirait à ses soldats et la terreur dont il frappait ses ennemis, avait ordonné, disent les chroniques tchèques et allemandes, qu'on fît de sa peau le tambour du premier corps d'élite de son armée.

Les Polonais et les Ruthéniens, deux branches slaves habitant les régions situées au nord du mont Karpathe, ont pris parti dans des rangs opposés.

Des auxiliaires tirés de toutes les populations qui parlent polonais, c'est-à-dire la totalité des volontaires du royaume de Pologne et de la noblesse qui habite depuis Zamosc jusqu'au Dnieper, étaient dans l'armée hongroise. La langue polonaise est répartie sur une grande étendue. Dans le royaume de Pologne, la Posnanie et dans le territoire de Croatie, la population entière parle polonais et professe la religion catholique. En Gallicie et dans plusieurs autres parties de l'empire autrichien et de la Russie, la noblesse seule est polonaise et catholique, tandis que les paysans parlent ruthénien et professent la religion grecque. J'ai indiqué sur la carte ci-jointe, au moyen de croix séparées par des

(1) On dit indistinctement Moravien ou Morave, bien que ce dernier nom soit plus particulièrement affecté à la secte religieuse.

tirets horizontaux, les régions où la langue polonaise et le catholicisme se trouvent réunis. Toutes les provinces, au contraire, où la noblesse et les paysans sont de langue et de religion différentes, sont marquées par des croix sans tirets. Ces indications font voir les points d'où sont parties les insurrections qui appuyaient les Autrichiens, et par contre les territoires qui ont fourni des volontaires aux Hongrois. Il est à remarquer que, vers la fin de la guerre, presque tous les chefs les plus habiles de l'armée magyare étaient les Polonais Bem, Dembinski, Piotrowski et Sierakowski. Klapka est un Serbe du Bannat.

Dembinski s'était distingué dans la guerre de Pologne de 1831; quant au général Bem, c'est lui qui avait fortifié à cette époque Varsovie et la position de Wola. Il commandait les insurgés de Vienne au mois d'octobre dernier.

Les paysans ruthéniens de la Gallicie, nommés aussi Russniaks et Petits-Russiens, ont ainsi fait cause commune avec les Slaves. Au point de vue de l'esprit de nationalité qui, conjointement avec le ferment démagogique, agite en ce moment toute la société européenne, cette race ruthénienne, presque ignorée en Europe depuis tant d'années, mérite une sérieuse attention. La Gallicie, la Podolie, la Volhynie, toute la vaste contrée qui porte le nom collectif d'Ukraine, les gouvernemens de Tchernigoff et de Kieff, et, en remontant au nord, la Russie Blanche jusqu'à Witepsk, sont habités par une population parlant les dialectes presque identiques de cette langue ruthénienne. La nation des Kosaques, autrefois indépendante et souvent alliée du royaume de Pologne, est de cette race très intelligente, et qui se distingue en Russie dans l'administration aussi bien que dans l'armée. La population ruthénienne de l'Autriche a pris une grande part au mouvement des Slaves de Hongrie. Une manifestation armée si considérable, inspirée par un idiome et une nationalité répandus sur toute cette immense partie de la Russie occidentale, est un fait d'une grande importance. Ces peuples ont dans cette occasion, il est vrai, combattu du même côté que les troupes autrichiennes, mais leur sentiment de nationalité ruthénienne s'est réveillé, et l'on sait de nos jours où peut conduire l'exaltation de ce sentiment. On a retrouvé dans cette circonstance, en

Gallicie, l'esprit d'inimitié existant entre cette noblesse de race polonaise, ces gentilshommes catholiques, et leurs paysans de race ruthénienne, qui se sont livrés, il y a deux ans, à de si cruels excès.

On peut ainsi, en général, poser en principe que les Polonais se sont montrés partisans des Hongrois, tandis que les Ruthéniens faisaient cause commune avec tous les autres Slaves, et sont restés dévoués à l'empereur.

CHAPITRE XIV.

GUERRE A L'EST DE LA HONGRIE.

CONTRE LES MOLDO-VALAQUES, LES SAXONS DE LA TRANSYLVANIE, LES CORPS AUTRICHIENS, LE DÉTACHEMENT ET FINALEMENT LE CORPS RUSSES QUI LES ONT APPUYÉS.

Nous arrivons maintenant aux vastes contrées où domine la langue roumaine ou moldo-valaque. Les peuples de cette race, qu'on trouve, ainsi que le montre la carte, au point de jonction des trois empires européens, l'Autriche, la Russie et la Turquie, c'est-à-dire en Transylvanie, en Bessarabie et dans la principauté moldo-valaque, occupent, mêlés aux populations allemandes et magyares, un espace presque égal à la moitié du royaume de Hongrie. La partie magyare de la Transylvanie est entourée de toutes parts des peuples de race roumaine. La Transylvanie est ainsi une enclave isolée au milieu de populations étrangères lui devenant hostiles en 1848. Cette enclave ne compte qu'environ six cent mille Hongrois, ce qui n'est guère que la septième partie du nombre d'habitans de cette race que renferme à l'occident la Hongrie proprement dite. C'est

sur l'extrême lisière orientale de la Transylvanie (*Erdely* en langue hongroise) que se trouve la tribu des Szeklers (*Székely*), les anciens Sicules, arrivés les derniers du fond de l'Asie pour se joindre au gros de la nation hongroise dont la migration vers le Danube remonte au IXe siècle.

Les Szeklers, dont on parle tant en ce moment et qui se défendent avec opiniâtreté dans la partie la plus montagneuse de la Transylvanie, prétendent être les seuls descendans des anciens Huns. Il y a plus de huit siècles que le mélange de ces races de langages différens qui se combattent dans notre époque de confusion babylonienne s'est effectué dans ces montagnes. Les premiers habitans provenaient des colonies romaines de Trajan, qui y furent attirées par le désir d'y exploiter les sables aurifères que les cours d'eau de cette contrée charriaient alors avec abondance. Ces *chercheurs d'or* s'y fixèrent bientôt définitivement, mais en furent chassés par la tribu des Sicules, qui voyait surtout dans la configuration de ces contrées de bonnes positions militaires à occuper et à garnir de ses châteaux forts. Ces peuples belliqueux devinrent ainsi les dominateurs du pays, les seigneurs féodaux des anciens habitans, qui appelèrent vainement à leur secours les chevaliers Porte-glaive allemands. Ceux-ci firent venir de leur patrie la population agricole, qui s'établit dans plusieurs parties de ce pays, et sont les ancêtres des colons actuels nommés *Saxons*, ayant jusqu'à ce jour conservé la langue allemande. Les Szeklers se regardent tous comme nobles et comme complétement égaux; leurs institutions provinciales ont quelque analogie avec celles d'une petite république aristocratique. L'empereur d'Autriche porte le titre de comte des Sicules, *Comes Siculorum*. Ces descendans des soldats d'Attila sont comptés parmi la partie la plus énergique et la plus acharnée de l'armée magyare.

Les Valaques, qui les avoisinent, combattent contre les Szeklers avec la même fureur. L'incendie, le meurtre, le pillage et d'affreuses cruautés signalent les derniers momens de cette sanglante guerre. Il faudrait remonter fort en arrière dans l'histoire pour retrouver des exemples de cette haine de race, lançant non point les armées, mais les populations entières l'une contre l'autre et les poussant à tous les excès. Les Saxons

des colonies allemandes, répartis dans les mêmes contrées, ont pris une part moins active à la guerre.

Les Valaques, ou pour mieux dire les Roumains, sont les derniers qui aient pris les armes; ils ne s'y sont déterminés que vers la fin d'octobre; les Hongrois, disent-ils, ne doivent s'en prendre qu'à Kossuth et à son parti de cette hostilité qui leur a été bien fatale, surtout en Transylvanie. Les Roumains de cette contrée, en effet, se sont pendant long-temps refusés à embrasser la cause des Slaves qui, dans leur pensée, sont unis par des liens de commune origine aux Russes, ces oppresseurs des Principautés Danubiennes. Ils auraient préféré vivre en bonne intelligence avec les Hongrois; ils ne demandaient pour cela que la reconnaissance de leur nationalité, la liberté promise indistinctement à toutes les populations régnicoles dans la constitution hongroise. Le parti modéré de cette nation ne demandait pas mieux que de se prêter aux justes demandes d'une nation alliée naturelle des Magyars. C'est ainsi que le comte Veszelenyi, vieillard aveugle qui siége à la diète de Pesth, avait dit, dans la séance du 29 mai : « L'horizon de ma patrie est plus obscur que la nuit de mes yeux; notre « seul moyen de salut, c'est de tendre une main fraternelle, c'est de pro- « poser une alliance intime aux Roumains; car, comme eux, nous aussi « nous sommes isolés dans le vaste océan des nations ; notre intérêt, « comme le leur, est de nous allier étroitement; je demande donc qu'on « décrète que la nationalité roumaine sera respectée. » Kossuth rejeta la motion, en déclarant qu'il ne connaissait plus de population roumaine ni croate, et que, pour lui, il n'y avait plus que des citoyens hongrois. Toutes les nationalités furent donc foulées aux pieds, et les actes les plus odieux vinrent exaspérer ces peuples. C'est ainsi que l'union de la Transylvanie avec la Hongrie fut décrétée sans l'avis des Roumains, qui forment la majorité de la population de la Transylvanie ; c'est ainsi que des commissaires ultra-magyars furent expédiés dans les différentes localités avec ordre d'exterminer les *intelligences roumaines* (1) (on donne ce nom dans toute la Transylvanie aux capacités influentes du pays,

(1) En langue roumaine, *intelligentza*, en remplaçant par un *tz* le *t* avec une cédille, qui n'existe pas dans notre alphabet.

c'est-à-dire aux maîtres d'école et aux prêtres); c'est ainsi qu'on éleva autour des villes et des villages, et même sur les grandes routes, des potences, et que, de toutes parts, on ne voyait en Transylvanie que ces mots, inscrits en langue hongroise et roumaine sur les édifices publics : L'UNION OU LA MORT (1)!

Les Roumains, poussés à bout, se réunirent, au mois de mai 1848, à Balasfalva, au nombre de plus de soixante mille, présidés par les évêques unis et non unis. Les images de Trajan et d'Aurélien, des drapeaux avec les lettres S. P. Q. R., rappelaient à cette multitude le souvenir de leurs ancêtres. L'assemblée discuta dans le plus grand ordre; le résultat de la délibération fut une protestation contre toute union de la Transylvanie avec la Hongrie sans l'avis de la nation roumaine. Le ministère hongrois passa outre, et les mesures de rigueur furent mises à exécution. Partout on défendit la formation de la garde nationale roumaine, partout les *intelligences* furent emprisonnées, et quelques-uns même des hommes qu'on avait ainsi nommés par dérision furent pendus. Alors un second *meeting*, à l'instar de ce *premier champ de mai moldo-valaque*, fut convoqué à Balasfalva : on s'était borné à protester en mai contre l'union de la Transylvanie avec la Hongrie; dans la seconde assemblée populaire, la nation roumaine se déclara détachée de ce pays, reconnut la constitution autrichienne, courut aux armes et fit cause commune avec les troupes impériales contre les Hongrois. En tout cas, les Magyars auraient tort d'accuser les Roumains de s'être levés contre eux; il est probable qu'avec une tout autre manière d'agir ils auraient en leur faveur toute cette nombreuse population.

Ce fait a une très grande importance politique, on y peut voir à quoi tiennent souvent les destinées du monde. Si les Hongrois avaient agi avec plus d'adresse, la coopération de la nation roumaine eût presque doublé leurs forces. Dans cette supposition, la guerre dans ces contrées eût pris des proportions colossales, entraîné l'intervention russe sur la plus vaste échelle, le soulèvement des populations polo-

(1) En hongrois EGYSÉG VAGY HALAL, en roumain UNIUNEA SAU MÒRTEA. Ces derniers mots donnent au lecteur une idée de la grande ressemblance de la langue roumaine des principautés du Danube et de la Transylvanie avec le français et le latin.

naises catholiques, et produit dans ces contrées une immense perturbation. Les Roumains affirment encore en ce moment qu'ils ont fait de sincères efforts pour ne point se séparer des Magyars. « Pendant six « mois, disent-ils, nous avons essayé de faire revenir les Hongrois à des « sentimens plus généreux; les longues instances, le langage de nos dé- « putés et principalement de Murgen à la diète, les proclamations du co- « mité roumain de Transylvanie, en sont la preuve évidente. Si les Rou- « mains ont donc pris les armes, que la faute en retombe sur la tête du « parti ultra-magyar. C'est ce parti qui a été l'instigateur de toutes les « cruautés qui ont été commises en Transylvanie, cruautés qui font la « honte du siècle et de l'humanité. »

Tel est le langage que tiennent aujourd'hui les Roumains : une guerre cruelle, entreprise pour ainsi dire contrairement à leurs sentimens et à leurs intérêts, les a transformés en ennemis implacables des Magyars. Cette désunion entre deux nationalités qui, réunies, auraient pu organiser une puissance formidable, est l'une des circonstances les plus importantes de cette guerre, dont l'éloignement et la grande complication ne nous ont point permis de connaître toutes les phases et d'apprécier toute la gravité. La guerre de Hongrie va peut-être se terminer sans amener des complications plus étendues; mais, si une autre conduite des Hongrois leur eût donné pour alliés les Roumains transylvains, devenus au contraire des adversaires si redoutables, il est certain qu'à l'heure qu'il est toutes les contrées orientales seraient ébranlées par l'alliance de ces deux nations, qui, depuis tant de siècles, n'ont eu aucune action ni existence indépendantes.

Une fois que les Roumains ont pris les armes, jamais guerre n'a été plus acharnée. Tout le peuple s'est levé, hommes, femmes, enfans. Le *landsturm* a été organisé sous des chefs nationaux par tous les promoteurs de cette insurrection officielle qui se décoraient des anciens titres latins de *Préfets* (1), *Centurions*, *Décurions*. Plusieurs de ces chefs ont fait preuve de la plus grande intrépidité; ils ont su inspirer à leurs subordonnés un grand enthousiasme : c'est ainsi que le nom du lieutenant-colonel Ur-

(1) En roumain *Prefectu*.

ban est cité dans les chants populaires, à l'instar de celui de Trajan. Tous les peuples dominés par la pensée de reconstituer, à l'imitation les uns des autres, leur nationalité, exhument les souvenirs historiques, épiques ou fabuleux, des peuples dont ils ont conservé l'idiome. Urban, qui est tout simplement un très brave lieutenant-colonel autrichien, est représenté dans les chants populaires et dans les estampes qui se distribuent aux habitans des campagnes valaques, avec le costume de Trajan augmenté d'une peau d'ours jetée sur les épaules. On le voit, en outre, dans ces gravures grossières dont le paysan roumain tapisse les murailles de sa cabane, donnant, comme les héros de l'antiquité, des festins de cent brebis à ses soldats.

Le nom du *Préfet* Fanco n'est pas moins populaire en Transylvanie. C'est un simple paysan valaque qui s'est distingué par son courage, et qui maintenant commande les masses armées.

Cette contrée, la portion valaque de la Transylvanie, a été long-temps le théâtre des succès et des revers alternatifs des deux partis. Après l'insurrection de septembre, les Valaques-Transylvains victorieux ont occupé Klausenburg et, sous la direction du général Puchner, y ont organisé et exercé leurs nouvelles levées. Mais bientôt, au commencement de novembre, un corps d'armée magyar s'est emparé de cette ville. Le général autrichien a été obligé de se retirer au sud est dans la direction de la principauté de Valachie. Le corps magyar était commandé par le général Bem, qui, en dernier lieu, était à la tête des insurgés de Vienne, d'où il était arrivé à l'armée hongroise après la reprise de cette ville par celle de l'empereur. On dit, mais ce fait n'est point positivement garanti, qu'après la prise de Vienne, le général Bem n'a pu échapper aux recherches très actives dont il était l'objet qu'en se faisant transporter dans un cercueil hors de cette ville, où tant de morts ont dû être enterrés le même jour.

Les succès du parti magyar, en Transylvanie, ont été, à cette époque, de courte durée. Puchner, renforcé par le colonel Urban, qui avait formé un corps valaque des régimens des frontières autrichiennes de cette race, a repoussé le général polonais, qui a dû se retirer vers la Gallicie. Ce général a choisi, sur trois lignes de retraite qui lui étaient ouvertes,

celle d'une contrée où il espérait trouver des sympathies polonaises et les moyens de grossir son armée. Cet espoir a été trompé; la population slave de la Gallicie ne s'est point levée à son approche; il a trouvé, tout au contraire, aux défilés de la Bukowine une colonne que le gouvernement autrichien de la Gallicie avait formée, à la hâte, des troupes régulières disponibles et des levées ruthéniennes et valaques. Cette colonne, commandée par le général Malkowski, a arrêté le corps polonais, tandis que celle conduite par Urban l'attaquait par derrière. La conséquence de cette double attaque a été de le forcer à se retirer vers Klausenburg, puis il a marché au sud-est, pour parvenir jusqu'à Hermanstadt; il y a livré une bataille au général Puchner; la victoire est restée indécise. Les Szeklers, enhardis par l'arrivée de ce général, ont repris les armes: c'est alors que les Saxons de la Transylvanie ont demandé l'assistance des Russes qui se trouvaient à portée dans la principauté de Valachie, et qui sont arrivés d'abord au nombre de dix mille hommes au plus sous le commandement du général Engelhardt. On peut voir sur la carte (deuxième édition) que cette division russe n'a pénétré d'abord que sur la lisière de la Transylvanie. Depuis, un corps considérable est entré dans cette province.

Les Bulgares, dont le territoire situé au midi du Danube, vers son embouchure dans la mer Noire, termine le cercle des pays slaves et moldo-valaques qui entourent les deux portions des contrées occupées par la race magyare, n'ont pris qu'une très faible part à cette lutte. J'en fais ici mention pour compléter les appréciations à la fois politiques et militaires que nécessite la guerre de Hongrie. Les Bulgares sont l'une des branches les plus considérables de la race slave; ceux d'entre eux qui habitent les provinces de l'Empire Ottoman bordées par le Danube sont trop dépendans des Turcs pour avoir pu se joindre au mouvement slave qui se manifestait au-delà du grand fleuve. Les autres Bulgares, qui, disséminés dans le royaume de Hongrie, s'y trouvent mêlés aux populations serbes et valaques, ont fait cause commune avec elles en participant aux insurrections et aux combats dont ces localités sont devenues le théâtre.

CHAPITRE XV.

GUERRE AU CENTRE DE LA HONGRIE.

LES DEUX ARMÉES DE WINDISCHGRÄTZ ET DE SCHLICK Y REFOULENT LES HONGROIS, QUI PRENNENT POSITION ENTRE LA THEISS ET DEBRECZIN.

Cette guerre, portée au centre même de la Hongrie par les deux armées impériales qui ont combiné leurs opérations, et même par celle du midi qui a fait également sa jonction, commence une période qui peut se prolonger encore, mais qu'on doit cependant considérer comme finale et décisive. Il faut la faire remonter au mois de janvier, époque de la prise de Pesth. Depuis lors, les Hongrois ont été successivement repoussés et se sont arrêtés sur la Theiss, large rivière qui, coulant du nord au midi pour se jeter dans le Danube, coupe le royaume de Hongrie en deux parties à peu près égales.

Pour se faire une idée de la position des deux parties belligérantes vers la fin de leur première campagne, il faut se rappeler que tout l'ouest de la Hongrie, toute la moitié située à droite du cours de la Theiss est

occupée par les armées de l'empereur d'Autriche, à l'exception d'un certain nombre de forteresses qui se rendent successivement; que, quant à la partie orientale du royaume, elle est encore au pouvoir des Hongrois; qu'enfin, la Transylvanie, cette contrée montagneuse et boisée située à l'extrémité des possessions autrichiennes, bornées sur ce point par les principautés de Moldavie et de Valachie, doit être considérée comme une espèce de *citadelle*, de *réduit*, où l'armée magyare pourra se retirer lorsqu'elle aura dû abandonner la Theiss.

Les combats en Transylvanie ont jusqu'à ce jour été indépendans de ceux livrés sur la Theiss; cette rivière a, pendant trois mois d'hiver, protégé les lignes des Hongrois. L'armée impériale, dès qu'elle a pu prendre position sur ses bords, s'est empressée d'y établir un pont de bateaux et de construire une tête de pont sur la rive opposée. L'art du pontonnier est poussé à un très haut degré de perfection dans l'armée autrichienne qui, depuis les dernières guerres, a fait faire de si remarquables progrès à toutes ses armes spéciales et à leurs procédés techniques. Le système des pontons légers du général Birago a servi de modèle à beaucoup d'armées européennes. C'est ce système qui vient d'être employé pour le pont jeté près de Szolnok.

A la même époque, les Hongrois établissaient également un passage, muni de sa tête de pont, sur la Theiss, dont ils occupaient le cours supérieur. C'est à Tissa-Füred (1) que ce passage fut ainsi assuré. L'armée magyare ne laissa point les Autrichiens établir le leur sans les inquiéter. De fréquentes canonnades eurent lieu sur ce point d'une rive à l'autre. Les Hongrois ont redoublé la vivacité de leur attaque contre le pont, lorsqu'ils ont eu l'intention de repasser la Theiss pour faire un retour offensif sur sa rive droite et marcher dans la direction de Pesth. La bataille de Kapolna, où les troupes impériales ont eu un avantage incontestable, a été la conséquence de ce mouvement audacieux. L'armée hongroise, sous les ordres du général polonais Dembinski, a eu à combattre l'armée de Windischgrätz et celle du général Schlick venant du nord. Cette armée, qui prenait les Hongrois en flanc, menaçait de couper

(1) Bains de la Theiss ou Tissa.

leur retraite sur Miskolcz et Tokay. Ils ont cependant pu regagner leur tête de pont. Des combats acharnés ont marqué chaque pas de cette retraite. Dans une mêlée de cavalerie qui a eu lieu à Mezö-Közvesd, un prince de la maison de Holstein, qui sert dans l'armée autrichienne, a été blessé. Un épais brouillard a favorisé la marche de l'armée hongroise et lui a permis de repasser la Theiss.

Après avoir tracé ce rapide exposé de la guerre de Hongrie, qui peut être considérée comme cinq ou tout au moins quatre guerres distinctes, dont il faudra présenter des relations séparées lorsque le temps sera venu de faire l'historique de cette lutte compliquée, il est nécessaire de jeter un dernier coup d'œil sur l'ensemble du théâtre de combats si acharnés.

CHAPITRE XVI.

RAPIDE RÉSUMÉ DE LA GUERRE DE HONGRIE.

Dans le midi de la Hongrie, les Serbes ont occupé tout le territoire auquel ils prétendent pour leur gouvernement national, que le gouvernement autrichien établira, disent-ils, sous le nom de *Voivodovina Serbska* (qu'on peut traduire par Duché Serbe). Dans ce territoire, qui comprend le Bannat et les contrées du Danube et de la Theiss, en outre une partie de l'Esclavonie, les Magyars n'occupent plus que la forteresse de Petervaradin.

A l'ouest, tout le territoire magyar, depuis les frontières allemandes et croates jusqu'à la Theiss, est au pouvoir de l'armée impériale, à l'exception des forteresses, entre autres de celle de Komorn, qui interrompt la navigation du Danube au grand désavantage des Autrichiens. L'occupation de ces forteresses par les Hongrois empêche en partie les renforts et les munitions d'arriver aux camps des Autrichiens. Des

soulèvemens partiels et des expéditions de corps francs inquiètent encore l'armée qui assiége Komorn.

Au nord, les Slovaques et les Ruthéniens, appuyés par les armées impériales, ont presque entièrement déblayé leur territoire, à l'exception de la forteresse de Munkacz.

A l'est, en Transylvanie, la guerre dure encore avec des résultats variés. Les Magyars, sous le commandement du général Bem, avaient d'abord obtenu des avantages, et nous avons vu un corps considérable pénétrer jusqu'à douze lieues de Pesth. L'entrée des Russes en Transylvanie a compliqué cette question, et fait présager que les Hongrois finiront par succomber. Ils ont toutefois encore de grandes ressources; les Slaves du midi montrent déjà moins d'ardeur et des sentimens moins favorables à la cause impériale.

Au centre enfin, les deux armées ont pris position et manœuvrent encore sur les deux rives de la Theiss. Des colonnes arrivent journellement à l'armée que Windischgrätz (1) concentre près de cette rivière. C'est plutôt du nord de la Hongrie et de Pesth qu'il peut tirer ces renforts, car l'état d'agitation qui continue à régner à Vienne nécessite d'y entretenir des forces considérables; la reprise des hostilités en Italie avait absorbé une grande partie des troupes disponibles, et la prompte issue de la guerre du Piémont va, d'une part, donner le moyen d'envoyer des renforts, de l'autre, décourager le parti magyar. Il est toutefois probable que cette accumulation de troupes, augmentée encore du corps de Schlick, opérant au nord, et enfin de l'armée serbe, arrivant du midi sur le flanc gauche des Hongrois, sera suffisante pour les vaincre dès que les chemins seront praticables.

Je n'ai pas voulu donner plus de développement à cette esquisse. L'exposé sommaire, mais très complet, que je viens de présenter n'a eu pour but que de faire apprécier, dans son ensemble, la guerre des nationalités en Hongrie, de donner une idée exacte de l'état actuel de la lutte, d'indiquer les localités où la résistance se concentre encore, de conclure, enfin, sans rien garantir toutefois, à la probabilité d'une prochaine soumission de ce royaume bouleversé par la guerre civile.

(1) Il a été remplacé dans le commandement par Jellachich.

Trois des quatre armées distinctes dont je viens de décrire très rapidement les opérations ont obtenu des avantages décisifs. Les Serbes ont vaincu leurs adversaires sur toute la rive du Danube. L'armée du ban de Croatie, puis celle de Windischgrätz, ont conquis toute la partie occidentale et centrale. L'autorité de l'empereur est rétablie par l'armée de Slovaquie dans le nord-ouest du royaume. La résistance des Magyars ne se prolonge plus que sur la Theiss, dans les régions du nord-est et surtout dans l'extrémité de la partie hongroise de la Transylvanie. Cette contrée, ses défilés, ses épaisses forêts, offrent encore de puissans moyens de résistance. En outre, c'est la partie la plus déterminée et la plus compromise du parti magyar, qui s'y concentre à mesure que se rétrécit le cercle où il se trouve enserré entre l'armée autrichienne victorieuse et l'armée russe qui borde la frontière de la principauté de Moldavie. Une fois la lutte terminée, il n'est pas même probable que le séjour plus prolongé d'une armée russe soit nécessaire. L'Autriche comprend toute la gravité de ce commencement d'ingérence étrangère et n'en acceptera l'augmentation qu'à la dernière extrémité. Le retour d'une saison moins défavorable lui sera d'ailleurs, sous peu de temps, d'un secours encore plus puissant.

Vers la fin de mars les pluies, le dégel, les variations de température faisaient tellement souffrir les troupes autrichiennes qu'il a été nécessaire de lever le camp de Gödöllö, près de Pesth, et de faire rentrer dans cette ville les troupes et le nombreux parc d'artillerie qui devront, en partie, attendre une quinzaine peut-être pour se porter en avant. Le courage des Hongrois peut encore profiter de ce délai.

Les informations que je viens de donner sur la guerre de Hongrie sont extraites de documens authentiques recueillis en grande partie par des témoins oculaires. Au surplus j'écris en présence d'événemens qui changent d'un jour à l'autre, et je dois, en conséquence, m'abstenir de prévisions trop positives en ce qui concerne l'issue prochaine de cette guerre.

CHAPITRE XVII.

ISOLEMENT DES GUERRES D'IDIOME ET DE NATIONALITÉ.

ELLES N'ATTIRENT POINT LES INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES, ET NE SÉPARENT POINT L'EUROPE EN DEUX CAMPS ENNEMIS.

S'il était permis, de nos jours surtout, de juger les questions politiques par analogie, on pourrait affirmer que le bon accord des grandes cours obtiendra, en 1849, les mêmes résultats de médiation qu'en 1848; qu'il pourra surgir encore en Europe beaucoup de révolutions et de guerres partielles, mais qu'elles seront forcément et naturellement circonscrites aux nationalités qu'elles frapperont directement.

En effet, la cause toute nouvelle de dissentiment entre les races diverses n'est point de celles qui, par elles-mêmes, puissent diviser l'Europe entière en deux partis ennemis, comme on l'a vu à l'époque des grandes conflagrations religieuses et politiques.

Les guerres d'idiome et de nationalité, autant qu'il a été permis d'étudier, depuis une année, leur nature spontanée et leur caractère sporadique, sont des querelles qui se vident sur place, parce qu'elles tiennent

à des causes inhérentes aux localités. On s'est livré de sanglantes batailles, d'innombrables combats sur les points les plus éloignés de l'Europe, et la plupart des grands cabinets sont restés, en 1848, spectateurs impassibles de toutes ces luttes entre nationalités rivales, entre peuplades ennemies. Il est tout simple, en effet, que les pays éloignés ne se passionnent point pour ces questions qu'ils comprennent à peine.

Dans les guerres de religion, l'orgueil des convictions, ce que l'on regarde des deux parts comme un devoir de conscience, comme une inspiration de Dieu, peuvent faire courir aux armes les souverains et les peuples séparés par de longues distances.

Dans les guerres de la réformation et dans celles qui en ont été les conséquences, nous avons vu l'Espagne, la France, l'Empire et l'Italie entrer en lice, la Suède, l'Allemagne protestante, l'Angleterre et les Pays-Bas, le Nord et le Midi, Gustave-Adolphe et Philippe II, faire marcher des légions innombrables, couvrir l'Océan de leurs mille vaisseaux.

Les guerres politiques ont eu le même caractère d'entraînement universel. Lors de notre première révolution, la déclaration de l'une des puissances exprimait le sentiment de toutes les monarchies. La même pensée contre-révolutionnaire animait les cours de Saint-Pétersbourg et de Madrid; aujourd'hui, cédant sagement aux impérieuses nécessités du siècle, le successeur de Frédéric-le-Grand octroie une charte aussi libérale que les constitutions belge et norvégienne, et c'est à Dresde, à deux lieues de Pilnitz, aujourd'hui le séjour de toutes les vertus royales, de cette résidence d'où partit, il y a cinquante-huit ans, le premier signal de la guerre entreprise pour défendre le principe monarchique, c'est à deux lieues de Pilnitz qu'une chambre saxonne flotte entre des propositions où l'unitarisme germanique est moins apparent que la tendance républicaine.

Au lieu de cette Europe n'ayant qu'une seule pensée de paix ou de guerre, pensée commune à tous les cabinets, nous avons vu, en 1848, et en ce moment même, les querelles sans liaisons se multiplier à l'infini.

Cherchons dans les faits les plus récens la preuve de ce jugement porté sur la nature toute spéciale des guerres d'idiome. Elles sont, avons-

nous dit, essentiellement distinctes, sans relation entre elles, locales, sans portée extérieure lointaine, de courte durée en général et, par toutes ces causes, moins inquiétantes pour la société humaine que les guerres dont l'histoire a jusqu'ici présenté le tableau. Voyons maintenant si celles dont nous avons fait l'énumération ont bien effectivement présenté tous ces caractères distinctifs.

Quatre des six guerres d'idiome et de nationalité que l'Allemagne, exaltée à la fois par cette passion de l'*unitarisme* et par l'esprit démocratique, a eues à soutenir contre ses voisins, se sont terminées très promptement sans aucune intervention ni ingérence étrangère, et chaque fois entre deux peuples seulement : à savoir, celle des Allemands contre les Bohêmes et celles des Allemands contre trois des fragmens isolés de la Pologne partagée : la Posnanie, la Gallicie et Cracovie. Dans ces quatre guerres, nous voyons d'abord une querelle entre Allemands et Bohêmes, puis trois autres querelles entre Allemands et Polonais.

Dans la guerre de Danemark, nous trouvons les Allemands seuls, en lutte contre les seuls Danois. Il est bien vrai que la puissance de l'idiome et de la consanguinité attire deux autres peuples scandinaves, et que les Suédois et les Norvégiens qui sont venus l'année dernière border le rivage occidental de l'île de Fionie, vis-à-vis des côtes du Slesvig, n'étaient séparés que par le petit Belt du théâtre des combats dont ils entendaient retentir le canon; toutefois ils n'ont point passé ce détroit.

En outre, la Russie envoie en 1848 ses vaisseaux de haut bord, dont l'infanterie de marine peut d'un instant à l'autre être débarquée. Cependant elle n'agit point en faveur du Danemark; elle reste spectatrice de la guerre et ne semble être venue croiser dans la Baltique que pour appuyer ses négociations. Le pavillon de Saint-André flotte auprès de celui de Danebrog, mais ne lui prête que son assistance morale. La guerre de Slesvig se termine ou du moins s'interrompt par un armistice, mais elle ne détermine point une intervention d'armées étrangères. Cette prudente retenue des grandes puissances aurait dû porter ses fruits : elle avait même produit une trêve qu'on espérait convertir en paix définitive. Les combats viennent de recommencer; mais, si ce malheur n'a pu être évité, pourquoi les grandes puissances agiraient-elles en 1849 autrement qu'en 1848?

Nous avons eu déjà, à cet égard, pendant la première guerre entre les Autrichiens et les Italiens, un précédent qui peut rassurer les partisans de la paix générale. La France a formé alors, il est vrai, une armée des Alpes; mais, de même que la flotte russe dans les mers du Danemark, elle s'est abstenue de prendre part à une lutte entre peuples étrangers.

En 1849, cette guerre entre l'Autriche et la Sardaigne se renouvelle, dure peu de jours; aucune puissance étrangère ne se décide à intervenir.

Dans la guerre de l'année passée en Sicile, l'Angleterre et la France ont observé la même réserve. Les escadres se sont alors rapprochées du théâtre de la lutte des deux nationalités; les gouvernemens ont offert une médiation amicale : ils se sont bornés à faire leurs efforts pour arrêter l'effusion du sang. De même qu'en Danemark, cette querelle isolée a semblé d'abord devoir s'arranger à l'amiable par l'intervention des grands états. L'Angleterre, que l'on croyait intéressée à provoquer un morcellement du royaume des Deux-Siciles, s'est au contraire montrée sincèrement disposée à concilier ce différend. M. de Rayneval et lord Minto, ainsi que les amiraux anglais et français, ont loyalement réuni leurs efforts dans un but pacifique.

Les événemens du royaume des Deux-Siciles ont une analogie frappante avec ceux du Danemark. Les puissances maritimes s'interposent pour empêcher une lutte funeste entre la terre ferme et la partie insulaire d'une même monarchie; en Sicile comme en Slesvig, les deux nationalités rivales ne tiennent aucun compte de ces efforts bienveillans; les grandes puissances le regrettent, mais ne verront ni cause d'ingérence armée, ni occasion de rupture entre elles.

Dans la guerre de Hongrie enfin, tous les Slaves dont les langues sont identiques ou même seulement analogues attaquent ensemble les Hongrois. Jamais guerre d'idiome n'a été plus caractérisée comme telle. Les Russes sont la seule branche de cette grande famille des peuples slaves qui ne prenne point feu dès le premier appel de toutes ces nations apparentées. Ils participent, il est vrai, après s'être long-temps abstenus, à ces combats livrés si près de leurs frontières; mais ces troupes, qui ne délibèrent point et qui ont conservé leurs habitudes d'obéissance et de discipline, ont marché en Transylvanie comme auxiliaires des Vala-

ques et des Saxons, sans s'inquiéter si ces deux peuples sont ou non les alliés des Slaves de Hongrie. Ici l'idiome, par exception, est en défaut; ce n'est point lui qui réunit trois populations dans la même cause.

Les autres peuples et peuplades de commune origine accourent des contrées les plus éloignées. Des proclamations en langue slave les ont exaltées et les attirent. Les Monténégrins quittent leurs montagnes, traversent l'empire ottoman, les provinces turques et albanaises, et font plus de cent lieues pour se rendre à *cette croisade d'idiomes*. Les Bohêmes, qui ne sont pas les voisins immédiats des Slaves de Hongrie, sont également attirés malgré la distance : ils envoient leur contingent de combattans volontaires. Tous ces Slaves sont-ils appelés à la défense d'une patrie commune? Non sans doute; la patrie slave n'existe pas encore, elle paraît même bien difficile à fonder.

Est-ce tout au moins une langue identique qui rassemble cette multitude armée? En aucune façon : ici la passion de la langue et de la nationalité reçoit une singulière extension; le Bohême qui se trouve dans les rangs entre un Croate et un Monténégrin les comprend aussi difficilement qu'un soldat français entendrait un Portugais et un Italien. — Ce n'est qu'aux yeux du philologue que tous ces idiomes slaves se ressemblent, de même que nos langues nées du latin sont reconnues comme sœurs par les démonstrations de nos savans. Les Slaves, réunis à Prague au mois de septembre en assemblée générale, avaient une peine excessive à saisir le sens d'un discours prononcé dans ce parlement bigarré, et cependant cette étrange et toute nouvelle manie de se regarder comme frères, quand on se comprend à moitié, et comme ennemis, quand on ne se comprend pas du tout, a mis l'antique et puissant empire d'Autriche à deux doigts de sa perte.

Du reste, la guerre de Hongrie, comme toutes les autres guerres commencées en 1848, se poursuit pendant près d'une année sans aucune participation étrangère. La Russie, dont l'armée s'est rapprochée à portée de ces combats acharnés, la Russie, abusant du droit de protectorat, traverse la Valachie pour arriver aux frontières de Hongrie; mais elle se borne longtemps à regarder d'un œil plus inquiet qu'hostile ces contrées bouleversées par la guerre; son entrée dans les Principautés Danubiennes excite

la légitime colère de la Porte, les méfiances du reste de l'Europe et les réclamations de l'Angleterre; mais les soldats russes ne pénètrent en Transylvanie qu'à la dernière extrémité et lorsqu'ils sont appelés par un intérêt pressant et local, par la nécessité de protéger des contrées en proie à l'incendie, à la dévastation, à tous les genres de barbarie.

L'envoi d'un corps français en Romagne, réclamé par le vœu de tous les chrétiens, est une autre exception à ce principe de non-intervention que la prudence des cabinets a consacré dans l'intérêt de leur bon accord et de la paix générale. Cette expédition n'a point pour but de prendre parti dans l'une de ces ardentes querelles de nationalité.

Les hommes d'état peuvent blâmer l'acharnement de ces haines nationales, le renouvellement de ces combats, mais ils s'en inquiètent beaucoup moins qu'il y a un an. Ils ont, en effet, eu le temps de réfléchir sur la nature de toutes ces collisions. « Ce sont autant de *duels entre nationalités rivales*, » se disent-ils, « soyons-en simples spectateurs. »

Cette habitude une fois prise, les cabinets européens, aussi bien que les populations des pays restés étrangers à *ces guerres en champ clos*, se borneront à faire des vœux pour ou contre l'un ou l'autre des combattans.

Concluons donc que, puisque de nos jours ces sortes de querelles de peuple à peuple sont les seules probables, il est à prévoir que la paix générale ne sera pas troublée par leur apparition momentanée.

Ajoutons que, pour notre part, quel que soit le résultat ultérieur de tous ces mouvemens, le nouveau ferment de discorde internationale, *l'idiome*, dont le culte passionne aujourd'hui tant de peuples, n'a fait que rendre à la France un service essentiel et inespéré. Nous devons le considérer en effet comme *le puissant dissolvant* qui a détruit en moins d'une année l'union des peuples de races distinctes naguère encore coalisés contre nous.

L'empire d'Autriche se rétablit et se raffermit, dit-on; l'Allemagne va se rasseoir sur les bases de 1815; une ligue absolutiste peut incessamment se reconstituer contre nous! Demandez aux Allemands les mieux informés s'ils pensent que leurs gouvernemens ont repris tant d'assu-

rance au milieu des élémens de radicalisme et de communisme qui les entourent, et s'ils croient possible d'aller guerroyer au loin. N'ajoutons point cette inquiétude insensée d'une agression étrangère aux très légitimes angoisses que nous inspirent encore trop souvent notre situation intérieure et l'état de nos finances; les pays d'outre-Rhin sont, sous plus d'un rapport, plus dangereusement, plus profondément atteints que nos contrées par les idées subversives.

La crainte de voir une coalition compacte se reformer contre nous est chimérique. Tel ou tel grand débris de cet immense ensemble qu'on nommait dans la dernière guerre *les Alliés* peut réparer ses ruines. Voyons-le sans déplaisir, puisqu'il est devenu à jamais impossible que ces fragmens se *ressoudent* entre eux et que cette masse compacte se reconstitue.

La ligue de 1813 était anormale et monstrueuse; l'Europe ne peut plus en présenter le spectacle. Il y existe de si innombrables causes de discorde, que notre rupture avec l'une ou l'autre des grandes puissances, au lieu de produire, comme il y a cinquante ans, une lutte entre deux grands partis armés se donnant rendez-vous sur un grand champ de bataille unique, produirait à l'instant vingt guerres simultanées sur autant de points du continent. Nous n'en sommes plus au temps où la querelle universelle se décidait à Marengo ou dans les champs de Leipsig, qui virent combattre quatre cent mille soldats de toutes les races. Cette sanglante unité de temps et de lieu des drames européens ne se reproduira plus.

Si, par impossible, les grandes puissances entraient dans l'arène, on se battrait à ce premier signal en Hongrie, en Pologne et dans tout l'Orient slave, turc et valaque, en Danemark et au fond de l'Italie. De plus, on verrait en Allemagne surgir la Jacquerie, la Praguerie et la guerre aux châteaux qui avait déjà commencé aux mois d'avril et de mai 1848; car, autant l'esprit de nos départemens et de nos campagnes est rassurant, ainsi que l'ont prouvé leur élan au mois de juin et leurs votes au mois de décembre, autant les populations rurales du territoire germanique sont imbues des doctrines du parti désorganisateur. La guerre extérieure, au lieu de calmer à Paris, à Vienne, à Berlin, les mauvaises passions, ne ferait que les enhardir. De toutes parts, en un mot, une rupture entre les grandes cours sèmerait la ruine et la confusion.

Quant à ces coalitions gigantesques et régulières recrutant paisiblement leurs bataillons et faisant marcher sans opposition les colonnes de leur contingent, pareille chose était possible alors que les peuples obéissaient sans mot dire, au temps où les races aujourd'hui ennemies marchaient fraternellement sous les mêmes bannières. Aujourd'hui tout est changé : ces nationalités, naguère encore animées d'un même sentiment, ont vu s'élever tout à coup des haines furieuses. Le principe de liberté a porté d'autres coups encore à l'esprit de coalition : autant de chambres représentatives allemandes et de nationalités slaves affranchies par la nouvelle constitution autrichienne, autant d'oppositions à une alliance russe. C'est donc une pensée arriérée de trente ans, un préjugé suranné, que de croire à la possibilité d'une ligue agressive ayant pour but d'écraser le parti de la liberté d'un seul coup, et de tout terminer par une grande guerre, une grande bataille et un grand traité de pacification générale.

On doit sans doute se préparer à voir l'esprit anarchique et sa fidèle alliée, *la folie de l'idiome*, produire encore, en Europe, quelque révolution ou quelque nouvelle guerre de race : le plus fort accès de cette fièvre d'imitation qui, depuis un an, a troublé et ensanglanté à plusieurs reprises *onze capitales* et fait combattre *vingt-trois nationalités* est passé, il est vrai; mais on peut s'attendre à quelques rechutes partielles et momentanées. Que tous les cabinets se rappellent que les dangers étaient, en 1848, bien autrement graves et multipliés; que ce souvenir les rassure et les soutienne dans leur tâche de pacification.

CHAPITRE XVIII.

CONCLUSION.

IL N'Y AURA POINT DE GUERRE GÉNÉRALE.

Les peureux qui perdent les batailles et font baisser les fonds crieront à l'optimisme en lisant tout ce qui précède. Sans doute, c'est de nos jours un rôle ingrat et chanceux que celui de prophète politique. Prédire l'issue ou le développement de tel événement particulier est une responsabilité que personne en ce moment ne pourrait assumer; mais, tirer des conséquences générales et rassurantes d'une situation soigneusement et impartialement étudiée peut paraître, au contraire, une louable tentative.

Peut-être, après avoir pesé l'analyse que je viens de faire de la nature toute spéciale des guerres qui se sont succédé depuis une année, conclura-t-on avec moi que, si des calamités isolées peuvent encore frapper çà et là beaucoup de points de notre vieille Europe en délire, du moins ne verrons-nous pas les grandes puissances entrer en lice l'une

contre l'autre pour ajouter encore à la confusion. Calmer l'ardeur belliqueuse ou la vive inquiétude des populations, tel a été depuis un an le caractère de tous les actes diplomatiques, et même, jusqu'à un certain point, celui de toutes les manifestations parlementaires des grands états; les cours les plus suspectées d'égoïsme et d'ambition comprennent qu'aujourd'hui aucun pays ne peut gagner à une lutte universelle.

Les grandes puissances sont en présence de cette alternative : courir follement la chance d'une nouvelle guerre de principe, c'est-à-dire déchaîner pour quarante ans, dans le monde entier, toutes les mauvaises passions démagogiques, toutes les aberrations des masses inintelligentes ou des esprits faux qui les conduiraient à la ruine; ou bien, continuer à s'entendre pour arranger toutes les querelles de peuple à peuple, puis songer, chacun chez soi, à la conciliation des partis et s'efforcer dans tous les pays de satisfaire aux prétentions légitimes des populations. La première condition, pour y parvenir, c'est assurément d'avoir des finances en bon ordre et de voir l'industrie et le commerce reprendre leur sécurité. Or, la guerre c'est la ruine pour tous, c'est la perpétuité de l'inquiétude et la mort du crédit.

Et qu'on ne croie pas surtout que la France, en montrant des vues pacifiques, fasse vis-à-vis des autres puissances un acte quelconque d'humiliante infériorité; tous les états de l'Europe ont aussi besoin que nous-mêmes d'écarter les calamités d'une rupture; il semblera même au-dessous de la dignité de nos négociateurs de dire aux plénipotentiaires étrangers que la France ne craindrait pas cette lutte, s'il fallait absolument la tenter; c'est chose sous-entendue aujourd'hui comme toujours.

Ce que nous craindrions, ce que craindraient tous les hommes d'expérience de tous les pays, ce serait de voir les forces organisées, les armées régulières rassemblées à grands frais par les gouvernemens, se livrer des combats insensés pour laisser le champ libre au socialisme français, au communisme allemand, au chartisme anglais, aux perturbateurs de toute nature qu'on verrait se soulever, de la Baltique à la mer Noire, parmi toutes ces populations polonaises, galliciennes, ruthéniennes et hongroises. Il faut éviter que tous ces foyers d'incendie, répartis à distance, ne se rejoignent pour former un embrasement universel. L'injuste et ab-

surde méfiance qu'inspirent surtout l'Angleterre et la Russie est dans ce moment la principale cause de l'inquiétude vague qui se propage et se perpétue en Europe au grand détriment du commerce et de l'industrie.

Il semble hors de propos d'examiner si l'Angleterre, même dans ces dernières années, a toujours et bien sincèrement désiré que le continent conservât la paix; ce qui est certain et beaucoup plus important, c'est qu'aujourd'hui aucun ministre anglais, même au point de vue de l'intérêt purement britannique, ne voudrait donner le signal du cataclysme universel dont les élémens fermentent dans le monde entier. — L'attitude actuelle de l'Angleterre dans les affaires de Sicile et le langage de lord Palmerston au parlement doivent prouver que la nation anglaise ne mérite pas qu'on suspecte ses intentions dans une époque de si périlleuse gravité.

La Russie, qui ne voudrait pas plus que les autres puissances être entraînée par des complications fortuites et successives à une guerre générale, a commis une imprudence en intervenant en Transylvanie au commencement de mars, et surtout en plaçant un détachement insuffisant dans un poste isolé, exposé aux chances de quelque entreprise hardie. Les Russes seront forcés de réparer cet échec; l'honneur de leurs armes l'exige impérieusement.

Ils peuvent même, pour admettre l'hypothèse la plus grave, revenir en force et rester dans cette partie orientale de la Hongrie jusqu'au moment où les colonnes que l'Autriche va mettre en mouvement soient arrivées pour mettre un terme à cette guerre désastreuse. Mais qu'on ne s'inquiète pas dans le reste de l'Europe de cette dérogation partielle au principe de non-intervention inhérent aux guerres d'idiome plus qu'à aucune autre guerre. Les Russes, lorsqu'ils auront accompli pour leur part cette tâche qu'ils veulent remplir conjointement avec l'Autriche, se retireront, si cette puissance le désire. Pour prévoir toutes les éventualités et se prémunir contre l'inquiétude qu'elles pourront répandre en Europe, on doit admettre d'avance à la rigueur que quelque nouveau mouvement des populations réparties au nord de la Hongrie ou quelque irruption des débris de l'armée hongroise dans ces contrées amènera soit en Bukowine, soit dans la Gallicie orientale, l'entrée si souvent an-

noncée d'une partie des armées que les Russes ont rassemblées vers leurs frontières. Mais, en prévoyant même cette extension ou ce déplacement de la résistance des Hongrois et de leurs alliés, ce serait mal juger les événemens de ces régions que de leur attribuer la puissance de troubler la paix européenne. Les Autrichiens doivent triompher avant peu; ce serait mal connaître ou faussement apprécier les événemens militaires de ces contrées que de ne pas prévoir que, dès que les Russes auront reçu l'ordre d'employer leurs forces et dès que les renforts autrichiens auront eu le temps d'arriver, les Hongrois succomberont dans cette lutte inégale. Ces contrées bouleversées et ruinées par la guerre seront, il est vrai, long-temps encore pour nous, de même que le nord de l'Italie, un objet d'intérêt douloureux; mais, quant à de l'inquiétude pour la paix générale, ni l'Italie, ni la Hongrie, ne doivent en inspirer aux hommes qui jugent les questions politiques avec sincérité et parfaite connaissance de cause.

Ces motifs de sécurité il faut les voir dans la pureté d'intention des pouvoirs publics de tous les pays sans aucune exception. C'est sous ce rapport bien important, sous celui de l'horreur qu'inspirent les guerres d'ambition, c'est sous ce seul rapport peut-être que, dans ces dernières années, les principes politiques ont été incontestablement améliorés, épurés par l'esprit du siècle.

Où trouver en ce moment, d'un bout de l'Europe à l'autre, l'un de ces souverains conquérans ou obstinément rétrogrades dont le caprice pouvait jadis embraser le monde? Où trouver parmi les assemblées représentatives, si l'on en excepte, dans quelques petits pays asservis par les minorités, ces comices éphémères qui seront la risée de l'histoire, où trouver des assemblées qui veuillent décréter l'agression et donner le signal d'un bouleversement européen? Notre constitution de 1848 a la première offert un grand exemple en proclamant le principe que la France n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête.

L'Europe entière est soumise aujourd'hui à ce régime de libre discussion qui doit rendre, sinon impossibles, du moins si difficiles, les armemens et les guerres d'invasion. Tous les plus vieux gouvernemens absolus, à l'exception d'un seul dans notre Europe chrétienne, ont été renversés en 1848. L'empire autocratique de Russie est resté de-

bout au milieu de cet immense naufrage des formes gouvernementales d'un autre âge; le souverain qui règne sur ce pays est l'un des grands caractères de notre époque, mais les lumières de son esprit et l'énergie de sa volonté sont réclamées par la nécessité de combattre autour de ses frontières l'esprit de subversion qui tendrait à les envahir. Quant à vouloir profiter de l'état de l'Europe pour réaliser d'anciens plans d'agrandissement en Orient, tous ceux qui connaissent l'empereur Nicolas et ses conseillers les plus influens peuvent affirmer que ces projets sont pour le moins ajournés ou plutôt complétement abandonnés comme absurdes et impraticables. Sur ce point spécial j'aurai de nombreux contradicteurs; mais je n'en serai que plus péremptoire dans mon affirmation; je parle ici d'une chose que je sais par moi-même et de science certaine. L'avenir me donnera raison.

L'occupation des principautés du Danube, injuste et contraire aux traités, n'aura qu'un temps; c'est un vieux terrain de discussion entre les grandes puissances; nous verrons reparaître les protestations et les notes diplomatiques; puis, lorsque la Porte aura prouvé qu'elle peut, avec ses propres troupes, rétablir le bon ordre et la sécurité en Valachie et en Moldavie, les Russes repasseront le Prouth pour la dixième fois : tout cela n'a rien de sérieux pour la paix européenne.

Ce qui empêchera la crise actuelle de s'aggraver, c'est que, si jamais les populations n'ont été aussi profondément ni aussi universellement agitées, jamais non plus, par compensation, les cabinets n'ont présenté autant de garanties, de sagesse et de bonnes intentions. Que ce soit de la part de quelques-uns d'entre eux moralité méritoire ou calcul de prudence obligée, peu importe.

Les organes politiques de tous les cabinets continueront à se montrer les fidèles interprètes de cette volonté des gouvernemens. Si, dans notre époque d'inquiétude et de dangers incessans, la paix entre les grandes puissances a été si long-temps conservée, il faut en rendre grace au corps diplomatique européen, qui, de nos jours, pour la première fois depuis tant de siècles, a compris l'élévation, la sainteté de sa mission.

Dans les temps passés, la tâche prescrite au négociateur n'était que

trop souvent celle de l'intrigue et de la corruption : la politique des différentes cours, les ligues immorales qu'elles cherchaient à établir, avaient fréquemment pour but la conquête injuste, l'inique spoliation. Depuis les grandes guerres de la révolution, au contraire, les efforts de la diplomatie sont chaque fois parvenus à résoudre toutes les complications locales qui venaient à surgir et à menacer la paix générale. Les congrès, les conférences, tant décriés, ont, pendant trente-cinq années, lutté avec avantage contre l'entraînement des circonstances et les tendances belliqueuses de toutes les oppositions parlementaires. Depuis une année, le danger s'est accru, la tempête éclate à la fois sur tous les points de l'horizon politique; mais il est toujours encore possible de la dominer, pourvu que les pilotes conservent leur calme et leur clairvoyance.

Que les artisans de discorde ne se montrent ni plus actifs ni plus habiles que ces nobles organes de la conciliation internationale; que ceux-ci prouvent encore une fois aux populations tremblantes d'inquiétude, et déjà à moitié ruinées par cette crainte de la ruine, que la science diplomatique n'est point la seule qui, de nos jours, n'ait pas fait de sensibles progrès; que l'on cesse de croire qu'une puissance occulte, un élément insaisissable et invincible puisse entraîner l'Europe à une guerre dont elle ne veut pas : c'est une bien grande force de résistance que l'accord de tous les gouvernemens des nations civilisées, et cet accord ne fera point défaut.

Que l'on se rassure donc de toutes parts; que le commerce reprenne ses habitudes, se hâte de renouer ses relations lointaines; la guerre maritime est aussi improbable, aussi impossible que la guerre continentale.

Que la sécurité vivifie nos fabriques, fasse reprendre les travaux interrompus. La France a la volonté, la certitude de conserver, en présence de l'Europe qui s'agite et se reconstitue, une paix honorable et plus fructueuse que ne le serait une longue guerre, car nous aurons vu sans coup férir disparaître l'œuvre de 1815. Affranchis de toute appréhension extérieure, ne songeons plus qu'à lutter autour de nous contre les doctrines perverses, à ramener à nous tous nos compatriotes qui ne sont qu'égarés et sont accessibles au langage de la raison pratique à celui d'une fraternelle conciliation.

APPENDICE.

Partie ethnographique et philologique.

Ce n'est que dans ces derniers temps que les philologues et les historiens se sont rendu compte du rôle considérable qu'ont joué dans le monde les nations slaves et les différens idiomes parlés par cette race innombrable. On retrouve dans toute l'Europe des traces de sa domination ou de son passage.

Le mot de *Winde*, dont il est parlé dans les observations marginales de la carte ci-jointe, et qui appartient avec quelques variantes à plusieurs de ces nations existant encore de nos jours, a beaucoup exercé la sagacité des savans. Il est certain que les noms géographiques de *Wende*, *Vandales*, *Andalousie*, *Venise*, *Venètes*, *Hénètes*, *Vindobona* (Vienne), *Vindelicia*, *Augusta-Vindelicorum* (Augsbourg), ont la même origine. Une dissertation philologique trop étendue serait ici hors de propos. Il suffira de rapporter en peu de mots le résultat des longues et savantes recherches du célèbre historien bohême Safarik. Il affirme et prouve qu'entre l'Oder et l'Elbe la nation slave était établie depuis des siècles, et que la nation germanique des Suèves, en venant de la Scandinavie, a conquis cette contrée, s'y est établie en y fondant une suprématie féodale. Ces dominateurs se sont plus ou moins mêlés au peuple vaincu; ils en ont partiellement adopté la

langue. Les peuples voisins, se souvenant de l'origine germano-slave de ce peuple mélangé, leur ont donné les noms de *Vandali*, *Vandili*, *Windili*, et toutes les variantes de cette appellation. Les Vandales, ayant par la suite des temps définitivement adopté ce nom, ont fait des expéditions militaires dans l'empire romain d'Orient, d'Occident, en Allemagne, en France, en Espagne, et même en Afrique, sous la conduite de Genséric. Il est certain que le nom d'Andalousie provient bien réellement des Vandales. Quant à celui de *Windisch-Grätz*, *Windisch-Kapell*, et autres noms de lieux de la Slovénie, de même que celui de notre département de la Vendée, il est également incontestable qu'ils ont été donnés par un des peuples slaves qui se trouve encore sous le nom de *Winde*, en Slovénie, et de *Wende*, en Lusace.

On peut rappeler ici, et comme une preuve de la connexité qui existe entre les noms slaves et les anciens noms germains, la ressemblance des noms du roi hérule (germain) *Odoacre* et du plus célèbre roi de Bohême, *Ottokar*.

Pour terminer par l'étymologie du titre porté par l'un des hommes qui ont le plus marqué dans les derniers événemens militaires, Joseph Jellachich, je citerai de nouveau le savant auteur des origines slaves.

Le titre de *ban*, dignité élective confirmée par l'empereur et que porte Jellachich, est en général faussement expliqué; il ne provient nullement, comme on le croit généralement, du mot slave *pan*, qui se retrouve en polonais et signifie seigneur; il n'a aucun rapport avec notre vieux mot français *banneret*, ainsi qu'on l'a dit avec aussi peu de raison; son origine, suivant Safarik, qui est la première autorité en cette matière, et qui va jusqu'à citer à ce sujet les écrits de l'empereur Constantin Porphyrogénète, est turque et empruntée aux anciens Awares, nation de cette race dont les chefs se nommaient ban : le titre, adopté vers 640, était alors porté par le gouverneur de la Bosnie. Il existe des monnaies du XIIIe siècle portant l'inscription Banus Bosniæ. La Bosnie était l'une des provinces du royaume slave de Serbie; les Awares donnaient à leurs chefs le titre de bayan (بايان), bâan (باان), ban (بان), et de chan (هان), et chagan (هاعان).

Partie militaire.

Innovations que la pratique effective vient de sanctionner. — Transport des troupes sur les chemins de fer. — Emploi de bateaux à vapeur armés sur les grands fleuves. — Fusées incendiaires employées contre les forteresses et contre les masses de cavalerie.

Rien n'est tel que la pratique pour démontrer l'excellence ou la fausseté d'une théorie; rien ne vaut, en fait d'innovation militaire, l'expérience que donne une campagne de quelques mois. Les épreuves faites devant l'ennemi sont plus concluantes, plus décisives que ne peuvent l'être les plus longues dissertations ouvertes entre les innovateurs et leurs adversaires. Les guerres de 1848 nous ont fourni plusieurs enseignemens importans.

Ainsi, par exemple, on ne se disputera plus désormais pour savoir si les chemins de fer ont ou n'ont pas une grande valeur stratégique; on sait, à n'en pas douter, qu'ils transportent avantageusement des troupes de toutes les armes; l'expérience en a été faite pour les guerres de Lombardie, de Slesvig et de Hongrie. L'Autriche et la Prusse ont trouvé de grands avantages à pouvoir diriger, au moyen de leurs chemins de fer, leurs forces disponibles sur le théâtre de la guerre. Cet exemple devrait à coup sûr nous engager à hâter la construction de notre ligne de fer de Paris à Strasbourg. L'Allemagne *morcelée* est couverte d'immenses réseaux de fer, la France *centralisée* ne peut-elle pas terminer la plus importante de ses lignes de stratégie défensive?

En outre, l'emploi avantageux de la flottille à vapeur et à voile, des soldats bateliers serbes, les Czaïkistes, qui ont joué un rôle considérable sur le Danube dans cette lutte entre les Slaves et les Hongrois, devrait nous rappeler qu'en cas de guerre sur le Rhin, le très grand nombre de bateaux à vapeur dont disposent les Prussiens et les autres puissances riveraines leur donnerait entre autres, pour le transport des troupes amenées de si loin sur leurs immenses réseaux

ographique et considérations philologiques.

de la terre, la querelle élevée à propos des idiomes ne pouvait être aussi ...tte malheureuse Hongrie. La bigarrure de cette carte, l'aspect de toutes les

, les noms turcs et les croissans qui les accompagnent, que les Osmanlis, con-...ateurs de la Bulgarie, ne s'y trouvent établis que par groupes épars dans les ...fortes, et que le reste du pays est occupé par les Bulgares, nation laborieuse. ...elle cultive, et si intéressante par la douceur de ses mœurs, ses vertus patriar-...res.

...apitale et des autres localités de la Serbie a été écrit en serbe et avec les ca-...l'alphabet cyrilien, ce qui rappellera que le serbe, le bulgare, le russe et même ...vène sont à peu près la même langue. Il faut ajouter que la plus grande partie ...hes de la famille slave professent la même croyance, la religion grecque du rit ...bes sont une nation belliqueuse et fière; les Bulgares viennent dans cette pro-...e cultivateurs et d'ouvriers.

de rappeler que les conducteurs de traîneaux ou *isvotchiks* de Saint-Péters-...in nombre des gondoliers de Venise du quai des Esclavons, disent à droite et à ..., *na levo*, на право et на лѣво, exactement de la même manière. La com-...e des Russes, Ruthéniens, Bulgares, Serbes, Croates et Slovènes, est attestée par ...hiques analogues ou même parfois identiques, et partant des vastes plaines de la ...Bessarabie la rive gauche du Pruth, puis remontant en Bulgarie la rive droite ...s'étendre tout le long de l'Adriatique jusqu'aux bouches du Cattaro : nous lisons noms slaves tels que Réca (Fiume), Trst (Trieste), Dubrovnik (Raguse), etc., etc., ...s leur traduction en italien.

suivre sur la carte la trace philologique de l'idiome slave oriental jusqu'au ...er que les Slaves nomment la Mer Bleue. A partir de la vénérable ville de Kieff, ...ientales, cette vieille capitale de sainte Olga, jusqu'à Bender, où combattit ...a héroïque escorte suédoise, dans toute cette contrée semée de souvenirs histo-...le russe et le ruthénien nous conduisent jusqu'en Bessarabie. Là nous trouvons ...turc, celui d'Akiermann, la ville du traité de 1826, qui signifie ville blanche en ... homme des champs, Ackermann, comme pourrait le faire supposer la physio-...tande de ce mot. Dans toutes ces contrées, j'ai écrit les noms de villes dans les ...thénien, bulgare et serbe. En remontant ensuite par la rive droite du Danube ...u'à Fiume et à Trieste, les Russes et les Polonais voyageurs retrouvent leurs ...me le mot jezik, iazik, język, qui signifie *langue* dans tous ces idiomes et prouve ...té. Ces idiomes apparentés nous conduisent ainsi de Selenginsk, Tobolsk et Ar-... rivage de la Dalmatie. A Venise, on trouve un grand nombre de Dalmates; la ...donc depuis le nord de la Sibérie jusqu'au quai des Esclavons, au pied de la co-...arc et du palais des doges.

Paris ... imprimerie GERDÈS, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

de chemins de fer, dont les ramifications s'étendent jusqu'à Hambourg, Berlin, Vienne et Cracovie, de très grands avantages sur nous qui n'avons à Strasbourg qu'un très petit nombre de bateaux de cette espèce et un tronçon de railway qui ne va pas au-delà de Hommarting à 62 kilomètres de notre grande place frontière.

Je m'occuperai ici plus spécialement des fusées incendiaires; mais, sous ce rapport aussi, la guerre de Hongrie nous donne un utile avertissement dont nous devons profiter. Je crois nécessaire de présenter à ce sujet les renseignemens que j'ai rassemblés.

Les succès tant vantés des fusées incendiaires autrichiennes, l'espoir d'en arriver à pénétrer les secrets de la salle d'artifices et du polygone spécial de Wiener-Neustadt, près de Vienne, ont en effet de tous côtés attiré les curieux, qui sont arrivés bien près de la vérité. Si, malgré ces tentatives obstinées, les artificiers autrichiens ont pu réussir à tenir secrets quelques procédés, quelques recettes de fabrication, du moins est-on parvenu, dans beaucoup d'armées européennes, à la conclusion définitive que cette institution d'un corps séparé et les grandes dépenses qui ont été faites ont produit quelques bons effets et ont ajouté un élément avantageux à la puissance militaire de l'Autriche, mais en même temps que tout ce qui a été répandu de l'infaillibilité de ces fusées, de leur immense portée, que tous ces éloges absolus n'étaient que la suite de l'exagération que la renommée ajoute toujours à ce qui s'entoure d'un voile mystérieux.

D'après ce qui a été démontré aux officiers ayant pénétré le plus avant dans cet arcane, et d'après tout ce que m'ont dit ceux que j'ai eu occasion d'interroger dans ces dernières années, la vérité sur les fusées autrichiennes se réduit aux points suivans :

1° Que l'institution d'un corps séparé, spécial, uniquement voué à la confection et au tir de ce projectile; que l'exercice continuel des mêmes hommes est la principale cause, sinon de la grande perfection de ce tir ou de son infaillibilité (qui est une chimère), du moins de la grande supériorité des bombardiers autrichiens sur ceux de la plupart des armées de l'Europe;

2° Qu'en outre la composition des matières inflammables est très bonne en Autriche, et surtout que leur tassement dans les cylindres de tôle se fait par des procédés très dignes d'attention; que le soin excessif que l'on met à assujettir avec précision la baguette placée dans le prolongement de l'axe du cylindre de la fusée est une condition très importante du succès; que la parfaite rectitude de cette baguette, la rondeur et l'imperceptible soudure du cylindre, sa charge invariablement et minutieusement calculée, symétriquement pondérée

dans toutes ses parties, que cette composition, toujours homogène, très également bourrée et tassée, qu'enfin le soin qu'on apporte à augmenter, par tous les moyens possibles, la régularité de forme et l'équilibre de ce projectile, lui ont donné des avantages notables;

3° Que pour tenir, autant que possible, compte de tout ce qui peut influer sur la déviation des fusées, on est allé jusqu'à se servir, au moment d'y mettre le feu, d'un instrument destiné à mesurer l'intensité du vent, espèce d'*anémomètre* qui, marquant les degrés de cette intensité, permet à un bombardier intelligent et très exercé d'y avoir égard et d'incliner la fusée, d'autant qu'il est nécessaire,dans la direction opposée à la déviation ainsi prévue. On conçoit que, généralement, ce calcul est de peu de valeur, et que l'irrégularité capricieusement instantanée des bouffées de vent se joue des indications de l'instrument et des prévisions du bombardier : cet anémomètre ne sert donc que dans peu de cas, et son effet est nécessairement restreint; mais son emploi n'est point tout-à-fait sans valeur, et cette précaution doit être portée en ligne de compte pour arriver à la somme de procédés divers qui fondent les avantages du tir autrichien.

Une objection sans réplique était opposée à ceux qui prétendaient arriver à résoudre le problème de la justesse absolue de ce tir et qui le comparaient aux boulets, obus, bombes ou projectiles divers qui sont lancés par une force de première impulsion. A ce sujet je puis citer des paroles dont personne en Europe ne récusera l'autorité; c'est un jugement exprimé par Napoléon il y a aujourd'hui trente-neuf ans. J'étais, en 1810, au nombre des élèves de l'école militaire de Saint-Cyr qui assistèrent (devant un juge si compétent en toutes choses, même en artillerie) aux expériences du tir des fusées incendiaires. L'Empereur, après avoir vu les essais, s'exprima à peu près en ces termes vis-à-vis du capitaine Bigot, instructeur d'artillerie de l'École militaire. Je garantis du moins le sens des paroles que je vais citer.

« Jamais, dit Napoléon en s'adressant à cet officier et aux élèves artilleurs « qui se trouvaient le plus à portée, jamais les fusées à la Congrève ne pourront « être dirigées avec certitude. On ne peut les comparer aux projectiles qui obéis- « sent à une force unique et primitive. Les fusées se meuvent par suite de l'im- « pulsion qu'à chaque moment successif la flamme s'échappant avec force leur « donne en prenant pour point d'appui chaque couche de l'air qu'elles traversent. « Elles ont ainsi à chaque instant de leur trajet des chances de déviation. »

Les Autrichiens, par une innovation que l'expérience leur a fournie, ont sanctionné ce jugement porté par l'empereur Napoléon à l'époque où les fusées incendiaires étaient une nouveauté en Europe. Ayant reconnu l'impossibilité de

diriger sûrement une force qui s'alimente et varie à chaque pas, et voulant rapprocher le tir de ces *congrèves* des conditions d'un projectile obéissant à une impulsion une fois donnée, ils n'ont chargé d'une matière inflammable et jaillissant avec force que la partie postérieure de leur tube de tôle. La partie antérieure brûle sans produire un jet en arrière, elle est purement incendiaire ou destinée, dans certains cas, à porter le feu jusqu'à l'obus fixé à la pointe de la fusée (1). Cette impulsion, donnée dans les premiers instans du trajet seulement, restreint à ces premiers momens *les chances de déviation* que la combustion jaillissante perpétue aussi long-temps qu'elle a lieu dans les autres systèmes du chargement des fusées. Il est clair, par contre, que la diminution de la longueur de la composition jaillissante et impulsive entraîne en même temps l'abandon des énormes portées qu'on croyait autrefois pouvoir produire et régulariser; mais on assure que le général Augustin, le principal auteur de tous ces perfectionnemens, s'est décidé à sacrifier ces portées gigantesques à la nécessité d'une précision plus grande. Il est certain qu'à force de calculs et de soins, les Autrichiens ont amené ce tir à peu près au degré suprême de la perfection dont il est susceptible.

Ce succès des Autrichiens, celui presque aussi complet des Anglais et des Danois dans la confection et le tir de ce projectile destructeur, sont un avertissement dont il faut profiter. Notre artillerie est assurément tout aussi habile que celle de l'Autriche pour les confections des fusées incendiaires. Il existe à Metz une compagnie d'artilleurs exercée au tir des congrèves, mais l'opinion de notre armée n'est pas encore fixée sur la valeur pratique de ces projectiles, et sur leur emploi contre les lignes d'infanterie et les masses de cavalerie.

L'exemple de la guerre de Hongrie, où les fusées autrichiennes viennent de faire leurs preuves, non-seulement dans les siéges, mais encore dans les batailles en rase campagne, ne doit pas être perdu. Il doit nous engager à nous occuper très activement du tir des fusées et de l'approvisionnement de ces projectiles. Il n'existe aucune probabilité de guerre; mais nous devons user des loisirs de la paix pour nous préparer sous tous les rapports possibles.

Ce que nous devons imiter, c'est la création de *plusieurs* compagnies spéciales de bombardiers exercés au tir des fusées et la persévérance, la minutie infatigable avec laquelle l'artillerie autrichienne a étudié et perfectionné cette branche distincte de la balistique moderne.

(1) Voyez la seconde édition de la carte.

La guerre de Hongrie, qui dure encore et qui forme le principal sujet de la partie narrative de ce livre, devra sans doute, plus tard, être décrite dans son ensemble et d'une manière plus étendue. Les informations présentées ici suffisent néanmoins pour faire apprécier l'état actuel et surtout le caractère de cette lutte encore indécise entre nationalités rivales.

La carte ci-jointe, celle de la première édition, contient principalement les indications relatives à la répartition, en Hongrie, des races et des idiomes.

La seconde édition de cette carte, après avoir présenté le tableau de la campagne de 1848, des marches et contre-marches des quatre principales armées qui ont agi contre les Magyars, offre en outre, dans ses notes marginales, le récit des opérations militaires des premiers mois de 1849.

LES

GUERRES D'IDIOME

ET DE NATIONALITÉ.

TABLEAUX, ESQUISSES ET SOUVENIRS D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

PAR M. PAUL DE BOURGOING,

Ancien ministre de France en Russie et en Allemagne, précédemment chargé d'affaires en Danemark.

SECONDE PARTIE.

SEPTEMBRE 1849.

LA PACIFICATION DU DANEMARK.

I Länker af Teutoners Love
skal Cimbrenes Sönner ei staae.

Les fils des Cimbres ne seront pas dans les chaines des fils des Teutons.

Chanson nationale de 1801 (1).

PARIS,

LIBRAIRIE DE G.-A. DENTU,

PALAIS-NATIONAL, GALERIE VITRÉE, 13.

1849.

Imprimerie de SCHILLER, rue du Croissant, 12.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XIX.

EXPOSÉ.

L'armistice et les préliminaires de paix entre l'Allemagne et le Danemark. 5

CHAPITRE XX.

CAUSES DE LA GUERRE DE DANEMARK.

L'idiome et la nationalité y jouent le rôle principal. 9

CHAPITRE XXI.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION DE SLESVIG-HOLSTEIN.

Intervention active ou intérêt sympathique de toutes les puissances de l'Europe en faveur du Danemark. 15

CHAPITRE XXII.

INSCRIPTION ISLANDAISE DE WEDELSPANG.

Le duché de Slesvig est une terre danoise ; plusieurs monumens historiques le prouvent d'une manière matérielle et irrécusable. 18

CHAPITRE XXIII.

LE DANEWIRK.

Preuves fournies par l'existence du Danevirk, antique rempart danois situé au midi de la ville de Slesvig. 22

CHAPITRE XXIV.

PREUVES ÉTYMOLOGIQUES.

Argumens tirés par les Danois de l'étymologie toute danoise des noms géographiques du Slesvig. 26

CHAPITRE XXV.

CONCLUSION. 29

APPENDICE.

PARTIE PHILOLOGIQUE. — PARTIE MILITAIRE. 31

LA PACIFICATION

Du Danemark.

CHAPITRE XIX.

EXPOSÉ.

L'ARMISTICE ET LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX ENTRE L'ALLEMAGNE ET LE DANEMARK.

L'une des guerres les plus injustes et les plus regrettables qui aient éclaté en 1848, vient de finir. Les combats que se livraient encore naguère le Danemark et l'Allemagne sont interrompus pour le moment; une trève et des préliminaires de paix ont été signés à Berlin; c'est la seconde fois que les deux partis ont été séparés par les efforts bienveillans des puissances médiatrices. Mais le gouvernement provisoire de Slesvig-Holstein (1) avait d'abord refusé ce moyen de conciliation, et

(1) Une partie de ces documens sur la pacification du Danemark a paru dans les *Tablettes européennes*.

cette longue suite de scènes sanglantes a produit une si grande irritation que les hostilités pourraient recommencer. Le parti conservateur européen, solidairement intéressé à rétablir la paix sur tous les points, doit s'efforcer d'empêcher le retour de cette lutte déplorable; c'est surtout à la raison et à la conscience de la nation allemande que ses instances et ses argumens doivent s'adresser. Recommencer la guerre de Danemark serait un acte insensé.

Apportons dans cette question l'impartialité la plus entière, prononçons-nous en faveur des Danois uniquement parce qu'ils ont raison au point de vue de la plus stricte équité.

Efforçons-nous d'oublier, du moins dans le moment où nous parlons comme juges et où nous intervenons comme conciliateurs, que cette brave nation a combattu et souffert pour nous, qu'elle nous est restée fidèle alors que tous nos autres alliés nous abandonnaient; bien plus, qu'après notre désastre de Waterloo, alors que l'Europe entière se réjouissait de notre abaissement, que toutes les capitales se couvraient d'illuminations, battaient des mains au triomphe de nos ennemis, une seule résidence étrangère a protesté contre cette joie universelle, que le peuple de Copenhague a brisé et mis en cendres le transparent qui représentait Wellington et Blücher s'embrassant à la *Belle-alliance*, sur le champ de bataille de Waterloo. Si c'est un tort, car il ne faut rien briser et il ne faut brûler personne, pas même en effigie, c'est, on en conviendra, un tort bien pardonnable aux yeux de la France.

Non-seulement l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Suède et la France, mais encore toutes les nations entièrement désintéressées dans la discussion élevée à propos du Holstein et du Slesvig se prononcent en faveur du Danemark. Plus on analyse avec soin cette question compliquée, plus on est convaincu que c'est de ce côté que se trouve le bon droit.

Il faut accorder une longue et laborieuse attention à l'étude de cette controverse diplomatique, pour se faire une idée juste et complète de la validité des titres invoqués de part et d'autre; mais un fait palpable et saisissant frappe tout d'abord les esprits impartiaux à la vue de cette guerre, qui vient d'être terminée ou du moins interrompue par un armistice: Un

petit pays était attaqué sur son territoire, au cœur même de ses provinces héréditaires et incontestées; l'armée d'invasion appartenait à une nation naguère l'alliée du peuple danois et vingt-deux fois plus nombreuse que lui. Avant même d'avoir examiné les pièces du procès, il y avait donc présomption en faveur du faible attaqué par le fort, spéculant sur une acquisition de territoire. Un examen plus approfondi confirme ce premier sentiment instinctif de la raison et de la droiture.

Cette guerre elle-même, si inégale et si prolongée, est venue ajouter une nouvelle conviction à celle qu'on s'était déjà formée en Europe.

Certes, lorsque la nation germanique soutient son bon droit et son honneur, elle déploie plus d'ardeur unanime et de spontanéité; nous ne craignons pas de rappeler, à ce sujet, sa grande levée de bouclier de 1813, elle en agissait alors autrement pour grossir ses bataillons et lancer ses armées.

Somme toute, on est aujourd'hui convaincu, même en Allemagne, que cette guerre dans la péninsule danoise a été, non point une guerre nationale, mais l'une des issues que s'est ouverte la vive et volcanique effervescence produite par l'alliance de l'esprit démagogique et de l'*unitarisme* germain.

Aujourd'hui que la démagogie anarchique succombe et que l'unitarisme se décourage ou s'ajourne à la vue des nombreuses et inextricables difficultés élevées par l'Autriche, par la Bavière, et moins ouvertement par tant d'autres parties de l'ancienne Confédération germanique, on ne voit plus, pour le moment du moins, aucun avantage à pousser les choses à l'extrême dans les deux duchés germano-danois.

On est, il est vrai, ici comme en Hongrie et en Sicile, un peu plus loin de s'entendre et de se réconcilier qu'on ne l'était avant ces combats sanglans, qui tout naturellement ont exalté les antipathies nationales; mais du moins la raison et l'humanité des grands cabinets arrêtent l'effusion du sang, et l'on se bornera désormais à se mesurer et à se porter de rudes coups sur le terrain des négociations et des protocoles.

Les Danois occupent sur la carte de l'Europe un territoire moins étendu que la terre des Magyares qui vient d'être baignée de tant de sang, mais ils ont combattu avec le même courage, avec la même ardeur de

patriotisme. La guerre qui vient de s'arrêter au bord du petit Belt, de même que celle qui a cessé sur le Danube et la Theiss, se distingue d'ailleurs par plusieurs particularités intéressantes. Cette vieille et patriotique monarchie danoise, qui trouve dans sa position maritime, dans la configuration de son littoral et dans l'emploi judicieusement combiné de ses forces de terre et de mer, le moyen de résister à un adversaire si supérieur en puissance, mérite tout l'intérêt de l'Europe spectatrice de cette lutte.

Plusieurs innovations militaires employées dans cette guerre sont dues au génie inventif des Danois; le tir de leur infanterie, surtout celui des carabiniers, a éveillé l'attention des officiers prussiens, si bons juges en matière d'améliorations de cette nature.

On a signalé de plus une autre innovation de l'artillerie danoise: ses batteries d'espingoles, dont le feu est si meurtrier; elles consistent en longs tubes de métal chargés à l'avance de 25 balles d'un fort diamètre et partant l'un après l'autre. C'est l'une des inventions de cette longue paix de trente-cinq ans, que notre époque a mise en pratique (2). Mais abordons le litige diplomatique, en le prenant à son origine,

(2) Voyez l'Apppendice, partie militaire.

CHAPITRE XX.

CAUSES DE LA GUERRE DE DANEMARK.

L'IDIOME ET LA NATIONALITÉ Y JOUENT LE ROLE PRINCIPAL.

Cette guerre a eu pour cause originaire une rivalité de nationalité et d'idiomes. On peut en dire autant de la plupart des querelles qui ont ensanglanté tant de points distincts de l'Europe depuis 1848.

En Danemark même, le différend ethnographique ou philologique se complique bien moins que dans les autres contrées de l'Europe d'un principe démagogique et d'un plan de subversion sociale. De la part des Danois et des Holsteinois, le fond de la question est bien réellement une lutte de prééminence entre la langue danoise et la langue allemande.

Du jour où les Allemands se sont dit : *tout ce qui parle comme nous est de notre domaine ;* du jour où les Holsteinois et la plus petite moitié des Slesvigeois (1) ont répété : nous parlons allemand, *donc* nous ne pouvons plus être les sujets d'une dynastie danoise, bien qu'elle règne sur nous

(1) Schleswig est l'orthographe allemande ; Slesvig est celle des Danois, qui ne connaissent ni le sch ni le w. — Tous les partisans du Danemark doivent écrire Slesvig. Nous allons prouver historiquement que le Slesvig est bien réellement une terre danoise.

depuis quatre siècles, la querelle a commencé et n'a pu que s'envenimer. C'est à partir de cette époque et de ce raisonnement absurde que les Allemands et les Danois ont examiné si la loi de succession devait, oui ou non, en cas d'extinction de la ligne masculine, laisser les duchés au Danemark ou les joindre à l'Allemagne. Et c'est à l'avance, dans l'expectative d'une éventualité de succession probablement éloignée, que ces populations se sont émues et ont pris les armes. Il n'existe plus que deux princes de la famille royale de Danemark, le roi Frédéric VII et le prince Ferdinand, oncle du roi, qui a cinquante-sept ans; mais le roi lui-même n'est âgé que de quarante et un ans et peut avoir des enfants. Pourquoi donc en venir dès à présent à une guerre sanglante?

J'ai cru devoir porter le résumé de la question en elle-même sur la marge de la carte ci-jointe, ce n'est en effet qu'à la vue de la représentation figurée des territoires occupés par chaque nationalité que cette question devient intelligible.

Il est, au surplus, facile de démontrer que l'Allemagne perdrait plus qu'elle ne peut gagner au morcellement qu'elle provoque. Avant cette époque de discorde entre les parties constituantes de la monarchie danoise, tout ce pays était naturellement l'allié de la Confédération germanique; le Holstein en faisait partie, et c'était pour ainsi dire un *trait-d'union* entre l'Allemagne, la presqu'île danoise et les îles qui en dépendent. Le Danemark était dans son ensemble tellement lié à la Confédération, qu'en 1815, il a dû (bien malgré lui sans doute) fournir son contingent dans la grande croisade européenne qui a marché contre nous, et ce n'étaient pas seulement les corps holsteinois, c'étaient les troupes bien réellement danoises, les régimens de Fionie et de Jutland qui durent se joindre à l'armée d'invasion et d'occupation.

Les Allemands se sont à jamais aliéné ces auxiliaires. S'il éclatait une guerre générale, les Danois, qui viennent d'être attaqués sur leur territoire, prendraient assurément parti contre l'Allemagne et lui seraient très dangereux comme alliés d'une grande puissance maritime. Voilà tout ce que l'Allemagne aura gagné à cette guerre.

Si l'on se demande pourquoi la nation germanique se passionne aussi vivement pour un petit territoire, et surtout pour le Slesvig, dont plus

de la moitié est habitée par une population hostile, la meilleure raison qu'on puisse trouver est celle que j'adopte sans hésiter : c'est que les idées ont pris en Allemagne cette tendance exaltée vers le classement des nationalités d'après l'origine et le langage, et que toute autre considération disparaît devant celle-là. On s'est dit un beau jour et de très-bonne foi, d'un bout de l'Allemagne à l'autre, que le Slesvig est une *terre allemande*, et dès lors toute la population, même les ignorans qui ne savent pas au juste où se trouve ce col resserré de la Chersonèse cimbrique, cette verdoyante terre promise, en ont voulu faire une question d'honneur national. Ils ont chanté l'hymne guerrier de Slesvig-Holstein avec autant d'enthousiasme que nous entonnions la *Marseillaise* à l'époque où toute l'Europe se coalisait contre nous.

Par malheur cet hymne allemand n'est pas de nature à donner une idée suffisamment claire de la configuration du Slesvig à ceux qui ne connaissent pas parfaitement la carte de l'Europe. La description qu'en fait le poète dans son premier vers offre l'idée *d'une île ;* la traduction textuelle de meerumschlungen est : *entourée par la mer*, ou si l'on veut : *enlacée par la mer*. Or, le Holstein et le Slesvig, au lieu d'être une île battue de tous côtés par les flots écumeux, ne sont pas même une presqu'île, car les deux duchés jumeaux tiennent vers le midi à l'Allemagne et vers le nord au Jutland.

C'est exactement comme si nos soldats, en s'embarquant pour Civita-Vecchia, avaient chanté : « *Etats romains entourés par la mer !* »

Au point de vue littéraire, cette chanson est une œuvre manquée. Tant il est vrai que pour voir surgir de beaux et poétiques chants nationaux, des hymnes patriotiques devenant et restant populaires, il faut que l'inspiration du Tyrtée des époques d'exaltation soit puisée dans un sentiment profond, noble et sincère. Les strophes martiales que les Espagnols chantaient en 1809, lors de leur guerre de l'indépendance, ont un caractère tout pindarique. Beaucoup de chansons des Allemands, composées pendant leur grande période de 1813, sont des œuvres toutes brûlantes du dévouement à la patrie, et dont l'élévation dénote de quelle source elles proviennent. La célèbre chanson de la *Chasse sauvage de Lützow*, que Weber a mise en musique, est admi-

rable de pensée et d'expression. L'invocation de ce poète-soldat à son épée, au moment de la tirer du fourreau, *fiancée d'acier* qu'il va bientôt aller chercher dans *sa chambrette de fer*, est un chef-d'œuvre de grâce et d'énergie. Je ne crains pas de rappeler ces hymnes allemands, bien qu'ils soient remplis d'injures contre les Français. Notre *Marseillaise*, menaçant *les féroces soldats* qu'elle entend *mugir* dans nos campagnes, est, de même que les chansons germaniques modernes, fidèle à l'habitude de tous les peuples d'injurier l'ennemi qu'ils vont combattre, coutume traditionnelle qui remonte aux héros de l'Iliade. L'injure brutale ou même cynique, l'invective hyperbolique et sanglante ont leur poésie, et conviennent à l'esprit des masses qu'elles sont destinées à émouvoir et à entraîner; mais l'enthousiasme à froid est aussi peu poétique que les fautes de géographie, comme celles que nous trouvons dans les chansons tant répétées du Slesvig-Holstein. Il est assez simple qu'une croisade prêchée à un peuple vaillant et nombreux, excité contre un petit pays inoffensif qu'il s'agit de dépouiller de son antique héritage, n'ait produit que des œuvres littéraires médiocres. Les poésies populaires portent toujours l'empreinte des époques qui les ont vues naître. La *Marseillaise* guidait à la victoire les armées qui ont sauvé la France; la *Parisienne* n'est qu'un chant de guerre civile. Bien qu'elle soit de Casimir Delavigne, l'auteur de la belle Messénienne adressée à nos soldats morts à Waterloo, elle sera oubliée, et pourtant la musique en est belle: chaque strophe contient un trait spirituel ou une métaphore ingénieuse; mais tout cela ne constitue pas les chants que les nations répètent d'âge en âge. Quel triste sujet d'exaltation que ces combats livrés par des Français à des bataillons français, à des bataillons frères aînés de ceux qui ont marché au feu plus heureusement au mois de juin de l'année passée!... La *Marseillaise* est sublime, la *Parisienne* ne se chante plus depuis longtemps, et quant à 1848, il a fait bien des décrets, mais il n'a pas produit une seule chanson populaire.

Que l'on compare la chanson du Slesvig-Holstein avec la Wilde Jagd (la Chasse sauvage), il n'en faut pas davantage pour prouver aux Allemands eux-mêmes qu'ils avaient raison en 1813, mais qu'ils sont en 1849 dans leur tort vis-à-vis des Danois.

On a dit à Londres que l'auteur de cette chanson du Slesvig-Holstein partage tellement l'ardeur qui pousse l'Allemagne vers les idées maritimes et le désir de lancer des vaisseaux à la mer, qu'il a vu partout des îles et des détroits.

Je m'arrête toutefois, je ne veux pas que les Allemands croient que je tourne en ridicule leur intention d'avoir une flotte militaire. Je sais que cette volonté est fort sérieuse de leur part; je pense, en outre, que dans certaines limites ce projet est exécutable. Les Anglais peuvent en prendre ombrage et faire semblant d'en rire. Quant à la France, elle doit, au contraire, faire des vœux très sincères pour la création en Europe d'une marine nouvelle. Que les Allemands ne voient donc sous ce rapport aucune intention ironique dans ce que j'ai dit à propos du chant patriotique au son duquel les troupes et les corps francs prenaient, dans le courant de cet été, la route du Holstein.

Je traiterai très sérieusement, dans l'un de mes prochains chapitres, cette question de la flotte allemande, pour laquelle le parlement de Francfort avait voté des fonds. On fera force plaisanteries à ce sujet; j'en ai même entendu beaucoup en Allemagne. Des caricatures très plaisantes ont montré les enthousiastes de la gloire maritime future semant dès aujourd'hui les glands qui doivent donner les bois de construction. Mais les plaisanteries ne sont pas des argumens, et il est bien certain qu'avec le temps, ce projet sera mis à exécution par une nation puissante, et dont l'énergique persistance ne se laisse jamais rebuter par les obstacles.

On a beaucoup dit à ce propos que ce qui tente l'Allemagne dans cette acquisition tant disputée, ce sont les golfes profonds, les ports marchands tout faits et les lieux de relâche qu'elle trouverait sur la côte orientale de ce pays. La question d'équité dominera certainement aux yeux des Allemands la question de convenance; mais, enfin, sous ce dernier rapport, je leur rappellerai que le port de Kiel, comme port de relâche, est l'un des meilleurs du monde, et que surtout Cuxhaven, qui peut devenir un port militaire à vaste rade, convenablement protégée, semblerait devoir suffire à leur ambition et à leur projet de joindre à toutes leurs autres gloires, celle d'avoir sous peu, comme l'Angle-

terre, la Hollande, le Danemark et la France, leur Nelson, leur Tromp, leur Niels Juel ou leur Tourville.

Les ports marchands, ceux pouvant donner asile à des bateaux à vapeur, en un mot les positions maritimes de second et de troisième ordre, telles qu'en présentent les côtes du Slesvig, ne manquent à l'Allemagne, ni dans la Baltique, ni dans la mer du Nord. Elle pourra, elle devra, sans nul doute, se hâter d'établir sur un ou deux points de son vaste rivage et jusqu'à Memel, de grands ports de relâche, pouvant donner asile aux bâtimens de guerre ; mais y a-t-il nécessité pressante, urgence absolue de dépouiller le Danemark de ses ports slesvigeois plus ou moins enviables, de Flensburg, d'Apenrade, de Hadersleben, sur la Baltique, tandis que sur ce rivage de la mer du Nord et sur la côte occidentale, le golfe et le port holsteinois de Tœnning, qui peut être perfectionné, prolonge l'embouchure de l'Eider et se trouve par le canal qui joint le deux mers en communication avec l'admirable port de Kiel, sur la Baltique.

Il est vrai qu'on peut faire le calcul que sur cette côte orientale des Duchés, cinq ports vaudraient mieux qu'un seul, ce qui nous conduit à reconnaître qu'en outre du Holstein, qui n'est pas disputé, le Slesvig serait bon à prendre et bon à garder. C'est ce que personne n'a jamais contesté ; le Slesvig a cela de commun avec toutes les choses désirables de ce monde, mais ce n'est point là une considération digne de la nation germanique ; elle ne voudra pas inaugurer sa marine nouvelle par une criante injustice ; cet acte ne porterait pas bonheur à sa flotte.

CHAPITRE XXI.

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION DE SLESVIG-HOLSTEIN.

INTERVENTION ACTIVE OU INTÉRÊT SYMPATHIQUE DE TOUTES LES PUISSANCES DE L'EUROPE EN FAVEUR DU DANEMARK.

Dès à présent on peut regarder cette guerre comme terminée. Des deux parts les prisonniers ont été rendus. Le Danemark, dont la marine avait capturé un si grand nombre de navires marchands des différens ports de l'Allemagne, vient de les relâcher. Cette guerre a porté, sans profit aucun, un dommage considérable au commerce des deux pays, et c'est un motif de plus de sécurité en Europe que la cessation des entraves que le blocus apportait à la navigation des mers du nord de l'Europe.

Une rixe sanglante a éclaté entre le peuple de Hambourg et les corps prussiens qui revenaient du Slesvig, et auxquels la nation allemande reproche de n'avoir pas coopéré dans cette guerre avec assez de fran-

chise et de dévouement. Il est certain que les ordres de Berlin n'étaient pas de nature à donner un libre essor à la bonne volonté des généraux et à l'ardeur de leurs troupes. Du jour où le roi Frédéric-Guillaume IV a reconquis son libre arbitre et n'a plus été l'esclave des caprices populaires, il a compris l'injustice de cette guerre, la contradiction que présentait l'action de son armée, rendant à l'Europe un si grand service en domptant l'insurrection badoise, et de cette campagne du Holstein, entreprise pour soutenir une nation révoltée contre son souverain.— Le roi de Prusse, en agissant ainsi, s'est montré d'accord avec l'opinion de tous les cabinets.

De toutes les questions qui ont troublé la paix dans ces derniers temps, il n'en est aucune qui ait réuni comme celle-ci d'aussi puissantes médiations et un intérêt plus unanime. Sur d'autres points de l'Europe, les guerres de nationalité ont donné lieu à l'intervention de l'une ou de l'autre des grandes puissances. La guerre de Danemark seule a déterminé chacune d'entre elles, sans exception, à élever une voix conciliatrice.

L'Angleterre s'est montrée en cette circonstance amie dévouée du Danemark, qu'elle n'avait pas habitué à tant de bienveillance.

La France, par l'intervention de sa presse, par l'influence qu'elle exerce sur l'opinion et la conscience des peuples civilisés, plus peut-être que par l'action de sa diplomatie, a plaidé cette cause de l'équité.

L'empereur de Russie, reconnaissant que le bon droit est du côté du Danemark, a été sur le point d'entrer en collision avec l'Allemagne. Des notes énergiques ont été adressées dès l'année passée à la cour de Prusse; le respect du droit l'a emporté sur les considérations de parenté et d'affection fraternelle.

Le roi de Prusse en dernier lieu a, par sa fermeté et sa prompte décision, tranché cette question, que sa complication semblait rendre insoluble.

La Suède, à laquelle on vient de demander un contingent de 2,000 soldats pour occuper temporairement une partie du Slesvig considéré comme neutre depuis l'armistice, a noblement répondu que ce contingent serait le double de ce qu'on avait espéré d'elle. En envoyant ces 4,000

Suédois, le roi Oscar fait à la fois acte de solidarité scandinave et preuve du désir de s'unir aux démarches pacifiques dont l'universalité démontre l'urgence et la justice.

L'Autriche intervient dans le même sens; elle proteste, il est vrai, ainsi que la Bavière, contre l'armistice et les préliminaires de paix, et cette question de Slesvig-Holstein, soulevée dans une pensée d'unitarisme germain, est un nouveau sujet de discorde entre la Prusse et l'Allemagne méridionale; mais au même instant les troupes bavaroises et celles de toutes les autres puissances germaniques évacuent le théâtre de cette guerre si condamnable.

Que prouve cette concordance de tous les gouvernemens et de tous les peuples, sinon qu'on a reconnu universellement l'injustice dont le Danemark avait été l'objet, et le *devoir de probité* de réparer les torts commis envers ce royaume?

Que de pareils principes président désormais à la politique de tous les pays, c'est le seul moyen de mettre un terme définitif à la crise sanglante qui a duré dix-huit mois. Que toutes les nations, tous les cabinets se disent en ce moment, lorsqu'ils envisagent les dangers intérieurs et extérieurs qui les menaçent encore, qu'il n'existe qu'une digue capable d'arrêter le cours des passions et des doctrines démagogiques, c'est la politique de l'honnête homme et du chrétien.

2

CHAPITRE XXII.

INSCRIPTION ISLANDAISE DE WEDELSPANG.

LE DUCHÉ DE SLESVIG EST UNE TERRE DANOISE ; PLUSIEURS MONUMENS HISTORIQUES LE PROUVENT D'UNE MANIÈRE MATÉRIELLE ET IRRÉCUSABLE.

Lorsqu'on pénètre plus avant dans tous les détails de cette question, lorsqu'on lit les excellens raisonnemens que les Danois tirent non seulement des traités des actes de succession, des documens antiques ou modernes, mais encore de l'étymologie toute danoise ou islandaise des villes, villages, rivières, monumens historiques de leur petit duché si misérablement tiraillé par la chicane philologique, on s'abandonne bien volontiers à un vif sentiment d'intérêt pour ce patriotisme et ce bon droit du faible luttant contre l'ardeur spoliatrice du fort. Je vais extraire d'une brochure écrite en langue danoise, que j'ai sous les yeux, quelques échantillons de la victorieuse argumentation des Danois pour disputer cette partie de l'héritage de leurs pères. Ils font intervenir

dans leur plaidoyer jusqu'au témoignage des racines islandaises de cette belle langue, qui n'existe plus que dans cette île volcanique, cette *Ultima-Thule* des anciens, jetée loin du continent européen dans la mer glacée du Nord. Retrouver dans le Slesvig des noms de lieu islandais et danois, ces deux langues apparentées de deux peuples alliés, tandis que les noms allemands ne commencent à abonder qu'au midi de l'Eider, en Holstein, c'est avoir assurément gain de cause, même au jugement d'un aéropage de *philologues*, classe d'érudits qui paraît décidément vouloir envahir la diplomatie et détrôner Vatel, Grotius, Puffendorf, Rayneval et Pfeffel, tous ces rêveurs qui n'invoquaient jadis pour clore les différens élevés entre les nations, que les titres authentiques et les principes du droit public, de l'équité et du bon sens.

L'islandais, ou langue norisque, était l'ancienne langue du Nord; le danois actuel est également d'une haute antiquité; mais, autant qu'il est permis de percer dans l'histoire des peuples septentrionaux des temps antiques, il paraîtrait qu'à différentes époques les populations parlant l'islandais pur et celles parlant le danois, langue qui se rapproche un peu plus de l'allemand, ont contracté des alliances ou peut-être se sont succédés pour défendre ces rives de l'Eider contre les puissans et belliqueux Teutons, autrement dit les Allemands, qui ont incontestablement envahi et conservé le Holstein, ainsi que le prouve le langage parlé aujourd'hui dans cette contrée. Les académiciens de Copenhague ont présenté à l'Europe le fruit de leurs recherches sur ce point historique; car, en Danemark, au jour du danger, chacun a fait son devoir, la population valide a couru aux frontières, les dons patriotiques ont abondé, les femmes ont travaillé aux vêtemens des défenseurs du territoire envahi, la légion des étudians de Copenhague a figuré sur le champ de bataille au premier rang parmi les redoutables tirailleurs dont les balles ont été fatales à l'armée agressive. Les professeurs, auxquels leur âge ne permettait plus de commander, comme en 1801 et 1807, le bataillon universitaire, ont consacré leur érudition à soutenir les droits de leur patrie.

Outre la citation des noms à racines danoises et islandaises, ils ont invoqué le témoignage d'une pierre monumentale, d'une inscription

trouvée au midi de la ville de Slesvig à Wedelspang, dans cette terre disputée déjà dans les temps reculés avec tant d'acharnement et baignée du sang du vieux Kämper et des anciens chevaliers de ces régions septentrionales d'où sont sortis les preux conquérans de la Sicile, les Tancrède et les Robert Guiscard, compatriotes d'Ogier-le-Danois, célébré par l'Arioste.

Nous trouvons cet Ogier-le-Danois sous le nom de Holger Danske dans les chroniques du Nord, et il est bien historiquement constaté qu'il fut le compagnon d'armes de Charlemagne, que je m'obstinerai à nommer *notre* Charlemagne, bien que les Allemands de la nouvelle école nous le disputent et le réclament en même temps que *notre* Clovis et ses Francs, ainsi que *notre* Alsace et la moitié de *notre* Lorraine.

La pierre tumulaire de Wedelspang est conservée aujourd'hui dans un jardin royal des environs de Copenhague, nommé Louisenlund ; elle nous apprend, après plus de mille ans, qu'un brave guerrier de ces peuples du Nord, nommé **Thorleif**, après avoir combattu pour la ville de Slesvig qu'il était venu défendre, éleva ce monument à la mémoire de son frère d'armes **Erik.** Ces deux noms et celui de **Svend.** qui est si évidemment danois, suffiraient pour prouver quels étaient les agresseurs et les possesseurs légitimes de ce petit territoire. Je vais, au surplus, présenter ici les inscriptions que l'Académie de Copenhague place devant l'Europe impartiale, comme une pièce au procès. Peu de mes lecteurs français ont eu l'occasion de voir une inscription islandaise ; je puis leur offrir cette curiosité philologique. Par ce moyen, par cette démonstration visible et palpable, l'un des meilleurs argumens des Danois se fixera dans les esprits. Voici l'inscription de la pierre de Wedelspang :

þurlf risþi stin þonsi hin þigi Svins eftir Erik felaga sin ies varþ dauþr þo dregjar satu um Haiþabu ian han vas sturimaðr drigr harda godr.

En voici la traduction textuelle :

« Thorleif, l'hôte de Svend, a élevé cette pierre pour son frère d'ar-

mes Erik, qui mourut lorsque les guerriers assiégèrent Haiþabu (nom islandais du Slesvig); il était capitaine, et un vaillant guerrier. »

Puisse ce monument de l'amitié chevaleresque de deux braves auxiliaires des Danois accourus pour défendre le Slesvig contre l'invasion allemande, de même que nous avons vu dans l'été de 1848 les légions scandinaves de la Suède et de la Norvège déjà débarquées en Fionie, sur la rive danoise, et prêtes à secourir leurs frères, et tant de volontaires de ces nations verser leur sang pour la cause danoise, puisse l'inscription de Wedelspang démontrer à la consciencieuse nation allemande elle-même qu'elle ne connaît pas bien cette question, et qu'elle élève une prétention injuste.

La présence de deux frères d'armes islandais au milieu des défenseurs danois de Slesvig est un fait qui se renouvelle fréquemment dans l'histoire guerrière de ces contrées. Ce n'est pas faire une conjecture hasardée que de conclure de ces deux lignes norisque ou islandaise que Thorleif, autrement dit en islandais þurlf (Thurlf) demeurait dans la maison du Slesvigeois Svend, *par billet de logement*, comme sont hébergés encore de nos jours les officiers et les soldats étrangers qui viennent au secours, soit d'une ville assiégée, soit d'une contrée menacée du fléau de l'invasion étrangère, ou appelés, pour une raison quelconque, par les vœux de la population d'une ville ou d'une contrée.

Ainsi le sol même du Slesvig a conservé dans son sein, à travers tant de siècles, des gages et des témoignages matériels qu'il peut montrer aujourd'hui aux adversaires de ses habitans. Cette terre reconnaissante peut ainsi à son tour, et dans le moment du danger, prendre la parole en faveur du peuple danois, qui depuis si longtemps l'arrose de son sang. Je ne pense pas que la plus adroite argutie diplomatique puisse valoir ce plaidoyer de granit.

CHAPITRE XXIII.

LE DANEVIRK.

PREUVES FOURNIES PAR L'EXISTENCE DU DANEVIRK ANTIQUE, REMPART DANOIS SITUÉ AU MIDI DE LA VILLE DE SLESVIG.

Les Danois invoquent encore les témoignages de l'un de leurs antiques monumens nationaux.

Un vaste retranchement de terre avec quelques vestiges de maçonnerie, nommé aujourd'hui encore de son ancien nom norisque *le Danevirk* (signifiant ouvrage ou retranchement danois), s'élève dans la partie méridionale du Slesvig, comme pour protester à son tour contre l'injuste prétention qui veut le réclamer comme une propriété allemande. Voici l'origine et la description de ce rempart. Elle rappelle celui de Trajan, que l'on peut voir encore en Bulgarie, avec ces intervalles laissés dans ce rempart de terre, pour y donner passage aux légions, avec ses redoutes carrées destinées aux gardes de ses portes,

et se développant sur une étendue de quinze lieues dans les régions du Danube. D'après les détails donnés par l'auteur danois que j'analyse, il paraîtrait que ce vaste terrassement, élevé par les vieux guerriers scandinaves, a des dimensions encore plus gigantesques que celui que les légions romaines nous ont légué en Dacie (la Bulgarie actuelle) comme un échantillon de leur savoir-faire dans la sicence des ingénieurs.

Le *Danevirk*, ainsi qu'on peut le voir sur la carte ci-jointe, sert de prolongement à la défense naturelle formée par le golfe étroit et profond qui met la ville de Slesvig en communication avec la mer Baltique ; il continue cet obstacle interposé par la nature entre cette partie de la province du Slesvig et sa portion plus méridionale. Ce terrain, entièrement découvert, ne paraîtrait pas avoir pu jamais opposer une résistance suffisante aux invasions des Allemands qui, depuis longtemps, ont été les maîtres du Holstein. Cette province, que les Danois ne disputent point et qui continuera à faire partie de la Confédération germanique, s'étend jusqu'à la rivière de l'Eider, frontière traditionnelle entre l'empire d'Allemagne et le Danemark. On ne saurait à ce sujet citer trop souvent l'anecdote connue de Charlemagne, qui, s'étant avancé jusqu'au rivage de cette rivière, s'appelaant jadis la *Dœne* (la Danoise), plongea son javelot dans son onde en s'écriant :

« L'Eider est la limite de l'Empire. »

Il n'est point d'aphorisme diplomatique plus répandu et plus incontesté jusqu'ici.

Vers l'année 934, Henri-l'Oiseleur, empereur d'Allemagne, tourna ses armes contre le Danemark, et porta sa domination jusqu'à la ville de Slesvig inclusivement ; il y établit un markgrave, c'est-à-dire un comte ou marquis chargé de la défense des Marches, autrement dit frontières, y fonda une colonie de Saxons, et y fit bâtir un château-fort ou *Burg* (en danois, Borg). Cet établissement fut de courte durée ; les Danois, reprenant leur bien, tuèrent le *Marquis* impérial et détruisirent la colonie saxonne.

La puissance de l'Allemagne était néanmoins si redoutable pour les Danois de cette contrée, que le fossé qui avait été creusé précédem-

ment, depuis le golfe jusqu'à la petite rivière de l'Eider, ne parut plus une défense suffisante. Les chroniques disent que ce fut la célèbre *Thyra-Danebod*, femme du roi de Jutland, *Gorm-le-Vieux*, qui inspira à son fils *Harald-à-la-dent-bleue* la pensée de construire un rempart formidable pour mettre le Slesvig à l'abri d'une nouvelle invasion des Allemands. Le fossé n'avait été creusé que par la population locale, les Jutlandais et les habitans du Slesvig, qu'on nommait aussi alors les Jutlandais méridionaux. Le nouveau rempart, le Danevirk, regardé par tout le Danemark et même par ses alliés comme une œuvre nationale et de défense commune, s'éleva par les mains des habitans réunis des îles du Danemark actuel, de la Sélande, de la Fionie, de Falster, de Loland et même de la Scanie, province méridionale de la Suède. La reine Thyra avait une résidence à portée de ces travaux, et c'est de là qu'elle les activait et les surveillait. Ils furent terminés au bout de trois ans. Ce rempart, de près de quatre lieues de long, était flanqué de hautes tours construites en bois, ainsi que la partie supérieure de cette longue ligne fortifiée.

Dans les endroits où il n'a pas été détruit par le temps, près de Bustorf, par exemple, et près du lac de Danevirk, il s'élève encore à une hauteur de 15 à 20 pieds sur une largeur de 15 à 25 pieds à sa crête. Tel est l'ouvrage que le patriotisme danois a construit il y a bientôt mille ans sur le terrain qu'on voudrait lui enlever aujourd'hui. On conçoit, dit l'auteur danois, que la reconnaissance publique ait donné alors à la reine Thyra le surnom de Danebod, qui signifie l'ornement ou la gloire du Danemark.

Les diverses parties de ce rempart ou *de cet obstacle continu*, comme diraient les ingénieurs de notre armée actuelle, ont reçu et conservé différens noms, tels que *le Pont des Guerriers* ou *des Géants*, *le Rempart des Scaniens*, en mémoire des travailleurs et des combattans que la Scanie avait envoyés pour construire et défendre ce boulevard de la puissance scandinave contre les invasions du Midi.

Ce rempart, toutefois, ne put mettre les Danois à l'abri d'une nouvelle attaque de cette puissante et nombreuse nation germanique, sous le commandement d'un de ses plus célèbres empereurs. Othon le

Grand, d'autres historiens disent Othon II, voulut de nouveau conquérir cette partie méridionale de la presqu'île Jutlandaise. Les guerriers allemands, à la suite de plusieurs campagnes successives, après avoir été repoussés du Danemark par les Danois, qui cette fois avaient, entre autres, des auxiliaires norvégiens, eurent l'idée de ramasser des masses de bois et de matières inflammables parmi lesquelles, dit l'historien Oluf Trugvesens, ces assaillans acharnés placèrent jusqu'aux tonneaux qui leur avaient servi à enfermer l'eau conservée dans leur camp. Puis mettant le feu à ces masses accumulées, et secondés par un violent vent du Midi, ils parvinrent à brûler toute la partie supérieure du rempart.

Les Allemands escaladèrent alors le Danevirk, pénétrèrent fort avant dans le Jutland septentrional, et il paraît que c'est de cette époque que date l'établissement du christianisme dans cette contrée.

Les Danois convertis ne tardèrent pas à reprendre l'offensive et à reconquérir leur Danevirk, cet antique palladium de leur nationalité.

Sous l'empereur Conrad II, de la maison de Franconie, le Slesvig est solennellement reconnu comme appartenant au Danemark.

Je ne crois pas devoir citer tous les combats et traités successifs auxquels la possession de ce petit coin de terre a donné lieu entre les empereurs, les princes les plus célèbres de l'Allemagne et les rois de Danemark alors puissans en Europe. Presque tous les grands noms de l'histoire des deux pays passeraient sous les yeux du lecteur, s'il fallait énumérer les batailles livrées en vue du Danevirk et les traités par lesquels les droits, aujourd'hui contestés du Danemark, ont été sanctionnés; d'une part on verrait les empereurs des maisons de Franconie et de Souabe, Frédéric Barberousse, Henri-le-Lion, duc de Saxe; de l'autre, Kanut-le-Grand, Magnus-le-Bon et Waldemar, se disputer, le glaive au poing, cette vieille terre danoise, puis reconnaître, finalement, qu'elle est bien réellement danoise de fait et de droit.

CHAPITRE XXIV.

PREUVES ÉTYMOLOGIQUES.

ARGUMENS TIRÉS PAR LES DANOIS DE L'ÉTYMOLOGIE TOUTE DANOISE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DU SLESVIG.

Arrivons à l'argumentation étymologique des Danois; elle est aussi concluante que les raisons qu'ils tirent des vieilles pierres tumulaires dont ils invoquent le témoignage et la déposition. Un nombre infini de villages du Slesvig portent encore de nos jours les terminaisons toutes danoises de taard (prononcez *gord*), toft, skov, lund, holm, hage et autres.

Non seulement les Danois peuvent en appeler au Dieu de justice et de vérité des chrétiens dans cette mauvaise querelle qui leur est cherchée; ils auraient en outre le droit de s'appuyer historiquement sur le poétique témoignage de toutes les divinités de leur Olympe scandinave. Dans une question où la géographie antique et sa nomenclature servent

d'argument et de titres d'ancienne possession, ces noms mythologiques peuvent être invoqués aussi bien que les racines du langage national, se retrouvant dans l'appellation de lieux des pays contestés.

A chaque pas fait dans le Slesvig, les descendans de ces belliqueuses nations païennes du Nord peuvent montrer des villages, des forêts, des caps ou des roches monumentales ayant conservé, sauf quelques altérations modernes, les noms de toutes les divinités de leur Edda.

Odinsmos, et Odinshoie, *le marais et la colline d'Odin*, Torfschell (*Thorskilde*, la fontaine de Thor du Dieu de la guerre des Scandinaves, enfin Froslev, *l'héritage* de Freya, *la Vénus du Nord*, tous ces souvenirs de l'antiquité païenne se réunissent et plaident aujourd'hui pour ces descendans des Danois des siècles de l'idolâtrie.

Cette démonstration, empruntée par les académiciens danois à l'étymologie antique de tant de noms du Slesvig, est d'autant plus frappante pour nous, que les mêmes racines des idiomes danois, scandinaves ou ancien normand, qui sont la même chose, ou les branches d'une même langue, se retrouvent en abondance sur notre belle terre de Normandie. Le savant Depping, historien des expéditions maritimes des Normands, cite, entre autres, les noms de Caudebec, Carbec, Bolbec, de Bek (*ruisseau*, en allemand Bach), qui ont la même terminaison que les Wonsbäk (*Odinsbæk*), Mollebäck et Thorsbäk, cité par le danois Worsaae ; il existe, en outre, un Bolbäk en Danemark comme un Bolbec en Normandie. Le livre de M. Depping rapporte les noms de Honfleur, Barfleur, Harfleur et autres, dont la terminaison n'est autre que le *œr* des Danois, ou peut-être le nör, signifiant le premier une île, le second un golfe de peu de profondeur, à l'embouchure d'une rivière, et se retrouvant si fréquemment sur la carte du Danemark, tels que Svansö, Arö, Romö et Winningnör, Haddebgnör et même Helsingnör ou *Elseneur*, cette résidence de l'odieux beau-père de Hamlet, pour finir cette énumération de noms scandinaves plus ou moins ignorés, pas un nom ayant cet air de vieille connaissance qui fait bien accueillir.

Nous ajouterons une seule et courte série de ces noms danois et normands tout à la fois, ceux de Quillebœuf, Painbœuf, Sauvebœuf et Marbœuf, dont la terminaison francisée dans la province des gras pâturages

et des troupeaux mugissans, n'est autre que le boe ou le by (*habitation, hameau*) des Danois, comme dans Norby, Østerby, etc., et finalement les noms de Ansetot, Yvetot, et Houdetot, antiques noms normands, rappelant le *toft* islandais et danois qui termine un si grand nombre de noms de lieux du Danemark et de la Norwége. Mais mettons un terme à cette disgression que nous a inspirée la proche parenté des Normands et des Danois, et reprenons l'argumentation que nous avons entreprise en faveur de nos vaillans alliés.

Je n'extrairai plus qu'une seule preuve historique de la brochure danoise qui défend si savamment les droits du Danemark, et ce fait concluant sera à l'adresse de la nation anglaise, qui, de concert avec nous, soutient en ce moment les droits du Danemark et de l'équité. L'écrivain danois, M. Worsaae, rapporte une lettre adressée à l'un des plus illustres rois de l'Angleterre, à Alfred-le-Grand, qui tranche encore une fois cette question historique. Un voyageur nommé Ottar, peut-être un voyageur diplomate du roi Alfred, quelque secrétaire ou attaché d'ambassade en mission extraordinaire ou en tournée d'exploration, lui écrit en propres termes, parlant de la ville de Slesvig, « et elle appartient aux Danois (and hyrð in on Dene). » Que dans une querelle toute philologique cette phrase anglo-saxonne vienne seconder les deux inscriptions islandaises citées plus haut.

S'il est vrai que ce pays, qui, abandonné à ses propres forces, défendu par sa petite mais courageuse armée, protégé par la mer et par une intrépide marine, a tenu tête pendant toute une campagne à cette Allemagne trente-quatre fois plus puissante que lui; s'il est vrai que le Danemark, luttant contre l'Allemagne, ait été comparé par les auteurs allemands eux-mêmes, et d'après l'image ingénieuse employée, dit-on, par un personnage auguste, à *un requin attaqué par un lion*, nous n'avons qu'un vœu à former, c'est que le lion se montre aussi magnanime qu'il est fort et courageux.

Il ne peut exister aucun doute à l'égard de cette possession antique et perpétuée jusqu'à ce jour, et si l'on veut avoir égard au grand argument à la mode, *la nationalité*, enlever le Slesvig au Danemark serait la plus inique des spoliations.

CHAPITRE XXV.

CONCLUSION.

Nous avons montré dans les précédens chapitres, en premier lieu :

1° Que la question, sous le point de vue de la proportion numérique à établir entre les populations allemandes et danoises du Slesvig, est résolue en faveur des Danois :

2° Que quant à ce qui concerne la loi de succession, la descendance féminine des anciens rois de Danemark est apte à succéder dans le Slesvig.

3° Que l'argument au moyen duquel les Allemands voudraient annuler ce droit, prétendant que, s'ils obtiennent le Holstein, ils doivent aussi avoir le Slesvig, *qui ne peut en être séparé*, ne repose que sur l'interprétation de la déclaration d'un roi de Danemark, de 1460, qui aurait dit, d'après la version allemande :

« Si mes descendans ont le malheur de perdre le Holstein, je veux » absolument qu'ils perdent aussi le Slesvig. »

Ce qui est évidemment une clause absurde que ni roi ni particulier n'ont jamais insérée dans une disposition testamentaire ou un acte

quelconque réglant les droits et les intérêts de leurs héritiers. Qu'il est contraire au bon sens d'invoquer le témoignage d'un roi de Danemark enseveli depuis quatre cents ans, et de prétendre qu'il se prononce contre les Danois et sa descendance directe, en faveur des Allemands et d'une famille étrangère.

4° Que quant à la question historique, nationale, ethnographique, philologique, devenue de nos jours si impérieuse et si absolue, ce serait vouloir se sefuser à l'évidence que de ne pas reconnaître que le Slesvig est une terre *danoise* portant dans ses appellations géographiques, et surtout dans l'existence de monumens antiques, de pierre et de terre remontant à l'époque des luttes soutenues pour son indépendance, les preuves matérielles de son droit imprescriptible.

Qu'en définitive, les rois de Danemark de la ligne masculine doivent conserver le Slesvig et le Holstein comme des duchés leur appartenant.

Que le Holstein seul doit, comme par le passé, faire partie de la Confédération germanique.

Qu'en cas d'extinction de la ligne féminine, aucune partie du Slesvig ne peut être détachée de la monarchie danoise, et doit continuer à être un duché en faisant partie.

Que les questions de succession doivent en tous cas être réservées jusqu'à l'époque incertaine où il pourra être nécessaire de les régler.

Nous avons présenté dans un cadre restreint tous les argumens propres à éclairer sur tous ces points la conscience du monde politique. Au moment où les pensées de conciliation, de pacification et d'équité prévalent d'un bout de l'Europe à l'autre, le peuple germanique lui-même se rendra à une évidence de justice qui a déjà convaincu toutes les nations désintéressées.

APPENDICE.

Partie philologique.

(1) L'épigraphe danoise placée en tête de cette seconde partie, a été un peu changée. A l'époque où Nelson attaqua *Copenhague*, en 1801, l'une des chansons patriotiques danoises, commençait par les deux vers, dont voici la traduction :

Les fils des Cimbres ne doivent pas porter les chaînes des fils des Bretons.

Dans cette épigraphe, le mot de Teutoner (Teutons), équivalent de Germains ou d'Allemands, remplace celui de Bretons.

La devise écrite sur le pavillon danois, qui surmonte la carte ethnographique ; le beau pavillon rouge à la croix blanche, nommé le Danebrog, qu'une tradition danoise dit être tombé du ciel ; ces mots : *Gud velsigne Danemark*, signifient que Dieu protége ou bénisse le Danemark.

Les mêmes mots ont été gravés, avec un diamant, sur un carreau de vitre, par le feu roi Frédéric VI, le jour de son couronnement à Frédéricsborg, dans la salle ou sa mère, la reine Mathilde de Danemark, fut emprisonnée après son abdication forcée. Les mots de la main du roi sont placés au-dessous de ceux-ci, écrits par cette princesse infortunée qui était sœur du roi d'Angleterre, George III :

O keep me innocent, let others be great!
(Laisse moi l'innocence, à d'autres la grandeur!)

Partie militaire.

(2) Ce renvoi se rapporte aux notes marginales de la carte.

La position de Dyppel est une presqu'île de la terre ferme du Slesvig, vis-à-vis l'île d'Alsen, la plus avancée de toutes celles de l'archipel des îles danoises. Un pont mobile de pontons avait été jeté sur le bras de mer qui sépare l'île d'Alsen

de cette presqu'île, où les Danois avaient construit une tête de pont. La bataille de Dyppel a eu lieu le 6 avril, les Allemands ont été attaqués avec une grande supériorité de forces, ils se sont emparés des hauteurs situées vis-à-vis de la tête de pont; mais ils n'ont pu prendre de ce retranchement; l'armée danoise est ainsi restée en possession d'une position importante, si favorable à son plan de campagne, qui avait été basé sur la nature des moyens d'action et de la configuration géographique, l'une des plus avantageuses qui existe. Le Danemark a usé, dans cette lutte si inégale, des avantages que lui donnait son armée de terre, secondée par sa marine. Souvent à la guerre, le mouvement rapide et la facilité du transport supléent à la force; un territoire tout composé d'îles rapprochées et mises en communication par des navires à voile et à vapeur, constitue un théâtre avantageux d'opérations stratégiques. La position d'Alsen permettait aux Danois de jeter d'un moment à l'autre une grande partie de leur armée dans le Slesvig, et de prendre ainsi à dos l'armée qui aurait pénétré plus avant dans le Nord de la Péninsule danoise.

C'est cette même facilité de transport rapide et secret, que procurent, dans de pareilles localités, une marine active et une population toute dévouée, qui a contribué aux succès des Danois à Frédéricia. L'armée d'investissement n'a jamais eu aucun soupçon des forces qu'ils accumulaient peu à peu dans cette forteresse. Le général prussien se plaignait de ce que, dans toute la province envahie, *il n'avait pu trouver un seul espion* pour le tenir au courant des mouvemens de son ennemi.

(3) Voici la description sommaire que les correspondans allemands donnent de ces batteries d'espingoles : Des tubes de cuivre sont chargés à l'avance de vingt-cinq balles percées dans leur axe et séparées par des charges de poudre. Ces tubes ainsi chargés à part, sont transportés dans des caissons qui suivent la batterie. L'espingole est elle-même un tube également de cuivre, monté sur des affuts, et dans lequel peuvent s'introduire les tubes chargés et de rechange. Ces affuts très légers ne sont attelés que d'un cheval; lorsque l'espingole est en batterie, on y met le feu par son extrêmité antérieure, la première balle part dès que la mèche qui la traverse a porté le feu à la première charge de poudre, le feu se communique ainsi successivement jusqu'à la vingt-cinquième balle qui part à son tour.

L'artillerie danoise est l'une des mieux exercées et des plus savantes de l'Europe; ses fusées à la Congrève sont presqu'aussi bien confectionnées que celles des Autrichiens. Les tirailleurs danois ont été en partie armés dans la dernière campagne de fusils français, du capitaine Delvigne; l'excellence de ces armes et la justesse de la portée des balles pointues, dites *piriformes*, a été démontrée par l'expérience.

...le et stratégique

Ligne Russe ainée — *Ligne cadette Suédoise et d'Oldenbourg.*
Pierre III — *Paul Ier* — *Alexandre* — *Nicolas*
Paul Frédéric. Duc régnant actuel. — *Gustave IV. Prince de Vasa*

...i légende ci-dessous. — Tous les États ou provinces qui font partie
...par des teintes liserées. On verra par cette indication que dans la

...*Minium liseré*

...*Vermillon liseré.*

...*Bleu clair.*

...*Vert minéral.*

ARMÉE DANOISE AU DÉBUT DE LA GUERRE.

en 1848.

Gardes, 1 bat.; ligne, 24 bat.; chasseurs, 5 bat. . . .	30 bataillons (24,000 hom.)
Gardes, cuirassiers, un escad. Hussards, 3 escad. . . . . Hussards volontaires, 1 escad. Ligne, 6 régimens de dragons.	environ 5.000 hommes de cavalerie.
Artillerie, 12 batteries de huit pièces	96 bouches à feu.
Marine, 7 vaisseaux, 7 frégates, 95 bâtimens légers, 6 bateaux à vapeur.	

en 1849 l'armée était de 60,000h.

...usage d'alors, qui donnait parfois aux ...ets une partie de territoire; mais com...eut-on lui faire dire aujourd'hui que si ...r la monarchie danoise perd le Holstein, ...t perdre aussi le Slesvig. Cette interpré... contraire au bon sens, ne peut soutenir ...eux débat.

... ce que paraît avoir pensé le cabinet de ... depuis qu'il a de nouveau recouvré son ...rbitre et qu'il n'obéit plus au caprice des ... populaires. Les préliminaires de la paix ...t intacte la question de succession mas...et féminine : c'est ce qu'on aurait dû ...ès le principe; et quant à la pensée ...ndre le Slesvig à l'Allemagne, qui en ce ...t n'est plus fédérative et n'est pas en...itaire, les préliminaires de la paix ex...t tout le contraire. Le roi de Prusse n'a ...ulu sanctionner une injustice provisoire ...ndant la consommation éventuelle d'une ...é définitive.

...montés et très habiles tireurs. Un escadron de hussards volontaires avait en outre été formé, mais on a reconnu que ces hommes courageux et intelligens rendraient plus de services dans les corps réguliers où ils seraient répartis que dans des corps séparés; les volontaires ont donc pris rang dans les régimens de la ligne.

Les principales batailles de cette seconde campagne ont été celle de Dyppel sur ce même rivage, vis-à-vis d'Alsen, où déjà l'année passée la force de cette position inexpugnable avait été éprouvée; puis les combats de Kolding, et enfin la bataille de Fredericia, qui a si glorieusement terminé la campagne pour les Danois.

Fredericia est une petite forteresse du Jütland, dont on voit ici le tracé. L'armée allemande l'avait investie, mais le siége n'en a été poussé qu'avec langueur. Les Danois, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, usant avec intelligence des ressources combinées d'une vaillante armée et d'une marine regardée à juste titre comme l'une des meilleures de l'Europe, ont transporté en secret et peu à peu des renforts considérables, et lorsque le moment leur a paru convenable, ils ont fait inopinément une vigoureuse sortie contre l'armée d'investissement, se sont emparés de ses lignes et l'ont repoussé jusque bien au-delà des frontières du Jütland.

Cette province toute danoise a donc été délivrée de la présence d'une armée agressive et envahissante uniquement par les forces nationales, et quant au Slesvig, la diplomatie vient de décider qu'il ne serait occupé provisoirement ni par les Allemands, ni par les Danois, mais par un corps de 4,000 Suédois.

...ois ont été tués dans ses rangs. On a cité, entre autres, deux noms de familles illustres, ...i ont trouvé une mort glorieuse à Fredericia; ainsi se sont manifestées les sympathies nou...ons scandinaves.

Imprimerie de SCHILLER, rue du Croissant, 12

MÉMOIRE

SUR

L'ILE D'ÉGINE.

MÉMOIRE

SUR

L'ILE D'ÉGINE,

PAR M. E. ABOUT,

MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

MDCCCLIV.

MÉMOIRE

SUR

L'ILE D'ÉGINE.

CHAPITRE I.

ÉGINE.

Le golfe Saronique fut de tout temps le cœur de la Grèce. Il offrait à la marine des ports sûrs et de vastes rades, à l'agriculture des terres fertiles, à l'industrie les carrières du Pentélique et les mines du Laurium : aussi fixa-t-il de bonne heure l'élite de ces tribus errantes qui devaient composer le peuple Grec. Les grandes et florissantes villes se pressèrent sur ses rivages : Éleusis auprès d'Athènes, Mégare auprès d'Éleusis, Corinthe à quelques lieues de Mégare. Il vit fleurir au bord de ses eaux tranquilles toutes les gloires de la Grèce; il vit naître les arts, s'il est vrai que les arts soient nés si près de nous.

Au milieu du golfe Saronique s'élève l'île d'Égine. La mer, cette grande route des Grecs, qui n'en eurent jamais d'autres, unit Égine à tous les rivages voisins. Un navire d'Égine arrive, s'il a bon vent, au Pirée en deux heures, en quatre heures à l'isthme de Corinthe, en moins d'une heure à Méthana. La nature, en lui donnant cette place privilégiée, semble lui avoir réservé le monopole du commerce grec.

Elle commande le golfe entier. Le pic Saint-Élie est le seul point d'où l'on puisse embrasser d'un coup d'œil l'Acropole d'Athènes, les rochers de Salamine, Éleusis, Mégare, l'Acrocorinthe, les montagnes de Méthana et les premières îles de l'Archipel. Ce sommet escarpé, qui voit les plus grandes villes de la Grèce, et qui est le centre de leurs regards, a dû prendre, dans l'enfance des peuples,

une importance singulière; et l'on peut pressentir que si les Grecs s'assemblent jamais en quelque endroit pour unir leurs prières et implorer en commun quelque bienfait des dieux, ils se donneront rendez-vous au pied de la grande montagne d'Égine.

Cette île, où toute la Grèce doit accourir, est pourvue d'une vaste rade où la flotte entière des Grecs pourra se rassembler après la victoire de Salamine [1]. Les rochers à fleur d'eau dont l'île est entourée la protégent contre les étrangers qui pourraient venir de nuit tenter un débarquement sur ses côtes; mais ils seront facilement évités par les marins du pays, et par les honnêtes marchands qui voyagent de jour, et qui prennent un pilote. Et la reconnaissance des Éginètes placera ces rochers parmi les bienfaits des dieux [2].

Égine est une des petites îles de la Méditerranée : sa surface est d'environ 83 kilomètres carrés [3]. Le plus petit peuple y sera donc à l'étroit, s'il n'ajoute la mer à son domaine.

Le sol est assez pauvre, sans être cependant misérable [4]. Un tiers de l'île environ se compose de rochers volcaniques : c'est l'angle sud-est. Au nord s'élèvent des roches calcaires, qui laissent dans leurs intervalles un peu de place à la culture; à l'ouest s'étend une plaine pierreuse : c'est la partie fertile. L'orge y vient assez bien, le blé plus difficilement. La vigne croît partout dans l'île, pourvu qu'elle trouve un peu de terre : on y peut cultiver avec succès l'olivier et l'amandier, l'amandier surtout, car l'olivier veut des irrigations, et l'on manque d'eau courante. Ajoutez à ces ressources le revenu de quelques troupeaux de chèvres et de brebis, et les profits incertains de la pêche, et vous verrez qu'Égine peut nourrir une population de cinq ou six mille hommes, environ soixante et dix habitants par kilomètre carré. Pour peu que cette population augmente, il faudra qu'elle cherche de nouvelles ressources dans l'industrie et dans le commerce.

Mais il n'y a pas de commerce, au moins en Grèce, sans navires. Égine ne fournit point de bois de construction. Elle est *ψιλὴ πᾶσα* [5], toute nue, ou peu s'en faut. Point d'industrie sans métaux :

[1] Hérodote, VIII, 131, 132.
[2] Paus. II, 29.
[3] Wallon, *Hist. de l'Esclavage*, part. I, ch. VII.
[4] Outfr. Müll. *Æginеticorum liber, Proœmium.*
[5] Strab. VIII, 375.

Ægina, dit Pline[1], *metalla non gignit.* Il faudra que les Éginètes aillent chercher à l'étranger la matière première de tout travail : ils ne pourront se livrer à l'industrie qu'à la condition de commencer par le commerce.

La nature, qui a donné à Égine une belle rade, au sud-ouest de l'île, a oublié de lui donner un port, chose beaucoup plus nécessaire; mais il lui sera facile d'en avoir un. Il ne faut qu'un peu de travail pour construire deux et même trois ports excellents entre la pointe N. O. de l'île et la rade. Les navires seront protégés contre le vent du large par les montagnes et par la masse tout entière de l'île; la pointe septentrionale les abritera contre le vent du nord; les montagnes de la Morée et l'île d'Angistri, contre les vents du sud et de l'ouest. Il sera facile aux habitants de construire des môles et des jetées : les montagnes calcaires du nord de l'île fournissent d'excellente pierre à bâtir. On trouve en trois ou quatre endroits différents de l'argile bonne à pétrir.

La côte orientale, battue par les vents terribles qui soulèvent la mer de Myrto[2], est inaccessible, excepté dans une petite anse (*Hagia marina*), qui peut recevoir des barques de pêcheurs.

Le climat d'Égine est sain. La sécheresse même de l'île, qui n'a ni marais ni cours d'eau intarissable, garantit les habitants contre les fièvres de l'été. L'eau des puits est bonne : cette terre, aride à la surface, pourra élever de fortes générations.

Égine est belle malgré sa pauvreté. Elle participe de la beauté un peu sévère et un peu maigre, mais fine et délicate, de la terre attique. Elle a ces grands horizons, ces belles couleurs, ces fins profils de montagnes, cette nature sobre et vigoureuse qui frappe l'esprit d'un peuple, le transforme lentement, et le rend artiste malgré lui. C'est grâce à cette beauté sympathique que la Grèce a imprimé un caractère commun à tous les peuples divers qui l'ont habitée : elle les a, pour ainsi dire, faits à sa ressemblance. Égine embellit l'horizon d'Athènes, comme Athènes embellit le sien. Par ces belles et limpides journées que le soleil prodigue à la Grèce, les insulaires voient la plaine de l'Attique enfermée entre ses trois grandes montagnes; ils comptent les monuments entassés sur l'Acropole; ils admirent tous les soirs l'Hymette coloré de rose par

[1] XXXIV, 2.
[2] Horace, *Od.* I, 1.

les derniers rayons du jour. Dans l'île elle-même, il n'est pas rare de rencontrer de grands et tristes paysages, dont l'aspect désolé attriste le regard; mais, à côté de ces belles horreurs, on trouve au détour du chemin quelque gracieux petit coin de verdure, un palmier qui élève sa tête au milieu de cinq ou six orangers, un bosquet de caroubiers et de lentisques, tout peuplé de perdrix rouges; ou un ravin rempli de pins odoriférants, qui descendent jusqu'à la mer. Nous aurons toujours un peu de peine à comprendre qu'un pays brûlé du soleil, hérissé de rochers, clair-semé d'arbustes, des plaines pierreuses où toute verdure disparaît avant la fin de mai, puisse jamais être un beau pays. Mais lorsqu'une pure lumière enflamme tous les objets, que ces rochers si nus se découpent nettement sur un ciel sans nuage; qu'une mer sans ride s'étend à l'horizon, et que les sommets bleuâtres de quelques hautes montagnes s'élèvent au loin pour fermer la vue, il y a une telle harmonie entre le ciel et la mer, et cette terre desséchée, que ni l'esprit ni les yeux ne désirent rien de plus beau[1].

Voilà ce que la nature a fait pour Égine. Elle lui a donné une position admirable, une belle rade, un sol maigre, un climat salubre, et la beauté, qui ne manque à aucune des parties de la Grèce. Comment cette île de trois lieues de long a-t-elle pu devenir pour un temps la capitale de la marine, du commerce, de l'industrie et de l'art? Comment a-t-elle balancé la fortune d'Athènes et décidé la ruine de Xerxès? Comment un pays qui pouvait nourrir cinq ou six mille hommes a-t-il possédé un demi-million d'esclaves, suivant Aristote, et plus de cent mille, suivant nous? C'est aux races qui l'ont peuplé qu'il faut demander le secret de ces merveilleux accroissements.

CHAPITRE II.

LES ÉGINÈTES.

Égine s'appela d'abord Œnone[2], Οἰνώνη. O. Müller[3] a fondé sur ce nom des hypothèses ingénieuses touchant les premiers habitants de l'île. Mais je pense que ni le nom d'Οἰνώνη, ni celui

[1] Hésiode appelait Égine l'aimable Égine, ἐπήρατον νῆσον.
[2] Strab. VIII, 375.
[3] *Æg. lib.* 7, 8, 9.

d'Οἰνοπίας, qui se trouve dans Pindare[1], ne prouvent rien, sinon que l'île produisait du vin. Marathon doit son nom au fenouil, qui abonde dans ses marécages[2]; Sparte doit le sien à ses genêts; Égine, comme tous les pays volcaniques, produit du vin de bonne qualité, et qui serait aussi estimé que le vin de Santorin, si les habitants savaient le préparer sans résine. Mais, en 1817, O. Müller[3], sur la foi de je ne sais quel voyageur, niait les vignobles d'Égine; il ne pouvait donc admettre que la vigne lui eût donné son nom.

Le nom d'Œnone ne nous apprend rien sur les premiers habitants de l'île; la prétention des Éginètes au titre d'autochthones ne nous apprend rien de plus sur leur origine. Presque tous les peuples de l'antiquité avaient l'ambition, assez légitime, d'être les fils de la terre qu'ils habitaient. En effet, la formation des hommes par génération spontanée, telle que la supposaient les anciens, et telle qu'elle est admise par quelques savants modernes[4], n'est pas plus impossible dans un pays que dans un autre. S'il fut un temps où la grande mère commune a produit des hommes, pourquoi son sein, fécond en Asie, aurait-il été stérile en Grèce? Mais les autochthones d'Égine, s'il en fut, n'ont pas laissé de traces. L'histoire de l'île et sa gloire commencent à l'invasion des Hellènes.

La Thessalie, qu'on a si justement appelée la Scandinavie grecque[5], a nourri dans ses montagnes toutes les peuplades conquérantes qui ont envahi la Grèce, et que le doux climat de la Grèce a conquises à son tour. Ces paisibles et industrieux Pélasges, que les premières lueurs de l'histoire nous montrent occupés à la culture des champs et à la construction des villes, sont peut-être les premiers Thessaliens que la Grèce ait civilisés et amollis. Les Hellènes vainquirent les Pélasges: sortis de la même patrie,

[1] *Isthmiq.* VII, 21.

[2] Il y a dans l'île d'Égine un canton où le fenouil croît en abondance; on l'appelle aussi Marathon.

[3] «Neque autem e nomine Οἰνοπίας quod inter Græcos solum apud Pindarum, «(*Isthm.* VII, 21), præter eum ap. Ov. (*Met.* VII, 472-490), occurrit, neque a numo «uvam repræsentante, etiamsi Ægineticus esset, Rasche (*Lex.* I, 112) plura de «vinetis Æginæ quam (p. 237) usitato numariorum errore ex arietis signo de «lanæ proventu extricare debebat». (Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 5, note 2.)

[4] Burdach, etc.

[5] Fortoul, *De l'art en Allemagne.*

ils avaient sur eux l'avantage d'en être sortis plus tard; ils arrivaient armés de ces mâles vertus qu'on apprend dans les montagnes et qu'on oublie dans les plaines. Les tribus qui composaient la famille hellénique, les Achéens, les Ioniens, les Éoliens, les Doriens, ne différaient point dans l'origine: entre les Ioniens et les Doriens, il n'y avait peut-être pas plus de dissemblances qu'entre les Francs Saliens et les Francs Ripuaires. Ils ne se ressemblèrent pas longtemps. Les premiers qui touchèrent le sol de la Grèce furent aussitôt plus éclairés, plus industrieux, et moins belliqueux que les autres. La force venait du Nord, l'intelligence, l'amour des arts, et la douceur des mœurs naissaient dans le Midi. Les Achéens sont les premiers Hellènes qui soient venus disputer la Grèce aux Pélasges; ils étaient les maîtres du Péloponnèse au temps de la guerre de Troie; c'est un Achéen qui commandait l'armée entière, et qui régnait sur les rois[1]. Mais les Achéens s'amollirent dans les plaines fertiles de l'Argolide; les Ioniens, assis au bord de la plus belle des mers, oublièrent leur antique vaillance; ils devinrent si semblables aux Pélasges qu'ils avaient vaincus, qu'on les appelait indifféremment Ioniens ou Pélasges. C'est ainsi que les Francs dégénérés de la Neustrie n'étaient plus que des Romains aux yeux des farouches guerriers de l'Austrasie. Les Doriens, conduits par les Héraclides, eurent bon marché de leurs frères dégénérés : ils rajeunirent la Grèce. Sparte leur dut la gloire de ses armes, Égine la gloire de son commerce, de sa marine et de ses arts.

Si Égine fut envahie par les Pélasges, et il est permis de le croire puisqu'ils possédèrent tous les pays voisins, c'est à ce peuple qu'elle emprunta le culte de Jupiter.

Peut-être aussi leur dut-elle autre chose. Strabon[2] nous apprend que les premiers habitants de l'île fouillaient le sol pour en extraire la terre labourable, et qu'ils vivaient dans les cavernes qu'ils avaient ainsi creusées. Leur ville ressemblait à une fourmilière, et c'est de là, suivant Strabon, qu'ils furent appelés Myrmidons[3]. Ce travail assez étrange pourra paraître impossible à qui ne connaît point le sol d'Égine. Toute la partie de l'île qui s'étend

[1] Homère dit presque toujours les Achéens, Ἀχαῖοι, pour indiquer le peuple grec.

[2] Strab. VIII, 375.

[3] Μυρμιδόνες, Myrmidons, de Μυρμήξ, *myrmix*, fourmi.

vers le sud-ouest ne s'élève que fort peu au-dessus du niveau de la mer : il est probable qu'elle fut couverte par les eaux, qui laissèrent à la surface de la terre une couche pierreuse d'environ 40 centimètres d'épaisseur. En perçant cette couche assez dure, on trouvait une terre molle et friable que l'on pouvait cultiver[1]. Voilà pourquoi les écrivains anciens ont pu dire sans absurdité, sinon sans invraisemblance, que dans le sol d'Égine la terre est au fond, la pierre à la surface. La plaine d'Égine était, comme la tortue de ses médailles, couverte d'une carapace qu'il fallut briser. Quel autre peuple que les Pélasges pouvait faire ce miracle de patience ?

Aux Pélasges succédèrent les Hellènes ou Myrmidons[2]. Une colonie de Myrmidons Achéens partit de Phthie sous la conduite d'Éaque, fils d'Actor[3], et envahit l'île d'Œnone. Les frères d'Éaque, Eurytus et Ménétius, restèrent dans leur patrie. Pour lui, il s'établit dans l'île avec une colonie venue de Phliunte. Les guerriers qui l'accompagnaient se mirent à la culture de la terre, avec cette mobilité d'un peuple qui fut toujours apte à tous les travaux; et ce chef d'aventuriers régna paisiblement sur des laboureurs. Il est vraisemblable qu'avant l'arrivée des Achéens, les Pélasges habitaient cette longue plaine qui forme le rivage occidental de l'île, auprès du port et de la rade, et vers l'endroit où les Hellènes avaient débarqué. On doit croire que les Pélasges y habitaient, parce que c'est le canton de l'île où l'art a lutté le plus heureusement contre la nature; on peut penser que les Hellènes y abordèrent, car c'est à peu près le seul côté de l'île qui soit abordable. Éaque, après sa victoire, dut songer à éviter le sort des Pélasges; il s'éloigna des côtes, et s'enfonça dans dans la partie la plus inaccessible de l'île. La tradition vient en aide à cette hypothèse. Si Éaque avait possédé une marine, s'il n'avait eu l'amour d'une vie retirée et sédentaire et la crainte des invasions, on n'aurait jamais songé à dire que c'était lui qui avait semé des rochers autour de son île pour la rendre inaccessible aux pirates[4]. Nous verrons par

[1] « ...Superne lapidosa, in gremio glebam pinguem et feracem celantia ». (Ottf. Müll. *Ægin. lib.* 6.)

[2] Μυρμιδόνες δὲ καλεῦντο, καὶ Ἕλληνες καὶ Ἀχαιοί.
(Hom. *Il.* B. 684.)

[3] Ottf. Müll. *Ægin lib.* p. 12, 13, 14.

[4] Pausan. II, 29.

la suite que tous les anciens monument d'Égine étaient situés dans l'intérieur de l'île; on ne bâtit des temples au bord de la mer que lorsqu'on y peut habiter sans danger.

On peut croire que les Hellènes d'Éaque empruntèrent aux Pélasges le culte de Jupiter, car Jupiter est une divinité Pélasgique, comme Apollon est un dieu Dorien. L'hiéron de Jupiter Hellénien, qu'il construisit dans l'intérieur de l'île, fut sans doute le premier hommage qu'un Hellène rendit à Jupiter. Les Hellènes s'approprièrent Jupiter, et l'appelèrent Hellénien, comme pour montrer qu'ils l'avaient conquis sur les Pélasges, et qu'ils adoraient en lui un dieu national, et non le dieu des peuples qu'ils avaient vaincus[1].

La tradition broda sur ces faits de curieuses légendes. Éaque devint le fils de Jupiter[2]; les hommes remarquables par leur piété ont souvent pris ou réçu le nom de fils de dieu. On raconta qu'il était né de Jupiter et d'Égine, fille d'un roi de Phliunte[3] ; et l'on cacha sous ce voile transparent le mélange des Myrmidons et des Phliasiens. Pour expliquer le nouveau nom de l'île, dont l'origine historique est inconnue, on dit qu'Éaque, par piété filiale, avait donné à son île le nom de sa mère[4]. Enfin, bien des siècles après la mort d'Éaque, quand le nom d'Hellènes fut le nom de tous les Grecs, et Jupiter le maître de tous les dieux de la Grèce, les peuples ne savaient comment expliquer la fondation de l'hiéron de Jupiter, et ce nom d'*Hellénien*, dont le sens était devenu un mystère. On leur raconta qu'une année où la sécheresse rendait la culture impossible et menaçait tous les Grecs de la famine, les envoyés de tous les peuples vinrent supplier Éaque d'élever vers le ciel ses mains pieuses et ses prières agréables à Jupiter[5]; et la pluie tomba en abondance; et c'est, disait-on, en mémoire d'un si grand bienfait qu'un monument sacré s'éleva sur la montagne où il s'était mis en prières[6].

[1] Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 19.

[2] Hésiode, Platon, Apollodore, Athénée, etc.

[3] Pind. *N.* IX, 9; Aristarch. ad *N.* III, 1; Strab. VIII, p. 402; Paus. II, 512.

[4] Diod. S. IV, 72; Ov. *Met.* VII, 474; Paus. II, 5, etc.

[5] Isocr. *Éloge d'Évagoras* : *Ἦλθον οἱ προεστῶτες τῶν πόλεων ἱκετεύοντες, αὐτὸν νομίζοντες διὰ τῆς εὐγενείας καὶ τῆς εὐσεβείας τῆς ἐκείνου τάχιστ' ἂν εὕρεσθαι παρὰ τῶν θεῶν τῶν παρόντων κακῶν ἀπαλλαγήν.* — Apollod. III, XII, 11; Paus. I, 44; II, 29; Diod. IV. 61, etc.

[6] Isocr. *loc. cit.*... *ἱερὸν ἐν Αἰγίνῃ καταστήσασθαι κοινὸν τῶν Ἑλλήνων, οὗπερ Αἰακὸς ἐποιήσατο τὴν εὐχήν.*

Pour expliquer le nom de Myrmidons, on prétendit que Jupiter, afin de donner des sujets à son fils, avait changé les fourmis en un peuple actif et industrieux. On ne se souvenait pas que le nom de Myrmidons existait en Thessalie avant l'arrivée d'Éaque dans Égine.

Enfin, pour prix de sa justice et de sa piété, Éaque, après sa mort, alla siéger avec les Crétois Minos et Rhadamanthe à ce redoutable tribunal où comparaissaient les ombres.

Ces belliqueux Myrmidons, qu'Éaque avait transformés en laboureurs, ne demeurèrent pas tous dans Égine. Peut-être reconnurent-ils que le pays était trop pauvre pour les nourrir tous; peut-être la population s'accrut-elle si rapidement qu'elle déborda hors de l'île : il semble que, dans leur jeunesse, les races soient douées d'une fécondité singulière; peut-être aussi cette humeur aventureuse des Achéens n'était pas encore satisfaite, et avait besoin de se répandre au dehors. Les deux fils d'Éaque, Pélée et Télamon, s'éloignèrent de leur père : Télamon fonda une colonie à Salamine; Pélée ramena en Phthiotide un certain nombre de Myrmidons, fils de ceux que son père en avait emmenés[1]; et, pour rendre compte de cette double émigration, les fabuleux historiens de l'âge héroïque racontèrent que Pélée et Télamon avaient tué Phocus, leur frère, en jouant au disque[2]. On montrait encore, au temps de Pausanias, le rocher que Pélée avait lancé contre son frère[3]. On disait qu'Éaque avait exilé ses deux fils, l'un comme auteur et l'autre comme conseiller du crime; que Télamon[4], qui n'était coupable que d'un mauvais conseil, demanda à rentrer dans sa patrie, au moins pour plaider sa propre cause. Éaque ne le lui permit point : il consentit seulement à ce qu'il jetât un môle dans la mer, et que du haut de cette tribune il essayât de se justifier. Télamon entra la nuit dans le port secret, y jeta un môle que Pausanias croit avoir vu, plaida sa cause, la perdit, et retourna à Salamine. C'est là qu'il eut pour fils ce terrible Ajax, qui dépassait de toute la tête les guerriers qui combattirent devant Troie. Pélée fut père d'Achille, qui surpassait en tout le grand Ajax. Les deux héros de la guerre étaient donc les petits-fils d'Éaque.

[1] Pherecyd. ap. Tzetz. in Lyc. 175.

[2] Dorotheus, ap. Plut. *Parall.* 25, 277.

[3] Paus. II, 29. — Chandler a cru retrouver le rocher de Pélée.

[4] Paus. *ibid.*

Mais le sage et pieux roi d'Égine n'eut point de successeur de sa famille. Comment put-il se priver de ses deux fils dans un âge où il ne devait plus espérer d'autre héritier? Peut-être ces petites royautés n'étaient-elles point héréditaires; peut-être aussi l'ambition, la curiosité et l'humeur inquiète des jeunes générations étaient-elles plus fortes que les liens du sang et l'esprit d'hérédité. Ne voyons-nous pas Télamon exiler son fils Teucer après la guerre de Troie et la mort d'Ajax? Qu'il l'ait exilé, comme le racontent les poëtes, ou qu'il l'ait simplement laissé partir, cette étrange séparation, aussi bien que l'exil des fils d'Éaque, nous prouve assez que ni les pères ni les rois n'étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui[1].

Éaque n'eut donc pas un Éacide pour successeur, et c'est un malheur pour l'histoire d'Égine. La poésie épique, cette belle et confuse chronique des premiers âges, nous a raconté longuement l'histoire des Éacides : elle n'a rien dit d'Égine, parce que les Éacides n'y étaient plus. On se souvenait qu'Éaque avait régné dans Égine, et que Pyrrhus, Achille, Ajax, Teucer, Pélée et Télamon en étaient sortis; on respectait le berceau de cette illustre famille qui comptait des alliances parmi les dieux, et dont Miltiade se glorifiait de descendre ; on tournait les yeux avec respect vers le monument de Jupiter Hellénien, fondé par le plus grand des Hellènes; mais on ne s'enquérait point des obscurs successeurs d'Éaque; et l'histoire a laissé une lacune de plus d'un siècle entre l'arrivée des Achéens et l'invasion des Doriens.

Cependant un vers d'Homère[2] nous apprend que les Éginètes se rendirent au siége de Troie avec leurs voisins d'Argos, de Tirynthe, d'Hermioné, d'Asiné, de Trézène, d'Eïonæ, d'Épidaure et de Masès, tous pays Achéens. Mais le dénombrement du deuxième chant de l'Iliade est-il partout authentique? J'ai peine à croire que deux générations après Éaque, qui fuyait la mer, les Achéens d'Égine eussent déjà une flotte.

[1] Au reste, il ne faut pas trop presser ces fables héroïques, pour extraire le peu de vérité qu'elles contiennent. Qui sait si cette histoire d'Éaque et de ses enfants n'est pas née tout entière dans le cerveau de quelque poëte?

[2] *Οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον, Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν,*
Ἑρμιόνην, Ἀσίνην τε, βαθὺν κατὰ κόλπον ἐχούσας,
Τροιζῆν' Ἠϊόνας τε καὶ ἀμπελόεντ' Ἐπίδαυρον,
Οἵ τ' ἔχον Αἴγιναν, Μάσητά τε, κοῦροι Ἀχαιῶν.
(Hom. *Il.* B. 559.)

C'est dans le douzième siècle avant l'ère chrétienne, quatre-vingts ans environ après la prise de Troie, que les Doriens, conduits par les descendants d'Hercule, envahirent le Péloponnèse. Épidaure, devenue cité Dorienne, fonda une colonie dans Égine. Les nouveaux habitants ne chassèrent pas les anciens[1]; aucun historien ne dit qu'ils les asservirent; ils habitèrent ensemble (*σύνοικοι*), sans doute comme les Spartiates habitaient avec les Lacédémoniens; ils furent compagnons sans être égaux. Mais les Achéens et ce qui pouvait rester encore de Pélasges et d'autochthones se laissèrent rapidement absorber par leurs vainqueurs, et la communauté d'origine servit sans doute à rendre la fusion plus facile. La langue qui prévalut fut la langue dorienne; les mœurs, la religion, les lois, les costumes, tout fut dorien[2]; l'île elle-même, suivant l'expression de Pindare, fut une île dorienne[3], et Hérodote, parlant des Éginètes, dit qu'ils sont des Doriens venus d'Épidaure[4].

Dès ce moment, il ne nous manque plus aucun des éléments dont se formera le peuple d'Égine. Après les autochthones, les Pélasges, les Achéens et les Doriens, qui les effacèrent tous en les absorbant, aucune nouvelle colonie ne viendra altérer la composition du peuple et le caractère de sa civilisation. Thèbes, Athènes et plusieurs villes du Péloponnèse ont reçu des colonies asiatiques; l'Égypte et la Phénicie ont apporté sur bien des rivages l'exemple de leur industrie et la tradition de leurs arts : Égine ne doit rien qu'à la Grèce; tout en elle restera grec et dorien.

Mais on ne doit pas s'attendre à trouver les Doriens d'Égine absolument semblables aux autres Doriens. Les caractères généraux des nations doriennes sont de s'isoler des autres peuples, de ne compter que sur elles-mêmes, de cultiver leur pays et de le défendre, de s'éloigner des côtes, d'éviter toutes relations avec l'étranger, de se renfermer dans leurs villes, de se gouverner aristocratiquement, de s'imposer des lois sévères et une vie dure, de proscrire le luxe, de mépriser les arts[5].

[1] Pausan. II, 29. *Αἰγινήταις τοῖς ἀρχαίοις γενόμενοι σύνοικοι.*

[2] *Τὰ Δωριέων ἔθη καὶ φώνην κατεστήσαντο ἐν τῇ νήσῳ.* (Pausan. II, 29.)

[3] *Ἵκεο Δωρίδα νᾶσον Αἴγιναν*, etc.
(Pind. *Ném.* III, 3.)

[4] *Αἰγινῆται εἰσι Δωριέες ἀπὸ Ἐπιδαύρου.* (VIII, 46.)

[5] «Doriensi (nationi) placuit vita montana a frequentiori hominum cœtu ma-

Les Doriens d'Égine sont un peuple commerçant, affairé, répandu au dehors : ils courent les mers, ils ouvrent leurs ports, ils visitent les peuples les plus lointains et les attirent chez eux, offrant et demandant sans cesse l'hospitalité; ils vendent, ils achètent, ils fabriquent : la culture du sol est la dernière de leurs mille occupations; ils poursuivent la richesse, ils aiment le luxe, ils cultivent les arts.

Le contraste sera encore plus frappant si nous comparons les Éginètes aux Spartiates, dont on a fait le type des peuples doriens. Rien n'est plus contraire que leurs caractères et leurs lois : les uns ont frappé la monnaie; les autres passent pour l'avoir prohibée. Mais les Doriens de Sparte sont des Doriens exagérés par les lois de Lycurgue : il ne faut point attribuer à l'esprit d'une race les effets violents d'un code qu'elle s'est laissé imposer. Et d'ailleurs, sommes-nous bien sûrs que les lois de Lycurgue aient été observées à la rigueur? Ne voyons-nous pas, au contraire, qu'il y a eu dans Sparte des riches, des pauvres, des oisifs, des artistes, de l'industrie, du luxe[1], des chefs-d'œuvre[2] et bien d'autres choses que les lois de Lycurgue ne permettaient pas? Nous nous sommes fait une Sparte imaginaire et des Spartiates de convention; et si nous nous laissions aller à croire que tous les Doriens ressemblaient aux Spartiates de nos livres, nous ne pourrions plus comprendre comment les habitants de Sicyone, ceux de Corinthe, les Rhodiens, les Siciliens, et surtout les Éginètes, ont appartenu à la race dorienne.

Une même race peut contenir le germe de plusieurs peuples très-divers; et des hommes sortis d'une souche commune, mais établis sur des territoires différents, doivent subir l'influence, et, pour ainsi dire, prendre l'empreinte du pays qu'ils habitent : c'est ce mariage de l'homme et de la terre qui constitue un peuple. Peut-être la race hellénique aurait-elle formé une grande nation étroitement unie, si le hasard des invasions l'avait établie dans un pays semblable à la France : la géographie de la Grèce et les divi-

« rique externos advehente remotior..... Æginetæ omnibus fere exuti erant, quæ « vitam Doriensem conficere putantur...., agrorum indigentia, reip. exiguitate « ad studia alacriora, commercia maris, alienarum fœdera adiguntur », (Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 145.)

[1] Wallon, *Hist. de l'Esclavage dans l'antiquité*, part. I, ch. III, p. 97.

[2] Voir la thèse de M. Beulé sur les arts à Sparte. Paris, 1853.

sions infinies d'un sol hérissé de montagnes et découpé par la mer, formèrent une multitude de peuples divers et ennemis. Les vieux Doriens de la Thessalie, ces communs ancêtres des Spartiates et des Éginètes, n'étaient ni marchands ni laboureurs; ils vivaient de la chasse et de la guerre. Quand leurs descendants occupèrent la Grèce, la plaine de Sparte en fit des laboureurs et des soldats; les rivages d'Égine en firent des marchands et des navigateurs. Si les Éginètes, essayant de se suffire comme les Spartiates, s'étaient renfermés dans leur île; s'ils avaient repoussé les étrangers, méprisé le commerce et cultivé leurs rochers, ils n'auraient eu qu'à mourir de faim. Il fallait de toute nécessité que ce peuple fût différent des autres Doriens ou qu'il ne fût point.

Mais, malgré ces dissemblances accidentelles, les Éginètes trahissent leur origine dorienne par plus d'un point. On les reconnaît Doriens à leur gouvernement aristocratique, à leur courage à la guerre, à leur amitié inébranlable pour Sparte et les autres villes doriennes; et surtout à leur haine implacable pour les Ioniens.

Le caractère individuel du peuple d'Égine ne se développa que lorsqu'il fut indépendant. Durant plusieurs siècles, Égine n'est qu'une province dorienne. Qu'elle reçoive quelque injure, que les Cynuriens[1], peuple pélasge[2], viennent dévaster ses côtes[3], ce sont les Spartiates qui prennent soin de la venger. Lorsque, 730 ans avant Jésus-Christ[4], Phidon, roi des Argiens, entreprit, en sa qualité d'Héraclide, de reconstituer à son profit le royaume d'Hercule[5], il s'empara d'Épidaure, et Égine fut à lui[6].

Ce Phidon, qui fut à la fois, suivant Müller, un Romulus, un Numa et un *singe* d'Hercule[7], réunit entre ses mains l'Argolide[8],

[1] En ce temps-là, dit Hérodote (VIII, 73), il y avait dans le Péloponnèse sept nations : les Doriens, les Étoliens, les Dryopes, les Minyens, les Achéens; les deux autres étaient autochthones : les Arcadiens et les Cynuriens.

[2] Ottf. Müll. *Ægin. lib.* II, § 2.

[3] [illegible]yæn. II, 13.

[4] [illegible]idit igitur tempus potentiæ Phidonis in initium belli messeniaci prioris, [illegible]mp. VIII et XIV gesti ». (Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 59.)

[5] [illegible]l. VI, 127; Strab. VIII, 358; Paus. VI, XXII, 2; etc.

[6] [illegible], 82; Ottf. Müll. *Ægin.* p. 53.

[7] [illegible]is et nimium de isto Herculis simio, argivorum tamen eodem Ro[illegible]a ». (*Ægin.* II, § 4.)

[8] [illegible] *πόλιν ἡγεμονεύειν τῶν λοιπῶν βουλόμενον.* (Plutarch. *Narrat. amator.*)
[illegible]*ασιλεύοντα τῆς Ἀργείας.* (Dexipp. ap. Euseb. *Chron.* p. 57.)

l'Élide, la Corinthie[1], une partie de la Laconie; et conquit pour son frère la Macédoine, cette première patrie des Doriens[2]. Il donna à tout cet empire des lois[3] et des mesures uniformes; il fit frapper une monnaie qui fut commune à tous ses sujets[4].

Égine n'était qu'une petite province de Phidon. Comme ses habitants étaient industrieux, qu'ils savaient fondre et travailler les métaux, le roi leur confia la fabrication de sa monnaie, la première qui fut frappée en Grèce. Les broches[5], de différentes grandeurs, qui servaient aux échanges et qu'il fallait peser à chaque instant, furent remplacées par de petits disques d'argent[6] qui avaient tous le même poids. Ils portaient d'un côté l'image d'une tortue, de l'autre l'empreinte des coins, sans inscriptions ni monogramme. Ces premières médailles, qu'on appelle aujourd'hui médailles d'Égine, seraient plus justement nommées médailles de Phidon ou de l'empire Argien, comme lès monnaies que nous frappons à Lille ou à Lyon sont les monnaies de la France.

L'empire de Phidon ne dura point: il avait la géographie contre lui. La Grèce se délivra de l'unité qui lui avait été imposée, et chaque pays reprit ses lois et ses mesures. Égine, déjà commerçante, continua de frapper des monnaies comme au temps Phidon : elle n'en changea ni le poids ni la forme; mais elle y mit son nom[7].

Lorsqu'elle fut assez riche et assez puissante pour n'appartenir

[1] *Τὴν λῆξιν ὅλην ἀνέλαβε τὴν Τημένου διεσπασμένην εἰς πλείω μέρη.* (Strab. *loc. cit.*)

[2] Caranus, frère de Phidon, conquit la Macédoine avec une armée levée dans le Péloponnèse : *Δύναμιν λαβὼν παρὰ Φείδωνος τοῦ ἀδελφοῦ ἔκ τε Ἄργους καὶ τῆς ἄλλης Πελοποννήσου.* (Dexipp. *loc. cit.*)

[3] Aristot. *Polit.* II, 3, 7, p. 53 : *Φείδων ὁ Κορίνθιος, νομοθέτης ὢν τῶν ἀρχαιοτάτων τοὺς οἴκους ἴσους ᾠήθη δεῖν διαμένειν καὶ τὸ πλῆθος τῶν πολιτῶν, καὶ εἰ τὸ πρῶτον τοὺς κλήρους ἀνίσους εἶχον πάντες κατὰ μέγεθος.*

[4] *Etymologicum magnum*, au mot Ὀβελίσκος : *Πάντων πρῶτος Φείδων ὁ Ἀργεῖος νόμισμα ἔκοψεν ἐν Αἰγίνῃ, καὶ διὰ τοῦτο τὸ νόμισμα ἀναλαβὼν τοὺς ὀβελίσκους ἀνέθηκε τῇ ἐν Ἄργει Ἥρᾳ.*

[5] Ὀβελίσκοι.

[6] Toutes les médailles de cuivre sont postérieures aux médailles d'argent; il suffit de les regarder pour s'en convaincre. Au reste, les auteurs qui parlent de la monnaie de Phidon disent toujours : monnaie d'argent : *Ἐκόπη δὲ καὶ ἀργύριον πρῶτον ὑπὸ Φείδωνος*, etc. (Eustath. ad *Il.* B. p. 604.)

[7] Ottf. Müll. *Ægin.* p. 91.

à personne, elle se sépara de sa métropole[1] : c'est l'histoire de toutes les colonies. Sans doute le joug d'Épidaure n'était pas très-pesant, mais c'était un joug: les Éginètes se lassèrent de courir à Épidaure lorsqu'ils avaient quelque procès à faire juger[2].

Bientôt même ils pillèrent la ville et jusqu'aux temples d'Épidaure. Hérodote[3] raconte qu'ils y enlevèrent deux statues de bois d'olivier, représentant deux vieilles divinités du Péloponnèse, Damie et Auxésie.

Épidaure avait emprunté aux Athéniens le bois dont on fit ces statues, dans un temps où elle ne possédait pas encore d'oliviers greffés; et, en retour, elle avait promis d'envoyer tous les ans une offrande à Minerve Poliade et à Érechthée. Les Épidauriens tinrent leur promesse tant qu'ils conservèrent les statues; mais, lorsqu'ils ne les eurent plus en leur pouvoir, ils refusèrent aux Athéniens le tribut accoutumé. « Adressez-vous aux Éginètes, leur dirent-ils; les statues sont en leur possession, ce sont eux qui sont désormais vos débiteurs. » Les Athéniens firent une descente dans Égine; ils pénétrèrent jusqu'au milieu de l'île et au commun sanctuaire des deux déesses, dans un lieu nommé *Œa*, pour en arracher les statues. Tandis qu'ils les tiraient avec des cordes, Damie et Auxésie tombèrent à genoux. Ce miracle n'eût point suffi pour les mettre en fuite; mais une armée dorienne arriva d'Argos et les tailla en pièces. Telle fut, suivant Hérodote, la première cause de la guerre entre Égine et Athènes. Il est inutile de rechercher pour le moment ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce conte invraisemblable. Les Athéniens eurent des griefs plus sérieux contre Égine : l'étendue de son commerce, l'immensité de ses richesses, l'insolence de sa marine.

[1] Ottf. Müll. *Ægin.* p. 68 : « Quæ autem deficiendi fuerit causa, manifestum : « eadem quæ Corcyræos a Corinthiis, Tyrios a Sidone abalienaverat, filia ætate « et viribus adulta ».

[2] Hérod. V, 83 : *Τοῦτον τὸν χρόνον, καὶ πρὸ τοῦ, Αἰγινῆται Ἐπιδαυρίων ἤκουον, τά τε ἄλλα καὶ δίκας, διαβαίνοντες ἐς Ἐπίδαυρον, ἐδίδοσάν τε καὶ ἐλάμβανον παρ' ἀλλήλων οἱ Αἰγινῆται.*

[3] V, 83, 84.

CHAPITRE III.

COMMERCE ET INDUSTRIE DES ÉGINÈTES.

Le jour où la population d'Égine dépassa cinq ou six mille hommes, elle fut condamnée à chercher des ressources au dehors : son commerce est donc aussi ancien que son peuple, et elle fut une île marchande dès qu'elle ne fut plus une île déserte. Cètte poignée d'Achéens qui vivait autour d'Éaque put sans danger se renfermer dans l'intérieur de l'île, au pied du mont Hellénien, loin des rivages et du commerce des peuples voisins. Mais les Doriens, plus nombreux, ne tardèrent pas à reconnaître que l'agriculture ne pourrait point les nourrir; ils se fixèrent sur le rivage occidental de l'île, dans le voisinage de la rade; ils y construisirent une ville, et prirent ainsi possession de la mer.

Nous avons vu qu'Égine ne fournissait point de produits échangeables: les pays riches en grains, en bois, en minéraux, en bétail, ont reçu de la nature un capital qui ne demande qu'à s'accroître par le commerce. Mais un pays qui produit à peine du blé, qui ne renferme ni mines, ni forêts, ni pâturages, n'a de ressources que dans le courtage ou dans l'industrie. Il faut, ou que les habitants créent des valeurs en travaillant les matières premières qu'ils achètent à l'étranger, ou qu'ils servent d'intermédiaires aux peuples plus favorisés de la nature, en transportant d'un pays à l'autre tous les biens que leur sol ne produit pas.

Tel fut le commerce d'Égine: les habitants se firent courtiers, la ville devint un entrepôt[1]. Toutes les marchandises qui se transportaient d'un pays à un autre passaient par les mains des Éginètes; toutes s'arrêtaient dans le port d'Égine, et la fortune de l'île s'accroissait d'autant. Il arrive souvent qu'un courtier, sans autre capital que son intelligence et son activité, devient plus riche que ceux auxquels il a servi d'intermédiaire.

Les marchands d'Égine furent nécessairement marins : ils vivaient dans une île. D'ailleurs, telle est la constitution géographique de la Grèce que le commerce s'y fera toujours par cabotage.

[1] «Insulam suam *emporium* reddiderant». (Ottf. Müll. *Ægin.* p. 74.)

Aussi assure-t-on que les Éginètes eurent les meilleurs navires de la Grèce[1]; Hésiode leur attribue l'invention des voiles[2].

Ils ne se bornaient pas au commerce maritime; Pausanias nous apprend qu'au temps des vieux rois Arcadiens, deux siècles avant la première Olympiade, des Éginètes conduisirent un convoi de marchandises jusque dans les montagnes de l'Arcadie[3]. Avant de se lancer dans une entreprise si aventureuse, ils avaient dû exploiter toutes les plaines de la Grèce.

Ils s'enrichirent rapidement par les échanges: ils avaient affaire à des voisins ignorants et faciles à tromper. On peut croire que le butin de Salamine, qui fut vendu dans leur île, resta en grande partie entre leurs mains. Hérodote prétend qu'ils achetèrent comme du cuivre tout l'or que les Hilotes avaient dérobé sur le champ de bataille de Platée[4]. Sans prendre ce récit à la lettre, on peut en conclure qu'ils faisaient des marchés bien avantageux. Dans le temps où les Spartiates acceptèrent pour de l'or une monnaie de plomb doré, fabriquée par Polycrate, les Éginètes, comme les Samiens, devaient avoir beau jeu pour tromper les Doriens de Lacédémone. Les marchands d'Égine étaient cités comme les plus habiles du monde, dans un temps où l'habileté touchait de près à la friponnerie; aucun marchand ne pouvait comparer ses gains à ceux de certains Éginètes[5]. Les plus illustres de l'île étaient marchands: les Grecs n'ont jamais eu pour le commerce le même mépris que les Romains. Si nous exceptons les temps homériques, où l'on estimait plus les pirates qui infestent la mer que les marchands qui l'exploitent[6], nous pouvons dire qu'en Grèce le commerce fut toujours et partout en honneur. Lycurgue le proscrivait, mais ne le méprisait point.

1 Otf. Müll. *Ægin. lib.* p. 75.

2 *Οἱ δ' ἤτοι πρῶτοι ζεῦξαν νέας ἀμφιελίσσας,*
Πρῶτοι δ' ἱστία θέντο νεὼς πτερὰ ποντοπόροιο.

3 Paus. VIII, 5, ap. Müll. p. 74 : «Pompo Arcadum rege, Æginetas navibus «Cyllenen, Eleorum ad navale, appulsos, hinc merces plaustris impositas in- «vexisse in Arcadiam; quorum commerciorum apud Pompum tantam fuisse gra- «tiam, ut ipsum filium de iis Æginetam diceret». Pompus, roi d'Arcadie, avait été si heureux de voir le commerce pénétrer dans ses montagnes, qu'il avait donné à son fils le nom d'Éginète.

4 Hérod. IX, 80 : *Αἰγινήτῃσι οἱ μεγάλοι πλοῦτοι ἀρχὴν ἐνθεῦτεν ἐγένοντο, οἳ τὸν χρύσον, ἅτε ἐόντα χαλκὸν δῆθεν, παρὰ τῶν εἱλωτέων ὠνέοντο.*

5 Hérod. IV, 152.

6 *Odyss.* Γ, 71.

Le commerce d'Égine eut des commencements très-modestes, et se ressentit toujours de son origine. Faute d'une mise de fonds et d'un capital, il débuta par les petits échanges et les petits profits : cet immense négoce ne fut d'abord que du colportage[1] ; et quand la richesse de l'île fut au comble, les insulaires, fidèles à la première tradition de leur commerce, menaient de front les petites spéculations et les grandes affaires. Ils vendaient au détail ; ils avaient dans toutes les villes les plus grands comptoirs et les plus petites boutiques, comme aujourd'hui le peuple juif.

Leur industrie ressemblait à leur commerce : elle avait également commencé sans capital[2]. Que peut faire un peuple pauvre, qui a la volonté de fabriquer et de vendre, mais à qui la nature a refusé les matières premières ? Il devra fabriquer, avec les matières les moins coûteuses, des marchandises dont toute la valeur est dans la forme et dans le travail. Les Éginètes travaillèrent le bois, l'argile, le cuivre, toutes les matières de vil prix ; ils en firent des ouvrages qui se vendaient bien. Ils créèrent, avec des fleurs qui ne coûtaient rien, des parfums assez recherchés[3] ; avec des métaux communs, ils composèrent des alliages précieux[4] ; ils modelèrent en argile des vases élégants et légers[5]. Le commerce des poteries était immense dans l'antiquité. Le haut prix des ouvrages de métal condamnait tous les pauvres à se servir de vases fragiles, qu'il fallait renouveler souvent ; et l'élégance des petits chefs-d'œuvre de la céramique les faisait rechercher des plus riches[6]. Les sacrifices aux dieux, les offrandes, les tombeaux des morts, en absorbaient un grand nombre ; il n'y eut jamais industrie plus lucrative ni qui trouvât des débouchés plus assurés. Les Éginètes la portèrent au plus haut point de perfection. Entre leurs mains la

[1] Otf. Müll. *Ægin.* p. 77.

[2] On appelait articles d'Égine les articles de menue quincaillerie ; on disait un *Éginète*, pour indiquer un petit mercier qui tient un peu de tout dans sa boutique. (*Etymol. magn.*)

[3] Athénée, XV, XII, p. 689. Ils exportaient surtout de l'extrait de lis.

[4] Plin. *Hist. n.* XXXIV, 2 ; XXXV, 11. Le bronze d'Égine était le plus estimé après celui de Délos. La vache de Myron, qu'on admirait au forum *boarium*, était en bronze d'Égine.

[5] Étienne de Byzance cite la poterie d'Égine parmi les plus célèbres.

[6] On sait que, dans les derniers temps de la république romaine, les vases grecs furent tellement à la mode, que quelques-uns se vendirent jusqu'à un million de sesterces.

céramique fut un art, ainsi que la sculpture, mais sans jamais cesser d'être un métier.

Je pense que l'art des Éginètes ne fut, dans le principe, qu'une des formes de l'industrie, et que, depuis les premiers sculpteurs qui dégrossirent un morceau de bois jusqu'à l'illustre Onatas, qui vendait si avantageusement ses chefs-d'œuvre aux habitants de Pergame et de Thasos[1], on ne songea qu'à fabriquer, avec une matière sans valeur, des produits très-précieux. Le travail du bronze fut chez eux un métier bien plus qu'un art, s'il est vrai, comme l'assure Pline, qu'Égine fabriquait des *dessus* de candélabres[2]. La division du travail, qui est un progrès dans l'industrie, n'en est pas un dans les arts.

Mais le trait caractéristique de l'industrie des Éginètes, c'est qu'elle ne dédaigna jamais les petits profits. Lorsqu'ils surent fabriquer des statues de deux talents[3], ils ne renoncèrent point à à faire des vases d'une obole[4]. Nous savons que toutes les marchandises nécessaires, tous les ustensiles de ménage, tout ce que nous appelons aujourd'hui articles de mercerie et de quincaillerie, était fabriqué par eux et par leurs innombrables esclaves. Les bateaux d'Égine en portaient des cargaisons entières dans tous les ports[5]; les colporteurs d'Égine allaient les vendre en détail de village en village[6]. La matière première était sans valeur, la main-d'œuvre ne coûtait rien, les transports par eau coûtent peu : les marchands pouvaient vendre à vil prix et gagner gros. Égine fut la patrie du bon marché.

Ce peuple industrieux fit faire au commerce un de ces pas immenses qui font époque dans la vie de l'humanité : il frappa une monnaie. L'argent, qui n'était qu'une marchandise et qu'on échangeait au poids contre un certain poids d'une autre denrée, devint la mesure et la règle de tous les échanges. Le jour où Phidon fit frapper la première tortue dans Égine, le genre hu-

[1] «Magnus certe et quæstuosus erat etiam statuarum mercatus. Thasiis, Pergamenis, Tarentinis, Siculis artem suam neque exiguo pretio venditabat Onatas». (Ottf. Müll. *Ægin.* p. 81.)

[2] «Privatim candelabrorum superiorem faciem fabricatos esse, sicut Tarentinos scapum». (Plin. XXXIV, 39, ap. Ottf. Müll. p. 80.)

[3] 9,200 francs.

[4] 13 centimes $\frac{1}{2}$.

[5] Jusque dans le Pont-Euxin. Hérod. VII, 147.

[6] «Venalitii per singula oppida peregrinantes». (Ottf. Müll. p. 77.)

main fut plus riche; car tout ce qui facilite la circulation des richesses a le don de les accroître; et mobiliser les capitaux, c'est les multiplier.

La monnaie d'Égine était la plus pesante de toutes les monnaies grecques, ce qui doit passer pour un signe de richesse. La drachme de 6 oboles valait 10 oboles attiques[1]; la mine et le talent étaient dans la même proportion. Ce n'est pas que la marchandise qui valait six oboles dans Athènes en coûtât dix à Égine[2]; mais le poids des pièces de monnaie est ordinairement en raison de la richesse publique et de l'abondance des métaux précieux. Les pays pauvres n'ont que de petites monnaies, et, s'ils en frappent d'autres, elles ne restent pas chez eux.

Il n'y eut jamais dans Égine qu'une seule ville, et presque toute la population y dut être concentrée. Un peuple agricole peut, sans inconvénients, vivre dispersé sur le sol; mais le commerce et l'industrie, en faisant hausser le prix du temps, forcent les hommes à vivre ensemble et à la portée les uns des autres.

Les Éginètes, dans l'intérêt de leur commerce, séjournaient comme métèques dans presque toutes les villes[3]; mais ils ne fondèrent pas de colonies, à l'exception de Cydonia, qui est encore aujourd'hui la ville la plus importante de la Crète, sous le nom de la Canée[4]. La population libre de l'île avait trouvé dans son industrie des ressources qui la dispensaient de s'expatrier. Peut-être aussi

[1] Pollux, IX, 6, 76 : Ἀλλὰ μὴν τὴν Αἰγιναίαν δραχμὴν μείζω τῆς Ἀττικῆς, δέκα γὰρ ὀβολοὺς Ἀττικοὺς ἴσχυεν, οἱ Ἀθηναῖοι παχεῖαν δραχμὴν ἐκάλουν, μίσει τῶν Αἰγινητῶν Αἰγιναίαν καλεῖν μὴ θέλοντες. Et Hesychius : Ζάλευκος ἐν Νόμοις τὰς δραχμὰς, λεπτὰς μὲν τὰς ἑξωβόλους, παχείας δὲ τὰς πλέον ἐχούσας.

[2] Les vers suivants, cités par Athénée, prouvent que, sur le marché d'Athènes, on comptait indifféremment par grosses ou par petites oboles, par oboles athéniennes ou par oboles d'Égine :

Οὗτος ἀποκρίνετ' ἂν ἐρωτήσῃς, πόσου
Ὁ λάβραξ· δέκ' ὀβολῶν· οὐχὶ προσθεὶς ὁποδαπῶν·
Ἔπειτα δ' ἂν τἀργύριον αὐτῷ καταβάλῃς,
Ἐπράξατ' Αἰγιναῖον, ἂν δ' αὐτὸν δέῃ
Κέρματ' ἀποδοῦναι, προσαπέδωκεν Ἀττικά,
Κατ' ἀμφότερα δὲ τὴν καταλλαγὴν ἔχει.

[3] Ils faisaient le métier de cabaretiers, de débitants, de revendeurs : « Frumentum, vina, cupedias, cibaria omnis generis in foro vel tabernis venumdabant. » (Ottf. Müll. *Ægin.* p. 77.)

[4] Les Éginètes étaient presque forcés d'avoir un point de relâche dans l'île de Crète, qui est une station naturelle entre le Péloponnèse et l'Afrique.

comprenait-on déjà qu'un pays commerçant et industrieux n'a qu'un intérêt douteux à fonder des colonies. La métropole faisait un commerce plus avantageux avec des étrangers ignorants et grossiers qu'avec une colonie aussi industrieuse qu'elle. Une colonie languissante est une charge; une colonie florissante est une rivale; Corinthe s'est repentie d'avoir fondé Corcyre; Tyr a échappé à Sidon, Égine à Épidaure[1]; sans parler des colonies modernes qui ont fait trembler leurs métropoles.

Égine crut protéger ses manufactures en prohibant certaines marchandises de fabrique athénienne[2]. Les Athéniens, de leur côté, repoussaient les produits d'Égine. Il y avait dans ces prohibitions beaucoup de haine et un peu de calcul. Lorsque les Athéniens défendaient l'exportation des figues de l'Attique, ils raisonnaient en enfants, et en enfants gourmands. Lorsque les Éginètes, sous un prétexte religieux, défendirent l'importation des poteries d'Athènes, ils firent un raisonnement d'enfants sensés. Le premier peuple qui parla d'importer et d'exporter librement fit un raisonnement d'hommes.

Égine dut sa puissance à sa richesse, sa richesse à son commerce, son commerce à sa position géographique : voilà pourquoi son commerce survécut à sa puissance et à sa richesse[3].

Les Éginètes eurent les vertus et les vices des marchands : on les accusa d'avidité, de mauvaise foi, d'usure; on rendit justice à la douceur de leurs mœurs et à leur généreuse hospitalité. Il ne faut pas regarder comme un argument les éloges de Pindare[4]: peut-être ne vantait-il leur hospitalité que pour la provoquer à son

[1] «Colonias condere..... nec voluisse videntur, ob exiguum coloniarum in «mercatura fructum. Quid Corinthios et Milesios innumeræ ipsorum coloniæ ju«verunt? Quid etiam Phœnices? Opus erat profecto Pœnorum providentia anxia«que cautione, ne eorum coloniæ metropoli magis officerent, quam prodessent. «Et fere semper mercaturarum cum terra prorsus aliena majus lucrum fuerat, «quam cum eadem coloniis consita». (Ottf. Müll. *Ægin*. p. 85.)

[2] Hérodote, V, 88 : *Ἀττικὸν μήτε τι ἄλλο προσφέρειν πρὸς τὸ ἱρὸν, μήτε κέραμον, ἀλλ' ἐκ χυτρίδων ἐπιχωριέων νόμον τολοιπὸν αὐτόθι εἶναι πίνειν.*

[3] «*Æginam* ne tum quidem cum potentia fracta etiam industria elanguisset, «celebre emporium esse desiisse». (Ottf. Müll. p. 76.)

[4] *Δίκᾳ ξεναρκέϊ κοινὸν φέγγος.* (*N.* IV, 12.)
Τὰν πολυξέναν Δωρίδα νᾶσον. (*N.* III, 2.)
Αἴγιναν ἔνθα Σώτειρα Διὸς ξενίου πάρεδρος
Ασκεῖται Θέμις. (*Ol.* VIII, 21.)

profit. Ils offrirent un asile à Aristide[1]; mais Aristide, exilé par leurs ennemis, était leur protégé naturel[2]. Ce qui me porte a croire qu'ils ont été hospitaliers, comme ou l'assure, c'est qu'ils avaient intérêt à l'être.

Ces marchands d'Égine aimèrent les arts et les firent fleurir, comme les marchands d'Athènes, de Corinthe, de Pise, de Florence, de Venise, d'Anvers. Les artistes sont injustes, lorsqu'ils accusent le commerce de tuer les arts : il les tue si peu, qu'il les a fait vivre dans tous les temps.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DE LA GRANDEUR D'ÉGINE.

Dès qu'Égine fut riche, elle fut puissante. La pauvreté a pu former autrefois d'admirables armées, comme chez les Spartiates et chez les premiers Romains : elle n'a jamais fait une bonne marine. Une flotte est un capital qui produit des victoires.

Le gouvernement de l'île dut contribuer pour beaucoup à sa grandeur. Il était oligarchique[3], comme tous les gouvernements doriens, et despotique, comme le gouvernement des minorités le fut toujours. Cette concentration de toutes les forces de l'État dans un petit nombre de mains est funeste en temps de paix, injuste dans tous les temps, mais admirable en temps de guerre. C'est le despotisme d'une oligarchie qui a fait la grandeur de Rome.

Lorsque Égine eut secoué le joug d'Épidaure, une de ses premières guerres fut contre Samos[4]. Ces peuples navigateurs allaient chercher bien loin leurs amis et leurs ennemis[5]. Cydonie, colonie Samienne, dans l'île de Crète, fut conquise après un combat naval, et devint une colonie d'Égine[6]. Les vaisseaux capturés furent mutilés, et les Éginètes consacrèrent dans le temple de Minerve les

[1] Hérod. VIII, 79, 81.

[2] Ottf. Müller leur sait gré de l'hospitalité qu'ils ont offerte à Démosthènes. Nous verrons bientôt qu'ils n'étaient pas libres de la lui refuser. Lorsque Démosthènes fut exilé, Égine n'était plus qu'une province d'Athènes.

[3] Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 133 et suiv.

[4] Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 112.

[5] *Μεγάλα κακὰ ἐποίησαν Σάμιοι Αἰγινήτας καὶ ἔπαθον ὑπ' ἐκείνων.*

[6] *Κυδωνίην τὴν ἐν Κρήτῃ ἔκτισαν οὐκ ἐπὶ τοῦτο πλέοντες, ἀλλὰ Ζακυνθίους ἐξελῶντες ἐκ τῆς νήσου.* (Hérod. III, 59.)

figures qui en ornaient la proue[1]. Ces événements se passaient en 514 avant J. C[2].

Vers la même époque[3], Égine commença ses hostilités contre Athènes. Ces deux pays, que la nature semble avoir opposés l'un à l'autre, et que le hasard des invasions avait livrés à deux races ennemies, venaient de trouver un nouveau motif de haine : les Athéniens inauguraient la démocratie[4]. Tant qu'Athènes resta soumise à la royauté ou à l'oligarchie, elle vécut renfermée en elle-même, occupée à la culture de la terre; ses maîtres avaient su lui inspirer le dédain de la mer et l'amour de l'agriculture, si favorable au maintien des traditions et à la perpétuité de l'obéissance. Les conséquences d'une révolution populaire étaient faciles à prévoir; et l'on devinait déjà que la mobilité de ce peuple sans frein se porterait vers les choses du dehors et l'empire de la mer. Égine entra donc dans la ligue des peuples Doriens contre la démocratie Athénienne, et prit part à cette guerre étrange où Sparte intervenait dans les affaires d'Athènes, tantôt pour chasser les tyrans, tantôt pour les ramener.

Hérodote[5] raconte que les Béotiens, vaincus par Athènes, implorèrent le secours des Éginètes[6], en invoquant la parenté douteuse d'Égine et de Thèbe, qui ne sont peut-être pas les filles du même Asopus[7]. Les Éginètes, pour toute réponse, envoyèrent les statues des Éacides au secours de leurs alliés[8]. Mais une seconde défaite des Béotiens les décida à prendre part à la lutte; ils se jetèrent sur les côtes de l'Attique et les mirent au pillage[9], sans même déclarer la guerre.

Je pense que les Béotiens firent valoir de meilleures raisons que la parenté des deux villes, et que leurs envoyés remontrèrent aux Éginètes que leurs intérêts étaient communs ; qu'Athènes me-

[1] Strabon, VIII, 379.

[2] La guerre avait duré six ans. *Ἕκτῳ ἔτεϊ Αἰγινῆται αὐτοὺς ναυμαχίῃ νικήσαντες ἠνδραποδίσαντο.* (Hérod. *loc. cit.*)

[3] 504 av. J. C.

[4] Après la tyrannie d'Hippias.

[5] V, 80, 89.

[6] L'oracle leur avait commandé de demander du secours à leurs proches, *τῶν ἄγχιστα δέεσθαι.*

[7] Ottf. Müll. p. 10.

[8] Hérod. V, 81.

[9] *Ἀθηναίους μεγάλως ἐσινέοντο.*

naçait de tout envahir; qu'il y avait moins loin d'Athènes à Égine que d'Athènes à Chalcis[1]; enfin que l'occasion était favorable, et qu'il valait mieux combattre Athènes affaiblie par ses victoires et occupée par ses ennemis, qu'Athènes reposée, agrandie et triomphante. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans l'envoi des statues de bois qui représentaient les Éacides; cependant, comme la Grèce entière les fit chercher avant la bataille de Salamine[2], on peut croire que ces images avaient encore quelque crédit dans l'esprit des peuples et quelque influence sur leur courage. L'envoi des Éacides n'est donc pas un jeu puéril de la subtilité grecque; et si les Éginètes tardèrent à marcher au secours des Béotiens, ce n'est point qu'ils hésitassent à entrer dans la guerre; mais ils y voulaient entrer à propos, et ils prenaient leur temps. C'est l'oracle de Delphes, cette providence visible des Doriens, qui conseilla aux Béotiens l'alliance d'Égine; et, lorsqu'Athènes voulut venger le pillage de ses côtes et faire la guerre aux Éginètes, le même oracle lui commanda d'élever un temple à Éaque, et lui défendit de combattre Égine avant trente ans[3]. Les Athéniens se contentèrent d'élever le temple.

Sur ces entrefaites, le grand roi préparait contre les Ioniens d'Athènes et d'Érétrie l'expedition qui vint échouer à Marathon. Darius possédait les grandes îles: Rhodes, Cos, Chios, Samos, Lesbos, Lemnos, Thasos; toutes les Cyclades et presque toutes les Sporades lui avaient accordé la terre et l'eau[4]: Égine ne les lui refusa point[5]. Peut-être un intérêt de commerce lui commandait-il de ménager le grand roi[6]; dans tous les cas, la cause d'Athènes et d'Érétrie n'était pas pour les Doriens une cause nationale. L'esprit de nationalité grecque, qui devint si puissant après Salamine, n'était pas encore né; et les Grecs en général étaient si loin de haïr les Perses, qu'Athènes elle-même, après l'expulsion d'Isagoras, avait sollicité leur alliance. En accordant la terre et l'eau,

[1] Les Athéniens venaient de dévaster le territoire de Chalcis.

[2] Plutarque, *Vie de Thémistocle*.

[3] L'oracle ajoutait que si, malgré la défense dù dieu, Athènes commençait la guerre avant la trentième année, elle ferait et souffrirait les plus grands maux, pour périr à la fin: Πολλὰ *μὲν σφέας ἐν τῷ μεταξὺ τοῦ χρόνου πείσεσθαι, πολλὰ δὲ καὶ ποιήσειν, τέλος μέντοι καταστρέψασθαι.*

[4] Hérod. V, 26, 30, 34; VIII, 46.

[5] *Id.* VI, 49.

[6] Otf. Müll. *Ægin.* p. 116.

Égine ne trahissait personne; elle laissait faire les ennemis de son ennemie.

Mais Athènes se hâta de réclamer le châtiment de ce qu'elle appelait une trahison ; et, comme elle n'était pas assez forte sur mer pour se venger elle-même, elle somma les Spartiates de punir Égine[1]. Il se forma dans Sparte deux partis, l'un favorable, l'autre contraire aux Éginètes ; chacun des deux, suivant l'usage, avait un des deux rois à sa tête. Cléomène, chef du parti Athénien, se rend à Égine pour se faire livrer les auteurs de la trahison, tandis que Démarate, son collègue, conseillait aux Éginètes de ne les point livrer. Cléomène échoue dans sa négociation; on l'accuse d'agir en son propre nom et sans mandat du peuple. « Viens avec ton collègue, lui dit-on, et nous croirons que c'est Sparte qui t'envoie[2]. » Il retourne à Sparte, se délivre de Démarate, fait proclamer roi un homme de son parti, Léotychide, revient avec lui, s'empare des dix principaux citoyens de l'île, et les remet aux mains des Athéniens.

Mais Cléomène meurt; tout change de face. Le parti dorien reprend le dessus; les Éginètes viennent à Sparte réclamer les citoyens qu'on leur a enlevés; Léotychide est sommé de les rendre; et, comme il ne les a plus en son pouvoir, on va le livrer lui-même aux députés d'Égine. Cependant on lui permet de se transporter à Athènes et de réclamer les prisonniers qu'il a livrés. Mais les Athéniens ne se laissent point persuader; ils refusent de remettre à un seul des deux rois le dépôt que tous les deux leur ont confié[3] : ils lui rendront les prisonniers quand il reviendra avec Cléomène. Ainsi, deux fois dans une même affaire, on put reconnaître le vice de la constitution Spartiate, et les inconvénients d'une royauté partagée.

Les Éginètes retournent chez eux, laissent Léotychide, dont ils n'ont que faire, et courent se venger d'Athènes. Ils surprennent la galère sacrée auprès de Sunium, et jettent en prison les principaux citoyens d'Athènes, qu'elle portait à Délos[4].

Les Athéniens ne pouvaient opposer que la ruse à la force : ils

[1] Hérod. VI, 49.

[2] *Id., ibid.*, 50.

[3] *Id., ibid.*, 55-87.

[4] « Quinqueremum theorida Delum petentem cum principibus Atheniensium « viris... ». (Ottf. Müll. *Ægin.* p. 117; Hérod. VI, 87.)

n'avaient pas encore leur marine. Ils soulèvent la populace d'Égine[1]. De tout temps il a été facile d'armer les pauvres contre les riches; et les aristocraties les plus exposées aux séditions sont celles qui ont l'argent pour base. Un démagogue appelé Nicodromus se vend aux Athéniens et promet de leur livrer la ville ; au jour dit, il ameute le peuple, et, suivant l'usage de tous les prétendants à la tyrannie, il s'empare de la citadelle. Mais les Athéniens sur qui il comptait se font attendre : ils étaient allés à Corinthe[2] chercher un renfort de vingt vaisseaux[3].

Le texte d'Hérodote nous permet de croire que les Athéniens n'avaient alors que quarante navires de guerre, puisqu'après en avoir emprunté vingt, ils ne formèrent qu'une flotte de soixante. Il ne nous apprend rien de la puissance maritime des Éginètes, sinon qu'ils possédaient au moins soixante et dix galères, puisqu'ils en envoyèrent autant contre les Athéniens ; mais on peut fort bien supposer que les Éginètes n'armèrent qu'une partie de leur flotte, tandis que les Athéniens durent rassembler toutes leurs ressources avant de recourir à un emprunt. Nous savons donc le chiffre exact de la flotte Athénienne, et nous n'avons que la limite inférieure de la flotte d'Égine.

Quand les Athéniens arrivèrent avec soixante vaisseaux, la sédition était comprimée, Nicodromus en fuite, ses complices cruellement punis[4].

Comment les quelques citoyens qui composaient le gouvernement oligarchique d'Égine parvinrent-ils à réprimer une sédition qui semble avoir été générale? Rien ne permet de supposer qu'il y eût dans l'île une force armée, soit nationale, soit étrangère, pour défendre l'ordre et les lois. Mais on peut croire que les esclaves, qui étaient si nombreux dans l'île, se rangèrent du côté de leurs maîtres; et cela est d'autant plus vraisemblable, que nous voyons bien qu'ils n'ont pas pris le parti du peuple. Comment, en effet, une poignée d'hommes aurait-elle résisté à vingt mille plébléiens, appuyés de cent mille esclaves? Il n'en était point des ré-

[1] Hérod. VI, 88-93.

[2] Οὐκ ἀξιόμαχοι τῇσι Αἰγινητέων νηυσὶ συμβαλέειν.

[3] Les Corinthiens leur firent payer un loyer de cinq drachmes (4 fr. 50 c.) pour chacun de leurs vaisseaux. Ils éludaient ainsi une ancienne loi qui leur défendait de les prêter. — Hérod. VI, 89; Thuc. I. 41.

[4] Hérod. VI, 90.

publiques grecques comme de la république romaine, où chaque insurrection trouvait dans les esclaves une armée toute prête. L'esclavage était assez doux chez les Grecs, qui eurent toujours le sentiment de l'égalité. Il suffit de comparer les Économiques de Xénophon aux traité du vieux Caton sur l'agriculture, pour comprendre comment, en Italie, les esclaves s'armaient toujours contre leurs maîtres, tandis qu'en Grèce on les armait quelquefois pour eux.

Le sénat[1] d'Égine sévit durement contre les vaincus. S'il est vrai, comme le dit Hérodote[2], qu'on en exécuta sept cents en un jour, la population en état de porter les armes fut plus que décimée; et l'on ne trouverait point dans l'histoire de l'Europe un pays dépeuplé dans les mêmes proportions. Sans doute, la cruauté des vainqueurs fut en raison de la crainte qu'ils avaient éprouvée et du danger qu'ils avaient couru : ils firent aux partisans d'Athènes ce qu'Athènes leur aurait fait s'ils s'étaient laissé surprendre.

Un des malheureux que l'on menait au supplice parvint à s'échapper et gagna le temple de Cérès Thesmophore : c'était un asile. On l'y poursuivit; il s'attacha aux anneaux de la porte[3]. La religion défendait de l'en arracher; les bourreaux éludèrent cette loi de douceur : ils lui coupèrent les mains, qui restèrent cramponnées à la porte de la déesse. Il y avait encore bien de la barbarie en Grèce au temps des guerres médiques, et ces champions de la civilisation n'étaient guère civilisés. N'immolèrent-ils pas des victimes humaines la veille de la bataille de Salamine[4]?

Les Athéniens recueillirent Nicodrome et ses compagnons d'exil, et leur assignèrent un territoire au bord de la mer, vers le cap Sunium. Ces réfugiés, qui étaient tous marins, infestèrent les rivages d'Égine et servirent de corsaires à Athènes[5].

La lutte fut acharnée entre les deux républiques. Athènes remporta une victoire navale avec des bâtiments d'emprunt et apprit aux dépens des Éginètes qu'elle était capable de vaincre sur mer. En même temps, les Éginètes étaient défaits sur leur propre ter-

[1] *Συνεδρία.*
[2] Hérod. VI, 90.
[3] *Id., ibid.,* 91.
[4] Plutarque, *Vie de Thémistocle.*
[5] Hérod. VI, 90.

ritoire, malgré l'arrivée de mille volontaires d'Argos[1] : victoires qui furent chèrement achetées, car on montrait encore, au temps de Pausanias, le tombeau des Athéniens qui combattirent contre Égine avant les guerres médiques[2].

Égine termina la guerre par une victoire. Elle venait d'enlever aux Athéniens quatre galères avec leurs équipages, lorsqu'on apprit que Datis et Artapherne arrivaient en Eubée[3]. Elle ne s'ajouta point aux ennemis d'Athènes pendant la campagne de Marathon.

Les Grecs ont exagéré les victoires de Marathon et de Salamine, mais surtout celle de Marathon. C'est que la gloire de Salamine est commune à la nation entière; Marathon est la propriété exclusive d'Athènes, et c'est Athènes qui a écrit l'histoire. Le combat de Marathon ne fut qu'une tentative de débarquement repoussée par une petite armée. On n'y fit point de butin, car, dans un débarquement le soldat n'apporte que ses armes : le butin de Marathon, dont il fut tant parlé, n'est donc qu'une fiction[4]. Ce qu'il importe surtout de ne point oublier, c'est qu'à Marathon les Athéniens ne défendaient pas la Grèce, mais l'Attique.

Après Marathon, la guerre recommença entre Égine et Athènes. Les Athéniens ne pouvaient recourir sans cesse à leurs alliés : ils apprirent à aimer la mer. Ils ne pouvaient emprunter tous les jours les vaisseaux de Corinthe : Thémistocle leur construisit une flotte[5]. Les Éginètes, de leur côté, lancèrent des navires, enrôlèrent des matelots, multiplièrent leurs ressources. Cette guerre, en créant la marine d'Athènes, en fortifiant celle d'Égine, fut l'école des marins de Salamine[6].

Au bruit de l'arrivée de Xerxès, on réconcilia Égine avec Athènes : la Grèce était en danger[7].

[1] Hérod. VI, 76, 83, 92.

[2] Pausan. I, 29 : *Καὶ Ἀθηναίων δ' ἐσὶὶ τάφος, οἱ πρὶν ἢ σὶρατεῦσαι τὸν Μῆδον ἐπολέμησαν πρὸς Αἰγινήτας.*

[3] Hérod. VI, 93.

[4] Les Athéniens prétendaient que la grande Minerve Πρόμαχος avait été payée par le butin de Marathon. — Voir Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, t. II.

[5] *Ἀθηναίους Θεμισὶοκλῆς ἔπεισεν Αἰγινήταις πολεμοῦντας ναῦς ποιήσασθαι.* (Thucyd. I, 14.) — *Οὐ Δαρεῖον οὐδὲ Πέρσας ἐπισείων, ἀλλὰ τῃ πρὸς Αἰγινήτας ὀργῇ καὶ φιλονεικίᾳ τῶν πολιτῶν ἀποχρησάμενος εὐκαίρως ἐπὶ τὴν παρασκευήν.* (Plutarque, *Vie de Thémistocle.*)

[6]. *Οὗτος ὁ πόλεμος συσὶὰς ἔσωσέ ποτε τὴν Ἑλλάδα ἀναγκάσας θαλασσίους γενέσθαι Ἀηναίους.* (Hérod.)

[7] *Ἐδόκεε πρῶτον καταλλάσσεσθαι τάς τε ἔχθρας καὶ τοὺς κατ' ἀλλήλους ἐόντας*

Le peuple tout entier était à Salamine : il envoya chercher à Égine les statues des Éacides[1]. On regardait donc ces héros comme les communs protecteurs des Grecs, soit Ioniens, soit Doriens. L'honneur de la victoire leur fut attribué par les peuples du Péloponnèse : on assura qu'on avait vu des guerriers armés planer sur l'île d'Égine[2], c'est-à-dire, sans doute, sur le pic Saint-Élie, qui s'aperçoit fort bien de la rade de Salamine. Mais les Athéniens, qui ne voulaient rien devoir à Égine, prétendirent qu'on avait vu les dieux partir d'Éleusis pour voler au secours d'Athènes et de ses alliées, et que Xerxès lui-même, campé dans la plaine de Thria, avait entendu retentir l'hymne mystique d'Iacchus[3].

Le même jour, Égine rendit un double service aux Athéniens : elle leur prêta l'assistance de ses vieux rois et leur rendit Aristide[4]. Aristide, qui avait éprouvé l'hospitalité des Éginètes pendant son exil, contribua grandement à la victoire par ses conseils avant le combat et par le massacre qu'il fit dans l'île de Psytalie.

Il ne faut pas croire que les Grecs aient couru au combat avec une intrépidité aveugle : ils hésitaient beaucoup et se querellèrent jusqu'au dernier moment. Tous les Péloponnésiens voulaient abandonner la place et courir défendre leurs foyers. Ils auraient pris la fuite, si un stratagème de Thémistocle ne les eût placés entre la victoire et la mort.

Thémistocle trompa tout le monde : il trompa Xerxès pour le perdre et les Grecs pour les sauver. Ses concitoyens, qu'un peu de duplicité ne choquait pas, l'admirèrent ; mais Aristide ne l'eût point imité.

Quand la fuite fut impossible et qu'il fallut combattre, les Grecs eurent peur. C'était à qui n'engagerait point l'action[5]. Une fois aux prises, ils furent tous héroïques. Le danger passé, chaque peuple voulait avoir frappé le premier coup. C'est une gloire que

πολέμους· ἔσαν δὲ πρός τινας καὶ ἄλλους ἐγκεχρήμενοι. Ὁ δὲ ὦν μέγιστος Ἀθηναίοισί τε καὶ Αἰγινήτῃσι. (Hérod. VII, 145.)

[1] Hérod. VIII, 64.

[2] Plutarque, *Vie de Thémistocle*, 119, *e*.

[3] Hérod. VIII, 65.

[4] *Id.* VI, 79, 81, 83.

[5] *Λέγεται δὲ καὶ τάδε, ὡς φάσμα σφι γυναικὸς ἐφάνη, φανεῖσαν δὲ διακελεύσασθαι, ὥστε καὶ ἅπαν ἀκοῦσαι τὸ τῶν Ἑλλήνων στρατόπεδον, ὀνειδίσασαν πρότερον τάδε, ὦ δαιμόνιοι, μέχρι κόσου ἔτι πρύμνην ἀνακρούεσθε.* (Hérod. VIII, 84.)

les Athéniens disputèrent aux Éginètes, tant qu'il y eut des Éginètes[1].

Un des traits les plus curieux de ce combat, c'est de voir des commandants de navires s'interpeller de bord à bord, et, comme dans les batailles d'Homère, se lancer des mots piquants au milieu de la mêlée. Polycrite, d'Égine, venait de prendre un vaisseau Sidonien, lorsqu'il voit passer la galère de Thémistocle : « Hé bien, s'écrie-t-il, vous voyez comme les Éginètes sont du parti des Mèdes[2] ! » Cette rivalité de tous les Grecs, et surtout des Éginètes et des Athéniens, fut bien funeste aux Perses. Elle centupla les courages. Derrière l'ennemi commun qu'il fallait vaincre, chaque peuple voyait des rivaux à humilier.

On sera surpris de voir que les Éginètes, si puissants sur mer, et depuis si longtemps, n'aient envoyé que trente galères à Salamine, quand la marine naissante des Athéniens en comptait cent quatre-vingts[3]. Mais il faut songer que Xerxès était maître de l'Attique, et que ces *murailles de bois*, construites par Thémistocle, renfermaient tout le peuple d'Athènes. Égine avait à se protéger elle-même, et sans doute elle réservait pour cet emploi la meilleure partie de sa flotte, tandis que trente de ses navires combattaient pour la défense commune. C'est cette réserve qui acheva la défaite des Perses et la destruction de leurs vaisseaux[4].

Au reste, il est possible que les trente vaisseaux d'Égine aient formé une force égale ou même supérieure aux cent quatre-vingts d'Athènes. Nous ne savons rien de la grandeur de ces navires, dont Hérodote nous indique le nombre. Sans doute, il n'y avait pas la même différence entre deux bâtiments de ce temps-là qu'entre un vaisseau à trois ponts et un brick de guerre : cependant il ne faut pas croire, sur la foi de deux chiffres, que la flotte d'Athènes était six fois plus forte que celle d'Égine, et que cependant Égine a eu les honneurs de la bataille.

Après le combat, ces peuples épris de la gloire décernèrent la palme du courage. Ce fut Égine qui l'obtint[5], et Athènes ne s'en

[1] Strab. VIII, 375, *b*.

[2] *Ἐπεκερτόμησε, ὡς τῶν Αἰγινητέων τὸν Μηδισμὸν ὀνειδίζων.* (Hérod. VIII, 92.)

[3] Ottf. Müll. *Æjin.* p. 120-122.

[4] Hérod. VIII, 91 : *Ὅκως δέ τινες τοὺς Ἀθηναίους διαφύγοιεν, φερόμενοι ἐξέπιπτον ἐς τοὺς Αἰγινήτας.*

[5] Hérod. VIII, 93 · *Ἐν δὲ τῇ ναυμαχίῃ ταύτῃ ἤκουσαν Ἑλλήνων ἄριστα Αἰγινῆται.*

consola jamais. Lorsqu'elle eut détruit Égine, elle tenta de s'attribuer l'honneur de Salamine, et d'arracher aux vaincus jusqu'à leur passé. Mais elle ne put arracher trois étoiles d'or que les Éginètes avaient suspendues dans le temple de Delphes en mémoire de leur triomphe [1].

C'est dans la rade d'Égine que la flotte grecque se réunit après la victoire; c'est sur le marché d'Égine que l'on vendit les dépouilles des Perses. Égine fut pour un temps le centre de toutes les affaires de la Grèce.

Elle prit une part active à la fin des guerres médiques : ses navires etaient à Mycale, ses soldats à Platée [2]. Elle retira un grand profit de ces victoires, où tant de peuples ne gagnaient que leur liberté. Les Spartiates, qui n'étaient que soldats, vendaient leur butin à vil prix, et rentraient à Sparte aussi pauvres qu'ils en étaient sortis : mais les Éginètes restaient marchands même à la guerre[3]. Une campagne était pour eux une spéculation. Les marchands qui suivent les expéditions s'y enrichissent au prix de quelques dangers; le soldat n'en rapporte que sa gloire et ses blessures.

C'est entre la fin des guerres médiques et l'an 458 que se placent les plus beaux jours d'Égine. Elle jouit, durant ces vingt années, de la richesse et de la gloire qu'elle avait acquises. C'est à ce moment, sans doute, que les Éginètes possédèrent cette innombrable population d'esclaves, dont le chiffre fabuleux effraye, à bon droit, la statistique moderne. Un passage d'Aristote, cité par Athénée et adopté par M. Bœckh dans son *Économie politique des Athéniens*, assure que les Éginètes ont possédé 470,000 esclaves, un peu moins d'un demi-million. Mais M. Wallon, dans son beau livre sur l'esclavage [4], prouve que ce chiffre doit être réduit au moins des trois quarts. « Égine, dit-il, est, selon les mesures que nous avons prises sur la carte d'Aldenhoven, une île montagneuse de 24 milles géographiques carrés, ou 3,425 stades olympiques carrés (83 kilomètres carrés). Ainsi, en portant la

[1] Hérod. VIII, 122.

[2] *Id. loc. cit.* Ils étaient cinq cents à Platée, pesamment armés, comme les Spartiates.

[3] Hérod. IX, 80 : *Αἰγινήτῃσι οἱ μεγάλοι πλοῦτοι ἀρχὴν ἐνθεῦτεν ἐγένοντο, οἳ τὸν χρύσον, ἅτε ἐόντα χαλκὸν δῆθεν, παρὰ τῶν εἱλωτέων ὠνέοντο.*

[4] Tome I, page 281.

population libre de l'île à 130,000 habitants, soit en tout 600,000, on aurait 7,230 habitants par kilomètre carré : proportion deux fois plus forte que dans le département de la Seine, et seulement trois fois moindre qu'à Paris; l'île entière couverte d'habitations réduites à un ou deux étages! »

Je dirai de plus que, sur les 83 kilomètres carrés qui composent le territoire d'Égine, on peut hardiment en retrancher 50 de montagnes, de ravins, de terrains rocailleux et escarpés, où il serait bien difficile de bâtir, et où sûrement on n'a jamais bâti [1]. Il restera 33 kilomètres carrés pour loger 600,000 hommes, et nous aurons 18,485 habitants par kilomètre carré, dans un temps où les architectes ne savaient point bâtir de maisons à cinq étages, et dans un pays où l'air et la lumière sont les premiers besoins de l'homme. Sans doute, tous les esclaves des Éginètes n'habitaient point dans l'île; les uns occupaient en Asie des comptoirs pour leurs maîtres; les autres faisaient le commerce maritime; un bon nombre étaient embarqués comme rameurs à bord des bâtiments de guerre: mais ils revenaient souvent à Égine grossir pour plusieurs mois le chiffre de la population sédentaire. Je pense qu'en comparant Égine à Athènes, dont nous connaissons la population libre, et dont M. Wallon a fort bien limité la population servile, si nous tenons compte de l'étendue des territoires et de la fertilité du sol, nous arriverons à reconnaître que les Éginètes libres formaient environ le tiers de la population de l'Attique, c'est-à-dire 20,000 âmes. La population métèque, toutes proportions gardées, dut être plus nombreuse dans un pays hospitalier, qui était depuis son origine le point de rencontre de tous les marchands, et, depuis sa splendeur, le rendez-vous de tous les hommes de plaisir, que dans Athènes, où la loi humiliait les métèques. Je la porterais donc à la moitié de la population métèque d'Athènes, c'est-à-dire à 20,000 âmes. Et quant aux esclaves, comme ils formaient dans l'antiquité le plus précieux de tous les capitaux et le plus profitable, comme les Éginètres par leurs relations avec l'Asie avaient plus d'occasions de s'en procurer,

[1] On trouve, sur les rochers voisins du Pnyx, la trace des maisons qui composaient Athènes. On peut les compter, les mesurer; et M. Burnouf, membre de l'École d'Athènes, est parvenu à lever un plan presque complet de la ville ancienne. Les montagnes d'Égine sont restées telles que la nature les a faites, et la main de l'homme ne s'y montre en aucun endroit.

comme leur industrie réclamait un grand nombre de bras, comme la race dorienne montre dans tous les pays une tendance à employer autant d'esclaves que possible, enfin comme Égine était aux mains d'une aristocratie de marchands excessivement riches, et qui pouvaient nourrir des légions d'esclaves, tandis qu'Athènes était presque exclusivement composée de menu peuple qui vivait petitement et se servait lui-même, je pense qu'on peut sans exagération admettre que la proportion entre le nombre des esclaves et celui des citoyens était plus forte dans Égine que dans Athènes, et porter la population servile à 120,000 ou 130,000 âmes. La population totale de l'île sera donc d'un peu moins de 200,000 individus. Égine est assez grande pour les loger fort à l'étroit.

Diodore de Sicile [1] dit que les Éginètes ont eu pendant dix ans l'empire de la mer : ces dix années sont, sans doute, les dix premières qui suivirent le combat de Mycale. Athènes, qui travaillait à sortir de ses ruines, n'avait ni assez de loisir, ni assez d'argent pour inquiéter Égine. Les dix années suivantes, Égine les employa à des guerres vraisemblablement heureuses, qui n'empêchaient ni le développement de son commerce, ni les progrès de ses arts.

CHAPITRE V.

LES ARTS DANS L'ÎLE D'ÉGINE.

§ 1. Gymnastique.

Chez tous les peuples, les exercices du corps ont précédé ceux de l'esprit : la force physique se développe dans la société, comme dans l'individu, avant la puissance intellectuelle; et c'est le propre des civilisations naissantes de préférer un bras robuste à une tête bien faite. Les Hercules commencent par mépriser les penseurs, pour en être méprisés à leur tour; et la Grèce assemblée au stade d'Olympie a applaudi bien des coups de ceste avant d'écouter l'histoire d'Hérodote. Les premiers arts de la Grèce furent donc l'art de la lutte et du pugilat; et nous aurions tort de nous en plaindre : ces exercices préparaient des combattants pour Salamine, des modèles pour les sculpteurs, des prétextes pour les odes de Pindare.

Les Ioniens méprisaient les triomphes grossiers du stade; les

[1] Livre VII, fragm.

Eupatrides d'Athènes ne daignaient concourir que dans la course des chevaux et des chars [1]. Ce peuple délicat, par son dédain prématuré de la vigueur corporelle, devançait les subtilités de l'amour-propre moderne. Un homme bien né ne dédaigne pas de remporter un prix à la course des chevaux; on se fait gloire de bien conduire un attelage; on rougirait de terrasser un lutteur.

Les Éginètes étaient Doriens, et partant moins délicats : ils ne méprisaient aucune couronne. On les voyait accourir à tous les jeux de la Grèce, surtout aux jeux de l'Isthme et de Némée : ils étaient à quatre heures de l'Isthme, à une petite journée de Némée. Malgré la distance, ils se rendaient à Olympie; et l'une des premières statues qui furent consacrées dans l'Altis était celle de l'Éginète Praxidamas [2], huit fois vainqueur dans divers combats, et petit-fils d'un vainqueur. Les Bassides, tant chantés, comptaient vingt-cinq palmes au temps de Pindare [3]. Enfin quel Éginète n'eût été fier de lutter à Némée ou à Olympie, quand la tradition rapportait que le fils d'Éaque, le père d'Achille, l'époux de Thétis, Pélée lui-même avait remporté le prix du disque aux jeux Pythiques, et inventé le pentathle [4]?

La poésie de Pindare reflète assez exactement l'image du beau siècle d'Égine. Ces odes toutes doriennes, dont le quart fut commandé par des Doriens d'Égine, respirent à la fois le respect des traditions, le culte de la force, l'amour de la richesse, l'admiration de la beauté. Elles expriment dans un style élevé des sentiments simples et naturels, qui, faute d'un peu d'idéal, peuvent sembler vulgaires à des esprits raffinés comme les nôtres. Il y a, entre les odes de Pindare et les chœurs de Sophocle, la même distance qu'entre les frontons d'Égine et ceux du Parthénon.

§ 2. Sculpture.

L'architecture et la sculpture étaient dans l'origine des arts religieux : les premiers édifices publics furent des temples; les pre-

[1] Ottf. Müll. *Ægin. lib.* p. 141.

[2] « Praxidamas quinquies in Isthmo, ter in Nemeis victor, primus Æginetarum « Olympionices et qui inter primos, quantum Pausanias scit, statuam Olympiæ « dedicavit, athletarum sui temporis nobilissimus. » (Ottf. Müll. *Ægin.* p. 141.)

[3] Pind. *N.* VI, 60.

[4] *Schol. in Pind.* I, *arg. N.* VII, 16. Le pentathle n'était pas un jeu particulier, mais la réunion des cinq jeux du stade.

mières statues furent des dieux. L'art fut soumis au culte, et par conséquent à la tradition.

Les premiers temples furent de bois. Lorsqu'on bâtit en pierre et en marbre, on se plut à conserver la forme des premiers temples : les poutres se changèrent en architraves, et les poteaux en colonnes. Ce respect de la tradition donna naissance à la plus belle architecture du monde. Ces merveilleuses constructions auraient été moins élégantes et moins hardies, si la pierre n'avait été forcée de rivaliser avec le bois.

Les premières statues furent de bois ou d'argile. On taille le bois, on pétrit l'argile en se jouant, et l'on s'étonne d'avoir ébauché une statue. On veut mieux faire, on fait mieux; on approche de la nature, on l'atteint, on la dépasse : l'art est fait.

La plastique, ou l'art de modeler l'argile, a des exigences particulières. La fragilité de la matière rendra le sculpteur timide : il s'efforcera autant que possible de ramasser sa statue en un seul morceau; il craindra de séparer les bras du corps, d'ouvrir les jambes, de laisser flotter la draperie. Le moindre choc détruirait son ouvrage.

La toreutique, ou sculpture sur bois, est plus hardie : la statue peut ouvrir les jambes, écarter les bras; elle peut se pencher en avant et en arrière, au mépris même des lois de l'équilibre. Le bois est si léger qu'un crampon de fer suffira toujours à fixer une statue dans les poses les plus hardies.

Le plus haut degré de la plastique fut la sculpture du bronze et du marbre. La sculpture sur bois aboutit à la statuaire chryséléphantine. On s'avisa de faire des statues de bois, dont le visage et les mains étaient de marbre ou d'ivoire; on dora les draperies, puis on les fit en or.

Les anciens croyaient que la plastique était née à Samos : ils attribuaient la sculpture sur bois à Smilis, le Dédale d'Égine. S'il est vrai que les Éginètes aient débuté dans la sculpture par la toreutique, nous avons tout lieu de croire que leur école se distinguait des autres par la hardiesse et le mouvement.

Elle devra être plus originale, s'il est vrai qu'Égine n'ait reçu aucune colonie de l'Égypte ou de la Phénicie. Il sera toujours difficile de déterminer ce qu'il y a d'original dans la sculpture des Athéniens, ce qu'il y a d'importé. Savons-nous jusqu'à quel point leur religion leur est propre, et en quoi la déesse

Athène se distingue de son modèle égyptien ? Il en sera de même de la représentation des dieux. Si les Athéniens les ont empruntés à l'Égypte, il est permis de croire qu'ils ont pris en même temps la manière de les représenter ; car ces emprunts remontent à une époque où l'on ne savait point abstraire et séparer le dieu de son image matérielle. Je sais qu'il n'est pas facile de démontrer que les Athéniens aient rien emprunté aux autres peuples : nous avons une telle tendance à leur attribuer l'invention de tous les arts, qu'il faudrait des preuves bien incontestables pour nous faire avouer qu'ils ont été imitateurs. Tout ce que je veux établir ici, c'est que les Éginètes ne sont pas plus suspects d'imitation, et même qu'ils le sont un peu moins.

Enfin, la sculpture des Éginètes sera plus naturelle, c'est-à-dire plus fidèle à l'imitation du corps humain que la sculpture des autres Grecs, et particulièrement des Athéniens. En effet, les premiers sculpteurs ne représentaient guère que deux sortes de sujets : les dieux et les athlètes. Athènes, qui méprisait les victoires de la lutte et du pugilat, ne se souciait point d'éterniser l'image des vainqueurs. Les sculpteurs d'Égine, qui vivaient dans les gymnases, au milieu d'admirables modèles, durent prendre de bonne heure le goût de la réalité. S'ils n'avaient sculpté que des dieux, peut-être se seraient-ils contentés de copier quelques anciens modèles, quelques images grossières, connues du peuple et chères aux prêtres. Un dieu est un être de convention : il importe peu qu'il ait la jambe trop longue ou le bras trop court; mais il importe beaucoup qu'il ressemble à l'idée qu'on se fait de lui, et qu'il n'étonne point les yeux de la foule. Je n'imagine pas que les prêtres aient beaucoup servi les progrès de la sculpture. Je croirais plutôt qu'ils ont fait tous leurs efforts pour renfermer les artistes dans une certaine tradition routinière. Mais les sculpteurs d'athlètes, qui travaillaient d'après un modèle animé et qui pouvaient étudier tous les ressorts de la vie, s'avisèrent bientôt qu'il n'était rien d'aussi beau que le corps de l'homme, et que la meilleure manière d'honorer les dieux était de les faire semblables à nous. Tels les poëtes représentaient lesdieux comme des hommes parfaits, exempts de la mort et de la souffrance.

Le premier progrès de la sculpture fut une imitation plus scrupuleuse de la forme humaine ; le second fut la reproduction de la vie et du mouvement. L'art fit son dernier pas le jour où

Phidias communiqua au marbre une vie supérieure à la vie animale, le jour où il sculpta la pensée.

Les Éginètes franchirent rapidement le premier et le second degré : ils s'arrêtèrent devant le troisième. L'art éginétique est la reproduction fidèle du corps humain dans ses formes et dans ses mouvements, abstraction faite de la pensée. De beaux corps où l'âme sommeille, telles sont les statues éginétiques : de beaux corps, mais précisément aussi beaux que les corps vivants qui ont servi de modèles. Les Éginètes n'ont pas atteint l'idéal : ils ont ignoré cet art divin qui surpasse la nature. Ces esprits positifs ne pouvaient s'élever au-dessus de la beauté de leurs modèles ; les artistes d'Égine ne recevaient point, comme ceux d'Athènes sous Périclès, les leçons des philosophes et des poëtes ; leurs sculpteurs sont des Phidias qui n'ont pas eu d'Homère.

Les modernes ont beaucoup discuté sur le sens de ces deux mots : l'art éginétique. Les anciens, qui les comprenaient, ne nous les ont point expliqués. La glose d'Hésychius Ἔργα Αἰγινητικά, *τοὺς συμβεβηκότας ἀνδριάντας*, ne me semble pas un témoignage de grand poids. Ottf. Müller l'a peut-être pris trop au sérieux. De ce qu'un lexicographe alexandrin dit en passant, dans un ouvrage très-fautif : « statues éginétiques, statues qui ont les jambes collées ensemble, » faut-il conclure que toutes les statues éginétiques avaient les jambes rapprochées et parallèles ; et devons-nous croire, sur la foi d'un lexique, que les frontons d'Égine ne sont point un travail éginétique? Il faut prendre les dictionnaires pour ce qu'ils valent, et comprendre qu'ils ne peuvent pas tout savoir. Je lis dans un des meilleurs dictionnaires de notre temps qu'on admire encore les ruines magnifiques du temple de *Jupiter* qui décorait la *ville* d'Égine[1].

C'est encore faire trop d'honneur à Hésychius que d'essayer, comme on l'a fait, de détourner le sens du mot *συμβεβηκότας*. Ottfried Müller, comme Saumaise, traduit ainsi la glose d'Hésychius : *statues éginétiques, figures dont les pieds sont immobiles et parallèles*... M. Fortoul se range à l'avis de Guyet, qui prend le *τοὺς συμβεβηκότας* dans le même sens que *τοὺς τυχόντας*. « C'est[2], dit-il, dans un sens semblable qu'Aristote a employé le mot *συμβεβηκός*,

[1] Bouillet. *Dict. d'hist. et de géographie*, 9e édit., p. 545, au mot *Égine*.
[2] *De l'art en Allemagne*, t. II, p. 45.

qui revient si souvent dans le cours de ses livres, et que les Latins ont traduit par *contingens*. La popularité du péripatétisme a dû finir par fixer la signification de ce mot, et nous autorise à traduire ainsi la glose d'Hésychius : « Statues éginétiques, espèce de figures « dont on trouve encore des exemples. »

Je pense que Saumaise et O. Müller ont donné le vrai sens de la glose d'Hésychius, et que l'interprétation de M. Fortoul est plus ingénieuse que conforme à la grammaire. Le verbe *Συμβαίνω*, dans son sens propre, signifie *se rapprocher*[1]. Il est opposé à *Διαβαίνω*[2], et *Διαβαίνω* signifie *écarter les jambes, marcher à grands pas*[3].

Il est vrai que *Συμβαίνω* signifie aussi arriver, se rencontrer, *contingere*, et Aristote a employé le participe *Συμβεβηκός* pour exprimer ce que les philosophes appellent le *contingent*. Mais *τὸ συμβεβηκός* n'est point synonyme de *τὸ τυχόν*. *Τὸ τυχόν*, c'est *ce qui arrive par hasard, ce qui se rencontre : ὁ τυχών*, c'est *le premier homme venu, un homme quelconque*. Admettons cependant qu'on puisse remplacer *τοὺς συμβεβηκότας ἀνδριάντας* par *τοὺς τυχόντας* ; la phrase d'Hésychius signifiera : *statues éginétiques, statues quelconques*. Hésychius, si ignorant qu'on le suppose, n'a pas pu écrire dans son lexique : *statues éginétiques, statues quelconques*. Ce n'est pas là une définition ; ce n'est pas non plus faire une définition, que de dire : *statues éginétiques, statues dont on trouve encore quelques exemples*. Mais Hésychius a bien pu dire, sans trop y songer, que les statues éginétiques avaient les jambes rapprochées, ce qui est faux.

Pausanias, qui prétend à l'archéologie, ne manque jamais de signaler les statues éginétiques, mais il a négligé de les définir. Au moins, nous dit-il qu'elles diffèrent des statues égyptiennes et des vieux ouvrages de l'école attique. Il a vu dans Mégare deux Apollons : l'un ressemblait aux statues égyptiennes, l'autre aux ouvrages d'Égine. Il parle ailleurs d'un Hercule qui ne ressemblait ni aux ouvrages des Éginètes, ni aux statues archaïques des Athéniens, mais qui était à la lettre une statue égyptienne.

« Ces mots suffisent, dit fort bien M. Fortoul, pour constater

[1] *Συμβεβηκὼς ἄμφω τὼ πόδε.* (Poll. III, 91.)

[2] *Διαβαίνοντες πάντες μᾶλλον ἢ συμβεβηκότες ἐπιχειροῦσιν αἱρεσθαι.* (Xén. *Eq.*, I, 14.)

[3] .....*Ἔχει γὰρ τὸ*
Σκέλος τὸ μὲν ἐν Πύλῳ, τὸ δ' ἕτερον ἐν τῇ κκλησίᾳ·
Τοσόνδε αὐτοῦ βῆμα διαβεβηκότος... (Aristoph. *Eq.* 77.)

que le style éginétique a des rapports éloignés avec l'art égyptien, et des rapports plus voisins avec l'art attique; qu'il est cependant tout à fait indépendant du premier et distinct du second. »

Je n'ajouterai plus qu'une observation : depuis que la Grèce est libre, on a retrouvé dans Athènes plusieurs ouvrages des vieux maîtres attiques. Les Romains, qui emportèrent les chefs-d'œuvre, avaient méprisé les ébauches. On ne les méprise plus aujourd'hui et le digne conservateur des antiquités d'Athènes[1] les recueille avec autant de soin que les chefs-d'œuvre. Qui veut admirer l'art grec dans sa perfection doit parcourir les musées de l'Europe; qui veut l'étudier dans ses commencements doit s'arrêter à Athènes.

Un des morceaux les plus curieux de cette collection est une vieille Minerve, un peu plus grande que nature, assise sur un trône, les jambes jointes, les bras collés au corps, enveloppée dans sa robe comme une momie dans ses langes funèbres. La tête manque; les bords de l'égide sont percés de trous où l'on voit encore quelques restes de métal[2]. Il est impossible de voir cette statue sans se reporter aussitôt aux statues égyptiennes; nul doute cependant qu'elle n'appartienne aux vieux maîtres attiques. Plusieurs autres morceaux du même style, et plus parfaits dans leur forme, sans être plus hardis dans leur mouvement, semblent marquer le progrès d'une école qui étudie le dessin sans étudier la vie, et perfectionne de jour en jour une froide et impassible beauté. Le bas-relief connu sous le nom de soldat de Marathon nous apprend où l'art athénien en était en 490. Si les frontons d'Égine sont de l'an 520, comme j'espère le prouver, il nous sera facile de déterminer ce que Pausanias entendait par le vieil art attique et par l'art éginétique. Sans doute il attribuait aux anciens sculpteurs d'Athènes les ouvrages immobiles qui ne se distinguaient de l'art égyptien que par l'exactitude du dessin et la pureté des lignes : il attribuait aux Éginètes les statues plus vivantes, qui se séparaient de l'art attique par la hardiesse des mouvements, sans avoir encore cette douceur des lignes, cette perfection idéale des formes, cette molle souplesse des draperies, et surtout cette beauté morale empreinte sur le visage, qui fait reconnaître entre tous les autres les chefs-d'œuvre de l'école de Phidias.

[1] M. Pittakis, membre correspondant de l'Institut de France, et l'un des archéologues les plus distingués de la Grèce.

[2] Cette statue est à l'Acropole, à gauche du poste des Invalides.

L'art de Phidias n'est ni attique ni éginétique, il est parfait. Il est aussi difficile à définir que la peinture de Raphaël et la poésie de Virgile; car, définir une chose, c'est la limiter; et la perfection n'a point de limites. Mais Phidias ne s'est pas créé lui-même; Raphaël a commencé par imiter le Pérugin, comme Virgile a commencé par imiter Théocrite. C'est à Égine qu'il faut chercher les maîtres que Phidias imita pour les surpasser.

Mais nous savons bien peu de chose sur les sculpteurs d'Égine. Les Athéniens, qui ont eu le privilége de parler à la postérité et de distribuer la gloire, n'ont pas fait une large part à leurs ennemis et à leurs vaincus. Après Smilis[1], dont l'histoire se perd dans les fables, il existe une immense lacune dans l'histoire de l'art éginétique : tous les noms des vieux maîtres sont perdus, comme les noms de tous ces artistes étrusques auxquels la conquête romaine a dérobé jusqu'à leur renommée. Le plus ancien sculpteur d'Égine dont le nom nous soit parvenu est Glaucias, sculpteur d'athlètes [2]. Après lui vient Anaxagore, qui sculpta cette statue de Jupiter que les Grecs consacrèrent à Olympie après la victoire de Platée[3]. Simon[4] sculptait les animaux : cette sculpture réaliste, qui est à la sculpture du corps humain ce que le paysage est à la peinture d'histoire, fut toujours en grand honneur dans l'école d'Égine. Synnoon[5] et Ptolichus son fils, et Sarambus[6], étaient des sculpteurs d'athlètes. Onatas[7], le plus grand des artistes d'Égine, le Smilis des temps historiques, florissait vers la 80e olympiade[8]. Il ne faisait, comme Phidias, que des statues de dieux et de héros; cependant il fondit, pour Dinomène, fils d'Hiéron, un char de bronze et l'homme qui le conduisait[9]. Il sculpta,

[1] Smilis, fils d'Euclide, contemporain de Dédale, et bien antérieur à la naissance de l'histoire.

[2] *Nemo athletarum statuis insignior.* (Ottf. Müll. p. 103.) On voyait à Olympie quatre statues de la main de Glaucias.

[3] Paus. V, 13, 2.

[4] *Id.* V, 27, 1.

[5] *Id.* VI, 9, 1.

[6] Ottf. Müll. *Æg.*, p. 105.

[7] Onatas, fils d'un Micon, qu'il ne faut pas confondre avec le peintre athénien Micon.

[8] Il était contemporain d'Hégias et d'Agéladas (Paus. VIII, 42, 4), dont l'un appartient, suivant Pline, à la 87e olympiade, l'autre à la 83e (Plin. XXXIV, 8, 9).

[9] Paus. VI, 12, 1.

pour les habitants de Phigalie une Cérès, qui n'existait déjà plus du temps de Pausanias [1]. Il fit un Apollon colossal [2] pour la ville de Pergame, et un autre colosse que les Thasiens consacrèrent à Olympie : celui-là représentait Hercule [3]. Mais ses deux chefs-d'œuvre les plus importants étaient deux compositions en ronde bosse, comme celles qui décoraient les frontons du Parthénon. La première [4] représentait les neuf héros tirant au sort à qui se mesurera avec Hector; dans la seconde [5], on voyait la mort d'Opis, roi des Iapyges, entouré de Taras, de Phalante et d'un grand nombre de guerriers à pied et même à cheval [6]. Pour cette dernière composition, Onatas avait pris un collaborateur, Calynthus, comme Phidias en prit sans doute plus d'un pour les sculptures du Parthénon. Il faut remarquer en passant qu'il n'y a que trois guerriers qui aient un nom dans cette scène de la mort d'Opis : les autres sont simplement des fantassins et des cavaliers. C'est une observation qui pourra nous servir plus tard.

Onatas, avec son élève Callitélès, avait fait une statue de Mercure, que les Phénéates, peuple d'Arcadie, consacrèrent à Olympie [7]. On voit que les peuples de la Grèce et même de l'Asie étaient tributaires de l'art éginétique, et que les profits du génie devaient entrer pour une bonne part dans les revenus de l'île.

Quelques noms de sculpteurs, dont la date et l'histoire nous sont également inconnues, serviront au moins à nous apprendre que les artistes éginètes étaient en grand nombre, et que la plupart sont tombés dans l'oubli [8]. Callon [9], le dernier dont le nom ait survécu, était peut-être un de ces malheureux qu'Athènes arracha de leur patrie.

Tous les sculpteurs d'Égine dont je viens de parler d'après Pausanias et Ottf. Müller, ont fleuri entre la fin des guerres médiques et le commencement de la guerre du Péloponnèse. La

[1] Paus. VIII, 42, 4.

[2] *Θαῦμα ἐν τοῖς μάλιστα μεγέθους τε ἕνεκα καὶ ἐπὶ τῇ τέχνῃ.* (Paus. VIII, 42, 4.)

[3] Paus. V, 26, 7.

[4] *Id.* V, 26.

[5] *Id.* X, 13.

[6] *Εἰκόνες δὲ καὶ πεζῶν καὶ ἱππέων.*

[7] Paus. V, 27, 5.

[8] *Theopropus* (Paus. X, 9, 2); *Aristonoüs* (Paus. V, 22, 4); *Philotimus* (Paus. VI, 14, 5).

[9] Ottf. Müll. *Æg.*, p. 107.

prise de la ville par les Athéniens ne paraît pas avoir arrêté ni même ralenti le développement des arts; mais, en 429, la dispersion du peuple, le partage du territoire, la brutalité de la conquête, les tua pour jamais.

§ 3. Médailles, peinture, architecture.

L'art monétaire est une des parties de la sculpture : on peut faire, avec quelques grammes d'or, d'argent ou de bronze, de petits chefs-d'œuvre qui durent plus que les grands.

Les anciens étaient dans de meilleures conditions que nous pour frapper de belles médailles : ils pouvaient leur donner un relief presque illimité. Aujourd'hui, l'habitude de disposer les monnaies en piles condamne les graveurs ou plutôt les sculpteurs en médailles, à ne faire que des figures d'un très-faible relief, et qui s'élèvent à peine au-dessus du plat de la pièce. Les Éginètes et leurs voisins d'Athènes ne craignirent jamais d'élever le relief de leurs monnaies, et les premières médailles d'Égine ressemblent plutôt à des boules d'argent qu'à des médailles.

Cependant, malgré cette liberté, malgré l'abondance et la pureté des métaux, malgré le génie artistique des deux peuples et leur aptitude incontestable à la sculpture, ni les Athéniens, ni surtout les Éginètes n'eurent de belles médailles. Le plus beau tétradrachme sera toujours un ouvrage très-ordinaire auprès de la médaille de Syracuse; et Égine n'a rien à comparer même au tétradrachme.

Égine possédait Onatas, et elle continuait à frapper les médailles de Phidon. Peut-être y avait-il un peu de superstition; peut-être aussi un peu d'orgueil dans cette résistance au progrès.

De toutes les médailles d'Égine dont on trouvera le catalogue dans Ottf. Müller[1], la seule qui puisse se rapporter aux beaux temps de l'île et à l'existence de la cité, est celle qui porte d'un côté une tête de bélier, de l'autre l'empreinte des coins :

(Caput arietis.) — (Quadratum quadripartitum incusum. AR. III.)

Celle qui porte l'inscription ΑΙΓΙΝΑ, lui semble appartenir à l'époque d'Alexandre. Les deux suivantes :

(Caput arietis cum monogrammate litteras A et I involvente.) — (Dimidia navis. ΑΙΓΙΝΑ, Æ, III);

(Caput arietis ΑΙΓΙ) — (Prora navis ΑΙΓΙ. Æ. III),

[1] *Æg. lib.* p. 91-96.

sont récentes, puisqu'elles sont en cuivre. Toutes les autres médailles dont il fait mention appartiennent incontestablement à l'époque romaine, ou tout au moins à la décadence de l'île.

Les seules médailles que j'aie rencontrées dans Égine sont celles dont O. Müller ne parle pas : 1° la tortue, soit la tortue grecque, soit la chélonée des Pélasges [1]; médailles incuses, avec ou sans monogramme : la médaille qui porte la chélonée des Pélasges semble plus archaïque; elle est d'un travail plus grossier, elle est plus fruste que la tortue grecque; je n'en ai jamais vu une qui portât un monogramme; 2° une petite médaille de cuivre, portant deux poissons; médaille incuse, sans monogramme : elle est commune dans l'île.

La peinture, qui, chez les peuples modernes, s'est fait une plus grande place que la sculpture, était plus modeste autrefois; non que l'homme fût moins sensible à la pureté du dessin et aux séductions de la couleur : on trouvait l'une et l'autre dans les temples et dans les statues. Tout architecte et tout sculpteur, non-seulement recherchait la beauté des lignes, mais apprenait encore à faire un sobre et discret emploi de la couleur. Ce qui manquait à la peinture, c'est cette existence indépendante qu'elle a conquise depuis. Il serait long d'énumérer toutes les causes qui retardèrent les progrès de la peinture, quand la sculpture remplissait le monde de ses chefs-d'œuvre. Je pense que la sculpture en ronde-bosse fut le premier effort de l'art, parce que la forme est moins abstraite que la ligne. Il y a déjà de l'abstrait et du convenu dans le plus haut relief. Il faut moins de science pour modeler un corps semblable à un autre, que pour en rendre fidèlement les contours et les couleurs sur une surface plane. Ajoutez les difficultés de la perspective, les raccourcis et surtout l'étude des tons, si importante en peinture : je ne parle pas de la rareté des couleurs, dans un temps où la peinture n'avait point la chimie à son service. Peut-être aussi les artistes grecs préféraient-ils employer leur génie à des œuvres durables, et cédaient-ils à cet infaillible instinct qui les poussait vers tout ce qui est immortel.

Peut-être aussi les Doriens, peuple vigoureux, solide, j'allais dire un peu épais, trouvaient-ils dans leur nature même une

[1] On trouvera dans la Zoologie de l'expédition de Morée deux dessins qui représentent, l'un la tortue grecque, l'autre la chélonée des Pélasges.

raison de préférer la sculpture à la peinture. Sparte eut des sculpteurs et des architectes; elle n'eut jamais de peintres. Égine en eut un seul, Onatas. Ce grand sculpteur avait peint dans le temple de Minerve Aréa, à Platée, la première expédition des Argiens contre Thèbes [1]. C'est le seul artiste d'Égine qui ait peint autre chose que des vases, des statues, ou ces ornements légers qui cachaient la pierre des temples.

Le grand siècle d'Égine a produit deux poëtes lyriques cités et admirés de Pindare, c'est Timocrite et Euphanes, Théandrides tous deux. Leurs ouvrages ont péri; mais Égine pourrait jusqu'à un certain point réclamer sa part de la gloire de Pindare, qui écrivit, si l'on peut parler ainsi, dans le style éginétique.

Nous ne connaissons aucun des architectes qui construisirent les temples et tous les monuments d'Égine. Mais le peu qui a survécu de leurs chefs-d'œuvre suffit à nous prouver que l'architecture marchait de front avec la sculpture.

CHAPITRE VI.

LES MONUMENTS D'ÉGINE.

On voudrait pouvoir rebâtir par l'imagination, et surtout par l'étude des textes, ces innombrables monuments dont Égine était couverte dans ses beaux jours. Mais Pausanias, voyageur sans critique, écrivain sans précision, archéologue sans science, ne nous en donne pas même une nomenclature complète. Parle-t-il d'un édifice sacré, il oublie de nous dire si c'est un temple, un péribole ou un autel; parle-t-il d'un temple, il n'indique ni la date de sa fondation, ni même la place exacte où il l'a vu. Les deux chapitres qu'il a consacrés à notre île ne nous font pas connaître l'Égine de son temps; comment nous feraient-ils deviner Égine florissante, Égine telle qu'elle était six siècles avant lui?

Néanmoins, il est permis de croire que ces six longs siècles n'avaient ni élevé ni détruit beaucoup de monuments dans l'île. Les colons athéniens, qui y demeurèrent de 428 à 404, ne pouvaient guère songer à y construire des temples, quand la guerre du Péloponnèse épuisait les finances d'Athènes, et quand les Pro-

[1] Paus. IX, 4, 1.

pylées, faute d'argent, restaient inachevés. On ne décore pas une ville où une province dont on peut être chassé le lendemain par un traité ou par une bataille. Les Athéniens chassés, ce que Lysandre ramena d'Éginètes n'était qu'une foule de misérables, qui ne formèrent jamais un peuple, et qui construisirent plus de cabarets que de temples; enfin, les empereurs romains, qui se plurent à embellir la Grèce, semblent avoir oublié Égine dans la distribution de leurs bienfaits. D'un autre côté, comme Égine, jusqu'au temps de Pausanias, ne fut conquise par aucun peuple barbare, ses monuments n'eurent à redouter que l'action du temps, les tremblements de terre, et la négligence ou la misère de leurs possesseurs. Pausanias vit donc Égine vieillie, dépouillée de quelques-uns de ses ornements, mais cependant assez semblable à ce qu'elle était dix ans après Salamine.

« Égine, dit-il, est une des îles de la Grèce les plus difficiles à aborder : de tous côtés, elle est environnée de bas fonds et de récifs cachés. » Il y a un peu d'exagération dans ces mots *de tous côtés;* mais, dans l'esprit de Pausanias, ils ne s'appliquaient sans doute qu'à la route qu'il avait suivie pour arriver à la ville. De tous côtés, en effet, on rencontre des rochers lorsqu'on se dirige vers la partie occidentale de l'île, où la ville est située. « La ville était tournée vers le vent d'Afrique [1]. — Elle possédait deux ports, dont un port secret [2]. — Elle était enceinte de murs et flanquée de tours [3], et divisée en deux parties : la ville ancienne ou l'acropole, et la ville neuve [4]. »

« Auprès du port le plus fréquenté, l'on voyait un temple de Vénus [5]. Au milieu du port secret s'élevait un môle isolé formant une île [6]. Dans l'endroit le plus en vue de la ville était un péribole de marbre blanc, dédié à Éaque : on l'appelait Αἰάκειον, *Æaceum.* A l'entrée de l'Æaceum, on avait représenté la députation qui vint autrefois implorer Éaque et lui demander de la pluie. Le péribole renfermait de vieux oliviers et un autel assez bas. On assurait mystérieusement que cet autel était le tombeau d'Éaque. »

[1] Πρὸς λίβα τετραμμένη. (Strab. p. 375.)
[2] Paus. II, 29.
[3] Pind. *N.* 4, 12.
[4] Hérod. VI, 88.
[5] Paus. II, 29.
[6] *Id. ibid.*

Pausanias ne dit point à quelle époque fut construit l'Æaceum. Il nous apprend qu'il était en marbre, et c'est assez. L'Æaceum est un monument du beau siècle d'Égine. Il est contemporain des premiers temples de marbre qui furent construits à Athènes; il date de la grande richesse de l'île, car Égine n'a pas le Pentélique, et tout ce marbre est importé.

L'Æaceum est placé dans l'endroit le plus en vue, *ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ,* dans l'endroit le plus apparent de la ville. Ce n'est pas à dire qu'il soit construit sur une hauteur. La ville s'étend sur un terrain uni, et la petite élévation rocailleuse qui peut servir d'acropole n'est pas un emplacement convenable pour un plant d'oliviers.

Les arbres qui remplissent l'Æaceum ont été plantés dans le vieux temps, *πεφύκασιν ἐκ παλαιοῦ.* Müller[1] se trompe lorsqu'il dit qu'au temps de Pausanias l'Æaceum tombait en ruines et qu'il y avait poussé des oliviers. Les oliviers ne sont pas des mauvaises herbes; ils ne poussent que lorsqu'on les plante. Et d'ailleurs, comment les Éginètes auraient-ils négligé à ce point une enceinte sacrée, située dans l'endroit le plus apparent de leur ville, et qui passait pour renfermer le tombeau d'Éaque? Il est évident que ces arbres entraient dans le plan primitif de l'Æaceum, qui n'était, comme tout téménos, qu'un jardin sacré, un enclos dont le propriétaire était un dieu.

Je ne crois pas non plus, avec Ottf. Müller, que les statues des Éacides fussent conservées en plein air dans l'Æaceum. Ces statues qu'on envoya aux Thébains, ces statues qu'un bateau vint prendre et emporter à Salamine, ces statues si faciles à déplacer ne pouvaient être que de bois. Leur antiquité même nous en est un garant, aussi bien que le respect religieux qu'on avait pour elles. Si elles étaient de bois, il fallait qu'elles fussent déposées en lieu clos et couvert, et non dans une enceinte ouverte à la pluie. Il pleut assez souvent, même en Grèce et dans Égine pour que le bois doive être mis à couvert. Le bois des fenêtres de la maison de Capo d'Istria tombe en poussière.

« A l'entrée de l'Æaceum on avait sculpté ceux que les Grecs envoyèrent autrefois vers Éaque. »

Cette députation fabuleuse jouait un assez grand rôle dans les

[1] *Ægin. lib.* p. 161.

traditions d'Égine pour mériter une place dans ses monuments. Il est inutile de faire observer ici que Pausanias ne veut point parler d'une série de portraits, mais d'une composition historique sculptée sans doute en relief le long de l'entrée, *κατὰ τὴν εἴσοδον*.

« Auprès de l'Æaceum s'élevait le tombeau de Phocus : un tertre entouré d'un rang de pierres, *περιεχόμενον κύκλῳ κρηπῖδι*, et surmonté d'un rocher brut : ce rocher, disait-on, était le disque que Pélée avait lancé à la tête de Phocus. »

« A une petite distance du port secret, était un théâtre digne d'être vu, aussi grand et aussi beau que le théâtre d'Épidaure. Derrière le théâtre s'étendait un stade : ces deux édifices étaient adossés l'un à l'autre. »

On voyait, à une place que Pausanias ne détermine pas, mais toujours à l'intérieur de la ville, trois temples assez rapprochés les uns des autres : un temple d'Apollon, un temple de Diane, un temple de Bacchus. Apollon avait une statue de bois, dans le style éginétique ; Diane était drapée ; Bacchus était vêtu d'une robe et portait une longue barbe, suivant les plus anciennes traditions de l'art.

Dans un autre endroit de la ville était un *ἱερόν* d'Esculape, avec une statue assise, statue de marbre ou de pierre, λίθου.

Hécate, la déesse que les Éginètes révéraient le plus, avait un temple renfermé dans un péribole, et une statue de bois sculptée par Myron. C'est sans doute la grossièreté de la matière qui préserva ce chef-d'œuvre et permit aux Éginètes de la conserver jusqu'au temps de Pausanias. Une statue d'ivoire, de bronze ou de marbre, serait partie pour Athènes ou pour Rome. Myron est de tous les artistes étrangers celui qui se tient le plus près de l'art éginétique[1]. Cette statue n'avait qu'un seul visage et un seul corps : Myron, comme les Éginètes, était fidèle à la représentation de la nature, et reculait devant ces compositions monstrueuses qui n'effrayaient ni le peuple athénien ni Alcamène[2].

[1] « Primus hic multiplicasse varietatem videtur, numerosior in arte quam « Polycletus, et in symmetria diligentior ; et ipse tamen corporum tenus curiosus, « animi sensus non expressisse, capillum quoque et pubem non emendatius fecisse « quam rudis antiquitas instituisset. » (Plin.) Ce passage a été remarquablement interprété par M. Fortoul, *Art en Allemagne*, t. II, p. 76 et suiv.

[2] Alcamène avait fait une statue d'Hécate avec un triple corps.

Pausanias sort de la ville. En allant à la montagne de Jupiter Panhellénien, il rencontre l'*ἱερόν* d'*Aphæa*, antique et mystérieuse divinité des peuples navigateurs [1].

« Le mont Panhellénien lui-même, ajoute-t-il n'a jamais rien présenté de curieux, si ce n'est l'*ἱερόν* de Jupiter. *Τὸ δὲ Πανελλήνιον, ὅτι μὴ τοῦ Διὸς τὸ ἱερὸν, ἄλλο τὸ ὄρος ἀξιόλογον εἶχεν οὐδέν.* On dit que c'est Éaque qui éleva cet *ἱερόν* à Jupiter. »

Cet *ἱερόν* de Jupiter était-il un *temple*, un *péribole*, ou un *autel?* Rien ne l'indique dans Pausanias. Les *ἱερά*, ou monuments sacrés, étaient de trois sortes : des autels isolés, *βωμοί*, des enceintes remplies d'arbres comme l'Æaceum; des édifices couverts, *ναοί*, où l'on enfermait les statues des dieux. Les autels précédèrent les enceintes, qui précédèrent les temples. Cet ordre est tout naturel. Rien de plus facile que de consacrer à la divinité quelque grande pierre, quelque rocher remarquable, quelque sommet de montagne où l'on vient allumer du feu et sacrifier des victimes. Les bergers, qui ont sans doute immolé les premières victimes, ont dû consacrer les premiers autels. Lorsqu'on cultiva la terre et que chaque laboureur en prit ou en reçut sa part, on fit pour les dieux ce que chacun faisait pour soi-même : ils eurent aussi leur enclos. Ils eurent des maisons dès que l'on sut en construire; maisons grossières d'abord, puis magnifiques : une hutte de bois, en attendant le Parthénon.

Le temple, *ναός*, fut la dernière forme de l'*ἱερόν* et absorba les deux autres. Le temple eut ses autels, rangés devant sa porte, et souvent aussi, son téménos. Mais la tradition maintint en honneur un bon nombre d'autels isolés et d'enceintes sacrées qui n'appartenaient à aucun temple. Si le peuple les abandonna pour ces beaux édifices qui satisfaisaient en même temps l'esprit religieux et l'amour des arts, ce ne fut que bien tard, et dans la décadence du paganisme.

Le Panhellénium dont parle Pausanias n'était sans doute pas un temple, *ναός*. Il fut construit par Éaque dans un temps où l'on ne bâtissait point de temples. Le plus ancien des temples que nous voyons en Grèce, le temple de Corinthe, est postérieur de plus de six cents ans à l'époque où vivait Éaque. Enfin il est probable que si le Panhellénium était un temple, Pausanias l'appel-

[1] Müll. *Ægin. lib.* p. 163-170.

lerait *ναός*. Il vient de citer les temples, *ναούς*, d'Apollon, de Diane, de Bacchus, d'Hécate. Il parle ensuite de l'*ἱερόν* d'Aphœa, de l'*ἱερόν* de Jupiter Panhellénien. Isocrate [1] nous dit aussi qu'un *ἱερόν*, et non un temple fut élevé sur la place où Éaque avait prié Jupiter. Enfin Pindare parle de l'autel et non du temple de Jupiter Hellénien, *βωμὸν πατέρος Ἑλλανίου*.

L'Hymette et le Parnès[2] portaient sur leurs sommets des autels, *βωμούς*, consacrés à Jupiter qui donne la pluie, *Ζεὺς ὄμβριος* : on peut conclure par analogie que le Panhellénium n'était qu'un autel. Peut-être cet autel était-il entouré d'un péribole, qui lui donnait plus d'importance en l'isolant. Si l'autel, comme cela est vraisemblable, n'était qu'une pierre brute comme les pierres de Tirynthe, ou grossièrement taillée comme celles de Mycènes, Éaque avait dû l'entourer de quelque enceinte qui montrât clairement le travail de l'homme et les intentions pieuses du fondateur.

Il est bon de remarquer que Pausanias ne dit point que le Panhellénium ait été retouché ou reconstruit depuis Éaque. « On dit que c'est Éaque qui a *fait* cet *ἱερόν* pour Jupiter. » Notons en passant le verbe *ποιέω*, faire, qui indique un travail plus simple et moins parfait que *οἰκοδομέω* par exemple.

Pausanias a-t-il visité le Panhellénium? Oui, s'il l'a pu. Nous savons quel était son goût pour les vieux monuments et les vieilles traditions; il devait regarder comme un devoir l'ascension de la montagne sacrée; il a donc vu le Panhellénium, si toutefois il existait encore de son temps. Quand on relit la courte phrase que Pausanias a consacrée au Panhellénium, on est frappé du mot *εἶχεν* · *Τὸ δὲ Πανελλήνιον, ὅτι μὴ τοῦ Διὸς τὸ ἱερὸν, ἄλλο τὸ ὄρος ἀξιόλογον εἶχεν οὐδέν*. Les deux traductions de Pausanias que j'ai eues entre les mains traduisent *εἶχεν* comme *ἔχει*. Clavier[3] : « Le mont Panhellénium *n'offre* rien de remarquable que le temple de Jupiter qui porte ce nom. » Schubart et Walz[4] : *Panhellenium, præter Jovis ædem, nihil* habet *mons aliud memoratu dignum*. Ces deux traductions précisent trop le sens du mot *ἱερόν* en le traduisant par *temple* et par *ædem ;* celle de Clavier dit encore trop en traduisant *ἀξιόλογον* par *remarquable :* elle pourrait donner à croire que

[1] *Evagor. loc. cit.*
[2] Paus. Ἀττικά.
[3] Traduct. de Paus., t. I, p. 536.
[4] *Pausaniæ descriptio Græciæ*. Lipsiæ, 1838, t. I, p. 383.

Pausanias a vu un temple remarquable, lorsqu'il ne s'agit que d'un *ἱερόν curieux, digne qu'on en parle,* et que peut-être il n'a pas vu; car le mot *εἶχεν* est à proprement parler l'imparfait du verbe *ἔχω*, quoiqu'il soit employé quelquefois dans le sens de l'aoriste; il peut se traduire par *eut,* ou par *avait.* Selon qu'on adopte l'une des deux traductions, le Panhellénium était ruiné ou debout au temps de Pausanias. Si un écrivain qui note les choses à mesure qu'il les voit, et qui parle toujours au présent, après nous avoir dit: *il y a* dans tel endroit un temple; *on voit* dans tel autre une statue, change brusquement le temps, et dit: le mont Panhellénien *n'avait* rien de curieux que l'*ἱερόν* de Jupiter, on peut conjecturer qu'il parle d'un monument qui n'est plus, et qu'il n'a pas vu.

Je sais qu'il ne faut pas serrer de près le style des mauvais écrivains: cependant je cède à la tentation de faire remarquer que Pausanias, deux lignes plus haut, n'a pas dit: en allant *au temple, ou à l'ἱερόν* de Jupiter, on rencontre l'*ἱερόν* d'Aphœa; mais simplement: en allant à la *montagne* de Jupiter, etc. Peut-être Jupiter ne possédait-il plus sur la montagne que la montagne elle-même, et qu'un tremblement de terre avait renversé son autel.

La chute de cet autel et l'abandon de l'*ἱερόν* n'ont rien de surprenant: le Panhellénium, au temps de sa fondation, était le centre de la ville d'Éaque. Lorsque les Éginètes s'adonnèrent au commerce, ils se fixèrent sur le rivage occidental, et l'autel de Jupiter devint un but de pèlerinage. Le peuple resta longtemps fidèle à ce vieux sanctuaire; mais peu à peu la tradition s'effaça: on trouva que la montagne était loin; le temps est une denrée plus précieuse pour les marchands que pour les laboureurs. Un jour quelque secousse de la montagne, qui n'est qu'un volcan avorté, renversa l'autel de Jupiter; on négligea de le relever. Peut-être, pour que la religion ne perdît rien de ses droits, construisit-on dans la ville quelque copie du Panhellénium: l'Æaceum, avec cet autel qui sortait à peine de terre, ce prétendu tombeau d'Éaque, n'était peut-être qu'un Panhellénium plus vaste, plus riche et plus commode. Si l'autel vénérable qu'Éaque consacra lui-même avait été encore debout, Pausanias n'eût point manqué d'y sacrifier et de nous le dire, lui qui se vante d'avoir sacrifié devant les statues de bois de Damie et d'Auxésie.

L'*ἱερόν* d'Œa, qui les renfermait, était, suivant Hérodote, à

20 stades de la ville. Je ne pense pas qu'il fût dans la direction de l'*ἱερόν* d'Aphœa et du Panhellénium; car Pausanias, dans les notes qu'il prend en voyage, écrit chaque chose à mesure qu'il la voit. Il parle d'abord du port où il débarque, puis de la ville où il s'arrête; il va voir l'*ἱερόν* d'Aphœa, puis la montagne de Jupiter. Le sanctuaire d'Œa vient dans son récit après le mont Panhellénium: or le sanctuaire d'Œa n'est qu'à 20 stades de la ville; le mont Panhellénium, de l'avis de tout le monde, est beaucoup plus loin; c'est donc dans une autre direction qu'il faut chercher Œa, car Pausanias nous en eût parlé plus tôt s'il l'avait rencontré sur sa route.

Pausanias n'a rien vu de plus que ce que je viens d'énumérer: dans la ville, un stade fort ancien sans doute, et un théâtre contemporain du théâtre de Bacchus : car les exercices gymnastiques ont commencé de bonne heure dans l'île, et les représentations dramatiques ne sauraient y être plus anciennes qu'à Athènes. Le théâtre devait être magnifique, car il ressemblait à celui d'Épidaure, qui arracha un mot d'admiration à Pausanias[1]. Ce n'est point qu'il fût aussi richement orné que les théâtres romains où s'entassaient les dépouilles du monde, ni même aussi grand que le théâtre de Mégalopolis : mais il était l'ouvrage de Polyclète et brillait surtout par la beauté du plan et la perfection du travail. Pausanias a vu dans la ville l'Æaceum, cinq temples, et un *ἱερόν* d'Esculape. Hors de la ville il a vu le sanctuaire d'Œa, l'*ἱερόν* d'Aphœa et la montagne de Jupiter Panhellénien.

Il n'a vu ni le temple de Cérès Thesmophore, ce temple que les magistrats d'Égine souillèrent du sang d'un malheureux plébéien, ni l'*ἱερόν* d'Hercule dont parle Xénophon[2], ni le temple de Minerve, où les Éginètes déposèrent les proues des vaisseaux

[1] Paus. II, 27. Ottf. Müll. semble s'être mépris sur le sens de la phrase de Pausanias; il croit que le théâtre d'Épidaure était plus orné que les théâtres de Rome, ce qui est invraisemblable; et plus vaste que le théâtre de Mégalopolis, ce qui est faux. Voici le texte d'Ottf. Müller: « Atqui Epidaurium (s. e. theatrum) « quippe architecto Polyclito enstructum, Romana omnia ornamentorum ratione, « megalopolitanum amplitudine superabat. » (*Ægin. lib.* p. 147.) On peut voir par les dessins de l'expédition de Morée que le théâtre d'Épidaure n'avait guère en étendue que le tiers du théâtre de Mégalopolis.

[2] *Hellén.* liv. V.

samiens. Ce temple, où l'on consacrait les trophées d'une bataille navale, était vraisemblablement sur le bord de la mer; mais il n'était point dans la ville, sans quoi Pausanias l'eût nommé. Peut-être le temple de Cérès était-il tombé en ruines; peut-être l'ἱερὸν d'Hercule n'avait-il pas assez d'importance pour attirer l'attention du voyageur. Le temple de Minerve devait être un édifice assez considérable, s'il est vrai qu'on y déposa les dépouilles d'une flotte entière. Si Pausanias l'a oublié, comme il a oublié dans sa description d'Athènes le Pnyx, la tour d'Andronicus Cyrrhœstes, la porte et l'aqueduc d'Adrien, c'est sans doute parce que les objets d'admiration ne manquaient pas autour de lui. Une telle omission est une preuve de la richesse d'Égine. Quelles devaient être la splendeur de cette île et la beauté de ses monuments, si un temple qui est aujourd'hui une des merveilles de la Grèce pouvait y rester inaperçu!

Remontons de six siècles en arrière, jusqu'à cette époque glorieuse où les deux ports étaient pleins de navires, où tous les temples étaient pleins de chefs-d'œuvre, où les riches maisons des marchands peuplaient la ville, où leurs habitations des champs parsemaient la campagne, et nous aurons une faible idée de cette divine fourmilière de commerçants, de marins et d'artistes, qui manient les richesses du monde, qui commandent à toutes les mers, qui règnent sur tous les arts, qui ont assuré la défaite des Perses et la liberté de la Grèce, et que la jalouse Athènes va écraser en un jour.

CHAPITRE VII.

FIN DE L'HISTOIRE D'ÉGINE.

§ 1. Guerre contre Athènes.

Périclès[1], qui n'était pas prodigue de bons mots, a dit qu'Égine était une taie sur l'œil du Pirée. Il est difficile que deux marchands qui se font concurrence porte à porte vivent en bonne harmonie. La rivalité commerciale des deux républiques se compliquait de l'hostilité des deux races, du principe opposé des deux gouvernements, du souvenir des injures réciproques, et de ces lauriers de Salamine, qui empêchaient tout un peuple de dormir.

[1] Plutarque, *Vie de Periclès.*

La petite barque qui remporta Xerxès l'avait à peine rendu à son empire, que déjà de sourdes hostilités recommençaient entre les deux villes. C'est Égine qui dénonça à Sparte la reconstruction des murailles d'Athènes, que la jalousie des Péloponnésiens voulait laisser par terre, et que la diplomatie de Thémistocle sut relever[1].

Les Éginètes et les Athéniens étaient si proches voisins, qu'ils se tenaient toujours sur le qui-vive. Chacune des deux villes pouvait en une nuit être brûlée par l'autre. La législation d'Égine porte des traces de cette défiance. Il y était défendu, comme dans une ville en état de siége, de circuler la nuit dans les rues[2]. Les portes étaient armées d'énormes marteaux de fer; afin que si l'ennemi essayait de les ouvrir, un bruit épouvantable réveillât la cité[3]. Cette précaution contre les coups de main nous paraît assez étrange, et nous trouverions plus naturel de placer une sentinelle à chaque porte. Mais il ne faut pas oublier que le métier de soldat n'existait pas dans presque toutes ces républiques : en temps de paix elles n'avaient que des citoyens. Dans les deux lois que j'ai citées, je ne vois que de la prudence : en voici une où il y a de la haine. Tout Athénien surpris sur le territoire d'Égine était mis à mort sans jugement[4], ou tout au moins vendu comme esclave[5].

Tant de haine et tant de prudence furent vaines : quarante ans après la journée de Salamine, les Athéniens, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus[6], écrasèrent en une seule bataille la flotte des Éginètes : ils leur prirent soixante et dix galères. L'île semblait désarmée; les Athéniens y débarquent et mettent la siége devant la ville. Les Éginètes appellent le Péloponnèse à leur secours, envoient leurs alliés tenter une diversion sur le territoire de l'Attique, supportent héroïquement toutes les horreurs d'un siége de neuf mois : le tout en vain. Il fallut ouvrir les portes aux Athéniens, démanteler la ville, livrer ce qui restait de la flotte et promettre un tribut.

[1] Plutarque, *Vie de Thémistocle*, ch. XIX.

[2] ...ἵνα μὴ ὄφλωμεν, ὥσπερ οἱ ἐν Αἰγίνῃ νύκτωρ περιιόντες ὀψὲ ὁδοῦ. (Plat. *Crat.*)

[3] Æneas. *Comment. Poliorc.*, ch. XIX.

[4] Diog. Laert. III, 19.

[5] Plutarque, *Dion*, 970.

[6] Müll. *Ægin.* V, 81.

La guerre était finie; mais la cité d'Égine existait encore. Elle avait détruit ses murailles; mais, comme Athènes après Salamine, elle pouvait les rebâtir. Ses vaisseaux étaient livrés; mais rien ne l'empêchait d'en construire d'autres; enfin, quoique vaincue, elle était toujours à la porte du Pirée, vivante menace pour Athènes. Périclès ne regardait jamais sans déplaisir ce rocher contre lequel la fortune d'Athènes avait failli se briser. C'est ainsi que Caton poursuivait d'une haine patriotique Carthage affaiblie et humiliée : il ne croyait Rome sauvée que le jour où sa rivale ne serait plus.

Les premières hostilités qui annonçaient la guerre du Péloponnèse décidèrent la ruine d'Égine. Athènes, qui tenait tête à la moitié de la Grèce, jugea téméraire de laisser debout à sa porte un ennemi implacable, quoique désarmé, qui entrerait dans toutes les ligues contre elle, qui favoriserait les Spartiates, au moins de ses vœux et de son argent, et qui déjà courait la dénoncer à l'assemblée générale des peuples du Péloponnèse[1]. Les Athéniens chassèrent les Éginètes de leur île : hommes, femmes et enfants, tout le peuple fut arraché de sa patrie. C'était un usage des Perses de déplacer ainsi les populations entières; et, sans doute, Xerxès aurait transporté les Athéniens dans quelque coin de l'Asie sans le courage des Éginètes, qui décida la victoire de Salamine.

Ce peuple si brave et si industrieux, ces marins, ces marchands, ces artistes, un seul jour en fit des misérables. Ils se répandirent dans tous les pays doriens, tendant la main à ceux qui naguère enviaient leurs richesses. Les Lacédémoniens en recueillirent un grand nombre dans la ville de Thyrées et dans les villages des environs. Ils jouissaient de l'hospitalité de Sparte; établis aux bords de la mer, ils se livraient au commerce et recommençaient patiemment l'édifice de leur grandeur, lorsque Thyrées, leur seconde patrie, tomba aux mains des Athéniens.

Le peuple d'Athènes, suivant Diodore de Sicile[2], jeta en prison les Éginètes saisis à Thyrées; suivant Élien[3], Cicéron[4] et Valère-Maxime[5], il leur fit couper les pouces pour les rendre incapa-

[1] Thucyd. I, 67.
[2] XII, 65.
[3] Æl. *V. H.* II, 9.
[4] *De offic.* III, 11.
[5] IX, 2.

bles de manier la lance; suivant Thucydide[1], on les mit tous à mort.

L'assertion de Diodore n'a rien de vraisemblable. Que les Athéniens aient gardé dans les fers les prisonniers qu'ils faisaient sur les Spartiates et sur leurs autres ennemis, rien de plus naturel. Ils avaient intérêt à ne point exaspérer des peuples puissants; ils pouvaient craindre des représailles; ils devaient prévoir des échanges de prisonniers. Mais quel intérêt trouvaient-ils à nourrir en prison des ennemis qui n'appartenaient plus à aucun peuple, et dont ils ne pouvaient rien tirer, pas même une rançon? Le plus court, le plus sûr et le plus économique était de les égorger, et c'est ce qu'ils firent: Thucydide est en cette matière plus digne de foi que Diodore.

Je ne sais s'il faut se hâter de croire à cette horrible histoire de mains mutilées, quoiqu'elle soit rapportée par des écrivains sérieux, et qu'elle ne soit en contradiction ni avec la conduite des Athéniens dans Mélos, dans Scione et dans Histiée, ni avec le droit des gens, qui faisait de la haine une vertu civique, ni avec la religion, qui faisait de la vengeance un attribut des dieux. Athènes traita Égine comme les consuls romains devaient un jour la traiter elle-même: on eût dit qu'elle voulait justifier à l'avance le massacre de ses citoyens et les cruautés de Sylla.

Cependant une colonie athénienne s'établissait dans Égine et tirait au sort les maisons et les terres des exilés. Aristophane y eut un petit domaine. Il fait dire plaisamment à un de ses personnages: « Savez-vous, Athéniens, pourquoi les Spartiates vous réclament l'île d'Égine? Ce n'est pas qu'ils tiennent beaucoup à ce pays-là; non, c'est pour voler le champ d'Aristophane[2]. » Ces colons ne jouirent pas longtemps du bien d'autrui. La vingt et unième année de la guerre, ils furent pillés par les Lacédémoniens (407); après la destruction de la marine athénienne à Ægos-Potamos, ils furent expulsés par Lysandre (404).

[1] IV, 57.

[2] *Διὰ τοῦθ' ὑμᾶς Λακεδαιμόνιοι.....*
.... τὴν Αἴγιναν ἀπαιτοῦσιν, καὶ τῆς νήσου μὲν ἐκείνης
Οὐ φροντίζουσ' ἀλλ' ἵνα τοῦτον τὸν ποιητὴν ἀφέλωνται.
(*Acharn.* v. 652.)

§ 2. Les nouveaux Éginètes.

Lysandre fit ramasser dans toute la Grèce ce qui restait des anciens habitants d'Égine : il les rendit à leur patrie. Vingt-cinq ans de misère et de vagabondage sont une triste éducation; et je doute qu'il y eût rien de bon dans un peuple ainsi composé. On peut croire aussi qu'il se glissa dans la foule un certain nombre d'aventuriers qui n'étaient point d'Égine. Mais cela n'importait guère à Lysandre. Ce qu'il voulait, c'est qu'Égine fût habitée par des ennemis d'Athènes, et qu'elle devînt comme une Décélie maritime qui tiendrait le Pirée en échec.

Tant que les Athéniens subirent la tyrannie des Trente et les volontés de Sparte, ils furent en paix avec les Éginètes. Tous les hommes de plaisir, tous les débauchés d'Athènes se donnaient rendez-vous à Égine pour manger des gâteaux, du poisson et de la viande assaisonnée : ils dépensaient une obole (13 cent. $\frac{1}{2}$) seulement pour le voyage; et les vrais Athéniens, les mangeurs de pain dur, de pois chiches et d'olives, étaient scandalisés de tant de gourmandise et de prodigalité. Les Ioniens furent toujours sobres : un gourmand, au temps de Platon, comme aujourd'hui, faisait exception dans Athènes. Il en était tout autrement chez les Doriens : ceux-là n'étaient point de purs esprits. On sait comment se nourrissaient les Doriens enrichis de Rhodes, de Syracuse et d'Agrigente, ces hommes qui dînaient tous les jours comme s'ils devaient mourir le lendemain; et les Spartiates eux-mêmes, s'ils ne mangeaient que du brouet noir, au moins en mangeaient-ils beaucoup.

Les plaisirs de la table n'étaient pas les seuls que les Athéniens vinssent chercher à Égine. C'est là que vivait Laïs, la première du nom, celle qui fut la maîtresse d'Alcibiade; celle qui, sous les yeux des Grecs assemblés imita un jour Vénus sortant de l'onde; celle qu'Aristippe allait voir, tandis que Socrate buvait la ciguë [1].

Grâce à ce concours de tous les vices, Égine vit renaître son commerce, son industrie, et même sa marine : les arts étaient morts pour toujours. Elle ne tarda pas à reprendre les hostilités contre Athènes. Peu de temps avant le traité d'Antalcidas (387),

[1] Demetr. *de Soc.* § 306. Athénée XIII, p. 588. Platon, *Phédon*, p. 59.

le Spartiate Étéonicus donnait aux Éginètes une patente de corsaires et les lançait contre les rivages de l'Attique; les Athéniens, par représailles, mettaient le siége devant Égine; Sparte accourait pour la défendre, et les insulaires, à peine délivrés, retournaient à leurs pirateries. Égine jouait un rôle difficile : sentinelle avancée de Sparte, elle recevait de terribles coups. Ses côtes n'étaient plus gardées; les Athéniens pouvaient y débarquer librement et combattre leurs ennemis en choisissant le champ de bataille. Une nuit, Chabrias débarque au nord de l'île dans le canton des Trois tours (Τριπύργια) non loin de l'hiéron d'Hercule; il cache ses troupes dans les cavernes, qui ne sont pas rares au milieu des rochers de cette côte. Les Éginètes, instruits de son arrivée, marchent à sa rencontre; il les surprend et leur tue trois cent cinquante hommes, dont cent cinquante étaient citoyens de l'île, les autres, métèques et alliés[1]. De représailles en représailles on arrive à l'expédition de Charès, qui s'empare d'Égine et y établit la démocratie et les institutions athéniennes (367).

§ 3. Égine jusqu'à nos jours.

A partir de l'expédition de Charès, les historiens anciens ne parlent plus d'Égine. A peine rencontre-t-on son nom, de loin en loin, dans la foule des provinces conquises, vendues, dévastées par la politique ou par la guerre. Aucun auteur ne fournit les matériaux nécessaires à la reconstruction de son histoire. Les rares témoignages qui sont parvenus jusqu'à nous semblent même se contredire.

Heureusement l'épigraphie a suppléé au silence de l'histoire. Deux inscriptions antiques échappées à la destruction, et la haute sagacité d'un archéologue français, ont rendu à l'île d'Égine six cents années de son passé [2].

La première de ces inscriptions a été découverte à Égine par M. Mustoxidis, conservateur du musée qui existait autrefois

[1] C'est au milieu de cette guerre que Platon fut jeté par une tempête sur les côtes d'Égine; on le vendit comme esclave aux termes de la loi. Un de ses hôtes le racheta pour deux ou trois mille drachmes (1,800 ou 2,700 francs) et lui rendit la liberté.

[2] *Explication d'une inscription grecque de l'île d'Égine*, par M. Philippe le Bas. Paris, Firmin Didot, 1842.

dans l'île[1]. La seconde a été copiée pour la première fois par Fourmont, dans une église d'Égine. Plusieurs épigraphistes les ont copiées tour à tour, avec plus ou moins d'exactitude, et restaurées avec plus ou moins de talent. M. Philippe le Bas, mon savant maître, les a restituées, traduites et interprétées de telle sorte qu'il ne reste plus rien à faire après lui.

Ceux qui ne savent pas combien une simple inscription contient de lumières pour qui sait la lire et la comprendre, auront de la peine à croire que les deux inscriptions commentées par M. le Bas soient simplement deux décrets dont l'un[2] accorde une couronne d'or et quelques autres récompenses à un garde du corps du roi Attale; et l'autre[3] décerne les mêmes honneurs à un certain Diodore, fils d'Héraclide. Ces deux monuments, mis en présence l'un de l'autre, s'éclairent mutuellement; rapprochés des trop rares indications de l'histoire, elles les expliquent, les complètent et les concilient lorsqu'elles semblaient contradictoires.

J'aime mieux renvoyer au savant mémoire de M. le Bas, que de le gâter en l'abrégeant. On y verra Égine soumise pendant cinquante ans[4] aux Athéniens, qui y exilent Démosthènes; mais toujours prête à servir les ennemis de son ancienne rivale, et tour à tour l'alliée de Cassandre[5] et de Démétrius[6] contre les Athéniens; Égine vendue par un proconsul romain au roi Attale Ier, qui la fait administrer par un de ses gardes du corps, et provoque l'émigration de toute la population dorienne[7], qui ne rentrera dans l'île qu'après la mort d'Attale III et la défaite d'Aristonique[8]; Égine donnée par Antoine aux Athéniens, rendue à elle-même et à la liberté par Auguste; esclave sous Vespasien, libre sous Adrien et ses successeurs, et toujours le jouet de la fortune, qu'elle ne pouvait plus maîtriser. Dès ce moment Égine

[1] Le dépôt d'inscriptions mutilées et de fragments informes qu'on montre aux voyageurs dans l'orphanotrophe d'Égine ne mérite pas le nom de musée. Les objets d'art recueillis par Capo d'Istria ont été en grande partie gaspillés sous son gouvernement.

[2] *Explic. d'une inscr. gr.*, etc., p. 5.

[3] *Ibid.* p. 71.

[4] 367-318, avant J.-C.

[5] 318 avant J.-C.

[6] 307 avant J.-C.

[7] 211 avant J.-C.

[8] 129 avant J.-C.

n'est plus un État : c'est une province qui appartient à qui veut la prendre, qui n'a pas le droit de choisir ses maîtres; mais qui, fidèle jusqu'au bout au commerce et à l'industrie, profite toujours de la paix pour s'enrichir, en attendant qu'on la dépouille.

Jusqu'à la quatrième croisade, elle reste cachée dans la masse confuse et languissante de l'empire byzantin : vers 1204 elle devient le domaine féodal d'un gentilhomme italien; elle est bientôt une des provinces de cet empire maritime que Venise créa dans la Méditerranée. En 1537, l'ancien pirate Barberousse, devenu capitan-pacha de Soliman, s'empare de l'île après un combat acharné, égorge les hommes, vend les femmes, brûle la ville et fait d'Égine un nid de pirates. En 1654, Morosini reprend la ville, détruit la forteresse des Turcs et condamne les Turcs et les Éginètes, indistinctement, aux galères. C'est ainsi que les Vénitiens protégeaient la religion chrétienne dans l'Archipel. En 1718, les Turcs rentrent dans Égine et dans la Morée; un siècle plus tard, Ottfried Müller, qui rendait Égine à l'histoire, conjurait les souverains de l'Europe de la rendre à la vie. Douze ans après, Égine était la capitale de la Grèce libre et glorieuse. Mais Athènes, qui semble née pour supplanter Égine, lui a enlevé le titre de capitale et cet éclat factice dont elle brillait sous Capo d'Istria. Égine n'a conservé qu'un seul monument qui rappelle sa royauté d'un jour : c'est une immense caserne qui tombe en ruines. Capo d'Istria l'avait fait construire pour les orphelins de la guerre de l'indépendance.

J'ai vécu chez les Éginètes : c'est un peuple doux, intelligent et hospitalier. Sans être riches, ils ont du pain en abondance, et l'on ne rencontre pas un mendiant dans leur île. Leur port est assez animé; la campagne est semée de maisonnettes blanches, avec des toits en terrasse. Tout habitant est marin ou laboureur : ils cultivent bravement la terre; peut-être un jour cultiveront-ils les arts. Il ne leur manque que d'être plus nombreux et plus riches pour ressembler bientôt aux Éginètes d'autrefois. La plus intéressante de toutes les ruines qu'on vient étudier en Grèce, c'est encore le peuple grec.

CHAPITRE VIII.

LES RUINES.

§ 1. Les ports.

L'île d'Égine a conservé son nom. Ces petits États ont tout perdu, excepté leurs noms et leur gloire : c'est ce qui leur était le plus cher.

Autrefois la capitale de l'île s'appelait Égine, comme l'île elle-même; il en est encore ainsi aujourd'hui. La ville moderne s'élève sur l'emplacement de la ville ancienne. Strabon dit : la ville est tournée vers le vent d'Afrique, πρὸς Λίβα τετραμμένη. Quoique le vent d'Afrique soit le vent du S. O., il ne faut pas traduire, comme M. Leake, *The city... is on the south western side*[1]; la ville est au S. O. de l'île. Qu'on se représente une ville qui s'étend depuis l'emplacement de la ville actuelle jusqu'au cap N. O. de l'île; cette ville sera située au N. O., et cependant tournée, τετραμμένη vers le S. O. Telle était la cité ancienne. Depuis le cap N. O. jusqu'à l'école des orphelins, bâtie par Capo d'Istria, la terre est jonchée de débris de marbres, de briques et de poteries, comme sur l'emplacement de presque toutes les villes ruinées. Ce qui ôte jusqu'à la possibilité même d'un doute, c'est le voisinage des ports et la présence du temple.

On voit encore aujourd'hui les travaux immenses que les Éginètes avaient faits pour protéger leurs navires contre la mer et contre les ennemis. Au nord du promontoire sur lequel s'élève la dernière colonne d'un temple ruiné [2], « on voit un havre ouvert, ou plutôt une rade abritée, protégée du côté du nord par un brise-lames, qui semble avoir porté un mur, qui formait le prolongement des fortifications de la ville. » Au sud du même promontoire, et en face du lazaret, « on voit un port ovale, abrité par deux môles antiques, qui ne laissent qu'un étroit passage entre les restes de deux tours qui protégeaient l'entrée..... Un peu plus loin, toujours en avançant vers le sud, on trouve un autre port, de forme ovale, deux fois plus grand que le précédent. Ces deux ports semblent avoir été réunis par une série de petits bas-

[1] Leake, *Travels in the Morea*, II, 431.
[2] *Id. ibid.* p. 435-436.

sins, séparés de la mer par un mur. » La description de M. Leake est d'une exactitude scrupuleuse. On voit encore aujourd'hui les trois ports d'Égine : le premier, ce havre ouvert, est abandonné; le second, le port qui est en face du lazaret, sert quelquefois aux petites barques; le troisième et le plus grand est le port d'Égine. Il ne peut recevoir que des caïques ou de petits bricks marchands, tandis que le Pirée pourrait au besoin renfermer une escadre. Mais l'inégalité des deux ports n'était pas un grand avantage pour Athènes dans un temps où il n'y avait que de petits bâtiments.

Lequel des deux ports qui existent aujourd'hui (j'écarte le havre ouvert) était appelé port secret au temps de Pausanias? Lequel était le plus fréquenté par les vaisseaux? Remarquons avant tout que Pausanias ne parle ni de grand, ni de petit port; rien n'empêche que le port secret n'ait été le plus grand des deux. Rien ne s'oppose non plus à ce que le plus petit des deux ports ait été le plus fréquenté, au temps de Pausanias, quand Égine n'avait plus de marine. Peut-être aussi le plus grand port avait-il été autrefois réservé à la marine nationale, interdit aux bâtiments marchands, et pour cette raison appelé port secret. Il n'y aurait point d'absurdité à appeler port secret le port militaire de Brest, pour le distinguer du port marchand, où tous les bâtiments peuvent entrer.

Mais j'ai une autre raison de croire que c'est le plus grand des deux ports qui était appelé secret ou caché.

Les murs de la ville, suivant M. Leake, qui est arrivé à temps pour les voir, aboutissaient d'un côté au brise-lames du havre ouvert; de l'autre, au môle sud du grand port. De cette manière, la ville et les ports étaient complétement fermés. Un même mur protégeait, du côté de la terre, le havre ouvert, le petit port, le grand, et la ville, qui s'étendait derrière eux. Il suffisait de trois fortes chaînes tendues du côté de la mer pour achever de rendre Égine inaccessible. Le grand port était donc entouré d'un mur, au moins du côté du sud; ce mur, non-seulement le protégeait, mais encore le cachait: de là ce nom de port caché.

Je me suis préparé à moi-même une objection en avançant, d'après Pausanias, qu'il s'élevait, soit un môle, soit un rocher, à l'intérieur du port secret. Ce môle, que Télamon jeta dans la mer en une nuit, et du haut duquel il plaida sa cause, ne se trouve plus aujourd'hui dans le plus grand des deux ports. Il est

vrai qu'on le chercherait aussi vainement dans le plus petit. Il faut donc supposer, ou que le port secret a disparu, ce qui n'est aucunement vraisemblable, ou que le môle qu'on avait montré à Pausanias a été détruit, parce qu'il embarrassait le port, ou plutôt qu'on l'a rattaché à la terre et qu'on s'en est servi pour faire la petite jetée qui s'avance dans le grand port d'Égine.

Je pense donc que le port qui sert aujourd'hui aux marchands d'Égine était le port fortifié, le port caché, qui renfermait les galères de leurs ancêtres, et que le port fréquenté au temps de Pausanias est celui qu'on voit devant le lazaret.

§ 2. La ville.

M. Leake décrit ainsi les murailles d'Égine[1] :

« On peut encore suivre les murailles de la ville dans toute leur étendue du côté de la terre. Elles étaient larges d'environ dix pieds et flanquées de tours placées à des intervalles qui ne sont pas toujours égaux. Il semble qu'il y ait eu trois entrées principales : celle du milieu, qui conduisait au Panhellénium, était construite apparemment comme la porte principale de Platée, avec un mur en retraite, entre deux tours rondes. » M. Leake, s'il écrivait aujourd'hui, pourrait ajouter un autre exemple de ce genre de construction : c'est la porte de l'Acropole d'Athènes, découverte par M. Beulé.

Les murs d'Égine n'existent plus aujourd'hui ; ce qui en restait a servi à la construction de la ville moderne. Il est impossible de les suivre dans toute leur étendue ; il est difficile d'en trouver une trace ; ils ont disparu sous le gouvernement de Capo d'Istria, comme les derniers vestiges de l'ancienne Corcyre disparaissent tous les jours sous le protectorat de l'Angleterre.

L'enceinte de murailles que M. Leake a pu mesurer ne renfermait qu'un espace borné. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Pittakis, ces murs ne s'étendaient pas beaucoup plus loin que les dernières maisons de la ville moderne. Il est impossible qu'une enceinte aussi étroite ait contenu une cité aussi populeuse. Que l'on trace une courbe entre le môle qui s'élève au nord du temple de Vénus et celui qui ferme du côté du sud le port de la moderne Égine, on n'embrassera jamais qu'un

[1] *Travels in the Morea*, II, ch. XXI, p. 437.

espace restreint, et qui peut renfermer au plus vingt mille hommes. Si la population montait à près de deux cent mille, comme je crois l'avoir prouvé; si la grande majorité des habitants était renfermée dans cette ville, la seule qui fût dans l'île, il faut nécessairement que le plus grand nombre des maisons ait été situé hors des murs; ce qui n'a rien d'invraisemblable. Ne voyons-nous pas, même en France, telle ville fortifiée qui est moins grande que ses faubourgs[1]? L'aspect même du terrain et ce sol jonché de débris jusqu'au promontoire nord-ouest viennent à l'appui de cette opinion. Si l'espace compris dans les murailles avait renfermé seulement les édifices dont parle Pausanias, un théâtre, un stade surtout, une enceinte consacrée, un tumulus, plusieurs temples, il ne serait plus resté de place pour les maisons. Force nous sera donc d'admettre que la ville était située au dehors comme au dedans des murs, et que Pausanias, lorsqu'il parle de la ville, parle de tout le terrain qui s'étend entre l'orphanotrophion de Capo d'Istria et la pointe nord-ouest de l'île.

On se demandera peut-être comment les Éginètes, toujours exposés à un coup de main, avaient pu laisser une partie de leur ville hors des murailles; mais il faut songer que, lorsqu'ils construisirent les murs, la ville était loin d'avoir atteint tout son développement. Lorsqu'elle fut devenue assez grande pour qu'un bon nombre de maisons et de magasins fussent placés hors des murailles, on chercha quelque autre moyen de la protéger. On construisit des forts détachés, destinés à défendre les faubourgs. Le témoignage de Xénophon confirme cette opinion : il nous dit qu'il existait dans l'île un canton appelé *Tripyrgia,* les trois tours. C'est près de là que débarqua le petit corps d'armée de Chabrias: les trois tours étaient donc tournées contre Athènes; elles protégeaient donc les faubourgs de la ville, et toute cette masse de maisons qui étaient placées en dehors des murailles. C'est donc non-seulement dans l'étroite enceinte visitée par M. le colonel Leake, mais dans tout l'espace qui s'étend jusqu'à la pointe, que nous devons chercher les monuments cités par Pausanias.

§ 3. Le temple de Vénus.

Le premier monument qui frappa les yeux de Pausanias est

[1] Le Havre, par exemple.

aussi le premier qui attire l'attention des voyageurs, c'est le temple de Vénus. Je n'hésite point à lui donner ce nom, puisque j'ai admis que le port qui touche à ce temple était celui où Pausanias avait débarqué, le port *le plus fréquenté* à l'époque des Antonins. M. Leake, qui pense que le plus grand port était le plus fréquenté, *ἐν ᾧ μάλιστα ὁρμίζονται*, et que le plus petit est le port secret, ne pouvait admettre que les ruines voisines appartinssent au temple de Vénus; il y a vu les restes du temple d'Hécate.

Le temple de Vénus est situé au bord de la mer : c'est la place qui convenait le mieux à la fille des flots écumants. Sans doute, c'est au pied de cette espèce de falaise qui supporte le temple, que Laïs se montra aux Éginètes en Vénus sortant des eaux.

A l'époque du voyage de M. Leake, on voyait encore deux colonnes du temple de Vénus : l'une était brisée dans le sens de sa longueur, le haut du fût manquait ainsi que le chapiteau; l'autre était complète et supportait un fragment d'architrave. L'une et l'autre étaient en pierre d'Égine, d'ordre dorique, et, selon le goût du savant archéologue anglais, *de la forme la plus élégante*[1]. Un tremblement de terre a renversé celle qui s'était conservée intacte; elle avait, suivant les mesures prises par M. Leake, 25 pieds anglais de hauteur, chapiteau compris, et 3 pieds 9 pouces de diamètre à la base. Il serait impossible de mesurer le tronçon qui reste debout; les débris de l'autre colonne ont disparu.

Le temple reposait sur un soubassement magnifique : sept assises de larges pierres, soigneusement taillées, savamment jointes, et disposées suivant les meilleurs procédés de construction, supportaient la cella et l'opisthodome; malheureusement Capo d'Istria n'a vu dans ces belles reliques de l'art grec que d'excellents matériaux pour réparer le quai d'Égine. Ce n'est pas sans peine que les archéologues ont obtenu qu'il laissât une rangée d'assises; elle subsiste encore aujourd'hui : le gouvernement respecte et fait respecter les antiquités.

Lorsqu'on a vu ces remarquables restes du soubassement du temple[2], on ne peut douter qu'il n'aït été commencé dans les plus

[1] *Travels in the Morea*, t. II, ch. XXI, p. 435.
[2] Blouet, *Expédition de Morée*, t. III, pl. 38.

beaux temps d'Égine; mais je ne crois pas qu'il ait été achevé avant la décadence de l'île et de l'architecture dorique. Le stylobate sur lequel repose la colonne qui est restée debout est d'un assez beau travail, mais il repose sur une sorte de blocage très-grossier. Lorsqu'on se place en face de l'entrée du temple, on reconnaît que tout le pronaos est assis sur des pierres calcaires, sans forme, sans aucune disposition étudiée, et elles semblent avoir été entassées au hasard; je ne garantirais pas qu'elles soient unies entre elles par du ciment. De croire que ce travail grossier soit une restauration postérieure à la construction du temple, il n'y a pas d'apparence. Le soubassement primitif n'était pas exposé à ces accidents qui ont miné celui des Propylées, et qui rendent une restauration nécessaire ; et d'ailleurs il doit être bien difficile de reprendre en sous-œuvre les fondations d'un péristyle dorique.

Mais ce qui me semble prouver surtout que le temple est postérieur à la prise d'Égine par les Athéniens et à l'expulsion des Éginètes, c'est la hauteur des colonnes. On peut à peu près déterminer l'âge d'un temple dorique par le rapport de la hauteur du fût au diamètre de la base. Les colonnes du temple de Corinthe ont quatre diamètres deux septièmes............ 4 2/7

Celles du beau temple d'Égine................	5 1/5
Celles de Phigalie.........................	5 1/4
Celles du Parthénon......................	5 1/3
Celles du Thésée..........................	5 1/2
Celles des deux ordres doriques des Propylées....	5 1/2
Celles de Sunium.........................	6
Celles du temple de Vénus ont..............	6 2/3

d'après les mesures prises par M. Leake lui-même. Elles ont donc un diamètre et un tiers de plus en hauteur que les colonnes du Parthénon : c'est presque la proportion du dorique romain. Il est impossible qu'une construction pareille soit antérieure à la guerre du Péloponnèse et contemporaine de Callicrate et d'Ictinus; impossible qu'elle ait été élevée par les colons athéniens, compagnons d'Aristophane, tandis qu'on bâtissait à Phigalie le temple d'Apollon; mais je croirais volontiers que les Éginètes dégénérés, les admirateurs de Laïs, ont achevé cet édifice, que leurs ancêtres avaient commencé.

§ 4. L'Æaceum.

L'Æaceum était une enceinte de marbre : on peut donc être sûr d'avance qu'on n'en retrouvera pas une assise, puisque les monuments même de pierre ont disparu, pour peu qu'ils fussent dans le voisinage de la ville et à portée de la mer ; tout ce qu'on peut espérer, c'est d'en retrouver les fondations.

Auprès de l'Æaceum était le prétendu tombeau de Phocus. Que Phocus ait ou non existé, qu'il ait ou qu'il n'ait pas été assassiné par ses frères, que son tombeau se soit élevé dans le voisinage du mont Saint-Élie ou sur le bord de la mer, ce sont des questions qu'il n'est guère possible de résoudre ; ce que nous cherchons, c'est ce qu'on a montré à Pausanias sous le nom de tombeau de Phocus. Ce tombeau était un tumulus comme les tombeaux des héros de Troie ; comme eux, il peut avoir survécu aux beaux monuments de l'antiquité. Le marbre et la pierre se vendent ; les temples s'écroulent sous les secousses de ces tremblements de terre qui sont si fréquents en Grèce : un tumulus n'a rien à craindre ni des tremblements de terre, ni de la cupidité des hommes.

Le voyageur qui vient du Pirée à Égine aperçoit, en doublant la pointe de l'île, un tumulus assez semblable à ceux de la plaine de Troie. Au pied de ce monticule factice s'étend une vaste enceinte assez régulière et d'une étendue considérable : j'ai mesuré une des faces, qui a environ 100 mètres de longueur. La forme de cette enceinte ne convient ni à un stade, ni à un théâtre, ni, à plus forte raison, à un temple : il est impossible de rapporter à aucune destination privée un travail si gigantesque. L'enceinte est taillée dans le rocher avec cette précision et cette propreté de travail qui n'appartient qu'à la belle époque de l'art grec ; le sol est assez bas ; il est, en moyenne, à 2 ou 3 mètres au-dessous des terrains environnants : on dirait qu'on a creusé toute cette enceinte dans le rocher, comme un puits qui aurait 10,000 ou 12,000 mètres carrés d'ouverture. Plantez des arbres au fond, la terre est fertile et forme aujourd'hui un des meilleurs champs d'Égine ; élevez un mur de marbre sur les soubassements de pierres qui l'environnent, vous avez l'Æaceum ; il sera dans l'endroit le plus apparent de la ville ancienne ; grâce au tombeau de Phocus, on l'apercevra, soit qu'on navigue au nord, soit qu'on passe à l'occident de l'île.

Le tombeau de Phocus n'appartient pas à l'époque anté-Homé-

rique ; en voici la preuve. Une fouille y fut faite, soit par les savants de l'expédition de Morée, soit plutôt par les Grecs, au temps où le gouvernement était établi dans l'île. Grâce à ce travail, qui d'ailleurs n'a produit aucun résultat, j'ai pu voir de quels matériaux se composait le tumulus.

Il n'était pas semblable à ceux que les Grecs élevèrent à Troie, et dont Homère nous indique la composition [1] :

« Ils tracèrent par un cercle la place du monument, ils en jetèrent les fondements autour du bûcher, puis ils versèrent par-dessus de la terre ; et, après avoir ainsi élevé le tombeau, ils se retirèrent. »

Le tombeau de Phocus avait bien ces θεμείλια, ces fondations de pierre dont parle le poëte. C'est cette base circulaire que vit Pausanias, et que M. Pittakis m'assure avoir vue lui-même. Mais le tertre n'est pas, comme celui de Patrocle [2], composé de couches de sable et d'argile disposées alternativement ; il n'est pas, comme tous les monuments des temps héroïques, composé de pierres brutes ou simplement de terre amoncelée : c'est, à ce qu'il semble, un amas de fragments provenant des travaux de l'Æaceum. La pierre est la même, et les morceaux ressemblent à ces menus débris qu'on voit autour des ateliers des tailleurs de pierre. Le tombeau de Phocus est donc contemporain de l'Æaceum ; il n'appartient donc pas aux temps héroïques ; c'est donc un faux tombeau, construit pour rappeler au peuple l'histoire fabuleuse de ses fondateurs, et pour tromper les voyageurs crédules comme Pausanias.

§ 5. Le Panhellénium.

A l'exception du temple de Vénus et de l'Æaceum, tous les édifices qui décoraient la ville ont péri sans laisser de traces. J'ai cherché vainement, après tant de savants illustres, quelques vestiges des quatre temples qui ont disparu. Ni le temple d'Apollon, ni celui d'Artémis, ni celui de Bacchus, ni le grand temple d'Hé-

[1] *Τορνώσαντο δὲ σῆμα, θεμείλιά τε προβάλοντο*
Ἀμφὶ πυρήν· εἶθαρ δὲ χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν.
Χεύαντες δὲ τὸ σῆμα, πάλιν κίον.
(*Iliad.* XXIII, 255.)

[2] Je parle du tombeau de Patrocle d'après celui de Festus, qui en était probablement une copie. (Voir Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque dans l'empire ottoman*, t. III, pl. 29, texte.)

cate, ni le péribole qui l'entourait ne seront retrouvés, à moins de quelque merveilleux hasard; car les indications topographiques de Pausanias sont tout à fait nulles, et il faudrait des millions pour fouiller le vaste terrain où les soubassements de ces édifices sont sans doute restés enfouis. Et quant à ce beau théâtre qui s'appuyait sur un stade, il occupait sans doute une partie de l'emplacement de la ville moderne, s'il est vrai que le port secret soit le port où l'on aborde aujourd'hui. Ces deux grands édifices, qu'ils aient été construits en marbre ou en pierre, ont été emportés pièce à pièce : le voisinage du port rendait cette destruction facile; et dans tous les temps Égine a fait un grand commerce de pierre.

L'hiéron d'Esculape a disparu comme les grands temples, à moins qu'on ne prétende le retrouver dans quelques ruines effacées qui sont à l'est de la ville actuelle, et que la carte de l'expédition de Morée indique sous le nom de *petit temple.* Mais ces ruines sont méconnaissables, aussi bien que celles de l'autre *petit temple* marqué sur la même carte au sud de l'Æaceum.

Les trois tours qui menaçaient l'Attique ont été détruites, peut-être par les Athéniens. Le temple d'Hercule dont parle Xénophon, ce temple qui était à seize stades des trois tours, a vraisemblablement été remplacé par la petite église de Saint-Nicolas. Cette église repose sur le rocher taillé : quelques pierres antiques entrent dans sa construction, surtout vers l'angle sud-ouest. Il est vraisemblable que la construction à laquelle l'église a succédé était plus grande. Une pierre du pavé de l'église porte une petite inscription funéraire [1].

Mais les antiquités les plus curieuses d'Égine ne sont pas dans la ville : je cherche l'emplacement du Panhellénium.

Quant au Panhellénium lui-même, s'il était ruiné au temps de Pausanias, nous pouvons nous dispenser de le chercher aujourd'hui.

Il est certain que l'autel de Jupiter Panhellénien était situé sur

[1] ΑΡΙϹΤΟΝΟΗ
ΠΟϹЄΙΔΩΝΙΟΥ
ΔΙΟΓЄΝΟΥϹΓΥΝΗ
ΑΦΡΟΔΙϹΙΑ
ΥΦΡΟΥΓΥΝΗ
ΧΑΙΡЄΤЄ

o^{m},65 sur o^{m},26; marbre bleu de l'Hymette.

une montagne. La montagne en avait pris le nom, et s'appelait mont Panhellénien ou mont de Jupiter Panhellénien, ὄρος Πανελλήνιον, ὄρος τοῦ Διὸς Πανελληνίου. Ὄρος, dans tous les écrivains grecs, signifie montagne; on ne trouve aucun exemple de ce mot dans le sens de colline [1]. Non-seulement le Panhellénium s'élevait sur une montagne, mais il devait être sur la plus haute montagne de l'île, car le scoliaste de Pindare [2] le place sur l'Ἑλλήνιον ἀκρωτήριον [3]. Or ἀκρωτήριον ne signifie autre chose qu'un sommet, un point culminant, quelquefois un promontoire, mais un promontoire élevé, qui domine la mer où il s'avance. Au reste, le rapprochement de l'adjectif Ἑλλήνιον indique assez que le mot ἀκρωτήριον n'est dans le scoliaste qu'un synonyme élégant de ὄρος : il a dit Ἑλλήνιον ἀκρωτήριον pour dire le mont Hellénien. Il ne peut être ici question d'un promontoire. L'ἱερόν d'Éaque était donc sur la plus haute montagne de l'île; et si l'on pouvait en douter après avoir lu Pausanias et le scoliaste de Pindare, Théophraste nous apprend que les nuages s'arrêtaient autour de son sommet [4] : c'est ce qu'on n'a jamais dit ni d'une colline, ni d'un promontoire. Il y a plus : Théophraste dit que lorsqu'un nuage s'arrête sur [le sommet de] Jupiter Hellénien, on peut prédire presque à coup sûr qu'il y aura de la pluie [5]. Il ne faut pas être très-versé dans l'explication des mythes pour faire un rapprochement entre cette loi physique et l'histoire fabuleuse d'Éaque, debout sur la montagne pour demander de la pluie.

Il n'y a dans l'île qu'une seule montagne : elle domine Égine entière; elle se voit de tous les points du golfe; elle est véritablement le point culminant de l'île et de tout le golfe Saronique, l'ἀκρωτήριον. Elle est haute de 534 mètres, plus de 1,600 pieds. Les autres hauteurs de l'île ne sont que des collines. Elle seule a pu porter le nom d'ὄρος; elle l'a même gardé jusqu'à nos jours, par un singulier privilége, car le mot ὄρος n'est plus dans la langue du peuple. Toutes les montagnes de la Grèce s'appellent βουνά, *vouna;* le Taygète est un vouno (βουνόν), le Parnasse est un vouno.

[1] *Thesaurus*, au mot Ὄρος.
[2] *Nem.* 5, 17.
[3] Thesaurus, au mot Ἀκρωτήριον.
[4] Théophr. Περὶ σημείων, κ. τ. λ.
[5] Ἐὰν ἐν Αἰγίνῃ ἐπὶ τοῦ Διὸς τοῦ Ἑλληνίου νεφέλη καθίζηται, ὡς τὰ πολλὰ ὕδωρ γίγνεται.

Le nom ancien n'est resté qu'à deux montagnes : l'une est l'Athos [1], cette montagne classique du christianisme grec, où l'on parle encore la langue des Évangiles; l'autre est le pic Saint-Élie, que les paysans d'Égine appellent *τὸ ὄρος*, sans savoir peut-être qu'*ὄρος* veut dire montagne.

Comme au temps de Théophraste, les nuages s'arrêtent quelquefois sur le sommet de l'*ὄρος*; et le jour où j'en ai fait l'ascension, la petite église du prophète Élie était enveloppée d'un épais brouillard. Comme autrefois, on peut s'attendre à la pluie lorsqu'on voit la montagne couverte de nuages : M. Mustoxidis, qui fut longtemps habitant d'Égine, a vérifié l'observation de Théophraste [2]. Quoique le pieux Éaque ne soit plus là pour invoquer Jupiter, c'est toujours la même montagne qui promet et qui donne la pluie aux habitants d'Égine, de Mégare, et d'Athènes.

La montagne est à 7,900 mètres du port d'Égine, mesure prise au compas sur la carte; mais les chemins qui y conduisent sont tellement escarpés qu'il n'est guère possible d'y arriver à cheval en moins de trois heures. C'est ce qui explique l'abandon et la ruine du Panhellénium. De maigres broussailles rampent le long des flancs de la montagne, parmi des rochers noirâtres. Un étroit sentier, qui n'est praticable que pour les mulets, monte jusqu'à cinquante pas du sommet; pour arriver en haut, il faut s'aider des pieds et des mains.

Au sommet de la montagne, il n'y a point de plate-forme. La petite église de Saint-Élie repose sur un sol inégal et tourmenté; devant sa porte se dresse un rocher [3] brut, qui n'a jamais reçu un coup de ciseau. Si jamais les Grecs avaient voulu construire un temple à cette place, ils auraient commencé par niveler le sol, comme ils firent à l'acropole d'Athènes pour les Propylées, pour le Parthénon, pour le temple de Diane *Brauronia*. La chapelle que les chrétiens ont bâtie sur ce sommet escarpé a $3^{m},38$ de large et un peu plus de 5 mètres de long. Le rocher qui se tient debout devant l'entrée en est éloigné de 83 centimètres : l'église peut contenir sept ou huit personnes au plus. Elle est grossièrement bâtie, comme la plupart des églises d'Égine ; mais on a fait

[1] Ἅγιον ὄρος.

[2] «Conjectures on the temple of Ægina believed to be the temple of Jupiter «Panhellenius.» (*Ionian Anthology*, t. I.)

[3] Voir le plan.

entrer dans sa construction quelques morceaux de trachyte régulièrement taillés, et qui semblent antiques. Peut-être ont-ils été empruntés à un autre édifice qui est au bas de la montagne, et dont nous parlerons plus tard; mais à coup sûr, il n'y a jamais eu d'édifice antique sur l'emplacement de l'église : on n'a pu y mettre qu'un autel.

M. Leake a avancé que la chapelle de Saint-Élie était formée en partie de construction polygonale[1] : cette assertion est inexacte, je m'en suis assuré par mes yeux. Je ne me permettrais pas de contredire un savant illustre, si M. Leake avait vu la chapelle de Saint-Élie : mais, comme la montagne et les ruines qui l'environnent n'avaient pas encore attiré l'attention des voyageurs lorsque M. Leake alla visiter Égine; comme lui-même n'en a fait aucune mention dans le récit de son voyage, je dois croire qu'il n'a parlé de ce mur polygonal que sur la foi de témoins intéressés qui voulaient l'attirer à leur opinion, et le forcer de reconnaître que la montagne portait une chapelle ou un autel de Jupiter[2].

Les seules traces qui subsistent du travail antique qui peut être attribué à Éaque sont indiquées dans le troisième volume de l'expédition de Morée. Je donne ici un calque du plan de M. Blouet. L'église A est au sommet de la montagne; derrière le cul-de-four B, le sol se dérobe brusquement, et l'on trouve un précipice; le rocher R s'élève en face de la porte; des pierres grossières PP, dont la plupart ont roulé au bas de la montagne, formaient autrefois une enceinte assez bien dessinée. Il semble que les pierres P'P' aient fait un second péribole autour du premier. Tous ces restes sont visiblement antiques, excepté toutefois dans la partie M. Dans ce seul endroit, la petitesse des matériaux me fait croire que le travail est moderne, et contemporain de l'église. On a voulu soutenir par quelques pierres la petite plateforme qui s'étend devant elle. J'ai fait faire une fouille par un paysan que j'avais amené avec moi; nous avons dégagé le petit mur M, qui a 4^{m},25 de long sur 50 centimètres de large. Je suis resté convaincu que ma première impression était juste. Les pierres semblent reposer sur de la terre végétale ; elles sont taillées

[1] *Peloponnesiaca*, p. 277.

[2] « It may possibly have been an altar or sacellum of Jupiter. » (Leake, *Peloponn.*, p. 277.)

grossièrement, comme par des maçons de village; elles ne sont point adaptées les unes aux autres comme dans un mur polygonal, mais simplement juxtaposées; elles ne joignent pas, et la terre remplit tant bien que mal leurs intervalles. Je pense donc que la partie du péribole qui forme la corde de l'arc a péri autrefois tout entière : mais le mur semi-circulaire a échappé en partie aux ravages du temps. Quant à l'autel de Jupiter, il a sans doute roulé jusqu'au bas de la montagne par l'effet de la même commotion qui a ruiné le péribole.

§ 6. L'Hiéron d'Aphœa.

« En allant à la montagne de Jupiter, on rencontre l'hiéron d'Aphœa, en l'honneur de qui Pindare écrivit un hymne pour les Éginètes. »

En allant d'Égine à la montagne, par un chemin difficile et escarpé, qui doit être le chemin antique, car on y trouve des traces de chars, nous avons admiré les restes d'une grande construction; demi-cyclopéenne, demi-hellénique. L'Æaceum est un péribole encaissé dans le roc; on n'y entre qu'en descendant au-dessous du sol. Le téménos d'Aphœa est au contraire une terrasse qui s'élève au-dessus de la plaine. Elle forme un parallélogramme assez régulier, orienté comme les temples. Les quatre murs qui soutiennent la terrasse étaient tous dans l'origine construits en gros blocs de trachyte, taillés d'un seul côté, et assemblés sans ciment ni scellements. Quelques-uns de ces blocs ont plus de 2 m. 50 cent. de long. On pourra se représenter tout l'ensemble de cette construction d'après l'échantillon publié par l'expédition de Morée. Un accident ayant détruit les murs de terrassement vers l'angle N. O., le mur cyclopéen a été remplacé par un beau mur hellénique. L'angle est formé par sept assises bien taillées, avec des avances régulières. La hauteur de chaque assise est de 50 centimètres. Dans cette partie de l'édifice les pierres sont scellées.

M. Mustoxidis a fait fouiller au centre de la terrasse. Il a trouvé un pavé cyclopéen, sur lequel de grandes pierres plates sont rangées à des distances égales, comme pour servir de stylobates à des colonnes.

Au milieu des ruines s'élève une église *Τοῦ ἁγίου σώματος*, du sacré corps de J. C. Elle est bâtie avec des matériaux fort beaux

et bien taillés qui proviennent d'une construction antique. Le sol sur lequel elle pose est parfaitement nivelé, et doit avoir porté un temple. On sait au reste que la présence d'une église est une sorte de preuve en pareil cas. La religion chrétienne s'est emparée de tous les lieux consacrés par le paganisme, et en substituant les églises aux temples des faux dieux, elle a changé les idées des hommes sans rompre leurs habitudes[1].

On peut croire que l'hiéron d'Aphœa n'était d'abord qu'un péribole; car il n'existe pas de temples cyclopéens. Il renfermait probablement un bois sacré : tout cet enclos est, par exception, rempli de terre végétale; et d'après le témoignage de M. Mustoxidis, en 1831 les vieillards se souvenaient d'y avoir vu un bois, δάσος. Mais lorsqu'on restaura l'enceinte, je pense qu'on y enferma une chapelle, dont l'église du Sacré-Corps occupe la place. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'hiéron d'Aphœa a renfermé des statues de bois.

On voit encore, au milieu des ruines, deux pierres portant des inscriptions. L'une est une plaque de forme bizarre, légèrement creusée au milieu comme pour recevoir le sang des sacrifices. Autour de cette coupe étrange on lit une inscription en caractères archaïques. Sans entreprendre de l'expliquer, je place ici ma leçon, après celles de MM. Mustoxidis et le Bas.

M. Mustoxidis lit :

ΚΟΛΙΑΔΑ
ΣΗΑΒΛΙΟΝΕΠΟΙΕΣΕΗΑΛΤΙΑΔΟ

M. le Bas :

ΚΟΛΙΑΔΑϟ.ΗΑΒΛΙΟΝΕΠΟΙΕϟ.ΕΗΑΛΤΙΑΔΟ.

Je lis :

ΚΟΛΙΑΔΑϟΗΑΒΛΙΟΝΕΠΟΙΕϟΕΑΛΤΙΜΟΝ.

Κολιάδας ἄϐλιον ἐποίεσε, Ἀλτίαδος ou Ἀλτίμων [ἀνέθηκε].

M. Leake a eu entre les mains une leçon portant ΑΒΑΙΟΝ au lieu de ΑΒΛΙΟΝ; et il s'est fondé sur cette inscription pour dire que ce sacellum et cet enclos pouvaient être consacrés à Hébé. Mais il est impossible de lire ΑΒΑΙΟΝ.

[1] Les ruines de l'ἱερόν d'Aphœa sont connues des habitants d'Égine sous le nom de ναός, le temple. Le beau temple qui s'élève au nord-est de l'île est appelé ταῖς κολόνναις, les colonnes.

Ἄϐλιον ne se trouve dans aucun dictionnaire; mais on trouve dans le *Thesaurus*, Ἄϐλος, *mulctrum, vasi genus apud Alemannos.* On sait combien l'emploi des diminutifs est fréquent dans le grec d'aujourd'hui : plusieurs passages d'Aristophane permettent de croire qu'il ne l'était guère moins dans l'antiquité. Si ἄϐλιον est un diminutif de ἄϐλος, l'inscription se traduira ainsi : « Ce vase (destiné à recevoir des offrandes de lait) est l'œuvre de Koliadas; c'est Haltimon qui l'offre à la déesse. »

La seconde inscription est gravée sur un tronc de cône, également en trachyte, haut d'un mètre et demi. Le diamètre est de o m. 65 cent. à la base, o m. 53 cent. au sommet. Ce tronçon ne saurait être un tambour de colonne; car il n'est point cannelé. De plus, la différence est telle entre le diamètre de la base et celui du sommet, que si l'on essayait, dans ces proportions, de faire une colonne de six mètres seulement, le diamètre au-dessous du chapiteau ne serait que de o m. 28 cent. A quel usage cette pierre était-elle consacrée? C'est ce que l'inscription nous apprendra. Je donne la leçon de M. le Bas, qui est définitive : il est inutile d'y ajouter les copies informes de M. Mustoxidis et de l'expédition de Morée.

ΗΟϟΤΟΔΑΓΑΛΜΑΝΕΘΕΚΕ
ΦΙΛΟϟΤΡΑΤΟϟΕϟΤΟΝΥΜΑΥΤΟ
ΠΑΤΡΙΔΕΤΟΙΤΕΝΟΥΔΑΜΟ
ΦΟΟΝΟΝΥΜΑ

Ὃς τοδ' ἄγαλμ' ἀνέθηκε, Φιλόστρατός ἐστ' ὄνυμ' αὐτοῦ,
Πατρὶ δὲ τῷ τήνου Δαμοφόων ὄνυμα.

« Celui qui a élevé cette statue s'appelle Philostrate, et le nom de son père est Damophoon. »

Celui qui a élevé cette statue. Quelle statue? Faut-il croire que ce tronc de cône, énorme comme il est, fut placé auprès d'une statue pour indiquer le nom du donateur? Cela n'est point vraisemblable. La statue, quelle qu'elle fût, devait avoir son piédestal, et sur ce piédestal le donateur avait écrit son nom. Le piédestal, c'était ce tronc de cône. On voit, dans sa partie supérieure, une cavité assez large et assez profonde pour avoir servi à sceller une statue.

Le mot ἄγαλμα, je le sais, n'est pas toujours pris dans le sens de statue : ἀγάλλω, orner; ἄγαλμα, tout ce qui orne, ornement.

Faudrait-il donc traduire : « Celui qui a fait *cet ornement* s'appelle Philostrate, etc.? » Non, sans aucun doute, quoique cette traduction ait paru la meilleure à des savants illustres. Nous ne devons pas oublier que cette inscription est très-ancienne, composée en langue dorienne, écrite en caractères archaïques, rédigée en distique : le pentamètre, dont l'inventeur est inconnu, remonte jusqu'à Callinus, et, sans aucun doute, plus haut. Or, à une époque si voisine de la barbarie, on nomme les choses par leur nom; on appelle un trépied trépied, et un vase à lait vase à lait; et l'on n'écrit pas au-dessous d'une offrande : « Celui qui a fait cet *ornement.* »

Mais si l'offrande de Philostrate était une statue, comment a-t-il pu la placer sur une base aussi étroite et aussi haute? Une statue de bronze, de marbre ou de pierre, que l'on placerait à un mètre et demi du sol, sans autre base de sustentation qu'un cercle de soixante-cinq centimètres de diamètre, serait dans un équilibre instable. Aussi la statue, présent de Philostrate, était-elle de bois. C'est ce qui explique pourquoi le piédestal est si haut et si étroit, et pourquoi le trou du scellement n'est pas plus profond ; c'est ce qui explique encore pourquoi le nom de l'artiste n'est pas cité et pourquoi nous ne lisons pas, comme sur les monuments de la belle époque : un tel a élevé cette statue, un tel l'a faite. Lorsque le grand Onatas envoyait un de ses ouvrages à Olympie, on avait soin d'écrire au bas : « Ceci est un des nombreux chefs-d'œuvre de l'habile Onatas, fils de Micon, né dans l'île d'Égine[1]. » Peut-être le chef-d'œuvre grossier qui reposait sur cette base remonte-t-il à l'époque où les sculpteurs étaient des ouvriers et les poëtes des mendiants.

Si le mot *ἄγαλμα* doit être pris ici dans le sens de statue, la statue consacrée par Philostrate était de bois; si elle était de bois, elle était placée à couvert; il y avait donc un sacellum dans le péribole d'Aphœa.

§ 7. Le temple de Minerve.

En 1657, deux voyageurs, qui n'étaient pas des savants, ont passé par Égine : on leur a montré, vers le N. E. de l'île, un

[1] *Πολλὰ μὲν ἄλλα σοφοῦ ποιήματα καὶ τοδ' Ὀνατᾶ*
Ἔργον, ἐν Αἰγίνῃ τὸν τέκε παῖδα Μίκων.
(Paus. *Elid.*)

beau temple orné de colonnes. Spon et Wheeler, qui avaient parcouru Pausanias comme ils parcouraient la Grèce, n'hésitèrent pas à reconnaître le temple de Jupiter Panhellénien; et, comme leur ouvrage est le premier qui fit connaître quelque chose de la Grèce moderne, leur opinion s'est si bien enracinée dans les esprits, qu'il faudra plus d'un siècle pour l'en arracher.

Spon et Wheeler n'ont pas même vu les restes du vrai Panhellénium; et ils ont si mal vu le leur, qu'ils le représentent comme un temple tétrastyle, tandis que les six colonnes de la façade sont encore debout, et qu'ils placent une colonne à l'endroit où l'architecte a placé la porte.

Les voyageurs qui suivirent Spon et Wheeler étaient des hommes avertis. Ils venaient voir le Panhellénium, et, de la meilleure foi du monde, ils faisaient tous leurs efforts pour le reconnaître dans ce temple et dans ces colonnes. Cependant le temple de Spon n'est, ni sur une montagne, ni près d'une montagne. Il faut avoir les yeux bien prévenus pour donner le nom de montagne à la colline qui supporte le temple, et dont il n'occupe pas même le sommet. N'y a-t-il pas une véritable contradiction dans cette phrase d'Ottfried Müller : « Le *mont* Panhellénien est une colline en pente douce[1]? »

Il n'est pas près d'une montagne; car il est à 6,900 mètres de la seule montagne d'Égine, mesure prise à vol d'oiseau. Et si l'on prétend, en forçant le sens du mot *ἀκρωτήριον*, qu'il est sur un promontoire[2], on commet une autre erreur; car il est à 1,300 mètres du cap Turlo; et 1,300 mètres ne sont pas une petite distance dans une île de trois lieues de long.

Le temple que Spon a pris pour un ouvrage antérieur à la guerre de Troie porte sa date dans son architecture. Ses proportions le placent entre le temple de Corinthe, qui est beaucoup plus lourd, et le Théséium, qui est un peu plus léger. La colonne du Théséium a 5 diamètres 1/2; celle du temple d'Égine n'en a que 5 1/5; elle est plus conique que celle du Théséium. Le Théséium a 13 colonnes de façade latérale; le temple d'Égine n'en a que 12 : l'entre-colonnement du temple d'Égine est plus serré, ce qui donne à l'édifice plus de solidité, ou, si l'on veut, plus de pe-

[1] « Memoramus inter montes *Ὄρον Πανελλήνιον*, collem leniter declivem. » (*Æginetic. lib.* p. 5.)

[2] « Prope est *Ἑλλήνιον ἀκρωτήριον*, nunc Capo Turlo. » (*Ibid.*)

santeur. Enfin, le temple d'Égine est en pierre, comme tous les anciens temples de la Grèce : le marbre n'y est employé que comme ornement, pour la toiture et la corniche. En fixant la date de sa fondation à cinquante ou soixante ans avant celle du temple de Thésée, on reste dans le vraisemblable; en la reculant encore d'un demi-siècle au delà, on ferait trop d'honneur aux Éginètes et trop peu aux Athéniens, qui auraient tardé si longtemps à imiter l'architecture presque parfaite de leurs voisins; en reportant cette date aux temps anté-Homériques, on tombe dans l'absurde, comme si l'on attribuait le Parthénon à Codrus ou la Madeleine à Charles Martel.

Je sais que les anciens ont souvent pris plaisir à exagérer l'antiquité de leurs temples, pour les rendre plus respectables et pour les entourer de ce merveilleux qui donne tant de force à la religion. Mais ils se tenaient soigneusement dans les limites d'une honnête vraisemblance. On pouvait bien dire que la Minerve de bois conservée à l'Érechthée était tombée du ciel; il eût été trop absurde d'en dire autant de la Minerve de Phidias.

On peut objecter les reconstructions, et dire que le temple a été bâti sur les soubassements de l'ancien Panhellénium. Mais quand les Athéniens nous parlent du Parthénon, ils nous avertissent qu'il a été construit à la place de l'ancien Hécatompédon; quand Pausanias visite l'Érechthéium, il ne dit point qu'Érechthée ait bâti un temple ionique en marbre du Pentélique, d'Éleusis et de Paros : il indique seulement que le peuple appelait ce temple *maison d'Érechthée*[1]. Une telle dénomination ne pouvait tromper personne. On voyait que ce temple n'était pas une maison; on savait que l'incendie allumé par les Perses n'avait pas laissé un temple debout. Mais, quand il parle du Panhellénium, il dit en propres termes : « On assure que c'est Éaque qui a élevé cet *ἱερόν* à Jupiter. »

Le temple que Spon et Wheeler ont attribué gratuitement à Jupiter est à 9,500 mètres de la ville; on y arrive en deux heures de marche, soit à pied, soit à mulet. Il est assez loin de toute habitation : les maisons les plus proches en sont éloignées de près de deux kilomètres. Je suis porté à croire qu'il fut toujours isolé comme le temple d'Apollon à Bassæ; j'ai cru reconnaître le logement des prê-

[1] Paus. liv. I, 26.

tres dans le soubassement d'une habitation antique au sud-est du temple. Le plan de cette maison, qui se composait de plusieurs pièces, mais qui n'a jamais eu plus d'un étage, a été dessiné par l'expédition de Morée. Cet édifice était, comme le temple lui-même, en pierre d'Égine, régulièrement taillée : les murs portent des traces de stuc.

Le temple était couvert de stuc dans toute son étendue : « La cella, dit O. Müller, était coloriée en rouge, le fronton en bleu de ciel, les rinceaux de l'architrave en jaune et vert, les triglyphes en bleu, aussi bien que le listel avec les gouttes; le tænia ou platebande par là-dessus rouge; les tuiles en marbre avec une fleur[1]. » J'ajouterai que le pavé de la cella était couvert d'un fin stuc rouge, dont on trouve çà et là des débris; une plaque assez considérable est encore en place. Ce stuc, d'une belle couleur de vermillon, n'a pas plus de 5 millimètres d'épaisseur. Sa présence sur le pavé du temple prouve qu'on entrait bien rarement dans l'intérieur des édifices sacrés; elle prouve de plus que le temple d'Égine était couvert et non hypæthre : il y aurait folie à laisser exposé à la pluie un pavé couvert de stuc.

Comme le Parthénon et les temples de Pæstum, le temple d'Égine contenait à l'intérieur deux colonnades superposées. M. Garnier, architecte de l'école de Rome, qui vient de terminer une belle restauration du temple, croit avoir trouvé de la couleur bleue sur le plus grand des deux ordres intérieurs.

La cella a deux issues, l'une sur le pronaos, l'autre sur le posticum : la seconde B n'entrait pas dans le plan primitif des architectes qui ont construit le temple; on est porté d'avance à le croire lorsqu'on se souvient que ni le temple de Thésée, ni le temple de Phigalie, ni la plupart des temples de la Grèce n'ont aucune communication entre la cella et le posticum; il est impossible d'en douter lorsqu'on voit que la porte actuelle n'est pas dans l'axe du monument.

Les quatre pierres de parpaing A A A A, formant le socle de quatre petits murs de refend, à l'intérieur du posticum, ont été posées après la construction du temple, et sont en dehors du plan; car la paroi du mur du posticum qui passe derrière elles porte encore le stuc dont tout le temple fut autrefois revêtu.

[1] Müll. *Manuel d'archéol.* 5.

Ces deux restaurations ou plutôt ces deux dégradations ont été faites à une époque qu'il est impossible de déterminer. Je ne crois pas que le temple ait jamais été converti en église; au moins il ne reste aucune trace d'un changement de destination. La chute des murs et des colonnes a été causée par un tremblement de terre. Les temples grecs étaient construits si solidement que les conquérants n'ont pu que les dégrader sans les détruire; pour les ruiner, il a fallu des tremblements de terre, ou des explosions.

Les ruines du temple sont pittoresques, surtout de loin, lorsqu'on les voit de la mer : la teinte grisâtre de la pierre se détache très-bien sur le bleu du ciel. Lorsqu'on les voit de près, on trouve que ces colonnes pâles, encore pâlies par des lichens blanchâtres, ne ressortent pas assez sur le sol gris qui les entoure : quelques genévriers grandissent entre les pierres. La vue est belle, quoique bornée d'un côté par une haute colline qui s'élève à l'est du temple. On voit, au nord, les côtes de l'Attique jusqu'à Mégare.

Les statues qui décoraient le fronton du temple sont à Munich; on en voit des moulages à Rome, à Londres, à Paris, partout enfin excepté en Grèce. Ces statues sont, comme on l'a fort bien remarqué, contemporaines du temple, ou postérieures, car elles ont été faites pour les frontons. Quelques critiques ont été surpris de voir des sculptures imparfaites associées dans le même édifice à une architecture sans défaut; je ne sais pas jusqu'à quel point on peut appeler imperfection ce qu'il y a d'original dans ces statues; je croirais plutôt y reconnaître l'habileté d'un très-grand sculpteur qui veut en même temps imiter la nature, et conserver à son ouvrage un type convenu et consacré. Le corps des guerriers appartient à l'art le plus pur; l'expression trop naïve du visage et l'arrangement de la chevelure sont un sacrifice fait à la tradition.

On s'est fondé sur le caractère archaïque des frontons pour déterminer l'âge du temple : je crains qu'on n'ait fait une induction trop hardie, et je crois que c'est le temple qui nous apprendra l'âge des statues. En effet, un monument qui exige de grandes dépenses ne peut s'élever que grâce au concours de toute une cité; les plans sont soumis à la critique d'un grand nombre de citoyens, et l'on peut dire, lorsque l'ouvrage est achevé, qu'il donne la mesure du goût dans la ville qui l'a construit. Il n'y a rien de capricieux ni d'arbitraire dans les travaux d'un peuple entier. Aussi voyons-nous que l'architecture dorique s'est avancée d'un

pas régulier vers sa perfection comme vers sa décadence. Lorsqu'on élevait le Parthénon, personne ne songeait à faire une copie du temple de Corinthe.

La sculpture, dans la liberté des ateliers, peut être infiniment plus hardie. Le même état, la même ville, produisaient en même temps des œuvres si différentes, qu'on les eût attribuées à deux peuples et à deux siècles différents. Sans parler du témoignage des écrivains et de ce texte de Pline sur Myron, qui faisait de la sculpture éginétique à Athènes, sous Périclès, je ne veux citer que le Parthénon, où deux écoles opposées ont rapproché leurs chefs-d'œuvre. Si les métopes et la frise ne faisaient pas partie d'un même monument, la critique n'hésiterait pas à mettre cinquante ans d'intervalle entre ces deux grandes compositions[1]. L'autel des douze dieux que nous possédons au musée de Paris prouve que des sculpteurs habiles, à une époque de perfection et même de raffinement, suivaient encore, quoique de loin, la tradition de l'art éginétique. A bien plus forte raison, ces traditions se conservèrent-elles dans Égine. Il ne faut donc pas tenir compte des statues dans les recherches que nous avons à faire sur l'âge du temple. Elles ont pu être faites six cents ans avant l'ère chrétienne; elles ont pu précéder de quelques années l'invasion brutale et l'établissement des Athéniens.

C'est l'histoire qui viendra en aide à l'architecture pour nous apprendre à quelle époque le temple fut fondé; mais il faut chercher d'abord à quelle divinité il appartenait. La présence de Minerve au milieu des deux frontons semble indiquer qu'il était à Minerve.

Nous savons par Hérodote qu'en 519 avant Jésus-Christ il y avait dans l'île un temple de Minerve; un temple, et non une simple chapelle, puisque les Éginètes y déposèrent la proue des vaisseaux de toute une flotte samienne. Nous pouvons inférer du texte de Pausanias que ce temple était dans la campagne; car l'auteur énumère tous les édifices de la ville, qu'il a certainement vus, et il ne nomme point le temple de Minerve. Enfin l'on a découvert dans le voisinage plusieurs inscriptions où l'on lit *Τέμενος Ἀθεναίας*. Quoiqu'elles se soient trouvées à un mille du temple,

[1] La postérité serait dans un grand embarras s'il fallait déterminer la date d'un monument français d'après un fronton de M. David, une frise de Pradier et des métopes de M. Préault.

et quelquefois plus loin, il est probable qu'elles en étaient autrefois plus rapprochées; car on ne découvre, à une lieue à la ronde, aucun vestige de temple ou d'habitation antique. Et d'ailleurs, il est facile de comprendre que les constructeurs de l'église soient allés chercher des matériaux tout prêts à un mille de distance. Ces inscriptions sont gravées en caractères de la bonne époque; l'orthographe en est archaïque; on peut les croire contemporaines du temple. Personne n'avait intérêt à les fabriquer, car on les a trouvées à une époque où personne ne doutait que le temple voisin n'appartînt à Jupiter; enfin, comme l'une d'elles est encastrée dans le mur d'une église, il est impossible de supposer qu'on ait construit l'église tout exprès pour y placer une fausse inscription.

Si le temple appartient à Minerve, tout nous porte à croire que c'est celui dont Hérodote a parlé; il est donc un peu antérieur à 519. Si nous ne nous trompons pas sur ces deux premiers points, nous pouvons expliquer avec assez de certitude les deux compositions du fronton. Elles représentent deux épisodes de la guerre de Troie, et non la bataille de Salamine. Je pense qu'on a eu raison de reconnaître dans le fronton oriental le combat qui s'est livré autour du cadavre d'Hector; mais je crains qu'on n'ait pris un peu de peine inutile pour donner un nom à chacun des guerriers. Nous avons vu page 521 que les anciens eux-mêmes ne donnaient pas un nom à tous les personnages de ces grandes compositions.

La nouvelle opinion qui consacre le temple d'Égine à Minerve a fait de grands progrès depuis quelques années. M. de Stackelberg a rallié à cette idée une grande moitié du monde savant; M. Mustoxidis l'a soutenue avec toute l'autorité que donnent la science, le talent et plusieurs années passées à Égine. Le manuel de Forbiger, un des meilleurs ouvrages de géographie que l'Allemagne ait produits, attribue le temple à Minerve; et Ottf. Müller, qui n'hésitait pas, en 1817, à le consacrer à Jupiter, ne se prononce plus en 1830, et dit dans son manuel d'archéologie : «Temple de Zeus Hellénique ou de Minerve[1].»

Cependant M. Leake persiste à refuser à Minerve l'entrée de son temple. Il a inséré dans ses *Peloponnesiaca* (1846) une réfutation

[1] § 81, 11. Vielmehr, 3e édit.

de l'opinion de M. de Stackelberg et de la nôtre; et M. Leake est un voyageur trop célèbre et un savant trop respecté pour qu'il soit permis de passer ses objections sous silence.

Suivant M. Leake, la présence de Minerve au milieu des deux frontons du temple est une preuve que le temple n'était point consacré à Minerve. « Il n'y a pas, dit-il, un seul temple où l'on ait mis la divinité principale au-dessus de la porte, et probablement les coutumes religieuses de l'antiquité ne le permettaient point[1]. » Je pense que M. Leake se trompe. La statue de Jupiter était placée au milieu du fronton et au-dessus de la porte de son temple à Olympie[2]; et la religion des Grecs leur avait permis de placer Minerve au milieu des deux frontons du Parthénon.

M. Leake, sans essayer de prouver que le temple soit sur une montagne, cherche à tirer à lui le passage bien connu de Théophraste. « Théophraste n'a pas dit : quand un nuage s'arrête sur *le pic* de Jupiter Hellénien; mais simplement : quand un nuage s'arrête sur Jupiter Hellénien, ce qui peut s'entendre du temple. Or, dit M. Leake, le temple et le pic sont presque dans la même ligne pour qui les regarde d'Athènes; et lorsque le pic est coiffé de nuages (*capped*), les nuages sont suspendus sur le temple et le couvrent quelquefois. » Tout en rendant justice à l'effort ingénieux de ce raisonnement, on se demandera toujours comment un nuage (*νεφέλη*) arrêté (*καθίζηται*) sur le pic Saint-Élie peut couvrir un temple qui est à 7 kilomètres plus loin.

M. Leake fait cette remarque très-juste que, si le temple connu n'était point le Panhellénium, Pausanias serait coupable d'une omission grave, puisqu'il ne nous aurait rien dit de ce magnifique édifice. Comment l'homme qui a décrit le temple d'Aphœa, l'homme qui n'oublie pas d'apprendre à la postérité qu'il a sacrifié aux statues de bois de Damie et d'Auxésie, négligerait-il de nous révéler l'existence d'un beau temple orné de belles statues? — Pausanias n'est pas un voyageur tellement scrupuleux, qu'il faille s'étonner d'une semblable omission. Il n'a rien dit du temple de Diane Thesmophore ni du temple d'Hercule; il a oublié dans sa description d'Athènes un bon nombre de monuments et trois

[1] « There is no instance known of a temple with a statue of the principal deity « over the door; nor would it probably have been congenial with the religious « customs of Greece. » (*Peloponn.* p. 272.)

[2] *Διὸς δὲ ἀγάλματος κατὰ μέσον πεποιημένου.* (Paus. *Elid.* X.)

entre autres qui existent encore aujourd'hui[1]. Enfin, il faut bien reconnaître qu'il y avait dans l'île un temple de Minerve, magnifique ou non, et qu'il n'en a rien dit. Le temple que nous avons sous les yeux est beau, sans doute; et un voyageur moderne serait d'autant plus impardonnable de l'oublier, qu'il est un des neuf ou dix temples de la Grèce que le temps a laissés debout. Mais quand la Grèce était couverte de chefs-d'œuvre plus grands, plus riches et peuplés de traditions merveilleuses, il était facile d'oublier un beau temple de pierre qui n'était ni très-grand, ni très-ancien, ni très-célèbre. Considérez encore que Pausanias n'est pas un artiste; il ne recherche que les vieux édifices, les vieilles statues, les vieilles traditions; il parle avec un profond dédain de ceux qui préfèrent les choses belles aux choses anciennes[2]; il s'interrompt dans la description de la Minerve de Phidias pour faire l'histoire naturelle des Gryphons. Pausanias a parcouru la plus grande partie du monde connu des anciens, toujours à la poursuite du merveilleux. Un pays qui contiendrait simplement des chefs-d'œuvre n'aurait pas assez de mérite pour l'attirer. Ne croyez pas qu'il nous parle d'Égine parce qu'Égine est la plus illustre des îles de la Grèce, après avoir été la plus riche et la plus puissante? Non, il n'en parle que pour l'amour d'Éaque et des choses merveilleuses qu'il a faites : *Αἰακοῦ ἕνεκα καὶ ἔργων ὁπόσα ἀπεδείξατο*[3]. C'est à peine s'il jette un coup d'œil sur les monuments : il arrive d'Épidaure, il va repartir pour Trézène, il débarque à la ville, il dresse à la hâte un catalogue des temples qu'elle renferme : il lui tarde de parler d'Éaque, de Phocus, de Télamon, de Damie et d'Auxésie. Il ne manque pas au devoir de visiter le vieux temple d'Œa; il y sacrifie; il s'arrête à Aphœa avant de monter au sommet du mont Panhellénien; mais il ne fera pas deux lieues pour voir un temple qui n'a que six ou sept cents ans; il n'est pas de ceux qui préfèrent les choses belles aux choses anciennes.

M. Leake, pour dernier argument, produit une pièce dont je voudrais n'avoir point à m'occuper. C'est une inscription découverte

[1] Le Pnyx, la tour d'Andronicus Cyrrhæstes, la porte d'Adrien; j'ajoute un aqueduc d'Adrien qui existait au temps de Stuart, et qui a disparu depuis.

[2] *Ὅστις δὲ τὰ σὺν τέχνῃ πεποιημένα ἐπίπροσθεν τίθεται τῶν ἐς ἀρχαιότητα ἡκόντων, καὶ τάδε ἔστιν οἱ θεάσασθαι.*

[3] Paus. II, 30.

en 1828 *parmi les ruines* du temple, et publiée dans le troisième volume de l'*Expédition de Morée.*

Ni M. Leake, ni les auteurs du bel ouvrage de l'*Expédition de Morée*, ne parlent de la manière dont cette inscription fut découverte. Il n'y a que deux façons de trouver ces sortes de monuments : ou bien on les rencontre à la surface de la terre, et l'on n'a que la peine d'en prendre une copie ; ou bien on les extrait d'une fouille. Tous les voyageurs qui avaient visité le temple d'Égine jusqu'à l'année 1811 avaient examiné plus ou moins attentivement les débris qu'il renferme. Les uns avaient jeté un coup d'œil superficiel, comme Spon et Wheeler; d'autres, comme M. Leake, avaient tout étudié curieusement et savamment. Personne n'avait vu cette inscription.

En 1811, MM. Cockerell, Foster, etc., exploitèrent le temple d'Égine avec le même soin qu'on eût apporté à l'exploitation d'une mine. Ils étaient intéressés à trouver des inscriptions pour les vendre; intéressés surtout à démontrer que leur temple était le Panhellénium : il n'est pas vraisemblable qu'ils aient négligé aucune recherche, oublié de retourner aucune pierre : l'inscription ΔΙΙ ΠΑΝΕΛΛΗΝΙΩΙ était si bien cachée qu'ils n'ont pas su la découvrir,

De 1811 à 1828, on a disputé chaudement sur la destination du temple : quelques savants l'ont réclamé au nom de Minerve; d'autres ont voulu le conserver à Jupiter. Le temple fut visité par les partisans de l'une et de l'autre opinion; il passa sous des yeux bien ouverts par l'amour de la science et la passion d'avoir raison : l'inscription ne se montrait point.

Un jour quelques personnes honorables et instruites, dont je pourrais citer les noms, vont faire une promenade archéologique au temple. Elles n'amènent point d'ouvriers, ne font pas de fouilles, ne prennent pas même un levier pour remuer les pierres; et au retour, elles rapportent une inscription *trouvée parmi les ruines du temple;* cette inscription s'était manifestée d'elle-même, elle était allée au-devant de ces heureux visiteurs; elle fut déposée chez M. Gropins, dans la ville d'Égine; elle fut copiée, gravée, reproduite dans deux ou trois publications, entre autres dans le troisième volume de l'*Expédition de Morée;* puis, elle disparut, comme si l'on trouvait qu'elle avait affronté assez longtemps l'examen de la critique.

Elle était écrite en lettres d'un pouce de haut sur une pierre

facile à transporter. Le travail de la gravure était fort médiocre ; les marbriers d'Athènes feraient aisément mieux. Les caractères rappellent ceux de l'époque romaine; l'orthographe n'a rien d'archaïque; l'emploi du mot Πανελλήνιος pour Ἑλλήνιος date probablement du siècle d'Adrien. En résumé, rien dans l'inscription n'est contemporain du temple, excepté la pierre, qui lui a été empruntée.

Cette pierre, en même temps qu'on y gravait l'inscription, a reçu une forme et des moulures particulières. Telle qu'elle est, elle n'a jamais pu entrer dans la construction du temple : M. Leake en fait l'aveu. En supposant l'authenticité de l'inscription, et en fermant les yeux sur ce qu'il y a d'équivoque dans son origine, elle ne pourra jamais être qu'un *ex voto* déposé dans le temple et qui ne prouve rien. Ceux qui trouvent naturel de placer deux statues de Minerve au milieu des deux frontons d'un temple de Jupiter, ne s'étonneront pas qu'on ait déposé quelque offrande à Jupiter dans le temple de Minerve.

M. Leake remarque fort justement qu'il y a une différence entre un document trouvé parmi les ruines d'un temple, et un autre trouvé à un mille plus loin. Je crois cependant que l'inscription dont il fait l'éloge prouverait beaucoup plus si nous la trouvions encastrée dans quelque vieille église à un mille, et même à deux milles du temple.

§ 8. Œa, Palæa Ægina, Aqueduc ruiné, Tombeaux.

Il est impossible de déterminer l'emplacement d'Œa : tout ce qu'on peut en dire, c'est que cet hiéron était à vingt stades de la ville, et à une certaine distance de la mer, puisque les Athéniens, après leur sacrilége, furent taillés en pièces avant d'avoir pu rejoindre leurs vaisseaux.

M. Leake est d'avis qu'Œa pourrait bien avoir existé à la place de Palæa Ægina, si Palæa Ægina n'était pas à plus de trente stades de la ville.

Palæa Ægina n'a d'antique que le nom. C'est la ville où vivaient les Grecs au temps de la domination turque, qui les opprimait, sans pouvoir les protéger. Sur ce rocher, à 5,600 mètres du port, ils étaient en sûreté. Lorsqu'en 1654 Morosini reprit Égine, les habitants, devenus sujets de la république vénitienne, revinrent habiter auprès du port ; ils retournèrent à leur rocher

lorsqu'ils eurent été reconquis par les Turcs; enfin, lorsque la Grèce fut libre, ils abandonnèrent Palæa Ægina pour n'y plus revenir. Chaque habitant emporta ses meubles, sa porte et ses volets; et une ville entière resta déserte. Palæa Ægina ne compte pas un seul habitant. Toutes les maisons sont écroulées; les orties et les chardons croissent dans toutes les rues; mais la dévotion des Grecs prend soin d'entretenir une douzaine de petites églises qui restent debout au milieu des ruines. J'ai parcouru toute la ville, visité toutes les églises, gravi le sommet où s'élèvent les restes du château fort; je n'ai rien trouvé de plus antique que trois ou quatre mauvais chapiteaux byzantins.

C'est auprès de Palæa Ægina que coule le seul ruisseau qui soit dans l'île. Il n'a de l'eau que pendant une partie de l'année; et il se perd avant d'arriver à la mer. Si les Éginètes ont eu autrefois un Asopus, à l'exemple des Thébains et des Phliasiens, l'Asopus était là [1]. Mais ce modeste Asopus n'a pu fournir de l'eau aux Argonautes, puisqu'il n'a pas d'embouchure. Les puits et les citernes qui abondent auprès du port auront suffi sans peine à l'approvisionnement de la barque héroïque.

La carte de l'état-major a placé un aqueduc ruiné au sud-ouest de la petite rade d'Hagia Marina. Il n'est pas vraisemblable qu'on ait jamais construit des aqueducs dans un pays qui n'a pour ainsi dire pas d'eau courante. Il serait surtout étrange d'en placer un à l'opposé de la ville, dans une région qui n'a jamais été la plus peuplée : bref, si cet aqueduc avait existé, il lui aurait manqué deux choses: une source pour lui fournir de l'eau, et une ville pour la boire. J'ai visité les ruines que les officiers d'état-major ont prises pour un aqueduc. J'ai trouvé quelques petites voûtes formant comme des chambres; le tout bâti en petites pierres, à grand renfort de chaux. Les habitants nomment cette ruine, le bain, *τὸ λουτράκι*, sans doute à cause de la voûte, qui leur rappelle les bains turcs. C'est le reste d'une villa turque ou vénitienne.

Lorsque le gouvernement de la Grèce avait son siége à Égine, on fit des fouilles sur toute la surface de l'île : on trouva partout

[1] «Irrigabat eam... rivulus quidam Asopus... Quid enim si Asopum in «Ægina fuisse demonstrari potest... Fuisse autem, tum Argonautarum in «Ægina aquatio, tum recentiores, ut Chandlerus, affirmant.» (Müll. *Ægin. lib.* p. 6.)

des tombeaux. On peut se faire une idée de l'innombrable population qu'Égine avait autrefois, en voyant combien les tombes étaient serrées et comme on se disputait cet étroit espace qui suffit à notre dernière demeure.

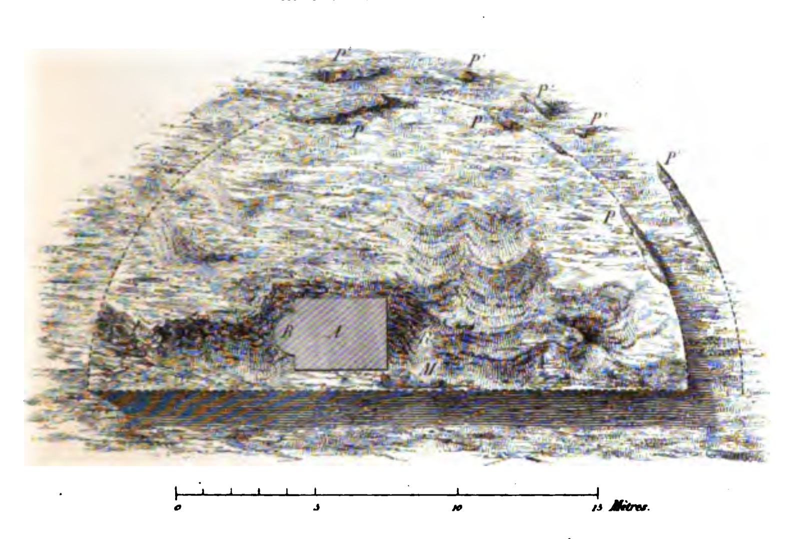
Les plus grands de ces tombeaux sont dans le voisinage de l'Orphanotrophion. Dans l'espace d'un kilomètre carré, on marche sur une croûte pierreuse percée de trous réguliers à travers lesquels s'élancent de jeunes figuiers. Chacun de ces trous est l'ouverture d'une chambre ronde ou carrée, qui a pu loger des vivants avant de renfermer des morts, et qui explique cette fable de Strabon sur la vie des premiers Éginètes.

Quelques tombeaux rappellent d'une manière frappante les tombeaux étrusques, et justifient ce qu'on a dit sur l'identité des Étrusques et des Pélasges. La plupart de ces caveaux ont été pillés depuis longtemps et dépouillés de tous leurs ornements. L'expédition de Morée a publié le plan et la coupe de celui qui s'est le mieux conservé. Capo d'Istria en avait découvert un fort beau en creusant les fondations de l'Orphanotrophion; il a fait gratter par un maçon les peintures qui le couvraient : c'était, dit-on, une bacchanale sur un stuc fin et poli.

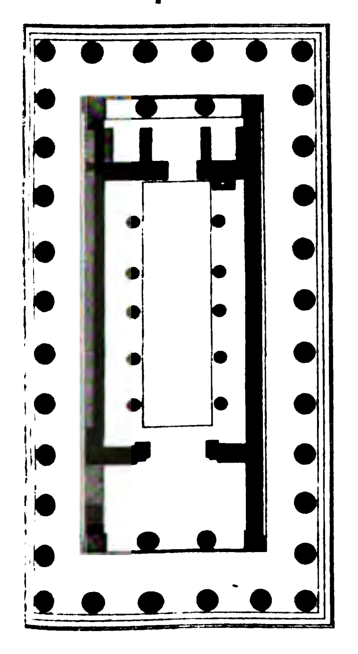
Les ouvriers qui travaillent à la terre rencontrent presque chaque jour les modestes tombeaux de leurs laborieux ancêtres. Nous marchions dans la plaine qui s'étend au nord de la ville, et nous cherchions l'Æaceum et le monument de Phocus : un paysan nous appela pour nous montrer un tombeau qu'il venait d'ouvrir. Ce n'était rien que quatre pierres polies, un petit vase lacrymatoire et une double obole d'Argos.

FIN.

Sommet du Mont Hellénien.



Plan du Temple de Minerve.

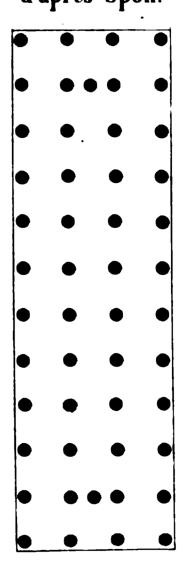


Plan de l'Æaceum.



A. Tumulus.

Plan du même Temple d'après Spon.



DU

BERCEAU DE L'ESPÈCE HUMAINE,

SELON

LES INDIENS, LES PERSES ET LES HÉBREUX.

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce du département de la Somme.

3

DU

BERCEAU DE L'ESPÈCE HUMAINE,

SELON

LES INDIENS, LES PERSES ET LES HÉBREUX,

Par J.-B.-F. OBRY,

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce du département de la Somme.

Ab Oriente lux!



PARIS,

AUGUSTE DURAND, Libraire, rue des Grés, n° 5.

A. FRANCK, Librairie française et étrangère, rue de Richelieu, n° 67.

—

1858.

INTRODUCTION.

La Genèse hébraïque contient dans ses chap. II et XI deux récits traditionnels d'une haute importance, je veux parler de la plantátion du paradis terrestre après la création de l'homme, et de la dispersion des peuples après le déluge. Dans le premier, l'auteur sacré nous entretient d'un jardin de délices, planté à l'*Orient* dans la contrée d'*Eden*, et destiné à l'habitation d'Adam et Eve, jardin arrosé par une source unique qui de là se partageait en quatre bras ou canaux, appelés *Phison*, *Gihon*, *Hiddeqel* et *Phrath*, et arrosant quatre régions dont trois seulement sont désignées, *Havilah, Kouch* et *Assur* (1). Dans le second, il rapporte qu'après le déluge, les descendants de Noé, lors de leur émigration de l'*Orient*, trouvèrent une plaine au pays de Sennaar où ils s'arrêtèrent; qu'ils y bâtirent une ville (Babylone) et une haute tour (Ba-

(1) *Genèse*. II, 8-14.

bel) ; mais qu'ayant voulu élever cette tour jusqu'aux cieux, Jehovah confondit là leur langage et les dispersa par toute la terre (1).

Ces deux narrations ont de tout temps appelé à bon droit l'attention des exégètes, des éthnologues, des géographes, des historiens et des philosophes, de tous ceux, en un mot, qui ont voulu remonter à l'origine des traditions de l'ancien monde et fixer le point de départ des premières migrations des races humaines. La seconde a été récemment l'objet d'une discussion intéressante entre MM. Ewald (2) et Lassen (3), d'une part, et MM. E. Burnouf (4), et F Nève (5), de l'autre, au sujet de l'origine aryenne ou sémitique des récits indiens sur le déluge. MM. Ewald et Lassen se sont également préoccupés de la première (6), et leurs aperçus nouveaux sur la situation d'Eden, de son jardin et de ses quatre fleuves, ont été acceptés en France tant par M. le baron d'Eckstein (7) que par M. E. Renan (8), ancien lauréat et aujourd'hui membre de l'Institut.

(1) *Ibid*, XI, 1-8.

(2) *Geschichte des Volkes Israël*, I, p. 302-20, 1.re édit.

(3) *Indische Alterthumskunde*, I, p. 528-9 et 539-40.

(4) *Bhâgavata-Pourâna*, III, préface, p. XXIII-LI.

(5) Voyez les quatre articles insérés dans les *Annales de philosophie chrétienne* de M. A. Bonnetty, de janvier à avril 1851, 4.e série, t. III, p. 47-63; p. 98-115; p. 185-201, et p. 256-73. Voyez aussi les deux précédents articles du même indianiste publiés antérieurement dans les mêmes annales, avril et mai 1849, 3.e série, t. XIX, p. 265-79, et p. 325-44.

(6) Voyez leurs ouvrages ci-dessus cités, aux mêmes pages.

(7) D'abord dans l'*Athenæum français* des 22 avril, 27 mai, 19 août 1854, ensuite dans le *Correspondant* du 27 juillet, même année, et enfin dans le *Journal Asiatique* de 1855.

(8) *Histoire générale des langues sémitiques*, liv. V, chap. II, §. V, p. 447-62. Paris, 1855, in.8.o — *De l'origine du langage*, ch. XI, p. 219-36. Paris, 1858, in-8o.

Le point de savoir si la tradition indienne du déluge serait originairement étrangère à l'Inde, reste controversée. M. E. Burnouf la considérait comme une importation Sémitique ou Chaldéenne. M. Lassen a fini par se ranger à cette opinion (1); mais M. Ewald a persisté dans la sienne (2), et, comme le remarque très-bien M. E. Renan (3), les récents travaux de R. Roth (4), A. Weber (5), Fr. Windischmann (6), A. Kuhn (7), fondés sur l'étude des Vêdas, semblent lui avoir donné gain de cause. Il paraît en résulter que les récits indiens du *Çatapâtha-Brâhmana* (8), du *Mahâbhârata* (9) et du *Bhâgavata-Pourâna* (10), sur le déluge de *Manoù-Vâivasvata*, ne seraient que les échos partiels, plus ou moins altérés, de la tradition générale sur le grand cataclysme.

Les anciens interprètes de la Bible pensaient généralement que l'Orient du premier récit génésiaque était le même que celui du second, et qu'en conséquence il fallait chercher le jardin d'Eden à l'Est des possessions sémitiques, et même au delà de l'ancien empire des Perses, c'est-à-dire, soit au Nord de l'Inde dans la chaîne de l'Imaüs (l'Himâlaya), soit

(1) *Ind. Alterth.*, I. Anhang, p. xciii.

(2) *Gesch des Volk. Isr.*, I, p. 361, 2.e édit., et *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, IV, 1852, p. 227.

(3) *Hist. gén. des langues sémitiques*, I, p. 458.

(4) *Münchener Gelehrte Anzeigen*, 1849, p. 26 et suiv.; 1850, p. 72.

(5) *Indische Studien*, I, 1850, p. 161 et suiv.

(6) *Ursagen der Arischen Vœlker* (München), 1852), p. 4 et suiv.

(7) *Zeitschrift für Vergleichende sprachforschung*, IV, p. 88 (1854).

(8) Oupanichad extrait par M. A. Weber du *Yadjour Véda blanc* et traduit en français par M. Nève dans les *Annales de Phil. Chrét.*, cah. de janvier 1853, p. 57-8.

9) Episode édité par M. Bopp en 1829, et traduit en français par M. Pauthier, *Revue de Paris*, année 1834, t. XLII, p. 205-10.

(10) Traduction de M. E. Burnouf, III, p. 359-70.

au Sud dans l'île de Sérendib (l'île de Ceylan) (1). A la renaissance des lettres, les commentateurs adoptèrent d'abord cette corrélation. Mais dans la suite, ayant remarqué que l'arche de Noé s'était arrêtée sur les montagnes de l'Ararat (2), et que la plus ancienne géographie historique des Sémites se rapporte à l'Arménie, à la Gordyène et à la Médie-Atropatène des Grecs, où on les voit campés depuis le temps d'Arphaxad, l'un des ancêtres d'Abraham (3), ils firent volte-face; ils partirent de l'hypothèse, déjà admise avant eux, que, dans le grand cataclysme, l'espèce humaine avait trouvé une planche de salut dans les lieux mêmes qui avaient abrité son berceau (4). D'où ils conclurent que le jardin d'Eden devait être cherché dans la région montagneuse où le Phase, l'Araxe, le Tigre et l'Euphrate prennent leurs sources (5). Il est vrai que, pour arriver à cette conclusion, il fallait méconnaître le sens que la Genèse applique toujours au mot hébreu ***Mqdm***, ou ***à l'Orient***, qui figure dans les deux récits génésiaques comme déterminatif topographique. C'est aussi ce qu'ils ne manquèrent pas de faire. Pour cela ils mirent à profit la double acception de ce terme circonstantiel, signifiant, dans les textes hébreux, tantôt ***à l'Orient***, et tantôt ***au Commencement***, comme si le Pentateuque contenait un seul verset où ***Mqdm*** serait appliqué au temps, et non à l'espace (6).

(1) Voyez là-dessus le résumé de D. Calmet, *Bibl. de Vence*, I, p. 332-5, in-4°.

(2) *Genèse*, VIII, 4.

(3) Sur cet antique séjour des Sémites, voyez les observations de M. E. Renan, *Hist. des langues sémitiques*, p. 25-30 et 449-5.

(4) Ce point de vue, critiqué par Malte-Brun, *Géographie universelle*, III, p. 17, édit. de M. Cortambert, est encore suivi de nos jours par quelques exégètes d'Allemagne.

(5) Sanson, Reland, D. Calmet, le p. Romain-Joly, etc. Voy. *Bibl. de Vence*, ubi suprà, p. 339-53.

(6) *Mqdm* y signifie partout *ab oriente*, comme *Qdmh* y veut dire *orien-*

Le docte évêque d'Avranches a réfuté cette erreur dans son *Traité du Paradis terrestre* (1), et depuis ce temps elle n'a pas été reproduite, à ma connaissance du moins.

L'hypothèse qui place le jardin de délices et l'arche diluvienne sur le même groupe de montagnes a été adoptée par les Indiens, et il n'y a guères d'apparence que ces peuples Aryens l'eussent empruntée aux nations Sémitiques. La simple liaison des idées pouvait également y conduire les uns et les autres, tant elle semble naturelle! Mais en la prenant pour base, on peut aujourd'hui se demander si l'Ararat de la Genèse (2) était le même que l'Ararat des livres bibliques subséquents (3), ou, en d'autres termes, si cet éthnique, d'origine douteuse (4), ne reproduisait pas, en l'altérant, un terme aryen, c'est-à-dire zend ou sanscrit, *Arydratha*, char des Aryas, désignant vaguement une montagne septentrionale, située ailleurs qu'en Arménie, et, par exemple, au nord de la Médie, de la Perse, de l'Inde ou même de la Bactriane, comme le conjecturait déjà, au siècle dernier, le savant abbé Millot (5) : montagne ainsi nommée parce qu'à sa cîme était censé tourner le char des sept

tem versùs. Voyez les exemples cités dans le *Thesaurus linguæ hebr.* de Gesenius, p. 1193-4.

(1) Voyez ce *Traité*, p. 33 à 53.

(2) *Genèse*, VIII, 4.

(3) Voyez II *Rois*, XIX, 37 ; *Isaïe*, XXXVII, 38 ; *Jérém.*, LI, 27.

(4) Les Arméniens le prétendent syncopé d'*Arayi-Arat*, tache ou flétrissure d'*Arayi*, leur ancien roi, battu dans la plaine d'*Aïrarad* par l'armée de Sémiramis (Gesenii *thes. ling. hebr.*, t. I.er, p. 155, A); mais, dans cette supposition, n'aurait-on pas écrit et prononcé en arménien *Arayiarat*, au lieu d'*Aïrarat?*

(5) *Mémoires de l'anc. Acad. des inscript.*, LXV, p. 48-9, édit. in-12.— Avant lui, Gorope Bécan, W. Raleigh et Schuckfort avaient émis les mêmes opinions. Voy. à ce sujet l'*Hist. univ. des Anglais*, I. p. 194, in-4°.

Mahârchis Brâhmaniques, des sept Amschaspands persans et des sept *Kôkabim* chaldéens, c'est-à-dire le char des sept astres de la grande Ourse.

Cette question ne paraîtra point trop hasardée à ceux qui savent : 1.° qu'en sanscrit le titre d'Aryas, les illustres, les nobles, les vénérables, se donnait aux plus grands dieux du Panthéon védique (1); 2.° que les sept astres ou *Richis* de la grande Ourse étaient du nombre (2) ; 3.° que cette constellation portait aussi les noms de *Vâhanam* et de *Ratha*, chariot (3) ; 4.° que les récits indiens du déluge font naviguer les sept *dêvas* qui la composent, dans l'arche diluvienne avec leur Noé (Manou-Vâivasvata), non-seulement pour lui tenir compagnie sur l'immense Océan des eaux débordées, mais encore pour l'aider à amarrer son vaisseau à l'un des plus hauts pics de l'Himavat, appelé tantôt *Nâubandhanam*, attache du navire (4) et tantôt *Manoravasarpanam*, descente de Manou (5) ; 5.° que les Chaldéens partageaient ces idées mythiques, comme le prouve la complainte d'Isaïe sur la chûte de l'orgueilleux monarque de Babylone, de cet astre du matin, fils de l'aurore, de cet oppresseur des nations qui s'était vanté de ne pas descendre, à l'exemple des autres rois, dans les profondeurs du *Chéol*, mais d'aller s'asseoir

(1) Voyez la table du *Rig-Véda*, traduction Langlois, *in Verbo.*

(2) Voy. *Ibid.* au mot *Richis.*

(3) Colebrooke, *Miscell-Essays*, II, p. 357. — A. Kuhn, *Zeitschrit für die Wissenschaft der Sprache*, I, p. 151-60, Berlin 1846.— F. Nève, *Essai sur le mythe des Ribhavas*, p. 306. Paris, 1847. — Sâyana, dans le *Rig-Véda* de M. Wilson, I, p. 16.

(4) *Mahâbhârata*, III, 187, v. 127-93 et suiv., I, p. 665.

(5) *Çatapâtha-Brâhmana*, trad. de M. Nève, dans les *Annales de Philos. chrét.*, 4.e série, III, 1851, p. 58. Cet autre nom rappelle celui de la *Naxuana* de Ptolémée, *première descente*, ville située à 8 myr. Sud-Est de l'Ararat de nos cartes. Voyez là-dessus les *Mém. sur l'Arménie* de Saint Martin, I, p. 267.

au-dessus des étoiles du Dieu fort et de prendre place à côté du Très-Haut sur la montagne de l'assemblée (en hébreu Har-Môad), sous-entendu des *Chébâ-kôkabim* ou des sept astres de la grande Ourse, au flanc septentrional (1). Remarquons d'ailleurs que ces conceptions Chaldéennes se sont perpétuées chez les Tsabiens de la Mésopotamie qui mariaient le culte des sept planètes à l'adoration des sept astres de la grande Ourse dans leur célébration des mystères du Nord sur leur haute montagne du septentrion, réputée séjour du seigneur des lumières, du père des génies célestes, et nommé *Schemâl*, le Haut-Dieu, synonyme de l'hébreu *Eliôn* (Alioun), le Très-Haut (2).

D'un autre côté, on se rappelle que Ptolémée mentionne une ville d'*Aratha* dans la Margiane, à l'Est de la mer Caspienne (3), et le Mahâbhârata une nation d'*Arattas* dans le Pendjâb (4). En faisant précéder ces deux noms de l'éthnique *Har*, montagne, à la fois zend et Hébreu, on pourrait en

(1) *Isaïe*, XIV, 4-20.— St. Théodoret (*Interprét. sur Isaïe*, II, p. 64), dit très-bien à ce sujet : « On rapporte qu'il y a au Nord des Assyriens et des Mèdes une haute montagne qui sépare ces peuples des nations scythiques, et que cette chaîne est la plus haute de toutes les montagnes de la terre. » [C'est sans doute une allusion à l'*Albordj* des Perses, séjour d'Ormuzd et des Amschaspands, placé d'abord dans les monts Belour-Tag, au Nord de Bactre, puis dans les monts Elvend au Nord de Persépolis.] L'explication de Théodoret a été adoptée tant par Michaelis, *Orient. Bibl.*, V, p. 191, et *Supplem. ad Lexica hebr*, p. 1112, que par Gesenius, *Commentar. über den Iesaia*, I, p. 403-4, et II, p. 316-26, et *Thesaur. linguæ Hebrææ*, p. 606, B.

(2) Voyez l'extrait du *Fihrist-El-Vlûn* de Mohammed Ben-Ishâg-in-Nedîm, publié et traduit par le D.r Chwolsohn, dans son livre intitulé *die SSabier und der SSabismus*, II, p. 1 et suiv. (St.-Petersbourg, 1856, in-4°), ou bien la note de Gesenius, sur Isaïe, II, p. 324.

(3) *Géogr.* VI, C. XII.

(4) Voyez l'extrait donné par M. Troyer dans la *Râdja-Taranginî*, I, p. 565 et suiv.

tirer les composés *Hararatha*, montagne d'*Aratha* et *Harârattas*, montagne des *Arattas*, puis, en supprimant les désinences *a* ou *tas*, en déduire les formes sémitiques *Hararath* ou *Hararat*, (texte Samaritain *Hrrt*), désignant des peuples ou des pays placés sur de hauts plateaux au Nord de l'Inde ou de la Perse.

Il est vrai que le texte hébreu n'a point l'*H* initial et que les Arméniens écrivaient *Aïrarat*, ce qui suppose un composé zend *Airyaratha*. Il est vrai encore que les éthniques *Ariarathus*, *Ariarathis*, *Ariarathia*, *Ariarathæa* et *Ariarathira*, relevés par Bochart (1) et par Cellarius (2), tant pour la grande Arménie que pour la petite, c'est-à-dire pour la Cappadoce, induisent à penser que les Bactro-Mèdes, en étendant leur domination sur ces contrées, mi-partie aryennes, mi-partie sémitiques, ont pu appliquer à la première ce nom zend d'*Airya-ratha*, raccourci par les Sémites en *Ararat*, tout aussi bien que celui de *Har-Aratha*, abrégé également par eux en *Ararat*, en sorte que l'Arménie resterait en possession de la montagne diluvienne. Mais n'oublions pas qu'après le déluge, les descendants de Noé étaient venus de l'Orient dans la plaine de Sennaar, et que l'Ararat de nos cartes est au Nord de cette plaine. Il faut donc que le premier rédacteur de la Genèse ait eu en perspective quelque sommet gigantesque situé à l'Est de Babylone, car c'est là nécessairement qu'il se place par la pensée lorsqu'il parle d'émigration de l'Orient et d'arrivée au pays de Sennaar (3).

(1) *Phaleg*, I, t. 3.

(2) *Geographia antiqua*, II, p. 21 et suiv.

(3) Von Bohlen (*die Genesis*, p. 94), et, après lui, M. Benfey (*Monatsnamen*, p, 197), faisaient venir *Ararat* du sanscrit *Aryâ-Varta* (séjour des hommes honorables), nom par lequel les *lois de Manou*, II, 22, désignent l'Hindoustan propre. Mais l'étymologie pèche en ce qu'elle

On n'ignore pas, d'ailleurs, que les anciens n'étaient pas unanimes sur la situation de l'Ararat diluvien. Si la plupart des interprètes le plaçaient en Arménie, quelques auteurs désignaient le Caucase (1), d'autres une montagne de Phrygie (2), d'autres encore l'un des monts Gordyéens ou Carduques, au centre du Kourdistan (3). Ce dernier Ararat, prôné par les Chaldéens et admis par les Juifs de la Babylonie, conviendrait mieux que celui de l'Arménie adopté par les Juifs de la Palestine et de l'Egypte (4), comme étant situé à l'Orient de Babylone. Toutefois, il pèche encore en ce qu'il s'élève non pas à l'Est, mais au Sud de Ninive; car les Persans, les Afghans et les Boukhares, convertis à l'Islamisme, étendent l'Ararat de la Genèse, les premiers au mont *Elvend* près d'Hamadan, l'ancienne Ecbatane de Médie (5), les se-

supprime arbitrairement le *V* radical de *Varta*. On ignorait alors que l'*Iran* des Perses s'était appelé en zend *Qaniratha-Bâmi* (haut char orné), nom altéré par Anquetil en *Khounnerets-Bâmi*, et synonyme, à ce qu'il semble, du sanscrit *Tchâitra-ratha* (char peint), désignant le jardin du dieu des richesses, planté au nord de l'Inde, et qu'en substituant *Áirya* à *Qani*, on pouvait facilement arriver à *Aírya-ratha*, arménien *Aîrarat* (le char illustre ou des illustres).

(1) Josephe Ben-Gorion, *Historia Judaica*, VI, p. 96.

(2) *Sibyll. Orac.*, p. 159, édit. de Serv. Galle. — Cedrenus, *Histor. compend.* II, p. 10 D.-Moses khoren., dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, II, p. 349.

(3) Bérose, Alexandre Polyhistor, St.-Epiphane, Jonathan-Ben-Ouziel, etc., etc. Voyez la *Geographia Sacra* du savant Bochart, qui approuve ce sentiment, *Phaleg*, I, ch. III, p. 19-20, ou les *Mém.* de Saint-Martin *sur l'Arménie*, I, p. 260-2, et notez les noms de *Baris*, *Masis*, *Korkoura*, *Kibôtos*, c'est-à-dire *arche*, *navire* ou *vaisseau*, donnés à ces divers monts d'*Ararat*.

(4) On désignait deux à trois monts d'Ararat dans la Gordyène et autant dans l'Arménie. Voyez là-dessus les détails fournis par Saint-Martin, *ubi suprà*.

(5) Kazwini, dans Ritter, *Asien*, VI, 92-3.

conds au mont *Kouner* ou *Nourgil* (mont lumineux) de l'Afghanistan propre (1), et les derniers au *Noura-Tag* (mont lumineux encore) de la grande Boukharie (2). Il est probable qu'au temps de la domination des Arabes dans l'Hindoustan, les Kachmiriens leur montrèrent le mont *Nâubandhanam* [attache ou lien du navire], pic énorme des monts Himâlayas qui s'élève à trois journées de marche du district de Lar (3), et revendiquèrent également pour leur vallée le *Gan-Eden* [jardin d'Éden] de la Genèse. Leurs voisins n'étaient pas en reste aves eux sur ce second point. Les Persans montraient la vallée de *Scheb-Baovan*, dans le Farsistan, près du désert de *Naubendan*, et les Boukhares la vallée de *Sogdh* (4).

Du reste, les deux traditions du Paradis terrestre et du Déluge ne sont pas tellement liées entre elles que l'une ne puisse marcher sans l'autre. Aussi les livres Zends, qui font mention de la première, ne disent-ils rien de la seconde.

Notons ici qu'en adoptant les idées généralement reçues en cette matière, les Perses auraient transporté leur *Al-Bordj*, pour *Har-Bordj, mont élevé* (5), successivement de l'Est au

(1) A. Burnes, *Voyage à Bôkhara*, traduction de M. Albert Montemont, p. 76 et 80 ; ou *Travels in Bôkhara* (texte anglais), I, p. 117.

(2) Baron de Meyendorff, *Voyage d'Orembourg à Boukhara*, traduction de M. Jaubert, p. 97, 149-50.

(3) Wilford, *Asiat. Researches*, VI, p. 522. — Vigne, *Travels in Kasmere*, etc., I, p. 272. — MM. Troyer, Burnouf, Lassen et Nève ont mal-à-propos, ce me semble, élevé des doutes sur l'antiquité de ce nom, donné par le *Mahâbhârata* et qui paraît se retrouver dans celui des *Nabannai* de Ptolémée. Aussi M. H. Kiepert l'a-t-il maintenu sur la carte de l'Inde antique dressée pour le grand ouvrage de M. Lassen.

(4) D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, p. 336, 352, 658 et 797.— Le désert de *Naubendan*, situé au Sud du mont Damavand qui le domine, tire-t-il son nom de celui de *Nâubandhanam*, qu'aurait porté autrefois cette montagne volcanique ?

(5) En Zend *Berezat-Gairi*, (masc.), *haut mont*, ou *Hard-Berezaiti*, (fém.), *montagne élevée*.

Sud, puis à l'Ouest de la mer Caspienne, depuis le Belour-tag jusqu'au Caucase, tandis qu'à l'inverse les Juifs et les Arabes auraient transporté leur Ararat de l'Ouest au Sud, puis à l'Est de la même mer, depuis le Caucase jusqu'au Belour-tag. Mais s'il est vrai de dire, avec l'auteur de la Genèse, que les anciens peuples ont suivi dans leurs premiers déplacements la marche journalière du soleil, ce grand régulateur de leurs migrations successives, l'opposition ci-dessus signalée ne sera-t-elle pas purement imaginaire? Ne faudra-t-il pas admettre que les Sémites, en retournant dans les contrées orientales d'où ils étaient venus à l'origine, y ont tout simplement retrouvé, reconnu et ressaisi les noms de leurs anciens sites? Et ne sera-ce point le cas de répéter après le Psalmiste : *Et Jordanis conversus est retrorsum?* C'est ce que pensaient les anciens Pères de l'Eglise, et je ne vois pas de motifs suffisants pour m'écarter de leur opinion.

Avant la découverte des livres zends et sanscrits, nombre d'exégètes avaient cherché le paradis terrestre, non seulement dans la Colchide vers les sources du Phase et de l'Araxe, comme je l'ai dit ci-dessus, mais encore soit dans la Syrie Damascène, entre le *Khrysorrhoas* et l'*Oronte* (1), soit dans la Palestine, vers les sources du *Jourdain* (2), soit dans l'Arabie-Heureuse, entre le fleuve *Salé* et l'*Akhana* de Pline (3), soit enfin et surtout dans la Babylonie, à l'endroit où l'*Euphrate* et le *Tigre* se réunissent pour former le *Chât-El-Arab*, puis se partagent en deux bras avant de se jeter dans le golfe Persique (4). Les partisans de ce dernier système avaient

(1) Leclercq, le P. Abram, etc.

(2) Heidegger, Lakemacher, etc.

(3) Jean Herbin et le P. Hardouin.

(4) Calvin, E. Morin, Bochart, Huet, les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, le P. Brunet, etc., etc.

compris que le *Gan-Eden* de la Genèse devait avoir été planté à l'Est et non pas au Nord ou au Sud de la Judée (1). Malheureusement leur hypothèse, au lieu de quatre fleuves sortant d'Eden, en donnait deux qui y entrent. En outre, elle supposait, contrairement aux données de la Géographie ancienne, que le Tigre et l'Euphrate se rendaient autrefois à la mer par une seule embouchure (2). Enfin elle avait le défaut de ne pas avancer assez loin dans les pays réputés Orientaux par rapport aux peuples Sémitiques.

De nos jours on a senti la nécessité d'en revenir aux indications des pères de l'Église, quelque vagues qu'elles fussent (3), en s'arrêtant de préférence aux montagnes situées au Nord de l'Inde; car la mention de l'île de Ceylan, placée au Sud, ne paraissait être que le résultat d'un mal-entendu provenant soit de l'équivoque des dénominations, soit de la similitude des récits traditionnels (4). On a comparé les écrits des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans à ceux des Brâhmanes, des Bouddhistes et des Mazdayaçnas, inconnus dans les siècles passés, et l'on en est arrivé à reconnaître que le Jardin d'Éden avait dû être placé à l'Orient de Babylone, de Suse, de Ninive, d'Ecbatane et de Persépolis. On penche à croire que les Sémites, après leur émigration de l'Orient, ont, par esprit national, substitué le Tigre et l'Euphrate à deux fleuves plus orientaux, et que, par cette intrusion, ils

(1) Huet, *de la situation du Paradis terrestre*, p. 88 et suiv.

(2) Voyez là-dessus D. Calmet, *Bible de Vence*, I, p. 336.

(3) Cependant Schulthess, Tuch, Rosenmuller et Gesenius ont persisté à placer Éden au Nord-Ouest de la mer Caspienne, tout en adoptant l'Indus pour le *Phison*. Voy. le *Thesaur ling. hebr.* du dernier, p. 282, 606, 995 et 1096.

(4) Les Indiens eux-mêmes avaient reporté dans cette île des fables d'abord propres aux monts Himâlayas. Voyez les articles *Ravana* et *Siva* de la Biogr. univ. de Michaud, partie mythologique.

ont gâté la tradition primitive (1). Du reste on avoue la difficulté de retrouver sur la carte et les deux anciens fleuves remplacés par *Hiddeqel* et *Phrath* et les deux autres appelés *Phison* et *Gihon*.

Les hésitations des investigateurs proviennent de ce que l'Inde et la Perse peuvent également bien fournir chacune quatre grands fleuves pour remplir le cadre génésiaque ; car désormais il semble que c'est entre ces deux régions orientales que le débat doit se concentrer. L'Assyrie et la Babylonie sont à écarter, en ce sens du moins que leurs fleuves (le Tigre et l'Euphrate), ne figurent là que comme deux traits d'union entre les Sémites et les Aryens ou Japhétiques. Même en acceptant ces deux derniers cours d'eau, les deux autres n'en resteraient pas moins à déterminer. Jusqu'alors les savants se sont presque tous arrêtés pour ceux-ci, les uns au Gange et à l'Indus (2), les autres à l'Oxus et à l Iaxarte (3), et d'autres à l'Indus et à l'Oxus encore (4). Cette dernière solution est en vogue aujourd'hui, parce qu'elle a l'avantage de marier les traditions persanes avec les récits hindous. Mais il reste beaucoup à dire là dessus. Avant tout, il s'agit de savoir si le Gan-Éden des Hébreux répond au Mérou des Indiens ou à l'Albordj des Perses, ou à l'un et à l'autre à la fois ; question d'autant plus difficile à résoudre d'une manière complète et satisfaisante, que sa solution dépend de celle de quatre ou au moins de deux autres *inconnues* dont on ne peut la dégager qu'après les avoir elles-mêmes résolues.

(1) H. Ewald, *Geschichte des Wolkes Israël*, I, p. 376-7, note 2, 2e édit. ; et E. Renan, *Histoire générale des Langues Sémitiques*, I, page 481.

(2) Les pères Philippe de la Ste-Trinité, Georgi et Paulin de St-Barthélémy, etc.

(3) G. Wahl cite à ce sujet Ibn-Batouta et Ahmed Ben-Effendi.

(4) Benfey, Lassen, Ewald, baron d'Eckstein, E. Renan, etc.

Le travail qui va suivre date déjà de plus de 24 ans. Il a été lu à l'Académie d'Amiens dès 1834, puis retouché, modifié et relu à la même compagnie en 1842, et enfin refondu en 1854 pour entrer dans un plus grand ouvrage, interrompu par suite de grands malheurs de famille et qui, probablement, ne verra jamais le jour. Cet essai arrive un peu tard, je le sens. Il paraîtra bien long à ceux qui ont lu sur la question les deux courts résumés de M. E. Renan, de ce jeune et vigoureux athlète qui tient aujourd'hui chez nous, dans la littérature orientale ou Sémitique, le rang que E. Burnouf y occupait naguères dans la littérature Aryenne ou Sanscrite En me décidant à le livrer enfin à la publicité, mon dessein a été de développer, d'éclaircir et de rectifier les aperçus de mes devanciers. Que cette intention me serve d'excuse !

J'y traiterai d'abord du *Mérou*, puis de l'*Albordj*, ensuite du *Gan-Éden*, en même temps que de leurs quatre fleuves respectifs, et enfin, dans une 4.e section, de quelques points accessoires qui se rattachent à ce séjour primitif des deux races de Japhet et de Sem. Si je passe à peu près sous silence la troisième race, celle de Kham, c'est qu'elle s'est mêlée de bonne heure aux deux précédentes et que ses souvenirs se confondent avec les leurs (1).

(1) D'après la *Genèse*, x, 21, des trois fils de Noé, Japhet était l'*aîné*, Sem le *cadet*, et Kham le *dernier-né*.

PREMIÈRE SECTION.

LE MÊROU ET SES QUATRE FLEUVES.

Les Pourânas indiens désignent sous le nom de Mêrou un groupe montagneux placé *au Nord de l'Inde* (1), dans l'une des trois chaînes parallèles de l'Himâlaya, du Kouen-Lun ou des Thian-Chan, reliées entre elles à l'Ouest par la chaîne méridienne du Belour-Tag. On sait que celle-ci règne sous diverses dénominations entre les deux Turkestans, et que celles-là séparent : la première l'Indoustan du Tubet, la seconde le Tubet de la petite Boukharie, et la troisième la petite Boukharie de la Kalmoukie ou ancienne Dzoungarie.

Le Mêrou de l'Himâlaya est le *Mâha-Pantha* ou grand chemin (du ciel), qui domine la contrée de Gorhval ou Garhval, célèbre par ses cinq montagnes ou *Pantchaparvata*. Mais il paraît d'invention relativement moderne, et sa renommée n'a pas franchi les frontières de l'Inde (2).

Le Mêrou du Kouen-Lun ou plutôt du groupe montagneux du *Kaïlas*, en Tubétain *Gang-disri* (mont couleur de neige),

(1) Je me sers principalement pour ce chapitre d'un curieux mémoire de Wilford, imprimé dans les *Asiatic Researches*, VIII, p. 245-367, édition in-4.°, sous le titre suivant : *An essay on the sacred isles in the West*.

(2) Von Schlegel, *Ind-Biblioth.*, I, p. 387. — Ritter, *Asien*, II, p. 947-52. Christ. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, I, p. 49-50.

situé entre le Kouen-Lun et l'Himâlaya, jouit d'une bien plus grande réputation. Il se concentre dans le *Kailâsa*, séjour des pics (1), qui domine la région de *Nga-ri* ou des cinq montagnes (2), environné qu'il est par quatre cîmes énormes, au centre desquelles brille son sommet doré, comme Agni entouré d'une ceinture de feux (3). Il porte dans les pays d'alentour les divers noms de *Kaïlas*, *Gangdis-ri*, *Kentaisse* ou *Kantisse*, *Raldang*, *Rirou*, *Richi-lunbo* ou *Righiel-lunbo*, *Moly*, *Men-Moly*, *Kouen-Lun*, *Aneouta*, *Oneouta*, *Oneouto*, *Oneuto*, etc., etc. (4), empruntés aux langues des nations voisines. Car les traditions des Indiens, des Tubétains, des Tartares, des Mongols et des Chinois s'accordent à placer sur sa cîme gigantesque les palais des grandes divinités Brâhmaniques, Bouddhiques et Tao-sse.

Enfin le Mêrou des Thian-Chan se résumerait, selon Wilford, dans le groupe central et culminant de cette chaîne, appelé en Mongol Kalmouk *Boghda-oola*, la sainte montagne (5). Ce groupe est célèbre en effet par ses trois pics énormes, couverts de glaces et de neiges éternelles, et semblables à des colonnes de cristal qui percent la voûte céleste. Nombre de prodiges y éclatent, si l'on en croit les indigènes qui l'ont en grande vénération (6). Mais ce Mêrou conjectural de Wilford est inadmissible ; car il serait difficile, pour ne pas

(1) Lassen, *ubi suprà*, p. 34, note 1.

(2) En tubétain *Nga* signifie cinq et *ri* montagne abrupte, selon Klaproth, *Journal asiat*, 2.e série, p. 206 et 221.

(3) *Bhâgavata-Pourâna*, II, p. 429, II, 28.

(4) Sur tous ces noms, voyez Klaproth, *Magasin asiatique*, II, p. 285-6 et 284-6. — Deshauterayes, *Journal asiat.*, VII, p. 150 et suiv. — Paulin de St.-Barthélemy, *Systema Brahmanicum*, p. 291, etc., etc.

(5) *Asiat. Res.* VIII, p. 310-1.

(6) *Diction. géogr-univ.*, aux mots *Bokda-oola* et *Thian-Chan*. — A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 356.

dire impossible, de trouver autour du *Boghda-oola* les sources des quatre grands ffeuves paradisiaques, les rivières qui s'en écoulent étant toutes de maigre apparence.

Je ne dirai rien ici d'un quatrième Mérou qui paraît avoir existé entre la chaîne méridienne de l'Hindou-Kouch et la rive occidentale de l'Indus, au-dessus d'Attok et de Pakheli, dans une région montagneuse où les compagnons d'Alexandre ont cru découvrir le *Méros de Zeus* dans lequel leur *Dionysos* avait été renfermé après le foudroiement de sa mère, et la *Nysa* qui avait servi de berceau au jeune dieu (1). Je le passe, quant à présent, sous silence parce que, d'une part, il n'est mentionné que par les auteurs grecs et romains, et que, de l'autre, on y chercherait vainement l'origine des quatre fleuves.

Nous verrons plus loin, soit dans cette section soit dans la suivante, que le Mérou primitif des Aryas (2) de l'Inde doit être cherché au Nord-Nord-Est du prétendu Mérou des Macédoniens, entre la grande et la petite Boukharie (les deux Turkestans de nos cartes), dans la chaîne méridienne du Belour-Tag, à laquelle aboutissent vers l'Ouest les trois chaînes parallèles de l'Himâlaya, du Kouen-Lun et des Thian-Chan, soit que l'on remonte à son extrémité Nord-Est, appelée *Mouz-Tag*, d'où s'écoulent le Sir et le Kaehgar-daria, soit que l'on descende à son extrémité Sud-Ouest, nommée *Hindou-Kouch*, d'où s'échappent le Kokcha et le Kameh, soit enfin que l'on s'arrête à son point central sur le célèbre plateau de *Pamer* ou mieux *Pamir*, vers les sources de l'Amou

(1) Voyez là dessus l'*Ind. Alterth.* de M. Lassen, II, p. 133-6.

(2) Les *Aryas* par *a* bref sont à proprement parler les hommes de la classe très-nombreuse des marchands et agriculteurs, comme les *Aryas* par *â* long sont les hommes des deux premières classes, les prêtres et les guerriers; mais la première forme s'emploie en sanscrit pour désigner la nation toute entière. Le zend ne connaît pas la seconde. Voyez E. Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, p. 460-2, note 325.

et du Yarkand-daria. Nous verrons aussi que ce Mêrou originaire correspond à la fois et à l'*Al-Bordj* des Médo-Perses et à l'*Oneouto* des Bouddhistes chinois. Mais, quant à présent, nous n'avons à nous occuper que de celui du Kouen-Lun, ou plutôt du Kailâsa, le plus renommé de tous et le seul que les Pourânistes paraissent avoir en vue.

Les Pourânas racontent des merveilles de leur Mêrou-Kailâsa, et les livres Bouddhiques renchérissent encore sur leurs descriptions. Les uns et les autres le prennent à la fois pour la partie la plus élevée du monde terrestre et pour le point central du ciel visible, confondus par l'ignorance de la véritable constitution de l'univers (1). Le fait est que si, dans les plus anciens livres sanscrits, le Mêrou représente le pôle-Nord (2), appelé *Soumêrou* (bon Mêrou), en opposition au pôle Sud, nommé par ironie *Koumêrou* (quel Mêroû !), il désigne généralement dans les écrits postérieurs le centre de la terre habitable ou du *Djamboudvîpa*, à la lettre, du continent de l'arbre *Djambou*, c'est-à-dire de l'arbre de vie (3), continent pris par les uns pour l'Inde elle-même (4), par les autres pour une région qui y confine au Nord, telle que le Tubet (5), et par d'autres enfin pour le très-vaste périmètre qui embrasse l'Inde, la Perse, les deux Turkestans et la Chine (6).

(1) A. de Rémusat, *Journal des savants*, année 1833, p. 608. — E. Burnouf, *Introduction à l'hist. du Bouddhisme indien*, I, p. 599. — Langlois, *Rig-Vêda*, I, p. 566, note 92.

(2) C'est ce que pense M. Lassen, *Ind. Altherth.*, I, p. 847 et 547, note 2.

(3) Selon le *Dict. sanscrit* de Wilson, *in-V°*, ce nom est composé de *Djam*, manger, et de *Bouh*, fruit, littéralement fruit bon à manger. C'est le *Thoub hâts lmakl* de la Genèse, III, 6.

(4) Wilford, *ubi suprà*, p. 318.

(5) *Dict. sanscrit* de Wilson, au mot *Mêrou*.

(6) Hiouen-Thsang, dans les *Voyages des pèlerins Bouddhistes*, traduction de M. Stan. Julien, I, p. 273 et 437. — Le premier volume, pu-

Avant de résumer les conceptions indiennes sur le Mêrou central, il importe de rappeler et de faire bien entendre que les quatre grands fleuves sont réputés sortir d'une source unique et s'écouler vers les quatre points cardinaux. Voilà, qu'on ne l'oublie point, les deux conditions essentielles de la tradition, tant chez les Brâhmanes que chez les Bouddhistes, (et chez les premiers depuis la période vêdique, ainsi qu'on le verra à la fin de cette section); j'ajoute tant parmi les Tao-sse que parmi les Mazdayaçnas, sauf quelques variations quant au point de départ. Les Grecs en avaient une connaissance confuse, car Aristote (1) parle d'un mont *Parnasos* (pour Parnisos) de l'Asie centrale, qui partage les eaux vers le Nord, vers l'Ouest, vers le Sud et vers l'Est; et Strabon (2) présente comme fort ancienne l'idée de la division de la terre en quatre parties, répondant aux quatre vents du ciel, selon Aulu-Gelle (3).

Maintenant, si nous voulons nous faire une idée du mythe indien, représentons-nous, au centre d'une vaste surface, plane et très-haute, entourée de diverses rangées de montagnes, un bloc gigantesque, colonne et axe du monde, élevant sa tête superbe au plus haut des cieux d'où tombe sur sa cîme, au pôle-Nord, la divine Gangâ, source de tous les fleuves, laquelle s'y épanche dans un lac idéal, puis fait sept fois le tour de la montagne en descendant du séjour des sept Richis de la grande ourse (4), pour déverser ses eaux

blié en 1853, porte le titre d'*Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages*, et le second, publié en 1857 avec une excellente carte de M. Vivien de Saint-Martin, celui de *Mémoires sur les contrées occidentales*. — Comme les deux volumes qui ont paru jusqu'à ce jour ne contiennent que les récits des pérégrinations de *Hiouen-Thsang*, je me bornerai, pour abréger, à l'indication de son nom.

(1) *Météorol*, I, 13.

(2) *Géogr*. I, p. 59, édit. de 1707, Amst.

(3) *Noct atticæ*, V. p. 22.

(4) *Wishnu-Purâna*, p. 170 et 227-9. — Bhâgav. P. II, p. 481-3.

dans quatre lacs distincts, placés sur quatre sommets voisins de cette immense pyramide et servant d'arcs-boutants à ses quatre côtés. Supposons que sur la cîme de chacun de ces quatre soutiens du Mêrou, tournés vers les quatre points cardinaux et nommés portes de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord, croît et s'élève, dans un jardin enchanté et près de son lac spécial, un arbre merveilleux, appelé du nom générique de *Kalpavrikcha*, *Kalpadrouma*, *Kalpatarou*, arbre des désirs ou des périodes, qui semble être à la fois arbre de vie, comme le *Djambou*, et arbre de la science du bien et du mal, en ce qu'il prolonge les jours en comblant tous les vœux (1). Supposons encore que les quatre lacs, alimentés par les eaux de la céleste Gangâ, alimentent à leur tour quatre rivières terrestres qui s'échappent de là par les têtes, gueules ou bouches de quatre animaux précieux; que ces quatre cours d'eau deviennent quatre grands fleuves arrosant quatre régions distinctes, nommées *Mahâ-dwipas*, grandes îles (2), et allant se décharger dans quatre mers opposées, à l'Est, au Sud, à l'Ouest et au Nord du Mêrou central, et nous aurons un abrégé de la Géographie mythique des Indiens (3); je devrais dire de leur Cosmographie mythique, car le Mêrou, tel qu'ils le conçoivent, le Mêrou,

(1) Le mot sanscrit *Kalpa*, racine *Klip*, comporte les deux sens indiqués ci-dessus. Voyez le *Dict. sanscrit* de Wilson, *in-V°*.

(2) *Dvi-pa* est syncopé de *Dvi-âpa* (persan *douâb*), deux eaux, par suppression de *â* et allongement de *i*. Ce mot ne désigne donc, à proprement parler, qu'une région arrosée par deux fleuves qui lui servent en même temps de limites, une véritable *Mésopotamie*. Voyez Lassen, *Ind-Alterth.* I, p. 735.

(3) J'ai emprunté ce résumé des légendes indiennes sur le Mêrou, à la courte mais substantielle analyse que M. Guigniaut en a faite dans les *Religions de l'antiquité*, I, 2.e partie, p. 582-4. On peut consulter aussi dans le *Journal général de l'instruction publique* du 8 mai 1836, vol. v, n.° 55, p. 437-8, son intéressant article sur la *Géogra-*

ce roi des montagnes, cet immense géant, embrasse et réunit les trois mondes; il a sa tête dans le ciel, son corps dans l'atmosphère et ses pieds dans les profondeurs de la terre. La source unique qui en découle est souvent confondue avec la voie lactée (2), et à ce titre appellée la ceinture des cieux (3). Aussi la rèprésente-on comme arrosant successivement les trois mondes, d'où ses surnoms de *Triçrôtas*, aux trois sources, de *Tripathagâ*, aux trois voies, et de *Trigamyâ*, aux trois canaux (4). Mais comme chacun de ces trois mondes se divise en quatre parties, répondant aux quatre points cardinaux, on suppose que cette rivière par excellence (Richikoulyâ) irrigue par ses quatre canaux les quatre régions célestes, les quatre contrées aériennes et les quatre continents terrestres. Il paraît même, par les lés legendes plus modernes, qu'après avoir baigné ces derniers, elle va revivifier les habitants de l'empire souterrain des morts, compté pour un quatrième monde, et également divisé en quatre grands districts dans lesquels figurent quatre éléphants monstrueux, placés aux quatre points cardinaux pour soutenir sur leur dos le poids de l'univers (5). Il va sans dire que les quatre

phie mythique des Hindous, sujet que le docte professeur a traité de nouveau l'hiver dernier dans une de ses leçons au Collége de France. — Pour être juste, je dois renvoyer également au curieux sommaire de M. Parisot, inséré au mot *Siva* de la *Biographie universelle* de Michaud, *partie mythologique*, III, p. 456-61.

(2) Chézy, *Sakountalâ*, p. 255, note 157. — Wilson, *Vishnu-Purâna*, p. 229.

(3) *Fragm. du Mahâbhârata*, traduits par M. Th. Pavie, p. 247.

(4) Lassen, *Ind-Alterth.*, I, p. 50, note 4, donne encore d'autres titres curieux à consulter.

(5) Voyez à ce sujet le récit grandiose du *Gangâvataram* ou descente de Gangâ sur la terre, extrait soit du Râmâyana par M. Guigniaut (*Religions de l'antiquité*, I, 2.e partie, p. 614-5), soit du *Mahâbhârata* par M. Th. Pavie (*Frag.* 4, p. 227-48), soit enfin du *Çiva-Pourâna* par M. Parisot (*Ubi suprà*, au mot *Gangâ*, II, p. 301-8.)

pics qui entourent le Mêrou et les quatre animaux qui donnent issue aux quatre fleuves sont de quatre métaux différents et de quatre couleurs analogues à celles des quatre castes de l'Inde, c'est-à-dire ceux de l'Est blancs ou d'argent, pour les Brâhmanes; ceux du Nord rouges ou de cuivre, pour les Kchattriyas; ceux de l'Ouest jaunes ou d'or, pour les Vâiçyas, et ceux du Nord bruns ou de fer, pour les Çoudras; qu'en outre les quatre lacs, les quatre fleuves et les quatre océans se composent de diverses liqueurs également en rapport avec les quatre castes, et que celles-ci sont réputées être parties des quatre flancs du Mêrou, pour aller peupler toute la terre (1).

Il est entendu aussi que le Mêrou et ses quatre grands contreforts s'élèvent au milieu d'un continent central ou *Madhya-dvîpa* très-haut, auquel on donne les noms de *Svarga-bhoumî*, terre céleste, *Souvarna-bhoumî*, terre d'or, *Akrîda-bhoumî*, terre des divertissements, *Touchita-bhoumî*, terre de joie (2), et plus généralement ceux d'*Ilâ-varcha, Ilâ-vrita, Ilâ-varta*, section, province ou région d'Ilâ, fille et femme de Manou, considérée comme mère du genre humain (3).

(1) Pour ce dernier trait, voyez l'*Histoire des Banians*, de Henry Lord, p. 5, et pour les autres le mémoire de Wilford, *Asiat-Res.*, VIII, p. 315-7, 343-5 et 349, ou le *Vishnu-Pur*, p. 167-8. — Les Bouddhistes qui ne s'arrêtent pas aux quatre castes, remplacent le cuivre et le fer par le saphir et le cristal de roche. Voy. *Foe koue ki*, p. 86-7.

(2) Voyez Wilford, *Ubi Suprà*, p. 311. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 841, note 1, et suppl., p. XXXIX.

(3) Voyez le même Wilford, *Ibid.*, p. 296, 314, etc. Mais ce n'est là que le côté populaire. Dans le *Çatapâtha-Brâhmana* (traduit par M. Néve, *Annales de Philos. Chrét.*, n° de janvier 1851, p. 57-8), la filiation d'*Ilâ* et son union avec Manou ont pris un caractère ascétique. *Ilâ* y figure comme la prière ou la louange. On y lit, Sl. 10, que Manou vécut avec elle priant, louant et se mortifiant, désireux de postérité, et que par elle il engendra cette race qui est appelée aujourd'hui encore généra-

Enfin, il est bon de rappeler que les quatre fleuves, depuis leurs sources aux quatre flancs du Mêrou jusqu'à leurs embouchures respectives dans les quatre océans où ils se déchargent, sont sous la garde de quatre dieux principaux, appelés *Lôkâpâlas* ou protecteurs des régions (célestes, aériennes et terrestres) (1), et entourés chacun de sept autres dieux qui chantent leurs louanges, d'où résulte un ensemble de 32 personnages divins, lesquels, avec le Dieu-Suprême, trônant sur le Mêrou central, forment le groupe des *Trayastrinchadêvas* ou des trente-trois dieux, si célèbres dans la mythologie brâhmanique (2).

tion de Manou (Manohpradjâti).— Sur les divers sens d'*Ilâ* dans la religion vêdique, il faut lire les savantes remarques d'E. Burnouf, *Bhâgavata-Pourâna*, III, préf. p. LXX-LXXXVIII. — On y verra que ce nom qui, dans les Vêdas, s'écrivait *Ilâ, Idâ, Ilrâ* ou *Irâ*, désignait primitivement la *terre*, comme l'avaient déjà remarqué MM. Wilson (*Vishnu-P.*, page 350), E. Lassen (*Ind. Altert.*, I, p. 498.) On pourra en conclure avec MM. A. Kuhn (*Ind. studien* de M. A. Weber, I, p. 352) et Alfred Maury (*Histoire des Religions de la Grèce antique*, I, p. 78, note 5), d'abord que le nom grec Ἔρα et le nom irlandais *Ire*, terre, viennent du nom sanscrit *Irâ*, et ensuite que celui de la déesse *Rhéa* en a été formé par métathèse. Mais, puisque l'*Idâ* vêdique était une véritable *Pârvatî*, déesse montagneuse, serait-il téméraire d'y voir le type du nom d'*Ida*, donné aux montagnes de la Phrygie et de la Crète sur lesquelles était adorée la μήτηρ ἰδαία ou la μήτηρ ὀρεία de ces contrées, soit Rhéa, soit Cybèle, soit Déméter, Je soumets cette conjecture (qui n'est peut-être pas neuve, à la sagacité de mon ami M. Alfred Maury, aujourd'hui membre de l'Institut, digne élève et collaborateur du maître célèbre qui l'a initié aux études mythologiques en l'associant à ses derniers travaux sur *les Religions de l'antiquité*, traduites de Fr. Creuzer et refondues en très-grande partie.

(1) *Lois de Manou*, III, 87. — *Mahâbhârata*, III, p. 77 ; VIII, p. 55.— Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 736, note 3, et 771, note 2. — Le *Bhâgavata-Pourâna*, II, p. 467, les place avec leurs villes aux quatre coins du *Mânasôttara-Giri*, montagne dont je parlerai plus loin.

(2) Les Bouddhistes distribuent les Trente-deux 8 par 8 aux quatre

Revenons avec plus de détails sur les points essentiels de cette distribution mythique, les quatre fleuves, les quatre animaux, les quatre lacs et les quatre contrées.

Et tout d'abord disons encore quelques mots du Mêrou et surtout de son lac central.

Le mot *Mêrou* signifie qui a un lac, selon l'étymologie de M. E. Burnouf (1). Ce lac est le Manassarovar, ou mieux, le *Mânasa-Sarôvara*, excellent lac de l'esprit, appelé par les Tubétains *Mapham-Dalaï*, lac non surpassé, et par les Bouddhistes *Anavatapta* (en sanscrit), *Anavatatta* (en pali), *Anavdat* (en birman), *Anotatto*, *Aneouta*, *Oneouto*, *Oneuto*, *Aneou*, etc. (en chinois (2), c'est-à-dire non échauffé par les rayons du soleil (3). Il s'étend au pied du Kailâsa vers le sud; mais les Hindous le placent à son sommet, ou plutôt ils supposent que le petit lac d'en bas qu'ils voient n'est que l'image d'un grand lac d'en haut qu'ils ne voient point, et que c'est celui-ci qui alimente les quatre lacs d'où s'écoulent les quatre fleuves (4). Ils croient que ce *Mânasa* idéal figure au centre de la cité lumineuse du bienheureux Brahmâ (Brahmâ-pourî), ville parfaitement quadrangulaire, entièrement d'or (5), et arrosée

angles du *Soumêrou* dans autant de palais distincts, le 33e trônant dans un palais central. Voyez le *Foe koue ki*, p. 144.

(1) Dans l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, I, p. 115, en note.

(2) On lit dans Hiouen-Tsang, d'abord *Aneou* ou *Oneou*, I, p. 278, et *O-na-pho-ta-to*, II, p. LXXIV.

(3) E. Burnouf, dans le *Foe koue ki*, p. 37.— Les Tubétains l'appellent en leur langue *Ma-dros-pa*, *non calefactus*, selon l'observation de M. Schott, dans l'ouvrage cité de M. de Humboldt, II, p. 419.

(4) Wilford, *As. Res.*, VIII, p. 323. — Notons en passant que Hiouen-Thsang mentionne au nord-ouest de *Moung-kie-li* (Manikyala) un grand lac situé au sommet d'une montagne appelée *Lan-po-lo* et placée au nord du Pendjâb (voyez préface de M. Stan. Julien, I, p. LII-III). Serait-ce là le *Mêrou Çringa* des Pourânistes que les compagnons d'Alexandre ont pris pour le vrai Mêrou, selon Wilford, *Ubi Suprà*, p. 315? C'est ce que je rechercherai à la 3.e section.

(5) *Bhâgav.-Pour.*, II, p. 429, H. 29.

par une source divine qui de là s'en échappe par ses quatre portes en forme de quatre fleuves.

Remarquons tout de suite, avec réserve d'y revenir plus tard, que les deux grandes épopées indiennes, le Râmâyana et le Mahâbhârata, suivies en ce point par le Mâtsya, le Çiva, le Vâyou et le Padma-Pourânas, comptent sept fleuves, au lieu de quatre, les font sortir d'un autre lac plus septentrional que le Mânasa, donnent à ce lac le nom de *Vindousaras*, lac des gouttes d'eau, le placent au nord du Kailâsa, à côté d'un autre mont Mêrou, nommé *Hiranya-Çringa* ou *Hêma-Çringa*, *pic d'or* (1), et paraissent désigner par le premier nom le lac Sir-i-Koul du plateau de Pamir, au nord du Baltistan ou petit Tubet (2). C'est Brahmâ, selon Valmiki, qui a créé de son *Manas* ou de son esprit le *Mânasa-Sarôvara* (3). C'est lui par conséquent qui en a fait la source des fleuves sacrés, probablement en imitation du *Vindousaras* que le dieu Çiva remplissait des gouttes d'eau tombant de sa chevelure (4). Le Kâlika-Pourâna contient une légende analogue sur l'adoption par Brahmâ du bassin ou lac de l'Assam supérieure, appelé de son nom *Brahma-Kunda*, réservoir de Brahmâ, en même temps que sur celle du nom de *Brahma-Poutra*, fils de Brahmâ, donné au grand fleuve du Tubet (le Yarou-Dzangbo-

(1) Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 48-4, avec les notes.— Le Vâyou-P. donne au lac le nom de *Vindou-Sarôvara*, et à la montagne celui de *Gaura*. Wilford, *Ubi Suprà*, p. 330.

(2) Voyez la précieuse carte de M. H. Kiepert, jointe au 1er vol. de l'*Ind. Alterth.* de M. Lassen, et l'ouvrage lui-même, I, p. 25, 527, 848-6.

(3) Dans Lassen, *Ubi Suprà*, p. 34, note 1.

(4) Le syncrétisme indien a postérieurement fait concourir les trois dieux du *Trimourti* à la production des quatre fleuves. Ainsi, dans le Vichnou-Pourâna, la source céleste tombe du pied de Vichnou au pôle nord sur la tête de Çiva, dieu de l'Himavat, et de là dans le lac de Brahmâ ou Mânasa-Sarôvara. Voyez *Vishnu-Pur.*, p. 171.

Tchou) après sa traversée par ce lac et sa jonction avec le Lôhita (1).

Ces deux fables ont un sens historique qu'il importe de relever dès à présent. La seconde indique clairement la marche des Aryas de l'Inde, depuis le Manassarovar jusqu'au Brahmakunda, de l'ouest à l'est. La première révèle leur marche antérieure du nord au sud, à partir des lacs d'où sortent le Kameh, le Tarîm, l'Oxus et l'Iaxarte. Mais restons auprès du lac Manassarovar.

Il est de tradition parmi les Brâhmanes, les Bouddhistes et les Tao-sse, que ce lac donne naissance aux quatre fleuves paradisiaques, et cette tradition a passé des mythologues aux astronomes (2). Il faut entendre par là le Mânasa idéal qui se mire au sommet du Mérou, et qui s'épanche dans les quatre prétendus lacs d'en bas d'où sortent les quatre fleuves dirigés vers les quatre pays environnants.

Voici d'ailleurs les noms sanscrits qu'il importe ici de relever, et qui sont à peu près les mêmes dans les divers Paurânas indiens (3).

Points cardinaux.	Lacs.	Rivières.	Contrées.
Est.	*Arounôda.*	*Cita.*	*Bhadraçva-Varcha.*
Sud.	*Mânasa-Sarôvara.*	*Gangâ* (4).	*Bhârata-Khanda.*
Ouest.	*Çitôda.*	*Tchakchou* (5).	*Kétou-Mâla.*
Nord.	*Mahâ-Bhadra* (6).	*Bhadrâ* (7).	*Outtara-Kourou.*

(1) Voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 554. note 1.

(2) Voyez le texte de Bhâskara cité par Colebrooke dans son *Mémoire sur les sources du Gange*, *Asiat. Res.*, XI, p. 43-9, et par M. Pauthier dans le *Journal Asiat.*, 3e série, VIII, p. 276.

(3) Voyez Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 305; 315-7; 322-7; 346-55. — *Vishnu-P.*, p. 170 et 229. — *Bhâgav.-P.*, II, p. 431, II. 5-9.

(4) Ou *Alakânandâ*, ou même *Bhâgîrathî*.

(5) Ou *Soutchakchou*.

(6) Ou *Citôdaka*.

(7) Ou *Bhadrasoma*.

Quant aux dieux et aux animaux sacrés qui y président, ce sont : à l'est, *Indra* et l'*éléphant;* au sud, *Yama* et le *bœuf;* à l'ouest, *Varouna* et le *cheval;* et au nord, *Soma*, *Indou* ou *Kouvéra*, et le lion (1).

Tous les savants s'accordent aujourd'hui à reconnaître dans les lacs, fleuves et pays du sud et de l'ouest, d'un côté, le Manassarovar, le Gange et l'Inde, et, de l'autre, le Sir-i-Koul, l'Oxus et la grande Boukharie (2). Mais pour ceux de l'est et du nord, les divergences sont tellement grandes entre les érudits que l'on pourrait dire ici *tot capita, tot sensus* (3). Le seul moyen de répandre quelque jour sur ces difficultés, c'est de comparer les traditions des Pourânistes ou Brâhmanes de l'Inde avec celles des Bouddhistes du voisinage.

Le lac Manassarovar ne donne naissance à aucun cours d'eau remarquable. Mais il s'épanche à l'ouest par un ruisseau dans un lac voisin, le *Ravan-Hrad* ou *Lanka*, en sanscrit *Râvana-Hrada*, lac du géant Ravana, et ces deux lacs sont en grande vénération parmi tous les peuples d'alentour qui y viennent en pélerinage, malgré tous les dangers et même au péril de leur vie (4). Notons toutefois que du *Ravan-Hrad* au Nord, s'échappe l'une des deux branches supérieures du *Setledje*, tandis que l'autre sort des montagnes à l'Ouest, pour for-

(1) Je reviendrai plus loin sur cette association.

(2) Wilford, *Ubi Suprà*, p. 325-6, prenait le lac *Citôda* pour le lac *Badakchan*, ou *Div-Saran*, lac des dieux, réputé source du *Kokcha*, affluent méridional de l'Oxus. Mais depuis on a vu que ce devait être le lac *Sir-i-Koul*, d'où s'échappe au nord le *Pendj*, bras principal de ce fleuve.

(3) Ce qui faisait dire à M. Guigniaut, dès 1836, qu'il en était du *Cita* et du *Bhadra* des Pourânas comme du *Phison* et du *Gihon* de la Genèse. *Journal général de l'Instruction publique*, du 8 mai 1836, vol. 5, n° 55, p. 437-8.

(4) Voyez là-dessus M. Troyer, *Râdja-Tarangini*, I, p. 466-7.

mer avec la première le *Lang-djing* ou *Lang-dzing* coulant au Nord-Ouest jusqu'à *Chipke* où ce cours d'eau prend le nom de *Setledje*, en sanscrit *Çatadrou* et court désormais au Sud-Ouest (1). Il faut dire aussi qu'à des distances rapprochées des deux lacs sacrés, on voit sourdre à l'Est du premier le grand fleuve du Tubet, le *Yarou-dzany-bo-Tchou* qui, dans son cours inférieur, prend les noms de *Lôhita* et de *Brahmapoutre*, en changeant deux fois de direction, et à l'Ouest du second le *Sarayoû*, aujourd'hui Gogra ou Sardjou, coulant au Sud. Les sources du Gange et de l'Indus apparaissent un peu plus loin, les unes à l'Ouest et les autres au Nord des lacs en question et à des distances à peu près égales, si l'on s'arrête pour le premier à la *Gaurî-Gangâ*, circonstances qui ont porté les Tubétains et les Hindous à prendre également ces deux derniers fleuves pour des écoulements du Manassarovar. Comme l'opinion qui fait sortir le Gange de ce lac n'est pas ancienne dans les livres sanscrits, au jugement des Indianistes (2), tout porte à croire que, dans l'origine, le Sarayoû, son affluent, tenait sa place et complétait le nombre des quatre fleuves; car les Hindous croient encore que celui-ci s'écoule du Manassarovar. Il semble qu'une raison analogue aurait dû faire substituer l'Indus à son affluent le Setledje. Mais des motifs plus puissants ont contribué à maintenir ce dernier. D'abord il avait l'avantage de prendre réellement sa source dans l'un des deux lacs sacrés; ensuite son cours supérieur vers le Nord-Ouest en

(1) Klaproth, dans son *Magazin asiatique*, II, p. 285, appelle la première branche *Lang-Tchou*, la seconde *La-Tchou*, et les deux réunies *Setledje*, en même temps qu'il donne au lac Râvan-Hrad le nom tubétain de *Lang-Mthso*, lac de l'éléphant, et non du bœuf, comme il le dit par erreur. Comparez *ibid.*, p. 237.

(2) Von Schlegel, *Ind. Biblioth.*, I, p. 383, et Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 34, note 1.

faisait le pendant nécessaire, quoique peu exact, du Yarou-dzang-bo-Tchou, coulant à l'Est; enfin, pour remplir le cadre, il fallait un fleuve du Nord, en opposition au Sarayoû, fleuve du Sud. L'Indus supérieur pouvait seul jouer ce rôle, car, à partir de ses sources, placées très-près de la branche du Setledje qui sort du Râvan-Hrad, il court au Nord-Nord-Ouest jusqu'au mont *Haramoch*, situé au Sud de *Burchal* et de *Gilgit* (1), en passant successivement par *Gartope*, *Ladakh* et *Iskardou* sous les noms de *Dzang-bo*, *Sampo*, *Sampou*, *Singhe-dzing*, *Singh-Kabab*, *Singhe-Tchou*, *Singke-Kampa*, *etc.* (2). On prit donc ce grand tronc de l'Indus pour le fleuve du Septentrion, de préférence tant à son bras oriental, le Chayouk, qu'à son bras occidental, le Kameh, qui avaient le double défaut de sortir de montagnes beaucoup plus éloignées et de couler tous deux du Sud au Nord à partir de leurs sources respectives (3).

Quoiqu'il en soit, il est reconnu que les Bouddhistes du Tubet admettent pour fleuves paradisiaques : 1.° à l'Est le Yarou-dzang-bo-Tchou; 2.° au Sud le Gange, en place du Sarayoû plus voisin ; 3.° à l'Ouest le Setledje, et 4.° au Nord le Dzangbo ou Indus supérieur. Ils les font sàillir des quatre montagnes qui entourent leur Gangdisri-Kailâsa, et auxquelles ils donnent à la fois les noms et les formes : 1.° du cheval pour le Yarou-dzang-bo ; 2.° du paon (en place du

(1) Un chantre védique déclare qu'Indra, par son grand pouvoir, a tourné le Sindhou vers le Nord. *Rig-Véda-Wilson*, II, p. 246. Le traducteur anglais demande si ce Sindhou est l'Indus. La chose ne me paraît pas douteuse. Voyez ci-après à la fin de ce chapitre.

(2) Sur tout cela voyez la carte déjà citée de M. H. Kiepert jointe au premier vol. de l'*Ind. Alterth.* de M. Lassen, et les p. 38-6 du texte, la note 6 de la page 65, la note 1 de la page 554 et les p. XXXIX et XLVIII-IX du supplément.

(3) Voyez la même carte de M. H. Kiepert.

bœuf) pour le Gange; 3.° de l'éléphant pour le Setledje, et 4.° du lion pour le *Sindh* ou Dzang-bo (1). Ils supposent que le lac d'où sortent les quatre fleuves est enfermé par quatre montagnes que séparent quatre petites vallées ouvertes vers les quatre points cardinaux et qui en forment comme autant de portes par lesquelles il faut passer pour y aller puiser de l'eau. Aussi ces quatre montagnes portent-elles, sur d'anciennes cartes manchou-chinoises, les noms caractéristiques de portes de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord (2).

Le système tubétain reflète assez exactement la physionomie des lieux; il pêche très-peu quant à l'orientation. Il prend le grand Tubet, l'Inde Gangétique, le Pendjâb et le Baltistan pour les quatre régions environnantes; mais trois des quatre lacs manquent, ainsi que deux des quatre océans, pour ne rien dire des autres accessoires.

Un récit indien, probablement bouddhique, rapporté par le colonel Polier, nomme pour fleuves le Brahmapoutre, le Gange, l'Indus et l'Oxus, et pour animaux le cheval, le bœuf, le chameau et le cerf (3). Malgré les différences de noms, cette tradition ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle substitue l'Oxus au Setledje, quoique leurs sources soient très-éloignées les unes des autres, car le Brahmapoutre est ici le Yarou-dzang-bo-Tchou, après sa jonction

(1) W. Moorcroft, *Travels in the himâlayan provinces of Hindustan*, II, p. 261. — Klaproth, *Magaz. asiatiq.*, II, p. 238-9. — Id. *Mémoires relatifs à l'Asie*, II, p. 419.

(2) Abel Rémusat, *Foe koue ki*, p. 87, et Klaproth, *Magaz. asiat.*, II, p. 284.

(3) Dans les *Relig. de l'antiq.*, I, p. 136, note I. — Wilford, *ubi suprà*, p. 318, nomme le premier fleuve *Pahkiou* et le dernier *Çtta*. Mais il reconnaît dans l'un le *Brahmapoutre* et dans l'autre l'*Oxus*. Cependant, aux p. 325 et 327, il suppose que le *Çtta* désigne le *Setledje*, appelé *Çitadrou*, par *i* bref, dans le vocabulaire d'*Amara-Sinha*.

avec le *Lôhita*, venant de l'Est, et l'Indus représente le Dzang-bo, Singhe-Tchou, Sampo ou Sampou après la direction de son cours vers le Sud. Néanmoins on voit qu'elle remplace le grand Tubet par l'Assam, et le Baltistan par la Bactriane, en négligeant l'orientation des quatre fleuves.

La plupart des Bouddhistes nomment, en place du Yaroudzang-bo-Tchou-Brahmapoutre, le Tarîm ou Ergheou-Goul de la petite Boukharie, formé principalement par la réunion des deux rivières de Kachgar et de Yarkand, fleuve dont les sources avoisinent celles de l'Oxus et qui passe, aux yeux des indigènes, pour être issu du même lac que lui, le *Sir-i-koul*, situé sur le haut plateau de Pamer ou Pamir, au centre de la chaîne méridienne du Belour-Tag. En conséquence ils nous présentent le tableau suivant :

1.° Au Sud-Est, le Gange, le bœuf, le Bengale et le golfe du même nom ;

2.° Au Sud-Ouest, l'Indus, l'éléphant, le Sindhy, et le golfe d'Oman ;

3.° Au Nord-Ouest, l'Oxus, le cheval, la Bactriane et le lac Aral :

Et 4.° au Nord-Est, le Tarîm, le lion, la petite Boukharie et le lac Lop (1).

Il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à la différence des points cardinaux avec les points intermédiaires, pour la direction des quatre fleuves et la position des quatre mers. Mais il faut noter qu'au lieu d'une source unique pour les quatre grands cours d'eau, ce système en exige deux : le Manassarovar du Kailâsa pour le Gange et l'Indus, et le Sir-i-koul de Pamir pour l'Oxus et le Tarîm. Cela indique le

(1) Voy. le *Foe koue ki*, , p. 36-7, ou mieux *Hiouen-Thsang*, II, *introduction*, p. LXXIV. — Le P. Horace de la Penna, dans l'*Alphab. tibétanum* de Georgi, p. 185-6, semble donner l'éléphant au Gange et le buffle à l'Indus, mais il y a probablement transposition

mélange de deux traditions aryennes, l'une primitive et l'autre secondaire, ainsi que nous le montrerons à la 2e section. On voit que l'unité de plan est rompue, et que, pour la reconstituer, il faut recourir à des communications souterraines entre les deux lacs.

Les Chinois de la secte de Lao-Tseu ont à leur tour substitué au Tarîm le Ho-ang-ho. Ils partent pour cela d'une supposition très-ancienne à la Chine, consistant à dire que le grand cours d'eau de la petite Boukharie, après s'être perdu dans le lac Lop, coule sous terre le long du désert de Gobi ou Chamo, et reparaît ensuite dans le pays de Khoukhou-Noor sous le nom de Ho-ang-ho, fleuve Jaune (1). En leur qualité de Chinois, ils font de leur fleuve la source céleste et le premier des quatre courants (2). Les Tubétains en font autant de leur Yarou-Dzang-Tchou et les Birmans de leur *Lôhita-Brahmapoutre* (3). Il est bien entendu que, pour ramener les quatre grands cours d'eau à une source unique, les Birmans et les Tao-sse ont recours à des conduits souterrains qui les font sortir de terre à différentes distances les uns des autres (4).

Il paraît que les habitants de la Sibérie ont aussi voulu faire entrer l'Obi au nombre des quatre fleuves paradisiaques, sans doute en remplacement de l'Indus supérieur coulant au nord. En effet, le voyageur Moorkroft a retrouvé jusque dans la petite Boukharie une vieille tradition portant que la rivière Irtyche, qui forme le cours supérieur de l'Obi, prend sa source dans cette contrée (5).

(1) *Foe koue ki*, p. 37. — A. Rémusat, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 2, 11, 32, 80, 115. — Moorkroft, *Ubi Suprà*, I, p. 379. — Hiouen-Thsang, I, p. 278, et II, *introduction*, p. LXXIV..

(2) *Mémoires concernant les Chinois*, I, p. 106-7.

(3) Wilford, *On the ancient Geography of India*, *Asiat. Res.*, XIV, p. 437

(4) Id., *ibid.*

(5) On peut voir dans ses *Travels in the Himâlayan provinces*, etc., I,

Le docte anglais Wilford s'est emparé de ces deux traditions tartare et chinoise pour prétendre que les quatre rivières *Çîtâ*, *Gangâ*, *Tchakchou* et *Bhadrâ* des légendes brâhmaniques, appelées *Pourânas*, devaient être : à l'est, le Hoang-Ho ; au sud, le Gange ; à l'ouest, l'Oxus, et au nord, l'Irtyche-Obi ou peut-être même l'Angara-Iénissey. Il en concluait que les quatre lacs pourâniques *Arounôda*, *Mânasa*, *Çitôda* et *Mahâbhadra* ou *Çitôdaka* désignaient l'Orin-Noor, le Manassarovar, le *Div-Saran* [lac du Kokcha, en place du Siri-Koul, lac du Pendj], et le Dzaïssang ou le Baïkhal, réputés sources de ces quatre ou cinq fleuves ; que les quatre contrées de *Bhadrâçva*, de *Bhârata*, de *Kétoumâla*, et d'*Outtara-Kourou* représentaient la Chine, l'Inde, la Bactriane et la Sibérie ; qu'enfin les quatre océans de l'est, du sud, de l'ouest et du nord figuraient la mer Jaune, le golfe du Bengale, la mer Caspienne ou le lac Aral et la mer Glaciale (1). Ainsi, au sens le plus large, le Mêrou embrasserait le Turkestan-Chinois tout entier, ou le grand plateau de l'Asie centrale, borné au sud par l'Himâlaya, à l'ouest par l'Hindou-Kouch et le Belour-Tag, au nord par l'Altaï et à l'est par divers groupes de montagnes qui se succèdent depuis l'Altaï jusqu'à l'Himâlaya (2). Et en effet, d'une part, le *Mahâbhârata* contient, dans le livre *Bhichmakanda*, des renseignements géographiques où le Mêrou figure plutôt comme un vaste terrain

p. 377-8, les explications que ce voyageur y a reçues des indigènes sur l'origine du cours d'eau innommé qui, après avoir traversé les régions septentrionales du Turkestam chinois, se réunirait à l'Irtyche supérieure et prendrait son nom.

(1) Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 286, 309-10.

(2) C'est bien ce que prétend Wilford, *Ubi Suprà*, à la page 309 où il invoque le Brahmânda-Pourâna. Ce plateau, dont la hauteur n'est pas uniforme, paraît situé environ entre le 30e et le 50e degré de latitude boréale, et entre le 60e et le 110e degré de longitude occidentale.

élevé que comme une montagne distincte, et pourvoit d'eau les sources des grands fleuves du monde (1), système assez conforme à un passage d'Hippocrate, qui disait, il y a deux mille ans, que les plateaux stériles du pays des Scythes (d'Asie), sans être couronnés de montagnes, vont en s'élevant jusqu'à la constellation de l'Ourse (2). D'un autre côté, c'est de cette grande région que sont sortis à toutes les époques de l'histoire ces essaims de peuples nomades et conquérants qui faisaient dire à Leibnitz que l'Asie centrale était l'officine des nations, *fabrica Gentium*. Enfin, si l'on veut se restreindre à la petite Boukharie, limitée au nord par les Thian-Chan, au sud par les Kouen-Lun, à l'est par le désert de Gobi et à l'ouest par le Belour-Tag, on pourra remarquer avec M. A. de Humboldt, que le sol de cette région centrale est tellement configuré qu'il offre à l'espèce humaine tout ce qui est nécessaire à son développement, l'habitation, la nourriture et le combustible, et cela à une hauteur au-dessus du niveau de la mer où l'on ne rencontre partout ailleurs que des neiges éternelles (3). Aussi le système grandiose de Wilford a-t-il été adopté sans conteste par MM. Faber (4), Wilson (5), Langlois (6) et W.-F.-A. Zimmermann (7). Sous ce rapport, il mérite un examen attentif.

(1) Voyez-en l'extrait dans Ritter, *Asien*, I, p. 6-12.

(2) Je cite ce texte sur la foi du docteur W.-F.-A. Zimmermann, *le Monde avant la création de l'Homme*, p. 344 de la traduction française.

(3) A. de Humboldt, *Cosmos*, I, p. 441 de la traduction française.

(4) *Pagan. Idolatry*, I, p. 315.

(5) *Vishnu-Purâna*, p. 171-3, en notes, et *Diction. Sanscrit*, au mot *Mérou*.

(6) *Chefs-d'œuvre du Théâtre indien*, II, p. 432 et 434, aux mots *Mânasa* et *Mérou*.

(7) *Le Monde avant la création de l'Homme*, p. 345 de la traduction française.

Les Pourânas, on le sait, sont relativement modernes, bien qu'ils contiennent des *récits antiques*, comme l'exprime leur nom. On en peut dire à peu près autant des écrits bouddhiques, sauf qu'en plusieurs points ils paraissent relativement plus anciens. Il est donc possible que l'hypothèse de Wilford soit celle des manuscrits qu'il a compulsés. Car, d'un côté, il paraît que le *Râmâyana*, le *Mahâbhârata* (1) et le *Brahmâ-Pourâna* (2) parlent du pays du Nord ou de l'*Outtara-Kourou* comme d'une région indéterminée qui s'étendrait au-delà des Thian-Chan et même de l'Altaï. D'un autre côté, les légendes des Brâhmanes, de même que celles des Bouddhistes, vont jusqu'à étendre à la terre entière ce qu'ailleurs elles paraissent restreindre à l'Asie centrale. Elles s'expriment même à ce sujet en termes qui supposent la connaissance des Antipodes et, à ce qu'il semble, celle des quatre parties du monde représentées par les quatre Mahâ-Dvîpas (3). En d'autres termes, elles remplacent les quatre points cardinaux par les cadrans de l'équateur, c'est-à-dire par les deux extrémités est et ouest, par le centre et l'antipode du centre, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Reinaud, membre de l'Institut, dans son savant mémoire sur l'Inde (4).

(1) Voyez Wilson, *Asiat. Res.*, XV, p. 51. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 511-2, 549, note 2, 654 et 846-7. — Troyer, *Râdja Tarangini*, I, p. 500.

(2) Dans Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 354.—L'auteur anglais en conclut que cette contrée s'étendrait depuis le 52e jusqu'au 64e degré de latitude nord, ou, en corrigeant, *ibid.*, p. 310, depuis le 47e jusqu'au 59e.

(3) Lassen, *Ubi Suprà*, I, p. 852. — On sait que, dans les temps postérieurs, les *Tochari* et les *Sacæ* se sont avancés dans le *Tokharestan* et la *Sakastane* (Sedjestan), au nord-ouest et au sud de l'Hindoustan propre.

(4) Voyez *Vishnu-Purâna*, p. 218-9.— *Bhâgavata-Pourâna*, II, p. 473-5, Sl. 7-11.— *Foe koue ki*, p. 80-2 et 143.— A. Rémusat, *Journal des savants*,

Cependant M. A. de Humboldt doute avec raison que les peuples du nord mentionnés dans les deux grandes épopées indiennes, comprennent les habitants de la Sibérie (1). Les seuls qui se trouvent au-delà des monts célestes habitent le nord-ouest. Ce sont 1° les *Çakas* ou *Sacæ* dont le siége principal était alors la vallée du haut Sir-Daria, appelée *Çaka-Dvîpa* par les Brâhmanes, Σάκων θίσις par Ptolémée et *Sakita* par d'Anville, et 2° les *Toukhâras* ou *Tochari*, voisins des Saces, campés alors au-delà de ce fleuve (2).

C'est de ce côté que nos indianistes les plus célèbres inclinent à placer le premier séjour des deux grandes familles aryennes qui plus tard ont envahi et possédé l'Inde et la Perse (3). Dès lors c'est de ce côté aussi, ce semble, qu'il convient de chercher la *Bhadrânadî* (heureuse rivière) et le *Mahâ-Bhadra-Hrada* (grand et heureux lac) des anciens Brâhmanes, ainsi que leur *Outtara-Kourou* primitif.

Je ne vois là de fleuve considérable que le *Sir-Daria*, *Sihoun* ou *Iaxarte*, et de lac digne du nom de grand que l'*Issikoul*, *Touzkoul* ou *Temourtou*, non loin duquel apparaissent au sud plusieurs de ses sources. Les cartes chinoises qui confondent ce fleuve avec la *Tchoui*, lui donnent l'Issikoul pour point de départ (3). Peut-être cette rivière n'était-elle autre-

année 1831, p. 608. — *Pâulicha-Siddhanta*, composé par Paul le Grec, dans le *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, de M. Reinaud, t. XVIII, 2e partie, p. 341 des *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*. — Tchang-Choue, dans *Hiouen-Thsang*, II, p. LXXII, traduction de M. Stan. Julien.

(1) *Ubi Suprà*, p. 341.

(2) A.-W.-S. de Schlégel, *de l'Origine des Hindous*, dans ses *Essais de littérature et d'histoire*, p. 455-6 et 515-6. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 515 et 526-8. — E. Burnouf, *Yaçna, addit. et correct.*, p. CLXXXI-V.

(3) *Asie centrale*, I, p. 144-5, et *Cosmos*, II, p. 504, note 79. — Pour les noms et demeures de ces nations septentrionales, voyez l'*Ind. Alterth.*, I, p. 847-53.

fois qu'un affluent du Sir-Daria (1). Il est possible aussi que le bras méridional de ce fleuve, celui qui, à partir de ses sources, va droit au nord, soit alimenté par un lac du plateau de Pamir, appelé également *Touzkoul* sur les cartes chinoises et réputé origine d'un affluent de l'Oxus (le Chiber ou Adem-Kouch) coulant au sud (2). Mais ce qui paraît moins problématique, c'est que la branche la plus septentrionale de l'Iaxarte, la *Narym*, *Narim*, *Naryn* ou *Narin*, prend naissance à l'angle sud-ouest du premier et grand lac *Touzkoul*, *Issikoul* ou *Temourtou* (3).

On n'ignore pas du reste que le Sir-Daria, après avoir recueilli toutes ses eaux, coule d'abord du sud-est au nord-nord-ouest depuis Kodjend jusqu'à Tounkat. Il parcourt toute la Transoxiane, et paraît s'être toujours déchargé dans la mer d'Aral au nord-ouest, tandis qu'autrefois l'Amou-Daria, Djihoun ou Oxus, se jetait dans la mer Caspienne à l'ouest, après avoir arrosé toute la Bactriane (4). Quant au lac Issikoul où l'une des branches du Sir-Daria prend sa source, les Chinois l'appellent *Ta-Thsing-Tchhi*, grand lac pur, *Ye-Haï*, mer chaude, ou *Hien-Haï*, mer salée (5). Ils lui donnent 14 à 1500 li (70 à 75 myr.) de circonférence, et disent que, sans être poussés par les vents, ses vastes flots s'élèvent ordinairement à une centaine de pieds (6).

(1) Klaproth, *Magaz. Asiat.*, I, p. 84. — A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 378; III, p. 369 et 589-90.

(2) Elle se perd aujourd'hui dans un lac.

(3) Klaproth, *Diction. géogr. univ.*, au mot *Djihoun*.

(4) A. de Humboldt, *Ubi Suprà*. — Klaproth, *Magaz. Asiat.*, I, p. 84.

(5) Voyez là-dessus l'art. *Djihoun* du dict. précité, et la *Géogr. univ.* de Malte-Brun, V, p. 618 et suiv., 5e édit.

(6) Le second titre répond au nom turc *Issikoul*, lac chaud, et le troisième au nom Kirghiz *Touzkoul*, lac salé. Le nom Kalmouk *Temourtou* signifie ferrugineux.

Si la *Bhadrâ* et le *Mahâbhadra* du Nord sont le Sir-Daria et l'Issikoul, la *Çîtâ* et l'*Arounôda* de l'Est doivent être, l'une le Tarîm et l'autre le Karakoul ou lac noirâtre du plateau de Pamir (1). Il résulte en effet des voyages modernes que les deux principales rivières qui forment le Tarîm, celles de Kachgar et de Yarkand, sans compter ici les rivières d'Akson et de Khotan, ont deux branches qui sortent de ce lac, l'une sous le nom de rivière de Tachbalik, et l'autre sous celui de rivière de Sérakol (2). On sait d'ailleurs, par Hiouen-Thsang d'abord, puis par le P. Horace de la Penna, Georgi, Paulin de Saint-Barthélemy, Pallas, Schmidt et Bergmann, que les Bouddhistes appliquent généralement le nom de *Çita*, en chinois *Sito*, en mongol *Childa* ou *Chida*, en tubétain *Sita* ou *Sida*, tant aux rivières de Kachgar et de Yarkand, qu'au fleuve Tarîm ou Ergheou-Goul formé de leur réunion (3). Remarquons, d'un côté, que ce fleuve appelé Οἰχάρδης, Οἰχάρδυς, Οἰχόρδας par les Grecs (4), a pu être ainsi nommé comme sortant deux fois d'un lac, ou peut-être même comme issu de deux lacs, puisque Hiouen-Thsang suppose que la rivière de *Sérakol* passe par le lac Sir-i-koul (5), car les formes helléniques semblent venir d'un nom sanscrit *Vihradah*, pour *Dvihradah*, qui a deux lacs (6). Ajoutons,

(1) Le sanscrit *Arounôda* signifie eau couleur de l'aube du jour, c'est-à-dire d'un roux tirant sur le noir.

(2) Pour la première, voyez A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 405, et pour la seconde, W. Moorkroft, *Travels in Himâlaya* etc., I, p. 376, et II, p. 272.

(3) Voyez *Hiouen-Thsang*, I, p. 272-3, 277 et 438, avec les notes de M. Stan. Julien, et *Foe koue ki*, note d'A. Rémusat, p. 36-7.

(4) E. Burnouf, *Mémoire sur deux inscriptions cuneiformes*, p. 156; et Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 535.

(1) *Ubi Suprà*, p. 272 et 438.

(6) Comparez le sanscrit *Vinçati* et le latin *Viginti* [pour *Dvinçati* et *Dviginti*], d'un côté à *Trinçat*, *Tchatvârinçat*, *Pantchâçat*, et, de l'autre, à *Triginta*, *Quadraginta* et *Quinquaginta*.

d'autre part, que le nom de *Bhadrâçva-Varcha*, région de l'heureux cheval, convient parfaitement à la petite Boukharie qu'il arrose, puisque cette contrée nourrit dans ses steppes du Nord des chevaux sauvages et indomptés, et que les coursiers apprivoisés qu'elle livre à la Chine y sont aussi renommés que ceux de la Transoxiane l'étaient dans l'Inde (1).

Le cadre des Pourânas me paraît donc avoir été originairement celui-ci :

A l'est, le Karakoul, le Tarîm, l'Éléphant, la petite Boukharie et le lac Lop ;

Au sud, le Manossarovar, le Gange, le Bœuf, l'Hindoustan propre et le golfe du Bengale ;

A l'ouest, le Sirikoul, l'Oxus, le cheval, la grande Boukharie et la mer Caspienne ;

Et au nord, l'Issikoul, l'Iaxarte, le lion, la Transoxiane et le lac Aral.

Ce thème ne diffère de celui des livres bouddhiques qu'en ce qu'il substitue le Sir-Daria au Sindhou, c'est-à-dire un fleuve du Nord-Nord-Ouest à un fleuve du Sud-Sud-Ouest. Mais ce changement est d'une haute importance, ainsi qu'on le verra plus loin à la deuxième section. Si les Bouddhistes, à l'exemple des Tubétains, avaient d'abord entendu par leur fleuve *Sindhoû* l'Indus supérieur, coulant au nord-nord-ouest, comme le Sir-Daria-Iaxarte, le remplacement signalé serait facile à expliquer, soit en descendant de celui-ci à celui-là, soit en remontant de celui-là à celui-ci, selon que l'on ferait voyager les Aryas indiens du Sud au Nord ou du Nord au Sud. De ces deux suppositions, la seconde serait la plus probable : on en conclurait que les Brâhmanes avaient mieux conservé que les Bouddhistes un vague souvenir du séjour de leurs ancêtres

(5) A. Rémusat, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 19 et 28. — Malte-brun, *Géogr. univ.*, p. 81-3, 5e édit.

vers les sources de l'Iaxarte, et que s'ils ont placé le Gange au rang des quatre fleuves du Mérou, en opposition au Sir-Daria, ils ne l'auront fait que pour opposer leur patrie d'adoption à leur pays d'origine. Quant aux Bouddhistes, on pourrait dire qu'après avoir substitué l'Indus supérieur à l'Iaxarte, ils l'ont remplacé par l'Indus inférieur, tant pour en faire le vis-à-vis du Gange qu'ils ne pouvaient pas se permettre de retrancher, que pour ne pas employer deux fois le même fleuve Indus au nord et au sud.

Ce nouveau point de vue étant commun à l'Inde et à la Perse, j'en renvoie l'examen à la section suivante. Je me borne dans celle-ci à quelques remarques succintes.

D'abord, des quatre lacs mentionnés par les Pourânas, [l'Arounôda-Kara-koul, le Mânasa-Sarôvara, le Cîtôda-Sir-i-koul et le Mahâbhadra-Issikoul], le second auquel on assigne le Gange, serait le seul qui ne donne pas naissance à son fleuve. Le Sarayoû, affluent le plus voisin de ce lac, n'en sort pas (1). Il n'y a que le Setledje, affluent de l'Indus, qui puisse être réputé en provenir comme émanant du Râvanhrad, alimenté en partie par le Mânassarovar.

En second lieu, si, en place du Gange ou de son affluent le *Sarayoû*, les Pourânistes avaient pu prendre sur eux d'adopter le *Khonar*, *Kameh*, *Khoaspe* ou *petit Sindh*, qui coule constamment du nord au sud et qui se jette dans l'Indus après s'être uni au *Kaboul* ou *Kophen* des Grecs, ils lui auraient facilement trouvé pour origine le lac *Hanou-Sar*, situé au pied du glacier *Pouchtigour* (montagne de la nourriture ou de la prospérité) (2), et pour

(1) Voyez l'*Ind. Alterth.*, I, p. 34 et la carte qui y est jointe.

(2) Nommé encore *Pouchtikour*, *Pouhtigher*, *Pouchtikher* et *Pouchtihar*. Le second terme est *Gairi* ou *Hard* qui signifie *montagne*, en zend. On

continuateur au sud le grand Indus lui-même dont il est la branche occidentale la plus éloignée vers le nord (1). Leur cadre eut été plus régulier et serait resté indien par l'Indus. Seulement leur fleuve de prédilection, le Gange, aurait disparu du cadre, et avec lui le Manassarovar, sa source supposée.

Enfin, malgré la vénération immémoriale et traditionnelle des Hindous pour la céleste Gangâ, on va voir que, sous la période vêdique, cette déesse cédait le pas à sa sœur, la Sindhoû, dans l'opinion des anciens Aryas de l'Inde, en sorte qu'à cette époque reculée, le petit Sindh [Kameh, Konar ou Khoaspe) aurait très-bien pu figurer, en place du Gange, au rang des quatre fleuves paradisiaques, et communiquer sa prérogative au grand avec lequel il s'unit dans le Kaboul. Les Pourânistes ont mieux aimé sacrifier l'Indus au Gange.

Dans tous les cas, ils ont dû ici préférer l'Iaxarte et le Tarîm, fleuves assez voisins de l'Oxus, à l'Obi et au Ho-ang-Ho, qui en sont beaucoup plus éloignés. En effet, sous la période épique, l'Inde entretenait plus de relations avec la Sérique et la Transoxiane qu'avec la Sibérie et la Chine. Si, plus tard, sous la période mythologique, on a tenté de ramener les sources du Ho-ang-Ho et de l'Irtyche-Obi au Turkestan oriental, considéré alors comme le centre du *Djambou-dvîpa* ou ancien continent, tels que le connaissaient les Indiens (2), on n'a pourtant point osé prendre ces deux grands cours d'eau pour la *Cîtâ* et la Bhadrâ des Pourânas. Nous avons la preuve de cette circonspection dans un récit bouddhique sur

connaît en Perse, dans le groupe du *Zagros* des anciens, un mont *Pouch-ti-Kôh* de même signification.

(1) W. Moorkroft, *Travels* etc., II, p. 269.— Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 20, 25, et II, p. 128-9.

(2) Revoyez ci-dessus, p. 22.

lequel je reviendrai plus loin (1). Les quatre fleuves désignés dans ce récit sont ceux des Bouddhistes. Le Gange et l'Oxus y représentent la Gangâ et la Tchakchou des Brâhmanes ; le *Sindhou* y remplace la *Bhadrâ*, et la *Cîtâ* y correspond au Târim réputé source du fleuve jaune. Après quoi on y parle d'une certaine division du *Djambou-dvîpa* en quatre empires orientés où règnent : à l'Est, le maître des hommes (pour la chine) ; au Sud, le roi des éléphants (pour l'Inde) ; à l'Ouest, le maître des trésors (pour la Perse), et au Nord, le maître des chevaux (pour le Turkestan chinois et la Sibérie méridionale), habités par des cavaliers nomades, Scythes, Huns, Gètes, Turcs, Mongols, et autres peuples appelés vulgairement tartares (2). Dans le système de Wilford, c'était le cas, ou jamais, d'abord de rétablir la *Bhadrâ*, si elle représentait l'*Irtyche*, au lieu d'y substituer l'Indus, et ensuite de déclarer, non pas que le *Cîta* dans lequel il voit le *Ho-ang-Ho*, est un courant qui donne naissance au fleuve jaune, mais bien qu'il est le fleuve jaune lui-même. Les bouddhistes de l'Inde ne sont pas allés jusque-là par respect pour la tradition aryenne, et leurs copistes de la Chine ont gardé la même réserve. Leur *Çita* est resté ce qu'il était, je veux dire le fleuve Tarîm de la petite Boukharie, de même que leur *Bhadra*, qui, pour les Tubétains, représentait l'Indus supérieur, est demeuré le fleuve Iaxarte de la Transoxiane pour les Pourânistes de l'Inde.

Remontons maintenant à la période védique.

Les poètes du Rig-Véda ne parlent ni du mont *Mérou* ni du lac

(1) Voyez ci-après, p. 47-8 avec les notes de renvoi.

(2) Voyez tout ce texte traduit du sanscrit en chinois par Tchang-Choue, et du chinois en français par M. Stan. Julien, dans les *Voyages des pélerins Bouddhistes*, II, introduction, p. LXXIV-V.

Mânasa (1), et, au lieu des quatre fleuves du monde, ils mentionnent fréquemment sept fleuves de l'Inde qu'ils ne nomment pas d'ailleurs (2), mais qu'ils désignent vaguement par les titres de *Sapta Sindhavah*, les sept eaux ou les sept sindhous, *Sapta Yahvîh*, les sept écoulements, et *Sapta Nadîh*, les sept rivières (3). Ils les supposent d'ailleurs issus tantôt de la sphère céleste des *Saptarchayas* ou sept Richis de la grande Ourse, d'où ils retombent successivement dans les trois mondes du ciel, de l'atmosphère et de la terre, tantôt du terrestre foyer d'Agni *Saptartchi* (aux sept rayons) d'où ils remontent dans les mêmes mondes. Comme ces sept fleuves de l'Hindoustan propre semblent n'être qu'une imitation des sept fleuves de la terre entière, admis et prônés par le Râmâyana, le Mahâbhârata, le Pâdma, le Mâtsya, le Çivâ et le Vâyou-Pourânas (4), quelques savants se sont hâtés d'en conclure ou que

(1) Mais il faut noter aussi qu'ils ne nomment jamais l'Himâlaya, quoiqu'ils invoquent assez souvent les montagnes célestes, aériennes et terrestres. Voyez la liste des noms propres *in fine*, au mot *montagnes*.

(2) Sàyana, et M. Langlois, *Rig-Véda*, IV, p. 493, note 20, d'après un texte du poëte *Sindoukchit*, *ibid.*, p. 305, II, 4 et 5, désignent pour tels, en allant de l'Est à l'Ouest, 1° Gangâ; 2° Yamounâ; 3° *Ardjîkîya* (Drichadvati ?); 4° Sarasvatî; 5° Çoutoudrî; 6° Maroudvridhâ (Akesines) et 7° Sindhoû, c'est-à-dire le Gange avec un seul de ses affluents [la Djoumnâ] et l'Indus avec quatre des siens. — M. Wilson, de son côté, *Rig-Véda*, I, p. 88, se borne à rapporter les noms donnés par le *Râmâyana*, le *Mahâbhârata* et les *Pourânas*, et applicables les uns aux sept fleuves du monde et les autres aux sept fleuves de l'Inde.

(3) On compte au moins vingt textes où figurent tour à tour ces trois dénominations.

(4) Le Mahâbhârata en donne plusieurs listes rapportées tant par M. Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 844, que par M. Wilson, *Vishnu-Purâna*, p. 171, et *Rig-Véda*, I, p. 88. — La liste du Râmâyana et des Pourânas, discutée par M. Lassen, *Ubi Suprà*, p. 843-6, comprend à l'Est *Nâlinî*, *Pâvanî* et *Hlâdinî*; au Sud *Gangâ*, et à l'Ouest *Soutchakchou*, *Çîtâ* et *Sindhoû*. — Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 330-8 et W. Schlegel, *Râ-*

la division en sept est plus ancienne chez les Indiens que la division en quatre (1) ou que le mythe du Mérou est bien postérieur à la période védique (2).

Il paraît en effet que le *Mahâbhârata* est le premier livre sanscrit dans lequel il soit question du Mérou (3), mais déjà le Râmâyana parle du lac Mânasa et des fleuves qui en découlent (4). Quant au Rig-Vêda, s'il fait souvent mention de sept rivières, il lui arrive une fois au moins de n'en compter que quatre. On lit en effet dans un hymne du chantre *Nôdhas*, fils de *Gôtama* : « L'œuvre la plus belle, la plus merveilleuse » du superbe Indra (5), c'est d'avoir, d'une onde aussi douce » que le miel, rempli le lit des quatre fleuves (6). » Le commentateur indien Sâyana (qui écrivait au XIVe siècle de notre ère) n'hésite pas à nommer ici la *Gangâ* et les autres, c'est-à-dire la *Çîtâ*, la *Tchakchou* et la *Bhadrâ* des Pourânistes (7). Et, en effet, un autre poète védique, à propos des quatre régions célestes, admises par les Aryas de l'Inde (8), demande que les eaux fécondes de ces quatre régions coulent à l'envi sur ce 3e monde où coulent les mille torrents de

mâyana, I, 2e partie, p. 136, voyaient dans les trois rivières de l'Est le Ho-ang-ho, le Yang-Tseu-kiang et le Yarou-dzang-bo-Tchou, ce qui reste incertain, et dans les trois de l'Ouest, l'Iaxarte, l'Oxus et l'Indus, en plaçant *Çîtâ* avant *Soutchakchou*, au lieu d'y reconnaître le *Tarim*.

(1) Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 284.

(2) Langlois, *Rig-Véda*, I, p. 566, note 92.

(3) Voyez les textes cités par Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 546, note 1, p. 500, à la note; et p. 844 avec les notes.

(4) I, 26, 8-9, dans Lassen, *Ubi Suprà*, p. 34, note 1.

(5) Surnommé *Divaspatir*, latin *Diespiter*, grec ζίυς πατήρ.

(6) *Rig-Véda*, I, p. 121, sl. 6.

(7) *Ibid.*, I, p. 274, note 6.

(8) *Ibid.*, III, p. 84, st. 8. — Les chantres védiques en comptaient quelquefois huit, y compris les quatre points intermédiaires. Voyez *ibid.*, I, p. 67, sl. 8, et IV, p. 300-1, sl. 3 et suiv.

Sôma (1). Si la division en sept fleuves est prise, comme il le paraît, des sept astres du grand chariot [les quatre du quarré et les trois du timon], en revanche la division en quatre pourrait bien l'être du quarré seul (2). Celle-ci a d'ailleurs sur celle-là l'avantage de mettre les quatre cours d'eau qu'elle compte en harmonie avec les quatre grandes divisions du ciel, de l'atmosphère et de la terre, surveillées par quatre dieux védiques du nom de *Lôkapâlas* (protecteurs des régions). On sait que la mythologie indienne plaçait ceux-ci aux quatre points cardinaux, savoir : Indra à l'Est, Yama au Sud, Varouna à l'Ouest et Sôma ou Indou au Nord (3).

Cette division paraissait si naturelle que les pieux chantres des Védas avaient pris soin de la retracer d'abord dans les quatre foyers qu'ils allumaient aux quatre coins de leur enceinte sacrée durant leurs solennités religieuses (4), puis dans la construction du foyer oriental et journalier d'Agni à *quatre côtés* (5), ensuite dans celle de l'*Outtarâ-Vêdi* ou estrade septentrionale du même dieu, dressée aux jours de fête (6), et enfin dans les épithètes de cerf blanc à quatre cornes (Tcha-

(1) *Ibid.*, IV, p. 51, st. 6.

(2) Les sept Richis de la grande Ourse jouent un grand rôle dans le Rig-Véda. Voyez, entre autres textes, II, p. 187, sl. 8, p. 255, note 24. — IV, p. 118, *in fine*, p. 423, sl. 11. — Le Mérou s'appelait en tubétain *Richi-Lunbo*, selon le P. Paulin de Saint-Barthélemy (Systema Brahmanicum, p. 291), c'est-à-dire mont des *Richis* ou des contemplateurs que ce missionnaire prend à tort pour les sept dieux-planètes. — L'épithète de *Richikoulyâ*, donnée à la Gangâ céleste, me paraît avoir signifié originairement *issue des* (sept) *Richis* de la grande Ourse.

(3) *Lois de Manou*, III, 87, et Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 786, note 2, et p. 771, note 2.

(4) *Rig-Véda*, trad. Wilson, I, p. 3.

(5) *Rig-Véda*, trad. Langlois, II, p. 259, note 22.

(6) Sâyana, dans le *Bhâgavata-P.* d'E. Burnouf, III, préf. p. LXXIII et LXXVI.

touhçringah), et de personnage à quatre yeux (Tchatourakcha) par lesquelles ils caractérisaient ce prototype védique du fameux Brahmâ à quatre visages (Tchatouranana) qui a pris le premier rang dans les âges postérieurs (1). Et rappelons à ce sujet : d'abord que les Pourânas placent les quatre *Lôkapâlas* que je viens de nommer dans quatre villes ou dans quatre tours, situées aux quatre côtés du Mérou, sur les quatre montagnes qui l'environnent (2), tandis que la grande cité de Brahmâ resplendit au centre sur le sommet du Mérou lui-même; ensuite que chacune de ces quatre villes a son jardin de délices, son lac, son fleuve, son arbre de vie, ses dieux gardiens, etc., etc., et enfin que les quatre *Lôkapâlas* se trouvaient originairement en rapport, selon toute apparence, avec les quatre fleuves qu'ils protégeaient, et cela par les quatre animaux qui leur servaient de véhicule. En effet, aujourd'hui encore, l'iconographie indienne représente Indra porté par l'éléphant et Yama par le buffle (3). Varouna devait l'être par le cheval, et Sôma ou Indou par le lion, quoique depuis on ait substitué le crocodile au cheval pour Varouna, considéré comme dieu de la Mer occidentale, puis le cheval au lion pour Sôma ou Indou identifié avec *Kouvéra*, le dieu du Nord et des richesses (4).

(1) *Rig-Véda*. — Langlois, II, p. 210; st. 2 et 3, et p. 259, notes 20-2.

(2) *Vishnu-Purâna*, p. 169. — *Foe koue ki*, p. 129. — Le *Bhâgavata-P.*, II, p. 467, s. 30, les met aux quatre angles d'une montagne plus septentrionale située dans le Pouchkara-Dvîpa, région que Wilford assimile à l'Outtara-Kourou, *Asiat. Res.*, VIII, p. 285 et 328. Nous y reviendrons à la prochaine section

(3) *Relig. de l'Antiquité*, IV, pl. VIII, n° 44, et pl. XV, n°s 83-4.

(4) *Ibid.*, pl. XV, n°s 89 et 90. — Dans le *Zodiaque indien* publié par W. Jones, où les planètes figurent comme *Dikpatis*, maîtres des régions, analogues aux *Lôkapâlas*, on voit 1° Vrihaspati-Jupiter sur un bœuf; 2° Soûrya-Soleil sur un lion; 3° Çani-Saturne sur un éléphant, et 4.° Mangala-Mars sur un cheval.

Il faut remarquer aussi qu'après leur installation dans l'Hindoustan, pris au sens le plus large, les Aryas de l'Inde partagèrent ce pays en quatre régions de l'Est, du Sud, de l'Ouest et du Nord, composées la première du Bengale et de la côte d'Orissa, la seconde de tout le Dekhan jusqu'au confluent du Gange et de la Djoumnâ, la troisième du Malva et du Guzarate, et la quatrième de l'Afghanistan, du Tokharestan et du petit Tubet, et qu'ils placèrent entre elles un pays du milieu (Madhyadêça) situé entre les monts Himavat au Nord, les monts Vindhya au Sud, le confluent de la Djoumnâ et du Gange à l'Est et le Vinaçana à l'Ouest (1), le tout par imitation des quatre *Mahâdvîpas* et du *Madhyadvîpa* de la terre entière. J'ajoute, en preuve de cette imitation, qu'après le démembrement de la royauté d'*Indraprastha* ou de Delhi, les quatre chefs ou *Râdjas* qui se partagèrent l'Hindoustan et qui remplacèrent le grand roi tourneur de la roue d'or (Mahârâdjatchakravarttî (2), prirent des titres semblables à ceux qu'une tradition bouddhique (d'époque incertaine) attribue aux rois des quatre *Mahâdvîpas* de la Chine, de l'Inde, de la Perse et du Turkestan-Chinois, en agrandissant le cercle des quatre régions *circummérouennes*. Les deux récits paraissant calqués, sauf quelques variantes, sur un modèle aryen plus antique, on peut y voir les titres des quatre anciens rois tourneurs de roue mentionnés dans les légendes

(1) Voyez A. Rémusat, *Mém. Acad. Inscr.*, XIII, p. 383. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 92-3; et Reinaud, *Mémoire géogr. etc. sur l'Inde*, p. 40.

(2) Ce titre emphatique, octroyé au souverain de Delhi, supposé roi des quatre parties du monde, faisait allusion à Indra, dominateur des quatre régions célestes. Pour l'obtenir, il fallait avoir été sacré, comme ce roi du ciel, dans les quatre *Mahâ-Dvîpas* et baptisé avec l'eau des quatre océans. Voyez le *Foe koue ki*, p. 134, et pour le sacre d'Indra, l'*Aitaryéa-Oupanichad*, extrait du Rig-Vêda et traduit par Colebrooke, *Misc. Essays*, I, p. 37-43.

indiennes, savoir : 1° à l'Est (pour Bhadrâçva), le titre de *Narapati*, seigneur des hommes ; 2.° au Sud (pour Bhârata-Khanda), celui de *Gadjapati*, seigneur des éléphants; 3° à l'Ouest (pour Kêtoumâla), celui de *Tchattrapati*, seigneur du parasol, (variante de *Kôçapati*, seigneur des trésors), et 4° au Nord (pour Outtara-Kourou), celui d'*Açvapati*, seigneur des chevaux (1).

Disons en terminant que les lettrés chinois ont aussi voulu appliquer au céleste empire la tradition aryenne du Mêrou, rapportée en Chine par les Tao-sse. Dans cette vue, ils se sont constitué chez eux un système complet où figurent une montagne centrale, quatres autres montagnes environnantes, quatre lacs, outre le lac du milieu, quatre fleuves, quatre régions et quatre mers, avec la prétention, réalisée en très-faible partie, d'obtenir l'orientation requise. Mais l'imitation est si maladroite, les choix sont si mal concertés que le sinologue A. Rémusat n'a pu s'empêcher d'en faire la critique (2).

En résumé, la tradition des quatre fleuves est plus an-

(1) Voyez là-dessus A. Rémusat et E. Burnouf, soit dans le *Foe-koue-ki*, p. 82, soit dans le *Journal Asiatiq.* de février et d'avril 1827, p. 122 et 236, soit dans le *Journal des savants* de 1831, p. 603. Voyez aussi 1.° M. Reinaud, *Mémoire géogr. sur l'Inde*, p. 203-4 ; 2.° M. Dubeux, *Tartarie*, p. 274-5, dans *l'Univers pittoresque* ; 3° M. Lassen, *Ind. Alterth*, II, p. 27-8, et les auteurs qu'il cite (Sterling, Taylor, Buchanan), et 4.° Tchang-Choue, traduction de M. Stanislas Julien, dans *Hiouen-Thsang*, II, p. LXXIV. — Revoyez pareillement la p. 42 ci-dessus.

(2) Voy. son article Chine dans le *Diction. géograpr. univ.* — Les quatre fleuves, entre autres, appelés *See-tou*, sont le Yang-Tseu-Kiang, le Ho-ang-Ho, très-bien choisis, puis le *Hoai* et le *Tsi*, affluents moins importants et moins convenables que d'autres. L'adoption de ces deux derniers et celle des montagnes qui s'y rattachent, tenaient d'ailleurs au système religieux qui prescrivait des sacrifices périodiques sur les plus hautes cimes des quatre points cardinaux de l'ancien empire.

cienne à mon avis que celle des sept; et ces quatre fleuves étaient d'abord, selon moi, le Tarîm à l'est, l'Indus au sud, l'Oxus à l'ouest, et l'Iaxarte au nord. Le Gange n'en faisait point alors partie, ce me semble, quoique Sâyana, par une erreur facile à commettre de son temps, le désigne en tête des quatre cours d'eau indiqués par le poète *Nôdhas*.

En effet, la *Gangâ* n'est mentionnée qu'une seule fois dans le Rig-Vêda (1), tandis que la *Sindhoû* y figure douze fois au moins (2). La première n'y est invoquée dans le Sloka qui la désigne, qu'en compagnie de plusieurs autres cours d'eau, plus ou moins considérables, comme si elle ne méritait point d'en être distinguée. Et il faut remarquer que ces autres courants, au nombre de seize au moins, sont pour la plupart des affluents de l'Indus (3). La *Sindhoû*, au contraire, y apparaît dans des Slokas distincts, avant et après toutes ces rivières, comme leur source et leur réservoir commun, comme la première par sa force. « O *Sindhoû*, lui dit le poète » *Priyamêdha*, fils de *Sindhoukchit*, O *Sindhoû*, les autres » rivières viennent à toi, et t'apportent leur tribut, comme » les vaches apportent leur lait à leur nourrisson. Quand tu » marches à la tête de ces ondes impétueuses, tu ressembles à » un roi belliqueux qui étend ses deux ailes de bataille (4). » Il est évident que le poète fait ici allusion aux affluents de

(1) *Rig-Véda*, IV, p. 395, sl 5, et *Ind. Alterth.*, I, p. 733.

(2) *Rig. Véda*, I, p. 216, sl 9, p. 302, sl. 6. — II, p. 335, sl 9. — III, p. 78, sl 3; p. 272, si. 25. — IV, p. 281, sl. 9; p. 305, sl. 1 à 4; et p. 306, sl. 6 à 9. — Dans les deux premiers passages, M. Langlois rend *Sindhou* par *Inde*, et réduit ainsi les 14 textes à 12.

(3) *Ibid.* IV. p. 305, sl. 5 et 6. — Voyez à ce sujet les notes du traducteur, *in fine*, et surtout les remarques de Lassen, *Ind. Alterth*, I, p. 741.

(4) *Rig-Véda*, IV, p. 305, st. 4. — Puis vient dans les st. 6 à 9 un éloge pompeux de la Sindhoû.

droite, venant du Kaboul, tout autant qu'aux affluents de gauche, venant du Pendjâb, ces deux contrées étant alors le siége principal des possessions brâhmaniques (1). J'en conclus que, sous la période vêdique, l'Indus était le grand fleuve des Aryas de l'Inde, et que, pour le rattacher à la tradition primitive des quatre cours d'eau du *Djambou-dwîpâ*, ces peuples prenaient pour ses sources véritables celles de son bras occidental, le Kameh, Khonar, Khoaspe ou petit Sindh sortant du lac Hanoussar au pied du mont Pouchtigour. Quant aux trois autres fleuves, ils devaient être alors le Tarîm, l'Iaxarte et l'Oxus.

Le remplacement de l'Indus par le Gange ne peut dater que de l'époque où les Aryas de l'Inde, de gré ou de force, abandonnèrent les rives du premier pour placer le centr de leur puissance sur celles du second. Cela explique pourquoi la Sindhoû a disparu du cadre des quatre fleuves dans les pourânas, tandis qu'elle y figure à côté de la Gangâ dans les livres bouddhiques. Ceux-ci nous reportent évidemment à une époque intermédiaire entre la période vêdique et la pé-

(1) C'est un point aujourd'hui bien reconnu, comme l'a constaté chez nous M. Ad. Régnier, membre de l'institut, dans son *Étude sur l'idiome des Védas*, p. 117, avec la note 1. Aussi les poètes Aryas désignent-ils quatre affluents de l'Ouest, 1.° le *Souvâstou* (Soastus-Souvad), 2.° la *Koubhâ* (Kophen, Kaboul); 3.° la *Kramou* ou *Kroumou* (Korrum) et 4.° la *Gomati* (Gomol), appartenant les deux premiers au Kaboulistan et les deux derniers au Kandahar. Voy. Rig. Vêda, II, p. 335, sl. 9; III, p. 268, sl. 37, p. 285, sl. 30, et IV, p. 306 sl. 6. — Notons d'ailleurs que le célèbre poète vêdique *Kakchivân* habitait le pays des *Gandhâras* ou le Kandahar et qu'il célèbre le prince Bhâvya, roi du *Sindhou*. Voy. *Rig-Véda*, — Langlois, I, p. 310-1, sl. 1 et 7. — Voyez aussi et pour ces noms de fleuves et pour les premières stations des Aryas indiens dans le *Pendjâb*, *l'Ind. Alterth.*, I, p. 590-2, p. 733-4, III, p. 128 avec la note 5, ainsi que les opuscules de MM. R. Roth et A. Weber auxquels renvoient MM. Lassen et Régnier.

riode légendaire. Et il faut noter que les Bouddhistes, en accueillant les deux fleuves, semblent mettre l'Indus au-dessus du Gange, si l'on s'en rapporte aux traductions chinoises. Ainsi, dans l'une, on dit que le royaume de Minthou (pour Sinthou), c'est-à-dire l'Hindoustan, s'appuie sur un grand fleuve nommé *Sin-tao,* en pali *Sindao,* en sanscrit *Sindhavah*, les eaux), qui prend sa source au mont *Kouen-Lun* (1), et se divisant en cinq grands courants, forme ce que l'on désigne par le nom générique de *Heng-choui*; les eaux du Gange (2). Il y a ici confusion du Gange avec le Sindh. Mais comme l'Inde ne s'appuie pas sur le premier, puisqu'il la traverse, tandis que le second la borne à l'Ouest; comme d'un autre côté, on nous parle, non plus de quatre courants, mais de cinq, on peut y voir une allusion aux cinq rivières du Pendjâb et en conclure que le fleuve *Sintao* qui se partage en cinq n'est autre que le *Sindhoû* avec une désinence plurielle (3).

On peut tirer la même conclusion, pour la période védique elle-même, de l'expression de *Sapta-Sindhavah*, les sept eaux ou les sept Sindhous, dont se servent les poètes du Rig-

(1) Cette indication nous reporte au *Chayouk*, bras oriental de l'Indus, considéré par les indigènes comme le tronc de ce fleuve. Voyez là-dessus A. Burnes, *Travels into Bokhara,* II, p. 223, et Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 20, 587, note 2, et 846.

(2) Extrait d'un livre chinois traduit par M. Pauthier, *Journal asiatique,* 3.e série, VIII, p. 276.

(3) M. Benfey, dans le grand article *Indien* de l'encyclop. allemande E. Ersch et Gruber, 2.e sect., XVII, p. 13, ne voit pas d'où les Chinois ont pris la division de la Gangâ en cinq et non en quatre fleuves, et cite à ce sujet tant le *Foe-Koue-Ki,* p. 36, que le *Journal of the asiat. society of Bengale,* de janvier 1837, p. 66. Il conjecture que la Gangâ a été comptée deux fois, comme céleste et comme terrestre. Mais s'il s'agit de la Sindhoû, la difficulté disparaît : l'Indus supérieur est réputé produire les cinq fleuves, réabsorbés par l'Indus inférieur.

Vêda, concurremment avec celles de *Sapta-Yahvîh*, les sept écoulements et de *Sapta-Nadîh*, les sept rivières, pour désigner les sept cours d'eau de l'Inde supérieure et occidentale où ils résidaient alors. Nulle part, en effet, ils ne disent *Sapta-Gangâh*, les sept Ganges, quoique les sept branches de la Gangâ (1) soient devenues tellement célèbres dans la suite des âges que, selon la remarque de M. Wilson, elles paraissent avoir été connues des Romains au temps d'Auguste (2). En s'exprimant ainsi, les chantres vêdiques entendent sans doute parler tant des cinq rivières du Pendjâb que de la *Sarasvatî* et de la *Sindhoû* (Sarsoutî et Sindh actuels qui bornent ce pays, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest. Le titre de *Sapta-Sindhavas*, les sept Sindhous, répond, ainsi que l'a montré M. Lassen, à celui de *Sapta-Hendou*, les sept Indes, du Vendîdâd-Sadé (3), en même temps qu'il indique l'Indus, et non le Gange, son rival postérieur, pour source commune des six autres fleuves de l'Hindoustan supérieur. Dans l'origine, c'était donc l'Indus, et non le Gange, qui était censé faire sept fois le tour du Mêrou avant de couler au Sud et de s'y distribuer en sept canaux dans la région qu'arrosent le Sindh et la Sarsoutî, pendant que les trois autres grands

(1) Nommée par cette raison *Saptadhâ*, divisée en sept, et *Saptamoukhî*, ayant sept bouches. Les Indiens ont dû dire aussi *Sapta-Gangâs*, les sept Ganges, puisqu'ils disaient, par imitation sans nul doute, *Sapta-Sarasvatas* et *Sapta-Gôdâvaras*, les sept canaux, affluents ou bouches de la *Sarasvatî* (Sarsoutî) et de la *Gôdâvarî* (Godaveri). Voyez à ce sujet Lassen, *Ind. Alterth.* I, p. 565, note 2, 593, note 2, et 734-5.

(2) Ce célèbre indianiste cite à ce sujet dans sa version anglaise du *Rig-Vêda*, II, p. 320, le texte suivant de Virgile :

In septem surgens sedatis amnibus altus

Per tacitum Ganges... Æneid., IX, 30. — Voyez aussi Pomponius Mela, *de situ orbis*, lib. III, t. VII, p. 279.

(3) *Ind. Alterth.*, I, p. 3 et 734.

fleuves, l'Iaxarte, l'Oxus et le Tarîm, allaient, chacun de leur côté, baigner les trois autres grandes contrées du Nord, de l'Ouest et de l'Est, le Transoxiane, la grande Boukharie et la petite. Il en résultait seulement cette singulière anomalie, déjà signalée ci-dessus, à savoir : que l'Indus, pas plus que le Gange, n'avait réellement sa source dans le lac Mânassarovar, ni même dans le lac voisin, le *Râvanhrad*, tandis que les trois autres fleuves prenaient réellement naissance dans les lacs d'où on les faisait sortir. Mais au moins on pouvait remédier à ce défaut en s'arrêtant à son grand affluent le Setledje, issu du Râvanhrad. On pouvait faire mieux encore, c'est-à-dire abandonner ces deux lacs sacrés, ainsi que je l'ai déjà insinué ci-dessus, et en partant des lacs Mahâbbadra-Issikoul, Arounâda-Karakoul et Cîtôda-Si-ri-koul, sources des trois autres fleuves (Iaxarte, Tarim et Oxus), s'arrêter au lac Hanou-Sar, source du Khonar-Kameh-Khoaspe ou petit Sindh, bras le plus septentrional du grand Indus, qui remplissait parfaitement le rôle de fleuve méridional, puisqu'il coule constamment du Nord au Sud, depuis ses sources jusqu'à sa réunion au Kaboul, direction que l'Indus prend déjà avant de les recevoir tous deux, et qu'il continue de suivre à son tour jusqu'à son embouchure dans le golfe d'Oman.

Les Aryas de l'Inde me paraissent avoir débuté par là et passé du plateau de Pamir à celui de Ngari. C'est ce que nous verrons mieux encore à la seconde section qui va suivre.

DEUXIÈME SECTION.

L'ALBORDJ ET SES QUATRE FLEUVES.

Les fragments qui nous restent des livres zends, pehlvis et parsis, nous offrent à peu près le pendant des livres indiens sur les quatre fleuves paradisiaques; mais par lambeaux obscurs et tronqués. De même que les Aryas de l'Inde plaçaient leur fabuleux Mêrou entre la petite Boukharie et l'Hindoustan supérieur, de même les anciens Aryas de la Bactriane plaçaient leur mythique *Albordj* (1) entre la petite Boukharie et la Bactriane. Et cet Albordj était à la fois, comme le Mêrou, le pôle et le centre du monde, le point fixe du ciel autour duquel le soleil et les planètes faisaient leurs

(1) En zend, *Harâ-Berezaiti*, la montagne élevée, acc[if] *Haranm Berezaitim*, d'où, en pehlvi *Har-Bordj*, puis *Al-Bordj* (joignez-y la forme *Bourzin*). Il ne faut pas songer ici à l'article arabe *Al*, ni traduire le *Bordj*, ainsi que l'a montré M. Müller, *Essai sur la langue pehlvie*, *Journal Asiat.*, 3[e] série, VII, p. 337. — Le Zend-Avesta dit plus fréquemment *Gairi Berezanç*, de même signification, plur. *Garayô Berezantô*, acc[if] sing. *Gairim Berezantem*. Sur l'origine et les dérivés de l'adjectif zend *Berezan*, thème *Berezat* (sansc. Vrihat), voyez E. Burnouf, *Yaçna*, p. 185-6, 239-40, avec la note 115; *ibid.*, not. et éclairc., p. LXV, n° 3, et p. LXXIX, et *Journal des savants*, année 1833, p. 599. — Notre profond philologue avait oublié de joindre à sa liste des noms gréco-latins tirés de ce qualificatif zend, celui de la montagne de Phrygie où résidait la mère des dieux, je veux dire du mont *Bérécynthe*. Je le lui ai

révolutions (1). A la céleste Gangâ des Brâhmanes, les Mazdayaçnas opposaient la céleste *Ardvî-Çoûrâ* (Anquetil Ardouisour), appelée le palais des ruisseaux, qualifiée coursier vigoureux, et supposée descendre au midi du trône d'Ormuzd (2). Ils opposaient à l'arbre de Vie *Djambou* ou *Sôma* l'arbre de Vie *Haoma* ou *Gogard*, planté comme l'autre dans la source divine (3) ; aux jardins de Brahmâ les jardins d'Ormuzd (4) ; à la ville quarrée du premier la ville quarrée du second, arrosée aussi par un fleuve unique qui de là s'épanche également par ses quatre portes en forme de quatre fleuves (5), et enfin à l'*Aryâvarta* brâhmanique, placé entre deux mers (les golfes du Bengale et d'Oman), l'Airyana persane, aussi renfermée entre deux mers (le golfe d'Oman et le lac d'Aral). Il ne manque guère ici que les quatre animaux de la bouche desquels s'épanchent les quatre fleuves. Cependant, si les fragments d'origine persane restent muets à cet égard, en

indiqué dans mon rapport sur ses travaux philologiques relatifs à la langue zende (*Mém. de l'Acad. d'Amiens*, vol. de 1835, p. 510-2), et il paraît avoir accueilli mon opinion motivée, si j'en juge par une note de mon savant ami M. Alfred Maury, aujourd'hui membre de l'Institut, insérée dans son *Histoire des religions de la Grèce antique*. (Voyez *Ibid.*, I, p. 79, note 2).

(1) Voyez *Zend-Avesta*, II, p. 365, et Anquetil, *ibid.*, I, 2e partie, p. 88, note 6.

(2) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 85, note 9 et p. 246 ; II, p. 165-6; 367-9 et 399. — M. E. Burnouf, *Yaçna*, p. 440-2 et note 296, lisait *Ardvîçoûra* au masc. Mais plusieurs manuscrits portent *Ardvî-çoûrâ* au fémin. J'adopte cette lecture après M. Martin Haug qui ajoute à ce nom composé l'épithète zende *Anâhitâ*, devenue l'*Anahid* des Perses. Voyez son opuscule intitulé : *Das erste kapitel des Vendîdâd*, p. 11-2 et 24.

(3) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 156 ; II, p. 70, 150-4, 217, 363, 398, 403-4.

(4) *Ibid.*, I, 2e partie, p. 88, note 3 ; p. 263-4 ; II, p. 26, 145, 221.

(5) *Ibid.*, II, p. 165, avec la note 1. Comparez *ibid.*, I, 2e partie, p. 269-70 et 275-8.

revanche ils nous parlent soit de quatre oiseaux célestes placés dans le Gorotman ou l'Albordj céleste (1), soit de quatre grandes étoiles sentinelles du firmament, placées aux quatre points du ciel et chargées de la garde de quatre planètes remarquables (2). Enfin M. E. Burnouf a retrouvé dans le Zend-Avesta quelques vestiges des trente-deux génies gardiens de l'horizon (3), de même que M. Schmidt en avait découvert d'autres traces dans la tradition mongole où ils forment avec *Khormouzd a* (c'est-à-dire avec Ormuzd), la troupe des *Trayastrincha-dêvas* ou trentre-trois dieux brâhmaniques (4).

Du reste, rien de précis, rien de déterminé sur la situation du merveilleux Albordj, non plus que sur les noms et les directions des quatre grands cours d'eau qui en découlaient. Le Boundehesch semble même réduire les quatre fleuves à deux seulement qu'il nomme l'*Arg-roud* et le *Véh-roud*. Il les présente comme sortant du trône d'Ormuzd pour s'écouler l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest (5), et les distingue des deux fleuves terrestres portant les mêmes noms qu'il place à la tête de ses dix-huit rouds ou cours d'eau de la terre d'Iran (6). A la manière dont il en parle, on dirait qu'il y a eu débat chez les Perses entre ces deux fleuves pour la primauté, de même que, chez les Indiens, entre le Gange et l'Indus. En effet, le Véhroud y a le pas sur l'Arg-roud; mais avec cette mention qu'Ormuzd aime toujours ce dernier et *qu'il l'a connu avant tous les autres rouds* (7).

L'Albordj des Mazdayaçnas était à la fois mythique et réel,

(1) *Ibid.*, I, 2e partie, p. 229 ; II, p. 228.
(2) *Ibid.*, II, p. 349.
(3) *Yaçna*, p. 340-6.
(4) A. Rémusat, dans le *Foe-koue-ki*, p. 65.
(5) *Zend-Avesta*, II, p. 361, 370 et 390.
(6) *Ibid.*, II, p. 391.
(7) *Ibid.*, II, même page.

général ou particulier. Au premier cas, il répondait aux *Lôkalôkas* des Brâhmanes et aux monts *Kaf* des Mahométans, c'est-à-dire qu'il désignait une rangée circulaire de montagnes que l'on supposait environner la terre (1). Au second cas, il désignait un groupe montagneux plus circonscrit, mais dont la situation n'est pas clairement déterminée. Les Perses modernes placent celui-ci tantôt dans les monts Balkan, situés sur les côtes orientales de la mer Caspienne, près du désert de Kharizm ou Khovaresm, tantôt dans les monts *Arvand*, *Ervend*, *Alvand*, *Elvend*, *Albours* ou *Elbours* médiques, qui s'étendent parallèlement aux côtes méridionales de la même mer, tantôt enfin dans les monts du Causase Géorgien qui s'élèvent au sud-ouest de cette mer intérieure, et parmi lesquels on remarque un mont *Albrouz* ou *Elbrouz* (2). Ces divergences ne prouvent qu'une seule chose, à savoir : que les Aryas de la Bactriane, en contournant la mer Caspienne à l'est, au sud et à l'ouest, ont voulu y retrouver la montagne sacrée de l'*Airyanem-Vaêdjô*, en pehlvi *Iran-Védj*, leur ancienne patrie, la première région créée pure par Ormuzd, arrosée par l'*Arg-roud* et bornée par l'Albordj. On verra plus loin qu'ils en ont fait autant à l'égard de plusieurs de leurs anciens fleuves orientaux dont ils ont transporté les noms à des fleuves du midi et de l'occident, entre autres au Tigre, à l'Euphrate et à l'Araxe.

Anquetil-Duperron (3) et après lui Gunther Wahl (4) et Saint-Martin (5), trompés par une vague indication du Bound-

(1) *Ibid.*, II, p. 357 et 365.

(2) *Ibid.*, I, 2e partie, p. 222, note 1, et II, p. 78. — E. Burnouf, *Yaçna*, p. 261.

(3) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 5, avec les textes de renvoi.

(4) *Altes und neues Vorder und Mittel Asien*, p. 859.

(5) *Mémoires sur l'Arménie*, I, p. 269-71.

ehesch (1), plaçaient cet *Airyanem-Vaêdjô*, contigu au *Berezat-gairi*, dans l'Aderbaïdjan ou *Médie-Atropatène* des anciens (2), et l'*Ariéma*, patrie supposée de Zoroastre, dans la ville d'Ourmiâh, située entre des montagnes escarpées à l'ouest du lac du même nom. Mais cette hypothèse, déjà rejetée par Rhode, Herder, de Hammer, Heeren et Salverte (3), ne peut plus se soutenir en présence des savantes discussions d'E. Burnouf (4). Il est maintenant avéré que le mot zend *Airyanem*, syncopé en *Airan* et *Iran*, et celui d'*Airyaman*, abrégé en *Ariéma*, ne désignent ni la ville d'Ourmiâh, ni à plus forte raison l'Arménie elle-même, malgré la ressemblance des dénominations, et que si le second ethnique qui, en sanscrit, est l'un des noms du soleil (5), s'applique en zend à un pays quelconque, ce pays doit être cherché au nord-est, bien plutôt qu'au sud-ouest de la mer Caspienne, c'est-à-dire vers les contrées où Pline mentionne des scythes *Aramæi*, des *Arimaspi*, des *Ariacæ*, des *Antariani*, des *Arizantes* (6). Rhode l'avait vu tout le premier (7), mais E. Burnouf l'a démontré.

En se plaçant au nord-est de la Caspienne, faut-il avec E. Salverte (8) remonter jusqu'au bassin du Sara-Sou et du

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 410.

(2) Sur les diverses formes anciennes et modernes de cet éthnique, voyez Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, I, p. 128-9.

(3) Voyez l'analyse de leurs objections dans les *Religions de l'Antiquité*, I, 2e partie, p. 679-88, et pour les développements Heeren, *du Commerce et de la politique des anciens*, I, p. 204, 421-4 et 430-8, et E. Salverte, *des Noms propres d'hommes et de peuples*, II, p. 458-80.

(4) *Yaçna*, p. 248-55; *note et éclairc.*, p. CV-VII, et *addit. et correct.*, p. CLXXXI-V.

(5) C'est-à-dire qu'il y désigne l'un des douze *Adityas* ou soleils de l'année prenant les formes des douze astérismes qu'ils parcourent chacun durant un mois.

(6) E. Burnouf, *Ubi Suprà*, p. CV et suiv.

(7) *Die heilige Sage des Zend Volkes*, p. 85.

(8) *Traité des noms propres d'hommes et de peuples*, II, p. 461.

Yar-Iakchi, par 49°20′ de latitude boréale, sous prétexte que, dans l'Iran-Védj, selon le Boundehesch, le plus long jour d'été égalerait les deux plus courts jours d'hiver, et la plus longue nuit d'hiver les deux plus courtes nuits d'été (1)? Ou, qui pis est, faut-il avec le docteur Haug (2) s'enfoncer beaucoup plus au Nord dans la Sibérie, par la raison que, d'après le Vendîdâd-Sadé, l Iran-Védj n'aurait que deux mois d'été sur dix mois d'hiver (3)?

Les rapports signalés par le critique français entre le jours et les nuits d'hiver et d'été, quant à leurs durées respectives, s'appliqueraient également bien aux bassins de la haute Irtyche et de la haute Angara, pays des anciens Arimaspes qui exploitaient les mines d'or des monts Altaï, ce qui nous ramènerait au système de Wilford sur l'identification de la *Bhadrâ* des Pourânistes ou avec l'Obi ou avec l'Iénissey. D'ailleurs le Boundehesch n'applique point sa remarque à l'*Iran-Védj*. Il fait sans doute allusion à quelque contrée septentrionale du monde habitable, c'est-à-dire à l'un des sept *Karchavares* (pays cultivés) de la terre entière, plutôt qu'à l'un des sept *Aklim* ou climats du *Qaniratha-Bâmi* (haut char orné) ou empire d'Iran, analogues les uns aux sept *Dvîpas* indiens du monde et les autres aux sept *Varchas* de l'Inde. Car la cosmographie des Perses ressemblait en beaucoup de points à celle des Hindous (4).

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 398.

(2) *Das erste kapitel des Vendîdâd, uebersetst und erlautert*, p, 9 et 24-5; ou dans Bunsen, *Œgyptens Stelle in der Weltgeschichte*, dernier volume, p. 123 et 128-9.

(3) *Zend-Avesta*, I, 2ᵉ partie, p. 265.

(4) Voyez là-dessus, entre autres textes du *Zend-Avesta*, cités à la table des matières aux mots *Keschvars* et *Khounnerets*. le fragment persan rapporté *ibid.*, I, 2ᵉ partie, notices, p. XXX.

A l'égard des dix mois d'hiver et des deux mois d'été de l'Iran-Védj, relevés par le critique allemand, cette vague indication du Vendîdâd ne suffit pas pour reléguer ce pays dans la Sibérie. En effet, les rapports des voyageurs constatent que la température annoncée convient tant au grand qu'au petit plateau de *Pamer* ou *Pamir* (1), situés l'un et l'autre entre la grande et la petite Boukharie, ou plus généralement à la chaine méridienne des *Bélour-Tag* (monts des cristaux), ou *Boulyt-Tag* (monts des nuages), quoique cette chaîne, prise dans sa plus grande longueur, ne s'étende du Sud au Nord que depuis le 36e degré 1/2 jusqu'au 42e degré 1/2 de latitude boréale.

C'est donc avec raison que MM Chr. Lassen (2) et H. Kiepert (3) placent l'ancien Albordj des Bactro-Mèdes ou des Médo-Perses entre les sources de quatre grands fleuves dont il est le réservoir commun, savoir : l'Iaxarte au Nord, le Kachgar-Tarîm à l'Est, le Kameh-Indus au Sud et le Pendj-Oxus à l'Ouest. Aussi l'Albordj est-il appelé deux fois *nombril* des eaux (4), en zend *Nafedhrô apâm*, en sanscrit *Nâbhi apâm* (latin *Umbo aquarum*) (5), qualification précieuse qui s'ap-

(1) *Hiouen-Thsang*, I, p. 271 et 437. — Song-Yun, dans *Asie centrale*, II, p. 458. — A. Burnes, *Travels into Bokhara*, II, p. 207.

(2) *Ind. Alterth.*, I, p. 526-7.

(3) Carte du premier volume de l'*Ind. Alterth.*, et mémoire particulier ayant pour titre : *Ueber die Geographischen Anordnung der namen Arischer Landschaften in ersten fargard des Vendîdâd*, et analysé dans les *Monathsberichte der kœniglichen pruss. Akad. der Wissenschaften zu Berlin, auss dem Jahre* 1856, p. 621-47. — Le docteur Haug lui a répondu dans un article de journal où il n'a fait que maintenir son premier système.

(4) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 255 ; et II, p. 264. — Voyez là-dessus le *Yaçna*, p. 247 et suiv.

(5) C'est dans le même sens que Philostrate, *Vie d'Apollonius de*

plique très-bien au point de partage de tous les cours d'eau qui descendent des Mouz-Tag (monts de glace) et des monts Bélour.

M. E. Burnouf s'arrêtait plus particulièrement à la première de ces deux chaînes dont le point culminant paraît être le *Terek-Tag* qui unit les monts Belour, d'un côté, aux *Asférah-Tag* ou *Isférah-Tag* du nord de la Sogdiane et, de l'autre, aux *Thian-Chan* ou *Tengri-Tag* (montagnes célestes) du nord de la petite Boukharie. Des deux flancs de ce groupe, tournés l'un au Nord-Ouest et l'autre au Sud-Est, s'échappent diverses sources du Sir-daria-Iaxarte et du Kachgar-daria-Tarîm. Ce serait là le plus ancien Albordj, celui que le Boundehesch appelle tantôt *Tireh-Albordj* et tantôt *Haut-Houguer* (1), en zend *Berezô Houkairya*, le haut (mont) aux belles formes (2). Entre les deux fleuves ci-dessus rappelés, notre grand philologue ne disait rien du second et insistait beaucoup sur le premier. Il considérait celui-ci comme le fleuve de l'*Airyanem-Vaêdjô*, dans lequel Ahriman avait produit la grande couleuvre, mère de l'hiver et du froid (3), ce qui indique que, dans sa pensée, cette région devait répondre à la vallée du haut Iaxarte, appelée *Çaka-Dvîpa* par les Brâhmanes Σάκων ἔθνος par Ptolémée et *Sakita* par Danville (4).

Cependant M. E. Burnouf semblait admettre un second

Tyane, III, 3, appelle le Mérou des Indiens τῆς ἰνδικῆς Ὀμφαλός. C'est aussi ce me semble, à ce nombril indien des eaux que le poète védique *Dirghatamas* fait allusion dans un texte, d'ailleurs assez obscur, diversement traduit par M. Langlois (Rig-Véda, I, p. 387, st. 33) et Wilson (Rig-Vêda, II, p. 138, st. 33).

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 357 et 365.

(2) E. Burnouf, *Journal Asiat.*, 4e série, V, p. 261-2.

(3) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 264-5.

(4) Voyez *Yaçna*, add. et corr., p. CLXXXV. — A la p. CX des *notes et éclairc.*, il suppose l'Iran-Vêdj placé à une latitude plus élevée que la Sogdiane *ou tout au moins sous le même parallèle.*

Albordj moins septentrional, et appelé en zend *Ouçadarena*, en pehlvi *Hôçadâstâra* (Anquetil *Hoschdaschtar*), c'est-à-dire dépositaire de l'intelligence (1), montagne que le Boundehesch place dans le *Sistan* ou Sedjestan (2), la *Sakastane* d'Isidore de Kharax. Anquetil traduit le composé zend *Ouçadarena* par montagne de vie et déclare que c'est l'Albordj (3). On ne retrouve cette montagne Hoschdaschtar ni dans le Sistan ni dans une province de la Perse plus septentrionale, et M. E. Burnouf n'osait en fixer la position (4). Peut-être faut-il la placer dans la chaîne méridienne des Belour-Tag au nord du Pouchtigour, mont de la nourriture ou de la prospérité, vers les monts de Pamir, d'où s'échappent à l'Est deux affluents du Tarîm, au sud le Kameh-Indus, à l'ouest le Pendj-Oxus et au nord-ouest un bras du Sir-daria-Iaxarte. Il se pourrait toutefois qu'elle appartînt à la chaîne plus méridionale des Hindoukouch (monts indiens), qui, au Nord, tient aux Belour-Tag par le *Pouchtigour* et, au Sud, aux Soulaiman-Kôh (monts de Salomon) par le Kôh-i-Baba (père des montagnes). Le Boundehesch désigne celle-ci par les noms d'*Aprasin, Aphrasin, Paresin, Paresch* ou *Parès,* selon les transcriptions d'Anquetil (5), et d'après celles de Müller *Arpârçin*, pour *Harpârcin* (montagne persique), *Pârçin* (persique) et même *Parç* (6), comme sur les inscriptions cunéiformes (7).

(1) *Yaçna*, p. 412-8.

(2) *Zend-Avesta*, II, p. 364 et 366.

(3) *Ibid.*, I, 2e partie, p. 88, avec la note 3, et II, p. 322.

(4) *Yaçna*, p. 416.

(5) *Zend-Avesta*, II, p. 365, 399.

(6) *Journal Asiat.*, 3e série, VII, p. 337. Cette chaîne est évidemment le Paropamise ou mieux Paropanise des Grecs dans lequel existait une ville de *Parsia*, aujourd'hui *Persah*. Voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, III, p. 127 et 134-5.

(7) E. Burnouf, *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan*, p. 86.

Ce livre la qualifie de *chef de toutes les montagnes après l'Albordj* (1), et il en fait découler quatre fleuves de l'Iran, le *Balkh-roud*, le *Mórou-roud*, le *Haró-roud* et l'*Itomand-roud* (2), sans compter ceux des pays voisins qui n'intéressaient pas son auteur.

Ce second Albordj, tout indéterminé qu'il est, aurait donc sous l'aspect hydrographique la même importance que le premier. Mais il a un autre mérite sous le point de vue zoroastrien. Il était, en quelque sorte, le Sinaï ou le Mêrou des Mazdayaçnas, c'est-à-dire la montagne où Ormuzd, à l'exemple de Jehovah et de Brahmâ, avait décrété son décalogue. « C'est du haut de cette montagne, remarque le profond » commentateur de l'Yaçna, qu'a été promulguée la parole » sainte, comme le démontre le texte de l'Iescht d'Ormuzd » où, pour posséder la parole (Mauthra), le Parse invoque » l'intelligence d'Ormuzd; pour la réciter, la langue d'Ormuzd; » pour la promulguer, la montagne dépositaire de l'intelli» gence (3). » L'Ouçadarena (que ce soit le *Pouchtigour* ou le Kôh-i-Baba ou quelque mont intermédiaire), répondait sans doute au groupe montagneux où le législateur des Perses s'était retiré dans une caverne, selon la tradition des Guèbres, pour y converser avec Ormuzd et méditer la loi de réforme qu'il voulait donner aux Mazdayaçnas (4). Malheureusement cette tradition ne nous apprend pas mieux que le Boundehesch la véritable situation des montagnes désertes où Zoroastre

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 364.

(2) *Ibid.*, II, p. 392-3.

(3) *Yaçna*, p. 418.

(4) Dans le Vendidàd (*Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 431), Ormuzd dit à Zoroastre : « J'ai répondu aux différentes questions que vous m'avez » faites sur la montagne, » c'est-à-dire sur l'Albordj, selon le traducteur Anquetil, *ibid.*, p. 22, note 1.

passa dix ou vingt années de sa vie (1). Tout ce que l'on sait, c'est qu'elles étaient voisines de la Perside, et encore est-ce par un Grec qu'on le sait (2).

M. Lassen semble porté à étendre le premier Albordj jusqu'à la partie de la chaîne parallèle du Kouen-Lun d'où s'échappent au nord-ouest le Yarkand-Daria et au sud-est le Chayouk, affluent oriental de l'Indus supérieur, plus important, selon lui, que le Kameh, affluent occidental du même fleuve (3). Mais il raisonne ainsi au point de vue brâhmanique, plutôt qu'au point de vue iranien; car, lorsqu'il arrive à celui-ci, il ne craint pas de placer les plus anciennes demeures des Mazdayaçnas tant à l'est qu'à l'ouest du Belour-Tag. Il va même plus loin : il conjecture que les Indiens en ont conservé quelque souvenir, puisque, dans leur cosmographie mythique, ils placent dans ces contrées l'origine commune des quatre ou des sept grands fleuves du *Djamboudvîpa* ou du monde habitable (4).

De son côté, M. H. Kiepert n'hésite pas à identifier le *Vindousaras* du Râmâyana avec le *Sir-i-Koul* du plateau de Pamir et à placer l'*Airyanem-Vaêdjô* dans le Belour-Tag, entre les sources de l'Iaxarte au Nord, du Tarîm à l'Est, du Kameh au Sud et de l'Oxus à l'Ouest (5). Le docte géographe n'ose pas d'ailleurs se prononcer sur le point de savoir si l'Iran-Védj est le berceau primitif de la race Iranienne, ou si cette race a pris pour son point de départ la plus ancienne station dont elle se souvenait, réserve circonspecte, approu-

(1) Voyez là-dessus *la Vie de Zoroastre*, par Anquetil, dans le *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 22-9.

(2) Eubulus, dans Porphyre, *de Antro nympharum*, c. VI.

(3) Voyez son *Ind. Alterth.*, I, p. 20-1, 587, note 2, et 846.

(4) Lassen, *ibid.*, I, p. 21 et 527.

(5) Voyez sa carte de l'*Ind. Alterth.*, et celle du mémoire cité ci-dessus, ainsi que les p. 630-1 du volume qui en contient l'analyse.

vée par M. E. Renan (1), mais que MM. Lassen (2) et E. Burnouf (3) n'auraient probablement pas faite, eux qui traduisaient *Airyanem-Vaêdjô*, non point par *Iran pur*, comme Anquetil (4) et le docteur Haug (5), mais bien par l'*Airyana* notre *patrie*, notre *pays d'origine* (6).

Ces vues d'ensemble s'appliquent aux Aryas de l'Inde aussi bien qu'aux Aryas de la Perse. Examinons-les d'abord relativement à ceux-ci. Nous reviendrons ensuite à ceux-là.

Dans ces derniers temps, le vaste plateau de Pamer ou de Pamir a appelé d'une façon particulière l'attention des éthnographes, et surtout celle de M. A. de Humboldt (7). C'est de là, en effet, que découlent les quatre grands cours d'eau ci-dessus désignés. Cette région alpestre, fort célèbre en Asie, est d'ailleurs très-peu connue en Europe. Les voyageurs qui l'ont parcourue (8), et ceux qui en ont approché plus ou

(1) *De l'origine du langage*, 2e édit., p. 227.

(2) *Zeitschrift für die Kunste des Morgenlandes*, VI, p. 29.

(3) *Journal Asiatiq.*, 4e série, V, p. 286-8.

(4) *Zend-Avesta*, passim.

(5) *Das erste kapitel des Vendîdâd* etc., p. 9 et 25 du tirage à part.

(6) Le premier terme, *Airyanem*, paraissant être un adjectif préposé au second, *Vaêdjô*, qui, de son côté, semble être employé comme substantif neutre, il eût été mieux, ce me semble, de traduire *patrie aryenne*, dénomination équivalente à celle d'*Airya-n-anm Vaêdjô*, patrie des Aryas, au lieu de faire de *Vaêdjô* un appositif d'*Airyanem*, considéré comme substantif. — Du reste, M. Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 6, note 4, compare avec juste raison le nom actuel de l'Aderbaïdjan à son nom zend hypothétique *Athrô-Vaêdjô*, en grec *Atropatène*, c'est-à-dire patrie du feu, suivant Strabon, *Géogr.*, XI, c. 18.

(7) Voyez son *Asie centrale*, II, p. 374-412.

(8) Ils sont au nombre de quatre dont deux Chinois, Song-Yun et Hiouen-Thsang (VIe et VIIe siècles de notre ère), et deux Européens, Marco-Polo (XIIIe siècle) et le lieutenant Wood (1838).

moins (1), en parlent comme du lieu le plus élevé de la terre et nommé pour cette raison *Bâm-i-Dounyâ*, faîte du monde (2), ayant au centre un grand lac en forme de croissant, réputé source des quatre fleuves en question et appelé *Sar-i-Koul* ou *Sir-i-Koul*, mot hybride, selon toute apparence, écrit de vingt manières différentes et dont la vraie orthographe est aussi difficile à démêler que sa signification originelle (3).

La tradition qui fait sortir de ce lac les quatre fleuves ou leurs bras principaux est constante parmi les indigènes. Elle est attestée par Wood (4) et surtout par A. Burnes, qui l'accepte comme vraie après informations prises (5). Elle est pourtant inexacte, car, ainsi qu'on l'a vu à la 1.re section, le Narîm-Iaxarte vient du lac Issikoul, par 42°50′ de latitude boréale ; le Tachbalik-Kachgar-daria-Tarîm du lac Karakoul, par 38°50′ ou 56′, et le Kameh-Khoaspe-Indus du lac Hanou-Sar, par 36°30′. Il n'y a guères que le Pendj-Oxus et un bras du Yarkand-daria-Tarîm qui sortent du Sir-i-Koul, situé par 37°27′, selon la supputation de Wood, par 38°40′, suivant celle de Burnes, et par 39°10′, d'après celle de Macartney (6),

(1) Tels que Macartney, Elphinstone, A. Burnes, A. de Humboldt et W. Moorcroft.

(2) Wood, *Journey to the source of the river Oxus*, p. 332, 354, 359.

(3) La table des dix premiers volumes de l'*Erdkunde* de Ritter en présente dix-sept formes plus ou moins altérées. Dans le nombre, je remarque celles de *Dsarikkul*, *Surikkol*, *Surikgol*, qui peuvent faire songer à un composé arabe persan ou turc *Tsarik-Koul*, lac secourable, car le Boundehesch dit que la source Ardouisour qui coule au Midi sur l'Albordj est *secourable* du haut de cette montagne (*Zend-Avesta*, II, p. 368 avec la note 7). Mais l'exact Wood écrit constamment *Sir-i-Koul*, d'après la prononciation des indigènes, et ce mot, ainsi orthographié, appelle d'autres interprétations. J'y reviendrai tout-à-l'heure.

(4) *Ubi Suprà*, p. 356-8.

(5) *Travels into Bokhara*, II, p. 180.

(6) Voyez là-dessus l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, II, p. 403-6.

si tant est que le *Surik-Koul* du dernier, le *Dsarikoul* ou *Sarikol* du second et le *Sir-i-Koul* du premier désignent un seul et même lac. Le docte Ritter ne croyait pas à cette identité et préférait admettre au moins quatre lacs de ce nom, le premier au passage du Terek-Tag, le second dans les monts Belour, le troisième sur le (petit) plateau de Pamir et le quatrième sur les frontières du Badakchan (1).

Ces divergences de nom et de latitude ont induit de savants géographes à penser que le mot *Sarikoul* ou *Sirikoul* est un terme commun désignant un lac en général (2). J'en conclus qu'à ce titre il aura été appliqué aux lacs Issikoul, Karakoul et Hanou-Sar ; mais que, comme il était plus particulièrement le nom de celui qui donne naissance à l'Oxus (nom que Wood, par parenthèse, transcrit constamment *Sir-i-Koul* (3), les indigènes, trompés par la ressemblance équivoque des dénominations, auront cru que les quatre fleuves dérivaient du même lac. Et, en effet, il paraît y avoir eu confusion 1° entre le Sir-i-Koul du Pendj et le Hanou-Sar du Kameh, les deux lacs étant entièrement semblables (4) ; 2° entre le même Sir-i-Koul et le Karakoul, en ce qu'ils semblaient tous deux pères de la rivière de Serakol, affluent du Yarkand-

(1) Voyez entre autres textes de l'*Erdkunde*, III, p. 649 et VII, p. 488-9.

(2) Ritter, *Erdkunde*, VII (ou *Asien* V), p. 489 ; A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 407.

(3) Le premier et le dernier terme de ce nom sont liés entre eux par la particule *i*, signe du génitif en arabe, en persan et en turc. Ces deux mots ont des significations très-analogues. *Koul*, *kol*, *goul*, *gol*, *gheul* veulent dire amas d'eau, étang, lac, dans les langues tartares, tandis que, dans les idiômes aryens, *sar*, *ser*, *sir*, *sur* signifient source, eau, rivière, fleuve. On peut donc traduire *lac des fleuves*. Mais comme *ser* ou *sir* en persan, exprime aussi l'idée de tête, chef, cîme, etc., on pourrait également rendre ce composé par *chef des lacs*. Le lecteur choisira.

(4) Wood, *Ubi Suprà*. p. 360.

daria-Tarim, le second lui donnant naissance et le premier lui livrant passage à travers ses flots (1); 3° entre le Karakoul et le Riang-Koul, sources d'un affluent de l'Oxus, appelé rivière de Karateghin (2); 4° entre le Surik-Koul de Macartney et le Touzkoul de Klaproth, placés tous deux à 39°10' de latitude boréale et réputés sources l'un du Pendj-Oxus, et l'autre de son affluent le Chiber ou Adem-Kouch (3), et 5° entre ce Touzkoul du plateau de Pamir d'où pourrait bien sortir au Nord le bras méridional de l'Iaxarte, et le Touzkoul, Issikoul ou Temourtou du Mouz-Tag d'où s'échappe le bras septentrional du même fleuve (4).

Quoi qu'il en soit de ces conjectures sur l'origine de la tradition iranienne des quatre fleuves, considérés comme sortant d'une seule et même source, l'importance reconnue que les Bactriens attachaient à leur grand fleuve Oxus a dû leur suggérer l'idée de faire jouer au lac Sir-i-Koul un rôle tout semblable à celui que les Indiens attribuaient au Manassarovar. Pour rester dans le vrai, il faut avec MM. Wood (5) et A. de Humboldt (6), substituer à ce lac le plateau qui le supporte. On a ainsi un *Mérou* boukharien plus septentrional et même plus exact que le *Mérou* tubétain. Les pélerins bouddhistes de la Chine ne l'entendent pas autrement. Song-Yun parle d'une montagne de *Poi* formant plateau et ayant au centre un lac (7) habité par un dragon venimeux (objet d'une

(1) W. Moorkroft, *Travels in Himâlaya*, etc., I, p. 376; II, p. 271.

(2) Voyez là-dessus Ritter, *Erdkunde*, VII, p. 492.

(3) Voyez l'art. *Djihoun* du *Diction. géogr. universel*.

(4) Voyez ci-dessus, 1re section, p. 36-7.

(5) Wood, *Ubi Suprà*, p. 356-8.

(6) *Asie centrale*, I, p. 168; II, p. 404.

(7) Ce plateau et ce lac sont-ils ceux dont parle Hiouen-Thsang, comme le suppose M. A. de Humboldt, *Ubi Suprà*, II, p. 390, ou bien se rapportent-ils à la ville de Tachbalik et au lac Karakoul, ainsi que le pense M. Ritter, *Asien*, III, p. 499?

tradition de désenchantement mythique (1), et dit que ce sommet qui semble situé à la moitié de la hauteur du ciel, est appelé le milieu entre le ciel et la terre (2). Ce dragon venimeux n'est peut-être pas sans rapport avec la grande couleuvre, mère de l'hiver et du froid, produite par Ahriman dans le fleuve d'Airyanem-Vaêdjô, selon la tradition des Perses (3). Mais la montagne de Poi rappelle mieux le *Soumérou* des Indiens, surnommé *Mahâ-Pantha* ou grand chemin du ciel (4). De son côté, Hiouen-Thsang déclare que la vallée de Po-mi-lo ou de Pho-mi-lo (le plateau de Pamir) est située entre deux montagnes neigeuses et forme le centre des monts Tsoung-Ling (monts des oignons), c'est-à-dire des monts Belour; car les Chinois, au lieu de restreindre les Tsoung-Ling aux montagnes transversales qui, au Sud-Est, relient l'Hindou-Kouch au Kouen-Lun, les étendent vers le Nord à toute la chaîne méridienne des Belour-Tag. Il ajoute qu'au centre de cette vallée il y a un grand lac (5) qui est situé au milieu du *Tchen-pou-Tcheou (Djambou-Dvîpa)* sur un plateau d'une hauteur prodigieuse, et que ce lac, dans la partie qui va du Sud au Nord, correspond au lac Aneou (Anavatapta) (6). Wood (7) et Moorkroft (8) annoncent à leur tour que le lac Sir-i-Koul est très-vénéré tant par les indigènes (les Kara-Kirghiz) que par les peuples voisins: nouveau trait de conformité avec le Manassarovar. Le second rapporte même qu'au

(1) M. Stan. Julien a traduit cette légende dans l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, II, p. 456-8.

(2) Dans l'*Asie centrale*, p. 292.

(3) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 264.

(4) Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 50.

(5) *Hiouen-Thsang*, I, p. 271-3 et p. 427-8.

(6) C'est-à-dire au Manassarôvar. Voyez ci-dessus, 1re section, p. 26.

(7) *Ubi Suprà*, p. 342.

(8) *Travels in Himâlaya* etc., II, 271-2.

milieu il y a une île réputée le séjour des *Djins* et des *Péris*, et au centre de cette île une maison décorée par les Tubétains de têtes et de queues de Yaks, avec des pavillons à ses quatre côtés. Il parle des superstitions qui s'y pratiquent ou s'y rattachent, et rapporte que les indigènes montrent aux environs les ruines d'un ancien fort, bâti, suivant eux, au temps d'Afrasiab, ce roi du Touran si célèbre dans les légendes persanes (1). Enfin, le premier déclare avoir découveet dans les contrées voisines plusieurs vestiges du culte du feu par les Guèbres ou sectateurs de Zoroastre (2). D'un autre côté, on n'ignore pas que les Tadjiks qui parlent le persan sont encore répandus dans la petite Boukharie, presque autant que dans la grande (3), et qu'au VII[e] siècle de notre ère, la religion des Mazdayaçnas dominait parmi les Turcs de ces régions (4).

Ces circonstances me déterminent à prendre le plateau de Pamir pour l'*Airyanem-Vaêdjô* des livres zends, c'est-à-dire pour le berceau de la race iranienne, pour la patrie originelle des Aryas de la Perse (5). D'un côté, en effet, Ammien-Marcellin plaçait des *Ariani* entre les Sères (à l'Est) et les Paropamisades (à l'Ouest), en faisant observer que ces peuples étaient exposés aux souffles de l'Aquilon (6), ce qui convient aux habitants du plateau de Po-mi-lo, tel que le

(1) Moorkroft, II, p. 271-3.

(2) Wood, p. 333.

(3) A. Rémusat, *Histoire de la ville de Khaton*, préface, p. XIV et suiv. — Klaproth, *Asia Polyglotta*, p. 239. — Ritter, *Asien*, V, p. 511-28. — A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 412. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 527.

(4) *Hiouen-Thsang*, I, p. 56. Selon le savant traducteur, p. XLVII, les Turcs dominaient alors, depuis un demi-siècle, de la région de l'Iaxarte à celle de l'Hindou-Kouch.

(5) *Zend-Avesta*, I, 2[e] partie, p. 263-5.

(6) Voyez p. 381, édit. Vales.

décrit Hiouen-Thsang (1). D'un autre côté, Kalhana, historien du Kachmîr, rapporte que, suivant quelques-uns, un roi de cette vallée, nommé Lalitâditya, qui régnait au VII[e] siècle de notre ère, ayant porté la guerre au nord de son empire, y était mort par la chûte subite de grands tourbillons de neige, dans la région appelée *Aryânaka* (2), texte qui, comme l'a très-bien vu M. Troyer, reporte l'*Aryânaka* dans les monts Belour (3). Or, le mot sanscrit *Aryânaka*, privé de son suffixe *ka*, paraît identique au zend *Airyanem* pour *Aryanam*, terme qui, suivi de *Vaêdjô*, veut dire, chez les Perses, *patrie aryenne*, mais qui, employé seul, désigne la totalité des provinces de l'Iran (4).

Il est vrai que MM. E. Burnouf et Lassen inclinaient à reporter l'Airyanem-Vaêdjô au nord-ouest du plateau de Pamir, vers les sources de l'Iaxarte, en se fondant sur cette considération que les trois contrées qui suivent celle-là dans le Vendîdâd sont : *Çoughdhâ*, *Môurou* et *Bâkhdhî*, c'est-à-dire la Sogdiane, la Margiane et la Bactriane, et non *Bâkhdhî*, *Môurou* et *Çoughdhâ* (5). Mais on peut répondre que les Aryas de la Perse, émigrant du Bolor vers l'Ouest avec leurs troupeaux, leurs chariots et leurs bagages, ne devaient pas s'engager dans les deux passages de Pamir et de Sir-i-Koul, entre le 37[e] et le 39[e] degré de latitude boréale, peu praticables pour des armées expéditionnaires, et qu'il ne leur restait à prendre que la route des grandes caravanes, située par 41' 1/2

(1) I, p. 271 et 487.

(2) *Râdja-Tarangini*, liv. IV, sl. 367, t. II, p. 159 de la traduction française.

(3) *Ibid.*, II, p. 509. Le savant traducteur y montre que la tradition mentionnée par Kalhana a été suivie par Aboul-Fazil (II, p. 157-65).

(4) Strabon, liv. XI, c. 11. — *Yaçna*, *not. et éclairc.*, p. CX.

(5) E. Burnouf, *Yaçna*, *not. et éclairc.*, p. CX, et *add. et correct.* p. CLXXXI-V. — Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 6 et 526-7.

entre les districts de Kachgar et de Khôkand, en traversant le Kachgar-Dabahn ou col de Kachgar, au lieu nommé autrefois la tour de pierre (Lithinos-Purgos), et aujourd'hui le trône de Salomon (Takth-i-Soulaiman) (1).

Il est vrai encore que le fleuve dans lequel Ahriman, selon le Vendîdâd, a produit la grande couleuvre, mère de l'hiver et du froid, semble répondre à l'Iaxarte dont le nom arabe *Sirr*, froid excessif (2), rappelle le nom sanscrit de la *Çitâ*, l'*engelée;* mais nous avons vu que les Bouddhistes appliquaient cette seconde dénomination au fleuve Tarîm qui la méritait par la froideur de ses eaux au sortir des montagnes neigeuses. Le Pendj-Oxus pouvait aussi se l'arroger, si l'on s'en rapporte aux relations chinoises compulsées par Klaproth. En effet, on y raconte que sa source est cachée totalement sous des glaces compactes, sans aucune fente, qu'on dit épaisses de 40 longueurs de lances ou de plus de 167 mètres (3). J'en dirai autant du *Vakhchâb*, appelé d'abord en turc *Aksou*, eau blanche comme la neige qu'il charrie, puis *Sourkh-âb*, eau rouge, à cause de l'or qu'il roule dans ses flots. Il semble même qu'on puisse appliquer à celui-ci le nom pehlvi de *Dâredjé*, que le Boundehesch donne au fleuve de l'Iran-Vêdj (4); car, en arabe, ce mot, sous la forme *Deredjè*, signifie marche, échelon, degré, et le Vakch-âb, après sa réunion avec le Karateghin, court entre des précipices et tombe de rocher en rocher avec beaucoup de fracas (5).

(1) Tous les géographes sont d'accord là-dessus, Heeren, Klaproth, Ritter, A. de Humboldt, Lassen, etc.—Voyez au surplus les remarques de M. Stan. Julien, dans *Hiouen-Thsang*, I, préf. p. XLVI.

(2) On l'écrit également *sir* et *syr*, ce qui rend très-douteux le sens de *grand froid*, appliqué à ce fleuve. Voyez ci-dessus la note 3 de la p. 28.

(3) Klaproth, dans le *Dict. géogr. univ.*, au mot *Djihoun*.

(4) *Zend-Avesta*, II, p. 393.

(5) Klaproth, *Ubi Suprà*.

Au surplus, il n'est pas impossible de ramener la source de l'Iaxarte sur le plateau de Pamir, si l'on consent à prendre le bras méridional de ce fleuve pour le cours d'eau auquel la glose pehlvie de l'Yaçna zend applique la qualification d'eau *Arvanda* (1). En effet, cette branche de l'Iaxarte découle au Nord, par 40° de latitude boréale, du groupe de montagnes d'où sortent au Sud, par 39°, la rivière de Karateghin, affluent du Vâkhch-âb qui, lui-même, est un affluent du Pendj-Oxus, et à l'Est, à très-peu de distance de cette rivière, le bras moyen du Kachgar-daria-Tarîm (2).

Toutefois ce *Mezzo termine* ne me paraît point acceptable. Le Vendîdâd entend parler d'un grand fleuve et non d'un simple affluent, et ce grand fleuve dont il ne donne pas le nom, devait s'appeler en zend *Ourvat-raodha*, en pazend *Ourvant-rout*, en pehlvi *Arvanda* et répondre à l'Arg-roud du Boundehesch, qui, dans ce livre, forme le pendant du *Véh-roud* (3). Or, puisque celui-ci est l'Oxus, il semble que celui-là ne puisse être que l'Iaxarte, et nous sommes ainsi reportés pour l'Airyanem-Vaêdjô au-delà du plateau de Pamir et des monts Belour.

L'objection est très-forte et mérite d'être examinée à fond.

Le Boundehesch auquel on en appelle, contient certain texte, ambigu en apparence, mais qui, rapproché de la relation de Hiouen-Thsang, écrite vers la même époque, conduit à une interprétation tout opposée.

Voici d'abord comment s'exprime l'écrivain chinois, en parlant de la vallée alpine de Pamir et de son lac central : « De la partie occidentale du lac sort un large courant qui, à » l'Ouest, s'étend jusqu'aux frontières orientales du royaume

(1) *Yaçna*, texte, p. 248.
(2) Klaproth, *Ubi Suprà.*
(3) *Yaçna*, *addit. et correct.*, p. CLXXXI-V.

» de *Ta-mo-si-thiéti* (sansc. Dhamasthiti?) (1), se joint au » *Po-tsou* ou *Fo-tsou* (sansc. Vatchou, Oxus) et coule vers » l'occident. C'est pourquoi, sur la droite de ce lac, toutes » les eaux se dirigent vers l'Ouest. De la partie orientale du » lac sort aussi un large courant qui, du côté du Nord-Est, » arrive aux frontières occidentales du royaume de *Kie-cha* » (Kachgar), se joint au fleuve *Sito* (sanscrit Çîtâ, Tarîm) et » coule vers l'Orient. C'est pourquoi, sur la gauche de ce lac, » toutes les eaux coulent vers l'Est (2). » La question de savoir quels sont ces larges courants qui rejoignent le Tarîm et l'Oxus pour s'écouler ensemble les uns à l'Est et les autres à l'Ouest, est ici indifférente (3). Ce qui importe, c'est la direction des deux grands fleuves en sens contraire.

Le Boundehesch répète en trois endroits différents, comme citation extraite de la loi des Mazdayaçnas, qu'Ormuzd, par l'amour extrême qu'il a pour les hommes, a fait couler de son trône, *du côté du Nord*, du côté de l'Albordj, de l'Albordj même, deux rouds, l'un dans l'Est, l'autre dans l'Ouest, avec cette mention que l'un est l'Arg-roud et l'autre le Véh-roud (4). N'en peut-on pas conclure que le premier est le Tarîm, puisque le second est reconnu pour être l'Oxus? Il est

(1) Peut-être vaudrait-il mieux dire *Dharmasthiti*.

(2) *Hiouen-Thsang*, traduction de M. Stan. Julien, I, p. 438. Comparez *Ibid.*, p. 272.

(3) Feu Jacquet, dans une lettre écrite en 1836 à M. A. de Humboldt et analysée par M. Ritter (*Asien*, III, p. 493-7), prenait le Karakoul pour le lac des dragons mentionné par Hiouen-Thsang. En conséquence il faisait correspondre le courant de l'Est à la rivière de Tachbalik et celui de l'Ouest à la rivière de Vakhân. — M. Stan. Julien, qui s'arrête avec raison au lac Sir-i-Koul, dit que les indigènes nomment le cours d'eau de l'Est *Oulan-Ousou*. Mais il ne donne pas le nom de celui de l'Ouest. C'est une lacune à réparer. Je conjecture que l'*Oulan-Ousou* est la rivière de *Serakol*, mentionnée par Moorkroft.

(4) *Zend-Avesta*, II, p. 361, 370, 390.

vrai que de ces trois textes les deux derniers appliquent le Véh-roud à l'Est et l'Arg-roud à l'Ouest, ce qui faisait croire à Anquetil que le compilateur entendait par *Arg-roud* le fleuve *Aragus* de Strabon, l'Aragvi de nos cartes, affluent du Kour ou Cyrus, dans la Géorgie (1). Mais le premier texte est conçu en termes qui supposent la direction de l'Arg-roud au levant et celle du Véh-roud au couchant. Dès lors l'Arg ne peut être que le fleuve de la petite Boukharie, comme le Véh est celui de la grande.

M. E. Burnouf, sans s'expliquer sur le Tarîm, s'arrêtait à l'Iaxarte, en s'appuyant d'abord sur des raisons philologiques dont personne ne méconnaîtra la force, et ensuite sur quelques indications du Boundehesch, qui paraissent contredites par d'autres ou susceptibles d'une explication différente. Voici les motifs qui, outre celui qui précède, me déterminent à rejeter son opinion.

Le Kachgar-Tarîm, en chinois Ta-li-mou, méritait de trouver place dans la tradition persane tout autant que dans le récit bouddhique. D'une part, en effet, ce grand fleuve de la petite Boukharie ne le cède pas en volume et en étendue au Sihoun-Iaxarte. De l'autre, les Bouddhistes lui avaient appliqué le nom sanscrit de *Çîtô*, de même qu'à la contrée qu'il arrose celui d'*Outtara-Kourou*, pays septentrional (par rapport à l'Inde), et au lac Lop, dans lequel il se décharge, celui de mer du Nord-Est, par opposition à leur *Tchakchou-Oxus* qui baigne la région de *Kétoumâla* et afflue à la mer du Nord-Ouest ou lac Aral. Enfin, le Tarîm porte aujourd'hui encore des dénominations qui font songer à celles d'*Arvat*, *Aurvat*, *Aurvand*, *Ourvant* et *Arg*, par lesquelles les Mazdayaçnas désignaient le fleuve de la Transoxiane, ainsi que l'a ample-

(1) *Ibid.*, p. 390, note 3, et Strabon, XI, p. 500.

ment démontré M. E. Burnouf (1). Je veux parler des noms d'*Ergheou, Ergouo, Ergono*, provenant sans doute de la même racine, *arv* ou *arb*, aller, courir. En effet la première syllabe *Erg* est identique à l'*Arg* du Boundchesch, et s'il est vrai de dire avec le savant philologue que l'Arg pehlvi dérive du pazend *Arvat* (zend Aurvat), cheval ou rapide, d'abord articulé *Arg-ou-at*, puis réduit successivement à *Arg-ou* et à *Arg*, on peut hardiment avancer que la forme *Erg-ou-ô* pour *Arg-ou-ô*, est moins altérée encore (2).

Il est hors de doute que les Perses ont appliqué à l'Iaxarte les titres relevés par M. E. Burnouf et rappelés ci-dessus. Des peuples cavaliers devaient naturellement le nommer *cheval* en considération de la rapidité de son cours au sortir des montagnes où il prend naissance. Mais ces mêmes noms ils les ont successivement reportés sur l'*Orghand-âb* de l'Arakhosie, sur l'*Arosis* ou *Oroatis* de la Médie et de la Perse, sur le *Pasi-Tigre*, probablement pour *Parsi-Tigre*, de la Médie et de la Susiane, sur la petite rivière *Alvand*, *Alvend*, *Elvend* de la Médie (3), sur le *Tigre-Arvand* de l'Assyrie, sur l'*Araxes* de l'Arménie, sur l'*Oronte* de la Célésyrie, sur l'*Aragus* de l'Ibérie, etc., etc., partout enfin où ils ont étendu leur domination avec leur langage (4). Le Tarîm a dû les recevoir avant tous

(1) *Yaçna*, *addit. et correct.*, p. CLXXII-IV. Le savant philologue cite en preuve les mots zends *Hâvani*, *Vâta* et *Môurou-âp*, devenus en pazend *Hâgouana*, *Gouâd* ou *Govâd*, *Mourgou-âb*, puis *Mourgâb*.

(2) Quant à la forme *Ergh-eou*, la finale *eou* semble être pour *Ava*, comme dans l'altération chinoise *Aneouta* pour le pali *Anavatatta*. Dans cette hypothèse, on pourrait déduire *Ergh-eou* d'un qualificatif aryen *Arvat-vat*, *equis prœditus*.

(3) Voyez la carte de *Rennell* ou le *Yaçna*, p. 249, note 121, *in fine*.

(4) Voir là-dessus *Yaçna*, *add. et corr.*, p. CLXXXIII. Les anciens comptaient au moins cinq fleuves du nom d'*Araxes*, selon d'Anville, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XXXVI, p. 79.

ces fleuves. Car il y a toute apparence qu'à une époque très-reculée les Aryas de la Bactriane avaient occupé la petite Boukharie, en même temps que la grande, et même auparavant, comme je suis porté à le penser; de telle sorte que le nom zend d'*Aurvat-Raodha* aurait passé du Tarîm à l'Iaxarte, plutôt encore que de l'Iaxarte au Tarîm. Delà vient peut-être que les indications, d'ailleurs très-vagues du Boundehesch sur son Arg-roud, peuvent se rapporter au fleuve de la petite Boukharie tout aussi bien qu'à celui de la Transoxiane. Je citerai, entre autres, celle-ci que l'Arg-roud est au-dessus du Véh-roud (1). La Bactriane étant plus basse que la petite Boukharie, on a pu dire que le fleuve de celle-ci était au-dessus du fleuve de celle-là. Quant à la circonstance que ces deux rouds s'entr'aident ou coulent de concert (2), elle s'explique très-bien dans l'hypothèse qui les fait sortir de la même source Ardvî-Çoûrâ pour couler en sens opposé par une sorte de convention tacite qui les porte à arroser en même temps les plus anciennes contrées de l'Airyana Sérico-Bactrienne, la grande et la petite Boukharie. Ajoutons qu'entre les lacs Lop et Kach ou Gach de ce dernier pays et près d'une petite rivière appelée Tirîm, nos cartes placent une ville d'*Orgheou-Khaitou* qui serait en zend *Aurvat-Kétou* (l'étendard du cheval), de même qu'elles indiquent dans le Badakchan, près des rives du Kokcha, une vallée d'*Argandjika*, célèbre par ses mines de fer, et non loin de là, dans l'Afghanistan, une plaine d'*Argou*, arrosée par un charmant cours d'eau (3). Enfin, rappelons que les chevaux de la petite Boukharie sont très-renom-

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 391.

(2) *Ibid.*, II, même page.

(3) Wood, *Ubi Supra*, p. 249 et 304.—*Argh*, en turc, signifie canal, rigole, eau courante, etc. Ce nom paraît identique à l'*Arg* du Boundehesch; il vient sans doute comme celui-ci du zend *Aurvat*.

més dans la Chine (1), en sorte que, quand la glose pehlvie ou sanscrite du Yaçna zend rapporte, au sujet de l'Albordj, que l'eau *Arvanda* qui s'en écoule est celle qui produit les plus beaux chevaux (2), on pourrait, s'il en était besoin, songer au Kachgar-Tarîm tout autant qu'au Sihoun-Iaxarte.

Ce n'est pas que je veuille rejeter ce dernier fleuve, je l'admets au contraire, mais comme cours d'eau du Nord, de même que j'admets pour fleuve du Sud le Kameh, Khonar, Khoaspe ou petit Sind. Le premier, nous l'avons vu, a ses sources, sinon dans le lac Issikoul, au moins dans le mont Terek-Tag qui en est voisin et qui réunit les Thian-Chan aux monts Belour par le Mouz-Tag, tandis que le second a les siennes dans le lac Hanou-Sar, près du mont Pouchtiguer qui, de son côté, unit les monts Belour au Kouen-Lun par les Thsoung-Ling. Le Kachgar-Tarîm et le Vakchâb-Oxus, nous l'avons vu aussi, sortent l'un du lac Karakoul et l'autre du lac Sir-i-koul, situés tous deux sur le Belour-Tag, entre l'Issikoul et le Hanou-Sar. Enfin, les indigènes, nous l'avons vu encore, se prévalent de la situation élevée du Sir-i-koul, au centre de la très-haute vallée de Pamir pour prétendre que ces quatre grands cours d'eau y prennent naissance (3).

Les Perses semblaient faire du Kameh ou petit Sindh appelé *Kasch* ou *Kasp* dans le Boundehesch, une branche de leur Véh-roud-Oxus (4), sans doute en considération de la proximité de leurs sources. Ils n'allaient pas si loin à l'égard de l'Iaxarte, mais parmi ses noms grecs, relevés par E. Burnouf (5), celui d'Ὀξυάρτης (Zend, Vakchou-areta?) c'est-à-dire

(1) *Yaçna*, texte, p. 247-8, et *add. et corr.*, p. CLXXXV.
(2) A. Rémusat, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 19 et 28.
(3) Voyez ci-dessus, p. 67.
(4) *Zend-Avesta*, II, p. 393.
(5) *Yaçna, addit. et correct.*, p. CLXXXV.

l'Oxus vénéré (1), indique une certaine similitude établie entre les deux fleuves. Le nom plus usuel d'Ἰαξάρτης (Zend Yakchâreta?) n'est peut-être qu'une atténuation du premier, par substitution de la faible *Y* à la forte *V*, et soustraction de la voyelle *ou*. Cependant il serait peut-être mieux d'admettre avec le docte baron de Sainte-Croix (2) qu'il dérive du nom mongol *Ik-Særte*, le grand fleuve, à la condition toutefois de remplacer *ik* par *yakch* (comparez *Yar-Yakchi*, la rivière grande) ; d'où résulterait le composé Yakchsærte, le grand fleuve ou le vénéré courant, car le qualificatif *Yakch* pourrait bien être d'origine aryenne (3). Du reste, si les deux autres noms grecs de l'Iaxarte Ὀιξάντης et Ὀρεξάρτης pour Ὀρξάρτης paraissent n'avoir rien de commun avec ceux de l'Oxus (4), on peut dire qu'il en est autrement d'un autre nom du premier fleuve, celui d'Ἀράξης, puisqu'Hérodote l'applique au second (5). Or, Ἀράξης, comme l'a montré M. E.

(1) M. E. Burnouf, (Yaçna, p. 462, à la note *in fine*, et p. 473-4, donne encore à *Areta* les sens analogues de grand, illustre et lumineux qui conviendraient également ici. — Voyez d'ailleurs Pott, *Etymol Forschung.*, introd. p. LXII-IX.— Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 6 avec la note 3, et II, p. 872 avec la note 3.

(2) Examen critique des historiens d'Alexandre, p. 717.

(3) En sanscrit *Yakcha*, le vénérable ou le vénéré, est le nom des génies serviteurs du dieu du Nord *Kouvéra* et gardiens de son jardin, de ses trésors, de ses richesses.

(4) La première forme peut venir du thème fort *Arvant*, et la seconde du thème faible *Arvat*, quoiqu'on ne s'explique pas bien, pour la première, l'insertion d'une sifflante qui, après le changement de la syllabe *arv* en *arg*, change celle-ci en *args*, ou *arks*. Pour la seconde, l'explication va de soi, en admettant le nom mongol *Særte*, car Ὀρξάρτης répond alors à *Argsærte*, le rapide fleuve, analogue à *Yakch-særte*, le respectable fleuve. Notons qu'Ammien-Marcelin donne un accusatif *Araxatem*, sans la nasale ou la liquide du milieu.

(5) Hérodote, II, 202-11 ; IV, 40. — J'adopte ici l'interprétation de M. Lassen (*Ind. Alterth.*, II, p. 118, note 4; p. 364, note 2, et p. 604),

Burnouf, dérive d'*Arvat*, réduit à *Arv* (1).

Quoiqu'il en soit de ces étymologies, il me paraît suffisamment établi que les mazdayçnas avaient originairement pour fleuves paradisiaques : le Kachgar-Tarîm à l'est, le Kameh-Indus au sud, l'Oxus-Djhoun à l'ouest et le Sihoun-Iaxarte au nord, tous quatre réputés sortir d'une source commune, arrosant quatre contrées distinctes : 1.° la petite Boukharie ; 2.° le Baltistan avec le Kaboul ; 3.° la grande Boukharie, et 4.° la Transoxiane, et se déchargeant dans

qui était aussi celle de d'Anville (*Mém. de l'anc. acad. des inscrip.*, XXXVI, p. 79-85). J'avoue pourtant que Heeren (*De la polit. et du com. des peuples de l'antiquité*, II, p. 326-7), Rennell (*The geographycal system of Herodotus*, p. 34, 204, etc.), et Barbié du Bocage (dans l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 829) tenaient pour l'Iaxarte.

(1) *Yaçna*, addit. et correct., p. CLXXXV. — Ici toutefois revient la difficulté signalée dans l'avant-dernière note relativement à l'insertion d'une sifflante. On peut répondre que le thème grécisé Αραυ, pour *arv*, s'est fléchi suivant diverses déclinaisons, qu'il est devenu à la troisième Αραξ, Génitif Αραγος, à la seconde Αραγος, Génitif Αραγου, et à la première encore, en partant du N^{if} Αραξ, pris comme thème secondaire, Αραξης, Génitif, Αραξοῦ. Voici d'ailleurs les divers noms zends de l'Oxus, tels qu'on peut les déduire des transcriptions étrangères : 1.° *Vahou*, sansc. *Vasou*, bon, saint, pur, riche (*Yaçna* p. 100-3, avec les notes), d'où le pehlvi *Véh* et le chinois *Vei* ; 2.° *Vanghou* de même signification (*Yaçna*, ibid., st. p. 148-9, 380-1, etc.), d'où la forme sanscrite *Vankou* dans le Mahâbhârata (*Ind. Alterth.* I, p. 843, note 1) ; 3.° *Vakchou* ou *Vakhchou*, sansc., *Vakchou*, qui fait croître ou qui porte des bateaux, d'où les formes grecques Ὀάξης, Ὀάξος (en latin *Oaxes*, *Oaxus*). Voyez *Claudii salmasii plinianæ exercitationes in solinum*, p. 984-5 ; 4.° *Vankchou*, même signification que *Vakchou*, en sansc. *Vankchou*, nom du même fleuve dans le Mahâbhârata (*Ind. Alterth.*, ubi suprà) ; 5.° probablement aussi *Vatchou*, le parleur, d'où le chinois *Fa-tsou*, *Fo-tsou*, *Po-tsou ; et* 6.° enfin *Tchakchou*, de même signification, ou *Sou-Tchakchou*, qui parle bien, fort, haut ou beaucoup, par allusion sans doute au bruit que font les vagues du haut Oxus à sa descente des montagnes.

quatre mers opposées, le lac Lop, le golfe de Koutch, la mer Caspienne et le lac Aral.

Il en résulte que la contrée centrale où ces fleuves prennent naissance, n'est autre que le plateau de Pamir, pris au sens le plus large, c'est-à-dire comme s'étendant le long du Belour-Tag, probablement depuis le Pouchtigour de l'Hindou-Kouch jusqu'au Terek-Dabahn du Mouz-Tag.

M. A. de Humboldt pense que la célébrité de ce plateau en Orient, n'est pas seulement due à sa hauteur prodigieuse qui l'a fait nommer le milieu entre le ciel et la terre (1), mais qu'elle est le reflet de cette vénération attachée au nom mythique de Mêrou, à ce massif duquel découlent les grands fleuves d'Asie et qui a été habité longtemps (ajoutons et depuis une époque très-reculée), par des peuples blonds à prunelles bleues vertes (2) que l'on croit appartenir à la souche Indo-germanique (3).

M. E. Burnouf dérivait le nom de Pamir d'un composé sanscritique *Oupa-Mêrou*, comme qui dirait pays *Sous-Mêrouen* (4), ou plutôt voisin du Mêrou, car *Oupa* signifie auprès et dessous (5), de même qu'il tirait Bactra du Zend *Apakhtara* (6), par suppression des voyelles initiales *OU* et *A*. Quoique M. Lassen ait élevé des doutes sur la bonté de

(1) *Asie centrale*, II, p. 389, et Moorkroft, *Travels, etc.*, II, p. 271.

(2) *Seres, rutilis comis et cæruleis oculis*, dit Pline, V, 24. Voyez aussi *Hiouen-Tsang*, I, p. 396.

(3) A. de Humboldt, *ubi suprà*, II, p. 412, et *Cosmos*, II, p. 520, note 47. Comparez Ritter, *Asien*, V, p. 611-28, et Ukert, *Geog. der Griechen und Roemer*, troisième partie, sect. 2, p. 275.

(4) Dans l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, I, p. 404, en note, et II, p. 389.

(5) Par exemple, *Oupakantha*, propinquus, veut dire à la lettre : *ad gulam* ou *sub gulâ*.

(6) *Yaçna*, not. et éclairc., p. cxi-ij.

cette étymologie (1), elle paraît pourtant très-acceptable, sauf une légère modification. D'une part, en effet, les livres zends placent leur source Ardvî--çoûrâ sur leur albordj, et non point auprès ni au-dessous (2). D'autre part, les Vakhânis et les Kirghiz en disent autant de leur lac sacré, comme le prouve leur dicton : « Le lac Sir-i-koul est sur le toît du monde et le toît du monde dans Pamir (3). Enfin l'exact et scrupuleux Wood écrivant toujours *Pamir*, tandis que Marco-Polo, Elphinstone et A. Burnes, moins constants, transcrivent tantôt *Pamer* ou *Pamere*, et tantôt *Pameere* ou *Pamir*, la dernière orthographe paraît être la meilleure, selon l'observation de M. A. de Humboldt (4). De là deux conséquences : la première qu'au lieu d'*Oupa-Mêrou*, syncopé en *Pamer*, c'est *Oupa-Mîra*, abrégé en Pamir, qu'il conviendrait d'admettre pour le nom aryen de ce plateau, et la seconde que cet ethnique doit signifier non plus pays situé auprès, autour ou au-dessous du *Mêrou*, c'est-à-dire de la montagne *ayant un lac*, selon l'étymologie de M. E. Burnouf, mais bien pays autour du *lac*, en sanscrit *Mîra*, suivant le même philologue (5), c'est-à-dire pays autour du *Sir-i-koul*. En effet, le plateau de *Pamir* s'étend autour de

(1) *Ind. Alterth.*, I, p. 847, note 2.

(2) *Zend-Avesta*, II, p. 144-5, 173-8, 243, 355-9, 397-8, et I, deuxième partie, p. 246.

(3) Wood, *Journey to the source etc.*, p. 349-52. — A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 410.

(4) *Asie centrale*, II, p. 402. — Ce patriarche de la science invoque aussi les transcriptions chinoises *Po-mi-lo* et *Pho-mi-lo* de Hiouen-Tsang, qui supposent une forme aryenne *Pamîra* (comparez le chinois *Kia-chi-mi-lo* au sanscrit *Kaçmîra*). Mais elles méritent moins de confiance, parce que les pélerins bouddhistes rendent Soumêrou soit par *Sou-mi-lou*, soit par *Sou-mi-liu*. Voyez l'*Hiouen-Tsang* de M. Stan. Julien, II, p. LXXII, et I, p. 76.

(5) Dans l'*Asie centrale* de M. A de Humboldt, I, p. 115, en note.

ce lac à six journées de marche en tout sens, selon Marco-Polo (1), A. Burnes (2) et Wood (3). Par conséquent, outre le Sir-i-koul, il comprend les lacs Hanou-sar, Kara-koul, Riang-koul et Touzkoul, si ce dernier, nommé par Klaproth seul, ne se confond pas avec l'un des précédents, en un mot, les différents amas d'eau d'où s'échappent diverses sources du Kameh, de l'Oxus, du Tarîm et peut-être même de l'Iaxarte. Sous ce rapport, *Oupamîra* pourrait être interprété pays *autour des lacs*. Mais le singulier paraît préférable, parce que les Vakhânis, pour qui l'Oxus est le roi des fleuves, s'arrêtent de préférence au Sir-i-koul et nomment petit Pamir (Khourd Pamir) la partie du grand plateau dans laquelle le Pendj prend naissance (4). Dans tous les cas, il ne faut point s'arrêter à la conjecture de Malte-Brun qui, en se fondant sur un manuscrit fautif de Marco-Polo, lisait *Panir*, en place de *Pamir*, et traduisait *pays des sources* (5).

Tout porte à croire que le petit Pamir a éclipsé le grand aux yeux des indigènes, car nos voyageurs européens, leurs

(1) *De rebus orientatibus*, I, 37.

(2) *Travels into Bokhara*, II, p. 207.

(3) *Journey to the source, etc.*, p. 355.

(4) Wood est le seul qui distingue deux plateaux de ce nom, quoiqu'il ne précise pas le petit. (Voyez *ubi suprà*, p. 349 et 352).

(5) Ce géographe en appelait à un subtantif sanscrit *Pan*, *Panis*, ou *Panir*, eau, source, qu'il retrouvait aussi dans *Paropanisus*, écrit plus fréquemment *Paropamisus* et interprété par lui montagne des sources. (Voyez sa *Géographie universelle*, V, p. 124, cinquième édit.) Malheureusement les lexiques sanscrits ne donnent pas ce sens au mot *Panis* ou *Panir* (Voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 757, note 4), et il est à peu près reconnu aujourd'hui que le nom grécisé παροπανισος est une transcription écourtée d'une forme sanscrite *Para-oupa-nichadha*, désignant à la fois l'Hindou-Kouch ou Caucase indien et le peuple qui l'habitait, nommé par Ptolémée παροπανισάδαι. (Voyez le même Lassen, *ubi suprà*, I, p. 22, note 4, et II, p. 136 avec la note 1).

échos, ne parlent guères que du premier. Bien qu'à l'exemple de Song-Yun et de Hiouen-Thsang (1), ils le trouvent peu propre à la production des céréales (2), ils n'en vantent pas moins les riches prairies qui le couvrent, les troupeaux d'Antilopes qui s'y nourrissent, les bœufs ou yaks et les chevaux qui s'y engraissent et s'y rétablissent en moins de vingt jours (3). Du reste, ils s'accordent avec les pélerins chinois pour reconnaître que la région du Sir-i-Koul forme une terrasse d'une altitude prodigieuse, du haut de laquelle l'observateur voit s'abaisser sous ses yeux toutes les cîmes neigeuses de l'Asie centrale (4), et ils ne désavouent point le titre de *Bâm-i-Dounyâ*, faîte du monde, que lui donnent les indigènes (5).

Le petit plateau de *Pamir* et le lac *Sir-i-Koul* rivalisent donc avec le petit plateau de *Ngari* et le lac *Manassarovar*. Les premiers se rattachent aux traditions des Mazdayaçnas, comme les seconds à celles des Brâhmanes. Dans l'origine, l'Oxus et le Tarîm étaient pour les uns ce que le Gange et l'Indus étaient pour les autres, c'est-à-dire les deux fleuves par excellence. Voilà pourquoi le Boundehesch ne fait sortir du trône d'Ormuzd, placé sur l'Albordj, que deux *rouds*,

(1) *Hiouen-Thsang*, I, p. 271 et 437.

(2) A. Burnes, IV, p. 207.

(3) Marco-Polo, dans Malte-Brun, IX, p. 289, 3e édit. — Wood, *Ubi Suprà*, p. 331, 355 et 365.—A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 404.— Notez que la source *Ardvî-Coûrâ* est qualifiée *Drvaçpâ* dans les livres zends, littéralement qui épaule les chevaux, c'est-à-dire qui les remet en bon état. Voyez *Zend-Avesta*, II, p. 199, et M. Haug, *Ubi Suprà*, p. 24.

(4) A. Burnes, II, p. 207. — Wood, p. 355 et 359. — A. de Humboldt, II, p. 404.

(5) Wood, p. 332, 354, 359. — A. de Humboldt, II, p. 410.

l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest, l'Arg-roud et le Véh-roud (1); voilà pourquoi aussi un certain Oupanichad, extrait du Sama-Vêda et nommé *Tchêhandouk* par Anquetil, ne fait saillir du trône de Brahmâ, placé dans le Brahma-Lôka, au-dessus du Mêrou, que deux grands cours d'eau, dont il n'indique ni les noms ni les directions, mais qui étaient vraisemblablement le Gange et l'Indus, considérés dans leur cours inférieur, dirigé pour l'un au Sud-Est et pour l'autre au Sud-Ouest de leur point commun de départ (2). Ces récits fragmentaires se conçoivent d'ailleurs : ils mettaient en relief deux fleuves nationaux et laissaient momentanément dans l'ombre deux fleuves étrangers, savoir : l'Iaxarte du Nord et le Kameh du Sud chez les Perses; le Tarîm du Nord-Est et l'Oxus du Nord-Ouest chez les Indiens.

Maintenant, quel est de ces deux plateaux celui qui a transmis à l'autre la tradition des quatre fleuves orientés? Car, quelque naturel que cela paraisse, sous le point de vue de l'orientation, il semble que l'idée de ne choisir que quatre courants parmi cette foule de grandes rivières qui s'écoulent du système Himâlayen, et celle de les faire sortir d'une source unique, soit amas d'eaux, soit massif de montagnes, n'ont pu naître à la fois dans deux régions différentes sans aucune communication.

M. Benfey se prononçait en faveur du Manassarovar d'où il faisait partir les deux branches de la famille aryenne, l'une vers l'Inde et l'autre vers la Perse (3). Mais depuis la publication des savantes recherches de MM. E. Burnouf et Lassen sur les origines de cette race, les érudits d'Allemagne,

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 361.
(2) *Oupnekhat*, I, p. 84.
(3) Voyez l'article *Indien* de l'Allgemeine Encyclopœdie de Ersch et Gruber, 2ᵉ sect., XVII, p. 14.

tels que R. Roth, A. Weber, Fr. Windischmann, A. Kuhn, M[lle] Haug et H. Kiepert, cités avec éloge par M. E. Renan (1), inclinent la plupart pour le lac Sir-i-Koul, et l'un d'eux (M. Haug) pour un lac plus septentrional encore. Quant à moi, j'ai déjà annoncé plusieurs fois à la section précédente (2) que je me range à l'avis de la majorité. Je n'hésite pas à voir dans le lac de l'Oxus et du Tarîm le *Vindousaras* du Râmâyana. Je m'arrête à ce lac central et je le considère comme le point de départ des deux grandes branches de la famille aryenne.

Des rives du Sir-i-Koul, deux routes s'ouvraient à l'émigration, volontaire ou forcée, de ces deux peuplades, l'une au Nord et à l'Ouest, par la Sogdiane, la Bactriane, la Margiane et le Hérat; l'autre au Sud et à l'Ouest, par la petite Boukharie, le Baltistan, le Kaboul et le Pendjâb.

Il est reconnu que les Mazdayaçnas ont suivi la première pour se rendre en Perse. Tout porte à croire que les Brâhmanes ont adopté la seconde pour descendre dans l'Inde.

En séjournant aux alentours des lacs du Belour-Tag dont le plus remarquable est le Sir-i-Koul, les uns et les autres y auront conçu l'idée de leurs quatre fleuves sortant d'une source unique, et courant vers les quatre points cardinaux, idée qu'ils auront ensuite essayé de reproduire dans leurs nouvelles résidences. Ainsi, pour ne parler d'abord que des Brâhmanes, il est probable qu'en faisant halte dans le petit Tubet, ils auront remplacé le *Sir-i-Koul* par le Manassarovar, puis modifié la série des quatre fleuves, selon les contrées qu'ils occupaient, et pris successivement pour chef des quatre le Sindh du *Pendjâb*, puis le *Gange* de l'Inde Gangétique.

(1) *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 458, et *de l'origine du langage*, p. 225.

(2) Voyez ci-dessus, p. 21, 27-8, 36, 39, 40.

Tout me porte même à penser que les Pourânas font allusion au plateau de Pamir, lorsqu'ils parlent de leur mythique *Pouchkara-Dvîpa,* pays du lac ou pays du lotus, que Wilford identifie à l'*Outtarakouru* (1). Le Bhâgavata, entre autres, raconte qu'au milieu de ce Dvîpa s'élève, à une hauteur prodigieuse, un mont unique nommé *Mânasôttara*, lequel sert de limite aux deux Varchas (segments) situés au-dessous et au-dessus de lui, et que c'est sur cette montagne que sont placées, aux quatre points de l'horizon, les quatre villes des gardiens du monde, Indra et les autres (2). Le Vichnou déclare bien à son tour que l'arbre de vie de cette région est le *Nyagrôdha* (3), comme il est celui de l'*Outtarakourou* dans un récit pourânique des quatre jardins, des quatre lacs et des quatre fleuves (4). Or, d'un côté, le *Mânasôttara-Giri* suppose un *Mânasôttara-Hrada* (l'un mont et l'autre lac septentrional de l'esprit divin) (5); car le nom *Anavatapta* (non échauffé par les rayons du soleil), en chinois *Aneouto,* s'applique à la fois au lac Manassarovar et au mont Kailâsa (6). D'un autre côté, les Bouddhistes de la Chine annoncent que le lac du plateau de *Po-mi-lo,* dans la partie qui va du Sud au Nord, correspond au lac *Aneou (to),* et que ce lieu est le centre du *Djamboudvîpa* ou du continent habitable (7). Moorkroft nous apprend, en outre, que ce lac passe pour être habité par des *Djins* et des *Péris,* c'est-à-dire par des esprits (8). Enfin, la

(1) *Asiat. Rés.*, VIII, p. 285.
(2) *Bhâgav.-P.*, II, p. 467, sl. 30.
(3) *Vish.-Pur.*, p. 201.
(4) *Bhâgav.-P.*, II, p. 425, sl. 18.
(5) Comparez ibid., II, p. 157, sl. 14, et préface, p. v, note 1.
(6) Klaproth, *Magaz. Asiat.*, II, p. 235-6.
(7) *Hiouen-Thsang*, I, p. 272 et 437.
(8) *Travels in the Himâlaya* etc., II, p. 274.

divinité qu'on y adore est Brahmâ, selon les Pourânistes (1). Ne peut-on pas inférer de ces rapprochements que c'est sur le modèle de ce *Manassôtara-Hrada* que le dieu a créé son *Mânasa-Sarôvara?*

La conclusion me paraît d'autant plus acceptable que le Boundehesch place dans l'Iran-Védj une montagne qu'il nomme tour à tour mont *Manesch* et mont *Zarédedj* (2). Le premier nom, dérivé de *Manas*, esprit, rappelle tout à la fois et le mont *Mânasôttara* des livres sanscrits et le mont *Ouçadarena* des livres zends, dépositaires l'un de l'*esprit* et l'autre de l'*intelligence*. Le second semble syncopé d'une forme zende *Zarayô-Tedjô* signifiant pic du lac, par allusion soit au Sir-i-Koul, placé sur le toît du monde, comme disent les indigènes, soit au Kara-Koul, situé un peu plus au Nord. En effet, ces deux lacs devaient être également chers aux anciens Aryas, comme donnant naissance le premier au Pendj-Oxus, fleuve de l'Ouest ou de la Bactriane, et le second au Yaman-Kachgar-Tarîm, fleuve de l'Est ou de la petite Boukharie, c'est-à-dire aux deux grands cours d'eau qui, suivant les vieilles traditions persanes, servaient de limites entre l'Iran placé au Sud et le Touran situé au Nord (3). Et ceci, par parenthèse, nous explique pourquoi le Boundehesch ne fait découler du trône d'Ormuzd que deux fleuves, au lieu de quatre, l'Arg-roud-Tarîm et le Véh-roud-Oxus, quoique d'autres fragments zoroastriens supposent qu'il s'en écoulait deux autres qui, comme on l'a vu, devaient être l'Iaxarte et le Khonar-Kameh.

(1) *Vishnu-P.*, p. 201; *Bhâgav.-P.*, p. 467, sl. 32.

(2) *Zend-Avesta*, II, p. 356 et 364.

(3) Anquetil, *Zend-Avesta*, II, p. 283, note 1. — M. Reinaud, *Mém. géogr. etc. sur l'Inde*, p. 55. — Firdoûsi, dans le *Schah-Nameh*, ci-après analysé.

En ce point, comme en beaucoup d'autres, la tradition Bactro-Médique ou Médo-Persane, telle que je la conçois, concordait avec le plus ancien récit Indo-Brâhmanique. Elle adoptait les mêmes fleuves et restait également fidèle aux deux conditions fondamentales du mythe primitif, l'orientation des quatre courants et leur sortie d'une source commune. Elle n'en différait même point au fond en ce qui touche le lac et le mont sacrés; car la différence des dénominations n'entraînait pas celle des localités : le *Vindousaras* et le *Sir-i-Koul*, le *Hémaçringa* et le *Berezatgairi* se confondaient. Ce sont les Aryas de l'Inde qui, en remplaçant le plateau de Pamir par celui de Ngari, ont adopté le Mânassarovar et le Kailâsa. Les Aryas de la Perse, étant restés plus longtemps aux environs du Belour-Tag, ont mieux conservé le souvenir des localités.

Cependant les Mazdayaçnas s'étaient vus amenés de bonne heure à délaisser la Transoxiane et à s'étendre dans le Sedjestan. Dès lors il devint naturel de remplacer l'Iaxarte, fleuve désormais inhospitalier et ennemi, par l'Helmend, fleuve ami et bienfaisant. Il va sans dire que cette substitution en entraîne une autre, bien moins considérable, celle de l'Indus à son affluent le Khonar, Kameh, Khoaspe ou petit Sindh.

Les auteurs Persans et Firdoûsi à leur tête, nous apprennent que Féridoun, septième roi de la dynastie dite des *Pichdâdiens*, antérieure à celle des *Kéans*, partagea l'empire entre ses trois fils; qu'il donna à *Selm* le pays de *Roum* (1) et l'occident, à *Tour* le pays de Touran, ou des Turcs et de la Chine, et à *Iredj* le pays d'Iran avec le désert des guerriers

(1) Les Perses entendent par ce nom la partie de l'Asie à l'ouest et au nord-ouest de l'Euphrate. Voyez *Zend-Avesta*, II, p. 307.

armés de lances (1) ; qu'à cette époque le Touran s'étendait depuis le pays où l'on se sert de tentes jusqu'au *Maveralnahar* (la Transoxiane) où le Djihoun forme la limite entre les deux royaumes ; que les premiers descendants de ce monarque ne respectèrent pas les frontières du Touran et de l'Iran, et se disputèrent à main armée la possession du Djihoun ; mais que les limites fixées par Féridoun furent rétablies sous Kâi-Kobad, premier roi de la dynastie des Kêans, contemporain d'Afrasiab, le Touranien ; que ce dernier eut toute la partie de la terre comprise entre le Djihoun et la frontière de Roum, et qui de là s'étend en ligne continue jusqu'à la Chine et au *Khotan ;* qu'enfin le premier conserva tout le pays d'Iran, y compris le Zaboulistan, et que son pouvoir devait finir à la frontière où commençait l'usage des tentes (2).

Sans accorder à ces récits relativement très-modernes une autorité historique qu'elles n'ont pas, on peut néanmoins y ajouter foi en ce qui touche les délimitations géographiques. On y voit que, dès une haute antiquité, le Touran embrassait d'abord la Transoxiane, bornée au Midi par le cours de l'Oxus, et ensuite la partie du Turkestan chinois habitée par des peuples qui vivaient sous des tentes et limitée au Sud par les pays de Kachgar, Yarkand et Khotan, en d'autres termes, par les rivières qui forment le système du Tarîm. On y voit aussi que l'Iran comprenait à l'Est, sous le nom de Zaboulistan, les régions montagneuses situées sur la rive gauche du haut et du bas Indus.

(1) Cette légende rappelle celle des Arméniens sur le partage de la terre par Xisuthrus entre ses trois fils *Sim* ou *Zérouan*, *Titan* et *Yapétosth* (copies de Noé, Sem, Kham et Japheth). Voyez l'*Histoire de Moïse de Khorène*, dans ses premiers chapitres.

(2) Voyez le livre des rois ou *Schah-Nameh* de Firdoûsi, traduction de M. Jules Mohl, membre de l'Institut et professeur au collége de France, I, p. 139, 437 et 477-9.

Il résulte de ces documents dont je me sers à défaut d'autres, que, d'un côté, le Tarîm et l'Oxus séparaient les Sères et les Iraniens, peuples sédentaires, des tribus nomades, Scythes ou Tartares, et que, de l'autre, l'Iaxarte qui leur avait originairement servi de limite, était définitivement resté Touranien. J'en conclus que ce fleuve a dû disparaître de la tradition paradisiaque des Mazdayaçnas par les mêmes motifs que l'Indus avait disparu de celle des Brâhmanes.

De tous les fleuves de l'Ariane persique, telle qu'elle s'étendait avant les conquêtes des rois Akhéménides, l'Helmend était le seul qui pût remplacer l'Iaxarte.

Ce grand cours d'eau du Sedjestan avait bien des droits au titre de fleuve paradisiaque. Il a ses sources dans les Hindou-Kouch au mont Kôh-i-Baba d'où s'échappe également le Kaboul, affluent du Kameh qui a les siennes un peu plus haut au mont Pouchtiguer. La longueur de son cours est d'environ 125 myr. jusqu'à son embouchure dans le lac Zéreh, ou plutôt dans le lac Hamoûn, car aujourd'hui il ne va plus jusqu'au Zéreb, presque desséché (1), et les livres zends en parlent comme d'un fleuve presqu'égal en importance à l'Oxus, en raison soit des villes bordées de ponts, soit des campagnes sillonnées de canaux et de digues qu'il parcourait ou fertilisait, circonstances qui lui ont fait donner le nom zend de *Haétoumat* ou *Haétoumant*, pehlvi *Itomand*, *Itmand* et même *Avmand*, sanscrit *Sétoumat*, qui a des ponts ou des chaussées (2). Dans le moyen âge, Massoudi le représente

(1) Cortambert, dans son *édit. de Maltebrun*, III, p. 58. — J.-P. Ferrier, *Caravan Journeys and Wanderings in Persia*, etc., p. 428, l'appelle *Meschila*, mot arabe, de même signification que le persan Hamoûn, c'est-à-dire étendu.

(2) E. Burnouf, comment. sur le *Yaçna*, *not. et éclairc.*, p. LVIII-LXI et p. XCVII. — De là sont venues les dénominations européennes d'Éty-

comme environné de jardins et de champs ensemencés et couvert de navires (1). Ce fleuve paraît d'ailleurs avoir été désigné par l'épithète zende de *Phratô*, le large, sanscrit védique *Prathah*. D'une part, en effet, Isidore de Kharax donnait le nom de *Phrada* à la ville de Prophthasie, Zarang ou Douchak, capitale du Sedjestan, baignée aujourd'hui encore par un canal de l'Helmend (2). D'autre part, Pline désignait l'un de ses affluents, le *Kach, Kech* ou *Kouch-roud* actuel, par le titre d'*Ophradus* (3), répondant au zend *Hou-Phrâtô*, le très-large, ainsi que l'a fort bien vu et interprété feu E. Jacquet dans un savant article du *Journal asiatique* français (4). Enfin, l'Helmend correspondait à l'Oxus, en ce sens que tous deux bornaient au Sud et au Nord les contrées iraniennes, telles qu'elles sont décrites dans le *Vendîdâd* zend (5).

J'insiste sur l'application à l'Helmend du nom de *Phrat* ou *Frât* qu'on lit d'abord dans l'Afrin pazend des sept Amschaspands et ensuite dans le Boundehesch pehlvi, parce que M. E. Burnouf, dans son commentaire sur le Yaçna zend, inclinait à le prendre pour une désignation de l'Euphrate babylonien (6).

mandre, Érymanthe, Hérimanthe, Helmend, Hilmend, Hermend, Hirmend, Hindmand et Hindmend, recueillies par ce savant, *ibid.*

(1) Voyez le *Mémoire géogr.* etc. sur l'Inde de M. Reinaud, *Ubi Suprà*, p. 216.

(2) Gosselin, notes sur *Strabon*, V, p. 103, n° 2.

(3) *Histoire natur.*, VI, 25.

(4) 3e série, IV, p. 372.

(5) Voyez là-dessus le résumé de M. Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 526-7, note 1.

(6) *Addit. et correct.*, p. CLXXXIV. — Il est vrai qu'alors feu Jacquet n'avait pas encore publié l'article du journal cité tout à l'heure. Tout me porte à penser que notre grand philologue se serait arrêté au fleuve du Sedjestan, s'il avait eu l'occasion de revenir sur ce sujet. J'en ai

Il se peut que l'auteur du Boundehesch qui brouille tout, ait pensé à l'Euphrate. Mais celui de l'Afrin des sept Amschaspands paraît avoir songé à l'Helmend. Voici, en effet, ce qu'il dit : « Soyez toujours fort par le mont *Arvand*, soyez » toujours fort par le mont *Revand*, soyez toujours fort par » le grand, l'excellent *Pâresin*, soyez toujours fort par le » mont *Damavand*. » Puis il ajoute : « Soyez toujours fort » par l'*Ourvand-roud*, soyez toujours fort par le *Véh-roud*, » soyez toujours fort par le *Frât-roud* (1). » Or, le mont *Arvand* est évidemment la montagne d'où s'écoule l'Ourvand-roud, soit le Sir-Iaxarte, soit le Kachgar-Tarîm, appelé *eau Arvanda* par Nériosengh (2). Le mont *Révand* que le Boundehesch place dans le Khoraçan ou Hérat (3), doit être une montagne de laquelle s'écoule un bras de l'Oxus ou *Véh-roud* (4). On ne saurait prétendre que le *Frât-roud* s'échappe du mont *Damavand*, car cette montagne volcanique ne donne naissance à aucune rivière importante, à aucun fleuve digne d'être invoqué concurremment avec les deux qui précèdent (5). Donc le *Frât-roud* doit être en rapport avec le mont *Pâresin*, nommé aussi *Aphrasin*, *Aprasin*, *Parès* ou *Paresch*, montagne qui, suivant le Boundehesch, a sa source dans le Sedjestan, s'étend au Nord jusqu'à l'Odjestan (la Tartarie indépendante) (6) et livre passage à l'Itomand-roud,

pour garant une petite conversation que nous eûmes ensemble en 1842 au sujet des quatre fleuves dont il me savait alors préoccupé.

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 78.

(2) *Yaçna*, texte, p. 247-8.

(3) *Zend-Avesta*, II, p. 366.

(4) Vraisemblablement le *Mourgâb* qui aujourd'hui paraît se perdre dans les sables.

(5) Le *Boundehesch* en fait seulement découler l'*Arez-roud*, petite rivière qui parcourt le Tapristan ou Tabaristan (*Zend-Avesta*, II, p. 393.)

(6) *Ibid.*, II, p. 364-5, 392, 399, 410.

ainsi qu'à trois autres cours d'eau moins considérables, le Balkh-roud, la Môrou-roud et le Harô-roud (1). J'écarte ces trois rivières parce qu'elles ne sont que de simples affluents ou se perdent dans des sables après un parcours relativement peu étendu. Il ne reste donc à choisir que l'Helmend. Cependant il se pourrait qu'autrefois le *Hêri-roud*, en pehlvi *Harô-roud*, en zend *Harôyou-raodha*, eût été un affluent de l'Helmend, et qu'il eût porté le titre zend de *Phrathô*, le large. En effet, le Boundehesch déclare que le Frât-roud, à sa source, arrose *Aroum* ou *Haroum*, c'est-à-dire la ville de Hérat, selon l'interprétation de quelques mobeds Parses, qui voient dans ce nom pehlvi *Haroum* une syncope de l'acc^if^ zend *Harôyôum*, n^if^ *Harôyou* (ayant de l'eau), nom de la ville baignée par le Héri-roud, l'*Arius* des anciens (2). Dans tous les cas, nous serions ici bien loin de l'Euphrate de la Babylonie.

Quant au remplacement du Kameh par l'Indus, il n'a pas besoin d'explication. En s'étendant à l'ouest de ce grand fleuve, les Perses virent le Kameh se grossir du Kaboul et se rendre avec lui dans le Sindh. Il n'en fallait pas tant pour faire de ces trois cours d'eau un seul et même fleuve auquel ils donnèrent indifféremment les noms de *Kâsè* ou *Kasch*, de *Kasp*, de *Kachgar*, de *Mehrâ-roud*, de *Mehram-Hir* ou de *Mehram* tout court (3). D'un autre côté, le Kameh ou Kbonar portait autrefois le nom de *Kohaspa*, cheval des montagnes (4), analogue au nom d'*Aurvat*, cheval rapide, lui-même synonyme du qualificatif *Tedjera*, flèche lancée avec force. Ces

(1) *Ibid.*, II, p. 392-3.

(2) *Ibid.*, II, p. 392, note 2. — *Yaçna*, *not. et éclairc.*, p. CIJ-IIJ.

(3) Voyez *Zend-Avesta*, II, p. 393 ; M. Reinaud, *Mém. géogr.* etc. sur l'Inde, *Ubi Suprà*, p. 215, 277.

(4) Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 129.

trois cours d'eau sont très-rapides et souvent resserrés entre des rochers et des montagnes escarpées, surtout dans la partie supérieure de leurs cours (1). Aussi les chantres védiques représentaient-ils l'Indus comme s'élançant de la terre avec une force infinie, semblable aux eaux qui jaillissent du nuage avec le bruit du tonnerre, ou au taureau mugissant qui bondit dans la plaine (2).

La substitution de l'Helmend à l'Iaxarte offrait l'avantage de ramener le récit, autant que faire se pouvait, à l'orientatation primitive, en ce que le remplaçant coulait au Sud-Ouest en contraste avec l'Oxus, courant au Nord-Ouest. La symétrie était moins bien observée à l'égard des deux autres fleuves, le Yarkand-Tarîm et le Sindh-Indus, car le cours de l'un est un peu dirigé vers le Nord-Est, tandis que celui de l'autre ne l'est nullement vers le Sud-Est.

Telles sont les phases que la tradition des quatre fleuves paraît avoir éprouvées chez les Mazdayaçnas jusqu'aux conquêtes d'Alexandre. Si postérieurement, elle en a subi de nouvelles, le Zend-Avesta n'en offre aucune trace. Celles que l'on connaît et dont je parlerai à la section suivante, sont bien moins aryennes que sémitiques, et, sous ce point de vue, ne doivent pas nous occuper dans celle-ci.

Toutefois, avant de la clore, il est bon de dire quelques mots d'une anecdote racontée par le père de l'histoire, bien qu'elle ne se rattache qu'indirectement au sujet que je traite. Je veux parler du récit médo-bactrien d'Hérodote sur un grand fleuve d'Asie, nommé Akès (3), lequel, après avoir coulé

(1) Voyez notamment par l'Indus le *Diction. géograph. univ.* au mot *Sindh.*

(2) *Rig-Véda*, IV, p. 305, sl. 3.

(3) Grec Ἀκης, appelé Ἀξης dans Hésychius.

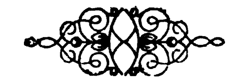
dans une plaine environnée de tous côtés d'une montagne qui avait cinq ouvertures, prenait autrefois son cours par chacune d'elles, se distribuait de toute part et arrosait les terres de cinq peuples limitrophes, les Khorasmiens, les Hyrcaniens, les Parthes, les Sarangéens et les Thamanéens (1). Quoiqu'il ne s'agisse là que des dérivations naturelles ou artificielles d'un seul et même fleuve dont les rois de Perse surent tirer parti pour le trésor royal, en faisant faire à chacune des cinq ouvertures de la montagne des portes ou écluses qui ne s'ouvraient que moyennant finance, on n'y doit pas moins voir une allusion détournée aux cinq courants de l'ouest du Mérou mentionnés par le Bhâgavata-Pourâna (2), je veux dire à cinq cours d'eau qui, en se réunissant, formeraient l'*Oxus*. En effet, le nom de *Pendj* ou *Pandj*, « les cinq, » que lui donnent les Vakhanis, peut venir de ces cinq bras du fleuve, tout aussi bien que des cinq pics ou sommets indiqués par Wood (3). Nous aurions ainsi une Pentapotamie bac-

(1) Hérodote, III, § CXVII, p. 94-5, traduction Larcher. — Ce traducteur, *ibid.*, VIII, p. 5, ainsi que Sainte-Croix et Barbié du Bocage, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 194 et suiv., et p. 829-30; Rennell, *The geographical System of Herodotus*, p. 195; Gatterer, *Sur l'origine des Finnois, des Lettoniens et des Slaves*, p. 17, et Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*, I, p. 205, pensent que ce fleuve est l'un des bras de l'Oxus inférieur. Ritter, au contraire (voyez son *Erkunde*, VIII, 1re partie, ou *Asien*, VI, p. 150-1), incline à le prendre pour une branche du système de l'Helmend.

(2) Voyez II, p. 427, st. 23.

(3) *Journey*, etc., p. 328. — Cet estimable voyageur parle en cet endroit de la ville de *Kila-Pandj*, capitale du pays de Vakhan, située sur le Pendj et nommée *Pandja* par W. Moorkroft (*Travels*, etc., II, p. 271). — Notez qu'un ancien affluent de l'Oxus, le Kohik ou Zerafchan, autrefois Sogdh-roud et Polytiméte, qui se perd aujourd'hui dans un lac, paraît avoir ses sources dans un autre lac appelé *Pandjikand*, « l'urne des cinq. »

trienne analogue au Pendjâb de l'Hindoustan supérieur, l'Oxus jouant dans l'une le même rôle que le Sindh jouait dans l'autre, celui de roi des fleuves, de source et de réservoir des cinq cours d'eau.



TROISIÈME SECTION.

LE GAN-ÉDEN ET SES QUATRE FLEUVES.

Je me propose d'établir dans cette troisième section que, sous les anciens empires de Ninive et de Babylone, les quatre fleuves édénitiques sont restés pour les Assyrio-Chaldéens ce qu'ils étaient devenus pour les Médo-Perses, savoir: le Tarîm (Phison) au N.-E.; l'Oxus (Gihon) au N.-O.; l'Indus (Hid-deqel) au S. E., par continuation du Khonar, Kameh ou Khoaspe, et l'Helmend (Phrat) au S.-O., en remplacement de l'Iaxarte, fleuves dont trois sortent du même système de montagnes (le Belour-Tag), arrosent trois contrées distinctes: la petite Boukharie (Havilah), la Bactriane (Kouch) et le Kaboulistan (Assur), et se déchargent dans trois grands réservoirs: le lac Lop, le lac Aral et le golfe de Koutch. Le quatrième seul forme une sorte de disparate, en ce qu'il prend naissance plus bas au S.-O., dans les monts Hindou-Kouch, qui font suite à ceux du Belour. Du reste il parcourt le Sedjestan, placé à l'O. du Kaboul, et va se perdre dans le lac Hamoûn, autrefois lac Zéréh, au S.-O, en opposition à l'Indus, réputé fleuve du S.-E., eu égard à sa position seule, et nullement à son cours; car l'Indus inférieur coule au S. en face de l'Helmend, et plus bas même au S.-O., quoique bien moins que celui-ci. Sur ces diverses assimilations, je n'ai guères à produire que le texte même de la Genèse; mais, après les explications qui précèdent, ce document me suffit.

Il est évident pour moi d'abord que l'auteur sacré fait d'Éden une haute région, placée entre deux autres (*Havilah* et *Kouch*) qu'arrosent des fleuves qui en font le tour ; ensuite qu'il place au centre d'Éden le jardin (Gan) du même nom, baigné par un fleuve unique ; enfin qu'il dirige vers les quatre points de l'horizon les quatre canaux dérivés de la source commune.

Cette manière de voir, adoptée déjà, au moins en très-grande partie, par MM. Lassen (1), d'Eckstein (2) et E. Renan (3), suppose que la contrée d'Éden reste identique à celle de l'*Airyanem-Vaêdjô*, telle que les Médo-Perses l'entendaient, c'est-à-dire que, tout en partant des sources de l'Oxus, du Kameh et du Tarîm où l'avaient placée les Bactro-Mèdes, cette région se prolonge au S.-O., par une sorte de faveur ou plutôt par une véritable anomalie, jusqu'à celles de l'Helmend et aboutit ainsi à la contrée de *Harôyou* que les anciens nommaient *Aria*. Il y a là une dérogation tout exceptionnelle et très-concevable d'ailleurs à la tradition primitive, dérogation opérée par les Médo-Perses, acceptée par les Assyrio-Chaldéens, et restée sans influence sur la position du jardin de délices. Ce jardin est toujours à mes yeux le district du lac Sir-i-Koul, au centre du petit plateau de Pamir où trois des quatre fleuves ont leurs sources. Je suppose d'ailleurs qu'on y ramenait aussi celles du quatrième à l'aide de l'expédient des conduits souterrains ; car le Boundehesch prouve qu'à cet égard les Perses n'étaient pas en reste avec leurs voisins, ainsi que l'a remarqué M. E. Renan (4).

(1) *Ind. Alterth.*, I, p. 528-9.

(2) *Athenæum français*; n° 21, du 27 mai 1854, p. 488.

(3) *Histoire générale des langues Sémitiques*, I, p. 453-4, et *de l'origine du langage*, 2e édit., p. 228-9.

(4) *Hist. génér. des lang. Sémit.*, I, p. 455.

Il est vrai que le climat et les productions du plateau de Pamir sont loin de répondre aux images qu'on se fait de l'Éden. Mais, répondrons-nous avec le jeune et savant orientaliste cité tout-à-l'heure, il faut se rappeler que l'idée de délices, attachée au séjour primitif de l'homme, peut très-bien être une conception *a priori*, amenée par le penchant naturel des peuples à placer l'âge d'or en arrière (1), ou plutôt à imaginer que les lieux les plus élevés de la terre sont aussi les plus délectables, parce qu'ils se rapprochent davantage des régions célestes et se confondent avec elles dans l'azur du firmament (2).

Quoiqu'il en soit, le pays et le jardin d'Éden étaient évidemment situés l'un et l'autre à l'Orient des peuples Sémitiques échelonnés en Asie depuis la Médie-Atropatène jusqu'à la Méditérannée. En effet, quand la Genèse dit : « Et Jehovah-Elohim planta un jardin dans Éden du côté de l'Orient (en hébreu *Mqdm* (3), elle entend non pas que le jardin était à l'orient d'Eden, mais bien qu'ils se trouvaient tous deux à l'Orient des Sémites, c'est-à-dire dans les contrées où se levait pour eux le soleil et d'où vinrent plus tard à Jérusalem les mages orientaux pour y adorer le soleil de justice, guidés par son étoile miraculeuse (4). Aussi l'auteur sacré a-t-il rejeté le mot *Mqdm, du côté de l'Orient*, à la fin de la phrase, pour indiquer qu'il l'applique aux deux à la fois. Le restreindre au jardin, comme le font certains interprètes, c'est

(1) Id., *ibid.*, p. 453-4.

(2) C'est ainsi que la région alpine placée entre Ladakh, Kachmir et Iskardou, porte chez les Kachmiriens le nom de *Deo-Sou*, plaine des dieux (Moorkroft, *Travels*, etc., II, p. 263) et que dans le Mahâbhârata, la contrée circumm érouenne est appelée *Akrîda-Bhoumi*, terre des divertissements des dieux. Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 841.

(3) *Genèse*, II, 8.

(4) *Saint Matthieu*, II, 1, 2. — Comparez *Malach.*, IV, 2.

supposer que la Genèse aurait laissé dans le vague la situation d'Eden, hypothèse invraisemblable sous tous les rapports et démentie par le texte lui-même. En effet, on y lit qu'après l'expulsion d'Adam et Eve, Jehovah-Elohim plaça des chérubins à l'Orient du *Gan-Eden* pour en garder l'entrée, et qu'après le meurtre d'Abel, Caïn fut chassé de la présence de Jehovah dans le pays de *Noud*, à l'Orient d'Eden (1). Ces citations prouvent trois choses : la première que la terre d'Eden s'étendait à l'Est du jardin ; la seconde qu'Adam et Ève s'étaient retirés dans cette partie orientale d'Éden, et la troisième que le meurtrier d'Abel, repoussé plus loin encore, alla séjourner hors d'Éden, dans le pays de Noud, situé plus à l'Orient.

Le docte Buttmann avait émis sur la situation et l'étendue d'Eden un sentiment particulier qui paraît avoir été partagé par Ewald avec une légère modification.

Ces deux savants croient que la région de ce nom comprenait tout l'orient connu des Hébreux. En conséquence, le premier voit dans le Phison l'Iraouaddi, dans le Gihon le Gange, l'Indus dans le Hiddeqel et dans le Phrath l'Helmend (2). Le second, écartant le fleuve des Birmans et celui du Sedjestan, prend le Gange pour le *Phison* et l'Indus pour le *Gihon*, à l'exemple de Bernier (3) et des Pères Philippe de la Ste Trinité (4), Georgi (5) et Paulin de St Barthélemy (6). Quant au *Hiddeqel* et au *Phrath*, il y voit tout bonnement le Tigre et l'Euphrate. Toutefois il conjecture que les deux derniers cours d'eau qui, entre les mains de l'auteur de la Ge-

(1) *Genèse*, III, 24 ; IV, 16.
(2) Buttmann, *Mythologus*, I, p. 87 et suiv.
(3) *Voyages*, II, p. 263-4, édit. de 1830.
(4) *Itinerarium orientale*, p. 147-9, Lyon 1649.
(5) *Alphabetum Tibetanum*, I, p. 186 et 348.
(6) *Systema Brahmanicum*, p. 293.

nèse, seraient devenus les deux fleuves de Ninive et de Babylone, y remplacent deux courants plus orièntaux qu'il n'ose préciser (1).

On peut répondre aux deux critiques allemands, d'abord, qu'ils partent d'une hypothèse très-contestable, à savoir : que les Hébreux auraient complètement négligé les deux conditions fondamentales du récit primitif : l'orientation des quatre fleuves et leur sortie d'une source commune ; ensuite, que l'Iraouaddi et le Gange lui-même sont tout-à-fait en dehors du rayon visuel de la haute antiquité, pour emprunter de nouveau les expressions de M. le baron d'Eckstein (2).

La première objection s'adresse d'ailleurs à tous ceux qui, en conservant le Tigre et l'Euphrate dont les sources sont à l'O. de la mer Caspienne, veulent y joindre deux fleuves ayant les leurs à l'E. de la même mer. Tels sont, entre autres, parmi les plus modernes, 1° MM. Benfey (3), Lassen (4), baron d'Eckstein (5) et E. Renan (6) qui prennent l'Indus et l'Oxus pour le Phison et le Gihon ; 2° le d[r] Hanebert qui voit ceux-ci dans l'Hyphasis (Vipâçâ) et l'Indus (7) ; 3° E. Burnouf qui, d'accord avec la tradition musulmane (8), semble les prendre pour l'Iaxarte et l'Oxus (9) ; 4° enfin et *à fortiori* Schul-

(1) Ewald, *Geschichte des Volkes Israel*, I, p. 376-7, note 2, 2.e édit.

(2) *Athenæum français*, 27 mai 1854.

(3) Article *Indien* de l'*Allgemeine Encyclopædie* de Ersch et Gruber, 2e sect., XVII, p. 13-4.

(4) *Ind. Alterth.*, I, p. 528-9.

(5) *Athenæum* français de 1854, p. 367.

(6) *Ubi Suprà*, I, p. 452, et *de l'orig. du Lang.*, p. 230.

(7) *Geschichte des Biblischen Offenbaruny*, p. 15-9.

(8) Voyez G. Wahl, *Asien*, p. 853-6, et M. l'abbé Bargès, *Journ. asiat.*, 3.e série, III, p. 142-3.

(9) Ceci n'est pourtant, de ma part, qu'une simple conjecture tirée d'une phrase de son *Commentaire sur le Yaçna-Zend*, addit. et corr., p. CLXXXIV.

thess (1), Gesenius (2) et Lingerke (3) qui s'arrêtent à l'Indus et au Nil encore. — Cependant, notre voyageur Bernier avait pressenti que les quatre fleuves devaient sortir du même groupe de montagnes. Aussi joignait-il au Gange et à l'Indus la *Djoumnâ* et le *Tchen-âb* (4). M. E. Renan reconnaît le principe et conjecture que des deux fleuves qui, de fuite en fuite, étaient devenus le Tigre et l'Euphrate, même chez les Persans, le premier désignait originairement l'*Helvend*, c'est-à-dire l'*Helmend* (5). Quant au second, il paraît que ce savant le ramenait à l'Iaxarte, car, après avoir dit que l'Euphrate s'était, comme le Tigre, substitué à des fleuves plus orientaux, il indique pour les quatre grands cours d'eau sortant d'une même source dans la région de l'Imaus, l'Indus, l'Helvend, l'Oxus et le Iaxarte (6). Dans son système tout per-

(1) *Das Paradies*, p. 10 et suiv.

(2) *Thesaur. Ling. hebr.*, p. 281-2 et 672-3.

(3) *Kenaan*, p. 20 et suiv. — Cosmas l'Indicopleuste est le premier, je crois, qui ait adopté l'Indus pour le *Phison*, en place du *Gange* désigné par Josèphe et les Pères de l'Eglise, tels que S[t] Augustin, S[t] Jérôme, Eusèbe, etc. — D'un autre côté, c'est Michaélis qui a montré tout le premier en Europe que le *Gihon* devait être l'*Oxus (Supplem. ad Lexica Hebraïca*, in-v°), opinion adoptée en Allemagne par G. Wahl (*Asien*, p. 857) et en France par l'abbé Guénée (Lettres de quelques oisifs Portugais, I, p. 338-42, 11[e] édit.). Toutefois, ces trois écrivains ont pris l'*Araxe* ou le *Phase* pour le *Phison*, à l'exemple de Reland, D. Calmet et autres, et, sur ce dernier point, ils ont été suivis par Jahn, Rosenmuller, Link et Winer, cités dans le *Thes. ling. hebr.*, p. 1096.

(4) *Voyages*, Ubi Suprà.

(5) *Histoire générale*, etc., I, p. 453. — Voyez à la seconde section ci-dessus, p. 92-3, les altérations que le nom Zend de ce fleuve a subies successivement en passant dans les langues étrangères. La transcription *Helvend* pour *Helmend* n'est probablement pas fautive, car la petite rivière *Elvend*, près d'Hamadan, est nommée quelque part *Elmend*. Ce n'est certes pas de celle-ci que le docte orientaliste a voulu parler.

(6) *Ibid.*, p. 451-2.

sique, il eût été mieux, ce semble, de remplacer l'Indus par le Mourgâb, puisque le Boundehesch qualifie l'Arg-roud-Iaxarte, le Veh-roud-Oxus, le Mórou-roud-Mourgâb et l'Itomand-roud-Helmend de l'épithète de célestes (1), comme descendant tous quatre du trône d'Ormuzd.

Mais, pour en revenir à Ewald, on a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas admis soit le Tarîm et l'Oxus, soit au moins l'Iaxarte et l'Oxus encore, au nombre des quatre fleuves génésiaques, en place du Tigre et de l'Euphrate. En effet, s'il ne va point jusqu'à dire avec Wilford que les Juifs ont fait de leur mont *Moriâh*, situé au N. de Jérusalem (2), leur petit Mont *Mérou* (3), il reconnaît au moins, avec le prophète Ezéchiel, qu'ils faisaient de Jérusalem le nombril de la terre (4), au double sens de centre du globe et de source des fleuves. Il montre très-bien que, pour compléter le parallèle, Salomon et Ezéchias avaient cherché à imiter les quatre courants paradisiaques dans la distribution des eaux dont ils avaient enrichi la ville Sainte. Il s'est livré là-dessus à une discussion minutieuse et concluante. Suivant lui, quatre ruisseaux arrosaient les environs de Jérusalem, et ces ruisseaux étaient réputés sortir de la source d'eau vive placée sous le temple d'après le même prophète (5). C'étaient. 1° le torrent de Cédron à l'E.; 2° la source Roguel au S.; 3° la fontaine de Siloé à l'O.; et 4° celle du Géhon au N. (6). En outre, les jardins royaux, plantés à l'imitation de ceux de Jehovah, se montraient au S. de la ville, en un lieu nommé

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 391-3.

(2) *Ps.* XLVIII, 2.

(3) Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 312.

(4) *Ezéch.*, V, 5.

(5) *Ibid.*, XLVII, 12.

(6) Ewald, *Ubi Suprà*, III, p. 321-8, 2.e édit.

autrefois en hébreu *Beth-kerem*, maison du vignoble, et aujourd'hui en arabe *Foureidts*, paradisiaque.

Ce n'est donc pas sans raison que nous avons placé Eden entre deux au moins des quatre régions qu'arrosaient les quatre fleuves, et le jardin au centre d'Eden ou du petit Pamir. Telle était d'ailleurs sur le second point la façon de penser des Kabbalistes juifs, comme le prouve leur *Abacus quaternarii sacri*, publié par le P. Kircher. On y voit, entre autres choses, les quatre éléments, les quatre Agathanges, les quatre esprits célestes, les quatre saisons de l'année, les quatre portes du ciel, les quatre parties du monde, les quatre anges présidents, les quatre fleuves du paradis, les quatre vents principaux et les quatre génies directeurs, tout cela disposé suivant l'ordre des quatre points cardinaux, avec le *Gan-Eden* au milieu (1).

Quelques auteurs ont pensé que le nom hébreu *Eden*, écrit *Ădn* par *aïn*, est une transcription du mot zend *Airyanem*, raccourci en *Airan*, avec substitution du *d* au *r* (2), comme il arrive quelquefois dans la Bible (3). Mais l'étymologie ne se prête pas à cette assimilation. D'un côté, le nom sémitique *Ădn* par *aïn*, d'où *Ădin*, « mou, tendre, délicat, friand, » paraît tenir au même radical que le grec ἡδονή, « plaisir, volupté, joie, charme, etc. », puisque les Septante et la Vulgate s'accordent à traduire *Gn-Ădn* par jardin de délices, lorsqu'ils ne se bornent pas à une simple transcription (4). Ce radical est le sanscrit *svad* ou *svâd*, « être suave, délicat,

(1) Kircher, *Œdipus Ægypt.*, II, 1.re part., p. 381; et III, p. 38.

(2) Dupuis, *Origine des Cultes*, V, p. 22.

(3) Gesenius, *Thesaur. ling. hebr.*, p. 1244 B, cite deux exemples de cette transformation, savoir: *Bkhq* et *Dkhq*, se retirer, et *Çrph*, *Çhdph*, brûler. On peut y ajouter *Ngr* et *Ngd*, couler.

(4) Comparez *Genèse*, II, 8, 10, 15; III, 23-4. IV, 16.

odorant, » d'où l'adjectif masc. ***svâdouh***, fém. ***svadhvî***, n. ***svadou***, grec *ἡδύς*, *ἡδύ*, lat. ***suavis***, ***suave*** (puis ***suadus***, ***a***, ***um***), lithuan. ***saldùs***, pour ***sladùs***, slave ***sladk***, anglo-saxon ***swet***, etc. (1). Les Indiens en ont tiré, avec le prépositif ***â***, le nom neutre ***âsvadanam***, « saveur, bon goût, » ce qui suppose le primitif ***svâdanam***, grec *ἡδονή* (pour *σϝηδονή*), hébreu ***âdan***, lequel, en zend, se serait articulé ou ***qâdanam***, par le changement ordinaire du groupe ***sv*** en ***q*** (2), ou ***Hvâdanam***, par la permutation moins fréquente de ce groupe en ***Hv*** (3). Or l'***aïn*** hébreu, première lettre du mot ***âdn***, avait deux sons, l'un dur et l'autre faible, répondant, ***mutatis mutandis***, le premier au son du ***kheth*** et le second au son du ***he***, car les Septante rendaient celui-ci par α, ι, ε et ω, et celui-là par γ, κ, χ, et les Arméniens eux-mêmes qui aimaient les intonations fortes, remplaçaient souvent l'***aïn*** par le ***qoph*** (4) ; d'où l'on peut inférer que les Sémites ont d'abord articulé ***qadan*** ou ***qeden***, puis ***hadan*** ou ***heden***, par atténuation de l'aspirée. On sait qu'en pehlvi ***heden*** signifie plaisir, repos, et ***hedenesch***, lieu de repos et de plaisir (5).

(1) On peut y joindre avec M. Bopp, *Gloss. sansc.*, *in v.°*, le grec *ἥδος*, *ἥδομαι*, l'anc. germ. *Suazi*, *Suozi* ; le goth. *Sutizô* ; l'allem. *Süss* ; le kimri *Chwaethu*, et le bas-breton, *Chwaesa*.

(2) E. Burnouf, *Yaçna*, not. et écl., p. LXXXIV et suiv.— Delà le nom *Zend Qastra*, pour *Qadtra*, le goût, formé avec le Suffixe *Tra* (Id., *Observations sur la Gram. compar.* de M. Bopp, p. 78.

(3) On a d'abord passé de *Sv* à *Hv*, puis de *Hv* à *Q*, par renforcement de l'aspiration, qui, devenant gutturale, absorbe la lettre *v*. — E. Burnouf, *Ubi Suprà*, p. XCI.

(4) Sur ces permutations hébraïques, voyez Gesenius, ***Thes.*** *Linguæ* ***hébr.***, p. 976-7.

(5) Anquetil (dans les anciens *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, XXXI, p. 371, note 25), supposait l'*Heden* Pehlvi formé de l'*Eden* hébraïque, à l'aide de l'article *H* préposé. Mais la supposition d'un article araméen serait ici superflue : le *H* initial pourrait n'être qu'une simple aspiration.

Suivant la Cosmogonie des Perses, ces deux noms désignaient une contrée et une ville qui avaient vu naître Zoroastre et qui étaient situées dans l'*Iran-Védj* (1).

Toutefois M. E. Renan s'est demandé si l'ancien royaume d'*Oudyâna*, c'est-à-dire du parc ou du jardin (2), situé au nord d'Attok et de Peichaver (par 35° de latitude nord et 70° de longitude est), ne nous cacherait point le nom sémitisé d'Eden (3). La question est d'autant plus naturelle que les Sémites ne donnent pas de valeur fixe à leurs voyelles et n'aiment pas le son *ou* au commencement des mots; en sorte qu'ils ont très-bien pu remplacer le *vau* par leur *aïn* faible, prononcé *o* ou *e*, et changer *Oudyâna* en *Odan*, *Oden*, *Eden*, de même que les Parses ont changé *Airyana* en *Iran*. D'un autre côté, il semble qu'en remplaçant l'Iaxarte par l'Helmend, les Médo-Perses ont dû substituer la région d'*Oudyâna* au plateau de Pamir, d'autant mieux que la première, plus voisine de leurs nouvelles résidences, était également plus agréable et plus fertile que le second (4). Enfin, M. Stan. Julien a très-justement remarqué qu'à ce pays d'*Oudyâna* se rattachent les plus anciennes traditions religieuses et les plus

(1) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 9; II, p. 296, avec la note 7.

(2) Ce nom paraît désigner, comme le mot zend *Varé*, un endroit planté d'arbres et arrosé par des sources. M. Bopp, dans son *Glossar. Sanscrit., in Verbo*, l'interprète par jardin royal public, ce qui nous ramène au sens du *Paradaêçô* zend.

(3) *De l'origine du langage*, p. 130.—Wilford (*Asiat. Res.*, VI, p. 488), avait eu la même idée. Mais il ne s'occupait que de l'étymologie, sans application au pays d'*Oudyâna*.

(4) Dans *Hiouen-Thsang*, I, p. 425, et II, p. 131, on donne à l'*Oudyâna*, d'abord 5,000 li (250 myr.), et ensuite 1,000 li seulement (50 myr.) de circuit. M. Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 132-4 et III, p. 138, suppose que le royaume d'*Oudyâna* s'étendait à l'ouest jusqu'au Kameh, à l'est jusqu'au haut Indus et au nord jusqu'aux pays des *Gurai* et des *Assacani*. Voyez aussi la carte de M. Kiepert jointe au premier volume.

vieilles légendes du Brâhmanisme, sans compter que plus tard le Bouddhisme (qui s'y est installé de bonne heure) l'a couverte de ses monuments (1). Aussi les pèlerins bouddhistes de la Chine le décrivent-ils avec la plus grande complaisance. Ils font l'éloge des productions du sol et de ses aspects physiques qui donnent à la contrée l'apparence d'une région circumméreouenne, semblable aux plateaux de Pamir et de Ngari. Les uns racontent que son nom d'*Oudyâna* lui vient de ce qu'il y avait eu là autrefois le parc ou jardin d'un *Râdjatchakravartti* « monarque tourneur de roue (2). » Ils rapportent qu'au sud-est de la ville royale, aujourd'hui détruite et remplacée par un simple village, on voyait un mont très-escarpé, avec des précipices, des cavernes et des pics qui entrent dans les nuages; que l'arbre de vie *Kalpatarou* s'y développait, et que les sources qui jaillissaient dans la forêt, le mélange des fleurs y charmaient les yeux (3). Les autres parlent d'une très-haute montagne appelée *Lan-po-lo* ou *Lan-po-lou*, qui a un lac à son sommet (comme le mont Mérou), d'une fontaine du dragon (qui rappelle le lac Sir-i-koul) et d'un grand fleuve

(1) *Hiouen-Thsang*, I, préface, p. LI. — Voyez aussi Lassen, *Ubi Suprà*, I, p. 587, avec la note 2.

(2) Les livres bouddhiques, échos habituels des légendes indiennes, comptent quatre rois *Tchakravarttis*; savoir : 1° le roi de la roue de fer qui règne sur le *Dvîpa* méridional; 2° le roi de la roue de cuivre qui commande à deux *Dvîpas*, le méridional et l'oriental; 3° le roi de la roue d'argent qui gouverne trois *Dvîpas*, les deux ci-dessus et l'occidental, et 4° le roi de la roue d'or qui domine sur quatre *Dvîpas*, les trois ci-dessus et le septentrional. Voyez *Foe-koue-ki*, p. 46 et 134. Le dernier s'appelait pour cette raison *Mahârâdjatchakravartti*, monarque universel, tourneur de la roue d'or. (Voyez ci-dessus, 1re section, p. 47, note 2).

(3) *Foe-koue-ki*, avec les savantes notes de M. Landresse, conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, p. 46-50.

qui y prend naissance (à l'exemple de l'Oxus), etc., etc., etc. (1). Du reste, ils s'accordent tous à vanter l'abondance des raisins, des cannes à sucre et des parfums de cette contrée, ses forêts à végétation vigoureuse, l'exubérance de ses fleurs et de ses fruits, et même ses tourbillons de neige mêlés de pluie brillant de cinq couleurs, semblables à des nuages de fleurs qui volent dans l'air (2). Il ne manque à leurs récits que la mention des quatre cours d'eau sortant d'un réservoir commun. Mais, quoiqu'ils ne désignent guères que le *Souvâstou*, leur fleuve, appelé par eux *Çoubhavâstou* (demeure de la lumière ou séjour de la splendeur), qui répond au *Soastus* des anciens et au *Souvad* des modernes, le Mahâbhârata mentionne à l'ouest quatre autres rivières qui, avec le *Souvâstou*, forment cinq courants analogues à ceux du *Pendjâb*, puisqu'ils se réunissent dans le *Pandjkora* « les cinq bras ou branches, » répondant à la *Gauri* des Hindous, au *Guraios* des Grecs, de même que ces derniers se réunissent dans le *Pantchanada* « les cinq fleuves (3). »

Ajoutons à ces données sur l'Oudyâna qu'il faut bien que les *Astacani*, ses joyeux habitants, amis du vin et des banquets (4), aient cherché à assimiler leur mont *Lan-polo* soit au plateau de Pamir, soit au Kailâsa-Mêrou, puisque les compagnons d'Alexandre crurent y voir le *Méros* de Zeus dans lequel leur jeune Dionysos, né avant terme, avait été recueilli après le foudroiement de Sémélé, sa mère. On se rappelle que, l'imagination aidant, les Macédoniens firent de la cité

(1) Voyez les descriptions d'*Hiouen-Thsang*, I, p. 85-8 et 125-7; II, p. 131-3.

(2) *Ibid.*, I, p. 126; II, p. 131 et 149.

(3) Voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 26; II, p. 132, note 4.

(4) Id., *Ubi Suprà*, II, p. 135 avec la note 1.

voisine (1), surnommée sans doute *Nichadha-pouram* « la ville des (monts) *Nichadhas* » (2), la fameuse ville de Nysa où le jeune dieu fut élevé après sa seconde naissance. On se souvient aussi qu'en interprétant le nom de Dionysos dans le sens de dieu de *Nysa,* ils soutinrent que cette prétendue Nysa du Paropamise était la seule, parmi les dix villes du même nom, ses rivales, qui pût prétendre à l'honneur d'avoir été la nourrice de leur dieu de la vigne (3). On sait enfin que ces prétentions, déjà contestées chez les anciens, l'ont été bien davantage encore parmi les modernes; en sorte que c'est le cas de répéter *et adhùc sub judice lis est.* Mais cette question d'éthnographie mythologique étant étrangère à l'objet de ce mémoire, je me hâte de renvoyer le lecteur d'abord aux détails fournis par MM. Creuzer et Guigniaut dans les *Religions de l'Antiquité* (4)

(1) Cette ville n'était probablement point celle de *Moungali* (ou mieux *Mangala*), ancienne résidence royale, mentionnée par *Hiouen-Thsang* (I, p. 86 et 427; II, p. 132 et 149), et remplacée aujourd'hui par le village de *Manikyala* (ou mieux *Mangalthan*), selon les conjectures de M. Stan. Julien. (*Ibid.*, I, préface, p. LII-III, et Lassen, *Ind. Alterth.*, III, p. 138). Ce devait être plutôt une autre ville innommée où les rois du pays avaient résidé plus anciennement encore et qui était située au nord-est de la précédente, dans la grande vallée de *Talila*, aujourd'hui *Talyl* ou Tilyl, elle-même sise au pied des montagnes qui couvrent le nord du Kachmîr, sans doute à peu de distance du Mêrou *Lan-po-lo.* (Voyez *Hiouen-Thsang,* I, préface, p. LIV-V, texte, p. 88 et 427; II, p. 149).

(2) Je suppose après M. Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 135-6, que les monts *Nichadhas* placés avec un point d'interrogation à un degré plus au nord dans la carte de M. H. Kiepert, jointe au 1er volume, étaient plutôt situés à la latitude de la partie Nord de l'*Oudyâna.*

(3) Les Grecs qui abrégeaient *Paropanichadhah* en *Paropanisos*, ne se sont-ils pas bornés à rendre *Nichadha-pouram* par *Nysa-polis,* et *Dêvah-Nichadhah* (le dieu *Nichadhien*, je suppose), par *Dionysos*, en changeant *ni* en *ny* pour donner une base à leur étymologie ?

(4) I, p. 148, note 1; III, p. 82-6 et p. 1014-32.

et ensuite aux nouveaux éclaircissements de M. A. Maury dans l'*Histoire des Religions de la Grèce antique* (1). Il me suffit d'avoir signalé de nouveau l'application du nom de *Mêrou* à une haute montagne située au sud du plateau de Pamir et au nord-ouest des monts Gangdisri-Kailâsa. Comme le royaume d'Oudyâna côtoyait à l'est la vallée du haut Indus, il a pu servir de station aux premiers Aryas de l'Inde, dans leur marche du nord au sud ou du Bolor au Pendjâb, d'où le surnom de Mêrou donné à son mont *Lan-po-lo* par les émigrants, peut-être avant qu'il ne le fût au mont Gangdisri.

Malgré ces rapprochements, j'ai peine à admettre que l'hébreu *Eden* dérive du sanscrit *Oudyâna* « parc, jardin, verger », quoique le *Gan* sémitique semble se rattacher par l'étymologie au *Gahanam* aryen « bois, forêt, parc, bosquet ou bocage » (2), par la raison que le rédacteur de la Genèse aurait commis un gros pléonasme en unissant deux termes de même signification, *Gan* et *Eden*. Il est vrai que les dénominations pléonastiques ne sont point rares dans la géographie de l'Asie, en ce que fréquemment elles sont tirées à la fois de deux langues différentes. Mais celle que l'on soupçonne ici n'est guère vraisemblable. En effet, nous venons de voir que le second terme *Eden*, volupté, ajoute au premier *Gan*,

(1) I, p. 118-22 et 500-21. — Comparez son article antérieur dans les *Relig. de l'Antiquité*, III, p. 913-22. — Notons en passant que la région des *Astacani* étant fertile en vignobles, selon Pline, VI, 23, ce peuple, ami de la joie, devait adorer le dieu *Vênah*, *l'aimé*, *le chéri* grec Οἶνος, Eol. Ϝοῖνος, lat. *vinum*, germ. *wein*, slave *vino*, arabe *waïn*, hébr. *Iaïn*), dieu vêdique du *Sôma* ou du jus énivrant de l'*Asclepias acida*, remplacé avec avantage par le jus de la vigne. Voyez là-dessus A. Kuhn, dans la *Zeitschrift für vergliechende Sprachforsehung*, année 1851, p. 192.

(2) Le mot hébreu *Gan* est formé du radical sémitique *Ganan* « couvrir, ombrager, » et le qualificatif sanscrit *Gahanam* de la racine aryenne *Gah* « être épais, dense, touffu. »

jardin, un sens déterminatif et nécessaire en quelque sorte, sens que l'étymologie ne donne point pour le sanscrit *Oudyâna*. Ensuite le royaume d'Oudyâna ne nous présente pas de fleuve sortant du lac placé sur la montagne *Lan-po-lo;* et la fontaine du dragon *Apalâla*, d'où s'écoule le *Çouvâstou*, paraît être à une très-grande distance de cette montagne (1). Enfin les quatre cours d'eau de l'ouest qui se réunissent dans le Pandjkora, ont leurs sources placées beaucoup plus haut au nord-ouest et ne coulent pas d'ailleurs vers les quatre points de l'horizon. Sous ce dernier rapport, il serait mieux de remonter au nord-est jusqu'à la fertile vallée d'*Iskardou*, signalée par les voyageurs modernes comme un autre point central d'où les cours d'eau s'écoulent dans toutes les directions et qui d'ailleurs fait partie de la *plaine des dieux* (2).

Je m'en tiens donc pour le mot hébreu *Eden* à l'étymologie tirée du substantif *Svâdhanam*, par l'entremise du pehlvi *Héden*, tout en convenant que les noms d'*Oudyâna* et d'*Iran-Védj* avaient reçu chez les Indiens et chez les Perses une valeur d'extension analogue à celle qui s'est attachée au composé *Paradeçô*, signifiant d'abord, comme on va le voir, *haut pays*, et ensuite *pays délicieux*. De là vient que le Vendîdâd représente l'*Airyanem Vaêdjô,* ou l'Iran-Védj, ce premier pays donné par Ormuzd à ses adorateurs, comme ayant été autrefois un lieu de délices, d'abondance et de bénédiction, entièrement semblable au Bahista (Behescht d'Anquetil) ou ciel *très-haut*. Mais en même temps il rapporte que ce fortuné pays a perdu la plupart de ses avantages et de ses agréments, parce que l'adversaire (Paityareh) Ahriman a produit dans

(1) L'une était au nord-est de la ville de Mangala, résidence royale, et l'autre au nord-ouest. Voyez *Hiouen-Tsang*, I, préface, p. LII, texte, p. 85, et II, p. 133 et 141.

(2) Moorkroft, *Travels in Himâlaya* etc., II, p. 261-3.

le fleuve qui l'arrose la grande couleuvre, mère de l'hiver et du froid, donnés par le Dew (1).

Ces indications du Zend-Avesta conviennent très-bien au plateau du Pamir dont l'un des lacs, suivant les Bouddhistes chinois, est habité par un grand dragon, rempli de venin (2), et dont l'un des cours d'eau, appelé rivière de *Sera-kol*, affluent de la rivière de Yarkand, a été confondu avec celle-ci, qualifiée à son tour par l'épithète de *Çîtâ*, la froide, la glacée, l'enchaînée, ainsi qu'on la vu à la première section (3). Suivant les traditions persanes, l'*Airyanem-Vaêdjô* était le berceau des Aryas Mazdéens, comme on l'a vu également ci-dessus (4). On racontait qu'Ormuzd avait peuplé l'Iran-Védj avec les Izeds du ciel, comme plus tard *Djemschid*, fils de *Vivengham*, c'est-à-dire *Yama*, fils du soleil *Vivasvat*, et roi du midi, peupla le Varena (partie du Kaboul) avec les hommes de l'Iran-Védj (5). Les Izeds, en effet, qui habitaient le céleste Albordj, placé au-dessus de l'Iran-Védj, pouvaient facilement descendre du ciel dans cette haute région, et y produire, par leur union avec les Iraniennes, les hommes forts ou géants dont Djemschid peupla son Varena, quoique le Vendîdâd zend ne soit pas aussi explicite sur ce point que la Genèse hébraïque (6).

L'expression composée *Gan-Eden* (hébr. sans points *Gn-Adn*) est équivoque, par ce qu'elle peut signifier ou jardin de plaisance ou jardin d'Eden. Le rédacteur de la Genèse paraît la

(1) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 264-5.

(2) Song-Yun, dans l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, II, p. 390.

(3) Voyez ci-dessus, p. 38 et suivantes.

(4) Voyez *Suprà*, deuxième sect., p. 66.

(5) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 274. — Sur la situation du *Varena* (Anquetil *Vérené*), voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 425 et 526, aux notes 4 et 1.

(6) *Genèse*, VI, 1-5.

prendre dans les deux sens. Mais les écrivains subséquents semblent s'arrêter préférablement au premier, soit qu'ils se bornent à la copier (1), soit qu'ils la remplacent ou l'expliquent tantôt par les termes *Gan-Elohim*, jardin des Elohim (2) ou *Gan-Jehòvah* (3), tantôt par ceux de *Har-Elohim*, montagne des Elohim (4), tantôt encore par ceux de Har-Môad, montagne de l'assemblée, sous-entendu des Elohim (5), et la Genèse elle-même se sert plus loin des mots Gan-Jehovah dans le sens de jardin de délices (6).

Au retour de la captivité, les écrivains juifs employèrent plus volontiers, pour désigner le Gan-Eden de la Genèse, le nom de *Pardès* (hébr. sans points *Prds*), venant du sanscrit *Paradêcas*, et signifiant *lieu élevé*, *endroit délicieux*, zend *Paradaeçô*, grec *παράδεισος*, latin *Paradisus*, syriaque *Phardaiso*, arabe *Phirdous* ou *Firdous*, et armén. *Partès* (7). Toutefois les auteurs sacrés n'y ont guère recours qu'à l'occasion des jardins royaux de Jérusalem, de Babylone ou de Suse (8), c'est-à-dire des parcs ombreux, plantés d'arbres et ornés de viviers dont les rois de l'Asie et ceux de la Perse

(1) *Ezéch.*, XXXVI, 35. *Joël*, II, 3.

(2) *Ezèch.*, XXVII, 13; XXXI, 8, 9. — Pour le sens pluriel du mot *Elohim*, comparez *Genèse*, III, 5 et 22; XX, 13, et XXXI, 53.

(3) *Isaïe*, LI, 3.

(4) *Ezèch.*, XXVIII, 14 et 16. — Je ne trouve le titre de *Har-Jehovah*, montagne de Jehovah, appliqué qu'aux monts Sinaï et Sion. Mais il a dû s'étendre au Gan-Eden dans le langage populaire.

(5) *Isaïe*, XIV, 13.

(6) *Genèse*, XIII, 10.

(7) Les Septante traduisent souvent *Gan-Eden* par *παράδεισος*. Voyez les nombreux textes cités par Gesenius, dans son *Thesaur. ling. hebr.*, p. 1124 A. — Sur les différentes formes de cet ethnique, on peut consulter en outre les annotations de MM. Guigniaut, *Relig. de l'antiquité*, I, p. 335, et A. de Humboldt, *Cosmos*, II, p. 473, note 30.

(8) *Ecclésiaste*, II, 5. — *Cantiq. de Salom.*, IV, 13. — *Nehémie*, II, 8.

surtout faisaient entourer leur forteresse royale, ordinairement bâtie sur un lieu très-élevé (1). Ces paradis terrestres représentaient chez les Perses le céleste paradis d'Ormuzd, des Amschaspands et des Izeds, planté sur l'Albordj, le *Behescht* ou le Gorotman (2), comme celui d'Indrâgni, de ses Dêvas, de ses Gandharbas, de ses Apsarâs, etc., etc., l'était sur le mont Mêrou confondu avec l'*Outtara-Kourou* du firmament. C'est aussi dans un jardin de délices, planté sur une montagne sainte, que Jehovah habitait avec les Beni-Elohim ou fils de Dieu, avec les Séraphim, les Kéroubim et d'autres cohortes d'anges, comme le prouvent les dénominations bibliques ci-dessus rappelées de jardin ou de montagne soit de Jehovah, soit des Elohim.

Je reviendrai sur ce point de vue à la section suivante. Dans celle-ci je dois me borner à la détermination des quatre fleuves genésiaques considérés comme cours d'eau purement

(1) Gesenius, *ubi suprà*. — *Zend-avesta*, I, 2.ᵉ partie, p. 269.

(2) J'ai déjà expliqué Albordj par *haut mont*. *Behescht*, pour *Bahista*, sanscrit *Vasichtha*, signifie *élevé*.. Quant à *Gorotman*, il n'est peut-être pas sans rapport avec le sanscrit *Garoutman* « ayant des ailes. » Les Amschaspands étaient ailés comme les Séraphins d'Isaïe (VI, 2) auxquels Gesenius les compare dans son *Thesaur. ling. hebr.* p. 1342, en note. Il en était de même des pures *Ferouers* ou *idées* divines des êtres doués d'intelligence, génies femelles qui, avec les âmes des bienheureux, ailées aussi sans nul doute, habitaient le Gorotman, d'où elles protégeaient les fidèles Mazdayaçnas, morts ou vivants, leurs images réalisées. Voyez là-dessus MM. E. Burnouf, *Yaçna*, p. 270-1, et Guigniaut, *Relig. de l'Antiq.*, II, p. 702.— Ces Ferouers et ces Bienheureux me paraissent répondre en partie aux *Sâdhyas* et aux *Pitâras* célestes du Rig-Vêda *dont lei soleils brillent au firmament*. On peut consulter sur ce dernier point mon Traité du *Nirvâna indien*, imprimé dans les *Mémoires de l'Académie du département de la Somme*, vol. de 1836, p. 334-6, ou p. 22-4 du tirage à part.

terrestres, je veux dire à la justification des idées que je me suis formées à ce sujet.

La Genèse fait sortir d'Eden, et non descendre du ciel, le fleuve unique qui arrose le jardin du même nom avant de se diviser en quatre bras ou canaux (1). Sous ce rapport, elle est moins mythique que les traditions de l'Inde et de la Perse (2). Mais en revanche elle ne donne pas de nom à ce fleuve unique. On ne peut en effet prendre pour tel celui d'*Ad*, sept. πηγη latin *fons*, source ou fontaine, qu'elle venait de mentionner comme montant de la terre continentale (Arts) pour arroser toute la surface de la terre cultivable (Admh) (3). Car on s'accorde aujourd'hui à traduire *Ad* par *vapeur* et à suppléer dans le texte une négation. Comme, dans les autres récits orientaux, la source commune des quatre courants porte le nom du premier et s'appelle *Arvandâ* chez les Bactro-mèdes, *Gangâ* chez les Brâhmanes, et *Sindhoû* chez leurs ancêtres (4), pour ne point parler de leurs

(1) Genèse, II, 10. — Le texte hébreu signifie tout bonnement que le fleuve unique avait sa source dans le jardin même qui faisait partie d'Eden, et non pas qu'il prenait naissance dans Eden, en dehors du jardin, pour venir arroser celui-ci. Encore moins veut-il dire que ce cours d'eau avait sa source ailleurs et passait d'Eden dans le jardin. On peut voir dans le traité de Huet *sur la situation du paradis terrestre*, p. 55, que la source en question sortait de terre dans le jardin même.

(2) Voyez ci-dessus, sect. I, p. 19, et section II, p. 56.

(3) *Genèse*, II, 6. — Les traducteurs ne font pas ressortir la différence des deux noms hébreux, excepté M. Cahen qui rend *Érets* par le mot *terre* et *Adamah* par le mot *sol*.

(4) Je ne parle pas ici du mythique Djambou-Nada ou Nadî, fleuve ou rivière Djambou, admis comme source première non-seulement par les Bouddhistes (*Foe-koue-ki*, p. 81), mais encore par quelques Pourânas (*Bhâgav. P.*, II, p. 427, sl. 20-25), parce qu'il me paraît comparativement moderne, à moins que son nom ne soit le modèle ou la copie de la dénomination tubétaine *Dzangbo-Tchou*; car alors il pourrait désigner

imitateurs Tubétains, Birmans, Singhalais (1) et Chinois, on peut en conclure, ce semble, que l'auteur hébreu prenait le *Pichoun* ou *Phichoun*, son premier fleuve, pour celui qui arrosait le *Gan-Eden*, avant de se partager en quatre branches dont il était la première et probablement la principale.

Dans mon système, le premier fleuve, *Phichoun* ou *Pichoun*, ponctué *Phichôn* ou *Pichôn* et prononcé *Phisôn* par les Grecs, celui qui entoure la terre de *Khavilah* ou *Havilah*, n'est autre que le fleuve du Turkestan chinois, appelé maintenant Tarîm ou Ergheou-Goul. Ce grand cours d'eau, nous l'avons vu, se compose des rivières d'Aksou, de Kachgar, de Yarkand et de Khotan, qui enveloppent la petite Boukharie et lui forment une espèce de ceinture, suivant les expressions de Hiouen-Thsang (2), avant de réunir leurs eaux dans un lit commun, tributaire du lac Lop. Cependant ce nom, dans la pensée de l'auteur de la Genèse, doit s'appliquer plus particulièrement à l'une de ces rivières, soit celle de Tachbalik qui sort du lac Karakoul et se joint au Kachgar-daria, soit celle de Sérakol qui, après avoir traversé le lac Sir-i-koul, va se réunir plus loin au Yarkand-daria (3).

ou le haut Indus ou le haut Brahmapoutre, considérés à leurs sources respectives qui sont assez voisines les unes des autres.

(1) J'ai oublié de dire à la première section, ci-dessus p. 32 ou p. 48, que les Bouddhistes de Ceylan avaient eu aussi la prétention de transformer en mont Mêrou leur montagne centrale, appelée *Dêva-kouta* (pic des dieux), et d'en faire découler quatre rivières du nom de *Gangâs* dont la principale était la *Makâvalt-Gangâ*. Voyez là-dessus l'*Ind.-Alterth.* de M. Lassen, I, p. 196.

(2) Ce pélerin bouddhiste emploie deux fois ces façons de parler, d'abord à propos du royaume d'Akini (Agni), aujourd'hui Kharachar, au Nord du lac Lop, et ensuite au sujet du royaume de Tche-kiu-kia (Tchakouka), maintenant Yarkand. Voyez *Hiouen-Tsang*, I, p. 353-6 et 460, trad. de M. Stan. Julien.

(3) Voyez ci-dessus, sect. 1.re, p. 38.

Le nom hébreu dont il s'agit se décompose en *Pich*, radical aryen, et en *oun* ou *ôn*, désinence à la fois aryenne et sémitique, qui s'écrit *an* ou *ân* en sanscrit, *oun* en lithuanien, *ων* en grec (1), *ân* ou *oun* en arabe (2). Les hébraïsants ont recours ici au radical araméen *Pouch*, « couler avec impétuosité, » lequel serait devenu *Pich* en hébreu par la permutation fréquente d'*ou* en *i* (3). Mais, en raisonnant dans cette hypothèse, ne pourrait-on pas aussi bien s'adresser au radical sanscrit *Pouch*, « nourrir, alimenter, entretenir, » et faire concorder le *Pichoun* hébreu avec le *Pôuchan* aryen, littéralement le *nourricier* (de la terre qu'il arrose? Ce titre que les Indiens appliquent au soleil depuis la plus haute antiquité (4), ne conviendrait pas mal à un fleuve bienfaisant. Mais il est plus naturel de songer au radical sanscritique *Pis*, *Piç*, *Pich*, « aller, se mouvoir, courir, puis briller, répandre de la lumière (5), » en sorte que *Pichôn* serait ou le coureur

(1) Sur ces variétés d'un même suffixe dans les langues aryennes, voyez les nombreux exemples fournis par M. Bopp, *Vergleich. Grammatik*. au §§. 924-6, p. 1358-64.

(2) Comparez les noms *Sihoun* et *Sihân*, *Djihoun et Djihân*, donnés par les arabes tant à l'Oxus et à l'Iaxarte de la Tartarie indépendante qu'à deux rivières de la Turquie d'Asie, le *Sarus* et le *Pyramus* des anciens.

(3) Voy. *Gesen. thesaur.*, p. 393, A ; 557, A ; et 1096 A. B.

(4) Voyez la table du *Rig-Véda*. Trad. Langlois, au mot *Pouchan*.

(5) Outre les dictionnaires Sanscrits à consulter sur ces racines, il faut voir E. Burnouf, *Yaçna*, texte, p. 410, note 264, et not. et écl. p. LXVI. Notons aussi que le radical *Piç* signifie également broyer, piler dans un mortier, moudre, écraser, d'où les dérivés sanscrits et zends *Piçounah*, *Piçana*, *Pichana*, *le méchant*, nom d'un mauvais génie. (Voyez le *Diction. sanscrit* de Wilson au mot *Piçounah*, et un article d'E. Burnouf dans le *Journal asiatique*, quatrième série, VI, p. 157). Le fleuve de la petite Boukharie aurait-il été surnommé *Pichoun* par allusion au serpent venimeux de Song-Yun et à la couleuvre refroidissante du Boundehesch?

ou le lumineux. Au premier sens, ce serait un synonyme des noms zends, pazends et pehlvis *Aurvat*, *Ourvant*, *Arg*, « allant, qui marche ou qui court, » appliqués par les Perses au Tarîm, à l'Iaxarte et à bien d'autres fleuves. Au second cas, il répondrait au titre de *Tedjas* ou de *Tedjô*, « lumière, éclat, » donné par les mêmes tant à l'Okhus qu'au Mourghâb (1).

Il serait intéressant de retrouver le nom aryen *Pichân* ou *Phichan* (avec le *P* aspiré) parmi les dénominations du Tarîm ou de l'un de ses affluents. Mais la géographie du Turkestan chinois est très-peu connue en Europe. Je remarque seulement aux environs du Tarîm deux provinces qui portent des noms analogues. L'une qui dépend de la principauté de Tourfan au Nord, s'appelle *Pidchan*, *Pidjan* ou *Phidchin* (2). L'autre qui appartient à la principauté de Khôtan au Sud, se nomme *Phichan* (3). Or on sait que, dans ces hautes régions de l'Asie, les rivières prennent généralement les noms des localités qu'elles arrosent, de même que les provinces prennent ceux de leurs chefs-lieux (4). Il est donc très-possible que l'un des cours d'eau qui affluent au Tarîm, plus ou moins loin avant son embouchure dans le lac Lop, lui ait autrefois communiqué l'appellation dont il s'agit.

Du reste les pères de l'église ne nous fournissent pas d'éclaircissements sur ce point. On sait que généralement ils prenaient le Gange ou peut-être l'Indus pour le Phison de la Genèse ; car les anciens appliquaient souvent au second le nom du premier, par une confusion qu'explique l'éloignement des lieux. Aussi la version samaritaine donne-t-elle au Phison

(1) Pour ce dernier fleuve, voyez *Zend-avesta*, II, p. 293, et pour le premier, rappelez-vous son nom actuel de *Tedjen*, l'éclatant.

(2) Voyez Ritter, *Erdkunde*, VII, 325, 430-2, 442-4.

(3) Id. *ibid.*, VII, p. 367.

(4) Lassen, *Ind. Altherth.*, II, p. 128-9.

l'épithète de *Kadouph* ou *Kadoph*, titre qui suppose un primitif *Kadaph*, et fait songer au nom de *Kadaphes* que portait le second roi de la dynastie Indo-scythique ou Touranienne, usurpatrice en partie du royaume grec de la Bactriane (1) et maîtresse du Kaboulistan. Le traducteur Samaritain aura eu sans doute en vue, pour le nom de *Pichoun* ou *Phichoun*, une vallée de l'Afghanistan occidental connue encore aujourd'hui sous les noms de *Pichin* ou *Piching* (2) et sans doute arrosée par quelque rivière portant une dénomination analogue.

Revenons donc à la Genèse.

Le Phichoun, selon l'auteur hébreu, entoure la terre de *Khavilah* par *H* dur ou de *Havilah* par *H* faible, pays où l'on trouve de bon or, le *Bedoulakh* et la *pierre de Choham* (3).

Cette contrée porte un nom significatif qui me paraît formé de celui de *Havir* ou *Avir* donné par le Boundehesch pehlvi à une région fertile, située au bas de l'Albordj, et identique au Varéna de Djemschid, si l'on en croit Anquetil. Ce nom pehlvi serait en zend *Havirâ*, pour *Havilâ*, « la terre de la production, de la naissance, de la vie, » (sanscrit *Savilâ*), en le supposant formé du radical *Hoû* pour *Soû*, « engendrer, produire, » et du substantif védique *ilâ, irâ, ilrâ, idâ,* terre (5). En effet la petite Boukharie a porté les noms de *Djenia* et de *Djenistan* qui peuvent signifier pays de la génération, tout aussi bien que *terre des génies* (6). Or, le nom du *Khôtan*, sanscrit *Koustanah*, veut dire mamelle de la terre, par allusion

(1) Voyez sur ces rois indo-scythes, Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 336 et p. 386-91.

(2) Voyez Ritter, *Erdkunde*, VIII, p. 60 et p. 164-5.

(3) *Genèse*, II, 11-2.

(4) *Zend-avesta*, II, p. 380 et 419 avec les notes 3.

(5) Voyez sur ce mot, ses formes et ses significations, E. Burnouf, préface du *Bhâgavata-Pourâna*, III, p. LXVI à LXXXVIII.

(6) Moïse de Khorène, dans Maltebrun, *ubi-suprà*, IX, p. 178, 8e édit.

à sa fertilité, et celui d : *Pouchtigour*, « montagne de la nourriture, » s'applique à la haute cîme voisine des sources d'une branche du Yarkand-daria-Tarîm.

Il est vrai qu'au pied de cette montagne est le lac Hanou-Sar, d'où s'écoule le Khonar ou Kameh, affluent Nord-Ouest de l'Indus, et qu'en préférant la lecture renforcée *Khavilah* à la prononciation adoucie *Havilah*, on peut arriver avec MM. Lassen (1), d'Eckstein (2) et Renan (3) à prendre le haut Indus pour le *Phisôn* et l'ancien pays de *Kâmpila*, *Kâmpilla*, *Kampilya* pour la terre de *Khavilâh*. En effet le changement de *Kâmpilah* en *Kapilâh*, *Kabilâh*, *Kavilâh*, est très-admissible, et *Kâmpilah* qui signifie *parfum*, remet en mémoire le nom de *montagne des parfums* que les Bouddhistes chinois donnent au sommet du Mêrou, placé au Nord du lac Aneouta (4). En outre, le territoire de *Kâmpila* qui s'étendait au Nord de Kachmîr et du Pendjâb, était le pays des Daradas, fertile en paillettes d'or et voisin de celui des *Issedones*, célèbre aussi par ses pierres précieuses. Cependant, comme les *Issédons* et les *Dardes*, mentionnés par les auteurs grecs, s'étendaient, de l'aveu de M. Lassen, ceux-ci jusqu'au plateau de Pamir et ceux-là jusqu'aux rives du Tarîm (5), je me crois autorisé à remonter jusqu'à la petite Boukharie, au lieu de m'arrêter au Baltistan, et à choisir le Yarkand-Tarîm, en place du Kameh ou du Chayouk.

Les productions de *Havilah* signalées par l'auteur de la Genèse, l'or, le *Bedoulakh* et la pierre de *Choham*, peuvent très-bien se rapporter à la petite Boukharie. D'abord les cours

(1) *Indische Alterth.*, I, p. 529-30; II, p. 528-31.
(2) *Athenæum français* de 1854, p. 367 et 486-7,
(3) *Histoire générale des langues sémitiques*, I, p. 452.
(4) *Foe-koue-ki*, p. 36.
(5) *Ind. Alterth.*, I, p. 39-40, 418, 544, 849, III, p. 139.

d'eau qui affluent aux rivières de Kachgar, de Yarkand et de Khôtan, charrient également de l'or, et l'or de ce pays est excellent, quoique ses habitants actuels ignorent ou dédaignent l'art de l'extraire ou de l'exploiter (1). C'était autrefois le pays des fourmis chercheuses de l'or et des génies *Goukyakas*, chargés de le garder (2). Ensuite on y trouve le chamois à musc (le Gaddery) (3), qui produit une liqueur blanche, granulée, odorante, appelée en sanscrit *Madalaka* ou *Madaraka*. Ce musc est, suivant M. Lassen, le *Bedoulakh* de la Genèse, nommé *Bdellium* par les anciens (4). Mais, comme on y trouve également le *lapis-lazuli*, appelé en sanscrit *Vâidouryam*, c'est-à-dire provenant du mont *Vîdoura* ou Belour, il est très-probable que cette pierre précieuse a porté aussi les noms de *Vâidouraka* en zend, de *Vâidoulaka* en sanscrit, de *Bedoulakh* en chaldéen, et que c'est elle que l'auteur hébreu avait en vue, ainsi que le pensaient Günther-Wahl (5), de Bohlen (6) et E. Burnouf (7). Enfin les montagnes et les rivières de la petite Boukharie produisent le Jade oriental, cette fameuse pierre chinoise de Yu, qui reçoit aussi chez les Perses et les autres peuples de l'Asie occidentale les divers noms de *Yechm*, *Yeachm*, *Yechim*, *Yechma*, *Yachma*, etc. (8). C'est vraisemblablement le *Chhm* ou *Chôham* de la Genèse (9).

(1) Maltebrun, *Ubi Suprà*, IX, p. 182, 3e édit.

(2) Lassen, *Ubi Suprà*, I, p. 849-51.

(3) Malte-Brun, *Ubi Suprà*, I, p. 556.

(4) *Ind. Alterth.*, I, p. 291. 529-30 et 539.

(5) *Altes und Neues Vorder und Mittel Asien*, p. 856. — Suivant cet auteur le *Bdoulkh* de la Genèse se nomme en arménien *Pilor*, en georgien *Broli*, en samaritain *Broulah*, en latin *Beryllus*.

(6) *Die Genesis*, sur II, 12.

(7) Dans l'*Asie centrale* de M. A. de Humboldt, II, p. 872.

(8) A. Rémusat, *Recherches sur la pierre de Yu*, à la suite de son *Histoire de la ville de Khôtan*, p. 125, 130, 149, 152, 162.

(9) Les interprètes de la Bible ont émis diverses opinions sur le genre

En effet, la Bible prépose presque toujours à ce nom d'origine et de signification inconnues, le terme générique *Eben*, pierre (1), ce qu'elle ne fait pas pour les autres pierres précieuses (2). Or le Jade oriental se fait aussi précéder du mot pierre dans les langues des peuples qui l'exploitent : les Chinois le nomment *Yu-Chi*, pierre de *Yu;* les Mantchoux *Gou-Wekhe*, pierre de *Gou;* les Mengols *Kach-Tchilagoun*, pierre de *Kach;* et les Ouïgours ou Olets *Kach-Djiloun* ou *Kach-Tcholon*, pierre de *Kach* encore (3), vraisemblablement par allusion à son éclat (4).

Il ne doit plus, ce semble, rester que bien peu de doutes sur l'application de *Pichôn* et de *Khavilah* au Tarîm et à la petite Boukharie. Dès lors celle de *Gikhoun* et de *Kouch* à l'Oxus et à la Bactriane s'ensuit naturellement. Car, pour les deux premiers fleuves, l'auteur hébreu passe du nord-est au nord-ouest, comme nous verrons que, pour les deux derniers, il passe du sud-est au sud-ouest.

de cette pierre. On peut en voir le résumé dans le *Thes. de Gesenius* au mot *Chhm*, p. 1369-70. — Dans nombre de radicaux, l'hébreu remplace le *h* médial par un *y* initial. Ainsi *Chhm* a très-bien pu devenir *Ychm*.

(1) Job seul fait exception, XXVIII, 16.

(2) L'emploi du plur. *Abni* (pierres) qui précède l'énumération des 12 pierres précieuses (Exode XXXIX, 10-13 et Ezéch. XXVIII, 13), était nécessaire et ne prouve rien contre l'assertion du texte.

(3) A. Rémusat, *Ubi Suprà*, p. 127-8.

(4) Notez qu'en s'adoucissant *Kach* est devenu *Gach*, puis *Yach*, de même que Kasp (montagne) s'est changé en *Gasp*, *Yasp*, d'où l'hébreu *Yechpheh*, le grec ιασπις et le français *Jaspe*, de même encore que *Kou* pour *Kouh* (montagne) s'est adouci en *Gou* chez les Mantchoux et en *You* chez les Chinois. Comparez *Khôtan* et You-Thian. (A. Rémusat, *ibid.*, p. 237-9).— Ritter, *Asien*, V, p. 380, et Lassen, *Ind.-Alterth.*, II, p. 566, s'accordent avec feu Rémusat sur la nature de la pierre de Yu : ce serait le jaspe, très-précieux dans l'antiquité.

Le mot hébreu *Gikhoun*, écrit par *h* dur, et ponctué *Gikôn* par *h* faible, est un renforcement d'un qualificatif aryen *Djikan*, qui ne se retrouve plus en sanscrit, mais qui a dû y exister; car cet idiôme a conservé l'adjectif *Djihma*, « courbe, fléchi, sinueux, » qui n'en diffère que par la substitution du suffixe *ma* au suffixe *an* ou *ân* (1). Les Arabes l'écrivent et le prononcent tantôt *Djihoun*, tantôt *Djihân* (2), et lui donnent le sens de fleuve en général, comme le prouvent les noms de *Djihoun-Gang*, *Djihoun-Aras*, *Djihoun-Etel*, désignant les fleuves Gange, Araxe et Volga. Cependant, lorsqu'ils veulent désigner l'Oxus, ils le nomment *Djihoun* tout court, et les Coptes en font autant (3), les uns et les autres probablement à l'imitation des Perses pour lesquels l'Oxus était le *Roud* ou fleuve par excellence (4). Aujourd'hui d'ailleurs, presque tous les savants, depuis Michaëlis, s'accordent à prendre le Gihon de la Genèse pour le fleuve de la grande Boukharie (5). Schulthess (6), Gesenius (7) et Lengerke (8), sont à peu près les seuls qui persistent à y voir le Nil de l'Égypte ou de l'Éthiopie, par cette considération que nulle part, dans la

(1) M. Bopp prend *Djihmah*, d'où *Djihmagah* (tortuose iens), serpent, pour une forme redoublée du radical *Hâ*, aller, se retirer (ind. présent *Djihê*), avec le suffixe *ma*. Ici l'hébreu fournit la racine *Gikh* ou *Goukh*, « sortir avec impétuosité ou avec violence, » en parlant de l'eau, du vent, d'une rivière, d'un enfant qui naît, etc.

(2) Voyez ce que nous venons de dire sur ces deux désinences à propos de *Pichoun*, ci-dessus, p. 119.

(3) Voyez là-dessus le *Gesen. Thesaur.* au mot *Gikhoun*, p. 281 B et 282 A.

(4) *Zend-Avesta*, II, p. 391.

(5) Voyez ci-dessus, p. 103-5.

(6) *Das Paradies*, p. 10 et suiv.

(7) *Ubi Suprà*, et au mot *Kouch*, p. 672 B et 673 A.

(8) *Kenaan*. p. 20 et suiv.

Bible hébraïque, la terre de Kouch, arrosée par ce fleuve, ne désigne une contrée réellement asiatique. Cette raison est bien faible; car ces doctes exégètes n'hésitent pas à traduire *Phison* par Indus, quoique, d'une part, aucun texte biblique ne les autorise à voir l'Inde, plutôt que tout autre pays oriental, dans la terre de Khavilah ou Havilah, et que, de l'autre, le Phison-Indus ne reparaisse pas plus que le Gihon-Oxus dans la géographie réelle des Hébreux. Or, du moment qu'on admet l'Indus comme premier fleuve paradisiaque, n'est-ce pas une inconséquence de rejeter l'Oxus comme second fleuve? « Pourquoi, remarque à ce sujet M. E. Renan, pourquoi, » voulant désigner le Nil, les Hébreux lui auraient-ils ap- » pliqué le nom de Gihon, que rien ne justifie, tandis que ce » même fleuve est toujours appelé chez eux du nom de *Chi-* » *kour?* Pourquoi, ayant à décrire les pays arrosés par le Nil, » auraient-ils nommé le pays de Kouch, plutôt que celui de » Metsraïm, placé à leur porte et qu'ils connaissaient si » bien (1)? »

On vient de voir que les rivières d'Aksou, de Kachgar, de Yarkand et de Khôtan, en se réunissant à l'est des Belour-Tag, entourent la terre de Havilah et représentent le Phison-Tarîm. Nous devons donc chercher à l'ouest des mêmes montagnes quelques rivières correspondantes qui fassent le tour de la terre de Kouch, ou lui forment une espèce de ceinture, comme disent les Bouddhistes chinois (2), et qui, en se réunissant dans un même lit, produisent le Gihon-Oxus. Ces cours d'eau de l'ouest sont faciles à retrouver. Le Bhâgavata-Pourâna en compte cinq qu'il ne désigne point par leurs noms, mais qu'il semble résumer dans la

(1) *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 456.

(2) *Hiouen-Thsang*, I, p. 355-6 et 460.

Tchakchou, sa rivière occidentale (1), nombre qui rappelle le nom de Pendj, les *cinq*, donné au bras principal de l'Oxus, à celui-là même qui prend sa source au lac Sir-i-koul. Plus bas au sud, un second bras, fleuve sacré qui sanctifie l'eau du premier, selon Wilford (2), c'est-à-dire le *Kokcha*, sort du lac Badakchan et rejoint la branche principale à Kodjagour, près et à l'est de Balkh. Plus haut au nord, on remarque le *Kohik, Kouvan* ou *Zer-Afchan* (roulant de l'or), appelé autrefois Sogdh-Roud et Polytimète, troisième bras qui, dit-on, sort d'un lac Pandjikand (urne des cinq), non loin des monts Kachgar-Dabahn. Ce bras septentrional se perd aujourd'hui dans un lac; mais autrefois il se déchargeait dans l'Oxus. Un bras mitoyen, le *Dehâch* ou *Derouha*, qui vient des monts Hindou-Kouch au sud, coule au nord-est, passe à quatre parasangues de Balkh et se perd actuellement dans les sables, se jetait aussi autrefois dans le Djihoun, sous les noms de Zariaspa, de Bactrus et de Balkh-Roud. On peut y joindre, pour compléter le nombre cinq, le *Chiber, Adem-Kouch*, ou rivière de Vakhân, que les cartes chinoises font venir d'un lac Touzkoul, situé par 39°10′ de latitude nord et 67°30′ de longitude ouest, et qui se jette au-dessus de la rivière de Vakhân dans le Pendj (3). Bien d'autres rivières, plus ou moins considérables, affluent tant à la droite qu'à la gauche du haut Oxus. Les cinq que je viens de citer formeraient ainsi de la Bactriane proprement dite une Pentapotamie oxienne, analogue au Pendjâb des Indiens, et comprenant les districts

(1) *Bhâgav. Pour.*, II, p. 427, sl. 23.

(2) *Asiat. Res.*, VIII, p. 326.

(3) Sur tout cela voyez l'article *Djihoun* de Klaproth, dans le *Diction. géographiq. universel* de Picquet, ainsi que la *carte de l'Asie centrale et de l'Inde*, dressée par M. Vivien de Saint-Martin pour l'intelligence des voyages de Hiouen-Thsang.

montagneux adossés aux flancs occidentaux du Belour-Tag et de l'Hindou-Kouch, depuis le Ferghana au nord jusqu'au Badakchan au sud.

Le nom de *Kouch,* donné à cette vaste région, paraît formé du radical aryen *Kouç, Kous* ou *Kouch,* « briller, resplendir.» Il désigne dans les livres indiens, sous la forme de *Kouça*, tantôt un fils de Brahmâ, tantôt un ancien roi de l'Inde, tantôt le *Poa cynosuroïdes*, plante du genre des pâturins employée dans les cérémonies religieuses, tantôt enfin un grand pays situé au nord-ouest de l'Inde et nommé *Kouça-Dvîpa* (1). Ce pays renfermait sans doute et la Sogdiane et la Bactriane des Grecs, puisqu'aujourd'hui encore on trouve dans l'une un district de *Kouchan*, chef-lieu *Kochanya*, et dans l'autre, un affluent considérable de l'Oxus, nommé *Adem-Kouch* dont je viens de parler. N'oublions pas d'ailleurs que les montagnes qui séparent l'Inde de la Bactriane s'appellent *Indou-Kouch*. Au temps de Moïse de Khorène, la Perse entière portait le nom de *Khous*. Elle était alors partagée en quatre régions orientées, la Susiane, la Médie, la Perside et l'Arie. Cet historien-géographe les nommait, savoir : la première, *Khous di Koraçan* ou du soleil (couchant); la seconde, *Khous di Khabgokh* ou du Caucase, au nord; la troisième, *Khous di Nemroz* ou du sud, et la dernière, *Khous di Koraçan* encore ou du soleil (levant) (2). Et ces noms se retrouvent de nos jours dans ceux de *Kousistan*, *Kouhistan*, *Kohistan*, etc., donnés à plusieurs provinces de l'empire des Perses depuis le Lahore jusqu'à la Susiane (3).

(1) Baron d'Eckstein, *Athenæum français* de 1854, p. 365-7.

(2) Dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, II, p. 892.—Voyez aussi Wilford, *Asiat. Research.*, VIII, p. 286, 296, et M. Reinaud, *Mémoire géograph., histor. et scientifiq. sur l'Inde*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XVIII, 2e partie, p 56.

(3) Voyez d'ailleurs dans le *Dict. géograph. universel* les noms des

Maintenant est-il besoin de rappeler que la Bible nomme *Kouth* ou *Kouthah* la contrée des montagnards *Culhæi*, *Cussæi*, *Cossæi*, *Cissii*, campés entre la Susiane, la Médie et la Perside (1), et que ces noms dérivent du mot *Kouch*, par le changement du *schin* en *thau*, habituel aux Araméens et quelquefois usité chez les Hébreux, comme Gesénius le montre lui-même (2). Il ne faudrait pas conclure de ce nom de *Cussæi* que Nemroud ou Nemrod, fils de Kouch, serait venu de la Susiane à Babylone. Ce conquérant venait, comme les autres Kouchistes, des rives de l'Adem-Kouch-Oxus, ou tout au moins de celles du Khoaspe de la Cophène, aujourd'hui Kaboulistan. Son nom qui veut dire fleuve du Midi (3), nous reporte d'abord au fleuve du Kaboul, lequel, en style mythique, pouvait être appelé fils d'Adem-Kouch ou du fleuve d'*Apakhtara*, c'est-à-dire du Nord, nommé plus tard *Pakhtra*, *Baktra* ou *Bacler, Bactre* et *Balkh-Roud*, avec la signification de fleuve oriental. Car, tant que les Aryas occidentaux restèrent confinés entre l'Oxus et l'Helmend, la Bactriane était pour eux au Nord. Mais elle devint leur pays d'Orient lorsqu'ils se furent étendus à l'Ouest jusqu'au Tigre et à l'Euphrate (4). Ce n'est donc pas sans raison que Flavius

villes de l'Asie commençant par *Kouch* ou *Koch*. Je citerai, entre autres, 1° Kouch-Âb, dans le Lahore, sur la rive gauche du Djalam; 2°, dans la Perse, *Kouch-Gufer*, aujourd'hui simple bourg; 3° *Kochen-Abad*, dans le Farsistan, et 4° *Kôch-âb*, près du lac de Van.

(1) Voir *Gesenii Thesaur.*, p. 673-4, in v°. — M. Troyer, dans la Râdjâtaranginî, II, p. 324, les compare avec raison aux *Khaças*, peuple montagnard du nord de l'Inde. Car eux aussi étaient *les brillants:* les radicaux *Kaç*, *Khaç* et *Khouç* ayant la même signification.

(2) *Ubi Suprà*, p. 1344 A.

(3) Les livres parses appellent le midi *Nimrouz*, et appliquent ce nom au Sedjestan, pays limitrophe du Kaboul (*Zend-Avesta*, I, 2° partie, p. 273, note 3 et II, p. 401).

(4) Sur tout cela voyez E. Burnouf, *Yaçna, not. et éclairc.*, p. CX-III.

Josephe interprète le nom de Gihôn par *venant d'Orient*, quoiqu'il prenne ce fleuve pour le Nil (1).

Remarquons, au sujet du texte de Josèphe, que la version samaritaine traduit *Gihon entourant la terre de Kouch* par *Askoph entourant la terre de Kophiph*, expressions qui nous reportent dans le Kaboul, renfermé entre les trois Kohistans ou Kouhistans de la Perse, du Beloutchistan et du Lahore. En effet Gesénius a déjà remarqué que les mots Askoph et *Kophiph* désignaient l'un le fleuve *Khoaspe* (aujourd'hui Khonar, Kameh ou petit Sindh) et l'autre la Kophêné des Grecs, aujourd'hui Kaboulistan, arrosée par le fleuve Kophen ou Kophès, (maintenant Kaboul), et par le Khoaspe ou Khonar-Kameh (2). Cette interprétation samaritaine, toute fausse qu'elle est, offre du moins le double avantage de placer le pays de Kouch à l'orient des peuples Sémitiques et d'en faire une région montagneuse, arrosée par deux cours d'eau qui l'enveloppent en grande partie, et se réunissent dans un lit commun, le petit Sindh, qui se jette ensuite dans le grand-Indus. La confusion avec l'Oxus-Djihoun vient sans doute des Perses eux-mêmes qui, voyant le petit Sindh prendre sa source avec un bras de l'Oxus au pied du mont Pouchtiguer, puis se grossir du Kaboul et enfin se rendre avec celui-ci dans l'Indus, en ont conclu que ces divers cours d'eau ne formaient qu'un seul et même fleuve, ainsi que je l'ai déjà indiqué à la fin de la deuxième section (p. 95.)

Le troisième fleuve, dit la Genèse, est *Khiddeqel*: c'est celui qui coule à l'orient d'Achour (3). Selon Gesénius, il ne peut être ici question que du Tigre. *Khid* par *kh* dur, ou *hid*

(1) *Antiq. Jud.*, I, 1, § 4.

(2) *Gesen. thes.* p. 282 A, au *nota.* — Comparez Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 126-32; III, p. 127-8 et 126-7.

(3) *Genèse*, II. 14.

par *h* doux, signifie rapide, et *deqel* répond au zend *Tedjerem*, flèche, nom que les Sémites ont altéré en *deqel*, *deghel*, *diglitha*, *diglath*, *diglith*, *diglito*, *daghele*, *tigil*, *didjleh*, etc. Ainsi, *Khid-deqel* serait un composé hybride et pléonastique, très-bien interprété par Horace : *rapidus Tigris* (1).

Gesénius reconnaît pourtant que ce fleuve ne coule pas à l'orient de l Assyrie, puisqu'il la traverse du N. au S. C'est là une objection capitale devant laquelle ont échoué les plus savants exégètes (2). Mais, répond le docte hébraïsant, il faut se rappeler qu'après la destruction du vieil empire Assyrien, les auteurs juifs entendaient par *Achour* les régions situées à l'occident du Tigre (3). Cela revient à dire que les juifs n'auraient connu la tradition d'Éden et des quatre fleuves que durant l'exil babylonien et par les relations qu'ils entretinrent alors avec les Perses. Telle était effectivement l'opi-

(1) Gesen. *Thes. ling. hebr.*, p. 448 A. — M. Rædiger, dans les *Addenda*, p. 88. A, in-8.°, ajoute qu'en vieux persan *Tigris* est *Tigrâ* et renvoie à l'inscript. cunéiforme de Behistoun, déchiffrée par MM. Rawlinson, Oppert et Benfey.— En zend, *Tedjerô*, masc., *Tedjerâ*, fémin., et *Tedjerem*, neutre, répondent à *acutus*, *a*, *um*, ainsi qu'à *celer*, *celeris*, *celere*, d'où les sens de trait ou flèche, et de rivière, fleuve ou courant rapide. — Je n'ai pas, je l'avouerai, tant de confiance dans les lectures, *Hattekkar* ou *Hatteggar* données par M. Rawlinson comme formes assyriennes du nom hébreu *Hdql*, quoique M. Rædiger paraisse les admettre. Celle de *De-ig-lat*, extraite *ibid.* de M. Hincks, me paraît plus vraisemblable.

(2) L'évêque d'Avranches, après avoir disertement prouvé que *Qdmth* dans le Pentateuque signifie toujours *orientem versùs* (voyez son *Traité du Paradis terrestre*, p. 196-200), traduit pourtant *Qdmth Achour* par *vers l'Assyrie*. C'est *devant l'Assyrie* qu'il fallait dire ; mais le docte Huet avait besoin du Tigre comme troisième fleuve paradisiaque pour l'établissement de son système.

(3) Voyez son *Thesaur. ling. hebr.*, p. 448 A, avec les textes bibliques auxquels il renvoie.

nion de Benfey (1). On pourrait répondre à ce dernier que cette connaissance datait au moins du règne de Salomon, puisque, selon son avis, la contrée d'Ophir, où se rendaient les vaisseaux de ce monarque réunis à ceux de Hiram, roi de Tyr, était située dans l'Inde (2). Et cette réponse aurait pu être également adressée à Gesénius qui, dans deux articles sur *Ophir*, penchait manifestement en faveur de la même contrée (3). Il n'est guères probable en effet que les navigateurs Phéniciens et Hébreux n'auraient rapporté de cette merveilleuse région que des paons, des perroquets, des pierreries, de l'or et des bois de sandal. Mais il est permis de remonter plus haut.

Remarquons d'abord qu'au retour de l'exil les écrivains juifs se servent plus volontiers du titre de *Pardès* que de celui de *Gan-Eden*, c'est-à-dire qu'ils emploient en l'estropiant le nom zend *Paradaêçô*, bien connu d'eux à cette époque, préférablement à son synonyme hébraïque *jardin de délices*, qui suppose une tradition antérieure, commune aux Sémites et aux Aryas.

Remarquons en second lieu que, sous Ninus et ses successeurs, l'Assyrie s'étendait jusqu'aux rives de l'Indus. Arrien déclare en termes formels que le pays de Kophène, le Kaboulistan, avait autrefois payé tribut aux Assyriens; qu'ensuite il fut soumis à Cyrus, et qu'il n'y avait pas très-longtemps qu'il appartenait aux Perses lorsque Alexandre s'en empara (4).

(1) Voyez le grand article *Indien* de l'Encyclop. de Ersch et Gruber, 2e sect., XVII, p. 18-4.

(2) Id., *Ibid.*, p. 25-38.

(3) Voyez son *Thesaur. ling. hebr.*, p. 141, et l'*Allgemeine Encycl. de Ersch et Gruber*, *in verbo*.

(4) Arrien, *Indica*, p. 313, édit. Gronov.

Il est, ce me semble, très-permis d'en inférer qu'avant la révolte et la domination des Mèdes, les Sémites étendaient le nom d'*Achour* à toutes les provinces assyriennes situées entre le Tigre et l'Indus, et que, par conséquent, ce dernier fleuve était le *Hid-deqel* de la Genèse C'est d'ailleurs ce qu'ont déjà soutenu Otter, Herder et Buttmann (1), malgré le grand nombre d'autorités contraires.

Peut-être serait-il possible d'arriver au même résultat par une autre voie. Chez les Indiens, les régions situées à l'O. de l'Indus étaient réputées impures et souillées, par opposition aux contrées sises à l'E. de ce fleuve, appelées saintes et pures. Celles-ci étaient sous la garde des *Souras*, ou dieux lumineux. Celles-là au contraire étaient la proie des *Asouras* ou génies de ténèbres. Aussi le code des lois défendait-il expressément aux Dvîdjas ou régénérés de passer des unes dans les autres pour y résider, sous peine d'être exclus de leur caste. De là le nom d'Attaka ou *défendu*, donné à la ville d'Attok où pouvait s'effectuer le passage (2). On conçoit dès-lors que le qualificatif sanscrit *Asoura* ait pu être appliqué au Kaboul par les Aryas, comme celui d'*Achour* me paraît l'avoir été à ce pays par les Sémites, quoique les uns et les autres y attachassent des significations différentes.

Le nom composé Hid-deqel ne se retrouve plus du reste qu'une seconde fois dans la Bible. Daniel, qui avait déjà eu deux visions, l'une à Babylone, près de l'Euphrate (3), et l'autre à Suse, près du fleuve Oulaï (4) ou Eulœus-Khoaspe-Pasitigre, en eût une troisième sur le bord du grand fleuve :

(1) Voyez Herder, *Idées sur la philosophie de l'humanité*, traduction de M. Edgar Quinet, II, p. 275, note 1, et Buttmann, *Mythologus*, I, p. 87 et suiv.

(2) W. Jones, dans les *Recherches asiatiques*, II, p. 111, de la trad. fr.

(3) *Dan.*, VII, 1.

(4) *Ibid.*, VIII, 1.

Houa-Khiddeqel, « c'est *Hiddeqel*, » ajoute le texte (1). Cette addition, qui rompt le fil du récit, n'est probablement qu'une note marginale, insérée après coup par quelque copiste pour prévenir toute méprise, en ce que la Bible n'applique guères qu'à l'Euphrate le titre de grand fleuve (2); et cette annotation aura passé de la marge dans le texte. Quoiqu'il en soit, les septante et la version arabe traduisent : C'est le Tigre *Eddeqel*, *Iddekel* ou *Enddeqel* (3), comme s'il s'agissait d'un autre Tigre que celui de l'Assyrie. Or, d'une part, les Juifs avaient l'habitude de supprimer la nasale devant les consonnes dentales (4). Ils disaient, par exemple, *Hodou* pour *Hondou*, l'Inde, (zend *Handou*, *Hendou* ou *Hindou* (5). De l'autre, les Persépolitains prononçaient *Hidous* ou Hidou (6). Dès-lors, si, de ce dernier nom, vous retranchez la désinence *ou* pour le rattacher à *deqel*, vous aurez *Hiddeqel*, le Tigre de l'Inde. Dans ce composé, il est vrai, l'hébreu emploie l'aspiration *kheth*; mais le texte samaritain a ici substitué la faible à la forte (7), et d'ailleurs celle-ci s'adoucit fréquemment dans la prononciation, à tel point que ces deux aspirées se mettent souvent l'une pour l'autre dans les dialectes sémitiques (8).

(1) *Ibid.*, X, 4.

(2) Voilà pourquoi la version Syriaque nomme ici l'Euphrate et non pas le Tigre.

(3) Voyez la *Polyglotte* de Walton, *in loco*.

(4) Exemples : *Atha*, toi, pour *Antha*; *Athem*, vous, pour *Anthom*; *Beth*, fille, pour *Benth*; *Maddâ*, science, pour *Mandâ*, etc.

(5) *Esther*, I, 1; VIII, 9. Pour le zend, voyez *Yaçna*, notes et éclair., p. CIII-IV.

(6) Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 2, avec les renvois.

(7) Voyez la *Polyglotte* de Walton, *in loco*.— Gesénius, *Thesaur. ling. hebr.*, p. 448 A.), veut que l'*H* faible qui précède *Dql* ne soit là que l'article déterminatif. Mais pourquoi le Samaritain ne le prépose-t-il pas à *Phichoun*, à *Gikhoun* et à *Phrth ?*

(8) Voyez là-dessus *Gesenii Thesaur.*, etc., p. 359 A et p. 436 B.

Tout porte à croire d'ailleurs que l'écrivain qui a inséré *Houa-Khiddeqel* dans le texte de Daniel, ne songeait pas aux rives de l'Indus sur lesquelles le prophète n'est sans doute jamais allé, et qu'il n'avait en vue que l'Eulœus-Khoaspe-Pasitigre de la Susiane, fleuve qui, selon Denys le Périégète, roulant ses eaux *indiennes*, arrosait les environs de Suse (1). La confusion du *Khoaspe-Pasitigre* avec le *Khoaspe-Indus* se conçoit à une époque où, sur la simple et trompeuse ressemblance des dénominations, on confondait l'Indus *Nîl-âb* avec le Nil d'Égypte (2). Mais encore une fois, on ne peut sans preuve imputer une pareille méprise à l'auteur de la Genèse. Les Assyriens, au temps de leur splendeur, après les conquêtes de Ninus et de Sémiramis, devaient bien connaître ce fleuve Tigre de l'Inde qui, suivant le Rig-Vêda, s'élançait de la terre avec une force infinie, semblable aux eaux jaillissant du nuage avec le bruit du tonnerre, ou au taureau mugissant qui bondit dans la plaine (3). Abraham avait pu apprendre le nom de ce fleuve dans l'Ur des Chaldéens, sa patrie (4), et le transmettre à ses descendants avec le récit oriental du jardin d'Éden.

Le quatrième fleuve, porte la Genèse, *Houa-Phrth*, c'est *Phrath*. Nous avons déjà vu que *Phrath* est le qualificatif zend

(1) *Poema de situ orbis*, v. 1076.

(2) *Nîl-âb* veut dire *eau bleue*. C'est le nom d'un affluent de l'Indus et celui d'une petite ville au-dessous d'Attok, pays où croît la plante qui produit l'indigo. « Ce Nil, remarque à ce sujet d'Herbelot, au mot » *Nîl-âb*, convient mieux que celui d'Égypte à la situation du paradis » terrestre, lequel, selon le commun consentement des anciens, » était dans le milieu de l'Asie, et non pas dans l'Afrique. » — Sur la confusion des deux fleuves faite par les compagnons d'Alexandre, voyez les textes cités par Gesénius, *Thes. ling. hebr.*, p. 672 B.

(3) *Rig-Véda*, IV, p. 305, st. 3.

(4) *Genèse*, XI, 28-31.

Phrathô, le large, en pehlvi et en pazend *Frât* (1). Ce sont les Grecs qui l'ont complété, après les Perses sans nul doute, en εὐφράτης, tiré du zend *Hou-phrathô*, bene largus, répondant à un composé védique *Sou-prathah*, en sanscrit *Souprithou*, de même signification. Les Indiens disaient dans le même sens *Mérou* et *Soumérou*, *Tchakchou* et *Soutchakchou* (2). Nous avons vu aussi, à la fin de la deuxième section, que le grand cours d'eau du Sedjestan, outre son nom zend *Hetoumant*, avait dû porter également les titres de *Phratô* et de *Houphratô*, empruntés l'un à la ville de *Phratâ* (grec φραδα) qu'il arrosait, et l'autre à son principal affluent, le *Houphratô* (Pline *Ophradus*).

On s'explique ainsi comment ces deux noms zends ont été transportés à l'Euphrate de la Babylonie après les conquêtes de Cyrus au S. O. de la Médie. Il en fut de même du nom de *Tedjerem*, flèche et Tigre, qui a passé successi-

(1) Le radical Aryen est *Prat*, « s'étendre, se développer. » Le zend, qui aspire la consonne suivie de *R*, en a formé *Phrat* ou *Phrath*, le changement du *t* en *th* étant inorganique, selon E. Burnouf, *Yaçna*, p. 565. Gesénius ne repousse point cette étymologie zende, quoiqu'il lui préfère celle qu'il tire du radical sémitique *Phrth*, « rompre, briser, » bien moins convenable ici. Voyez son *Thes.*, p. 1135 A.

(2) Comparez le grec πλατύς, le lithuan. *Platùs*, l'anglo-saxon *Brâd*, et le gothique *Braids*. Bopp., *Gloss. sansc.*, *in verbo*, et *Vergl. Gram.* p. 913. — Gesénius, *ubi suprà*, se trompe évidemment lorsqu'il déduit εὐφράτης d'une prétendue forme sémitique *Aphrth*, ponctuée *Ephrath* avec *a* prosthétique. Εὐφράτης est formé de la même manière que le pluriel εὐεργεται désignant les Scythes-Saces Evergètes ou bienfaisants qui habitaient dans les montagnes à l'E. du *Houphratô*-Helmend où ils étaient sans doute venus du mont *Houkairya*, sansc. *Soukriya*, aux belles formes. Voyez comm. sur le *Yaçna*, notes et éclairc. p. XLIX-C, et *Journ. asiat.*, 4e série, V, p. 261-2. — M. Rædiger, dans les *Addenda* au *Thes. ling. hebr.*, p. 108, A, rappelle qu'on lit *Ufratus* dans la grande inscription persépolitaine de *Behistoun*.

vement du Mourghâb-Ossa au Khoaspe-Indus de la Kophène, au Khoaspe-Pasitigre de la Susiane et au Tigre *Didjleh* de l'Assyrie.

Peut-on conclure de cette transmission de noms que, soit les Médo-Perses, soit les Assyrio-Chaldéens, auraient également transmis au Tigre et à l'Euphrate la prérogative de fleuves paradisiaques, en place de l'Indus et de l'Helmend ?

J'oserai répondre hardiment par la négative à l'égard des premiers ; mais à l'encontre des seconds je serai beaucoup plus réservé.

Les Aryas occidentaux n'auraient pu effectuer l'échange en question sans bouleverser tout leur système. Le Tigre et l'Euphrate prenant leurs sources à l'O. de la mer Caspienne, tandis que le Tarîm et l'Oxus, ou, si on le préfère, l'Oxus et l'Iaxarte, avaient les leurs à l'E., il eût fallu, pour faire descendre les quatre fleuves du trône d'Ormuzd, placer ce trône au-dessus de cette mer intérieure : supposition inadmissible. Mieux eût valu, lorsque l'empire Persan se fut étendu jusqu'au fleuve Halys, substituer l'Ararat au Belour-Tag, abandonner les deux fleuves du N.-E. et les remplacer par deux fleuves du N.-O., tels que l'Araxe et le Cyrus, dont les sources n'étaient pas très-éloignées de celles de l'Euphrate et du Tigre. Mais alors la tradition primitive eût cessé d'être aryenne pour devenir purement sémitique. Tout ce que je pourrais accorder relativement aux Perses, c'est que, sous la dynastie des Sassanides, par exemple, de ces monarques qui se qualifiaient rois de l'*Iran* et de l'*Aniran* (1), les Mazdayaçnas, alors répandus depuis la Transoxiane jusqu'au Sedjestan, ont pu prendre pour les quatre fleuves paradisiaques les quatre rouds auxquels le Boundehesch applique

(1) Sur ce titre fastueux, voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 7-8, et E. Burnouf, *Yaçna*, notes et éclaircissements, p. LXII.

exclusivement l'épithète de *célestes*, sans doute comme descendant à l'Ouest du trône d'Ormuzd, savoir : l'Arg-roud-Iaxarte, le Véh-roud-Oxus, le Môrou-roud-Mourgâb, et l'Itomand-roud-Helmend (1). En effet, si, d'un côté, ces peuples avaient gagné du terrain vers le N., de l'autre ils en avaient perdu à l'E. et au N.-E. L'Indus leur manquait, en même temps que le Tarîm, et il était naturel qu'ils cherchassent à s'en dédommager par l'adoption de l'Iaxarte et du Mourgâb. S'ils l'ont fait, comme je le suppose, ils auront enfreint la règle des quatre points cardinaux, mais ils auront au moins respecté celle de la source commune, puisque le Belour-Tag d'où sortent l'Iaxarte et l'Oxus (2), et l'Hindou-Kouch d'où s'écoulent le Mourgâb et l'Helmend (3), sont deux chaînes méridiennes et continues, liées entre elles par le *Pouchtigour*, leur nœud commun, qui, d'une part, regarde le Terek-Dabahn, terme septentrional de la première, et qui, de l'autre, fait face au *Kôh-i-Baba*, extrémité méridionale de la seconde (4).

Les Sémites, de leur côté, ont pu se montrer plus hardis. Car ils n'avaient pas les mêmes motifs pour laisser le *Har-Moâd* de leurs *Elahim* sur le même système de montagnes que l'Albordj des *Amschaspands*, et, *Caucase* pour *Caucase* (5), celui de l'Arménie semblait mieux leur convenir que celui de l'Inde, surtout après leur émigration de l'E. au S., puis à l'O. de la mer Caspienne. D'abord il était facile aux Assyrio-Chaldéens, vu l'ambiguité des noms propres, de ranger le

(1) Voyez ci-dessus, p. 105.

(2) Ci-dessus, 1.re section, p. 37, et 2.e section, p. 61.

(3) Voyez ci-dessus, 2.e section, p. 64 et 95.

(4) Ci-dessus, 2.e sect., p 63.

(5) Sur le nom de Caucase indien donné à l'Indou-Kouch, voyez E. Burnouf, *Yaçna*, p. 414, note 269, et surtout Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 19-20, note 2, et p. 21-2, note 4.

Tigre et l'Euphrate au nombre des quatre fleuves. Un texte de Jésus, fils de Sirakh (1), et un autre de l'historien Josèphe (2), me prouvent qu'ils l'ont fait. On y voit même, par l'ordre dans lequel les quatre fleuves y sont dénommés, que le *Phison*, désigné en tête, et le *Gihon*, mis à la quatrième place, y ont pour représentants le Gange et le Nil, ce que Josèphe déclare d'ailleurs formellement (3). Il est très-probable que, pour arriver là, les Assyrio-Chaldéens auront eu recours, comme les Birmans et les Chinois, à la ressource si commode des canaux souterrains. Ensuite les peuples de l'Ibérie et de l'Arménie, moitié Aryas, moitié Sémites, ont très-bien pu remplacer le Phison-Tarìm (ou le Phison-Iaxarte), par le Phase de la Colchide, et le Gihon-Oxus par l'Araxe de l'Arménie, quoique ce nom d'Araxe fit plutôt songer à l'Iaxarte (4). Cette seconde supposition n'est pas purement gratuite, en ce sens du moins que les Arabes et les Turcs nous offrent quelque chose d'analogue. On sait qu'en souvenir du *Sikoun*-Iaxarte et du *Djihoun*-Oxus, ces peuples les ont remplacés par deux rivières de la Turquie d'Asie, le Sihân ou Adana, l'ancien Sarus, et le Djihân, l'ancien Pyramus, qui tous deux sortent du Taurus et se jettent dans la méditerranée après un parcours de 20 à 25 myriamètres (5).

Quoi qu'il en soit, ces transformations successives de tout

(1) *Ecclésiastique*, XXIV, 35.

(2) *Archéol. Jud.*, I, ch. 1, p. 4.

(3) Le *Phison* du fils de Sirakh ne paraît pas être le *Phase*, mais bien plutôt le Gange ou l'Indus; car l'auteur procède de l'orient à l'occident, puisqu'il nomme l'un après l'autre le *Phison*, le *Tigre*, l'*Euphrate*, le *Jourdain* et le *Géon*.

(4) Voyez toutefois ce qui est dit ci-dessus, 2e section, p. 80, de l'Araxe d'Hérodote.

(5) Voyez *Maltebrun*, VIII, p. 96, 3e édit.

ou de partie des quatre fleuves n'ont eu lieu qu'à des époques assez tardives et relativement modernes Elles étaient certainement inconnues au temps où écrivait l'auteur de la Genèse; car toutes ses indications nous reportent à l'Orient des possessions sémitiques. Il est vrai qu'à l'égard du quatrième fleuve, l'écrivain sémite se borne à le dénommer *Phrath*, sans autre désignation, comme s'il s'agissait d'un cours d'eau bien connu de ses coreligionnaires. Mais il faut remarquer qu'un auteur persan aurait pu s'exprimer avec le même laconisme, parce que l'application de cet ethnique à l'Helmend devait être familière aux deux races à l'époque des patriarches antérieurs à Abraham. Il se peut du reste que les Hébreux, après leur installation dans le pays de Canaan, aient cru qu'il était question de l'Euphrate, et que, par l'effet de cette méprise, le dernier rédacteur de la Genèse ne se soit pas donné la peine d'ajouter au texte quelques mots d'explication, comme il le fait souvent pour les lieux de la Palestine qui avaient changé de nom. Mais encore une fois, cette méprise ou cette négligence ne prouve rien ici; car, pour tout ce qui est étranger à la topographie du Canaan, la Genèse est très-sobre d'annotations. Dans ses dix premiers chapitres, entres autres, elle copie d'anciens mémoires, sans les interpréter, et ces anciens mémoires, vu l'origine orientale du récit, devaient avoir en vue un fleuve plus oriental que l'Euphrate.

En résumé, les quatre fleuves paradisiaques des plus anciens Hébreux étaient les mêmes que ceux des plus anciens Médo-Perses, c'est-à-dire le Tarîm au nord-est, l'Oxus au nord-ouest, l'Indus au sud-est et l'Helmend au sud-ouest.

Terminons cette section par quelques mots sur le mélange qui, après les conquêtes d'Alexandre en Asie, s'opéra entre les traditions aryennes et sémitiques sur les quatre fleuves paradisiaques. L'Inde y fournit d'abord les deux premiers

fleuves, dans le Gange et l'Indus, et la Babylonie les deux derniers, dans le Tigre et l'Euphrate (1). La Perse fut entièrement mise de côté, peut-être par rancune. Mais, comme l'Indus s'appelait alors *Nîl-âb* ou eau noire et qu'il portait des crocodiles; comme, d'un autre côté, les rivages de l'Akésines (le Tchenâb) étaient bordés de fèves, les compagnons du conquérant macédonien, en voyant ces deux fleuves, se crurent aux sources du Nil, appelé *Chikour* ou le noir par les Sémites (2). En géographie, la méprise était grossière; en philologie, elle paraissait excusable, car le *Kouça-Dvîpa* des Brâhmanes, ou pays asiatique de *Kouch*, s'étendait de l'Oxus au Sindh, et l'Ethiopie d'Afrique portait le nom de *Kouch*. Il n'en fallait pas tant pour autoriser les lettrés égyptiens, ou, peut-être plus simplement, les juifs hellénistes d'Alexandrie, à substituer le Nil à l'Indus, malgré la disparate qui en résultait pour l'ordre des quatre fleuves. Cette usurpation une fois consommée, ils en tentèrent une seconde qui leur réussit également : ce fut de transporter à leur fleuve national les prérogatives que les Indiens attribuaient au Gange.

Les Musulmans, Arabes et Turcs, n'ont pas hésité à leur prêter main-forte. Nous en avons la preuve dans un curieux article de M. l'abbé Bargès sur le Nil et les quatre fleuves du Paradis, extrait d'un manuscrit arabe d'Ahmed Al-Menoufi qui a pour titre : *Le livre du courant étendu ou Histoire du Nil bienfaisant* (3). L'auteur, natif de Menouf, petite ville de l'Égypte inférieure, est relativement très-moderne, puisqu'il écrivait vers la fin du IXe siècle

(1) C'est le système que M. Ewald prête aux Sémites et qu'il croit retrouver dans la Genèse, tout en plaçant Eden aux environs de l'Ararat. Voyez sa *Geschichte des Volkes Israël*, I, p. 377, 2e édit.

(2) Voyez là-dessus *Gesen. Thesaur.*, p. 672 A.

(3) *Journal asiatique*, III, 3e série, p. 97-144.

de l'Hégire; mais il cite ou il copie des livres plus anciens. Ceux qui voudront bien parcourir l'analyse du sien y verront qu'Ahmed attribue nettement au Nil le privilége de source céleste et commune des quatre fleuves à la tête desquels il le fait reparaître sur la terre, comme l'Arg-Roud chez les Perses, la Gangâ chez les Hindous, le Brahmapoutre chez les Birmans, le Yarou-Dzangbo-Tchou chez les Tubétains, la Mahâvalî chez les Singhalais et le Ho-Hang-Ho chez les Chinois. Au demeurant, les merveilles qu'il racônte de son fabuleux mont *Qaf* paraissent empruntées à l'Albordj des Perses plutôt encore ou du moins tout autant qu'au Mêrou des Indiens. Telles sont celles qui concernent d'abord quatre régions fabuleuses, où les montagnes, les plaines et les arbres sont successivement de fer, de cuivre, d'argent et d'or ; puis une éminence d'or ayant au pied un édifice en forme de pavillon, également d'or, dont les quatre faces offrent chacune une large ouverture ; ensuite un amas d'eau limpide (le Nil céleste) qui, tombant d'un mur d'or bâti sur l'éminence, se rend dans l'intérieur du pavillon qui la vomit par ses quatre ouvertures; enfin le paradis placé derrière le mur d'or d'où descend le Nil, et en avant duquel se trouve une roue immense qui, en tournant, fait opérer au soleil et à la lune leur révolution diurne (1).

Joignons-y, comme transition à la quatrième section, et toujours d'après M. l'abbé Bargès, le court récit d'une aventure arrivée à un nommé Haïd qu'un ange empêcha d'escalader le mur d'or. « Cet ange lui offre en dédommagement » un fruit du paradis qui suffira pour le nourrir le reste de » sa vie, pourvu qu'il ait soin de ne jamais lui préférer un » aliment quelconque. Il le gratifie en effet d'une grappe de

(1) *Journal asiat.. Ubi supra*, p. 133-4.

» raisin de différentes couleurs (1). Haïd s'en retourne avec
» ce don céleste, mais en chemin le diable se présente à lui
» sous la figure d'un cheikh, portant des pommes, et il em-
» ploie auprès de lui tant de moyens artificieux que notre
» pauvre pélerin, enfin séduit, consent à manger du fruit
» qui lui est offert. L'infortuné Haïd reconnaît ensuite l'illu-
» sion du malin esprit, et déplorant sa faute, il retourne en
» Égypte, où il meurt (2). »

(1) Rappelons à ce propos que la vigne, étrangère à l'Inde, abonde dans l'Asie centrale.

(2) *Ibid.*, p. 135-6. — Je n'ai pas cru devoir parler de deux autres hypothèses qui, renversant davantage l'ordre des quatre fleuves génésiaques, nomment successivement le Tigre, l'Euphrate, le Nil et soit le *Danube*, soit même le *Niger*. On pourra consulter là-dessus les dissertations de Reland, Dom Calmet, Huet, etc. Je m'étonne seulement d'une chose, c'est que deux écrivains ecclésiastiques, originaires de Syrie, St.-Ephrem et Moïse Bar-Képha, aient pu prendre le Danube pour le Phison, en place du Gange, admis par les autres pères de l'église, serait-ce par l'effet d'une méprise ou confusion née de ce que ce fleuve d'Allemagne se jetait dans la mer *par sept embouchures*, à l'exemple du Gange dont les sept bouches étaient aussi célèbres dans l'Inde que celles du Nil en Égypte ? Quant aux auteurs qui, de nos jours, ont cité quatre fleuves d'Amérique comme propres à remplir le cadre, ce n'est pas sérieusement qu'ils en ont fait mention.

QUATRIÈME SECTION.

LES ARBRES ET LES ANIMAUX SYMBOLIQUES DU PARADIS TERRESTRE.

Le but que je me suis proposé ne me paraîtrait pas atteint, si je passais sous silence les points accessoires énoncés en tête de cette section supplémentaire. Ils font, en effet, partie intégrante des traditions aryennes et sémitiques tant sur le premier séjour de l'homme après sa création, que sur sa chute et son expulsion du *Paradêças*. Je dois aussi, à cette occasion, examiner le système astronomique de Dupuis qui transporte de la terre au ciel ce lieu de délices.

Le Gan-Eden, l'Albordj et le Mêrou ont été pris par les sémites et par les Aryas pour le berceau du premier couple humain, Adam et Ève, Meschia et Meschiané, Manou et Çataroupâ. Le fait n'est pas douteux chez les Juifs. Il est sous-entendu chez les Perses (1). A l'égard des Indiens, il ressort de leur fable sur l'origine et le point de départ des quatre castes (2).

(1) *Zend-Avesta*, I, 2[e] partie, p. 278.
(2) *Ci-dessus*, 1.[re] section, p. 22.

La Genèse nous raconte comment et pourquoi l'homme protoplaste fut chassé du jardin de délices. Jehovah-Elohim l'y avait placé pour le cultiver et pour le garder (1), en lui attribuant la royauté sur tous les animaux qui l'environnaient (2). Il en avait fait, en quelque sorte, un Keroub terrestre, oint pour protéger en même temps que pour commander, ainsi qu'il fit plus tard du roi de Tyr suivant la fiction d'un prophète (3). Mais la femme qu'il avait tirée des flancs d'Adam et mise auprès de lui pour être sa compagne, ayant séduit son époux, séduite elle-même par le serpent, le plus rusé des animaux, tous deux avaient touché à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, au mépris des défenses de leur Créateur. Il ne leur restait plus, pour perpétuer leur existence à toujours et devenir comme des dieux, que de se nourrir des fruits de l'arbre de vie (interminable), planté, comme, l'autre au milieu du jardin (4). Mais Jehovah ne permit point qu'après avoir acquis la science des Elohim, Adam et Ève pussent participer à leur immortalité. Il les expulsa donc du jardin d'Eden, les envoya labourer le sol (Adamah) d'où ils avaient été pris, et plaça à l'Orient (Mqdm) de ce jardin les Keroubim et la flamme (ou la lame flamboyante) du glaive qui tourne, pour garder le chemin de l'arbre de vie (5). De son côté, le Boundehesch nous rapporte en quelques mots que Meschia et Meschiané se laissèrent séduire par Ahriman, *l'ancien serpent*, qui leur avait apporté des fruits dont ils mangèrent; que, par là, de cent avantages qu'ils possédaient auparavant, il ne leur en resta plus qu'un (6).

(1) *Genèse*, II, 15.
(2) *Ibid.*, I, 28; II, 19-20.
(3) *Ézéchiel*, XXVIII, 13-16.
(4) *Genèse*, III, 5 et 22.
(5) *Genèse*, III, 23-4.
(6) *Zend-Avesta*, II, p. 378.

Quant aux livres sanscrits, ils ne nous disent rien de ces fruits mangés en contravention aux ordres de la divinité; et, à mon avis, il n'y a guère lieu de s'arrêter, sur ce point, à ce que Fernand Mendès, Abraham Roger, Holwel, Henry Lord et les missionnaires chrétiens après eux, en auraient appris dans l'Inde, selon certains auteurs qui invoquent leurs témoignages. Ces voyageurs étaient de bonne foi du reste et pouvaient aisément s'y tromper, parce que, dans les Pourânas, le roi du ciel Indra joue fréquemment le rôle du serpent tentateur (1).

Quoique le drame qui s'est passé dans le jardin d'Eden entre le serpent, la femme et l'homme, soit un sujet tout religieux, entièrement réservé à la théologie (2), il ne sera pas hors de propos d'indiquer ici la cause des méprises dans lesquelles de très-bons esprits sont tombés en comparant les mythes indiens aux narrations sémitiques.

L'anglais John Marshal, qui voyageait en Perse au XVII[e] siècle de notre ère, y a recueilli une tradition curieuse dont

(1) Il en prend même quelquefois les formes, au moins chez les Bouddhistes; car *Hiouen-Thsang*, II, p. 37, parle d'un *Indra-Serpent*, à propos d'une légende expliquée tout récemment par M. le baron d'Eckstein, dans une notice extraite du *Journal asiatique*, n.° 14 de l'année 1857, p. 49-53 du tirage à part. Ce serpent, il est vrai, y figure comme un *Agathodémon*. Mais chez les Perses il a dû revêtir un un caractère tout opposé.

(2) Sur ce point, je renvoie avec plaisir aux *Études philosophiques sur le Christianisme*, par M. Aug. Nicolas, II, p. 29-53, nouv. édit., 1854. Je regrette seulement que le docte et élégant écrivain, en rappelant la fable de *Pandore*, ait confondu *Épiméthée* avec *Prométhée*, son frère. L'auteur avance, en outre, que Maurice a *prouvé*, dans son *Histoire de l'Hindoustan*, I, ch. XI, que l'histoire d'Adam et de sa chute, *telle que Moïse la raconte*, est confirmée par *les monuments et les traditions* des Indiens. Si la *preuve* est faite à l'aide de traditions et de monuments à la fois indigènes et antiques, il faudra modifier ce que je viens de dire dans le texte.

voici l'analyse : Les *Brakhmanes* de Perse (*sic*) lui racontèrent qu'un grand géant fut conduit dans un fort beau jardin qu'il pouvait, à certaines conditions, posséder éternellement ; qu'un soir, comme il était à l'ombre, un *Dewta* (ou malin esprit) le vint trouver et le tenta, en lui offrant une grosse somme d'argent que le géant refusa, n'en connaissant pas la valeur ; mais qu'enfin ce *Dewta* lui amena une femme de toute beauté qui le charma tellement qu'il enfreignit les lois qui lui avaient été imposées et fut chassé du jardin.

Les rédacteurs des mémoires de Trévoux voient dans ce récit l'histoire d'Adam et Ève, altérée et défigurée. Et en effet, d'une part, Adam passait pour un géant aux yeux des anciens Rabbins, et de l'autre, on sait aujourd'hui avec quelle facilité les noms et les souvenirs bibliques se sont mêlés, dans l'Inde et dans la Perse musulmanes, aux noms et aux fables indigènes. Dans le cas particulier, il y a évidemment amalgame d'un mythe aryen avec une tradition sémitique, et ce mélange s'est opéré dans la Perse.

Personne n'ignore que, suivant la mythologie indienne, Indra, le roi du ciel, n'est pas inamovible. Son règne n'a qu'une durée limitée, tout immense qu'elle est. Même avant le terme fixé, ce prince céleste peut être dépossédé de son trône par le pieux mortel qui serait venu à bout d'accomplir cent fois le grand sacrifice du cheval, appelé Açvamêdha, ou de pratiquer, durant une longue série d'années, des austérités plus grandes que celles qui lui ont conquis sa haute position. Tourmenté par cette crainte au milieu de son bonheur, il s'occupe à déjouer les prétentions des princes qui aspirent à le renverser par le premier moyen, ou bien il tente et cherche à faire succomber les saints qui, par le second, pourraient acquérir des mérites capables de l'inquiéter (1). L'arme qu'il

(1) Langlois, dans la *Sakountalâ de Chézy*, notes du premier acte, p. 200-1, et notes du second acte, p. 207-8.

emploie ordinairement contre ceux-ci, c'est la séduction à l'aide de l'une des *Apsarâs* ou nymphes célestes, attachées à sa cour, qu'il fait descendre tout exprès sur la terre et qui par leurs séductions réussissent toujours à consolider le trône de leur maître (1). O , les *Dêvas* ou *Dêvatas*, c'est-à-dire les dieux brâhmaniques, sont devenus des démons ou de malins esprits chez les Mazdayaçnas, sous les noms de *Dews* ou *Dewtas*. Indra lui-même, sous celui d'*Ander*, n'a pas échappé à cette dégradation (2). C'est lui, selon toute apparence, qui a amené au géant du récit de John Marshal cette femme de toute beauté dont les charmes furent cause de la chute de celui-ci et entraînèrent son expulsion du jardin de délices.

Il faut avouer d'ailleurs que si les fruits des arbres ou d'un arbre quelconque ne figurent pas dans les mythes indiens comme moyens de séduction présentés par un malin esprit, en revanche, la séduction par la femme n'y fait pas défaut. Elle y remonte même du premier homme à son créateur, et de celui-ci au Dieu suprême. Ainsi, *Manoû-Svayambhouva* se laisse séduire par *Ilâ-Çâtaroupâ; Brahmâ-Svayambhoû* par *Sarasvatî*, et *Brahma-Tad* par *Mâyâ-Prakriti* (3). Il va sans dire que les unions qui en résultent ont pour but de procurer

(1) Voyez, entre autres, la séduction de *Richya-Sringa*, charmant épisode du Râmâyana, extrait et traduit par feu Chézy, dans les notes de sa traduction de Sakountalâ, p. 201-4, ainsi que le drame de *Pourouravas* et d'*Ourvasî*, dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits en anglais par Wilson, et de l'anglais en français par feu Langlois.

(2) *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 366, 420; II, p. 348, et *Yaçna*, p. 528, avec la note où E. Burnouf prouve qu'il faut lire *Indra* en Zend, répondant au sanscrit *Indra*, et non pas *Andra*, Anquetil *Ander*.

(3) Voyez *Religions de l'Antiquité*, I, p. 156, 226, 254, 264-70, 647-8, et IV, Pl. I, fig. 2; Pl. XIII, fig. 110. — Voyez aussi mon opuscule du *Nirvâna indien*, dans les *Mémoires de l'Acad. d'Amiens*, vol. de 1856, p. 380, ou p. 69 du tirage à part.

la création des êtres, à commencer par leurs protypes jusqu'à leurs formes corporelles. Tant il est vrai de dire que partout, et dans l'Inde particulièrement, la femme, cette faible et séduisante créature, a été vue du même œil que la *Pandore* des Grecs, appelée par Hésiode chef-d'œuvre funeste, fatale merveille, beau mal (1).

Dans les traditions sémitico-aryennes, qu'on est en droit de reporter à une époque plus reculée, les choses ne se passent pas tout-à-fait ainsi. La femme y est considérée comme la moitié physique en même temps que comme la moitié morale de l'homme. Les Rabbins sont ici d'accord (2) avec les Mobeds (3) et avec les Brâhmanes (4). La femme n'y a rien de commun que le sexe avec la rusée Bayadère d'Indra qui, de propos délibéré, vient tenter l'homme pour le faire déchoir. Si elle séduit son mari, c'est qu'elle-même est séduite par le serpent. Ce point de vue, plus ancien que

(1) A. Nicolas, *Étud. philosophiq. sur le Christian.*, II, p. 549 et suiv. — A. Maury, *Hist. des Relig. de la Grèce antique*, I, p. 365-72.

(2) Voyez là-dessus 1° Heidegger, *Histor. Patriarc.*, I, p. 128; 2° Bayle, *Dictionn. histor.* au mot *Adam*, notes F et I; 3° *Histoire univers.* dite *des Anglais*, I, p. 152, in-4°, et 4° Salvador, *Loi de Moïse*, p. 498 — Les Rabbins dont il s'agit se fondent plus particulièrement sur le mot hébreu *Tslâ*, employé dans Genèse, II, 21-2. Ce terme, en effet, signifie *côté* ou *flanc* plus fréquemment que *côte*; voyez *Gesen. Thesaur.*, in V°, p. 1171. Sous le point de vue moral, nos Rabbins ont raison, suivant Genèse, II, 23-4.

(3) *Zend-Avesta*, II, p. 252-3, 376-7.

(4) *Lois de Manou*, I, 32 et IX 45. — Colebrooke, *Miscel. Essays*, I, p. 64, et II, p. 222 et 224. — Comparez Genèse, II, 23-4. — L'androgynisme s'applique d'ailleurs à la divinité chez les Indiens et plus particulièrement dans la secte des Civaïtes. Voyez, entre autres, les invocations au divin couple de Çiva et Bhavanî, qui commencent les 6 premiers chants de la *Râdjataranginî*, Trad. de M. Troyer, II, p. 1, 43, 63, 121, 198, 250, avec les notes du t. 1, p. 326-9.

le précédent, tient d'ailleurs au dogme asiatique et général de la dégradation de l'*esprit* par son contact avec la *matière*, dogme que j'ai touché en passant dans un autre opuscule (1), et sur lequel je ne reviendrai pas dans celui-ci, parce qu'il n'a rien de spécial aux localités dans lesquelles les Perses et les Indiens placent le Paradis terrestre.

Il résulte des plus vieux documents aryens et sémitiques que c'est le créateur lui-même, Brahmâ, Ormuzd ou Jéhovah, qui, après avoir créé le premier homme, Manou, Meschia ou Adam, lui procure, par dédoublement ou par formation secondaire, une femme, une compagne, un être semblable à lui, sauf le sexe, Çataroupâ, Meschiané ou Ève, et leur ordonne de croître et de multiplier (2). Seulement, la défense de toucher à un certain arbre ne se retrouve clairement que dans la tradition hébraïque. Elle n'apparaît qu'obscurément dans le récit iranien. Mais les livres Hindous n'y font aucune allusion, bien qu'ils placent quatre arbres de vie autour de leur fabuleux Mêrou, et qu'ils désignent le *Véda* (Scientia) par le titre figuré d'*arbre de la connaissance*. On ne peut, en effet, tirer ici aucun argument, soit de la guerre des Dêvas et des Asouras pour la possession de l'Amritam, recueilli dans la mer par le médecin des dieux (3), soit de la coupe de cette liqueur que Bhavanî présente à son époux sur le sommet

(1) *Du Nirvâna indien*, *Ubi suprà*, p. 78-83. ou p. 67-71. — Voyez aussi la *notice* de M. le baron d'Eckstein *sur les Mémoires de Hiouen-Thsang*, extraite du *Journal asiatique*, année 1857, n.° 24, p. 71-78 du du tirage à part.

(2) L'ordre de *croître* et de *multiplier* donné à Manou est bien dans le génie indien. Voyez *ci-dessus*, 1.re sect., p. 22, note 8, et *Lois de Manou*, I, 34-41, quoique ce personnage y apparaisse plutôt comme un dieu que comme un homme.

(3) Voyez l'analyse de ce mythe dans les *Religions de l'Antiquité*, I, p. 183-5 ; IV, Pl. IV, n.° 23, et explication, p. 6.

du Kailâsa (1). Car, dans ces deux fables, l'Amritam, breuvage *vivifiant* d'ailleurs, n'est point exprimé du fruit de l'arbre *Djambou*. Le dépôt en est dans la lune qui le reçoit du soleil et s'en remplit pendant la première quinzaine lunaire, afin que les dieux et les manes puissent en boire un doigt par jour durant la seconde quinzaine (2).

Les deux arbres symboliques plantés au milieu du *Gan-Eden* de la Genèse n'en méritent pas moins de fixer notre attention, parce qu'ils trouvent leurs analogues dans la mythologie indienne.

Je viens de rappeler que les Pourânas sanscrits placent aux quatre coins du Mérou quatre arbres de vie appelés généralement *Kalpavrikchas*, arbres des désirs ou des temps (3). Voici leurs noms caractéristiques : à l'est *Kadamba* ou *Nauclea orientalis;* au sud *Djambou* ou *Eugenia Jambu;* à l'ouest *Plakcha* ou *Ficus religiosa*, et au nord *Nyagródha* ou *Ficus in-*

(1) Voyez *ibid.*, IV, planche V, n° 27, avec l'explication de la page 7.

(2) Voyez la table alphabétique de feu Langlois, *Chefs-d'œuvre du Théâtre Indien*, II, p. 393, au mot *Ambroisie*. Le silence des livres sanscrits connus jusqu'à ce jour sur la défense de manger d'un certain fruit, considéré comme léthifère en même temps qu'instructif, n'a d'ailleurs rien d'étonnant. Pour les sages de l'Inde, l'arbre qui donne la science est aussi celui qui donne la vie. Tel, au physique, le *Djambou ;* tel au moral, le *Véda*. Je suis porté à croire, en effet, que, chez les Indiens, la *pomme de rose*, fruit de l'*Eugenia Jambolana*, jouait le rôle de la pomme de grenade chez les autres orientaux et chez les Grecs, c'est-à-dire qu'elle était un symbole de l'amour qui dessille les yeux et du désir de la procréation. — Voyez sur la grenade les *Religions de l'Antiquité*, II, p. 614, 660-2; III, 271, 278. Il est vrai que de là aux idées de séduction, de corruption, de mal moral, de discorde et d'infortune, il n'y a qu'un pas, et qu'ainsi l'arbre de vie *Djambou* a pu devenir l'arbre de la connaissance du bien et du mal. On va voir que cette seconde conception se serait réalisée dans l'Inde, si l'on en croit quelques missionnaires catholiques.

(3) *Ci-dessus*, 1re sect., p. 18 et 20.

dieu (1) J'ajouterai que les Bouddhistes semblent quelquefois ne reconnaître qu'un seul arbre de vie, le *Djambou*, nommé Pommier d'Adam par les Portugais et Rose-Apple ou Pomme de Rose par les Anglais (2), et en faire en même temps l'arbre de la connaissance. Mais généralement ils en admettent quatre comme les Brâhmanes, et dans le nombre figurent d'abord le *Pâridjâta* ou *Erythrina fulgens* (3) ou arbre au corail, et ensuite la *Djâtikâ* (4), probablement le muscadier. Le *Djambou* forme le troisième. Le dernier est leur fameux arbre *Bôdhi* ou de l'intelligence (arbre allégorique comme l'arbre du *Véda*), qu'ils représentent entouré de quatre divinités analogues aux quatre gardiens du monde qu'ils adoptent également et qu'ils font résider aux quatre points cardinaux du Mérou (5). Toutefois, *Bôdhi* a son représentant parmi les végétaux. C'est le figuier *Pippala* des Brâhmanes ou *Ficus religiosa*, arbre sacré que les Bouddhistes désignent de la sorte, en mémoire de celui sous lequel Bouddha atteignit la *Bôdhi* ou la *connaissance*, sous-entendu des causes et des effets (6). Le P. Paulin de saint Barthélemy affirme que les

(1) Wilford, *Asiat. Res.*, VIII, p. 315 et 349.—*Vishnu-Pur.*, p. 168. — Le *Bhâgav.-Pour.*, II, p. 425, sl. 13, place le *Kadamba* à l'ouest, en place du *Plakcha*, et met à l'est le *Tchatou* (Manguier).

(2) Voyez *ci-dessus*, 1re section, p. 18, note 3, et *Recherches asiat.*, trad. fr., I, p. 503. — L'idée d'un arbre ou d'une plante ayant la propriété de donner l'immortalité n'est point particulière aux Indiens et aux Perses. On la retrouve chez beaucoup d'autres peuples de l'ancien monde. Voy. les auteurs cités par John Brande Morris, dans les *Démonstr. évang.*, publiées par M. l'abbé Migne, XVIII, p. 800, suite de la n. 76.

(3) Voyez le *Lalita-Vistara*, traduction de M. Ph. Foucaux, p. 269.

(4) Voyez le *Lotus de la bonne Loi*, traduction d'E. Burnouf, p. 415.

(5) *Lalita-Vistara*, p. 268-9, et pour les quatre gardiens, p. 4, 11, 57, etc., etc.

(6) Ils le nomment encore *Târâyana-Drouma*, arbre qui fait traverser (l'océan de la vie). Voyez E. Burnouf, *Introd. à l'Hist. du Bouddhisme*

Indiens, en laissant à l'arbre *Djambou* son second caractère d'arbre de science, ont reporté le premier, celui d'arbre de vie, sur le *Paramadjatika* ou muscadier dont la noix contient un fruit doux, savoureux, nourrissant et salutaire dans les maladies. Il va même jusqu'à soutenir que cette tradition orale remonte dans l'Inde aux temps les plus reculés (antiquissimis temporibus) (1). Le P. Philippe de la sainte Trinité avait dit avant lui que les Hindous (musulmans sans doute) assimilaient la *Parama indica* (c'est ainsi qu'il l'appelait), à l'arbre de vie de l'Apocalypse, parce que, comme cet arbre symbolique, elle produisait douze fruits par an, un pour chaque mois (2). D'autres interprètes, en plus grand nombre, ont prétendu que l'arbre de la connaissance était le Bananier, décoré par les Portugais du titre de *Musa Paradisiaca* (3). Ils l'identifient avec le figuier de la Genèse, celui-là même dont Adam et Ève, après leur chute, cousirent les feuilles ensemble pour s'en faire des ceintures (4). Il était naturel, en effet, de demander à l'arbre qui avait été cause et témoin de la faute (5), les moyens de la réparer. Aujourd'hui encore les Hindous emploient au même usage les feuilles du bananier (6).

indien, I, p. 77, note 2, et p. 387, et surtout le *Lalita-Vistara* de M. Ph. Foucaux, p. 262, 273, 277, 356, 360, ou mon Opuscule du *Nirvâna indien*, *ubi suprà*, p. 427, ou p. 117 du tirage à part.

(1) *Systema Brahmanicum*, p. 293.

(2) *Itinerarium orientale*, p. 299.

(3) Tels sont, parmi les anciens, Moïse Barcépha et Léon Africain, et, parmi les modernes, Gorop. Becan., W. Raleigh, Milton, Gesénius, Ol. Celse, Von Bohlen, Tuch, etc. Voyez *Histoire univ. des Anglais*, I, p. 201, in-8°, et Rædiger, dans le *Gesen. Thesaur.*, p. 1490 B.

(4) *Genèse*, III, 7. — Ce que j'ai dit ci-dessus, p. 152, n. 2, de la grenade, s'applique également à la figue.

(5) *Ibid.*, III, 5-7.

(6) De Bohlén, *die Genesis*, sur III, 7.

Il est probable que les PP. Philippe et Paulin se trompent et qu'ils ont confondu le muscadier avec le *Kadamba* ou *Nauclea orientalis* (1). Cette confusion d'ailleurs pourrait bien provenir des Arabes musulmans ou des marchands Juifs qui trafiquaient dans l'Inde et dans la Sérique, avant l'arrivée des Européens; car c'était une opinion répandue parmi les docteurs de la Synagogue que la faute d'Adam et Ève avait consisté à cueillir avant le temps le fruit humain (2), ou, comme s'exprime saint Clément d'Alexandrie, à anticiper leur mariage (3). Les anciens Rabbins symbolisaient cette idée par la noix muscade ouverte avant sa maturité, et la liturgie judaïque en a conservé l'image dans une prière que le jeune époux prononce le lendemain de son union avec une fille vierge. On y dit à Jehovah : « Sois béni, Yah, qui as placé » une noix dans le jardin d'Eden, la rose des vallées. L'étran- » ger ne doit pas dominer sur cette source cachetée; c'est » pourquoi la biche des amours a conservé dans sa pureté la » semence sainte : elle n'a pas rompu le pacte (4). »

C'est probablement aussi par erreur que les autres exégètes

(1) Cependant Amara-Sinha, dans son *Vocabulaire*, p. 298, ligne 6, donne à *Djâti* les significations de *naissance, jasmin, muscade, lignage*, et nous venons de voir que *Djâti* désigne un arbre du Mèrou, selon les Bouddhistes. La noix muscade des Rabbins serait donc indienne autant qu'hébraïque.

(2) Voyez les textes cités par Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, II, p. 461-2.

(3) *Strom.*, III, § 14, p. 554. Comparez le *Paradis perdu* du poète-théologien Milton, traduction de Delille, chant 9, p. 193.

(4) Voyez les notes de M. Cahen, jointes à sa version de la *Bible*, V, p. 167-8, et comparez *Prov.*, V, 18; *Cant. de Salomon*, II, 1; IV, 12, VII, 7-8, etc. — A ce sujet remarquons que, par une singulière coïncidence, le mot hébreu *Thanh* (ponctué *Thénâh*), *figuier*, employé ici par la Genèse, est l'homonyme d'un autre nom hébreu *Thanh* (ponctué *Thânâh*), *occursus venereus*.

désignent le bananier (1) pour le figuier d'Adam ; car, outre que cet arbre n'appartient pas au genre figuier, ses feuilles qui ont plusieurs coudées de long et de large, n'auraient pas eu besoin d'être cousues ensemble pour former des ceintures, selon la judicieuse remarque de M. Rædiger (2). La Genèse parle expressément d'un *figuier*. Or, si le plateau de Pamir n'offre pas de bananiers, en revanche les figuiers à larges feuilles n'y sont pas inconnus Aussi les Pourânas placent-ils le *Nyagrôdha* ou *Ficus indica* du côté de leur *Outtara-Kourou*, pays du Nord, de même qu'ils placent le *Djambou* dans le *Bhâratakanda*, qui lui est opposé.

En résulte-t-il nécessairement que le *Djambou* représente l'arbre de vie de la Genèse, en sorte que les Sémites auraient emprunté aux Bactro-Mèdes le mauvais arbre et le bon aux Indiens? Non, car les deux arbres, suivant la Genèse, étaient au milieu du jardin (3). Il faut donc que le plateau de Pamir ait eu son arbre de vie, tout aussi bien que celui du Mêrou. Il l'a eu, en effet, sous un nom zend, qui pourrait bien avoir été le *Kadamba*, puisque le Boundehesch pehlvi l'a raccourci en *Khembé*, en faisant remarquer qu'il croît dans l'Iran-Védj (4). Si cette conjecture est fondée, elle contribuera à expliquer pourquoi Jéhovah-Elohim posta les Chérubins à l'Orient, puisque c'est de ce côté de l'Iran-Védj ou du jardin d'Eden que s'élevait le *Kadamba* ou *Nauclea orientalis*, planté, bien entendu, dans la source *Ardvî-Çoûrâ*, comme le *Nyagrôdha* du Nord, le *Plakcha* de l'Ouest et le *Djambou* du Sud. On sait, du reste, qu'outre ces arbres à fruits, les Brâhmanes et les Mazdayaçnas appelaient arbre

(1) Milton l'a très bien décrit, *Ubi Suprà*, chant IX, p. 197.
(2) Dans le *Thesaur. ling. hebr. de Gesénius*, p. 1490 B.
(3) *Genèse*, II, 9 ; III, 22.
(4) *Zend-Avesta*, II, p. 409.

de vie l'arbuste *Cynanchum Viminale* ou *Asclepias Acida* dont les branches broyées ou pilées à l'aide d'un mortier leur procuraient une espèce d'eau-de-vie, à la fois fortifiante et enivrante, liqueur qu'ils nommaient, ainsi que l'arbre d'où ils l'extrayaient, en sanscrit *Sôma* et en zend *Haôma*. Ils l'offraient dans les cérémonies religieuses les uns à leurs *Dévas*, les autres à leurs *Izeds*, pour les réjouir et perpétuer leur existence. Aussi les Indiens donnaient-ils à ce breuvage sacré le nom d'*Amritam* ou d'Ambroisie, à la lettre *qui est* ou *qui rend immortel* (1). Mais ce n'est probablement point au jus exprimé de cet arbuste que la Genèse fait allusion. Elle annonce suffisamment que son arbre de vie portait des fruits comme son arbre de la connaissance ; que c'était à ces fruits que la vie interminable était attachée, comme dans les récits chinois, empruntés aux Aryas (2), et qu'il fallait empêcher Adam et Ève d'y atteindre avec la main, d'en manger et de vivre à toujours (3). C'est aussi d'arbres fruitiers que parle le Boundehesch des Perses, à propos de la chute de Meschia et Meschiané, séduits avec des fruits, comme Adam et Eve, par l'*ancien serpent infernal* (4).

(1) Voyez sur tout cela le *Mémoire* de M. Langlois *sur le dieu Sôma*, dans le *Recueil de l'Acad. des Inscr.*, XIX, 2e partie, p. 326-60, *passim.*

(2) Voyez *Mém. concernant l'histoire* etc. *des Chinois*, I, p. 106-7.

(3) Comparez *Genèse*, II, 9, 16, 17; III, 1, 6 et 22.

(4) *Zend-Avesta*, II, p. 378. — M. Lassen a montré dans son *Ind. Alterth*., I, p. 519-20, d'abord que le nom zend *Machya* (Anquetil Meschia) ou *Machyaka*, et le nom gothique *Mannisks* sont des abréviations de *Manouchya* ou *Manouchyaka*, homme, né de *Manou*, et ensuite que le Rig-Vêda emploie les mots *Manouh* et *Manous*, tantôt dans le sens d'homme en général, tantôt dans celui d'homme prototype, déifié comme l'*Adam Qadmôn* des Kabbalistes.— Pour les qualifications d'*ancien serpent infernal* et d'*ancienne couleuvre infernale* ou de *couleuvre venimeuse*, données à Ahriman, voyez *Zend-Avesta*, I, 2e part., p. 112, 264, 305, 377 ; II, p. 188, 198, 204, 261-5, 378, 416, etc.

Je ne dirai rien de ce serpent, si ce n'est que son nom hébreu *Nâkhach* pourrait bien avoir quelque analogie, comme l'a pensé Von Bohlen (1), avec le nom sanscrit *Nâgah*, désignant à la fois et un serpent en général et un montagnard du Nord de l'Inde (2). Dans les Mythes-Pourâniques, ces Nâgas, hommes ou serpents, passent pour des êtres merveilleux, très-spirituels, très-rusés, toujours prêts à tendre des embûches à ceux qui ne sont pas de leur race ou de leur espèce. Les uns et les autres sont réputés posséder des facultés surnaturelles, entre autres, le pouvoir de se transformer à leur gré et de dominer sur les lacs, les rivières et les pluies, par réminiscence des serpents védiques, *Vritra*, *Ahi* et leurs suppôts, les *Panis*, qui retenaient les eaux captives dans l'atmosphère (3). Le nom de *Nâgas* qu'on leur donne est équivoque parce qu'il peut signifier montagnards ou rampants, mais il est éclairci par l'épithète d'*Ouragas*, qui les représente *rampant sur le ventre*, comme le serpent de la Genèse après la malédiction prononcée contre lui et contre Adam et Eve qu'il avait séduits.

Ceux-ci, après leur expulsion du jardin de délices, se retirèrent à l'Orient d'Eden, non pas en dehors de cette région, mais dans sa partie orientale, où ils jouissaient encore, quoique dans le lointain, de la vue de ce jardin et même de

(1) *Die Genesis*, sur I, 3.

(2) Voyez sur ce peuple indo-scythe les recherches de M. Troyer dans la *Râdja-Tarangint*, II, p. 310-6.

(3) Voyez là dessus les éclaircissements de M. A. Maury, à propos d'Apollon et du serpent Python, *Histoire des religions de la Grèce antique*, I, p. 130-42. — Joignez-y les observations de M. Troyer, *ubi suprà*, II, p. 457-62, sur le culte des serpents dans l'Inde. — Notez en même temps que le Bouddhiste chinois Hiouen-Thsang appelle les grands amas d'eau *Nâgahradas*, lacs des serpents ou des dragons.

celle de Jehovah (1), car ce dieu y résidait en compagnie des Elohim, ou du moins venait s'y promener et converser avec eux à la brise du soir, comme il avait fait avec Adam et Eve (2). Voilà pourquoi Jehovah a posté des *Keroubim* à l'orient du jardin d'Eden afin de garder le chemin de l'arbre de vie. C'est de ce côté en effet que nos premiers parents auraient pu tenter le retour. Dans mon système, ceux-ci, en descendant les pentes orientales du plateau de Pamir, où résidaient les Elohim, ont dû tout naturellement se retirer dans le pays du Bolor, situé au N.-E., pays rempli de sable et de pierres, où les champs rapportent fort peu (3), en un mot, pays propre à réaliser les menaces de Jehovah et à justifier les plaintes de Lamek (4), mais qui n'étant pas trop au-dessous du plateau de Pamir, pouvait suggérer aux exilés le désir de retourner sur leurs pas

Cette interprétation me paraît confirmée par l'histoire de Caïn. Ce frère meurtrier d'Abel avait mérité un châtiment plus rigoureux que ses père et mère. Aussi fut-il privé à la fois et de la terre d'Eden et de la présence de Jehovah (5). Il fut relégué dans le pays de *Nod* ou *Noud*, c'est-à-dire d'exil (6), situé à l'orient d'Eden (qdmth âdn), où il bâtit

(1) Voyez *Genèse*, IV, 1-14.

(2) *Ibid.*, III, 8-22.— Henry Lord, *Histoire de la Religion des Banians*, p. 5 de la trad. fr., dit que Brahmâ, après avoir créé Manou et Çataroupa, les bénit, leur ordonna de croître et de multiplier et les envoya *vers l'Orient*. Si la couleur de ce récit trahissait un peu moins son origine judaïque ou musulmane, j'en conclurais que les Hindous, en le faisant, se reportaient par la pensée au plateau de Pamir et au pays du Bolor.

(3) *Diction. géograph, univ.*, au mot *Bolor*.

(4) *Genèse*, III, 19, et V, 29.

(5) *Ibid.*, IV, 14-6.

(6) *Ibid.* — Le radical sémitique *Noud* « être vagabond, proscrit, exilé, » se retrouve en sanscrit avec le sens actif « repousser, proscrire, éloigner, expulser. »

une ville qu'il appela soit *Khanok* ou *Hanok*, soit *Khenok* ou *Henok* (hebr., Khnouk) du nom de son fils (1). Je suppose avec M. Bunsen (2), que l'auteur hébreu avait en vue la lisière du désert de *Gobi* où la carte de Brué marque une ville de *Guinnak*, par 37° latitude N. et 80° longitude O. Ce prétendu désert lui-même était sans doute compris dans le domaine des Caïnites, car le nom qu'on lui donne est assez impropre, puisque, tout pierreux qu'on le dépeigne, il n'en est pas moins couvert de gras pâturages (3). Là, en effet, les descendants de Caïn, vu l'impropriété du sol pour les céréales, dûrent forcément ou renoncer à l'agriculture ou suppléer à son insuffisance par les ressources qu'ils tiraient de leurs bestiaux, des arts mécaniques et industriels (4).

L'adoption du plateau de Pamir pour la situation du paradis terrestre est plutôt confirmée que contredite par cette circonstance qu'après l'expulsion d'Adam et Eve Jehovah-

(1) *Ibid.*, IV, 17.

(2) *Outlines of the philosophy of universal history*, II, p. 121.

(3) Voyez W. F. A. Zimmermann, *Le monde avant la création de l'homme*, p. 348 de la trad. fr.

(4) Von Bohlen, *die Genesis*, sur IV, 17, a cru retrouver le nom de *Khanok*, par *Kheth* dur, dans celui de la ville indienne de *Kanydkoudja* (Kanodje ou Kanoge), non loin de la rive gauche du Gange, par 27° de latitude N. et 77° de longitude O., et M. E. Renan, *Hist. génér. des lang. sémit.*, I, p. 453, trouve cette conjecture assez vraisemblable. Mais cette position ne pourrait cadrer avec le récit genésiaque que dans une hypothèse émise en passant par Wilford (Asiat. R. S. VI, p. 518) et consistant à placer le Gan-Eden dans les Soulaiman-Kôh, c'est-à-dire, comme l'explique l'auteur anglais, dans la forêt des *Garoutman* ou des aigles, nom qui rappelle celui de *Gorotman* par lequel les livres parses désignent le céleste Albordj, séjour d'Ormuzd, des Amschaspands, des Izeds et des Ferouers. (Voyez ci-dessus, p. 116, n. 2.) Je me borne à mentionner cette hypothèse et cette coïncidence auxquelles Wilford lui-même ne s'est pas arrêté, parce qu'elles révèlent un système relativement moderne.

Elohim aposta des *Keroubim* à l'Orient du Gan-Eden et la flamme du glaive qui tourne pour garder le chemin de l'arbre de vie.

J'aborde là une matière obscure, s'il en fut jamais, et nommée avec raison la croix des interprètes; mais j'y suis contraint par les exigences de mon sujet.

Les *Keroubim* des Hébreux étaient des animaux fantastiques plus ou moins compliqués, dont on retrouve les analogues dans les religions des peuples voisins. Il semble que leurs formes devaient être aussi diverses que leurs fonctions. Les uns entouraient Jehovah ou soutenaient son trône céleste (1), les autres transportaient ce dieu dans les airs, soit sur leurs ailes, soit dans son char (2). D'autres trônaient en Éden sur la sainte montagne des Elohim, au milieu des pierres de feu de toute espèce, revêtus d'habillements magnifiques et réjouis sans cesse par le son des flûtes et des cymbales (3). D'autres, enfin, tels que les quatre vents du ciel, étaient préposés à la garde des quatre points cardinaux de l'horizon céleste (4). Nous n'avons à nous occuper spécialement que de ceux qui veillaient en sentinelles à la porte de l'Orient, en dehors du jardin de délices.

On pourrait d'abord être tenté avec M. Rædiger (5), de comparer ces derniers aux grands taureaux ailés à face humaine (6), exhumés récemment des ruines de Khorsabad ou

(1) *Ezéch.*, I, 4-5; 26-8, X, 1-5.

(2) II *Sam.*, XXII, 10. Ps. XVIII, 10.

(3) *Ezéch.*, XXVIII, 13-6.

(4) 1 *Chron.*, IX, 24 — *Ezéch.*, XXXVII, 9, XLII, 20 — *Zachar*, II, 6; VI, 5.

(5) Dans le *Thesaur. ling. hebr.* de Gesénius, aux *Addenda*, p. 95, *sub voce Kroub*.

(6) Le prophète Ézéchiel, au chapitre X, 14, nomme face de *Keroub* ce qu'il appelle face de *bœuf* ou de *taureau* au ch. I, 10. Il paraît que le premier mot signifie *bœuf* en Syriaque et en Chaldaïque.

Ninive et décrits par MM. Botta (1), Layard (2) et Ravenshaw (3), espèces de sphinx assyriens, placés au nombre tantôt de deux et tantôt de quatre, aux deux côtés des portes d'entrée des temples et des palais, comme pour en défendre les approches. Mais ces colosses chérubiniques, qui ne sont point armés, semblent ne figurer sur ces beaux restes d'architecture ninivite qu'à titre d'ornementation, ainsi que l'a déjà remarqué M. E. Renan (4), et quoiqu'ils paraissent y avoir été placés, comme les génies analogues des palais de Persépolis (5), en souvenir des Keroubim du *Paradêças* traditionnel, il semble convenable de nous avancer davantage vers l'Orient, c'est-à-dire de retourner dans l'Asie centrale.

Ce pays des fables, des fictions et des merveilles nous offre pour types présumés des *Keroubim* de la Genèse, ses fameux griffons, gardiens de l'or (6), soit chez les Dardes, soit chez les Arimaspes, car les livres indiens ne nous représentent pas ces animaux comme indigènes de l'Hindoustan, quoiqu'en

(1) Voyez ses *Monuments de Ninive*, vol. Ier, avec les planches de M. Flandin.

(2) *Nineveh and its Remains*, II, p. 464 et suiv.

(3) Dans le *Journ. of the royal asiat. society*, XVI, p. 93.

(4) *Histoire générale des langues sémitiques*, I, p. 460.

(5) Pour ceux-ci, voyez Heeren et Tychsen dans les *Ideen* du premier, traduites en français par M. Suckau, I, 220-75; 257-62; 295-6, et II, p. 430-1, ou mieux MM. Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, I, p. 342, et 718-21, et IV, planche XVIII, nos 118 et suiv. avec l'explic. p. 27-30.

(6) C'est l'opinion de plusieurs savants d'Allemagne. Nous citerons, entre autres: 1° Hitzig, sur *Isaïe*, XXXVII, 16; 2° Rædiger, dans *l'Encyclopédie* de Ersch et Gruber, *in verbo*; 3° Eichhorn, *Einleitung in das alte Testament*, III, p. 80, édit. in-4°; 4° Von Bohlen, sur *Genèse*, III, 24; 5° Vatke, *Bibl. Théolog. des A. T.*, p. 327; 6° Tuch, *Kommentar über die Genesis*, p. 96-7. Chez nous MM. E. Renan, *Hist. génér. des langues sémitiques*, I, p. 460, et d'Eckstein, *Journ. asiat.*, 5e série, VI, p. 484, sont du même sentiment.

ait dit Ctésias (1). Le mot *Kroub* (ponctué *Keroub*) n'a point sa racine dans les dialectes sémitiques (2). On ne la trouve que dans les langues aryennes. C'est le radical védique *Gribh, Grabh* ou *Garbh*, « prendre, saisir, empoigner, » zend *Gerew, Gerep, Gèurv*, d'où les Indiens et les Perses ont tiré le substantif *Garbha, Garwa* ou *Garewa, uterus*, signifiant à la lettre « qui saisit le germe » ou *qui concipit*, comme on dirait en latin (3). Les Persans, à leur tour, en ont formé le qualificatif *Garouf* pour *Garoubh* « gryphon ou griffon. » C'est de là que les Grecs ont déduit leurs différents termes de γρύψ, G^{ll} γρυπός « griffon » encore, de γρύπος « à bec recourbé » ou « à nez aquilin » de γρίπος et de γρῖφος « filet de pêcheur. » Il va sans dire que le persan *Garouf* suppose un qualificatif zend *Garouwa*, venant du primitif *griw* (pour *Gribh*) par développement des semi-voyelles *r* et *w* en *ar* et *ouw* (4). De là les formes sémitiques renforcées *Kroub, Karoub, Keroub*, répondant aux formes védiques *Garbha, Gribha, Grabha* et *Grâbha* (par *â* long), formes dont la première seule est restée

(1) Lassen, *Ind. Alterth.*, II, p. 604 et 647.

(2) Le très-docte Gesénius, après d'autres, l'y a vainement cherchée. Voyez son *Thesaur. ling. hebr.*, p. 710-11.

(3) Voyez E. Burnouf, *Yaçna*, notes et éclairc., p. LXIV-VI.

(4) Le caractère zend que E. Burnouf rend par *w* et auquel il donne la valeur de notre *v*, est presque toujours le remplaçant du *bh* sanscrit, (*Yaçna*, alphabet zend, p. LIV-VIII). Quoiqu'il ne soit pas formé étymologiquement de deux *ou* comme le *v* médial ordinaire, on conçoit que, dans la prononciation, il se fasse précéder d'un *ou*, attiré par son action, en d'autres termes, qu'il s'allonge en *ouv*, lorsqu'il est immédiatement précédé d'une consonne ; qu'ainsi *Garva*, pour *Garbha*, devienne *Garouva*, d'où : 1° le persan *Garouf*, par suppression de la désinence *a* et renforcement du *v* ; 2° le sémitique *Garoub*, par permutation en *b* du *v* zend, lui-même substitut du *bh* dévanâgari, et 3° l'hébreu *Karoub* par renforcement de la gutturale, puis *Keroub*, par adoucissement de l'*a* bref en *e* très-bref ou *Scheva*

sans altération dans le sanscrit classique, les autres ayant été adoucies en *Griha* « maison » *Graha* « éclipse » et *Grâha* « serpent aquatique » (1).

Cette étymologie du mot sémitique *Keroub* me paraît préférable à celle qu'on a essayé de tirer du nom sanscrit *Garouda*, écrit avec un *d* cérébral, qui se change quelquefois en *r* et même en *l*, mais jamais en *b* ou *bh*. Il est vrai que *Garouda* étant pour *Garout-vat* ou *Garout-ra* ou *Garout-la* « qui a ou qui porte des ailes, » on aurait pu passer de *Garout-vat* à *Garout-bat*, *Garout-ba*, *Garout-b*, d'où *Garoub*, par ablation du *t* qui, à titre de consonne forte, ne pouvait plus subsister devant le *b* final, consonne faible, à moins de se changer en *d* pour faire *Garoud-ba*, qualificatif qui, à son tour, serait devenu *Garoub* chez les Sémites, en perdant son *d* radical et son *a* désinentiel, vu la difficulté d'articuler ensemble une dentale et une labiale à la fin d'un mot. Cependant, au fond, les *Keroubim* hébraïques ne paraissent pas avoir correspondu aux *Garoudas* indiens, à ces génies fabuleux, moitié hommes et moitié aigles, symboles védiques des plus hautes divinités (2). J'aimerais mieux, si l'on rejetait le rapprochement étymologique de *Garbha* et de *Keroub*, recourir au mot sanscrit *Çarabhah*, grec κάραϐος, qui, chez les Indiens, désigne, entre autres choses, un animal fabuleux à huit jambes, réputé habiter les montagnes neigeuses du N. de l'Inde (3). En effet, rien de plus facile à expliquer que le passage de *Çarabh* à *Keroub*.

Quoiqu'il en soit de ces étymologies, il résulte des ex-

(1) Voyez le *Glossarium sanscritum* de Bopp, sur ces divers mots.

(2) Sur tout cela, voyez les observations de M. le baron d'Eckstein, *Journ. asiat.*, 3e série, VI, p. 380 et suiv., et p. 484-90.

(3) Voyez le *Diction. sanscrit.* de Wilson ou le *Glossar. sansc.* de Bopp, *in verbo*

pressions de la Genèse que ses *Keroubim* ou gardiens extérieurs du jardin d'Éden, étaient, en quelque sorte, des gendarmes chargés de faire main basse sur les téméraires qui tenteraient d'en forcer l'entrée. Pour mieux effrayer ceux-ci, Jehovah y avait placé aussi la flamme du glaive tournoyant, c'est-à-dire le *Tchakra* aryen, ce disque flamboyant et dentelé, célèbre dans la mythologie indienne et certainement connu des Médo-Perses, puisqu'ils avaient donné son nom à l'une des contrées créées par Ormuzd (1). Du reste, l'auteur hébreu ne nous dit pas si ce glaive flamboyant était unique ou multiple; au premier cas, s'il se tenait tout seul dans les airs, ou s'il était porté par l'un des *Keroubim* seulement; au second cas, s'il était aux mains de tous, chacun ayant le sien. Je vais passer succinctement en revue ces trois hypothèses. En m'arrêtant d'abord à la dernière, je trouve de suite un point de comparaison qui n'est pas à négliger.

On a vu à la première section que, dès la période vêdique, les Aryas de l'Inde avaient établi successivement autour de l'horizon des dieux *Lôkapâlas* ou protecteurs, d'abord au nombre de quatre pour les quatre points cardinaux, puis au nombre de huit dont quatre pour les quatre points intermédiaires (2). Ces quatre ou huit Lôkapâlas étaient tous montés sur des animaux divers, aussi bien que les huit *Dikpatis* planétaires ou maîtres des huit régions qu'on leur adjoignit ou qu'on leur substitua dans la suite des temps, comme on peut le voir sur les planches des religions de l'antiquité (3). Or, dans le système des huit Lôkapâlas, les trois premiers que l'on avait

(1) Le pays de *Tchakra*, appelé *Tchihrem* par Firdoûsi, et aujourd'hui *Tchark* ou *Tcherk* dans le Khoraçan. Voyez Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 626, note 1 de la page précédente, et Anquetil, *Zend-Avesta*, I, 2e partie, p. 269.

(2) *Ci-dessus*, p. 23, 27 et 45-6.

(3) Voyez entre autres, IV, pl. XV, fig. 83-92; pl. XVI-VII, fig. 93-9.

préposés aux régions orientales, étaient : 1.° au S.-E. ou au levant d'hiver, Agni, monté sur un bélier ; 2.° à l'E. ou au levant équinoxial, Indra, porté par un éléphant, et 3.° au N.-E. ou au levant d'été, Roudra, assis sur un taureau (1). On les arma tous trois du terrible *Tchakra* qu'ils brandissaient comme un glaive et faisaient tourner comme une roue ; car le mot *Tchakra* signifie également cercle, orbe et roue. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'iconographie indienne ne met point cette arme circulaire dans les mains des cinq autres protecteurs des cinq autres régions célestes. La raison en est sans doute que les trois points de l'Orient, d'où viennent la lumière, la chaleur et la vie, étaient à la fois les plus importants et les plus accessibles en apparence, et que dès lors c'était ceux-là qu'il fallait défendre avec le plus de soin.

Mais la seconde hypothèse, celle d'un seul Keroub armé de la lame flamboyante est peut-être préférable. En effet, le texte ne porte point: « les Keroubim *avec* la flamme du glaive tournoyant, » ce qui supposerait qu'ils portaient tous une épée à la main droite, mais bien « les Keroubim *et* la flamme etc. », ce qui semble indiquer qu'un seul tenait cette arme, à titre de commandant de l'escadron. D'un autre côté, les Vêdas n'admettaient d'abord que quatre Lôkapâlas préposés aux quatre points cardinaux seulement, et ayant chacun des compagnons d'armes sous leurs ordres (2). Nous serions ainsi amenés à

(1) *Relig. de l'antiq.*, IV, pl. XV, fig. 83-4 et 87, et pl. III, fig. 18 ou pl. IV, fig. 24.

(2) *Ci-dessus*, p. 23. — J'ai déjà rappelé *ci-dessus*, p. 158, que les Bouddhistes admettaient également avec les quatre *Mahadvîpas*, quatre gardiens du monde ou quatre grands rois (Mahâ-Râdjas), résidant aux quatre points cardinaux du Mérou, et régnant sur quatre classes de génies aériens. Mais les noms des uns et des autres ne sont pas les mêmes que chez les Pourânistes. En outre, au lieu du Brahmâ central, ils placent au Zénith Indra, le roi des trente-trois dieux ou

comparer ce *Keroub* en chef au célèbre Garouda védique, ou homme-aigle, type du soleil levant, représenté comme aiguisant son glaive (Ayoudham) et portant dans les mains tous les biens qu'il vient de ravir aux puissances infernales (1).

Au surplus, la première hypothèse, celle d'un glaive unique se tenant tout seul dans les airs, n'est pas entièrement à dédaigner. Il est possible en effet que les Aryas et les Sémites aient considéré leur disque ou glaive flamboyant comme un symbole de puissance et de domination, représentatif de quelque génie supérieur et doué de force magique, témoin les roues d'Ezéchiel qui se tenaient auprès de ses quatre Keroubim (appelés par lui *Khayôth* ou animaux), devant leurs quatre faces, et qui suivaient tous leurs mouvements, parce que l'esprit des animaux était dans les roues (2).

Le rédacteur de la Genèse ne nous ayant rien dit ni du nombre ni des formes de ses Keroubim placés à l'orient du jardin d'Eden, plusieurs exégètes, d'accord en ce point avec la tradition rabbinique, ont pensé qu'il y en avait quatre, comme au chariot symbolique d'Ézéchiel, et qu'ils avaient tous quatre les figures compliquées des animaux de ce prophète (3), savoir : les quatre faces ou de l'homme, du lion,

Trayastrimçats. On peut consulter là-dessus soit le *Lalita-Vistara*, traduit par M. Foucaux, où les quatre gardiens figurent au moins vingt-quatre fois, soit le *Lotus de la bonne loi*, traduit par E. Burnouf, dans lequel ils jouent aussi un grand rôle. Ceci du reste n'empêche pas les Bouddhistes d'admettre en même temps huit points de l'espace, quatre cardinaux et quatre intermédiaires, par exemple, pour leurs seize Bouddhas qu'ils y disposent deux par deux. Voyez *Lotus de la bonne loi*, p. 113 et 391, et *ci-dessus*, 1re section, p. 23, note 2.

(1) Voir le texte du *Sâma-Véda*, trad. de M. Benfey, p. 55, et le petit commentaire de M. le baron d'Eckstein, *Journal asiat.*, 5.e série, VI, p. 485.

(2) Ezéch. I, 15-21.

(3) Voyez Bæhr, *Symbolik des Mosaischen Cultus*, I, p. 311-2, 352-3.

du bœuf et de l'aigle (1), ou du bœuf, de l'homme, du lion et de l'aigle encore (2); car Ézéchiel, tout en désignant les mêmes faces, les présente dans deux ordres différents. D'autres interprètes, trouvant qu'il y avait du luxe dans les descriptions de ce prophète, se sont bornés aux formes plus simples des quatre animaux de l'apocalypse (3), qui n'ont qu'une seule face, mais différente pour chacun d'eux, une face de lion pour le premier, une de veau ou de jeune bœuf pour le second, une d'homme pour le troisième et une d'aigle qui vole pour le dernier (4).

Je ne vois rien qui s'oppose à l'admission du nombre quatre qui, chez les Juifs, figurait le monde, ainsi que M. Bæhr l'a savamment démontré (5), et dans cette hypothèse, je serais porté à comparer le glaive tournoyant de la Genèse, non-seulement au *Tchakra* des Pourânistes, mais encore et surtout à l'*Ophan* ou roue d'Ézéchiel qui devient quatre roues emboîtées les unes dans les autres et placées devant ses quatre Keroubim à quatre faces (6); de sorte qu'en définitive, les Keroubim de la Genèse auraient eu chacun leur glaive tournoyant, comme les Griffons égypto-grecs avaient chacun leur roue en avant d'eux (7). Toutefois, l'Asie centrale nous offre encore ici d'autres points de comparaison, d'après les récits Bouddhiques, soit dans les *Gouhyakas* ou cachés, gardiens des trésors de *Kouvéra*, ayant chacun à la main *des foudres allumées*, soit dans les *Yakchas-Vadjra-Pânis*, ou *porte-*

(1) *Ézéchiel*, I, 10.
(2) *Ibid.*, X, 14.
(3) Voyez Gesénius, *Thesaur. ling. hebr.*, p. 710 A.
(4) *Apocal.*, IV, 7.
(5) *Ubi Suprà*, I, p. 154-74.
(6) *Ézéchiel*, I, 15-6.
(7) Voyez *Religions de l'Antiquité*, IV, pl. LII, fig. 172.

foudre, compagnons de ce dieu septentrionnal des richesses (1). Mais revenons aux formes ou figures de ces êtres symboliques.

On a vu à la première section que les quatre animaux placés autour du Mêrou servaient très-vraisemblablement de montures aux quatre Lôkapâlas placés au-dessus d'eux (2) ; de telle sorte que, l'imagination aidant, il serait facile de ne faire de chaque cavalier et de son porteur qu'un seul et même personnage, une espèce de *Keroub* à face d'homme et à corps d'animal ou à face d'animal et à corps d'homme. Mais passons. On y a vu aussi que deux des quatre animaux circum-mêrouens sont le lion et le bœuf-taureau, formes que l'on retrouve et dans l'Apocalypse et dans Ézéchiel. Mais les autres, l'éléphant et le cheval, n'ont rien de commun avec l'aigle et l'homme de ces deux ouvrages. Du reste, les Pourânas et les livres bouddhiques ne font correspondre leurs animaux paradisiaques ni aux mêmes fleuves, ni aux mêmes points de l'horizon, quoiqu'en les adoptant on ait eu la prétention de les rapporter, comme animaux distinctifs et caractéristiques, aux quatre contrées vers lesquelles se dirigent les quatre cours d'eau qu'ils sont censés produire. Ainsi, les Pourânistes nous présentent : à l'est l'éléphant pour le Tarîm ; au sud le bœuf pour le Gange ; à l'ouest le cheval pour l'Oxus ; et au nord le lion pour l'Iaxarte (3). Les Bouddhistes au contraire placent au sud-est le bœuf pour le Gange ; au sud-ouest l'éléphant pour l'Indus ; au nord-ouest le cheval pour l'Oxus, et au nord-est le lion pour le Tarîm (4). Ce n'est pas qu'en réalité ceux-ci adoptent pour l'orientation des quatre flancs du Mêrou les quatre points intermédiaires, en place des quatre

(1) Voyez le *Lalita-Vistara* de M. Foucaux, p. 72 et 210.

(2) *Ci-dessus*, 1re section, p. 46.

(3) *Ci-dessus*, ibid., p. 39.

(4) *Ci-dessus*, ibid., p. 31.

points cardinaux. C'est uniquement parce que, à la différence des Pourânistes, ils ont égard aux embouchures des quatre fleuves, au lieu de s'arrêter à leurs sources. On sait que les Tubétains, de leur côté, nomment et classent les quatre animaux dans l'ordre suivant : à l'est le cheval pour le Yarou-Dzangbo-Tchou ; au sud le paon (au lieu du bœuf) pour le Gange ; à l'ouest l'éléphant pour le Setledje, et au nord le lion (ou même le tigre) pour l'Indus supérieur ou Sampo (1). On leur attribue aussi une autre liste dans laquelle le chameau et le cerf sont substitués à l'éléphant et au lion (2). Nous ne trouvons là ni l'homme ni l'aigle qui nous manquent. Mais, en revanche, les ruines de Persépolis nous offrent leurs analogues, et Moorkroft nous apprend que les quatre pavillons de l'édifice bâti dans une île sacrée du lac Sir-i-Koul sont encore ornés de têtes et de queues de Yaks ou de bœufs Tubétains (3), circonstances qui rappellent la face de bœuf et les pieds de veau des quatre Keroubim d'Ézéchiel (4).

Il y a bien de l'apparence que ceux-ci ne figuraient pas les quatre vents du ciel ou les quatre points cardinaux de l'horizon. Le prophète se serait contenté, pour peindre ces derniers, de la comparaison employée par Zacharie, de quatre chars attelés de chevaux de quatre couleurs différentes, roux, noirs, blancs et cendrés (5), et par là il nous aurait rappelé les couleurs que les Indiens attribuent aux montagnes, aux animaux, aux lacs, aux fleuves et aux mers des quatre points cardinaux soit du Mêrou, soit du Djamboudvîpa (6). La fonction principale des *Khayôth* d'Ézéchiel consistait à soutenir l'étendue

(1) *Ci-dessus*, ibid., p. 29-30.
(2) *Ci-dessus*, ibid., p. 30.
(3) *Ci-dessus*, 2e section, p. 71.
(4) *Ézéch.*, I, 7, 10, etc.
(5) *Zacharie*, VI, 1-8.
(6) *Ci-dessus*, 1re section, p. 21-2.

céleste sur laquelle posait le Trône-Chariot de Jéhovah (1). Il semble dès lors que leurs quatre faces de bœuf, de lion, d'aigle et d'homme se rapportaient aux quatre principaux signes du zodiaque en dodécatémories, appelés fixes et solides par les astrologues, parce qu'ils marquaient le milieu des quatre saisons de l'année, je veux dire au Taureau, au Lion, au Scorpion et au Verseau. On sait, en effet, que ce dernier signe était représenté par un homme qui verse de l'eau, et que, chez les Juifs, des raisons astrologiques avaient fait substituer au Scorpion, animal immonde, l'aigle ou *Vultur volans* qui se lève et se couche en même temps que ce signe (2). Sous ce rapport, Ézéchiel chaldaïse plus que l'auteur du Boundehesch ; car celui-ci se contente de prendre à la voûte céleste quatre astres visibles en même temps et de les placer en sentinelles aux quatre angles de l'Hémisphère supérieur, savoir: *Taschter*, ou *Sirius*, gardien de l'Est et de la planète Mercure; *Venand*, le pied d'Orion (ou mieux *Canopus*), gardien du Sud et de la planète Jupiter; *Satevis*, ou l'œil austral du Taureau, gardien de l'Ouest et de la planète Vénus; enfin *Haftorang*, ou la grande Ourse, gardien du Nord et de la planète Mars (3). Toutefois il se rapproche du prophète juif

(1) *Ézéchiel*, I, 4-5, 22-8; X, 1, 18, etc.

(2) C'est le sentiment d'Aben-Ezra, dans Kircher, *Œdipus Egyptiacus*, II, pars 1ª, p. 20-22. — Ce Rabbin prétend que les douze tribus d'Israël avaient pour enseignes les douze constellations du zodiaque; que, dans cette distribution, le Taureau avait été affecté à Éphraïm (représentant de Joseph), le Lion à Juda, le Céraste (pour le Scorpion) à Dan, et l'homme du Verseau à Ruben; mais que la tribu de Dan ayant refusé de recevoir le serpent Céraste sur son drapeau, on avait remplacé celui-ci par l'aigle-volant. Il n'y a rien d'invraisemblable dans ce récit, sauf les dates peut-être. Au surplus, voyez *sur le Camp des Hébreux* ou Kircher, *Ubi Suprà*, ou Dupuis, *Origine des Cultes*, I, p. 152-4, et V, p. 490-5, avec la note 151 de la p. 610, 2ᵉ édit.

(3) *Zend-Avesta*, II, p. 356, et *Religions de l'Antiquité*, I, 2ᵉ part.,

en ce qu'il donne trois corps à ses quatre astres surveillants (1), en place des quatre faces attribuées aux *Keroubim* Ézéchiéliens.

Il résulte de toute cette discussion sur les quatre animaux du Mêrou indien, comparés à ceux du ciel hébraïque, que le prophète Ezéchiel et après lui l'auteur de l'Apocalypse paraissent avoir substitué aux quatre points cardinaux de l'horizon non pas ceux de la sphère entière, ou de l'équateur, *Est, Ouest, Zénith* et *Nadir,* mais bien ceux du zodiaque, ou de l'écliptique, je veux dire les quatre points où s'étaient opérés autrefois les équinoxes et les solstices, et qui, dès avant l'invention des *dodécatémories*, selon toute apparence, avaient eu pour signes caractéristiques le *taureau* et le *scorpion,* d'une part, le *verseau* et le *lion*, de l'autre, signes auxquels on aurait appliqué par analogie les noms d'Est et Ouest, de Sud et Nord ou de Nord et Sud; car on va voir que sur ces deux derniers points il y avait discordance entre les Grecs et les Indiens.

Je ne me suis arrêté si longtemps sur ce sujet obscur que pour préparer l'examen d'un système astronomique dont il faut bien que je m'occupe quelque temps, puisque son adoption entraînerait la ruine du mien. C'est par là d'ailleurs que je terminerai ces trop longues recherches.

Les animaux circummérouens et bien d'autres se retrouvèrent tout naturellement sur la sphère céleste des Indiens et des Perses à l'époque, indéterminée du reste, où ces peuples groupèrent les étoiles en constellations et les représentèrent par des êtres ou objets terrestres, en s'attachant surtout aux

p. 718. — C'est à tort que Bailly (*Histoire de l'Astron. anc.*, p. 480-1) et Dupuis après lui (*Orig. des Cultes*, passim, et *Mém. explic. du zodiaque chronologique et mythologique*, p. 48-9), y ont voulu voir les quatre anciens signes des équinoxes et des solstices.

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 359.

27 ou 28 astérismes du zodiaque lunaire, beaucoup plus ancien chez eux que le zodiaque solaire en douze signes (1). En effet, le Mêrou et l'Albordj embrassant les trois mondes du ciel, de l'atmosphère et de la terre, et ceux-ci étant à leur tour divisés chacun en quatre régions principales, on conçoit sans peine que les quatre gardiens des quatre points cardinaux s'étendent de la terre au firmament. On conçoit aussi que la source unique, *Ardouissour* ou *Gangâ*, et les quatres fleuves qui en découlent, soient réputés arroser successivement et les trois mondes et les quatre régions de chacun d'eux, soit qu'on les fasse descendre du ciel sur la terre, soit qu'on les fasse remonter de la terre au ciel. De là l'idée de reporter dans l'Empyrée le paradis terrestre avec tous ses accessoires.

De toute antiquité, les peuples de l'Asie se représentaient la voûte bleue du firmament comme un jardin de délices, tapissé d'étoiles brillantes ou de pierres de feu, ainsi que les nomme un prophète juif (2), image pittoresque que M. A. de Humboldt a retrouvée dans un poète grec inconnu, cité par Hésychius (3). Rien de plus naturel, en effet, que de comparer les étoiles aux pierres précieuses qui jonchaient le jardin de *Kouvêra*, le dieu du nord et des richesses, ainsi que les grands astres aux gardiens de ses trésors dans la bien-

(1) C'est l'opinion qui prévaut aujourd'hui dans la science. Voyez Colebrooke, *Miscellan. Essays*, II, p. 447-50, et Lassen, *Ind.-Alterth.*, II, p. 1121-30. Cependant voyez *ci-après*, p. 176-7, en notes.

(2) *Ezéchiel*, XXVIII, 14.

(3) *Cosmos*, I, p. 452, note 92. — Le Χόρτος Οὐράνου du poète grec (en vieux français *Cortil du ciel*), serait en sanscrit *Varounasya-Oudyânam*, le jardin de Varouna, dieu du ciel étoilé. Comparez d'ailleurs le *Gn Ihouh* de la Genèse, XIII, 10, et d'Isaïe, LI, 3. — J'ai cité le mot *Cortil*, resté en picard, parce que M. A. de Humboldt a oublié de le joindre aux nombreuses dénominations indo-germaniques qu'il a rapprochées du nom grec Χόρτος dans la note à laquelle je renvoie.

heureuse ville d'*Alakâ*, c'est-à-dire de Khôtan, sa capitale, selon Hiouen-Thsang (1). Comme l'éclat des montagnes neigeuses se mêlait à l'azur des espaces éthérés et se fondait avec lui dans l'éloignement du paysage, le paradis des dieux paraissait se confondre avec celui des premiers hommes, et, pour exprimer cette notion vague, on avait imaginé la dénomination sanscrite de *Svargabhoumi* « terre céleste. »

L'auteur du livre de l'*Origine des cultes* en a conclu que c'était au ciel, et non sur la terre, comme il l'avait écrit lui-même (2), après beaucoup d'autres, qu'il fallait chercher les paradis terrestres des Indiens, des Chinois, des Mongols, des Perses et des Hébreux (3). D'abord, il confond la source céleste non plus avec la voie lactée, à l'exemple des Indiens (4), mais avec la bande zodiacale, à l'exemple des Chinois qui nomment celle-ci la *fontaine jaune* ou le *chemin jaune* (5). Il prend ensuite les quatre fleuves paradisiaques pour les colures des équinoxes et des solstices qui se coupent sous un angle droit et fixent les quatre points de l'orbite du soleil, en partageant le zodiaque en quatre segments de trois signes chacun et l'année en quatre saisons, chacune de trois mois. Enfin il voit dans les quatre animaux indiens du mont Mérou des constellations identiques ou équivalentes aux quatre signes zodiacaux du taureau, du lion, du scorpion et du verseau

(1) *Hiouen-Thsang*, I, p. 279.— Ce rapprochement qui m'avait échappé d'abord, prouve que l'*Outtara-Kourou* des livres indiens ne dépassait pas la petite Boukharie, comme je l'ai dit ci-dessus, sect. I, p. 86, après M. A. de Humboldt.

(2) Dans son *Origine de tous les cultes*, V, 22 et suiv, 2.e édit.

(3) Voyez son *Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique*, note 9, p. 129-35, Paris, 1806, in-4°.

(4) *Ci-dessus*, 1.re section, p. 21.

(5) *Mémoires concernant les Chinois*, I, p. 106-8.

qui, selon lui, auraient marqué autrefois les équinoxes et les solstices (1).

Dupuis avait préludé à ce système dans son grand ouvrage où il avait comparé le jardin d'Eden à l'antre mithriaque, représentatif de la sphère céleste; et Volney, son copiste habituel, n'a pas manqué de suivre son exemple. Ces deux écrivains systématiques assimilent le *Gan-Eden* de la Genèse au jardin d'Ormuzd planté dans le ciel d'été. Ils casent les deux arbres, l'un couvert de feuilles verdoyantes, dans le taureau printanier, l'autre chargé de fruits, beaux à voir et bons à manger, dans le scorpion automnal. A l'égard des Chérubins, ils les réduisent à un seul qui serait, suivant eux, l'astérisme de Persée, génie ailé, brandissant un glaive, et nommé *Keloub* par les Arabes. Ils supposent que les Chaldéens et les Perses fixaient l'entrée de nos premiers parents dans le jardin d'Eden au commencement du printemps, vers le matin, à l'époque de l'année où le soleil passait du bélier

(1) Voyez le *Mémoire explicatif* ci-dessus cité. — On sait que cet auteur fait remonter l'invention du zodiaque en Égypte à l'époque très-reculée où la Balance aurait marqué l'équinoxe du printemps, le Capricorne le solstice d'été, l'Agneau l'équinoxe d'automne et le Cancer le solstice d'hiver, hypothèse insoutenable, et aujourd'hui abandonnée par tout le monde. M. Ideler qui attribue cette invention aux Chaldéens, en fixe la date au VIII.e siècle avant notre ère (voyez son mémoire *Uber den ursprung der Thierkreises* dans les dissert. de l'acad. royale des sciences de Berlin, année 1838, p. 17 et suiv. — M. Guigniaut, dans les *Religions de l'antiquité*, II, 3.e partie, p. 904, n.o 5, adopte cette opinion; mais si elle est fondée *quant à la date*, comme elle paraît l'être *quant à l'origine*, ne s'expose-t-on pas à considérer comme interpolé le récit genésiaque d'un songe de Joseph sur le *soleil*, la *lune* et *onze étoiles* qui se prosternaient devant lui; récit qui a fait dire à Jacob : « Que » veut-dire ce songe que tu as eu? Faudra-t-il que nous venions, » *moi, ta mère et tes frères*, nous prosterner en terre devant toi? » (Gen. XXXVII, 9-10).

dans le taureau, et leur sortie de ce jardin après leur chute, au commencement de l'automne, vers le soir, à l'époque de l'année où le grand astre passait de la balance dans le scorpion. Ils conjecturent en conséquence que ces peuples, par une belle soirée d'automne, voyaient se lever à l'Orient, entre autres astérismes, le *Keloub* ou *Keroub* Persée, armé de son épée flamboyante, en même temps qu'ils voyaient se coucher à l'occident le serpent d'*Ophiucus* entraînant dans sa chute le *Bootès* et la *Vierge*, c'est-à-dire Adam et Eve, ou Meschia et Meschiané (1).

Ces deux explications astrologiques semblent spécieuses au premier abord ; mais pour peu qu'on les envisage de plus près, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles ne peuvent soutenir l'examen.

D'abord la seconde pèche relativement aux deux arbres, puisque, suivant la Genèse, ils étaient plantés tous deux au milieu du jardin et non à deux de ses quatre côtés. Elle pèche aussi quant aux Chérubins placés à l'Orient, puisque la Genèse se sert du pluriel Keroubim et non du singulier Keroub. Elle pèche enfin à l'égard d'Adam et Eve, puisque l'auteur sacré fait clairement entendre qu'après leur expulsion du jardin de délices les deux exilés se retirèrent à l'Orient, et non pas à l'Occident. Mais elle pèche surtout pour la Perse et pour l'Inde par l'emploi qu'elle fait de constellations figurées à la manière des Chaldéens, des Egyptiens ou des Grecs, comme on voudra, quoique leur usage paraisse ne s'être introduit dans ces deux contrées qu'à des époques relativement modernes (2).

(1) On peut consulter, pour les développements, ou l'*Origine des Cultes*, V, p. 71-5, ou les *Œuvres de Volney*, IV, p. 181-9.

(2) M. Erard Mollien, dans ses *Recherches* ci-après citées *sur le Zodiaque indien* qu'il croit originaire de l'Inde et transmis en Grèce par

Ce dernier vice affecte plus spécialement la première explication. En effet, celle-ci s'appuie moins sur le zodiaque lunaire en 27 ou 28 astérismes que sur le zodiaque solaire en 12 signes, beaucoup plus récent que l'autre dans l'astronomie indienne (1). En outre, l'auteur oublie ou paraît ignorer que les Chinois, les Perses et les Indiens auxquels il recourt ici successivement, n'appliquaient pas aux mêmes divisions des deux zodiaques les noms des points cardinaux de l'horizon, E. S. O. N.; qu'il y avait entre eux d'assez grandes différences, provenant d'ailleurs de l'arbitraire qui préside à cette application; qu'ainsi, pour ne citer que le zodiaque solaire, le point E. commençait chez les premiers à la Vierge; chez les seconds au Cancer, et chez les derniers au Bélier, et ainsi des trois autres points (2); que, d'un autre

l'entremise de la Chaldée, conclut à la p. 276 *quater* que le zodiaque en 12 signes n'a jamais été autre chose chez les Indiens que la division de l'écliptique en 12 régions, qui n'étaient pas affectées à des constellations portant les noms de ces signes, mais que les *Nakchatras* (astérismes du zodiaque lunaire) occupèrent successivement par l'effet de la précession des équinoxes. Il termine en disant que, selon lui, les *Nakchatras* sont les seules constellations des Indiens.

(1) L'opinion de M. Schlegel qui revendiquait en faveur des Indiens et l'invention du zodiaque en dodécatémories et son usage chez eux au temps de la rédaction des lois de Manou, est aujourd'hui abandonnée, quoique M. Erard Mollien, dans une dissertation spéciale, insérée au *Recueil de l'acad. des inscr.*, parmi les *Mémoires présentés par divers savants*, 1.re série, III, p. 239-76 *quater*, ait essayé tout récemment de montrer comment ce zodiaque se serait formé dans l'Inde au XI.e ou même au XII.e siècle avant notre ère, à l'aide du zodiaque lunaire qui y daterait au moins du XV.e siècle. Je dois dire pourtant que M. Wilson (*Rig-Véda*, II, p. 130, en note) ne paraît pas écarter le système de M. Mollien.

(2) On peut consulter là-dessus, savoir : pour les Chinois, ou le *Mémoire* de Deguignes *sur l'origine du zodiaque* (dans l'anc. recueil de l'acad. des inscriptions, XVII, p. 411-20) ou l'*Uranographie mongole* d'A.

côté, les Hindous donnent aux tropiques des dénominations inverses des nôtres; qu'ils appellent sentier austral ou point Sud, et sentier boréal ou point Nord les tropiques d'été et d'hiver, nommés chez nous tropique boréal ou point Nord et tropique austral ou point Sud, parce que nous avons égard aux lieux d'arrivée du soleil dans le N. ou dans le S., tandis que les Hindous considèrent ses lieux de départ pour le S. ou pour le N. Dupuis n'a tenu aucun compte de ces divergences (1). De là ses vaines tentatives pour retrouver sur la sphère les quatre animaux et les quatre côtés du mont Mêrou (2).

Prenons d'abord la distribution des Brâhmanes. Nous y verrons, à la vérité, leur taureau du S. et leur lion du N, casés dans leur zodiaque lunaire l'un sous un astérisme répondant à la fin du lion et au commencement de la Vierge dans

Rémusat (dans ses premiers *Mélanges asiat.*, p. 222-34); 2.° pour les Perses, le *Mémoire explicatif* de Dupuis, p. 32-3, et 3.° pour les Indiens, soit le zodiaque rapporté de l'Inde par John Call et publié en France par Court de Gébelin dans son *Histoire du calendrier*, p. 67, soit les deux zodiaques de Chellabaram et de Trichinapaly publiés par M. Erard Mollien, *Ubi Suprà*, Pl. n.° 2, et Pl. n.° 4. — Ces trois zodiaques offrent les douze signes distribués trois par trois, ceux du printemps et de l'automne à l'E. et à l'O. et ceux de l'été et de l'hiver au S. et au N. — Le P. Souciet (*Observations*, etc., III, p. 33), attribue le même arrangement aux Chinois pour leurs douze lunes de l'année.— Les zodiaques indiens publiés soit dans les *Recherch. asiat.*, II, p. 334 de la traduction franç., soit dans les *Relig. de l'Antiq.*, IV, pl. XVII, fig. 94, sentent l'influence grecque; car les trois signes de l'été y sont au N. et les trois de l'hiver au S.

(1) Voyez, par exemple, la confusion dans laquelle il tombe à ce propos, en mêlant les indications du Boundehesch avec celles des astronomes Indiens, *Mém. explicatif*, p. 32-8.

(2) Voyez le même *Mémoire explicatif*, p. 129-32. C'est-là surtout que l'auteur a mêlé et confondu des documents de provenance et de significations très-diverses.

le zodiaque solaire, côté méridional selon les Indiens, et l'autre sous un astérisme répondant à la fin du verseau et au commencement des poissons, côté septentrional suivant les mêmes. Mais, en revanche, leur éléphant de l'E. et leur cheval de l'O. figurent tous deux dans le même zodiaque lunaire sous des astérismes qui répondent au bélier du zodiaque solaire, tandis que le premier devrait répondre au taureau, côté oriental, et le second au scorpion, côté occidental du même zodiaque.

Si maintenant nous passons à la classification des Bouddhistes, nous remarquerons tout de suite que leur bœuf-taureau de l'E. et leur lion du nord ne figurent *aux deux places indiquées* que sur le zodiaque solaire des Grecs où le lion est réputé septentrional. On sait que c'est le contraire chez les Hindous. On vient de voir que sur le zodiaque lunaire de ceux-ci, le taureau siége au côté S. entre le lion et la Vierge du zodiaque solaire, position qui ne convient pas ici. Quant au lion du même zodiaque lunaire, sa situation est plus convenable, puisqu'elle est au côté N. des Indiens entre le verseau et les poissons. Mais les deux autres animaux circumměrouens des Bouddhistes, le cheval de l'O. et l'éléphant du S., sont casés tous deux dans le zodiaque lunaire sous deux astérismes répondant au bélier. Il en faudrait un à un astérisme opposé répondant à la balance, supposé d'ailleurs que la balance et le bélier du zodiaque solaire, nouveaux signes des équinoxes, pussent remplacer les anciens signes de Dupuis, le scorpion et le taureau, dans un système où l'on adopte pour anciens signes des solstices le verseau et le lion, en place des nouveaux, le capricorne et le cancer.

Les mêmes observations s'appliqueraient également aux animaux circumměrouens des Tubétains, lesquels sont le cheval à l'est; le paon, en place du bœuf, au sud; l'éléphant

à l'ouest, et le lion au nord (1). En effet, si le premier et le dernier peuvent convenir jusqu'à un certain point comme répondant l'un à une partie du bélier et l'autre à une partie du verseau, le second et le troisième ne conviennent plus, puisqu'ils répondent tous deux à d'autres parties du même bélier. Quant au chameau et au cerf ou au tigre, que les Tubétains substituent quelquefois l'un à l'éléphant et les deux autres au lion (2), le premier ne figure pas sur les sphères orientales (3), et le second et le troisième y sont casés sous des astérismes répondant au scorpion et à la balance, côté ouest, au lieu du côté nord.

Vainement, pour sortir d'embarras, le docte mythologue a-t-il recours à sa théorie favorite des *Paranatellons*, c'est-à-dire des étoiles qui contrastent par leur lever ou par leur coucher avec d'autres qu'elles remplacent quelquefois dans les mythes astronomiques. Cette méthode, malgré son élasticité merveilleuse, ne se prête pas ici à ses vues. Elle n'aurait pu être employée avec quelque apparence de succès qu'autant que les quatre animaux circummérouens auraient tous été casés au ciel sous des astérismes opposés aux points qu'ils occupent autour du Mérou. Il serait ridicule, en effet, de prétendre que, de quatre astérismes placés deux par deux à deux côtés différents de la sphère, deux doivent rester à leurs places respectives et deux autres être reportés aux côtés opposés, le tout à l'effet d'obtenir les quatre points cardinaux. C'est pourtant ce qu'il faudrait admettre dans la circonstance.

J'avoue, du reste, que l'on pourrait être tenté de voir les

(1) *Ci-dessus*, 1re sect., p. 29-30, et 4.e sect., p. 169-70.

(2) *Ci-dessus*, p. 30 et 170.

(3) Je ne le trouve que dans la sphère égyptienne des Décans. *Origine des Cultes*, VII, p. 84, 88-9.

quatre animaux circumméronens des Pourânistes dans la lionne, la jument, la vache et l'éléphant femelle qui figurent sous divers astérismes lunaires répondant au capricorne, au verseau et aux poissons, si leur sexe ne s'y opposait. Je conviens aussi que, parmi les formes compliquées des 36 *décans* de la sphère indienne, on remarque, d'une part, deux *Çarabhas*, répondant l'un au troisième décan du Taureau et l'autre au premier du Cancer, et, d'autre part, un *Garouda*, répondant au second décan des Gémeaux (1). Je confesse également que la sphère céleste des Mongols, moitié indienne, moitié chinoise, nous présente les quatre fleuves paradisiaques des Chinois réunis sous un astérisme lunaire répondant à une partie des Gémeaux, où ils figurent sous le nom commun de *See-Tou*, les quatre canaux, titre par lequel les lettrés de la Chine désignent leurs quatre fleuves sacrés, le Yang-Tseu-Kiang, le Tsi, le Hoai et le Ho-ang-ho (2). Je reconnais, enfin, que la même sphère nous offre encore les quatre fleuves, non plus réunis, mais séparés, savoir : deux sous le nom commun de fleuves du ciel (en place de fleuve de l'est pour l'un et de fleuve de l'ouest pour l'autre), correspondant le premier au Scorpion et le second au Taureau, et deux sous les noms de fleuve du Nord et fleuve du Sud, correspondant l'un aux Gémeaux et l'autre à Procyon (3). S'il y manque le jardin de délices et le premier homme qui l'habite, en revanche ceux-ci paraissent se retrouver sur la sphère indienne d'Aben-Ezra au premier décan des Gémeaux (4).

Mais que prouvent ici toutes ces inventions postiches?

(1) Colebrooke, *Miscell. Essays*, II, p. 365-6.

(2) Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, I, p. 235, n° 9.

(3) Id., *Ubi Suprà*, I, p. 225 et 233-5.

(4) Voyez *Origine des Cultes*, VII, p. 56,

Si Dupuis s'était rappelé alors les quatre fleuves et les quatre lacs du Tartare décrits par Platon d'après une fable étrangère (1), et si, en même temps, il avait connu les quatre génies funèbres à têtes d'animaux que Champollion-le-Jeune a le premier découverts dans l'*Amenti* égyptien (2), il aurait pu placer les quatre fleuves paradisiaques et les quatre animaux symboliques dans l'hémisphère inférieur tout aussi facilement que dans l'hémisphère supérieur. Les quatre génies orientés de l'Amenti formaient sans doute le pendant des quatre dieux célestes également à têtes d'animaux que les prêtres de l'Égypte promenaient dans leurs processions publiques, comme représentants des solstices et des équinoxes, au rapport de saint Clément d'Alexandrie (3); car ces mêmes génies symboliques reparaissent dans les tableaux de la déesse ciel ou *Tetpé*, comme gardiens des quatre courants de l'Océan céleste, en d'autres termes, des quatre points cardinaux du ciel (4), ainsi mis en rapport avec ceux du Nil infernal dont les ondes vivifiantes étaient offertes aux âmes dans le monde souterrain, comme l'a très-bien vu M. Guigniaut (5). Quant

(1) *Œuvres de Platon*, traduction de M. Cousin, I, p. 308-12.

(2) Voyez son *Diction. hiérogl.*, p. 355, et les *Relig. de l'Antiquité*, par M. Guigniaut, I, 2e part., p. 819 et 890-1; IV, pl. xv, fig. 181-2; xvi, fig. 184 et xvii, fig. 190, avec les explications, p. 60, 66, 78 et 85. — Voyez aussi les deux *Notices des monuments égyptiens exposés au Musée du Louvre*, par M. le vicomte Emmanuel de Rougé, membre de l'Institut, 1re notice (1852), p. 110-2; 2e notice (1855), p. 114.

(3) *Strom*, V, 7, p. 671 avec les explications ou corrections de M. Guigniaut, *Ubi Suprà*, p. 866-7.—Rosellini, dans ses *Monumenti civili*, III, p. 469, y voyait uniquement les génies des quatre points de l'horizon.

(4) *Relig. de l'Antiq.*, I, 2e part., p. 866, avec les notes 2 et 3.

(5) *Ibid.*, IV, p. 60, explication de la pl. xv, no 181. — Depuis la publication de ce grand ouvrage, M. le vicomte Emmanuel de Rougé et M. Biot, d'après lui, ont trouvé que les Égyptiens casaient ces quatre chefs, fils d'Osiris, parmi les constellations après celle de la grande

aux quatre fleuves et aux quatre lacs du Tartare, ils sont d'origine aryenne plutôt qu'égyptiaque, car les descriptions de Socrate nous rappellent l'Inde, bien mieux que l'Égypte. Telles sont, entre autres, ses trois terres céleste, tellurique et infernale, ses quatre fleuves qui traversent quatre lacs sans y mêler leurs ondes, et les divers circuits que font les deux derniers autour du Tartare (1).

Ce n'est pas du reste que les rapprochements de Dupuis soient dénués de tout fondement. Il est certain que les Perses et les Indiens confondaient souvent leurs paradis terrestres avec les célestes paradis de leurs grandes divinités, de même qu'Ézéchiel et saint Jean après lui confondent la Jérusalem renouvelée avec la Jérusalem céleste, bâtie en carré sur une haute montagne. On sait que ces auteurs sacrés voient dans leur ville sainte un fleuve unique, sortant du trône de Dieu, l'arbre de vie ou des arbres de vie plantés sur ses deux rives et portant douze fruits salutaires, un pour chaque mois, douze portes percées dans le mur d'enceinte et douze fondements ornés de douze pierres précieuses, etc. (2); en sorte que les quatre animaux placés autour de ce trône ont tout l'air d'être ceux d'où s'échappent les quatre fleuves paradisiaques, à l'exemple des quatre petits cours d'eau qui étaient censés

Ourse, appelée la cuisse (Khopisch) du ciel boréal. Voyez *Journal des Savants* de 1855, p. 467-8, note 1.

(1) Socrate, dans Platon, *Ubi Suprà*, ne désigne nominativement que deux lacs, quoiqu'au fond il en suppose quatre. Son second fleuve, l'Achéron, qui traverse des lieux déserts et s'enfonce sous la terre, pour reparaître ensuite et se jeter dans le marais achérusiade, fait songer à la fable chinoise du Tarim devenant le Ho-ang-Ho (*ci-dessus*, sect. 1, p. 32). Quant aux troisième et quatrième fleuves, le Puriflégéton et le Cocyte, qui font plusieurs fois le tour du Tartare, ils rappellent et le *Sindhoû* des Bouddhistes et la *Gangâ* des Brâhmanes faisant sept fois le tour du Mêrou (*ci-dessus*, sect. 1, p. 19 et 52).

(2) *Ézéch.*, XLVII et XLVIII, passim.—*Apocal.*, XXI et XXII, passim.

sortir du temple de la terrestre Jérusalem pour arroser les quatre quartiers de cette ville, ainsi qu'on l'a vu à la section 3e (1). Mais en remontant à l'origine du récit genésiaque, on s'aperçoit bientôt que les analogies signalées par le docte mythologue ne reposent que sur des fictions posthumes. La vérité est que, pour la partie topographique, les anciens avaient généralement fait le ciel à l'image de la terre, et l'enfer à l'image du ciel. De là un Eden céleste, puis un Eden infernal, formés successivement sur le modèle du terrestre Eden avec ses principaux accessoires. L'un fut d'abord placé dans l'hémisphère supérieur, soit au pôle-nord, séjour des dieux et des justes, soit dans la partie orientale de la sphère, je veux dire dans celle d'où le soleil, en se levant, ramène la lumière, la chaleur et la vie. L'autre, à son tour, fut relégué d'abord (et durant bien des siècles) dans les entrailles de la terre, puis, quand la sphéricité du ciel fut bien connue (2), dans l'hémisphère inférieur, soit au pôle-sud, demeure des démons et des réprouvés, soit dans la partie occidentale du monde, dans celle d'où nous viennent, après le coucher du grand astre, les ténèbres, le froid et la mort. En effet, les Aryas avaient adopté le nord pour les habitants du ciel, et le sud pour ceux de l'enfer, tandis que les Égyptiens et les Grecs avaient fait choix de l'est pour les uns et de l'ouest pour les autres. Quant aux Sémites, ils paraissent avoir partagé sur ces deux points les vues des Aryas, pnisque, d'un

(1) *Ci-dessus*, p. 105.

(2) La distinction des deux Hémisphères célestes et de leurs habitants est clairement indiquée chez les Indiens par ce texte du Vichnou-Pourâna, p. 209. « Les dieux dans le ciel sont vus par les habitants de » l'enfer, parce que ceux-ci *ont la tête en bas*, tandis que les dieux *dont* » *les regards sont tournés en bas*, voient les souffrances des habitants » de l'enfer. » — Comparez dans *Saint-Luc*, XVI, 23-31, la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche, et revoyez *ci-dessus*, sect. 1, p. 35.

côté, Isaïe place les Elohim supérieurs au côté du Septentrion où résidaient les sept *Kôkabim* des Chaldéens, les sept *Amschaspands* des Perses et les sept *Richis* des Indiens (1), et que, de l'autre, le psalmiste demande à Jéhovah de le délivrer du *démon* du midi (2), côté du ciel où la secte persane des Manichéens continua de placer l'empire du mauvais principe (3).

On conçoit dès lors que les fleuves et les animaux paradisiaques aient été reportés successivement dans les deux Hémisphères supérieur et inférieur. La chose était d'autant plus naturelle chez les Aryas de l'Inde et de la Perse que leur mont sacré (Mêrou ou Albordj) était réputé embrasser et réunir les trois mondes, en sorte que la source divine qui en découlait (Gangâ ou Ardouissour) pouvait s'y diviser en quatre canaux dans le ciel et dans l'enfer, tout aussi bien que sur la terre. Dans tous les cas, il est évident que les peuples qui ont placé quatre fleuves, soit au ciel, soit dans l'enfer, soit dans les deux à la fois, en ont emprunté les noms à ceux de la terre. En cela, ils n'ont point cherché à nous donner le change, comme le suppose Dupuis (4); ils ont au contraire voulu nous en indiquer l'origine terrestre. Ils espéraient revoir dans le monde à venir les cours d'eau qu'ils avaient fréquentés dans le monde actuel, et ils les ont reportés de celui-ci dans celui-là. Voilà tout. Si plus tard leurs prêtres ont fait descendre ces fleuves favoris, soit de la voie lactée au pôle-nord, soit de la bande zodiacale aux quatre points d'intersection des colures, ce n'a été que pour les rendre plus

(1) Voyez *ci-dessus*, introduction, p. 6-7.

(2) *Ps.*, XC, 6.

(3) Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, II, p. 298. — Dupuis, *Origine des Cultes*, V, p. 547, note 9.

(4) *Mémoire explicatif*, etc., p. 132.

sacrés aux yeux des croyants. Au surplus, les livres des Perses et des Indiens nous expliquent cette fiction sacrée lorsqu'ils racontent, les uns que les morts ressusciteront par la vertu des eaux de la source divine Ardouïssour (1), et les autres que celles de la céleste Gangâ ont déjà ressuscité les soixante mille fils de Sagara, lors de la descente de la déesse sur la terre (2).

(1) *Zend-Avesta*, II, p. 384, 399, 404.

(2) Voyez *ci-dessus*, sect. 1, p. 11, note 5, l'indication des ouvrages contenant l'analyse du *Gangâvataram*.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Je crois avoir suffisamment établi dans le cours de ce mémoire (1) :

1° Que les traditions sémitiques, ou mieux sémitico-khamitiques, s'accordent avec les traditions aryennes pour placer le berceau de l'espèce humaine au nord de l'Inde, c'est-à-dire dans une contrée orientale par rapport aux Sémites, échelonnés en Asie depuis la Médie-Atropatène jusqu'à la méditerranée (2);

2° Que cette région fut d'abord conçue comme étant identique à celle sur les montagnes de laquelle s'était arrêtée, après le déluge, l'arche de Noé, de Xisuthrus et de Manou-Vâivasvata (3);

3° Que, par suite du déplacement des peuples et de leurs migrations de l'est au sud et à l'ouest de la mer Caspienne, la montagne diluvienne fut reportée successivement dans les monts Hindou-Kouch, Soulaiman-Kôh, Damavend, Elbours, Gordyéens, Ararat et Caucase, avec changement de son nom aryen en nom sémitique (4);

4° Que les mêmes causes ayant agi sur la conception du séjour primitif de l'humanité après la création, ce séjour se trouva finalement transporté de l'Asie centrale dans la grande

(1) Au besoin, ce résumé pourra servir de table analytique des matières pour les principaux points traités, discutés ou exposés dans les quatre sections qui précèdent.

(2) Ci-dessus, p. 3-4.

(3) P. 3-5.

(4) P. 9-11.

Arménie, mais pour les Sémites et les Khamites seulement, les Aryas ou Japhétiques ne lui ayant fait subir que des déplacements bien moins considérables (1);

5° Que, comme la Genèse annonce que les descendants de Japhet, de Sem et de Khâm émigrèrent de l'Orient à Babylone, on doit suivre la route inverse pour retrouver le berceau de l'espèce humaine, c'est-à-dire passer de l'*Ararat* sémitique à ce que j'appelle l'*Aryaratha* aryen, nommé *Mérou* par les Indiens, *Albordj* par les Perses et *Eden* par les Hébreux (2);

6° Que, dans l'origine, l'Eden, l'Albordj et le Mêrou étaient tous trois envisagés comme un seul et même plateau, de figure quarrée, ayant ses quatre côtés tournés vers les quatre points cardinaux de l'horizon, et d'une hauteur tellement prodigieuse qu'il semblait se confondre avec le ciel, séjour des puissances supérieures (3);

7° Que cette haute région, suspendue, pour ainsi dire, entre le ciel et la terre et conçue comme le berceau de l'espèce humaine, passait pour être arrosée par un fleuve unique qui de là se divisait en quatre bras ou canaux, coulant vers quatre grandes contrées environnantes et orientées (4);

8° Que l'orientation des quatre cours d'eau et leur sortie d'une source commune constituaient, en quelque sorte, deux conditions fondamentales du premier séjour de l'humanité (5);

9° Qu'en admettant pour point de départ de la première migration des peuples la région de la petite Boukharie, bor-

(1) P. 11-12.

(2) P. 5-8.

(3) P. 19, 45-6, 56-8, 105, 115-6 et 185.

(4) Mêmes pages. — Par imitation, l'Inde et la Perse avaient été l'une et l'autre divisées en quatre parties, p. 47-8 et 128.

(5) Mêmes pages.

née à l'est par le désert de Gobi ou Chamo, au nord par le Thian-Chan, à l'ouest par le Belour-Tag et au sud par le Kouen-Lun, les deux conditions que je viens de rappeler se rencontrent tout d'abord et exclusivement, avec le degré d'exactitude et de précision que l'on peut espérer en pareille matière, sur la vallée alpine de Pamir, située entre les sources du *Tarim* à l'est, de l'*Iaxarte* au nord, de l'*Oxus* à l'ouest et du *Kameh-Indus* au sud (1);

10° Que ce plateau, surnommé *Bâm-i-Dounyâ*, faîte du monde, en raison de son altitude démesurée, a reçu le nom de *Pamir* (en sanscrit *Oupa-Mêra*, pays auprès ou autour des lacs), par allusion aux quatre lacs, à peu près orientés, savoir : le *Kara-koul* à l'est, l'*Issi-koul* au nord, le *Sir-i-koul* à l'ouest et le *Hanou-Sar* au sud, réputés sources des quatre fleuves paradisiaques (2);

11° Qu'il a l'avantage d'être environné par quatre régions que fertilisent les quatre fleuves et qui aboutissent à quatre mers également orientées, régions et mers qui étaient : à l'est la petite Boukharie et le lac Lop, au nord la Transoxiane et le lac Aral, à l'ouest la Bactriane et la mer Caspienne et au sud le Zaboulistan (petit Tubet, Kaboul et Pendjâb) et le golfe d'Oman (3);

12° Que les quatre fleuves paradisiaques étaient originairement les mêmes pour les deux grandes branches de la race aryenne, alors qu'elles résidaient ensemble sur le plateau de Pamir, aux environs des quatre lacs ci-dessus mentionnés, dont le plus célèbre fut le Sir-i-koul, appelé eau *Arvanda* dans les livres zends et *Vindousaras* dans les livres sanscrits; en sorte qu'à cette époque le Mêrou et l'Albordj se confon-

(1) P. 66-72.
(2) Mêmes pages et p. 82-5.
(3) P. 52-3.

daient, aussi bien que les quatre lacs et les quatre fleuves (1);

13° Que les différences ne survinrent et ne se manifestèrent qu'après la séparation de ces deux branches, la première ou l'orientale ayant émigré vers l'Inde, et la seconde ou l'occidentale s'étant répandue dans la Perse, par des routes différentes et presque opposées, puisque l'une a pris par le nord et le nord-ouest, et l'autre par le sud et le sud-ouest (2);

14° Que les Aryas de l'Inde, après leur première migration vers le sud et leur établissement dans le Pendjâb, conservèrent les quatre fleuves primitifs, sortant du plateau de Pamir, satisfaits d'avoir chez eux celui du sud, le Kameh-Indus, considéré dans son cours inférieur, après sa jonction d'abord avec le Kaboul, puis avec le grand Indus ou Sampo (3);

15° Que, dans la suite, s'étant étendus vers l'est sur la chaîne de l'Himâlaya et ayant trouvé dans la plaine alpestre de *Ngari* un point de partage des eaux, qui leur parut en état de rivaliser avec celui du plateau de Pamir, ils transportèrent leur mont Mêrou sur le Gangdisri-Kailâsa, et choisirent pour leurs quatre fleuves sacrés les quatre grands courants, admis encore aujourd'hui par les Bouddhistes du Tubet; savoir : à l'est le Yarou-Dzangbo-Tchou; au nord l'Indus supérieur, Dzangbo ou Sampou; à l'ouest le Setledje et au sud le Gange (4);

16° Que, toutefois, ce dernier fleuve n'eut d'abord accès dans le cadre que chez les Brâhmanes qui avaient quitté le Pendjâb pour s'établir dans l'Inde centrale; que les autres, en continuant de résider dans la Pentapotamie indienne, lui

(1) P. 61-2, 63, 81-2.

(2) P. 86-90.

(3) P. 39-42 et 47-8.—Voyez en outre sur ce premier séjour des Aryas, p. 25-6, 36, 53, 83-90.

(4) P. 29.

préférèrent l'Indus inférieur, au risque de faire deux fleuves d'un seul, l'un pour le sud et l'autre pour le nord, l'Indus restant pour eux ce qu'il était pour les chantres védiques, c'est-à-dire le fleuve par excellence, la source commune de toutes les rivières (1);

17° Que les Brâhmanes de l'Inde centrale, pour mieux affermir la supériorité du Gange sur l'Indus, essayèrent de prendre pour mont Mêrou le *Mahâpantha* de la province de Garhval ou Gorhval, situé à l'ouest du Kailâsa, parce qu'ils trouvaient dans le voisinage les sources des quatre principales rivières dont la réunion forme le Gange; mais que ce pic colossal, malgré son titre fastueux de *Soumérou* (bon Mêrou), non plus que ses quatre petits cours d'eau, marchant d'ailleurs dans des directions peu convenab es, n'ont pu prévaloir contre le Kailâsa et ses quatre fleuves (2);

18° Que ceux du Pendjâb, de leur côté, voulurent placer leur Mêrou dans les monts *Nichadhas*, situés au nord de l'ancien Oudyâna, aujourd'hui pays des *Kafirs*, où les compagnons d'Alexandre crurent retrouver et le Mêros de Jupiter et la Nysa de Dionysos; mais que les cours d'eau qui en découlent n'ayant ni les dimensions ni surtout les directions désirables, ce Mêrou n'obtint pas non plus la préférence sur le Gangdisri-Kailâsa (3);

19° Qu'en souvenir de l'ancien Mêrou, je veux dire du plateau de Pamir et de ses quatre lacs sacrés, les Brâhmanes des bords de l'Indus en revinrent aux quatre fleuves primitifs dont ils possédaient un, et que ceux des rives du Gange suivirent leur exemple, en substituant, bien entendu, le Gange à l'Indus (4);

(1) P. 40-2, 49-53.
(2) P. 15 et 137-8.
(3) P. 17 et 108-12.
(4) P. 49-50.

20° Que les Bouddhistes, venus ensuite, unirent ces deux grands fleuves et se bornèrent à supprimer l'Iaxarte ; d'où résulta pour eux, non pas la nécessité, mais la convenance de remplacer les quatre points cardinaux du Mérou, origines des quatre fleuves, par les quatre points intermédiaires de l'horizon, lieux de leurs embouchures (1) ;

21° Que les Pourânistes, relativement plus modernes, agrandirent le cercle à l'E. et au N., par suite de leurs nouvelles connaissances géographiques, placèrent le Mêrou au centre de l'Asie centrale et admirent dans leur cadre grandiose :

A l'E., l'Oriu-noor, le Ho-ang-ho, la Chine et la Mer jaune, en place du Karakoul, du Tarîm, de la petite Boukharie et du lac Lop ;

Au N., soit le Baïkhal et le Iénissey, soit plutôt le Dzaïssang et l'Obi, puis la Sibérie et la Mer glaciale, en place de l'Issikoul, de l'Iaxarte, de la Transoxiane et du lac Aral ;

A l'O., le Sir-i-koul, l'Oxus, la Bactriane et la mer Caspienne ;

Enfin au S., le Manassarovar, le Gange, l'Inde centrale et le golfe du Bengale, en place du Hanou-sar, du Kameh-Indus, des pays montagneux qu'il arrose et du golfe d'Oman (2) ;

22° Que les Birmans, les Chinois et les Singhalais, par imitation, tentèrent aussi de se créer chez eux un mont Mêrou avec ses quatre fleuves dont le principal fut le Ho-ang-ho en Chine, le Brahmapoutre dans l'Assam et la Mahâvalî à Ceylan, sauf à ramener à la même source les trois autres courants d'eau à l'aide de conduits souterrains (3) ;

23° Que, de leur côté, les Aryas de la Perse, après avoir quitté le plateau de Pamir, pour s'étendre à l'O. et au S.-O.,

(1) P. 31, 40.
(2) P. 33-5, 41-2.
(3) P. 30-2, 48 et 118, note 1.

ont transporté successivement leur Albordj du Belour-Tag sur l'Indou-Kouch, le Soulaiman-Kôh, le Balkan du Khovarezm, l'Elvend, etc., etc., et le Caucase, en deux mots, sur presque tous les groupes de montagnes où les Sémites crurent reconnaître leur mont Ararat (1) ;

24° Que cependant le quatres fleuves primitifs des Perses restèrent longtemps les mêmes que les plus anciens courants paradisiaques des Indiens ; que notamment l'Arg-roud et le Véh-roud, les plus renommés des quatre et les seuls auxquels le Boundehesch donne une couleur mythique, représentaient d'abord le Tarîm et l'Oxus, bien plutôt que l'Iaxarte et l'Oxus, puisque l'un est dit s'écouler à l'E. et l'autre à l'O. ; qu'à l'égard des deux autres, l'Iaxarte et le Kameh-Indus, si les fragments des livres zends, parvenus jusqu'à nous, ne les mentionnent pas aussi souvent, cela tient sans doute à ces deux circonstances que l'un était tombé tout entier au pouvoir des rois du Touran et que l'autre appartenait autant à l'Inde qu'à la Perse (2) ;

25° Que néanmoins les Mazdayaçnas conservèrent le Kameh-Indus au nombre des quatre fleuves, parce que leurs possessions s'étendaient jusqu'à ses rives dans le Baltistan et le Kaboul ; mais qu'ils remplacèrent l'Iaxarte par l'Helmend du Sedjestan, afin d'obtenir au S.-O. un cours d'eau qui servît de pendant à l'Indus inférieur, ce dernier étant à leur égard un courant du S.-E. (3) ;

26° Que, malgré cette modification, plus politique que géographique, l'Albordj ne fut point changé et continua de se confondre avec le Belour-Tag, sauf extension à l'Hindou-

(1) P. 9-11, 57-66.

(2) P. 78-81, 85-6, 90-1,

(3) P. 92-6.

Kouch depuis le mont Pouchti-Gour, source du Kameh-Indus, jusqu'au mont Kôh-i-Baba, source de l'Helmend (1);

27° Qu'à une époque beaucoup plus tardive et relativement moderne, les Perses, par suite de leurs déplacements successifs, paraissent avoir abandonné le Tarîm et l'Indus, repris l'Iaxarte pour le joindre à l'Oxus et adopté le Mourghâb pour l'unir à l'Helmend, ces quatre derniers fleuves de l'aryane occidentale figurant dans le Boundehesch comme des rouds célestes, c'est-à-dire issus du trône d'Ormuzd, placé alors sur les deux chaînes méridiennes de l'Hindou-Kouch et du Belour-Tag (2);

28° Que cette dernière position des quatre fleuves où l'orientation est presque entièrement négligée, date d'une époque postérieure de bien des siècles à celle de la première rédaction de la Genèse dans laquelle nous voyons figurer quatre fleuves sortant d'une source commune, et placés tous quatre, comme l'Eden d'où ils s'écoulent, à l'orient des peuples sémitiques, alors échelonnés le long de la chaîne du Taurus, à partir de la Médie-Atropatène ou même de la Médie-Ragiane (3);

29° Que, comme l'auteur hébreu paraît avoir respecté les deux conditions fondamentales du récit traditionnel, l'orientation des quatre courants et leur origine unique, tout porte à croire que sa contrée d'Eden ou de délices répondait à l'*Airyanem-Vaêdjô* des Médo-Perses, bien plutôt qu'à l'*Oudyâna* des Brâhmanes et des Bouddhistes (4);

30° Que, par conséquent, ses quatre fleuves figuraient le Tarîm, l'Oxus, le Kameh-Indus et l'Helmend; absolument

(1) P. 99-100.
(2) P. 61-4 et 137-8.
(3) P. 99-100.
(4) P. 99-116.

comme chez les Médo-Perses qui avaient substitué l'Helmend à l'Iaxarte (1);

31° Que les deux premiers, le *Phison* et le *Gihon*, représentés comme entourant, l'un la terre de *Havilah*, et l'autre la terre de *Kouch*, correspondent au Tarîm et à l'Oxus qui, en effet, par leurs bras ou affluents, enveloppent la petite Boukharie et l'ancienne Bactriane, et leur forment une espèce de ceinture (2);

32° Que les noms hébreux des deux régions qu'ils arrosent traduisent les dénominations aryennes de ces contrées, et que notamment les productions indiquées comme abondantes dans la première, l'or, le Bedoulakh et la pierre de Choham, abondent, en effet, dans la petite Boukharie, la pierre de Choham représentant le Jaspe oriental ou la pierre de Yu, et le Bedoulakh le lapis-lazuli, qui se trouve surtout dans le Belour-Tag, appelé *Vidourah* en sanscrit (3);

33° Que les deux derniers fleuves, le *Hiddeqel* et le *Phrat*, désignaient l'Indus et l'Helmend pour l'auteur de la Genèse, aussi bien que pour les Médo-Perses; que l'un coulait à l'orient d'Assur ou du Kaboul, considéré soit comme pays des Asouras par les Indiens, soit comme possession assyrienne par les Sémites; que, quant à l'autre, la Genèse se borne à le nommer, parce que la contrée qu'il arrose, la Sakastane, était alors bien connue des Sémites, dont plusieurs branches résidaient encore dans les provinces voisines (4);

34° Que, dans la suite des temps, les Assyrio-Chaldéens ayant revendiqué pour eux le *Hiddeqel* et le *Phrat* dont les noms aryens avaient été reportés à leurs fleuves nationaux,

(1) P. 99-100.
(2) P. 117-30.
(3) Ibid.
(4) P. 131-6.

le Tigre et l'Euphrate, on joignit ces derniers à l'Oxus et à l'Iaxarte, réputés alors représentants du Phison et du Gihon, pour obtenir un cadre moitié aryen, moitié sémitique, cadre défectueux sous les deux anciens rapports de l'orientation et de la source unique (1);

35° Que, vers la même époque, les Ibéro-Arméniens, moitié Aryas, moitié Sémites, revendiquèrent à leur tour le *Phison* et le *Gihon*, en faveur de leurs fleuves *Phasis* et *Araxes;* que, par suite, l'Eden se trouva transporté du Belour-Tag, l'ancien Albordj, jusque dans le Caucase, le dernier Elbrous, après avoir fait au Sud le demi-tour de la mer Caspienne (2);

36° Que, plus tard encore, les Égyptiens qui n'avaient que faire ici, ayant voulu introduire leur fleuve dans la tradition sémitico-aryenne, on s'imagina de placer le *Hiddeqel* et le *Phrat* entre le *Phison* et le *Gihon*, contrairement à l'ordre suivi par la Genèse, et d'y voir le Gange, le Tigre, l'Euphrate et le Nil, sans avoir aucun égard soit à la source commune, soit à l'orientation, soit aux cours opposés des quatre fleuves édénitiques (3);

37° Que toutes ces déviations n'empêchèrent point les Pères de l'Église, plus fidèles à la tradition primitive, d'indiquer pour le Paradis terrestre le N. de l'Inde, c'est-à-dire les contrées où le plaçaient les Brâhmanes, les Bouddhistes, les Mazdayaçnas et les Jéhovites, sans toutefois préciser les montagnes où Jehovah l'aurait planté, nous laissant ainsi la liberté de choisir entre l'Himâlaya, le Kouen-Lun, l'Hindou-Kouch et le Belour-Tag (4);

(1) P. 187-8.

(2) P. 189.

(3) P. 140-3.

(4) P. 3-4.

38° Que la préférence donnée ici au plateau de Pamir sur celui de Ngari, les seuls entre lesquels il puisse y avoir doute, induit à penser qu'Adam et Ève, après leur expulsion du jardin de délices, ont dû se retirer à l'Est dans le pays du Bolor qui faisait partie d'Eden, et que Caïn, après le meurtre de son frère Abel, ayant été chassé d'Eden et de la présence de Jehovah, se sera écarté plus à l'orient encore, c'est-à-dire jusqu'au désert de Gobi ou Chamo, véritable terre de *Noud* ou d'exil (1);

39° Qu'à l'égard des symboles mentionnés par la Genèse, je veux dire les deux arbres placés au milieu du jardin, les Keroubim postés à l'Orient, et le drame qui s'y était joué entre le serpent, la femme et l'homme, les traditions Indiennes, Persanes et Hébraïques se prêtaient un mutuel secours; que si, d'un côté, les Pourânas brâhmaniques, avec leurs quatre arbres de vie et leurs quatre animaux circumměrouens, préparaient le lieu de la scène, de l'autre, le Boundehesch des Perses ouvrait le drame par l'introduction d'Ahriman ou du serpent infernal qui séduit Meschia et Meschiané, en leur faisant goûter des fruits, et, de l'autre encore, la Genèse hébraïque complétait le dénouement en nous montrant Adam et Ève chassés du jardin de délices, pour leur désobéissance aux ordres de Jehovah, et condamnés aux labeurs, aux souffrances, au maux de ce bas monde, et finalement à la mort, eux qui avaient été créés pour le ciel et pour l'immortalité (2);

40° Enfin que ce drame s'étant passé sur la terre, suivant les narrateurs, ou dans une région très-haute appelée le milieu entre la terre et le ciel, c'est à tort que Dupuis et Volney ont voulu chercher au firmament, c'est-à-dire sur la

(1) P. 101-2 et 157-9.
(2) P. 146-72.

sphère céleste, et le jardin d'Eden et les quatre fleuves et les deux arbres et les animaux appelés Chérubins et les personnages de l'homme, de la femme et du serpent : système ingénieux en apparence, mais radicalement faux, que j'ai dû analyser et combattre, parce que ceux qui pourraient être encore tentés de l'admettre, feraient fausse route en attribuant aux patriarches voisins du déluge les rêveries relativement modernes des astrologues Chaldéo-Persans, sectateurs de Mithra (1).

Je n'ai pas d'ailleurs prétendu soutenir que le paradis terrestre aurait été réellement situé dans la haute région où je l'ai placé. Je me suis moins occupé des réalités anté-historiques que des croyances religieuses, abstraction faite des modifications que le déluge a pu apporter à la surface de nos continents. Or, j'ai vu les plus anciennes traditions venir converger vers le plateau de Pamir, comme vers un centre commun, et j'en ai conclu que ce plateau avait été le point de départ de la migration des peuples après le dernier cataclysme. De là à la croyance que ce point central avait été le berceau de l'espèce humaine, il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi par les Sémites aussi bien que par les Aryas.

Je laisse aux ethnographes le soin de marquer sur la carte les routes suivies par les races humaines dans leurs migrations de l'Asie centrale vers les quatre parties du monde (2). L'auteur de la Genèse ne s'est guère occupé que des déplacements vers l'ouest depuis l'Oxus jusqu'au Nil, et il paraît résulter de son tableau géographique que les Khamites ont ouvert la marche ; que les Sémites les ont suivis d'assez près, et que les Japhétiques, en vertu de la force d'expansion qui

(1) P. 172-86.

(2) On lira avec fruit sur ce sujet l'*Histoire générale des langues sémitiques* de M. E. Renan.

leur était propre, ont fini par remplir les *îles des nations* (1). Les Aryas de l'Inde et ceux de la Perse qui figuraient en tête de ces derniers, paraissent être restés plus longtemps en possession du séjour primitif, et ne l'avoir abandonné que très-tard, chassés qu'ils furent soit par les intempéries survenues dans le climat de l'*Airyanem-Vaêdjô*, comme l'insinue le Boundehesch (2), soit plutôt encore par les irruptions des hordes Khamitiques, Tartaro-Finnoises ou Touraniennes, ainsi que les appelle M. Max. Müller (3).

Il va sans dire qu'en quittant leur berceau commun, les Noachides en emportèrent le souvenir avec eux dans leurs nouvelles résidences. C'est de là que proviennent les ressemblances étonnantes qui se remarquent dans un grand nombre de dénominations géographiques de l'Asie depuis le Turkestan chinois jusqu'à la mer méditerranée.

Le récit du jardin d'Éden, de ses deux arbres merveilleux, de ses quatre fleuves et des quatre contrées qui l'entourent, fait essentiellement partie des traditions primitives communes aux trois races de Japhet, de Sem et de Kham, pour parler le langage de la Bible, mais conservées avec plus de soin par la première que par la seconde et par là seconde que par la troisième. En effet, les courtes descriptions de la Genèse ne s'expliquent bien que par les récits plus développés des Indiens et des Perses. Les unes et les autres nous reportent nécessairement dans la partie ouest de l'Asie centrale, soit entre les sources du Kameh-Indus, du Tarîm, de l'Iaxarte et de l'Oxus, soit entre celles du Gange, du Yarou-Dzangbo, de

(1) Ne semble-t-il pas que ces mots bibliques les *îles des nations* (*Genèse*, X, 5) répondent aux *Dvîpas* des Indiens? Voyez *ci-dessus*, p. 20, note 2.

(2) *Zend-Avesta*, I, 1re part., p. 264-5.

(3) Dans les *Outlines* de M. Bunsen, I, p. 268 et suiv., 478 et suiv.

l'Indus supérieur ou Sampou et du Setledje, selon que l'on adopte pour point de départ le plateau de Pamir ou celui de Ngari. On peut choisir entre ces deux plaines alpines. Cependant la première, à tous égards, me semble mériter la préférence sur la seconde. Aussi n'ai-je pas hésité à donner ici le pas aux Mazdayaçnas-Iraniens sur les Aryas-Brâhmaniques. De ce côté donc, il ne saurait y avoir d'objection sérieuse.

Mais une difficulté bien plus grave se présente, et c'est le moment de l'examiner.

Dans tout le cours de ce mémoire, j'ai raisonné dans l'hypothèse où les trois récits du Mêrou, de l'Albordj et de l'Eden seraient trois versions différentes d'une antique tradition commune dès l'origine aux Indiens, aux Perses et aux Hébreux. Ne peut-on pas prétendre au contraire qu'elle a passé de l'un de ces trois peuples aux deux autres, de celui du milieu, par exemple, et que par conséquent elle n'a pas l'antiquité que je lui attribue?

Je ne suppose point que cette tradition anté-historique se serait transmise de l'Inde à la Perse, et de la Perse à la Judée à travers l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Arabie.

En effet, quoique la religion des Mazdayaçnas n'ait été qu'une réforme de celle des Aryas de l'Inde, ce n'est pas vraisemblablement à ceux-ci que les Bactro-Mèdes ou les Médo-Perses ont emprunté le dogme des deux principes contraires, représentés par Ormuzd et Ahriman, qui jouent chacun leur rôle dans l'histoire de la chute de Meschia et Meschiané Ce drame est persique et non pas indien, et le lieu de la scène est resté plus longtemps au pouvoir des Bactriens qu'à celui des Brâhmanes.

Le débat ne s'élèverait donc qu'entre les Hébreux et les Perses, et ici l'avantage paraîtrait encore tourner en faveur des seconds. Car, il faut bien le reconnaître avec M. E.

Renan (1), les premiers chapitres de la Genèse sont tout-à-fait isolés dans la tradition Israélite, et il n'y est fait aucune allusion dans les autres livres hébreux. D'un autre côté, les noms de Paradis, d'arbre de vie, de serpent tentateur et de Keroubim ont de grandes analogies avec les noms iraniens correspondants. On en peut dire autant d'abord de la culture du jardin d'Éden, offerte comme passe-temps à Adam et Ève, puis de celle de la terre qui leur fut imposée comme châtiment après leur chute, idées persanes qui cadraient parfaitement avec le système agricole et civilisateur de Zoroastre, mais qui se raccordaient assez mal avec les mœurs pastorales et les goûts nomades des anciens Hébreux. Enfin les noms des deux fleuves *Hiddeqel* et *Phrat*, qui reparaissent dans la géographie positive de ces derniers avec application au Tigre et à l'Euphrate, semblent indiquer l'hypothèse d'un emprunt fait par les Hébreux aux Perses, bien plutôt que par les Perses aux Hébreux, et d'un emprunt qui daterait de l'exil babylonien, époque où l'empire des Akhéménides, parvenu à son apogée, comptait, parmi ses nombreux cours d'eau, quatre fleuves célèbres, d'un côté l'Euphrate et le Tigre, de l'autre l'Iaxarte et l'Oxus (2). Joignez à cela que, même en prenant le *Hiddeqel* et le *Phrat* pour l'Indus et l'Helmend, ainsi que je l'ai fait ci-dessus (3), on ne remonte pas à la période primitive ou Bactro-Médique qui nommait d'autres courants plus éloignés ; on s'arrête uniquement à l'époque secondaire ou Médo-Persane ; en sorte que, dans l'hypothèse la plus favorable, le récit genésiaque ne serait parvenu aux Hébreux que par l'entremise des Assyrio-Chaldéens, et cela,

(1) *Histoire générale des langues sémitiques*, I, p. 457, note 2.

(2) Voyez là-dessus *Yaçna*, addit. et correct., p. CLXXXIV.

(3) Voyez 2e *sect.*, p. 90-6, et 3e *sect.*, p. 130-7.

selon toute probabilité, vers le temps de la dispersion des dix tribus.

Cette objection suppose nécessairement ou que le récit genésiaque du *Gan-Eden* serait interpolé ou que la Genèse elle-même aurait été rédigée longtemps après Moïse, hypothèses qui touchent au problème plus général de l'authenticité du Pentateuque. L'exégèse allemande s'est beaucoup préoccupée de celui-ci dans ces derniers temps (1). Mais, en France, ón a le bon esprit de passer outre, en reconnaissant l'interpolation quand elle est manifeste (2), et en acceptant le reste comme authentique (3). Ici nous n'avons à examiner que les trois premiers chapitres de la Genèse. Or, il est évident pour des yeux non prévenus, que ces fragments ont été écrits avant le contact intellectuel des Hébreux avec les peuples Aryens, et que,

(1) M. S. Munk, dans son livre de *la Palestine*, p. 132-42, a résumé ce grand débat en quelques pages lucides, impartiales et consciencieuses auxquelles je me plais à renvoyer, ainsi qu'aux très-judicieuses observations de M. Ch. Lenormant, membre de l'Institut, dans son *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, chap. IV, sans oublier le Traité de l'abbé Duvoisin, depuis évêque de Nantes, intitulé : l'*Autorité des livres de Moyse*, 1re partie.

(2) Pour la Genèse, par exemple, on peut citer XII, 6; XIV, 14; XXII, 14 et XXXVI, 31.

(3) Les études bibliques ne sont pas aussi avancées chez nous qu'en Allemagne, à beaucoup près. Mais on y supplée à l'érudition par le bon sens, je veux dire qu'on se garde bien de prendre acte de quelques éclaircissements historiques ou topographiques qui ont pu passer de la marge dans le texte (comme dans les exemples cités à la note précédente), pour en tirer cette conséquence extrême que le livre entier est supposé.— Quelques Pères de l'église, tels que : Tertullien, St. Jérôme et l'auteur des Homélies Clémentines, attribuaient ces légères interpolations au lévite Esdras, qu'ils appelaient le *Restaurateur du Pentateuque*. (Voyez leurs textes dans l'ouvrage ci-dessus cité de M. Ch. Lenormant, p. 122-3). Ils avaient probablement raison.

suivant la judicieuse remarque de M. E. Renan (1), ils tranchent fortement avec la couleur des livres conçus sous l'influence persane depuis la captivité. A l'égard des Assyrio-Chaldéens, la Bible atteste que leur influence sur les vrais Jéhovites a été nulle, à tel point que les rois de Juda, fidèles à leur dieu, s'empressaient de détruire, sans distinction, les simulacres ou les objets de culte étrangers importés par leurs prédécesseurs idolâtres (2). D'ailleurs, cette influence n'aurait pu s'exercer sur la rédaction des livres sacrés, dont le sacerdoce avait le dépôt (3). Enfin, tout ce qui résulte de l'application des noms de *Hiddeqel* et de *Phrat* à l'Indus et à l'Helmend, c'est que les Assyrio-Chaldéens l'auraient faite ou acceptée en même temps que les Médo-Perses, sous le premier empire assyrien de Ninive. Mais, en concédant ce point, on n'est pas obligé de descendre au siècle de Salmanasar. On est au contraire en droit de remonter à celui d'Abraham, comme je l'ai fait ci-dessus (4). Ajoutons avec le jeune et sagace orientaliste cité tout à l'heure, que cette hypothèse est aujourd'hui reçue dans les plus hautes et les meilleures régions de la science allemande; qu'elle n'a contre elle aucune objection décisive, et qu'elle sert de lien à beaucoup de faits qui, sans cela, restent inexpliqués (5).

On sait que, parmi ces débris de l'héritage commun aux

(1) *Histoire des lang. sémitiq.*, p. 457.

(2) Parmi les nombreux exemples fournis par la Bible, on peut citer comme applicables aux Assyrio-Chaldéens les *Mazzaloth*, les chariots et les chevaux du soleil (II, *Rois*, XXIII, 5 et 11) que Josias fit détruire.— Voyez aussi les discours d'Ézéchias et d'Isaïe en réponse aux menaces du général Rabsaké (*Ibid.*, XIX, 15-34, ou *Isaïe*, XXXVII, 3-35).

(3) Voyez II *Rois*, XXII, 8.

(4) 3e *sect.*, p. 135.

(5) E. Renan, *Ubi Suprà*, p. 457.

Aryas et aux Sémites, Éwald, Lassen et Burnouf placent avant tout la croyance à un état primitif de perfection, l'idée d'âges fabuleux qui ont précédé l'histoire, et quelques-uns des nombres qui expriment la durée de ces âges. Le premier de ces trois savants persiste même à y ajouter le déluge de Noé, de Xisuthrus et de Manou-Vaivasvata. J'ai dit quelques mots de ce cataclysme dans mon introduction. Les trois sections qui la suivent ont amplement traité de la situation du *Mérou*, de l'*Albordj* et du *Gan-Eden*, et montré que, dans l'origine, ces trois séjours primitifs de l'homme se confondaient en un seul, le plateau de Pamir. Quant aux autres analogies qui s'observent entre le cycle des traditions sémitiques et des traditions aryennes, comme elles sont étrangères à mon sujet, je me borne à renvoyer au premier volume de la *Geschichte des Volkes Israël* de M. Éwald, seconde édition, ainsi qu'aux remarques critiques de M. E. Renan dans l'ouvrage déjà cité (1).

Reconnaissons donc avec les savants les plus modernes que si la tradition persane, en ce qui touche la chute de nos premiers parents, nous présente un thème analogue à celui de la Génèse, il ne faut pas voir dans cette rencontre un emprunt fait par la Judée à la Perse ou par la Perse à la Judée, mais bien plutôt un souvenir commun que les races aryennes et sémitiques ont rapporté de l'*Airyanem-Vaêdjô*, leur commune patrie. Reconnaissons que le récit du drame qui s'y serait passé n'est pas propre à l'une, à l'exclusion de l'autre, et que si le théâtre qui, depuis bien des siècles, ne leur appartient plus, porte moins de traces du séjour des Sémites que de celui des Aryas, c'est que les premiers l'ont abandonné beaucoup plus tôt que les seconds. Mais, pour les deux races, avant leur séparation, tout était commun entre elles, et le

(1) *Ubi Suprà*, p. 447-63.

plateau de Pamir et celui de Ngari, et les quatre fleuves qui découlaient de l'un ou de l'autre.

Les révolutions politiques et les susceptibilités nationales ont sans doute amené quelques changements dans le thème commun, ainsi que nous l'avons montré à la première section pour les Indiens, à la seconde pour les Perses et à la troisième pour les Assyrio-Chaldéens. Mais les Hébreux n'y ont apporté aucune modification. Ils ont conservé l'ancien récit, tel qu'ils l'avaient reçu, sans en rien retrancher, sauf peut-être la mention de l'orientation des quatre fleuves, si tant est qu'elle y eût figuré, car elle résultait virtuellement de la position respective des contrées qu'ils arrosaient.

Les Hébreux du reste n'avaient pas, comme les Grecs et les Romains, perdu tout souvenir de leur premier séjour dans les montagnes du nord de l'Inde, puisque l'historien Josephe, en récapitulant le tableau géographique du X.e chap. de la Genèse, prétend que les fils de Sem étendirent leur domination depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Indienne; que *Gether*, le troisième fils d'*Aram*, fut prince des Bactriens, et que les enfants d'*Ioktan*, fils de *Héber*, se répandirent depuis le fleuve Cophen qui est dans les Indes, jusques à l'Assyrie (1). Les érudits modernes ont contesté ces assertions de l'auteur Juif. Mais, parmi les descendants d'*Ioktan*, nous remarquons deux frères, c'est-à-dire deux pays voisins, *Khavilah* et *Ophir*. Et voilà que de nos jours, presque tous les savants qui ont repris en sous-œuvre l'examen du chap. X de la Genèse, revendiquent avec force ces deux mots ethniques en faveur de deux régions de l'Inde, situées l'une au Nord et l'autre au Sud (2), depuis les sources de l'Indus où la première se

(1) Josephe, *Archéol. jud.*, I, ch. 6, *in fine*.

(2) M. Rœdiger, dans les addenda au *Thesaur. ling. hebr.* au mot *Auphir*, p. 72 A, cite un grand nombre d'auteurs anciens et modernes

rencontre avec *Khavilah*, fils de *Kouch*, jusqu'aux embouchures de ce fleuve où la seconde atteint *Sephara*, montagne d'Orient, habitée par les *Abhîras* ou *Sabhîras*, et répondant au Guzarat, appelé *Sou-Varna* (de couleur d'or) par les Indiens, *Supara* ou *Suppara* par les Grecs, *Sophir* (pour *Ophir*), par les Septante, *Sofala* ou *Soufala* par les Arabes et les Chinois, etc. (1). C'est donc le cas de répeter après le premier traducteur européen du Rig-Véda, Frédéric Rosen : *Ab Oriente lux!* ou mieux encore, après le sacrificateur Juif Zacharie: *Oriens visitavit nos ex alto* (2), puisque le *Paradeçah* des Aryens et des Sémites était un lieu très-haut, placé à l'Orient des possessions Assyriennes et même des provinces Médo-Persanes. Les Pères de l'église l'entendaient si bien ainsi, et, sur ce point, leur tradition était si constante, que, dès les premiers siècles du christianisme, on supposa que les mages d'Orient, venus à Bethléem pour adorer l'enfant Jésus dans sa crèche, étaient originaires de l'un de ces monts symboliques de l'Orient, nommés *Albors*, ou *Albordjs*, qui, d'après les récits des Orientaux, n'avaient pas été souillés par les flots du déluge ou que les eaux avaient quittés les premiers. C'était même, racontait-on, en conséquence d'une prophétie explicite de Zoroastre, que ces mages avaient reconnu que le Christ venait de naître, à l'apparition de l'étoile miraculeuse qui devait les guider dans leur voyage en Occident (3).

parmi lesquels manquent St.-Ephrem, A. de Humboldt, Benfey, Ewald, Hanebert, baron d'Eckstein et E. Renan. — En France, Volney et Quatremère ne partageaient pas cette opinion. — Avant tout, il faut lire Lassen, *Ind. Alterth.*, I, p. 537-9, et Ritter, *Asien*, VIII, deuxième partie, p. 348 et suiv., outre Gesénius et Benfey cités *ci-dessus*, troisième section, p. 132, notes 1, 2 et 3.

(1) Lassen, *Ubi suprà.*

(2) *St.-Luc*, I, 78.

(3) Voyez les anciens écrits cités par 1.° Thom. Hyde de *Veteri reli-*

Enfin on allait jusqu'à désigner le nom de la haute montagne (de l'Albordj) d'où ils étaient partis.

Ce nom nous a été transmis par St.-Acon, écrivain du temps des croisades. C'était Παος en Grec et *Vaus* en latin barbare (1), formes corrompues qui nous conduisent à un ethnique sanscrit *Bhâs*, lumière ou soleil, articulé *Bhâus* ou *Bâus*, ou décomposé, à la manière du zend, en *Bha-os* ou *Ba-os* (grec φάος). Peut-être les orientaux avec lesquels s'entretenaient nos pieux croisés, entendaient-ils parler soit du *Nourgil* (mont de la lumière) de l'Afghanistan propre, soit du *Noura-Tag* (mont de la lumière, encore) de la grande Boukharie, sommets que les peuples de ces contrées décorent du nom d'Ararat (2). Cependant le titre Chinois de montagne de *Poi* ou de *Pai*, appliqué par Soung-Yun au plateau de Pamir (3), les noms de *Poym*, *Peym* ou *Pen*, donnés par Marco-Polo à une région voisine (4), et le sens de *venant d'Orient* attribué par Josephe au mot *Gihôn* qui désigne le second fleuve paradisiaque, c'est-à-dire l'Oxus, tout me porte à penser que les narrateurs faisaient allusion à la chaîne méridienne du Belour-Tag, à ce primitif Albordj des Perses du haut duquel le dieu-soleil, l'invincible Mithra, comme un coursier plein de vigueur, s'élançait tous les matins, avec la majesté d'un dieu, pour donner sa lumière au monde (5). Aussi est-ce de ce côté que les premiers chrétiens se tournaient constamment pour faire

gione Persaram, p. 390; 2.° Beausobre, *Histoire du manichéisme*, I, p. 91 et 325; et 3.° Dupuis, *Origine des cultes*, V, p. 553-4, note 36.

(1) Voyez la *Vie de Jésus* du docteur Sepp, I, p. 67 de la traduction française de M. Charles de Ste.-Foi.

(2) Voyez les textes de Burnes et de Meyendorff, cités *ci-dessus*, introduction, p. 10.

(3) Dans A. de Humboldt, *Asie centrale*, II, p. 389 et 456.

(4) Dans *Maltebrun*, III, p. 187, édit. Cortambert.

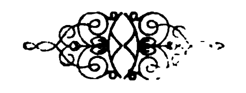
(5) *Zend-Avesta*, I, deuxième partie, p. 425.

leurs prières, et quand on leur demandait la raison de cette coutume apostolique, ils répondaient avec St.-Basile : « *Quia veterem quærimus patriam paradisum quem deus plantavit in Eden ad Orientem* (1). » C'était dire, en d'autres termes : nos premiers parents en ont été chassés par suite de leur désobéissance ; nous espérons y retourner par notre soumission aux volontés divines. Et ce langage n'était pas propre aux chrétiens occidentaux ; ceux de l'Orient, répandus en Asie jusqu'à la Gordyène, le tenaient également. Ils adoraient tous, la face tournée vers le *Paradêças* Médo-Bactrien, ce soleil de justice (2), cet Orient qui, au temps marqué, était venu d'en haut visiter son peuple pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort (3). *Ab oriente lux!*

(1) Voyez les notes de Ménard sur le *Sacramentaire* de St.-Grégoire, édit. des Bénédictins, III, 1.re partie, p. 328-30, note 271. — Ce commentateur cite en outre St.-Jean Damascène, St.-Germain, patriarche de Constantinople, et l'archevêque Grégence. — Dès les premiers siècles de l'église, les gentils accusaient les chrétiens d'imiter les Perses, sectateurs de Mithra, parce qu'à l'exemple de ceux-ci, ils se tournaient vers l'Orient pour adorer et chômaient le jour du soleil. Voyez Tertullien, *Apologetic.*, c. 16, et *lib.* 1, *ad nationes.* Ce grand apologiste se borne à écarter ce soupçon en disant que ses coreligionnaires agissent ainsi *aliâ longe ratione quam religione solis.* Cette raison toute différente qu'il ne donne pas est évidemment celle de St.-Basile.

(2) *Malachie*, IV, 2.

(3) *St.-Luc*, I, 78-9. Comparez *Zacharie*, III, 9, et VI, 12.



ERRATA.

Page 17, ligne 2, *au lieu de :* ffeuves, *lisez :* fleuves.
— — note 2, — toute entière, — tout entière.
— 18, ligne 11, — l'ignorance, — ignorance.
— 21, — 14, — les lés, — les.
— 23, en note, — Déméter, Je, — Déméter? Je.
— 26, ligne 21, — *Ctta,* — *Çttd.*
— 30, — 12, — il pêche, — il pèche.
— 33, — 4, — devaiont, — devaient.
— 35. note 3, — et au Sud, — et à l'Ouest.
et reportez-en le contenu à la note 2 de la p. suiv., la note 3 de celle-ci ayant été fondue dans la n. 4.
— 36, ligne 13, *au lieu de :* (5), *lisez :* (3).
— — — 22, — (3), — (4).
— — note 1, — *Ubi suprà*, p. 341, *lisez* en place le contenu de la note 3.
— — note 2, — A. W. S. de Schlégel, etc., *lisez* en place le contenu de la n. 3 de la p. 35.
— — note 3, — *Asie centrale*, I, etc., *lisez* (4) et remplazez en le contenu par celui de la note 1 de la p. 37.
— 37, n. 1 à 5, — lisez le contenu de la note 2 pour la note 1, de la note 3 pour la note 2, etc.
— — note 6, *au lieu de :* le second titre, etc. (pour la note 5), *lisez : Hiouen-Thsang*, I, 54, et *Asie centrale*, II, p. 22, en note.
— 38, après la note 4, *au lieu de :* (4), *lisez :* (5).
— 41, note 2, *au lieu de :* p. 22, *lisez :* p. 18.
— 47, n. 2. *in fine*, — l'*Aitaryéa*, — l'*Aitaréya*.
— 48, ligne 12, — quatres, — quatre.
— 49, — 17, — poëte, — poète.
— 50, — 14, — centr, — centre.

Page 51, note 3,	*au lieu de :*	E. Ersch,	*lisez :*	de Ersch.
— 60, — 2,	—	*Œgyptens,*	—	*Ægyptens.*
— 65, ligne 2,	—	Perside,	—	Perse.
— 69, — 17,	—	attribuaient,	—	attribuèrent dans la suite.
— 70, note 6,	—	p. 26,	—	p. 24.
— 71, — 3,	—	*Khaton,*	—	*Khôtan.*
— 73, n. 2 *in fine,*	—	p. 28,	—	p. 68.
— 80, ligne 12,	—	Ορειξάρτκς	—	Ορειξάρτης.
— — — 13,	—	Ορξάρτκς	—	Ορξάρτης.
— 81, note 1,	—	Αραυ	—	Αραγ.
— *Ibid.*	—	Αεαγον	—	Αραγου.
— 87, note 2,	—	p. 21, 27-8,	—	p. 17, 25-6.
— 88, ligne 4,	—	*Outtarakouru,*	—	*Outtara-Kourou.*
— 89, — 3,	—	*Manassotara,*	—	*Mânasôttara.*
— 105, — 14,	—	el,	—	et.
— 112, n. 1 *in fine,*	—	*Sprachforsehung,*	—	*Sprachforschung.*
— 116, ligne 6,	—	*Outtara-Kouron,*	—	*Outtara-Kourou.*
— — note 2,	—	alles, atlés, atlées,	—	ailes, ailés, ailées.
— 131, note 1,	—	in-8°,	—	*in Verbo.*
— 143, ligne 18-9,	—	de l'Eglise, serait-ce, etc.,	*lisez :*	de l'Eglise. Serait-ce, etc.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction . . . . 1—14

Points de vue sémitiques. . . . . . . 1—11
Id. aryens . . . . 12—14

Ire SECTION. Le Mêrou et ses quatre fleuves . . 15—53

Divers monts Mêrous. . . . . 15—25
Séries diverses pour les quatre fleuves. 26—41
Aperçus Vêdiques sur *idem* . . 42—53

2e. SECTION. L'Albordj et ses quatre fleuves. . 55—98

Divers monts Albordjs . . . . 55—65
Plateau de Pamir avec ses quatre fleuves. 66—81
Même plateau et migrations des Aryas. 82—96

3e. SECTION. Le Gan-Eden et ses quatre fleuves. 99—144

Situation du Gan-Eden . . . . 99—116
Les quatre fleuves de la Genèse . . . 117—136
Les quatre fleuves des Chaldéens, Arméniens, Egyptiens, etc. . . . . . . 137—144

4e. SECTION. Les arbres et les animaux symboliques du Paradis terrestre. . . 145—186

Arbres de vie et de science . . . . . 146—160
Animaux symboliques ou chérubins. . 161—172
Réfutation du système astronomique. . 182—186

Résumé et conclusion . . . . 187—208

Résumé *analytique* . . . . 187—197
Conclusion 198-208

Errata . . . . 209—210

Amiens. — Imp. Ve HERMENT, place Périgord, 3.

DU MONOTHÉISME

CHEZ LES RACES SÉMITIQUES

Observations sur un Mémoire de M. E. Renan, lues à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les séances du 8 et du 15 juillet 1859.

Je demande à l'Académie la permission de la ramener par quelques observations sur un débat dans lequel, ayant l'honneur de présider la compagnie, je voyais chez les autres trop d'empressement à demander la parole, pour la prendre moi-même. Je ne me propose pas de reproduire ici les traits si forts qui l'ont marqué, ni de chercher à saisir à mon tour, dans ses brillantes évolutions, cette pensée si finement déliée qui échappait aux étreintes les plus serrées de ses contradicteurs. Je reconnais que, sans renier le fond de son système, notre savant confrère M. Renan s'est prêté à plus d'un accommodement : il aurait volontiers rayé le mot même de monothéisme de son mémoire; il aurait tout réduit à une simple façon d'envisager la nature; et la discussion si vive à son début a pu se terminer à l'amiable. Mais enfin, puisque malgré toutes ces explications, notre savant collègue a imprimé son travail tel qu'il l'a lu, je l'examinerai tel qu'il l'a imprimé [1]. Venant après tous les autres, j'aurai encore l'avantage de l'apprécier, comme M. Renan désirait qu'on le fît, dans son ensemble.

La thèse de M. Renan est, jusqu'à un certain point, le développe-

[1] *Journal asiatique*, V[e] série, t. XIII, n[os] 50 et 51, février-mars et avril-mai 1859.

ment d'une idée biblique, à savoir que la race de Sem est demeurée, entre toutes les autres, la plus fidèle à la notion du vrai Dieu : car on ne peut pas supposer que notre savant confrère veuille établir qu'une race ait inventé Dieu plus qu'une autre. Quoique disposé à souscrire à sa thèse ainsi conçue, j'aurai pourtant quelques réserves à faire sur la manière dont il l'expose. Et d'abord, je relèverai dans les préliminaires quelques principes dont il serait dangereux de trop user en histoire. M. Renan dit justement que, « pour juger le caractère d'une nation et d'une race, il faut considérer ce qu'elle a fait dans le monde, rechercher par quoi elle a marqué sa trace dans l'histoire, voir en quoi elle a réussi. » (Pag. 214.) Mais, après avoir dit que, « lors même que le monothéisme pur aurait été parmi le Sémites le partage exclusif du peuple juif, on n'en serait pas moins autorisé à faire figurer ce trait dans le caractère général de la race, » il ajoute : « Le caractère général d'une race doit être dessiné d'après celui des fractions qui le représentent le plus complétement. » (P. 215.) C'est ici que je vois un péril, et il ressort clairement de l'exemple même où notre savant confrère a fait l'application de son principe. Pour juger des aptitudes de la race indo-européenne, je comprends qu'on aille d'abord en Grèce, et dans la Grèce à Athènes ; mais, si l'on veut juger de la race dans son ensemble, ou, pour nous réduire à un champ plus étroit, si on veut se faire une idée générale des Grecs, il faudra, auprès des Athéniens, placer les Spartiates ; et, si l'on trouve chez ces peuples des choses contradictoires, ce sera une raison pour ne les point rapporter trop aveuglément à des tendances de race. L'idée qu'on se formera sera moins simple peut-être ; mais que sert-il qu'elle soit simple si elle a le vice que Descartes nous signale dans le résultat des dénombrements incomplets ? Le faux peut avoir un éclat qui ne vaudra jamais les couleurs moins tranchantes de la vérité nue. Il serait fort souhaitable, sans doute, qu'en histoire, comme en mathématiques, tout se pût ramener à quelques formules ; mais la nature des choses ne le comporte pas : *Non potest artifex mutare materiam*. C'est pourquoi je ne puis admettre cette pensée dont l'inspiration se trahit par la forme même qui la rend : « Une race, dans son ensemble, doit être jugée d'après la résultante finale qu'elle a insérée dans le tissu des choses humaines. » (P. 216.) Et je n'admets pas davantage cette conclusion que « quand même nous ne saurions rien des antiquités de la race sémitique, nous serions autorisés à l'appeler une race monothéiste, puisque le rôle de celle de ses branches qui est arrivée à une importance de premier ordre a été de fonder le monothéisme dans l'humanité. » (P. 216-217.) Car cela suppose que, si cette branche a été monothéiste, elle l'a été de race : ce qui est à démontrer.

Une autre chose m'inquiète encore, dès le début, sur la solidité du

terrain où la question s'agite. M. Renan ne parle point seulement de la conception du monothéisme, mais de son expansion dans le monde. Après avoir rapporté à la race sémitique le judaïsme, le christianisme et l'islamisme, il résume ces trois faits « en la conversion du genre humain au culte du Dieu unique. » Et il ajoute : « Aucune partie du monde n'a cessé d'être païenne que quand une de ces trois religions y a été portée; et de nos jours encore la Chine et l'Afrique arrivent au monothéisme non par le progrès de la raison, mais par l'action des missionnaires chrétiens et musulmans... Tant il est vrai qu'une sorte d'inoculation sémitique est nécessaire pour rappeler l'espèce humaine à ce qu'on a nommé la *religion naturelle* avec assez peu de raison, ce semble, puisqu'en réalité l'espèce humaine, en dehors de la race sémitique, n'y est guère arrivée par ses instincts naturels. » (P. 215.) Mais, s'il est vrai que les trois religions nommées ont eu chez les peuples sémitiques leur berceau, au moins n'est-ce pas là seulement qu'elles ont eu leurs apôtres. Si les Juifs ont été les premiers prédicateurs de la foi chrétienne, et les Arabes de l'islam, ces deux religions ont vu d'autres peuples encore travailler à leurs progrès : les Persans, les Turcs, pour les deux principales branches de l'islam; les Grecs, les Romains, les peuples germaniques, toutes les races, selon les temps et les lieux, pour la foi de Jésus-Christ. Comment donc refuser à ces nouvelles générations de croyants la capacité rapportée aux premières? M. Renan la leur accorde, mais par « une sorte d'inoculation sémitique. » (P. 215.) L'inoculation joue un grand rôle dans ce système de physiologie transcendante où il prétend qu'est « le secret de tous les événements de l'histoire de l'humanité. » (P. 446.) « Une légère infusion de sang a suffi, nous dit-il, pour créer dans l'histoire ce qu'on peut appeler une période germanique (le moyen âge). » (P. 448.) Le sang finit même par n'y plus être « presque pour rien. » (P. 446.) « Avec le temps les races en viennent à n'être plus que des moules intellectuels et moraux. » (P. 448.) Et notre savant confrère nous dit que « l'islamisme est un moule si impérieux pour les nations qui s'y assujettissent, que tous les peuples musulmans deviennent en quelque sorte des sémites. » (P. 440.) Je ne conteste pas l'influence des races; je ne nie pas qu'elle puisse se continuer parmi les croisements ou malgré les mélanges: mais je me défie de la flexibilité d'un système qui, après avoir tant donné à la vertu du sang, finit par en tenir si peu compte dans les développements de l'humanité.

Mais revenons, avec notre savant confrère, aux temps anciens, à ces temps où les races sont encore « des faits physiologiques » (p. 446), et voyons si le monothéisme s'y manifeste comme étant essentiellement propre aux races sémitiques.

Dans la suite de cette étude, je serai d'accord avec M. Renan sur

plusieurs points qu'il s'est particulièrement proposé d'établir, et il sera, je l'espère, d'accord avec moi sur plusieurs autres que je veux mettre un peu plus en lumière.

Notre savant confrère a établi : 1° que le fond de la religion hébraïque a été, dès la plus haute antiquité, monothéiste ; 2° que les autres sémites ont dû avoir à l'origine une religion peu différente.

Je ne vois aucune raison de lui contester ces deux points.

M. Renan a trouvé la preuve de la croyance au Dieu unique chez les Juifs, dans les livres les plus anciens du peuple hébreu. On lit, il est vrai, dans le livre de Josué (XXIV, 14.) : « Otez les dieux que vos pères ont servis en Mésopotamie et en Égypte; » et je ne veux rien retrancher de la valeur de ces paroles : mais il n'en est pas moins certain qu'antérieurement à Abraham le Dieu unique fut connu de la race d'où le patriarche descendait; et c'est à bon droit que notre confrère a appelé en témoignage tous les récits de la Genèse. Il a montré, avec l'autorité que lui donne son grand savoir dans les langues orientales, que le pluriel *elohim*, dans la Genèse, ne marque pas une pluralité de dieux; que c'est toujours Jéhovah, l'être par excellence; que le monothéisme n'est ni l'invention d'Abraham, ni l'œuvre de Moïse, ni un emprunt fait à l'Égypte, dont la religion, quoi qu'elle ait pu être au fond, n'a frappé les Juifs que par ses formes idolâtriques. Enfin il en a signalé la trace dans un grand nombre de noms hébreux : Israël, Elziel, Elcana, Raguel, etc., — bien que la trace du nom de Dieu, subsistant dans les noms, ne prouve point, à mon sens, par elle-même, que la croyance en lui subsiste dans les esprits.

Ce que M. Renan a établi pour les Juifs, je suis disposé à l'admettre avec lui, dans une certaine mesure, pour les autres tribus nomades de la même race : non que l'on rencontre chez elles le culte du vrai Dieu comme chez les Juifs; mais la preuve qu'elles y ont cru peut se retrouver dans les noms en usage parmi elles : et non pas seulement dans les noms d'hommes, mais jusque dans les noms de toutes ces divinités dont le culte même était un démenti à la croyance au Dieu unique. Notre savant confrère l'a montré non-seulement chez les populations nomades, comme les Juifs, ou rattachées à eux par les liens d'une parenté plus étroite : les Iduméens, les Arabes en un mot, ce qu'il appelle les Térachites (descendants de Tharé) ; mais même chez ces autres peuples de langue sémitique, fixés au sol et plus avancés en civilisation : les Syriens, les Phéniciens, les Babyloniens.

Est-ce une preuve que le monothéisme soit essentiellement propre à ces peuples?

Ici que M. Renan me permette de ne plus être avec lui et de passer du côté de ses contradicteurs.

En dehors des Juifs qui ont le culte du Dieu unique, il y a, je le

reconnais, chez les autres peuples sémitiques, des vestiges de monothéisme dans les noms d'hommes et même dans les noms de divinités. Mais chez les peuples des races les plus diverses, on en retrouve la trace bien mieux que dans des noms; on la retrouve dans des pensées qui témoignent non pas seulement d'une croyance éteinte peut-être depuis des siècles, mais d'une croyance et d'une aperception tout actuelles chez ceux qui les expriment : en Égypte, en Chine, dans l'Inde, dans la Perse, chez les Grecs. Nos confrères les plus autorisés n'ont eu qu'à recueillir leurs souvenirs pour en fournir, séance tenante, la preuve à l'égard de chacune de ces races. Si en l'absence d'un culte formel, on pouvait établir, sur de simples indices ou des exemples isolés, que le monothéisme est de race chez un peuple, il faudrait dire que le monothéisme est de race dans tout le genre humain.

Ces peuples (Égyptiens, Chinois, Ariens ou autres) sont pourtant bien idolâtres, polythéistes; mais les peuples sémitiques le sont-ils moins? Ici M. Renan est bien près de se trouver d'accord avec moi. Il dit des peuples les plus rapprochés du peuple juif : « Il est vrai que, dès l'époque de l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan, les autres Térachites nous paraissent en général adonnés aux religions chananéennes de Milkom, de Baal-Peor, de Chamos. Mais cela s'explique d'une manière fort naturelle. Seuls parmi les peuples rattachés à Tharé, les Israélites arrivèrent à se constituer un système de précautions suffisant pour maintenir victorieusement leur culte patriarcal. Il arriva pour les autres Térachites ce qui serait arrivé cent fois pour les Israélites, si l'aristocratie intellectuelle de la nation, fortement attachée au monothéisme et hostile aux images sculptées, n'eût organisé autour du peuple une garde sévère pour le préserver de tout contact avec l'étranger. » (P. 231.) Et un peu après : « En général les tribus de sémites nomades paraissent avoir pratiqué en religion une sorte d'éclectisme : les cultes les plus divers coexistaient parmi eux. C'est ainsi que dans l'ancienne Arabie on trouve presque tous les cultes pratiqués par les indigènes, et cela sans préjudice, comme nous essayerons de le démontrer bientôt, d'un fond toujours persistant de monothéisme patriarcal. » (P. 232.) Il parle du « penchant qui entraînait les sémites nomades non liés par des institutions religieuses conservatrices à adopter les cultes étrangers, le leur étant trop simple pour résister à la perpétuelle séduction que les religions compliquées ont coutume d'exercer autour d'elles. » Il dit en particulier des Arabes : « Il n'a jamais été dans ma pensée de soutenir qu'il n'y eût en Arabie beaucoup de païens : l'Arabie, à cette époque, n'avait aucune religion exclusive. Ce que je maintiens, c'est qu'au milieu de l'éclectisme religieux qui régnait dans le pays le culte du Dieu suprême avait conservé de nombreux adhérents. » (P. 249.) La question de nombre n'est pas ré-

solue par les noms en *el*, qu'on trouve chez les Arabes; ces noms, loin de prouver que le monothéisme y soit dominant, ne prouvent même pas, nous le répétons, qu'il y soit subsistant; car l'argument ne peut pas avoir plus de valeur chez un peuple que chez un autre. Les noms en *el* ne prouvent donc pas plus la perpétuité du monothéisme chez les Sémites, que les noms dérivés de *Théos* (Théon, Théognis, Théocrite, Théodore, Théopompe, etc.) ne prouvent qu'il florissait chez les Grecs plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Ajoutons que, pour l'établir, il faudrait tout autre chose en ce qui touche les Arabes; car, pour eux, on n'est pas réduit à chercher dans les racines des noms l'indice toujours fort incertain de ce qu'ils ont pu croire: on a des monuments de leur littérature avant Mahomet. Or notre savant confrère a avoué, ce me semble, que la poésie, qui est si naturellement l'expression des idées religieuses d'un peuple, n'offre chez les Arabes aucune trace de monothéisme, et qu'elle est absolument étrangère à ce qui est l inspiration de la poésie des Hébreux. L'histoire n'en dit pas davantage : car le jugement de notre savant confrère lui-même sur les historiens arabes postérieurs à Mahomet (p. 237) nous autorise à n'accorder à leur témoignage aucune valeur; et, si quelque document nous montrait la croyance au Dieu unique subsistant en quelques esprits, il faudrait tenir compte encore de six siècles d'influence chrétienne, de mille ans et plus d'influence juive. On doit donc reconnaître que l'islamisme n'est pas l'expansion naturelle d'un mouvement d'idées propre au peuple arabe : c'est un emprunt que Mahomet ne cache guère, tout en le marquant au sceau de son propre génie; et, quand il prétend ne faire autre chose que ramener les Arabes à la religion d'Abraham, on le peut croire, mais à la condition de remonter jusqu'à Abraham.

S'il en est ainsi de cette première division des peuples sémites, que sera-ce de l'autre : Syrie, Phénicie, Babylonie? Babylone est pour les Hébreux la grande prostituée, la reine de l'idolâtrie. M. Renan avait bien eu la pensée de retrancher les Babyloniens et les Assyriens de la race sémitique[1]; mais les inscriptions cunéiformes ont été lues, et elles ne laissent point de doute que la langue de ces peuples ne les rattache à la race de Sem. Notre savant confrère veut au moins les rejeter sur le second plan, et, en vertu de la règle qu'il a posée plus haut, savoir que « le caractère général d'une race doit être dessiné d'après celui des fractions qui le représentent le plus complétement, » il se croit presque autorisé à n'en pas tenir compte. « En effet, dit-il, quelque importantes que soient les fractions de la race sémitique qui viennent d'être nommées, est-ce par elle que cette race a surtout agi

[1] *Histoire des langues sémitiques*, t. I, ch. II, p. 51 et suiv.

dans le monde? On ne saurait le soutenir. Qu'est-ce que la Phénicie dans l'histoire universelle, comparée à la Judée? Qu'est-ce que Babylone, comparée à l'Arabie? Le rôle des deux familles chananéenne et araméenne est donc secondaire, à côté des deux révolutions colossales auxquelles ont présidé les Sémites monothéistes. » (*Journal asiatique*, *ibid.*, p. 255.) La conversion du monde au culte d'un seul Dieu est le fait le plus considérable, sans doute; mais le reste n'est point à négliger dans l'histoire des peuples. Ninive et Babylone, c'est la conquête et le plus durable empire de l'Asie; la Phénicie, c'est la prise de possession du monde par le commerce, un commerce qui s'étend en présence même des Grecs, et qui se continue par Carthage, toujours dominant, jusqu'au temps des Romains. Si ces peuples eussent été monothéistes de race, c'est par eux que le monde aurait dû être converti. Mais tant s'en faut qu'ils aient tenté de le faire, que nulle part, au contraire, l'idolâtrie n'a été plus puissante : et notre savant confrère est bien loin de le nier. Seulement, il se demande « s'il est bien démontré que la religion essentiellement païenne et la civilisation industrielle et commerciale de la Phénicie, de la Syrie et de la Babylonie fussent le fait de la race sémitique, » et il est tenté d'y voir « l'héritage de la vieille race civilisée qui semble avoir précédé dans l'Inde et dans l'Asie occidentale l'arrivée des races ariennes et sémitiques. » Mais il est trop aisé de rejeter tout ce paganisme sur cette vieille race dont, à cet égard, on ne sait rien assurément. Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire des Babyloniens et des Phéniciens, on les trouve tels que les temps postérieurs les ont montrés; et, quand bien même, en se plaçant avant toute histoire, on prétendrait avoir le droit de dire d'où le polythéisme leur vint, il faudrait convenir qu'ils s'en sont bien facilement accommodés, tout monothéistes de race qu'on les suppose. Nous ne pouvons donc partager le sentiment de notre savant confrère, quand après ces hypothèses hardies sur les temps antéhistoriques, passant à l'histoire, il s'en montre moins assuré et dit : « Les antiquités de l'Asie occidentale nous sont encore trop peu connues pour que, dans une peinture à grands traits, on dût mettre sur le même plan des faits *incertains et obscurs*, comme ceux de la vieille histoire phénicienne et assyrienne, et des faits qui, comme le judaïsme, le christianisme et l'ilasmisme, ont changé la face du monde et continuent encore d'y fructifier. » (P. 256.) Les faits n'ont pas besoin d'être encore subsistants pour être acquis à l'histoire avec une entière certitude. L'idolâtrie de Babylone, de Damas et de Tyr a eu son temps; le christianisme et l'islamisme subsistent toujours : mais pour les temps anciens l'idolâtrie de Babylone, de Damas et de Tyr est un fait qui n'est ni plus incertain ni plus obscur que le monothéisme des Juifs, car il a sa preuve aux mêmes sources. Quand on parle de

la religion de ces peuples en ce temps-là, il faut donc en comprendre les éléments divers, à titre égal, dans le jugement qu'on en doit porter.

Ces peuples sont donc polythéistes aussi bien que les autres; tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'ils le sont d'une autre manière, et c'est ce que notre savant confrère entreprend surtout d'établir : « Chez les peuples ariens, dit-il, le polythéisme est le fond même de toute la religion ; » chez les sémites, « il est superficiel et semble tenir à des malentendus » (p. 257) ; et, par l'analyse étymologique des noms de divinités, il essaye de montrer « le procédé fondamental par lequel s'est formé le polythéisme sémitique. » (P. 259.) Nous ne nions pas que les peuples aient pu tomber dans le polythéisme par des voies différentes : voie de généralisation, voie de « spécialisation. » Mais qu'importe que le nom de telle divinité sémitique puisse s'appliquer au Dieu unique, si à côté se trouve une autre divinité portant aussi un nom de Dieu unique? si le dieu unique, Bel, partage les honneurs divins avec la déesse unique, Mylitta ou Alitta? Qu'importe que les Cabires soient les *grands dieux*, si les Cabires sont plusieurs dieux ? Et comment croire enfin que le mot *el* ait la vertu d'imprimer le caractère du Dieu unique à tous les dieux dans le nom desquels il entre comme radical, si les dieux que Rachel dérobe à Laban, et qu'elle cache sous les couvertures de ses chameaux sont des *elohim?* (*Gen.*, XXXI, 30 et suiv.) Voilà pour les *malentendus ;* quant au « procédé de spécialisation, » a-t-il mieux que l'autre empêché les Sémites d'aboutir à tous les excès des religions naturalistes? Mylitta est la déesse par excellence, mais on se prostitue en son honneur; Adonis est le dieu suprême, mais son culte célèbre les renouvellements de la nature; Moloch (pour en venir aux peuples plus voisins des Juifs), Moloch a un nom qui veut dire roi et se peut rapporter à Dieu, mais Moloch est le feu, et on lui brûle des enfants.

Notre savant confrère répond à cela que « en théologie les mots sont plus que les choses. » (P. 272.) Je n'ai point à défendre la théologie devant M. Renan; et je ne sais s'il ne la confond pas avec une certaine philologie pour laquelle, en effet, les choses sont moins que les mots; mais dans tous les cas il n'en est point ainsi en histoire : or les cultes appartiennent à l'histoire. J'ai donc le droit de conclure que ces peuples, malgré les traces de la croyance à un Dieu unique, subsistant ou survivant dans les noms des dieux ou des hommes, étaient adorateurs de dieux multiples; ils étaient polythéistes comme les autres, et pas beaucoup autrement que les autres.

Le polythéisme est donc la forme dominante de la religion chez tous les peuples sémitiques fixés ou nomades, à l'exception des Juifs : et dès lors comment donner le monothéisme comme déterminant le caractère général de la race? Mais, chez les Juifs mêmes, le mono-

théisme est-il de race? On peut dire que, si la croyance au Dieu unique est dans toutes les pages de leurs livres, l'adoration des dieux étrangers se montre à toutes les époques de leur histoire ; — en *Mésopotamie*, avant Abraham : nous avons cité le passage de Josué (xxiv, 15); — *en Égypte* : même témoignage, et bien d'autres soit dans Moïse, soit dans les prophètes [1]; — *dans le désert :* non-seulement le veau d'or, souvenir d'Apis [2], mais les dieux des Moabites [3] et le dieu des Ammonites, Moloch, à qui ils immolent leurs propres enfants [4]; — *dans la Terre promise, pendant toute la période des Juges :* c'est le résumé de cette histoire, placé en tête du livre qui la contient : « Et les fils d'Israël ont fait le mal en présence du Seigneur, et ils ont servi les Baal; ils ont abandonné le Seigneur, Dieu de leurs pères, qui les avait tirés d'Égypte, et ils ont suivi les dieux étrangers, les dieux des peuples qui habitaient autour d'eux, et ils les ont adorés; et ils ont poussé le Seigneur à la colère, l'abandonnant pour servir Baal et Astaroth. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les a livrés aux mains des ravisseurs qui les ont pris et vendus aux ennemis établis alentour... Et ils ont été grandement accablés; et le Seigneur a suscité des juges pour les tirer d'entre les mains de leurs dévastateurs : mais ils ne les ont pas voulu écouter, prostituant leurs hommages aux dieux étrangers et les adorant... Lorsque le Seigneur suscitait des juges, il se laissait toucher de miséricorde, il écoutait les gémissements de son peuple affligé, et les délivrait du fer de leurs dévastateurs ; mais, après que le juge était mort, ils retombaient et faisaient pire que n'avaient fait leurs pères, suivant les dieux étrangers, les servant et les adorant [5] etc. — *Sous les rois :* on connaît la triste fin de Salomon : « Comme il était déjà vieux, son cœur fut perverti par les femmes pour suivre les dieux étrangers... et il honorait Astarté, déesse des Sidoniens, et Moloch, idole des Ammonites,... et il éleva un temple à Chamos, idole de Moab, sur la montagne qui est en face de Jérusalem, et à Moloch, idole des enfants d'Ammon [6], etc. — Arrive le schisme : dix tribus sur douze sont entraînées officiellement et demeurent dans l'idolâtrie [7]. C'est, au moins pour les formes, le culte égyptien des veaux d'or, sous l'influence de Jéroboam qui revient d'Egypte ; puis, sans préjudice des veaux d'or, le culte phéni-

[1] En particulier *Ezech.*, xx, 7 et xxiii.
[2] *Exod.*, xxxii, 4, etc.
[3] *Num.*, xxv, 2.
[4] *Lévit.*, xviii, 21 et xx, 2.
[5] *Jud.*, ii, 11 et suiv.
[6] III *Reg.*, xi, 4 et suiv.
[7] *Reg.*, xii, 28 et suiv.

cien de Baal sous l'influence d'Achab et de Jézabel[1]. Mais le royaume de Juda, qui avait le temple de Dieu, n'y était guère moins infidèle : témoin le culte impur introduit à Jérusalem par la mère d'Asa ; les règnes d'Athalie et d'Achaz[2]; les idoles renversées par Ézéchias, rétablies par Manassé et installées jusque dans le temple[3] : c'est Baal, c'est Moloch, le soleil, la lune, les douze signes, toute la milice du ciel, et tout cet appareil d'idolâtrie et de débauche dont le livre des *Rois* présente le triste tableau à l'époque de Josias qui l'abolit[4].

C'est donc à juste titre que ce même livre résume toute l'histoire des Juifs sous les rois comme le faisait le livre des *Juges* pour le temps des Juges, en une accusation d'idolâtrie perpétuelle : « Les enfants d'Israël ont abandonné les commandements du Seigneur, leur Dieu ; ils ont forgé deux veaux d'or et planté des bois sacrés ; ils ont adoré toute la milice du ciel et servi Baal ; ils ont consacré leurs fils et leurs filles par le feu ; ils se sont adonnés aux divinations et aux augures ; ils se sont voués à faire le mal devant le Seigneur, afin de l'irriter : et le Seigneur s'est irrité grandement contre Israël ; il l'a ôté de sa présence ; et il n'est resté que la tribu de Juda ; mais Juda même n'a point gardé les commandements du Seigneur, son Dieu, et il a

[1] Il ordonna au pontife Helcias et aux prêtres du second ordre et aux gardiens de la porte de jeter hors du temple du Seigneur tous les objets qui avaient été faits pour Baal, pour le bois sacré, pour toute la milice du ciel ; et il les brûla hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et on en emporta la poussière à Béthel. Il abolit les prêtres d'idoles que les rois avaient institués pour sacrifier sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui brûlaient de l'encens pour Baal, le soleil, la lune, les douze signes et toute la milice du ciel. Il fit emporter de la maison du Seigneur le bois sacré hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et on l'y brûla ; on le réduisit en cendres et on en jeta la cendre sur les tombeaux des enfants du peuple. Il démolit les loges des prostituées qui étaient dans le temple du Seigneur, où les femmes tissaient des tentes pour le bois sacré. Il rassembla tous les prêtres des villes de Juda et profana les hauts lieux. Il profana le Topheth (lieu où l'on brûlait les enfants au bruit des tambours) qui était dans la vallée des fils d'Ammon, afin que nul ne pût plus faire passer son fils ou sa fille par le feu en l'honneur de Moloch. Il fit ôter de l'entrée de la maison du Seigneur les chevaux que le roi de Juda avait consacrés au soleil ; et il brûla le chariot du soleil. Le roi démolit encore les autels établis sur le toit de la maison d'Achab par les rois de Juda, et les autels dressés par Manassé dans les deux cours de la maison du Seigneur ; il les enleva et en dispersa la poussière dans la vallée de Cédron. Le roi profana les hauts lieux qui étaient devant Jérusalem, à la droite de la montagne de Destruction, bâtis par Salomon pour Astaroth, idole des Sidoniens, pour Chamos, horreur de Moab, et pour Melchom abomination des enfants d'Ammon. Il brisa les stalles, brûla le bois sacré et en remplit la place d'ossements de morts. (IV *Reg.*, XXIII, 4-15.)

[2] *Ibid.*, XVI, 31 et suiv., cf. IV *Reg.*, X, 29.

[3] III *Reg.*, XV, 12 et 13, et IV, XI, 18.

[4] *Ibid.*, XXI, 3 et suiv.

marché dans les errements qu'avait suivis Israël : c'est pourquoi le Seigneur a rejeté toute la race d'Israël[1], » etc.

Devant ces témoignages de l'histoire, on ne peut accuser d'exagération les prophètes quand ils tonnent contre les infidélités du peuple, quand ils décrivent en traits si forts sa fornication, c'est-à-dire son idolâtrie, quand ils dépeignent Israël et Juda comme deux courtisanes se prostituant à la pierre et au bois, quand ils rappellent les cultes de Baal et de Moloch triomphants, les enfants livrés aux flammes en sacrifices[2], et qu'ils montrent l'idolâtrie établie jusque dans le temple : « Fils de l'homme, dit le Seigneur à Ézéchiel transporté en vision à Jérusalem, lève les yeux vers l'aquilon. » Et je levai les yeux vers l'aquilon, et je vis au nord de la porte de l'autel la statue de la Jalousie, placée à l'entrée. Et il me dit : « Tu vois ce qu'ils font, tu vois les grandes abominations que la maison d'Israël fait ici, pour que je m'éloigne de mon sanctuaire? Tu verras de plus grandes abominations encore. » Et il me mena à l'entrée de la cour, et je vis un trou dans la muraille. Et il me dit : « Fils de l'homme, élargis le trou de la muraille. » Et j'élargis le trou de la muraille, et je vis une porte ; et il me dit : « Entre et vois les abominations détestables qu'ils font ici. » J'entrai et je vis toute sorte d'images de reptiles et de bêtes et toutes les idoles de la maison d'Israël peintes sur la muraille tout alentour. Et soixante-dix hommes de la maison d'Israël, et Jézonias, fils de Saphar avec eux, se tenaient devant les images, chacun un encensoir à la main ; et un nuage d'encens s'élevait. Et il me dit : « Tu vois, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans le secret de sa chambre : car ils disent : Jéhovah ne nous voit point, Jéhovah a abandonné le pays. Et il me dit : Tu verras de plus grandes abominations encore faites par eux. » Et il me fit entrer par la porte de la maison de Jéhovah qui regarde l'aquilon, et je vis des femmes assises qui pleuraient Adonis (le Tamouz). Et il me dit : « As-tu vu, fils de l'homme? tu verras encore des abominations plus grandes. » Et il me fit entrer dans la cour intérieure de la maison de Jéhovah : et voici qu'à l'entrée du temple de Jéhovah, entre le portique et l'autel, il y avait environ vingt-cinq hommes, le dos tourné au temple de Jéhovah, la face à l'orient : et ils s'inclinaient à l'orient devant le soleil. Et il me dit : « Tu as vu, fils de l'homme? Est-ce peu pour la maison d'Israël que de faire les abominations qu'ils font ici[3]? » — Même après la

[1] IV *Reg.*, XVII, 16 et suiv.

[2] *Is.*, I, 4; II, 8; — *Jérém.*, II, entier; VIII, 2; XIII, 10; XIX, 4, etc.; *Ezech.*, VI, 4, 6; XIV, 6; XVI, 20; — *Sophon.*, I, 4, 5, etc.

[3] *Ezech.*, VIII, 5 et suiv.

destruction du temple, les Juifs qui avaient entraîné Jérémie en Égypte s'opiniâtraient dans leur idolâtrie[1]. Il fallut la captivité pour triompher de cet esprit de révolte et ramener dans le peuple la foi à laquelle il demeura dès lors si fermement attaché.

On le voit donc, toute l'histoire des Juifs jusqu'à la captivité est un combat perpétuel entre la loi qui commande au nom du vrai Dieu, et le peuple qui fait sans cesse effort pour courir aux dieux étrangers; et l'on peut dire que parmi les peuples sémitiques, s'il en est où l'idolâtrie soit plus dominante, il n'en est pas où les instincts idolâtriques soient plus forts, puisqu'ils luttent avec tant de persévéranre et de succès contre une constitution religieuse aussi puissante. Si donc on veut juger du caractère général des peuples sémitiques par les Juifs, c'est de leur tendance, non au monothéisme, mais au polythéisme, qu'il faut parler. Le monothéisme chez les Juifs est dans la loi; le polythéisme est dans l'instinct de la nation, au témoignage de toute son histoire.

Notre savant confrère n'ignore assurément aucun des textes que nous avons cités; et je dirai plus, il n'en conteste pas absolument la portée. Il déclare que, « si le peuple d'Israël n'eût eu le privilége unique de posséder dans son sein une tradition non interrompue de zélateurs religieux, cent fois il eût passé au culte de Baal-Peor ou de Moloch. » (P. 424.) Il reconnaît que « depuis le schisme, des cultes idolâtriques furent régulièrement établis dans les tribus du nord. » Mais, continue-t-il, ce n'est pas là une objection contre notre thèse : c'est par l'aristocratie qu'il faut juger du caractère d'une race. » (P. 227.) Comment cela se concilie-t-il avec cette déclaration que je trouve plus bas : « A côté de l'esprit humain, il y a l'esprit de chaque race qu'il faut chercher surtout dans les manifestations populaires. » (P. 418.) C'est ce que je n'entreprendrai pas d'expliquer. Mais, quoique je sois pour la dernière maxime contre l'autre, je reconnais que la première doit mieux répondre à la pensée de notre confrère : car elle tient au fond même de sa théorie philosophique. M. Renan fait assez peu de cas du nombre. Il n'a même pas (le faut-il croire?) grande opinion de l'espèce humaine prise en masse. Il vient de proclamer, tout récemment encore, que « l'humanité a l'esprit étroit[2]; » et elle aura bien de la peine à se relever de ce jugement : car il déclare « que le nombre d'hommes capables de saisir finement les vraies analogies des choses est imperceptible[3] » Je ne veux contester aucun des priviléges des esprits

[1] *Jerem.*, XLIV, 1 et suiv.
[2] *Essais de morale et de critique* (1859), préface. *Journal des Débats* du 12 juin 1859.
[3] *Ibid.*

supérieurs; mais enfin le commun de l'humanité a bien le droit d'être compté pour quelque chose dans son histoire. Or c'est ici le cas ou jamais. Assurément, ce n'est pas moi qui dépouillerai le génie de ses créations pour les rapporter à la foule: et, si l'on veut juger des titres philosophiques ou littéraires d'un peuple, j'admets que l'on se borne aux intelligences d'élite; qu'on prenne Socrate, Platon et Aristote, et qu'on laisse à l'écart « les hommes médiocres et les sots » de leur temps. Mais, s'il s'agit de ce qui est le fond même de la vie intellectuelle et morale d'une nation, de ses instincts, de ses tendances, on n'a plus le droit de faire aussi bon marché de la multitude. Quand on parle de *race*, c'est bien le moins qu'on tienne compte de la *généralité*.

Mais, dit M. Renan, d'où serait venue la conversion des Juifs au monothéisme? « A quelle époque la placer? Par quelle influence l'expliquer? Dira-t-on que c'est par suite d'une longue réflexion s'exerçant sur les choses divines? Mais qu'on y songe. Une seule tribu serait arrivée, dès une époque reculée, et, en tout cas, bien des siècles avant que la philosophie en eût eu la première aperception, à la doctrine que l'humanité, en l'acceptant, a reconnue pour la plus avancée. Il faudrait donc regarder cette tribu comme surpassant de beaucoup tous les autres peuples en intelligence et en vigueur de spéculation. Une telle conséquence est évidemment insoutenable. A part la supériorité de son culte, le peuple juif n'en a aucune autre; c'est un des peuples les moins doués pour la science et la philosophie; parmi les peuples de l'antiquité, il n'a une grande position ni politique ni militaire. Ses institutions sont purement conservatrices; les prophètes, qui représentent excellemment son génie, sont des hommes essentiellement réactionnaires, se reportant toujours vers un idéal antérieur : Comment expliquer, au sein d'une société aussi étroite et aussi peu développée, une révolution d'idées qu'Athènes et Alexandrie n'ont pas réussi à accomplir? Ajoutons qu'un abîme sépare le monothéisme sémitique du déisme philosophique. Le déisme n'a jamais réussi à fonder chez le peuple un culte durable; principe excellent pour un petit nombre d'esprits cultivés, il a toujours été impuissant à remuer les masses et à produire dans le monde de grandes révolutions. » (P. 220-221.)

« Dira-t-on, » continue notre savant confrère, car on ne saurait mieux faire que de le citer, « dira-t-on que le monothéisme juif est l'œuvre personnelle de Moïse? Mais un tel changement serait sans exemple dans l'histoire de l'esprit humain, et il faudrait expliquer où Moïse lui-même aurait puisé cette idée, qui évidemment n'était pas

chez lui le fruit de la réflexion philosophique. En Égypte, dira-t-on sans doute. » (P. 221.) Et il établit que l'Égypte, quelle qu'ait été, au fond, sa religion (il la croit infiniment éloignée du monothéisme), n'a frappé les Juifs que par les formes idolâtriques de son culte. Ce n'est donc ni par un progrès intellectuel, ni par un emprunt, que les Juifs sont devenus monothéistes. « Si le monothéisme, dit encore notre savant confrère, avait été pour les Hébreux le fruit d'une marche lente de la raison arrivant peu à peu à une notion plus pure de la cause suprême, on trouverait chez eux, dès leur plus haute antiquité, une organisation d'écoles ou de prêtres, un commerce d'idées actif et fécond, il faut même le dire, bien plus actif et bien plus fécond que chez les peuples de l'antiquité qui nous sont le mieux connus, puisque les Hébreux seuls sont arrivés par leurs propres forces à la notion fondamentale que le genre humain a reçue d'eux. Or, je le répète, nous ne voyons rien de semblable. La Genèse nous représente les Beni-Israël comme une tribu nomade, très-fière, très-aristocratique, très-attachée à ses traditions, mais étrangère à toute culture réfléchie et à tout mouvement d'idées. » (P. 225.) C'est pourquoi M. Renan ajoutait : « Dès qu'on admet que le monothéisme ne fut chez eux ni un emprunt fait à l'Égypte, ni la conséquence d'un grand mouvement philosophique, il faut y voir le résultat d'une certaine disposition de race. » (P. 229.) — Mais, si les dispositions de la race, comme l'histoire l'établit, sont toutes contraires, il faut bien en chercher la cause ailleurs.

D'où vient-il donc? A prendre certaines déclarations de notre savant confrère, il ne semble point qu'en aucun cas il soit tenté d'en chercher bien haut l'origine : « Il s'en faut, dit-il, que le monothéisme soit le produit d'une race qui a des idées exaltées en fait de religion; c'est en réalité le fruit d'une race qui a peu de besoins religieux. C'est comme *minimum* de religion, en fait de dogmes et en fait de pratiques extérieures, que le monothéisme est surtout accommodé aux besoins de populations nomades. » (P. 255.) Le monothéisme *minimum* de religion! cela ne veut pas dire sans doute que, quand on n'a qu'un Dieu, on est bien près de n'en pas avoir. Mais au moins pour la race sémitique, notre confrère entend bien que, si elle n'a eu qu'un Dieu, c'est qu'elle était impuissante à en imaginer davantage : « Au fond, dit-il, si l'on sait bien comprendre les observations qui précèdent, on verra qu'au-dessus de ce que j'appelle l'instinct monothéiste il y a un principe plus général, dont cet instinct n'est que l'application, c'est le manque de fécondité dans l'imagination et le langage. » (P. 426.) « Tout en reconnaissant l'immense service que la race sémitique a rendu au monde, » il déclare « qu'on ne sau-

rait admettre que ce service *tout négatif* doive être préféré aux dons bien plus essentiels que la race indo-européenne a faits au monde et qui forment le *substratum* de toute civilisation. » (P. 432.) Il reconnaît, il est vrai, que les Sémites « ont la gloire d'avoir devancé de beaucoup l'espèce humaine en religion, et même à quelques égards en idées morales et sociales. « Mais, » ajoute-t-il, « on ne peut dire que le germe du grand et large progrès de l'humanité fût en eux. » (Page 442.) Et il estime que « le privilége dont ils étaient si fiers tenait en un sens à leur médiocrité. Le trait de caractère, ajoute-t-il, qui les préserve des fables et des superstitions du paganisme devait un jour leur interdire toute civilisation riche et variée : ainsi, ils devinrent un obstacle dans la marche de l'humanité, après avoir été pour elle la cause d'un grand progrès. » (Page 444.)

Prenons ceci pour les musulmans; et ajoutons qu'heureusement dans les pages dont nous avons cité plusieurs traits, il y a des choses qui, je ne dirai pas se contredisent, mais au moins se corrigent. Notre savant confrère déclare que, par le monothéisme, les Sémites « ont la gloire d'avoir devancé de beaucoup l'espèce humaine en religion; » il le proclame une « doctrine que l'humanité, en l'acceptant, a reconnu pour la plus avancée; » il lui rapporte une « révolution d'idées qu'Athènes et Alexandrie n'ont pas réussi à accomplir. » C'est par le meilleur côté qu'il convient d'envisager la chose; et, quoi qu'il en soit, si à la place de la solution que je rejette, on me demande une solution, je répondrai : Elle est dans les livres où vous avez trouvé le monothéisme chez les Juifs. Si Dieu existe indépendamment de la conception que l'on s'en peut faire, il n'est pas contre la raison de supposer qu'il a donné à l'homme en le créant la faculté de le connaître. Le premier homme recevant de Dieu l'idée vraie de la nature divine, transmettant cette idée à sa race avec la faculté de la garder ou de la corrompre, selon le libre arbitre qui est le caractère essentiel de l'esprit humain; puis, quand la corruption est devenue plus générale, un culte établi pour maintenir cette croyance parmi tous les égarements des nations, nonobstant les tendances idolâtriques du peuple même qui en a reçu le dépôt, jusqu'au jour où, du sein de ce peuple, elle ira prendre possession de l'univers : voilà sur l'origine et sur l'histoire du monothéisme, ou, pour parler français, de la croyance au Dieu unique, sur sa diffusion parmi tous les hommes, ses altérations chez la plupart, sa constitution chez les Juifs et son empire sur toute la terre, une théorie qui a du moins le mérite d'avoir ses fondements dans les plus anciens livres du monde. Pour ceux qui n'acceptent pas cette explication comme un fait démontré, ce sera toujours une hypothèse au moins aussi admissible qu'un système qui est en contradic-

tion avec la nature des choses et le sens des mots; car déclarer que « LE MONOTHÉISME DES PEUPLES SÉMITIQUES NE RÉSIDA JAMAIS QU'EN UNE IMPERCEPTIBLE ARISTOCRATIE » (p. 425), c'est reconnaître que la croyance au Dieu unique ne fut jamais une affaire de race dans le genre humain.

H. WALLON.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

DISCOURS

DE

M. GARCIN DE TASSY,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

A L'OUVERTURE DE SON COURS D'HINDOUSTANI,
A L'ÉCOLE IMPÉRIALE ET SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES,
PRÈS LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,
LE 5 MAI 1859.

MESSIEURS,

En reprenant aujourd'hui mon cours, après la longue interruption que l'embellissement de la Bibliothèque impériale a occasionnée, j'ai la satisfaction de le faire avec l'assurance que le calme est enfin rendu à l'Inde, naguère encore si violemment agitée par l'épouvantable insurrection de 1857, qui avait voulu arracher à l'Angleterre ce pays, le plus beau fleuron de sa couronne. Espérons que le gouvernement britannique va s'attacher à réparer les désastres de la guerre et à faire le bonheur des peuples de l'Inde, que la Providence l'a destiné à administrer. Les Indiens ont sans doute des défauts, mais ils ont aussi d'excellentes qualités, et ils en ont une surtout qui les rapproche des Anglais, c'est-à-dire leur attachement ou plutôt leur enthousiasme pour leur belle patrie. On peut

s'en convaincre facilement en lisant leurs ouvrages. Écoutons, par exemple, Afsos (1) :

« Depuis, dit-il, que le vaste espace de terre appelé l'Hindoustan a été peuplé, des centaines, que dis-je? des milliers de villes et de villages s'y sont élevés. De ces lieux habités, les uns sont misérables, les autres florissants; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'Hindoustan est un pays à part, bien différent des autres contrées. Il n'y a pas de région aussi vaste, il n'y a pas de royaume aussi prospère. Chaque village compte une population relativement considérable. Les villes, grandes ou petites, contiennent des caravansérais de brique, beaux et propres, où, dans chaque saison, on trouve pour les voyageurs des lits, des couvertures et des aliments convenables. Elles possèdent des mosquées, des couvents, des colléges, des jardins. Il y a différents édifices pour les malheureux, les gens sans asile, les voyageurs. Il y a des châteaux bien fortifiés, tellement spacieux que des centaines de villages pourraient y tenir, et tellement élevés que les nuages qui versent la pluie sont au-dessous de leurs créneaux. Il y a mille rivières, mille ruisseaux, mille étangs, mille puits propres et élégants dont l'eau est douce, fraîche, bonne et abondante. Les fleuves de ce pays sont sillonnés par des bateaux, des nacelles et d'autres embarcations sans nombre. Dans beaucoup d'endroits, on a élevé des ponts sur les rivières et les ruisseaux qui traversent la route royale. Aux deux côtés de la plupart des grandes routes, jusqu'à plusieurs kosses (lieues) des villes, il y a un rang d'arbres touffus. A chaque kos il y a une tour pour marquer les distances. Sur les bancs qui sont auprès se trouvent les denrées dont les voyageurs peuvent avoir besoin : il y a partout des boutiques de marchands. Les voyageurs mangent et boivent gaiement, se lèvent et s'assoient à leur gré. Ils marchent pendant le

(1) Araïsch-i Mahfil, p. 6 et 7.

jour, et le soir ils trouvent à se reposer commodément dans les caravansérais. »

L'écrivain hindoustani Macbûl (1) parle aussi avantageusement de l'Inde, mais en termes plus figurés :

« L'Inde, dit-il, est un cinquième du quart habité de l'univers (2), que dis-je? elle est à elle seule un monde entier. Elle a emporté sur tous les autres pays la boule (3) de la prééminence quant à la grandeur et à l'étendue, et les perfections sans nombre et parfaites de son air et de son eau sont bien autres qu'ailleurs. Quant à la science, à l'habileté, à l'esprit, à l'art, au langage, à l'intelligence, au discernement, à la pénétration, ce pays est la niche (4) de la célébrité des horizons (5). Quoique dans les autres contrées il y ait aussi ces qualités si on les y cherche bien, cependant leur différence est celle du soleil et de l'étoile obscure de la Grande Ourse ; bien plus, de la terre et du ciel. Ceux qui, dans l'Inde, veulent imiter les choses des autres pays, sont comme des inventeurs, et ils apprennent si bien toutes les langues qu'ils y sont plus habiles que ceux mêmes à qui elles sont propres ; tandis que les Turcs, les Arabes, les Éthiopiens, les Persans, les Européens, qui demeurent de longues années dans l'Inde, ne peuvent en apprendre la langue convenablement et brûlent du feu de la jalousie. »

---

(1) Hir o Ranjhan, p. 4 et 5.

(2) Cette idée est éloquemment développée par Young, première Nuit, vers 287 et suiv.:

A part how small of the terraqueous globe
Is tenanted by man! The rest a waste,
Rocks, desarts, frozen seas and burning sands;
Wild haunts of monsters, poisons, stings and death.

(3) Allusion au jeu du mail.

(4) C'est-à-dire l'endroit le plus remarquable. Dans les salons orientaux, il y a un ou plusieurs enfoncements dans le mur, ou niches, où on place, comme sur nos cheminées, des objets de luxe. Dans les mosquées, une niche remplace l'autel de nos églises : on y met des cierges et on y tourne le visage pour prier.

(5) Par l'expression figurée *des horizons*, il faut entendre les différentes contrées de la terre.

La terrible commotion hindoue-musulmane de 1857 n'a pas découragé l'Angleterre : elle en a triomphé, et l'ordre est presque entièrement rétabli partout dans ce pays :

> Where the rage of the vulture, the love of the turtle,
> Now melt into sorrow, now madden to crime (1).

Désormais l'Inde relève immédiatement de la couronne britannique. La Compagnie des Indes (2) est remplacée par une gracieuse Reine, à laquelle les Indiens se soumettront sans doute plus volontiers qu'à ce qui était pour eux une sorte d'être de raison qu'ils appelaient *honourable Company bahadur* (la brave et honorable Compagnie), et que beaucoup d'Indiens croyaient être une vieille sempiternelle résidant dans un pays lointain et gouvernant au moyen de ses agents.

La proclamation (3) qui annonce ce changement a été lue en cérémonie à Calcutta, la métropole de l'Inde anglaise, et dans les principales villes de l'Inde, le 1er novembre dernier, et elle y a produit l'effet le plus favorable, ainsi que le prouvent les nombreuses adresses qui l'ont suivie et les poésies qu'elle a inspirées.

J'ai sous les yeux un de ces poëmes hindoustanis lithographié à Agra (4). C'est un *cacîda* qui porte le titre de *Tahnyat Julûs*, « félicitation d'avénement, » et qui est dû à Mirza

---

(1) Lord Byron, « Bride of Abydos », ch. Ier.

(2) Ce fut en 1601 que la reine Élisabeth accorda à une réunion de marchands le droit de faire le commerce des Indes orientales.

(3) Grâce à de bons amis, je possède un exemplaire des deux versions hindoustanies de la proclamation royale dans les deux caractères, persans pour les musulmans, et *schastaris*, ou, comme on les nomme plus communément, *dévanagaris*, pour les Hindous. Elles sont, à mon sens, rédigées de la manière la plus convenable pour la généralité de ceux à qui elles s'adressent; toutefois, l'édition que j'ai sous les yeux, qui est datée d'Allahabad, est lithographiée avec une fâcheuse négligence.

(4) Il a paru sans doute bien d'autres poëmes du même genre. Par exemple, le raja Kali Krischna Bahadur en a publié un que je ne cite que pour mémoire, parce qu'il est en sanscrit, le latin des Hindous, que ce raja a cru devoir employer par étiquette.

Hâtim 'Ali, connu dans le public littéraire de l'Inde sous le surnom poétique de *Mihr* (soleil). Ce savant musulman, ami de la civilisation européenne, occupait le poste de *munsif* (juge) à Chanar avant l'insurrection de 1857, dans laquelle il a eu le bonheur de sauver sept hommes et plusieurs enfants européens, ainsi qu'il est dit dans la lettre originale qui accompagne son poëme. Bien que ses vers aient reçu l'approbation d'un célèbre poëte contemporain de Dehli, Mirza Açad ullah Khân Muztarr, je dois avouer que je n'y ai rien trouvé de bien saillant (1). L'auteur demande, en commençant, ce que signifient tous les préparatifs qu'il voit faire. Il répond que c'est à cause de la lecture solennelle de la proclamation royale. Vient alors un éloge tout à fait oriental de la *Reine de Londres,* « dont la brillante planète de Vénus reflète le gracieux visage ». L'éloge de lord Canning suit immédiatement, puis celui d'autres hauts fonctionnaires, tels que Mr. Edmonstone et le savant et respectable W. Muir, « qui est, dit-il, profond dans toute science et tout art, et qui connaît l'histoire de tous les rois de la terre depuis Kayumurs jusqu'à ce jour ».

Dans sa proclamation, Victoria prend le titre de Reine des colonies et des dépendances de l'Angleterre en Europe, Asie, Afrique, Amérique et Australie, et elle institue lord Canning premier vice-roi et gouverneur général de l'Inde anglaise pour l'administrer, de sa part, par l'entremise du secrétaire d'État pour l'Inde, lord Stanley, qui est assisté d'un conseil où les amis de l'Inde sont heureux de trouver Sir Henry Rawlinson, Mr. H. P. Prinsep, frère de feu James Prinsep, l'illustre érudit, et Mr. W. J. Eastwick, frère de l'éminent orientaliste Edward B. Eastwick, aujourd'hui secrétaire adjoint du département secret à l'East-India House.

(1) L'auteur a cru sans doute se rendre agréable à ses lecteurs européens en insérant çà et là dans son poëme quelques mots anglais, ce qui ne donne pas une haute idée de son bon goût.

Le Penjab formera une nouvelle présidence, et Sir John Lawrence, frère de Sir Henry, de si regrettable mémoire, en aura le gouvernement définitif dont il a provisoirement investi l'honorable Robert Montgomery.

Mais ces changements ne sont pas les seuls. La clôture définitive de l'*East-India College* de Háileybury a eu décidément lieu le lundi 14 décembre 1857, par une séance solennelle de distribution des prix présidée par le Révérend Mr. Melvill, principal de l'établissement. Ce collége, qui existait depuis un demi-siècle, a formé deux mille cinquante-cinq élèves (1), au nombre desquels se trouvent des hommes qui ont acquis une réputation européenne. Il a compté parmi ses professeurs les Mackintosh, les Malthus, les Empson, les Jeremie; et pour les langues orientales les Haughton, les Stewart, les Johnson, les Eastwick. Il n'est donc pas étonnant que de tels professeurs aient formé d'habiles élèves.

On sent déjà le vide que fait le collége de Haileybury pour les études orientales, et on espère que le conseil de l'Inde établira un nouveau collége pour les jeunes gens destinés au service civil de l'Inde, puisqu'il a conservé pour le service militaire le « Royal military College » d'Addiscombe, en y introduisant des améliorations qui maintiennent dans le cours d'instruction l'hindoustani comme langue générale de l'Inde anglaise. On enseignera aussi la langue de l'Hindoustan dans le « Royal military College » de Sandhurst, qui ouvrira ses portes en 1860, sans distinction de rang, à tous les aspirants qui rempliront les conditions fixées pour l'admission dans cet établissement. Enfin, il a été décidé qu'on enseignerait l'hindoustani à l'université d'Oxford, la première d'Angleterre, et qu'on y établirait à cet effet un *Teachership* spécial.

L'état actuel de l'Inde vous fait assez comprendre, Mes-

(1) « Allen's Indian Mail », décembre 1857.

sieurs, que je ne puis avoir aucun fait littéraire digne de remarque, aucune publication importante à vous signaler cette fois. L'insurrection a arrêté l'élan littéraire qui s'était fait sentir chez les Indiens dans ces dernières années et qui les avait engagés, au risque de perdre leurs convictions religieuses, à envoyer leurs enfants dans des écoles anglo-indiennes à défaut d'établissements nationaux ; car il y avait au moment de l'insurrection plusieurs milliers d'écoles organisées par les Sociétés des missions chrétiennes, et fréquentées par soixante-dix mille élèves, où l'on enseignait l'anglais généralement au moyen de l'hindoustani (1).

C'est en vain qu'un poëte arabe (2) a dit, comme variante du mot de Cicéron : *Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ,* « Dieu l'a ainsi décidé : le calam, depuis qu'il a été taillé, a pour esclave le sabre depuis qu'il a été aiguisé ; » la guerre a réduit à l'inaction le calam, et les muses du Gange ont gardé depuis deux ans le silence. Toutefois j'apprends que le mouvement littéraire, suspendu par la guerre, se ravive, et que les premières fleurs poétiques qu'il a fait éclore sont des poëmes, des histoires, des traités sur les derniers troubles. Tel est, outre le cacîda dont j'ai déjà parlé, un traité écrit par un musulman et imprimé à Agra sous le titre de *Haquîcat uljihâd,* « le vrai sens du *jihâd* », c'est-à-dire la différence qu'il y a entre le *jihâd* (la guerre religieuse) et le *fiçâd* (la révolte), par allusion à la dernière insurrection, et un poëme hindoustani sur la prise de Dehli par les Anglais, intitulé *Fath Dehli,* « la Conquête de Dehli », par Rahat, auteur d'autres productions. J'ai appris également que Mr. E. de Lautour a publié une traduction urdue d'un « Note Book of judicial Principles » ; et que le père de l'éminent

(1) Il est probable que Camar uddîn Taïyibî-jî, qui, après être allé terminer ses études en Europe, est retourné à Bombay exercer officiellement la profession d'avocat (barrister), est sorti de ces écoles.

(2) Voyez le livre d'Abdulcadir, traduit par M. G. Dugat, p. 118.

sanscritiste le Babu Râjendra Lala Mitr a sous presse en ce moment, à Calcutta, un nouveau *Tazkira* (Biographie et bibliographie) hindoustani.

D'autre part un journal intitulé *Bâmdâd*, ou « l'Aurore », a paru à Bombay cette année même ; il est favorable aux idées européennes, car, dans un de ses derniers numéros, il engageait ceux de ses lecteurs qui peuvent disposer de leur temps et dépenser sans inconvénient 3,000 roupies (7,500 francs), d'aller en Angleterre. « Mais, ajoute-t-il, quelques-uns de ceux à qui je m'adresse objecteront qu'ils craignent de mettre en danger leur religion et même de la perdre tout à fait. Quelle est donc cette religion que vous ne pouvez emporter avec vous jusqu'aux confins de la terre (1) ? »

La plupart des autres journaux hindoustanis dont j'avais annoncé antérieurement l'existence ont disparu au mois de mai 1857 avec l'insurrection. C'est ainsi qu'a cessé de voir le jour le *Khaïr-Khâh-i Hind*, « l'Ami de l'Inde, » journal de Mirzapur, qui existait depuis 1837 et qui était imprimé à la fois en caractères persans et en caractères latins. Ce journal était dirigé depuis dix-sept ans par le Révérend Mr. Mather, de la Société des missions de Londres, auteur de plusieurs ouvrages religieux écrits en hindoustani, et éditeur en ce moment d'une Bible hindoustanie *romanisée* et publiée à Londres à trois mille exemplaires, avec les parallèles en marge (2). Ce n'étaient pas seulement les missionnaires américains qui

---

(1) *Allen's Indian Mail*, 1852, p. 869. On annonce dans le même journal (1858, p. 944) que les élèves les plus distingués du collége d'Ajmir sont décidés à publier un journal rédigé sur deux colonnes, en urdu et en hindi. Enfin, je vois cité un journal de Bombay intitulé : *Rast guftâr*, « La parole intègre », dont j'avais ignoré jusqu'à ce jour l'existence, et dans lequel le parsi Dosabhoy Framji a donné, entre autres articles, la description de la cathédrale de Saint-Paul de Londres.

(2) J'ai sous les yeux quelques feuilles de cette édition, qui me paraît exécutée avec beaucoup de soin, et en bon style hindoustani, très-intelligible par conséquent aux natifs.

rédigeaient ce journal, comme je l'ai dit dans mon allocution de 1853, mais on y admettait libéralement les articles fournis par les missionnaires de toutes les nuances protestantes, et ce n'était pas tant le prosélytisme religieux qui était l'objet de ce journal, que la diffusion des connaissances utiles parmi les natifs. Espérons qu'il sera bientôt rétabli, comme l'a été la *Gazette de Dehli*, dont l'éditeur, après une année d'interruption, a pu faire reconstruire sa maison détruite, réorganiser ses presses et reprendre sa publication avec plus de succès que jamais.

La province du Penjab étant restée étrangère à l'insurrection, les publications littéraires n'y ont pas été interrompues. Ainsi, mon ami Syed Abdoollah vient de m'envoyer une liste de près de deux cents publications différentes récemment imprimées à Lahore, parmi lesquelles se trouvent deux nouveaux diwans, un développement poétique (*tazmîn*) des vers du Gulistan, par Tafta; une élégie (*marcîya*), par Amânat, et enfin le *Makhzan ulischc* (le Magazin de l'amour), par Tulcî Râm, et le *Guncha arzû*, « le Bouton du désir », ouvrages que je ne connais que par leurs titres, et qui sont probablement des romans en vers. D'un autre côté, le *Koh-i nûr*, journal bi-hebdomadaire de Lahore, continue à paraître et est arrivé à son dixième volume. J'ai sous les yeux le numéro du 17 janvier 1859, qui se compose d'un cahier de seize pages petit in-folio sur deux colonnes, mais qui n'offre rien de particulièrement intéressant.

J'ignore si le vieux roi de Dehli continue à faire des vers, malgré l'issue si fâcheuse pour lui de l'insurrection dont il était censé le chef. Dans tous les cas, il en faisait encore pendant son règne éphémère, et voici trois de ces vers que des journaux anglais nous ont fait connaître :

« Laissez-moi admirer la force du droit ! Les chrétiens sont terrassés par leurs armes mêmes.

» Ce n'est ni de la Russie ni de la Turquie que nous avons

eu du secours; ce sont les propres cartouches des Anglais qui les ont fait périr.

» Nos troupes les ont entourés : pour eux plus de sommeil, plus de repos. Leur mort a été décidée : elle aura lieu, soit le matin, soit le soir (1). »

Ces vers ont dû être écrits en juin ou juillet 1857; car au mois d'août Siraj uddîn était tout à fait découragé, et il écrivait en simple prose au nabab de Jhajhar : « Je veux partir pour la Mecque : je suis vieux et mal portant. Le monde est sens dessus dessous; tout est anarchie; on n'obéit à aucun ordre; ainsi je suis décidé à me faire pèlerin (2). » Actuellement il n'est pas pèlerin, mais prisonnier d'État, et la *Gazette de Dehli* (3) a annoncé son départ par la porte de son palais dite « de Lahore » pour sa transportation à Rangoun, où il est arrivé après s'être embarqué à Calcutta le 4 décembre dernier. Il était accompagné dans ce triste voyage de la reine la Bégam *Zînat ulmahal* (l'ornement du palais) et d'une autre de ses femmes, la Bégam *Tâj ulmahal* (la couronne du palais), de ses fils Jawân-bakht et Schâh Abbâs, de quelques autres membres de la famille royale et d'une suite nombreuse.

---

(1) En voici le texte avec les corrections que la mesure et le sens m'ont suggérées :

Dĭlā, cūwăhi hāc pă kār tŏ năzăr;
Năçără kĭ jūtī năçără kă săr.
Kūch kăm ĭ rūmĭnē nă kĭyă āor nă Rūsĭnē;
Angrēzĭ kō tăbāh-ĭ kĭyă kārĭtūs ĭ nē.
Faūj ĭ nē ăkār ghără haī, nēnd găyī ārām găyă;
Jiīkă jānă tăhāhră sūbh ĭ kyă yā schām ĭ kyă.

Ces vers sont sur trois mesures différentes. Le premier appartient au mètre *mutacârib*, et se compose de trois amphibraques et d'un iambe; le second au mètre *muzârî*, et se compose d'un antibacchique et d'un double trochée, d'un antispaste et d'un amphimacre; le troisième, au mètre *raml*, et se compose de trois épitrites seconds et d'un amphimacre.

(2) « Allen's Indian Mail, » 1858, p. 256.

(3) *Ibid.*, p. 931.

Il a paru quelques ouvrages relatifs à l'étude de la langue de l'Hindoustan. Ainsi, à Bombay, Gulâm Muhammad a publié des dialogues ; à Calcutta, Mr. S. W. Fallon, d'Ajmir (1), a publié un dictionnaire anglais-hindoustani des termes de loi et de commerce (2), ouvrage fort utile, et qui est précédé d'une dissertation sur l'hindoustani considéré surtout dans sa comparaison historique et philologique avec l'anglais ; à Londres, le Révérend Mr. Small a donné une nouvelle édition de la grammaire hindoustanie de Mr. Eastwick, avec d'utiles additions (3), et, à Paris, M. l'abbé Bertrand a fait paraître un vocabulaire pour mon édition des « Aventures de Kamrup », dans l'intérêt des élèves de notre école.

Quant aux autres publications dont j'ai à vous parler, Messieurs, elles sont toutes en caractères romains, ou latins, comme nous les appelons plus communément. Ce fut le célèbre docteur Gilchrist, le père de la grammaire hindoustanie, qui le premier, au commencement du siècle, eut l'idée d'écrire régulièrement l'hindoustani en caractères latins. Il adopta pour les voyelles l'orthographe particulière à la langue anglaise, ce qui est excellent pour les Anglais, mais non pour les nations du continent de l'Europe. En effet, on a beau dire que l'*u* y représente l'*a* bref, que deux *e* y représentent l'*i* long et deux *o* l'*u* long (prononcé *ou*), on n'en persiste pas moins à écrire en français une *sutee*, un *pundeet*, *Tippoo*, etc., au lieu d'une *sati*, un *pandit*, *Tippû*. Or rien n'est plus ridicule que de suivre en français l'orthographe anglaise pour les mots orientaux. C'est comme si on voulait écrire phonétiquement, d'après la prononciation anglaise, la phrase latine :

---

(1) Cet orientaliste est le même qui a traduit, en collaboration de Karim uddin, mon « Histoire de la littérature indienne ».

(2) An english-hindustani law and commercial Dictionary, etc. Calcutta, 1858, gr. in-8°.

(3) Voyez la notice que j'ai donnée de cet ouvrage dans le *Journal asiatique*, numéro de décembre 1858.

Amicus Socrates, amicus Plato, sed major veritas, de cette façon : « I may cuss (curse) Socrates, I may cuss (curse) Plato, said major Véritas, » ce qui signifierait alors : « Je veux bien maudire Socrate, je veux bien maudire Platon, a dit le major Veritas. »

Heureusement on renonce aujourd'hui, en Angleterre, à cette orthographe pour adopter celle de Sir William Jones, c'est-à-dire l'orthographe latine, comme plus conforme aux habitudes du continent de l'Europe et plus simple pour les Asiatiques. Ainsi, au lieu de rendre les voyelles et les diphthongues indiennes par *u, a; i, ee; oo, oo; e, ue; o, uo,* avec Gilchrist, on les rend actuellement par *a, ā; i, ī; u, ū* (1); *e, ai; o, au*. Ce sera cependant, il faut l'avouer, une étude à faire pour les Anglais peu habitués à cette orthographe, ainsi que pour les Indiens qui savent l'anglais, et dont la plupart avaient déjà adopté l'alphabet de Gilchrist. Le nouveau système offre aussi l'inconvénient d'avoir pour les voyelles longues un signe de convention (généralement un accent aigu) dont n'avait pas besoin l'ancien système. Dans les deux orthographes les consonnes cérébrales et gutturales, qui n'existent pas dans l'alphabet latin, sont représentées par leurs analogues marqués d'un point au-dessous. Le *aïn* arabe est simplement représenté par la voyelle qui sert à le prononcer, également marquée d'un point au-dessous; le *schin* conserve l'orthographe anglaise *sh,* et le *n* nasal est marqué d'un point ou d'une barre.

La domination de l'Angleterre aura nécessairement une influence puissante sur la littérature hindoustanie, qui se transformera et deviendra une littérature hybride, moitié indienne et moitié anglaise. Les traductions et les imitations de l'anglais y abonderont. Beaucoup d'Indiens deviendront chré-

(1) Ou pour mieux dire par *a, i, u,* pour les voyelles brèves, et par ces mêmes lettres avec un accent aigu pour les longues, ainsi qu'il est dit plus bas.

tiens et auront une littérature spéciale indo-chrétienne. Par suite l'alphabet latin fera nécessairement des progrès et finira peut-être par supplanter les deux autres caractères. De même l'hindoustani semble destiné à vérifier de plus en plus sa qualification de langue générale de l'Inde qu'on lui donne, et à absorber une partie au moins des nombreux dialectes propres à différentes provinces.

Le 20 mai dernier, dans une réunion tenue à Londres, sous la présidence du comte de Salisbury, on a décidé l'établissement d'une société appelée *Christian vernacular Education Society of India*, qui devra fonder dans les grandes villes de l'Inde des institutions où on enseignera les principes du christianisme dans la langue du pays, et qu'on pourvoira de livres rédigés dans un esprit chrétien. On compte parmi les souscripteurs le Maharaja Dhulip Singh, ex-roi de Lahore, converti au christianisme, lord John Russell, sir Charles Trevelyan, aujourd'hui gouverneur de la présidence de Madras, et plusieurs autres personnages distingués.

Ce n'est pas dans l'Inde seulement que les Européens ont introduit leur alphabet. Les caractères latins ont été adoptés pour écrire la langue malaise par les chrétiens de Java, d'Amboyne et des îles adjacentes, qui ont été convertis par les missionnaires hollandais (1). Les Malgaches qui s'étaient d'abord servis des caractères arabes, paraissent avoir décidément adopté l'alphabet latin. Au surplus les Européens ont été précédés dans cette voie par les Orientaux eux-mêmes. Ainsi, les Arabes ont écrit l'espagnol en caractères arabes; les Syriens écrivent souvent l'arabe en caractères syriaques; les Arméniens et les Grecs emploient leur alphabet pour écrire le turc. Il en est de même des Juifs, qui écrivent l'arabe, l'allemand et l'espagnol en caractères hébreux.

---

(1) Le docteur Carey assure qu'à Amboyne seulement, vingt mille natifs se servent de la Bible en caractères latins. Voyez « Papers on the application of the roman letters to the languages of India, » p. 17.

Dans une lettre adressée à Sir Charles Trevelyan, et publiée dans la brochure intitulée : ***Papers on the application of the roman letters to the languages of India,*** le Révérend Mr. Mather, de Mirzapur, nous fait savoir que les caractères latins sont tellement en faveur dans l'Inde, qu'ils sont préférés non-seulement par les Indiens des provinces nord-ouest qui ont appris l'anglais, mais généralement par tous ceux qui ont des rapports avec les missionnaires, tout en ignorant l'anglais, cet alphabet étant considéré comme l'***alphabet chrétien des provinces nord-ouest***. Il a été admis dans plusieurs écoles des natifs, et il y était suivi par six mille jeunes Indiens avant l'insurrection, entre autres au collége de Dehli, qui comptait deux cent soixante élèves déjà habitués à lire et à écrire leur langue sous ce costume européen.

On a donné dans ces caractères plusieurs éditions du Nouveau Testament et de la Bible entière (1), et parmi les ouvrages publiés d'après ce système, on distingue l'abrégé de la célèbre allégorie religieuse du ***Pilgrim's Progress***, par le Révérend Mr. Bowley; une traduction ***in extenso*** du même ouvrage par le Babu ***Hari***, écrivain hindou déjà connu par divers travaux littéraires et un certain nombre d'autres publications chrétiennes (2).

Le plus utile de ces ouvrages sera l'édition que publie en ce moment la Société biblique de Londres, du Nouveau Testament et des Psaumes sur deux colonnes, une en hindoustani

---

(1) Antérieurement et concurremment on a donné plusieurs éditions du Nouveau Testament et de la Bible entière, en caractères persans et dévanagaris ; et en ce moment même la Société biblique de Londres prépare dans cette capitale, en même temps que l'édition *romanisée*, une édition en caractères persans de la Bible hindoustanie. Elle a chargé du soin de cette édition Mr. Hoerne, du « Church missionary Society », envoyé tout exprès d'Agra. Cette dernière traduction, aussi bien que celle qu'est chargé de publier Mr. Mather, en caractères latins, sont nouvelles l'une et l'autre, et ainsi on a pu les rendre à la fois plus exactes et plus indiennes que les précédentes.

(2) On en trouve la liste dans « Papers on the application of roman letters to the languages of India, » 1858, p. 55 et suiv.

et l'autre en anglais, qui sera tirée à vingt mille exemplaires, et accompagnée d'un vocabulaire de tous les mots du texte hindoustani (1) rédigé par Mr. Cotton Mather, professeur adjoint d'hindoustani à Addiscombe, et fils du missionnaire de ce nom.

Les missionnaires catholiques ont aussi adopté l'alphabet latin, et j'ai entre les mains un catéchisme imprimé en 1852, à Bombay, par l'ordre du vicaire apostolique de Patna, en excellent style hindoustani, mais qui a malheureusement le défaut d'exprimer les idées spécialement chrétiennes par des mots latins tout à fait barbares pour les Indiens (2), tandis que des mots empruntés à la langue arabe sont consacrés par l'usage et reçus dans tout l'Orient pour désigner ces choses.

Les publications hindoustanies en caractères latins ont été généralement faites par les missionnaires pour leurs écoles et les agrégations indo-chrétiennes. Il y en a toutefois un certain nombre qui appartiennent à la littérature profane. Telles sont, par exemple, les éditions *romanisées* du « Bâg o Bahâr » et du « Gulistan » en urdu (3). De plus, une nouvelle édition romanisée du « Bâg o Bahâr, » revue par Mr. Monier Williams, est actuellement sous presse, ainsi qu'une édition du « Prem-Sâgar », le chef-d'œuvre des ouvrages indiens, que donne Mr. Ed. B. Eastwick, à qui on en doit une édition en caractères dévaganaris, et une excellente traduction. Enfin, mon savant élève, M. l'abbé Bertrand, publie une édition également romanisée du texte de « Kamrup » dans l'intérêt des personnes qui voudront assister à mon cours sans avoir la peine d'apprendre à lire les caractères

---

(1) Clavis hindustani and english to the New Testament and Psalms.

(2) Tels sont les mots de *Catholic Eklesia*, *Episcop*, *Sacrament*, *Baptisma*, *Paska*, *Altar*, *Hosti*, *Indulgens*, *Sacrilej*, *Miss*, *Yukarist*, et nombre d'autres.

(3) Il existe, à ce qu'il paraît, une édition indienne du Coran en hindoustani *romanisé*, accompagnée de notes.

indiens, et qui pourront ainsi suivre l'explication de ce poëme.

Des ouvrages élémentaires rédigés d'après le système *romanisant,* ont également vu le jour. Je dois signaler d'abord en ce genre, l'*Easy introduction to the study of the hindustani,* par MM. Williams et Mather, qui comprend, outre la grammaire, un choix de morceaux avec un vocabulaire et des dialogues (1). Nous avions déjà, en caractères latins, les dictionnaires de Rosario, de Thompson et de Nathaniel Brice, ainsi que nombre d'ouvrages élémentaires, tels que le *Student's Assistant,* le *Hindustani Reader,* etc. Enfin on prépare une édition romanisée du Dictionnaire de Mr. le professeur D. Forbes, et un abrégé du même Dictionnaire, également romanisé. On annonce aussi que la reine d'Angleterre a défendu l'emploi ultérieur des caractères persans sur les médailles et dans les autres inscriptions (2). De plus, Mr. Tucker, ancien commissaire du district de Bénarès, personnage considéré, qui remplit en ce moment les fonctions de secrétaire du *Christian vernacular Education Society,* dont j'ai déjà parlé, insiste auprès de lord Stanley sur la nécessité de faire imprimer en caractères latins et non en caractères persans la gazette du gouvernement, ainsi que les lois et les règlements, et de permettre que les natifs puissent adresser aux cours de justice et aux bureaux publics de l'Inde, leurs pétitions et autres documents en langue hindoustanie, mais en caractères romains.

Cette tendance à abandonner l'alphabet indien est, comme vous le voyez, Messieurs, très-prononcée. Le nouveau système offre certainement des inconvénients, mais il présente aussi des avantages réels. Ce qui milite le plus, il me semble, en faveur de son adoption, c'est qu'il n'y a pas d'al-

---

(1) Voyez le *Journal asiatique*, cahier de décembre 1858.
(2) Lettre particulière de Mr. C. Mather.

phabet uniforme pour écrire l'hindoustani, puisqu'on l'écrit selon les lieux et le goût des personnes, dans les formes variées des caractères persans et schastaris, ou dévanagaris. Or, les caractères persans sont aussi étrangers à la langue indienne que les caractères latins, et les caractères indiens ne rendent pas mieux que les nôtres les mots d'origine persane ou arabe.

Le mouvement *romanisant* qui s'est manifesté dans l'Inde et en Angleterre a eu en France son retentissement. Un homme d'esprit et de science, poëte et érudit à la fois, a donné, sous le titre de « Fleurs de l'Inde », une élégante traduction en vers français d'un épisode du Ramayana, et d'autres morceaux, et il a accompagné sa traduction, du texte en caractères latins, d'après un système de transcription d'une irréprochable exactitude. Par cette publication, et par son « Orientalisme rendu classique », il a eu surtout le but louable de populariser en France le goût de l'étude des langues orientales, et spécialement du sanscrit, afin que ce ne soit pas seulement à Paris qu'on s'occupe de cette étude, mais dans les principales villes de province auxquelles l'ancienne capitale de la Lorraine, sa ville natale, donne déjà par son impulsion un excellent exemple; car on y publie en ce moment une grammaire sanscrite, en caractères romains, laquelle sera bientôt suivie d'un dictionnaire sanscrit en ces mêmes caractères.

La mort a dernièrement enlevé aux lettres orientales qu'il cultivait avec succès depuis le commencement du siècle, un savant très-distingué, qui était fort opposé à l'adoption de l'alphabet latin pour écrire la langue de l'Hindoustan. Je veux parler de John Shakespear, mon maître pour l'hindoustani, comme le fut pour l'arabe et le persan l'illustre S. de Sacy.

J. Shakespear est né le 14 août 1774, à Staunton-Harold, dans le comté de Leicester, où ses ancêtres paternels résidaient depuis plusieurs siècles, et avaient la croyance tradi-

tionnelle qu'ils appartenaient à la famille du grand poëte anglais du même nom, qui naquit, comme on le sait, à Stratford on Avon, dans le comté contigu d'Harwickshire. Il ne descendait donc pas de W. Shakespear, et surtout il n'était pas le dernier héritier de son nom, comme l'ont dit quelques journaux, puisque le célèbre tragique ne laissa pas d'enfant mâle.

John Shakespear se livra de bonne heure à l'étude des langues orientales, et spécialement de l'arabe, du persan et de l'hindoustani. En 1805, il fut nommé professeur de langues orientales au collége naval militaire. Cette place ayant été supprimée, il fut nommé professeur d'hindoustani au collége militaire de la Compagnie des Indes d'Addiscombe, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1832, époque où il fut remplacé d'abord par Richard Haughton, élève de cette école et frère de Sir Graves, membre de notre Institut; puis par Mr. Bowles, fils de sa sœur, et enfin par le colonel Rowlandson, qui est le titulaire actuel de cette chaire. Lors de la formation de la Société royale asiatique, il en fut nommé bibliothécaire, et il a conservé jusqu'à sa mort ces fonctions honorifiques.

Il vint à Paris en 1829; il assista à l'ouverture de mon cours d'hiver de cette année, et j'eus la satisfaction de lui procurer la connaissance personnelle de M. de Sacy, qui le connaissait déjà par ses ouvrages et faisait cas de son érudition. Nous allâmes ensemble à Argenteuil visiter au cimetière de la ville le tombeau de son frère unique, *Deputy assistant Commissary general* des armées britanniques, mort accidentellement d'une chute de cheval, le 20 septembre 1815, ainsi qu'on le lit sur une inscription anglaise que porte le marbre tumulaire. J. Shakespear n'est venu que cette seule fois à Paris, et c'est surtout en Angleterre que j'ai pu m'entretenir verbalement avec lui.

Sa première publication fut une histoire des Arabes d'Es-

pagne, traduite de l'arabe, travail qui fut imprimé dans « The Arabian Antiquities of Spain » par J. C. Murphy, Londres, 1816, in-4°; puis il fit imprimer les différentes éditions de sa grammaire, de ses *Hindustani selections,* de son Dictionnaire et son Introduction à l'étude de l'hindoustani. Il n'avait jamais été marié, et c'est à Langley Priory, Ashby de la Zouche, dans une terre qu'il avait achetée depuis peu d'années, qu'il est mort le 10 juin 1858, âgé de quatre-vingt-quatre ans, laissant, dit-on, une fortune de près de 250,000 l. (6,250,000 fr.). Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il a disposé par son testament d'une somme de 2,500 l. (62,500 fr.) pour la restauration et l'entretien de la maison où naquit le grand Shakespear, à Stratford on Avon. Déjà il avait donné de son vivant une somme pareille pour le même objet : cette fois il demande expressément que ses exécuteurs testamentaires s'entendent avec les administrateurs de la maison du Cygne de l'Avon, pour y former un « Muséum *Shakespearien* ». Il a laissé de plus une rente annuelle de 60 l. (1,500 fr.) pour les gages du gardien de la maison et de l'album destiné aux visiteurs qui voudront y écrire leur nom accompagné d'une sentence en vers ou en prose.

L'immense fortune que ce savant orientaliste a laissée est principalement due au prodigieux succès de ses ouvrages élémentaires sur la langue de l'Hindoustan, et surtout de son Dictionnaire, qui a eu quatre éditions tirées à plusieurs milliers d'exemplaires. C'est une preuve de plus de l'importance généralement reconnue de l'hindoustani, et de l'intérêt qu'on met en Angleterre et dans l'Inde à son étude; car les ouvrages de Shakespear, outre qu'ils sont fort chers, ne sont pas les seuls en ce genre. Il y a des travaux analogues qui ont eu aussi un grand succès qu'ils ont obtenu concurremment avec ceux de Shakespear.

Étudions donc, Messieurs, la belle langue moderne de l'Inde, et appliquons-y, comme Shakespear, dans l'épigraphe

de sa Grammaire, deux vers de Haçan dont voici le sens spécial pour la circonstance :

« Les jeunes gens prudents qui se destinent à l'Inde doivent en apprendre la langue ; c'est ainsi qu'ils peuvent s'avancer plus facilement et acquérir un nom. Ceux qui s'occupent des affaires publiques font grand cas de cette connaissance ; car elle leur assure une position honorable (1).

(1) *Sukhan ké talabgâr hain 'aclmand sukhan sé hai nâm-i nikoyân buland*
Sukhan ki karen cadr mardân-i kâr sukhan nâm un kâ rakhé bar carâr.

Paris. Typographie Henri Plon, rue Garancière, 8.

DE LA COMPOSITION SYMÉTRIQUE DU DIALOGUE DANS LES TRAGÉDIES D'ESCHYLE,

PAR

HENRI WEIL,

Professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES DE PAUL DUPONT,

45, RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ.

1860

Extrait du Journal général de l'instruction publique.

DE LA

COMPOSITION SYMÉTRIQUE DU DIALOGUE

DANS

LES TRAGÉDIES D'ESCHYLE.

Comme je préparais la suite de mon édition d'Eschyle, j'ai remarqué que le dialogue de ses tragédies forme une suite de groupes de vers, dont l'étendue et l'ordonnance diffèrent selon le sujet de chaque scène, mais qui présentent toujours une symétrie exacte. C'est là une loi qui fait mieux connaître l'art d'Eschyle et qui jette un jour nouveau sur les principes et les méthodes de composition des poëtes de l'antiquité.

Je n'avance pas une hypothèse, j'énonce un fait que j'ai vérifié et qui, tout étonnant qu'il peut paraître, s'accorde cependant avec l'histoire du théâtre grec. On sait qu'Eschyle créa le dialogue : de la tragédie toute lyrique que lui transmirent les Thespis et les Chérilus, il tira d'abord la tragédie dramatique, la vraie tragédie. Cependant il n'acheva pas cette transformation ; le lyrisme tient encore chez lui une très-grande place, et ce dialogue même qui, grâce à lui, devient désormais le corps du poëme dramatique, il le traite d'après les mêmes principes qui présidèrent à la composition de ses morceaux lyriques ; il y met les analogues des strophes et des antistrophes, des proodes, mésodes et épodes ; il en dispose et entrelace les parties correspondantes avec le même art et la même variété, aussi régulièrement et aussi librement qu'il fait pour les chœurs. Je signalerai plus tard certaines différences qui tiennent à

la nature diverse du chant et du récitatif. J'ai hâte de sortir des généralités et de faire voir la chose par quelques exemples.

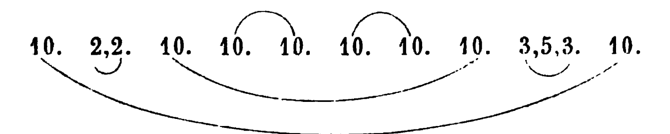
I.

La ville de Troie vient d'être prise. Des feux allumés sur les montagnes des îles et du continent en portent la nouvelle en une seule nuit, de station en station, jusqu'au palais des Atrides. Dès le matin la reine l'annonce aux vieillards d'Argos et leur décrit la merveille de ces feux messagers. Ici la flamme s'élève jusqu'au ciel et franchit la mer avec l'éclat du soleil; là elle traverse une vaste plaine en répandant la clarté d'une lune brillante. — Une autre fois, on voit les gardiens allumer un feu immense, capable de bondir au delà d'un grand lac. A la station suivante le bûcher s'allume encore, et la gerbe de feu qui en jaillit se fait voir au loin de l'autre côté du golfe Saronique.—La symétrie des choses et des images est évidente : tantôt c'est la mer, tantôt c'est une grande plaine qui sépare les stations; la comparaison du soleil répond à celle de la lune; un lac est opposé à un golfe, les efforts des gardiens pour nourrir la flamme sont les mêmes de côté et d'autre. Le parallèle se retrouve jusque dans les petits détails. Ici on brûle du bois de pin, là des monceaux de bruyère.

Cette symétrie des choses est rendue plus sensible par la symétrie des vers, et la description tout entière de ce que le poëte appelle une grande course aux flambeaux, se divise en quatre groupes de dix vers (1). En analysant le reste de la scène et en suivant

(1) Ces groupes commencent aux mots Φρυκτὸς δὲ φρυκτὸν... Ὁ δ' οὔτι μέλλων.... Φάος δὲ τηλέπομπον... Κἄπειτ' Ἀτρειδῶν... et aux vers 282 (275), 290 (283), 300 (293), 310 (303) de l'*Agamemnon*. On s'aperçoit facilement qu'il manque quelque chose avant ὑπερτελής τε, v. 286 (279). Thiersch et Schneidewin avaient déjà signalé cette lacune; dans mon édition je l'ai évaluée à deux vers et comblée en partie au moyen d'un vers conservé par Hesychius. Cette conjecture, aujourd'hui confirmée par la symétrie des groupes, n'a pas été faite afin d'amener cette symétrie, que je ne soupçonnais pas encore quand je publiais l'*Agamemnon*. En citant Eschyle, j'indique toujours par le premier chiffre les vers de l'édition de Teubner ou plutôt de Dindorf, et par le second, qui est mis entre parenthèses, ceux de l'édition de Boissonade.

exactement les divisions indiquées par le sens, en rapprochant toujours les questions des réponses qui les complètent, on trouve avant la grande description deux groupes de dix vers, séparés l'un de l'autre par quatre vers, et après la description deux autres groupes de dix vers, entre lesquels se trouve insérée une période de trois, cinq et trois vers. Voici le tableau de la scène tout entière :



Mais, dira-t-on, le public d'Eschyle comptait-il les vers sur ses doigts? Dix vers débités de suite ne font pas sur l'oreille une impression sensiblement différente de neuf vers ou de onze, et voilà donc une belle symétrie qu'Eschyle établit en pure perte, puisqu'à la représentation personne ne pouvait s'en apercevoir. Je reviendrai sur les moyens dont disposait le poëte pour rendre ces rapports sensibles à l'oreille et même aux yeux des spectateurs. Mais, quels qu'ils aient été, le nombre de dix est trop grand pour être saisi dans son ensemble. En effet, les grands groupes se décomposent en parties plus petites et plus faciles à embrasser. Nous avons quatre couples de dix : chacune de ces couples a une subdivision particulière, indiquée par le sens et la ponctuation. Deux dizains (ceux qui encadrent toute la scène) sont formés : l'un, de trois, trois et quatre; l'autre, de quatre, trois et trois vers; deux dizains se divisent en deux, quatre et quatre ; deux autres en quatre, deux et quatre; deux enfin en cinq et cinq. C'est cette correspondance des subdivisions qui m'a indiqué la correspondance des groupes dans le tableau ci-dessus.

Ce tableau de chiffres, je le sais bien, a un air abstrait, mathématique, qui peut effrayer les amis des lettres. Mais qu'ils ouvrent le livre, qu'ils relisent cette belle scène, et ils verront que ce tableau de chiffres répond à un tableau véritable, tel qu'un peintre habile aurait pu le tracer. Au centre quatre groupes ou plutôt deux paires de groupes représentent le sujet principal, la partie la plus saillante du tableau, la course des feux messagers. Ces deux paires sont

juxtaposées. Deux autres paires de la même étendue les encadrent concentriquement, en enveloppant à leur tour deux groupes qui ne se répondent que par la place qu'ils occupent, mais qui se divisent chacun en parties symétriques. Ce sont là deux amplifications libres de cette grande et régulière composition, et on peut les comparer aux mésodes des morceaux lyriques. N'admirez-vous pas cette belle combinaison, dont la forme et le fond s'accordent si bien, dans laquelle l'unité et la variété, la règle et la liberté s'unissent si heureusement?

J'insiste particulièrement sur l'accord entre la forme et le fond. Là est le secret et la cause première de ce procédé d'art qui peut d'abord étonner, sembler une entrave inutile, gênante pour la liberté du poëte, et qui cependant n'arrêta pas plus l'essor d'Eschyle que la mesure, le nombre des syllabes, la rime n'étouffent l'inspiration des poëtes modernes. C'est que les parallèles et les contrastes étaient dans le tour naturel de l'imagination d'Eschyle, ses conceptions étaient aussi symétriques que ses vers. On a vu comment la suite des fanaux se présentait à son esprit telle qu'une suite de parallèles et de contrastes. Il en est de même de tous les récits qu'il fait, de toutes les situations, de tous les tableaux qu'il entreprend de peindre : en les envisageant, en les développant, il y découvre toujours des parties opposées les unes aux autres. La tragédie d'*Agamemnon* s'ouvre par un monologue du gardien qui veille sur la tour des Atrides. Le signal désiré depuis des années paraît enfin : après une longue et pénible attente, la joie d'être délivré et récompensé de ses peines, voilà le contraste qui frappe Eschyle et qu'il met en œuvre. « J'épie, dit le gardien, le signal des flammes qui doivent annoncer la chute de Troie. Que de nuits passées sans sommeil, que de larmes versées sur les malheurs de cette maison privée de son excellent maître! Puissent-ils enfin paraître, ces feux qui mettront un terme à mes fatigues! » Ces idées sont exposées en quatorze vers. Il y a une pause. La flamme brille. Et voici maintenant la suite du monologue, le sujet des quatorze vers suivants : « Salut, signal de nuit qui répandras la lumière et la joie dans Argos. Tu annonces les fêtes, les chants et les danses. Et je serai joyeux entre tous ; car cette garde aura fait ma fortune. Puissé-je

mettre ma main dans la main chérie de mon maître!» L'attente et l'accomplissement; la chute de Troie, la joie dans Argos; les fatigues et les soucis des insomnies, les fêtes et les récompenses du serviteur fidèle : voilà les antithèses de ces deux morceaux, qui se terminent tous les deux par l'expression d'un vœu. Les quatorze vers se décomposent de côté et d'autre en quatre, deux fois quatre, et deux. En y ajoutant les quatre et deux vers qui ouvrent la scène (1) et les quatre qui la terminent, on a toute la construction de cette scène, et l'on voit que les élements des deux groupes principaux, qui forment en quelque sorte une strophe et une antistrophe, se retrouvent dans les petits groupes qui les précèdent et les suivent, et qu'on pourrait appeler la proode et l'épode de ce morceau.

Qui ne connaît la description de la bataille de Salamine dans les *Perses* d'Eschyle? Le poëte guerrier plaça dans la bouche d'un ennemi vaincu le récit de cette victoire de l'Occident sur l'Orient, de la liberté sur le despotisme, de l'intelligence sur la force brutale. Nous allons étudier ces vers immortels à un point de vue nouveau. Xerxès fait cerner les vaisseaux des Grecs par sa flotte immense, pour les empêcher de fuir et les prendre tous d'un seul coup de filet. Ses ordres s'exécutent pendant la nuit. Mais l'événement ne répond pas à son attente. Le soleil levant n'éclaire point la fuite des Grecs. Il voit leurs vaisseaux s'avancer en bon ordre contre l'ennemi, et les rochers de l'île retentissent de leur chant de bataille, des nobles exhortations que s'adressent ces guerriers qui défendent leur patrie, leurs femmes et leurs enfants. Le contraste est saisissant : la confiance présomptueuse d'un despote qui commande à des esclaves démentie par le courage d'hommes libres; puis, d'un côté, la flotte perse exécutant les mouvements ordonnés à l'ombre de la nuit, de l'autre les vaisseaux des Grecs s'avançant noblement aux premiers rayons du soleil.

(1) Depuis longtemps le septième vers a été condamné par Valckenaër, Porson, Dindorf et d'autres critiques. Il faut y reconnaître l'une des rares interpolations qui se sont glissées dans le texte d'Eschyle. Les deux morceaux que j'ai résumés commencent par le vers 8 : Καὶ νῦν φυλάσσω λαμπάδος τὸ σύμβολον, et le vers 22 : Ὦ χαῖρε λαμπτὴρ νυκτὸς κτέ.

Je vais mettre en regard l'un de l'autre ces deux morceaux, que je traduirai vers par vers. Le premier commence par les ordres que Xerxès donne aux chefs de sa flotte.

« Dès que le soleil, qui brûle la terre de ses rayons (1),
Sera couché, et la nuit répandue sur l'enceinte sacrée du ciel,
Vous disposerez en trois colonnes la foule des vaisseaux,
Afin de garder les passages et les détroits de la mer,
Et vous en placerez d'autres tout autour de l'île d'Ajax.
Si les Grecs échappent à l'extermination,
S'ils parviennent à se sauver furtivement sur leurs vaisseaux,
Je vous le dis à tous, vos têtes tomberont. »
Ainsi parla le roi dans l'aveuglement de son esprit :
Il ne savait pas ce que lui réservaient les dieux.

Les nôtres, en bon ordre, d'un esprit obéissant,
Préparèrent le repas du soir, et les marins
Attachèrent les avirons aux bancs destinés à les recevoir.
Et quand la clarté du soleil se fut éteinte,
Et que la nuit arriva, tout homme gouvernant une rame
Monta à bord, ainsi que tout guerrier armé.
De rang en rang on s'exhorte dans nos vaisseaux longs;
Ils voguent suivant l'ordre assigné à chacun :
C'est ainsi que manœuvrèrent toute la nuit
Sous les ordres de leurs chefs tous les peuples de la flotte.
Et la nuit s'avança, et l'on ne vit l'armée des Grecs
Essayer nulle part de se dérober par la fuite.

(1) Εὖτ' ἂν φλέγων ἀκτῖσιν ἥλιος χθόνα, v. 364 (368). Le dixain correspondant commence par les mots : Ἐπεί γε μέντοι λευκόπωλος ἡμέρα, v. 386 (390). Le premier douzain commence au vers 374 (378) : Οἱ δ'οὐκ ἀκόσμως, ἀλλὰ πειθάρχῳ φρενί, et le second douzain au vers 396 (400): Εὐθὺς δὲ κώπης ῥοθιάδος ξυνεμβολῇ.

Mais lorsque sur ses coursiers blancs l'Aurore
Enveloppa toute la terre de sa lumineuse clarté,
D'abord les voix des Grecs entonnèrent
Le chant de la guerre, et retentissant soudain
Des rochers de l'île leur répondit
L'écho. L'effroi s'empara de tous les barbares,
Trompés dans leur attente : ils ne semblaient pas disposés à fuir,
Ces Grecs qui chantèrent alors le noble péan;
Ils s'élançaient au combat d'un généreux courage,
Et la trompette aux sons éclatants enflammait tous les cœurs.

Aussitôt les rames plongeant à la fois
Frappèrent en cadence le flot mugissant,
Et bientôt tous se présentèrent à nos yeux.
Leur aile droite d'abord, rangée en bon ordre,
Marcha la première, puis leur flotte tout entière
S'avança à son tour, et l'on pouvait entendre de près
Ces cris mille fois répétés : « Allez, enfants des Grecs (1),
Délivrez la patrie, délivrez
Vos enfants, vos femmes, et les temples de vos dieux,
Et les tombeaux de vos pères : tout dépend de ce combat. »
De nos rangs aussi, le bruit confus de la langue de Perse
S'élevait à l'encontre, et l'heure d'agir était venue.

(1) ὦ παῖδες Ἑλλήνων, ἴτε. De nos jours, quand les enfants des Grecs s'affranchirent de la domination d'un autre despote venu d'Asie, les mêmes lieux entendaient répéter le chant Δεῦτε, παῖδες τῶν Ἑλλήνων.

De côté et d'autre, on voit deux périodes: la première de dix, la seconde de douze vers, et ces périodes symétriques se subdivisent symétriquement. Les dizains se composent de cinq et cinq ou, plus exactement, de deux et trois, trois et deux vers. Les douzains se composent de six et six, ou de trois et trois, quatre et deux vers. Je signale, au sixième vers de la première antistrophe, la place expressive du mot *écho* rejeté dans le cadre d'un autre membre de période. Ces rejets se rencontrent aussi dans les strophes lyriques, mais Eschyle les y prodigue aussi peu que dans ces strophes du récitatif.

Certes, on ne dira pas que le génie du poëte est à l'étroit dans les entraves de la composition symétrique : il me semble au contraire que ces entraves apparentes ajoutent à sa verve, font jaillir avec plus de force le jet de sa poésie. Et la connaissance des lois qu'il s'est imposées, du cadre qu'il a rempli, nous fait entrer plus avant dans ses intentions et nous fournit de nouveaux motifs d'admirer ce qui a semblé toujours digne d'admiration. Pour ma part, je trouve un grand plaisir à suivre ainsi le travail du poëte, à retrouver les plans, les canevas qu'il a remplis, à le surprendre en quelque sorte dans son cabinet ou bien sur le bord de la mer, en face de Salamine : car c'est là que j'aime à me figurer Eschyle composant son noble poëme.

Il y a une autre scène présente à toutes les mémoires, celle de Cassandre à la fois prophète et victime des crimes qui vont s'accomplir dans le palais des Pélopides. Personne n'a jamais découvert rien de pénible ou de compassé dans l'exécution de cette scène, l'une des plus pathétiques qu'on ait mises sur le théâtre, et cependant elle est construite d'après les mêmes lois de symétrie qui ont présidé à toute l'œuvre d'Eschyle. Il n'y a plus rien à dire sur la symétrie connue de la partie lyrique de cette scène; je dois me restreindre à la partie iambique, où la prophétie jette le voile et, renonçant aux images incohérentes, éclaire d'un jour affreux le passé et l'avenir de cette maison riche en forfaits. Cassandre prend quatre fois la parole ; après chacun de ses discours le chœur prononce quatre vers, et entre ses quatre discours se placent trois conversations avec le chœur, vers rapides échangés entre la fille

de Priam et les vieillards d'Argos ; le quatrième discours est interrompu par un vers du chœur, et, pour parler plus exactement, il faudrait dire qu'elle prend la parole cinq fois. Mais ni ces grands discours, ni ces conversations ne sont d'égale longueur, et voilà, sans doute, pourquoi les symétries de cette scène, comme celles des autres, sont restées un secret pour les lecteurs et les éditeurs d'Eschyle. Cependant les discours et les conversations correspondent aux grandes divisions de cette scène, composée de quatre systèmes, dont chacun renferme un certain nombre de périodes symétriques. J'appelle d'abord l'attention sur le troisième système ou troisième discours de Cassandre. Prévoyant une mort imminente, elle s'écrie : « Pourquoi garder plus longtemps ces ornements dérisoires ? »

Τί δῆτ' ἐμαυτῆς καταγέλωτ' ἔχω τάδε ;

Elle jette son sceptre, sa couronne, ses bandelettes, tous les insignes de la prophétie, et les voue à la destruction : « Allez périr, je vous suivrai de près ; allez porter ailleurs les malheurs que vous prodiguez à vos élus ! » Bientôt l'infortunée se voue elle-même à la mort. « Pourquoi m'attendrir et gémir plus longtemps ? »

Τί δῆτ' ἐγὼ κάτοικτος ὧδ' ἀναστένω ;

« J'ai vu succomber Ilion, je vois succomber son vainqueur. Résignons-nous aussi et marchons à la mort. » Ces deux morceaux, qui forment un parallèle si frappant pour le sens comme pour le tour de la phrase, se composent chacun de cinq vers. Le premier est précédé d'une vision : Cassandre prédit qu'elle va périr de la main de Clytemnestre. Le second est précédé d'une autre vision : Cassandre prédit que Clytemnestre périra à son tour de la main d'un fils. De côté et d'autre il y a neuf vers, qui se décomposent en trois et six. Le premier quintil est suivi de deux fois quatre vers, dans lesquels Cassandre reproche au dieu prophète d'avoir conduit sa prophétesse à la mort. Le second quintil est suivi également de huit vers, quatre de Cassandre et quatre du chœur, qui roulent sur la mort prévue où marche cette vierge intrépide (1).

(1) Le système analysé commence au vers 1256 (1228) et finit au vers

Je crains de rebuter le lecteur par trop de chiffres et je ne ferai pas ici l'analyse détaillée, que j'ai déjà donnée ailleurs (1), des trois autres systèmes de cette scène. Il suffira des traits généraux. Dans les deux systèmes qui précèdent, la prophétesse montre les Furies attachées à cette demeure où elles s'abreuvent de sang depuis le premier crime qui y fut commis ; elle y voit paraître des figures semblables aux fantômes d'un rêve, des enfants tenant dans leurs mains leurs propres entrailles, affreux repas dont se nourrit un père. Après les anciens crimes, elle révèle le crime qui se prépare, l'époux assassiné par l'épouse et le meurtre ajouté à l'adultère. Ces deux systèmes, qui forment la première partie de cette scène, se ressemblent en ce qu'ils se composent l'un et l'autre de deux paires de périodes, deux strophes et deux antistrophes, disposées autour d une période centrale de deux quatrains.

Cette première partie de la scène était consacrée aux malheurs des Atrides. Dans la seconde partie, la prophétesse annonce ses propres malheurs, et la pitié succède à la terreur. Telle était aussi la marche de la scène lyrique qui précède. Cette seconde partie renferme le troisième et le quatrième système. Dans le troisième, que nous avons analysé en détail, elle prédit sa mort. Dans le quatrième, elle y marche, après avoir conjuré les vieillards d'attester un jour la vérité de ses dernières prédictions, et prié les dieux de venger la mort d'une esclave, victime obscure dont on triomphe aisément. Ces deux systèmes se ressemblent aussi dans leur composition : ils ont l'un et l'autre deux strophes et deux antistrophes, sans partie mésodique. Le tout se termine par une épode de quatre vers : le chœur déplore l'instabilité des grandes fortunes ; mais les infor-

1298 (1270). J'ai fait voir dans mon édition que le premier de ces vers, mutilé par les copistes, en contient deux. On peut les rétablir ainsi :

Παπαῖ (παπαῖ),
οἷον τό(δ' ἕρπει) πῦρ· ἐπέρχεται δ' ἐμοί.

Elle avait vu la mort d'Agamemnon, maintenant elle voit la sienne.

(1) Dans la revue allemande *Neue Jahrbücher f. Philologie*, 1859, II, p. 721 et les suiv. Le premier système commence au vers 1178 (1150), le second au vers 1214 (1186), le quatrième au vers 1299 (1271).

tunes obscures, bientôt oubliées, effacées comme *par un coup d'éponge*, lui inspirent encore plus de pitié (1).

Je n'ai pas encore fait ressortir tout ce qu'il y a d'art dans cette grande composition. Je pourrais signaler des rapports de ressemblance entre le second et le troisième système, qui contiennent l'un et l'autre des visions. Ces rapports consistent dans la disposition des couples antistrophiques, qui y sont entrelacées à la manière de nos rimes croisées, et dans le nombre des vers dont s'y composent les périodes : la vision des enfants de Thyeste, au début du second système, est le pendant exact de la vision de la mort de Cassandre, qui ouvre le troisième système : de côté et d'autre, on trouve neuf vers, qui se décomposent en trois et six. Des rapports analogues de fond et de forme relient le premier et le quatrième systèmes. Mais j'ai hâte d'ajouter une dernière observation plus importante.

Vers la fin de la scène la vierge infortunée s'avance trois fois vers le palais, et trois fois elle recule d'horreur au moment de franchir le seuil fatal. Ces retours si vrais et si touchants se marquèrent à la représentation par des silences d'un grand effet, et ces silences se retrouvent encore aujourd'hui par l'analyse des groupes symétriques : ils sont tous placés à la fin d'un groupe (2). Vers la fin de la première partie, après des visions obscures pour les vieillards d'Argos, la prophétesse leur lance ce mot d'une clarté effrayante : *Vous verrez la mort d'Agamemnon*, et le chœur la conjure de fermer sa bouche messagère de malheurs. Ici finit une période de vers, le dialogue s'interrompt un instant, et cette pause est encore d'un grand effet.

On voit que ces analyses font découvrir le jeu des acteurs, comme

(1) Le quatrain final, généralement attribué à Cassandre, appartient au chœur. Celle-là marche à la mort en prononçant ces deux vers, qui se lisent plus haut dans les manuscrits et qu'il faut transposer :

Ἀλλ' εἶμι κἀν δαμεῖσι κωκύσουσ' ἐμὴν
Ἀγαμέμνονός τε μοῖραν· ἀρκείτω βίος.

Ces changements, déjà établis dans mon édition, se confirment aujourd'hui par l'analyse des groupes parallèles.

(2) Ces pauses ont lieu avant les vers 1306 (1278), 1315 (1787), 1322 (1294).

les intentions du poëte, qu'elles nous rapprochent du théâtre d'Athènes et nous font en quelque sorte assister aux représentations, après nous avoir associé au travail solitaire de la composition.

II.

Après ces exemples, nous pouvons généraliser et résumer en quelques mots les procédés d'art qu'observait Eschyle dans la composition du dialogue dramatique. Nous y avons trouvé des *groupes* ou *périodes* de vers qui se répondent par couples, comme nos rimes modernes, et, par une nouvelle analogie, sont tantôt juxtaposés, comme nos rimes plates, tantôt disposés concentriquement ou entrelacés, comme nos rimes croisées. En effet, la rime n'est-elle pas le parallélisme moderne? et ces groupes qui s'appellent et se répondent, ne sont-ils pas en quelque sorte des rimes appropriées au génie plastique des Grecs, ayant pour principe, au lieu de l'accent et du son, l'étendue et la mesure? — De plus, des groupes qui n'ont pas de pendant, peuvent se placer avant ou après ces paires de groupes, ou leur servir de centre. Nous les avons appelés, *proodes*, *épodes* et *mésodes*; et nous avons donné le nom de *système* à une série de groupes formant un ensemble complet.

D'un autre côté, la période rhythmique, de même que la période oratoire, se divise en plusieurs *membres* : chacun de ces membres est formé d'un petit nombre de vers faciles à embrasser, et la période correspondante se divise en autant de membres ayant la même étendue et se suivant dans le même ordre, quelquefois (particulièrement dans les périodes qui servent d'encadrement à un système) dans l'ordre inverse. Les infractions à cette règle sont rares et parfaitement motivées. Quand les divers membres d'une période sont prononcés par des personnages différents et que la même chose arrive pour la période correspondante, le poëte s'est quelquefois permis d'introduire une petite variation dans l'ordre des éléments des deux périodes, la correspondance des éléments étant assez marquée par le retour alternatif des mêmes interlocuteurs. — Lorsqu'il y a dans le même système plus de deux périodes de la même étendue, Eschyle aime à les varier en affectant à chaque paire de périodes une division particulière.

Pour ce qui est enfin des *vers*, qui sont les éléments les plus petits des périodes, chaque vers compte pour une unité, quelle que soit d'ailleurs sa longueur. Aux vers iambiques trimètres ou de six pieds, il s'en mêle de temps en temps de plus courts, formés par des exclamations ou des interjections : ces vers, qui sont toujours suivis d'un silence d'une longueur indéterminée, ont dans la composition symétrique la même valeur que les vers complets. Il faut en dire autant des périodes d'anapestes, composées indifféremment de vers de quatre et de deux pieds. Ajoutons les vers trochaïques et les dochmiaques qui ne suivent pas la règle plus sévère des strophes lyriques, et nous aurons énuméré tous les mètres qui figurent dans le récitatif d'Eschyle. — Il arrive quelquefois que plusieurs de ces mètres entrent dans la composition d'un système et même d'une période. Dans ce cas, les vers de nature diverse sont regardés comme équivalents et chacun compte pour une unité, indépendamment des pieds dont il est formé. Cependant les tétramètres ou vers trochaïques de huit pieds comptent toujours pour deux unités. En effet, d'après la théorie des musiciens grecs, ces vers se composent de deux mesures réunies en une ligne (1). On trouve un exemple frappant du mélange de trois mètres différents dans la tragédie d'*Agamemnon*.

Après la scène des prophéties que je viens d'analyser, le chœur, pressentant à son tour la catastrophe, fait des réflexions sur le néant du bonheur et de la gloire des humains. Aussitôt retentissent du fond du palais les cris de la victime : le vainqueur de Troie tombe sous les coups d'une femme. Le poëte a mis l'accomplissement en regard du pressentiment, l'exemple en regard de la vérité générale. D'un côté les anapestes du chœur forment deux périodes, de quatre, de trois, trois et deux vers. De l'autre côté les cris d'Agamemnon, deux vers iambiques, et les paroles du coryphée, trois tétramètres, forment une période de trois, trois et deux unités (2).

Nous venons de toucher le point par où la symétrie du *récitatif* diffère de la symétrie du *chant*. Dans les chants, la strophe s'ac-

(1) V. Aristide Quintilien, p. 36, Meibom.

(2) *Agam.*, v. 1331-47 (1303-19).

corde avec l'antistrophe, vers pour vers, pied pour pied, et, à de rares exceptions près, syllabe pour syllabe. Dans le récitatif, la correspondance est moins exacte : on fait abstraction de la longueur et de la nature des vers, à plus forte raison du nombre et de la nature des syllabes qui entrent dans la composition de chaque pied.

Toutes les divisions rhythmiques, systèmes, périodes, membres de période, sont marqués par les divisions du sens, sauf quelques rejets expressifs, qui confirment la règle en y dérogeant; et comme les divisions du sens répondent à des silences, on voit que les systèmes, les périodes et les membres de période sont séparés par des silences plus ou moins sensibles. Souvent des pauses d'une certaine durée, des jeux muets, mettent une démarcation encore plus nette entre les groupes rhythmiques. Ils se dessinent d'une manière encore plus saillante, quand ils coïncident avec le changement des acteurs qui parlent, et, dans ce cas, certaines symétries n'ont jamais pu échapper aux lecteurs des tragiques : j'ai en vue les endroits où un, deux ou trois vers sont prononcés alternativement par divers personnages. Mais il y a des discours plus étendus qui se répondent, il y a des discours qui n'ont point de pendant, mais qui sont symétriquement organisés et forment à eux seuls plusieurs périodes et quelquefois tout un système. Il n'est pas rare non plus que le commencement ou la fin de ce que dit un personnage se rattache à ce qui précède ou à ce qui suit, de manière à se grouper avec la question ou la réponse de l'interlocuteur. Dans ce cas la symétrie se dérobe aux yeux dans le livre imprimé, mais elle n'était pas moins saillante à la représentation. Ajoutez à cela les jeux de théâtre qui accompagnaient les morceaux correspondants, et dont je donnerai plus bas quelques exemples, les positions symétriques que le même acteur ou différents acteurs pouvaient tour à tour occuper sur la scène, les gestes analogues provoqués par l'analogie des paroles, et vous ne douterez pas que les symétries se marquaient aux yeux comme aux oreilles des spectateurs. En même temps, leur esprit était frappé du parallèle ou du contraste des images et des pensées, du retour des mêmes mots, des mêmes coupes de phrase, des mêmes mouvements oratoires. Ce ne sont là toutefois que des effets accessoires, l'impression principale était

celle que recevait l'oreille. Elle devait être frappée harmonieusement de cette symétrie qui pénétrait le dialogue tout entier et s'étendait jusqu'à ses plus petites divisions. Mais cette symétrie n'était-elle jamais poussée au delà de ce que les sens pouvaient saisir? Eschyle n'obéissait-il point parfois à des vues systématiques? Je ne le nierai pas absolument; mais il ne faut pas oublier que le jeu des acteurs antiques était cadencé et que leur débit était une espèce de récitatif, qui pouvait être accompagné de quelques accords de la flûte. Surtout à l'époque où Eschyle introduisit le cothurne élevé, les vêtements amples et traînants et toute la pompe de la scène tragique d'Athènes, la règle enchaînait encore la liberté de l'acteur, et les conventions de l'art l'emportaient sur la vérité du jeu. Plus tard, quand on commençait à se dégager de ces entraves, à rechercher des effets moins nobles et plus pathétiques par une imitation plus exacte de la nature, les partisans des vieilles traditions crièrent à l'abandon des vrais principes et à la décadence de l'art. Un ancien acteur d'Eschyle, Myniscus, reprochait à Callipide, qui jouait les pièces de Sophocle et d'Euripide, de singer la nature au lieu de l'imiter (1).

III.

J'ai parlé des systèmes, des périodes et des membres de période. Il me reste à montrer la réunion de plusieurs systèmes en un ensemble plus vaste et à examiner la composition, j'allais dire l'architecture, des *scènes* et des *actes*. Il y a des scènes qui se résument en un seul système de périodes, comme celle de la description des fanaux dans l'*Agamemnon;* d'autres en renferment plusieurs, dont la construction présente plus ou moins d'analogie. Parfois ces systèmes sont presque identiques. Les anapestes qui marquent l'entrée du chœur dans la même tragédie se divisent en deux systèmes de longueur égale et ne différant que par l'agencement des parties qui les composent (2). Nous avons observé une plus grande variété,

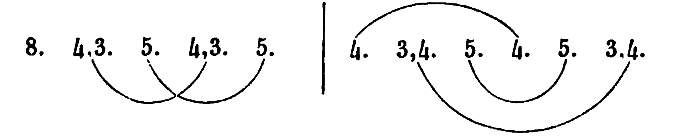
(1) V. Aristote, *Poétique*, ch. 26.

(2) Dans le premier système (v. 40-71), les vieillards parlent de la guerre de Troie, dans le second (v. 72-103), ils parlent d'eux-mêmes, de leur âge, de leurs craintes, de leurs espérances. La fin des périodes est

alliée à de nombreux rapports de ressemblance, dans les quatre systèmes de la grande scène de Cassandre. Pour donner une idée plus exacte de la méthode d'Eschyle, je vais analyser rapidement toute la tragédie des *Choéphores*, en m'attachant seulement aux grandes divisions, et sans entrer dans le détail des périodes et de leurs membres. On pourra le trouver dans mon édition de cette pièce qui vient de paraître.

Oreste revient dans sa patrie pour accomplir sa vengeance. Il visite d'abord le tombeau d'Agamemnon, y dépose en signe de deuil une boucle de ses cheveux et demande à l'ombre de son père de lui venir en aide. Il ne reste plus de cette scène, le *prologue* des Choéphores, que des fragments détachés et douze vers qui se suivent; mais ces douze vers forment deux sixains dont la correspondance est évidente. — Le premier *épisode*, c'est-à-dire la première entrée d'acteurs après l'entrée du chœur, se divise en deux parties, deux scènes, s'il m'est permis de modifier légèrement le sens de ce mot. La fille d'Agamemnon s'avance à son tour vers le tombeau de son père. Effrayée par un songe, Clytemnestre l'a chargée d'offrir en son nom un sacrifice expiatoire aux mânes de l'époux qu'elle assassina. Electre hésite sur ce qu'elle doit faire. Après en avoir délibéré avec les fidèles servantes qui l'accompagnent, elle offre le sacrifice, mais dans une intention toute différente : elle demande au mort de ramener Oreste et de punir ses meurtriers. En versant les

marquée par le vers parémiaque. Au vers 75 il faut écrire ἰσχὺν | σκήπτροις ἰσόπαιδα νέμοντες au lieu de ἰσχὺν | ἰσόπαιδα νέμοντες ἐπὶ σκήπτροις, en substituant une tournure poétique à une plate périphrase explicative et un parémiaque à un dimètre complet. Voici le tableau des périodes :



On voit que les groupes principaux sont les mêmes dans les deux systèmes, et que la proode du premier contient autant de vers que les deux groupes pareils placés au commencement et au centre du second système.

libations, elle trouve la boucle de cheveux déposée sur le tombeau. Elle demande au chœur, elle se demande à elle-même de qui peut venir cette pieuse offrande : elle conçoit des espérances qu'elle ose à peine exprimer, elle forme des vœux, qui seront aussitôt exaucés. Oreste se montre et se fait reconnaître par sa sœur. Cette scène, qui comprend 161 vers, en comptant les quatre qui manquent dans les manuscrits, est un grand ensemble de périodes réunies en un seul système. D'abord le sacrifice, offert après une délibération, ensuite la reconnaissance, amenée par la découverte de la boucle : voilà les deux moitiés correspondantes de la scène, ou, si l'on aime mieux, les deux scènes parallèles. L'une et l'autre donnent lieu à des jeux de théâtre autour de ce tombeau dans lequel se résume visiblement toute l'action de la tragédie. Deux paires de groupes symétriques placées au début répondent par une nouvelle symétrie à deux paires placées vers la fin de la scène et disposées dans l'ordre inverse, mais d'ailleurs semblables aux premières. Renfermé dans cet encadrement, un dialogue entre le chœur et Electre est le pendant d'un autre dialogue entre Electre et le chœur, un grand discours d'Electre le pendant d'un autre grand discours du même personnage. Le centre de cette vaste composition est occupé par deux périodes dochmiaques du chœur. Elle a pour fin et en quelque sorte pour couronnement huit vers, où la sœur, sûre enfin qu'elle voit en effet Oreste, s'abandonne à des transports de joie, et le frère la rappelle à la prudence (1).

La scène suivante (je me sers toujours de ce mot, faute d'un autre) est construite sur un plan différent : elle se compose d'une série de systèmes. Il s'agit d'assurer le succès de l'entreprise d'Oreste. Les moyens humains sont indiqués rapidement, on attend tout des secours surnaturels. Les enfants pleurent sur la tombe du père, ils rappellent les circonstances de sa mort, les outrages que

(1) La scène finit au vers 234 (228) : τοὺς φιλτάτους γὰρ οἶδα νῷν ὄντας πικρούς. Mais six vers qui se lisent plus bas, 238-43 (232-37), doivent être placés plus haut, avant le vers 233 (227). Cette transposition heureuse est due à M. Rossbach : je ne la fais donc pas en vue de l'ordonnance symétrique des groupes, mais je trouve dans cette ordonnance une preuve incontestable de sa justesse.

lui prodiguèrent les meurtriers : d'après les idées du temps, il faut honorer le mort afin qu'il reprenne son rang parmi les ombres et la faculté d'agir sur les vivants, il faut le réveiller par des lamentations, raviver sa colère afin qu'il devienne l'auxiliaire de ses vengeurs. La douleur, le désir de la vengeance, la ferme résolution de l'accomplir, tels sont les sentiments qui dominent tour à tour dans le cœur des enfants d'Agamemnon, et qui ne pouvaient être bien développés que par la musique et le chant. Trois systèmes de périodes lyriques y sont consacrés. Le morceau se termine par un finale, deux strophes chantées, ce me semble, par toutes les voix du chœur. Il déplore la nécessité de cette justice horrible, la fatalité qui impose à cette race de guérir ses blessures en se frappant de blessures nouvelles et de laver son sang avec son propre sang (1). Le grand morceau lyrique que je viens d'analyser et qui forme le corps de cette scène est précédé de deux systèmes iambiques et suivi de deux autres systèmes iambiques. D'abord Oreste et Electre implorent le secours de Jupiter. Ensuite Oreste rappelle l'ordre d'Apollon et les malheurs affreux dont l'a menacé l'oracle de ce dieu s'il ne punit pas les meurtriers de son père. C'est là le sujet de deux systèmes d'une construction analogue, formés l'un et l'autre de deux périodes que suivent dans l'ordre inverse les deux périodes correspondantes. Les deux systèmes placés après le grand morceau lyrique se ressemblent aussi dans leur construction : ils sont composés de périodes groupées autour d'une partie centrale. Dans l'un, Oreste et Electre implorent le secours de leur père réveillé par tant de lamentations; dans l'autre, Oreste, ayant puisé une nouvelle confiance dans le songe de Clytemnestre, concerte avec sa sœur et les fidèles esclaves les moyens d'exécuter l'entreprise. On voit que cette scène part du récitatif pour s'élever au chant et revenir encore au récitatif.

Je passe, comme j'ai fait plus haut, le chœur qui sépare les actes. L'acte suivant comprend encore deux scènes. Oreste, déguisé en simple voyageur, apporte la nouvelle de sa mort : il est reçu par

(1) Le texte que je suis n'est pas le texte altéré des manuscrits et des éditions, mais celui que je rétablis à l'aide de fragments de commentaires anciens renfermés dans les scolies qui sont venues jusqu'à nous.

Clytemnestre avec une joie mal dissimulée. Bientôt paraît la nourrice d'Oreste tout éplorée : elle est chargée d'appeler au palais Egisthe qui est absent. La mère avait fait un discours apprêté et pompeux : il fallait feindre un peu de tristesse pour sauver les bienséances. La nourrice parle simplement, le poëte lui a prêté le langage familier des personnes de sa condition, et l'on voit bien que sa douleur est profonde et véritable. Ce contraste se marque par la construction analogue des deux scènes parallèles. De côté et d'autre, plusieurs périodes sont groupées autour d'une partie mésodique.

Après un nouveau chant du chœur, Egisthe paraît. Il ne sait ce qu'il doit penser de cette nouvelle, mais il est sûr que personne n'en imposera à son esprit clairvoyant. Il entre au palais, et bientôt on entend ses cris de détresse, comme on avait entendu dans la pièce précédente les cris d'Agamemnon. L'alarme est jetée dans le gynécée. Clytemnestre demande une hache pour se défendre. Mais aussitôt, à la vue d'Oreste, elle tombe aux pieds de son fils, elle le conjure de « respecter ce sein sur lequel il reposa si souvent, où de ses lèvres enfantines il suça un lait nourrissant. » Oreste hésite. Mais l'oracle d'Apollon lui parle encore une fois par la bouche de Pylade. Un dialogue rapide, incisif, terrible, s'établit entre la mère et le fils, la victime et le vengeur. Elle expirera sur le corps de son amant ; coupable d'un crime affreux, elle périra par un crime affreux. Nous sommes saisis d'horreur, le poëte découvre à nos yeux la tête de Méduse. Je répète un mot de Schlegel, qui est au fond un mot d'Eschyle (1). Ces scènes, qui se succèdent avec une rapidité effrayante, répondent à une suite de quatre petits systèmes indépendants les uns des autres. Les deux derniers seulement, qui répondent aux deux phases de la rencontre de la mère et du fils, ont entre eux un rapport bien marqué. J'appelle l'attention sur le troisième système : il se compose de quatre périodes de quatre vers. La seconde et la troisième sont les plus frappantes : trois vers de Clytemnestre et un vers d'Oreste, trois vers de Pylade et un vers d'Oreste (2). D'un côté la mère invoquant les sentiments humains,

(1) Voyez v. 831 (818).

(2) V. 896-903 (883-90). M. Patin a fait observer qu'il y avait probablement une pause après ce dernier vers (*Etudes sur les tragiques grecs*,

de l'autre l'ami rappelant l'ordre du dieu. On voit le tableau, et le contraste était aussi saisissant pour les yeux que pour l'oreille et l'esprit.

Quand tout est accompli, le palais s'ouvre. Le vengeur est debout entre les deux victimes étendues sur le sol. Oreste ne triomphe pas longtemps de sa victoire. Bientôt il se fait apporter le vêtement sans issue dont Clytemnestre enveloppa jadis son époux, il le fait déployer à la face du ciel, afin que le soleil soit témoin de l'atrocité du crime et de la justice de la vengeance. Oreste apostrophe cet instrument d'un meurtre perfide; en le contemplant il découvre des traces mal effacées de sang. Mais lui-même est taché de sang, du sang de sa mère : sa raison se trouble; il cherchera un asile dans le temple du dieu qui commanda le parricide. Voici les Furies vengeresses : il les voit d'un œil égaré, en vain le chœur cherche-t-il à raffermir son courage, il est chassé par ces démons invisibles et ne peut plus rester. Après le repas de Thyeste, après la mort d'Agamemnon, la troisieme tempête éclata sur ce palais : le chœur ne sait s'il doit appeler l'action d'Oreste une délivrance ou un désastre. Voici maintenant la construction de ce dernier acte ou *exode.* Au début deux périodes symétriques, à la fin deux périodes symétriques entre elles et symétriques à celles du début, dont les éléments sont disposés dans un ordre inverse. Ces quatre périodes encadrent trois systèmes, répondant aux trois scènes du vêtement déployé, du trouble d'Oreste, de l'apparition des Furies. Je signale particulièrement le premier de ces systèmes : Oreste prononce quatre quatrains pendant qu'on déroule le vêtement, et quand il est déroulé, il l'examine et l'apostrophe en quatre autres quatrains (1). Le jeu de théâtre rendait la symétrie encore plus frappante. Une épode de deux vers ferme l'acte et la tragédie :

I, p. 358). Cette remarque est pleinement confirmée par l'analyse des groupes.

(1) Il est facile de voir que deux de ces quatrains, les vers 997-1004 (984-91), ne sont pas à leur place. Meineke et Hermann s'en sont bien aperçus, mais la transposition qu'ils ont essayée n'est pas heureuse. Dindorf retranche ces huit vers, ainsi que les quatre précédents, du texte d'Eschyle. On les trouvera à leur place véritable dans mon édition.

« Où vont aboutir, où s'assoupiront enfin tant de flots de malheur ? » Ainsi s'annoncent vaguement la dernière pièce de la trilogie et la solution du conflit.

IV.

On voit que la même loi de symétrie préside à la composition de toutes les scènes, en se conformant au sujet de chacune, qu'elle met en saillie le parallélisme de scènes semblables ou opposées ; ajoutons qu'elle domine la tragédie tout entière. En effet, chez Eschyle ces symétries ne s'arrêtent pas aux groupes de vers correspondants ; toutes les conceptions du poëte, toute l'économie de ses pièces, les combinaisons même de ses trilogies en portent l'empreinte. Si le personnage principal est un homme, le chœur se compose de femmes, et il se compose d'hommes, si une femme a le rôle principal. Ce contraste des sexes est saisissant dans le *Prométhée* et les *Sept chefs devant Thèbes*. Autour de la mâle figure de l'indomptable Titan qui laisse enchaîner son corps à un rocher plutôt que de courber sa volonté sous celle du dieu souverain, Eschyle groupa un chœur de nymphes timides, tendres, compatissantes, héroïques aussi, mais héroïques dans le dévouement, non dans la révolte. Et quel contraste que celui du rude et intrépide fils d'Œdipe et de ces vierges tremblantes au bruit lointain des chevaux et des armes. La tragédie des *Sept chefs* offre le double tableau de fiers guerriers transportés de l'ardeur des combats, et de faibles femmes menacées de captivité et d'outrages, si leur ville tombait au pouvoir de l'ennemi. Dans les *Euménides* les sombres et implacables enfants de la Nuit primitive sont mis en regard des dieux de lumière, issus d'une race plus jeune, intelligente et miséricordieuse ; et si de l'examen des pièces détachées nous passons à celui des trilogies, nous trouvons encore les mêmes parallèles et les mêmes contrastes.

La symétrie des deux premières pièces de l'*Orestie* répond à cette justice rigoureuse et symétrique qu'on appelle la loi du talion. Au crime la peine, coup pour coup et mort pour mort : voilà les principes que proclame le chœur et que le poëte a mis en action.

Agamemnon est attiré dans un piége, un piége est tendu à ses meurtriers : quand Clytemnestre apprend la mort de son complice, elle s'écrie : « Nous avons vaincu par la ruse, et par la ruse nous périrons. » La justice éclate plus sensiblement par cette ressemblance de la faute et du châtiment. C'est pourquoi Oreste doit rentrer dans la maison de ses pères sous un déguisement. Il tue une mère, parce que cette mère avait tué un époux : égalité d'horreur dans la vengeance et le crime. Dans les deux pièces deux victimes sont abattues, ainsi que les prophéties de Cassandre l'avaient annoncé. Au dernier acte des *Choéphores*, la grande porte du palais des Atrides s'ouvre, comme elle s'était ouverte au dernier acte de l'*Agamemnon*, et, comme alors, on aperçoit deux cadavres, l'un d'un homme, l'autre d'une femme, et entre les cadavres le meurtrier, l'arme sanglante à la main. Voilà les analogies, voici maintenant les différences et les contrastes. Dans l'*Agamemnon* la catastrophe est précédée d'une entrée triomphale, de chants et de récits de victoire, mêlés de sombres prévisions; dans les *Choéphores* elle est précédée d'un sacrifice funèbre, de lamentations et de cris de douleur mêlés aux espérances d'un avenir meilleur. Dans l'*Agamemnon* les projets et les préparatifs des meurtriers sont entourés de mystère, dans les *Choéphores* tout est concerté sur la scène, sous les yeux du spectateur. L'action accomplie, une dernière scène met dans les deux pièces les meurtriers en face du chœur, c'est-à-dire, de l'opinion publique. Mais Clytemnestre et Egisthe, criminels orgueilleux et pleins d'une assurance affreuse, sont en horreur aux vieillards d'Argos; Oreste, saisi de remords et d'égarement, est consolé et encouragé par les femmes de la maison des Atrides. Là les coupables sont accablés de reproches, menacés de la justice des dieux; ici le vengeur est accompagné de vœux, raffermi par la perspective de la clémence divine. Ces vœux sont remplis dans la pièce suivante, et si l'*Agamemnon* et les *Choéphores* se répondent comme une strophe et une antistrophe, on pourrait dire que les *Euménides* sont l'épode de cette grande composition trilogique. Oreste est jugé et pardonné, les anciens meurtres sont expiés, et le jour luit de nouveau sur ce palais assombri par tant de crimes; les terribles Furies le quittent et se changent en déesses bienfaisantes; grâce à l'insti-

tution d'un tribunal équitable, les vengeances ne se perpétueront plus dans les familles.

Il y avait dans l'un des portiques d'Athènes un tableau célèbre qui représentait la bataille de Marathon et qu'on attribuait au peintre Polygnote. Cette tradition était contestée ; mais, quoi qu'il en soit, Polygnote était contemporain du poëte guerrier qui combattit à Marathon et chanta Salamine. Polygnote avait peint à Delphes le Sac de Troie et la Descente d'Ulysse aux enfers. Ces deux tableaux, dont Pausanias a laissé une description détaillée (1), se trouvaient sur les deux murs d'une grande salle, l'un en face de l'autre. On y voyait figuré à peu près tout ce que les poëtes avaient raconté des enfers et de la prise de Troie : les deux tableaux renfermaient une série de scènes et de groupes évidemment disposés suivant une symétrie calculée. Les archéologues qui ont étudié l'ordonnance de ces tableaux, depuis Bœttiger jusqu'à Welcker et O. Jahn, s'accordent sur ce point, tout en différant, comme on devait s'y attendre, sur certains détails. K.-F. Hermann a même essayé d'établir que cette symétrie ne s'arrêtait pas à chacun des tableaux, mais que les groupes se répondaient de l'un à l'autre et en faisaient des pendants complets. C'est ainsi que se répondaient les groupes de statues disposés dans les deux frontons du temple de Minerve à Egine. Ces statues, qui sont aujourd'hui le plus bel ornement du Musée de Munich, datent également du temps d'Eschyle. On remarque une observation exacte de la loi de symétrie sur un grand nombre de vases peints du vieux style, et à la plus belle époque de l'art les statuaires grecs semblent encore avoir observé la même loi dans l'ordonnance des groupes qu'ils composaient, et, comme ces groupes étaient ordinairement destinés à la décoration de monuments d'architecture, cette symétrie était en quelque sorte obligée. Et ce ne sont pas là des faits particuliers à la statuaire et à la peinture grecques. Partout l'art se plut d'abord aux formes un peu géométriques, aux symétries rigoureuses et franchement accusées, qu'i apprit plus tard à tempérer et à dissimuler. Il est inutile d'en citer des exemples : on n'a qu'à voir au Louvre les tableaux du Pérugin

(1) Pausanias, X, ch. 25-31.

à côté de ceux de son immortel disciple. Mais un art déjà parfait ne renonça pas toujours aux combinaisons symétriques. Je rappelle la Cène de Léonard de Vinci : Jésus y est assis au milieu, à sa droite et à sa gauche les douze apôtres forment quatre groupes de trois personnages. Eschyle composa comme Léonard et Polygnote.

On me pardonnera cette digression : je reviens à Eschyle. On peut tirer des lois que j'ai signalées un parti dont je n'ai pas encore parlé et qui ne laisse pas cependant d'avoir son prix. Quels sont dans les manuscrits d'Eschyle les vers interpolés qu'il faut éliminer? quels sont les vers qui ne se trouvent pas à leur place et qu'il faut transposer? où doit-on supposer des lacunes et quelle en est l'étendue? Ces questions sont controversées, souvent tranchées arbitrairement par les éditeurs. A présent que nous connaissons la méthode d'Eschyle, dès que nous aurons retrouvé le plan d'une scène, nous pourrons dire avec certitude en quels endroits le texte du poëte a été mutilé, ou surchargé, ou bouleversé dans le cours des siècles. Nous pourrons aussi défendre le texte traditionnel contre les témérités d'une critique imprudente. L'analyse des groupes symétriques m'a confirmé dans l'opinion où j'étais toujours, que, s'il y a dans notre Eschyle un grand nombre de lacunes et de vers transposés, on n'y trouve guère de vers interpolés (pas un seul dans toute la tragédie des *Choéphores*) (1), et qu'à cet égard la critique ne saurait être trop conservatrice.

Mais quelque prix qu'on attache à la constitution du texte, on doit estimer plus haut la connaissance même de la méthode d'Eschyle. L'intelligence complète, approfondie de la beauté du corps humain ne s'acquiert que par l'étude de l'anatomie, étude sévère, rebutante au premier abord, mais indispensable et pleine d'un charme austère pour le sculpteur et le peintre. De même, si l'on veut bien connaître et comprendre à fond la beauté de ces œuvres d'art, il faudra étudier les mesures et les proportions suivant lesquelles elles furent construites, la charpente qui soutient ces beaux corps où circule la séve vivifiante de la poésie. Il en est des œuvres

(1) Si le dernier vers de la seconde antistrophe du premier chœur est répété après la fin de la troisième strophe, il faut voir en cela une erreur de copiste plutôt qu'une interpolation

de l'art antique comme des œuvres de la nature, on y découvre partout des mesures et des proportions déterminées, des règles et des lois précises. Mais la rigueur de ces lois n'exclut pas la grâce des œuvres où elles règnent. Elles tempèrent elles-mêmes ce qu'elles pourraient avoir de trop sévère par la variété qu'elles comportent, la liberté qu'elles admettent, disons mieux, qui leur est inhérente. Elles pénètrent toutes les parties de l'œuvre, elles s'en revêtent comme d'un corps et s'y cachent en quelque sorte en s'y manifestant. C'est ainsi que des lois évidentes, lorsqu'on les a trouvées, ont pu se dérober si longtemps aux lecteurs et aux éditeurs d'Eschyle.

Paris, imp. de Paul Dupont, rue de Grenelle-St-Honoré, 45. (1422)

L'ORIENTALISME

RENDU CLASSIQUE

DANS LA MESURE DE L'UTILE ET DU POSSIBLE,

SUIVI D'UNE

LETTRE A M. JULES MOHL

SUR LA LANGUE PERSE.

SECONDE ÉDITION,

AUGMENTÉE DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCES

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA QUESTION ORIENTALISTE.

Lillah el-maschreq wa'l-maghreb.
A Dieu appartiennent l'Orient et l'Occident.
(*Cor. sur. II, 109.*)

Sordent hausta nimis; puros accedere fontes
Nunc juvat. Emergunt non cognita scripta Latinis:
Tùm quæ sævus Arabs cecinit modulamine prompto;
Tùm quibus incumbunt, Zoroastris pauper et exul
Plebs, Ormazicolæ; tùm sinica carmina, vel quas
Grandes Iliadas nobis vetus India promit.

***



PARIS,
CHEZ BENJ. DUPRAT,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, 7.

NANCY,
CHEZ N. VAGNER,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU MANÈGE, 3.

1854.

NANCY, IMPRIMERIE DE VAGNER
RUE DU MANÈGE, 3.

L'ORIENTALISME

RENDU CLASSIQUE.

Comme des personnes graves ont jugé que les considérations présentées ci-après, sur un des principaux moyens possibles de ranimer les Facultés des Lettres, ne devaient pas arriver seulement sous les yeux de l'Autorité, mais être soumises aussi à l'examen du monde savant, —nous nous faisons une loi de déférer à leur avis.

*Toutefois, il serait superflu, ce nous semble, de livrer pour cela à l'impression le Mémoire entier, dont certaines parties n'avaient qu'une utilité relative. — Nous aurons fait assez pour répondre à l'espèce de nécessité qu'on nous signale, si nous publions les portions essentielles de notre labeur; si nous réimprimons, par exemple, le long fragment qu'a jugé à propos d'en extraire, et d'insérer avec bienveillance dans ses colonnes, une feuille consacrée aux sciences, l'*Athenæum français. *En effet, la partie choisie là, était bien, au point de vue du public lettré, la partie importante, puisque l'autre moitié du morceau touchait à des côtés de la question moins scientifiques et plus administratifs.*

*On se bornera donc à reproduire ici, comme très-suffisant,— comme avantageux d'ailleurs à la cause, — l'article même de l'*Athenæum. *Car, d'une-part, cet article renferme, comme citation prise de notre texte, une série de passages étendus et suivis, lesquels coïncident à peu près avec la totalité des arguments dont là dedans il peut être bon que le public ait connaissance; et de l'autre, c'est quelque chose, pour attirer l'attention de maints lecteurs, — hommes instruits et sensés, mais à esprit timide ou paresseux, — que l'assentiment déjà donné aux raisons et aux conclusions du Mémoire, par un journal qui est l'œuvre d'*académiciens, *notamment d'orientalistes connus.*

EXTRAIT DE L'*ATHENÆUM FRANÇAIS*.

UN MOYEN

D'AUGMENTER LE MOUVEMENT VITAL

DES FACULTÉS DES LETTRES,

ET D'ACCROITRE LEUR UTILITÉ.

Un mémoire adressé au Ministre de l'Instruction publique, et dont nous avons obtenu communication, nous a semblé toucher à des points si importants, et renfermer des choses si vraies, si conformes aux intérêts de la science, que nous croyons devoir, par extraits, le faire connaître aux lecteurs de l'*Athenæum*.

Après avoir, dans un premier chapitre, posé des généralités, et avoir indiqué, dans un second, que les Facultés des Lettres, précieuses institutions dont l'influence peut devenir de plus en plus utile (1), gagneraient à élargir et à renouveler un peu le thème de leurs leçons, —l'auteur, M. G. de Dumast, en vient à montrer combien elles prendraient un rôle avantageux, par exemple, en s'emparant d'une tâche attrayante à la fois et

(1) Non pas que ces chapitres (comme ceci le donnerait peut-être à penser) aient aucunement débattu la question théorique des divers systèmes d'enseignement, libres, obligatoires ou mixtes. Prenant pour point de départ l'état présent des choses, le Mémoire n'examine que le meilleur parti à tirer des institutions françaises existantes.

profitable : l'enseignement des littératures *primitives*, qui jette de tels flots de lumière sur les littératures *dérivées*.

Ici, nous le laissons parler :



« A l'époque, déjà éloignée, qu'on a nommée la Renaissance, un grand mouvement s'opéra ; un vigoureux élan fut donné aux études, par la connaissance désormais approfondie du grec et du latin. Deux langues si remarquables, dont la possession venait d'être reconquise, ouvrirent largement au monde lettré les trésors de l'Antiquité classique ; et c'est sur ce fonds, depuis lors, qu'a vécu en grande partie la haute civilisation européenne.

» Mais, quelque riche qu'il fût, il avait des limites ; et si jamais ses metteurs en œuvre l'ont regardé comme inépuisable, ils se sont fait une grande illusion. Quand l'or qu'on avait découvert là n'eût pas été mêlé de bien des scories, pouvait-il subvenir sans fin à l'ardeur des recherches incessantes ? Non. Et quiconque ne se laisse point duper par le spectacle d'évolutions répétées, mais stériles.., doit aisément voir, qu'en fait de philologie, nous en sommes réduits à ressasser perpétuellement d'anciens sables aurifères, déjà dépouillés de leur métal.

» Eh bien ! quand la Colchide a eu donné toutes ses richesses, on en a demandé au Tage et au Pactole ; quand le Tage et le Pactole n'ont plus rien fourni, on a exploité le Pérou ; à présent que le Pérou vieillit, on se jette sur le Sacramento. Telle est la marche naturelle des choses ; et les Facultés des Lettres, qui se consument en vains efforts sur le terrein du grec et du latin, dont il n'y a plus de choses neuves à faire sortir, ont besoin d'une Californie.

» Cette Californie, heureusement elle existe : c'est l'Orient.

» Mais par où aborder une telle mine? — Par des côtés, quoi qu'on en dise, très-accessibles. — Mais quel parti en tirer? — Un très-bon, si l'on sait choisir.

» *Si l'on sait choisir*, disons-nous. Car il est bien sûr que l'Orient, à vouloir le prendre dans son ensemble, nous déroulerait un programme beaucoup trop étendu, dans lequel une foule de points n'offriront jamais d'intérêt qu'aux savants tout à fait spéciaux, — et même où d'autres articles, quoique dignes de beaucoup plus d'attention, ne sauraient pourtant descendre chez nous jusqu'à la sphère d'un enseignement tant soit peu répandu. — Ainsi, d'une part, on ne songera jamais en Europe à ériger des chaires de tchouvache, de tagal ou de lesghi; et de l'autre, quelle que soit l'importance ou de l'hindoustani, par exemple, qui, tous les jours plus adopté autour du Bengale, servira bientôt de lien commun à cinquante millions d'hommes, — ou du chinois, qui, dominant sur un territoire plus vaste encore, nous offre non-seulement des annales deux ou trois fois millénaires, mais des romans et des drames précieux pour la connaissance des mœurs, — de tels idiômes ne sont pas arrivés, pour nous, au degré d'intérêt qui demande qu'on les répande beaucoup; et la chaire qui existe à Paris pour chacun d'eux, paraît satisfaire, au moins quant à présent, la somme de besoin qu'on éprouve en France de les connaître.

» Il n'en est pas de même de certaines autres langues, qui, ayant des rapports plus directs avec nous et avec les objets habituels de notre activité, — nous ouvrent un champ, soit plus facile à cultiver par nos travaux, soit au moins plus fertile en produits visiblement propres à notre usage.

» Déjà l'on peut en nommer deux, pour lesquelles l'heure est parfaitement venue, et qu'il convient de faire entrer dès à présent dans la sphère, non pas sans doute des études courantes,

mais de cet enseignement qui, intermédiaire entre celui des lycées et celui du Collège de France, est le patrimoine des Facultés universitaires, et doit imposer ses leçons au Doctorat, sinon à la Licence ès Lettres.

» De ces deux langues, la première, tout le monde l'a nommée d'avance. Evidemment, c'est LE SANSCRIT.

» Le sanscrit, inestimable diamant, dont l'Inde peut s'enorgueillir à meilleur droit que du *Koh-i-nour*. Le sanscrit, qui, rien que par sa régularité savante et les vastes richesses de sa grammaire, mériterait d'être placé sur un trône au milieu des langues de l'Antiquité, quand même il n'aurait pas produit cette littérature éloquente et pure, si supérieure en moralité à celle des Grecs et des Romains; cette littérature immense, dont, par bonheur, tant de monuments se sont conservés, — depuis les magnifiques épopées dont elle s'honore, antérieures aux âges homériques, jusques aux beaux et nobles drames écrits sous les inspirations d'un ordre de choses plus récent, vers l'époque du siécle d'Auguste. Le sanscrit, d'ailleurs, qui a formulé pour la première fois, sur la terre, des conceptions métaphysiques un peu suivies, et sans le secours duquel, assurément, la docte rêverie gangétique aurait eu peine à produire ces ouvrages abstraits, où règne une incroyable puissance d'analyse. — Ce fut, en effet, pour les Brahmes, une précieuse bonne fortune, que de pouvoir faire emploi d'un si merveilleux instrument; car, dans les travaux ontologiques, il y a, comme on sait, un degré de dissection qui, exigeant des scalpels raffinés, ne saurait être assez délicatement opéré que par trois idiômes au monde; par le sanscrit d'abord, et ensuite par les deux de ses enfants qui ont le plus gardé de traits de la physionomie paternelle : le grec et l'allemand.

» Puis, outre sa valeur intrinséque ou absolue, la belle langue

dont il s'agit, a pour nous, Occidentaux, une valeur relative non moins grande. Comme c'est le plus ancien type conservé du groupe lingual connu sous le nom de famille indo-germanique, indo-perse, ou, mieux encore, indo-européenne; et comme tous nos langages d'Occident, excepté trois (d'une part le magyar et le finnois, de l'autre, l'euscarien ou basque), appartiennent à ce groupe :— l'étude du sanscrit se trouve intéresser A TITRE DE PARENTÉ presque tous les peuples de l'Europe (*a*).

» Pour les Français en particulier, c'est un devoir formel, assurément, que d'entourer d'honneurs la langue sanscrite, qui, par tous les côtés, est aïeule de la leur.

» Nous disons « *par tous les côtés;* » car, des quatre rameaux de la tige, — à savoir, la branche gréco-latine, la branche germanique, la branche celte et la branche slave, — le dernier rameau (le slave), resté pour nous à l'état de cousinage éloigné, est le seul à l'égard duquel nous n'ayons aucun rapport de descendance. Quant aux trois premières branches, non-seulement elles nous sont parentes, mais tout ce que nous possédons, ce sont elles qui nous l'ont donné. Il n'y a rien, dans la langue de Corneille et de Voltaire, qui ne provienne ou de l'élément *gréco-latin*, — ou de l'élément *franc*, c'est-à-dire germain, — ou de l'élément *gaulois;* — or, cette triple origine fait triplement remonter notre idiôme national à la noble souche sanscrite.

» Dût-on, au reste, soit en France, soit ailleurs, ne considérer que l'intérêt des études classiques ordinaires (de celles qui se terminent chez nous au baccalauréat), en laissant à part la haute *littérature comparée* et la linguistique générale, — sciences dont il est difficile de traiter complétement l'une, et impossible d'aborder sérieusement l'autre, sans posséder quelques notions sur la langue de Valmiki et de Kalidasa : — eh bien, à un point de vue tout vulgaire, il y aurait à dé-

sirer encore de voir s'établir parmi nous, dans une certaine mesure, la connaissance du sanscrit; sinon précisément chez tous les professeurs de nos lycées (quoiqu'elle ne dût être inutile à aucun), au moins chez ceux qui commentent et modifient des grammaires. Comment, en effet, dans un rudiment, réussir à rédiger, sur les particularités du grec et du latin, des remarques intelligentes et pleinement justes, — à moins d'avoir pu, en se plaçant soi-même au point de jonction des deux idiômes, observer, dans le tronc commun, l'origine des fibres qui, primitivement parallèles, divergent ensuite, mais gardent toujours entre elles une similitude reconnaissable?

» En voilà assez sur le chapitre de la première des deux langues à introduire dans l'enseignement des Facultés.

» La seconde, quelle est-elle? — L'ARABE.

» Celle-ci ne semble pas, il est vrai, se présenter avec des droits aussi marqués. Étrangère à notre cercle lingual, puisqu'elle appartient au groupe sémitique, — elle ne fait vibrer dans notre âme aucun souvenir doux et cher; aucune de ces sympathies profondes, instinctives, que ne tarde pas à éveiller en nous le sanscrit, vieux portrait de famille où nous retrouvons à chaque instant notre image. — Ici, nulle chance de rencontrer du *classique*, dans l'acception (rétrécie peut-être, mais non à mépriser pourtant) où nos académies et nos écoles entendent le mot; rien, chez les auteurs arabes, ne témoignant de l'existence de ce goût pur, homérique, virgilien, racinien, qui, dans les antiques chefs-d'œuvre littéraires des bords du Gange, nous frappe d'une admiration mêlée de surprise. Ici, le tour de la pensée n'est plus le même; on est moins sévère sur le choix du beau; et la direction des idées, changée pour ainsi dire de droite à gauche, diffère presque autant de la nôtre que diffèrent entre eux les deux sens dans lesquels marchent

les deux écritures. — L'arabe, cependant, n'en est pas moins digne, à d'autres titres, d'obtenir étude chez nous. Il mérite de s'y implanter, pour y donner les fruits qui lui sont propres.

» Et d'abord, en fait d'art poétique, c'est-à-dire de peinture exécutée par le langage versifié, ce ne sont pas du tout des œuvres nulles que celles des Arabes. Si nous voulions, pour rendre notre pensée, avoir recours à une alliance de mots plus claire et plus commode qu'elle n'est légitime, nous dirions que la *muse ismaëlique* a des inspirations heureuses, et qu'inférieure, pour le tact et pour l'élégance, à la muse indoue ou à la muse gréco-latine, elle rachète souvent ce désavantage par son incomparable vigueur. Les affectations, les jeux de mots, les tours de force qui la déparent, sont rares chez les poëtes de son âge d'or, c'est-à-dire chez les *schoarâ* de la Péninsule, prédécesseurs ou contemporains de Mahomet; et on la voit encore, depuis, échapper plus d'une fois à cet esprit quintessencié. Du reste, il faut en convenir, elle a toujours gardé le caractère d'une sorte d'improvisatrice; aussi ses adeptes ne se sont-ils jamais élevés à des morceaux de longue haleine. Contents d'exprimer leurs sentiments et leurs pensées, ils n'ont pas su, les plaçant dans la bouche d'autrui, en construire des épopées ou des drames, et c'est en vain qu'on demanderait à la collection de leurs œuvres un grand poëme quelconque. Mais il n'en est que plus curieux, peut-être, d'étudier leurs impressions, si profondément personnelles, et de voir comment, pour les rendre, ils sont parvenus à se mouvoir avec aisance dans le cercle d'une versification dont le mécanisme réunit au mètre prosodique des Anciens la rime des nations modernes.

» D'ailleurs, malgré le prix extrême qu'attachent les Arabes à cette savante facture, — ainsi qu'à celle de leur prose, sou-

vent si minutieusement cadencée, — rien n'oblige l'Europe à les suivre sur le terrain de la rhétorique. Ils ont de quoi nous intéresser par des côtés plus importants.

» Pendant plusieurs siècles, comme on sait,—et notamment sous les grands califes abbassides,—le peuple arabe, devenu le gardien des sciences, qui ne se cultivaient plus guère que chez lui, en conserva le dépôt; et quand il le transmit à d'autres, il ne le rendit pas sans l'avoir accru. Aussi, non-seulement nous découvrons, parmi les traductions qu'il avait faites, certains fragments d'antiquités perdues ailleurs (*b*), mais il nous a été aisé de constater de combien de progrès on lui est redevable. Si l'Asie et l'Afrique musulmanes s'en tinrent, pour la philosophie proprement dite, aux doctrines d'Aristote, plus ou moins bien commentées, — leurs habitants ne restèrent point stationnaires pour d'autres genres de connaissances : entre autres, pour la philosophie de l'histoire et du droit, dans laquelle Ibn Khaldoun est un prédécesseur si remarquable de Vico et de Montesquieu; ou bien pour la géographie et les voyages, où nous profitons encore à présent des relations rédigées par Ebn Haucal et par Ebn Batouta, et surtout du vaste savoir de l'Edrisi. Il en fut de même pour l'art de guérir, qui, perfectionné par les doctes médecins chargés de la clinique à Bagdad (ville où fut organisé le premier service d'hôpitaux réguliers), en vint jusqu'à pressentir mille choses mal à propos réputées modernes, et, par exemple, à pratiquer de premiers essais de lithotritie. On a cru qu'en mathématiques, et spécialement en astronomie, les Arabes n'avaient été que des copistes et de serviles imitateurs des Grecs : une telle opinion, qui cadrait mal avec la possession où nous sommes d'un globe céleste exécuté par eux dès le XIIIe siècle, ne peut plus se soutenir, depuis que, mieux renseignés, nous voyons Abou'l Wéfa signaler et décrire, dès l'an 975, le troisième mouvement irrégulier de la lune,

cette *variation* dont la découverte passait pour un des titres de gloire de Tycho-Bráhé; depuis que se montrent à nous, soit Abou Hassan, substituant à l'emploi des *cordes*, en trigonométrie, celui des sinus et des tangentes, soit Ben Haithem exposant clairement, huit cents ans avant Carnot, les éléments de la géométrie dite *de position*. Au reste, de pareils faits ne doivent pas étonner, de la part du peuple à qui appartient, sinon précisément la généralisation des calculs,— puisque les Indous lui en disputent l'invention, — au moins l'honneur d'avoir développé l'algèbre, et cela jusqu'au point d'y avoir fait entrer les équations du troisiéme degré.

» Un idiôme dans lequel ont été tracés de tels bulletins de la marche de l'esprit humain, est un idiôme, à coup sûr, digne de faire partie du domaine de la civilisation; on en jugerait ainsi partout. Mais nous sommes doublement tenus, nous autres Français, d'assurer ce résultat par un enseignement permanent,—nous qui, embrassant aujourd'hui l'Algérie dans notre territoire, avons acquis des milliers d'Arabes pour sujets et presque pour concitoyens. N'hésitons donc pas à regarder cette seconde exception orientaliste comme aussi motivée que la première. Ce que nous proposons de faire pour la plus riche des langues indo-européennes, faisons-le aussi pour la plus riche des langues sémitiques; et, par une mesure analogue à celle qui devra répandre parmi nos professeurs la connaissance du sanscrit, érigeons en France des chaires d'arabe littéraire (1).

Si nous ne parlons que de l'arabe régulier, ce n'est pas que nous méconnaissions la grande utilité de l'arabe vulgaire, le-

---

(1) Il est de mode, chacun le sait, de dire « d'arabe *littéral;* » mais nous ne voyons guère de raisons pour conserver cet usage bizarre,— qui n'est pas sans inconvénients, à cause de l'amphibologie, l'adjectif *littéral* ayant d'ordinaire en français un tout autre sens (*c*).

quel, au cas où il deviendrait chez nous plus répandu, faciliterait nos opérations administratives en Afrique, en formant des sujets pour ce pays, et peut-être même donnerait à plusieurs des élèves le goût de s'élever jusqu'à la littérature musulmane. Mais en définitive, — placé, comme on l'est dans ce mémoire, au point de vue universitaire et classique, — on ne saurait se dissimuler que l'arabe vulgaire (dont la division en plusieurs dialectes vient des degrés d'altération plus ou moins forts qu'il a subis) n'est pas tant un véritable idiôme à part, que le simple résultat de l'inobservance ou de l'oubli d'une partie des règles. Acquérir donc la connaissance de ce langage usuel, est surtout une affaire de pratique et de localité, dont n'a guère à se mêler la science proprement dite. Ce qui, dans la question de l'arabisme, mérite avant tout d'intéresser un gouvernement éclairé, c'est la langue consacrée par les auteurs; celle dans laquelle écrivirent Averrhoès, Avicenne, Maçoudi, Hariri, Meydani, Cazwini, Abou'l Féda, Ben Khallican, Ben Khaldoun, Abdallatif, ou Makrizi. C'est la belle langue dans laquelle avaient chanté Lébid et les *schoarâ* du désert, et qui, fixée par Mahomet, est demeurée comprise universellement, de Maroc à Chiraz, à cause du Coran, lequel, adopté partout comme manuel scolaire, l'a mise jusqu'à présent à l'abri des ravages du temps (*d*).

» Ici l'on pourrait s'arrêter; car, en un sens, le mémoire est complet, — puisqu'indiquant aux Facultés des Lettres l'une des voies à suivre pour redevenir vigoureuses, il a montré ce qu'elles peuvent gagner à l'emploi de ce puissant moyen, pour peu qu'elles mettent de bonne volonté à entreprendre ainsi une chose nouvelle, utile, désirable, éminemment opportune.

» Mais à un autre point de vue, bien s'en faut que tout soit dit. Des raisons subsidiaires, non développées encore, doivent

doubler, aux yeux du Gouvernement, l'importance du rôle dont il est maître de se charger. Ce dont en effet il s'agirait pour lui, dans l'adoption de la mesure qu'on lui propose, c'est non-seulement de se faire le propagateur de la linguistique orientale, mais d'en devenir peut-être le sauveur.

» Ceci exige quelques réflexions générales, et même un peu rétrospectives. Toute souhaitable qu'est la brièveté, encore faut-il cependant se rendre compte de l'état des choses; car ce sont les antécédents du projet, surtout, qui peuvent le bien expliquer, et donner à comprendre jusqu'à quel point seraient sérieux les avantages de la création demandée.

» Il y a, pour chaque science, une époque majeure, —*pivotale* pour ainsi dire,— avant laquelle, nonobstant des travaux quelquefois longs, estimables (considérables si l'on veut), elle n'existe point, sinon en germe,— et après laquelle aussi, quoi que l'on puisse y ajouter de beau, voire même d'important, elle ne reçoit vraiment plus que des perfectionnements ou des applications, non pas un nouveau caractère; — car, à partir de là, dût-elle continuer à se développer, elle ne change plus dans son essence.

» Cette époque décisive, non de gestation, mais d'enfantement; cette crise, lors de laquelle une science se constitue,— elle est arrivée, par exemple, sous Linné pour la botanique, sous Franklin et Volta pour la physique, sous Lavoisier et Fourcroy pour la chimie. C'est DE NOTRE TEMPS qu'elle a lieu pour la linguistique et l'ethnologie.

» Dès la fin du XVIIIe siécle, deux événements de haute portée, — l'héroïque dévouement scientifique d'Anquetil du Perron, et la soumission du Bengale à l'Angleterre, — avaient laissé entrevoir à l'Europe les régions intellectuelles où conduisait l'étude de l'ancienne Asie; au XIXe, le génie humain s'est précipité à leur conquête, par la porte qu'on lui ouvrait. Et si jadis ce

fut un beau spectacle, que le travail de cette ruche d'abeilles dont les essaims eurent pour guides les Alde Manuce, les Turnèbe, les Estienne, les Budée, les Scaliger ou les Casaubon, — c'en a été, de nos jours, un plus imposant, un plus admirable encore, que la féconde activité de tous ces grands orientalistes qui s'appelaient Champollion, Chézy, Abel Rémusat, Saint-Martin, Eugène Burnouf, etc. : brillants capitaines d'une phalange que commandait Sylvestre de Sacy, et dont plusieurs glorieux officiers survivent à leur général,

Soldats sous Alexandre, et rois après sa mort.

» Or ils ont pu, c'est vrai, à cause du charme que porte avec elle la nouveauté, fixer sur leurs recherches l'attention publique; et, quelque énorme qu'ait été la masse si variée de leurs labeurs, ils ont réussi, jusqu'à un certain point, à en faire connaître les résultats. Jusqu'à présent ils ont su donner à leurs efforts l'ensemble et le retentissement nécessaires, au moyen de la fondation de la Société asiatique : simple académie libre pourtant, qui, sauf quelques faibles allocations venues du dehors, n'a de ressource positive que la bourse de ses membres. Mais tout ce qu'on a eu le bonheur de produire ainsi, par voie de séances ou de publications, ne concerne que l'ordre de la pensée pure; que l'ordre littéraire, idéal, et ce qu'on pourrait nommer la floraison de la science. Quant à l'ordre de choses terre à terre, — c'est-à-dire où le savoir, afin d'être rendu permanent, reçoit une organisation matérielle et rétribuée, — il n'y a encore presque rien de fait. Le magnifique mouvement dont nous parlons, n'a guère eu jusqu'ici pour soutien, dans ce genre, que l'existence des chaires du Collège de France et de celles de l'Ecole spéciale des langues orientales : institutions visiblement insuffisantes pour assurer le renouvellement des fruits de l'arbre, aussitôt qu'il aura perdu,

par les années, quelque chose de son premier élan de sève.

» En confirmation de ceci, faut-il attendre des preuves éloignées?— Nullement.—Dès à présent, si l'on y regarde avec soin, on est à portée d'apercevoir, à l'horizon, les signes précurseurs des dangers dont se trouve menacé, sous le rapport de la perpétuité, l'enseignement des idiômes de l'Asie.

» A part l'instant de la phase initiale, qui est celle des grandes découvertes, — la propension individuelle des jeunes linguistes, quelque forte qu'on la suppose, ne saurait suffire pour assurer à ce professorat le recrutement non interrompu dont il a besoin. Certes le goût de la science orientale subsistera, plus ou moins; on peut, on doit même, espérer que longtemps il restera vif; — mais enfin, pour que les amateurs se déterminent à voir, dans le curieux terrein qui les séduit, autre chose que le lieu d'une simple promenade d'agrément; pour qu'ils consentent à se livrer à l'orientalisme avec persévérance, avec tenacité, et pour qu'ils prennent le parti d'en faire exclusivement l'occupation de leur vie : besoin est que de tels sacrifices paraissent mener à des résultats personnels sérieux, dont la poursuite puisse être considérée comme *une carrière*. Sans cela, il ne se fera rien de durable; car la passion seule, fût-ce la plus louable, est un véhicule trop peu sûr. Outre que souvent elle s'amortit avec l'âge, elle sera victorieusement combattue par l'incessante action des pères de famille, — qui, ne voyant rien de lucratif au bout du chemin choisi par leurs enfants, parviendront presque toujours à les en détourner.

» Il ne faut donc point compter sur des sujets propres à remplir les places dont nous parlons, tant qu'elles ne seront point créées tout de bon. Eugène Burnouf meurt, par exemple : — et, faute d'une chaire établie pour le zend, — cette précieuse langue, qu'il avait exhumée, retombe sous terre avec lui.

» Au reste, si le mal est évident lorsqu'il n'y a point de chaire spéciale érigée, semblable péril n'est guère moins à craindre lorsqu'il n'y en a qu'une ou deux. Ainsi, en France, le sanscrit possède bien une chaire; mais, comme elle y est unique, voyez quel petit nombre d'hommes se mettent en mesure de l'occuper! A la disparition récente de son illustre titulaire, il n'a guère été rassurant pour l'avenir, de voir combien peu de concurrents se disputaient un si bel héritage.

» C'est chose toute simple. Pour se mettre laborieusement en état de mériter un poste difficile, il faut, nous l'avons dit, apercevoir devant soi quelques chances sérieuses de l'obtenir. Or y en a-t-il de telles, lorsque la chaire à occuper est la seule de son espéce?—Non.— Personne, certainement, ne se donnera la peine nécessaire pour s'en rendre digne, quand la loterie de la candidature peut ne se présenter que quatre ou cinq fois par siécle. Ce sera toujours un métier peu couru, que celui d'élèves réduits à cette pauvre et pitoyable perspective, de dire à leur maître : « Monsieur, quand allez-vous mourir...? pour qu'à la fin je vous succède. »

» Une chaire unique, on le voit, est sous certains rapports une chaire à peu près nulle. Huit ou dix chaires, au contraire, — quand il n'y en aurait que ce nombre pour chaque langue orientale à enseigner, — offrent déjà aux aspirants assez d'espérance d'en atteindre une, pour que les vocations véritables ne soient pas réduites à s'étouffer faute d'issues (1).

» Il dépend du Gouvernement de faire cesser les graves inconvénients signalés ici. Qu'il introduise dans les Facultés des Lettres le double enseignement qu'on lui propose de fonder, et

(1) *Testis unus*, *testis nullus*, disait l'ancienne Jurisprudence, laquelle pourtant n'entendait point, par là, nier la valeur morale d'un témoin honnête, quoique isolé. Eh bien, pareillement, sans méconnaître le mérite, et même l'action partielle, de titulaires dignes, mais placés par malheur dans des chaires uniques,— on est en droit, à quelques égards, de dire aussi : *Cathedra una, cathedra nulla.*

tout sera dit. L'heureuse révolution désirée se trouvera accomplie, — au moins dans les limites actuelles du nécessaire.

» Car les bons effets de la chose (on peut d'avance en être certain) dépasseront de beaucoup ses conséquences immédiates et directes. Il n'aura été créé, c'est vrai, que des chaires de sanscrit et d'arabe; mais rien n'empêchera les gens qui les courront, — une fois lancés dans cette direction, — de pousser l'étude plus loin, et de s'appliquer en outre à divers objets analogues. Sans qu'on ait besoin de s'en mêler, le goût du savoir les y portera. Assurés qu'ils seront, comme orientalistes, de la possession d'un état de vie, — pourquoi se croiraient-ils obligés de s'enfermer dans leur spécialité précise? Ils feront naturellement des excursions, hors de l'idiôme dont le professorat formera leur moyen légal d'existence.

» Ainsi,—et sans préjudice de créations ultérieures possibles, dont l'examen reste en dehors du présent travail (*e*),— une décision facile à prendre,— hardie, mais à laquelle tout le monde applaudirait, parce qu'elle arracherait au danger de torpeur les Facultés des Lettres,—peut, en même temps, assurer le développement, la conservation même et la vie, d'un précieux genre de science, menacé de mort aujourd'hui dès son berceau. Il y a là, ce semble, de quoi tenter l'honorable ambition d'hommes distingués, qui, en ouvrant, par une mesure aussi simple que féconde, un magnifique avenir.., seraient maîtres de pourvoir non-seulement à l'extension, mais au salut peut-être, de l'orientalisme français, l'une des gloires de notre patrie (1). »

(1) Evidemment, l'exécution de la chose ne pourrait pas être immédiate, car il y aura dans les premiers temps disette de sujets. Mais le principe serait proclamé sur-le-champ; et une fois admis et reconnu, il commencerait à produire ses heureux résultats. On le formulerait nettement par un décret, qui érigerait dans chaque Faculté des Lettres une chaire de sanscrit et une d'arabe littéraire; tout en réservant au Gouvernement, pour y pourvoir, un délai de trois ans, ou même de cinq. Dès lors, on ne tarderait point à voir se former des sujets aptes à les remplir; et, à mesure qu'il en apparaîtrait de capables, les nominations auraient lieu.

NOTES.

(*a*) Pourquoi ne pas dire « presque tous ceux du monde civilisé? »—L'expression serait assez juste; car il n'y a guère de civilisation complète (du moins comme nous l'entendons) qu'en Europe et en Amérique; or les trois langues parlées en Amérique, — l'anglais, l'espagnol et le portugais, — ou les quatre, si l'on y ajoute le français du Canada, — sont toutes de la famille glossale indo-perse.

(*b*) Témoin, par exemple, le petit traité d'Euclide sur la balance, lequel, perdu en grec, vient, il y a peu d'années, d'être retrouvé en arabe.

(*c*) M. Garcin de Tassy a découvert, il est vrai, un moyen de rendre pardonnable cette expression inexacte. Il suppose qu'on a eu l'intention de désigner par là le dialecte correctement écrit, celui où ne se trouvent supprimées aucune des *lettres* qu'exige la grammaire. Une telle solution est des plus ingénieuses; mais le savant académicien, en voulant charitablement excuser les coupables, ne leur prête-t-il pas sans s'en douter, le secours de son propre esprit? Probablement, les premiers auteurs de la faute, lorsqu'ils sont entrés dans la voie erronée où le public moutonnier les a suivis, n'y en avaient pas vu si long.

(*d*) Il va sans dire, néanmoins, que les enfants qui rencontreront l'heureuse possibilité d'apprendre d'abord l'arabe vulgaire, ne fût-ce que d'une façon très-simplement pratique,— feront à merveille d'en profiter, et de s'ouvrir par là des sentiers vers l'arabe littéraire; car ils se ménageront ainsi, pour la première occurrence, bonne chance d'arriver de l'une des langues dans l'autre; d'y arriver avec promptitude et succès, quoique dans un ordre illogique. Il en sera d'eux, alors, comme il en est des Grecs modernes, lesquels ont visiblement plus d'aisance et d'instinct que nous pour saisir le vrai génie du grec ancien; d'où ne résulte pourtant pas qu'il faille, étant chargé de l'éducation d'un Français qui ne saurait ni l'un ni l'autre idiôme, lui enseigner le romaïque avant l'hellénique. On peut très-bien *remonter* le cours d'un fleuve,— et quelquefois même les voyageurs auraient grand tort d'en négliger l'occasion; — mais, néanmoins, toutes choses égales d'ailleurs, il est plus normal de le *descendre*.

(*e*) Par exemple, la fondation, au Collège de France, d'une chaire de *zend*, dont le titulaire serait chargé aussi de professer les éléments du pehlévi, et de donner en outre quelques notions sur le perse, langue des plus curieuses, laquelle se découvre maintenant. L'érection de cette chaire de zend à Paris, pourrait très-utilement avoir lieu dès à présent; et même, sa non-existence forme un vide, forme un contre-sens, dans la capitale du pays qui a donné au monde Anquetil du Perron et Eugène Burnouf.

LETTRE A M. JULES MOHL

SUR LA LANGUE PERSE.

SUR LA LANGUE PERSE,

LETTRE A M. JULES MOHL.

(EXTRAIT DU *JOURNAL ASIATIQUE* DE FÉVRIER-MARS 1853.)

MONSIEUR,

Voici déjà plusieurs mois que le *Journal asiatique* a terminé l'insertion des excellents commentaires, dus tant à M. de Saulcy qu'à M. Oppert, sur les inscriptions monumentales des Achéménides; et l'attention publique paraît, quant à présent, un peu détournée des études perses. On serait même d'autant plus porté à l'en croire éloignée tout de bon, que la mort si regrettable d'Eugène Burnouf, — vide profond, qu'il faudra des années pour combler, — a enlevé aux langues ariennes leur plus zélé, leur plus spécial représentant.

Toutefois, qu'on n'aille pas s'y tromper : le travail se continue sous terre, et quelque jour on en verra les résultats reparaître à la surface. Il y a plus ; l'interruption actuelle pourra bien, par le temps de réflexion qu'elle aura laissé entre deux séries de labeurs, avoir été un repos avantageux.

Pour le rendre aussi fécond que possible, il convient qu'avant l'ouverture de la seconde des deux séries dont nous parlons, chacun ait soin d'apporter, aux hommes compétents, le tribut des avis utiles qui se trouvent avoir été déjà émis au sujet de la première.

Or il y a, dès maintenant, un point sur lequel s'accordent

les bons critiques. Ce n'est qu'une remarque très-vulgaire, et qui ne forme pas discussion : mais encore faut-il qu'il y ait quelqu'un qui se charge de l'énoncer. — Eh bien, à défaut d'orientalistes célèbres, qui veuillent là-dessus rompre le silence, cette tâche fort aisée sera remplie par l'un des simples vétérans de la Société asiatique, lequel ne se fait, en ceci, que le porte-voix du public studieux.

L'observation roule uniquement sur une impropriété de termes; mais sur une impropriété qui vaut cependant la peine qu'on la proscrive, comme étant à la fois fâcheuse à tolérer, et facile à éviter. Fâcheuse à tolérer, parce qu'elle est une source d'embarras, de longueurs et d'obscurités; facile à éviter, puisqu'il n'y a besoin, pour en sortir, de chercher aucun moyen artificiel; la langue française fournissant très-bien, sans périphrases, le mot qui nous est nécessaire.

Voici en effet, Monsieur, de quoi il s'agit :

Pour indiquer la langue dans laquelle sont conçues les inscriptions de Bisotoun et de Persépolis, et pour la faire bien distinguer d'avec le persan, c'est-à-dire d'avec l'idiôme que vous professez au Collège de France, — plusieurs auteurs se sont fatigués à chercher des dénominations convenables; mais, par un singulier hasard, le terme propre leur a échappé. Il n'y avait pourtant besoin d'aucun effort de leur part, et l'expression se présentait d'elle-même. C'est du *perse* qu'ils voulaient signaler la présence sur les monuments; ils n'avaient qu'à l'appeler tout bonnement ainsi.

Pourquoi dire l'*ancien persan*, qui est une locution équivoque? C'est comme si, pour désigner le latin, nous disions l'*ancien italien*.

Pourquoi dire l'*achéménien*, qui n'est que le nom d'une dynastie? C'est comme si, pour désigner le latin, nous disions

(en tenant compte des diverses époques) le *tarquinien*, ou le *consulaire*, ou l'*augustal*.

Dans un même pays de l'Europe, — en Italie, — il y a eu successivement deux langues : le latin et l'italien. — Eh bien, dans un même pays de l'Asie,— en Perse,— il y a eu successivement deux langues aussi : le perse et le persan.— Or ni d'un côté, ni de l'autre, il n'y a aucune confusion possible entre la mère et la fille; car, pour les séparer nettement, il suffit d'articuler nettement leur vrai nom.

Par parenthèse, l'époque d'apparition, pour les deux idiômes les plus récents (c'est-à-dire le persan et l'italien), se trouve avoir à peu près coïncidé, puisqu'on les voit commencer tous deux à dessiner leur embryon vers le VIIIe et le IXe siécle. Seulement, le latin, quoique très-corrompu, avait duré, tant bien que mal, jusqu'alors,—ou du moins n'avait produit que des jargons transitoires peu caractérisés;—tandis que le perse, tombé de beaucoup meilleure heure en décadence, avait été remplacé, dans l'intervalle, par une langue tout à fait constituée, le pehlévi, — dont nous n'avons point à nous occuper pour aujourd'hui, puisque son caractère hybride (sémitique à moitié) le met dans une classe à part.

Toujours est-il que les adjectifs *ancien* et *nouveau* n'ont rien à voir dans l'affaire, et que leur emploi ici (en français du moins) donnerait une idée fausse. L'*ancien italien*, ce n'est point le latin : c'est le dialecte du Dante, ou même de Pétrarque. Pareillement, l'*ancien persan*, si l'on voulait user avec justesse d'une telle dénomination, ne signifierait point non plus le perse, — mais la forme de langage qui, par exemple, fut employée par Firdoucy.

Qu'est-ce donc, nous dira-t-on, que le perse?

Eh! mon Dieu, la chose est bien claire. Ce n'est ni le *persan*, lequel n'a pris naissance qu'après la conquête musulmane; ni

le zend,—venu de la Bactriane, selon toute apparence, avec les lois de Zoroastre; —ni le pazend, ou aucun des dialectes secondaires de l'Iran.—Le *perse*, c'est la langue paternelle de Cambyse et d'Artaxercès, et du peuple qui fonda leur puissante monarchie; c'est la langue que parlaient LES PERSES, comme le *français* est la langue que parlent LES FRANÇAIS. Il n'y a pas à s'y méprendre; et ce mot « *le perse,* » qui est le terme propre, rend impossible toute ambiguïté, comme il dispense de toute épithéte.

Si, par la découverte de nouveaux monuments, nous venons à être mieux initiés à l'antique langage dont il s'agit (langage qui nous touche de près, puisqu'il était plus voisin du grec et du latin que ne le furent le zend et le sanscrit même); s'il nous devient assez connu pour que possibilité arrive d'en publier les règles grammaticales, voire de les faire suivre d'un petit lexique: eh bien, ce que l'on imprimerait ainsi, serait une grammaire *perse*, un dictionnaire *perse*.

Et plaise à Dieu, Monsieur, que soit quelque jour érigée à Paris, au Collège de France, à côté de la chaire de sanscrit, une chaire expresse, pour l'enseignement réuni du zend et du perse! Au moins, alors, il y aura, sur la terre, un lieu où seront enseignés les deux vieux idiômes officiels de l'Iran; les deux idiômes frères, dont le réveil, après tant de siécles, semble faire revivre à nos yeux la grande civilisation spiritualiste d'Istakhar. Au moins quelque part pourra-t-on se trouver reporté, par la pensée, aux magnificences morales et matérielles de cette superbe capitale, où, tous deux employés à la fois,— le premier comme langue du culte et le second comme langue de la cour, — ils étaient parlés et compris : l'un dans les temples d'Oromaze, l'autre dans les palais du roi des rois.

Agréez, etc. P. G.-DUMAST.

P.-S. Quand nous avons fait observer qu'il est aisé de désigner par un seul mot la langue natale des Achéménides, ce n'a pas été sans savoir que notre remarque, toute fondée qu'elle est, serait inapplicable chez les Anglais. Comme ils n'ont à leur disposition, soit qu'il s'agisse de l'ancien ou du moderne, que l'unique adjectif *persian* (1),—force leur est, pour mentionner le *perse,* de recourir à des locutions périphrastiques comme *the old persian tongue*, *the ancient persian language*, etc.—Mais notre langue jouit ici d'un précieux avantage, dont elle aurait d'autant plus tort de ne point user, que de telles supériorités de richesse sont pour elle une bonne fortune assez rare. Chez nous, *perse* est un adjectif qui, d'après son acception régulière (bien fixée depuis cent cinquante ans par nos bons auteurs), sert à qualifier tout ce qui, dans la sphère iranienne, est antérieur à l'époque *persane,* c'est-à-dire à l'état de choses qu'amena sur le sol de la Perse la domination de l'Islamisme.

Quelques esprits pointilleux chercheront peut-être ici à batailler encore, pour se frayer une sorte d'échappatoire. Ils prétendront qu'à le prendre sur ce pied, et puisque la limite entre les Perses et les Persans est placée à la chute finale des Sassanides, notre épithète de *perse* n'est pas entièrement exacte pour l'idiôme d'Artaxercès et du fils d'Hystaspe, car il ne se parlait plus sous les Khosroès ; — mais l'objection serait ridicule. Pour qu'une chose ait été *perse*, pas n'est besoin qu'elle ait duré les douze cents ans compris entre Cyrus et Yezdedgerde III ; il suffit que d'une part elle appartienne à la souche des idées iraniennes, et que, de l'autre, —comme un contenu, qui ne doit pas déborder son contenant, — elle ait eu lieu dans une portion quelconque de l'espace de temps que ces deux bornes embrassent. Or tel est éminemment le cas pour la langue des inscriptions de Bisotoun : langue non bâtarde comme le pehlévi, mais indo-germanique pure ; langue originelle pour les Achéméniens, comme pour tous les habitants de la Perside, c'est-à-dire du Fars primitif ;—langue profondément patriotique dans l'Iran, et que cer-

---

(1) C'est notre vieux mot « *persien,* » tombé chez nous en désuétude, et qui ne se retrouve plus que dans la locution elliptique *une persienne* (une jalousie *persienne*, faite à la mode persane).

tes les Sassanides, quand ils réveillèrent les institutions et les croyances antiques, auraient volontiers ranimée; mais qui ne put pas l'être, parce qu'elle avait déjà péri, — un idiôme ayant la vie moins dure qu'une religion.

Ainsi, comme nous l'avons dit et répété, le *perse* fut bien le vrai dialecte national des Perses. Seulement, il s'éteignit avant eux. Il dura moins que le peuple qui l'avait parlé.

P. G.-D.

---

30 juin 1854.

Depuis quinze mois, que le *Journal asiatique* a inséré cette lettre, — de significatives adhésions, arrivées de divers côtés, ont montré combien ç'avait été réellement l'heure de dire ce que nous avons dit. Frappantes comme elles l'étaient, de telles vérités n'exigeaient aucun plaidoyer; elles n'avaient besoin que d'être formulées. Sitôt que le premier-venu a eu pris la peine de les écrire, chacun les a reconnues certaines et s'en est déclaré partisan. Quelqu'un même a écrit à l'auteur pour lui reprocher de les avoir prouvées, vu qu'on ne démontre pas l'évidence.

La rectification doit donc, maintenant, être réputée chose admise. Il y a RÈGLE, désormais, à ne plus nommer autrement que « langue *perse* » la langue de Xercès.

Du reste, pour sentir combien était nécessaire cette petite et facile réforme, il suffit de relire, au point de vue du sujet dont nous parlons, les divers articles publiés dans ces dernières années même, par nos principaux maîtres, sur la gomphographie orientale (1). En vingt endroits,—qu'il serait aisé de signaler,—on s'étonnera d'y voir marcher les phrases avec

(1) C'est-à-dire sur les systèmes d'écriture cunéiforme, ou plutôt claviforme.

une allure pesante et comme embarrassée : gêne qui, chez des hommes supérieurs, est si peu en rapport avec la force et la souplesse de leur pensée; gêne indubitable pourtant, qui se manifeste tantôt par des circonlocutions pénibles ou des épithétes surabondantes, tantôt par des expressions moins délayées il est vrai, mais aussi plus douteuses, et par des façons de parler vagues, inexactes,— où, de cinq choses aussi diverses que le sont le *zend*, le *perse*, le *pehlévi*, le *parsi* et le *persan*, le lecteur ne voit pas toujours très-vite et très-bien de laquelle il s'agit. — Evidemment, alors, sous la plume de nos célèbres Orientalistes, le terme manquait à l'idée.

Or, pourquoi se résigneraient-ils à souffrir ainsi, d'une indigence aussi nuisible que peu motivée? La prolongation n'en aurait aucune excuse, puisqu'un tel dénuement disparaît dès que tout simplement on sait user des ressources que l'on possède.

Si, chez nous, *perse* n'existait pas en qualité d'adjectif, IL FAUDRAIT L'INVENTER,—afin d'échapper, par son moyen, aux longueurs ou aux mal-entendus.—Mais il existe ; il n'est pas seulement créé, il est consacré, ratifié, classique. C'est bien le moins, donc, que l'on s'en serve, — et que l'on prenne le petit soin de ne plus lui substituer des mots impropres, qui ne le remplacent que fort mal.

Le principal instrument des études, c'est le langage scientifique. S'il n'est pas régulier, fixe et juste, la marche des découvertes en souffre; aussi, la grande époque de progrès, pour chacune des connaissances humaines, a été le temps où l'on en a fixé, simplifié, et précisé le dictionnaire. La chimie n'a fait des pas de géant, que depuis qu'au lieu d'en être réduite à user de dénominations arbitraires pour désigner les substances, elle s'est trouvée dotée d'une nomenclature claire et systématique. La botanique n'est sortie de ses langes, on le sait, que le jour

où Linné, proscrivant pour jamais les vagues périphrases dont s'étaient contentés les Bauhin et les Tournefort, cessa d'écrire, par exemple, *Sonchus lævis, laciniatus, muralis, parvis floribus*, pour dire hardiment PRENANTHES MURALIS, — ou bien donna, sans hésiter, à l'*Hieracium Dentis-leonis folio, flore suavèrubente*, le nom monétisé de CREPIS RUBRA. — L'adoption universelle de désignations simples, devenues permanentes, a changé la face des sciences physiques et des sciences naturelles; il n'en sera pas différemment des sciences historiques ou philologiques. En ethnographie, en linguistique, il faut adopter cette marche, qui est le conseil du bon sens.

Or, une des premières nécessités actuelles, dans la sphèredont nous parlons, c'est de s'en tenir désormais, — pour les choses iraniennes qui ne seront ni *zendes*, ni *pehlévies*, ni *parsies*, ni *persanes*, — à l'unique emploi du mot PERSES : seul terme à la fois commode, juste et significatif, — lequel, d'ailleurs, joint à ces trois mérites l'avantage d'être un adjectif déjà reçu dans la langue, et d'avoir une valeur invariable, depuis longtemps admise pour qualifier ce qui correspond à certaines parties, bien déterminées, des évolutions de l'Iran.

Ah! sans doute, à l'origine de notre langue, il y eut des fluctuations sur ce chapitre. De même qu'on ne savait pas encore distinguer entre l'*Aquitaine* et la *Guienne*, la *Neustrie* et la *Normandie*, la *Bétique* et l'*Andalousie*, entre les *Francs* et les *Français*, entre les *Angles* et les *Anglais* : ainsi l'on usait à volonté, et à peu près au hasard, du terme de *Perses* ou de celui de *Persans* (1).

---

(1) Ce n'est pas même assez dire que de présenter comme anciennement INDIFFÉRENT l'emploi abusif qui se faisait de l'adjectif *persan* (ou *persien*) à la place de l'adjectif *perse*, le seul juste pour les temps des Achéméniens et des Sassanides;

Mais depuis qu'à la suite du siècle de Louis XIV, le style des bons auteurs a fait loi, les acceptions se sont fixées ; les mots sont devenus une monnaie régulière, dont on ne peut plus, sans raisons sérieuses, se croire libre de changer la valeur. Or, aujourd'hui, se remettre à employer comme synonymes le nom de *Persans* et celui de *Perses*, c'est reculer vers les temps du nébuleux, sinon du chimérique ; c'est tomber dans la même faute que de nommer encore *Français* les *Francs*, comme pouvaient jadis le faire sans reproche Fauchet, Pasquier ou Mézeray.

A présent, que l'histoire connaît un peu les races et leur physionomie, et ne manque plus de vérité, du moins si grossièrement qu'autrefois, — chacun sait que les armées des Mérovingiens n'étaient point des bandes *françaises*, mais FRANQUES, et que Clovis à Tolbiac ne les exhortait point en *français*, pas même en « *vieux français*. » Eh bien, — la race Achéménide, pareillement, régnait sur des populations PERSES, et non *persanes ;* et certes, Cyrus, quand il commandait ses troupes à Thymbrée, ne leur parlait point *persan*,—

---

car, dans la confusion qui existait, il semblait y avoir, non-seulement admission de l'erreur, mais préférence pour elle. Nos aïeux, en effet, loin de chercher aucunement la fidélité de costume, aimaient à travestir l'Antiquité, de manière à lui donner le plus possible la couleur moderne. De même que sur la scène ils faisaient venir Mithridate en habit français, en bas de soie, avec le cordon bleu du Saint-Esprit (*sic*) : de même ils se plaisaient à traduire le titre de *civis* par BOURGEOIS, et l'épiphonème *Quirites* par MESSIEURS. Dans le récit des courses d'Olympie, ils changeaient les *chars* en *charriots ;* Tacite se trouvait avoir décrit les mœurs, non des *Germains*, mais des *Allemands ;* Attila n'avait pas été le roi des *Huns*, mais des *Hongrois ;* etc., etc. D'après ce goût, alors général, il était tout naturel qu'on regardât comme élégant, comme à la mode, d'appeler *Français*, au lieu de *Francs*, les leudes de Clotaire, et de qualifier de *Persans*, non point de *Perses*, les sujets de Darius.— Maintenant, au contraire, qu'on a reconnu et senti le besoin du vrai, il faut se garder de remettre en vigueur les locutions vicieuses, sagement abandonnées, qui avaient dû leur naissance à cet amour du faux.

pas même « *ancien persan*. » — Il leur parlait *perse;* ce qui, encore une fois (car on ne doit pas craindre de répéter certaines choses décisives), diffère exactement d'avec l'*ancien persan* comme le latin de Cicéron d'avec l'italien du Dante.

SUPPLÉMENT.

ÉTAT PRÉSENT
DE LA QUESTION ORIENTALISTE.

SUPPLÉMENT.

ÉTAT PRÉSENT DE LA QUESTION, QUANT A L'EXTENSION A DONNER A L'ENSEIGNEMENT ORIENTALISTE.

Depuis qu'a été publiée la première édition de la brochure où l'on exposait en abrégé la nécessité et les moyens de rendre classique, dans une certaine mesure, l'enseignement des langues de l'Orient : l'idée dont nous parlons n'a dû naturellement que poursuivre sa marche.

Eclairci, en effet, tant par cette discussion préliminaire que par les examens et débats auxquels elle a donné lieu, — le sujet, sans être assez généralement connu encore (bien s'en faut), l'est déjà beaucoup davantage. Dès lors, la pensée-mère de l'écrit ne pouvait manquer de grandir, plus ou moins, dans les esprits et dans les volontés. Ce progrès, que devait amener en toute hypothèse la force seule du temps et du bon sens, et dont la brochure nancéienne n'a été que l'une des occasions, il est opportun de s'en rendre compte; or c'est à quoi pourra contribuer la publication des documents ci-après.

I.

FRAGMENT D'UNE LETTRE ÉCRITE PAR L'UN DES DÉFENSEURS DE L'IDÉE ORIENTALISTE.

Mille preuves viennent journellement confirmer la thèse soutenue dans l'écrit intitulé l'*Orientalisme rendu classique*, et montrer combien il est nécessaire d'organiser sans délai quelque chose, et quelque chose d'efficace. Un fait tout récent, postérieur à la publication de la brochure, mérite surtout d'être cité, car il est caractéristique.

L'Académie impériale de Pétersbourg, prenant en considération l'importance majeure du sanscrit, la nécessité de le répandre, et de faciliter de plus en plus cette belle étude, destinée à un avenir classique; l'Académie, bien certaine que l'appui du Gouvernement russe ne lui manquera pas, vient de se décider à la publication d'un dictionnaire sanscrit, qui soit supérieur, pour le complet et pour le soin, à ceux que l'on a possédés jusqu'ici. Et afin de rendre cet ouvrage profitable à toute l'Europe, les Moscovites font abstraction, là-dedans, des exigences d'une étroite vanité nationale : ce n'est point LEUR LANGUE qu'ils adoptent, pour moyen de traduction des mots et des phrases indoues; leur dictionnaire ne sera pas *sanscrit-russe*. — Que sera-t-il donc? — Hélas, en 1833, ç'aurait été un dictionnaire *sanscrit-français*. En 1853, ce sera.... quoi? Un dictionnaire *sanscrit-allemand* (1).

---

(1) Quelques savants pensent, il est vrai, que l'Académie de Saint-Pétersbourg n'aurait pas refusé, même l'année dernière, de publier en français un dictionnaire sanscrit qui lui aurait été présenté. — Soit! Mais la conclusion reviendrait encore au même; car pourquoi les Français n'étaient-ils pas prêts, tandis que les Allemands se trouvaient en mesure?

Et par malheur, force nous est de convenir qu'il n'y aura là que justice. L'état de la science le voulait ainsi.

Sous la Restauration, et même pendant les premières années de la monarchie de Juillet, nous étions, pour l'orientalisme, à la tête de l'Europe : nous sommes actuellement presque à la queue. Depuis vingt ans, nous n'avons rien fait, rien fondé de sérieux, en faveur des langues de l'Orient. Comme si nous avions dû être invincibles, nous nous sommes naïvement endormis sur nos lauriers; ne prenant aucune mesure pour accroître (pas même pour conserver) les trésors dont nous jouissions. Or, vingt années ont suffi pour que les autres nations, vivement stimulées ou par leurs gouvernements, ou par des patronages éclairés et généreux, nous aient successivement REJOINTS d'abord, puis DÉPASSÉS en partie. Maintenant, débordés à l'envi, par les Anglais, par les Russes, par les Génevois, — par les Sardes même (lesquels font à Turin, pour leurs belles publications sanscrites, des sacrifices supérieurs, relativement au moins, à ceux dont on se contente à Paris), — nous sommes surtout laissés en arrière par les Allemands, qui tombent bien quelquefois un peu dans le rêve, mais qui, en somme, se sont donné la peine *d'apprendre*, et pour qui notre manque trop général de savoir, dans ces matières, commence à devenir un sujet de comparaisons dédaigneuses.

Rien n'est perdu, c'est vrai; car, si nous manquons d'élèves, il nous reste des maîtres; et, pour peu que nous le voulions, nous aurons bientôt regagné notre distance. Mais encore faut-il le VOULOIR. Il est temps, grandement temps, de s'y prendre, et de songer enfin tout de bon à ne plus priver nos études littéraires de leur couronnement naturel, le sanscritisme.

Voici que le Gouvernement pense à établir des chaires de *grammaire comparée*. Il a raison. Mais, plus il entrera dans cette voie, plus se fera sentir le besoin des connaissances dont nous parlons; et les titulaires des nouveaux postes, réclameront bientôt eux-mêmes que le sanscrit soit enseigné autour d'eux. Autrement, les chaires de philosophie linguistique n'auraient pas fonctionné cinq ou six ans, que leur infériorité européenne sauterait aux yeux. Pour lutter avec avantage, il faut au moins des ressources égales.

Qu'est-ce qu'aurait été, sous François Ier, un professeur de géographie qui, quarante ans après la découverte de l'Amérique, n'en aurait tenu compte, et aurait continué à ne s'occuper que des *trois* parties du monde ?

Qu'est-ce que seraient, pareillement, des professeurs de *grammaire comparée*, qui à présent, — c'est-à-dire plus de soixante ans après la possession acquise du sanscrit, et quarante ans après son introduction au Collège de France (1), — se borneraient encore à parler « du grec, du latin et du français, » sans profiter de l'immense révolution glossale amenée par la découverte de ce *nouveau monde* philologique ?

Espérons que l'on ne pourra pas, chez nous, leur reprocher des programmes tellement arriérés. Une nation ne gagne jamais rien à se faire moquer d'elle.

Quant à l'arabisme, il y aurait aussi beaucoup à en dire ; mais c'est moins nécessaire, parce que, la chose ayant certains côtés utilitaires, on s'en occupera volontiers et vite ; tout ce qui peut mener à des emplois ou à des bénéfices, tout ce qui peut se traduire en argent, est promptement compris. Comme, au contraire, il n'existe plus de pays où le sanscrit soit en usage ; comme il ne parle qu'à l'esprit et au cœur, et qu'il n'offre rien qui doive faire la fortune des officiers, des magistrats ou des marchands : il n'a pas les mêmes chances de réussite, à moins qu'on ne s'occupe de l'encourager. Son utilité, grande sans contredit, est toute grammaticale, toute littéraire, tout intellectuelle, toute morale. D'une part, il est vrai, c'est un idiôme d'une noblesse et d'une richesse merveilleuse, et de l'autre, c'est le propre aïeul de nos langues ; mais, à ces deux titres, si recommandables, il ne peut guère intéresser que les hommes qui, s'élevant au-dessus du terre-à-terre, sont restés dévoués au culte du *beau*, ou ont gardé le respect des traditions et attachent du prix au souvenir des ancêtres.

---

(1) La chaire de M. de Chézy y fut érigée en 1814.

II.

FRAGMENT D'UNE AUTRE LETTRE.

Quelques personnes, à qui tout fait peur dès qu'il s'agit de sortir de la routine, se sont déjà prises de crainte, sur le vu de quelques échantillons de travaux récents, où se montre en effet assez vive la rénovation orientaliste qui cherche des issues pour se manifester; où l'on donne peut-être une extension excessive à certaines vérités précieuses : à celle, par exemple, qui fait voir la clé de nos langues dans le groupement des mots européens autour de quelques racines sanscrites.

Eh mon Dieu, chez tous les jeunes savants appelés à devenir les champions de telle ou telle idée nouvelle, il faut s'attendre à une surabondance d'activité qui peut les mener loin dans leurs conclusions; mais quand la science devrait en définitive restreindre souvent leurs assertions, d'abord un peu conjecturales, ils ne se trouveraient pas moins avoir rendu de très-réels services à la science. Le tisserand jette hardiment les fils de sa trame; on les resserre ensuite... Et c'est ainsi que se fait la toile, — chose, à coup sûr, utile et bonne.

Quelle différence, après tout, entre le factice échafaudage des étymologies franco-sémitiques : théorie arbitraire, illusoire, qui péchait *par la base même;* — et le système des étymologies indo-européennes, qui, sérieux, positif, lié, *vrai dans son point de départ*, ne saurait devenir faux que secondairement, c'est-à-dire dans certains détails plus ingénieux que solides, suggérés par un trop vif désir de tout expliquer !

A l'exemple des diverses choses fabuleuses, lesquelles ne règnent jamais qu'un temps, le premier devait tomber tôt ou tard dans l'abandon. En face du dernier, il était, ce que devint l'alchimie en

face de la chimie, ou ce que parurent bientôt les hypothèses de Ptolémée, une fois mises en regard avec les explications coperniciennes.

Quant aux superfluités ou fioritures, qui peuvent venir altérer la noble simplicité du système véritable, il n'y a pas de quoi s'en faire un épouvantail : elles tomberont bien vite, sous le frottement de la concurrence et du contrôle; si même il n'arrive pas que justice en soit faite par leurs propres auteurs, lesquels n'auront peut-être besoin pour cela de l'avis de personne, et y seront simplement conduits par leurs études poussées plus loin.

Lumière, lumière, lumière! c'est là ce qui fait disparaître toutes les méprises et toutes les exagérations. Loin de redouter l'enseignement du sanscrit, répandez-le davantage, rendez-le commode et sérieux : on ne sera plus tenté de se livrer aux chimères, quand on aura pris l'habitude des réalités. Contre les dangers possibles de la sanscritomanie, s'ils venaient à surgir, — le remède serait précisément le sanscritisme.

III.

QUESTIONS ET RÉPONSES ACADÉMIQUES.

Après avoir été d'abord publiée et débattue comme le serait une opinion individuelle (quoique son auteur ne l'eût point émise avant de s'être assuré de l'avis de connaisseurs graves), la pensée de l'*Orientalisme classique* devait, pour franchir un second pas, être soumise à des corps savants, afin qu'ils jugeassent de sa valeur.

La chose a eu lieu ainsi. Trois questions, que l'on va lire, ont été posées aux principales sociétés littéraires des diverses parties de la France.

C'est l'Académie de Stanislas qui a consenti la première à s'en occuper. Un savant rapport a consigné les résultats de l'examen approfondi auquel s'était livrée, par son ordre, une commission parfaitement choisie : résultats que nous allons transcrire tout à l'heure (1).

Bientôt après, l'Académie impériale de Metz, acceptant la même tâche et adoptant la même marche, donna aussi ses conclusions, presque entièrement conformes à celle de l'académie de Nancy,

(1) La Commission a opéré avec une très-sérieuse spontanéité. Non seulement on n'avait pas mis au nombre de ses membres l'auteur de la brochure, et cela sans même attendre qu'il se récusât comme ayant son opinion déjà formée ; mais, par un raffinement d'impartialité qui est tout-à-fait de bon goût, il ne fut pas même appelé devant la Commission pour y fournir des renseignements. Aussi les conclusions du rapport l'appuient-elles sur d'autres considérants que ceux qu'il aurait suggérés, et dépassent-elles même un peu (dans le n° 3) le degré auquel s'arrêtait selon lui l'opportunité présente. Il a donc la pleine satisfaction de n'avoir exercé sur les résultats aucune influence, puisque, loin d'avoir été l'un des juges dans le procès, il n'y a seulement pas été plaideur.

dont elle a cru devoir aller, dans quelques passages, jusqu'à reproduire précisément les termes.

Voici, mot pour mot, ces trois questions. En face, nous plaçons le texte sacramentel des trois réponses, comme elles ont été formulées par chacune de ces deux savantes compagnies.

PREMIÈRE QUESTION.

L'Orientalisme, — qui offrirait de précieuses ressources, tant à nos littératures, plus ou moins épuisées, qu'à l'histoire, et notamment à l'histoire des sciences, — peut-il, ou ne peut-il pas, être appelé à prendre un rôle dans les études classiques françaises?

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

Oui, il le peut, et avec avantage. Dès à présent, c'est là une vérité assez mûre pour que la chose doive être décidée en principe; sauf les délais nécessaires en ce qui concerne l'exécution.

Et il y a urgence de s'en occuper, attendu que la France, qui possédait il y a trente ans, en fait d'orientalisme, l'avance sur toutes les nations civilisées, se trouve à présent, à cet égard, non seulement rejointe par les autres peuples de l'Europe, mais sur le point d'être débordée par eux.

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Oui sans doute, il le peut, et avec de grands avantages.

Il est de la dignité de la France de ne pas se trainer à la remorque des nations européennes.

Si elle ne veut pas se laisser déborder par les universités étrangères, qu'elle ait hâte de ne pas déchoir de son rang et de s'égaler à elle-même. L'opportunité du classicisme oriental se fait sentir aujourd'hui, plus impérieusement que jamais.

SECONDE QUESTION.

S'il faut reconnaître comme admissible chez nous l'enseignement des langues et des littératures orientales, dans quelle mesure l'est-il? A quel point, pratiquement parlant, doit-on songer à l'introduire?

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

Jusques à concurrence : 1° d'une langue principale pour la famille des idiômes indo-européens, c'est à savoir, le SANSCRIT, et 2° d'une langue principale pour le groupe des idiômes sémitiques, c'est à savoir, L'ARABE LITTÉRAIRE.

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Jusqu'à concurrence seulement,

1° Du *sanscrit*, comme type de l'élément gréco-latin et franco–gaulois, c'est-à-dire des langues européennes;

Et 2° de l'*arabe littéraire*, pour les idiômes sémitiques.

TROISIÈME QUESTION.

Par quels moyens convient-il de réaliser, d'organiser cet enseignement, et d'en assurer l'efficacité?

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS.

Avant tout, par l'érection, *dans chaque Faculté des Lettres*, de deux chaires orientalistes : l'une *de sanscrit*, l'autre *d'arabe littéraire*, comme il vient d'être dit.

Leur création serait immédiate, afin de donner aux candidats un but certain, dont

RÉPONSE

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Par la création *dans chaque Faculté des Lettres*, d'une chaire, réduite *au sanscrit*, pour les idiômes indo–européens, et d'une autre, réduite *à l'arabe littéraire*, pour les idiômes sémitiques.

L'exécution immédiate de cette mesure parait il est vrai présenter quelques difficultés.

SUITE DE LA RÉPONSE DE NANCY.

l'espérance leur fît embrasser sans délai les compléments de travaux nécessaires; mais les postes ne seraient remplis qu'au fur et à mesure des capacités constatées, et le Gouvernement se réserverait, par exemple, une latitude de cinq ans pour y nommer.

Quant aux dispositions à prendre pour assurèr à ces chaires la chance d'un auditoire non pas nombreux, mais réel et permanent, ils pourraient consister principalement en une mesure très-simple :

Sans exiger des aspirants au Doctorat ou à la Licence-ès-Lettres, ni moins encore des professeurs de lycées ou de colléges, la connaissance du sanscrit, bien qu'il soit devenu indispensable

SUITE DE LA RÉPONSE DE METZ.

Il y aura nécessairement, pendant les premières années, disette de sujets pour certaines localités. Mais le principe, une fois admis, nettement formulé par un décret, ne manquera pas de stimuler le zèle des aspirants. Le Gouvernement, en nommant immédiatement des professeurs capables, et en se réservant un délai de trois ans (1) pour introduire cette innovation dans toutes les Facultés des Lettres, ne tarderait pas à voir se former des sujets aptes à ces deux spécialités.

Pour assurer aux nouvelles chaires un auditoire sérieux, il faut deux choses :

1° Exiger pour le grade de docteur-ès-lettres, à partir de 1860, la connaissance de ces deux langues, ou au moins celle du sanscrit.

2° Et sans l'exiger chez les professeurs des lycées, leur en tenir compte. Dès qu'en effet il

---

(1) Trois ans seraient-ils assez? L'Académie de Stanislas propose d'en accorder *cinq;* et cette latitude, plus grande, semble mieux répondre à tous les cas qui peuvent se présenter.

SUITE DE LA RÉPONSE DE NANCY.

à toute haute et sérieuse philologie, comme principe et clef des langues européennes : déclarer qu'*on tiendra compte aux candidats* de cette connaissance, ainsi que de celle de l'arabe littéraire. En d'autres termes, annoncer que si désormais il y en a parmi eux qui possèdent l'une ou l'autre des deux langues dont il s'agit, on considérera ce fait comme un titre de préférence à l'obtention des places, lorsqu'ils se présenteront, du reste, à droits égaux avec leurs concurrents.

SUITE DE LA RÉPONSE DE METZ.

sera notoire qu'on y aura égard, et que désormais, à droits égaux pour l'obtention des places, la préférence sera donnée aux candidats sanscritistes, le triomphe de l'idée est assuré ; l'émulation fera le reste.

D'ailleurs, selon l'avis de la Commission, il paraît facile encore, et par un moyen qui ne coûterait non plus rien à l'Etat, d'attirer l'attention et la faveur du public sur les langues orientales, auxquelles on préparerait ainsi des élèves dès avant l'âge où la jeunesse peut suivre les cours des Facultés. Il suffirait d'ajouter aux ouvrages de *grammaire comparée* adoptés pour les lycées, quelques lignes, éclairant par le sanscrit les règles et les exceptions de nos langues indo-germaniques, qui toutes en dérivent, et indiquant à propos les plus évidentes racines sanscrites.

« De cette même façon, on pourrait aussi donner aux élèves une idée générale du génie des idiômes sémitiques.

« Rien n'empêcherait non plus les pro-

« Comme il y a, dans l'enseignement linguistique, des principes généraux communs à toutes les langues et une corrélation entre un grand nombre de mots des familles les plus éloignées, nos professeurs de hautes classes, dans les lycées même, sans enseigner positivement ni sanscrit ni arabe, pourraient en donner l'avant-goût aux élèves de Seconde et de Rhétorique, par le rapprochement de certaines formes grammaticales, par la recherche de certaines étymologies, et surtout par la lecture de la traduction de morceaux extraits des Mélanges sanscrits de M. Langlois, et de l'excellente Chrestomathie arabe de l'illustre Sylvestre de Sacy.

SUITE DE LA RÉPONSE DE NANCY.

fesseurs de Rhétorique et de Seconde, de lire en français à leurs élèves, un petit nombre de passages choisis, traduits des meilleurs auteurs sanscrits et arabes, et de leur en communiquer le goût, en faisant à ce sujet un peu de littérature comparée.

« En terminant, il est un point sur lequel l'Académie de Stanislas pense devoir éveiller la sollicitude du Gouvernement. Regardant comme utile de tirer de l'oubli une idée autrefois exposée dans le sein de l'Institut, elle émet le vœu de voir créer quelque part vers la frontière (à Marseille, par exemple), dans le triple intérêt du commerce, de la politique et des sciences, une école pratique des langues orientales, qui tout à la fois formant nos interprètes, et attirant à nous les étrangers, soit, sous les auspices de la France, le lien de l'Europe et de l'Asie.»

SUITE DE LA RÉPONSE DE METZ.

« Il est entendu, cependant, que la réforme que nous sollicitons, n'aura aucun effet rétroactif, et qu'elle respectera non-seulement les positions des fonctionnaires en exercice, mais aussi tous leurs droits à l'avancement.

« Enfin, l'Académie impériale de Metz s'associe à l'Académie de Stanislas pour émettre le vœu de voir le Gouvernement créer, soit à Marseille, soit sur une autre frontière maritime, et cela « dans « le triple intérêt du commerce, « de la politique et des sciences, — « une école pratique des langues « orientales, qui, tout à la fois, « formant nos interprètes et attirant à nous les étrangers, soit, « sous les auspices de la France, « le lien de l'Europe et de l'Asie. »

IV.

LES RÉSULTATS.

Ce n'est pas tout que d'avoir rédigé, en réponse aux trois doutes qui leur étaient soumis, trois déclarations raisonnées et formelles (1), dont la netteté ne laisse rien à désirer : les deux Académies dont nous parlons ont cru devoir en faire adresser le texte, par leur Secrétaire perpétuel, au Ministre de l'Instruction publique, afin d'attirer sur ce point, signalé trop rarement à son attention, toute la sollicitude du régulateur et du promoteur-né du savoir national.

Non pas que dans le sein de la première des deux, un membre, —qui, du reste, avait voté pour les solutions ci-dessus,—n'ait fait observer qu'un tel envoi, par lettre, sortait du cercle des mesures ordinaires, et que l'Académie de Stanislas n'avait pas coutume de prendre ainsi la parole auprès du Gouvernement sans être interrogée. Mais la Compagnie, eu égard à la grandeur d'un intérêt public, qui, peu compris, avait pourtant besoin de l'être, a jugé convenable de passer outre; reconnaissant que sa démarche en cela était exceptionnelle, mais voulant précisément faire une exception.

On le voit donc : la pensée du classicisme oriental a progressé d'une manière éclatante; elle est entrée dans une nouvelle phase. De personnelle qu'elle était (ou du moins qu'elle avait l'air d'être), la voilà devenue impersonnelle. Ce qui ne semblait que la proposition d'un individu, devient la décision de deux corps savants,

---

(1) *Raisonnées*, disons-nous, en faisant allusion aux études réelles, et aux rapports duement élaborés, qui, soit à Metz, soit à Nancy, ont déterminé le vote des académiciens.

lesquels même y adhèrent jusqu'au point d'en accepter le patronage et de s'en constituer les zélateurs officiels.

Et par parenthèse, dans une matière que plus tard on reconnaitra toucher de si près à la gloire et aux intérêts de la France, ce sera un titre d'honneur pour les deux Académies lorraines, que d'avoir eu le courage de leur intelligence, et de n'avoir pas attendu, pour arborer ce drapeau, que la foule l'eût déjà salué. Elles auront enrichi par là, d'un anneau de plus, la longue série des initiatives généreuses par lesquelles s'est toujours fait distinguer leur pays.

V.

EFFETS SECONDAIRES PRODUITS.

Parmi les autres Académies de province, si jusqu'à présent on n'en cite pas qui aient émis le même ensemble de vœux que Metz et Nancy, on assure que de la part de plusieurs d'entre elles, il n'y a sous ce rapport que simple délai. La chose n'aurait rien d'étonnant, d'après les lettres chaleureuses écrites depuis un an, par certains de leurs membres, lesquels déjà, quant à eux, sont arrivés à la pleine compréhension. S'ils ont pris, en effet, si carrément une honorable avance, pourquoi ne seraient-ils pas bientôt rejoints par des confrères instruits et raisonnables, qui n'ont besoin, pour se ranger au même avis, que d'un plus ample informé !

Au reste, il y a déjà une société académique dont on peut signaler la marche sous ce rapport, et à qui des éloges spéciaux sont dus : celle de Besançon. Elle a examiné les questions, c'est beaucoup ; elle les a résolues à sa manière.

Reconnaissant la réalité des devoirs de la France quant à l'extension de l'orientalisme, l'Académie de Besançon croit seulement qu'on pourrait les remplir moyennant un simple et unique foyer d'enseignement : moyennant l'Ecole normale supérieure de Paris, où les futurs professeurs de nos lycées seraient astreints à suivre des cours orientalistes.

Certes un tel système serait toujours un grand progrès sur l'absence actuelle de mesures quelconques. Abstraction faite des inconvénients (sérieux, il est vrai) que pratiquement il implique, — il peut très-bien, dans la théorie, satisfaire aux exigences avouées. Du moins offre-t-il l'un des principaux avantages des propositions

de Metz et de Nancy : celui de proclamer comme elles la nécessité classique du sanscrit (1).

---

(1) Entre les opinions individuelles émises au sujet de l'apparition de l'*Orientalisme classique*, il y en a eu d'excentriques, mais fort peu. Deux ou trois personnes, par exemple, auraient préféré que pour représenter le groupe sémitique, on fît choix de l'hébreu, plutôt que de l'arabe.

D'abord (et ceci suffirait), c'est dans la sphère philologique qu'il s'agissait d'opérer; or, soit au point de vue des formes grammaticales, soit sous le rapport de l'abondance des ouvrages qui forment sa littérature, l'arabe classique est incomparablement la principale, la plus riche, de tout le groupe du sémitisme.

Mais ensuite, des considérations d'un autre ordre mettaient l'hébreu hors de concours, et les conseilleurs eux-mêmes le sentiraient en y réfléchissant. Quel homme d'expérience, quel homme prudent, songera jamais à créer, dans seize parties de la France, seize chaires d'enseignement *officiel laïque* de la langue sacrée! Pourquoi risquer, sans nécessité, de rencontrer des questions délicates? Quand on se propose de fonder quelque chose de durable et de bon, on tâche de le fonder en paix; on ne s'en va pas volontairement le bâtir sur un terrein qui puisse donner lieu à des conflits.

VI.

NOTE.

La note suivante a circulé, comme propre à réveiller l'attention, et comme présentant un assez court résumé de l'état des choses.

« Répandre en France l'étude des principales langues orientales, mais surtout la connaissance du sanscrit, c'est une nécessité sur laquelle on commence à tomber généralement d'accord. Tout le monde convient qu'il y a « quelque chose à faire. »

» Mais quoi faire? quoi organiser? Mais que convient-il précisément d'entreprendre? — Là dessus, plusieurs opinions ont surgi.

» 1° Certaines personnes, partant d'un principe qui est vrai, mais dont elles poussent les conséquences plus loin peut-être que le souhaitable, et, — en tout cas, que le possible; — certaines personnes, disons-nous, voudraient que dès à présent le sanscrit prît une place formelle dans l'enseignement secondaire, à côté du grec et du latin.

» 2° D'autres, tout au contraire, se contenteraient de voir créer, à l'Ecole normale de Paris, une chaire centrale de sanscrit : chaire unique, mais dont les cours fussent rendus obligatoires pour tous les maîtres qui aspirent au professorat du grec et du latin dans les lycées.

» 3° D'autres, enfin, choisissant un système intermédiaire, demandent que l'on érige environ quinze chaires de sanscrit (et autant d'arabe littéraire), c'est-à-dire une dans chaque Faculté des Lettres.

» Or de ces trois partis à prendre, le premier soulèverait trop d'oppositions. Qu'intrinsèquement il vise à des résultats désirables, peu importe. Placé ou non sur la route de l'avenir, il n'est point »

dans les conditions du présent. C'est par d'autres voies, moins directes, que le sanscritisme viendra conquérir sur nos études classiques la juste influence qu'il a droit d'y exercer.

» Le second paraît fort commode ; il séduit par sa grande simplicité. Mais on a lieu de craindre, au dire des hommes pratiques, qu'il ne soit tout à la fois excessif et insuffisant. — D'une part, trop impérieux, il imposerait à tous les professeurs français un genre d'études qui ne convient (provisoirement du moins) qu'à une portion d'entre eux ; de l'autre, trop peu stimulant, il aurait l'inconvénient de ne créer, au profit des orientalistes, qu'une seule place à occuper, ce qui est une perspective beaucoup trop faible. Par là, d'ailleurs, on ne sortirait point des routines de cette centralisation exagérée, déplorable, qui ne sait rien faire germer hors de Paris.

» Quant à la troisième combinaison, qui est celle à laquelle se sont arrêtées les Académies de Metz et de Nancy, elle semble, par une foule de raisons, mériter la préférence. D'abord, elle n'amène rien de trop hâtif ; et comme elle se borne à la sphère de l'enseignement dit *supérieur*, c'est-à-dire de celui que distribuent les Facultés des Lettres, elle demeure dans les limites de l'opportun. Ensuite, elle allume, sur divers points de l'Empire, divers foyers, d'où se répandra la lumière du nouveau savoir. Enfin et surtout, ce système, par la création d'un nombre suffisant de chaires, fixes et rétribuées, possède l'avantage d'offrir aux jeunes savants un but d'ambition raisonnable ; un but assez à leur portée pour qu'en présence de l'espérance de l'atteindre, il puisse se former en France une petite phalange de sanscritistes et d'arabisants sérieux, regardant *comme une carrière* le professorat des langues orientales.

» Il faut toujours voir les réalités de la vie. Quel développement se promettre pour des idées qui ne conduiraient à aucune existence leurs partisans les plus fidèles ? Supposez le meilleur professeur possible de navigation ; et puis demandez-vous combien d'élèves, au bout de quelques années, assisteraient à son cours, s'il n'y avait en France, dans la marine commerciale ou maritime, qu'un navire, que deux navires en tout, où ils eussent la chance d'être admis quelque jour à monter ! »

VII.

FRAGMENT D'UNE LETTRE.

« On attache beaucoup trop d'importance à l'objection tirée du petit nombre actuel des étudiants de Faculté. Elle paraît considérable, — et pourtant ce n'est rien du tout. — Souvent, en ce monde, il arrive qu'on ne peut pas faire le *moins*, et qu'on réussit très-bien à faire le *plus*.

» Il nous serait aisé de citer une certaine Académie, qui, défiante d'elle-même, se bornait à publier, sans époques fixes, quand *elle le pouvait*, un tome de ses travaux. Or elle le *pouvait* à peine tous les deux ans ; à la fin, même, il lui fallait trente ou trente-six mois pour trouver de quoi le remplir. — Un beau matin, cependant, poussée, stimulée, elle prend son courage à deux mains ; elle décide (non sans héroïsme, — croyant en cela courir un grand risque), qu'elle publiera, à tout hasard, un volume par an. — Eh bien, le volume fut-il trop mince ? fut-il le tiers des précédents ? Bah ! Dès la première année il renferma pour le moins autant de matière qu'on n'en avait jusqu'alors pu réunir dans le double ou le triple de temps. Qu'est-ce donc plus tard ? car, depuis lors, le nombre de pages n'a fait que s'accroître sans cesse.

» Il est possible, oui, très-possible, que tel cours oriental n'ait pas actuellement trois auditeurs, même au Collège de France. Fort bien ; et puis...?

» Donc, disent les effrayés, il n'y a pas moyen de songer à établir ailleurs des cours semblables, car ils seraient plus vides encore. — Combien de hâte irréfléchie dans ce *donc* et dans ce *car !*

» Le cours actuel n'est pas suivi ? — c'est tout simple. Seul qu'il

est de son genre, il n'a l'air que d'une bizarrerie; personne n'en entend parler; et d'ailleurs il ne mène à rien dans le monde, il ne prépare de positions à personne.

« Au lieu de cela, créez-moi quinze chaires de la même langue, aujourd'hui si abandonnée; placez-en une au chef-lieu de chaque rectorat; laissez les professeurs agir, et puis n'y songez plus. Je vous assigne à dix ans d'ici.

« Avant que dix ans n'aient passé, chacune des quinze chaires (*chacune d'elles*, entendez-le bien) aura, dans sa province, plus d'auditeurs, à elle seule, que n'en possède à présent à Paris l'unique chaire dont vous déplorez la langueur.

« Pourquoi? — C'est que le point de vue aura changé; c'est que la notoriété aura commencé; c'est que les amours-propres et les intérêts, double mobile de la plupart des hommes, seront venus en aide au pur motif intellectuel. »

VIII.

AUTRE FRAGMENT DE LETTRE.

« Au reste, tous les professeurs de Facultés des Lettres, s'ils comprennent leur position, doivent appuyer l'idée émise ; car tous ils ont à gagner quelque chose à ce que la Faculté dont ils font partie soit rendue vivace. Oui, ceux qui professent, par exemple, le grec ou le latin, auraient bien grand tort de croire que l'enseignement orientaliste, en s'établissant à côté du leur, y nuirait. Ce serait le contraire. Pour d'anciens hellénistes paresseux, que le sanscrit sera venu réveiller de leur torpeur, le grec aura repris de la valeur ; ils auront été mis en état d'y découvrir d'autres aspects, et ils y retourneront avec plaisir, comme à une science qui leur sera redevenue nouvelle.

» Et il y va, sachons-le bien, de tout l'avenir littéraire de la France. — Une telle assertion peut sembler exagérée, mais seulement faute d'examen. — Oui, DE L'AVENIR LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Ce n'est pas un homme ou deux qui se hasardent à en juger ainsi. Les plus forts connaisseurs s'en aperçoivent.

» Il ne s'agit plus de savoir, en effet, si le vieux classicisme ordinaire *pourrait* ou non nous suffire ; car « le vieux classicisme ordinaire » est en pleine décadence. Malgré de nobles efforts de régénération, tentés à l'Ecole normale ou ailleurs, c'est un fait visible, indéniable, que l'affaiblissement des études courantes. Nos lycéens, à coup sûr, sont loin d'être hellénistes comme le fut Racine, ou latinistes comme l'étaient les disciples du bon Rollin.

» Eh bien, à l'aspect de cette marche descendante, que rien n'arrête, il est temps de savoir prendre un parti. N'eût-on pas de goût aux choses neuves en tant que plaisir et que but, il faut les accepter comme remède ; il faut s'y décider de peur de pis. Au-

jourd'hui, quand toutes les études se meurent de somnolence, craindre le réveil et la nouveauté, cela n'aurait plus de bon sens. Le PROGRÈS est devenu nécessaire à titre de ressource; on en a un besoin indispensable, non point pour améliorer le *statu quo*, mais pour éviter le RECUL. »

IX.

UN COUP D'OEIL SUR LES CIRCONSTANCES.

Est-il possible de fermer les yeux sur la portée des suites que laisseront après eux les événements du Levant, et sur les relations permanentes qui ne peuvent manquer de résulter de ce premier grand rapprochement de l'Orient et de l'Occident!

Or, si les deux genres de chaires à établir dans toutes les Facultés des Lettres (l'une pour l'arabe des livres, et l'autre pour le sanscrit) sont nécessaires d'abord au point de vue classique; combien aussi ne deviendraient-elles pas utiles à titre secondaire, comme fournissant de premiers échelons vers la connaissance d'idiômes orientaux plus modernes!

Le goût du persan naîtrait aisément chez les auditeurs des cours de sanscrit. Rencontrant là, sur leur chemin, la source du zend et celle du perse (1), ils suivraient avec plaisir le fil par où, de ces deux langues mortes, on est conduit au persan. D'avance ils auraient appris à reconnaître beaucoup de racines de l'idiôme de Hâfiz et de Saadi.

Et quant au turc, il a beau être, linguistiquement parlant, aussi étranger à la famille sémitique qu'à la famille indo-germanique : comme c'est par centaines ou par milliers qu'il s'est approprié, avec la civilisation coranesque, les mots et les phrases qui en étaient l'expression; comme par conséquent il n'y a plus moyen d'apprendre un peu bien l'ottoman si l'on ne sait d'abord l'arabe (et l'arabe classique): c'est aux professeurs de cette dernière langue qu'il ap-

(1) Voir, ci-avant, la lettre à J. Mohl sur la langue perse.

partient naturellement d'être nos initiateurs pour le turc. La tâche d'en donner les premiers éléments, échoira, sans objections, aux quinze ou seize titulaires des chaires arabes des Facultés (1).

Au reste, il ne serait plus seulement aveugle, il serait même ingrat, de continuer à ne rien faire de sérieux en faveur de l'orientalisme, quand de si beaux, de si nobles essais sont tentés par ses représentants, pour abattre les barrières qui semblaient encore le séparer de la masse des étudiants ordinaires.

Ce qui se passe à présent, par exemple, est quelque chose de prodigieux. Rien d'admirable, pour la manière dont elle prend naissance, comme la *Collection orientale* qui commence à se publier.

On manquait, en général, de livres orientaux. Ou l'on ne pouvait qu'à prix d'or s'en procurer d'imprimés, ou même la plupart d'entre eux ne l'avaient jamais été, et il s'agissait de les éditer pour la première fois : besogne des plus difficiles, comme chacun sait. La tâche n'en était pas moins devenue doublement nécessaire à cause de l'urgence ; car notre époque, à ce point de vue, n'est pas sans rapport avec le siècle de la prise de Constantinople, temps où les souvenirs de l'Antiquité allaient périr s'ils n'eussent été sauvés par l'élan de zèle érudit qui se manifésta tout à coup, et qui tira tant de parti de la machine de Guttemberg. Ce qui se passa pour le grécisme alors, a lieu maintenant pour l'orientalisme. La décadence du monde musulman, qui date déjà de loin, les crises surtout qui le bouleversent depuis cent ans pour le renouveler, ont déjà fait disparaître la plupart des manuscrits anciens que renfermaient la Turquie, la Perse, l'Egypte et l'Afrique. Si l'on ne se hâtait de rassembler, de comparer et de publier les meilleurs de ceux qui restent, il ne serait bientôt plus temps pour y réussir ; et l'on au-

---

(1) Bien entendu que pour le turc poussé plus loin et considéré en lui-même, il faut en outre, dans les domaines français, quatre chaires spéciales ; savoir : 1° deux à Paris (l'une au Collège de France, et l'autre à la Bibliothéque) ; 2° une à Alger, et 3° une dans la grande école orientale pratique dont on réclame l'érection, école qui pourrait être placée soit à Lyon, soit à Marseille.

rait à déplorer la perte d'ouvrages importants, pages mémorables de l'histoire de l'esprit humain.

Eh bien, tout ce qu'on désirait va s'opérer, ou plutôt s'opère déjà, par les résolutions récentes de la Société asiatique française ; grâce surtout à la généreuse hardiesse de quelques-uns de ses membres qui, presque sans appui jusqu'à présent, soit d'en haut, soit d'en bas, ont eu le courage de concevoir et d'aborder cette œuvre colossale.

Les ouvrages orientaux les plus curieux et les plus rares, — ceux qui n'avaient été imprimés que par extraits, ou même qui ne l'avaient pas été du tout, — non seulement ils vont être publiés en entier, avec le soin raisonné qu'apportaient jadis les Turnèbe et les Casaubon, mais ils ne paraîtront qu'enrichis de traductions littérales, tout bonnement écrites en français. Or ces précieux volumes, qui réuniront au docte mérite d'une édition *princeps* l'avantage de renfermer leur vulgarisation la plus familière, moyennant quel prix se les procurera-t-on ? — Ecoutez. — Moyennant le prix auquel on achèterait en librairie tout autre volume du même format ; un volume, par exemple, de La Martine ou de M. Guizot (1).

De pareilles conditions sont incroyables, on pourrait presque dire qu'elles sont absurdes ; mais tant mieux, cent fois tant mieux. A quoi ne condescend pas le zèle des savants dignes de ce nom ! Jusqu'où ne va point leur amour du vrai et du beau !

Puisse-t-on les comprendre, à la fin ! les soutenir ! et ne pas, à force de sotte et ridicule indifférence, les obliger de rester en route ! Ils donnent, sans bruit, leur temps et leur argent : ils ne peuvent pas faire davantage. Que le public, en acceptant leur sacrifice, sache du moins en profiter.

Dans tous les cas, et soit que la masse des acheteurs, si longue quelquefois à s'éclairer, devienne ou non, d'ici à longtemps, soigneuse de s'enrichir des trésors qu'on met si complaisamment à

---

(1) Ils seront mis en vente à 7. 50 le gros in octavo ; sans préjudice des réductions, pour quiconque a droit d'en obtenir.

sa portée : espérons que dans les sphères supérieures, où existe plus de compréhension, la bienveillance ne tardera pas à se manifester par des actes, et que les Christophe Colomb de l'orientalisme trouveront bientôt une Isabelle.

Placé qu'il est dans des circonstances favorables à toutes les rénovations fondamentales, pourquoi le Gouvernement français, dont rien ne gêne l'initiative, ne se mettrait-il pas hardiment à la tête d'une idée si féconde? Evidemment il y a ici quelque chose à faire, et quelque chose de grand.

Or ce quelque chose, en quoi doit-il consister d'abord?

Dans les créations, aussi faciles que bien motivées, dont le projet, soumis à un double examen, est déjà indiqué à M. le Ministre de l'Instruction publique par deux corps savants : par les deux Académies lorraines.

Une telle mesure, également éloignée du trop et du trop peu, est le début convenable dans la nouvelle voie. Quoique modéré, le pas serait décisif; il permettrait d'attendre, et de réfléchir pour les résolutions ultérieures. — Les deux chaires d'ORIENTALISME CLASSIQUE demandées pour chaque Faculté des Lettres, c'est ce qui répond au degré actuel des besoins. *Plus* que cela n'est pas encore nécessaire ; mais, dès à présent, il ne faut pas *moins*.

Monsieur Guizot,
hommage de l'auteur. 8

EXCURSION

AUX

COTES DE GRÈCE ET DE SYRIE,

PAR M. LE VICE-AMIRAL
Comte BOUET-WILLAUMEZ,
Préfet du 1er arrondissement maritime, ex-commandant en chef de la station française dans les mers du Levant.

(EXTRAIT DE SES JOURNAUX DE BORD 1856-1857.)

Lu à la séance du 15 février 1861, de la Société Impériale Académique de Cherbourg.

MESSIEURS,

Honoré de vos suffrages, convié à prendre part aux travaux de la Société Académique qui a sous sa sauvegarde le dépôt séculaire des études religieuses, morales et scientifiques de la cité de Cherbourg, je me demandais si je devais, en venant vous remercier de votre gracieux accueil, vous parler guerre ou vous parler marine ? Mais pourquoi vous parler de guerre, quand la France ne parle que de paix ? Et pour ce qui touche la marine, je dois, dans la position que j'occupe à la tête de l'arsenal dont s'énorgueillit Cherbourg, faire passer les actes bien avant les paroles.

C'est donc un petit voyage rétrospectif, mais assez récent, aux côtes de Grèce et de Syrie que je vous demanderai de faire en compagnie de votre nouveau collègue ; presque un

voyage d'antiquaire, et, à ce titre, il doit intéresser le savant aréopage qui m'écoute.

C'était en janvier 1856 : nous venions d'en finir avec Sébastopol ; la paix se concluait, et je recevais l'ordre de partir pour la Grèce, afin d'y prendre le commandement de la flotte du Levant, et du corps de troupes anglo-françaises stationnées entre le Pirée et Athènes, dont les environs étaient souillés par le brigandage.

Le 27, la frégate qui portait mon pavillon quittait les côtes de Provence ; le 28, le cap Corse était doublé et nous apercevions Monte-Christo ; le 30, je jetais l'ancre à Messine, et pendant que le charbon s'embarquait à bord, j'allais étudier les bas-reliefs de la statue du vainqueur de Lépante, de Don Juan d'Autriche. On comprendra ma curiosité : j'avais décrit la bataille navale qui porte ce nom, quelques années auparavant, et je tenais à constater si mon récit, emprunté aux documents des bibliothèques de Paris, était conforme aux bas-reliefs reproduisant les phases de ce grand fait d'armes, qui a fait triompher la croix dans les mers du Levant ; grande fut ma joie, quand je retrouvai sur le socle d'airain les galères chrétiennes rangées en croissant devant les galères turques, ainsi que je l'avais décrit !

Le 1er février, je suis à l'ouvert de l'Adriatique ; le 2, j'aperçois les cimes neigeuses du mont Taygète, et le 3, j'entre dans le port du Pirée, à l'aube du jour.

Le 4, je parais dans Athènes à la tête de l'escadron de dragons que j'avais amené de France sur ma frégate ; à cette vue, les affiliés des brigands tremblent et les honnêtes gens se rassurent........

J'ai hâte de gravir l'antique Acropole ; j'y monte accompagné de mon vieil ami l'amiral Canaris, l'illustre brûlotier de la guerre de l'indépendance ; je franchis les propylées dont Périclès fit comme le pérystile d'entrée du magnifique

temple du Parthénon; à droite, c'est le temple de la Victoire; à gauche, c'est celui d'Erectée; au sommet de l'Acropole, c'est le Parthénon lui-même, ce splendide monument de marbre, dont les ruines sont encore pleines de grandeur et de majesté. Je me dirige ensuite vers le monticule voisin; c'est là que l'aréopage tenait ses lits de justice, en plein air, assis sur des gradins taillés dans le roc, modestes siéges qui ont bravé les ravages des temps, grâce à leur simplicité toute primitive; en face c'est le Pnyx, le fameux Pnyx! cette tribune aux harangues où Démosthènes fulmina, mais en vain, contre la politique envahissante de Philippe de Macédoine. Après le Pnyx, c'est le temple de Thésée, presque intact, bien qu'il soit le plus ancien de tous ces monuments.

Je reviens au Pirée pour visiter Salamine dont j'avais aussi naguère expliqué et commenté le combat naval qui a illustré jadis cette rade; le mont Hymète était à ma gauche; le mont Daphné à ma droite; les plaines d'Élcusis devant moi, au-delà de Salamine. Je gravis le monticule d'où l'orgueilleux Xerxès fut témoin du désastre de sa flotte, alors qu'il croyait venir assister à son facile triomphe. Voilà bien l'étroit passage par où l'on pénètre dans la rade, et que fermaient les lignes de galères grecques établies sur neuf rangs de profondeur; c'est de là que l'héroïque Thémistocle, donnant l'exemple du courage, comme il avait donné le plan de la bataille, repoussa les lourdes barques de Xerxès, qui vinrent briser leurs efforts impuissants contre le front d'airain des galères grecques. . . . . . .

Mais où sont le Céphise et l'Ilissus? Les voilà......., ou plutôt voilà les lits de cailloux que leurs ondes bleues caressaient jadis, et qu'elles visitent bien rarement aujourd'hui, tant le déboisement de l'Hymète, de Daphné, de toute cette ceinture de monticules qui entourent la plaine d'Athènes, a augmenté la sécheresse de l'aride Attique! Le mois de janvier

de l'année 1857 me retrouve encore au Pirée ; mais grâce à nos patrouilles incessantes, à pied et à cheval, entre Athènes et le Pirée, les abords de ces villes sont enfin purgés de ces bandes de brigands qui, avant mon arrivée, s'étaient emparés traîtreusement d'officiers français pour les mener prisonniers dans leurs montagnes; je renvoie mes troupes en France, et c'est dans l'archipel du Levant que je reçois l'ordre de promener nos couleurs, pour y décourager les tentatives de piraterie signalées dans cet archipel. Annoncée de loin par son panache de noire fumée, la frégate à hélice la *Pomone* qui porte mon pavillon, apparaît d'abord devant Smyrne et y mouille le 2 mars 1857, ainsi que les deux avisos le *Brandon* et le *Solon* qui doivent m'accompagner dans ma tournée.

Smyrne, cet entrepôt principal du commerce levantin, venait de s'enrichir rapidement à la suite de la guerre de Crimée. Rien n'est plus pittoresque que les bazars de Smyrne, que son pont des caravanes, que ses rues si vivantes, bien qu'étroites et tortueuses; on s'y heurte à chaque pas contre l'Arménien au long bonnet, le Turc au caftan vert, contre le chamelier à la rude figure, et surtout contre cette innombrable file de chameaux dont rien ne saurait déranger la marche grave et cadencée.

Mais à Smyrne, ottomans, européens, grecs ou israélites, vivent pêle-mêle dans un grand état de tranquillité, presque de tolérance; on dirait que l'esprit de commerce, de lucre, domine les rivalités religieuses ; aussi est-il rare que le calme social y soit troublé d'une manière inquiétante : c'est donc ailleurs que nos couleurs ont à se montrer, tout en paraissant dans les canaux des îles qui servaient jadis de repaire à la piraterie; c'est à la côte de Syrie, particulièrement; aussi est-ce vers ces parages que je dirige la route de mon escadrille, en passant par les îles de Milo et de Santorin.

Prenant à peine le temps d'examiner à Milo l'amphithéâtre de marbre près duquel fut trouvée la fameuse statue de Vénus, qui a gardé le nom de cette île, et, à Santorin, le volcan sous-marin qui bouillonne au fond des eaux toujours chaudes de la petite anse de Tulcano, je fais route le 21 mai pour la côte de Syrie; le 25, la *Pomone* atterrit sur le mont Carmel, où les couleurs françaises flottent depuis Saint-Louis sur le couvent des Carmes qui couronne ce monticule, et peu après, nous jetons l'ancre devant Saint-Jean-d'Acre, qui n'en est éloigné que de deux lieues.

Que de souvenirs anciens et modernes réveille cette ville de Saint-Jean-d'Acre, l'antique Ptolémaïs! Assiégée et conquise jadis par Philippe-Auguste et les croisés français, c'est elle qui de nos jours arrêta le plus grand capitaine des temps modernes dans sa marche conquérante vers l'Orient.

Escorté de mon état-major, je suis reçu aux portes de la ville par le pacha lui-même, au bruit de l'artillerie des forts et avec une pompe toute orientale. Bizarre rapprochement des époques et des lieux! C'est au milieu de Mahométans, encore éblouis du prestige de nos armes devant Sébastopol, que nous franchissons cette triple enceinte de remparts où le sang français avait jadis coulé à flots, et les rues voûtées, tortueuses, qui font de cette cité une inextricable labyrinthe!

Le lendemain, spectacle plus saisissant encore. Je débarque avec officiers et matelots au pied du mont Carmel, afin d'effectuer un pélerinage au couvent bâti sur la cime; guidés par les frères carmes déchaussés, nous visitons la grotte et l'autel taillés dans le roc, où la sainte Vierge Marie fut honorée pour la première fois, comme mère de Dieu le fils; celle où le prophète Élie eut des visions célestes, dont les arabes, aussi bien que les chrétiens, ont conservé les traditions sacrées; puis enfin le cimetière renfermant les restes mor-

tels des soldats français morts à l'attaque de Saint-Jean-d'Acre, sous le général Bonaparte.

Je devais le lendemain appareiller pour Tyr; mais, avant de quitter ces parages consacrés par tant de souvenirs religieux et nationaux, je voulus que ma frégate saluât à coups de canon le pavillon français arboré depuis tant de siècles sur cet antique monastère, et voici pourquoi :

L'année précédente, une frégate autrichienne, ayant à bord un archiduc, avait jeté l'ancre devant le mont Carmel. Méconnaissant les vieux droits de la France, cette fille aînée de l'Église, ce prince s'était offusqué de voir les couleurs françaises flotter sur un couvent appartenant à toute la catholicité; il avait donc été enjoint aux frères carmes de s'abstenir d'arborer notre drapeau sur le couvent, ne fût-ce que pendant la visite de l'archiduc. Mais ces dignes religieux, réunis en assemblée extraordinaire, répondirent : « qu'ils » seraient très heureux de recevoir la visite de l'archiduc; » que, toutefois, ils n'amèneraient pas le pavillon de la » France qui flottait sur leur couvent depuis Saint-Louis. » Je devais donc un remerciment public, éclatant, à ces dignes frères ; aussi, défilant sous vapeur, avec ma frégate et mes deux avisos, au pied du mont Carmel, je les saluai de toute notre artillerie, aux acclamations de la population turque et chrétienne que ce spectacle avait attirée sur le rivage.

Le 27 mai, la *Pomone* jetait l'ancre devant Tyr, qui n'est plus connue que sous le nom de *Sour*. Comment reconnaître aujourd'hui cette ancienne reine de la Méditerranée, dont Carthage, Utique, Cadix, ses colonies secondaires, attestent et la puissance et l'habileté maritime? Cette opulente Tyr, qui étendait son commerce jusque dans l'Océan, et envoyait ses marins naviguer au-delà de l'Angleterre et des Canaries ! C'est à peine si son port, ce berceau de la première marine du monde, peut livrer passage à ma frêle

baleinière, envahi qu'il est par de nombreux bancs de sable. Quatre ou cinq petites barques de pêcheurs : voilà toute la flotte de cette ancienne reine des mers ; et, quant à la ville, ce n'est plus qu'un amas informe de 3 ou 400 huttes en pisé, qu'habite une population arabe des plus misérables ; toutefois, les traces de son ancienne splendeur se retrouvent encore dans le voisinage du port et de ses murailles en ruines, près desquels on rencontre, à chaque pas, des fûts de colonnes, quelques unes colossales et en granit rouge, dignes de Tyr-la-Superbe.

La *Pomone* fait, de là, route pour Saïda (jadis *Sidon*), berceau de la marine phénicienne et dont Tyr, même, ne fut, suivant quelques auteurs, qu'une colonie détachée, qui absorba la mère-patrie en peu de temps, à cause de sa position inexpugnable.

Sidon, célèbre par la fuite de la reine Didon, qui fonda Carthage pour échapper à la mort qui la menaçait dans son palais même, s'est mieux conservée à travers les siècles que Tyr, sa voisine ; la ville ne compte pas moins de 15,000 habitants. Le même cérémonial militaire qu'à Saint-Jean-d'Acre m'attendait au débarcadère de Saïda ; mais sans y perdre de temps, je traverse la ville, aux rues voûtées comme celles de Saint-Jean-d'Acre, de Jérusalem, et, en général, de toutes les villes de la Syrie ; je monte avec mes officiers sur l'éminence où le roi Saint-Louis bâtit une tour qui porte encore son nom. . . . Saint-Louis, dont le souvenir est palpitant sur toute cette côte, arrosée de sang français ! Le port de *Sidon*, comme celui de Tyr, est obstrué par les bancs de sable, par suite d'un abord difficile ; quelques petites barques s'y trouvent amarrées ; tel est, de nos jours, l'aspect de ce berceau de la marine phénicienne.

Nous levons l'ancre et mettons le cap sur Beyrouth, qui

est aujourd'hui, malgré sa médiocre rade, la plus importante cité du littoral de la Syrie sous le rapport des richesses et de la population. Les commerçants européens, israélites, grecs, etc., s'y trouvent en grand nombre. M. Edmond de Lesseps, parent de l'énergique et habile directeur de la compagnie de Suez, remplissait alors à Beyrouth les fonctions de consul général, et voulut présider lui-même à la réception princière que nous firent chrétiens et musulmans : saluts à coups de canon, régiments sous les armes, musique, café sur les divans, fêtes de nuit dans le consulat français, et dont la colonie européenne avait, à l'avance, organisé les préparatifs, tout cela nous fut prodigué.

Beyrouth est presque au cœur du Liban, où Maronites et Druses se lançaient, dès cette époque, des menaces de mort, que l'habileté de notre consul général ne pouvait contenir qu'à grand'peine ; aussi me pria-t-il instamment de recevoir sur ma frégate les chefs maronites et les chefs druses, pour leur prêcher, et, au besoin, leur intimer la concorde, au nom de la France. Ce fut le prince *Béchir*, émir ou gouverneur général des maronites, tous chrétiens, comme on le sait, que je reçus le premier à mon bord. Il avait quitté son habitation du Liban depuis la veille pour venir me voir, et m'offrit un magnifique cheval, que je crus devoir refuser. D'une stature imposante, le prince Béchir frappait tout d'abord par l'énergique sérénité de sa belle figure ; il portait les ordres de l'Autriche, et au cou, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur. Il s'engagea à ne pas attaquer les druses ; mais, hochant la tête, il semblait dire que les premiers coups viendraient de leur côté.

Le chef des druses vint à son tour : comme il voyait en moi un combattant de Sébastopol, auquel les osmanlis faisaient grand accueil, il n'osa pas avouer sa haine séculaire, et moins encore, naturellement, les féroces projets que dès

lors il méditait peut-être. Il y a de cela trois ans, Messieurs, et que de flots de sang maronite répandu par les druses, nous séparent déjà de cette époque!

Le 4 juin, je quittai Beyrouth, pour me diriger sur Tripoli; et, à mesure que nous approchions de cette ville, la chaîne des montagnes du Liban s'élevait de plus en plus à nos yeux. Au-dessus de Tripoli même, leurs cimes se montraient envahies par les neiges.

Adossé au pied de ces montagnes, Tripoli a vu son commerce et son importance devenir peu à peu l'apanage de Beyrouth, qui communique plus facilement avec les villes de l'intérieur et notamment avec Damas.

De Tripoli, je fais route pour remonter la côte d'Asie, en passant à Chypre. La fable, comme on le sait, y fait naître Vénus de l'écume des flots et ajoute que la déesse païenne mit pied à terre dans la petite baie de Paphos, dont la plage n'offre d'ailleurs rien de remarquable; elle n'a ni verdure ni bosquets, aucune végétation enfin qui puisse expliquer une pareille tradition mythologique.

Après l'île de Chypre, c'est l'île de Rhodes; j'y jette l'ancre le 11 juin: Boulevard maritime des anciens champions de la chrétienté, la ville de Rhodes, aujourd'hui turque, était encore tout émue de la terrible catastrophe qui venait de l'ébranler jusque dans ses fondements, c'est-à-dire, de l'explosion d'un vaste magasin de poudres établi sous l'ancien palais des Grands-Maîtres de l'ordre de Rhodes. Nous passons en canot entre les deux jetées du port où s'élevait jadis le colosse Rhodien; c'est de là aussi que s'élançaient avec tant de hardiesse les galères chrétiennes, pour livrer leurs combats à outrance aux flottes musulmanes; nous sommes dans la rue des Chevaliers, dont chaque maison porte encore sur sa façade l'écusson de ces héroïques batailleurs: les fleurs de lys de France s'y retrouvent

presque à chaque pas et notamment sur la façade du Grand-Prieuré ; mais, quelques années encore, et il ne restera plus guère de ces glorieux vestiges, car les maisons tombent en ruines pour la plupart, et ces ruines entraînent avec elles leurs symboles historiques.

De Rhodes, nous nous rendons à Boudroum, ancienne Halicarnasse, où la frégate anglaise la *Gorgone* se bondait des antiquités recueillies par M. Newton dans le *mausolée* ou tombeau du roi Mausole, une des ex-sept merveilles du monde connu des Anciens. C'est d'ailleurs à cet archéologue anglais que l'on doit la découverte de l'emplacement de l'ancien mausolée, dont les ruines sont aujourd'hui presque toutes souterraines. M. Newton m'offre de me piloter dans les caveaux où il opérait des fouilles depuis quelques semaines. Les richesses du monarque défunt et de son inconsolable épouse y avaient été jadis enfouies, disait-on ; mais jusqu'à ce jour, on n'y avait découvert que deux magnifiques vases d'albâtre, sur lesquels étaient gravés ces mots : « De la part du grand roi Xerxès. »

Mon savant cicerone me fit remarquer les curieux débris de la vaste pyramide au-dessus de laquelle la reine Arthémise avait fait placer la statue en marbre du roi Mausole conduisant un quadrige; de beaux restes de ce quadrige étaient déjà embarqués à bord de la *Gorgone*.

Mais ma frégate et ses 2 avisos sont à bout de leur approvisionnement de charbon ; nous faisons donc route de nouveau pour Smyrne, notre dépôt central de combustible, d'où après un court séjour, je prends la mer de nouveau. Le 18 juillet, je jette l'ancre dans le port de Nauplie, vis-à-vis les ruines d'Argos, la capitale d'Agamemnon. Près de ces ruines, se voyaient aussi celles, non moins curieuses, de Tirynthe, la plus vieille cité de l'antiquité grecque, et dont les énormes blocs de pierres cyclopéennes, entassés en guise

de remparts, furent, dit-on, l'ouvrage du puissant Hercule; je cingle ensuite vers l'Eubée, et le 23 juillet, je suis dans la baie de Marathon. Après m'être dirigé tout d'abord vers le tumulus où furent ensevelis les grecs tués pendant le combat, je pus constater que la description de ce champ de bataille, telle que la donne le jeune Anacharsis d'après Hérodote était très exacte; que le camp des grecs dut, en effet, s'établir dans la montagne qui domine le fond de la plaine, tant parce qu'il était ainsi à l'abri de toute attaque et de toute surprise, que parce qu'il commandait la route d'Athènes; que l'armée grecque, dut, comme le raconte l'historien, se développer en bataille le long de cette même montagne, et s'y adosser momentanément, pour n'être pas tournée par la cavalerie perse; qu'enfin, la droite et la gauche de l'armée des perses durent perdre beaucoup de monde, lorsque les deux ailes renforcées des grecs se précipitèrent avec furie sur elles pour les jeter dans les deux marais, que les perses avaient eu l'imprudence de laisser entre eux et le rivage; ces marais existent encore.

Je ramassai quelques morceaux de marbre, débris du tumulus élevé il y a plus de 2000 ans à la gloire des vainqueurs. . . . Marathon! Salamine! noms immortels, qui rappellent les deux plus héroïques efforts qu'une nation ait produits, peut-être, pour défendre son indépendance menacée par des hordes ennemies!

Mais je me trompe, Messieurs, ne pouvons-nous pas revendiquer une palme aussi glorieuse pour notre patrie, dans l'histoire d'un passé encore peu éloigné de nous? Et le grand mouvement des combattants de 92, dont nous sommes les héritiers, ne montre-t-il pas la France défendant victorieusement ses frontières contre l'Europe coalisée, avec l'énergie, dirai-je l'acharnement d'une lionne qui défend ses petits?

Lorsque la guerre n'est qu'une œuvre méthodique, où deux armées s'entrechoquent sans obéir à un mobile puissant ou à d'habiles combinaisons stratégiques, elle est peu digne d'intérêt; mais lorsque l'indépendance de la patrie est en jeu, et que le génie du chef d'armée se manifeste et brille pendant la bataille, comme la foudre au milieu d'un orage, le spectacle devient alors aussi intéressant qu'il est grandiose; ce spectacle, Thémistocle et sa flotte nous le donnent à Salamine; Miltiade et son armée à Marathon; et, en 92, les quatorze armées de la France, sur ses frontières.

Imprimerie Bedelfontaine et Syffert.

VIKRAMORVACI

OUVRAGES DE PH. ED. FOUCAUX

QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE BENJAMIN DUPRAT

RUE FONTANES (CLOÎTRE SAINT-BENOÎT), 7

GRAMMAIRE DE LA LANGUE TIBÉTAINE. Paris, imprimerie impériale, 1859. In-8, broché. 3 fr.

HISTOIRE DU BOUDDHA SAKYA-MOUNI, texte tibétain et traduction. 2 vol. in-4. 30 fr.
Le texte seul. 20 fr.
La traduction seule, avec figures. 12 fr.

LA NAISSANCE DE SAKYA-MOUNI, spécimen du Gya-tcher-rol-pa, texte tibétain, traduit en français et accompagné de notes. Paris, 1841. In-8, broché. 4 fr.

LE SAGE ET LE FOU, texte tibétain extrait du Kanjour, avec un glossaire contenant l'explication de tous les mots. In-8. broché. 2 fr. 50

PARABOLE DE L'ENFANT ÉGARÉ, publié en sanscrit et en tibétain, avec la traduction française. Paris, 1854. In-8, broché. 7 fr. 50

LE TRÉSOR DES BELLES PAROLES, choix de sentences composées en tibétain par le lama Saskya Pandita, texte et traduction. Paris, 1858. In-8, broché. 3 fr. 50

QUATRE ÉPISODES DU MAHABHARATA, traduits du sanscrit en français :

1. Striparva. 3 fr.
2. Mahaprasthanika. 1 fr.
3. Kairata Parva. 1 fr.
4. Ilvala et Vâtapi. 1 fr. 50 c.

9

VIKRAMORVACI

OURVACI

DONNÉE POUR PRIX DE L'HÉROISME

DRAME EN CINQ ACTES

PAR KALIDASA

Traduit du Sanscrit

PAR PH. ED. FOUCAUX

CHARGÉ DU COURS DE SANSCRIT AU COLLÉGE DE FRANCE,
DU COURS DE TIBÉTAIN A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,
DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE, DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PARIS
BENJAMIN DUPRAT
LIBRAIRE DE L'INSTITUT, DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DU SÉNAT,
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, LONDRES, CALCUTTA, CHANG-HAI, ET DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE NEW-HAVEN (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE).
RUE FONTANES (CLOITRE SAINT-BENOÎT), 7

1861

La première traduction du Vikramôrvaçî a été rédigée en anglais à Calcutta, en 1826, par l'illustre indianiste H. H. Wilson ; mais cette traduction, qui est presque entièrement versifiée, a dû, par cela même, développer le texte aux dépens de la précision, et malgré sa valeur littéraire, elle est d'un faible secours pour étudier de près le texte original. Aussi, une nouvelle traduction anglaise a-t-elle été jugée nécessaire quand M. Monier Williams eut donné une édition du texte destinée aux élèves de l'*East-India College*. M. Cowel s'est acquitté avec talent de cette tâche, en s'aidant de la traduction latine que M. Lenz a jointe à son édition sanskrite de *Vikramôrvaçî*. Le travail de M. Lenz est fait avec soin ; mais comme le latin peut suivre, à peu de chose près, la construction sanskrite, sa traduction exige une attention qui fatigue vite, ce qui veut dire que la clarté n'est pas la qualité dominante de son travail.

M. Langlois, dans la traduction française qu'il a donnée du drame de *Vikramôrvaçî* [1], d'après la version anglaise de M. Wilson, et sans consulter le texte, au lieu d'éviter le défaut que nous signalions tout à l'heure en parlant du travail de ce dernier, a dû nécessairement l'augmenter. Les personnes qui prendront la peine de comparer à M. Langlois la nouvelle traduction que nous publions aujourd'hui, se convaincront facilement, j'espère, qu'elle n'était pas inutile.

Sur les trois traductions allemandes qui existent, je n'ai rien à dire de celles de MM. Hoefer et Hirtzel, que je n'ai jamais eues entre les mains.

---

1 Dans les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*; 2 vol. in-8. Paris, 1828, t. 1, p. 186.

On attribue aussi à Kâlidâsa un troisième drame qui a pour titre *Mâlavikâ et Agnimitra*; mais suivant plusieurs critiques, ce dernier ouvrage serait d'un autre poëte portant le même nom. M. A. Weber a donné, en 1856, une traduction allemande de ce drame.

Quant à celle de M. Bollensen, qui a donné en même temps une excellente édition critique du texte sanskrit, elle est exacte et bien faite, et nous laisserait bien peu à désirer si, comme les deux précédentes, elle n'était pas en allemand, c'est-à-dire inaccessible à la plupart des lecteurs français.

On sait peu de chose de la vie de Kâlidâsa, l'auteur de *Vikramôrvaçî*, connu depuis longtemps déjà en Europe par le drame de *Sakountalâ*, regardé comme son chef d'œuvre [1]. On peut cependant assurer, sans crainte de se tromper, que Kâlidâsa vivait à la cour de Vikramâditya I[er], dont la capitale était Oudjayini, aujourd'hui Oudjein (ville sacrée et très-ancienne, située au nord-est de Gouzerate), et qu'il florissait au milieu du siècle qui a précédé notre ère, ce qui en fait un contemporain de Virgile et d'Horace.

Si les drames de Kâlidâsa et ceux des principaux auteurs dramatiques de l'Inde annoncent une expérience assez grande de la scène, on peut, d'un autre côté, s'étonner de voir les accessoires, sauf le costume [2] qui était toujours d'accord avec le rôle, complètement négligés. La plupart du temps les personnages imitent par leurs gestes les mouvements qu'ils sont censés faire, comme de monter sur une montagne, de s'éloigner dans un char, etc. Si cela fait honneur à l'imagination des Indous, assez vive pour se contenter, comme celle des enfants, d'un simulacre d'action, cela prouve aussi que l'art du machiniste et du décorateur n'intervenait jamais pour aider à l'illusion. Au reste, il n'est question nulle part d'édifices destinés spécialement aux représentations théatrales, et les

---

1 Traduit en français sur le texte sanskrit, par Chézy. On compte neuf traductions de Sakountalâ : deux en anglais, trois en allemand, deux en français, une en italien et une en danois.

2 Les troupes d'acteurs ambulants, qui ont dû être communes dans l'Inde à une époque très-reculée, portaient leurs costumes avec elles. On en a une preuve dans l'histoire d'une compagnie d'acteurs qui fut effrayée par l'un d'entre eux qui avait pris les habits d'un génie malfaisant. On trouvera ce récit dans le curieux *Recueil de fables* traduit du chinois, qui lui-même est emprunté à des textes sanskrits, et que M. Stanislas Julien imprime en ce moment.

Pour plus de détails sur le système dramatique des Indiens, voir les *Select specimen of the theater of the Hindus*, by H. H. Wilson, ou la traduction du même ouvrage par Langlois : *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*.

acteurs, habitués à jouer en plein air, à l'abri d'une simple toile, devaient nécessairement chercher à suppléer par une mimique expressive à la mise en scène, qui, pour être comprise, n'avait pas besoin d'être aussi raffinée que celle à laquelle on nous a accoutumés.

PERSONNAGES.

PROLOGUE. — LE DIRECTEUR, UN ACTEUR.

PIÈCE. — HOMMES.

POUROURAVAS, roi de Pratichthâna, ville qui était située sur la rive gauche du Gange, et dont on voit les ruines vis-à-vis d'Allahabad.
AYOUS, fils de Pourouravas.
MANAVA, le vidouchaka, espèce de personnage comique, confident du roi.
TCHITRASÊNA, roi des Gandharbas ou musiciens célestes de la cour d'Indra.
NARADA, sage divin, fils de Brahma.
UN CHAMBELLAN.
UN MONTAGNARD.
PÊLAVA, GALAVA, disciples du sage Bharata.

FEMMES.

OURVAÇI, nymphe du ciel d'Indra.
TCHITRALÊKHA, autre nymphe, amie d'Ourvaçî.
SAHADJANYA, RAMBHA et MÊNAKA, autres nymphes.
AUSINARÎ, reine, épouse de Pourouravas, fille du roi de Kaçî (Bénarès).
NIPOUNIKA, une de ses suivantes.

Personnages dont il est question.

INDRA, chef des divinités inférieures, souverain du *Svarga* (paradis).
KÊÇÎ, espèce de Titan ennemi des dieux (*Dâitya*).
BHARATA, sage divin, l'inventeur des compositions dramatiques.
Gardes, nymphes, etc.

Au premier acte, la scène représente les *pics de l'Himâlaya*; au second et au troisième, le *palais de Pourouravas*, à Pratichthâna; au quatrième, *la forêt d'Akalouchâ*, et au cinquième, *le palais*.

VIKRAMORVAÇI,

DRAME SANSCRIT DE KALIDASA.

PROLOGUE.

BÉNÉDICTION.

Que celui qu'on appelle le seul mâle[1] dans les Vêdântas[2], qui pénètre le ciel et la terre; auquel le nom de seigneur, sans être détourné de son acception, convient dans son sens propre; qui est intérieurement aperçu par ceux qui désirent être délivrés à l'aide de la suspension de leur respiration[3] et par d'autres (austérités); que ce Sthânou [Çiva], facile à obtenir par une foi ferme et par la contemplation[4], soit l'auteur de votre béatitude finale!

---

[1] L'instrument actif de la création, le Brahma primordial et unique duquel tout provient.

[2] Livres d'une autorité sacrée dans lesquels est déduite la doctrine des Védas. On donne aussi ce nom aux Oupanichats, qui sont des sections terminant les Védas auxquels elles appartiennent.

[3] En fermant la narine droite avec le pouce pendant qu'on respire par celle de gauche; en fermant ensuite les deux narines, pour ouvrir finalement la narine droite afin d'exhaler le souffle; le tout pendant qu'on récite mentalement les noms ou les attributs de la divinité qu'on invoque.

[4] Dévotion qui consiste à s'asseoir en tenant son corps droit et immobile, les deux yeux fixés sur le bout du nez, en ayant l'esprit complètement absorbé par l'idée de la divinité.

Le directeur (*à la fin de la bénédiction*). Assez de ce long discours !

Après avoir regardé du côté de la chambre des acteurs.

Maricha[1], cette assemblée a vu les compositions dramatiques des poëtes d'autrefois ; je vais lui offrir une nouvelle pièce[2] nommée Vikramôrvaçî, œuvre composée par Kâlidâsa. Que la troupe des acteurs soit prévenue, et que chacun de vous s'applique avec soin à son rôle.

Un acteur (*entrant sur la scène*). Il sera fait comme votre seigneurie l'ordonne.

Le directeur. En attendant, après avoir salué de la tête les personnes respectables et instruites de cette assemblée, je vais leur adresser quelques paroles. « Par le désir d'être en bonne intelligence avec vos amis, et aussi par la grande estime que vous accorderez à un bel ouvrage, écoutez avec attention, ô spectateurs ! cette œuvre de Kâlidâsa. »

Derrière la scène.

Seigneurs, au secours ! au secours !

Le directeur. Ah !... Qu'est-ce que ce cri soudain de détresse poussé par des êtres qui vont à travers le ciel dans des chars célestes?

Après avoir réfléchi.

Ah ! je sais, ce doit être la femme divine née de la cuisse

---

[1] C'est un titre donné à l'acteur principal.

[2] Le texte dit qu'elle appartient au genre *trôdaka*, qui comprend les drame en 5, 8 ou 9 actes, dans lesquels sont mêlés des personnages divins et humains.

du solitaire ami de Nara[1]. Après avoir quitté le maître du Kâilâça[2] (qu'elle visitait), elle a été, en revenant, enlevée à moitié chemin, par les ennemis des dieux ; voilà pourquoi la troupe des Apsaras crie au secours.

Ils sortent tous les deux.

---

[1] Nara et Nârâyana étaient deux saints, fils de Dharma et d'Ahinsâ. Ils se livraient à des austérités si grandes, qu'ils alarmaient les dieux qui craignaient de se voir supplantés par eux. Indra envoya alors vers les deux ascètes l'amour et le printemps avec des nymphes célestes pour les enflammer et leur faire perdre le fruit de leurs austérités. Nârâyana s'aperçut de leur dessein, les invita à s'approcher et les reçut si bien qu'ils crurent leur but atteint. Mais le sage prenant une fleur, la mit sur sa cuisse, et aussitôt une nymphe apparut, dont la beauté éclipsa les charmes des nymphes célestes qui furent tout humiliées. Nârâyana leur dit alors de retourner vers Indra, et de lui présenter comme une preuve qu'il n'avait pas besoin de la compagnie d'une femme, la nymphe qui venait de naître, et qui fut appelée Ourvaçî (de *ourou* « cuisse »).

[2] Kouvêra, le dieu des richesses, dont la capitale, *Alakâ*, est supposée située sur le mont Kâilâça.

ACTE PREMIER.

Les Apsaras entrent précipitamment.

Seigneurs, au secours! au secours! quiconque vole avec l'aile d'un dieu, ou peut marcher dans l'espace du ciel.

Le roi monté dans un char entre précipitamment avec son cocher.

LE ROI. Assez de cris de détresse! Après vous être approchées de moi, le roi Pourouravas revenant de visiter le soleil, parlez. En quoi pouvez-vous être protégées?

RAMBHA (*l'une des nymphes*). Contre l'insolence des Asouras.

LE ROI. Quelle offense avez-vous reçue par l'insolence des Asouras?

RAMBHA. Que le grand roi écoute : celle qui est l'arme délicate d'Indra (quand il est) effrayé par des mortifications extraordinaires[1], celle qui a fait laisser de côté la déesse Gâurî[2] fière de sa beauté; l'ornement du ciel, notre amie

---

[1] On a vu, page préc., n° 1, que les ascètes pouvaient, par la puissance de leurs austérités, faire déchoir les dieux et se mettre à leur place. Ourvaçî, la plus belle des nymphes, est donc l'arme dont Indra se sert pour vaincre les saints voués à des austérités trop extraordinaires.

[2] L'un des noms de Pârvatî, épouse de Çiva.

Le roi. Belle nymphe, reprends courage, reprends courage ! Le danger causé par les ennemis des dieux est éloigné; car la majesté du dieu qui porte la foudre (Indra) protége les trois mondes[1]. Aussi donc ouvre tes grands yeux, comme un bouquet de lotus ouvre ses fleurs.

Tchitralêkha. C'est étrange ! c'est à sa respiration seulement qu'on reconnaît qu'elle est vivante; en ce moment même elle ne reprend pas connaissance.

Le roi. Ton amie a été fortement effrayée ; aussi le lourd battement de son cœur s'aperçoit à la guirlande de fleurs de mandara qui s'élève et s'abaisse au milieu de son sein arrondi.

Tchitralêkha (*avec tristesse*). Chère Ourvaçî, reviens à toi ; on dirait que tu n'es pas une Apsara !

Le roi. L'agitation de la crainte n'abandonne pas encore son cœur tendre comme une fleur ; le bord de sa robe qui s'élève et s'abaisse au milieu de son sein le dit assez.

Ourvaçî revient à elle.

Le roi (*avec joie*). Tchitralêkha, sois heureuse, ton amie chérie a recouvré ses sens. Vois :

Comme la nuit est abandonnée par l'obscurité, au moment où la lune se lève ; comme le rayonnement d'un feu nocturne qui perce des nuages de fumée, cette nymphe au corps délicat apparaît délivrée d'un trouble intérieur ; comme la Gangâ (le Gange) troublée par la chute de ses rives retrouve (bientôt) sa pureté.

---

[1] Voy. page préc., n° 3.

TCHITRALÊKHA. Chère Ourvaçî, sois sans crainte ; ils ont été complètement vaincus par le grand roi rempli de sollicitude, les Danavas[1] ennemis des dieux, déçus dans leur espérance.

OURVAÇÎ (*ouvrant les yeux*). Est-ce que j'ai été secourue par le grand Indra, témoin de l'attaque ?

TCHITRALÊKHA. Non, pas par le grand Indra, mais par le sage roi Pourouravas semblable à Indra par sa majesté.

OURVAÇÎ (*après avoir regardé le roi, à part*). C'est vraiment une faveur pour moi, que cette alarme causée par le roi des Dânavas.

LE ROI (*après avoir regardé Ourvaçî, à part*). C'est avec raison, certainement, que toutes les Apsaras furent humiliées, lorsque cherchant à exciter le désir du solitaire Nârâyana, elles aperçurent cette nymphe née de sa cuisse ; je crois même qu'elle n'est point la création d'un ascète ; n'est-ce point le dieu Lunus, le maître des créatures, qui donne la lumière, qui présida à sa naissance ? N'est-ce point l'amour lui-même qui est tout passion ? N'est-ce point le mois qui produit le plus de fleurs ? Comment, en effet, un vieux solitaire refroidi par la lecture du Véda, ayant mis de côté l'impétuosité des sens, serait-il capable de produire cette beauté qui ravit le cœur ?

OURVAÇÎ. Chère Tchitralêkhâ, où peut être la troupe de nos amies ?

TCHITRALÊKHA. Le grand roi qui nous a rendu la sécurité le sait.

---

[1] Frères des Daïtyas, démons, Titans.

Le roi (*regardant Ourvaçî*). Toutes tes amies sont dans un grand abattement, vois : celui aux yeux fortunés duquel tu es restée volontiers une seule fois, belle nymphe, celui-là, privé de toi, regretterait vivement ton absence ; à plus forte raison celles dont l'amitié a grandi avec toi.

Ourvaçî (*à part*). Ton discours est une véritable ambroisie ; mais l'ambroisie venant de la lune [1], dit-on, qu'y a-t-il là d'étonnant ? (*Haut.*) C'est pour cela que mon cœur vole vers (mes amies).

Le roi (*montrant avec la main*). Tes amies, belle nymphe, du mont Hêmakouta où elles sont allées, regardent ton visage avec inquiétude, comme si c'était la lune délivrée d'une éclipse.

Ourvaçî regarde le roi avec passion.

Tchitralêkha. Amie, que regardes-tu ?

Ourvaçî. Celui qui partage mon plaisir et ma peine est caressé par mes yeux [2].

Tchitralêkha (*souriant*). Qui donc ?

Ourvaçî. Mais... le cercle de mes amies.

Rambha (*avec joie, après avoir regardé*). Amie, voici le sage roi qui s'approche après avoir repris notre chère

---

[1] Pourouravas est un descendant du dieu de la lune.

[2] Le texte a : *est bu par mes yeux*. Comparez le vers de Virgile :

Noctem sermone trahebat
Infelix Dido, longumque bibebat amorem.
(Énéide, I, v. 753).

L'expression française : dévorer des yeux, semble un peu trop forte ici, à cause de l'ambiguïté des paroles d'Ourvaçî.

Ourvaçî accompagnée de Tchitralêkhâ, comme le bienheureux Sôma (dieu de la lune) en compagnie de deux étoiles.

Sahadjanya. Amie, tu disais bien : un Dânava est difficile à vaincre.

Le roi. Cocher, fais descendre le char sur cette crête du mont [1].

Le cocher. Comme l'ordonne votre seigneurie. (*Il obéit.*)

Le roi imite par ses gestes les mouvements du char ; Ourvaçî s'appuie timidement sur le roi.

Le roi (*à part*). Oh ! vraiment elle m'est favorable, cette descente inégale, puisque par les mouvements du char mon corps, frémissant de plaisir, comme si l'amour le couvrait de fleurs, est touché par le corps de cette nymphe aux longs yeux.

Ourvaçî (*troublée*). Amie, retire-toi un peu de côté.

Tchitralêkha. Je ne puis, je ne puis vraiment pas.

Rambha (*toujours au fond de la scène*). Allons retrouver le roi qui fait des choses agréables.

Les Apsaras. Oui, allons. (*Elles s'approchent.*)

Le roi. Cocher, arrête le char, de manière que cette nymphe aux beaux sourcils qui le désire, se réunisse à ses amies qui la désirent, comme les lianes (attendent) la saison qui leur est favorable.

Le cocher arrête le char.

Les Apsaras. Bonheur et victoire au grand roi !

Le roi. Et vous, soyez heureuses du retour de vos amies.

---

[1] Au fond de la scène et supposée placée sur un des pics du mont Hêmakouta.

OURVAÇÎ.

Après être descendue du char en s'appuyant sur la main que lui donne Tchitralêkhâ.

Amies ! embrassez-moi tendrement ; car je n'avais plus l'espoir de revoir la société de mes amies.

Ses amies l'embrassent.

MÊNAKA (*avec enthousiasme*). Que le roi soit partout le protecteur de la terre !

LE COCHER. Sire, une grande troupe de chars est en vue, et un personnage, avec des bracelets d'or moulé, monte, à travers le ciel, sur le sommet de la montagne, étincelant comme un nuage orageux.

LES APSARAS (*avec étonnement*). Tchitraratha !

Tchitraratha entre. S'approchant du roi.

Honneur à toi, qui t'es distingué par un grand bienfait accompli et par la grandeur de ton héroïsme !

LE ROI. Ah ! le roi des Gandharbas ! (*Descendant de son char.*) Sois le bienvenu, cher ami !

Ils se serrent la main.

TCHITRARATHA. Ami, à la nouvelle qu'Ourvaçî avait été enlevée par Kêçi, l'armée des Gandharbas avait été envoyée par Indra pour la délivrer. Ayant, au même instant, appris de ceux qui voyagent dans les chars célestes (les dieux), ton action glorieuse, je suis venu ici vers toi. Tu mérites de voir le grand Indra en (lui) ramenant cette nymphe. C'est vraiment une grande chose que tu as faite, vois : autrefois celle-ci a été donnée à Indra pour Nârâyana ; aujourd'hui c'est par toi, l'ami de ce dieu, qu'elle a été arrachée des mains d'un Daîtya.

LE ROI. Ami, il n'en est pas ainsi. La puissance de celui qui porte la foudre est telle, que ses alliés sont (à coup sûr)

vainqueurs des ennemis. L'écho de la voix du lion n'épouvante-t-il pas les éléphants, quand il roule dans les défilés de la montagne ?

TCHITRARATHA. Très-bien, la modestie est la vraie parure de l'héroïsme.

LE ROI. Ami, ce n'est pas le moment de voir Indra ; mais toi-même conduis cette nymphe en présence de notre souverain.

TCHITRARATHA. Il sera fait comme votre seigneurie le désire. Nymphes, partons !

Tous s'éloignent.

OURVAÇÎ (*en secret à son amie*). Chère Tchitralêkhâ, je ne puis parler au grand roi qui nous a secourues ; sois donc mon interprète[1].

TCHITRALÊKHA (*après s'être approchée du roi*). Grand roi, Ourvaçî me prie de vous dire ceci :

Congédiée par le grand roi, je désire emporter, dans le monde des dieux, sa renommée[2] comme si c'était une amie.

LE ROI. Puissions-nous tous les deux nous revoir encore !

Toutes les nymphes et les Gandharbas s'éloignent à travers les cieux.

OURVAÇÎ.

Faisant semblant d'être arrêtée dans sa marche.

C'est étrange ! ma guirlande composée d'un seul rang de fleurs est arrêtée par les spirales d'une liane.

S'approchant du roi, comme si c'était sans intention, elle le regarde.

Chère Tchitralêkhâ, détache donc cette liane.

---

[1] Litt. *ma bouche*.

[2] Le texte porte *kîrtti* qui a le double sens de *renommée* et de *faveur*.

Tchitralêkha (*la regardant en souriant*). Ah! vraiment, elle est solidement liée ; je ne puis la détacher.

Ourvaçî. Assez de plaisanterie ! vraiment délie-la.

Tchitralêkha. Ah ! elle me semble difficile à détacher ; cependant je ferai en sorte de la délier.

Ourvaçî (*souriant*). Chère amie, rappelle-toi bien ces paroles que tu viens de dire.

Le roi. Une aimable chose a été faite par toi pour moi, ô liane ! en mettant obstacle un instant au départ de celle-ci, puisque cette nymphe aux grands yeux a été vue encore une fois par moi, le visage à demi tourné de mon côté !

Tchitralêkhâ dégage Ourvaçî qui considère le roi, et regarde avec un soupir ses compagnes qui s'éloignent dans le haut des airs.

Le cocher. Après avoir rejeté en arrière dans l'abîme de l'onde salée les Dâityas qui ont offensé le roi des dieux, votre arme aérienne est de nouveau rentrée dans le carquois, comme un grand serpent dans sa retraite.

Le roi. Retiens donc le char, de manière à ce que je monte.

Le cocher obéit. Le roi simule l'ascension par des gestes.

Ourvaçî (*regardant le roi avec tendresse*). Reverrai-je encore ce bienfaiteur ?

En parlant ainsi, elle s'éloigne avec les Gandharbas, accompagnée de ses amies.

Le roi (*les yeux tournés vers la route que suit Ourvaçî*). Hélas ! l'amour désire ce qui est difficile à atteindre. En s'envolant vers la demeure de son père qui tient le milieu (entre le ciel et la terre), cette belle nymphe enlève violemment mon cœur, comme la femelle du cygne (enlève) le filament qu'elle arrache à la tige brisée du lotus.

Tous sortent.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

Manavaka (*entre tout agité*). O les curieux ! avec ce secret du roi, qui se gonfle en moi comme une (part d')offrande de riz bouilli, je ne puis retenir ma langue au milieu de la foule. C'est pourquoi, tant que le roi sera au tribunal, je me tiendrai dans ce temple solitaire des dieux, où je vais monter, pour être délivré du contact de la foule.

Il fait quelques pas et s'assied en se couvrant la figure avec les mains.
Entre Nipounikâ servante de la reine.

Nipounika. Voilà ce que m'a dit la reine, la fille du roi de Kaçi : « Ma bonne Nipounikâ, depuis que le grand roi est revenu de la visite qu'il a faite au dieu du soleil, il semble que son cœur est vide. Sache donc du respectable Mânavaka quelle est la cause de sa tristesse. » Comment, à ce sujet, ce brâhmane doit-il être interrogé ? Au reste, comme la gelée blanche étendue sur l'herbe, le secret du roi ne demeurera pas longtemps en lui, j'imagine. Je vais donc le chercher. (*L'apercevant après avoir fait quelques tours.*) C'est singulier ! (Immobile) comme un singe dans une peinture, et méditant quelque affaire, le vénérable Mânavaka se tient à l'écart. Je vais l'aborder. (*S'étant approchée.*) Respectable (Mânavaka), je vous salue.

Manavaka. Salut à toi. (*A part.*) A la vue de cette maudite servante le secret du roi semble prêt à s'échapper, comme s'il me fendait le cœur. (*Haut, en se couvrant un peu la bouche.*) Où vas-tu, ma bonne Nipounikâ, négligeant ton emploi de musicienne ?

Nipounika. Par l'ordre de la reine, c'est vous-même que je viens voir.

Manavaka. Qu'ordonne sa majesté ?

Nipounika. La reine a dit : « Le roi manque d'attentions pour moi ; il ne s'aperçoit pas que j'ai l'esprit tourmenté et que je suis affligée. »

Manavaka. Est-ce que la conduite de mon cher ami aurait manqué de convenance ?

Nipounika. La reine a été appelée par son époux par le nom de la femme à cause de laquelle il est attristé.

Manavaka (*à part*). Comment ! mon auguste ami a lui-même trahi son secret ? Pourquoi donc, à présent, moi brâhmane, serais-je capable de retenir ma langue ? (*Haut.*) Eh quoi ! la reine a été appelée par le nom d'Ourvaçî ?

Nipounika. Quelle est cette Ourvaçî ?

Manavaka. C'est la nymphe Ourvaçî. Rendu fou par la vue de cette nymphe, il ne désole pas seulement la reine, mais il me vexe rudement aussi, moi, brâhmane, en me faisant tourner le dos au dîner.

Nipounika (*à part*). La divulgation du secret du roi difficile à connaître a été obtenue par moi ; allons donc le dire à la reine. (*Elle s'avance pour sortir.*)

Manavaka. Nipounikâ, dis de ma part à la fille du roi

de Kaçî : « Je me suis fatigué à détourner mon ami de cette folle illusion ; s'il voyait seulement le visage de votre majesté, il reviendrait à vous. »

NIPOUNIKA. Il sera fait selon votre désir.

On entend la voix d'un héraut (vâitâlika) derrière le théâtre.

Victoire ! victoire à toi, ô roi !

Ta manière de gouverner, qui jusqu'aux limites du monde dissipe les ténèbres pour tes sujets, nous paraît une tâche qui égale en grandeur celle du soleil. Il s'arrête seul, un moment, au milieu des cieux, le roi des constellations, et toi aussi, ô roi ! à la sixième heure du jour, tu te livres au repos[1].

---

[1] La note suivante est empruntée à M. H. H. Wilson.

Le *vâitâlika* est une espèce de héraut ou barde qui annonce certaines périodes fixes du jour, comme l'aurore et le soir, en un langage rhythmé, et qui, à l'occasion, récite des vers appropriés à la circonstance. Il annonce ici l'arrivée de la sixième heure du jour (deux ou trois heures de l'après-midi environ), seul moment où le roi est libre de prendre du loisir. Voici, d'après une autorité indienne (le *daça koumâra*), comment le roi devait employer son temps. Il paraît que le jour et la nuit étaient divisés l'un et l'autre en huit parties, correspondant à peu près à une heure et demie chacune, et voici comment elles étaient réglées.

JOUR. — 1re partie. Le roi étant habillé reste à examiner ses comptes. — 2e p. Il prononce les jugements dans les causes appelées devant lui. — 3e p. Il déjeune. — 4e p. Il reçoit et fait des présents. — 5e p. Il discute les questions politiques avec ses ministres et ses conseillers. — 6e p. Il est, comme il est dit dans le drame, maître de ses actions. — 7e p. Il fait la revue des troupes. — 8e p. Il tient un conseil de guerre.

NUIT. — 1re partie. Le roi reçoit les rapports de ses espions et envoyés. — 2e p. Il dîne ou soupe. — 3e p. Il se retire pour se reposer, après avoir lu quelque livre sacré. — Les 4e et 5e parties (c'est-à-dire 3

MANAVAKA (*prêtant l'oreille*). Mon honorable ami s'étant levé de son siége de juge, se dirige de ce côté; c'est pourquoi je vais aller auprès de lui.

Il sort. — Fin de l'introduction.

Le roi, l'air soucieux, entre accompagné de Mânavaka.

LE ROI. Cette belle nymphe du monde des dieux est entrée dans mon cœur à la première vue; une flèche de l'amour qui n'est pas tombée en vain, a frayé la route.

MANAVAKA. Et l'aimable fille du roi de Kaçî en est devenue toute triste.

LE ROI (*en l'examinant avec attention*). Peut-on savoir de toi comment le secret a été divulgué?

MANAVAKA (*à part*). J'ai été trompé par Nipounikâ, la fille d'une servante; autrement pourquoi mon ami m'interrogerait-il ainsi?

LE ROI. Pourquoi restes-tu silencieux?

MANAVAKA. Ah! c'est que ma langue a été tellement liée par moi, qu'elle est sans réponse même pour vous.

---

heures) sont données au sommeil. — A la 6e p. il doit se lever et se purifier. — A la 7e p. il a une conférence privée avec ses ministres et donne ses instructions aux officiers du gouvernement.

La 8e partie est réservée, sous la direction d'un brâhmane, prêtre de la famille, aux cérémonies religieuses qui terminent les affaires du jour.

L'auteur de *Vikramôrvaçî* s'est conformé à cette distribution, en faisant sortir le roi Pourouravas du conseil à la 6e partie du jour. L'heure précise dépend de la saison, les diverses parties étant comptées à partir du lever du soleil. Il est probable que le poëte veut parler de deux heures après midi environ, puisque, à la fin de l'acte, il fait dire au roi que midi est passé et que la chaleur est accablante. La 6e heure commence donc dans le drame vers une heure après midi.

LE ROI. Bien, mais à présent, comment me distraire?

MANAVAKA. Eh bien, allons à la cuisine.

LE ROI. Pourquoi à la cuisine?

MANAVAKA. C'est que là, en voyant des plats remplis de mets de cinq espèces, il est possible d'oublier un chagrin violent[1].

LE ROI. Tu y trouveras du plaisir en goûtant des mets que tu aimes; mais moi, qui désire ce qu'il est difficile d'obtenir, comment puis-je être distrait (de mon ennui)?

MANAVAKA. Mais ne vous-êtes vous pas trouvé en présence de la belle Ourvaçî[2]?

LE ROI. Eh bien, après?

MANAVAKA. Alors je pense qu'il n'est pas difficile pour vous de la retrouver.

LE ROI. Le défenseur de sa beauté n'est déjà plus un être de ce monde.

MANAVAKA. Ma curiosité augmente. Que parlez-vous de

---

[1] La traduction de ce passage est faite sur l'édition de M. Bollensen. Le texte de Calcutta porte :« Là qu'un repas composé de mets de cinq espèces, formé de la réunion des meilleurs morceaux, dissipe votre chagrin, avec des confitures, des sucreries et des gâteaux. »

[2] M. Bollensen traduit : « Vraiment, vous n'avez qu'à vous montrer à la belle Ourvaçî. —*Le roi*. Et ensuite? —*Mânavaka*. Il ne vous sera pas difficile de la retrouver. »

Le texte porte litt. « Mais, je vous le dis, n'avez-vous pas été dans le chemin de la vue de la belle Ourvaçî? » Si l'expression française « donner dans l'œil » n'était pas trop familière, elle rendrait peut-être assez bien le sens de *darçanapatathata*.

la beauté de Madame Ourvaçî ? Je vais donc, moi, être mis au second rang ?

Le roi. Je ne t'ai pas fait, je crois, la description de ses charmes ; écoute-la en peu de mots.

Manavaka. Je suis attentif.

Le roi. Ami, son beau corps est un ornement pour ses ornements, c'est la suprême parure de toute parure, car il défie toute comparaison.

Manavaka. Toutefois, cette beauté ravissante a été embrassée par vous, qui brûlez pour son essence divine, comme l'est par (l'oiseau) Tchâtaka l'eau du mirage qu'il désire ardemment.

Le roi. Ami, il n'y a pas d'autre remède que de fréquenter les ombrages frais et solitaires ; montre-moi donc la route du jardin de plaisance.

Manavaka. Que faire[1] ? Ce doit être par ici.

Ils font quelques tours.

Manavaka. Voici l'enceinte du jardin. Sans qu'il ait été appelé, le vent du sud vient au-devant de votre majesté.

Le roi. L'attention de ce vent est aimable, car en répandant une douceur printanière, en agitant les lianes et en unissant la tendresse à la courtoisie, il m'apparaît comme un amant.

Manavaka. Puisse sa persévérance être aussi la même ! Que votre seigneurie entre dans le jardin.

---

[1] Le texte porte litt. « quelle voie », qui a exactement le double sens du français dans « quelle voie prendre ».

LE ROI. Ami, entre le premier.

Tous les deux font comme s'ils entraient.

LE ROI (*témoignant de l'inquiétude*). Ami, je m'étais mis dans l'esprit que mon entrée dans le jardin serait un sûr remède à mon mal ; mais il en est autrement, car pour moi qui ai désiré y entrer, ce n'a pas été un moyen d'arriver au calme, de même que pour celui qui est entraîné par un courant, il y a une grande difficulté à le traverser.

MANAVAKA. Comment cela ?

LE ROI. Le dieu aux cinq flèches[1], qui tout d'abord a tourmenté mon cœur difficile à détourner de la recherche d'un objet qu'il n'est pas aisé d'obtenir, me tourmente bien plus à la vue de ces bosquets de manguiers aux tiges nouvelles, dont les feuilles jaunâtres sont détachées par le vent du mont Malaya.

MANAVAKA. Assez de lamentations pour vous ; avant peu l'amour, qui est cause de la réussite de ce que l'on désire, sera lui-même votre allié.

LE ROI. J'accepte l'augure prononcé par un brâhmane.

Ils font quelques tours.

MANAVAKA. Voyez, voyez, seigneur, la splendeur du jardin de plaisance où tout annonce l'arrivée du printemps.

LE ROI. Cela m'apparaît à chaque pas, car voici d'abord la fleur de l'amaranthe, rosée comme l'ongle d'une femme et bleuâtre de chaque côté ; là, la fleur nouvelle de l'açôka

---

[1] L'Amour, qu'on représente avec un arc fait avec des fleurs, et dont la corde est formée d'abeilles qui se tiennent. Il a cinq flèches qui ont chacune pour pointe une fleur qui est l'emblème de l'un des sens.

qui tient élevé son calice qui s'entr'ouvre, et facile à cueillir pour celui qui désire la prendre ; puis, la jeune branche du manguier, dont la tige frêle est légèrement jaunie au sommet par la poussière tombée de la fleur. Ami, le doux printemps est au milieu de la jeunesse et de la passion.

MANAVAKA. Eh bien, ce bosquet de lianes mâdhavîs, garni d'un siége de pierre noire précieuse, avec ses fleurs fanées par les pieds d'un essaim d'abeilles, se présente à votre seigneurie pour lui servir ; profitez-en.

LE ROI. Comme il te plaira.

Ils entrent dans le bosquet.

MANAVAKA. Maintenant donc, assis ici et regardant les replis capricieux des lianes, distrayez-vous de vos tristes pensées qui suivent la nymphe Ourvaçî.

LE ROI (*soupirant*). Ce n'est pas sur les tiges enroulées des lianes de ce bosquet couvert de fleurs que mon œil, tristement préoccupé de l'apparition de cette belle nymphe, attache du plaisir. Il faut pourtant trouver un moyen qui réalise mes espérances. Ne trouves-tu rien?

MANAVAKA (*réfléchissant*). J'y songe ; mais d'abord vous n'interromprez plus mes méditations par vos lamentations. (*Faisant un geste expressif, à part*). Ah ! vraiment, je vois ce qu'il faut faire.

LE ROI. Cette nymphe au visage pareil à la pleine lune est difficile à obtenir ; qu'est-ce donc pourtant que cet avertissement de l'amour ? Comme lorsqu'on arrive à toucher l'objet de ses désirs, mon cœur, à l'instant même, éprouve du bonheur.

En parlant ainsi, il reste plongé dans une rêverie amoureuse.

Entre alors dans un char aérien Ourvaçî accompagnée de Tchitralêkhâ.

TCHITRALÊKHA. Ma chère Ourvaçî, où donc allons-nous vers un but inconnu?

OURVAÇÎ (*faisant paraître une tristesse amoureuse, avec embarras*). Amie, sur le sommet du mont Hêmakouta, quand je t'ai dit: « Délie mon écharpe embarrassée dans une branche de liane, » tu m'as répondu : « Elle est solidement attachée, vraiment je ne puis la délier, » et maintenant tu me demandes le but inconnu où nous allons?

TCHITRALÊKHA. Comment! c'est auprès du sage roi Pourouravas que tu te rends?

OURVAÇÎ. C'est mon dessein, en ne tenant guère compte de la modestie.

TCHITRALÊKHA. Mais qui donc a été envoyé d'abord par mon amie?

OURVAÇÎ. Mon cœur, en vérité!

TCHITRALÊKHA. Cependant il faudrait réfléchir.

OURVAÇÎ. L'amour me commande, à quoi bon réfléchir?

TCHITRALÊKHA. A cela je n'ai plus rien à dire!

OURVAÇÎ. Chère amie, montre-moi donc la route par laquelle il ne se trouvera nul obstacle à notre marche.

TCHITRALÊKHA. Sois tranquille: le bienheureux maître des dieux ne m'a-t-il pas enseigné le charme çikhâbandhani, celui qu'on nomme l'invincible? Par lui nous sommes toutes deux à l'abri de toute attaque des ennemis des dieux.

OURVAÇÎ. Chère amie, mon cœur sait bien tout cela ; et cependant je suis dans l'incertitude par un excès de crainte.

Toutes deux font quelques tours.

TCHITRALÊKHA. Regarde, regarde, ma chère ; nous voici arrivées à la demeure du sage roi, placée comme un ornement qu'on met sur la tête, au-dessus de la ville de Pratichthâna ; elle semble se mirer dans les eaux pures et limpides du Gange, à l'endroit où il rencontre la Yamouna.

OURVAÇÎ (*regardant avec intérêt*). Ne dirait-on pas que le paradis a changé de place ? Amie, où peut être ce roi rempli de bienveillance ?

TCHITRALÊKHA. Nous le saurons toutes deux après être descendues dans ce délicieux jardin pareil à un bosquet du Nandana (séjour des dieux).

Elles y entrent toutes deux.

TCHITRALÊKHA. Amie, comme le bienheureux dieu de la lune levé le premier attend ses rayons, le roi aussi t'attend [1].

OURVAÇÎ. Amie, en ce moment le grand roi me paraît encore plus aimable et plus remarquable qu'à la première entrevue.

TCHITRALÊKHA. C'est naturel ; viens donc, approchons-nous.

OURVAÇÎ. Non, je ne m'approcherai pas encore ; mais, inaperçue sous un voile [2] et placée à ses côtés, j'écouterai

---

[1] M. Cowell fait remarquer ici avec raison que cette figure est familière aux poëtes indiens, et il cite le *Râmâyana* (*Aranyakânda*, 57e lecture ; édit. Gorresio, t. III, p. 273) : « Où s'est en allée Sitâ, après m'avoir abandonné, moi que le chagrin accable, comme la lumière abandonne le soleil à son coucher ? »

[2] Cela veut dire que, pendant tout le commencement de cette scène, Ourvaçî et son amie, par l'effet de leur pouvoir surnaturel, ne sont ni vues ni entendues.

ainsi ce dont il s'entretient avec l'ami qui l'accompagne.

TCHITRALÊKHA. Comme il te plaira.

MANAVAKA. Oui, j'ai trouvé le moyen de se réunir à la personne aimée difficile à rencontrer.

OURVAÇÎ. Quelle peut être cette heureuse femme qui est recherchée par lui et sait le charmer?

TCHITRALÊKHA. Amie, pourquoi tarder à le savoir par ton intuition divine?

OURVAÇÎ. Amie, je crains de le savoir trop tôt par ce moyen!

MANAVAKA. Je le répète, j'ai trouvé le moyen de se réunir à la personne aimée difficile à rencontrer.

LE ROI. Ami, parle.

MANAVAKA. Que votre majesté cultive le sommeil qui produit la réunion dans les songes; ou bien, après avoir retracé dans une peinture l'image de la belle Ourvaçî, consolez-vous en la regardant.

OURVAÇÎ. Mon pauvre cœur, reprends courage!

LE ROI. Ces deux moyens ne valent rien; vois: ce cœur est blessé au dedans par les traits de l'Amour; comment donc trouverais-je le sommeil qui produit la réunion en songe? Pas davantage, ami, en obtenant l'image de cette nymphe au doux visage ne tarira la source de pleurs de mes yeux.

TCHITRALÊKHA. Amie, tu as entendu ses paroles?

OURVAÇÎ. Oui, mais cela ne suffit pas encore à mon cœur.

MANAVAKA. Telle est la force de mon invention.

LE ROI (*soupirant*). Elle ne connaît pas la cruelle souf-

rance intérieure qui me tourmente, et connût-elle ma passion par son pouvoir surnaturel, elle la dédaignerait ! Puisse le dieu aux cinq flèches (l'Amour) me venir en aide, en faisant naître en elle le désir de la réunion, qui n'est rien tant que le fruit n'a pas été cueilli !

OURVAÇÎ (*regardant son amie*). O confusion ! ô confusion ! le grand roi me devine-t-il donc ainsi ? Ah ! je suis incapable de me montrer à lui. Aussi, après avoir écrit une lettre sur une feuille de hêtre produite par mon pouvoir surnaturel, je veux la jeter devant lui.

TCHITRALÊKHA. J'approuve cette idée.

Ourvaçî fait semblant d'écrire et jette la feuille.

MANAVAKA. Quelle chose étrange ! qu'est-ce que cela ? La dépouille d'un serpent tombé ici pour me manger ?

LE ROI (*ayant regardé*). Ce n'est pas la peau d'un serpent, c'est un assemblage de caractères tracés sur une feuille de hêtre.

MANAVAKA. N'est-ce point Ourvaçî, qui, après avoir entendu vos plaintes, a tracé ces caractères sur une feuille de hêtre et vous les a envoyés ?

LE ROI. Rien n'est impossible au destin. (*Après avoir pris la feuille et l'avoir lue, avec joie.*) Ami, ta conjecture était juste.

MANAVAKA. Je voudrais bien entendre ce qu'il y a d'écrit sur cette feuille.

OURVAÇÎ. Bien ! bien ! Monsieur ; vous êtes curieux.

LE ROI. Écoute : « Seigneur, de même que j'ai été soupçonnée par vous de ne pas connaître ce que vous éprouvez, la personne aimée se trouve dans le même cas vis-à-vis

de celui qui l'aime ; et maintenant il n'y a plus de repos pour moi sur la couche de fleurs de Paridjâta, et les brises même du (paradis) Nandana sont comme des feux pour mon corps !

OURVAÇÎ. Que peut-il dire maintenant?

TCHITRALÊKHA. Que peut-il dire de plus que ses membres amaigris comme la tige fanée du lotus ?

MANAVAKA. Quel bonheur ! parce qu'un sujet de consolation a été obtenu par vous, c'est comme si au moment où je suis affamé j'étais invité à manger l'offrande de riz d'un sacrifice.

LE ROI. Tu n'appelles cela qu'une consolation ? Vois : La déclaration de la femme aimée communiquée sur une feuille et trahissant une passion égale, est le gage du désir de la réunion ; ami, c'est comme si mon visage, qui tourne en haut ses regards, avait devant lui le visage de cette femme aux yeux enivrants.

OURVAÇÎ. L'impression de nos deux âmes est la même.

LE ROI. Ami, les caractères s'effacent par la moiteur de mes doigts ; garde donc dans ta main ce message de la bien aimée.

MANAVAKA. Mais après? Maintenant Ourvaçî, après vous aveir montré la fleur du désir, vous manque de parole quant au fruit.

TCHITRALÊKHA (*s'approchant du roi*). Victoire ! victoire au grand roi !

LE ROI (*troublé, avec respect*). Tu es la bienvenue ! (*Regardant à côté d'elle.*) Bienheureuse, mon plaisir n'est pas complet en te voyant sans ton amie ; comme lorsqu'on

voit la (rivière) Yamouna (seule), après l'avoir vue à son confluent avec le Gange[1].

TCHITRALÊKHA. Ne voit-on pas d'abord une rangée de nuages, et ensuite l'éclair?

MANAVAKA (*qui s'est éloigné*). Si ce n'est pas là Ourvaçî, ce doit être sa compagne.

LE ROI. Assieds-toi sur ce siége.

TCHITRALÊKHA (*après s'être assise*). Ourvaçî, après avoir salué le grand roi, lui fait savoir...

LE ROI. Qu'ordonne-t-elle?

TCHITRALÊKHA. « Dans cette injure commise envers moi par les ennemis des dieux, c'est le grand roi lui-même qui a été mon refuge; aujourd'hui, par l'effet du trouble qui s'est élevé en moi, à votre vue, je suis vivement blessée par l'amour, et plus que jamais je dois être regardée avec bonté par le grand roi. »

LE ROI. Mais, mon amie, tu dis que cette belle personne est remplie d'amour; ne vois-tu pas la souffrance de Pouroûravas à cause d'elle? Égale est l'inclination qui nous attire tous les deux; fais donc un effort (pour nous rapprocher): il faut, pour opérer leur union, joindre le fer chaud avec le fer chaud[2].

TCHITRALÊKHA (*s'étant approchée d'Ourvaçî*). Amie,

---

[1] Ces deux rivières sont du genre féminin en sanskrit : la Yamounâ et la Gangâ.

[2] L'édition Bollensen donne la variante qui suit : *Tâche de nous rapprocher. Réunis à moi cette belle personne, comme le clair de lune s'unit au disque de cet astre.* Il y a sans doute ici une allusion à l'origine de Pouroûravas qui appartient à la race lunaire.

viens ici. En voyant le terrible Amour devenu assez traitable, je suis devenue la messagère de celui que tu chéris le plus.

OURVAÇÎ (*troublée par le dépit et la crainte*). Ah! étourdie, comme j'ai été à la légère abandonnée par toi!

TCHITRALÊKHA (*souriant*). Nous saurons bien tout à l'heure laquelle de nous deux abandonnera l'autre. En attendant rends-toi visible.

OURVAÇÎ (*s'approchant avec crainte et embarras*). Victoire! victoire au grand roi!

LE ROI (*avec joie*). Belle nymphe, la victoire, en effet, est à moi pour qui ce mot de victoire a été prononcé, en le transportant d'Indra à un autre personnage.

Il lui prend les mains et la fait asseoir.

MANAVAKA. Qu'est-ce, Madame, que cette manière dont vous vous présentez? Comment! le brâhmane qui est le meilleur ami du roi n'est pas salué par vous?

Ourvaçî le salue en souriant.

MANAVAKA. Salut à vous!

Derrière la scène, un messager des dieux.

Tchitralêkhâ, dépêche Ourvaçî. Cette composition dramatique où se trouve l'expression des huit espèces de sentiments, qui vous a été apprise par le solitaire Bharata, aujourd'hui le maître des dieux, en compagnie des gardiens du monde, désire la voir représenter.

Tous prêtent l'oreille. Ourvaçî laisse voir son abattement.

TCHITRALÊKHA. Tu as entendu les paroles du messager des dieux; prends donc congé du grand roi.

OURVAÇÎ (*soupirant*). Je n'ai pas la force de parler.

TCHITRALÊKHA. Grand roi, voici ce que vous fait dire

Ourvaçî : « Je suis sous la dépendance d'un autre ; si je prends congé du grand roi, c'est que je ne veux pas me rendre fautive à l'égard du dieu des dieux. »

Le roi (*parlant avec effort*). Ce n'est pas moi qui vous ferai enfreindre les ordres d'Indra, mais souvenez-vous de celui que vous quittez.

Ourvaçî témoigne le chagrin qu'elle a de s'éloigner, et s'éloigne avec son amie en regardant le roi.

Le roi (*soupirant*). Il me semble que mes yeux sont inutiles à présent !

Manavaka.

Il cherche la feuille de hêtre pour la montrer au roi.

Et cette feuille.... (*Il s'arrête au milieu de sa phrase et se parle à lui-même tout troublé*). Par l'étonnement éprouvé à la vue d'Ourvaçî, cette feuille se sera échappée de ma main sans que je m'en aperçoive.

Le roi. Ami, que voulais-tu dire ?

Manavaka. Je voulais vous dire de ne pas vous laisser aller au découragement. L'existence d'Ourvaçî est fortement liée à la vôtre, et quoique éloignée (de vous), elle ne relâchera pas le lien qui l'attache.

Le roi. C'est bien aussi ce que j'ai dans la pensée, car lorsqu'elle est partie, elle qui n'est pas maîtresse d'elle-même, son cœur, devenu visible par le mouvement de son sein, a semblé venir de lui-même se placer en moi, au milieu de ses soupirs.

Manavaka (*à part*). Mon cœur bat en cherchant à devi-

---

[1] La formule dont s'est servie Ourvaçî est celle qu'on emploie ordinairement en s'adressant à Indra.

ner quel sera l'espace de temps qui se passera avant que mon ami ne revienne à parler de cette feuille.

Le roi. Ami, comment maintenant distraire mon cœur attristé? (*Se souvenant.*) Donne-moi la feuille de hêtre.

Manavaka (*regardant de tous côtés avec inquiétude*). Ah! comment se fait-il que je ne la voie pas? Sûrement cette feuille divine a pris le même chemin qu'Ourvaçî.

Le roi (*d'un ton de reproche*). En tout sot et étourdi!

Manavaka. Il faut chercher. (*Se levant.*) Elle doit être par ici ou par là.

Il fait toute sorte de gestes.
Entre alors la reine Ausînarî avec sa suivante et un grand nombre de gens de la cour.

La reine. Bonne Nipounikâ, est-il vrai que tu as vu le grand roi entrer dans le bosquet de lianes en compagnie du vénérable Mânavaka?

Nipounika. Est-ce que Madame a jamais reçu de moi une fausse information?

La reine (*faisant quelques pas et regardant devant elle*). Nipounikâ, qu'est-ce que cette feuille, pareille à une écorce fraîche, apportée ici par le vent du sud?

Nipounika (*l'ayant examinée*). Madame, c'est une feuille de hêtre où l'on voit une écriture tournante; mais la voici enroulée à l'ornement des pieds de votre majesté. (*Après l'avoir prise.*) Faut-il (vous) la lire?

La reine. Vois d'abord; s'il n'y a rien d'inconvenant, j'écouterai.

Nipounika (*après avoir lu*). Voilà que ce secret de famille se découvre. C'est, je l'imagine, une lettre d'amour en vers d'Ourvaçî, tombée entre nos mains par l'étourderie du respectable Mânavaka.

LA REINE. Eh bien, prends-en connaissance.

Nipounikâ lit.

LA REINE. Amie, avec ceci pour présent, allons voir cet amoureux des nymphes.

NIPOUNIKA. Je suis aux ordres de la reine.

LE ROI. Divine brise du mont Malaya, amie du printemps, emporte pour te parfumer la poussière odorante des lianes ; mais qu'as-tu besoin d'emporter cette lettre d'amour tracée par la propre main de ma bien-aimée ? Tu sais bien, pourtant, que c'est à l'aide de centaines de consolations de ce genre que sont soutenus ceux que l'amour tourmente, quand ils ne peuvent se bercer de l'espoir de réussir promptement !

NIPOUNIKA. Madame, voyez ! voyez ! voilà qu'on est occupé à la recherche de cette feuille.

LA REINE. Eh ! examinons toutes deux ; ne dis mot.

MANAVAKA. Ah ! qu'est-ce que cela ? J'ai été trompé par la queue d'un paon colorée comme un lotus bleu épanoui.

LE ROI. Frappé de tous côtés, malheureux que je suis !

LA REINE (*s'approchant tout à coup*). Seigneur, c'est assez vous tourmenter, la voici cette feuille de hêtre.

LE ROI (*tout troublé, à part*). Ah ! la reine ! (*Avec embarras.*) Vous êtes la bienvenue, Madame.

LA REINE. Malvenue en ce moment, vous voulez dire.

LE ROI (*à l'oreille de son ami*). Comment parer ce contretemps ?

MANAVAKA. Pour le voleur surpris avec l'objet volé, il n'y a pas de subterfuge possible.

LE ROI. Ce n'est pas cette feuille que je cherche, c'est

une feuille contenant un mantra[1] qui m'a fait commencer cette recherche.

LA REINE. Cela vient à propos pour cacher votre bonne fortune.

MANAVAKA. Allons, hâtez son dîner : par ce moyen sa bile s'apaisera, et il deviendra calme.

LA REINE. Nipounikâ, voilà vraiment un beau conseil donné à son ami par le brâhmane. Quelle autre chose peut désirer celui qui est affligé ?

MANAVAKA. Mais voyez, tous ne sont-ils pas consolés par des mets variés ?

LE ROI. Fou ! tu fais forcément de moi un offenseur.

LA REINE. Ce n'est pas vous qui êtes l'offenseur : c'est moi qui suis en faute ici en me présentant mal à propos devant vous. Nipounikâ, sortons d'ici.

En parlant ainsi elle s'éloigne avec colère.

LE ROI. C'est bien moi qui suis coupable ; pardonnez, calmez votre ressentiment. Quand la personne qu'il faut respecter est irritée, comment l'esclave peut-il être innocent ?

Il tombe à ses pieds.

LA REINE. Trompeur ! je ne suis pas, en vérité, assez crédule pour accepter cet hommage ; je me défie de vous, au contraire, devenu si humble et si repentant !

NIPOUNIKA. Partons, partons, Madame.

La reine laisse le roi et s'éloigne avec sa suite.

MANAVAKA. Comme une rivière gonflée par la pluie et

---

[1] Qui peut être un passage du Vêda, une invocation aux dieux ou une formule magique.

troublée, la reine est partie ; relevez-vous, relevez-vous donc !

Le roi. Ami, cela n'a pas réussi ; vois, l'hommage rendu à une personne qui vous est chère, s'il n'est pas sincère, ne touche pas plus le cœur des femmes qu'une pierre fausse artistement colorée ne trompe un lapidaire.

Manavaka. Ce que vous dites là est parfaitement juste. Celui qui a l'œil malade ne peut supporter devant lui la flamme d'une lampe.

Le roi. Ce n'est pas cela. Quoique ma pensée soit toute à Ourvaçî, je n'en estime pas moins beaucoup la reine ; mais puisqu'elle a dédaigné ma soumission, je veux être ferme à son égard.

Manavaka. Eh bien, ne parlons plus de la reine, et que votre seigneurie s'occupe de procurer de quoi se soutenir à un serviteur qui meurt de faim : c'est l'heure de s'occuper du bain et du repas.

Le roi (*après avoir regardé le ciel*). Comment ! la moitié du jour est passée ? C'est pour cela que le paon accablé par la chaleur se couche dans le frais bassin creusé au pied d'un arbre. Les abeilles dorment sur les fleurs des karnikaras qu'elles ont ouvertes ; l'oie, abandonnant l'eau échauffée par le soleil, va s'abriter sous les bouquets de lotus du rivage ; et le perroquet, dans la cage où il demeure et se livre à ses jeux, haletant, demande de l'eau.

Ils sortent.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.

Entrent deux disciples de Bharata.

PREMIER DISCIPLE. Ami Pâilava, en sortant de la salle du feu sacré pour se rendre à la demeure du grand Indra, le maître t'a fait prendre un siége près de lui, et moi j'ai été préposé à la garde de la salle du feu sacré ; c'est pourquoi je te demande si l'assemblée des dieux a été satisfaite de la composition dramatique de notre maître.

DEUXIÈME DISCIPLE. Je ne sais si cette assemblée a été satisfaite, mais dans cette œuvre poétique composée par Sarasvatî[1] elle-même, *Le choix d'un époux par Lakchmî*[2],

[1] Déesse de l'éloquence.

[2] C'était une coutume des premiers temps de la société hindoue. Les princesses et les femmes d'un rang élevé choisissaient elles-mêmes leur époux. Les prétendants étaient appelés à la demeure du père, où, après quelques jours passés en fêtes, ils s'assemblaient dans une salle. La jeune fille venait alors choisir son époux en lui jetant une guirlande autour du cou. Le mariage était célébré ensuite suivant les rites ordinaires. Cette coutume a fourni le sujet de plusieurs épisodes intéressants dans les poëmes hindous, et entre autres de celui qui a pour titre : « Le choix d'un époux par Drâupadi » dont M. Théod. Pavie a donné une élégante traduction dans ses *Fragments traduits du Mahâbhârata*. Paris, 1844, in-8°.

Ourvaçî, à la plupart des passages de sentiment, s'est complètement troublée.

PREMIER DISCIPLE. Il y a eu faute manifeste, c'est ce que tu vas dire.

DEUXIÈME DISCIPLE. Oui, son discours a été décousu.

PREMIER DISCIPLE. Comment cela?

DEUXIÈME DISCIPLE. Ourvaçî, paraissant dans le personnage de Lakchmî[1], est interrogée par Mênakâ remplissant le rôle de la nymphe Vârounî, de cette manière : « Les héros des trois mondes sont réunis, ainsi que les gardiens du monde, avec Krichna; quel est celui vers lequel penche ton cœur? »

PREMIER DISCIPLE. Et après?

DEUXIÈME DISCIPLE. Quand elle aurait dû dire : « C'est vers Pourouchôttama, » il lui est échappé de dire : « C'est vers Pouroûravas. »

PREMIER DISCIPLE. Les organes de l'intelligence sont sous la dépendance de la destinée. Et le sage (Bharata) ne s'est pas irrité contre elle?

DEUXIÈME DISCIPLE. Elle a été maudite par notre précepteur, mais elle a été soutenue par le grand Indra.

PREMIER DISCIPLE. De quelle manière?

DEUXIÈME DISCIPLE. « Puisque tu as oublié mes leçons, ta science divine disparaîtra. » Telle a été la malédiction immédiate du maître. Pourandara (Indra), au contraire,

---

[1] Épouse de Vichnou, déesse de la fortune. Vârounî est le nom du vingt-cinquième astérisme lunaire, personnifié par une nymphe. Mênakâ est une nymphe céleste, comme Ourvaçî.

en voyant Ourvaçî honteuse et la tête baissée, (lui) a dit : « Il faut faire quelque chose d'agréable pour celui à la vie duquel la tienne est liée, pour ce grand roi qui a combattu à mes côtés. C'est pourquoi demeure auprès de Pouroûravas suivant ton désir, jusqu'à ce qu'il ait des descendants de toi. »

PREMIER DISCIPLE. Cela est digne du grand Indra qui conçoit la pensée intérieure des hommes.

DEUXIÈME DISCIPLE. (*Après avoir regardé le soleil.*) Par l'entraînement du discours, l'heure de l'ablution a été dépassée ; allons donc tous les deux auprès du maître.

Ils sortent tous les deux. — Fin du prologue.

La scène représente le palais de Pratichthâna.

Entre un chambellan.

LE CHAMBELLAN. Tout père de famille, quand il est jeune et actif, s'efforce d'acquérir des richesses ; plus tard il est délivré de ce fardeau par ses fils et se livre au repos. Pour nous, au contraire, le soin incessant de mesurer ses paroles, nécessité par le respect, et qui détruit toute tranquillité, voilà ce qui nous attend. La garde des femmes est un fâcheux emploi !

La fille du roi de Bénarès, occupée de rites religieux, m'a ordonné ceci :

« Va de ma part prévenir le roi de ce qui lui a été demandé par la bouche de Nipounikâ : Qu'ayant, pour l'ac-

complissement d'un vœu, mis de côté tout orgueil, je verrai le grand roi quand il aura achevé les cérémonies du crépuscule du soir. »

Après avoir fait quelques pas et avoir regardé.

Agréable, en vérité, est le spectacle que présente, à la fin du jour, le palais du roi.

Les paons, fatigués par le sommeil qu'amène la nuit, sont comme attachés sur leurs perchoirs ; les pigeons qui rentrent dans les tourelles se confondent avec la fumée des parfums qui sort par le grillage des fenêtres. Les vieux serviteurs de l'appartement des femmes, empressés de remplir leurs fonctions, disposent aux lieux consacrés et ornés de fleurs les lampes allumées pour les cérémonies propitiatoires du crépuscule.

Après avoir regardé.

Déjà voilà le roi qui s'approche. Entouré de flambeaux que portent à la main la suite des femmes qui l'entourent, il brille comme une montagne en mouvement dont les ailes n'ont pas été coupées [1], et dont les flancs sont couverts de tiges fleuries de karnikaras [2].

Entre le roi, comme il vient d'être dit, entouré de sa suite, avec Mânavaka.

Le roi (*à part*). Le jour, dont les occupations ont fait diversion à ma tristesse, s'est passé sans trop de peine ; mais comment passer la nuit, dont les longues veilles n'offrent point de distraction ?

Le chambellan (*s'approchant*). Victoire, victoire au

---

[1] Les ailes des montagnes sont les nuages qui ont été, dit-on, coupées par Indra.

[2] *Pterospermum acerifolium.*

roi! Sire, la reine vous fait dire que derrière le Palais de la perle la lune est belle à voir ; elle vous prie de vous y rendre et de l'attendre jusqu'à ce que l'astre entre dans l'astérisme de Rôhinî[1].

LE ROI. Dites à la reine que son désir sera accompli.

Le chambellan sort en disant qu'il va obéir.

LE ROI. Ami, serait-il vrai que ce retour de la reine est la suite d'un vœu ?

MANAVAKA. Je pense que la reine, cédant au repentir, désire, sous le prétexte d'un vœu, faire oublier le dédain qu'elle a montré pour votre soumission.

LE ROI. Ce que tu dis est vraisemblable : les femmes sages, après avoir repoussé ceux qui se mettent à leurs pieds, en éprouvent du regret et cherchent, par diverses avances, à ramener ceux qu'elles aiment. Montre-moi donc le chemin du Palais de la perle.

MANAVAKA. Par ici, par ici ; que votre majesté monte par cet escalier de cristal rafraîchi par les eaux du Gange. Le Palais de la perle offre tous les agréments.

Le roi monte l'escalier. Tous l'imitent.

MANAVAKA. (*Faisant un geste pour indiquer.*) La lune doit être près de se lever, car la face de l'horizon oriental apparaît avec une teinte rougeâtre.

LE ROI. Tu as raison : l'obscurité est refoulée bien loin par les rayons de la lune encore cachée, mais prête à se le-

---

[1] On a déjà vu que la lune (*lunus*) était du masculin. Rôhinî est une nymphe céleste, personnifiant le quatrième astérisme lunaire qui porte son nom.

ver, et la face de l'horizon oriental ravit mes yeux comme (un visage) dont on écarterait les boucles de cheveux.

MANAVAKA. Oh! oh! voici le roi des plantes médicinales[1] qui se lève, pareil à un gâteau de sucre candi!

LE ROI (*souriant*). Tout objet, pour un gourmand, semble fait pour être mangé.

Se prosternant en joignant les mains.

Bienheureux roi des étoiles, qui prêtes ta lumière aux cérémonies des gens de bien; qui rassasies d'ambroisie les mânes et les dieux; ennemi des ténèbres qui s'accumulent pendant la nuit, salut à toi, qui es placé sur le sommet de la tête d'Indra!

MANAVAKA. Par un signe compréhensible pour les brâhmanes, vous êtes congédié par votre aïeul[2]; asseyez-vous donc; moi aussi je vais m'asseoir à l'aise.

Le roi, suivant le conseil de Mânavaka, après s'être assis et avoir regardé la suite qui l'entoure :

Les flambeaux ne sont pas nécessaires pendant le clair de lune; vous pouvez aller vous reposer.

Les femmes qui forment la suite. Comme l'ordonne votre majesté.

Elles sortent.

LE ROI (*après avoir regardé la lune, se tournant vers Mânavaka*). Ami, encore un instant, et la reine va arriver. Pendant que nous sommes seuls, je vais te dire l'état de mon âme.

MANAVAKA. Eh bien! quoique la nymphe Ourvaçî ne

---

[1] Épithète du dieu de la lune.

[2] Pourouravas est un descendant du dieu de la lune.

soit pas visible, après avoir vu que sa passion était égale (à la vôtre), il est bien permis de s'appuyer sur l'espérance.

Le roi. Oui, cela est ainsi. Grand est le tourment de mon esprit; mais comme le courant d'un fleuve dont la rapidité est entravée par (un lit) de roches étroites et inégales, et quand il y a obstacle au bonheur de la réunion, mon amour n'en suit pas moins son penchant.

Manavaka. Vrai comme vous êtes beau, même avec vos membres amaigris, je verrai votre réunion avec les Apsaras (nymphes).

Le roi. (*Faisant un mouvement.*) De même que par tes paroles, qui font naître l'espérance, tu adoucis mon chagrin profond, ce bras droit vient en même temps me rassurer par des pulsations.

Manavaka. Le discours d'un brahmane ne trompe jamais.

Le roi a l'air rempli d'espérance. Entre alors, sur un char aérien, parée comme pour un rendez-vous, Ourvaçî accompagnée de Tchitralêkhâ.

Ourvaçî. (*Après s'être regardée.*) Amie, ce vêtement fait pour aller à un rendez-vous, orné de perles et de saphirs, réjouit mon cœur.

Tchitralêkha. Il n'y a pas de paroles assez fortes pour le louer; tout ce que je puis dire, c'est que je voudrais être à la place de Pouroûravas.

Ourvaçî. Amie, je suis sans force; mais toi, amène-le-moi promptement, ou conduis-moi à la demeure de cet aimable prince.

Tchitralêkha. Mais, nous sommes arrivées au glorieux palais de celui que tu aimes; il se réfléchit dans l'eau sombre de la Yamounâ, pareil au mont Kâilâça.

Ourvaçî. Eh bien, vois donc par ton pouvoir surnaturel où se trouve le ravisseur de mon cœur, et ce qui l'occupe en ce moment.

Tchitralêkha (*à part*). Je vais m'amuser un peu à ses dépens. (*Haut.*) Chère amie, je l'aperçois dans un lieu retiré, propice au plaisir ; il jouit, suivant son désir, de la société d'une personne qu'il aime.

Ourvaçî. Tais-toi, mon cœur ne te croit pas. Ma chère Tchitralêkhâ, tu as quelque chose dans l'esprit en parlant ainsi. Il est avec celui en présence duquel il m'a ravi le cœur.

Tchitralêkha (*ayant regardé*). Le sage roi, en compagnie de son ami seulement, est allé au Palais de la perle. Approchons donc.

Toutes deux descendent à terre.

Le roi. Ami, le tourment de l'amour s'accroît pendant la nuit.

Ourvaçî. Ces paroles vagues troublent mon cœur. Invisibles toutes deux, écoutons ce qu'il dit, afin que nos doutes soient levés.

Tchitralêkha. Comme tu voudras.

Manavaka. Jouissez de ces rayons de la lune imprégnés d'ambroisie.

Le roi. Ami, la souffrance que j'éprouve ne peut être calmée ainsi ou de toute autre manière : ni par une couche de fleurs fraîches, ni par les rayons de la lune, ni par la poudre de sandal étendue sur tout mon corps, ni par des rangées de perles ; seule, la nymphe divine est capable d'éloigner le mal que j'ai dans le cœur, ou encore un entretien dont elle serait le sujet pourrait l'adoucir.

OURVAÇÎ. O mon cœur, pour m'avoir quittée aujourd'hui et avoir passé à lui, voilà le (doux) fruit que tu recueilles !

MANAVAKA. Pour moi, quand je n'ai pas de crême sucrée, rien qu'en y pensant je me donne du plaisir.

LE ROI. Tu es facile à satisfaire.

MANAVAKA. Pour vous, avant peu vous obtiendrez la nymphe.

LE ROI. Ami, je le crois aussi.

TCHITRALÊKHA. Écoute, toi que rien ne satisfait.

MANAVAKA. Comment cela ?

LE ROI. La partie de mon corps qui, par le mouvement du char, a été pressée par le sien, est seule vivante en moi ; le reste n'est qu'une masse d'argile.

OURVAÇÎ. Pourquoi tarderais-je maintenant? (*S'approchant vivement.*) Chère Tchitralêkhâ, le grand roi ne fait pas la moindre attention à moi qui suis là devant lui !

TCHITRALÊKHA (*souriant*). Étourdie ! tu n'as pas déposé le voile divin qui t'empêche d'être vue !

Derrière la scène. Par ici, par ici, ô reine !

Tous prêtent l'oreille. Ourvaçî et son amie paraissent contrariées.

MANAVAKA (*étonné*). Ah ! voici la reine. Que votre bouche soit bien scellée !

LE ROI. Toi-même, prends un maintien composé.

OURVAÇÎ. Amie, que faut-il faire maintenant ?

TCHITRALÊKHA. Sois sans crainte, tu es invisible ; la reine vient avec l'habit d'une personne qui accomplit un vœu ; elle ne restera donc pas longtemps.

Entre la reine accompagnée de sa suite qui porte des présents.

LA REINE. (*Après avoir regardé la lune.*) Amie, le di-

vin Lunus, par son union avec Rôhinî[1], brille davantage.

Nipounika. De même, en se réunissant à la reine, le roi acquerra une splendeur inaccoutumée.

Elles font quelques pas.

Manavaka. En vérité, elle apporte des présents. Aujourd'hui qu'elle a, sous prétexte d'un vœu, mis de côté tout ressentiment contre vous, elle paraît plus belle à mes yeux.

Le roi (*souriant*). Tes deux suppositions sont justes; la dernière surtout me paraît certaine, car la reine couverte de vêtements blancs, parée seulement de fleurs (blanches) du *mangala*, les cheveux entremêlés de tiges choisies de l'herbe *dôurba*, avec ce maintien où tout orgueil a disparu à l'occasion d'un vœu, paraît pleine de bonté pour moi.

La reine. (*Après s'être approchée.*) Que le roi soit victorieux!

La suite. Victoire, victoire au roi!

Manavaka. Salut à la reine!

Le roi. Madame[2], vous êtes la bienvenue!

Il la prend par la main et la fait asseoir.

Ourvaçî. C'est avec raison qu'elle est désignée par le nom de dêvî (déesse), car Satchî (épouse d'Indra) elle-même ne la surpasse pas en beauté!

Tchitralêkha. Voilà qui est parler sans jalousie.

La reine. Après avoir honoré mon seigneur, il me reste

---

[1] Voy. p. 47.

[2] Le texte a ici *dêvî*, déesse, qui s'emploie aussi dans le sens de reine, de même que le masculin *dêva*, dieu, pour désigner un roi. Cette remarque est nécessaire pour comprendre les paroles que va prononcer Ourvaçî, qui prend au propre le mot *dêvî*.

un vœu à accomplir ; souffrez donc un moment de dérangement.

LE ROI. Mânavaka, c'est vraiment une faveur que d'être dérangé ainsi !

MANAVAKA. Puis-je être souvent dérangé de même par des paroles de bon augure !

LE ROI. Et comment est désigné le vœu de la reine ?

La reine regarde Nipounikâ.

NIPOUNIKA. On le nomme : « La réconciliation avec un époux chéri. »

LE ROI. (*Regardant la reine.*) Par ce vœu, vertueuse reine, vous fatiguez nuit et jour votre corps délicat comme la tige du lotus. Pourquoi, quand l'esclave est là, désireux d'obtenir vos bonnes grâces, est-ce lui qui est sollicité par vous ?

OURVAÇÎ. (*Avec un sourire forcé.*) Grande est l'estime qu'il a pour elle.

TCHITRALÊKHA. Folle que tu es ! Quand les flatteurs ont leur pensée occupée ailleurs, c'est alors qu'ils redoublent de politesse.

LA REINE. C'est l'efficacité de ce vœu qui fait que mon seigneur est touché ainsi.

MANAVAKA. Que votre majesté reste calme ; il ne vous convient pas de refuser le compliment.

LA REINE. Jeunes filles, apportez les présents, pour que je puisse adresser mes hommages aux rayons de la lune qui éclairent le palais.

La suite. Suivant l'ordre de la reine, voici l'offrande.

LA REINE (*après avoir rendu hommage aux rayons de

la lune, en offrant des fleurs, etc.). Amie, fais présent de ces gâteaux au vénérable Mânavaka et au chambellan.

La suite. Comme l'ordonne la reine. — Vénérable Mânavaka, voici les gâteaux qui vous sont offerts.

MANAVAKA. (*Après avoir pris le plat de gâteaux.*) Mes remercîments à la reine! Puisse son vœu être très-fructueux!

LA SERVANTE. Vénérable chambellan, ceci est pour vous.

LE CHAMBELLAN. (*Après avoir pris ce qu'on lui offre.*) Je remercie la reine.

LA REINE (*au roi*). Seigneur, veuillez vous approcher.

LE ROI. Me voici.

LA REINE. (*Après avoir rendu hommage au roi et l'avoir salué en portant les mains à son front.*) Après avoir pris à témoin les deux divinités Rôhinî et le dieu de la lune, je veux me rendre le roi favorable : à partir d'aujourd'hui, quelle que soit la femme que mon seigneur aimera, ou qui s'attachera à lui et l'accompagnera, il pourra rester avec elle sans obstacle.

OURVAÇÎ. Je ne sais ce qui doit résulter de ce discours de la reine, mais mon cœur est rempli d'une véritable espérance.

TCHITRALÊKHA. Amie, autorisée par la reine qui est remplie de dignité, ta réunion avec celui que tu aimes ne rencontrera pas d'obstacle.

MANAVAKA (*à part*). Quand un coupable s'échappe en présence d'un homme qui a les mains coupées, celui-ci dit (forcément) : Va, c'est bien! (*Haut à la reine.*) Est-ce que le roi se montre indifférent pour la reine?

LA REINE. Fou ! au prix même de mon bonheur, je désire celui de mon seigneur. Juge, d'après cela, s'il m'est cher ou non.

LE ROI. Jalouse, vous pouvez me donner à une autre ou faire de moi un esclave, et pourtant je ne suis pas pour vous ce que vous croyez, ô femme timide !

LA REINE. Soit, le vœu de la conciliation d'une personne aimée est accompli comme il était convenu. Allez donc, vous qui m'accompagnez, partons.

LE ROI. On ne s'en va pas ainsi, abandonnant celui avec lequel on s'est reconcilié.

LA REINE. Seigneur, la cérémonie religieuse est complètement achevée.

Elle sort avec sa suite.

OURVAÇÎ. Le roi aime son épouse ; cependant ~~je ne~~ puis lui retirer mon cœur.

TCHITRALÊKHA. Comment un espoir aussi ferme (que le tien) s'évanouirait-il ?

LE ROI. (*Retournant à son siége.*) Ami, la reine s'est-elle éloignée ?

MANAVAKA. Dites avec confiance ce que vous voulez dire. Vous avez été promptement abandonné par la reine, comme l'est un malade par un médecin qui, après avoir réfléchi, se dit : Il est incurable !

LE ROI. Ah ! si du moins Ourvaçî....

OURVAÇÎ (*à part*). Aujourd'hui son désir pourra s'accomplir.

LE ROI. Si seulement le doux bruit des anneaux qui s'agitent au-dessus de la cheville de ses pieds frappait mon

oreille, même sans que je la visse ! Si, s'approchant ensuite furtivement, elle couvrait mes deux yeux de ses mains de lotus ! Si, après être descendue dans ce palais, hésitant par l'effet de la crainte, elle était de force et pas à pas amenée près de moi par son adroite amie !

TCHITRALÊKHA. Chère Ourvaçî, accomplis à l'instant même le désir qu'il exprime.

OURVAÇÎ (*avec crainte*). Je vais badiner un instant.

Elle s'approche du roi, par derrière, et lui couvre les yeux avec ses mains. Tchitralêkhâ fait comprendre à Mânavaka ce qui se passe.

LE ROI (*tressaillant aussitôt qu'il est touché*). Ami, n'est-ce pas la belle nymphe créée par Nârâyana ?

MANAVAKA. Comment votre majesté le comprend-elle ?

LE ROI. Quelle autre pourrait-ce être ?

Comment, au contact d'une main, mon corps frémirait-il (ainsi) dans tous ses pores ? Le lotus ne s'épanouit pas aux rayons du soleil comme à ceux de la lune.

OURVAÇÎ. C'est étrange, mes mains sont fixées comme si elles étaient retenues par un ciment aussi fort que le diamant ; je ne puis les détacher. (*En parlant ainsi, elle reste debout, les yeux baissés, après avoir retiré ses mains qui couvraient les yeux du roi. Après s'être un peu approchée.*) Que le grand roi soit victorieux !

TCHITRALÊKHA (*au roi*). (Auguste) ami, que le bonheur vous accompagne !

LE ROI. Il est déjà venu !

OURVAÇÎ. Chère amie, le grand roi m'a été donné par la reine, voilà pourquoi je suis maintenant attachée à sa personne ; ne t'imagine donc pas que je prends la part qui lui appartient.

MANAVAKA. Comment! vous étiez donc là toutes deux quand le soleil s'est couché?

LE ROI (*regardant Ourvaçt*). Si tu prends possession de ma personne en disant : Il m'a été donné par la reine, dans quel but mon cœur avait-il donc été ravi par toi?

TCHITRALÊKHA. Ami, elle n'a rien à répondre. Maintenant écoutez ce que j'ai à dire.

LE ROI. Je suis attentif.

TCHITRALÊKHA. Aussitôt après le printemps, je dois, pendant l'été, être au service du divin soleil. Faites donc en sorte que cette chère amie ne regrette pas le ciel.

MANAVAKA. Qu'y a-t-il au ciel à regretter? On n'y mange ni l'on y boit; on ne trouve là que des êtres dont les yeux ne clignent pas, commé ceux des poissons[1].

LE ROI. Ami, comment pourrait-on (lui) faire oublier le ciel, dont le bonheur ne peut se décrire? Toutefois son esclave Pouroûravas n'aura jamais d'autre femme pour compagne.

---

[1] Les dieux sont supposés exempts du clignement des yeux. Les poëmes hindous font souvent allusion à cet attribut de la divinité, et cette particularité est d'autant plus digne de remarque, qu'elle coïncide avec les notions de la mythologie classique. Héliodore dit : « Les dieux se reconnaissent à leur regard fixe et qui ne cligne jamais », et il cite Homère à l'appui. Un passage de l'Iliade, qu'il n'a pas cité, vient peut-être confirmer ce qu'il avance. Les *yeux de marbre* de Vénus, auxquels Hélène reconnaît la déesse, et qui ont fort embarrassé les commentateurs et les traducteurs, sont probablement les yeux qui, suivant les Hindous, ne se ferment pas un seul instant, comme les yeux de marbre d'une statue.

(*Extrait d'une note de M. Wilson*).

TCHITRALÊKHA. Je suis satisfaite. Chère Ourvaçî, sois sans crainte et prends congé de moi.

OURVAÇÎ. (*Après avoir embrassé tendrement Tchitralêkhâ.*) Chère amie, tu ne m'oublieras pas !

TCHITRALÊKHA (*souriant*). C'est à toi, qui es réunie à ton ami, qu'il faut faire cette prière.

Elle sort après avoir salué le roi.

MANAVAKA. Soyez donc heureux ! voilà vos désirs accomplis.

LE ROI. Vois combien, en effet, je suis heureux : après que j'ai eu obtenu l'empire de la terre avec un seul parasol et un trône orné des pierres précieuses du diadème des rois, je n'ai pas été si heureux que je le suis aujourd'hui que j'ai obtenu d'être à ses pieds comme son serviteur dévoué.

OURVAÇÎ. Les paroles me manquent pour vous répondre.

LE ROI (*ayant pris Ourvaçî par la main*). Oh ! maintenant nul obstacle ne s'oppose à mon bonheur, puisque j'ai obtenu l'objet de mes désirs ! Les rayons même de la lune sont agréables à mon corps ; les flèches même de l'Amour sont douces à mon cœur ; tout ce qui, belle nymphe, était assombri par la colère me devient agréable par ma réunion à toi !

OURVAÇÎ. J'ai été fautive à l'égard du grand roi en tardant (si) longtemps (à venir).

LE ROI. Non, non, ne parlez pas ainsi. Ce qui, présent, est un malheur, devient bonheur quand une année s'est écoulée[1]. Pour celui qui est brûlé par le soleil l'ombre d'un arbre est un véritable bienfait.

---

[1] Une variante donne le sens que voici : Le bonheur qui vient du malheur n'en est que mieux goûté.

Manavaka. Soit ! Vous avez joui des rayons de la lune, délicieux le soir. Il est temps que vous rentriez dans le palais.

Le roi. Montre donc la route à notre amie.

Manavaka. Par ici, par ici, Madame.

Le roi. Belle Ourvaçî, il me reste un désir.

Ourvaçî. Lequel ?

Le roi. Avant d'avoir obtenu l'objet de mes désirs, la nuit me paraissait cent fois longue. Si, maintenant que tu es réunie à moi, elle est aussi longue à s'écouler, je serai satisfait !

Ils sortent.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME[1].

La scène est dans la forêt d'Akaloucha.

Derrière la scène, air dans le rhythme akchiptikâ, pour annoncer l'arrivée de Sahadjanyâ et de Tchitralêkhâ.

Le cœur troublé par la séparation d'avec son amie chérie, accompagnée d'une autre amie, elle se désole sur le bord du lac rempli de lotus épanouis au contact des rayons du soleil.

Entre alors Sahadjanyâ avec Tchitralêkhâ.
Tchitralêkhâ, au moment où elle entre, regarde de tous côtés. Air dvipadikâ.

Remplis de chagrin à cause de leur compagne, deux cy-

---

[1] Dans tous les drames indiens connus jusqu'à présent, il ne s'en trouve aucun qui contienne un acte du genre de celui-ci. Écrit presque tout entier en *prâkrit*, il présente des formes qui ne sont pas seulement particulières à ce langage, mais qui, de plus, sont arrangées d'après un rhythme musical approprié au chant. Il s'y trouve aussi des indications pour la manière de faire les gestes, de sorte que cet acte a le caractère de l'opéra et du mélodrame ; mais les noms des airs et des mesures indiqués sont inconnus aujourd'hui, même aux Pandits. Voy. la note de M. Wilson, *Select specimens of the Theatre of the Hindus*, au commencement de cet acte.

gnes femelles pleins de tendresse, l'œil troublé par les larmes, se désolent sur le lac.

Sahadjanya (*avec tristesse*). Tchitralêkhâ, l'ombre de ton visage, sombre comme le lotus à cent feuilles qui se fane, décèle le malaise de ton cœur ; dis-moi donc la cause de ta peine, pour que je la partage avec toi.

Tchitralêkha (*tristement*). Amie, en me voyant privée de mon amie chérie qui, maintenant qu'est venue la saison du printemps, devrait se trouver auprès du divin soleil pour le servir, comme c'est le devoir des Apsaras (nymphes), je suis vivement affligée.

Sahadjanya. Je connais la tendre amitié que vous avez l'une pour l'autre. Mais après ?

Tchitralêkha. Ces jours-ci, quand je me suis demandé : Qu'y a-t-il de nouveau? j'ai, par l'effet de mon intuition divine, appris qu'il y avait eu un grand malheur.

Sahadjanya. Qu'est-ce donc?

Tchitralêkha (*avec tristesse*). Ourvaçî ayant emmené avec elle le saint roi que protége la fortune, après qu'il eut remis à ses ministres le fardeau du gouvernement, était allée avec lui sur le sommet du mont Kâilâsa pour se réjouir dans la forêt de Gandhamâdana.

Sahadjanya (*approuvant*). C'est en effet dans ces lieux qu'on se livre au plaisir. Et après?

Tchitralêkha. Alors, là, sur les bords de la (rivière) Mandâkinî, la fille d'un Vidyâdhara[1], nommée Oudakavatî, qui jouait avec des monceaux de sable, ayant été quelque

[1] Classe de demi-dieux, habitants des airs.

temps l'objet de l'attention du grand roi, ma chère Ourvaçî s'est fâchée de cela.

SAHADJANYA. Elle a certainement manqué de patience, et son affection est allée trop loin ; aussi la destinée s'est montrée là puissante. Et après ?

TCHITRALÊKHA. Ourvaçî n'acceptant pas les excuses de son époux, ayant le cœur troublé par la malédiction de son précepteur et oubliant la défense divine, est entrée dans le bois de Koumâra[1], que toute femme doit éviter. Aussitôt qu'elle y a été entrée, elle a été changée en une liane qui se trouve sur la lisière du bois.

SAHADJANYA *(avec chagrin)*. Rien ne peut échapper à la destinée ; de sorte qu'un pareil changement de forme a eu lieu. Et après ?

TCHITRALÊKHA. Depuis ce moment le roi est à la recherche de son amie chérie au milieu de la forêt ; devenu fou, il passe le jour et la nuit à se dire : Ourvaçî est par ici ! Ourvaçî est par là ! *(Regardant le ciel.)* L'arrivée des nuages qui souvent, même pour les gens heureux, est une cause de douce mélancolie, ne lui apportera pas de soulagement, je crois.

Air djambhalikâ.

Remplis de chagrin à cause de leur compagne, deux cygnes femelles, pleins de tendresse, l'œil rempli de larmes brûlantes qui ne cessent de couler, se désolent sur le lac.

SAHADJANYA. Amie, y a-t-il quelque moyen de réunion ?

---

[1] L'un des noms de Kârtikêya, le dieu de la guerre. On trouvera un peu plus loin l'explication de ce passage.

TCHITRALÊKHA. Excepté le joyau de la réunion produit par la splendeur des pieds de (la déesse) Gâurî[1], où trouver le moyen de les réunir?

SAHADJANYA. Des êtres distingués comme ceux-ci ne peuvent avoir longtemps le malheur en partage; aussi, bien certainement, quelque moyen de réunion, avec tous les signes de la réconciliation, se présentera, j'imagine. (*Regardant du côté de l'est.*) Viens donc, allons toutes deux remplir notre devoir auprès du divin roi de l'Orient (le soleil).

Air khandadhâra.

L'esprit agité par ses pensées, désireux de revoir son compagnon, le cygne femelle erre sur le lac délicieux, rempli de lotus épanouis.

Elles sortent toutes deux. — Fin du prologue.

Derrière la scène, air akchiptikâ pour l'entrée de Pouroûravas.

L'air visiblement altéré par le trouble où l'a jeté la séparation d'avec sa bien-aimée, le chef des rois des éléphants entre dans la forêt. Son corps, pareil à une colline, est orné de branches et de fleurs.

Entre alors le roi, l'air égaré et les yeux fixés sur le ciel.

LE ROI (*avec colère*). Ah! Rakchas pervers, arrête! arrête! Où vas-tu emportant celle qui m'est chère? (*Après avoir regardé.*) Comment! du sommet de la montagne il s'est élevé dans le ciel et fait tomber sur moi une pluie de flèches!

---

[1] Cette phrase se trouvera expliquée plus loin.

En parlant ainsi, il prend une motte de terre et cherche à atteindre (son ennemi).
Air Dvipadika, pendant qu'il regarde de tous côtés.

« Le cœur rempli de chagrin, à cause de celle qu'il aime,
« privé de sa compagne, le jeune cygne, l'œil baigné de lar-
« mes, se désole sur le lac. »

Après avoir reconnu (son erreur), tristement.

Mais non, c'est un nuage nouveau, armé (de pluie), et non un orgueilleux Rakchas ; c'est l'arc-en-ciel qui s'étend au loin, et non un arc (pour lancer des flèches) ; c'est une ondée violente, et non une succession de traits ; c'est l'éclair pareil à la trace de l'or sur la pierre de touche, ce n'est pas ma chère Ourvaçî !

Il tombe épuisé. Air Dvipadika, pendant qu'il se relève en soupirant.

Je le sais, un esprit de la nuit entraîne celle qui a des yeux de lotus, aussi loin que le nuage noir emporte l'éclair qui brille !

Tristement, après avoir réfléchi.

Où donc peut-elle être allée? où est-elle, cachée peut-être par son pouvoir surnaturel, et parce qu'elle est fâchée. Mais elle ne sera pas longtemps irritée. Serait-elle remontée au ciel ? Pourtant son cœur est plein de tendresse pour moi.

Avec colère.

Ils ne pourraient me l'enlever, les ennemis des dieux, si elle était près de moi ! Mais qu'est-ce que ce destin qui fait qu'elle s'en est allée si loin que mes yeux ne peuvent la voir?

Air Dvipadika. Après avoir regardé de tous côtés, en soupirant et en versant des larmes.

Hélas ! pour ceux qui ont contre eux la destinée, le malheur s'enchaîne au malheur ! Comment, cette séparation d'avec mon amie, si difficile à supporter pour moi aujourd'hui, il faut qu'elle arrive pendant les jours si doux, où l'ar-

rivée des nuages nouveaux permet de se passer de parasol !

Air Tchartchari.

O nuage ! retiens ta colère, je te l'ordonne, à toi qui fais face à tous les horizons que tu inondes d'une pluie incessante ! Ah ! si, errant sur cette terre, je revois ma bien-aimée, tout ce que tu feras, je le supporterai !

Air Tchartcharika. Après avoir réfléchi.

C'est en vain que je me soumets à l'angoisse de mon esprit qui redouble. Si les sages eux-mêmes déclarent que c'est le roi qui est la cause du temps, pourquoi ne repousserais-je pas cette saison des nuages ?

Air Tchartchari.

« Au chant des abeilles enivrées de parfums, aux accents « prolongés des kokilas [1], ayant la multitude de ses branches « agitées par le vent qui les traverse, l'arbre divin [2] danse, « avec divers gestes de joie. »

Il danse au son de l'air indiqué.

Eh bien ! je ne repousserai pas (cette saison) si, par des signes donnés par les nuages pluvieux, un hommage est aujourd'hui présenté au grand roi.

Souriant.

Le nuage, brillant de lignes d'or tracées par les éclairs, est mon dais de cérémonie [3]. Les arbres nitchoulas agitent leurs branches en guise de chasse-mouches ; les paons au col bleu, dont la voix est rendue plus éclatante par l'interruption de la chaleur, sont mes panégyristes ; et les monta-

---

[1] Coucou indien. Le mot sanscrit employé ici est *parabhrita*, « *nourri par un autre*. » Ce qui indique que cet oiseau, comme celui d'Europe, dépose ses œufs dans un nid étranger.

[2] L'arbre Kalpa, l'un de ceux qui se trouvent dans le ciel d'Indra.

[3] L'édit. de M. Bollensen a ici une variante, qui donne le sens que voici : « La « ligne que trace l'éclair est la déesse de la fortune, éclatante d'or ; le nuage est « mon dais. »

gnes, empressées à apporter les ondées, sont mes tributaires.

Reprise de l'air Tchartchari.

Soit! mais qu'ai-je besoin des hommages d'une cour, tant que je suis dans cette forêt, à la recherche de ma bien-aimée?

Air Bhinnaka, dans l'intervalle de la récitation.

« Privé de sa bien-aimée, accablé de chagrin, accablé par « le trouble que lui cause cette séparation, voyez, le maître « du troupeau d'éléphants marche, l'air abattu, dans la « forêt de la montagne brillante de fleurs. »

Air Dvipadika. Il fait quelques pas et regarde avec un air joyeux.

Bien, bien, le succès a suivi ma résolution.

Avec ses fleurs, dont le bord est rouge et dont les calices ont une teinte noirâtre, ce jeune bananier me rappelle les yeux d'Ourvaçî, gonflés de larmes par la colère.

Elle est partie! Comment pourrai-je retrouver sa trace? Ah! si cette belle nymphe avait touché la terre avec ses pieds, dans les sentiers sablonneux de la forêt, mouillés par la pluie, on apercevrait l'empreinte de ses beaux pieds colorés de laque rose, laissée derrière elle et distinctement marquée par le poids de ses hanches[1].

Air Dvipadika. Après avoir fait quelques pas et avoir regardé.

Ah! j'ai trouvé l'objet qui m'indiquera, à ma grande joie, la route de la belle irritée.

Sans nul doute, voici l'écharpe qui couvrait son sein, verte comme la gorge d'un perroquet, et que la belle[2] nymphe a laissé tomber, parce qu'elle gênait sa marche; (la voici), tachée par les larmes tombées de ses yeux et qui ont décoloré ses lèvres!

Bien, je vais la prendre.

Il s'avance et reconnait son erreur. En pleurant.

---

[1] Lenz traduit littéralement: *Clunium pondere retro depressa (terra)*.
[2] Lenz: *Profundum umbilicum habens* (*Notæ*, p. 224.)

Eh quoi! ce n'est qu'une touffe de gazon avec des cochenilles! Comment, dans cette forêt, pourrai-je obtenir des nouvelles de mon amie chérie?

Voici un paon, perché sur la pierre placée à la cime d'un mont arrosé par l'ondée; il regarde les nuages pluvieux, sa queue est agitée par le vent de l'est, il dresse son cou d'où sa voix s'échappe.

Bien, je vais l'interroger.

Air Khandaka.

« Accablé de chagrin, le meilleur des éléphants, qui re-
« pousse les ennemis, (marche) à la hâte, l'esprit troublé,
« désireux de voir sa bien-aimé. »

O le meilleur des paons! je t'en prie, dis-moi si ma bien-aimée a été vue par toi qui erres dans la forêt? Écoute : Un visage pareil à la lune, une démarche de cygne, voilà le signalement donné par moi auquel tu la reconnaîtras.

Air Tchartcharika. Il s'assied, en joignant les mains.

Oiseau au col bleu! la femme aux longs yeux qui cause mon chagrin, qu'il est doux de voir, a-t-elle été vue dans la forêt par toi qui as le coin des yeux blancs?

Après avoir regardé.

Comment! sans me donner de réponse, il commence à danser

Reprise de l'air Tchartchari

Mais quel peut-être le sujet de cette joie? Ah! je sais : c'est parce que sa queue, brillante comme un nuage, étalée au souffle d'une douce brise, est, par la disparition de ma bien-aimée, devenue sans rivale. Quand la riche chevelure entremêlée de fleurs de la nymphe aux longues tresses est dénouée dans un moment d'abandon, qui donc le paon pourrait-il charmer?

Eh bien, je n'interrogerai plus celui qui se réjouit du malheur des autres.

Air Dvipadika. Il regarde de tous côtés.

Voici la femelle d'un kôkila [1], enivrée par la fin de la saison chaude, perchée sur une branche de djambou [2]. C'est parmi les oiseaux, l'espèce la plus sage, je vais donc l'interroger.

Air Khouraka.

« Le roi des éléphants, qui demeure dans la forêt des « Vidyâdharas [3], après avoir vu toutes les joies de son cœur « emportées au loin, erre avec la majesté d'un nuage, les « yeux baignés des larmes qu'il répand dans sa douleur. »

Aussitôt après l'air Khouraka, air Tchartchari.

O kôkila! aimable oiseau au doux langage, si tu as vu dans la forêt délicieuse, ma bien-aimée errer au gré de son désir, dis-le moi!

Après avoir dansé et s'être approché à la mesure de l'air Balantika, se mettant à genoux.

Les amants t'appellent le messager de l'amour. Tu es l'arme sûre qui rabaisse l'orgueil [4] (des indifférents); ou amène auprès de moi ma bien-aimée, ou conduis-moi vite où elle est, oiseau au doux langage.

Après s'être tourné un peu à gauche, s'adressant à la personne absente.

Que dis-tu, amie? Comment es-tu partie, abandonnant un ami aussi dévoué?

Regardant en avant.

Elle est fâchée! Pourtant, je ne me rappelle pas lui avoir donné, même une fois, un sujet de ressentiment. Mais la

---

[1] Coucou indien. — Ce qu'on appelle dans l'Inde la saison chaude, dure deux mois environ : juin et juillet.

[2] Pommier rose, *Eugenia Jambolana*.

[3] Classe de demi-dieux, esprits de l'air.

[4] Le chant du Kôkila (coucou indien,) que les poëtes de l'Inde se plaisent à faire figurer dans leurs compositions, inspire toujours, suivant eux, des émotions douces et tendres.

tyrannie des femmes pour leurs amants n'attend pas des torts réels.

Après s'être assis tout troublé, et s'être mis à genoux il répète : « Elle est « fâchée. » et regarde de tous côtés.

Comment! interrompant mon discours, l'oiseau est attentif seulement à ce qui l'occupe. C'est avec beaucoup de raison qu'on a dit : « Quelque grand qu'il soit, le malheur des autres est chose froide. » Aussi, sans tenir compte de mon amour, maintenant que je suis tombé dans le malheur, (cet oiseau) est occupé à becqueter le fruit nouvellement mûr du royal pommier-rose, comme une femme ivre d'amour s'attache aux lèvres de son amant.

Parce que, comme ma bien-aimée, l'oiseau chanteur est parti, je ne me fâcherai pas contre lui. Qu'il aille en paix! Allons à la recherche cependant.

Il se lève. Air Dvipadika. Il fait quelques pas et regarde.

Ah! de ce côté, à droite, le son des anneaux qui ornent sa jambe annonce le pas de ma bien-aimée sur la lisière de la forêt. Je vais le suivre.

(Mode) Kakoubha. Six (mesures) Oupabbangas.

« L'air abattu à cause de la séparation d'avec sa bien-ai-
« mée, l'œil troublé par l'eau de ses larmes incessantes,
« marchant avec peine sous le poids d'un chagrin difficile à
« supporter, ayant les membres consumés par une douleur
« excessive, l'esprit extrêmement agité, le roi des éléphants,
« en se dirigeant vers une caverne, erre dans la forêt. »

Air Dvipadika. — Après avoir regardé l'espace.

« Séparé de sa bien-aimée, consumé par le feu d'un cha-
« grin profond, l'œil rempli de larmes, le meilleur des élé-
« phants erre tout troublé. »

Avec tristesse.

Hélas! ô malheur!

En voyant les horisons assombris par des nuages, le cygne, qui désire le (lac) Mânasa, a jeté un cri. Ce n'est pas le bruit

des anneaux qui ornent la jambe de celle qui m'est chère.

Se levant.

Bien! tandis que ces oiseaux, qui désirent le lac Mânasa, ne se sont pas encore envolés de celui-ci, je puis obtenir d'eux des nouvelles de mon amie.

Air Balantika. Il s'avance et se met à genoux.

O roi des oiseaux aquatiques! tu te dirigeras après vers le lac Mânasa; mais laisse, pour les reprendre ensuite, les filaments de lotus qui seront ta nourriture pendant la route, et ôte-moi mon chagrin par des nouvelles de ma bien-aimée. Pour les gens de bien, les affaires de leurs amis sont plus importantes que ce qui les intéresse eux-mêmes.

Regardant de côté.

Hélas! tandis qu'il regarde en levant la tête, c'est comme s'il disait, avec un tendre intérêt: Je l'ai vue!

Il s'assied. Air Thartchari.

O cygne, pourquoi donc me le cacher?

Il se lève en dansant.

O cygne, si mon amie aux sourcils arqués ne s'est pas présentée à ta vue, au bord du lac, comment lui as-tu donc dérobé sa démarche agitée par la passion, ce dont je m'aperçois à la manière dont tu l'imites.

Air Tchartchari. Il s'avance en joignant les mains.

O cygne, rends-moi celle que j'aime, à laquelle tu as dérobé sa démarche, ce qui se voit rien qu'à ce seul signe. Il faut rendre ce qui est réclamé.

Continuation de l'air Tchartchari.

Où donc a-t-elle été apprise par toi, cette démarche qui trahit le désir?

Après avoir récité doucement: « O cygne, rends-moi, etc., » et l'avoir répété d'un ton de reproche, sur l'air Tchartchari, se mettant à méditer avec l'air Dvipadika.

Il s'est enfui, effrayé, en se disant: « C'est un roi qui punit les voleurs. » Je vais aller dans un autre endroit.

Air Dvipadika. Après avoir fait quelques pas en regardant.

Ah! accompagné de celle qu'il aime, un tchakravâka (oie) est là, je vais m'avancer vers lui.

Mode Koutilikâ.

Dans la forêt délicieuse où résonne le murmure des feuil-
« les, »

Mode Mandaghati.

« Embellie par les rameaux fleuris des plus beaux arbres, »

Mode Tchartchari.

« Le roi des éléphants, fou de chagrin à cause de sa sépa-
« tion d'avec son amie, erre dans la forêt. »

Air Tchartchari, pendant deux layas, (temps égaux dans la musique et la danse).

(Oiseau) Tchakra, jaune comme le safran ou le fard jaune, dis-moi, n'as-tu pas vu une heureuse jeune femme, jouant un jour de printemps ?

Air Tchartcharika. S'approchant et se mettant à genoux.

Oiseau qu'on appelle Rathânga, celui qui est abandonné par son amie aux contours arrondis, le guerrier enveloppé de cent désirs t'implore.

« Quel est-celui-ci, » dit-il, je ne suis donc pas connu de de lui, moi dont les ancêtres sont le Soleil et la Lune ; moi, choisi pour époux par deux fiancées, Ourvaçî et la Terre.

Eh quoi ! il reste muet ! Ah ! je vais lui faire des re proches.

Se mettant à genoux.

Il faut l'intéresser par ce qui se rapporte à lui-même.

Quand, sur le lac, ta compagne étant enveloppée par les feuilles du lotus, tu crois qu'elle est éloignée, ne te mets-tu pas à crier, rempli d'inquiétude? La crainte de rester solitaire te vient à cause de ta tendresse pour ton amie. Qu'est-ce donc que cette conduite envers un infortuné comme moi, qui fait qu'on lui refuse des nouvelles ?

S'asseyant.

En toute chose apparaît la force de mes destins contraires. Je vais aller dans un autre lieu.

Air Dvipadika. Il fait quelques pas et regarde.

Ah! ce lotus me retient, dans lequel bourdonne une abeille, comme (si c'était) la bouche de mon amie, quand je baisais sa lèvre, qui faisait entendre un murmure de plaisir.

« N'aies point d'inimitié pour celui qui est venu ici. » C'est en parlant ainsi que je me ferai une amie de l'abeille qui demeure dans ce lotus.

Intervalle d'une moitié de Dvitchatourasraka.

« En un moment s'est accrue la vivacité de la tendresse du « cygne qui joue sur le lac, dominé par l'amour. »

S'asseyant avec l'air Tchatourasraka, et joignant les mains.

Mouche à miel, donne-moi des nouvelles de celle qui a des yeux enivrans. Mais non, mon amie au corps charmant n'a pas été vue par toi; car si tu avais rencontré le souffle embaumé de sa bouche, quel plaisir aurais-tu dans ce lotus?

Air Dvipadika. Après avoir fait quelques pas en regardant.

Ah! accompagné de sa femelle, le prince souverain des éléphants reste appuyé sur le tronc d'un (arbre) Kadamba. Je vais donc à lui.

Mode Koutilikâ.

« Consterné de la perte de sa compagne, (Mode Mandaghadi), « il est dans la forêt, entouré d'abeilles enivrées de par- « fums. »

Intervalle pendant lequel il regarde.

Mais ce n'est pas le moment de l'approcher, jusqu'à ce qu'il ait saisi une branche nouvelle arrachée à un (arbre) Çallaki, pleine d'un jus parfumé comme une liqueur fermentée que sa bien-aimée lui présente avec le bout de sa trompe.

Air Sthânaka. Après avoir regardé.

Ah! il a fini son repas. Bien! je vais aller près de lui et l'interroger.

Dans l'intervalle air Tchartchari.

Je t'interroge, réponds, ô le meilleur des éléphants, qui, en te jouant, avec un seul effort, courbes les plus grands

arbres, as-tu vu celle qui surpasse beaucoup l'éclat de la lune, ma bien-aimée qui trouble le cœur ?

Après s'être avancé de deux pas.

Prince des éléphants, celle qui, parmi les femmes enivrées d'amour, brille comme une portion de la lune, dont la chevelure est ornée de fleurs de jasmin, qui est douée d'une jeunesse inaltérable, l'as-tu aperçue de loin, elle qu'il est doux de voir ?

Écoutant avec joie.

Ah ! je suis rassuré par le cri sourd sorti de son gosier qui m'annonce le retour de ma bien-aimée. A cause de la conformité de nos devoirs, grande est pour toi mon amitié. Pourquoi ? c'est qu'on m'appelle le seigneur des habitants de la terre, et que tu es le roi des éléphants. Tes dons sont répandus abondamment sans interruption, semblables (en cela) aux miens ; parmi les perles des femmes, mon Ourvaçî est la plus aimée, comme dans le troupeau celle qui est ta compagne. Tu fais tout d'après moi ; puisses-tu cependant ne pas éprouver le chagrin produit par la séparation de la bien-aimée. Puisses-tu vivre heureux !

Air Dvipadickâ. Il fait quelques pas et regarde.

Ah ! voici le plus agréable des monts appelé Sourabhikandhara, aimé des nymphes. Peut-être ma belle nymphe se retrouvera dans la vallée, au pied du mont.

Après avoir fait quelques pas en regardant.

Eh quoi ! les ténèbres ! soit. Je verrai à l'aide des éclairs : Mais (non) ; par l'effet de mes fautes, les nuages qui s'élèvent sont vides d'éclairs. Je ne m'en retournerai pas, cependant, sans avoir visité cette montagne.

Air Khandikâ.

« Ouvrant la terre avec ses sabots aigus, sans se détour-
« ner, voyez, le sanglier, plein de passion, se fraye un che-
« min dans l'épaisseur de la forêt. »

O mont aux larges flancs, celle qui a le corps délicat et les hanches arrondies s'en va-t-elle, gracieusement penchée, sur tes sommets inégaux, au milieu de la forêt, heureuse d'être soumise à l'amour ?

Comment ? il reste muet aussi ! Je comprends. A cause de la distance, il ne m'entend pas. Soit ! Je vais m'approcher et l'interroger.

Air Tchartcharî.

Toi dont les torrents sont purs comme le cristal de roche, dont le sommet est orné de fleurs de toute espèce, qui ravis le cœur par les chants harmonieux des musiciens célestes, montre-moi ma bien-aimée, ô mont !

Air Tchartcharika. Après s'être approché en joignant les mains.

Seigneur de toutes les montagnes, celle qui est parfaitement belle et réjouit (le cœur), qui est éloignée de moi, a-t-elle été vue au bord de cette forêt délicieuse ?

Il entend l'écho. Après avoir prêté l'oreille, avec joie.

Comment ! il répond à propos : « (Elle a été) vue. » Soit ! Je vais aller à la recherche.

Après avoir regardé les horizons, avec abattement.

Eh ! quoi, ce n'est que l'écho de ma voix qui se glisse dans les détours de la montagne.

En parlant ainsi, il se trouve mal ; se relevant et s'asseyant avec accablement.

Ah ! que je suis fatigué ! Je vais jouir un instant de l'air rafraîchi par le courant de cette rivière de la montagne.

Air Dvipadikâ. Il fait quelques pas et regarde.

En voyant cette rivière troublée par un affluent nouveau, je suis repris par la passion. Pourquoi ?

Avec son courant pareil à un froncement de sourcils ; avec une rangée d'oiseaux en mouvement pour ceinture ; secouant son écume comme un vêtement relâché par la colère, elle s'élance de côté, en traçant beaucoup de détours. C'est sûrement ma jalouse, transformée en rivière.

Soit ! Je vais me la rendre favorable.

Apaise-toi, ô la plus aimée et la plus belle ; toi qui as près de toi des oiseaux tristes et agités ; toi qui désires la rive du Gange, et près de qui bourdonnent des essaims d'abeilles.

Air Tchartchari au milieu d'un air Koutilikâ.

« Les bras soulevés par les flots que fouette le vent d'Est, « le maître de l'Océan danse gaîment avec ses membres « (pareils à) des nuages. Il a pour ornements des cygnes, « des oies et des coquillages jaunes comme le safran, et pour « cortége des monstres marins et des lotus noirs. Soulevée « par le flot de la marée, sa main bat la mesure ; (mais) la « saison des nuages nouveaux qui enveloppe les dix points de « l'espace l'arrête. »

Air Tchartchari. Après s'être avancé, et s'être mis à genoux.

O toi qui as un doux langage, quelle faute (même) petite vois-tu donc en moi, dont le bonheur est lié à ta personne, ô orgueilleuse, que tu abandonnes ton esclave dont la pensée est si contraire à l'idée d'une rupture ?

Eh quoi ! elle reste muette ! C'est donc vraiment une rivière, ce n'est pas Ourvaçî. S'il en était autrement, pourquoi, après avoir abandonné Pourouravas, s'en irait-elle vers l'Océan ? C'est en ne se décourageant pas qu'on obtiendra le bonheur. Eh bien ! je vais retourner à l'endroit où la nymphe au doux regard a disparu à mes yeux.

Il fait quelques pas et regarde.

Je vais demander à ce daim qui est couché des nouvelles de mon amie.

Air Galitaka. Pendant qu'il se met à genoux.

« Auprès des plus beaux arbres couverts de guirlandes de « fleurs nouvelles, animé par les chants gracieux des Kôki- « las[1], Airâvata, le roi des éléphants, dévoré de chagrin par

---

[1] Le Kôkila, ou coucou indien, éveille dans l'esprit des Indiens la même idée que le rossignol dans les poésies de l'Occident. — Airâvata est le nom de l'élé-

« la séparation d'avec sa compagne, erre dans le bois de « Nandana. »

Après avoir regardé (le daim).

Celui-ci, le plus beau des daims noirs, apparaît comme un coup d'œil de côté, jeté par la divinité du bois pour voir les fruits nouveaux. Il regarde, sans que sa vue se porte ailleurs, sa compagne qui s'approche de lui, retardée par le faon qui suce sa mamelle.

Air Tcharicharî.

La belle nymphe des dieux, appesantie par le poids de ses hanches, au sein ferme et arrondi, dont la jeunesse est éternelle, au corps délicat, à la démarche du cygne, a-t-elle été vue par toi, errante dans la forêt éclairée par les splendeurs du ciel, elle qui a des yeux de gazelle? Retire-moi du milieu de cette mer de la séparation!

S'étant approché en joignant es mains.

Eh bien! roi des gazelles, as-tu vu dans la forêt celle qui m'est chère? Je vais te dire à quel signe tu la reconnaîtras. écoute : comme ta compagne qui a de longs yeux, elle aussi est ravissante à voir.

Après avoir regardé.

Comment, sans prendre garde à mes paroles, il reste tourné vers sa compagne! Partout les revers de fortune font naître le mépris. Je vais aller dans un autre endroit. — Ah! je vois un signe de son passage.

C'est ce kadamba rouge, annonçant la fin des chaleurs, dont une fleur à filaments inégaux a fait l'ornement de la chevelure de ma bien-aimée.

Après avoir fait quelques pas et avoir regardé.

Qu'est-ce donc que cet objet extrêmement rouge qu'on

---

phant du dieu Indra, et le bois de Nandana est l'Élysée du même dieu. Cette stance et toutes celles du même genre, dans le cours de cet acte, paraissent avoir été chantées par une espèce de chœur; elles font allusion aux aventures du roi Pourouravas.

aperçoit dans la fente du rocher? N'est-ce point le morceau de chair brillant d'un éléphant tué par un lion? N'est-ce point une étincelle de feu? Mais la pluie l'aurait éteinte. Ah! c'est une pierre précieuse d'une couleur qui égale l'incarnat des fleurs de l'Açôka rouge, et que le soleil semble s'efforcer d'enlever en posant ses rayons sur elle[1].

Eh bien! je vais prendre cette pierre précieuse.

Il s'approche pour la prendre.

« Empêché de retrouver sa bien-aimée, le roi des élé-
« phants, les yeux troublés par les larmes, rempli de cha-
« grin, l'air abattu, erre dans la forêt. »

Air Dvipadika. Il s'approche et prend la pierre précieuse.

A part.

Celle dont la tête parfumée avec des fleurs de Mandâra doit recevoir cette pierre précieuse, est pour moi maintenant bien difficile à retrouver, elle qui m'est si chère! Mais je ne veux pas couvrir ce joyau de mes larmes.

En parlant ainsi, il le jette loin de lui.

Derrière la scène.

Prends-le! prends-le, ô mon fils! C'est le joyau qui produit la réunion. Il a pour origine la couleur des pieds de la fille du roi des monts[2]; il produit, quand on le tient, une prompte réunion avec ceux qu'on aime.

Le roi. Levant les yeux.

Qui donc me commande?

Après avoir regardé.

Comment, c'est un sage sous la forme du roi des animaux (le lion)? Je vous suis obligé de cet avis, ô bienheureux!

Prenant le joyau.

Tu es le bien-venu, joyau de la réunion! Si tu dois me réu-

---

[1] Il y a ici un jeu sur le mot *Kara* qui signifie à la fois *main* et *rayon*, de sorte que le texte pourrait aussi se traduire par : *en posant la main*

[2] La déesse Gâuri, épouse de Civa et fille d'Himala, souverain des montagnes neigeuses, c'est-à-dire de l'Himâlaya.

nir à la belle nymphe qui m'a abandonné, alors je ferai de toi l'ornement de ma couronne, comme Çiva fait (le sien du croissant) de la lune nouvelle.

Il fait quelques pas et regarde.

Mais pourquoi éprouvé-je de la joie en voyant cette liane privée de ses fleurs? Cependant c'est avec raison que mon cœur se réjouit, car cette plante frêle, avec ses branches mouillées par l'eau des nuages, est comme une femme dont les lèvres sont baignées de larmes; privée de ses fleurs, parce que la saison en est passée, elle est comme une personne dépouillée d'ornements. Elle semble livrée au silence de la méditation, abandonnée qu'elle est du bourdonnement des abeilles; elle m'apparaît comme Ourvaçî, lorsque, fâchée et me repoussant, quand j'étais tombé à ses pieds, elle s'en est allée en colère. Je suis heureux maintenant d'embrasser cette liane, qui ressemble à ma bien-aimée.

Air Tchartchari.

O liane, regarde, je n'ai plus mon cœur. Si, par l'enchaînement de la destinée, je la retrouve, c'est loin de cette forêt que je porterai mes pas. Je n'y ferai plus entrer celle qui y a trouvé sa perte!

Air Tchartchari. Il s'approche de la liane et l'embrasse. Ourvaçî apparaît à la place même de la liane.

Le roi. Les yeux fermés, faisant les gestes de quelqu'un qui est touché.

Ah! mon cœur est heureux comme s'il était touché par le corps d'Ourvaçî. Pourtant il n'est pas bien rassuré, car ce que je crois d'abord au sujet de ma bien-aimée, l'instant d'après devient tout autre; si donc j'ouvre vivement mes yeux, n'aurai-je pas la certitude que ce n'est pas celle que j'aime dont j'ai senti le contact?

Ouvrant lentement les yeux.

Quoi! c'est bien Ourvaçî elle-même!

Il tombe sans connaissance.

Ourvaçî. — Reprenez vos sens, reprenez vos sens, ô grand roi!

LE ROI.

Revenant à lui.

Chère amie, aujourd'hui je revis.

Pendant que j'étais séparé de toi, que troublait la colère, j'étais plongé dans les ténèbres. Heureusement retrouvée par moi, tu es comme la vie, qui revient à celui qu'elle avait quitté !

OURVAÇÎ. — Que le grand roi me pardonne les ennuis que je lui ai fait éprouver, soumise que j'étais à l'empire de la colère.

LE ROI. — Tu n'as pas besoin de m'apaiser ; par ta vue (seule) mon âme est complétement apaisée. Mais dis : comment es-tu restée si longtemps séparée de moi ? Paon, kôkila, cygne, abeille, éléphant, montagne, rivière, gazelle, qui n'a pas été interrogé par moi, pendant que j'errais en pleurant dans la forêt ?

OURVAÇÎ. — Aussi, des nouvelles du roi m'ont été révélées par mon sens intérieur.

LE ROI. — Chère amie, ce que tu nommes sens intérieur, en vérité, je ne comprends pas ce que c'est.

OURVAÇÎ. —Que le grand roi écoute. Autrefois? le bienheureux Mahâsêna[1], ayant fait le vœu d'un célibat éternel, habitait ce bois, nommé Sakalakaloucha, qui touche la forêt de Gandhamâdana, et un décret fut rendu par lui.

LE ROI. — Quel décret?

OURVAÇÎ. — « Toute femme qui entrera dans ce lieu sera « changée en liane, et excepté le joyau produit par la cou- « leur des pieds de Gâurî[2], rien ne la délivrera de cette fi- « gure de liane. » Aussi, moi, qui avais le cœur troublé par la malédiction de mon maître, oubliant le décret du Dieu, j'entrai dans la forêt qui lui est consacrée, et dont toute

---

[1] « Qui a de grandes armées. » C'est un des noms de Kârtikêya, le dieu de la guerre.

[2] V. p. 78, n. 2.

femme doit éviter l'entrée. J'eus à peine touché la lisière du bois que ma personne prit la forme d'une liane.

LE ROI. — Chère Ourvaçî, tout est éclairci. Mais toi, qui croyais que j'étais allé bien loin, lorsque, sur notre couche, je n'étais qu'endormi par la fatigue du plaisir, comment as-tu donc pu supporter une pareille séparation?

Voici, comme il a été dit, le signe de la réunion qui seul avait le pouvoir de nous rendre l'un à l'autre.

Il lui montre le joyau.

OURVAÇÎ. — Comment! quelle merveille! C'est le joyau de la réunion! Voilà pourquoi j'ai retrouvé ma forme naturelle, quand j'ai été embrassée par le grand roi.

LE ROI. Lui posant le joyau sur le front.

Ton visage, où se réflète l'éclat de la pierre précieuse posée sur ton front, a la splendeur du lotus rougi par le soleil levant.

OURVAÇÎ. — Prince aux douces paroles, un long temps s'est écoulé depuis que nous avons quitté la ville de Pratichthâna. Vos sujets murmurent peut-être; venez, partons!

LE ROI. — Mon amie a raison.

Ils se lèvent tous les deux.

OURVAÇÎ. — Mais comment le grand roi veut-il s'en aller.

LE ROI. — Avec un nuage, changé en char céleste pour notre gai voyage, brillant des couleurs fraîches de l'arc-en-ciel, ayant pour étendard les jeux des éclairs, conduis-moi (à ma demeure)!

« Parvenu à se réunir à sa compagne, le corps orné de
« ses plumes qui se dressent de plaisir, le jeune cygne s'a-
« vance dans le char céleste qu'il a obtenu par le seul effet
« de son désir. »

Ils sortent tous les deux de la forêt de Khandadhârâ.

ACTE CINQUIÈME.

Mânavaka entre, l'air joyeux.

MANAVAKA. Ah ! quel bonheur ! Après s'être pendant longtemps réjoui dans les bosquets délicieux de la forêt de Nandana, en compagnie d'Ourvaçî, le roi est revenu à la ville. Maintenant, comme c'est son devoir, il gouverne et gagne l'affection de ses nombreux sujets. S'il n'était pas sans héritier, rien ne troublerait son bonheur. C'est aujourd'hui un des grands jours de la lune, aussi a-t-il fait ses ablutions avec la reine dans les eaux saintes du Gange et de la Yamounâ. Il est maintenant rentré dans le palais. Je vais aller près de lui pendant qu'il s'occupe à se parer et à parfumer son corps [1].

Derrière la scène.

Quel malheur, quel malheur ! cette pierre précieuse, brillante, destinée par le roi, alors qu'il était privé de la nymphe, à être le joyau de son diadème, a été emportée et avalée par un vautour, qui l'a prise pour de la chair, après avoir soulevé la feuille de palmier qui la recouvrait.

MANAVAKA, *après avoir écouté*. C'est vraiment bien malheureux ! car ce joyau du diadème, appelé le joyau de la réunion, était grandement estimé par mon ami. C'est pour cela, sans doute, qu'il s'est levé de son siége sans que sa toilette soit achevée. Je vais me rendre auprès de lui.

Il sort. — Fin du prologue.

Entrent le Roi, Mànavaka, le Chambellan, le montagnard Rêtchaka et la suite.

LE ROI. Rêtchaka, Rêtchaka, où est çe voleur ailé qui,

---

[1] Le texte suivi par M. Bollensen donne ici : Je vais partager fraternellement avec lui les guirlandes et les parfums, etc.

emportant sa propre perte, a commis son premier vol dans la maison même du garde.

Le Montagnard. Il s'enfuit, colorant le ciel, pour ainsi dire, avec le joyau suspendu par un fil au bout de son bec.

Le Roi. Je le vois ; il s'éloigne, dans sa course rapide, portant le joyau suspendu à son bec par un fil d'or. La couleur (du joyau) trace une ligne pareille à celle d'un brandon qu'on agite en cercle. Parle, que faut-il faire maintenant?

Manavaka. Point de pitié ici ; le coupable doit être puni.

Le Roi. C'est bien parlé. Un arc, un arc !

La suite. Votre Majesté va être obéie. *Ils sortent.*

Le Roi. On ne voit donc pas le misérable oiseau ?

Manavaka. Par ici, par ici, du côté du sud, a pris son vol le coupable.

Le Roi, *l'ayant vu.* Cet oiseau, avec le joyau qui répand sa lumière pareille à un bouquet de fleurs d'açôka[1], suspend, pour ainsi dire, un pendant d'oreille dans l'air qu'il traverse.

Une (femme) yavanî, *entrant evec un arc à la main.* Seigneur, voici un arc avec des flèches.

Le Roi. A quoi bon un arc, maintenant que le vautour est hors de la portée des flèches ? quand le plus précieux des oyaux, emporté par l'oiseau, brille, comme pendant la nuit la planète Mars, au milieu des nuages épais qu'elle perce.

Noble Tâlavya !

Le Chambellan. Qu'ordonne Votre Majesté ?

Le Roi. Qu'on dise de ma part aux habitants de la ville que le misérable oiseau doit être recherché sur l'arbre où il demeure le soir.

Le Chambellan. Votre Majesté va être obéie. *Il sort.*

Manavaka. Que Votre Majesté ait maintenant l'esprit en

---

[1] Jonesia asoka.

repos ; en quelque endroit qu'il aille, ce voleur de pierres précieuses n'évitera pas votre sentence.

Ils s'asseyent tous les deux.

Le Roi. Ami, ce n'est pas pour sa valeur propre que je recherche ce joyau, enlevé par un oiseau, (mais) parce qu'il a été la cause de ma réunion avec ma bien-aimée.

Le Chambellan, *entrant*. Victoire, victoire au roi ! L'oiseau coupable, le corps transpercé par votre colère changée en flèche, est tombé du haut des airs, le misérable, avec le joyau du diadème.

Tous témoignent leur étonnement.

Le Chambellan. Le joyau est lavé ; à qui faut-il le donner?

Le Roi. Va, et fais-le mettre dans la cassette du trésor.

Le Montagnard. Le roi va être obéi.

Il prend le joyau et sort.

Le Roi, *à Tâlavya*. Ami, sais-tu à qui est cette flèche ?

Le Chambellan. Elle semble marquée d'un nom, mais ma vue est incapable de distinguer les lettres.

Le Roi. Approche cette flèche, pour que je l'examine.

Manavaka. Qu'est-ce que Votre Seigneurie examine ?

Le Roi. Écoute donc le nom de celui qui a frappé (l'oiseau).

Manavaka. Je suis attentif.

Le Roi *lit :* Cette flèche est celle du jeune archer Ayous, fils de Pouroûravas, né d'Ourvaçî, le destructeur des ennemis.

Manavaka. Quel bonheur ! Votre Majesté a un héritier !

Le Roi. Comment cela se fait-il, ami ? Excepté pendant le sacrifice de l'Animichîya, j'ai toujours été avec Ourvaçî, et jamais elle n'a présenté les signes annonçant qu'une femme va devenir mère. D'où vient donc cet enfant ? Pourtant son corps a, pendant quelques jours (laissé paraître un peu de fatigue) ; le bout de son sein s'était bruni, son frais

visage était devenu pâle comme la fleur lavalî, son bracelet était trop large (pour son bras amaigri).

MANAVAKA. Que Votre Majesté ne s'imagine pas qu'Ourvaçî est de la nature d'une femme ; les actions des dieux sont cachées par leur puissance.

LE ROI. Eh bien ! qu'il en soit comme tu l'as dit, qu'avait-elle besoin ici de s'envelopper de mystère ?

MANAVAKA. Elle se disait : Le roi ne m'abandonnera-t-il pas quand je serai vieille.

LE ROI. Assez de plaisanteries. Réfléchis.

MANAVAKA. Qui pénètrera les secrets du destin ?

LE CHAMBELLAN, *entrant.* Victoire ! victoire au roi ! Voici une femme ascète de la famille de Bhrigou, qui a amené un jeune homme de l'ermitage de Tchyavana et désire voir le roi.

LE ROI. Faites-les, sans retard, entrer tous les deux.

Le Chambellan étant sorti, rentre en amenant le jeune homme accompagné de la femme ascète.

MANAVAKA. C'est bien là le jeune Kchattriya dont la flèche, qui porte son nom, a frappé le vautour pris pour but ; il vous imite de beaucoup de manières.

LE ROI. Oui, c'est cela. Ma vue se couvre de larmes en s'arrêtant sur lui ; mon cœur est plein de tendresse et mon esprit se calme. Je désire l'embrasser longuement avec amour entre mes bras frémissants, laissant de côté la gravité que m'impose mon rang.

Après que la femme s'est approchée.

Madame, je vous salue.

LA FEMME ASCÈTE. Grand roi ! soyez le soutien de la race lunaire.

A part.

Sans avoir été averti, le saint roi a reconnu son propre fils légitime.

Haut.

Mon fils, salue ton père.

Le jeune homme, joignant les mains, salue son père, qui a les yeux remplis de larmes.

Le Roi. Mon fils, puisses-tu vivre longtemps !

Le jeune homme, *frémissant au contact de son père, à part.* Si rien qu'à entendre dire : « Celui-ci est mon père et je suis son fils, » naît une telle tendresse, quel doit être pour leurs parents l'amour de ceux qui ont été élevés dans leur giron ?

Le Roi. Bienheureuse, quelle est la cause de votre venue?

La femme ascète. Que le grand roi écoute. Ce jeune homme, puisse-t-il vivre longtemps ! a été, aussitôt sa naissance, déposé entre mes mains par Ourvaçî, qui avait trouvé quelque raison pour cela. Comme c'est l'usage pour un Kchattriya de bonne famille, les cérémonies qui ont lieu à la naissance et le reste ont été toutes accomplies pour lui par Tchyavana. Maintenant qu'il a acquis la science, on l'instruit à se servir de l'arc.

Le Roi. Certes, il est devenu habile !

La femme ascète. Aujourd'hui, il a enfreint la règle de l'ermitage en allant, avec les fils des solitaires, chercher des fleurs, des fruits, du bois à brûler et de l'herbe kouça.

Manavaka. Comment cela ?

La femme ascète. Un vautour, qui avait pris de la chair et s'était perché sur le sommet d'un arbre de l'ermitage, a été pris pour but de sa flèche.

Le Roi. Puis après ?

La femme ascète. Alors, j'ai reçu du bienheureux Tchyavana, aussitôt qu'il a eu appris cette nouvelle, l'ordre que voici : « Remets ton dépôt entre les mains d'Ourvaçî. » Voilà pourquoi je désire la voir.

Le Roi. Madame, prenez un siége.

Tous deux s'asseyent sur des siéges apportés par des domestiques.

Respectable Tâlavya, qu'on avertisse Ourvaçî.

Le Chambellan s'incline et sort.

Le Roi. Viens, viens, mon enfant. Le contact d'un fils réjouit tous les membres. Réjouis-moi donc en t'approchant,

comme les rayons de la lune réjouissent la pierre qu'ils produisent[1].

LA FEMME ASCÈTE. Mon enfant, salue ton père.

Le jeune homme s'approche du Roi.

LE ROI, *l'embrassant.* Mon fils, salue mon bon ami le brâhmane.

MANAVAKA. Pourquoi me craint-il ainsi? Autour de l'ermitage, il a pourtant vu bien des singes rassemblés.

LE JEUNE HOMME, *souriant.* Seigneur, je vous salue.

MANAVAKA. Soyez heureux et réussissez en toutes choses!

Entrent Ourvaçî et le Chambellan.

LE CHAMBELLAN. Par ici, par ici, Madame.

OURVAÇÎ, *entrant et regardant.* Quel est ce jeune homme assis sur un tabouret doré et dont le roi caresse la chevelure?

Voyant l'ascète.

Quelle chose merveilleuse! c'est mon fils Ayous, accompagné de Satyavatî. Comme il a grandi!

LE ROI, *ayant regardé.* Mon enfant, voici ta mère qui arrive, absorbée par la contemplation de ton visage; l'écharpe qui couvre son sein s'est brisée par l'explosion de sa tendresse.

LA FEMME ASCÈTE. Mon enfant, viens, approche-toi de ta mère.

En parlant ainsi, elle s'approche d'Ourvaçî avec le jeune homme.

OURVAÇÎ. Sainte femme, je salue vos pieds.

LA FEMME ASCÈTE. Ma fille, sois toujours estimée par ton époux.

LE JEUNE HOMME. Madame, je vous salue.

OURVAÇÎ. Mon fils, conservez les bonnes grâces de votre père.

---

[1] Tchandrakânta, pierre fabuleuse, qu'on croit formée de la congélation des rayons de la lune. Il faut peut-être entendre une espèce de cristal.

Se tournant vers le Roi.

Que le grand Roi soit toujours victorieux !

Le Roi. Celle qui a un fils est la bien-venue. Asseyez-vous ici.

Ourvaçî. Seigneurs, asseyez-vous.

Tous s'asseyent.

La femme ascète. Ma fille, aujourd'hui qu'il a acquis de la science et qu'il peut porter les armes et la cuirasse, je remets entre tes mains, et en présence du Roi, l'enfant que tu m'avais confié. Je désire maintenant me retirer, car la règle de l'ermitage n'est pas observée.

Ourvaçî. Comme vous voudrez ; mais je suis fâchée de cette prompte séparation, quand il y a si longtemps que je ne vous ai vue ; pour ne pas vous détourner de la règle, partez, Madame, mais au revoir !

Le Roi. Sainte femme, vous transmettrez mes salutations à Tchyavana.

La femme ascète. Il en sera ainsi.

Le jeune homme. Madame, il est donc vrai que vous partez ? Voulez-vous m'emmener d'ici ?

Le Roi. Les devoirs de la première période de la vie ont été accomplis par toi ; il est temps d'entrer dans la seconde[1].

La femme ascète. Mon enfant, conformez-vous au désir de votre père.

Le jeune homme. S'il en est ainsi, envoyez-moi le paon au col bleu, dont la queue s'est développée, qui dormait sur mes genoux et aimait à se laisser caresser par moi.

La femme ascète. C'est ce que je ferai.

Ourvaçî. Sainte femme, je salue vos pieds.

Le Roi. Madame, je m'incline devant vous.

---

[1] Les livres religieux de l'Inde partagent la vie en quatre parties. La première est consacrée à l'étude des livres sacrés ; la seconde est celle où l'homme se marie pour devenir maître de maison ; la troisième est celle de l'anachorète vivant au milieu des bois ; et, enfin, la quatrième, celle du religieux mendiant

La femme ascète. Bonheur à vous tous !

Elle sort.

Le Roi. Belle Ourvaçî, je suis aujourd'hui le plus heureux des pères, en voyant ce fils excellent que je vous dois; comme Pourandara (Indra) est fier de Djayanta, le fils qu'il a eu de Pâulômî (son épouse).

Manavaka. Bien. Cependant, madame que voici a, en ce moment, le visage couvert de pleurs.

Le Roi. Pourquoi, belle Ourvaçî, êtes-vous éplorée, quand ma joie éclate en voyant ma race bien établie ? Pourquoi, avec les larmes qui tombent sur votre sein, y mettre ainsi comme un second collier de perles ?

Ourvaçî. Que le grand roi écoute : j'ai d'abord été remplie de joie à la vue de mon fils ; mais, tout à l'heure, quand j'ai entendu le nom du grand Indra, mon cœur s'est rappelé le terme qu'il a fixé.

Le Roi. Parlez.

Ourvaçî. Que le grand roi écoute : Autrefois, quand mon cœur fut pris par le grand roi, et que la malédiction de mon maître m'eut troublée, je fus envoyée sur la terre par le grand Indra qui fixa une époque...

Le Roi. Parlez, qu'est-ce donc ?

Ourvaçî. « Quand mon cher ami le saint Roi verra la figure du fils qui naîtra de toi, alors tu devras revenir auprès de moi. » Telles furent ses paroles. Effrayée alors d'une séparation d'avec le grand roi et pour rester longtemps unie à lui, mon fils a été, par moi-même, déposé entre les mains de la vénérable Satyavatî, dans l'ermitage du bienheureux Tchyavana. Aujourd'hui que le prince, doué d'une longue vie, est devenu capable d'être utile à son père, à quoi sert-il que je reste avec le grand roi ?

Le Roi se trouve mal.

Tous. Ah ! que le grand roi reprenne courage !

Le Chambellan. Que le grand roi reprenne courage !

MANAVAKA. Au secours! au secours!

LE ROI, *revenant à lui.* Étrange contradiction de la destinée! quand je suis rempli de joie en obtenant un fils, je suis menacé d'être soudainement séparé de toi. Ainsi l'arbre brûlé par la chaleur et qui vient à peine d'être rafraîchi par la pluie des premiers nuages, tombe frappé par le feu de l'éclair!

MANAVAKA. Ce bonheur, j'imagine, sera suivi de quelque malheur étrange. Mais le roi des dieux lui-même peut être apaisé.

OURVAÇI. Ah! je suis frappée (au cœur), infortunée que je suis! Parce que je dois remonter au ciel, aussitôt que j'ai retrouvé mon fils dont l'éducation est achevée, le grand roi croira que je suis toute préparée à me séparer de lui, à présent que tout est accompli.

LE ROI. Non, non, ne me parle pas ainsi, ô toi qui es belle! Le pouvoir suprême, qui est plus fort que nos propres désirs, ne peut rendre la séparation facile, (mais) obéis à l'ordre du maître. Pour moi, après avoir remis à ton fils le pouvoir royal, j'irai me réfugier dans les bois fréquentés par la foule des gazelles.

LE JEUNE PRINCE. Que mon père ne remette pas à un autre le fardeau porté par un grand roi[1].

LE ROI. Mon fils, ne parle pas ainsi. L'éléphant de bonne race soumet les autres, même quand il est jeune. Le poison subtil du jeune serpent a une puissance extrême; un roi, quoique jeune, suffit pour gouverner la terre, car ce n'est pas l'âge, mais la race, qui donne à la vertu la force d'accomplir son devoir[2].

---

[1] Le texte a : Le père ne veut pas atteler cet autre au joug supporté par un grand taureau.

[2] Comparez, dans Corneille. :

« ..... Chez les âmes bien nées,
« La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Respectable Tâlavya !

Le Chambellan. Que le roi ordonne !

Le Roi. Dites de ma part au ministre Parvata qu'on apporte ce qu'il faut pour couronner le jeune prince.

Le Chambellan s'éloigne, l'air chagrin.

Tous font le mouvement de quelqu'un dont l'œil est ébloui.

Le Roi, *regardant le ciel.* D'où vient cet éclair soudain ?

Apercevant le Sage.

Ah ! c'est le bienheureux Nârada.

Le voici qui paraît, ayant pour ornement sa chevelure nattée, colorée de jaune, comme la pierre de touche par l'or. Il porte le cordon brahmanique sans tache, pareil à un doigt de la lune. Resplendissant de jeunesse, il ressemble à un rameau d'or, à kalpa l'arbre (divin) en mouvement et couvert d'une multitude de fruits faits avec des perles.

Vite, un présent, un présent !

Ourvaçî. Voilà un présent pour le bienheureux.

Narada, *entrant.* Que le protecteur de la terre soit victorieux !

Le Roi. Bienheureux, je vous salue.

Ourvaçî. Je m'incline devant vous.

Narada. Que l'époux et l'épouse ne soient jamais séparés !

Le Roi, *se penchant du côté d'Ourvaçî.* Puisse-t-il en être ainsi !

Haut.

Le fils d'Ourvaçî vous salue.

Narada. Puisse-t-il vivre longtemps !

Le Roi. Prenez ce siége.

Tous s'asseyent.

Le Roi, *avec respect.* Quelle est la cause de votre venue ?

Narada. O Roi, écoutez l'ordre du grand Indra !

Le Roi. Je suis attentif.

Narada. Indra, qui voit avec son pouvoir surnaturel, vous ordonne, à vous qui avez l'intention d'aller dans la forêt.....

Le Roi. Qu'ordonne-t-il?

Narada. Il a été annoncé par ceux qui voient (ce qui se passe dans) les trois mondes, qu'un conflit aura lieu entre les dieux et les géants; vous, qui devez être l'allié qui combattra avec les dieux, vous ne devez pas déposer les armes; et Ourvaçî, tant que vous vivrez, sera votre fidèle compagne.

Ourvaçî. Quelle merveille! Il me semble qu'un dard est retiré de mon cœur.

Le Roi. Je suis honoré de la plus grande faveur par le Seigneur suprême.

Narada. Bien. Qu'il accomplisse ce qu'il veut faire pour toi, et toi, fais ce qu'il attend. La chaleur du soleil augmente celle du feu, et le feu augmente celle du soleil.

Après avoir regardé le ciel.

Rambhâ, qu'on apporte, pour le couronnement du jeune roi, l'eau sur laquelle on a prononcé la formule sacrée.

Rambha, *entrant*. Voici l'eau consacrée pour le couronnement du jeune prince.

Narada. Que le jeune prince, qui a pour don une longue vie, soit assis sur le trône.

Rambhâ fait asseoir le jeune homme sur le trône.

Narada. Bonheur à toi, (jeune roi)!

Le Roi. Augmente (la splendeur de) ta race!

Ourvaçî. Que les paroles de ton père s'accomplissent!

Deux héraults, derrière la scène.

Premier hérault. Comme Atri[1], le divin solitaire, ressemble à Brahma, comme Indou (Lunus) à Atri, comme Boudha[2] à l'astre aux rayons froids, comme le roi ressemble à Vâidhava[3], vous êtes semblable à votre père par des vertus ai-

---

[1] Fils de Brahma et père du dieu de la lune.

[2] Fils du dieu de la lune et régent de la planète Mercure, qu'il ne faut pas confondre avec Bouddha.

[3] Descendant de la lune. Il ne faut pas oublier que le roi Pouroûravas appartient à la race lunaire.

mées du monde; les bénédictions sont le partage de votre puissante famille.

SECOND HÉRAULT. Cette splendeur royale, reposant d'abord sur votre père, partagée aujourd'hui par vous, dont la fermeté est sans pareille et dont l'esprit est solide, brille davantage maintenant, pareille au Gange, dont l'eau touche à la fois l'Himâlaya et l'Océan.

RAMBHA. Heureuse amie! qui, après avoir vu la prospérité du jeune roi, n'es pas séparée de ton époux.

OURVAÇÎ. Ce bonheur est partagé.

Prenant le jeune prince par la main.

Mon fils, saluez votre première mère.

LE ROI. Attendez, nous allons nous approcher d'elle ensemble.

NARADA. La splendeur de la dignité royale du jeune roi Ayous, ton fils, me rappelle Mahâsêna (le dieu de la guerre), mis à la tête de l'armée par Indra.

LE ROI. Je suis favorisé par Indra.

NARADA. Eh bien! ô Roi, que peut faire de plus pour vous le vainqueur des démons (Indra)?

LE ROI. Il y a encore une chose désirable, c'est que le bienheureux Indra nous fasse la grâce que, pour le bonheur des gens de bien, ait lieu dans un seul (et même) asile l'union difficile à obtenir de la fortune et de l'éloquence!

Et encore :

Que chacun traverse heureusement les circonstances difficiles! que chacun voie le bonheur! que chacun obtienne l'objet de ses désirs! que chacun soit heureux en tout lieu!

Tous sortent.

FIN DU CINQUIÈME ACTE ET DU DRAME DE VIKRAMORVAÇÎ,
COMPOSÉ PAR KALIDASA.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 45. Le palais de Pratichthâna.

« Pratichthâna est une ville anciennement célèbre qu'on croit avoir « existé à l'orient du point où la Yamounâ se jette dans le Gange.....

« Placée, comme on suppose qu'elle l'était, en face de Prayâga, la « ville de Pratichthâna n'est pas fort éloignée de la cité non moins « célèbre d'Ayôdhya (Oude des modernes). »

Préface du T. III, du Bhagavata-pourâna, traduit par E. Burnouf, page 90 et suiv.

On verra, dans les pages que nous venons d'indiquer, que dans le drame de *Vikramorvaçî*, Kalidâsa a choisi pour héros des personnages bien connus dans les traditions de l'Inde ancienne, puisque la légende d'Ourvâçî et de Pouroûravas se trouve déjà dans le Rig-Vêda, sous la forme d'un dialogue; section huitième, lecture 5ᵉ, hymne 1ᵉʳ, p. 350 de la traduction française de Langlois.

La même légende est reproduite dans le Brahmana du Yadjour-Vêda. Indiquée dans le Mahâbhârata. (édit. de Calcutta, T. I, p. 113, sl. 3143 et suiv.; elle se trouve aussi dans le *Harivansa,* trad. de Langlois, T. I, p. 115 et suiv.)

Le Vichnou-Pourâna la reproduit à peu près dans les mêmes termes que le Harivansa; page 314 de la trad. anglaise de H. H. Vilson. Les Pourânas Vâyou, Matsya, Vâmana, Padma et Bhagavata, la donnent aussi avec plus ou moins de détails.

On peut lire ce qui se rapporte à cette légende dans l'intéressant mémoire de M. Max Muller : *Essai de mythologie comparée* (traduction française), Paris, 1859, in-8, p. 76 et suiv., et p. 89 et suiv.

Déjà, dans son drame de Sakountala, Kalidâsa avait choisi un héros célèbre dans l'Inde ancienne, le roi Douchmanta, auquel le Mahâbhârata a consacré un de ses plus brillants épisodes.

Page 57, ajoutez à la note :

M. Mill, dans une note de son livre : *Nala and Damayanti and others poems,* Oxford, gr. in-8, 1835, p. 127, fait remarquer que H. H. Vilson pourrait bien s'être trompé en croyant retrouver dans Homère, pour les dieux de la Grèce, le privilége d'avoir les yeux toujours ou-

verts et non sujets au clignement, privilége qui, selon lui, doit être attribué seulement aux dieux de l'Égypte. Il ajoute que le passage cité d'Héliodore se trouve dans les *Æthyopica*, l. III, 13.

CORRECTIONS.

Page 5, l. 1, « du » lisez : « de »
id. l. 18, après « comparer à » ajoutez : « celle de »
id. en note, l. 3, « Aguimitra » lisez : Agnimitra.
6, note 2, après : « ce récit dans. » ajoutez : les Avadânas, curieux recueil, T. II, p. 76.
8, l. 7, lisez : Mânavaka.
14, après la ligne 10, intercalez : LE ROI. Mais où m'attendrez-vous ? — LES APSARAS. Sur le sommet de la montagne.
16, l. 5, après « ses fleurs » ajoutez : à la fin de la nuit.
18, ajoutez à la note 2 : comparez Raghou-Vansa VIII-12.
24, l. 8, au lieu de « Le roi » lisez : Le respectable (Mânavaka).
25, l. 2, après « le visage » ajoutez : « de lotus »
26, ajoutez à la note : comparez Manou, VIII, 419-420.
27, l. 15, après « déjà plus » ajoutez : « il est vrai, »
id. *id.*, fin de la note 2, lisez : *pathanggata.*
28, l. 10, au lieu de « comme » lisez : « tout autant que »
32, ajoutez à la note 1 : comparez aussi Raghou Vansa VIII, 6.
46, ajoutez à la note 1 : comp. Mêghadoûta, st. 6.
48, l. 12. « Indra » lisez : « Civa »
50, dernière ligne, après : entretien, ajoutez : secret.
55, l. 7, conciliation, lisez : réconciliation.
57, l. 13, après « l'on » ajoutez n'
58, l. 6, après « qu'il » ajoutez : mo
59, l. 1, au lieu de « soit » lisez : madame,
id. l. 5, après « madame » ajoutez en petits caractères : « Il fait le tour de la scène. »
84, l. 5, en remontant. Pour le sacrifice de l'*animichtya*, V. Indische Studien, T. I, p. 215.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

10

PRÉCIS

SUR

LA CRITIQUE HISTORIQUE

PRÉCIS

SUR LA

CRITIQUE HISTORIQUE

PAR

ALEXANDRE HAHN

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE
ET D'AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

« Il faut de la vertu à un historien pour
» sentir la vérité et oser la dire. »
(J.-J. ROUSSEAU.)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, RUE DE PARIS, 80.

—

1861

PRÉCIS

SUR

LA CRITIQUE HISTORIQUE

> « **Tant il est difficile de détruire ce que la**
> » **précipitation, l'ignorance et le défaut de vue**
> » **dans les anciens, qu'on veut nous donner**
> » **pour infaillibles, ont mis de mal dans les**
> » **premiers établissements.** »
>
> (SULLY, *Mémoires*.)

Vivant isolé à la campagne, confiné dans une localité où les ressources manquent sous plus d'un rapport, je me délasse d'un travail par un autre, et me retrempe dans l'occupation agréable de l'étude, de l'attention fatiguée par la préoccupation sérieuse des affaires. L'étude est, on le sait, la consolation dans les tribulations, le ressort qui remonte l'âme abattue par le terre-à-terre de l'existence, le charme, en un mot, de la vie. J'avouerai même que souvent je me repose de la réalité du présent par le souvenir du passé comme par le rêve de l'avenir. Alors apparaît l'*histoire*, qui peut être regardée sous divers aspects, et, comme un paysage, offre à chaque point de vue des aspects différents.

En lisant naguère les hérésies panthéistiques de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, père, je pensais aux hérésies historiques,

et je me demandais : Les faits qu'on rapporte, les paroles qu'on rappelle, sont-ils toujours d'une authenticité incontestable?—Ami dévoué de l'histoire, mais non ami imprudent,

> Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;
> Mieux vaudrait un sage ennemi.

a dit le fabuliste, je n'applaudis pas de confiance à tout ce qui se dit, je n'aime point me traîner à la remorque et suivre machinalement les sentiers battus; je préfère courir à travers champs pour me retremper aux sources et y puiser l'intelligence ou exploiter les archives (ces catacombes de la science), pour reconnaître l'exactitude des faits : rectifiant ainsi les erreurs de l'histoire toute faite, en accroissant la masse de mes connaissances.

Je sais fort bien que, dans notre *far niente* intellectuel, nous aimons l'ouvrage fait; nous sommes aises qu'on ait travaillé pour nous; aussi avons-nous des cadres tracés, des types admis, qui ne sont pas seulement séculaires, mais traditionnels, et desquels nous ne devons nous départir sous peine de passer pour un novateur. Ne parlez point de recherches faites dans ces recueils poudreux où l'exactitude des faits dédommage de l'ennui des recherches, ne venez point surtout soulever des doutes ou modifier les notions reçues et acceptées, on se rebellera contre votre audace, ou tout au moins l'on dira naïvement comme Varillas, à qui l'on reprochait d'avoir altéré la vérité dans la narration d'un fait : « Cela se peut, mais qu'importe? le fait n'est-il pas mieux tel que je l'ai raconté ? » et l'on s'en tiendra au

texte vulgaire. — C'est ce qui a fait dire de nos historiens, par un savant compétent (M. Augustin Thierry) : « S'imaginant que l'histoire était toute trouvée, ils s'en sont tenus pour le fond à ce qu'avait dit leur prédécesseur immédiat, cherchant seulement à le surpasser par l'éclat et la pureté du style. » Aussi peut-on ajouter que les écrivains se passaient l'histoire comme une monnaie qui leur tombait dans la main, sans se demander si elle était vraie ou fausse, commettant ainsi des méprises historiques, qui, répétées de siècle en siècle, ont fini par obtenir force de loi, et prévaloir contre les faits eux-mêmes. Nous ne parlons pas ici des personnes qui dénaturent à dessein les faits pour le besoin d'une cause, ou de ceux qui en inventent par esprit de parti pour les faire parler au gré de leurs illusions ou de leurs passions, comme Fréron à la Convention, lorsqu'au 12 germinal il s'écriait, pour faire comprendre Choudieu parmi les proscrits : « Hésiterez-vous à condamner ce monstre ? Sous le règne de la Terreur il a fait guillotiner sa mère ! » Et le décret fut voté immédiatement au milieu de l'indignation générale. Mais lorsque le soir un ami de Fréron lui demanda publiquement : Où as-tu pris le fait sur Choudieu ? on entendit cette réponse de Fréron : « Tu me demandes où j'ai pris le fait, je l'ai inventé ; ces j... f... ne voulaient point le frapper, il a bien fallu leur forcer la main. Je ne sais si Choudieu est bon ou mauvais fils, mais je sais qu'il fallait le chasser de la Convention. » — Que de Frérons dans le monde ! que Dieu nous préserve des Frérons !

D'un autre côté, il existe des lecteurs qui, habitués à la monnaie courante, ne sont difficiles ni sur le fond ni sur le style de l'histoire, pourvu qu'on satisfasse leur curiosité et qu'on flatte leur passion, sans leur demandèr même l'embarras de réfléchir ou de penser, ils n'en demandent pas davantage : l'histoire est pour eux un aliment ordinaire qu'ils consomment comme un mets tout préparé en disant : « L'histoire plaît toujours, de quelque manière qu'elle soit écrite. » Proposition exprimée dans l'antiquité, répétée, suivant l'usage, par différents échos dans les temps modernes, et qui n'en est pas plus vraie. — Il est d'autres personnes enfin qui rejettent tout et viennent dire : A quoi bon s'embarrasser de toutes les sottises qu'on a dites et faites avant nous ? C'est bien assez de souffrir celles qu'on entend et qu'on voit tous les jours. — Sans doute, les hommes sont les mêmes en tous les siècles, et ils ont tourné souvent dans un cercle vicieux ; mais on conviendra qu'il est utile et souvent nécessaire de savoir ce qui a été réellement, pour savoir *à priori* ce qui sera indubitablement. De là, nécessité d'avoir les pièces authentiques du procès avant de rendre, sinon son jugement, du moins de prendre qualité dans l'affaire.

En abordant les annales de l'humanité on ne rencontre que doutes, incertitudes, ténèbres,... de plus en plus opaques et profondes à mesure qu'on veut poursuivre les investigations. Dès l'origine, on se voit arrêté par la conjecture ; le Père de l'histoire, Hérodote, voulant décrire la fin de Cyrus, nous dit naïvement : « On raconte diversement la

» mort de Cyrus ; pour moi, je me suis borné à ce qui m'a » paru le plus vraisemblable. » Près de nous on constate l'invention des faits, on entend Vertot, à l'envoi des documents pour son histoire de Malte, dire avec bonhomie : « J'en suis fâché, mais mon siége est fait. » — Il est donc nécessaire d'apporter la lumière dans le chaos, et c'est l'œuvre de la critique moderne, qui n'a point craint de saper l'idolâtrie pour rétablir le vrai culte. Les sectaires ont jeté les hauts cris, on a même lancé l'anathème sur les novateurs; puis les plus calmes ont objecté qu'avec cette manière d'agir on détruisait beaucoup d'illusions, que déjà trop sont détruites, sans que l'histoire en soit plus certaine ; en ajoutant comme Maury, lorsque la populace voulait l'attacher à la place d'un réverbère : « En verrez-vous plus clair? » Mais on peut répondre que depuis assez longtemps on a abusé de la *vérité relative*, en s'étayant sur des faits et des types de convention, pour établir tout un système moral et social; que les inductions qu'on en infère ensuite, sont des précédents avec lesquels on enchaîne l'essor de l'avenir, car, en disant que les ancêtres ont été soumis à tels principes, on conclut que les descendants doivent également s'y soumettre : la tradition l'exige. Or, si l'on parvient à démontrer qu'on opérait dans tous les temps, suivant l'extension des idées, et non suivant un système préconçu, on aura détruit un préjugé de plus, et l'on n'aura plus à opposer des *précédents*. Ainsi naît la nécessité d'interroger le passé pour reconnaître le caractère vrai des temps; et, en sachant bien ce qui *a été*, on appréciera ce qui *est*, et l'on

verra si l'on suit la bonne voie : chacun ayant un égal intérêt à contourner les écueils comme à éviter les obstacles. Il est donc temps de revenir à la *vérité vraie* des choses. D'ailleurs l'intérêt que l'on porte actuellement à tous les faits soi-disant historiques, n'est que platonique, car, à notre degré de civilisation, et après toutes nos révolutions, il faut reconnaître qu'une méfiance des hommes et des choses a été jetée dans nos âmes; que lorsqu'on a vu tant d'objets trompeurs, tant de promesses non réalisées,... tout est devenu déception ! Aussi il ne reste plus beaucoup de traditions anciennes pouvant servir d'exemples; généralement on ne s'apitoie plus de confiance et il n'est plus de savant, aujourd'hui, qui s'aviserait de pleurer « sur ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort par Judith. » De ces types conventionnels il faut bien en revenir quand on aime à étudier les hommes et à les voir tels qu'ils sont : l'inflexible logique est là, on ne doit accepter pour vrai que ce qu'elle démontre être vrai ; on ne saurait s'accoutumer à encenser sans cesse ces statues symbolisées dont on voulait faire à jamais les idoles de l'avenir. Pourquoi ne pas faire pour l'histoire de l'homme ce qu'a fait le savant de Launoy, pour l'histoire de l'Église, lorsque par ses ouvrages, où l'érudition la plus variée est jointe à la critique la plus judicieuse, il fait justice de diverses traditions fausses acceptées jusqu'alors comme *vérités*, et étendant même ses recherches sur bon nombre de prétendus saints qui figurent, on ne sait pourquoi, dans le calendrier, insista sur les graves inconvénients qui résultent pour la religion de cet indigne

abus des sentiments les plus respectables. On a prétendu avec une exagération assez plaisante, dit M. de Saint-Maurys, que de Launoy avait plus détrôné de saints que dix papes n'en avaient canonisé; et à ce propos on raconte que le curé de Saint-Eustache disait : « Quand je rencontre le docteur de Launoy, je le salue jusqu'à terre et ne lui parle que le chapeau à la main, avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien. » — On connaît aussi sa réponse à M. le premier président de Lamoignon le priant de ne point faire de mal à saint Yvon, patron d'un des villages dont il était le seigneur : « Comment lui ferais-je du mal, je n'ai pas l'honneur de le connaître. »

Nous avons dejà dit ailleurs (*Mémoire sur les écoles historiques*) que l'histoire n'était anciennement qu'un stérile jeu de mémoire chronologique, et ne consistait qu'en la nomenclature des rois et la tradition des rites, cérémonies et faits spéciaux, le tout rédigé *par ordre*, depuis Assuérus qui, ne pouvant se reposer durant la nuit, se faisait lire les mémoires de son royaume, jusqu'à Louis XIV fondant sa petite académie, dont la grave occupation se bornait aux dessins des tapisseries du roi, aux inscriptions et aux médailles... — Qui ne se rappelle avoir vu et voit encore énoncé d'une manière brève, sous forme d'aphorismes ou d'axiomes mathématiques, ces erreurs qui pullulent dans nos histoires... — Pour que le faux puisse en quelque sorte pénétrer par tous les sens, a dit M. Augustin Thierry, souvent de nombreuses gravures travestissent pour les yeux, sous les costumes les plus bizarres, les principales scènes de

l'histoire!... Qui ne se rappelle avoir vu pour la nôtre, en particulier, les Francs et les Gaulois se donnant la main en signe d'alliance; le sacre de Clovis à Reims; Charlemagne couvert de fleurs de lis, présidant le parlement; Philippe-Auguste en armure d'acier du XVIe siècle posant sa couronne sur l'autel à la bataille de Bouvines; saint Louis,... François Ier,... Louis XIV...

Nous ajouterons ici que ce qui a le plus nui non-seulement à l'exactitude des faits, mais à la vérité des appréciations des historiens, même les plus sincères (même Procope qui a deux fois écrit l'histoire, également vrai, s'il se peut, l'une dans les adorations de l'histoire publique, l'autre dans l'indignation de l'histoire secrète), c'est l'influence exercée sur eux par l'esprit de parti et l'esprit du temps : souvent tout dépend de la place qu'on occupe sur l'échelle des siècles. Les historiens les plus renommés de l'antiquité : Thucydide, Salluste, Tacite,... etc., n'en étaient pas exempts; les historiens modernes : Mézerai, Rollin, Voltaire, Velly,... etc., même nos contemporains, n'y ont point échappé. L'objet est un, mais la description change avec la position du narrateur, la vérité serait dans l'ensemble de toutes ces appréciations, dans la réunion de tous les dessins des élèves rangés en cercle autour d'un modèle, et qui tous ont esquissé un même sujet à des points de vue différents. Cela est si vrai qu'étant donné l'esprit dominant du siècle auquel appartient un auteur, on peut affirmer avec certitude quels seront ses jugements sur les hommes et sur les choses : « Ecris-moi chaque jours les vers qui te frappent

dans ton poëte favori, a dit un sage, et je te ferai l'histoire de ton âme. »

L'esprit humain, à un moment donné, est le produit de tout ce qui reste de l'esprit des âges antérieurs, accumulé comme une terre végétale ; mais les principes fécondants ne manifesteront leurs effets qu'autant que la culture aura lieu, et le produit sera en rapport des façons : encore faudra-t-il retirer les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain. — Lire l'histoire est un art moderne; on a souvent passé sur la surface des textes, comme on marchait sur la surface des collines recélant Pompéi et Herculanum; puis un jour la bêche a ouvert le flanc de ces monticules, et les trésors cachés sont apparus au regard public.

On sait que, sous l'ancien régime, l'histoire de France était mise en commission; que les écrivains étaient à la merci d'un censeur timide et dépendant; qu'on punissait même le censeur et l'historien lorsqu'ils s'entendaient pour la publication de quelques vérités qui paraissaient dangereuses, et qu'on ne permit jamais qu'on mît au jour une histoire véridique des rois de France. « Ce n'est pas dans nos histoires, disait M. de Meilhan (à la fin du XVIII[e] siècle), qu'on apprend à connaître les Français, mais dans un petit nombre de mémoires particuliers, et je maintiens que l'homme qui a lu attentivement Madame de Sévigné est plus instruit des mœurs du règne de Louis XIV et de la cour de ce monarque, que celui qui a lu cent volumes d'histoire de ce temps et même le célèbre ouvrage de Voltaire. » Or que n'aurait-il pas dit depuis les mémoires

qui n'ont vu le jour que de notre temps, sans compter Saint-Simon à qui le roi reproche *de parler*, à qui madame de Maintenon reproche d'*avoir des vues*, lequel après avoir parlé, *écrit*, lequel après avoir des vues, les *consigne sur le papier*, et vient nous initier à toute cette époque? Or, sur les grands règnes, quand le masque tombe, le héros s'évanouit.

Mézerai, parmi les historiens de ces temps, est le seul, on le sait, qui ait osé dire quelques choses, et c'est par là que son histoire se distingue de la foule : il avait entrepris, comme il le dit, « de faire souvenir aux hommes des droits anciens et naturels, contre lesquels il n'y a point de prescription. » Mais on sait aussi que Colbert lui fit dire que le roi n'entendait pas que « ses historiographes se permissent de *réfléchir* sur la conduite de ses ancêtres. » C'est aussi Colbert qui gourmandait un certain intendant de ce qu'il avait convoqué les trois ordres, lui disant que les *Etats généraux* étaient *à jamais* détruits en France..... Comment avoir alors une histoire véridique ?... — D'ailleurs, on ne dit pas et on ne peut pas dire la vérité aux rois absolus ; les gouvernements de cette nature ne comportent que des généalogistes et des historiographes officiels, lesquels ont grand soin d'exagérer le principe qu'ils doivent soutenir, dans l'espoir de se faire un titre aux yeux des dispensateurs des places et des pensions, pour obtenir des sinécures et des gratifications. Fréret et Daniel qui essayèrent après Mézerai de faire entendre quelques vérités, ne le firent pas impunément. « L'histoire n'est possible, dit M. Henri

Martin, que chez les peuples libres, aussi ne date-elle positivement en France que de la Révolution. » Aussi il n'a fallu rien moins que l'effort de 1789 pour pouvoir publier librement les matériaux de l'histoire, pour pouvoir recourir aux sources et aux chroniques, pour pouvoir enfin faire connaître ce qui était demeuré inconnu... — Depuis lors, on ne peut plus se contenter de ces compilations, demi-roman, où l'on voit comme dans Velly, qui prétendait « présenter sous leur véritable jour l'état politique et social, les mœurs et les idées de chaque siècle, » substituer, par une exubérance de zèle, un type abstrait de dignité, d'héroïsme et de couleur, à la véritable représentation variée des personnages, des caractères et des époques ; ce qui a fait dire à M. Augustin Thierry : « Aucune figure de rois dessinée dans nos histoires modernes n'a ce qu'on appelle la vie. » En effet, on travestissait les Francs en seigneurs de la régence, et l'on faisait agir ou parler les leudes du chef franc comme les raffinés de la cour galante de Louis XV...

« L'histoire nationale, a dit M. Augustin Thierry, est pour tous les hommes du même pays, une sorte de propriété commune : c'est une portion de patrimoine moral que chaque génération qui disparaît lègue à celle qui la remplace ; aucune ne doit la transmettre telle qu'elle l'a reçue, mais toutes ont pour devoir d'y ajouter quelque chose en certitude et en clarté. » Aussi depuis lors, la critique historique a rendu les esprits plus exigeants et la science des faits a pris la place de la science *à priori*. Il a surgi de toutes parts des savants ardents à la recherche de la

vérité, cherchant à apporter leur pierre à la construction de l'édifice. De là, concours et émulation pour arriver à ce résultat : étude de ce qui a été réellement; désir de retrouver l'esprit, la couleur, la physionomie originale de chaque époque... La lassitude de toutes les falsifications systématiques de l'histoire ramène à la véritable histoire. Les intelligences sont possédées du besoin de se relever virilement, pour se mettre dans la voie droite et sûre que doit parcourir l'esprit humain : le temps de minorité est écoulé! — Encourageons cette navigation au long cours dans les régions inconnues du réel; saluons ces Argonautes qui viennent de franchir à pleine voile les colonnes d'Hercule de la répression et qui voient poindre devant eux les îles fortunées de la vérité.

« Il y a en ce temps-ci, a dit un des maîtres de la critique (M. Sainte-Beuve), un grand et puissant mouvement dans tous les sens. Notre XIXe siècle, à la différence du XVIIIe, n'est pas dogmatique, il semble éviter de se prononcer, il n'est pas pressé de conclure... » En effet, il se borne à rechercher avec ardeur la vérité *vraie*, pour répudier énergiquement les altérations antérieures, sans idées préconçues; aussi la méthode expérimentale a prévalu dans les sciences historiques comme dans les sciences naturelles. On reprend avec passion l'étude du *passé*, et on y apporte une disposition nouvelle, féconde et puissante; on l'étudie, dirons-nous, non plus dans un but intéressé, pour y chercher la justification de telle ou telle doctrine, pour y trouver, comme au siècle dernier, des arguments ou des axiomes

au profit de telle ou telle cause; mais, au contraire, sans parti pris et sans arrière-pensée, pour arriver à la certitude humaine : *au criterium de l'histoire*. On veut connaître l'humanité avec ses religions, ses mœurs, ses institutions, ses coutumes; la suivre dans sa marche, pour savoir comment de station en station, d'étape en étape, elle est arrivée à la civilisation actuelle, qui est un progrès sur celles antérieures. En effet, malgré les désordres des lois humaines, la loi divine a toujours agi, et la nature a toujours été en travail de perfectionnement; or, comme tout progresse, puisque tout nous crie : ... En avant !... l'homme, son agent éternel, ne peut rétrograder lorsqu'elle avance...

Ainsi notre époque est une époque critique, l'époque des efforts individuels, où tous les drapeaux sont renversés, où tous les signes de ralliement n'existent plus, où la société est un immense fractionnement : les individus se ralliant seulement à ce criterium unique qui devient la résultante des idées diverses : l'amour et le service réel de l'humanité. On répète comme Aristote : « Je suis ami de Platon, je suis ami de Socrate, mais je suis plus ami de la vérité. »

Il y aurait témérité à vouloir embrasser dans les limites étroites de cette note, tous les éléments d'un sujet aussi vaste; de plus, pour accomplir une telle œuvre, il faudrait joindre à l'érudition d'un bénédictin le loisir dont jouissaient ces doctes cénobites... Ne pouvant entreprendre ainsi de retracer en détail le rôle que la critique historique joue pour la connaissance des annales humaines, nous allons nous borner à reconnaître quelques anneaux de la chaîne

invisible qui unit les divers événements; et pour ne pas encourir le reproche de l'Intimé, et par conséquent me voir dire par un juge Dandin :

Avocat, ah! passons au déluge,

je m'occuperai seulement, comme exemple, d'une simple appréciation sur quelques points de notre histoire même.

Tout est légendes aux premiers siècles; cependant je n'irai pas refaire l'histoire, renverser la signification des mots, remettre en question les notions acquises depuis de nombreuses générations et dire comme le père Hardouin, lorsqu'on lui représentait qu'il aimait trop à s'écarter des idées reçues : « Croyez-vous donc que je me serais levé toute ma vie à trois heures du matin pour ne penser que comme les autres? » mais je dirai avec la critique historique, qu'il faut avoir égard aux connaissances acquises, ne plus suivre de confiance le sentier battu, ne pas répéter les phrases toutes faites que chacun accepte sans les discuter et qui servent d'opinion à ceux qui n'ont ou ne peuvent s'en former une.

Aux temps antiques on a créé les fictions ingénieuses de la fable :

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage,
Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage,
Chaque vertu devient une divinité :
Minerve est la prudence, et Vénus la beauté...

C'est ainsi que certains écrivains anciens, avec un respect excessif et maladroit, jaloux courtisans d'assurer à leur manière de voir la plus haute antiquité, ont été forger des filia-

tions puisées aux sources reculées des temps mythologiques; telles sont les *Grandes Chroniques*, compilations qui devaient établir la couleur locale et pittoresque des origines de nos annales et qui ne sont qu'un amas d'absurdités. — Elles font descendre les Français des Troyens et Pharamond de Francus, fils de Hector; ils « habitèrent dont longuement les Palus Mœotides, jusques au temps de l'empereur Valentinian. » — Depuis, d'autres documents, aussi suspects à juste titre, nous présentant encore Pharamond comme le premier roi conduisant les Francs saliens de la rive droite, sur la rive gauche du Rhin, le donnent comme fils d'un Marcomir, lui mentionnent deux fils, plus Clodion qui lui succède, le représentent enfin comme rédacteur de la loi salique... etc... Mais la critique historique vient de suite faire dissiper les ténèbres accumulées, comme les brouillards nocturnes qui s'évanouissent peu à peu aux rayons d'un soleil levant : Pharamond a-t-il jamais existé? Les anciens gardent à son égard le silence le plus absolu, et Grégoire de Tours (notre premier historien) n'en parle pas davantage; aussi le bon sens public, mieux éclairé par des travaux sérieux, abandonne son histoire à Le Ragois :

En l'an 420, des Francs le premier roi,
Pharamond, pour ses fils fit la salique loi.

et abandonne son portrait à la collection de l'utile almanach de Matthieu Laensberg.

Ainsi le premier anachronisme que nous trouvons en tête de nos annales, et par conséquent le premier doute qui

surgit, réside dans leur titre même : *Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à nos jours.* Car si Pharamond n'a pas existé, ne pouvons-nous pas nous demander aussi : Où est le royaume de France? Clodion même n'a pas commandé sur un seul des départements de la France actuelle!... — De plus, comment veut-on qu'un Aquitain, qu'un Languedocien, qu'un Provençal, qu'un Bourguignon,... reconnaisse les Francs et accepte leur histoire comme celle de son pays, lorsque ses ancêtres traitaient avec eux de peuple à peuple, et que les héros du Nord étaient les fléaux du Midi... Ainsi la première absurdité est de donner pour base à une « histoire de France, » la seule histoire d'une peuplade franque ; c'est mettre en oubli la mémoire du plus grand nombre de nos ancêtres, de ceux-là mêmes qui mériteraient peut-être à plus juste titre notre vénération filiale, car les Francs ne sont pas la seule tribu germanique qui soit venue joindre ses éléments étrangers à tant d'autres ; nous serions plutôt « les fils des Romains par l'éducation, si nous n'avions été ravivés violemment par le mélange des barbares germains, » comme le dit si bien M. Henri Martin, et nous sommes surtout « les fils des Gaulois par la naissance et par le caractère. » — Nous pouvons donc dire avec raison que si nous tenons notre nom « de Français (1) » d'un peuple germain qui, tant qu'il demeura chez nous sans se mêler à nous, nous regarda comme Ro-

(1) Tous les historiens maintenant sont d'accord pour ne reconnaître notre qualification de Français qu'avec la troisième époque, où s'établit réellement le royaume de France.

mains; les Romains à leur tour, pendant qu'ils furent nos maîtres, nous appelèrent Gaulois; enfin les habitants mêmes de la Gaule, qui étaient une agglomération de peuples venus de tous les points, se sont-ils jamais donné le nom générique « de Gaulois » sous lequel nous les désignons?—Quoi qu'il en soit, Germains, Romains, Gaulois, et même autres barbares,... chacun nous a donné de son sang et de son esprit. Par la chair et par les penchants naturels, nous sommes surtout Gaulois; par l'éducation, nous sommes plutôt Romains; et comme l'éducation l'emporte sur la nature, le trait le plus saillant de notre histoire est l'emploi que nous avons fait, de siècle en siècle, de notre partie d'héritage qui nous vient des Romains.

Sous la première race, nous voyons des chefs de clans nomades arriver dans des pays civilisés où ils campent, pillent et dévastent, sans autres désirs que d'amasser beaucoup de richesses en monnaies, en bijoux, en meubles,... et sans autres idées que d'avoir de beaux vêtements, de beaux chevaux, de belles femmes,... et surtout de bons compagnons d'armes, bien déterminés, « gens de cœur et de ressources, » comme disent les chroniques.

Si nous passons de la chose au nom et surtout à ce titre de roi, dont on qualifie le chef franc, et dont la signification actuelle est si éloignée d'avec le même sens chez les Francs, il a fallu que tout le moyen âge s'écoule pour que la royauté, regardée comme une fonction publique et un titre personnel, devienne une propriété héréditaire, fille de la hiérarchie territoriale que le titulaire se fit tenir de Dieu,

comme « l'oint du Seigneur. » C'est l'assemblée de 1328 qui, même peu nombreuse et incomplète, décida la grande question de l'hérédité en faisant application de la loi salique, par analogie, car nous en connaissons parfaitement le texte (peu applicable); et Chateaubriand même nous révèle que le doute existait encore à la fin du XVIe siècle, lors du règlement de préséance de 1576, que Christophe de Thou regarde comme la chose la plus utile qui se soit faite depuis Philippe de Valois pour la conservation de la loi salique. Enfin nous ajouterons que le partage au sort des richesses et des propriétés sous les chefs francs, ne doit pas être regardé comme un démembrement du corps social et de la chose publique, car si les enfants, par ces parts d'héritage, se trouvaient investis d'une prééminence naturelle sur les petits propriétaires et guerriers cantonnés autour de leurs domaines, ces parts étaient loin d'avoir le caractère d'être des royaumes (dans l'acception du mot moderne), et l'exercice du commandement nominal était la conséquence et non l'objet du partage. A part ce partage du domaine, il y avait la reconnaissance par la tribu, ce qui équivalait à l'élection.

Ici viennent les légendes sur Attila, différentes suivant leur lieu d'origine. Si elles naissent dans la Gaule et l'Italie, c'est le fléau de Dieu! Si elles procèdent sur les bords du Rhin et du Danube, c'est le héros des paladins!

Vérité en deçà, mensonge au delà.

L'histoire n'est ainsi souvent que la légende d'un parti

et ne déroule qu'un immense mensonge, si l'abondance des documents ne permettait aujourd'hui de contrôler les récits. Il faut, comme le Sicambre, brûler ce qu'on a adoré et adorer ce qu'on a brûlé; il faut souvent réhabiliter bien des victimes et répéter ce mot des religieux sur Enguerand de Marigny : « Il ne fut pas jugé, mais condamné par *une commission.* »

Si nous voulions entrer dans des détails, la confusion serait grande. Signalons seulement en passant la bataille si vivement disputée que Clovis livra aux Allemands, et que les historiens modernes, en se copiant les uns les autres, ont supposée être livrée à Tolbiac, malgré le silence des vieilles chroniques. Le vœu qu'il fit, en danger d'être vaincu, d'embrasser le christianisme, n'est qu'une supposition non justifiée par le récit de Grégoire de Tours, et, si le fait est vrai, on ne peut le regarder que comme une mise en scène arrêtée après coup par Clovis pour influencer ses Francs, sur lesquels il était loin d'avoir une autorité sans bornes. De plus, il n'a pu mettre le genou à terre et faire sa prière devant ses soldats, c'était exprimer une crainte incompatible avec son caractère et une déférence qui n'était pas dans les mœurs d'alors; ce n'était pas au surplus en montrant du désespoir et en jurant de renier les dieux de sa tribu, qu'il pouvait se flatter de ranimer le courage de ses compagnons, et de ramener parmi eux la confiance à la religion. Sans doute on ne peut nier la conversion du chef franc, mais on doit convenir qu'elle est due aux démarches du clergé orthodoxe et à l'appui qu'il en espérait, car il faut

se rappeler que, sauf quelques milliers de Francs, les populations de la Gaule étaient chrétiennes; seulement l'Eglise était divisée en plusieurs sectes, et l'évêque de Rome qui voulait déjà faire prévaloir sa suprématie, ne pouvait manquer de s'adresser à Clovis et d'être écouté par lui qui visait à remplacer les Romains : sa conversion au catholicisme (1) le servait davantage en accélérant l'accomplissement de ses désirs. On sait qu'Atanase lui envoya les ornements de patrice et le décora des noms de consul et d'Auguste; que les orthodoxes érigèrent en miracles tous les faits de Clovis, qu'ils représentèrent « selon le cœur de Dieu. » — Il suffit de lire Grégoire pour s'édifier sur ses actions; là, nous le voyons ayant sacrifié tout à son ambition, dire un jour à ses fidèles, en parlant de sa famille qu'il avait lui-même fait périr : « Que je suis malheureux ! » Me voilà réduit à l'état d'un voyageur au milieu d'une » nation étrangère; je n'ai pas un seul parent dont, en cas » de malheur, je puisse attendre du retour. » Ce n'est pas qu'il fût fâché de la mort de ses parents, ajoute le naïf chroniqueur, mais il parlait ainsi par ruse, pour engager ceux qui l'écoutaient à lui découvrir quelque parent dont il eût ignoré l'existence, afin de le faire tuer.

(1) La conversion ne fut pas tellement soudaine parmi les Francs qu'au VII[e] siècle, sur les bords de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, le paganisme régnait encore dans les campagnes, séjour favori de la population franque : plusieurs personnages que l'Eglise révère y gagnèrent leur renom de sainteté. (A Luzarches, le 5 septembre 653, saint Eterne, évêque d'Evreux, est martyrisé.) Ne voit-on pas Grégoire I[er] se plaindre à Brunehaut de ce que les Francs chrétiens « qui accourent aux églises, con» tinuent cependant, chose abominable, à rendre un culte aux démons? »

Si Clovis, réagissant contre ses propres compagnons d'armes, détruisit l'un après l'autre les chefs des diverses tribus des Francs orientaux, et voulut dominer toute la confédération, après sa mort, le vieux parti divisa les tribus et alla jusqu'à s'ériger en État indépendant. Cette rivalité produisit les guerres civiles du VIIe siècle et se termina par le changement de race qui transporte la domination des Mérovingiens aux Carlovingiens.

Nous passerons sous silence la critique sur les fleurs de lis apportées par un ange, la dédicace de Saint-Denis par Jésus-Christ en personne, l'érection du royaume d'Ivetot par Clotaire Ier, la fondation de l'abbaye de Jumières, etc...

L'âpre séve de la première race s'affadit promptement, et les descendants de Clovis, corrompus à dessein et avec une sorte d'art par ceux qui s'étaient emparés de leur tutelle, tombèrent vite du pavois élevé par les guerriers, dans un fourgon traîné par des bœufs.

Traiter d'usurpation l'avénement de Pepin à la royauté, a dit Chateaubriand, c'est un de ces vieux mensonges historiques qui deviennent des vérités à force d'être redits. Il n'y a point d'usurpation là où la monarchie est élective ; on l'a déjà remarqué, c'est l'hérédité qui, dans ce cas, est une usurpation : « Pepin fut élu de l'avis et du consentement de » tous les Francs. » Ce sont les propres paroles du premier continuateur de Fredegher.

Je ne parlerai pas ici de cette prétendue dotation de Pepin, confirmée, comme on l'a souvent répété, par Charlemagne; je ne dirai même qu'un mot de ce dernier, qui

ne cherche qu'à accomplir ce que Théodoric n'a pu faire : la résurrection de l'empire romain. « Quoique Charle- » magne s'allie étroitement avec le clergé, a dit M. Guizot, » il s'en sert et n'en est point l'instrument. » Aux fêtes de Noël, il est à Rome, il joue l'étonné et s'afflige humblement de ce que le pape lui met la couronne sur la tête : hypocrisie qu'il dément bientôt en adoptant les titres et les cérémonies de la cour de Byzance. Pour rétablir l'empire, nous dit M. Michelet, il ne fallait plus qu'une chose, marier le vieux Charlemagne à la vieille Irène, qui régnait à Constantinople après avoir fait tuer son fils : c'était la pensée du pape mais non celle d'Irène, qui se garda bien de se donner un maître.

Malgré l'éclat dont l'environnait Charlemagne, l'empire des Francs semblait atteint d'une caducité précoce. Il y avait non-seulement des causes intérieures, mais aussi des causes extérieures; et bientôt apparut et s'ajouta cette mobile et fantastique image des peuples du Nord, qu'on avait trop tôt oubliée. Charlemagne sentait lui-même qu'il n'avait rien créé de stable, lorsque des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port où il se trouvait. S'étant levé de table et mis, dit la chronique, à la fenêtre qui regardait l'orient, il demeura très-longtemps le visage inondé de larmes; comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pour- » quoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils » me nuisent par ces méchantes pirateries; mais je m'afflige » profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de

» toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente
» douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à
» mes neveux et à leurs peuples. »

Charlemagne, disons-nous, avait rêvé le rétablissement de l'empire, il avait consacré tous ses efforts et toute sa puissance à la réalisation de cette pensée, qui ne put parvenir à lui survivre. Ses faibles successeurs perdent peu à peu l'ascendant comme chefs militaires : l'unité gouvernementale même disparaît par les fiefs. La souveraineté s'évanouit devant ce nouveau régime; sa domination sur l'ancienne Gaule n'avait pu opérer entre ses diverses parties une véritable union; elle n'eut d'autres effets que de rapprocher, malgré elles, des populations étrangères de langues, de mœurs, de lois,... lesquelles se séparèrent violemment lorsque l'empire se démembra, et sous les derniers rois la féodalité ruina complétement le gouvernement royal. C'est alors que la répugnance mutuelle de ces races d'hommes associées, mais non fondues ensemble par la conquête, fit une sorte de triage de toutes les familles humaines que le flot des invasions avait jetées çà et là, au milieu de la Gaule. Déjà la bataille de Fontenay, en faisant tomber les pertes sur les anciens chefs francs qui se servaient encore de la langue germanique, laissait aux survivants la faculté de faire prévaloir les mœurs et la langue romanes; les représentants de chacune des races formaient dans leur cantonnement ou portion du territoire, un centre de gravité duquel les minorités n'avaient pas

toujours la possibilité de se soustraire. Alors l'élément national se manifesta, et dès Eudes, nommé en haine ou en opposition à la famille carlovingienne, on voit le vif sentiment de la Gaule contre la race germanique, qui se rattachait par les liens de famille et les souvenirs aux pays tudesques, et pouvait être regardée comme un obstacle à une existence indépendante. Ce ne fut donc pas par pur caprice, mais par instinct de conservation, que certains seigneurs, Francs d'origine, mais attachés au sol, reconnurent comme roi Hugues Capet, car l'intérêt du pays exigeait, pour dernière garantie, l'expulsion de la race de Charlemagne. C'est ainsi que par la critique historique on reconnaît que les faits, sans être formellement exprimés, n'en ont pas moins leurs significations, et que sans se rendre un compte exact des principes dominants, on est entraîné d'instinct vers un but sans pouvoir bien le définir. « L'histoire, dit M. Henri Martin, ne doit jamais se mettre en révolte contre l'action de la Providence. »

Il faut dire de cette royauté de Hugues Capet, ce qui a été dit de Pepin : il n'y eut point usurpation, puisqu'il y eut élection ; la légitimité etait un dogme inconnu alors. Mais en sa personne s'opéra une révolution importante, la monarchie devint héréditaire, le sacre usurpa le droit d'élection. Les six premiers rois firent sacrer leurs fils aînés de leur vivant, et en les associant ainsi au trône, ils remplaçaient l'élection politique par l'élection religieuse et établissaient le droit de primogéniture. Cependant le souvenir de l'élection se perpétuait dans une formule du sacre,

lorsqu'on demandait au peuple présent s'il consentait à recevoir le nouveau souverain.

Le duché de France devint ainsi royaume de France ; le reste du pays forma des indépendances du royaume. Ce fut, suivant l'expression de Chateaubriand, une république aristocratique fédérative, reconnaissant un chef impuissant. Cette aristocratie était sans peuple : tout était serf ou esclave. Le servage n'avait pas encore englouti toute la servitude ; le bourgeois n'était pas né ; l'ouvrier et le marchand encore serfs appartenaient à des maîtres dans les dépendances des abbayes ou des seigneuries ;... de sorte que cette monarchie (aristocratique de droit et de nom) était de fait une démocratie, si l'on peut ainsi s'exprimer, puisque tous ses membres étaient égaux ou se croyaient l'être, et formaient à cette époque la véritable nation française. Là, nous retrouvons cette réponse du comte de Périgord : Qui t'a fait roi ? à la demande : Qui t'a fait comte ? Mot signifiant simplement qu'un comte était souverain à aussi bon titre qu'un roi...

Chercher à dérouler avec la méthode critique les faits de ces temps serait étendre les limites de notre simple appréciation : ces siècles de fer sont remplis de tant de désordres que tous les faits apportent avec eux leur doute. — Nous passerons donc sur l'établissement des communes attribué à tort à Louis le Gros, dont le seul mérite fut d'avoir secondé contre la féodalité (1) cette lutte que

(1) Voir ma notice : *Le siége de Luzarches*. — *Investigateur*, septembre 1859.

Philippe-Auguste continua et que Louis XI termina en partie, en faisant de la royauté un pouvoir médiateur et pondérateur (1). Nous passerons aussi sur le fait ironique de Louis X qui oblige tyranniquement ses serfs de s'affranchir, en déclarant, par un jeu de mots emphatique, que « dans le royaume des Francs, il ne peut y avoir de serfs. » Il en sera de même pour la guerre des Anglais, pour les guerres civiles,... cette longue Iliade du moyen âge, et nous arriverons à la renaissance, où la critique fait encore connaître tant de réputations surfaites pour les prédécesseurs comme pour les successeurs de François I[er], ce gros garçon qui devait « tout gâter, » ce roi de la parade qu'on s'obstine à représenter comme le restaurateur des lettres, qui ordonna la suppression de l'imprimerie, assista aux auto-da-fé de l'Estrapade, rendit des charges vénales, institua la loterie, ruina la France,... fut la cause du ravage de plusieurs provinces aigries par les supplices des querelles religieuses... et termina enfin sa carrière, jeune encore, par un trépas ignoble !... — Ces divers règnes furent des temps horribles et malheureux qu'on voudrait voir disparaître de nos annales ; temps couronnés par la Saint-Barthélemy, la Ligue et l'assassinat de Saint-Cloud ; temps où la critique

(1) Tout n'a pas été dit sur Louis XI. M. Augustin Hélie, sans se constituer son apologiste puisqu'il reconnaît en lui « beaucoup de perfidie, » beaucoup d'infamie... » fait ressortir la différence de sa conduite avec ses prédécesseurs et successeurs, et établissant, un parallèle entre lui et Louis XIV, il ajoute : « Louis XIV, ce grand roi, a fait répandre plus de » sang et d'une manière plus odieuse que Louis XI ; l'un fut entièrement » dévoué à la France, l'autre à sa personne, mais avec une pompeuse » dignité qui en imposa. »

a beaucoup à faire, où l'on admire fort l'intrépidité des panégyristes de ces époques, et où l'on se demande comment il est possible qu'ils maintiennent leurs fausses assertions en face des faits les mieux établis... — La critique n'épargnera pas même Henri IV, qui put tout se permettre sans péril, même la peine de mort pour des délits de chasse... ce roi que Voltaire, par sa *Henriade*, tira de l'oubli, injuste sans doute, mais réel, dans lequel on avait laissé tomber sa mémoire et dont il opéra la résurrection historique, mais non *vraie*, et sur lequel nous ne disons que ces mots...

Nous arrivons enfin au grand siècle, qui devient une véritable absorption de toute chose et de toute personne en Louis XIV, que l'on s'obstine à nommer le Grand, par suite de l'abus où l'on est de personnifier les temps par les hommes, et qui, loin d'être le directeur du siècle, n'en fut pas même l'imitateur, mais au contraire l'obstacle continuel, depuis le jour où jeune homme il entrait au parlement tout botté et la cravache à la main, jusqu'au jour où rachitique il signa, sous la tutelle de la veuve de Scarron, la révocation de l'édit de Nantes. N'a-t-on pas dit avec raison que Louis XIV a laissé dans le besoin la vieillesse de Corneille, n'a accordé qu'à de vives prières une sépulture à Molière, n'a rien fait pour Lafontaine, n'a distingué ni Pascal ni Labruyère, a disgracié Fénelon, a souffert que d'indignes intrigues arrêtassent le génie de Racine dans son plus brillant effort, a exilé des talents... Néanmoins on répète de confiance, tous les jours, que c'est à Louis XIV

que l'on doit l'incomparable réunion d'écrivains qui ont illustré son temps !... Combien ne faut-il pas rabattre de ces éloges pompeux sur ce grand siècle? Le génie force quelquefois l'admiration des souverains, il ne procède jamais d'eux ; Lous XIV ne créa rien, il n'eut que la peine de naître. Il n'avait pas même le sentiment de l'art et du beau; et lorsque Colbert eut la première pensée d'un musée ouvert au public, qui s'y opposa, si cè ne fut Louis XIV ? Ce grand homme qui sacrifiait tout à sa vanité, qui, encensé par des flatteurs, disait : l'État, c'est moi, ne soutint que la médiocrité pompeuse de Lebrun et son école qui le peignait dans son apothéose en costume romain de convention, avec la perruque !... lorsque Poussin, Lesueur, Lorrain, Puget... s'expatriaient ou languissaient dans le délaissement. Ce grand homme n'avait des élans que pour des minuties, témoin son emportement contre Louvois pour une croisée mal placée à Trianon ; l'on sait que ce ministre, le cœur gonflé, dit à ses intimes : « Les petites choses l'occupent trop ; donnons lui de plus grandes occupations; faisons-lui faire la guerre. » Il tint parole, il alluma la guerre, et l'or de la France fut prodigué, et le sang du peuple coula !... pour... une fenêtre mal placée à Trianon !... — Ah ! si l'on voulait reconnaître souvent la cause vraie des événements, on verrait à combien peu tiennent les destinées des empires ! — On sait aussi quelle minime question d'amour-propre blessé de la favorite, et de susceptibilité poétique de l'abbé Bernis, furent les causes de la guerre désastreuse de 1756 et du traité

honteux qui en fut la triste conséquence; une épigramme a dit :

Six cent mille hommes égorgés,
Monsieur l'abbé, de grâce ! c'est assez de victimes;
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés ?

On sait encore, malgré les dénégations, que quand Henri IV mourut sous le couteau d'un exécrable assassin, il allait embraser l'Europe du feu d'une guerre effrayante, emporté par son amour pour la princesse de Condé !... Enfin on n'ignore point les causes futiles de certaines guerres, même au moyen âge, par exemple, le propos de Philippe sur Guillaume le Conquérant ;... et, si nous remontons plus haut dans l'histoire, les épisodes de la fille de Julien, en Espagne; de Virginius, de Lucrèce, à Rome,... etc.... qui ont été la cause de catastrophes épouvantables...

Louis XIV, dirons-nous encore, sacrifia sur l'autel de sa personnalité, sa propre famille, ses légitimés,... tout, jusqu'à son jouet, cette caline petite duchesse de Bourgogne, qu'il force de le suivre à Fontainebleau, grosse et malade. Il répond au duc de La Rochefoucauld lui remontrant que s'étant déjà blessée, elle pourrait bien ne plus avoir d'enfants : « Eh ! quand cela serait, qu'est-ce que cela me » ferait ? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? Et quand il » mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de » se marier et d'en avoir ? Et que m'importe qui me suc- » cède des uns et des autres ? Ne sont-ils pas également mes » petits-enfants ? ... » Mais quelle leçon était donnée par

la Providence à cette infatuation !... dans la perte de ses enfants, dans la survivance à lui-même, dans l'abandon à ses derniers moments, dans les insultes à son cadavre,... témoin ces épigrammes, en s'adressant à sa statue :

Tyran de bronze, il fut toujours ainsi.

et, en s'adressant à ses restes :

A Saint-Denis, comme à Versailles,
Il est sans cœur comme sans entrailles.

Le soleil se couchait sous les nuées les plus horribles : il a passé; sa race en a porté la peine. Comme Clovis et Charlemagne, sa puissance s'écroula avec lui : ses dernières volontés furent même méprisées. Enfin les faiblesses de Louis XV sont la conséquence rigoureuse de ses iniquités dominatrices, lesquelles provoquèrent une réaction formidable à l'étranger, comme à l'intérieur.

Arrivé à nos temps contemporains, la certitude n'est pas plus grande, la critique n'est pas épuisée... Cela me remet en mémoire ce fait arrivé à Raleigh lorsqu'il travaillait à son *Histoire du monde*. Il était alors en prison, rêvant à sa fenêtre, lorsque son attention fut attirée par un bruit qui se fit dans la cour; il crut voir un individu passer son épée à travers le corps d'un homme qui venait de le frapper;... or, il se trouva qu'il avait mal vu, et que rien de ce qu'il avait cru voir n'existait; aussi, convaincu dès lors de la difficulté de rapporter des faits *vrais* et *exacts*, lorsqu'ils se sont *passés sous les yeux mêmes* du narrateur, il jeta au feu le manuscrit de son deuxième volume. — Nous répéterons

donc que sur nos faits contemporains le doute surgit de toutes parts et le temps n'a pas encore dit son dernier mot : l'heure de l'histoire n'a pas encore sonné pour eux ; il faut se recueillir pour les juger avec calme et impartialité, même pour les raconter avec toute liberté de conscience et de conviction. D'ailleurs chaque siècle comprend à son point de vue les gloires comme les célébrités, et leur prêtent ses tendances et ses passions. Peu à peu il se grave dans la mémoire des hommes une image idéale, différente du modèle, et qui le remplace comme ces portraits de convention, reconnus de tout le monde, bien qu'ils conservent à peine un trait exact de l'original. Les contemporains ne voient pas d'un même œil que la postérité, ils sont plus sensibles aux défauts qu'aux qualités : il n'existe pas de grands hommes pour leurs valets de chambre. Heureux quand la justice commence à la mort : c'est une des premières restitutions que fait l'éternité :

Si Dryden meurt de faim, on l'enterre avec pompe.

a dit avec raison Pope. — Mais le temps nous presse et la marche lente de nos digressions ne nous permet pas de poursuivre plus loin cette voie... il nous faut tourner court pour nous rapprocher de notre fin.

La vérité historique doit nous obliger à dire que si la principale source de l'histoire, les livres, ne sont pas toujours véridiques, les autres sources : monuments, médailles, statues,... ne le sont quelquefois pas plus. — Est-on certain de connaître les villes où naquirent Homère, Christo-

phe Colomb,... etc. ?... — Est-on même certain de la maison où naquit Molière? — Est-on d'accord sur l'hôtel de Montbazon ou de Bethysi où fut assassiné Coligny, de la fenêtre d'où Charles IX tira avec sa carabine, du lieu où a été tué Goujon... etc. ?... Il serait sans doute difficile de montrer la place du chêne historique que l'on montrait cependant naguère, et sous lequel saint Louis, au milieu de ses barons, rendait la justice à ses vassaux... — La médaille frappée en 1740, lors de la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, attestant la prise de Carthagène par l'amiral Vernon, lorsqu'il en levait le siége, était-elle la preuve du fait?... — La statue de l'augure Nævius, élevée non sans le caillou qu'il avait coupé avec un rasoir, prouvait-elle qu'il avait opéré ce miracle?... Sans parler de faits plus modernes et sans faire d'allusions, que de faussetés historiques même parmi les curiosités... etc...

La vanité doit être regardée comme la première source des altérations historiques. La fausse éloquence des écrivains comme l'esprit de flatterie des courtisans n'ont-ils pas été la cause de ces anachronismes révélés chez les auteurs qui donnent à Louis IX le titre de Majesté, lorsqu'on sait qu'il ne fut donné qu'à Louis XII; qui parlent de régiment avant Charles IX, de colonel avant François Ier, qui donnent des armoiries aux rois francs et qui racontent, comme Velly, que Childebert avait des chambellans, et qu'au sacre de Pepin les hérauts d'armes criaient : Largesse du plus puissant des rois...

Nous terminons par citer quelques critiques sur des mots

dits historiques, au risque de redites; car, en fait d'histoire, il n'y a pas de plagiat, on ne peut que répéter ce qui se trouve ailleurs, et dire avec le poëte :

Dis-je quelque chose assez belle,
L'antiquité, tout en émoi,
Répond : Je l'ai dite avant toi.
C'est une plaisante donzelle!
Que ne venait-elle après moi,
J'aurais dit la chose avant elle.

D'autres ont relevé ces erreurs avant nous et en meilleurs termes, mais nous pensons pouvoir les constater une fois de plus, puisque malgré les efforts, la lumière ne se fait pas. Ces mots rien moins qu'historiques, inventés pour le besoin de la cause, nécessaires pour caractériser la personne ou la chose, sont comme des jetons marqués, qui sans valeur par eux-mêmes, ne sont que des objets de convention entre les joueurs (1). Mais il ne faut pas en faire la monnaie courante et officielle, on pourrait encourir le reproche du Misanthrope :

Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Sans doute un écrivain peut traduire la pensée générale par des mots qui, s'ils n'ont pas été dits, ont été interprétés par l'histoire, qui a pris fait et cause des événements; mais il ne doit point les attribuer à des personnes dont ils ne rendent pas la pensée; telle est la réponse de Melson, secrétaire interprète des langues étrangères (et qui n'en savait pas une seule, nous dit Tallement des Réaux), à la reine, sur

(1) Un ouvrage récent, l'*Esprit de l'histoire*, en donne l'historique.

la demande qu'elle faisait sur ce que disaient les ambassadeurs suisses assistant à son dîner : « Ils disent que vous êtes belle, madame, ou s'ils ne le disent pas, ils le devraient dire. » — Une interprétation pareille est loin d'être *une vérité*, et dans ce cas on peut dire que traduction est trahison, en répétant avec d'Accilly :

> *Alfana* vient *deques*, sans doute,
> Mais il faut l'avouer aussi,
> Qu'en venant de là jusqu'ici,
> Il a bien changé en route.

Reproduisons donc quelques-uns de ces mots, en nous bornant à narrer les critiques qu'ils ont éprouvées.

Durant les premiers temps de notre histoire peu de mots ont été relevés, et encore les considère-t-on comme apocryphes. On a révoqué même le mot de Clovis sur le vase de Soissons, l'allocution de saint Remi à son baptême, la sentence de Clotaire à son lit de mort... — Le fait de l'intervention de Pepin dans le combat des bêtes féroces et son mot rapporté par le moine de Saint-Gall, n'est qu'un anachronisme et une anecdote digne de figurer, au plus, parmi les aventures des paladins de la Table ronde.

Dans les gestes de Philippe-Auguste, on ne trouve rien de cette scène plus ou moins dramatique, dévoilée par Velly et Anquetil, du roi devant l'autel offrant sa couronne à l'armée réunie : « *Si vous jugez qu'il y ait quelqu'un parmi » vous qui en soit plus digne que moi, je la lui cède volon» tiers.* » Il n'y a de vrai qu'un bref et simple discours adressé à ses barons et à son armée, au moment d'en venir

aux mains, où l'on remarque ces mots : « Le roi Othon et » tous ses gens sont excommuniés,... nous, nous sommes » en paix avec l'Église;... ayons donc courage et confiance » en la miséricorde de Dieu, qui, malgré nos péchés, nous » donnera la victoire sur nos ennemis et les siens. » Le fait est ainsi plus naturel.

Froissard avait simplement écrit, lorsque Philippe VI arriva au château de Broye après la bataille de Crécy : « *Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'infortuné roi de France.* » Chateaubriand lui fait répondre : « *Ouvrez, c'est la fortune » de la France,* » et il ajoute « parole plus belle que celle de César dans la tempête, confiance magnanime honorable au sujet comme au monarque... » Lorsqu'on fit connaître à Chateaubriand le vrai texte, il répondit que le mot tel qu'il l'avait cité était bien plus beau et qu'il y tenait.

On a expliqué aussi les deux vers qui ont couru le monde depuis que François Ier les avait écrit, disait-on, sur une vitre du château de Chambord :

Souvent femme varie;
Bien fol est qui s'y fie.

qui se sont réduits à ces simples mots : « *Toute femme varie,* » tracés en grandes lettres au côté d'une fenêtre, ainsi que le rapporte Brantôme. — On a aussi mis à néant cette phrase : « *Madame, tout est perdu, fors l'honneur.* » M. Viennet a pu dire avec raison : Si, comme chevalier, François Ier avait pu l'écrire, comme roi il ne pouvait la dire. La lettre a été conservée ; elle est longue et présente au lieu du laco-

nisme héroïque que l'on a inventé, cette phrase passablement vulgaire ; « Pour vous faire assavoir, madame, comme se porte le reste de mon infortune, de toutes choses il m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est saine ; et pour ce que, en votre adversité, cette nouvelle vous sera quelque peu de réconfort, ai prié qu'on me laissât vous écrire cette lettre : ce que l'on m'a aisément accordé... etc... »

Il n'y a pas plus de certitude dans le mot : « *Paris vaut » bien une messe;* » parole imprudente, et, dans la bouche d'un homme aussi rusé que Henri IV, parole peu vraisemblable; mot qui doit être rétabli comme on le trouve dans les caquets de l'accouchée : « Il est vrai, la hart sent toujours le fagot; et comme disait un jour le duc de Rosny au feu roy Henry le Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il lui demandait pourquoi il n'allait pas à la messe aussi bien que lui : « Sire, sire, la couronne vaut bien une messe. » On a fait aussi justice du mot : « *Pends-toi, brave Crillon, nous » avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas.* » On sait que ce mot : Pends-toi, n'était qu'une simple phrase stéréotypée qu'il employait partout. — Il en est de même du panache blanc et de la poule au pot, du mot : « *Le saut périlleux,* » qui n'ont existé que dans les historiettes et les ana.

Le mot attribué à Richelieu : « *Je couvre tout de ma sou- » tane rouge,* » est-il plus authentique ? — Celui de Mazarin : « *Qu'ils chantent, ils payeront,* » a-t-il été bien rendu ?

Quoique souvent employé, le mot attribué à Louis XIV : « *L'Etat, c'est moi !* » a-t-il été réellement prononcé, et ne personnifie-t-il que le caractère du personnage, résumant sa

pensée de symboliser la France en lui, pour devenir ce soleil qui rayonnera au milieu d'un ciel sans nuages, et dont l'éclat des rayons ternira les lumières émanées des génies du royaume? — Il en est de même du mot inventé et popularisé par Hénault, à l'ambassadeur d'Angleterre, qui se plaignait en 1714 des travaux qu'on faisait au port de Mardick, en dépit des traités : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. » Mais ce n'était plus à cette époque le Louis XIV du XVIIe siècle, ce n'en était pas même l'ombre : il survivait à sa gloire. — Le fameux mot : « *Il n'y a plus de Pyrénées,* » n'est pas davantage de lui. La vérité se trouve dans le journal de Dangeau : « L'ambassadeur d'Espagne dit, fort à propos que ce voyage devenait aisé, et que présentement les Pyrénées étaient fondues. »

Le mot attribué à Louis XV : « *Cela durera autant que moi,* » symbolise parfaitement la position et marche avec les propos débraillés de ses maîtresses et surtout de la Dubarry : « *Bois, la France,* » mais ils n'en sont pas plus authentiques.

Quant à celui du malheureux Louis XVI : « *Il n'y a que moi et M. de Turgot qui aimions le peuple,* » il résume la situation fausse d'un monarque animé de bons sentiments, qui sont annihilés par une cour frivole et peu clairvoyante; mais en est-il plus vrai? — Il en fut de même pour beaucoup de mots qu'on lui attribua, et même de ceux relevés à son égard, jusqu'à ce dernier : « *Fils de saint Louis, montez au ciel!* » qui est parfaitement reconnu être un

mot prêté et que l'abbé Edgeworth avouait n'avoir jamais prononcé, quoique la pensée, ajoutait-il, en fût certainement dans son cœur.

A côté de ces mots attribués aux souverains, se trouvent ceux attribués aux simples mortels. Sans nous arrêter à ceux ordinaires que chacun peut dire, parce que l'idée y est et qu'à défaut de l'idée on a la mémoire, comme celui de « *Tirez le rideau, la farce est jouée*, » attribué à Rabelais, mais prononcé avant lui par Demonax, par Auguste...; comme celui sur l'interdiction du *Tartufe* : « *M. le président ne veut pas qu'on le joue*, » reconnu par M. Taschereau n'avoir pas été prononcé;... il en est de certains qui, comme celui de Laubardemont : « *Donnez-moi quatre lignes de l'écriture d'un homme, et je trouverai de quoi le faire pendre;* » expression (si elle n'est fausse) d'un bourreau faisant connaître jusqu'où peuvent aller les sicaires du despotisme, sont voués à l'exécration de la postérité; et il en est d'autres qui, comme celui du chevalier d'Assas, restitué avec raison au sergent Dubois : « *A nous*, *Auvergne*, *ce sont les ennemis!* » ont eu beaucoup de retentissement et qui doivent être repétés, quoique ces mots appartiennent plutôt au genre littéraire qu'au genre historique proprement dit.

Nous ne parlerons pas non plus de la fameuse fenêtre qui a été le sujet d'un mouvement oratoire de Mirabeau, fenêtre sur l'emplacement de laquelle on n'est pas d'accord, qui d'ailleurs n'existait plus à l'époque et qu'il aurait été impossible de voir de la salle. Le mot au marquis de

Dreux-Brézé n'est pas plus exact dans sa concision spartiate : il a été arrangé après coup.

Sieyès dans le jugement de Louis XVI n'a jamais prononcé ces mots : « *La mort sans phrase.* » Il donnait pour explication que quelqu'un, à qui on demandait quel avait été son vote, avait répondu : « Il a voté la mort sans phrase ; » voulant dire par là qu'il n'avait pas fait de discours.

La réponse de Bailly à ce misérable qui lui disait : « Bailly, tu trembles ? » est si naturelle qu'il n'est pas impossible qu'elle ait été proférée; mais l'a-t-elle été ?

Le mot du général Bonaparte en Egypte : « *Du haut de ces pyramides quarante siècles nous contemplent,* » n'a fait que rendre une pensée plus développée, et n'est nullement authentique. Il en est de même d'une foule d'autres. Nous voyons qu'à Sainte-Hélène Napoléon a nié avec force une foule de mots et même de faits qu'on lui avait attribués, depuis sa faction pour la sentinelle endormie à Arcole, jusqu'à la dernière charge à Waterloo.

Clavier n'a pu répondre au premier Consul lorsqu'on prétend qu'il demandait la condamnation de Moreau, promettant de le gracier après : « Eh ! qui nous fera grâce à nous ? » par l'excellente raison qu'il fut un des premiers à le condamner. Peu d'hommes ont la sincérité d'avouer la vérité.

On ne prête qu'aux riches, c'est ainsi que sous la Restauration on a prêté une foule de mots à M. de Talleyrand, qui en puisait, comme personne ne l'ignore, dans *l'Im-*

provisateur français. C'est là sans doute qu'il a pris ce mot : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, » phrase tirée de Voltaire qui l'avait prise d'un vieux fabliau. Néanmoins tout mot bien venu prenait son nom pour enseigne, nous dit M. Edouard Fournier, à qui j'emprunte en ce moment aussi, et ainsi recommandé il faisait son chemin. Tel est le fameux mot du comte d'Artois à sa rentrée en 1814 : « *Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus,* » qui n'est pas de lui ni du prince, mais fait par M. Beugnot et se trouva être l'expression des idées et des vœux du salon de M. de Talleyrand et de ceux qui voulaient le maintien de leurs titres et de leurs honneurs.

C'est le cas de répéter : « Les passions politiques favorisent en général merveilleusement l'adoption de ces fables ; » témoin la réponse de Cambronne à Waterloo, lorsqu'il fut sommé de se rendre, réponse qui n'exista pas, bien qu'elle fût aussi l'expression de la pensée de toute l'armée, et qui ne se résuma que par une négation énergique. Ainsi serait le mot de Louis XVIII pour le pont d'Iéna, le mot de Napoléon : « *Les blancs seront toujours blancs, les bleus seront toujours bleus;* » le mot sur les émigrés : « *Ils n'ont rien appris, ils n'ont rien oublié,* »... etc... — Il en est de même de ceux qu'on fit naître de la même manière. Quel est en effet, disait-on, l'avocat, sous la Restauration, qui n'est pas plus certain que M. Séguier, que ce magistrat répondit à une demande venant de haut : « *La cour rend des arrêts et non pas des services?* » M. Séguier, en effet, répétait à qui

voulait l'entendre qu'il n'avait rien dit de pareil; ni même d'autres mots qu'on lui attribuait aussi.

On fit inaugurer le règne de Charles X par un bon mot : « *Plus de hallebardes*, » qui est de Rougemont, et qui ne signifie rien, pas même la critique d'un règne précédent. Il se termina par celui de M. de Salvandy : « *Nous dansons sur un volcan*, » inventé comme les autres, après la soirée du Palais-Royal. On voulut ouvrir le nouveau régime par « *Une charte sera désormais une vérité* »... « *Voilà la meilleure des républiques*, »... etc...

Enfin combien de jeux de mots reproduits par les petites causeries, qui ne sont que la répétition des ana. Ainsi ce « *Juste ciel*, » exclamation dite à l'occasion de la chute du ciel du lit d'un financier, lorsque le cardinal Dubois avait reçu du Régent ce même témoignage d'intérêt ; ainsi cette expression, attribuée à Royer-Collard dans un moment d'humeur contre Talleyrand : « *C'est la fleur des drôles*, » lorsque ce virulent propos avait servi au prince de Ligne pour caractériser le fameux duc de Richelieu... Il est vrai de dire que les mots naissent des choses et que les mêmes choses produisent les mêmes mots. Les mots naissent sous la plume de l'écrivain qui les transmet de la meilleure foi du monde, tant il est vrai de dire que créer c'est se souvenir; néanmoins ces mots n'en sont pas moins des réminiscences. — Est-ce bien aussi au prince de Talleyrand à l'agonie et se lamentent de souffrir comme un damné, que le roi Louis-Philippe aurait lancé le mot cruel « *déjà!* » N'est-ce pas plutôt la réponse dn médecin Bouvard à l'abbé Terray, ou

même le cardinal Dubois qui l'aurait reçue à brûle-pourpoint de la bouche du Régent, à qui l'on attribue aussi cette expression peu charitable : « *Morte la bête, morte le venin.* » — Enfin ne pourrait-on pas restituer à d'Aubigné d'après J.-B. Rousseau, d'autres disent à Pascal et même à Pasquier, la fameuse définition du jésuitisme que M. Dupin aîné, alors avocat, prononça dans le procès de tendance en 1825 : « *C'est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout.* »

Je finis... Je n'aurai pas la prétention insensée, qu'on ne saurait admettre, de vouloir seul trancher les difficultés, résoudre les questions;... mais, par ce simple exposé, nous voyons comment, par suite de la critique historique, nous sommes loin de l'histoire conventionnelle, et combien il faut modifier ces notions que l'usage a consacrées. — L'histoire est un miroir sur lequel nul n'a le droit de jeter un voile, quelque orné qu'il soit; pour l'écrivain, il doit rendre les époques, non d'après les historiens, mais d'après les annalistes (1)... Mais...

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

a dit un critique, et la sagesse des nations a ajouté : « Qui veut trop prouver ne prouve rien... » Arrêtons-nous donc. La retraite à propos est un devoir de premier ordre, il ne

(1) On sait que M. Thiers, dans un ouvrage célèbre, a dit que l'historien devait s'attacher aux choses, uniquement à elles, s'appliquer d'abord à les bien comprendre, puis à les saisir dans leur variété infinie, et à pénétrer l'enchaînement mystérieux et profond suivant lequel elles se sont produites; les exposer enfin dans un langage sérieux comme elles, c'est-à-dire, simple, car il n'y a de sérieux que ce qui est simple, etc....

faut pas attendre qu'on nous l'impose. En se taisant à propos on épargne au lecteur une lassitude et à l'auditeur un ennui.

Luzarches (Seine-et-Oise), avril 1861.

N. B. — L'extrait de ce mémoire a été lu dans la séance publique de l'Institut historique, le 12 mai 1861, et imprimé dans la livraison 318 de l'*Investigateur* du même mois. —

à M. Guizot. Témoignage de respectueuse gratitude
Henri Mettetal

TRAVAIL

sur Guillaume de Nassau, prince d'Orange,

DIT LE TACITURNE.

God and liberty.

Saint Paul s'adressant aux jeunes gens leur disait : « Vous êtes les forts. » En effet, messieurs, nous sommes les forts ; car le monde pratique n'a point encore refroidi notre cœur, les déceptions et les désenchantements n'ont pas encore tué notre espérance ; nous sommes les forts, car notre but répond à nos études ; vivants de l'intelligence, éloignés des réalités trop crues, nous contemplons des objets sublimes : le vrai, le beau, le bien. Notre ambition même est moins la poursuite d'un intérêt personnel que le besoin de servir la cause de la justice et du progrès. Mais si la jeunesse est l'âge des généreuses passions, c'est aussi l'époque du découragement et du doute. Combien au premier choc, au premier combat s'affaissent pour ne plus se relever ! Leur idéal meurt à la rencontre du réel ; ils s'abandonnent au désespoir, au scepticisme, bientôt même ils s'accoutument à cet état : la crise devient l'habitude. « L'homme refroidi (1) se résigne, dit « M. de Rémusat, à cette existence provisoire, à ses défauts, à ses « misères, qu'il ne relève plus par aucune illusion sur lui-même et « sur l'avenir : heureux si, revenant à la vérité qui calme, il revient « à la raison qui fait le bien de sang-froid. »

Tous, même les plus fermes, nous passons par ces temps de doute qui débilitent notre force et renversent nos plus nobles projets. Cependant il est un remède assuré pour nous relever de ces défaillances. C'est la contemplation de ces hommes que l'histoire a placés devant nous pour éclairer et guider notre marche comme cette étoile brillante

(1) Passé et Présent, articles du *Globe*.

qui menait les mages à Bethléem. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, dit le Taciturne, est une de ces nobles figures historiques. Grand écrivain sans déclamation, grand homme sans orgueil, il a eu la grandeur des héros, la sagesse des prudents, la foi des croyants. Il n'y a chez lui rien de merveilleux; il est homme, soumis aux faiblesses, exposé aux mêmes combats que nous tous, et c'est par là qu'il peut nous être d'une grande leçon. Ne sacrifiant rien à la fan-
« taisie, au hasard, il ne prête point à la légende, il est tout bon
« sens, raison, réflexions, circonspection, jugement, esprit de suite, fidélité, solidité.

J'ai cherché à étudier plus encore sa vie que ses travaux, ses pensées que ses actes. J'ai lu avec attention sa correspondance pour y découvrir l'homme et dépouiller ce grand caractère de tout l'appareil historique qui pourrait nous cacher son cœur. J'ai vu, et c'est ce qui m'a le plus frappé, qu'au milieu des périls, alors même que sa cause paraissait perdue, il n'avait jamais douté de l'avenir. Heureuse foi qui l'a rendu invincible! heureuse foi dont notre âge plus que tout autre a besoin pour continuer avec courage et sans se lasser jamais l'œuvre de liberté que Guillaume a commencée. Je voudrais surtout vous faire admirer cette constance et cette fermeté, et je serai bien payé de ma peine, si ce travail, tout humble et modeste qu'il est, pouvait vous raffermir dans votre foi politique et vous conserver ce qui est notre richesse, l'espérance. Ce me paraît être en effet le but suprême de l'histoire, de faire servir les vertus et la sagesse des grands hommes à l'instruction et au ~~mépris~~ progrès des temps présents.

Descendant de la vieille famille des Nassau Dillembourg, dont les origines remontent au douzième siècle, Guillaume IX, surnommé le Taciturne, comptait parmi ses ancêtres l'empereur Adolphe de Nassau (treizième siècle) et les puissants ducs de Gueldre qui avaient régné en souverains dans les Pays-Bas quatre cents ans avant l'avènement de la maison de Bourgogne. Electeur d'Allemagne depuis la mort de son père (1), héritier de son cousin-germain Réné, mort aux pieds de Charles-Quint pendant le siége de Saint-Diziers (1544).

(1) Guillaume le Riche, né en 1487, mort en 1559.

il possédait (1) les principautés d'Orange, de Nassau, les baronnies de Bourgogne, le Dauphiné Viennois, des terres en Franche-Comté et en outre les duchés de Luxembourg, de Brabant, les comtés de Flandre et de Hollande. Il était chevalier de la Toison d'Or, allié aux plus grandes familles de l'Europe, favori de Charles-Quint : en un mot, le futur défenseur des libertés hollandaises comptait parmi les princes les plus puissants de l'Europe.

Guillaume était né en Allemagne, en 1533. Sa mère Julie Stolberg l'avait élevé en chrétien. Cette femme éminente, d'une piété remarquable, n'avait pas négligé chez le jeune prince l'éducation morale; elle avait développé dans son âme, avec les sentiments religieux, l'amour de la justice, la charité et l'indépendance de caractère.

A onze ans (2), par la mort de son cousin Réné, il se trouva maître de biens immenses. Il quitta sa mère, ses quatre frères et sa patrie allemande pour terminer à Bruxelles son éducation de gentilhomme. Sa naissance illustre, son génie précoce le firent remarquer de l'empereur, Charles se l'attacha en qualité de page et en fit son favori. Le jeune Allemand, encore plein des conseils chrétiens de sa mère, des naïvetés de sa jeunesse, ne pouvait inspirer ni craintes ni soupçons : on lui accorda la confiance la plus absolue Il vit donc les ruses politiques du grand empereur ; il pénétra dans les intrigues espagnoles et s'habitua à l'astuce de Madrid; cette science devait un jour lui servir à déjouer les projets de Philippe II. Mais sa place n'était point à la cour : sa jeunesse, son rang, son courage, son ambition l'appelaient à l'armée. Il quitta donc Madrid, et à dix-sept ans et demi, il obtint de Marguerite de Hongrie, sœur de Charles-Quint, une commission de colonel ; il fit avec ce titre la campagne d'Artois : son avancement fut rapide, de colonel il passa général, et en 1555 Van Rossem, maréchal de Clèves, étant mort, le prince d'Orange, âgé de vingt et un ans et demi, fut nommé commandant en chef de l'armée au camp de Givet. Le jeune général étonna les vétérans par son sang-

(1) Apologie de Guillaume d'Orange. (Bibl. Impériale, 1589.)

(2) Nous avons trouvé ces détails peu connus dans la Correspondance de Guillaume d'Orange, publiée par Gachard. Bruxelles.

froid et ses connaissances dans l'art militaire et gagna l'affection des soldats par les soins qu'il prit de leur bien-être. Le camp de Givet était fatal à l'armée ; la peste, le typhus y faisaient de cruels ravages : Guillaume, à force de prières, obtint de l'empereur la permission de lever le camp qu'il transporta près de Mariembourg. Il prit quelques forteresses, et se fit remarquer des Français autant par sa valeur que par son humanité. Nous aimons à trouver dans notre historien national de Thou le témoignage de cette vertu assez rare au seizième siècle (1).

Gêné par les ordres contradictoires de Philippe II et du prince de Savoie, Guillaume ne put empêcher les Français de ravitailler Mariembourg. Charles-Quint lui conserva néanmoins sa faveur. Il pria le prince (2) d'assister à la cérémonie de son abdication (3). On sait quelle comédie fut cette retraite. Charles-Quint ne pouvait, après avoir gouverné le monde, renoncer à la puissance qu'il avait exercée avec tant de prestige et d'une façon si absolue : les dépêches expédiées du couvent de Saint-Just font foi de la part active qu'il continua de prendre aux affaires. Le roi Philippe agissait ; mais le moine de Just ordonnait. Quel est donc le motif de cette abdication? C'est la peur, la peur de la mort, de la damnation éternelle qui terrifiait l'âme superstitieuse de l'empereur de toutes les Espagnes. Il voulait acheter le salut par les dévotions monacales. Aussi bien des maladies causées par les excès de toute nature, des attaques fréquentes de goutte, un embonpoint extraordinaire, étaient de terribles avertissements. La grande dominatrice, souveraine des souverains, annonçait sa prochaine venue, et l'empereur Charles-Quint avait peur.

Mais avant de quitter ce monde, il veut l'étonner une dernière fois. Il rassemble les états, appelle la plus haute noblesse, fait revenir de l'armée les plus illustres capitaines, réunit les spectateurs les plus célèbres ; il veut contempler une dernière fois les grandeurs de la terre avant de revêtir la robe de bure, et recevoir les adieux

(1) Hist. universelle, l. XVI, p. 638.
(2) Strada, t. I.
(3) Lothrop Mottley.

d'une cour soumise et idolâtre avant de s'humilier dans les rigueurs de la pénitence.

Il paraît dans l'assemblée, réunie dans la salle des Etats à Bruxelles, appuyé d'une main sur le prince d'Orange, de l'autre sur sa béquille, ayant à ses côtés son fils qui va lui succéder : il promène ses regards fins et triomphants sur cette foule de sujets prosternés devant lui. Dominant enfin son émotion et les élans de son orgueil, Charles-Quint s'adresse aux états en langue flamande : il leur rappelle combien il les aima; comme eux, il était né dans les provinces, Gand était sa patrie : aujourd'hui il quitte ce monde et va, à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, contempler en spectateur cette terre où il fut si grand acteur. Il recommande aux provinces son fils Philippe qu'il engage à continuer sa politique et à lutter contre l'hérésie.

L'empereur tomba sur son siége à demi évanoui, « on entendait, « dit l'ambassadeur anglais, sanglotter dans tous les coins, et tous les « yeux étaient pleins de larmes. Les chevaliers de la Toison d'Or « sur la plate-forme et les bourgeois au fond de la salle étaient agi- « tés de la même émotion. »

Philippe, tombant aux genoux de son père, lui baisa les mains avec respect : Charles posa solennellement les mains sur la tête de son fils, fit le signe de la croix et le bénit au nom de la Sainte-Trinité (1).

Cette grande scène marque l'apogée du despotisme; c'est son dernier triomphe dans les Pays-Bas. Mais le grand Tartuffe n'est plus là ; un acteur de second ordre lui succède. Nous allons assister aux progrès de la révolution et de la liberté hollandaises, à la lutte de Guillaume et de Philippe II, et à la victoire de l'ex-favori de Charles-Quint.

Toutefois le temps n'était pas encore venu. Guillaume, comme les provinces, était encore aveuglé par le prestige du despotisme.

Philippe II était fatigué des longues guerres que l'Espagne soutenait contre la France; la pénurie de ses finances, ses maladresses qui lui attiraient les reproches de son père, l'état d'agitation où étaient

(1) Mignet, Abdication.

déjà les provinces, lui faisaient souhaiter la fin d'une lutte dont la gloire ne compensait pas les embarras et les dangers. D'ailleurs le roi catholique avait d'autres projets en tête : continuer la politique espagnole, abaisser la maison de France, établir dans ce pays son influence et son autorité, tenir dans ses mains l'Angleterre, c'était bien là le plan de Charles-Quint; mais Philippe avait à cœur par dessus tout le triomphe de la religion : « Je perdrais tous mes états et cent vies « si je les avais, disait-il, plutôt que régner sur des hérétiques. » Détruire l'hérésie, grand projet pour lequel il lui fallait la paix et l'alliance française ; voilà la vraie préoccupation du souverain dans le sombre palais de l'Escurial.

Les négociations remplacèrent les batailles ; d'abord secrètes entre le connétable et Guillaume d'Orange, puis patentes à Cercamps et à Cateau Cambrésis : la paix fut enfin conclue en juin 1559. Guillaume d'Orange fut avec le comte d'Egmont choisi comme otage de l'accomplissement des conditions. Guillaume d'Orange, pendant son séjour à la cour de France gagna les bonnes grâces du roi et l'estime de la noblesse française. Mais il devait remporter de France plus qu'une connaissance parfaite de la langue et des mœurs de notre pays. Dieu avait prédestiné cette époque de sa vie. Le brillant général, l'habile plénipotentiaire allait ajouter à toutes ces gloires une gloire que les temps modernes placent plus haut que la valeur guerrière ou l'habileté diplomatique : c'est en France, qu'il comprit, qu'il devina le dogme social de la liberté de conscience, dogme que quelques philosophes, Erasme, entre autres, enseignaient, mais que les théologiens n'avaient su trouver ni dans le livre de Dieu ni dans la conscience humaine, et que le prince devait comprendre en apprenant à détester la persécution. Le duc d'Albe avait été chargé par son maître de négocier avec son royal cousin de France l'extermination générale des hérétiques : la conversion de la sorte était simplifiée, et les questions religieuses bientôt vidées. Les deux souverains pensaient que le plus sûr moyen de faire disparaître l'hérésie était de tuer tous les hérétiques ; mais ces princes ingénieux comptaient sans la raison et la conscience, deux puissants adversaires, qui devaient les vaincre et avec eux la théocratie. Mais à la cour même, on pouvait trouver

une âme droite qui eut horreur de cette sanguinaire façon de faire connaître Dieu et sa miséricorde. Henri II ne s'en doutait guère : il confia au prince d'Orange qu'il croyait complice du duc d'Albe, l'heureuse conspiration. Ces apprêts de massacres royaux, ce plan de tueries générales firent horreur au prince d'Orange. Il n'aimait pas la nouvelle religion, mais détestait plus encore les crimes; de ce jour il comprit que la vérité n'emploie ni le fer ni le feu pour marcher en avant. Quand il revint en Hollande, son âme avait pour ces malheureux hérétiques des sentiments de pitié et de charité.

Il rentra en effet bientôt dans sa patrie; les conditions du traité une fois remplies, le prince se hâta de quitter la France : aussi bien il pensait qu'il pourrait être utile à son pays et à la royauté, et servir de médiateur entre les états des provinces et Philippe II. Un motif personnel le rappelait aussi à Bruxelles. Veuf à vingt-cinq ans, d'une femme qu'il avait pieusement aimé, le prince d'Orange, sur les conseils de ses amis, sur l'invitation de Philippe II, songeait à contracter une nouvelle union. Il avait d'abord jeté les yeux sur Rénée, fille de la duchesse de Lorraine, petite-fille de Christian, petite-nièce de Charles-Quint, belle-sœur de la fille de Henri II. Granvelle lui avait proposé ce mariage; mais Philippe II, qui d'abord l'avait conseillé, déclara tout à coup au prince qu'il fallait y renoncer. Comment expliquer ce fait? On trouve dans les historiens peu de détails sur cette affaire. M. Lothrop Mottley pense que Philippe II fut effrayé au dernier moment de la puissance que cette union pouvait donner au prince. Cette explication est admissible et paraît probable. Hoofdt prétend même que le roi, tout en paraissant conseiller le mariage à la duchesse de Lorraine, l'engageait secrètement à repousser l'alliance du prince. Il ajoute que Guillaume découvrit cette manœuvre.

Le prince d'Orange tourna ses vues vers l'Allemagne. Anne de Saxe, fille de l'électeur Maurice, quoique sans beauté et boiteuse, fut celle qu'il choisit. Ce choix nous paraît difficile à justifier. La dot de 100,000 rixdales ne peut en être le motif, et on ne peut voir un mariage d'inclination dans une alliance avec une personne contrefaite, dont le caractère était violent et passionné. Pour nous, il

nous semble que ce fut un mariage politique. Le prince d'Orange voulait devenir influent en Allemagne : épouser une princesse puissante dans l'empire, nièce de l'électeur Auguste, fille d'un prince vainqueur de Charles-Quint, c'était un moyen certain d'acquérir la puissance que recherchait Guillaume.

Peut-être faut-il ajouter à ces causes le dépit que le prince devait conserver de l'insuccès du mariage lorrain : comment pouvait-il mieux se venger de Philippe qu'en épousant la fille de l'ennemi de l'Espagne, de celui qui avait empêché Philippe d'être élu roi des Romains? Le mécontentement de Granvelle, l'opposition que Philippe fit à ce mariage, opposition attestée par sa correspondance avec Marguerite, nous confirment dans cette opinion.

Nous sommes donc fondés à combattre ceux qui ont voulu voir dans cette union un mariage religieux, et qui en font le point de départ de la conversion de Guillaume et comme la preuve de son adhésion à la foi nouvelle. C'est pour combattre ce système que nous avons insisté trop peut-être sur le côté politique de ce mariage. On accuse Guillaume d'avoir donné de fausses garanties au catholicisme, d'être protestant alors qu'il se disait catholique ; nous avons voulu justifier notre héros et montrer que ce mariage était seulement politique.

L'indifférence de Guillaume d'Orange pour la religion justifie encore notre opinion. Il voulait que sa femme vécût en catholique. « Je « ne l'inquiéterai pas de si tristes sujets, disait-il. Au lieu de l'Ecri- « ture-Sainte, elle lira *Amadis des Gaules* et d'autres livres qui dis- « courent *de amore ;* au lieu de tricoter et de coudre, nous lui ensei- « gnerons à danser la gaillarde et autres courtoisies d'usage dans « notre pays et conformément à son rang. » Granvelle lui-même ne doutait pas que le prince ne fût encore très bon catholique. « Ce ma- « riage me cause un vif chagrin, écrivait-il à Philippe, mais je n'ai « jamais eu le moindre motif de douter de ses bons principes en ma- « tière de religion (1). » Le mariage eut lieu : Philippe II y envoya deux ambassadeurs. Les rois de France, de Danemark et les grands princes de l'Europe s'y firent représenter.

(1) Reissemberg, Lettres de Marguerite. Archives de Dresde, Correspondance de Granvelle. Lettres de l'évêque d'Arras.

Malgré ce mariage, Philippe conserva avec Guillaume des relations en apparence excellentes; mais l'esprit politique et l'âme honnête du prince d'Orange ne pouvaient plaire au monarque absolu; il devinait en lui l'ennemi de sa politique, le défenseur des libertés provinciales. Guillaume de son côté continua à servir avec dévouement Philippe II, qui lui confia quelques missions importantes. Il fut chargé d'aller annoncer à la diète de l'Empire l'abdication de Charles-Quint; à l'intérieur, il rendit des services plus sérieux, en combattant sans cruauté les progrès de la réforme et en exhortant les états des différentes provinces à payer les impôts extraordinaires que le roi, à bout de ressources financières, prélevait sans cesse (1).

Mais si Guillaume d'Orange conservait pour la royauté dévouement et respect, le pays n'avait pour Philippe ni amour ni soumission. Depuis la mort de Charles-Quint, les provinces, que le prestige de l'empereur, son origine flamande et ses hypocrisies nationales n'aveuglaient plus, s'apercevaient de leur servitude et commençaient à s'en fatiguer (2). La violation de la joyeuse entrée, de la constitution de Hollande, du Groot Privilegie et de toutes les chartes qui garantissaient l'indépendance du pays, les demandes fréquentes de nouveaux impôts, l'inhabileté de la régente Marguerite de Parme, la cruauté et la bassesse d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, les garnisons espagnoles laissées dans les Pays-Bas, les persécutions religieuses (3), l'établissement de l'inquisition épiscopale, les procédés sanglants de Titelmann, la tyrannie de Philippe II, irritaient les esprits : noblesse, bourgeoisie, peuple, tous étaient mécontents. De toutes les bouches partait un cri de remontrance que Montigny alla en vain faire entendre à la cour de Philippe II. On en voulait surtout à Granvelle. Rien ne put retenir l'indignation générale; il fut attaqué publiquement, et dans les confréries de rhétorique, dans les spectacles, dans les repas de la noblesse, les plaisanteries et les injures furent prodiguées au ministre cardinal.

(1) Voir la Correspondance de Guillaume le Taciturne, t. I, Lettre à la régente.

(2) Voir Schiller, Histoire de la révolte des Pays-Bas.

(3) Archives du Protestantisme, mois d'août, récit du premier autodafé (M. Guardia Brandt, Histoire des Martyrs.)

Le prince d'Orange ne pouvait rester indifférent à ce mouvement de l'opinion publique : membre du conseil d'état, il avait vu de près les exactions du ministre et de la régence ; il avait bien observé la politique espagnole et senti quels dangers courait l'indépendance de sa patrie ; mais les plaisanteries des sottelets (1), les injures contre Granvelle, les bons mots sur la régente, ne convenaient point à ce grand cœur : son opposition fut plus ferme et plus digne. Ce fut à Philippe même qu'il adressa de loyales et énergiques réclamations. Pendant que les seigneurs rient et se moquent de Granvelle, le prince se concerte avec les comtes de Horn et d'Egmont. Le 11 mars 1563, les trois seigneurs écrivent au roi. Ils le conjuraient : « de songer à la « nécessité de porter remède à un si grand mal. Granvelle était « odieux à la nation ; aussi longtemps que le gouvernement lui serait « confié, le roi ne pouvait espérer le succès. . . . .
« Le prince d'Orange et ses amis demandaient au roi la permission « de se retirer du conseil d'état ; ils n'étaient guidés ni par l'ambi- « tion, ni par l'espoir de s'enrichir ; mais ni leur bonne renommée, « ni les véritables intérêts du roi ne leur permettaient d'agir de « concert avec le cardinal, etc. »

Philippe répondit qu'il ne voulait grever aucun de ses ministres sans cause, qu'il examinerait les faits reprochés à Granvelle. La vraie raison, comme il l'écrivait à la régente, c'est qu'il voulait gagner du temps (2).

Les trois seigneurs ne se découragent pas, ils continuent leur opposition ; ils écrivent une seconde lettre, et quelques jours après ils remettent à la régente une remontrance solennelle. Granvelle sentait bien que ces trois personnages lui faisaient plus de mal que toute la noblesse des Pays Bas ; aussi ne perdait-il pas une occasion de blâmer leur conduite et celle de tous les seigneurs : il les accusait de

(1) Les sottelets étaient une livrée de l'invention d'Egmont. Elle se composait d'une tunique et d'une culotte de drap gris-foncé avec de longues manches. Pour tout ornement, on avait brodé sur chaque manche soit un capuchon de moine, soit un bonnet de soie. (Loth. Motley, t. II, p. 32.)

(2) Corresp. de Philippe II, t. I, p. 251. — Corresp. de Guillaume le Taciturne, t. II, p. 41.

n'être pas assez catholiques, et d'être trop mous dans la persécution. Montigny et Berghen sont trop tolérants, disait-il ; l'influence du prince d'Orange est mauvaise : il faudrait l'envoyer vice-roi en Sicile. »

« A force d'entendre crier contre lui, écrivait-il une autre fois, « le marquis de Berghen s'est enfin décidé à faire brûler deux hé« rétiques à Valenciennes. »

« Montigny, ajoute le cardinal, a mangé gras publiquement tout « le carême dernier, à ce que nous assure M. de Tournay. Le mar« quis (de Berghen) et lui disent hautement que c'est mal de verser « le sang dans les affaires de religion. Votre Majesté peut voir s'il y « a moyen de tenter quelque chose avec de pareils hommes. »

Grâce à ses remontrances, la persécution se ranime un peu, Granvelle le reconnait ; il écrit au roi : « On a fini par brûler vivant un « prédicateur. L'hérétique avait, à ce qu'il paraît, feint la repen« tance, dans l'espoir de sauver sa vie ; mais ayant appris qu'en tou « cas il aurait la tête tranchée, il rétracta sa déclaration : alors on « l'a brûlé (1). »

La politique du ministre n'était pas faite pour calmer les esprits. Aussi le mécontentement allait croissant : les trois seigneurs ne voulaient plus assister aux séances du conseil d'état ; tout le monde portait des manches à la sottelet et proférait des menaces contre Granvelle. Le cardinal, ainsi accusé par tous, mal défendu par la régente, fatigué de cette situation, écrivait à son maître, en le suppliant de venir à Bruxelles : « Pour moi, qui ne suis qu'un misérable en com« paraison de Votre Majesté, je suis menacé de tant de côtés, qu'on « me regarde déjà comme mort. Néanmoins je m'efforcerai, avec « l'aide de Dieu, de vivre le plus longtemps possible, et si on me « tue, j'espère que ce ne sera pas tout profit. »

Le roi voulut enfin terminer ces différents ; mais il avait trop bien appris les doctrines de Machiavel pour renvoyer ouvertement un mauvais ministre et donner satisfaction aux provinces : il dissimula même

(1) Papiers d'Etat, t. VII, p. 40-73.

dans cet acte de justice, et il en perdit ainsi tout le profit. Voici la lettre de congé que reçut Granvelle :

« J'ai donc jugé qu'afin de donner du temps et un libre cours à la « haine et à la rancune qu'on vous porte, et afin de voir ce que dé- « cident ces personnages, quant au remède à apporter à l'état de ces « provinces, il serait bon que vous quittassiez le pays pour quelques « jours, et que vous allassiez voir votre mère, cela, avec la permis- « sion de la duchesse ma sœur. Vous lui demanderez l'autorisation, « sans laisser voir que vous avez reçu de moi des ordres à cet effet, « et elle vous la donnera, comme je le lui ai écrit. Vous lui deman- « derez aussi de me consulter par écrit sur ce qu'elle doit faire. Par « là mon autorité ni la vôtre n'auront à souffrir, et, suivant le cours « que prendront les choses, on pourra aviser à votre retour et à tout « ce qu'il y aura à régler (1). »

Cette retraite calma un peu les esprits : les trois seigneurs écrivirent à Philippe pour l'assurer de leur soumission, et rentrèrent au conseil d'état ; ils crurent que, Granvelle parti, on allait satisfaire aux vœux de la nation. Ils demandèrent la convocation des Etats généraux, l'abolition des édits d'inquisition, la suppression du conseil des finances et du conseil privé, qui annihilaient l'action du conseil d'état.

Mais Philippe II était peu disposé à accorder ces réformes qui certainement auraient satisfait les mécontents des Pays-Bas. Il mit à la place de Granvelle Armenteros, que le peuple surnomma Argenteros, et que les seigneurs avaient baptisé du sobriquet de barbier de Madame. L'habile homme savait que les ministres viennent et s'en vont vite ; aussi n'avait-il qu'un souci ; profiter de la fortune et acquérir par tous les moyens des richesses qui le consoleraient quand viendrait la chute. Les affaires publiques l'intéressaient moins que ses affaires privées ; aussi, dans les conseils, le ministre et la régente passaient le temps à rire. « On voyait toujours, dit Morillon, la du- « chesse riant, piquant ou s'ébattant avec lui, » tandis qu'on discutait les matières les plus sérieuses. Mais ils avaient plus de zèle quand

(1) Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles, t. XII, p. 10. Gachard.

il s'agissait de vider les coffres publics. « La duchesse, disait encore « Morillon, vend les offices au plus offrant : Son Altesse y va bride « avallée (1). » Viglius, leur complice, savant jurisconsulte, qui, tout en commentant le titre *de furtis*, avait dérobé le mobilier de neuf maisons, s'indignait de l'avidité de la régente. Il écrit à Granvelle, que « tous les offices se vendaient au plus offrant, et que le « ressentiment de Marguerite contre le cardinal et contre lui venait « de ce qu'il l'avait si longuement gardée de faire le profit qu'elle « faisait maintenant des offices, bénéfices et autres grâces. »

Cependant, les persécutions continuant, le peuple, lassé d'une semblable administration, prenait pitié des martyrs. Il se souleva, pour sauver Fabricius, ministre protestant ; il allait le sauver ; mais le bourreau, avant d'arriver à l'échafaud, tua le malheureux pasteur, dont le corps fut jeté dans l'Escaut (2) Malgré ce mouvement, malgré les remontrances des quatre états de Flandres, « que l'on trouva du plus mauvais goût (Viglius), » malgré les réclamations de Guillaume d'Orange dans le conseil d'état, on publia les décrets du concile de Trente qui ordonnaient la persécution. Tout cela n'était pas fait pour calmer les inquiétudes et la douleur des patriotes : Guillaume d'Orange surtout était attristé. Ce n'était plus le brillant cavalier, le spirituel favori qu'on avait vu au Louvre ou dans le palais dè Charles-Quint, bien qu'il n'eût que trente ans. « Il était pâle et « maigre ; il avait perdu le sommeil; des rides prématurées sillon- « naient son front. On dit que le prince est fort morne, écrivait Mo- « rillon à Granvelle, et à vrai dire cela se voit sur son visage : aul- « cuns des siens disent qu'il ne peut dormir. »

On convint d'envoyer à Philippe II une ambassade pour lui représenter la situation des provinces, réclamer des réformes et une nouvelle administration. Egmont fut désigné pour cette mission : ce fut dans le conseil d'état qu'on arrêta le message qu'il devait porter au roi. Viglius avait rédigé un projet. Guillaume d'Orange ne fut point

(1) Grœn Van Printerer, Arch. de la maison de Nassau.
(2) Brandt, Histoire des Martyrs.

satisfait du travail de Viglius. Le Taciturne parlait rarement, mais il parlait bien (1).

« Il déclara hardiment qu'il était temps de dire la vérité. Si l'on « envoyait au roi un homme d'une naissance et d'un rang aussi éle- « vés que le comte d'Egmont, c'était pour lui dire la vérité. Il fallait « que Philippe apprît enfin que le jour était venu d'abolir tous ses « décrets et tous ses échafauds, ses nouveaux évêques et ses vieux « bourreaux, ses inquisiteurs et ses espions : leur temps était passé ; « les Pays-Bas étaient des provinces libres entourées de pays libres, « et déterminées à défendre leurs antiques priviléges. De plus, il fal- « lait que Sa Majesté sût à quoi s'en tenir sur l'effroyable corruption « qui régnait dans tout le système judiciaire et administratif. Le « prince flétrit la vénalité notoire dans toutes les branches de l'admi- « nistration des juges et des chambres de conseil ; nulle part, disait- « il, on ne trouvait de probité, même dans les emplois les plus éle- « vés. Puis, arrachant le masque qui couvrait encore les individus « dénoncés, il accusa de corruption et de rapines Engelbert Maas, « chancelier du Brabant ; il déclara qu'il fallait décider le roi à « abolir les deux conseils inférieurs et à augmenter le nombre des » conseillers d'état, en leur adjoignant dix ou douze nouveaux mem- « bres, renommés pour leur patriotisme, leur austérité et leur capa- « cité. Par-dessus tout, il était indispensable d'annoncer au roi que « les canons du concile de Trente, repoussés par le monde entier, et « même par les princes catholiques de l'Allemagne, ne pourraient « jamais être mis en vigueur dans les Pays-Bas, et qu'il serait dan- « gereux de le tenter. Il insista pour que le comte d'Egmont reçût « des instructions dans ce sens. Il dit en finissant que pour lui il « était catholique, et qu'il comptait rester dans la foi ; mais qu'il ne « pourrait voir d'un œil satisfait des princes prétendre au gouverne- « ment des âmes, et porter atteinte à la liberté des consciences.

Ce beau discours amena quelques modifications dans les instructions qu'on donna à Egmont ; on lui enjoignit de demander certaines tolérances. Celui-ci partit pour Madrid. Esprit léger autant que bril-

(1) Vita Viglii, p. 41.

lant, Egmont n'était qu'un chevalier : courage, galanterie, politesse, esprit, tous les avantages extérieurs, toutes les qualités secondaires lui étaient départies, les vertus sérieuses lui faisaient défaut : sans esprit politique, sans consistance, sans mesure ; il devait plutôt nuire à la cause que la bien servir. A Cambrai il insulte l'archevêque et fait grandes protestations de fidélité aux provinces ; à Madrid, « l'ami de la fumée, » comme l'appelait Granvelle, se laisse prendre aux caresses de Philippe, qui le renvoie charmé et fier des gracieusetés royales, ennemi acharné de la nouvelle religion, défenseur des privilèges royaux. Où étaient les serments de Cambrai, mais « où sont les neiges d'autan ? »

On vit bientôt à son retour quelle conversion le voyage d'Espagne avait amenée en lui : Guillaume surtout fut affligé de la légèreté d'esprit, de la faiblesse de caractère de son trop inconstant ami ; il lui adressa une terrible remontrance (1). « Il lui reprocha, en face, « d'avoir oublié, pendant son séjour en Espagne, les intérêts de ses « amis et le bien de son pays, pour ne se rappeler que son avance- « ment personnel, et ne songer qu'à accepter les immenses libérali- « tés du roi. » Ces paroles sévères firent pour quelque temps rentrer Egmont dans les rangs de l'opposition.

Egmont avait rapporté à la régente des missives que lui avait confiées Philippe II. Le roi conseillait à Marguerite, pour donner une satisfaction apparente aux plaintes des seigneurs, de réunir une assemblée de docteurs pour examiner les décrets du concile de Trente ; il fallait aussi « inventer quelque nouveau moyen pour exécuter les « hérétiques, non qu'il fallût en rien chercher à diminuer leurs « souffrances, mais au contraire dans le but de leur enlever tout « espoir de devenir célèbres, ce qui les excitait puissamment à « l'impiété. » (2)

Cette assemblée fut en effet réunie : les seigneurs, les légistes, les députés des Etats proposèrent d'abolir la peine de mort en matière

(1) Papiers d'Etat. Pontus Payen.

(2) Strada, t. IV. p. 153. — Hopper, Réc. Mém.. p. 46. — Loth. Motley, p. 89. — Corresp. de Philippe II, t. I, p. 347.

d'hérésie ; mais les théologiens furent d'un autre avis ; ils pensaient comme Viglius : « *Actum est de catholica religione,* si on ne met à mort les hérétiques, » disait le jurisconsulte.

Pendant qu'on discutait ces matières, le duc d'Albe conduisait à Bayonne la reine d'Espagne, qui devait y rencontrer sa mère Catherine de Médicis (1). Mais Catherine voulait tenir la balance égale entre le duc de Guise et le connétable de Montmorency, entre les ligueurs et les huguenots, et ne songeait pas encore à la Saint-Barthélemi : elle parla de tolérance. Le duc d'Albe cette fois fut battu par un politique plus fin et plus dissimulé que lui.

Mais si les décrets du concile de Trente étaient sévèrement exécutés, la rébellion n'en continuait pas moins ses progrès : les appels à la révolte s'affichaient à côté des édits ; ces placards exhortaient le prince d'Orange, Egmont et Hern, à se soulever contre les oppresseurs, à détruire l'inquisition, et à défendre la patrie contre la tyrannie espagnole.

Les trois seigneurs déclarèrent au conseil d'état qu'il n'y avait plus de terme moyen entre l'obéissance et la révolte, et que si l'on ne supprimait les édits, le pays entier se soulèverait : on ne les écouta pas. Les persécutions devaient faire raison de ces vaines menaces, disait la régente, possédée de

cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

Elle se trompait, car la Réforme puisait dans la persécution une énergie et une force nouvelles. Les supplices qu'inventaient Titelmann et ses bourreaux n'empêchaient pas les martyrs de confesser leur foi, les flammes des bûchers n'arrêtaient pas les prédicateurs de la Réforme. Junius, l'un d'eux, osa, un jour, prêcher jusque sous les yeux de ses persécuteurs ; de la salle où il se tenait, on entendait les cris

(1) Grœn Van Prinsterer, t. I, p. 280. — Le duc de Montpensier dit dans ses *Conférences* : « qu'il se ferait mettre en pièces pour le service de Philippe ; que le roi d'Es- « pagne était le seul espoir de la France. » Ainsi, le parti espagnol était déjà formé en France.

des martyrs, et les flammes criminelles venaient éclairer cette courageuse assemblée.

Ce fut après un sermon de ce jeune pasteur, que les nobles conçurent le plan de la déclaration connue sous le nom du compromis des nobles : les clauses en furent définitivement arrêtées aux eaux de Spa. Elle se terminait par ces paroles, qui montrent bien l'état des esprits à cette époque :

« En conséquence, disait le compromis après un exposé de motifs,
« nous avons avisé de faire une bonne et ferme et stable alliance et
« confédération, nous obligeant et promettant l'un à l'autre, par
« serment, d'empêcher de tout notre pouvoir que ladite inquisition
« soit maintenue ou reçue sous quelque couleur que ce puisse être.
« Nous promettons et jurons d'entretenir saintement cette alliance,
« saintement et inviolablement à toujours, tant que nous vivrons ;
« nous en prenons Dieu à témoin sur le salut de nos âmes. »

Les principaux auteurs du compromis furent Nicolas de Hannes, Brederode, Louis de Nassau, frère de Guillaume d'Orange, qui souvent lui jurait qu'il voudrait mourir comme un pauvre soldat à ses pieds. Cette pièce fut rédigée par Marnix de Sainte-Aldegonde.

L'illustre ami de Guillaume était à la fois guerrier, théologien, écrivain ; il retrouva les traces et les œuvres d'Olympia Morata, la Sapho de la Réforme ; il traduisit la Bible, et écrivit, dans le style de Théodore de Bèze, son maître, des lettres de consolation aux frères exilés du Brabant. C'était l'homme d'action ; sa maxime était : Repos ailleurs ; il voulait donner sa vie pour sa patrie et pour sa foi, et ne se reposer qu'au jour du triomphe ou de la mort ; mais sa nature passionnée ne lui permettait pas de s'élever jusqu'aux idées de tolérance que défendait Guillaume d'Orange : aussi, tout en admirant cette âme généreuse, ce caractère chevaleresque, tout en professant, comme M. Quinet dans sa remarquable monographie, une entière estime pour Marnix, nous lui préférons Guillaume, plus prudent, mais non moins ferme.

Guillaume d'Orange n'avait point été consulté ; on savait qu'il n'eût point approuvé le compromis : le prince devinait en effet que les nobles qui avaient adhéré au compromis, au nombre de trois cents

étaient plus portés à satisfaire leur vanité personnelle, qu'à faire aux actes de Philippe une sérieuse opposition : c'étaient des jeunes gens sans moralité, couverts de dettes, plus heureux de faire sentir à la régente quel était leur pouvoir, que désireux de défendre les libertés nationales ; ils devaient un jour trahir la révolution, justifiant ainsi la prévision du prince, et expier sur l'échafaud leur courte adhésion aux idées nouvelles.

Le Taciturne resta donc en dehors du compromis, mais sans abandonner son œuvre. Il écrivit à la régente « qu'il était tout dévoué au « roi, et continuerait à vivre en bon chrétien (1) ; » mais il croyait de son devoir de protester contre l'inquisition ; il aimait mieux être blâmé pour ses remontrances, que d'être accusé de servir par son silence à la désolation du pays. Il offrait ensuite sa démission. Désolation,— c'était bien le mot juste.—A cette époque on avait déjà mis à mort plus de cinquante mille personnes, et les massacres continuaient à répandre partout la terreur : aussi ceux qui pouvaient échapper au supplice allaient-ils porter en Angleterre les richesses de l'industrie flamande.

Le compromis avait cependant réveillé les esprits, et, groupant les seigneurs, il avait constitué une véritable confédération rebelle. Les confédérés rédigèrent bientôt une nouvelle remontrance que l'histoire désigne sous le nom de Requête, et cette fois le prince fut consulté ; il s'opposa à cette nouvelle mesure : il en attendait peu d'effet, et pensait que ce défi jeté à la régente serait nuisible à la cause .... Peut-être aussi ne comprenait-il pas l'utilité d'une association sans laquelle cependant des oppositions isolées ne pouvaient que rester impuissantes.

Il essaya de détourner de la requête les seigneurs de la ligue réunis d'abord à Breda, puis à Hoogstraten ; mais il ne put calmer ces jeunes esprits. Quelques jours après, Brederode présentait la requête, et recevait, lui et les siens, le nom de gueux. Cette injure de

(1) M. L. Motley voit dans ces mots une preuve que Guillaume penchait déjà vers les nouvelles doctrines. Autrefois, dit cet historien, le prince aurait écrit en bon catholique.

Berlaymont devint un titre qu'ils revendiquèrent avec orgueil, répétant sans cesse :

> Par le sel, par le pain, par la besasche
> Les gueux ne changeront pas, quoiqu'on se fasche.(1)

A la requête on répondit par l'Apostille. La régente demandait du temps pour examiner les réclamations des seigneurs, et promettait des réformes.

Les gueux, fiers de ce qu'ils regardaient comme un triomphe, compromirent la dignité de leur cause dans une orgie ridicule. Le prince d'Orange fut obligé d'intervenir pour faire cesser cette folie ; il rappela aux confédérés l'objet de leur requête, et les exhorta à mieux soutenir leur rôle.

Nous comprenons qu'il n'ait pas eu grande confiance dans de semblables alliés, et nous excusons ses lenteurs. M. Quinet les lui reproche, mais il nous semble que ses paroles prouvent plus la prudence et la modération du prince que sa défaillance. « Quant au prince d'O- « range, dit l'éminent historien, il temporise au profit de la révolu- « tion, comme Marguerite de Parme au profit du despotisme espa- « gnol. Il ne sait encore si c'est l'émotion passagère d'un peuple ou « le signal d'une époque nouvelle ; il veut que la révolution grandisse « avant de s'y jeter à corps perdu. D'un côté, il autorise son frère « à lever en Allemagne des troupes auxiliaires des insurgés ; de « l'autre, il arrête à Anvers, à Bruxelles, la foule triomphante, et « empêche la révolution de franchir le palais. Il protége en même « temps la révolte et la répression, Brederode et Marguerite. »

Comme Guillaume l'avait prévu, la Requête fut inutile ; elle fut simplement suivie de réformes dérisoires, qui prirent le nom pompeux de modération ; il n'y eut de changé que la forme des supplices : la potence et la hache remplacèrent les bûchers. Mais les Etats ne se contentèrent point de l'acte des modérateurs, que par un sanglant jeu de mots on appela les meurtriers, et il fut décidé qu'une nouvelle ambassade irait porter à Madrid de nouvelles remontrances. Montigny et Berghen acceptèrent cette mission périlleuse.

(1) Mémoires de Castelnau.

La rébellion ne fut pas longtemps le privilége de la noblesse : le peuple tout entier s'arma ; le nom de gueux devint un mot national; la guerre contre la tyrannie et l'inquisition allait commencer. Anvers surtout était agitée : le prince d'Orange voulut s'y transporter; il voulait y continuer son rôle de médiateur et acheter par le calme rétabli les réformes qu'il réclamait. « Le prince d'Orange est à An-« vers, disait d'Asselonville, et rend de très grands services au roi et à la nation. » Le prince espérait que Montigny rapporterait l'ordre de convoquer les états généraux, d'abolir l'inquisition, d'accorder la tolérance ; il regardait le soulèvement comme une pression heureuse, et il espérait que la rebellion effrayerait Philippe ; il penchait pour la révolution ; mais il voulait qu'elle éclatât seulement lorsque tout espoir serait perdu. Il ne songeait encore ni à la république ni à l'indépendance des provinces ; il comptait, comme les Américains dans la première période de leur révolution, obtenir du souverain légitime justice et tolérance.

Il était difficile au peuple de raisonner aussi sagement : les protestants, toujours persécutés, se lassaient ; à leur tour, ils devinrent persécuteurs ; mais le sang ne souilla point leurs armes : on doit dire à leur honneur qu'ils ne commirent ni meurtres ni vols : les statues des églises furent leurs seules victimes.

Strada, historien catholique et espagnol, en fait foi. « Certains « chroniqueurs, dit-il, se sont grandement mépris sur le caractère « de cette guerre aux images. On a dit que les calvinistes avaient « tué une centaine de prêtres dans cette ville ; qu'ils les avaient mis « en pièces, les hachant par morceaux, ou les faisant brûler à petit « feu ; je me rappelle parfaitement tout ce qui se passa dans cette « abominable journée, et je puis affirmer que pas un prêtre ne fut « attaqué : les huguenots prirent grand soin de ne pas faire tort aux « images vivantes (1). »

Effrayée par la guerre des iconoclastes, la régente accorda l'accord du 25 août 1566, édit de tolérance qui calma le pays ; mais il ne fallait pas connaître les subtilités de la politique espagnole, pour croire

(1) Strada, lettre de Clough. 2 V. hist. des choses les plus mémorables.

aux promesses de la régente. Philippe, qui devait les ratifier, fit appeler un notaire, et déclara, en la présence du duc d'Albe, du licencié Menchaca et du docteur Velasco, que « bien qu'il eût autorisé « Marguerite de Parme, vu la force des circonstances, à accorder « une amnistie, cependant, comme il n'avait pas agi librement et « spontanément, il ne se croyait pas lié par cette autorisation, et « réservait ses droits à punir tous les coupables, et surtout les auteurs « et fauteurs de la sédition. » En même temps il écrivit à Réquesens qu'il n'avait pas eu le temps de consulter le pape ; « mais cela vaut « peut-être mieux, puisque l'abolition de l'inquisition instituée par le « pape, ne peut avoir force de loi qu'avec l'assentiment du Saint-Père. « Cette affaire toutefois devait être tenue absolument secrète (1). »

Pendant qu'on se jouait des provinces avec tant de perfidie, le prince d'Orange était à Anvers, où il avait rétabli l'ordre après trois jours de trouble ; mais ce rôle de médiateur n'était plus de saison. Les deux causes étaient désormais bien séparées : il fallait, ou servir la royauté et la tyrannie, ou combattre pour la liberté. Le choix de Guillaume ne pouvait être douteux : aussi, lorsque la régente, au lieu de rendre justice à sa prudence, lui reprocha sa tolérance, il lui renvoya de nouveau, et pour la dernière fois, la démission de ses charges.

On a blâmé le prince : les uns lui ont reproché trop de lenteurs, les autres l'ont accusé d'hypocrisie, parce qu'il servait la régente tout en protégeant les gueux, Aux premiers nous répondons : il fut sage, car il savait que l'insurrection n'est légitime que lorsque les remontrances légales ont été inutiles ou ne sont plus permises ; il fut sage, car il ne voulut pas susciter dans son pays une guerre civile, sans être sûr que le pays préférait la guerre civile à la servitude. Aux seconds nous disons : il fut sincère, car le jour où il n'y eut plus pour lui aucun moyen légal de résistance, lorsque ses efforts pour éclairer le roi furent manifestement inutiles, lorsqu'il vit que les provinces étaient prêtes pour la lutte, il n'hésita plus : il leva l'étendard de la révolution ; lui, le conseiller d'état, lui, l'orateur des as-

(1) Corresp. de Philippe, t. I, p. 443.

semblées, il prit l'épée du révolté, et marcha contre les ennemis de la justice et de la liberté ; il avait tout employé pour servir sa patrie : conseils, lettres, discours, écrits de toute sorte, il ne pouvait plus lui donner que sa vie (1).

La résolution du prince était prise : il était décidé à passer en Allemagne; d'ailleurs des avertissements fréquents lui révélaient les intentions du roi et les condamnations préparées contre lui : aussi bien le jour de l'action était venu et ce n'était plus temps de laisser « l'herbe pousser sous les pieds. »

Ce fut dans le conseil que Guillaume annonça son dessein de quitter les Pays-Bas. Il refusa de prêter serment et s'y démit de toutes ses charges. Il ne pouvait consentir, disait-il, à faire exé- « cuter des édits qu'il abhorrait, à devenir le bourreau des chrétiens « au nom de leurs opinions religieuses ; il ne voulait pas se lier par « un serment sans conditions qui pouvait l'obliger un jour à mettre « à mort sa propre femme parcequ'elle était Luthérienne (2).

Guillaume, avant de quitter sa patrie, voulut une dernière fois se rapprocher d'Egmont et lui rappeler ses devoirs. Ce fut à Willebrock qu'eut lieu cette entrevue. Egmont ne prévoyait pas les dangers qui les menaçaient, et il engageait ce prince son ami à songer aux rigueurs de l'exil et à espérer en la clémence du roi « Hélas ! Egmont, répondit le prince, « cette clémence du roi vous perdra. « Plût à Dieu que je pusse me tromper ! mais je vois trop claire- « ment que vous êtes le pont dont les Espagnols se serviront pour envahir notre pays, et qu'ils détruiront dès qu'ils auront passé. Guillaume prit Egmont dans ses bras, le pressa sur son cœur et ils pleurèrent. Enfin le prince d'Orange partit. En quittant Anvers le 11 avril, il lui écrivit pour la dernière fois : « J'espère qu'après avoir pesé « mes raisons, vous ne désapprouverez pas mon départ. Je laisse le

(1). M. Gachard dit fort bien : Je ne crois pas que la gloire de l'immortel fondateur de la république des provinces Unies reçoive la moindre atteinte de ces faits. Adversaire déclaré du système gouvernemental de Philippe II, il était naturel que Guillaume se montrât favorable au mouvement, et puis n'avait-il pas dès le mois de janvier 1566 refusé son concours au roi et offert la démission de ses charges ?

(2) V. Corresp. de Guill. t. II p. 354.

« reste à Dieu qui fera concourir toutes choses à la gloire de son nom
« Quant à vous, je vous prie de croire que vous n'avez pas d'ami
« plus sincère que moi. Mon affection pour vous a jeté dans mon
« cœur de si profondes racines que le temps ni la distance ne sau-
« raient la diminuer et je vous prie de me conserver les mêmes sen-
« timents que je vous ai toujours voués. »

Le prince avait quitté les Pays-Bas, suivi de toutes les familles qui pouvaient partir: il allait former l'armée des gueux et préparer la révolution : aussi bien la lutte était commencée, déjà à Waterlot les calvinistes avaient éprouvé un premier échec.

Guillaume ne s'était pas trompé; la clémence que promettait le roi n'était qu'un leurre. Pendant que Philippe écrivait à Egmont et à Horn pour leur donner l'assurance de son affection, le duc d'Albe s'avançait avec une armée formidable. Chargé d'anéantir l'insurrection, de mettre les provinces à feu et à sang, le sanguinaire général avait aussi reçu l'ordre de faire disparaître Egmont et Horn, et tous les seigneurs dont la popularité et la vertu pouvaient nuire aux projets royaux. Invités à un souper chez le duc d'Albe, les deux seigneurs s'y rendirent sans soupçon et sans tenir compte des avertissements qu'ils reçurent, à la fin du repas ils furent arrêtés.

Mais pour les juger, les formes de la justice ordinaire étaient trop longues. Philippe ordonna au duc d'Albe de créer un tribunal expéditif. Ce fut le conseil des Troubles plus justement nommé par l'histoire le conseil du sang. Le duc d'Albe se réserva de décider en dernier ressort : J'ai deux motifs, écrivit-il « au roi, pour limiter
« la puissance du tribunal : d'abord je n'en connais pas les membres
« et je pourrais être trompé, ensuite les hommes de loi ne condam-
« nent que lorsque le crime est prouvé, et Votre Majesté sait que
« les affaires ne se gouvernent pas ainsi.

Cependant il avait bien choisi les juges d'un pareil tribunal. C'était Noir Carmes, Berlaymont, del Rio, c'était Hessels qui par une habitude contractée au tribunal répétait dans son sommeil : *ad patibulum*, *ad patibulum*, c'était encore Vargas qui motivait ainsi ses jugements *Hæretici posuerunt templa boni nihil fecerunt, ergò debent omnes patibulari*, ou qui disait après avoir condamné un

homme dont on reconnut ensuite l'innocence : Peu importe ; s'il est mort innocent, ce sera une bonne chance de plus pour lui quand il sera jugé dans l'autre monde (1).

Avec un pareil tribunal les jugements ne traînaient point en longueur. Aussi Horn et Egmont furent bientôt condamnés, et la sentence de mort prononcée contre eux. Ils moururent en soldats et en martyrs. Egmont laissait neuf enfants et pas un vengeur ; ses fils devaient trahir sa cause et sa mémoire.

Bientôt on fit mieux : juger était trop long. On condamna d'avance, et une assemblée inquisitoriale de Madrid porta la peine contre tous les habitants des Pays-Bas.

Quelque temps après, au mois de juillet 1568, une bande de pélerins s'arrêtait à Ségovie près d'une prison et chantait un cantique entremêlé de paroles flamandes. Dans la prison était Montigny. Ces pélerins étaient des flamands fugitifs et leurs chants annonçaient au comte la mort de son frère, comte de Horn et l'invitaient à fuir les supplices qui le menaçaient. Montigny ne put échapper à la cruauté de Philippe malgré les prières de sa jeune femme qui n'avait vécu que quatre mois avec son époux, malgré un projet d'évasion qui fut sur le point de réussir. Le comte fut secrètement exécuté et on fit courir le bruit qu'il était mort à la suite d'une très grave maladie.

Dans sa retraite d'Allemagne, le prince apprenait tous ces malheurs et pleurait ses anciens compagnons d'armes. Mais sa douleur n'était pas stérile : il préparait son œuvre, recrutant partout des soldats, écrivant sans cesse aux souverains protestants, demandant appui et protection à tous ceux qui avaient quelque sympathie pour un si malheureux pays.

Il s'adresse à l'Europe entière, accusant devant elle Philippe II. Son apologie, qu'il publia alors, est plus un acte d'accusation qu'une défense (peut-on se défendre de souffrir et d'être opprimé !)

(1) A ce festin d'Aiguemont et de Horn avaient esté pareillement conviez le prince d'Orange et le comte Ludovic de Nanzau, son frère; mais ils sentirent la fricassée de loing, se retirèrent en Allemagne; ce qui fascha fort le duc d'Albe; car il avait fait dessaing, ce disait-il, de pescher et prendre les grands saumons et laisser les petites truites et ardines. — Brantôme; discours sur le prince d'Orange.

Il parlait des derniers malheurs qui l'avaient frappé, lui et son pays plus sensible à ceux de sa patrie qu'aux siens propres, et cependant on venait de le proscrire, de confisquer ses biens, de le condamner à mort et de faire enlever son fils le comte de Pouren. En finissant il déclarait la guerre à Philippe II, et ordonnait à son frère le comte Louis de Nassau, qui était avec lui en Allemagne, d'élever des troupes pour la guerre de l'Indépendance.

Le prince avait montré assez de patience; mais les malheurs publics ne permettaient plus d'attendre encore. Il comprenait que la révolution était devenue la seule ressource. Aussi lorsqu'il eut sorti son épée du fourreau, il fut bien décidé à ne l'y remettre que le jour où les Provinces auraient recouvré leur Indépendance. Les sacrifices que lui imposait cette guerre, les dangers, le peu de chances, de succès ne l'arrêtèrent pas : il avait la justice pour lui et la foi dans son triomphe. Jamais il ne douta ; jamais il ne désespéra du succès de la cause qu'il défendait.

D'ailleurs, ce n'était plus seulement pour sa liberté ; c'était aussi pour sa foi protestante qu'il combattait. Pendant son séjour en Allemagne, la cause réformée était devenue la sienne. Converti par la science théologique de Marnix, il avait embrassé le calvinisme auquel il devait faire adhésion solennelle et publique le 23 octobre 1573. Le courtisan d'autrefois était bien changé; les malheurs qu'il avait traversés, les hautes pensées qui s'étaient emparées de son cœur, la grandeur et le péril du rôle que la Providence lui confiait l'avaient converti. Le prince mettait toute sa force en Dieu. « Je pars demain, « écrivait-il à Anne de Saxe, et je ne puis sur mon honneur vous « dire avec quelque certitude que je reviendrai, ou quand je vous « verrai. J'ai résolu de me remettre entre les mains de Dieu et de « me laisser guider par son bon plaisir. Je vois bien que je suis des- « tiné à passer ma vie dans ce travail et la souffrance; mais je me « soumets, puisque c'est la volonté du Tout-Puissant, sachant bien « que j'ai mérité des châtiments plus sévères. Je lui demande seu- « lement la force de tout supporter avec patience, (archives 2. III, « 327, 361,) et ailleurs il disait à son frère après la défaite d'Hecli- « ger Lee.

« En outre. la défaite nous gêne fort pour nos levées et elle a « glacé les cœurs de bien des gens qui étaient disposés à nous prêter « secours. Cependant puisque Dieu l'a trouvé bon ainsi, il faut pren- « dre patience et ne point perdre courage, nous soumettant à sa « sainte volonté, ce que pour ma part, je suis résolu à faire en toute « circonstance, en persévérant dans notre œuvre avec son secours tout « puissant (1). »

Mais en devenant protestant il ne perdit rien de cet esprit de tolérance qui à nos yeux est son plus beau titre de gloire. Il écrivait à Bazus, un de ses agents : qu'il fallait réunir les calvinistes et les luthériens qui n'étaient pas moins séparés que les catholiques et les protestants, détruire l'esprit d'intolérance que les deux sectes pratiquaient réciproquement, il ajoutait. « Dans le cas où nous deviendrions maîtres de quelque ville, que les papistes soient protégés « autant que cela sera possible. Il faut les vaincre non par la vio- « lence, mais par la douceur et les bons traitements. »

Et plus tard, lorsque les protestants victorieux commençaient à leur tour à persécuter, il protége les anabaptistes chassés et réclame pour ces malheureux ce qu'ils voulaient pour tous, la liberté de conscience.

« Nous vous déclarons, écrit-il aux églises, que vous n'avez nul droit « de vous inquiéter de la conscience des autres, tant qu'ils ne font « rien de nature à causer du tort à des particuliers ou à scandaliser le « public. Nous vous ordonnons expressément de ne plus molester ces « baptistes, de ne plus vous opposer à leur industrie et au commerce « journalier par lequel ils gagnent le pain de leurs femmes et de « leurs enfants, et de leur permettre d'ouvrir leurs boutiques et leurs « industries.

Belles et mémorables paroles dans un temps où les causes les plus saintes étaient souillées par les passions les plus honteuses, où les vaincus persécutés devenaient au jour de la victoire persécuteurs, où le suprême désir des parties n'était pas l'avènement de la justice, mais le massacre des ennemis. Le prince d'Orange, esprit résolu, mais

(1) Archives, t. III, 256.

non passionné pouvait seul parler ainsi; seul il pouvait, au détriment de sa popularité si nécessaire pour le triomphe de sa cause, protéger les opprimés de toutes religions, et proclamer le droit sacré des consciences (1).

Nous ne voulons point ici raconter la guerre de l'Indépendance, les vertus militaires; le courage guerrier nous paraissent de second ordre; la patience, la modération la persévérance et le peu d'ambition personnelle du prince sont des mérites plus rares. selon nous, et les seuls que nous voulions mettre en lumière.

Nous n'insisterons donc pas sur les faits d'armes de la petite armée de Guillaume (2) soit dans la campagne de 1568, soit dans celle de 1572. Nous ne dirons pas le siège de Leyde, ni la rupture des digues qui sauva la ville, ni la mort de Louis de Nassau et des autres frères de Guillaume; nous ne parlerons pas de la correspondance du prince avec le roi de France (3), la reine d'Angleterre, les rois de Suède, de Danemark et l'Empereur d'Allemagne, ni des lettres nombreuses, des pièces, des requêtes, des adresses, des déclarations que publia alors Guillaume d'Orange.

Philippe sentait bien que ce prince était la tête de la rébellion, que sans lui elle tomberait d'elle-même, comme l'arbre coupé dans ses racines reste sans sève et sans vie; il recommanda à tous les gouverneurs des Pays-Bas d'essayer de le corrompre. Marguerite commença cette œuvre en envoyant à Guillaume d'Orange un message insidieux; le duc d'Albe chercha lui-même à le gagner; Louis de Requesens lui envoya de fréquentes ambassades; Don Juan lui

(1) Il faut le voir à Gand et Anvers. Lothrop Mottley, t. III et IV.

(2) La mère des princes de Nassau, digne mère de tels princes, lorsqu'elle apprit la mort de ses fils, sut retenir ses larmes pour encourager l'enfant qui lui restait: « Humai- « nement parlant, dit-elle, à Guillaume, il vous sera difficile étant dénué de tout secours « de résister à la longue à une si grande puissance; mais n'oubliez pas que le tout puissant « vous a délivré. » P. 82, Quinet.

(3) Il fut question en France d'envoyer une armée au secours des Pays-Bas. Coligny surtout demandait cette expédition, en montrant à Charles IX combien une pareille guerre nuirait à la maison d'Espagne et servirait par contre celle de France. V. Baschet Armand. *Les ambassadeurs vénitiens*, notamment une lettre citée par M. Prévost-Paradol dans une appréciation de l'ouvrage de M. Baschet.

écrivit plusieurs lettres, et délégua auprès de lui son secrétaire Léoninus; enfin le prince de Parme le fit calomnier; mais toutes ces tentatives furent vaines : le prince d'Orange ne céda pas plus aux promesses qu'aux menaces; il était de ces hommes qu'on ne peut ni corrompre ni ébranler (1).

Le découragement même de ses amis ne put l'abattre; et l'intrépide Marnix, ayant faibli dans sa prison, le prince le releva par une lettre admirable.

Il le prie de reprendre courage, et, après lui avoir exposé les cruautés de Philippe, il lui déclare qu'il ne veut pas traiter :

« Et comme nous nous sentons tous obligés devant Dieu et affec- « tionnés en nos cœurs de pourchasser et embrasser un si grand « bien (la paix), ainsi au contraire quand il serait question d'accord « ou de paix qui nous apporterait plus de malheurs, inconvénients et « désavantages tant de la gloire de Dieu, laquelle sur toutes choses « nous sommes tenus de pourchasser, que de la patrie, nous nous « sentons obligés d'endurer plutôt tous les malheurs, fascheries et « incommodités de la guerre que de nous plonger volontairement et « à notre escient, pour quelque peu d'aise, en un repos imaginaire « et paix mal assurée et conséquemment de petite durée, aux maux « et inconvénients si grands et horribles qu'avons de notre temps vu « advenir en tels et semblables accords (2). »

Tant de courage ne devait pas être inutile, et la bonne cause devait triompher. le prince d'Orange n'en doutait pas; aussi, bien sûr de la victoire des provinces. il songea à leur donner une organisation politique.

La division de la Hollande et de la Belgique, des pays protestants et des pays catholiques, l'inquiétait sans cesse; il pressentait que de là viendraient les dangers et les embarras. On ne pouvait réussir que si toutes les provinces s'unissaient pour un but commun. Ce fut à cette œuvre d'union qu'il consacra tous ses efforts; il y apporta

(1) Gachard t. III et IV a expliqué avec les plus intéressants détails ces divers essais de corruption; il a retrouvé les pièces relatives à la mission de Léoninus dont il a parlé le premier.

(2) Gachard, t. III Correspond. de Gull. le Tacit.

out son génie et y déploya les plus hautes aptitudes politiques. Il voulait fonder l'union des deux peuples sur la tolérance religieuse, l'égalité des droits et la liberté politique.

« Que personne n'imagine, écrivait-il aux états de Brabant, que « nous cherchions à amener contre le gré des états des changements « dans la religion ; que personne ne nous soupçonne de vouloir « porter préjudice aux droits d'autres hommes. Depuis longtemps « nous avons pris les armes pour maintenir une liberté légale et « constitutionnelle fondée sur la loi. Dieu nous préserve de chercher « à introduire des nouveautés qui souilleraient la liberté ! »

Et encore : « La désunion a causé tous nos maux ; nous ne pou- « vons espérer qu'en notre force commune. Laissons donc toutes nos « divisions particulières à la décision des États Généraux ; unis d'un « même cœur et d'une même volonté, délivrons notre patrie de la « tyrannie des étrangers. »

Et plus loin il ajoutait : « Il ne nous reste plus qu'à bannir toute « jalousie et toute méfiance. Soyons fermes, résolus, et efforçons-nous « ensemble de délivrer cette nation du joug étranger. Donnons-nous, « la main pour arriver à une paix générale et équitable. Pour moi, « je vous offre de tout mon cœur ma personne et tout ce que je pos- « sède, vous assurant que je serai bien récompensé de mes travaux « et de mes soucis passés, si Dieu me fait la grâce d'atteindre ce but « tant désiré, et j'ai la ferme confiance que nous l'obtiendrons si « vous restez fidèles à votre résolution et si vous prenez à cœur « l'emploi des moyens que Dieu met en nos mains. »

Marnix, fidèle Achate, fut le négociateur de Guillaume dans l'œuvre de l'union.

Ses premières tentatives de conciliation entre les deux peuples furent faites à Bréda en 1574 ; mais la présence des Espagnols empêcha cette négociation de réussir.

La mort de Requesens fournit une occasion à de nouveaux efforts Les États Généraux venaient de se réunir à Gand. Marnix, qui avait fait à Dordrecht l'union de la Hollande et de la Zélande, y fut député par le prince d'Orange et par les Etats de Zélande et de Hollande.

Il exprima aux Flamands la nécessité de l'union ; il leur rappela les conseils du prince d'Orange : « Un faisceau étant délié, disait le « prince, en plusieurs petites verges ou baguettes, se rompt bien « aisément ; mais quand il est très-bien conjoint et lié par ensemble, « il n'y a bras si robuste qui le puisse forcer. Ainsi pareillement, si « vous vous tenez joints et unis et que par votre déclaration vous « établissiez une obligation entre tous de maintenir ce fait jusqu'au « dernier homme, toute l'Espagne et l'Italie ne sont pas suffisantes « pour vous faire mal (1).

Marnix réussit enfin et eut la gloire de signer le premier, le 15 novembre 1576, l'acte d'union, qui fut appelé la Pacification de Gand. Mais cette union ne devait pas vivre longtemps. Ce fut le malheur des catholiques flamands de ne pas comprendre le beau caractère du prince d'Orange et de se fier plus aux paroles mielleuses de Don Juan d'Autriche, fils de Barbara Blomberg, blanchisseuse, et de Charles-Quint, empereur. Il réussit à tromper les Etats Généraux par l'édit perpétuel, malgré les conseils du prince et les avertissements de Marnix. Les catholiques crurent voir dans les promesses qui y étaient faites des garanties suffisantes pour leur liberté ; ils avaient hâte d'ailleurs de se séparer des provinces protestantes et du prince d'Orange. « Ils aiment mieux se perdre que « de se sauver avec nous, » disait Marnix ; et il ne se trompait pas. Les Etats de Belgique signèrent avec les Espagnols le traité de marche en famine, et dès lors l'Union ne subsista plus que de nom. En agissant ainsi, les catholiques firent plus que perdre leur liberté, ils compromirent la liberté de conscience, même dans les pays où elle allait triompher. Les Hollandais ne voulurent plus entendre les paroles de tolérance de Guillaume et de Marnix ; ils abolirent le catholicisme comme le protestantisme était aboli en Flandre, et ainsi fut retardé l'avènement de la liberté de conscience, pour lequel Guillaume avait fait de si sincères efforts. D'un autre côté, la Confédération d'Arras eut pour effet de ranimer ces haines religieuses que Guillaume et Marnix avaient tenté d'assoupir.

(1) Corresp. de Guil. t. III. 144, 145.

Cependant un dernier effort pour maintenir l'union fut fait dans des conférences qui eurent lieu à Gertruydemberg; mais les catholiques se présentaient à ces conférences avec l'arrière-pensée d'anéantir le protestantisme en rendant les Etats Généraux maîtres absolus des questions religieuses. La perspicacité politique de Guillaume lui fit éviter ce piége (1).

Promettez-vous, dit M. de Grobbendonk, promettez-vous de vous soumettre à tout ce que les Etats Généraux ordonneront ?

— Je ne sais, répondit le prince d'Orange.

— De sorte, dit Grobbendonk, que vous ne voudriez pas accepter la décision des Etats ?

— Je ne dis pas cela ; mais telle pourrait être la réponse que nous l'accepterions, telle aussi que non.

— Vous ne voudriez donc pas vous soumettre aux Etats touchant l'exercice de la religion ?

— Non certes, car pour vous dire la vérité, nous voyons que vous voulez nous extirper et nous ne voulons pas être extirpés.

— Ho, dit le duc d'Aerschot, il n'y a personne qui veuille cela.

— Si fait certes, dit Guillaume.

Malgré l'insuccès des conférences de Gertruydemberg, Marn;x, sur l'ordre du prince d'Orange, tenta en 1577 un dernier effort dans sa réponse à la lettre d'un gentilhomme vrai patriote. Il s'adressait aux Etats Généraux de Bruxelles en ces termes :

« Quelle paix en assurance avez-vous même avec l'Espagne, sinon « que pour un temps vous vous courberez sous sa gaule pour manger « votre saoul de ses glands, jusqu'à ce que le reste du haras étant « réduit en son étable, il ait loisir de vous mener à la boucherie ? » Puis il citait l'exemple de Horn et d'Egmont.

Cette dernière démarche resta sans succès. Dès lors le prince d'Orange désespéra de trouver dans les provinces flamandes l'appui nécessaire pour vaincre Philippe II, et tourna ses regards vers l'étranger. Il espérait qu'on pourrait arriver à la réunion des deux peuples sous un souverain unique. Marnix alla successivement négo-

(1) Procès-verbal des conférences, rédigé par Marnix.

cier dans ce but à Worms avec l'empereur, en France avec le duc d'Anjou et le roi de Navarre Henri IV, en Angleterre avec Elisabeth. On essaya de l'archiduc Matthias, puis du duc d'Anjou comme souverains des Pays-Bas; mais l'un fut un personnage ridicule, l'autre essaya de trahir la cause qui l'avait appelé, et les Françai criant : Messe, messe, tue, tue ! voulurent massacrer les huguenots.

Enfin les Etats de Hollande, renonçant forcément à l'union, son gèrent qu'ils avaient bien près d'eux le chef naturel de leur pays, devenu libre. La Hollande et la Zélande s'étaient constituées en provinces indépendantes par l'union d'Utrecht). Ils appelèrent à la souveraineté le prince d'Orange, qui l'accepta, en limitant lui-même ses pouvoirs, et en s'engageant à ne rien faire que d'après les ordres des Etats. Le stathoudérat de Guillaume n'était, à proprement parler, qu'un pouvoir exécutif qui lui était confié pour un temps limité (1). Le droit de suffrage du peuple fut reconnu, et le peuple sanctionna l'œuvre des Etats.

Le 26 juillet 1581, les députés des Provinces-Unies firent solennellement leur déclaration d'indépendance par l'acte d'abjuration que tous les habitants signèrent le 29 : la République des Provinces-Unies était fondée (2).

Frappées de l'exemple de la Hollande et de la modération de Guillaume, les provinces flamandes offrirent à ce prince la souveraineté absolue. Guillaume, désespérant, comme on l'a vu, d'[illegible] ces deux peuples, refusa la couronne flamande. Le duc d'Alençon rest à la tête de la Belgique, mais pour peu de temps, car ce pays retomba bientôt sous la domination espagnole.

Jean de Nassau nous explique ainsi le refus du prince d'Orange :
« Ces provinces, disait-il, ne souscrivirent qu'avec peine à l'arran-
« gement conclu avec le duc d'Alençon. La majorité est bien plus
« disposée à élire le prince d'Orange, et le supplie sans relâche d'y
« consentir ; mais Sa Grâce s'y refuse absolument, non qu'il craigne
« d'être par là entraîné à perdre ses biens ou à courir de plus grands

(1) Aussi longtemps que durerait la guerre. Déclaration du 5 juillet 1581.

(2) Outre les provinces de Hollande et de Zélande, la République comprenait celles d'Utrecht, de Gueldre, de Groningue, celles de Frise et d'Ouvre-Yssel.

« dangers : au contraire, s'il ne considérait que les intérêts de sa « race ou la grandeur de sa maison, il pourrait y gagner de l'hon- « neur, de l'or, du profit, et toutes sortes de prospérités. Il refuse « uniquement, pour qu'on ne puisse pas dire qu'au lieu de chercher « à donner la liberté de conscience à ce pays, il a voulu s'acquérir « un royaume et travailler dans son intérêt personnel (1).»

« Sainte-Aldegonde, écrivait le prince d'Orange, souffrons que « l'on marche sur nous, pourvu que nous puissions aider l'Eglise de « Dieu. » Accepter le stathoudérat, c'était accepter la mort, que l'assassin Philippe II lui préparait.

Comment donner un autre nom à celui qui signa le ban contre le prince d'Orange, œuvre rédigée par Granvelle, et bien digne du cardinal espagnol ?

« Pour les causes ci-dessus, disait cet acte, nous le déclarons « mécréant, et ennemi de notre personne et de ce pays ; comme tel « nous le bannissons à perpétuité de notre royaume, interdisant à « tous nos sujets, quelle que soit leur qualité, de communiquer avec « lui soit ouvertement, soit en secret, et de lui donner à manger, à « boire, ou toute autre nécessité de la vie Nous permettons à tous lui « nuire soit dans ses biens, soit dans sa personne. Nous dénonçons « ledit Guillaume de Nassau comme un ennemi de l'espèce humaine, « et nous donnons ses biens à tous ceux qui pourront s'en emparer ; « et si un de nos sujets ou quelque étranger a le cœur assez généreux « pour nous débarrasser de ce fléau, pour le livrer mort ou vif ou « le tuer, nous lui ferons remettre, aussitôt que la chose sera faite, « vingt-cinq mille couronnes en or. S'il a commis un crime, quelque « odieux qu'il puisse être, nous promettons de lui pardonner ; et s'il « n'est pas déjà noble, nous l'annoblissons, en récompense de sa « valeur. »

La réponse du prince d'Orange fut sa seconde apologie.

« Tant qu'il plaira à Dieu, y disait-il, en terminant, aux Etats « de Hollande : de me donner une goutte de sang, un seul denier « de mes biens, un peu de sens, industrie, crédit et autorité, je

(1). Archives, t. VII, 332, 333.

« l'emploierai, je le dédierai, je le sacrifierai à votre service.....
« Voilà ma tête, disposez-en pour votre bien, salut et conser-
« vation.

« Je le maintiendrai.

« GUILLAUME. »

« Le prince est mort ! » s'écria Marnix en lisant l'apologie. Bientôt, en effet, le prince, après avoir déjà échappé à six tentatives (1), mourut assassiné par un zélé serviteur de Philippe II.

Guillaume vivait à Deft près de sa nouvelle femme, Louise de Coligny(2), et de son fils, Frédéric-Henri. Le dimanche 8 juillet 1584, un homme, qui se disait François Guion, fut introduit près du prince : c'était Balthazar Gérard, qui, à l'âge de vingt ans, avait fait serment de tuer Guillaume. Encouragé par le prince de Parme, béni par le régent des Jésuites de Trèves, il était venu à Deft pour accomplir son dessein. Un secours d'argent, que le Taciturne lui fit donner, ne le détourna pas de son œuvre criminelle. Le mardi 10, Guillaume, appuyé sur sa femme, se rendait à la salle à manger. Balthazar se présenta à lui, demandant un passeport. Le prince le fit prier d'attendre la fin du repas ; lorsqu'il sortit de la salle, Balthazar lui tira en pleine poitrine un coup de pistolet. Atteint de trois balles, Guillaume tomba. « O mon Dieu, s'écria-t-il, ayez pitié de mon âme ! Mon Dieu, ayez « pitié de ce pauvre peuple ! » Sa sœur lui demanda s'il se recommandait à ce Christ qu'il appelait « son grand capitaine. » « Oui, murmura-t-il ; et il expira.

Soixante-quatre ans plus tard, la République des Provinces-Unies était reconnue par toute l'Europe dans les traités de Westphalie.

Bossuet nous raconte qu'en Egypte, après la mort des rois, le peuple se rassemblait pour juger celui qui venait de quitter la terre. « Homme, disait-on, qu'as-tu fait de ta vie? Roi, qu'as-tu fait de tes « peuples ? » Jugeons, comme les Egyptiens, Philippe II et Guil-

(1) Jaureguy, Salseda, de Basa, Pietro Dordagno, Hans, Hanzoom le Goth n'avaient pu mettre à exécution leur criminel projet.

(2) Sa femme, Anne de Saxe, l'avait trompé et entretenu avec le père de Rubens des relations coupables; il divorça.

laume d'Orange, ces terribles ennemis; appliquons cette redoutable question à ces deux hommes, et voyons ce qu'ils ont fait de leur pays, comment ils ont accompli leur œuvre.

Philippe II est venu au monde trop tard : né au douzième siècle, il eût été le croisé le plus fervent de toute la chrétienté. Personne n'eût été si ardent à massacrer les infidèles au nom du Christ, qui avait dit : « Celui qui tuera par l'épée périra par l'épée. » Aussi on aurait célébré sa gloire, il aurait reçu le nom de roi chrétien. Mais autres temps, autres mœurs : au seizième siècle, les guerres contre les hérétiques s'appellent persécutions; au seizième siècle, Philippe II n'est plus qu'*un commis de l'inquisition* (1).

Petit esprit, il ne sait point distinguer les affaires importantes des détails insignifiants; le moindre obstacle, le fait le plus minime, l'arrêtent; les petites choses l'attirent; il ne sait point appliquer sa pensée aux grandes. Il écrivaille sans cesse, envoie lettres sur lettres, couvre tous les papiers d'apostilles (2). Il n'ose jamais prendre une décision : le jugement semble lui faire défaut. Il lui faut toujours quelqu'un qui le mène, tout en ayant l'air de lui obéir : c'est, par exemple, Ruy Gomez, qu'on appelait Re y Gomez, parce qu'il était à la fois premier ministre et vraiment roi d'Espagne ; c'est en même temps Antonio Perez, car cette âme basse et vile n'a même pas le mérite de la confiance.

« Irrésolution, incertitude, confusion, dit M. Quinet, voilà le plus « souvent, dans ses conseils, le roi de l'Escurial : empruntant ses « décisions à ses créatures, muet, invisible, il ne redevient lui- « même, il n'existe que si la question religieuse est posée : alors le « roseau qui se pliait à tous les vents se redresse, il devient la verge « de fer, le monde se courbe devant lui. »

« Sincère dans sa foi, dit aussi M. Guizot (quelle foi? n'est-ce pas « celle de Néron persécutant les chrétiens ?), et dévoué sans limite « à ce qu'il regardait comme l intérêt de sa foi, Philippe, en ac-

(1) Laboulaye. Études morales et politiques, et aussi Eug. Despois, Revue nationale 1862.

(2) Lothrop Motley, 178. — Mignet Antonio. Perez et Philippe II.

« complissant ce devoir, semblait ne se soucier d'aucun autre. Dans « sa vie publique, dans sa vie privée, la cruauté, le mensonge, l'as « sassinat, les faux, les rivalités honteuses dans l'adultère, l'égoïsme « ingrat, la vengeance perfide ou atroce, toutes sortes d'actes vi- « cieux et odieux se rencontrent accomplis avec une sécurité d'esprit « effroyable, dans cet homme persuadé que sa religion permet ou « couvre tout, pourvu qu'il soit prêt à tout lui sacrifier. Qu'on ne « cherche donc pas à justifier Philippe II ! »

Le christianisme s'oublierait s'il ne flétrissait avec force, s'il ne marquait du signe de l'infamie ce caractère hideux, qui croit racheter des crimes par l'assassinat religieux. L'histoire manquerait à son but moral, si elle cherchait dans les violences du temps, dans le fanatisme de l'époque, des excuses à des crimes si odieux. Nous excusons les persécuteurs lorsqu'ils s'appellent Bossuet ou Calvin; les rigueurs que leur foi leur a imposées, la sincérité de leurs croyances, font taire nos colères; mais lorsque la religion n'est qu'un masque, lorsque derrière nous ne trouvons que faussetés et mensonges, crimes et superstitions. nous ne saurions condamner trop sévèrement.

Aucun roi n'eut plus de ~~naissance~~ puissance; le soleil ne se couchait jamais sur ses Etats. Qu'a t-il fait de son peuple? Qu'est devenue l'Espagne sinon la dernière des nations européennes? Où est la religion de Philippe II, je ne veux pas dire le catholicisme, qui a puisé dans les idées libérales de nouvelles forces et un nouveau prestige; mais cette théocratie, cette religion du bûcher, cette hypocrisie cruelle, cette sainteté homicide? Qui oserait aujourd'hui défendre Philippe II et parler de sa piété? qui oserait vanter les bienfaits de son pouvoir absolu?

Voyez, au contraire, la République des Provinces-Unies : quelle nation a exercé plus d'influence sur l'Europe entière? L'histoire de ces libertés que nous avons conquises et qui sont notre patrimoine, ne nous ramène-t-elle pas vers ce glorieux pays? Ces institutions libres dont l'Angleterre se glorifie ne lui viennent-elles pas de la Hollande? L'Amérique elle-même ne doit-elle pas à cette grande république les bienfaits de la liberté que les puritains sont venus apporter sur son sol hospitalier? Nous-mêmes, en étudiant cette histoire, n'éprouvons-

nous pas les impressions que ressent un fils en lisant le récit des hauts faits de son père? Lorsque nous considérons la marche des institutions humaines, il faut nécessairement que nous nous arrêtions à l'étude historique de la Hollande, qui a eu la gloire, grâce à Guillaume d'Orange, de pratiquer et de comprendre la première ce que l'on a appelé les idées modernes.

La République des Provinces-Unies fut prospère et florissante. Elle fonda des colonies, s'enrichit par l'industrie, et devint la plus grande nation de l'Europe; tout était mort en Espagne, tout fut vie en Hollande. Qu'on ne vienne pas nous dire, après une expérience de deux siècles, que la liberté nuit à l'industrie ou au commerce. Que ceux qui préconisent les intérêts matériels considèrent la prospérité des grandes nations qui jouissent de la liberté, et qu'ils nous disent ensuite si la liberté n'engendre pas la richesse, comme une pluie qienfaisante fait germer les moissons.

La République des Provinces-Unies a encore un autre titre de gloire, elle a été un champ de refuge pour tous les proscrits : protestants, philosophes, jansénistes, littérateurs, artistes, politiques, y ont trouvé l'asile que leur refusait les autres nations.

Saurin, Claude, Descartes, Spinoza, Bayle, y furent accueillis, et Montesquieu y publia son *Esprit des Lois*.

En travaillant ainsi pour la liberté, la Hollande a mérité la reconnaissance du monde. Gloire donc à Guillaume d'Orange, qui a inauguré la voie de progrès et de civilisation dans laquelle a marché la société moderne, et qui a commencé l'œuvre que notre génération est appelée à continuer.

» Le but que nous poursuivons est, au fond, le même qu'ont « poursuivi nos pères : comme nous ils ont travaillé à émanciper « moralement et matériellement les diverses classes de notre société; « comme nous ils ont aspiré à garantir, par des institutions libres « et par l'intervention efficace de la nation dans son gouvernement, « la bonne gestion des affaires publiques, les droits et les libertés « des personnes ; et s'ils ont, à plusieurs reprises, échoué dans ce « généreux, dessein, toujours de grands et fermes esprits, nobles ou « bourgeois, magistrats ou simples citoyens, sont restés debout au

« milieu de la défaillance générale, maintenant les bons principes,
« les hautes espérances, et ne souffrant pas que le feu sacré s'éteignît parce qu'on n'avait pas encore réussi à élever le temple. Et
« la confiance de ces persévérants défenseurs de la bonne cause
« malheureuse n'a point été trompée : non-seulement elle a survécu
« à ses malheurs, mais, le jour venu, elle a paru plus exigeante et
« plus forte. Le temps grandit ce qu'il ne détruit pas. »

(Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*)

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Henri Mettetal.

à M. Guizot, hommage de profond respect

H. A.

12

ÉTUDE

SUR LES DRUZES.

PAR

M. LE BARON HENRI AUCAPITAINE,

Sous lieutenant au 3e régiment d'infanterie de ligne.

Extrait des Nouvelles Annales des Voyages de Février 1862.

PARIS.

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

21, rue Hautefeuille.

1862

NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE,

SIXIÈME SÉRIE, RÉDIGÉE

PAR M. V. A. MALTE-BRUN,

MEMBRE DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE GÉOGRAPHIQUE DE RUSSIE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE BERLIN,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE GÉOGRAPHIQUE DE LONDRES,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ I. R. GÉOGRAPHIQUE DE VIENNE, ETC.

avec la collaboration

DE PLUSIEURS SAVANTS ET DE MEMBRES DE L'INSTITUT.

Il paraît régulièrement le premier de chaque mois un cahier de 8 à 9 feuilles; les 12 cahiers réunis forment 4 beaux volumes in-8° ornés de cartes, vues et plans.

Cette nouvelle série comprend, dans chaque cahier:

1° Une ou plusieurs relations inédites et des mémoires originaux, accompagnés de cartes ou de plans toutes les fois que le sujet l'exige;

2° L'analyse et des extraits ou des traductions partielles d'un ou de plusieurs ouvrages récents, français ou étrangers;

3° Un choix nombreux et varié de nouvelles géographiques présentant l'ensemble du mouvement géographique du mois, et d'articles divers, de notices, etc., parmi les plus piquants et les plus remarquables publiés par les recueils et par les journaux français, ou par les revues étrangères;

4° Le compte rendu des travaux de toutes les sociétés savantes de l'Europe en ce qui se rapporte aux sciences géographiques;

5° Une bibliographie très-complète de toutes les publications géographiques du mois.

Pour Paris.	30 fr.
Pour les départements	36 fr.
Pour l'étranger.	42 fr.

NOTA. On ne peut pas souscrire pour moins d'une année, qui doit toujours commencer avec le mois de janvier.

Les **NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES**, une des plus anciennes revues scientifiques publiées en France, est la seule qui soit exclusivement consacrée aux sciences géographiques et historiques. Créées en 1808 par *Malte-Brun*, elles ont toujours continué à paraître sans interruption jusqu'à ce jour.

Chaque année forme 4 forts volumes in-8° et un ouvrage complet qui représente fidèlement le mouvement des nouvelles, ainsi que des explorations géographiques de l'année.

Des cartes spéciales, exécutées avec le plus grand soin, tiennent toujours le lecteur au courant des changements et des découvertes les plus récentes.

ÉTUDE

SUR LES DRUZES[1].

I.

Les événements auxquels la France s'est trouvée mêlée en Orient, depuis les croisades, ont fait connaître le peuple druze, mais d'une manière tellement imparfaite et confuse, que certains écrivains modernes voyaient en eux les descendants des croisés, les fils d'un comte de Dreux.....

A notre époque, les Druzes jouissent d'une sinistre renommée empruntée aux terribles drames dont ils ont été récemment les principaux acteurs. Dans quelques siècles, quelques années peut-être, l'histoire dira, à la honte de l'Occident, comment une grande nation se fit l'instigatrice des boucheries dont ces sauvages montagnards ne furent que les instruments.

Les mœurs des Druzes diffèrent peu de celles des peuples qui les entourent, chrétiens ou musulmans : ce sont, chez tous, les mêmes sentiments de jalousie

(1) Les notes de ce travail ont été recueillies pendant l'expédition de Syrie, commandée par le général de division de Beaufor d'Hautpoul (1860-61).

réciproque, les mêmes aspirations à la vengeance, au meurtre et au pillage, les mêmes tendances à la suprématie religieuse, les mêmes bassesses. Il n'en est point ainsi de leur religion, dont un voile épais cache les mystères. Croyance unique, singulière dans ses pratiques, elle n'a qu'une seule analogie avec celle des autres nations syriennes : c'est la haine féroce de ses fidèles, que le meurtre seul assouvit et que la force peut à peine comprimer. Les autres similitudes sont toutes extérieures, car une recommandation de la religion des Druzes est de paraître toujours professer la foi de celui auquel on parle. Aussi les voit-on, selon les circonstances, fréquenter indifféremment les églises ou les mosquées (1). Lorsque, dans leurs villages, ils ne sont pas assez nombreux pour entretenir une école, ils envoient leurs enfants chez les chrétiens ou chez les musulmans, selon les distances, mais cependant de préférence chez les premiers.

Leur culte est soigneusement caché aux yeux des profanes, et les pratiques supérieures, ce que nous pourrions appeler l'esprit, ne sont connues que d'un petit nombre d'initiés.

(1) C'est ainsi que le fameux émir Béchir possédait dans son palais de Beït-Ed-din une mosquée et une chapelle, un aumônier et un mouphti, un oratoire où il priait comme Aâkel des Druzes. M. de Lamartine a donc pu dire avec raison de ce personnage célèbre qu'il était « Druze avec les Druzes, chrétien avec les chrétiens, musulman avec les musulmans.... » Aussi, lors de sa mort, chaque religion et chaque parti politique du Liban le réclama-t-il avec autant de droits comme ayant été son chef.

Cette religion a été, de tout temps, l'objet de beaucoup d'études et de commentaires, mais les relations des voyageurs sont toujours incomplètes à ce sujet, quand elles ne sont pas erronées (1).

Des difficultés insurmontables s'opposeront, longtemps encore, à ce que les étrangers aient une connaissance sérieuse et vraie de la théologie druze, car ces sectaires ne révèlent aucune de leurs pratiques, et le petit nombre de ceux qui ont approfondi leurs dogmes les dissimulent soigneusement, si même ils les comprennent. D'ailleurs, et chose unique en matière religieuse, les Druzes ne font point de prosélytes, ils les repoussent; s'ils daignaient en admettre, ce ne pourrait être que parmi les non initiés puisque, selon eux, l'âme des nouveaux convertis doit, à leur mort, retourner vers ceux par qui ils ont été élevés. « Le livre est fermé, la plume sèche,... » disent-ils dans leur mystique langage.

La religion des Druzes est une fille grossière et dégénérée de l'islamisme, *avec lequel elle n'a plus rien de commun* (2). C'est à tort que, dans ces derniers temps, des écrivains et même des historiens

(1) L'Israélite Benjamin de Tudèle, qui voyageait dans ces contrées lorsque les croisés en étaient encore les maîtres, a fait un des premiers mention des Druzes.

(2) « Le fondateur de l'islamisme n'avait pas encore fermé les yeux « que déjà l'existence de sa religion était remise en question par la ré« volte de plusieurs faux prophètes séduits par la facilité avec laquelle « Mahomet avait imposé sa doctrine aux tribus de l'Arabie.... » Defrémery, *Histoire des Ismaéliens ou Bathiniens de la Perse*. (*Journal Asiatique*, V[e] série, tome VIII, p. 353.)

recommandables l'ont présentée comme un schisme du mohammédisme ; nous aurons occasion de montrer plus loin quel abîme infranchissable sépare ces deux croyances.

Un historien musulman, dont Volney a appuyé l'autorité en le citant, va nous apprendre comment un cerveau exalté put, en faisant appel aux appétits sensuels, trouver des gens disposés à seconder les idées les plus monstrueuses qui soient jamais sorties de la tête d'un fou ambitieux et despote.

« L'an de l'hégyre 386 (996 de J.-C.) parvint au « trône d'Égypte, à l'âge de onze ans, le troisième « khalife de la race des Fatémites, nommé Hakem « bi-Amr'-Allah. Ce prince fut l'un des plus extra- « vagants dont la mémoire des hommes ait gardé le « souvenir : d'abord, il fit maudire dans les mos- « quées les premiers khalifes, compagnons de Ma- « homet; puis il révoqua l'anathème. Il força les « juifs et les chrétiens d'abjurer leur culte, puis il « leur permit de le reprendre (1). Il défendit de faire « des chaussures aux femmes afin qu'elles ne pussent « sortir de leurs maisons. Pour se désennuyer, il fit « brûler la moitié du Kaire, pendant que ses soldats « pillaient l'autre. Non content de ces fureurs, il « interdit le pèlerinage de la Mecque, le jeûne, les

(1) Nous ajouterons, comme éclaircissement, que si Hakem permit aux juifs et aux chrétiens de pratiquer leur religion, cette tolérance provenait d'un profond mépris, car il les regardait comme incapables d'attaquer d'autres peuples, tandis qu'il prescrivait une guerre à outrance aux musulmans et aux croyants polythéistes dont il avait lieu de craindre les belliqueuses intentions.

« cinq prières. Enfin, il poussa la folie jusqu'au « point de vouloir se faire passer pour Dieu; il fit « dresser un registre de ceux qui le reconnurent « pour tel, et il s'en trouva jusqu'au nombre de « 16,000. Cette idée fut appuyée par un faux pro- « phète qui était alors venu de Perse en Égypte. « Cet imposteur, nommé Moh'ammed-ben-Ismaël, « enseignait qu'il était inutile d'observer les fêtes; « que les prohibitions du porc et du vin étaient « absurdes, que le mariage des frères, des sœurs, « des pères et des enfants était licite. Pour être « bien-venu de Hakem, il soutint que ce khalife était « Dieu lui-même incarné, et au lieu de son nom « Hakem-bi-Amr'-Allah, qui signifie gouvernant par « l'ordre de Dieu, il l'appela Hakem-bi-Amr'ou, « c'est-à-dire gouvernant par son propre ordre. Par « malheur pour son nouveau prophète, son Dieu « n'eut pas le pouvoir de le garantir de ses ennemis. « Ils le tuèrent dans une émeute aux pieds mêmes « du khalife qui, peu après, fut aussi massacré sur « le mont Moquattam où il entretenait, disait-il, « commerce avec les anges (1).... »

Il est vrai que, pour se consoler de la perte d'un Dieu aussi regrettable, ses sectateurs croient à sa résurrection future.

« Hakem reviendra sous une forme humaine, et « son glaive vengeur sera l'épée de justice. »

Quand aura lieu cet événement?

(1) El-Makin, *Histoire des Arabes*, lib. I; d'après Volney, Œuvres complètes, *Voyage en Syrie et en Égypte*, p. 216, édit. Didot.

La tradition ou plutôt la prédiction annonce qu'un jour les chrétiens remporteront de grandes victoires sur les musulmans. L'islamisme définitivement vaincu, Hakem reparaîtra sous une forme humaine, et, par la force de son glaive, il soumettra le monde, et élèvera les Druzes au-dessus de toutes les religions. Une part de bonheur sera réservée aux chrétiens qui, dans l'ordre éternel, viendront les premiers après les Druzes. Quant aux musulmans, ils seront les derniers et les plus malheureux de toutes les autres sectes

Les Syriens, les Arabes, les Mogrebins, les juifs qui avaient reconnu la divinité de Hakem, furent chassés de l'Égypte pour leurs épouvantables doctrines, et, enveloppés dans une commune réprobation, flétris du surnom de Drouzes (1).

Ce peuple nouveau vint se réfugier dans les montagnes du Haauran (l'ancienne Auranitide), pays, d'origine volcanique et d'un abord difficile, situé entre Damas et le lac de Tibériade, où ils s'établirent.

Il est à croire que les Druzes s'étaient d'abord dirigés vers l'est, dans les plaines arrosées par l'Euphrate; inquiétés par les nomades, ils durent se rabattre sur l'ouest. On trouve, dans le Pachalik de

(1) *Droux*, singulier *Durzi*, mot intraduisible: allusion aux vices contre nature que les Druzes sont accusés de pratiquer dans leurs assemblées. Ce mot est encore usité en Afrique, comme la plus grossière injure que l'on puisse faire à un homme.

Bagdad, un canton encore appelé Belad-Drouzin, le pays des Druzes.

Quelques fractions s'avancèrent, grâce à leur petit nombre sans doute, dans la Cœlé-Syrie, jusqu'au délà de Homs (l'ancienne Émèse); car il existe, proche Alep, une tribu druze, fixée au Djebel-Keftin, où elle a fini par se mêler aux Ansarieh, dont elle a quelque peu adopté les pratiques religieuses, probablement pour échapper aux massacres qui durent disperser un grand nombre de ces nouveaux prosélytes.

Ceux du Haauran, réunis en masse plus compacte, occupèrent, peu après, le Djebel-ech-cheikh, (mont Hébron), massif élevé de l'anti-Liban; puis au pied de cette montagne, ils s'étendirent dans les districts de Hasbeya et de Rascheya, où ils se mêlèrent à une population chrétienne dont ils furent d'abord les serviteurs et amis et qu'ils finirent par absorber plus tard.

Ce fut en 1516, ou peu après, lors de la conquête de la Palestine et de la Syrie par les Turks, que les Maronites, arabes chrétiens qui tiraient leur nom de saint Maroun, et habitaient la montagne du Liban, depuis Akkar jusqu'à Sour, appelèrent les Druzes dans la partie méridionale de leur pays. Suivant les historiens, les Osmanlis, maîtres du littoral, des villes et des plaines, cherchaient déjà, comme ils l'ont fait toujours depuis, à s'immiscer dans le Liban et à y établir leur prépondérance par une administration directe, en dépit des priviléges don-

nés aux Maronites par les souverains d'Occident et plusieurs fois confirmés de Constantinople par les sultans eux-mêmes.

Trop faibles numériquement pour résister à ces premières attaques des Turks, les chrétiens firent venir les Druzes : ceux-ci s'établirent définitivement dans la partie sud du Liban, depuis la route de Damas jusqu'au Belad-Bescharra, où ils ne tardèrent pas à former la majorité de la population. Dans la montagne du nord on n'en trouve qu'un très-petit nombre mêlé aux chrétiens, ils habitent quelques villages de la vallée du Nahar-Solenna. A peine installés, les Druzes se partagèrent et prirent part aux deux grandes factions : les Kaïs et les Yemens qui, depuis longtemps déjà, divisaient les populations syriennes de Laodicée jusqu'à Tyr.

Plus tard, après une nouvelle organisation due aux princes de la famille Cheab, les Druzes se partagèrent en Yesbekié et en Djunblatié. Le voyageur Niebuhr a donné (1) de curieux détails sur ces divisions politiques dont nous avons retrouvé de nombreuses traces chez les Druzes.

Il se passa alors un fait très-remarquable : les Druzes ne tardèrent pas à donner des chefs aux Maronites. Quelques-uns d'entre eux se convertirent au christianisme, soit par politique, soit par intérêt personnel, et, alliés aux grandes familles du pays, renouvelèrent l'aristocratie des émirs qui do-

(1) Niebuhr, *Voy. en Arabie*; trad. franç., t. IV, p. 365.

mine encore le Liban actuel. Il n'y a guère aujourd'hui de famille noble chez les Maronites qui n'ait du sang druze dans les veines.

Les deux familles qui gouvernèrent et illustrèrent le Liban étaient druzes : les Maân, d'origine arabe pure et *Chorfa*, c'est-à-dire descendants du prophète lui-même, s'éteignirent laissant, par mariage, leur influence aux Cheab, lesquels tirent, dit-on, leur nom de la bourgade de Chobba dans le Haauran, où ils ont longtemps résidé. Le célèbre Fakhr-Eddîn (1) était des Maân, et l'émir Béchir appartenait aux Cheab ; la famille de ces derniers, composée de cent cinquante princes et principicules, représente aujourd'hui la noblesse maronite. Peut-être ces détails ne seront-ils pas inutiles pour mieux saisir l'influence étrangère chez les Druzes, influence tout africaine que nous allons chercher à expliquer.

On comprendra facilement pourquoi, de nos jours, les Druzes du Liban croient traditionnellement que leurs frères, les initiés du Haauran, venus directement d'Égypte et demeurés aux lieux mêmes de leur migration, conservent plus purs les symboles mystiques et le sens caché de leur religion.

On va jusqu'à prêter à ces montagnards des relations annuelles avec les tribus du Omra et du Hadramaout arabique, et même avec certaines fractions du Saïd égyptien. Une étude sérieuse des tra-

(1) Fakhr-Eddîn, l'éclat de la *religion*, désigné dans nos historiens des Croisades sous le nom de Facardin.

ditions islamiques peut seule aider à retrouver les liens qui rattachent ces peuplades entre elles.

II.

Une des causes qui facilitèrent l'adoption de la religion de Hakem fut la nationalité des milices qui soutenaient le trône des Fatémites : milices composées de tribus katamiennes, émigrées des bords de l'Ampsaga (1) aux rives du Nil. Ces Berbers avaient toujours protesté contre la domination des Arabes, dont ils étaient les ennemis-nés, en adoptant toutes les hérésies musulmanes. On sait avec quelle ferveur ils embrassèrent le kharedjisme, en haine des conquérants.

La dynastie fatémite, fondée par eux, et qui tomba avec leur puissance, leur plaisait surtout parce qu'elle était en contradiction avec les principes orthodoxes des fondateurs de l'islamisme, et que les vrais fidèles qualifiaient cette famille de Chiites (2). Aussi les Kétamiens embrassèrent-ils facilement les doctrines de Hakem, qui s'éloignaient davantage encore des principes de Mohammed.

Pour ne rien omettre de tout ce qui se rattache aux origines de ces croyances singulières, disons qu'il devait, à cette époque, rester en Afrique des souvenirs du culte antique du dualisme apporté soit par les invasions orientales dont parle Strabon, soit

(1) L'Ampsaga, l'Oud-el-Kebir actuel dans la province de Constantine.

(2) Pris dans le sens d'hérétiques.

par la diffusion des croyances qu'amenait l'indifférence des Romains en matière de religion, soit enfin par les dogmes du manichéisme, qui avaient trouvé jadis des adeptes en Mauritanie.

Ce qui prouve la part que les Kétamiens prirent à cette révolution religieuse, ce sont les traditions encore répandues aujourd'hui dans les familles druzes du mont Liban à propos de l'origine africaine et berbère de quelques-unes d'entre elles. En effet, l'aristocratie kétamienne, après avoir secondé les vues de Hakem, subit nécessairement les conséquences de la chute de ce khalife. Ses adhérents berbers durent fuir avec les divers éléments qui constituaient le nouveau peuple, et conserver au milieu de ces éléments la suprématie sociale qu'ils avaient déjà en Égypte et en Mogreb.

Nous citerons comme exemple les Abd-Es-Samed (1), les Abou-Nakad, les Talahoukt, les Abd-el-Malek, dont les noms se retrouvent chez les Kétamiens d'Occident.

III.

Les Druzes se divisent en deux catégories : les fidèles représentant le peuple, ceux qui adorent sans savoir, les *Djahels*, croyants qui aspirent à l'initiation. Les autres sont les initiés ou sages : les *Aâkels*, ceux qui savent. A ces derniers est réservé de connaître le sens des symboles dont se compose la re-

(1) Ben-Khaldoun, *Zouaoua et Zouagha*, Histoire des Berbers. Traduction du baron de Slane, t. I, p. 257.

ligion de Hakem. Les femmes, comme les hommes, sont appelées à l'initiation.

Les principaux dogmes de cette religion se réduisent : à la croyance en un Dieu unique, créateur, mais indifférent à sa création, — à l'incarnation de la divinité dans les Imans, — à une vague idée de la transmigration des âmes, — à l'interprétation allégorique de quelques préceptes du Koran, — à la disparition et au retour inattendu de l'Imam auquel la divinité est unie (1).

Des traces des anciennes cosmogonies hindoues et égyptiennes qui se trouvent dans les livres des Druzes ont fait supposer qu'ils croyaient à la métempsycose et l'admettaient comme un article de foi. C'est faux en ce qui concerne les Aâkels. Il me paraît au moins probable que les noms d'animaux si souvent cités dans les livres sacrés se rattachent plutôt à des allégories mystiques et cachent, — pour les non-initiés, — des personnages saints dont la connaissance pourrait être dévoilée aux infidèles. On peut se convaincre de ce que nous avançons en lisant attentivement le remarquable exposé de la religion des Druzes de Silvestre de Sacy.

Nous allons citer un exemple du style obscur de ces recueils : Hamza, dont il est si souvent question dans la théologie druze, n'est autre chose que le

(1) Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, tiré des livres religieux de cette secte ; précédé d'une introduction et de la vie du khalife Hakem-bi-Amr'-Allah, 2 vol. in-8°, 1838. Imp. royale. Introd., t. I, p. xxvj.

nom du premier ministre du khalife, Hakem bi Amr' Allah, et ce nom représente l'*intelligence*. Ce même Hamza est parfois appelé la *Kibla des fidèles* — du lieu d'orientation (la Mecque) vers lequel les musulmans se prosternent pour la prière. Hamza représente donc l'*aspiration vers l'intelligence!*.....

La critique européenne se perd dans les mystères des vingt-huit caractères alphabétiques, lumineux et obscurs, substantiels et corporels, se rapportant aux maisons de la lune, aux signes du zodiaque, aux planètes, aux éléments, désignant tantôt un prophète, tantôt un personnage vénéré, et pouvant ainsi varier à l'infini leurs applications allégoriques (1).

De Sacy a signalé, dans la doctrine des Sophis, beaucoup de traces d'un système d'êtres mystérieux qui présente des rapports nombreux avec celui des Ismaéliens, auquel Hakem emprunta quelques-uns des fondements de sa nouvelle religion (2).

On voit que le mysticisme joue un grand rôle chez les Druzes; ils mettent tout en jeu pour développer ces aspirations chez les adeptes. Tous les jeudis soirs, ceux qui aspirent à l'initiation et les Aâkels eux-mêmes, se retirent dans les rochers déserts, ils y demeurent dans un jeûne et une solitude absolus,

(1) Ce phénomène ne se trouve pas seulement dans la religion des Druzes, mais encore dans certaines langues de l'Asie occidentale, écrites ou parlées; il y a longtemps que F. Lajard a signalé dans ces Dialectes un grand nombre de mots susceptibles à la fois d'une signification vulgaire et d'une interprétation symbolique, c'est-à-dire démotique et hiératique.

(2) Sacy. Ouvrage cité, t. II, p. 55.

la journée du vendredi, jusqu'au coucher du soleil, moment où les femmes viennent les chercher (1).

Tous les trente jours, les Druzes des deux sexes se réunissent en assemblées mystérieuses. C'est là, au dire des chrétiens, que ces fanatiques, obéissant aux rites de leur religion, adorent un veau porté par une jeune vierge. Lorsque les assemblées sont peu nombreuses, comme dans les petits villages, on se contente d'adorer la simple réprésentation de cet animal. Après des chants mystiques, des prosternations multipliées, la foule surexcitée se met à tourner, tourbillonner, puis haletante, elle ne tarde pas à tomber épuisée. Les lumières disparaissent à ce moment. Les Druzes se livrent alors à la promiscuité la plus complète avec leurs mères, leurs sœurs, leurs filles!....

La plume se refuse à reproduire les horreurs débitées sur ces réunions appelées *Khalta* (mélange).

Il suffit de dire que toutes les lois morales et physiques y sont violées, que les doctrines de l'islamisme, les principes les plus sacrés de la famille n'opposent aucun frein à ces saturnales.

Selon quelques rapports, cette incestueuse orgie aurait lieu une fois seulement chaque année, et les assemblées mensuelles seraient exclusivement consacrées à la prière (2).

(1) Les rochers entre Aïn-Anoub et Aïneb, district du R'eurb El-Foukani, dans le Liban, contiennent beaucoup de ces grottes où les Druzes se livrent à des retraites contemplatives.

(2) N'y a-t-il pas une certaine analogie entre ces fêtes renouvelées des anciens gnostiques et les nuits sacrées d'Éleusis?

Mais ici se pose une question : Nul ne peut se vanter d'avoir assisté à ces réunions, car des affiliés gardent soigneusement les issues du lieu où se passe la cérémonie et en défendent les abords... Personne, dans le pays n'a pu me dire *avoir vu* ce que les ennemis des Druzes racontent sous l'empire de la crainte et de la jalousie. Tout cela est-il vrai ?.... J'en doute fort et je me complais dans ce doute pour l'honneur de l'humanité. Les romanesques narrations de quelques voyageurs européens ne peuvent davantage donner crédit à ces récits inspirés ou amplifiés par des haines tout orientales (1).

Des érudits ont cru voir dans l'adoration du veau une réminiscence égyptienne de l'Apis, une forme symbolique, personnification du khalife Hakem-bi-Amr'-Allah. Telle fut l'opinion du savant Adler, qui a publié un de ces échantillons de la superstition des Druzes. Silvestre de Sacy, avec toute l'autorité de son immense savoir, a pensé, comme Venture de Paradis, que cette prétendue idole représentait, au contraire, l'emblème d'Iblis, l'ennemi et le rival de Hakem (2).

Cette conjecture est d'autant plus plausible que nous retrouvons là une trace du principe qui, dès l'antiquité la plus reculée, domine toutes les reli-

(1) Je suis heureux de retrouver la même incrédulité dans les lettres de M. Poujoulat. *Correspondance d'Orient de Michaud*, t. VII, p. 344.

(2) Venture de Paradis, *Appendix to the Memoirs of Baron de Tott*. London, in-8° 1786, p. 98; d'après Silvestre de Sacy, ouv. cité, tome I, p. 231.

gions asiatiques : le dualisme. Cette idée, — des génies du bien et du mal, — fut, sans doute, dans le mélange incohérent des doctrines druzes, emprunté par Hakem au culte de Mithra, répandu en Perse, en Chaldée, en Bactriane et dans les royaumes de la Haute-Asie. Les invasions arabes qui renversèrent cette religion officielle des dynastie Acheménides et Sassanides en avaient apporté la connaissance en Égypte. Il en restait d'ailleurs, alors, de nombreuses sectes dans ces contrées, puisque aujourd'hui encore nous retrouvons un faubourg de Damas occupé par une petite peuplade de Farsi ou Guèbres, adorateurs du feu.

Au risque de nous répéter, disons que la traduction et la lecture des livres sacrés de la religion du peuple druze n'apprend rien : tout y est caché, revêtu de formes symboliques, aujourd'hui inintelligibles pour beaucoup d'Aâkels eux-mêmes (1). De Sacy n'a pu, souvent, exposer d'une manière satisfaisante le sens des ouvrages qu'il a pu traduire. Cer-

(1) Aussi est-il difficile d'attacher une importance quelconque aux prétendus *Catéchismes des Druzes* publiés jusqu'à ce jour en Europe; ou ils sont faits d'après renseignements, ou ils sont traduits : dans le premier cas, tout y est douteux, puisque en matière de religion le mensonge est non-seulement licite, mais *prescrit* envers les non-croyants; dans le second, nous ne pouvons comprendre *le vrai sens*, puisque nous ignorons la valeur réelle et conventionnelle des mots. Ce qu'il faut découvrir, c'est la clef de ce symbolique langage. Quelques manuscrits druzes, que nous avons recueillis pendant la dernière campagne, ne nous permettent pas d'espérer des renseignements plus précis que ceux traduits par de Sacy : ce ne sont que d'obscures répétitions.

taines idées, toutes religieuses cependant, y sont voilées sous les allégories les plus brutales et les plus grossières. C'est ainsi que plusieurs pages de son livre sont consacrées à expliquer les principes religieux rendus par l'image des organes génitaux de l'homme et de la femme et des rapprochements sexuels...... Ces idées sont des reproductions évidentes du culte des mages, religion éminemment asiatique qui se perpétua longtemps après la chute des Assyriens et des Mèdes (Pausanias, lib. V, ch. XXVI).

Ne doit-on pas voir dans ce prétendu mélange des sexes, imposé aux Druzes, une des nombreuses formes mystiques de leurs rites, un symbole dont la valeur nous est inconnue et que leurs ennemis ont transformé en fait?

Rien dans la constitution de la famille druze n'autorise à admettre les infâmes pratiques prêtées à ces montagnards dans leurs cérémonies religieuses. Au contraire, je les crois, comme tous les paysans que la civilisation n'a pas effleurés de son aile corruptrice, doués dans leur intérieur de mœurs très-grossières, mais relativement honnêtes.

La généralitè des Druzes croit à la transmigration des âmes, idée hindoue et reste des traditions antéislamiques. L'âme de l'homme, disent-ils, qui, pendant sa vie, a été brave et honnête — à la manière des Druzes s'entend — reviendra dans le corps d'un autre homme ; mais celui qui se sera mal conduit, aura transgressé les lois de l'hospitalité ou manqué

à la cause commune, celui-là ira habiter le corps d'un chien, d'un reptile ou de tout autre animal immonde; trop heureux si, bénéficiant de quelques circonstances atténuantes, on l'envoie habiter un cheval ou un chameau.

Les Aâkels ont une opinion plus élevée de l'éternité : ils croient que les âmes des guerriers vont, après la mort, résider dans les étoiles, avec la plus parfaite béatitude (1).

Les funérailles des Druzes présentent une coutume remarquable, héritage évident de l'ancienne Égypte, car Hérodote nous en a conservé le souvenir : au moment où le corps va être confié à la terre, un vieillard aâkel interroge les gens du pays, toujours présents à la cérémonie funèbre ; il invoque leurs témoignages sur le compte du défunt. Si les avis sont favorables à sa mémoire, le vieillard élevant les bras au ciel, invoque la clémence divine sur celui qui n'est plus. Lorsque l'assemblée garde un silence désapprobateur, le vieillard reste muet, le corps est immédiatement recouvert de terre et rarement on lui élève un tombeau.

Il y a quelque chose de noble et de touchant dans cet appel fait à l'opinion publique sur un cadavre attendu par la tombe ; chez un peuple primitif, cette coutume doit porter de grands enseignements.

Nous avons dit que la religion du peuple druze

(1) Cette différence de croyances entre le peuple et ses chefs religieux n'était pas nouvelle, c'était un emprunt à la théocratie égyptienne.

avait été fréquemment présentée comme un schisme de l'islamisme, et récemment encore, dans les nombreuses publications faites à l'occasion des événements de Syrie, nous avons vu émettre cette opinion : c'est une erreur grave, due sans doute à la religion du fondateur et de ses principaux adhérents.

Ajoutons que les religions de l'Inde et de l'Assyrie, de l'Égypte et de la Perse, présentent, malgré leurs expressions variées, des caractères communs, des emprunts réciproques qui peuvent amener à confondre dans un petit nombre d'idée l'extrême variété des théogonies orientales, ainsi que cela est arrivé à un des plus illustres professeurs de ces temps-ci, à M. Edgar Quinet. Il faudrait une grande érudition critique pour résumer philosophiquement l'esprit et le rôle de ces manifestations diverses de l'esprit humain.

L'islamisme, progrès immense sur les croyances essentiellement matérialistes de l'Asie, ne participe en rien du culte des Druzes, qui est, au contraire, un pas en arrière vers ces grossières doctrines.

Nous ne retrouvons dans la religion des Druzes aucun principe qui lui soit propre, aucune idée originale; ses dogmes sont un mélange hétérogène d'emprunts faits aux mythologies indiennes, aux pratiques mithriaques et égyptiennes, aux traditions anté-islamiques et à l'islamisme lui-même, défiguré par des allégories mystiques.

La croyance des Druzes se rapprocherait davan-

tage de celle des Ismaéliens qui, à diverses reprises, portèrent des coups redoutables aux peuples et aux khalifes musulmans.

Hakem autorisa tout ce que l'islamisme défend, l'usage du vin, de la viande de porc; et cela se comprend, car il devait chercher à séduire précisément ceux auxquels pesait le joug des prescriptions religieuses. Le même principe lui fit proscrire le jeûne du Rhamadân, les prières et les ablutions.

Une des recommandations fondamentales du prophète est le pèlerinage aux villes saintes de la Mecque et Médine (1) : c'est une obligation de conscience pour les croyants ; les Druzes le défendirent. A plusieurs reprises, ils ont pillé la caravane du H'adj et les présents envoyés par les fidèles au temple de la Mecque.

Ce sont deux religions distinctes : on pourrait aussi bien dire des Druzes qu'ils professent un schisme du magisme ou du culte mithriaque que de l'islamisme.

Un jeune érudit dont le nom est cher aux sciences archéologiques, M. François Lenormant, a parfaitement apprécié cette question, lorsqu'il écrivait récemment en parlant des Druzes : « Ce peuple n'est « pas musulman, mais pour ainsi dire idolâtre, pro« fessant une religion toute particulière et très-obs« cure (2).....

(1) *Le Coran*, sourate II, verset 192 ; sour. III, vers. 92 ; sour. XXII, vers. 28 et 29 ; traduction Kasimirski.

(2) Francois Lenormant, *les Massacres de Syrie*, introduction, p. vij, in-8°, 1861.

Des savants séduits par les apparences, les initiations et le mystère dont s'entourent les Aâkels, ont cru entrevoir quelques rapports entre cette secte syrienne et les sociétés secrètes musulmanes, connues particulièrement en Algérie et au Maroc sous le nom dė *Khouans* (1) et dont quelques-unes, comme celle de Sid Abd-El-Kâder Djilâni, ont leurs chefs spirituels en Orient. Ici encore, les analogies sont toutes superficielles, et il faut posséder une connaissance très-imparfaite des deux religions pour en avoir déduit un lien ou une inspiration qui pût les rattacher entre elles.

Les institutions des Khouans n'ont qu'un but unique, *fortifier l'islamisme* par l'amélioration des vrais croyants et les oraisons multipliées (Dsîkeur). Or, les Druzes étant les ennemis jurés du mohammédisme, il n'y a aucune similitude à chercher entre des institutions qui prescrivent plus particulièrement encore que le Coran lui-même, les prières, les jeûnes, les charités et le pèlerinage, et la religion des Druzes qui défend formellement toutes ces pratiques.

(1) *Khouans*, les frères. Ces sociétés, dont quelques-unes sont très-puissantes par le nombre de leurs adhérents ou la sainteté de leur fondateur, sont au nombre de huit, sans compter des ordres d'une importance secondaire; on y arrive par l'initiation et les frères sont soumis à une hiérarchie : là, sans doute, est la vague ressemblance cherchée entre eux et les Druzes.

M. le colonel de Neveu et M. Charles Brosselard ont donné de curieux détails sur la constitution de ces ordres en Algérie. Il serait à désirer que ces recherches fussent étendues à l'Égypte et à l'Orient.

Il est d'ailleurs essentiel de remarquer qu'il est arrivé à la doctrine des Druzes ce qui s'est produit dans toutes les religions de l'humanité : le temps, la ferveur ou la tiédeur des sectaires y ont amené des modifications, sinon des transformations.

Dans les religions dont le code moral est réellement élevé, les modifications vont en se perfectionnant ; dans les autres, plus matérielles, au contraire, il y a abaissement ; les dogmes s'obscurcissent et, au bout de quelques siècles, le culte devient une affaire de formes puériles.

Tel a été le sort de la religion des Druzes.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.

13

NOTICE

SUR LES

DÉPLACEMENTS DES DEUX PRINCIPAUX FLEUVES

DE LA CHINE

Lue à la Société de géographie, le 2 mai 1862

PAR

LE C^TE D'ESCAYRAC DE LAUTURE.

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

(MAI 1862.)

PARIS

IMPRIMERIE DE L. MARTINET,

RUE MIGNON, 2.

1862

NOTICE

SUR LES

DÉPLACEMENTS DES DEUX PRINCIPAUX FLEUVES

DE LA CHINE[1].

Parmi les cours d'eau qui traversent et arrosent la Chine, il en est deux sur lesquels l'attention se porte tout d'abord. Le Hoang-ho, ou fleuve Jaune, et le Yang-Tse-Kyang, connu je ne sais pourquoi en Europe sous le nom de fleuve Bleu, les Chinois l'appellent aussi Ta-Kyang ou le grand fleuve, et simplement Kyang ou le fleuve; ils désignent souvent aussi le Hoang-ho par la seule appellation de Ho, ce mot a le même sens que celui de Kyang, peut-être ces mots sont-ils les représentants de deux anciens idiomes monosyllabiques, fondus dans la langue chinoise actuelle, ils s'appliquent l'un ou l'autre à presque tous les cours d'eau de la Chine, mais employés seuls ils désignent essentiellement les deux plus grands fleuves de l'empire, comme

(1) Les esquisses ci-jointes sont destinées à entrer dans un travail plus étendu, dans lequel la transcription des mots chinois a subi quelques changements. D'après cette transcription :

x est la *j* espagnole, *x* russe.

ñ est le ñ espagnole.

ö est le ö allemand.

On remarquera de plus la voyelle moldave qui répond au son français *ou*, et la consonne russe qui répond à la combinaison française *ch*.

le seul mot latin Vrbs servait à rappeler la ville de Romulus, devenue la capitale des Césars.

Le plus renommé de ces deux fleuves c'est le fleuve Jaune ; c'est en effet sur ces rives que vingt-deux siècles avant le Christ, Yu le grand, souverain d'un petit État, fonda la dynastie plus célèbre que puissante avec laquelle on fait aujourd'hui commencer l'histoire de l'empire. Le Kyang était alors presque la limite des peuplades chinoises, et les provinces méridionales de l'empire actuel n'étaient point connues. Pour les habitants du nord, ceux de Canton ne sont même point encore des compatriotes, on les qualifie rarement de Tchoung-kwo-jen, c'est-à-dire hommes de l'empire central ou de Chine.

Une inondation terrible avait précédé le règne de Yu le grand ; ce fleuve rapide et redoutable dont Yu colonisait les bords, et qu'il s'efforçait de contenir, avait eu la plus grande part sans doute. Ce grand désastre, l'histoire de ses déplacements et de ses fureurs, est l'histoire même de la Chine, et les ruines qu'il a faites l'ont rendu plus célèbre que le Kyang n'a pu le devenir par la seule vertu de ses bienfaits.

Les géographes attribuent au fleuve Jaune un développement total de 2,200 milles de 60 au degré. Ce fleuve, supérieur au Danube, à l'Indus et au Gange, égale donc à peu près le Volga ou le Nil. Le Kyang, plus digne d'être comparé à ce Nil fertilisateur, atteint une longueur de 2800 milles, plus grand que le Yenissei, quatre fois plus grand que le Rhin, inférieur seulement au Mississipi et à l'Amazone, il n'a pas de rival dans l'ancien monde.

Les grands fleuves dans la partie inférieure de leurs cours, traversent ordinairement des plaines qu'ils ont formées, que de temps à autre ils inondent, que constamment ils déchirent pour se frayer de nouvelles routes. A peu de distance de la mer, les eaux fluviales, plus lentes, s'étendent et se ramifient ; l'importance de leurs canaux varie incessamment comme leur nombre ; toutefois, ceux qui se sont le plus creusés s'emparent peu à peu de toutes les eaux, et il semble que pour les fleuves le nombre des bouches aille en diminuant. C'est ainsi que le Rhône et le Nil en ont compté sept, et n'en comptent plus que deux ; la branche orientale du Nil va même aujourd'hui se comblant, et l'on peut entrevoir l'époque où le Nil n'aboutira plus à la mer que par un seul canal.

Égaux aux plus grands fleuves de la terre, les fleuves chinois ont subi des vicissitudes pareilles, l'analogie suffirait à le faire admettre, l'histoire chinoise le démontre. Les détails dans lesquels je vais entrer, bien qu'assez nouveaux pour l'Europe, sont familiers aux Chinois instruits ; si les sciences positives ont peu progressé dans ce pays, l'étude de ses antiquités s'y est poursuivie toujours avec zèle et avec fruit ; si la critique en Chine s'est exercée avec moins de puissance qu'elle n'en possède en Europe, l'érudition s'y est montrée plus patiente encore que dans nos cloîtres ; elle a depuis vingt siècles accumulé documents sur documents, archives sur archives, et recherchée incessamment par une foule innombrable ; ses résultats ont été constamment soumis au jugement de cette foule. Lors donc qu'il s'agit d'événements de quelque importance et relativement peu

anciens, les résultats obtenus par l'érudition chinoise peuvent être admis en Europe, ils doivent même y être préférés toujours à ceux auxquels nous arrivons nous-mêmes par l'étude de textes difficiles à entendre et auxquels les Chinois peuvent joindre les traditions locales et l'examen direct du pays. C'est ainsi que, malgré des recherches très laborieuses et très savantes sur le sujet même que je vais aborder, Edouard Biot n'en avait saisi que peu de traits. Il n'est que trop souvent en désaccord avec la géographie générale publiée par le gouvernement chinois. Il a eu la gloire d'ouvrir à la science des routes très nouvelles, mais il n'a souvent rencontré que des documents imparfaits. L'ouvrage qu'il a reproduit sous le titre de : *Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes de Chine* est de ce nombre.

Les Chinois se sont beaucoup occupés de géographie historique. Je possède un atlas historique publié en la douzième année de Tao-kwang soit en 1833 par un homme qui a occupé en Chine des emplois considérables et a fait des travaux de géographie et d'érudition dignes de l'Europe. J'ai réduit ou copié quelques-unes des cartes comprises dans ce recueil ; ce travail m'a paru intéressant, parce que ces cartes résument des documents trop nombreux, trop disséminés, même en Chine, pour être facilement accessibles à notre étude, parce que c'est de l'érudition vulgarisée, que c'est l'érudition chinoise prise au degré qui nous convient le mieux. Voici ce que nous apprend sur le fleuve Jaune la géographie historique chinoise. Après la grande inondation au temps de Yu le grand, le Hoang-ho se dirigeait, à partir d'un point situé au nord de l'emplacement

actuel de Ho-Nan-fou (ville fort ancienne d'ailleurs, et dont on fait la capitale de Fo-hi, personnage anté-historique et essentiellement fabuleux), sur les points actuellement occupés par Wou-Tchi et Tchang-Te. Arrivé un peu au sud de Tchang-Te, il formait deux bras, dont la direction moyenne était le nord-est, et qui tous deux se jetaient dans le golfe de Tchi-li; le plus septentrional appelé le Ho, suivait entre les positions actuelles de Tien-tsin et de Ta-kou la direction du Pei-ho actuel; un peu plus au sud, il donnait naissance à un embranchement secondaire dirigé de l'ouest à l'est, et appelé Chi-hoan, le bras méridional qui aboutissait au sud du Chi-hoan portait le nom de Ta (nom qu'il ne faut pas confondre avec Ta, grand), plus au sud coulait le Tsi, dont les eaux ne se mêlaient point à celles du Hoang-ho (pl. 1). Sous la dynastie suivante ou des Chang le bras principal ou septentrional suivait la même direction; il n'est plus question ni du Chi-hoang, ni du Ta. Un bras méridional parti de près de Wou-Tchi, se dirigeait sur Tsi-Ning et se confondait avec le Tsi, pour atteindre la mer. Le Tsi doit être identifié avec le fleuve actuellement appelé Ta-Tsing ou le grand Tsing, par opposition au petit Tsing qui en est voisin.

Au temps de Confucius (pl. 2), le bras septentrional se divisait pour former une île allongée, comprenant les villes de Wou-Kyang, Kao-tang et Syun; du point de division partait un embranchement moins important, qui était le Ta, à peu près parallèle au Tsi, plus méridional enfin que le Tsi, et partant du sommet même du grand Delta, près de l'emplacement actuel de Wou-

Tchi ; un embranchement peu considérable peut-être se dirigeait vers l'est et allait se jeter dans la rivière Yun, tributaire elle-même du Sin, qui portait ses eaux au Hoay, le Hoay lui-même communiquait avec le grand Kyang par un canal naturel appelé Tsyen-Kou. Ainsi dès ces temps reculés le canal impérial dont l'établissement est attribué à la dynastie des Yuen, existait déjà en partie ; il est possible, toutefois, qu'il ne fût ni navigable, ni constamment alimenté. Au temps des Han, c'est-à-dire vers le temps du Christ (pl. 3), les deux principaux bras du fleuve étaient les mêmes qu'au temps de la dynastie des Chang. Le bras septentrional donnait naissance à deux embranchements secondaires qui aboutissaient entre les embouchures des deux bras principaux et portaient les noms de Tchun-tchi du nord, et de Tchun-tchi du sud.

Vers les IIIe et IVe siècles de notre ère, le fleuve Jaune suivait exclusivement la direction du Tsi, qui, passait un peu plus au nord de Tsi-nan.

Sous les Soung (pl. 4), vers le XIe siècle de notre ère, le fleuve Jaune arrivait encore par deux bras appelés simplement du nord et du sud, dans le golfe de Tchi-li ; le bras septentrional paraît avoir subi peu de déplacement.

De ces deux bras, celui du sud subsistait seul au temps des Kin, dynastie tartare établie au nord du Kyang, tandis que les derniers Soung occupaient le midi de la Chine. D'un point situé un peu à l'ouest de Toung-ping-fou partait alors un embranchement dont le canal impérial suit aujourd'hui la direction (pl. 5).

Enfin, sous les Yuen, le fleuve Jaune avait pris la

direction actuelle et venait confondre ses eaux avec celles du Hoay. Il a depuis varié quelquefois encore; il y à peu d'années même, et je crois, en la première année du règne du dernier empereur, c'est-à-dire il y a environ dix ans, il a repris sa course sur le Tsing par l'ancien Tsi, mais sans pour cela abandonner complétement le Hoay dans le lit duquel je crois même qu'il est entièrement revenu en ce moment.

Le Kyang, bien que moins rapide, a eu aussi ses variations, l'histoire s'est moins attachée à en conserver le souvenir, toutefois le Chou-King parle de trois Kyang ou de trois bouches du fleuve actuel, à savoir : celle du nord, celle du milieu et la principale située au sud des deux autres. Le savant M. Edkins a publié sur cette question, dans le journal *Of the north China branch of the R. A. S.*, cahier de septembre 1860, un mémoire du plus haut intérêt : il considère comme la branche principale, vers le temps des Han, c'est-à-dire vers l'époque de la venue du Christ, le Tche-Kyang indiqué comme tel par l'auteur de l'ancien dictionnaire intitulé : *Choue-wen*, qui place son embouchure près de Kwei-Tchi, aujourd'hui Chao-King, ville située entre Hang-Tcheou, capitale de la province nommée d'après l'ancien fleuve Tche-Kyang, et le port de Ning-po. M. Edkins pense que c'est à tort que quelques modernes ont regardé la rivière de Hang-Tcheou, appelée Tsyen-Kyang, comme l'ancien Tche-Kyang. Le lac Tai formait autrefois, comme l'indiquait alors son nom, cinq lacs : le Tche, venu de près de Tchi-Tcheou actuel, par les positions actuelles de Ning-Kwo et Kwang-te, traversait la partie méridionale de cet en-

semble lacustre, tournait vers le sud, passait près des points actuels de Chi-men et de Tang-si et se jetait dans la mer à Yu-Yao.

Le bras du centre, parti du lieu actuel de Wou-Hou, se dirigeait sur la partie septentrionale des cinq lacs par le point auquel se trouve I-Ching et formait deux bras, dont l'un appelé Lyeou, débouchait au-dessus du Wou Song actuel, et l'autre se portant vers le sud, aboutissait à Kan-pou, qui ne peut être que le Kan-fou des voyageurs arabes; on sait, du reste, que la lettre P manque à l'alphabet arabe.

Quant à la branche septentrionale, elle constitue le cours actuel du Kyang. J'ai cherché à exprimer, à l'aide d'une petite esquisse (pl. 6), les idées qui ressortent du mémoire de M. Edkins, mémoire qui n'est pas accompagné de carte; je n'ai appuyé les opinions que je viens de présenter relativement aux cours anciens des deux grands fleuves de la Chine, que sur les résultats de la critique chinoise, mais les fleuves écrivent eux-mêmes leur histoire, et c'est l'étude même du sol qui nous fera le mieux apprécier le degré de confiance que mérite la tradition chinoise. La tradition nous a montré le fleuve Jaune se portant tour à tour au nord et au sud du Chan-Toung, s'unissant même au Kyang par un canal naturel, analogue au Casiquiare qui lie l'Orénoque à l'Amazone.

L'étude du sol, loin de contredire cette donnée, la confirme singulièrement; la partie rocheuse de la péninsule du Chan-Toung, en effet, s'élève isolée entre une mer à demi comblée et de vastes plaines d'alluvion qui la bornent au nord-ouest, à l'ouest, au sud et la

séparent entièrement des autres massifs montagneux de la Chine; on peut admettre même que dans des temps plus anciens que l'histoire, la chaîne granitique du Chan-Toung ou du mont Tai s'élevait seule du sein des mers et formait une île que de lentes alluvions ont réunie au continent. Les immenses apports reçus par le golfe de Tchi-li, comme l'absence de grands atterrissements à l'embouchure actuelle du fleuve Jaune confirment encore les témoignages écrits, et des faits du même ordre doivent porter à admettre l'existence et l'importance ancienne du Tche-Kyang, auquel seraient dus les grands atterrissements qui bornent le golfe de Hang-Tcheou, le delta du Lyeou et du Kan-pou-Kyang; démontré par l'empiétement des terrains qui séparent ces deux canaux secondaires; enfin le peu d'importance dans l'antiquité du bras septentrional qui se déverse encore dans une sorte d'estuaire et n'a pas donné naissance depuis plus de trois siècles à l'île de Tsoung-Ming, qui est comme le rudiment de son delta maritime. Dans aucune région de la terre peut-être la question si importante des atterrissements ne pourrait être étudiée avec plus de fruit qu'en Chine. Cette étude est facile à ceux mêmes qui ne peuvent connaître de ce pays que ses côtes; des circonstances malheureuses ne m'ont point permis de m'y livrer comme je le désirais; puissent des observateurs plus habiles et plus autorisés que je ne l'étais, entrer dans la voie féconde de ces recherches!

La surface du globe que nous habitons paraît l'éternel jouet des deux forces constamment en lutte : les feux de la terre qui élèvent les montagnes, les eaux du ciel

qui refont des plaines. Les roches de fusion ignée qui forment les cimes les plus hautes sont comme le squelette et le support de nos continents, vont se décomposant, sans cesse sous l'action du nuage humide, du torrent impétueux ou du glacier pesant et irrésistible, leurs débris roulent dans la plaine, et charriés par les eaux se réduisent et s'arrondissent de plus en plus ; les éléments dont ils se composaient se séparent bientôt, le sable quartzeux plus pesant s'arrête d'abord, l'argile légère, suspendue au milieu des eaux, continue à se mouvoir jusqu'à ce que l'action lente de son faible poids ou le choc des flots de la mer la contraigne à se précipiter à son tour. Ainsi les plus petits fleuves roulent des galets, les fleuves moins petits portent du sable, les grands fleuves charrient cet épais limon dont se bâtissent les delta et tant d'îles ; à la surface duquel l'homme cultive ses champs les plus féconds, élève ses plus riches cités.

Dans une mer tranquille le limon se dépose lentement à l'embouchure du fleuve qui l'a porté ; si le fleuve est endigué, ses atterrissements suivent d'ordinaire une ligne droite. D'après M. Élie de Beaumont le delta du Mississipi s'allonge ainsi de près de 1200 pieds par an.

Soulevé par de fortes marées, le limon est étendu sur de plus vastes espaces, enfin les grands courants maritimes peuvent l'entraîner au loin ; c'est ainsi que les apports de l'Amazone sont portés jusqu'à l'Orénoque. On peut habituellement regarder l'eau des fleuves limoneux comme chargée d'une quantité de limon égale à $\frac{1}{200}$ de son poids, et l'on peut admettre que le niveau des particules de ce limon s'abaisse en

eau calme d'environ 2 pieds par heure ; la mer en est encore chargée à 30 lieues de l'embouchure du Gange, et à 100 lieues de celle de l'Amazone.

Enfin, on regarde l'élévation des terres arrosées par le Nil comme égale à 4 pouces par siècle pour la partie supérieure du cours de ce fleuve, et à 2 pouces pour le delta, et l'on attribue au Gange le transport annuel de 180 millions de tonneaux de terre (supposée sèche) qui s'étalent dans le fond du golfe du Bengale ou se perdent dans sa partie la plus profonde. J'ai cru devoir rappeler ces données afin de faire mieux apprécier l'importance des atterrissements qui se font dans le voisinage des fleuves et sur le littoral de la Chine, atterrissements que je suis porté à croire plus considérables que ceux dont d'autres régions du globe sont aujourd'hui le théâtre.

On pourrait diviser les eaux qui baignent les côtes de la Chine et reçoivent les apports de ses fleuves en deux bassins, dont l'un serait au nord et l'autre au sud du Chan-Toung : le premier serait constitué par le golfe de Tchi-li et Leao-Toung ou simplement du Pei-ho, auquel on pourrait rattacher le golfe voisin du Ya-lou Kyang ; le second comprendrait la mer Jaune et la partie septentrionale de ce que les Chinois appellent la mer orientale.

Le golfe du Pei-ho reçoit encore aujourd'hui le Leao ou Lyeou (1), le Pei-tang-ho, le Pei-ho, le grand et le petit Tsing, ainsi qu'un grand nombre de cours d'eau moins importants. Nous avons vu qu'à une époque re-

(1) Ce nom est susceptible de ces deux prononciations.

culée il recevait toutes les eaux du fleuve Jaune, et que plus tard il continua longtemps encore à en recevoir une partie. L'examen hydrographique de ce golfe vient encore ici à l'appui de la tradition chinoise. Le golfe du Pei-ho se développe du sud-ouest au nord-est sur une longueur d'environ 250 milles de 60 au degré ; de Ta-Kou ou de l'embouchure du Pei-ho aux îles Myao, c'est-à dire dans une direction à peu près perpendiculaire à la première, il mesure environ 150 milles. Ce golfe cependant ne présente presque nulle part une profondeur de plus de 20 brasses à 7 ou 8 milles de Pei-tang ; il n'en a pas plus de 4 ; il n'en a pas plus de 10 à 55 milles des embouchures du grand et du petit Tsing, et l'on ne saurait évaluer sa profondeur moyenne à plus de 14 ou 15 brasses.

M. Élie de Beaumont a montré que le Mississipi ne saurait combler le golfe du Mexique, mais ce golfe est seize fois plus grand que celui du Pei-ho, et sa profondeur moyenne est de 500 brasses. Ce rapprochement fait voir qu'on peut entrevoir le comblement absolu dans une époque fort éloignée, il est vrai, du golfe de Tchi-li et de Leao-toung.

Le golfe voisin dans lequel se jette le fleuve Ya-lou n'a qu'une profondeur à peu près double, et toute la côte septentrionale du Chan-toung est bordée de hauts-fonds. L'eau du golfe du Pei-ho qui a des marées de 9 à 10 pieds est fort chargée de vase, il en est de même de celle de la mer située au sud du Chan-toung et appelée pour cela par les Chinois mêmes mer Jaune. Le fleuve Jaune qui s'y décharge est trop rapide pour être navigable. Près du lac Houng-tsi à Tsin-kiang pou,

il a, d'après Barrow, une largeur de 3/4 de mille et une profondeur de 5 brasses ; son limon est transporté au loin, les marées qu'il rencontre doivent s'élever comme à l'embouchure du Kyang, à une hauteur d'environ 10 pieds.

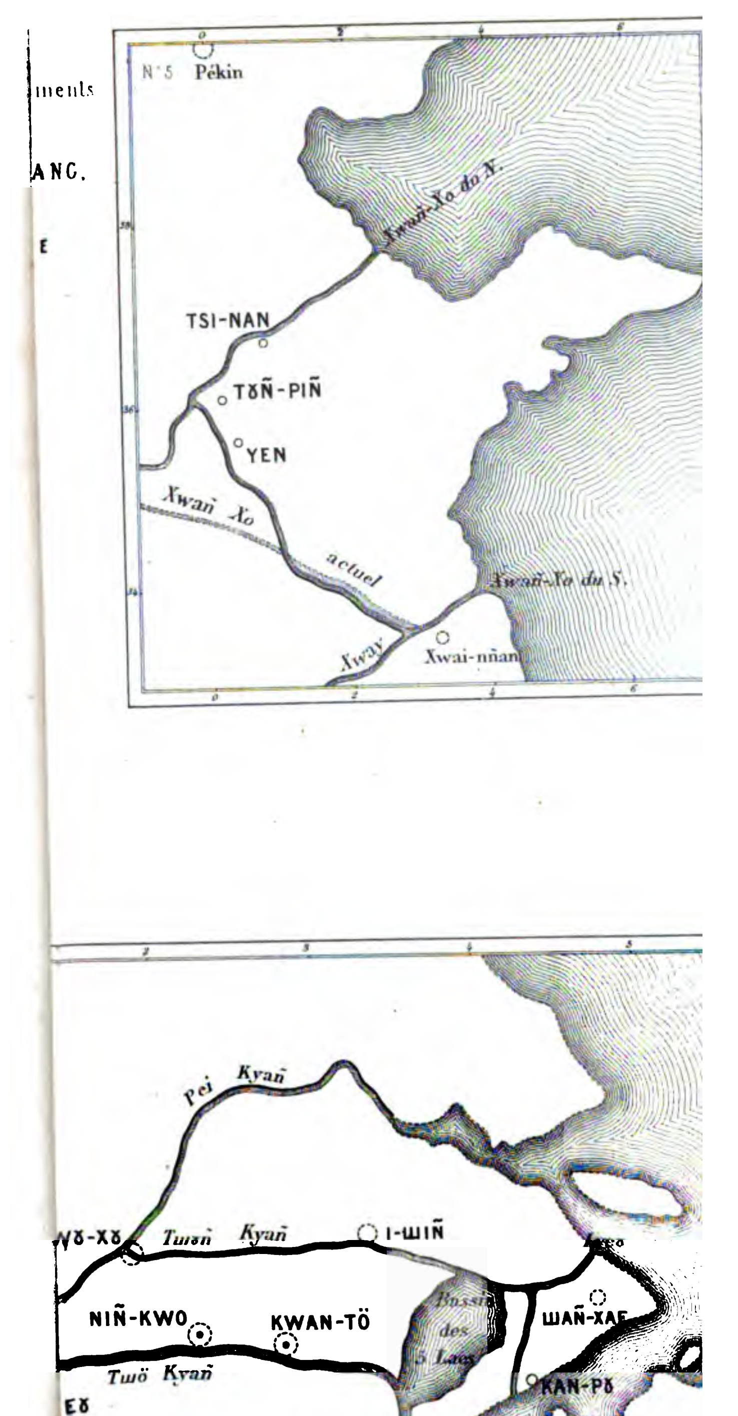
Le Kyang qui débouche dans un estuaire, et qui depuis quelques siècles a formé à l'est de la rivière de Wou-soung d'immenses atterrissements en même temps qu'il élevait l'île de Tsoung-ming, longue de 32 et large de 5 à 10 milles, a été remonté plusieurs fois par des officiers de la marine anglaise, M. le capitaine de vaisseau John Ward, commandant l'*Actéon*, qui l'explorait à l'époque des basses eaux, l'a trouvé profond encore de 9 brasses sous les murs de Wou-tchang, c'est-à-dire au centre même de la Chine, et vers le milieu du cours du Kyang, sa vitesse variait de 1 1/2 à 4 nœuds, mais elle atteint en été 5 à 7 nœuds, ce qui constitue un courant que les navires européens remonteraient difficilement.

Barrow attribue à ce fleuve le transport de deux millions de pieds cubes de terre sèche par heure, soit de 496,000,000 mètres cubes ou tonneaux (de volume) par an, ce serait plus de deux fois et demie, et près de trois fois l'apport du Gange. Barrow supposant à la mer Jaune une profondeur de 25 brasses, la considère comme devant se combler par ces atterrissements dans un espace de 24,000 ans, mais en réalité la mer Jaune est plus profonde que ne le croyait Barrow. Les cartes de l'amirauté lui donnent déjà 30 brasses à 120 milles du fond de la baie de Hang-Tcheou et de l'ancienne embouchure du Tche-Kyang, qui est indiquée par un

banc très considérable entre le Kyang et le Hoang-ho ; les fonds paraissent être plus grands, comme cela doit être si l'importance de ces grandes embouchures est toute moderne ; il y a toutefois entre les deux fleuves un grand nombre d'îlots et de bancs qui, sur quelques points, s'étendent à 60 milles de la côte, et sont coupés de petits canaux dans lesquels s'engagent les barques chinoises, et qui servent souvent de refuge aux pirates, comme d'autres canaux pareils donnent asile sur les côtes du Brésil aux négriers poursuivis par les croiseurs. Il me serait difficile de dire quelle peut être la profondeur moyenne de la mer Jaune, mais il ne me paraît pas qu'elle puisse être inférieure à 50 brasses.

Je terminerai ici, messieurs, cette courte esquisse de l'histoire physique de la Chine. J'y reviendrai ailleurs avec plus de détail en traitant de la géographie historique de l'empire chinois.

Cte D'ESCAYRAC DE LAUTURE.


N° 5
Pékin
Xwañ-Xo du N.
TSI-NAN
TδÑ-PIÑ
YEN
Xwañ Xo actuel
Xwañ-Xo du S.
Xway
Xwai-nñan
Pei Kyañ
Tшэñ Kyañ
I-ШIÑ
NIÑ-KWO
KWAN-TÖ
Bassin des 5 Lacs
Tшö Kyañ
KAN-Pδ
XAÑ-TШEδ
YU-YAO
NIÑ-PO
Tsien-Tшañ K.

y R.

Kwui-nñan

-xo

Kao-yañ

- KYAÑ

CÉRÉMONIAL

OBSERVÉ

DANS LES FÊTES ET LES GRANDES RÉCEPTIONS

à la cour de Khoubilaï-Khaân

TRADUIT DU CHINOIS

Par M. G. PAUTHIER.



PARIS

BENJAMIN DUPRAT

LIBRAIRE DE L'INSTITUT, DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DU SÉNAT,
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, DE LONDRES, DE MADRAS,
DE CALCUTTA, DE SHANG-HAI ET DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE AMÉRICAINE DE NEW-HAVEN (ÉTATS-UNIS),

Rue du Cloître Saint-Benoît (rue Fontanes), 7

Près le Musée de Cluny.

1862

CÉRÉMONIAL

Observé dans les fêtes et les grandes réceptions à la cour de Khoubilaï-Khaân.

(TRADUIT DU CHINOIS.)

Il y a déjà bien des années que j'ai publié dans cette même *Revue de l'Orient* (en 1843), une traduction, la seule qui ait jamais été faite, du *Cérémonial* pratiqué à la cour des empereurs de Chine pour la réception des ambassadeurs étrangers. Aujourd'hui je présente aux lecteurs de la Revue la traduction d'un autre *Cérémonial ;* celui qui était observé à la cour de Khoubilaï-Khaân, dans les grandes réceptions et aux *anniversaires de sa naissance*, lesquels, selon Marc Pol, tombaient le 28 du mois de septembre; et, selon les annales chinoises, à la huitième lune de l'année mongole. Les descriptions brillantes que le célèbre Vénitien a faites de la cour du Grand Khaân m'ont fait rechercher si je trouverais dans les historiens chinois la confirmation des récits curieux de notre voyageur. Le résultat a dépassé mes espérances. La traduction qui suit est tirée de mon Commentaire sur le LXXXVIIe chapitre du livre de Marc Pol, intitulé : *Ci devise de la grant fête que le grant Kaan fait au chief de leur an.* C'est une preuve de plus, entre mille autres, que je donne dans mon édition sous presse, de l'étonnante exactitude de Marc Pol, que personne jusqu'ici n'avait véritablement soupçonnée.

Selon l'Histoire officielle des Mongols de Chine (*Yuen-sse*, k. 67, f° 1 et suiv.), ces mêmes Mongols, dont l'empire avait commencé dans les plaines sablonneuses de *Ssó* (au nord de la Mongolie), ayant une fois établi leur cour à *Yen* (aujourd'hui *Pé-king*, la *Capitale du nord*), n'y pratiquèrent d'abord

que le cérémonial grossier en usage dans leur pays natal. En 1206, il y eut une grande assemblée (en mongol, *kouriltaï*) de tous les princes ou khans mongols, sur les bords du fleuve Onon, laquelle assemblée eut pour résultat l'élévation au trône, comme *Khaghan*, ou Khân des khâns, de *Témoutchin*, qui fut nommé alors Dchinghis-Khaân, lequel commença par arborer ses étendards blancs à neuf découpures. Ce fondateur de la dynastie mongole, ainsi que ses successeurs immédiats, conservèrent leurs mœurs et coutumes sans grandes modifications. Ce ne fut qu'en 1277, sous le règne de Khoubilaï-Khaân, que l'on commença à adopter le cérémonial chinois. Il fut ordonné, cette même année, à deux célèbres lettrés chinois : *Liéou Kien-tchoung* et *Hiu-heng*, de rédiger le *Cérémonial* de la nouvelle cour mongole. C'est dès cette époque seulement que l'empereur Khoubilaï fit observer à sa cour le *Cérémonial* rédigé par ses ordres et qui était basé sur l'ancien cérémonial chinois.

Ce *Cérémonial* fut dès lors pratiqué dans les grandes circonstances, comme à la fête anniversaire de la naissance de l'empereur [1], aux « réceptions solennelles des princes et autres grands personnages étrangers qui venaient à la cour, aux visites annuelles des hauts fonctionnaires de l'empire ». Des rites furent aussi établis pour être exécutés dans les sacrifices offerts au Ciel et à la Terre, et dans les divers temples. Tous les officiers civils et militaires qui se rendaient à la cour pour présenter leurs hommages, pour féliciter l'empereur sur des événements heureux, célébrer des fêtes, offrir des présents, se conformaient au *Cérémonial* établi pour les « grandes réceptions à la cour ».

Voici la traduction du *Cérémonial général pour les réceptions à la cour mongole* [2].

« Trois jours avant la période fixée, on répète le *cérémo-*

[1] 天壽聖節 *thiên chéou ching tsie.*

[2] 元正受朝儀 *Yuen tching chéou tchhâo i.* (*Yuen-sse*, k. 67, f° 4 et suiv.) Ce même *Cérémonial* était pratiqué également aux *anniver-*

nial dans le « temple de la longévité du saint (l'empereur) et des dix mille tranquillités » (*ching cheóu wén 'ân ssé*), que quelques-uns nomment aussi : le « temple de l'éducation qui élève l'intelligence » (*tá hîng kiáo ssé*). Deux jours avant, on dispose tout dans la salle du trône et dans le grand vestibule qui la précède. Le jour de la réception arrivé, dès la pointe du jour, les « aides des cérémonies » introduisent (les invités) et les conduisent à la place qui leur est destinée. Les « chefs des gardes » revêtus chacun de leurs habits spéciaux, entrent dans la grande « salle du repos » (la salle des gardes). D'abord, ils prennent dans leur main leur tablette d'ivoire (dont chacun était porteur quand il allait à la cour) et font les génuflexions prescrites. Les « informateurs de l'extérieur » et les « intendants de l'intérieur » entrent ensuite et communiquent le « règlement » (ou programme) qui prescrit les formalités que l'on doit observer en assistant à la cérémonie. On s'incline en se prosternant et on se relève. L'empereur sort de ses appartements intérieurs et monte sur son char impérial. Alors les cris se font entendre, ainsi que le fouet des gardiens. Trois « aides des cérémonies, » avec des interprètes (*thoûng-ssé*) du palais, préposés à ce service[1], font ranger les assistants à gauche et à droite, et les conduisent à leur place par la main. Les « chefs des gardes » ouvrent la marche, précédés de hérauts d'armes portant des haches et se dirigent ainsi jusqu'à l'extérieur de la « salle de la grande lumière » (*tá míng tièn*). Les « porte-haches » se placent devant la porte d'entrée et restent là debout, tournés vers le nord, en engageant la foule à se prosterner ; puis se placent en ordre dans les appartements ouverts, à l'est et à l'ouest. Seulement on a eu soin auparavant de placer des écrans sur les trépieds

saires de la naissance de l'empereur, et aux *Réceptions à la cour dans lesquelles l'empereur siégeait sur son trône*. (*Ib.* f° 7.)

[1] Comme il y avait à la cour de Khoubilaï-Khaân des Mongols, des Chinois, des Musulmans et des étrangers de plusieurs nations de l'Asie et même de l'Europe, il était nécessaire qu'il y eût aussi à sa cour des *interprètes* de ces différentes nations, surtout dans les jours de grandes cérémonies.

ou vases en bronze, pour les protéger. Les « aides des cérémonies » conduisent les équipages et les chevaux là où ils doivent être placés temporairement. Les « introducteurs », avec le « commandant de l'intérieur » ou du palais, conduisent les employés du palais (*koûng jîn*) à la place qu'ils doivent occuper pour maintenir la foule. Ils se rendent jusqu'au bas des degrés du palais de l'impératrice ; et, arrivés là, ils prennent à deux mains leurs tablettes d'ivoire et font les génuflexions prescrites. Les « informateurs de l'extérieur » entrent ensuite pour communiquer (à l'impératrice) l'ordre impérial (*tchi*) qui les autorise à la conduire au palais. Les messagers se présentent, la tête baissée, se prosternent et se relèvent ensuite. L'impératrice sort de ses appartements et monte sur son char. Les « messagers de l'empereur » et les « introducteurs » la conduisent à travers la foule, qui l'escorte, jusqu'à l'extérieur de la porte orientale du palais de l'empereur. Les « introducteurs » et « messagers » percent la foule qui y stationne, et la font reculer jusqu'au mur d'enceinte du palais.

« Cela fait, ils conduisent cette même foule, par sections, hors de l'enceinte, où elle stationne alors en attendant. L'empereur et l'impératrice (*littéralement :* « les deux palais ») étant montés sur leur lit de repos [1], les cris de joie et les coups de fouets se font entendre. Trois hérauts d'armes, portant des haches, s'ouvrent un passage à travers la foule, et retournent se placer à l'orient des « degrés de la rosée » (nom d'un escalier du palais). Le « directeur de l'agriculture (*ssé-noûng*) » annonce que c'est l'heure où le coq a fini de chanter [2]. Le « premier introducteur (*chàng-yîn*) » di-

[1] 兩宮升御榻 *liàng koûng chîng yú tha.* Aucun dictionnaire chinois européen, et même chinois, à l'exception du *Péi-wên-yûn-foù,* ne donne l'explication de l'expression composée *liàng-koûng*. D'après la citation unique donnée par le dernier dictionnaire, elle signifierait : « les deux oiseaux fabuleux et divins, nommés *louân*, réunis pour voyager ensemble. » Cet oiseau *louân* est un idéal d'élégance et de beauté ; sa voix a un charme inexprimable. L'expression *liàng koûng,* « les deux palais, » signifierait donc ici au figuré : « l'empereur et l'impératrice. »

[2] De tous temps en Chine on a été très-matinal, aussi bien dans les fêtes

rige les gens de service du palais devant le grand pavillon impérial, après qu'ils ont eu tous revêtu leur costume officiel; et, les ayant fait placer à gauche et à droite, ils y entrent par la « porte de l'essence du Soleil et des fleurs de la Lune. » Aussitôt ceux qui sont là se lèvent de leur siége, en se rangeant de manière à se faire face mutuellement, pour ouvrir un passage. Des employés particuliers du palais (*thóung pân ché jîn*) disent alors d'une voix accentuée : « A gauche et à droite, faites place au cortége de l'empereur! » Le « commandant des troupes (*tstang-kiûn*) » garde tous les abords du pavillon impérial. Tout étant ainsi bien disposé et arrêté, les mandarins et les autres personnes qui se trouvent là se lèvent. Le « premier introducteur » dit alors d'une voix accentuée : « Inclinez-vous; » — « redressez-vous! » Il se dirige jusqu'au vestibule de vermillon (celui de l'empereur), et fait les révérences devant le siége, ou trône impérial. Le « premier ordonnateur (*tchi pân*) » annonce que tout est en ordre et bien exécuté. Alors « l'huissier en chef (*siouên-tsán*) » s'écrie d'une voix retentissante et accentuée : « Saluez profondément (*pái*)! » Les « huissiers ambulants (*thoûng tsán*) » s'écrient : « Inclinez-vous! » — « Saluez profondément (*pái*)! » — « Relevez-vous (*hîng*)! » — « Saluez de nouveau profondément! » — « Relevez-vous! » Tout cela ayant été successivement et ponctuellement exécuté comme préliminaire, le « chef des huissiers » annonce alors : « Le saint (l'empereur) en personne, qu'accompagnent dix mille félicités, arrive! » — « Les huissiers ambulants » s'écrient : « Reprenez vos places! » — « Saluez profondément (*pái*)! » — « Relevez-vous (*hîng*)! » — « Saluez de nouveau profondément! » — « Relevez-vous! » — « Inclinez-vous (*píng chîn*)! » — « Replacez vos tablettes d'ivoire dans vos ceintures (*tsìn ho*[1])! » — « Inclinez-vous! »

et divertissements publics qu'en toute autre chose. D'après les Statuts, les empereurs chinois reçoivent leurs ministres à l'heure *yin* (comprenant les quatrième et cinquième heures du matin) pour travailler avec eux.

[1] 搢笏. Le mot *ho* est ainsi défini : « Tabella, quam adeuntes im-

— « Frappez trois fois la terre du pied ! » — « Fléchissez le genou gauche ! » — « Faites trois fois le *kheóu-théou* (le prosternement la tête contre terre) [1] ! » Après de nouvelles exclamations, ils reprennent : « Sortez vos tablettes de vos ceintures ! » Ensuite : « Saluez profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez encore profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez de nouveau profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Tenez-vous droits ! » Le « chef des huissiers » s'écrie alors d'une voix accentuée : « Chacun a accompli ses actes respectueux. » Les deux « commissaires inspecteurs », les « porte-bannières », les « commandants des troupes », s'étant rangés sur deux files de gauche et de droite, montent ensuite dans la grande salle d'attente du pavillon impérial, où ils s'établissent, tandis que les employés inférieurs stationnent répartis devant ce pavillon. Le « surintendant des écuries » se tient à part pour veiller à ce qui le concerne, du côté du midi. Le « directeur des étendards » se tient aussi à part au midi de la « porte de la grande clarté », debout comme une colonne, en attendant l'arrivée de l'impératrice, des secondes femmes, de tous les princes et des gendres de l'empereur, pour leur offrir, selon leur rang, ce dont ils pourraient avoir besoin.

Cette partie de la cérémonie finie, « l'introducteur canonique » (le grand maître des cérémonies), introduit les « ministres d'État » [2] et les autres grands fonctionnaires inférieurs de l'Empire, tous revêtus de leur costume officiel, et les fait entrer par la « porte de l'essence du Soleil et des fleurs de la

peratorem in manibus ferebant, in qua vel negotia ei deferenda, vel ejus responsa scribebantur, ne oblivioni traderentur. » (Bas.)

[1] 叩頭 *khéou-théou*. C'est le fameux mode de salutation prescrit par les rites chinois envers l'empereur, consistant en *trois prosternements*, « genibus flexis, caput ad terram demittens », auxquels plusieurs ambassadeurs européens n'ont pas voulu se soumettre. On peut voir à ce sujet notre *Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales*, p. 137, et le ch. IX.

[2] 丞相 *tching siang*.

Lune ». Aussitôt ceux qui étaient assis se lèvent de leurs siéges. L' « Intendant du palais (*thoûng-pân*) » dit alors d'une voix accentuée : « Fonctionnaires civils et militaires de tous rangs aujourd'hui réunis, ouvrez la cérémonie avec les « trois grands directeurs (*sân-ssé*) » : le « grand intendant militaire de l'empire », « l'inspecteur général de l'enseignement (moral, littéraire et religieux) dans l'empire », « l'historien ministre d'État de la droite [1] ». Ces fonctionnaires désignés, et tous ceux de rangs inférieurs, s'étant levés de leurs siéges, « l'introducteur canonique » (ou grand maître des cérémonies) dit à voix haute et accentuée : « Inclinez-vous! » — « Redressez-vous! » — « Rendez-vous dans le vestibule de vermillon (de l'Empereur), pour y saluer le trône. » Le « premier ordonnateur (*tcht-pân*) » annonce que tout est en ordre et bien exécuté. Le « chef des huissiers » dit alors d'une voix accentuée : « Saluez profondément (*pâï*) ! » — Les « huissiers ambulants (*thoûng-tsân*) » répètent alors : « Inclinez-vous ! » — « Saluez profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez encore profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Tenez-vous droits ! » — « Placez vos tablettes d'ivoire dans vos ceintures ! » — « Inclinez-vous ! » — « Frappez trois fois la terre du pied ! » — « Fléchissez le genou gauche ! » — « Faites les trois prosternements (*kheóu-théou*) ! » — « Reprenez vos tablettes d'ivoire dans vos ceintures ! » — « Saluez maintenant profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez encore profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez de nouveau profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Tenez-vous droits ! » Un maître de cérémonies se rend ensuite auprès des ministres pour les prier de vouloir bien prendre une tasse de vin. Les ministres sont alors conduits deux à deux dans la haute salle du palais qui précède celle du trône, où une troupe nombreuse de musiciens, rangés à gauche et à droite, jouent des airs variés accompagnés de chants, en même temps que des danses sont exécutées par de jeunes garçons et de jeunes filles. Puis

[1] C'étaient « trois charges exceptionnelles, » disent les éditeurs chinois.

ils montent sur les « degrés de la rosée » en dehors de la porte de la grande salle du trône, où les chants qui ont acquis le plus de célébrité sont chantés, et dont les airs sont appropriés au mois dans lequel on se trouve. Les ministres, après avoir entendu ces chants, s'en vont du palais sur le perron, abrité par le toit en saillie, pour s'y reposer sur des coussins. Des aides de cérémonies, rangés à gauche et à droite, le visage tourné vers le nord, restent là debout, en attendant des ordres. Des chants sur différents modes joyeux, des rondes et d'autres divertissements sont exécutés en leur présence. Des « huissiers circulants (*thoûng-tsán*) » s'écrient alors à haute voix : « Que la musique cesse sur tous les points ! » Un « aide de cérémonies » conduit les ministres en passant par la porte sud-est du palais. Le « premier chambellan » (*siouen-hoeï-ssé*) les reçoit et les conduit près du lit de repos impérial (*yú thă*), devant lequel les ministres fléchissent le genou. Le « premier chambellan » se place ensuite au côté sud de la salle.

Les chants et la musique ayant cessé, les ministres récitent alors à haute voix la prière suivante : [1]

« Vaste Ciel qui t'étends partout ! Terre qui suis sa direc-
« tion ! Nous vous invoquons et vous supplions de combler
« de félicités l'empereur et l'impératrice : faites qu'ils vivent
« dix mille, cent mille années [2] ! »

[1] 祝 *tchou*. Ce terme, qui signifie : *deprecationes, preces, orationes* (Bas.), se trouve déjà employé dans le *Tchéou-li* et autres anciens rituels de la Chine. On le rencontre aussi dans le *Lún-yú*.

[2] 溥天率土祈天地之洪福同上皇帝皇后億萬歲壽。 *poù thiên, soŭ thoù, khî thiên ti tchî hoûng fou thoûng chàng hoâng ti, hoâng héou ; yí wén soüï cheoú.* (*Yuen-sse*, k. 77, fº 5 *verso*.)

Nous avons cru devoir rapporter ici, comme document historique inconnu jusqu'à ce jour en Europe, le texte chinois de cette curieuse prière, qui a une étonnante ressemblance avec celle de la liturgie catholique : *Domine, salvum fac*. Mais la première, purement civile, n'a pas le caractère religieux de la seconde. Elle n'en est pas moins remarquable, en ce qu'elle se récitait en Chine, au XIIIᵉ siècle de notre ère, à la cour, dans les grandes solennités civiles.

Le « premier chambellan » répond : « Qu'il en soit ainsi qu'il est dit dans l'oraison. » Les Ministres se prosternent, se relèvent et retournent à leur siége pour prendre quelques tasses de vin. Le « Maître d'Hôtel » (*chàng yún kouân*) présente une coupe aux Ministres ; les Ministres replacent leurs tablettes d'ivoire dans leur ceinture, prennent la coupe avec les deux mains, et se tiennent debout le visage tourné vers le nord. Le « premier chambellan » se présente de nouveau devant le trône où des danses et des rondes joyeuses s'exécutent. Il retourne ensuite sur les « degrés de la rosée » (*loú-kiâî*) de la grande salle ou galerie de l'enseignement (*kiaó-fâng*), là où des danses s'exécutent encore aux sons de la musique, jusqu'à ce qu'elles finissent par des applaudissements quatre fois répétés. Les Ministres boivent une tasse de vin en se la présentant mutuellement (*tchîng siâng tsiú tsièou*) ; l'Empereur prend aussi sa coupe en l'élevant (*hoâng-tí kiù châng*). Le « chef des huissiers » dit alors d'une voix accentuée : « Vous tous qui êtes dans cette salle du trône, fonctionnaires de tous grades et de tous rangs, qui que vous soyez, saluez de nouveau profondément ! » Les « huissiers circulants » disent alors à haute voix : « Inclinez-vous ! » — « Saluez profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Saluez de nouveau profondément ! » — « Relevez-vous ! » — « Tenez-vous droits ! » Les Ministres boivent du vin à trois reprises, en se présentant leur coupe, et la déposent ensuite. Le « Maître d'Hôtel » retire de sa ceinture ses tablettes d'ivoire, et deux « aides de cérémonies » conduisent les convives par la porte sud-est du palais, pour que chacun y reprenne son siége et la musique s'arrête [1].

Les « huissiers ambulants » s'écrient : « Réunissez-vous en ordre ! » Des « fonctionnaires du ministère des rites (*lì poú kouân*) apportent la formule de prière (*piào-tchâng*), » ainsi que deux tables sur lesquelles sont placés les ustensiles

[1] D'après une note des éditeurs chinois des Annales mongoles, cette partie du *Cérémonial* était un peu différente dans la rédaction de 1270 ; il fut modifié comme ci-dessus en 1281.

employés dans la célébration des rites; puis l'on se rend au bas des degrés transversaux. Les employés chargés de distribuer les ustensiles servant aux rites, là où ils doivent être placés, s'avancent et récitent un exposé abrégé des choses rituelles. Arrivés aux deux doubles degrés, ils attendent là pour lire la cédule ou formule de prière (*piào-tchâng*). Des mandarins (dont l'un, disent les éditeurs chinois, appartient à la section des historiens de l'Académie impériale des *Han-lin*), se rendent sous l'aile avancée du palais où tout est disposé pour la cérémonie, et font une génuflexion. Les employés chargés de distribuer la cédule en question en lisent d'abord le contenu. Tous les « directeurs du dehors » ayant la cédule sous les yeux, un mandarin, membre de l'Académie des *Han-lin*, lit ce qui est écrit dans la cédule, l'examine; et, cet examen terminé, tous les assistants se prosternent, se relèvent, retournent se placer au bas de l'un des doubles degrés, où ils attendent, debout, qu'on leur fasse la lecture des formules rituelles. Les employés remontent les degrés, et, arrivés sur le perron, ils fléchissent les genoux, et font lecture des formules du rituel concernant la cérémonie. Cette lecture finie, ils se prosternent, se relèvent, et retournent ensemble en descendant, jusqu'aux degrés transversaux. Ils se rendent ensuite en portant la cédule, et en se dirigeant à l'ouest, jusqu'au bas de la galerie de droite. Les « aides de cérémonies » continuent d'accomplir les choses prescrites par les rites, en se dirigeant à l'est, jusqu'au bas de la galerie de gauche, où le grand trésorier » (*tái-foù*) les reçoit. Le « chef des huissiers » s'écrie alors d'une voix accentuée : « Saluez profondément (*pâï*) ! » — « Les huissiers ambulants » s'écrient alors à haute voix : « Inclinez-vous ! » — « Saluez profondément (*pâï*) ! » — « Relevez-vous (*hîng*) ! » — Tenez-vous droits ! » Placez vos tablettes d'ivoire dans vos ceintures ! » — « Inclinez-vous ! » — « Frappez trois fois du pied ! » — « Fléchissez le genou gauche ! » — « Faites trois prosternements (*sân khêou-thêou*). » — « Reprenez vos tablettes d'ivoire ! » — « Saluez de nouveau profondément ! » —

« Relevez-vous! » — « Saluez encore profondément! » — « Relevez-vous! » — « Saluez encore une fois profondément!» — « Relevez-vous! » — « Restez debout! » Les « prêtres bouddhistes [1] et *tao-sse* » d'un âge avancé; les « hôtes nombreux des royaumes étrangers [2], » sont placés alors par ordre pour présenter leurs félicitations.

La cérémonie finie, la grande réunion (*tá hoéï*) composée de tous les princes du sang (*tchoû-wâng*), des membres de la famille impériale (*tsoûng-thsîn*), des gendres de l'empereur (*foú-má*, litt : « chevaux auxiliaires, ») des grands mandarins (*tá tchîn*), assistent au banquet donné dans la grande salle du trône. Le « grand maître des cérémonies » (*chàng-chi-i-ssè*) conduisant les ministres et les autres con vives (*tchîng-siâng tèng*), monte dans la grande salle du trône (*tién*), pour présider au banquet. Les plus grandes pièces du banquet ne doivent pas dépasser celle d'un mouton. Quoiqu'elles soient nombreuses, les pièces de gibier sauvage, offertes par les convives, doivent être en petit nombre, en même temps que la viande et le poisson, tranchés par morceaux, seront préparés pour former la moitié des mets du banquet. Si l'on ajuste ses vêtements conformément aux règlements, on conservera un maintien respectueux et modeste [3].

Il n'y a que les mandarins de la quatrième classe et au-dessus [4] qui obtiennent la faveur d'assister au banquet dans la grande salle du trône. « L'introducteur canonique » (*tièn-yîn*) conduit ceux de la cinquième classe et au-dessous, pour

[1] 僧 *seng*. C'est le nom donné aux prêtres bouddhiques. Mais il était donné aussi aux prêtres nestoriens, comme on peut le voir dans l'*Inscription syro-chinoise* de *Si-ngan-fou*. Voir l'édition que nous en avons donnée, *passim*, surtout p. 46 et suiv.

[2] 外國蕃客 *'ái kouë fán khe*. Marc Pol, ainsi que son père et son oncle, devaient être comptés parmi eux.

[3] Les éditeurs chinois renvoient ici à la section de la *Musique pendant les banquets*, pour connaître celle qui devait avoir lieu pendant celui dont il est question.

[4] On peut consulter, sur les *neuf classes* de mandarins, notre *Chine moderne*, p. 154 et suiv.

être traités, au bas des « portes de l'essence du Soleil et des fleurs de la Lune ». Le banquet fini, les acclamations et les coups de fouets retentissent trois fois (*mìng piên sân*). Les « aides de cérémonies » font avancer les équipages et reconduisent les invités ; puis les salles du palais impérial rentrent dans le silence et le repos, jusqu'à ce que vienne une autre cérémonie.

Les rédacteurs des *Annales mongoles* ajoutent :

« Le *Cérémonial* de réception à la cour pour le *jour anniversaire de la naissance du saint* (l'empereur) est le même que le précédent.

« Le *Cérémonial* pour les *rites à observer dans le temple où l'on fait les sacrifices au Ciel* (*kiâo miáo*), et pour la *réception des présents*, est aussi le même que le précédent. »

Ils exposent ensuite le *Cérémonial* pratiqué dans huit autres grandes cérémonies. Celui que nous venons de traduire, aussi fidèlement qu'il nous a été possible dans une matière aussi difficile, peut suffire, nous le pensons, pour en donner une idée. Il serait nécessaire d'avoir sous les yeux un plan du palais impérial, ou plutôt de la série nombreuse des bâtiments spéciaux qui composaient celui de Khoubilaï-Khaân, comme celui de Pé-king de nos jours, pour bien comprendre les détails minutieux du cérémonial précédent, qu'au surplus aucune cour, en Europe, ne sera probablement tentée d'imiter.

Le document qui précède, quelque peu amusant qu'il soit pour les lecteurs européens, a cependant, à nos yeux, une valeur historique qui n'est pas sans importance pour l'étude des civilisations asiatiques, que l'on ne peut apprendre à bien connaître, si l'on ne pénètre dans les détails intimes des mœurs et coutumes, et si l'on ignore les règlements civils et religieux qui ont, pour ainsi dire, façonné d'une manière spéciale les esprits des populations de ces contrées. On est étonné de voir tous les historiens chinois consacrer, dans leurs grandes annales les plus minutieuses du monde, une si grande place à des faits que les historiens européens ne mentionnent même pas ;

c'est que, chez les premiers, la conception qu'ils se sont faite de la société et de l'histoire est toute différente de la nôtre. On sera étonné aussi de rencontrer dans ce *Cérémonial* de la cour d'un souverain mongol cette *oraison*, dont nous avons reproduit le texte, et qui, au premier abord, semble être une importation européenne moderne. J'ai voulu en rechercher l'origine. J'ai acquis la preuve, en lisant le *Cérémonial* analogue de toutes les dynasties chinoises, depuis mille ans avant notre ère jusqu'à nos jours, que cette *oraison* ne se trouvait dans aucun, excepté dans le cérémonial de la cour de Khoubilaï-Khaân. Le *prosternement* la tête contre terre (*khêou-thêou*), est aussi une innovation mongole, et ne se trouve pas dans le *Cérémonial* des dynasties *antérieures*, ni dans celui des *Mîng* qui succédèrent aux Mongols; mais il se trouve prescrit dans celui de la dynastie mandchoue actuelle, qui a succédé à celle des *Mîng*. Cette forme de salutation servile est donc *étrangère* aux dynasties chinoises et est évidemment, comme je l'ai démontré dans mon *Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales* (ch. x), emprunté aux anciennes monarchies de l'Asie occidentale, qui ont disparu depuis longtemps de la scène du monde.

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET, GOUPY ET Cie, rue Garancière, 5.

15

POLO (MARCO),

PAR

G. PAUTHIER.

EXTRAIT

DE LA

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE,

PUBLIÉE PAR MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES ET FILS.

POLO (*Marco*), nommé communément en français Marc Pol (ainsi qu'on le lit dans les manuscrits de la rédaction française originale de son *Livre des Merveilles du monde*), né à Venise, vers 1256 (1), mort en 1323 dans la même ville. Son père, Nicolo Polo, et son oncle, Matteo Polo (dont on a fait *Maffeo*, les deux *tt* des manuscrits ayant été pris pour des *ff*) étaient fils d'Andrea Polo, patricien de Venise, d'origine dalmate, et s'étaient livrés au commerce comme c'était l'usage alors dans la noble république. Leur frère aîné, Marco Polo, surnommé *il vecchio* (pour ne pas le confondre avec son neveu, le voyageur) s'était établi à Constantinople, et avait une maison de commerce à Soldaya, ou Soudach, sur la mer Noire, en même temps que des intérêts dans la maison de commerce de Venise. Ces circonstances et les événements mémorables qui se passaient alors en Orient; l'em-

(1) Ainsi qu'on peut le conjecturer d'après plusieurs indications de son voyage.

pire de Constantinople qui s'affaissait sur lui-même dans les mains faibles et débiles de Baudouin II, comte de Flandres; la défaite des croisés à la bataille de Mansourah, le 5 avril 1250; les invasions des Mongols dans l'occident de l'Asie, engagèrent sans doute les deux frères Poli à tenter la fortune près de ce peuple conquérant, qui avait fondé des établissements sur les bords du Volga.

Premier voyage du père et de l'oncle de Marc Pol en Tartarie, et leur retour en Europe comme envoyés du grand khân. — Ils partirent de Venise pour Constantinople l'année 1255 (1). Après avoir séjourné quelque temps dans cette ville pour y écouler leurs marchandises, ils tinrent conseil entre eux, et résolurent de se rendre dans les ports de la mer Noire pour trafiquer avec les nouveaux venus. Ils achetèrent donc à Constantinople un grand nombre de joyaux, et se rendirent par mer à Soudach. Arrivés dans cette ville, où leur frère aîné, Andrea Polo, avait aussi une maison de commerce, ils résolurent de se rendre auprès de Barkaï-Khân, frère de Batou-Khân, qui régna sur le pays de Kiptchak, de 1256 à 1266, et qui séjournait alternativement dans les villes de Saraï et de Bolghâra, sur le Volga. Les deux frères furent reçus avec honneur par le prince mongol, auquel, dit Marc Pol, « ils donnèrent tous les joyaux qu'ils avoient apportés, » et qui leur furent payés deux fois leur valeur.

Après un an de séjour dans cette ville, une guerre étant survenue, en 1262, entre Barkaï, khân du Kiptchak, et Houlagou, qui avait soumis la Perse aux armes mongoles, les deux frères, craignant de retourner sur leurs pas, se rendirent à Bokhârâ, qui était alors au pouvoir de Borak-Khân, petit-fils de Djagataï, où ils furent obligés de séjourner trois ans. Des envoyés d'Houlagou au grand khân de Tartarie les ayant rencontrés dans la ville de Bokhârâ, les emmenèrent avec eux, en leur qualité de *Latins*, c'est-à-dire d'Européens. Ils mirent un an pour faire le voyage de Bokhârâ à la résidence d'été de Khoubilaï-Khân, dans la Mongolie, sur les frontières de la Chine, où ils furent très-favorablement reçus.

Arrivés en présence du souverain conquérant de la Chine, le grand khân les interrogea sur « maintes choses : premièrement des empereurs, et comment il maintiennent leur seigneurie et leur terre en iustice; et comment il uont en bataille, et de tout leur afaires. Et après leur demanda des roys et des princes et des autres barons. Et puis leur demanda du pape et de l'Église, et tout le fait de Romme, et de toutes les coustumes des Latins. Et les deux freres lui en dirent la uerite de chascune chose par soy, bien et ordeneement et sagement, si comme sages hommes que il estoient, car bien sauoient la langue tataresce (1). » Le récit que les Poli firent au grand khân lui inspira l'idée de les envoyer en mission, avec un des grands de sa cour, près du pape. « Si envoya querre un de ses barons qui avoit nom Cogatal, et lui dist qu'il s'appareillast, et qu'il vouloit qu'il alast avec les deux frères à l'Apostolle » (ch. 7). Les lettres missives que Khoubilaï-Khân leur remit sont peut-être conservées dans les archives du Vatican, comme ont été conservées aux Archives de France celles d'Argoun et d'Œldjaïtou-Khân à Philippe le Bel, roi de France, publiées par M. Abel Remusat (2). « Il mandoit, dit Marc Pol (ch. 7) disant a l'Apostolle que se il lui uouloit enuoyer iusques a cent sages hommes de notre loi crestienne, et que il seussent de tous les sept ars, et que bien seussent desputer et monstrer apertement aux ydolastres, et aux autres conuersations de gens, par force de raisons, comment la loy de Crist estoit la meilleur, et comment toutes les autres sont mauueses et fausses; et se il prouuoient ce, que il (lui) et tout son pouoir deuendroient crestien et hommes de l'Église. »

En 1266 les deux frères, avec le *baron* mongol, se mirent en route pour accomplir leur mission près du chef de la chrétienté, en qualité d'*ambasaors*. Le baron tomba malade en route, et ne put continuer sa mission. Les Poli furent plus heureux. Après être restés trois ans en voyage, ils arrivèrent à Layas en Arménie; de là ils se rendirent à Acre, où ils arrivèrent en 1269. Ils allèrent trouver le légat du pape, qui se nommait Tebaldo, de la famille des Visconti de Plaisance, lequel, deux ans après, fut élu pape, et régna sous le nom de Grégoire X. Après l'avoir instruit de la mission dont ils étaient chargés de la part de Khoubilaï-Khân, le légat engagea les deux frères à attendre l'élection d'un nouveau pape, pour remplir auprès de lui cette mission. Les deux frères s'en revinrent donc. « Et quant il furent uenu en Venisse, si trouua messire Nicolas sa femme morte, et lui estoit remez de sa femme vn fils de quinze ans, lequel auoit a nom Marc, de qui cest Livre parole. » C'est de lui aussi que désormais nous allons parler.

Second voyage des deux frères Poli, et départ de Marc Pol pour la Chine et la Mongolie. — Après avoir attendu deux ans à Venise l'election d'un nouveau pape, les envoyés du grand khân de Tartarie, impatientés des délais inusités apportés à cette élection (le sacré collége, assemblé à Viterbe, ne pouvait parvenir à s'entendre sur le choix à faire), résolurent de retourner près de Khoubilaï-Khân pour lui rendre compte de l'impossibilité où ils avaient

(1) Le Livre de Marc Pol (ch. 1) porte par erreur 1250.

(1) Chapitres 5 et 6 du *Livre de Marc Pol*, d'après les manuscrits collationnés de la Bibliothèque impériale de Paris, cotés A. B. C. dans notre édition.

(2) *Mémoires* sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs Mongols; Paris, 1822-1824.

été de remplir leur mission. Ils partirent donc de Venise, emmenant avec eux le jeune Marc. Ils passèrent par la ville d'Acre, où ils prirent congé du légat, se rendirent à Jérusalem pour y chercher de l'huile de la lampe du Saint-Sépulcre, que le grand khân les avait chargés de lui rapporter. Ils repassèrent par la ville d'Acre, pour voir encore le légat et lui demander ses lettres pour le grand khân, afin de pouvoir se justifier auprès de lui de la longue durée de leur absence et de l'insuccès de leur mission. Le légat les leur ayant remises, ils se rendirent à Layas, dans la petite Arménie, où ils apprirent que ledit légat avait été élu pape le 1er septembre 1271, ce qui leur causa beaucoup de joie. Ils y reçurent un message qui les engageait à retourner à Acre pour s'entendre avec lui (Grégoire X), concernant la mission dont ils étaient chargés. Le roi d'Arménie les fit transporter, par une de ses galères, à la ville d'Acre, et le nouveau pape leur ayant donné sa bénédiction, leur adjoignit deux frères prêcheurs, les plus instruits qu'il put trouver, pour les accompagner près du grand khân. L'un s'appelait Nicolas de Vicence, et l'autre Guillaume de Tripoli, du couvent d'Acre, dont on possède une relation manuscrite intitulée : *De l'estat des sarrazins et de Mahommet*. Les missives du pape Grégoire X au grand khân des Tartares leur ayant été remises, ils prirent tous congé de lui, et se mirent en route pour leur destination.

A peine furent-ils de retour à Layas que le sultan mamelouk Bibars envahit l'Arménie avec une armée de sarrasins. Les envoyés du pape près du grand khân et les trois Vénitiens faillirent être pris Les deux frères prêcheurs n'osèrent continuer leur route; « il orent moult grant paour d'aler auant, » comme dit Marc Pol (ch. 12). Ils remirent donc aux deux frères Poli les lettres du pape au grand khân, « et s'en alerent avec le Maistre du Temple ». Voilà comment les *cent docteurs en théologie* que Khoubilaï-Khân avait demandés au chef de la catholicité, pour « discuter devant lui les dogmes du christianisme et prouver la vérité de cette religion en même temps que la fausseté de toutes les autres, » manquèrent la conversion du plus puissant souverain du monde et des populations innombrables qui lui étaient soumises ! Ainsi abandonnés de leurs compagnons de voyage, les Vénitiens continuèrent leur route. Ils éprouvèrent tant de contre-temps pendant leur voyage qu'ils furent *trois ans et demi* en chemin (ch. 13). Le grand khân ayant appris leur retour envoya un exprès à quarante journées au-devant d'eux pour les conduire en sa présence.

Arrivée des deux frères Poli et du jeune Marc Pol en Mongolie devant Khoubilaï-Khân. — Lorsqu'ils y furent arrivés (en 1275), « il les reçut moult honnourablement, dit Marc Pol (ch. 14), et leur fist moult grant ioie et grant feste, et leur demanda moult de leur estre, et comment il auoient puis fait ? — Cil respondirent que il ont moult bien fait, puis que il l'ont trouué sain et haittié (bien portant). Adonc lui presenterent les privileges et les chartes que il auoient de par l'Apostolle, desquelles il ot grant liesce; puis li donnerent le saint huille du Sepulcre ; et fu moult alegre, et l'ot moult chier. Et quant il uit Marc, qui estoit ioenes bacheler, si demanda qui il estoit? — Sire, dist son pere, il est mon filz et uostre homme. Bien soit-il uenu, dit le seigneur. — Et pourquoy nous en feroie ie lonc compte ? Sachiez que il ot a la cour du Seigneur moult grant feste de leur uenue, et moult estoient serui et honnoure de touz. Et demourerent a la cour auec les autres barons. »

Le jeune Marc Pol se fut bientôt mis au fait des usages et coutumes de la cour mongole au milieu de laquelle il se vit placé. « Il apprist si bien la coustume des Tatars et leur languages, et leur lettres et leur archerie, que ce fu merueilles (ch. 15). Car sachiez, uraiement, il sot en pou de temps de pluseurs languages, et sot de quatre lettres de leur escriptures. Il estoit sages et pouruceans en toutes choses; si que, pour ce, le seigneur lui uouloit moult grant bien. Si que, quant le seigneur uit que il estoit si sages, et de si beau et bon portement, il l'enuoia en vn message en vne terre où bien auoit six mois de chemin. Le ioene bacheler fist sa messagerie bien et sagement. Et pour ce que il auoit ueu et seu pluseurs foiz que le seigneur enuoioit ses messages par diuerses parties du monde, et quant il retornoient il ne li sauoient autre chose dire que ce pourquoy il estoient alé : si les tenoit touz à folz et à nices. Et leur disoit : « Je ameroie miex ouïr les nouuelles choses et les manieres des diuerses contrees que ce pourquoi tu es alez ; » car moult se déleitoit a entendre estranges choses. Si que, pour ce, en alant et retornant, il (Marc Pol) mist moult s'entente de sauoir de toutes diuerses choses, selonc les contrees, a ce que, a son retour, le peust dire au grant khan. »

Ce petit récit, plein d'une charmante naïveté, nous donne le secret du *Livre de Marc Pol*. C'était pour satisfaire la curiosité du grand khân que, dans les missions lointaines dont il fut chargé, il s'attacha à observer les mœurs et coutumes des pays étrangers, pour en faire, à son retour, le récit détaillé à son seigneur. C'est ce désir, fort naturel d'ailleurs, de lui plaire, et fort honorable aussi pour Khoubilaï-Khân, qui nous a valu ce même *Livre*, d'un secours si grand pour la connaissance de l'Asie au moyen âge.

Missions dont Marc Pol fut chargé par le grand khân. — La première mission dont fut chargé Marc Pol par Khoubilaï-Khân fut, comme il nous l'a dit dans son livre (ch. 15), pour un pays éloigné de six mois de chemin. Il n'a pas indiqué le lieu de sa destination. Mais

d'après l'histoire de la dynastie mongole et la description qu'il nous a laissée des contrées visitées par lui, on peut conjecturer avec quelque certitude que cette première mission diplomatique du jeune Marc fut pour le royaume d'Annam ou le Tunkin. Le roi de ce pays, Tchin Kouang-ping, étant venu à mourir en 1277, son fils héréditaire, Jit-hoan, lui succéda; et il expédia aussitôt un ambassadeur à la cour de Khoubilaï-Khân pour lui annoncer son avénement (1). L'empereur mongol dut lui envoyer à son tour une ambassade pour le féliciter; et c'est sans doute à cette ambassade que Marc Pol fut attaché en qualité d'*envoyé* ou *commissaire en second* (*foù-ssè*); car on lit dans les Annales chinoises de la dynastie mongole (2) que cette même année 1277 un *Polo* fut nommé « *commissaire ou envoyé en second du conseil privé* (*Tchoù-mĭ foù-ssè*). La mission envoyée près du nouveau roi du royaume d'Annam, quoiqu'elle ne soit pas mentionnée dans l'histoire chinoise, est d'autant plus probable que Khoubilaï-Khân était très-intéressé à conserver de bonnes relations avec ce prince (au père duquel il avait fait la guerre en 1257 et pris sa capitale), parce que cette même année le roi du royaume de Mien (l'empire Birman actuel), sommé par lui d'avoir à lui payer tribut, n'avait pas voulu obéir, avait envahi la province de Yûn-nân et s'était emparé de la ville importante ainsi que du territoire de Yoûng-tchâng. Il fallut que le vice-roi de cette province envoyât une armée pour repousser celle des Mien, qui se retira après avoir démoli plus de trois cents petits forts construits sur les hauteurs et les défilés de leurs frontières (3). La description que donne Marc Pol du royaume de Mien ou d'Ava et des pays limitrophes, dans les chapitres 120 et suivants de son *Livre* ne peut avoir été faite que par un témoin oculaire. On doit d'autant plus admettre que la première mission donnée à Marc Pol, depuis son arrivée avec son père et son oncle à la cour de Khoubilaï-Khân, vers le milieu de l'été de 1275, était pour les pays étrangers situés au midi de l'empire chinois, que c'est aussi par la description de la route suivie dans ce voyage, aller et retour, qu'il commence ce que l'on a appelé son « second Livre », consacré à décrire d'abord les provinces septentrionales de la Chine, en partant de Péking, ensuite le Tibet, le Yûnnân, le royaume de Mien, le Bengale, les provinces méridionales et orientales de la Chine qu'il parcourut à son retour.

Après cette première mission, Marc Pol paraît avoir été chargé avec d'autres commissaires, choisis sans doute parmi les hommes de confiance qui étaient à la cour du khân, pour inventorier les archives de la cour des Soung, sur lesquelles le général en chef Bâyan, après l'occupation de Hang-tcheou, leur capitale, qui se soumit sans combat, avait fait apposer les scellés. Marc Pol, en décrivant cette ville (ch. 151), qu'il appelle *Quinsay* (en chinois *King-sse*, la capitale), dit que sa description statistique est tirée d'une lettre écrite à Bâyan par la reine mère, pour obtenir du grand khân des conditions moins humiliantes que celles de se rendre à discrétion, et pour épargner les édifices, les palais et les autres propriétés de cette riche cité. La description que Marc Pol en donne, d'après cette lettre de l'impératrice des Soung, qu'il dit avoir eue entre les mains, put être vérifiée ensuite par lui-même sur les lieux. En voici quelques extraits :

« Tout premièrement estoit contenu oudit escript que ladite cite de *Quinsay* est si grant qu'elle a bien .C. milles de tour; et si y a .XII. mille pons de pierre, si haulx que par dessoubs passeroit bien une grant nauire. Et ne se merueille nulz se il y a tant de pons; car ie vous dis que la cite est tout en yaue, et enuironnee d'yaue : si que pour ce conuient il y ait tant de pons pour aler par la cite.

« Encore contenoit ledit escript que en celle cite auoit douze manieres de diuers mestiers; et pour chascun mestier auoit .XII. mille maisons où ceulx qui ouuroient demouroient; et en chascune maison auoit dix hommes, du mains (*au moins*); et en telle y auoit .XX, et en telle y auoit .XXX, et en telle y avoit .XL. Non pas qu'ilz feussent touz maistres, mais ualles menestraux (1) qui font ce que le maistre commande. Et tout ce auoit bien mestier (*ouvrage*) en ladite cite, car d'elle se fournissent citez et uilles de la contree.

« Et si contenoit encore ledit escript que il y auoit tant de marchans, et si riches, qui faisoient tant de marchandises et si grans, qu'il n'est homs qui la uerite en sceust dire pour la grant quantite qu'il y a. Et sachiez que les maistres des mestiers, qui estoient chefs de maison, ne leur femmes, ne touchoient riens de leur mains; mais demouroient si nettement et si richement comme se il feussent roys. Et estoit establi et ordonne de par le roy, que nul ne feist autre mestier que cellui de son père et eust (*eut-il*) tout l'auoir du monde.

« Et a, la cite, un grant lac qui a bien .XXX. milles de tour. Et entour ce lac a moult de beaux palais et moult de belles maisons, qui sont de grans, gentilz et riches hommes et puissans, demeurant en la cite. Et y a moult d'abbaies et d'eglises de ydolastres. Et ou milieu de cellui lac a deux isles, et sur chascune un bel palais et riche comme palais d'empereur. Et quant aucun de la cite ueut faire aucune notable feste si la fait en aucun d'iceulx palais; car on y treuue tout ce qui a mestier appareillie, comme

(1) *Lĭ-taï-kĭ-ssé*, K. 97, f° 52, v°.
(2) *Yuen-sse*, K. 9, f° 17.
(3) *Le-tĭ-kaï-ssĭ*, K. 97, f° 52, v°.

(1) *Ouvriers travaillant sous la direction d'un maître*; telle est la signification de *valles ménestraux*, ce dernier mot étant dérivé du latin *ministerialis*.

uaissellemente et autres choses et tout ce qui fait mestier a faire une feste solempnellement. Et *tout ce pouruoit le roy, pour honnourer sa gent.* Et est ledit palais a chascun commun, qui feste ueut faire.

« Aux maisons de ceste cite auoit haultes tours de pierres ou l'en mettoit les chieres choses pour double du feu; car les autres habitations sont de bois, etc. »

Ce fut dans la même province nouvellement conquise, et sans doute vers la même époque, que Marc Pol fut nommé, comme il nous le dit lui-même (ch. 143), gouverneur de la ville et du territoire de Yang-tchéou, qui avait sous sa juridiction vingt-sept autres villes. « Et ot seigneurie en ceste cite, Marc Pol, trois ans. Et si siet un des douze barons ou grant khân. » Cette ville de Yang-tchéou, qui est aujourd'hui chef-lieu d'un département de la province de Kiâng-nân, fut en effet pendant un an (en 1276) érigée en l'un des chefs-lieux de gouvernement généraux (*Hîng tchoûng tchoû Sĕng*) au nombre de douze pour tout l'empire de Khoubilaï-Khân, à la tête desquels étaient placés douze des plus hauts personnages de l'État; mais l'année suivante, en 1277, le siége de ce gouvernement général fut transféré ailleurs, et Yâng-tchéou devint un *loû*, c'est-à-dire un gouvernement immédiatement inférieur, relevant directement du *Seng*, ou gouvernement général du Hô-nân (le midi du Houâng-hô) et du Kiâng-pè (le nord du Kiâng). Ce fut sans doute dans les années 1277 à 1280 que Marc Pol fut gouverneur de la ville de Yang-tchéou et de toutes les autres villes, au nombre de vingt-sept, qu'elle avait dans sa juridiction. Le texte italien de Ramusio porte que « ce fut par une commission spéciale du grand khân qu'il en eut le gouvernement pendant trois années (1), à la place de l'un des douze gouverneurs généraux ou vice-rois (2) ». Notre rédaction française, plus ancienne, ne mentionne pas ce fait, historiquement vrai, en ce sens seulement que le gouvernement en question ne fut que durant un an (3) celui de tout une grande province, et qu'il devint ensuite celui d'une circonscription inférieure. C'est dans ce sens que Marc Pol fut nommé gouverneur, *en place* d'un gouverneur général de l'une des *douze* grandes provinces administratives de l'empire. C'est ce qu'aucun des commentateurs de Marc Pol n'avait su distinguer jusqu'à ce jour. Le fait ne s'en trouve pas moins confirmé par l'histoire chinoise, et il en est de même de presque tous ses autres récits.

Il en est un cependant sur lequel Marc Pol est en désaccord avec les historiens chinois, au moins pour la date et le nom de quelques personnages cités. Il s'agit du siége célèbre de la ville de Siâng-yâng par l'armée mongole; siége qui dura cinq ans (1), et à la fin duquel le général mongol, nommé Alihaïya, de la nation des Ouïgours, qui le commandait, ayant employé des machines construites par des étrangers pour lancer de grosses pierres dans la ville et abattre les maisons, parvint enfin à la réduire. Marc Pol nous dit (ch. 145) : « Et sachiez que cette cite se tint contre le grant kaan trois ans, puis (*après*) que tout le *Mangi* (la Chine méridionale) fu rendus. Et tousiours li faisoient les gens du grant kaan grans assaulx; mais il ne la pouoient assegier pour les grans eaues parfondes qui sont entour. Et vous di que iamais ne l'eussent prise, se ne fust une chose que ie vous diray.

« Sachiez que quant l'ost du grand kaan ot este entour ceste cite .iij. ans, et il ne la porent prendre, si en furent moult courroucie. Si distrent messire Nicolas Pol et messire Maffe (2) au grant kaan, qu'ils feroient, se il li plaisoit, engins par lesquels ils feroient tant que la cite se rendroit. Quand le grant kaan l'oy, si en ot moult grant joye. Adonc firent les deux freres appareillier merrien et firent faire grans perrières (*pierriers*) et grans mangoniaus (*mangonneaux*), et les firent asseoir en diuers lieux entour la cite. Quand li sires et ses barons virent ces engins dressier et getter les pierres, si en orent moult grant merueille, et moult uoulentiers les regarderent; car moult leur estoit estrange chose, pource que oncques mais n'auoient ueu ne oy parler de tielx engiens. Si getterent cil engin dedens la cite, et abatoient les maisons a trop grant plante et tuoient gens a merueilles. Et quant les gens de la cite uirent celle male aventure, que oncques mais n'auoient ueue ne oye, si furent moult esbahy et auoient moult grant merueille comment ce pouoit estre. Et cuidoient tuit estre mort par ces pierres. Et tuit uraiement cuidoient que ce fust enchantement.

« Si pristrent conseil et accorderent qu'il se rendroient, et enuoierent messaiges au seigneur de l'ost qu'il se uouloient rendre au grant kaan en la maniere que les autres citez de la contree auoient fait. Et ainsi le firent et furent receu et tenus comme les autres citez. Et ce auint par la grant paour des engins. Et sachiez que ceste cite et sa contree est une des meilleurs citez que le grant kaan ait; car il en a moult grant rente et grant prouffit (3). »

(1) La règle existait déjà alors en Chine, et existe encore aujourd'hui dans le gouvernement, de ne laisser un fonctionnaire public que *trois ans* dans le même lieu.

(2) « E Marco Polo, di commissione del Gran Can, n'ebbe il governo tre anni continui *in luogo* d'un de' detti baroni. »

(3) *Taï-thsing-i-thoung-tchi*, K. 49, f° 2.

(1) Selon l'histoire officielle chinoise, il commença, par l'ordre de Khoubilaï-Khân, à la 9e lune de l'année 1268, et finit par la reddition de la ville, après avoir éprouvé les nouveaux engins de guerre, à la 2e lune de 1273.

(2) Nous suivons ici les Mss. A et B., le Ms. C. fait aussi intervenir Marc Pol, comme le texte publié par la Société de Géographie de Paris.

(3) Dans notre manuscrit le plus moderne, aussi bien que dans le texte publié par la Société de géographie de Paris, le récit est plus détaillé. Il y est dit : « Et sachiez

A part les deux noms des frères Poli, on dirait ce récit traduit textuellement des historiens chinois. Ceux-ci disent qu'en 1271 le général Alihaïya, qui avait déjà fait la guerre dans l'occident de l'Asie, proposa à l'empereur Khoubilaï-Khân de faire venir de ce pays des ingénieurs qui savaient construire des machines de guerre avec lesquelles on pouvait lancer des pierres d'un poids de cent cinquante livres, lesquelles pierres entamaient les plus épaisses murailles. L'empereur accueillit la proposition, et ordonna de faire venir deux de ces ingénieurs. Ils se nommaient l'un Alaouting (*Alâ-eddîn*), et l'autre Ysemaïn (1). Ils construisirent donc des machines qui furent d'abord employées au siége de Fan-tching, puis devant Siang-yang, où elles causèrent de grands dommages et amenèrent la reddition de ces deux villes, reliées entre elles par un pont de bateaux.

Il n'y aurait rien que de très-vraisemblable à supposer que les deux ingénieurs ou machinistes dont parle l'histoire chinoise fussent les deux étrangers dont il est question dans certaines rédactions et manuscrits de Marc Pol, et dont l'un était un *chrétien nestorien* (les Ouïgours étaient aussi nestoriens) et l'autre *allemand;* le nom d'*Yssemaïn*, des historiens chinois, peut facilement être admis pour une altération d'*alemant*. Là n'est pas la difficulté. Cette difficulté se trouve dans la date de 1271 comme étant celle de la proposition faite à Khoubilaï-Khân de faire venir les machinistes, et dans celle de 1273, comme étant l'année où les machines construites furent employées au siége de Siang-yang-fou. Tous les historiens chinois qui ont parlé de ce siége s'accordent sur cette même date pour être

que il (les Poli) auoient auecques eulx .ij. hommes qui estoient de leur mésgnie (*suite*) qui sauoient et entendoient de ce service aucune chose. L'un estoit crestien nestorin et l'autre estoit Alemant de Alemaigne, crestien. Si que entre ces .ij. et les autres .iij. deuant diz, en firent faire .iij. moult beaulx et moult grans, desquelz chascun gettoit la pierre qui pesoit plus de .iij.c. (300) liures chascune, et la veoit l'en uoler moult loin, etc. »

(1) Ces détails n'ont été donnés, d'après les historiens chinois, que par le P. Gaubil, dans son *Histoire des Mongous*, page 155, et par Visdelou (*Suppl.* à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. p. 188) sans indiquer leurs autorités; ils ne se trouvent pas dans les histoires chinoises que nous possédons. Le *Sou-Thoung-kien-kang-mou*, qui est l'histoire générale officielle, dit seulement, à l'année 1273 (K. 21, fol. 44), que le général « A-li-haï-ya (qui assiégeait la ville de Fan-tcing, située en face de Siang-yang) ayant reçu d'hommes du Si-yu (ou des contrées situés à l'occident de l'Asie) de nouveaux *phao*, ou engins à lancer des pierres d'après les principes qui leur étaient propres, il employa ces engins d'un nouveau modèle à réduire Fan-tching, qui succomba au printemps, à la première lune de l'année 1273; et *Siang-yang* se rendit à la deuxième lune de la même année, après avoir été battue en brèche par ces mêmes engins. » Les historiens chinois disent « que la galerie de bois intérieure d'un *phao* produisait un bruit comme celui du tonnerre (*chin loui*) (1). » Il paraîtrait, d'après cette description, que le projectile placé dans ces *nouveaux* engins de guerre étoit lancé par la *détonation* de la poudre, déjà connue en Chine, et non par le moyen de ressorts très-puissants, comme dans les catapultes.

(1) Ib. f° 13; et *Li-tai-ki-sse*, K. 97, f° 25.

celle de la prise ou de la reddition de cette ville aux Mongols (1). On ne peut être admis à la contester comme l'a fait le comte Baldelli Boni, en la reportant à 1279 pour la faire concorder avec la présence des Poli en Chine à cette dernière date. Les raisons alléguées par Marsden ne valent pas mieux. C'est faire preuve d'une grande ignorance de la manière dont les annales officielles de la Chine sont rédigées, que de supposer que les auteurs de ces annales se sont trompés à ce point de *reculer de six ans* un événement tel que celui de la reddition de l'une des villes les plus importantes de l'empire.

Tout ce que l'on peut dire pour faire concorder le récit de Marc Pol avec celui des historiens chinois, c'est de supposer que ce fut dans leur *premier voyage en Chine*, que les deux frères Poli proposèrent au grand khân les machinistes en question, qui étaient à leur service, et qu'ils ne durent pas ramener avec eux en Europe, puisqu'ils devaient retourner dans ce pays, près de Khoubilaï-Khân, pour lui rendre compte de leur mission. Dans tous les cas, les rédactions du *Livre de Marc Pol*, dans lesquels on le fait figurer au siége de Siâng-yâng, ne méritent sur ce point aucune créance. Nos deux plus anciens manuscrits ne le mentionnent pas.

S'il fallait s'en rapporter à un chapitre de la rédaction italienne de Ramusio (l. 2, ch. 8), qui ne se rencontre dans aucune des rédactions françaises du livre de Marc Pol, ce dernier se serait trouvé présent à Péking (2) lors de la conspiration qui se forma en 1282 contre le ministre des finances Ahama ou Ahmed, détesté pour ses crimes et ses nombreuses concussions, et assassiné au palais par un des conseillers même de Khoubilaï-Khân. Les détails de la conspiration, du meurtre d'Ahmed par le principal des conjurés, le supplice de ce dernier, la colère de Khoubilaï-Khân en apprenant cette nouvelle, les révélations qui lui furent faites sur la conduite de son ministre, les châtiments exercés ensuite sur les complices et les membres de sa famille, la confiscation des immenses richesses que ce ministre prévaricateur, natif de Samarkand, avait accumulées; tout cela est raconté dans Ramusio avec une telle exactitude, une précision telle qu'il n'y a qu'une personne ayant été sur les lieux et ayant eu en mains toutes les pièces de la procédure, comme les historiens officiels chinois, qui ait pu le rédiger. Ce fait suffirait à lui seul pour admettre, sans hésitation, que le *Polo* dont il est question dans les historiens chinois (3), à propos de l'affaire d'Ahama

(1) Cette date est la 10e année *tchi-yuen* du règne de Chi-tsou, et 9e année *hien-tchun* de Tou-tsoung des Soung, qui correspond à l'année 1273 de notre ère.

(2) « M. Marco si trovava in quel luogo. » (Ramusio, l. 2, ch. 8.)

(3) Voir *Yuen-sse*, K. 12, f° 7 et K. 205. Vie d'*Ahama*; — *Souh Thoung-kien-kang-mou*, K. 23, f°s 8-9; — *Li-tai-ki-sse*, K. 98, f° 6. — *Kang-kien-i-tchi*, K. 90, f° 16. — *Foung-tcheou-kang-kien-hoei-tsuan*, K. 15, f° 9.

ou *Ahmed*, et qu'ils disent avoir été chargé, avec deux autres personnages, par Khoubilaï-Khân (qui était alors à sa résidence d'été en Mongolie) de se rendre immédiatement avec des chevaux de poste à Ta-tou (*Péking*) pour instruire l'affaire et juger les coupables, est Marc *Polo*, lui-même, d'autant qu'il dit, dans le chapitre de Ramusio, comme on l'a vu ci-dessus, qu'il *était sur les lieux*. Ce fut *Po-lo*, selon les historiens chinois, qui, ayant été interrogé par Khoubilaï-Khân, après l'instruction de l'affaire et le jugement des coupables, sur le compte d'Ahmed lui-même, révéla à l'empereur tous les crimes et les concussions dont son ministre s'était rendu coupable; ce qui fut, de sa part, un acte de courage et de justice.

On s'étonne de voir un fait aussi important omis dans les anciennes rédactions du Livre de Marc Pol, et n'être raconté que dans celle de Ramusio, qui ne parut qu'en 1559, deux cent trente-six ans après la mort du célèbre voyageur. Mais il se peut que des scrupules de délicatesse aient empêché Marc Pol de comprendre dans son livre aucun récit qui pouvait porter quelque atteinte à la haute réputation qu'il s'est attaché à faire en Europe au souverain mongol près duquel il était resté si longtemps; et les exactions exercées pendant neuf ans par son ministre des finances, ses extorsions journalières restées si longtemps impunies, ne sont certainement pas un éloge pour le souverain qui les toléra ou n'en fut pas instruit. On comprend donc que Marc Pol n'ait pas voulu livrer ces faits à la publicité. Mais il en avait sans doute fait une rédaction pour lui-même, qui, après sa mort, aura été trouvée dans ses papiers, ou recueillie de sa bouche, et qui aura passé ensuite avec une foule d'autres additions, moins authentiques, dans la rédaction italienne publiée par Ramusio. C'est, selon nous, la meilleure explication que l'on puisse donner du fait.

Après avoir réglé l'affaire de son premier ministre Ahmed, qui lui procura d'assez grandes ressources financières, Khoubilaï-Khân résolut de faire une nouvelle expédition contre le Japon et de conquérir le royaume de Mien. On peut supposer, d'après la manière dont Marc Pol raconte la dernière expédition (ch. 120-125) qu'il en faisait partie, non comme officier de l'armée expéditionnaire, mais comme attaché spécial, avec son titre « de commissaire en second du conseil privé ». Nous avons cru précédemment pouvoir induire du Livre même de Marc Pol que la première mission dont il fut chargé par Khoubilaï-Khân, depuis son arrivée en Chine, avait été pour ce même royaume de Mien, l'empire Birman de nos jours. Cette seconde mission de Marc Pol ne nous paraît pas moins certaine. L'expédition est placée par lui à l'année 1272; mais cette date ainsi que la plupart de celles qui sont données dans son livre sont erronées. Cela ne doit diminuer en rien la confiance qu'il mérite; car il lui était bien difficile, si non impossible, d'établir d'une manière exacte la concordance des calendriers mongol ou chinois et européen. Pendant tout le temps de sa résidence en Chine, les dates des années, des mois et des jours ont dû être écrites par lui, soit d'après le calendrier chinois, soit d'après le calendrier mahométan; et pour réduire ces mêmes dates au calendrier européen en usage de son temps il dut éprouver les plus grandes difficultés, et par conséquent commettre beaucoup d'erreurs, sans compter celles de ses nombreux copistes, dont on le rend aussi responsable.

La rubrique du chapitre 121 du Livre de Marc Pol est ainsi conçue : « Cy nous dist de la bataille qui fu entre l'ost et le *mareschal* au grant kaan, et le roy de Mien. » Les historiens chinois donnent au chef de l'armée expéditionnaire mongole Siang-taour le titre de *roi* (*wâng*) (1); c'était le titre le plus élevé de la cour mongole correspondant parfaitement à celui de *maréchal*. Cet officier était d'origine mahométane, comme l'indique son nom (*Nacir* ou *Naçr-eddin*, le pèlerin religieux). Ce fut lui qui, par les dispositions habiles qu'il sut prendre, après avoir vu les chevaux de sa cavalerie fuir épouvantés devant l'armée, montée sur des éléphants, du roi de Mien, fit mettre pied à terre à tous ses cavaliers, attacher leurs chevaux aux arbres d'un bois voisin, dans lequel les éléphants de l'ennemi ne pouvaient pénétrer; et, cette opération faite, il les fit se précipiter sur l'armée du roi de Mien, qu'ils mirent dans une complète déroute. Ils purent ainsi, après la bataille, et à l'aide seulement des prisonniers de Mien, s'emparer de plus de deux cents éléphants qui s'étaient enfuis dans la forêt et qui ne pouvaient plus en sortir. C'est depuis cette bataille, nous dit Marc Pol, que le grand khân eut des éléphants dans ses armées.

Aucun historien chinois n'entre dans les détails nombreux et très-intéressants que donne Marc Pol sur cette bataille et la conquête du royaume de Mien, qui en fut la suite. On voit qu'il n'a pu écrire son récit que parce qu'il fut le témoin oculaire des événements qu'il raconte.

Les annales birmanes font mention de cette guerre. « En l'année 1281, y est-il dit (2), pendant le règne de Nara-thi-ha-padé, le 52e roi de Pagan (Pégou), l'empereur de Chine envoya une mission pour demander des vases d'or et d'argent comme tribut; mais le roi ayant mis à mort toutes les personnes qui composaient la mission, une puissante armée chinoise envahit le royaume de Pégou (*Mien* de Marc Pol et de l'histoire chinoise), prit la capitale en 1284, et poursuivit le roi qui s'était réfugié à Bassein (ville du royaume d'Ava). L'armée chinoise fut obligée de se retirer par suite du manque de

(1) *Souh Toung-kien-kang-mou*. K. 23, f° 14 v°.
(2) Voir *The journal of the Asiatic Society of Bengal*, febr. 1837, p. 121.

subsistances. » Cet extrait des annales birmanes est conforme aux annales chinoises, et ne laisse aucun doute sur la date erronée donnée par Marc Pol à l'expédition du royaume de Mien.

La dernière mission confiée à Marc Pol par Khoubilaï-Khân avant son départ de la Chine fut celle dans le royaume de Tsiampa, qui comprenait cette partie de la Cochinchine, voisine du Camboge. Il fit cette expédition par mer. La description qu'il donne de ce pays offre un intérêt tout particulier. « Sachiez (1) que quand on se part du port de *Çayton* (*Thsiouan-tchéou-fou*, dans la prouince de *Fou-kien*), et on nage (*navigue*) en occident uers garbin (*sud-ouest*) .m. v. c. (1500) milles, adonc uient l'en en vne contrée qui a nom *Cyamba*, qui moult est riche terre et grant; et ont roy par eulx et langaige aussy. Ilz sont ydolatres et font treu (*payent tribut*) au grant kaan d'oliphans, chascun an. Et autre chose ne lui donnent que oliphans. Et uous diray pourquoi ilz font ce treu.

« Il fu uoir que en l'an mil. cc. cens et .lxxviii. ans de Crist (1278), le grant kaan ennoya vn sien baron, que l'en appeloit *Sagatu*, atout moult grant gent a cheual et a pié sur ce roy de Cyamba. Et commença, cil baron, a faire moult grant guerre au roy et a sa contree. Le roy estoit de grant aage; et, d'autre part, il n'auoit mie si grant pouoir de gent comme cil baron. Et quant le roy uit que celluy baron destruisoit son regne, si en ot moult grant douleur. Si fist appareillier ses messaiges et les enuoya au grant kaan. Et lui dirent :

« Nostre seigneur li roys de Cyamba uous salue comme son lige seigneur; et uous fait assauoir qu'il est de grant aage, et que loing temps a tenu son regne en paix. Et uous mande par nous quil uuelt estre uostre homs, et uous doura (*donnera*), chascun an, treu de tant d'oliphans comme il uous plaira. Et uous prie doulcement, et uous crie mercy que uous mandez a uostre baron et a ses gens que ilz ne gastent plus son regne, et qu'il se partent de sa terre, laquelle sera, puis, en uostre commandement comme uostre que il la tendra de uous.

« Et quant le grant kaan oy ce que le roy li mandoit, si en ot pitie, et manda a son baron et a son ost qu'ilz se partissent de ce regne, et alaissent en autre pays pour conquerre. Et ceulx, dès maintenant qu'ilz orent le commandement du grant kaan, si le firent. Si que cilz roys deuint homs du grant kaan en ceste manière, et lui fait, chascun an, treu de .xx. oliphans les plus beaux et les graigneurs que il puet auoir en son pays.

« Or uous lairons a conter de ce; si uous dirons l'affaire du roy Cyamba.

« Sachiez que en ce regne nulle femme ne se puet marier si le roys ne l'a ueue deuant; et se elle lui plaist, il la prent a femme; et se elle ne lui plaist, il lui donne du sien tant que elle se puisse marier. Et sachiez que en l'an mil .ii. c. iiii. xx .xv. (1295) ans de Crist, fu messire Marc Pol en ceste contree; et a celluy temps auoit li roys .iii. cens .xxvi. (326) enfans, que masles, que femelles, et en y auoit bien .c. et .l. (150) qui pouoient porter armes.

« Il y a oliphans assez en ce regne. Et si ont grant bois d'un fust noir que l'en appelle ibenus (*ébène*), de quoy on fait arches (*coffrets*). »

Ici encore la date donnée par les manuscrits de Marc Pol pour son passage à Cyamba, aujourd'hui province de Saïgon, conquise par la France, est évidemment erronée. En supposant que ce soit à son retour en Europe qu'il y ait touché, comme à Java, à Ceylan et ailleurs, ce ne pouvait être en l'année 1295, donnée par lui comme étant celle de son séjour à Cyamba. Car la bataille navale entre la flotte vénitienne et la flotte génoise qui eut lieu près des côtes de l'Arménie, dans le golfe de Lajazzo, ou Layas, et où Marc Pol fut fait prisonnier par les Génois sur la galère qu'il commandait, et qu'il avait armée à ses frais, est placée, par la chronique de Jacopo d'Aqui, à l'année 1296. De la Cochinchine Marc Pol dut accompagner, avec son père et son oncle la princesse mongole qu'ils avaient été chargés par Khoubilaï-Khân de conduire à la cour de Perse. Ils étaient partis de la cour de l'empereur Mongol vers 1292, puisqu'ils mirent deux ans pour se rendre à Tavris, comme il est dit au chapitre 18, et qu'ils arrivèrent à Venise en 1295 de Christ. Ils n'avaient cependant mis que trois mois pour faire la traversée du port d'embarquement en Chine jusqu'à Java (ch. 18).

Au surplus, Marc Pol, peu de temps avant son départ de Chine, venait de faire un voyage dans l'Inde, d'où il était retourné en Chine par mer, puisque c'est en racontant au grand khân les incidents de ce voyage par mer, que les envoyés du khân de Perse, Argoun, eurent la pensée de prendre la même voie pour le retour de leur mission. « Et entretant retourna messire Marc, d'Inde, qui estoit alez pour *ambassaour* (ambassadeur) du seigneur (Khoubilaï-Khân); et conta les diuersitez que il auoit ueues en son chemin, et comment il estoit alez moult par diuerses mers (ch. 17). » La description curieuse que Marc Pol donne de toutes les provinces maritimes de l'Inde prouve effectivement qu'il dut les visiter avec beaucoup d'attention.

Départ de la Chine. — Après avoir passé dix-sept ans au service du souverain mongol, et avoir rempli plusieurs missions importantes dans diverses contrées de l'Asie, indépendamment des années passées à l'aller et au retour, en faisant pour ainsi dire le tour de cette grande partie du monde, alors presque complétement inconnue à l'Europe, Marc Pol revint dans sa patrie avec son père Niccolò Polo, et son oncle Matteo Polo, en conduisant, comme nous l'avons dit, à la cour de Perse, la princesse mongole

(1) Ch. 161.

destinée à Argoun, qui était mort avant leur arrivée. La princesse alors fut remise à Gazan, son fils, qui ne lui succéda pas immédiatement; Kaïkhâtou, le frère d'Argoun, ayant été placé sur le trône par quelques généraux, le 22 juillet 1291, il fut étranglé le 23 avril 1295. Comme c'est ce Kaïkhâtou, que Marc Pol nomme *Chiato* (ch. 18), qui régnait à son arrivée en Perse, cette arrivée se place nécessairement entre ces deux dates; ce qui s'accorde du reste avec celle de son retour à Venise en 1295.

La navigation des mers de la Chine au golfe d'Ormus fut pour notre voyageur et les autres passagers des plus périlleuses. Khoubilaï-Khân avait fait équiper pour eux quatorze navires à quatre mâts chacun, avec des vivres pour deux ans. Quelques-uns de ces navires avaient jusqu'à deux cent cinquante hommes d'équipage. « Et sachiez, sans faille, dit Marc Pol (ch. 18), que quant il entrerent en mer il furent bien .VI. C. (600) personnes, sans les mariniers. Tuit morurent, qu'il n'en eschappa que .XVIII. (18). Il trouuerent que la seigneurie tenoit *Chiato* (*Kaïkhâtou*). Il lui recommandèrent la dame, et firent toute leur messagerie. Et quand les deux freres et messire Marc orent fait leur messagerie et tout l'affaire que le grant seigneur leur auoit commande pour la dame, il pristrent congie, et se partirent et se mistrent a la uoie. Et auant qu'il se partissent, Cogatra, la dame (la princesse mongole qu'ils avoient ameuée de Chine) leur donna quatre tables d'or de commandement: les deux de gerfaus et l'une de lyons, et l'autre estoit plaine qui disoit en leur lettre (persane ou mongole) que ces trois messages feussent honneure et serui par toute sa terre comme son corps meismes; et que cheuaulx et toutes despenses et touz cous (toute escorte) leur fussent donnez. Et certes ainsi leur fu il fait; car il orent par toute sa terre toutes choses besoignables bien et largement. Car ie uous di sans faille que maintes fois leur estoient donne .CC. (200) hommes a cheual, et plus et mains, selonc ce que besoin leur estoit a aler seurement. Et que uous en diroie ie? Quant il furent parti, si cheuauchierent tant par leur iournees que il furent uenu a Trapesonde, et puis uindrent a Constantinoble, et de Constantinoble a Negrepont, et de Negrepont a Venisse. Et ce fu a .M. CC. III. XX. XV. (1295) ans de l'incarnation de Crist. »

Retour à Venise. — Arrivés à Venise, nos trois voyageurs, qui en étaient partis vingt-six ans auparavant, et qui avaient passé tout ce temps au milieu des populations asiatiques, eurent beaucoup de peine à se faire reconnaître par les parents et les connaissances qu'ils y avaient laissés. D'après Ramusio, qui avait recueilli ces faits par la tradition, les trois Vénitiens ressemblaient à des Tartares par leur costume, leur figure même et leur langage, qui était à peine intelligible, car ils avaient presqu'oublié leur langue maternelle, et ils ne la parlaient qu'avec un accent étranger et aussi avec un mélange de mots étrangers, sans doute mongols, ouïgours, persans et chinois qui étaient en usage à la cour de Khoubilaï-Khân. Mais ils ne tardèrent pas à reprendre les habitudes européennes et à être recherchés par toute la société distinguée de Venise. Ils étaient rentrés en possession de leur palais (qui existait encore du temps de Ramusio, deux cent cinquante ans après leur retour de Chine), où ils étalaient les richesses et les objets précieux qu'ils avaient rapportés de l'Asie; ce qui fit donner à leur palais le nom d'habitation des millionnaires, *corte dei Millioni*; et Marc Pol fut appelé *messer Marco Milione*. Il arma une galère à ses frais, en prit le commandement pour soutenir, en 1296, la flotte de Venise contre celle de Gênes dans le golfe de Layás, où il fut fait prisonnier et emmené dans les prisons de Gênes. Il y était encore en 1298, comme il nous l'apprend lui-même au début de son livre, dans un prologue qui mérite d'être rapporté ici, parce qu'il fait mieux connaître que tout ce que nous pourrions en dire le contenu et le caractère de ce même livre :

« Pour sauoir la pure uerite de diuerses regions du monde, si prenez ce livre et le faites lire; si y trouuerez les grandismes merueilles qui y sont escriptes de la grant Hermenie et de Perse, et des Tartares et d'Inde; et de maintes autres prouinces, si comme notre liures uous contera tout par ordre apertement; dequoi Messire Marc Pol, sages et nobles citoiens de Venisse, raconte pour ce que il le uit. Mais auques y a de choses que il ne uit pas, mais il l'entendi d'hommes certains par uerite. Et pour ce mettrons nous les choses ueues pour ueues, et les entendues pour entendues, a ce que que nostre liure soit droit et ueritables, sans nul mensonge. Et chascuns qui ce liure orra, ou lira, le doie croire, pour ce que toutes sont choses ueritables. Car ie uous fais sauoir que, puis que nostre Sires Diex fist Adam, nostre premier pere, ne fu onques homme de nulle generation qui tant sceust ne cerchast des diuerses parties du monde et des grans merueilles, comme cestui Marc Pol en sot. Et pour ce, pensa que trop seroit grand maulx se il ne feist mettre en escript ce qu'il auoit ueu et oy, par uerite, a ce que les autres gens, qui ne l'ont ueu ne oy, le sachent par cest liure. Et si uous di qu'il demoura a ce sauoir, en ces diuerses parties, bien .XXVI. ans. Lequel liure puis demorant en la carsere de Jenes (*prison de Gênes*), fist retraire par ordre a Messire Rusta Pisan, qui en celle meisme prison estoit, au temps que il couroit de Crist. M. CC. LXXXXVIII. ans de l'Incarnation. »

Sorti des prisons de Gênes et rentré à Venise avec son livre *rédigé* en français sous sa dictée par Rusta Pisan, appelé plus communément Rusticien de Pise, dont nous avons déjà parlé, Marc Pol fut nommé membre du grand conseil de Venise. Il fut, sans doute jusqu'à sa mort,

arrivée en 1323, « le meilleur citoyen de Venise », comme le dit l'un de ses plus anciens copistes. Dans son testament, conservé avec ceux de ses oncles, à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et que M. V. Lazari a publié (1) (lequel testament est daté du 9 janvier 1323), on voit qu'il avait ramené avec lui, de Chine, un serviteur tartare, c'est-à-dire *mongol*, auquel il donna la liberté avec plusieurs dons pécuniaires (2). On ignore ce que devinrent les lettres dont le grand khân l'avait chargé, ainsi que son père et son oncle, pour le pape, le roi de France, le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne, dont il est question dans le chapitre 18 de son livre. Peut-être la nouvelle de la mort de Khoubilaï-Khân, arrivée en 1294, deux ans après leur départ, et qu'ils apprirent en Perse, les empêcha-t-elle de remplir leur mission. Il est à présumer, cependant, qu'ils firent part aux représentants de ces puissances, alors accrédités près de la république de Venise, des instructions que le grand khân leur avait données, et que l'état dans lequel se trouvait alors l'Europe aussi bien que la mort de Khoubilaï-Khân empêchèrent d'y répondre.

Le livre laissé par Marc Pol; sa grande influence sur la géographie du moyen âge, et sur la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. — Le *Prologue* de ce même livre, rapporté ci-dessus, fait connaître son contenu : c'est une *Description historique de l'Asie* presque complète, de cette Asie orientale dont avant le *Livre de Marc Pol* on ne soupçonnait pas même l'existence en Europe. Aussi, à l'apparition de ce livre, la sensation qu'il produisit fut-elle très-grande. C'était, en effet, un nouveau monde, d'une étendue et d'une richesse merveilleuses, que Marc Pol révélait à l'Europe étonnée. La preuve la plus convaincante de l'influence de la lecture du *Livre de Marc Pol* (quoique répandu seulement par des copies manuscrites, plus ou moins altérées), c'est que la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb est due à la lecture du livre du célèbre voyageur. « Comme chaque jour, dit M. Walkenaër, dans sa notice de Marc Pol, les notions sur les pays décrits par Marco Polo confirmaient de plus en plus ce qu'il avait dit, les cosmographes les plus instruits s'en emparèrent; et malgré la brièveté et le peu d'ordre de ses descriptions, ils dessinèrent, d'après elles, sur leurs cartes, comme d'après les seules sources authentiques, toutes les contrées de l'Asie, à l'orient du golfe Persique, et au nord du Caucase et des monts Himalaya, ainsi que les côtes orientales d'Afrique. De cette manière, les idées erronées des anciens sur la mer des Indes, leurs noms, depuis longtemps hors d'usage, reparurent. La science se trouva régénérée; et quoique encore imparfaite et grossière, elle fut en harmonie avec les progrès des découvertes et les langues usitées à cette époque. On vit paraître *pour la première fois* sur une carte du monde la Tartarie, la Chine, le Japon, les îles de l'Orient et l'extrémité de l'Afrique, que les navigateurs s'efforcèrent dès lors de doubler. Le Cathay, en prolongeant considérablement l'Asie vers l'est, fit naître la pensée d'en atteindre les côtes, et de parvenir dans les riches contrées de l'Inde en cinglant directement vers l'occident. C'est ainsi que Marco Polo et les savants cosmographes qui les premiers donnèrent du crédit à sa relation ont préparé les deux plus grandes découvertes géographiques des temps modernes : celle du cap de Bonne-Espérance et celle du Nouveau Monde. Les lumières acquises successivement pendant plusieurs siècles ont de plus en plus confirmé la véracité du voyageur vénitien; et lorsque enfin la géographie eut atteint, au milieu du dix-huitième siècle, un haut degré de perfection, la relation de Marco Polo servit encore à d'Anville pour tracer quelques détails du centre de l'Asie. »

On voit dans les rapports adressés par Christophe Colomb au roi et à la reine d'Espagne, et datés du nouveau continent qu'il venait de découvrir, que son imagination était toute pleine du *Livre de Marc Pol*, et que toutes les terres nouvelles qu'il découvrait dépendaient du Cathay ou de la Chine. En voici quelques passages : « Cette présente année 1492 (janvier) *d'après les informations que j'avois données à vos altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé le grand kan*, ce qui veut dire en notre langue vulgaire *roi des rois; et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avoient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent* (voir le passage de Marc Pol cité précédemment colonne 638). »

Colomb voit *Zipangu* ou le Japon, dans l'île de Cuba, qu'il découvre une des premières; il croit que le roi de cette île, comme celui du Japon du temps de Marc Pol, *est en guerre avec le grand kan*. Il dit qu'*il faisait tous ses efforts pour se rendre auprès du grand kan;* qu'il pensait devoir habiter *dans les environs ou dans la ville du Cathay*, appartenant à ce prince, qui est fort puissante; qu'on tirera beaucoup de coton de ce pays de *Cipango* (Cuba), et qu'on le vendroit très-bien *dans les grandes villes du grand kan que nous découvrirons sans doute*. Il dit encore : « Lorsque j'arrivai à l'île de la Juana, j'en suivis la côte vers le couchant, et je la trouvai si grande que je pensais que c'était la terre ferme : *la province de Cathay* ».

(1) *I viaggi di Marco Polo veneziano*, tradotti per la prima volta dall' originale francese; Venezia, 1847, p. 435.

(2) « Item absolvo Petrum famulum meum, *de genere Tartarorum*, ab omni vinculo servitutis ut Deus absolvat animam meam ab omni culpa et peccato, etc. » La servitude existait encore alors, car l'aîné des Poli, dans son testament en date du 5 août 1280, donne aussi *la liberté* à ses serviteurs : « Item omnes servos et ancillas dimitto liberos. »

M. de Fréville, dans un *Mémoire sur la Cosmographie du moyen âge* (1), après avoir rappelé l'histoire de la copie du livre de Marc Pol donnée par ce grand voyageur à Thiébault de Cepoy; des copies de ce livre qui furent recueillies avec tant d'ardeur et de soin par Charles V, dont Charles de Valois était le bisaïeul, ajoute : « Il résulte de ces particularités intéressantes que les savants français (comme Nicolas Oresme) purent étudier, dès le commencement du quatorzième siècle, *la plus véridique de toutes les relations de voyages, et la mieux faite pour opérer une révolution dans les sciences géographiques.* »

Langue dans laquelle le Livre de Marc Pol *a été primitivement rédigé.* — Dans quelle langue l'ouvrage laissé par Marc Pol a-t-il été primitivement rédigé? Les uns prétendent, comme Ramusio, qu'il avait été rédigé en latin sous la dictée de Marc Pol, et que ce premier texte avait été ensuite traduit en langue italienne vulgaire. D'autres, comme Grynæus, ont cru que le voyageur vénitien employa à la rédaction de son livre sa langue maternelle, c'est-à-dire le vénitien. Cette dernière opinion a été la plus générale. Mais, chose remarquable, c'est un Italien, un éditeur de deux rédactions différentes du livre du célèbre Vénitien, le comte Baldelli Boni, qui le premier, en 1827, dans les prolégomènes de son livre intitulé : *Il Milione di Marco Polo* (2), a démontré, par la comparaison de son texte italien, remontant authentiquement à 1309 (puisque l'auteur du manuscrit publié par lui mourut cette année même), avec le texte en vieux français barbare publié en 1824 par la Société de géographie de Paris, que le manuscrit italien de 1309, le plus ancien connu, était une *traduction* du même livre faite sur la rédaction française. Il montrait que là où la rédaction française porte : « Et adonc voz conteron de les (pour *las, la*) *très* noble cité de Saianfu (3), le traducteur italien avait pris le superlatif *très* pour le latin *tres*, « trois », et avait traduit : « E conterovvi delle *tre* nobili città di Sajafu. » Ailleurs il prend le mot *bue*, « boue », pour le mot *bœufs*, et il écrit *buoi* (bœufs); *jadis*, adverbe, pour un nom propre : « *Jadis*, uno *re* (4). » Le texte même de Ramusio, publié deux cent trente-cinq ans après la mort de Marc Pol, et auquel l'éditeur s'est attaché à donner un cachet tout italien, porte encore des traces, cependant, de son origine française. Car dans la même phrase où le manuscrit Pucciano prend le mot *jadis* pour un nom de roi, le texte de Ramusio prend le mot *dor* (*d'or*, nom de la dynastie chinoise des Kin, ou d'*or*) pour un nom propre et porte : *un re chiamato Dor* (2e livre, ch. XXXI). MM. Paulin Paris (1), d'Avezac (2), Hugh Murray (3), Thomas Wright (4), Vincenzo Lazari (5) ont aussi fourni des preuves en faveur de l'*antériorité* de la rédaction française sur toutes les autres. On en trouvera encore de nouvelles dans l'édition que nous en préparons. Notre texte peut être considéré comme le seul texte authentique de Marc Pol, puisque c'est celui qui fut donné en 1307, à Venise, par Marc Pol lui-même à Thiébault de Cepoy, ainsi que le constate le préambule placé en tête de l'un de nos trois manuscrits, et dont une copie, ayant appartenu à Bongars, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville de Berne (6). Voici ce préambule, qui est une pièce importante dans la question.

« Vees cy le liure que monseigneur Thiebault, cheualier, seigneur de Cepoy (que diex abssoille), requist que il en eust la coppie, à sire Marc Pol, bourgeois et habitans en la cité de Venise. Et ledit sire Marc Pol, comme très-honnourable et très-accoustumé en pluseurs régions, et bien morigéné; et lui, desirans que ce qu'il auoit uéu fust scéu par l'vniuers monde, et pour l'onneur et reuerance de tres excellent et puissant prince monseigneur Charles, filz du roy de France, et conte de Valois, bailla et donna au dessus dit seigneur de Cepoy, la premiere coppie de son dit liure, puis qu'il l'eut fait; et moult lui estoit agreables quant par si preudhomme estoit annunciez et portez ès nobles parties de France. De laquelle coppie, que ledit messire Thiebault sire de Cepoy, cy dessus nommez, apporta en France, messire Jehan, qui fust son ainsnez filz, et qui est sires de Cepoy, après son décès, bailla la premiere coppie de ce livre qui oncques fust faite, puis que il fut apporté ou royaume de France, à son très-chier et très-redoubté seigneur monseigneur de Valois. Et, depuis, en a il donné coppie à ses amis, qui l'en ont requis. Et fut celle coppie baillée dudit sire Marc Pol audit seigneur de Cepoy, quant il ala en Venise pour monseigneur de Valois, et pour madame l'empereris sa fame, vicaire général pour eulx deux en toutes les parties de l'empire de Constantinoble.

(1) *Revue des sociétés savantes*, année 1860.

(2) Florence, 1827, 2 vol. in-4°; t. I, p. XII-XIV.

(3) Édition de la Société de géographie, ch. 145, p. 161. Notre rédaction porte : « Et vous conterons de la *tres* noble cite de Saianfu. »

(4) « Il codice Pucciano (cartaceo del secolo XIV) dice : « lo quale (Castello) fe fare *Jaddis*, uno re. » La voce *jadis*, che significa : *già un tempo*, e che è presta francese, dimostra sempre più che il *Milione di Marco Polo*, fu *dettato in francese*, e che il transcrittore del codice Pucciano ritoccò la versione sull'originale francese. » (*Il Milione di Marco Polo*, t. I, p. 98).

(1) *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, t. XIX, année 1833, p. 23 à 31. — *Nouveau Journal asiatique*, t. XII, année 1833, p. 244-254.

(2) *Recueil de voyages* et de *Mémoires de la Société de Géographie de Paris*, t. IV, année 1839, p. 408-409.

(3) *Travels of Marco Polo*; Édimbourg, 1844, p. 28-29.

(4) *The travels of Marco Polo*; Londres, 1854. Introduction, p. 24 et suiv.

(5) *I viaggi di Marco Polo*, descritti da Rusticiano di Pisa, tradotti per la prima volta d'*all' originale francese*; Venezia, 1847, p. XXII-XXVIII.

(6) Voy. Sinner, *Catalogus codicum mss. Bibliothecæ bernensis*; t. II, p. 455.

« Ce fut fait l'an de l'incarnation nostre Seigneur Jhesu Crist mil trois cent et sept, ou mois d'aoust. »

Cette pièce importante pour l'histoire du *Livre de Marc Pol* ne se trouve dans aucune rédaction de ses voyages publiée jusqu'à ce jour; elle n'existe, à notre connaissance, que dans deux manuscrits : l'un qui appartient à la Bibliothèque impériale de Paris, et l'autre (qui paraît en être la copie), à la bibliothèque de la ville de Berne. Ce dernier provient de Bongars, le célèbre auteur du livre intitulé : *Gesta Dei per Francos*. Mais dans le manuscrit de Berne, ce préambule, qui est en tête de celui de Paris, se trouve placé à la fin (1).

En dégageant les faits du style un peu embarrassé de ce préambule, qui est comme un certificat d'origine, on y voit 1° que la *rédaction française* du livre de Marc Pol, jointe à cette pièce, fut donnée par Marc Pol à Thiebault de Cépoy, à Venise même, en l'année 1307; — 2° que ce n'était pas une *traduction*, mais une *copie*, et même la *première* donnée par Marc Pol depuis la rédaction de son livre, pour être offerte en son nom à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi et frère de Philippe le Bel, dont Thiébault de Cepoy était le représentant à Venise; — 3° que cette *première copie* donnée par Marc Pol à Thiébault de Cepoy fut apportée par lui en France, mais ne fut pas remise à Charles de Valois par lui-même; — 4° que ce fut son fils aîné Jehan, qui donna à Charles de Valois la *première copie faite en France* de la *copie originale* faite à Venise, et donnée par Marc Pol à Thiébault de Cepoy; — 5° que sur la *première copie originale de Venise*, Jehan de Cepoy, après en avoir donné une *première copie faite en France*, à Charles de Valois, en donna *ensuite* d'autres *copies* à ceux de ses amis qui les lui demandèrent; — 6° que la *copie originale* de Venise, la *première de toutes*, donnée par Marc Pol lui-même, était restée entre les mains de Jehan de Cepoy, et lui servait à en faire des *copies* pour ses amis.

Il résulte aussi de là que la *rédaction française* du *Livre de Marc Pol*, dont l'origine est ainsi constatée, doit être considérée comme la seule rédaction *authentique* que l'on possède.

On a donc lieu de s'étonner que cette même rédaction n'ait trouvé jusqu'ici, depuis cinq siècles et demi, dans ces *nobles parties de France* où Marc Pol était si flatté de voir porter, par Thiébault de Cepoy, la *première copie* de son livre, rédigé en français, aucun éditeur pour répondre au vœu du célèbre voyageur. L'auteur et l'éditeur de cette notice ont entrepris de réparer cet injuste oubli, en publiant une édition française du livre de Marc Pol, d'après trois manuscrits inédits, dont deux ont appartenu à Jehan duc de Berry, mort en 1416, dont ils portaient la signature encore visible, ainsi que la mention : « *Ce livre est au duc de Berry* (signé) Jehan »; ce qui leur donne une date certaine (1). Ce texte original inédit, et qui peut être considéré comme un des monuments les plus curieux de notre vieille et naïve langue française, est accompagné des *variantes* principales des trois manuscrits inédits, et d'un *Commentaire géographique et historique* étendu, tiré en grande partie des écrivains orientaux, principalement des historiens chinois. Cette *première édition* du texte français original du Livre de Marc Pol sera digne, et du célèbre voyageur vénitien, et de cette *noble France*, comme il l'appelle, dont la langue naissante était déjà si belle et si répandue en Europe qu'il la préféra à toute autre pour faire rédiger sous sa dictée, par Rusticien de Pise, ce livre extraordinaire, qui fut nommé alors : *Le Livre des merveilles du monde* (2).

Bibliographie de Marc Pol. — Quoiqu'on ait donné jusqu'à ce jour au moins cinquante-six éditions, en diverses langues, du Livre de Marc Pol, toutes ces éditions sont rares et même difficiles à trouver dans le commerce. On peut les classer ainsi par langues : Éditions en langue italienne 23; anglaise 9; latine 8; allemande 7; française 4; espagnole 3; portugaise 1; hollandaise 1. Total 56.

Nous nous dispenserons d'énumérer ici chacune de ces éditions, dont Marsden et M. Lazari, dans leurs éditions anglaise (1818) et italienne (1847) de Marc Pol ont donné la nomenclature. Ces deux éditions avec celles du comte

(1) « Totum Marci Pauli Itinerarium absolvitur in nostro Codice, capitibus 194, paginis vero 180, seu foliis 90. In fine legitur : Explicit le Roumman du grant kaan, de la grant cite de Cambalut. — Postea hæc leguntur. — Vees ci le livre, etc. » (Sinner, *Catalogus*, t. II, p. 455).

(1) L'un de ces deux manuscrits, le plus ancien, qui portait sur le dernier feuillet (numéroté 87) la mention ci-dessus, et qui est d'une belle écriture gothique, sur vélin, à deux colonnes, porte aussi, au bas du premier feuillet du texte l'*ecusson de France* (trois fleurs de lys d'or sur fond d'azur) peint postérieurement aux enluminures; ce qui indiquerait qu'il aurait appartenu ensuite à Charles V et qu'il aurait fait aussi partie des livres de la tour du Louvre.

(2) Notre manuscrit côté A porte pour titre : *Le Devisement du Monde*; celui côté B, qui comprend plusieurs autres ouvrages, porte en tête de la main de Nicolas Flamel, la note suivante : « Ce livre est des merveilles du monde : c'est assavoir, de la Terre Saincte, du grant kaan, empereur des Tartars, et du pays d'Ynde; lequel livre Jehan, duc de Bourgoingne, donna à son oncle Jehan, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auviergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne, et d'Auvergne; et contient le dit Livre, six livres; c'est assavoir : *Marc Pol; Frère Oderic*, de l'ordre des frères Meneurs; le livre fait à la requeste du cardinal Talcran de Pierregort : *L'Estat du grant kaan*; le *Livre de messire de Mandeville*; le *Livre de frère Jehan Hayton*, de l'ordre de Premontré; le *Livre de frère Bieul*, de l'ordre des frères Preacheurs. Et sont en ce dit Livre deux cent soixante-dix histoires (ou Miniatures). » (Signé) N. Flamel.

La plupart des anciennes éditions italiennes ont pour titre : *De le meraveliose cose del Mundo*.

Baldelli Boni 1827) sont les plus importantes, par les notes qui s'y trouvent jointes. Mais la plupart de ces notes sont ou des hors d'œuvre ou des dissertations inutiles sur des suppositions erronées. La dernière édition française tronquée, publiée dans une collection de voyageurs anciens et modernes, est, sauf les gravures, au-dessous de toute critique.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice que par les paroles suivantes de M. Walkenaër : « Il ne faut pas s'étonner si la courte relation de Marco Polo a tant occupé les savants. Lorsque, dans la longue série des siècles, on cherche les trois hommes qui, par la grandeur et l'influence de leurs découvertes, ont le plus contribué au progrès de la géographie ou de la connaissance du globe, le modeste nom du voyageur vénitien vient se placer sur la même ligne que ceux d'Alexandre le Grand et de Christophe Colomb. » G. PAUTHIER.

Ouvrages cités.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE,
Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.

16

RAPPORT

SUR

DEUX MÉDAILLES EN CUIVRE JAUNE

TROUVÉES À SOURABAYA, ILE DE JAVA,

DONT LES FAC-SIMILES LITHOGRAPHIQUES ONT ÉTÉ ENVOYÉS

À LA SOCIÉTÉ PAR M. NETSCHER, DE BATAVIA,

PAR M. G. PAUTHIER.

EXTRAIT N° 3 DE L'ANNÉE 1860

DU JOURNAL ASIATIQUE.

RAPPORT

SUR

DEUX MÉDAILLES EN CUIVRE JAUNE

TROUVÉES À SOURABAYA, ÎLE DE JAVA,

DONT LES FAC-SIMILE LITHOGRAPHIQUES ONT ÉTÉ ENVOYÉS
À LA SOCIÉTÉ PAR M. NETSCHER, DE BATAVIA.

Messieurs,

Au mois de juillet dernier, la Société asiatique reçut de Batavia la lettre suivante, adressée à son secrétaire :

« Batavia, ce 10 mai 1858.

« Monsieur,

« Dans le courant de l'année 1857 l'on a trouvé enfouies en terre, mais dans des endroits différents de la résidence de Sourabaya (île de Java), des plaques en cuivre jaune dont j'ai l'honneur de vous envoyer des lithographies très-fidèles.

« La pièce que j'ai marquée A porte d'un côté un éléphant et des figures humaines qu'on trouve sur la plupart des monnaies javanaises de l'époque hindoue (voir l'ouvrage de Sir Thomas Stamford Raffles, sur Java), tandis que l'autre côté porte une inscription arabe, avec le mot الله, ce qui semble indiquer que cette pièce a été frappée (ou coulée), dans les premiers temps du mahométisme, à Java. Malheureusement il ne se trouve personne parmi les orientalistes européens, ni parmi les natu-

rels ou les Arabes lettrés que j'ai pu consulter ici et à Singapore, qui puisse donner un sens convenable à l'inscription arabe.

« Cela est aussi le cas pour l'inscription de la pièce marquée B (dont j'envoie trois exemplaires[1]). Les caractères sont évidemment sanscrits; mais notre savant orientaliste, M. Friederich, n'a pas pu parvenir à trouver une explication satisfaisante. Une grave maladie empêche M. Friederich de continuer à donner son attention à ce sujet; et c'est aussi sur sa demande que j'ai l'honneur de m'adresser à vous, monsieur, ne doutant pas que, parmi les membres de votre savante Société, il ne se trouve quelqu'un qui veuille nous favoriser d'une explication de ces deux inscriptions, qui probablement ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de Java. Je dois ajouter qu'il existe deux exemplaires de la pièce marquée B, qui diffèrent un peu en grandeur[1], quoique les inscriptions soient exactement semblables.

« Quoique les lithographies soient exécutées pour le Journal de la Société des arts et des sciences de Batavia, la Société asiatique pourra en disposer, comme elle le jugera convenable, dans l'intérêt de la science. Je vous prie seulement de me communiquer tout ce qui pourra servir à l'explication des inscriptions.

« Je vous prie, monsieur, de vouloir bien exprimer à votre Société mon désir de lui être utile,

[1] L'autre exemplaire doit être l'une des monnaies dont il est parlé ci-après, p. 14-15.

et d'accepter l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« E. Netscher. »

Dans la séance de la Société du 8 octobre dernier (1858), une commission, composée de MM. Reinaud, Dulaurier et Rodet, fut nommée pour répondre à la demande de M. Netscher. Dans la séance du 12 novembre suivant, on me fit l'honneur de m'adjoindre à cette commission pour concourir avec elle à l'examen des médailles en question.

Je viens aujourd'hui, messieurs, vous rendre compte des résultats de notre mission.

Sur la première médaille, cotée A, votre commission a le regret de ne pouvoir vous offrir une solution satisfaisante. Elle n'a pu parvenir à déterminer avec précision à quel pays ni à quelle époque cette médaille appartient. Elle a pensé, comme les orientalistes consultés à Batavia, qu'elle était d'origine javanaise. En effet la face, qui représente une figure humaine surmontant un éléphant, peut faire croire que cette figure est la représentation de *Bathoro Gana*, ou *Ganéça*, dieu de la sagesse,





divinité que les anciens Javanais avaient empruntée à l'Inde. Le revers porte évidemment une légende arabe. On y lit deux fois le nom الله, distinctement écrit, comme on l'avait déjà reconnu à Batavia. Au-dessous est un assemblage de lettres où l'on pourrait retrouver le nom de احمد *Ahmed.* Mais parmi les souverains de Java connus jusqu'à présent, il n'en est aucun qui figure dans l'histoire avec un nom arabe. S'il était permis de hasarder une conjecture, on pourrait dire que la médaille en question appartient aux premiers temps de la propagation de l'islamisme dans l'île de Java, lorsque l'empire musulman de Demak s'éleva, en 1475, sur les ruines de l'empire de Madjapahit. A cette époque de transformation on conçoit qu'un souverain indigène, plein de ferveur pour la nouvelle religion, et ayant en même temps à ménager les susceptibilités de ses sujets non convertis, ait voulu réunir sur la même monnaie la preuve publique de son adhésion à l'islamisme, et en même temps des attributs rappelant l'antique croyance d'une partie de ses sujets. Une monnaie portant, d'un côté, des figures, proscrites sur les médailles mahométanes, et de l'autre le nom d'*Allah*, ne peut appartenir qu'à une époque de transition.

Votre commission a été plus heureuse pour la médaille cotée B; elle a reconnu avec certitude qu'elle appartenait à la dynastie des Yûên ou Mongols de la Chine, et qu'elle avait été fabriquée sous le règne de l'empereur Wou-tsoung[1], de 1308 à

[1] Nommé dans l'Histoire mongole de Sanan Setzen : *Khaïssan Külük Khagan.*

1312 de notre ère. En effet, les ouvrages chinois traitant de numismatique, entre autres la *Description du Musée* de l'empereur Khian-loung[1], donnent la figure et la description de cette même monnaie. Voici comment s'expriment les auteurs de ce dernier et important ouvrage[2] : « A droite sont deux espèces de monnaies de *Wou-tsoung* des Yüên ; la première espèce porte (la légende) *tchi táy, thoûng pào*, en caractères (chinois) *kiàï*, ou droits et bien tracés. Ensuite vient l'autre espèce, qui porte (la légende) *táy yüên, thoûng pào*, en écriture ancienne du Tibet[3]. On remarque dans la *Section historique de la nourriture et des vêtements*[4], que sous Wou-tsoung, la 3e année *tchi táy* (en 1310), on commença à fabriquer des monnaies. On établit par une loi un *Hôtel des valeurs échangeables de l'État*, sous le nom de *Tsé-koüë-youan*, et un inspecteur des monnaies

[1] Le *Si thsîng koù kièn*, en 24 volumes in-folio, publié à Péking, en 1749.

[2] *Ibid. Thsién-lŏu* « Section des monnaies ». Kiouan 23, fol. 1.

[3] *Si fân tchhouàn choû.*

[4] *Chï hó tchi.* C'est une section des grandes Annales officielles de chaque dynastie consacrée à l'histoire, sous cette même dynastie, de deux des huit branches de l'administration de l'État : celle qui concerne l'*alimentation publique*, et celle qui concerne les *vêtements*. Tous les produits du sol et les choses échangeables par le commerce sont compris dans cette section, ainsi que l'administration des finances, etc. Cette section forme, dans le *Yüên ssê koüe yù kiàï*, les *kiouan* ou livres 93-97. Elle est très-curieuse, et forme, avec quelques autres, une statistique complète de l'Empire chinois sous l'administration mongole, qui fit de si grandes choses en Chine, et à laquelle prirent part une foule d'hommes distingués de pays étrangers à la Chine.

pour le diriger. Celles de ces monnaies qui portent (la légende) *tchi tây* (année d'une grandeur extrême), et *thoûng pâo* (valeur précieuse circulante), devaient valoir, en unité, 1 *lî* ou millième d'once d'argent en papier-monnaie nommé *yîn-tchhâo*. Celles qui portent (la légende) *tây yüên*, *thoûng pâo* (valeur précieuse circulante des grands Yüên ou Mongols) devaient valoir, en unités, 10 unités de la monnaie précédente (portant *tchi tây*, *thoûng pâo*)[1]. »

Les deux espèces de monnaies décrites ci-dessus, fabriquées et mises en circulation sous l'empereur mongol Wou-tsoung (en 1310) étaient, la première une monnaie de cuivre de grandeur ordinaire, portant, en caractères chinois carrés réguliers, la légende commune des monnaies: 通寶 *thoûng pào*, (valeur précieuse circulante), avec le nom de l'année de sa fabrication; la deuxième espèce, de plus grande dimension, et ayant une valeur décuple de la précédente, est précisément la monnaie découverte à Sourabaya, et dont un dessin lithographique a été envoyé à la Société par M. Netscher pour en avoir l'explication. Les rédacteurs chinois de la *Description du Musée de Khian-loung*[2] nous apprennent que la légende inscrite sur cette monnaie est en écriture ancienne du Tibet, et doit se lire : *tây yüên*,

[1] C'est la monnaie que les Européens en Chine nomment *cash*.

[2] Le *Khîn ting thsiên-lòu*, catalogue descriptif des monnaies chinoises, publié par ordre impérial en 1751, reproduit la même description qui est donnée dans le *Musée de Khian-loung*.

thoûng pào. C'est là ce que M. le baron de Chaudoir, ou plutôt M. Léontiefski, sinologue russe, avait déjà constaté, dans son grand *Recueil des monnaies de la Chine, du Japon, de la Corée*, etc.[1], que la légende en question portait, selon les écrivains chinois, *tày yüên, thoûng pào;* mais là se bornait son explication. Aucune autre, que nous sachions, n'avait été donnée jusqu'ici, ni de cette monnaie, ni des caractères qui forment sa légende.

Il restait donc à rechercher dans quelle langue et avec quel alphabet l'inscription ainsi lue par les numismates chinois était représentée sur la médaille en question. C'est ce que votre commission croit avoir déterminé de la manière la plus précise.

Les rédacteurs chinois de la *Description du Musée de l'empereur Khian-loung* nous apprennent, comme nous l'avons vu ci-dessus, que la légende de notre monnaie était en écriture ancienne ou monumentale du Tibet. Or nous savons, par l'histoire des Mongols de la Chine, que Khoubilaï-Khan, le fondateur de cette dynastie, fit venir à sa cour, en 1260, un grand lama du Tibet, nommé *Pa-sse-pa*[2], qu'il

[1] Saint-Pétersbourg, 1842, 1 vol. in-folio. M. Léontiefski a concouru, comme sinologue, à la rédaction de ce bel ouvrage de M. de Chaudoir, qui vient de mourir. M. Endlicher, dans son *Catalogue des monnaies chinoises et japonaises du Cabinet des antiques de Vienne* (en allemand), publié en 1837, avait déjà reproduit la figure de cette monnaie mongole, que possède ce cabinet, mais sans donner la lecture de la légende qu'elle porte.

[2] Les historiens chinois disent qu'il était natif de *Sa-sse-kia,* dans le Tibet (*Sŏu Hoŭng-kiàn-lŏu*. K. 41 f° 45 v°); mais le *Choû-ssè-hoéï yáo,* « Extraits réunis des livres historiques, » cité dans l'ou-

combla de faveurs, en lui donnant le titre de *chef des lamas*, de *docteur et maître* (spirituel) de l'empire[1]. Le chef mongol, avant d'avoir soumis entièrement la Chine, frappé de la civilisation du peuple conquis, voulut aussi faire partager les bienfaits de cette civilisation à sa horde barbare, qui n'avait pas encore, dit-on, fait usage de l'écriture; et comme Pa-sse-pa connaissait non-seulement la langue chinoise, mais encore les écritures alphabétiques du Tibet, sa patrie, des Ouïgours, des Indiens et de plusieurs autres peuples de l'occident de la Chine[2], cet empereur le chargea, l'an 1269, de déterminer la nouvelle écriture qu'il destinait aux Mongols[3].

L'édit qu'il fit publier était conçu en ces termes : « Le nord est le berceau de l'empire des Mongols. Notre langue a emprunté jusqu'à présent les caractères chinois ou les lettres du royaume des Ouï-

vrage ci-dessus, fait Pa-sse-pa natif du royaume de *Thou-po*. Le *Yûên ssè koüĕ yù kiài*, nouvelle édition des *Annales officielles des Yûên ou Mongols de la Chine* (Bibliothèque impériale, n° 628), publiée la quatrième année *tao-kouang* (1824), et dans laquelle on a rectifié l'orthographe des noms de dignités, de fonctions, de géographie, et les *noms propres*, dont on donne à la fin le dictionnaire mongol-chinois, écrit *Pa-kh-sse-pa* (selon l'orthographe tibétaine), que l'on écrivait originairement, dit-il, *Pa-sse-pa*. J'ai cru devoir conserver cette dernière lecture comme étant la plus connue.

[1] *Sî sĕng Pa-sse-pa weï koüĕ ssé*. Voir *Lĭ tái kì ssé*. K. 97, f° 4. *Sŏu Thoûng kiàn kâng moŭ*. K. 21. f° 12 v°.

[2] Les ancêtres de Pa-sse-pa avaient été ministres, pendant plus de dix générations, de plusieurs royaumes du *Sî-yû*, ou contrées situées entre la Chine et la mer Caspienne.

[3] Voir aussi Deshautesrayes, dans l'Encyclopédie de Petity, t. III, p. 549.

gours. Les Liao, les Kin, et en général tous les royaumes, même les plus éloignés de nous, se glorifient d'avoir des caractères qui leur sont propres. Le degré de puissance où la nation des Mongols et son gouvernement sont arrivés exige qu'elle ait des lettres assorties au génie de sa langue. Nous avons donné nos ordres en conséquence, et avons chargé de l'exécution d'un projet qui honorera la nation et notre règne le Lama Pa-sse-pa, maître et précepteur de l'empire[1]. » L'alphabet de Pa-sse-pa, disent les historiens chinois[2] comprenait plus de mille caractères combinés (*tseú*), dont les éléments mères (*moù*) ou générateurs se réduisaient en tout à quarante et un. Si l'on voulait combiner ces éléments entre eux pour former des mots, alors on suivait la loi de combinaison des sons de ces mêmes éléments; si, au contraire, on employait des groupes de deux, trois ou quatre syllabes pour former des mots composés, alors on suivait les règles euphoniques de prononciation de ces mêmes mots. Le but principal et dominant qu'on avait eu en vue dans la composition de la nouvelle écriture

[1] Mailla, *Histoire générale de la Chine,* t. IX, p. 310. *Sŏu Thoûng kiàn khâng-mŏu.* K. 21, f° 35. Ce dernier ouvrage, ainsi que le *Lĭ-tăi kì ssé,* dit que, cette même année 1269, à la 2° lune, *la nouvelle écriture mongole* de *Pa-sse-pa* ayant été achevée, ce bonze occidental fut nommé *roi de la grande et précieuse loi* (*tà pào fă wâng*).

[2] *Sŏu Hoŭng kiàn lŏu.* K. 41, f° 15 v°. *Mélanges sur Pa-sse-pa.* Voir aussi *Yûên ssé koŭĕ yù kiài.* K. 202, fol. 1. *Notice sur Pa-kh-sse-pa,* où le même texte est reproduit avec des détails curieux sur ce personnage.

était l'association ou l'ajustement des sons (*kiāi-ching*)[1].

On voit clairement, par cette citation, que le travail de Pa-sse-pa consista dans la formation de groupes de lettres assimilées, comme dans les alphabets tibétain et sanskrit, dont le nombre pouvait s'élever à mille, et dans les éléments de ces mêmes groupes, en y ajoutant ceux des sons-voyelles, lesquels éléments, y compris même les consonnes aspirées et la classe des cérébrales, pouvaient être réduits à quarante et un.

Klaproth, dans son *Mémoire sur les Ouïgours*[2]; M. Abel Rémusat, dans ses savantes *Recherches sur les langues tartares*, ont rapporté, tous deux, l'histoire de Pa-sse-pa, et de son alphabet mongol. Le premier donna même ce prétendu alphabet, vraisemblablement d'après Pallas; mais il le supprima dans la réimpression de son mémoire, corrigé et augmenté, qu'il publia en 1822 à Paris[3]. Il en avait sans doute reconnu, ou plutôt supposé l'extrême inexactitude. M. Rémusat avait annoncé qu'il donnerait, dans le tome second de ses *Recherches*[4], ce même

[1] *Sŏu Hŏung*, etc. Le *Sŏu Thoŭng kiàn khăng moŭ*, K. 21, f° 35, et le *Lì-tái kì ssé*, K. 97, f° 19, ne mentionnent que les *mille groupes syllabiques* de *Pa-sse-pa* et non ses quarante et un éléments.

[2] *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren*. Berlin, 1812, in-8°.

[3] A la suite de son *Catalogue des manuscrits chinois et mandchoux de la Bibliothèque royale de Berlin* (en allemand). Paris, 1822, 1 vol. in-foi.

[4] Voir t. I, p. 346.

alphabet mongol de Pa-sse-pa. Malheureusement pour la science philologique, ce second volume n'a point paru, et l'alphabet de Pa-sse-pa est resté inédit[1].

Le rapporteur de votre commission a été assez heureux pour retrouver ce même alphabet dans l'ouvrage chinois où M. Rémusat l'avait le premier découvert. Il l'a confronté avec les caractères de l'inscription de la monnaie de *Wou-tsoung*, gravée dans les ouvrages chinois de numismatique, et il en a reconnu la parfaite identité. Cette monnaie mongole, qui paraît être le seul monument authentique que l'on possède en Europe de l'écriture de Pa-sse-pa, avait échappé aux recherches de M. Rémusat et de Klaproth; du moins ils n'en ont pas fait mention.

Cette monnaie offre un très-beau spécimen de l'écriture inventée par le lama Pa-sse-pa. L'alphabet entier donné dans une note de l'*Histoire supplémentaire des Mongols de la Chine*[2] est loin d'être aussi net et aussi correct; ce dernier reproduit les lettres de ce même alphabet sous des formes arrondies et

[1] Nous ne pensons pas que les *Alphabets de toutes les nations*, publiés en deux feuilles in-folio par l'Imprimerie impériale de Vienne, mais que nous n'avons pu nous procurer, donnent, sous le nom de Pa-sse-pa, un autre alphabet que celui de Pallas et de Klaproth. Dans ce cas, il ne pourrait être d'aucun usage.

Nota. Pendant la correction des épreuves de ce rapport, j'ai pris connaissance d'un travail important de M. Conon de la Gabelentz, sur une ancienne inscription mongole en caractères pa-sse-pa, inséré dans le deuxième volume du *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, publié à Göttingue en 1838. J'en parlerai dans un *Article supplémentaire.*

[2] *Sŏu Hŏung kiàn lŏu*, K. 21, f° 16.

cursives, comme elle devaient se présenter dans l'écriture courante. M. A. Wylie, dans la préface de sa traduction de la Grammaire mandchou-chinoise intitulée *Thsing wen khi mêng*[1], a donné les éléments alphabétiques de l'écriture de Pa-sse-pa, d'après l'analyse d'une belle inscription conservée dans le temple de Confucius à Chang-haï, contenant un édit impérial en l'honneur de ce grand philosophe[2]. Les caractères de cet alphabet, aux formés généralement carrées, se rapprochent beaucoup plus de celles de notre monnaie que ceux de l'alphabet donné dans la note du Supplément à l'histoire des Mongols de la Chine; mais on reconnaît facilement leur identité.

En faisant l'application de cet alphabet à l'inscription de la monnaie qui nous occupe et dont le *fac-simile* est ici représenté,



[1] *Translation of the Ts'ing wan k'e mung, a chinese grammar of the manchu tartar language*, etc. Shang-hae, 1855, in-8°, p. XXIV.

[2] Une inscription pareille, dit M. Wylie, se trouve dans le temple de Confucius à *Soung-kiang-fou*.

on trouve que le groupe supérieur est composé de deux éléments : *ta* et *y*, reproduisant la prononciation alphabétique du caractère chinois 大 *táy*[1]; et le groupe inférieur est composé de quatre éléments : *y* initial; *ŭ*; *é*, et *n*, représentant la prononciation alphabétique du caractère chinois 元 *yŭén*[2], nom chinois de la dynastie mongole; les deux caractères chinois signifiant *grands Mongols*, ou *grande* (dynastie) *mongole*; cette légende remplaçant sur cette monnaie le nom habituel du *règne* pendant lequel les monnaies sont fabriquées.

La seconde partie de l'inscription qui, sur les autres monnaies à légendes chinoises, se lit de droite à gauche : *thoûng pào*, « valeur précieuse circulante, » se lit ici de gauche à droite, comme dans les écritures tibétaine et sanskrite. Le premier groupe de gauche est composé de trois éléments : *th*, *oû*[3] et *ng*, représentant la prononciation alphabétique

[1] Ce caractère, qui se lit ordinairement *tá*, se prononçait anciennement *tay* ou *taï*, comme il est transcrit sur la médaille, dans l'alphabet de Pa-sse-pa.

[2] La même monnaie, représentée dans le 錢志新編 *Thsién tchi sin pién* « Nouvel arrangement du traité des monnaies » (K. 14, fol. 6), publié en 1854, offre une variante dans la première lettre de la transcription de ce mot, en employant *y* pour *i*, la première étant la même voyelle, avec une valeur qui tient de l'*y*; ce qui est plus régulier.

[3] Le traité des monnaies offre aussi une variante pour cette lettre, variante qui ne consiste que dans l'adhérence du trait remontant de gauche à la lettre précédente, au lieu d'adhérer au trait vertical de droite.

du caractère chinois 通 *thoûng;* et le second groupe de droite est composé de deux éléments : *pa* ou *ba;* et *fo* ou *wo*[1], représentant la prononciation alphabétique du caractère chinois 寶 *pào;* les deux caractères chinois signifiant : « valeur précieuse circulante. »

La transcription de la légende chinoise, en caractères pa-sse-pa, gravée sur la médaille figurée précédemment, doit donc se lire :

ta-y	th-oû-ng
y-û-ê-n	ba-wo

La description du Musée de *K'hian-loung*, que nous avons déjà citée, reproduit, avec la monnaie mongole précédente, trois autres monnaies de moins grande dimension, qui portent d'un côté le nom de l'année de leur mise en circulation : 至正 *tchi-tching* (1341), et au revers, en caractères mongols pa-sse-pa, sur l'une, le mot ch-û-ê-n pour *Yüên*, nom de la dynastie; sur une autre, nga-i, avec le caractère chinois 一 *ĭ*, qui signifie *un;* et sur la troisième, kha-i, avec le caractère chinois 二 *eúlh*, qui sigifie *deux;* ces nombres indiquant que les mon-

[1] C'est cette valeur qui est donnée à ce caractère dans la transcription chinoise de l'alphabet de Pa-sse-pa que nous donnons au Supplément.

naies qui les portent équivalent à 1/10[e], 2/10[es] de la grande monnaie figurée précédemment. Or le mot *ngaï*, est évidemment le mot mongol ᠨᠢᠭᠡᠨ *nigen* « un », qui se lit aussi ᠨᠢᠭᠡ *nige*, et se prononce *nighe*, et même *neghe;* et le mot *khaï*, étant aussi le mot mongol ᠬᠣᠶᠠᠷ *khoyar*, que l'on doit prononcer *khoyor* « deux [1] ».

Le *Tsiên tchi sîn piên* donne en outre, avec ces dernières monnaies, une autre monnaie de plus grand module, portant sous une forme en caractères carrés, et sous une autre forme en caractères cursifs, le mot ga-mj, accompagné du caractère chinois 三 *san*, qui signifie *trois*. Les deux signes *gam* représentent donc aussi le mot mongol ᠭᠣᠷᠪᠠᠨ *ghorban*, qui signifie également *trois* et que l'on devait prononcer *ghorb*, *ghob*, *gam*. Il donne encore une autre monnaie, qui porte au revers le caractère *ou*, sans équivalent chinois [2].

Quoique l'alphabet mongol de Pa-sse-pa eût été inventé dès l'année 1269, comme on l'a vu précé-

[1] Voyez le Dictionnaire 三合便覽 *Sân hŏ piên lân*, mandchou-chinois-mongol, avec la lecture en mandchou des mots mongols, publié en 1792.

[2] On trouve dans les *Transactions of the China Branch of the Royal Asiatic Society,* part. II, 1848-1850, publiées à Hong-kong en 1852, un article intéressant de M. C. B. Hillier, dans lequel sont figurées, avec beaucoup d'exactitude, les monnaies chinoises du *Thsiên-tchi-sîn-piên*, avec de très-courtes indications sur chaque monnaie. Celles à légendes mongoles en caractères pa-sse-pa y figurent sous les numéros 197, 201-204, avec ces seuls renseignements : *Mongolian characters on the reverse* « caractères mongols sur le revers. »

demment, on ne commence à en trouver l'application sur les monnaies que sous le règne de l'empereur Wou-tsoung (1310 de notre ère). Ce prince fit rendre les plus grands honneurs à la mémoire de Confucius; et à la 7[e] lune de l'année 1307 il rendit un décret dans lequel il ajoutait à toutes les qualifications de l'ancien philosophe celle d'*éminemment parfait* (*táy tchîng*).

Ce décret portait : « Anciennement, Khoûng-tseu était un saint homme ; sans Khoûng-tseu la lumière de la raison n'aurait pas brillé sur la terre ; depuis, Khoûng-tseu est resté un saint homme ; sans Khoûng-tseu, il n'y aurait pas de lois pour gouverner les hommes. Ceux que l'on appelle les ancêtres *Yao* et *Chun*, les sages éclairés Wên-wâng et Wôu-wâng, ont enseigné la pratique de la justice à tous les rois ; [Khoûng-tseu], lui, est le précepteur des dix mille générations ; on doit donc ajouter à ses titres celui de *roi universel, souverainement éclairé, saint éminent, arrivé à l'extrême perfection*[1]. »

C'est là, peut-être, l'édit impérial qui fut transcrit avec l'alphabet mongol de Pa-sse-pa, et placé dans les temples érigés alors en l'honneur de Confucius ; cet édit se trouve encore, selon M. Wylie, dans ceux de Chang-haï et de Soung-kiang-fou, et probablement aussi dans ceux des autres provinces qui n'ont pas encore été visités par des Européens.

[1] *Lĭ táī kì ssé*, K. 98, fol. 39. — *Yú phî Sŏu Thoûng kiàn kâng-mŏu*. K. 24, fol. 26. — *Foûng-tchéou Kâng-kiàn hoēï-tswàn*. K. 21, fol. 32. — *Kâng kiàn ĭ tchí*. K. 91, fol. 9 v°.

Il serait bien important d'avoir des copies exactes de ces édits pour s'assurer si le texte chinois de ces mêmes édits a été transcrit simplement avec l'alphabet mongol, comme la légende de notre médaille, ou bien s'il a été traduit en langue mongole avec l'alphabet mongol. Dans le premier cas, qui nous paraît le moins probable, on aurait là une preuve matérielle de la tentative faite par les empereurs mongols d'alphabétiser, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'écriture chinoise; tentative qui, du reste, n'eut aucun succès, puisque l'emploi de l'alphabet mongol de Pa-sse-pa ne fut guère employé que sur les monnaies.

Il y aurait encore beaucoup de considérations à présenter ici sur l'usage simultané et successif des monnaies de cuivre et du papier-monnaie, sous les empereurs mongols; sur leur domination, qui comprit la Chine, la Tartarie chinoise, le Tibet, le Toung-king, la Cochinchine; plusieurs autres royaumes à l'occident et au midi de la Chine, ainsi que le Liao-toung et la Corée au nord, qui leur payaient tribut, de même que les princes mongols qui règnaient en Perse, dans le Turkestan, dans la grande et la petite Tartarie, etc. Mais ce rapport sera déjà trouvé trop long. Votre commission désire seulement avoir répondu à votre attente, en expliquant, autant qu'il a dépendu d'elle, les *fac-simile* des monnaies qui ont été adressés, dans ce but, à la Société, par M. Netscher.

Paris, le 11 février 1859.

PARIS. — IMPRIMERIE IMPÉRIALE. 1862.

OBSERVATIONS

SUR

L'ALPHABET DE PA'-SSE-PA,

ET

SUR LA TENTATIVE DE KHOUBILAÏ-KHAN,

AU XIIIe SIÈCLE DE NOTRE ÈRE.

EXTRAIT N° 1 DE L'ANNÉE 1862

DU JOURNAL ASIATIQUE.

17

OBSERVATIONS

SUR

L'ALPHABET DE PAʿ-SSE-PA,

ET

SUR LA TENTATIVE DE KHOUBILAÏ-KHAN,

AU XIII[e] SIÈCLE DE NOTRE ÈRE,

POUR TRANSCRIRE LA LANGUE FIGURATIVE DES CHINOIS

AU MOYEN D'UNE ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE,

PAR M. G. PAUTHIER.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXII.

OBSERVATIONS

SUR

L'ALPHABET DE PA'-SSE-PA,

ET SUR LA TENTATIVE DE KHOUBILAÏ-KHAN,

AU XIIIe SIÈCLE DE NOTRE ÈRE,

POUR TRANSCRIRE LA LANGUE FIGURATIVE DES CHINOIS

PAR UNE ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE.

En rédigeant le rapport inséré dans le numéro d'avril et mai 1860 du *Journal asiatique*, j'ai dû négliger un certain nombre de faits qui pouvaient corroborer les considérations que j'y ai présentées, mais qui, en même temps, auraient peut-être donné à ce rapport une étendue trop disproportionnée. Cependant, comme tout ce qui touche à l'histoire de l'écriture des nations orientales, principalement des nations de l'extrême Asie, est loin d'être épuisé, et que des recherches sur ce sujet peuvent encore présenter un assez grand intérêt, j'ai cru devoir y consacrer le présent mémoire, auquel la gravure, par l'Imprimerie impériale, d'un corps complet de l'alphabet de Pa'-sse-pa m'a permis de donner un certain développement.

Ce mémoire est divisé en trois parties et comprend les documents suivants :

1° La traduction intégrale de l'*Histoire de l'écriture*, sous la dynastie mongole de Chine, tirée de l'*Histoire générale de l'écriture chinoise*[1];

2° La traduction, également intégrale, du passage cité dans l'*Histoire officielle supplémentaire* des Yuen ou Mongols de la Chine, lequel passage donne l'alphabet de Pa'-sse-pa, avec la valeur de chacun des éléments qui le composent, exprimée au moyen de caractères chinois[2];

3° Une double inscription en caractères mongols pa'-sse-pa, et en chinois, tirée du palais des études (de Confucius) de la ville de Soung-kiang-fou, avec une traduction française.

Le premier document n'est guère qu'une énumération de faits; mais cette énumération n'en est pas moins importante, en ce qu'elle nous montre avec quel zèle et quelle persévérance la dynastie mongole de Chine encouragea la littérature, et favorisa l'instruction publique dans son vaste empire.

Le second document est le seul, si je ne me trompe, que l'on possède en Europe, faisant connaître, tout à la fois, la forme et la valeur des éléments qui composaient l'alphabet de Pa'-sse-pa.

[1] 字學典 *tsèu hiŏ tièn*. K. 1, fol. 30 et suiv. faisant partie du *Koù kín thoú choú*. (Bibl. imp. n° 332.)

[2] 續弘簡錄元史。*Soŭ Hoŭng kiàn loŭ yuén ssè*. K. 41, fol. 16. (Bibl. imp. F. n° 82.)

Le troisième document, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Stanislas Julien, nous révèle un fait que j'avais supposé d'abord, mais que j'avais craint de laisser consigné dans mon précédent rapport : la tentative faite par Khoubilaï-Khân et ses successeurs d'appliquer à la langue chinoise les procédés de transcription usités dans les contrées occidentales de l'Asie. Cette tentative, que quelques missionnaires protestants ont renouvelée dans ces derniers temps en Chine, en employant l'alphabet romain, était trop contraire aux habitudes et au génie propre de la nation chinoise, pour ne pas échouer.

I.

HISTOIRE DE L'ÉCRITURE SOUS LES YUEN OU MONGOLS.

L'ouvrage d'où le fragment qui suit est tiré est une histoire complète, officielle, de l'écriture chinoise depuis Fou-hi, le premier inventeur supposé de l'écriture et d'autres arts en Chine, jusque et y compris les Mîng [1]. C'est un vrai traité de paléographie chinoise. Il est à regretter, toutefois, que l'on n'y trouve aucun *fac-simile* de l'écriture de Pa'-sse-pa, d'après les monuments encore existants dans les temples de Confucius et ailleurs; les auteurs de l'ouvrage officiel n'ont pas jugé utile de les reproduire.

[1] Cette histoire, en quatre-vingts volumes chinois, fait partie du 欽定古今圖書集成 *Khîn ting koù kîn thoû choû tsî tchîng,* grande encyclopédie, en cinq mille volumes, publiée

— « La sixième année tchi-yuen du fondateur de la dynastie des Yuen[1] (en 1269), à la deuxième lune, marquée i-tchéou, un décret ordonna de répandre et de faire circuler, dans tout l'empire, les caractères mongols nouvellement formés. A la septième lune, marquée i-sse, on établit des écoles d'écriture mongole dans toutes les divisions administratives de l'empire (tchoû-loú[2]).

« Ce fait se trouve rapporté en détail dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou, des Annales des Yuen.*

« On remarque, dans la Notice sur Pa'-sse-pa[3], que le précepteur de l'empereur, Pa'-sse-pa, était natif de Ssa-sse-kia du Tou-fan (ou Tibet) et que sa famille était de la tribu nommée *Khouán.* On rapporte de son aïeul, Tŏ-lĭ-tch'i (*Dortchi*), qu'avec sa loi (boud-

sous l'empereur *Khang-hi* et par son ordre, en caractères de cuivre mobiles, et avec un très-grand nombre de planches. On n'en connaît aucun exemplaire complet en Europe.

[1] En chinois *Chi-tsou,* dont le nom mongol était *Khoubilaï.*

[2] Sous les Mongols, la Chine fut divisée administrativement en *sing,* au nombre de 12; ceux-ci furent subdivisés en 185 *loú,* 33 *foù,* 359 *tchéou* et 1127 *hién.*

[3] *Pa'-sse-pa tchhoüan,* faisant partie de la même histoire officielle. Je ferai remarquer, à ce propos, que, dans la nouvelle édition de la même histoire officielle, publiée la quatrième année *tao-kouang* (1824), le nom de *Pa'-sse-pa* est écrit *Pha-kh-sse-pa :* 帕克斯巴, en mongol *Baghcheba* ᠪᠠᠭᠰᠢᠪᠠ. Les éditeurs chinois disent (*Yu-kiaï,* K. 2, fol. 6) que ce nom signifie *saint* en langue thangutaine ou du Tibet. Effectivement ce nom s'écrit en tibétain : འཕགས་པ་ *Aphagspa,* que l'on prononce *Phagpa,* et qui signifie *vénérable, saint.* Je n'ai pas cru devoir changer l'orthographe ordinaire de ce nom. Il suffit d'en avoir signalé la différence.

dhique) il aida le chef de ce royaume à étendre ses possessions jusqu'à la mer occidentale [1], il y a plus de dix générations. Pa'-sse-pa, n'ayant encore que sept ans, lisait couramment les livres sacrés, et il pouvait résumer complétement les doctrines les plus élevées contenues dans quelques centaines de mille sentences. Les habitants du pays l'appelèrent le saint enfant; c'est de là que lui vient le nom de Pa'-sse-pa. En grandissant, il enrichit son esprit de l'étude des

[1] 西海 *sī hài*. Les écrivains chinois désignent par ce terme un grand bassin d'eau situé à l'occident de la Chine, tantôt le lac *Khou-khou-noor*, voisin du Tibet, tantôt le lac *Balkhach* ou la mer Caspienne, selon les circonstances de temps et de lieux. Je pense qu'il est question, dans le texte qui nous occupe, du lac *Khou-khou-noor*, et non de la *mer Caspienne* ou du lac d'*Aral*, c'est-à-dire de *Kharism*, à l'époque du royaume de ce nom, dans le XII[e] siècle de notre ère, époque qui correspond à l'existence de plusieurs autres États situés entre la Chine et la mer Caspienne, ou des *Khazars*, tels que l'empire des *Kara-khitaï*, les royaumes de *Kachgar*, de *Bichbalik*, de *Khotan* et des *Ouigours*, à l'ouest du Tibet.

On lit dans le grand dictionnaire *Peï-wen-yun-fou*, à l'article *Sī-hài* (K. 40, fol. 36), les citations suivantes :

« Selon l'histoire traditionnelle du *Sī-yü*, ou des « contrées occi- « dentales de la Chine, » (*Sī yü tchhouán*) le royaume des *Tiao-tchi* (*Tadjiks* ou *Sartes*, nation persane) confinait à la *mer occidentale* (*lín sī hài*). » Le *Sī hài* est évidemment ici la *mer Caspienne*.

« Selon la *Description géographique faisant partie des Annales des Souï* (581-617 de notre ère), dans la principauté de la *mer occidentale* (*Sī hài kiün*) était située l'ancienne ville fortifiée de *Foüh héou*; cette principauté dépendait alors du royaume des *Thou-kou-hoën* (nation turque), dans lequel se trouve le *lac Salé*, ou *mer Verte* (aujourd'hui *lac Lob*) de *Chĭ khiü*, la *mère du roi occidental* (dont il est question dans l'histoire de *Woù-wâng*, mille ans avant notre ère). »

Ici le *Sī hài* paraît être le lac appelé aujourd'hui *Khou-khou-noor*, au nord du Tibet.

cinq compréhensions ou sciences[1], ce qui le fit qualifier du surnom de *Pan-mi-tan*[2], ou de « transcendant. »

« L'année kouéï-tcheou du cycle (1253), n'ayant encore que quinze ans, il demanda une audience à Chi-tsou (Khoubilaï), qui était alors dans un lieu retiré. L'empereur fut si charmé de sa conversation, qu'il voulut l'avoir journellement près de lui.

[1] 五明 *où mîng*. Selon le *Vocabulaire pentaglotte bouddhique*, ce sont :

1° शब्दविद्या *çabdavidyâ*, en chinois : 聲明 *chîng mîng*, « la science des sons ; »

2° हेतुविद्या *hétouvidyâ*, en chinois : 因明 *yîn mîng*, « la science des causes ; »

3° अध्यात्मविद्या *adhyâtmavidyâ*, en chinois : 內明 *néï mîng*, « la science spirituelle transcendante, ou intérieure, » comme traduit le chinois ;

4° चिकित्साविद्या *tchikitsâvidyâ*, en chinois : 醫明 *î mîng*, « la science de la médecine ; »

5° शिल्पस्थानविद्या *çilpasthânavidyâ*, en chinois : 工明 *koûng ming*, « la science des artisans ou des arts mécaniques. »

M. Stanislas Julien, dans la nouvelle traduction qu'il a donnée de la *Notice sur l'Inde*, du *Si yu-ki* (t. I, p. 73), avait déjà signalé cette concordance sanskrite sans toutefois la rattacher à la nomenclature du *Vocabulaire pentaglotte bouddhique*, où l'ordre de classement n'est pas le même.

[2] Ces mots sont la transcription assez peu exacte du mot sanskrit bouddhique पारमित *pâramita*, « transcendant, qui a la science transcendante. » Dans la nouvelle édition de l'Histoire des Mongols, publiée en 1824, déjà citée, les éditeurs ont écrit *pâ-lă* (ou *ră*) *mĭ-tĕ* (K. 202, fol. v°), en indiquant même, dans leur transcription, la quantité de chaque voyelle longue ou brève, ce qui indique chez eux une connaissance assez étendue de la langue sanskrite.

« La première année tchoung-thoung (1260), Chi-tsou étant monté sur le trône, il l'honora du titre de précepteur du royaume [1], et il lui donna un sceau de pierre de jade (comme signe de ses fonctions). Il lui ordonna de former de nouveaux caractères mongols [2]. Les caractères étant achevés, Pa'-sse-pa les présenta à l'empereur.

« Ces caractères étaient à peu près au nombre de mille; mais les éléments générateurs [3] ne s'élevaient en tout qu'à quarante et un [4]. Ceux qui, par leur seul enchevêtrement, formaient un mot complet, n'avaient alors d'autre règle de position que celle de leur propre consonnance; ceux qui, par la réunion de deux, de trois, de quatre, formaient un mot com-

[1] 國師 *kouĕ ssé.*

[2] 命製蒙古新字 *míng tchí moûng-koù sīn tseù.*

[3] 母 *mòu* « mères. » Ce sont, à proprement parler, les *signes* ou caractères alphabétiques et syllabiques.

[4] Voir ci-après l'énumération de ces quarante et un éléments. Il est remarquable que, dès le siècle dernier, et dix ans avant que Pallas ne donnât les formes incomplètes et souvent méconnaissables de cet alphabet, Des Hautesrayes, en traitant, avec beaucoup de savoir, des alphabets orientaux, dans l'Encyclopédie élémentaire de Petity (1767, t. III, p. 551 et suiv.), ait parlé de l'alphabet de Pa'-sse-pa, qu'il ne connaissait que par ce qu'en dit Arabchah, dont il traduit ainsi le passage : « Il est au Catai une sorte d'écriture appelée *Delbergin* (ou *carrée*). J'en ai vu les lettres; elles sont au nombre de quarante et une. La cause de ce grand nombre vient de ce que ces peuples distinguent par des caractères différents les lettres douces d'avec les aspirées; ce qui en multiplie la quantité. » Cela est d'une parfaite exactitude.

plet, avaient alors pour règle de position le son des expressions mêmes. En résumé, le grand but de ce mode d'écriture avait pour principe fondamental l'agrégation des sons [1].

« La sixième année tchi-yuen (1269), un décret impérial prescrivit l'usage de ces caractères dans tout l'empire. Le décret portait :

« Nous avons pensé qu'il n'y avait que les carac- « tères de l'écriture qui pussent servir à peindre la « parole; la parole qui, elle-même, sert à enregis- « trer les actions mémorables des hommes, ainsi que « cela a été compris par l'antiquité et les temps mo- « dernes, qui se sont approprié ces moyens de com- « munication. Notre État, à l'époque de sa fondation, « dans la région de Sŏ [2], ne faisait usage que de sim-

[1] 諧聲爲宗也。*hiâï chîng wéï tsoûng yè.*

[2] 我國家肇基朔方俗尚簡。*'ò koüê kiâ tcháo kî ssŏ fang soŭ cháng kién.* Ce passage est important pour déterminer la région de l'Asie septentrionale où, d'après Khoubilaï-Khân lui-même, l'État mongol prit naissance. Cette région est nommée *Ssŏ-fâng*, « la région *Ssŏ* ou de *Sŏ.* » Le P. Mailla (*Histoire générale de la Chine,* t. IX, p. 310), qui cite le décret de Khoubilaï-Khân, traduit : « *Le Nord* est le berceau de l'empire des Mongous. » M. Abel-Rémusat, qui a donné aussi un extrait du même décret dans ses *Recherches sur les langues tartares* (p. 75), se borne à traduire également : « Notre dynastie a pris naissance dans *les pays du Nord.* » M. d'Ohsson n'est pas plus précis.

L'expression *Ssŏ-fâng,* dans l'esprit des Chinois, désigne bien effectivement une *région du Nord,* par rapport à leur empire; elle est donc quelquefois prise pour *pĕ fâng* (*yŭ p'iên,* sub voce *ssŏ*), qui est la véritable expression; mais elle désigne aussi une *région du nord déterminée.* Il en est déjà question dans le *Choû-kîng,* chap. *Yaô*

« ples planchettes de bois[1], qui avaient un usage très-
« restreint. Anciennement, on n'avait pas senti la
« nécessité de former des caractères propres à notre
« langue. Tous ceux dont on s'est servi n'étaient que
« les caractères chinois nommés *kiāi* (ou à formes
« carrées, employés sous les Soung), avec l'écriture
« des Ouïgours [2], et c'est par leur usage que l'on a
« propagé la langue de notre dynastie.

tièn. C'est la contrée connue maintenant sous le nom de pays des *Ortous*, occupée par les Tartares, et située au delà de la grande muraille. Elle est nommée *Ordōs*, dans l'Histoire des Mongols de *Ssanang-ssetsen* (p. 184 et *passim*), et y figure comme étant une des possessions des Gengiskanides.

La grande Géographie impériale de la Chine (K. 165, fol. 1, édit. de 1764) dit que le pays de *Ssŏ-fâng* est situé au nord-ouest, à l'extrémité de la province actuelle du *Kan-sou*, dans le département de *Ning-hia* (latitude du chef-lieu : 38° 32′ 40″; longitude : 103° 47′ 30″). Sous les *Thang* (618-900) c'était le siége d'un commandement militaire qui dépendait de la *Direction générale du Chen-si*. (Voir mon édition de l'*Inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, p. 29, et note, p. 64.) A cette époque des *Thang*, le pays de *Ssŏ-fâng*, comme d'ailleurs une grande partie de l'Asie, était sous leur domination. Les peuplades mongoles, que l'on place dès l'origine la plus reculée dans le voisinage du lac *Baïkal*, ont dû avoir des établissements plus rapprochés de la grande muraille où le décret de Khoubilaï-Khân dit que l'empire mongol prit naissance.

[1] 簡 *kiěn.* On sait de diverses sources que des *planchettes de bois entaillées* remplaçaient l'écriture chez plusieurs nations tartares. Ma-touan-lin, en parlant des *Ou houan*, Tartares orientaux qui, deux siècles environ avant notre ère, furent attaqués par les *Hioung-nou* et virent leur royaume anéanti par ces peuples belliqueux, dit (K. 342, fol. 1, r°) que les chefs de cette nation, quand ils avaient des ordres ou des missions de confiance à donner, *faisaient des entailles sur un morceau de bois pour servir de lettres de créance.*

[2] 畏吾字。*'Ouéi-'oû tseù.* On peut consulter sur cette

« En examinant attentivement l'histoire, on voit « que les Liao et les Kin, en y comprenant même « tous les royaumes des contrées les plus éloignées, « se sont approprié chacun des caractères qui leur « étaient propres.

« Maintenant la culture des lettres fait chaque « jour de nouveaux progrès; mais les caractères d'é- « criture, qui n'étaient pas assortis aux lois constitu- « tives du génie de la nation, ne peuvent réellement « plus lui suffire. C'est pour ce motif seulement qu'il « a été ordonné au précepteur du royaume, Pa'-sse- « pa [1], de former de nouveaux caractères mongols « avec lesquels on pût transcrire d'autres langues et « reproduire en général toutes les compositions lit- « téraires [2]. Ces caractères ont pour but, en déter- « minant fidèlement les paroles, de faire pénétrer

écriture : Klaproth, sur les Ouïgours; Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 29 et suivantes, et Ahmed Arabchah, que Le Roux Des Hautesrayes a fait le premier connaître (*Encyclopédie* de Petity, 1767, t. III, p. 551), en donnant la traduction d'un passage de cet auteur arabe concernant l'écriture des Ouïgours, dont l'alphabet consistait en quatorze consonnes seulement, sans gutturales ou aspirées, et ne distinguait pas non plus le *b* du *p*, le *z* du *s*, ou *ss*, le *t* du *d*, *etc.*

[1] 國師八思巴。*Koüe ssé Pa'-sse-pa.*

[2] 譯寫 *yi sièï.* Le premier de ces caractères signifie ordinairement *traduire*, « ex uno in aliud idioma transferre, » comme dit Basile. « *Transférer, traduire* les paroles des étrangers des quatre côtés (*ssè î*) et les exprimer par des termes équivalents, » comme dit le *Choüe-wén; siéï* signifie proprement *écrire, former des linéaments.* Les deux caractères réunis ont, à notre avis, le sens exprimé dans notre traduction.

« partout la connaissance des faits ; et, à dater d'au-« jourd'hui, à l'avenir, toutes les fois qu'il sera pu-« blié des documents revêtus d'un cachet officiel, « on ne se servira plus, dans tous ces documents, « que des nouveaux caractères mongols. En con-« séquence, chacun les expliquera[1], ou les fera « connaître, avec les caractères et l'écriture de son « propre pays. »

« Par suite de cela on éleva en honneurs Pa'-sse-pa, en lui donnant le titre de « roi de la loi du grand joyau[2]; » et, de plus, il fut gratifié d'un sceau de jade.

« On fait observer ici que, selon l'ouvrage intitulé *Chĭ mĕ tsioŭan hóa* « Fleurs ou choix d'inscriptions, gravées en noir, sur pierres[3], » les règles de formation des caractères mongols n'étaient absolument qu'une transformation du *dêvanâgarî* de l'Inde[4]. C'est

[1] 副之 *fóu tchī. Fóu* signifie ordinairement *adjuvare, auxiliari.* On doit entendre ici l'opération de *transcrire* ou de *traduire,* chacun dans sa propre langue, les *documents officiels* publiés avec les nouveaux caractères, afin de les bien faire connaître.

[2] 大寶法王 *tá pào fă wâng.*

[3] 石墨鐫華 *chĭ mĕ tsioûen hoá.* Cet ouvrage nous est inconnu. C'est sans doute celui d'où a été tirée l'inscription mongole en caractères pa'-sse-pa, publiée par M. Conon de la Gabelentz.

[4] 梵天迦盧之變 *Fán thiên kiâ-loû tchî pién.* Le premier caractère, *fán,* est toujours employé dans les livres chinois pour désigner l'*Inde ;* le second, *thiên,* signifie *ciel* et, par extension, *divin,* en sanskrit : देव *déva ;* les deux qui suivent, *kiâ-loû,*

pourquoi ils ont tant d'analogie avec les caractères des écritures bouddhiques.

« Toutes les inscriptions mongoles du palais des « dix mille longévités » de Tchoûng yâng [1] sont tout entières en caractères de l'écriture mongole (caractères pa'-sse-pa). Pour l'endroit où l'on place l'année et le mois (la date de l'inscription), on emploie une

doivent être la transcription, par aphérèse, de नागर *nâgara*, masculin de *nâgarî*, ville; l'*alphabet* étant né dans la *cité divine*, étymologie ignorée sans doute des écrivains qui ont *transcrit* et non *traduit* les deux caractères en question. Cela forme une phrase hybride comme on en rencontre souvent dans les livres bouddhiques chinois traduits du sanskrit.

On pourrait croire d'abord que le premier caractère chinois de ce passage, 梵 *fán*, signifie *Brahma*, comme dans le *Vocabulaire pentaglotte bouddhique* (passim); mais dans les dictionnaires chinois, qui font souvent des citations de livres bouddhiques, comme le *Tchîng-tseù-thoûng*, le *Khâng-hî-tsèu-tièn*, etc. aussi bien que chez les commentateurs, on trouve toujours le mot 梵 *fán*, dans l'expression 梵語 *fán yù* « en langue *fán*, » en corrélation avec 華語 *hoâ yù* (par exemple) « en langue chinoise; » ce qui ne peut signifier, dans le premier cas, que : *en langue de l'Inde ou brahmanique*, par opposition à l'expression : *en langue de Chine ou chinoise* (litt. du pays des fleurs).

[1] 重陽萬壽宮元碑 *Tchoûng-yâng wén chéou koûng yuên pî*. Ce « palais » est vraisemblablement celui qui est mentionné dans la Grande géographie impériale (K. 139, fol. 25 v°) sous le nom de *Tchoûng-yang koûng*, dans le département de *Si-ngan*, de la province du *Chen-si*, et qui est situé à 60 *li* du côté oriental de la ville cantonale de *Tcheou-tchi*. Il est dit dans cet ouvrage que ce monument fut construit du temps de la dynastie mongole. Cette citation, tirée du *Chĭ mĕ tsiouân hoâ*, se trouve aussi dans le *Choû hoă poù*, K. 2, fol. 15 r°.

écriture à double trait comme les caractères à fond blanc volant des « Mémoires du temps présent[1]. »

« La neuvième année tchi-yuen (1272), Hô-lì-hŏ-sûn[2] présenta une requête à l'empereur pour que les fils de tous les magistrats ou fonctionnaires publics entrassent dans les colléges où l'on enseignait les caractères mongols (pa'-sse-pa).

« On fait observer que, dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou, des Annales des Yuen*, à la septième lune de la neuvième année (1272), le jour jin-wou, Hô-lì-hŏ-sûn présenta une requête à l'empereur pour demander que l'on établît des colléges de l'État (Koŭĕ-tseù-hiŏ), destinés à l'enseignement des caractères mongols, et que les fils des fonctionnaires publics chinois (Hán koûan tseù) qui n'avaient pas encore étudié ces caractères, ainsi que les fonctionnaires dépendants du ministère des finances (koûan-foù), apprissent cette écriture, au lieu des caractères weï-ou (ouïgour) adoptés auparavant; et qu'enfin un

[1] 今世傳飛白字。*Kin chi tchhoûan feï pĕ tsèu.* Ces caractères à « fond blanc volant, » sont dans le genre des lettres majuscules autrefois à la mode chez nous, pour les titres d'ouvrages, et dont les traits évidés font paraître un *fond blanc*. La date de l'inscription mongole publiée par M. Conon de la Gabelentz offre un échantillon de ce genre d'écriture, qui a été aussi employé quelquefois par fantaisie dans l'écriture chinoise.

[2] Ces mots sont évidemment la transcription d'un nom arabe ou persan, comme *'Aly-Haçan*. On sait que Khoubilaï-Khân réunit à sa cour tous les hommes de mérite qu'il put y attirer et de quelques nations qu'ils fussent : *Ouïgours, Persans,* habitants du *Turkestan,* même des Européens, comme Marc-Pol, qui nous a laissé une narration si curieuse de son séjour près du *Grant Kaan.*

édit impérial en prescrivît dorénavant l'usage exclusif. Un décret impérial ordonna, en effet, à toutes les personnes occupant des fonctions publiques de ne faire usage que des caractères mongols, et, comme conséquence de cette mesure, d'envoyer auxdites écoles les fils de tous les fonctionnaires publics.

« La douzième année tchi-yuen (1275), on établit une division dans l'académie des Han-lin pour y cultiver la littérature et l'écriture mongoles.

« On fait observer que, dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou des Annales mongoles*, à la troisième lune de la douzième année (1275), le jour kang-wou, une requête fut présentée par Wâng-pan et Téoumĕ, demandant qu'on établît une division dans l'académie des Han-lin pour cultiver la littérature mongole. Le ministre des commandements, docteur ès lettres, membre de l'académie des Han-lin, Să-ti-mĕ-ti-li[1], fut placé à la tête de cette section.

« La dix-neuvième année tchi-yuen (1282), en été, à la quatrième lune, le jour ki-yéou, on procéda à la gravure des planches en caractères ouïgour-mongols, avec lesquels on avait écrit l'histoire intitulée *Thoung-kian* « Miroir universel[2]. »

[1] Ce nom est encore celui d'un personnage étranger.

[2] 刊行蒙古畏吾兒字所書通鑑 *Khân-hîng Moung-kou Weï-ou-eurh tsèu ssò choû thoûng kián.* M. Abel-Rémusat, qui a donné plusieurs citations de l'*Histoire de l'écriture* sous les Mongols, dans ses *Recherches sur les langues tartares*, traduit ainsi ce passage : « La dix-neuvième année *tchi-youan* (1282), à la quatrième lune, le jour *ki-yeou*, *on publia l'édition mongole-ouï-*

« On fait observer que ce fait se trouve rapporté en détail dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou des Annales des Yuen.*

« La vingt et unième année tchi-yuen (1284), un ordre impérial prescrivit que, dans toutes les requêtes présentées au gouvernement, on employât l'écriture mongole (de Pa'-sse-pa).

« On fait observer que, dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou des Annales des Yuen,* la vingt et unième année, en été, pendant la quatrième lune, le jour méou-wou, un ordre impérial défendit à tous les employés comptables de l'administration publique, dans toutes les provinces [1], de se servir, soit dans leurs requêtes, soit dans leurs registres d'écriture, des caractères ouïgours, et il leur fut ordonné que, dans tous les documents publics, ils fissent usage de l'écriture mongole [2].

goure du livre historique intitulé Thoung-kian. » J'ose à peine supposer ma traduction plus exacte. Les sinologues en jugeront. Je pense, toutefois, que les deux premiers caractères, *khân-king,* signifient *procéder à la gravure,* et non *publier.*

[1] 中書省 *tchoûng choû sing.*

[2] 其宣命箚付並用蒙古書 *khî sioûen mîng tchă foú píng yoúng moûng-koù choû.* Je me trouve encore en désaccord, dans la traduction de ce paragraphe, avec M. Abel-Rémusat, qui le traduit ainsi (*Recherches sur les langues tartares,* p. 195) : « La vingt et unième année, etc. il y eut un décret qui enjoignit *aux présidents et examinateurs* de cesser à l'avenir l'usage de l'écriture ouïgoure dans leurs requêtes, *dans les sujets de composition qu'ils donnaient aux étudiants,* ainsi que dans leurs registres; ils devaient, soit dans les requêtes qu'ils pouvaient offrir à l'empereur, soit dans les ordonnances destinées à être rendues publiques, se servir des caractères mongols. »

« La vingt-troisième année tchi-yuen (1286), l'académie des Han-lin demanda l'autorisation de traduire et rédiger des ouvrages en langue et en caractères ouïgours. Les historiens officiels de l'empire se conformèrent à cette autorisation.

« On fait observer que, dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou, des Annales des Yuen*, à la troisième lune de la vingt-troisième année (1286), le Han-lin, ministre des commandements, Să-lì-mân [1], dit que le bureau des historiens officiels de l'empire s'occupant de rédiger les mémoires authentiques de la cour du grand ancêtre (Taï-tsou, c'est-à-dire Dchinggis-Khân), il demandait que ces mémoires fussent traduits en langue et en caractères ouïgours, pour répondre au désir de ceux qui préféraient les lire en cette langue. Par la suite, lorsque la rédaction en fut achevée, on se conforma à cette disposition.

« La vingt-sixième année tchi-yuen (1289), le président du conseil des ministres [2] demanda que l'on fît usage des caractères ĭ-ssê-thí-féï [3]; il demanda en même temps que les fils des grands personnages de l'État entrassent dans le collége (destiné à cet enseignement) pour s'y former à l'usage et à la pratique de cette écriture.

[1] Ce nom de *Să-lì-mân* est une transcription, aussi exacte que possible, de *Soleïman*, nom très-commun chez les musulmans.

[2] 尙書省 *cháng choû sìng.*

[3] 亦思替非文字 *ĭ-ssê-thí-féï wên tseú.* Il est probable qu'il est ici question d'un alphabet arabe.

« On fait observer que ce fait n'est point rapporté dans les *Mémoires officiels de Chi-tsou* (Khoubilaï), *des Annales des Yuen*.

« On remarque de plus que, dans le *Supplément au Wên-hién-thoûng-khào* [1] (de Ma-touan-lin), la vingt-sixième année tchi-yuen (1289), le président du conseil des ministres exposa qu'il conviendrait que les caractères de l'écriture ĭ-ssê-thí-féĭ fussent mis en usage. A cette époque, un membre de l'académie des Han-lin, I-foŭ-tĭ O-loù-tîng [2], pouvait comprendre cette écriture. On le pria de prendre la direction du collége. Tous les fils des grands dignitaires, avec les Chinois des familles de distinction qui y consentirent, entrèrent dans ce collége pour y apprendre l'usage de cette écriture [3].

« Dans la onzième année *ta-te* de Wou-tsoung (1307), le ministre de la droite, secrétaire intime, Phou-lô thiĕ-mou-eurh (Pŏulo-Timour), présenta à l'empereur la traduction, en caractères du royaume

[1] J'ai consulté ce grand ouvrage à la Bibliothèque impériale de Paris pour savoir si j'y trouverais quelques éclaircissements sur le genre d'écriture dont il est parlé dans le texte. On n'y donne, à l'article *Collége* (K. 47, fol. 20) que ce qui est cité ici.

[2] La dernière partie de ce nom est sans doute *'Alâ-eddin*. Quant à la première, les caractères chinois, qui signifient *bonheur augmenté*, peuvent être la *traduction* d'un surnom ayant cette signification. Cependant la *continuation de Ma-touan-lin* l'écrit avec des mots différents, qui se prononcent *y-phou-ti*.

[3] Il y avait alors, à la cour de Khoubilaï, un grand nombre d'étrangers de distinction, entre autres des Arabes, qui demandèrent sans doute l'établissement d'un collége pour y enseigner leur langue. Beaucoup de familles musulmanes sont restées en Chine depuis cette époque et y ont fondé de véritables colonies.

(écriture de Pa‘-sse-pa), du *Livre de la piété filiale* (Hiáo-kìng). Un décret ordonna que cette traduction fût gravée sur des planches de bois, et qu'on en distribuât des exemplaires dans l'empire.

« On fait observer que, dans les Mémoires officiels de Wou-tsoung des Annales des Yuen, à la huitième lune de la onzième année *tá-tĕ* (1307), le jour *sin-haï*, le ministre de la droite, secrétaire intime, Phou-lo-Timour, présenta à l'empereur la traduction, en caractères du royaume, du *Livre de la piété filiale*. Le décret qui l'annonça portait : « Cet ouvrage ren-« ferme les préceptes admirables de Khoung-tseu, « que tout le monde doit suivre et pratiquer, depuis « les rois et les princes jusqu'aux dernières classes « du peuple[1] ». Le même décret ordonnait au secrétaire d'État de l'intérieur de faire graver la traduction en question sur des planches en bois, de la faire imprimer et d'en distribuer des exemplaires en présent à tous les princes et autres fonctionnaires inférieurs de l'empire[2].

« Dans la quatrième lune de la troisième année *tchi-chun* de Wên-tsoûng (1332), le jour *wou-ou*, l'ordre fut donné à Koueï-tchang, principal du col-

[1] Le même fait, ainsi que le décret, est aussi rapporté, avec les mêmes termes, dans le *Li-taï-ki-sse*, K. 98, fol. 39 v°; dans le *Yu-tchi Sou Thoûng-kiàn-kâng-moŭ*, K. 24, fol. 27; dans le *Kâng kiàn i tchi loŭ*, K. 91, fol. 10; dans le *Kâng kiàn hoéï tswán* de Wang Chi-tchin, de Foung-tchéou, K. 21, fol. 32.

[2] Si des exemplaires de cette édition de 1307 du *Livre de la piété filiale*, en caractères *pa‘-sse-pa*, existaient encore, ils seraient assurément un des plus curieux monuments de l'imprimerie orientale.

lége impérial, de traduire en langue et en caractères de l'empire (pa'-sse-pa) l'*Abrégé des règlements administratifs* de l'époque tching-kouan (627-650, du règne de l'empereur Taï-tsoung des Thâng); de le faire graver sur des planches en bois, de le faire imprimer et d'en distribuer les exemplaires à tous les fonctionnaires de l'empire.

« On remarque que ce fait se trouve consigné en détail dans les Mémoires officiels de Wên-tsoûng des Annales des Yuen[1]. » —

On vient de voir, par la traduction intégrale des documents cités dans l'*Histoire de l'écriture,* pour l'époque mongole, combien de tentatives furent faites, combien d'ordonnances et de décrets furent rendus pour prescrire, et faire adopter par les Chinois, ainsi que par tous les fonctionnaires publics de l'empire, une écriture alphabétique, surtout celle inventée par le grand Lama Pa'-sse-pa. Nous allons voir maintenant en quelle forme et en combien d'éléments consistait cette écriture alphabétique, à laquelle la population chinoise fut si réfractaire.

[1] L'*Histoire générale de l'écriture et de la peinture,* intitulée *Choû hŏa pòu* (en 100 *kiouan* ou livres, rédigée et publiée en 1708, sur l'ordre de Khang-hi, par l'Académie des *Han-lin*), donne avec moins de détails (K. 2, fol. 4 et suiv.) les renseignements qui précèdent: elle y en ajoute d'autres qu'il serait trop long de reproduire ici. Cette Histoire de l'*écriture* et de la *peinture,* non-seulement en Chine, mais encore dans toutes les contrées de l'Asie parvenues à la connaissance des Chinois, commence aux *cordelettes nouées* et aux huit *kóua* de Fou-hi, pour ne s'arrêter qu'à l'époque de sa rédaction. On y trouve une foule immense de renseignements dont on n'a pas, en Europe, la moindre idée.

II. — ALPHABET PA'-SSE-PA.

Le *Choû ssè hoéï yâo*[1] « Extraits réunis des livres historiques, » dit (en parlant de l'alphabet de Pa'-sse-pa) : Les mères (ou éléments générateurs des mots[2]) sont, en tout, au nombre de quarante et une (que voici[3]) :

NUMÉROS d'ordre.	FIGURES.	TRANSCRIPTION des équivalents chinois.	VALEURS.	NUMÉROS d'ordre.	FIGURES.	TRANSCRIPTION des équivalents chinois.	VALEURS.
1	ꡀ	*ko*	*k*	22	ꡕ	*să*	*s, z*
2	ꡁ	*khŏ*	*kh*	23	ꡖ	*hŏ*	*k, 'k*
3	ꡂ	*go*	*g*	24	ꡗ	*yê*	*y, a*
4	ꡃ	*ngo*	*ng*	25	ꡘ	*'lŏ*	*r*
5	ꡄ	*tchè*	*tch*	26	ꡙ	*lŏ*	*l*
6	ꡅ	〃 [4]	*tch'*	27	ꡚ	*chĕ*	*ch*
7	ꡆ	*tchè*	*dj*	28	ꡛ	*cha*	*sz, s*
8	ꡇ	*g̃ni*	*g̃n*	29	ꡜ	*'hŏ*	*'k, f, e*
9	ꡈ	*tan*	*t*	30	ꡝ	*yâ*	*y, â* init.
10	ꡉ	*thă*	*th, t*	31	ꡞ	*ĭ*	*ĭ* init.
11	ꡊ	*tă*	*d*	32	ꡟ	*woû*	*oû* init.
12	ꡋ	〃 [5]	*n*	33	ꡠ	*ĭ*	*ĭ, i*
13	ꡌ	*pŏ*	*p*	34	ꡡ	*ou*	*ou*
14	ꡍ	*phŏ*	*ph, p*	35	ꡢ	*hiu* [7]	*hoû*
15	ꡎ	*mŏ*	*b, v*	36	ꡣ	*hiă*	*'k*
16	ꡏ	*mă*	*m*	37	ꡤ	*fă*	*ha, f*
17	ꡐ	*tsă*	*ts*	38	ꡥ	*'ŏ*	*'ŏ*
18	ꡑ	〃 [6]	*ths*	39	ꡦ	*yè*	*e*
19	ꡒ	*jé*	*ds*	40	ꡧ	*koua*	*ou, oua*
20	ꡓ	*fŏ*	*vŏ, aŏ, o*	41	ꡨ	*yé* [8]	*yé, e*
21	ꡔ	*jo*	*j*				

NOTES DE LA PAGE 24.

[1] 書史會要 Cet ouvrage, selon le Catalogue de Khian-loung, comprend neuf livres, avec un livre de supplément et un de continuation. L'ouvrage primitif fut composé sous les Ming, par Thao Tsoung-i, et le supplément par Tchou Méou-yin. Le rédacteur dit que les morceaux que Tsoung-i a énumérés, pour l'usage des écrivains, s'étendent depuis la plus haute antiquité jusqu'aux Mongols, et forment huit livres, le dernier donnant les règles de l'écriture. C'est probablement dans ce dernier livre que se trouve l'alphabet de Pa'-sse-pa reproduit dans le *Soŭ Hoŭng-kiàn-loŭ*, et que nous donnons ici. On remarquera, en le parcourant, que l'énumération des caractères de Pa'-sse-pa range ces caractères dans le même ordre absolument que l'alphabet tibétain, et, comme dans celui-ci, on n'y trouve aucune aspirée aux consonnes sonores des différentes classes.

Ce document n° II est une note très-importante ajoutée, par les éditeurs chinois du *Soŭ Hoŭng kiàn loŭ* (Histoire supplémentaire des Mongols de la Chine), à la *Notice sur Pa'-sse-pa* (K. 41, fol. 16) dont la partie essentielle se trouve reproduite dans l'Histoire de l'écriture donnée précédemment.

[2] 字之母 *tseú tchî moù.*

[3] Nous donnons en note la liste des caractères chinois par lesquels sont transcrits les quarante et un signes de l'alphabet de Pa'-sse-pa, pour que chacun puisse en vérifier la prononciation : 1. 葛 2. 渴 3. 哶 4. 誐 5. 者 6. 闕 *khiŭe* = deest. 7. 遮 8. 倪 9. 怛 10. 撻 11. 達 12. Deest. 13. 鉢 14. 癹 15. 木 16. 麻 17. 拶 18. Deest. 19. 惹 20. 縛 21. 若 22. 薩 23. 阿 24. 耶 25. 囉 26. 羅 27. 設 28. 沙 29. 訶 30. 啞 31. 伊 32. 鄔 33. 醫 34. 汚 35. 遐 36. 霞 37. 法 38. 惡 39. 也 40. 冏 41. 耶.

[4] La prononciation manque, dit le texte chinois. L'ordre dans

« Les caractères chinois qui correspondent à chacun des caractères (alphabétiques de Pa'-sse-pa) qui précèdent, expriment le son que doivent rendre ces éléments quand on les prononce en ouvrant la bouche. Parmi les caractères chinois, radicaux et dérivés, on n'en trouve point qui ne s'éloignent de la prononciation des trois éléments : [1]; et si on y ajoute les quatre autres éléments : [2], on trouve que les uns et les autres ont un mode d'épellation[3] qui leur est propre. Selon les lois grammaticales de l'Inde, une *mère* (c'est-à-dire un élément générateur alphabétique) suffit à elle seule pour exprimer l'articulation complète d'un simple mot; ou bien deux, trois éléments générateurs syllabiques sont nécessaires pour exprimer l'articulation intégrale d'un autre mot simple, comme th a n (trois lettres alpha-

lequel le signe se trouve doit le faire considérer comme l'aspiré du précédent.

[5] La prononciation manque (*khiüe*), dit le texte chinois.

[6] La prononciation manque, dit le texte.

[7] S'éloigne légèrement de 呼 *hoû*, dit le texte.

[8] *Idem.*

[1] N°s 25, 26, 38, du tableau précédent.

[2] N°s 37, 27, 29, 24, *idem.*

[3] C'est le procédé grammatical chinois employé pour indiquer, dans les dictionnaires, la prononciation d'un caractère, au moyen de deux autres caractères dont le premier a la valeur d'une consonne initiale, et le second, d'une voyelle ou d'une nasale finale; la seconde partie de l'articulation du premier caractère et la première partie du second se trouvant retranchées dans la prononciation. Ainsi, par exemple, la prononciation du caractère 天 s'indique par : 他 年 切 « *tha nién*, retranchez, » c'est-à-dire *th-ién*, ciel.

bétiques pour exprimer la prononciation du seul mot chinois) 天 ; ti pour exprimer 地 ; jin pour exprimer 人 ; doûng pour exprimer 東 ; si pour exprimer 西 ; nam pour exprimer 南 ; poue pour exprimer 北, et autres de la même espèce. Seulement, dans le cas où un seul élément alphabétique suffirait (pour exprimer l'articulation d'un caractère chinois), chacun de ces caractères devra être à l'un des tons *phîng*, *chàng* ou *kiú*, et non au ton *jĭh*[1]. Si le ton *jĭh* s'articulait légèrement, il se confondrait alors avec le ton *phîng* « égal. »

[1] La distinction qui est faite ici est des plus délicates et ne peut être comprise qu'après une étude approfondie de la prononciation des caractères chinois et des variations que cette prononciation a subies. Ainsi les mots chinois actuellement au ton *jĭh* se terminaient autrefois par une consonne, comme on le voit encore dans les anciens dialectes du sud de la Chine, et même dans le japonais et le cochinchinois; ce qui, dans le système chinois, en fait réellement des mots à part, à consonnes finales qui arrêtent tout court l'émission de la voix. Ainsi le mot chinois 一 *ĭ, yĭh,* « un, » se prononce *yat* dans le dialecte de Canton, *it* dans celui de la province de Fou-kien, *nhât* dans celui d'Annam, *it'* en japonais. Le mot 七 *thsĭ,* « sept, » se prononce *thsat* dans le dialecte de Canton, *tchit* dans celui du Fou-kien, *that* dans celui d'Annam, *sit'* en japonais, etc.

Tout fait présumer que ces diverses prononciations méridionales du chinois ont conservé l'ancienne prononciation, altérée et pour ainsi dire italianisée dans le dialecte mandarinique du nord ou de la cour de Pé-king, car les deux mots ci-dessus, par exemple, se retrouvent dans le *Chî-King* ou ancien *Livre des Vers,* avec la prononciation *nhit, thsit,* qui s'est conservée jusqu'à une époque relati-

« Tous les édits, les ordonnances, les manifestes, les documents publics rendus par l'autorité, ou à elle présentés, ont été rédigés dans cette écriture; cette même écriture se dirige (de la gauche) vers la droite; ses caractères sont carrés : ils ont l'aspect sévère et grave de ceux de l'antiquité[1].

« Il est à remarquer que Tchin-tsiao[2], qui vivait sous les Soung, dit, dans la préface de son *Thsĭ yîn liŏ*, « Traité élémentaire des sept sons-voyelles », que la distinction euphonique des sept sons-voyelles tire son origine du Sî-yŭ (l'Inde), et se répandit ensuite dans le royaume de Hia (l'ancienne Chine). Des prêtres indiens (bouddhiques), ayant désiré

vement récente, et qui était encore en usage lorsque la langue chinoise fut introduite en Cochinchine et au Japon.

Cette époque était certainement antérieure au règne de la dynastie mongole, puisque, dans les transcriptions qui nous restent de mots chinois à l'aide de l'alphabet de Pa'-sse-pa, on ne trouve déjà plus ces articulations à consonnes finales des caractères au ton *jĭk* signalées dans notre texte, quoiqu'on y rencontre des prononciations curieuses de certains mots chinois.

On voit, de plus, que les caractères de l'alphabet de Pa'-sse-pa avaient, comme les caractères tibétains, une valeur d'articulation en *a* ou *o*, de même que les consonnes sanskrites, lorsqu'elles ne sont pas affectées du *virâma*. On n'en citera ici qu'un seul exemple, tiré de l'inscription en caractères pa'-sse-pa donnée ci-après, où le caractère chinois 馬 *mà*, « cheval, » est transcrit par la simple consonne ꡏ *m*, qui a la valeur de *ma*.

[1] *Fân tcháo káo sioûen tchĭ piào tsiên, ping ĭ choŭ sièĭ; khĭ choŭ yéou hîng; khĭ tseù fâng; hoù yên tchoúng*. Ce passage est très-important pour l'histoire de l'écriture pa'-sse-pa sous les Mongols.

[2] Tchin-tsiao est l'auteur du 通志 *thoûng tchi*, ouvrage très-érudit, dans lequel il donne une analyse systématique de l'écriture et des caractères chinois.

avoir des moyens de répandre leur religion en Chine[1], cherchèrent, dans ce but, à constituer et faire admettre cette sorte d'écriture (alphabétique). Car, quoiqu'il pût leur arriver des centaines de fois de traduire suffisamment (la signification de leurs mots sanskrits), il y en avait cependant quelques-uns dont ils ne pouvaient parvenir à rendre le sens et dont ils voulaient pouvoir transmettre le son[2].

« Les prêtres bouddhiques chinois qui les suivirent fixèrent à trente-six les éléments générateurs ou alphabétiques[3], qui furent classés en « graves et sourds, légers et sonores[4], » sans perdre l'ordre de

[1] On sait que la religion bouddhique fut officiellement introduite en Chine vers le milieu du premier siècle de notre ère.

[2] C'est un fait que l'on rencontre à chaque page, pour ainsi dire, en lisant un livre bouddhique traduit du sanskrit. Ainsi, par exemple, le terme sanscrit bouddhique प्रज्ञापारमिता *pradjnâ-pâramitâ*, n'est pas traduit, mais transcrit par des caractères chinois qu'on lit ordinairement : *pân-jo-pô-lô-mĭ-tô*, lesquels, dans l'ancienne prononciation, se lisaient, selon M. Edkins (qui s'est beaucoup occupé de cette matière), *pat-nia-pa-la-mit*. Seulement, les commentateurs chinois, versés dans la connaissance de la langue sanskrite, expliquent le sens des mots que les traducteurs se sont bornés à transcrire, faute de trouver des termes équivalents. Ainsi l'un d'eux[*] explique *pân-jo*, ou *pat-nia*, en disant que ces mots signifient : une science, ou sagesse transcendante comme celle de *Fo;* et que le sens de *pô-lô-mi*, ou *pa-ra-mit*, est : parvenir à ce rivage (celui où l'on arrive par l'acquisition de ladite science), ce qui est tout à fait conforme au sens du terme sanskrit.

[*] Le Cha-mên qui se nomme Tĕ-thsîng, « pureté de la vertu, » auteur du commentaire intitulé : *Kîn-kâng kioüe î kiaï*, « Explications et doutes éclaircis du Kîn-kâng. » fol. 1.

[3] 母 *moù*, « mères. »

[4] 重 濁 輕 清 *tchoúng*, *tchoŭ*, *khîng*, *thsîng*.

leur classement[1]. Les sons qui servent à exprimer et à qualifier tous les objets du ciel et de la terre ont été reproduits à l'aide de ces éléments. Si le cri sifflant de la grue, le bruit du vent, le chant du coq, les aboiements du chien, le roulement du tonnerre, le bourdonnement des moustiques qui effleurent nos oreilles peuvent être traduits par les éléments syllabiques en question, à plus forte raison les paroles ou les voix humaines ont-elles pu, dès l'origine, être reproduites par leur moyen, avec le secours des sept sons-voyelles, réfléchissant, comme dans un miroir, les accents de la joie et de la douleur.

« Les religieux indiens possédaient donc ce moyen admirable d'exprimer leurs idées; mais les lettrés (chinois) n'en avaient jamais entendu parler, quand, par l'analyse approfondie et la décomposition de leurs propres caractères, ils formèrent cette classe de mots complémentaires qui « s'associent le son[2]. » Ensuite on sait que l'écriture de Khiĕ, ministre de Hoang-ti[3], et celle de Tchéou, historien de Sioûan-

[1] Cet ordre a été conservé, comme on l'a vu, dans le texte que nous traduisons.

[2] 諧聲 *kiâî chîng*. Cette classe, selon Tching-tsiao lui-même, comprend 21,810 caractères, sur 24,175 dont il avait fait l'analyse et qui composaient alors tous les caractères de la langue chinoise. On peut voir, à ce sujet, l'ouvrage intitulé *Sinico-Ægyptiaca*, ou *Essai sur l'origine et la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*. Paris, 1842.

[3] L'histoire chinoise le fait régner deux mille six cent trente-sept ans avant notre ère.

wang [1], avaient déjà des moyens d'exprimer les sept sons-voyelles; mais les anciens lettrés n'ont pu parvenir à nous les transmettre [2]. »

« D'après cette citation (de Tchin-tsiao) il s'ensuivrait que la formation des nouveaux caractères mongols (donnés précédemment) est une invention qui vient de loin [3]. »

Il résulterait du passage ci-dessus un fait important, que nous n'avons encore vu mentionné par aucun autre écrivain, c'est que les anciens inventeurs de l'écriture chinoise, d'abord figurative, auraient su également trouver les moyens d'exprimer les sons-voyelles de leur langue par des signes quelconques. Cette invention se serait alors perdue par la suite des temps; l'usage de l'écriture figurative, à laquelle on associe des groupes phonétiques (c'est-à-dire des signes figuratifs, perdant, par cette association, leur caractère idéographique pour ne conserver que leur valeur phonétique, comme cela eut lieu aussi dans l'écriture hiérogly-

[1] Il vivait huit cent dix ans avant notre ère.

[2] Voici le texte de ce passage important : 後知皇頡史籀之書巳七音之作先儒不得其傳耳 *héou tchí Hoáng Khiĕ ssè Tcheou tchí choú ì khiu thsĭ yên tchí tsŏ : siàn joŭ poŭ tĕ khí tchhoûan eùlh.*

[3] 據此則蒙古新字之制其所由來遠矣 *Kiu thseù : tsĕ Moûng-koù sín tséu tchí tchi khí ssò yèou lâï yoùan ì.*

phique), ayant fait sans doute abandonner l'écriture purement alphabétique. C'est là un fait qu'il est maintenant bien difficile, sinon impossible d'éclaircir.

Quoi qu'il en soit, les tentatives répétées des empereurs mongols pour répandre et populariser en Chine l'écriture de Pa'-sse-pa, ne firent que démontrer, comme je l'ai déjà dit, combien la population chinoise était réfractaire à cette innovation, et combien aussi il est difficile de changer les habitudes séculaires d'un peuple.

M. Conon de la Gabelentz a publié, en 1838, dans le *Journal pour la connaissance de l'Orient*[1], un article important, en allemand (dont je n'ai eu connaissance que tout récemment), intitulé *Essai sur une ancienne inscription mongole*, accompagné de trois planches lithographiées représentant ladite inscription en caractères pa'-sse-pa, de vingt-six lignes verticales, la traduction chinoise de la même inscription, et l'alphabet comparé du lama Pa'-sse-pa, tel qu'il résultait pour lui de l'inscription même qu'il a transcrite en caractères latins, en y joignant également la transcription de la traduction chinoise et une traduction allemande. Cette inscription mongole, en caractères pa'-sse-pa carrés, lui avait été communiquée par M. Neumann, qui la dit extraite d'un recueil d'inscriptions publié en 1610, sous le titre de *Chĭ-mĕ-tsioûen-hoâ*. Je ne connais pas cet ouvrage, qui a été cité dans l'*Histoire de l'é-*

[1] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. II, part. 1.

criture, dont la partie concernant l'époque mongole est traduite ci-devant; mais il doit renfermer des documents importants pour l'étude des origines de l'écriture et de la langue mongoles. La lecture que M. de la Gabelentz a faite de son inscription paraît généralement exacte. La forme des caractères diffère quelquefois assez sensiblement de celle qui a été adoptée dans l'alphabet gravé par l'Imprimerie impériale[1], et même encore plus des formes données dans le *Supplément à l'Histoire des Mongols;* mais on peut facilement reconnaître leur identité.

Je crois devoir reproduire ici le tableau de l'alphabet de Pa'-sse-pa, en l'accompagnant des alphabets tibétain et sanskrit d'où il a été évidemment emprunté. Ce rapprochement des trois alphabets servira à confirmer ou à modifier les valeurs données à l'alphabet de Pa'-sse-pa, d'après celles qui sont attribuées généralement aux caractères des deux autres, dont le classement a été suivi exactement dans le premier, en remarquant toutefois que les alphabets tibétain et pa'-sse-pa n'ont pas de consonnes aspirées, sonores, ni de cérébrales comme l'alphabet sanskrit; mais ces dernières sont remplacées, à la suite des labiales, par une autre classe de lettres que nous avons nommées *palato-dentales*, inconnues en sanskrit.

[1] On a suivi, pour la gravure de ces caractères, les formes adoptées par M. A. Wylie, et celles du *fac-simile* de l'inscription ci-jointe. Dans les alphabets suivants, nous avons employé les formes *médiales* ou *finales* subies par certains caractères.

ALPHABET HARMONIQUE PA'-SSE-PA, TIBÉTAIN ET SANSKRIT[1]

(ARTICULÉ EN *A*).

ORDRES.	PA'-SSE-PA.	TIBÉTAIN.	SANSKRIT.	VALEURS.	PA'-SSE-PA.	TIBÉTAIN.	SANSKRIT.	VALEURS.	PA'-SSE-PA.	TIBÉTAIN.	SANSKRIT.	VALEURS.	PA'-SSE-PA.	TIBÉTAIN.	SANSKRIT.	VALEURS.
Gutturales...	ꡀ	ཀ	क	*ka*	ꡁ	ཁ	ख	*kha*	ꡂ	ག	ग	*ga*	ꡃ	ང	ङ	*nga*
Palatales....	ꡄ	ཅ	च	*tcha*	ꡅ	ཆ	छ	*tch'a*	ꡆ	ཇ	ज	*dja*	ꡇ	ཉ	ञ	*gnia, ña*
Dentales.....	ꡈ	ཏ	त	*ta*	ꡉ	ཐ	थ	*tha*	ꡊ	ད	द	*da*	ꡋ	ན	न	*na*
Labiales....	ꡌ	པ	प	*pa*	ꡍ	ཕ	फ	*pha*	ꡎ	བ	ब	*ba*	ꡏ	མ	म	*ma*
Palato-dentales........	ꡐ	ཙ		*tsa*	ꡑ	ཚ		*thsa*	ꡒ	ཛ		*dsa*	ꡓ	ཝ		*fa, wao*
	ꡔ	ཞ		*ja*	ꡕ	ཟ	श	*za*	ꡖ	འ		*ha*	ꡗ	ཡ	य	*ya*
	ꡘ	ར	र	*ra*	ꡙ	ལ	ल	*la*	ꡚ	ཤ	ष	*cha*	ꡛ	ས	स	*sa*
	ꡜ	ཧ	ह	*ha*	ꡝ	ཨ	अ	*a*	ꡞ	ཨི	इ	*i*	ꡟ	ཨུ	उ	*ou*
	[illegible]	ཨི	ई	*î*	[illegible]	ཨོ	ओ	*ô*	[illegible]	ཨཱུ	ऊ	*oû*	[illegible]			*'A*
	[illegible]			*f*	[illegible]			*go, 'o*	[illegible]	ཨེ	ए	*é*	[illegible]			*hou*
	[illegible]			*ya, ye*												

On sait que l'écriture tibétaine, sur le modèle de laquelle, comme on peut s'en convaincre par le tableau ci-dessus, a été formée l'écriture pa'-sse-pa,

[1] On a conservé, dans le classement, l'ordre numérique consécutif de l'alphabet précédent. Le son des onze dernières lettres-voyelles n'est qu'approximatif; il varie même dans les textes selon la position des voyelles et la nature même des mots.

est elle-même dérivée de l'écriture ancienne du Népâl, appelée रंजा *randjâ*[1] (ordinairement *landza*). Il ne sera donc pas inutile de reproduire ici cet alphabet et la concordance avec l'alphabet mongol archaïque, nommé *galikh* (nom probablement dérivé du sanskrit कालेख: *ka-lêkhah*, écriture de la série *ka*, etc. comme on dit : कवर्गः *ka-vargah*), et l'alphabet moderne tibétain, tels qu'ils sont donnés tous trois dans la préface du *Dictionnaire tibétain-mongol* intitulé རྟོགས་པར་སླ་བ་ *Togpar-lawa*, « facile à comprendre[2]. » J'y joins l'alphabet pa'-sse-pa pour établir sa concordance avec l'alphabet mongol[3].

[1] Voyez Hodgson, *Illustrations of the literature and religion of the Buddhists*, Serampore, 1841, p. 172.

[2] Voir la Notice de M. Abel Rémusat, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, etc. t. XIII, p. 42 et suiv. On trouve aussi dans le *Khîn tîng thoûng wên yûn thoûng*, publié, en 1750, par ordre de Khien-loung, des alphabets harmoniques entre 1° les écritures *randjâ*, *tibétaine*, *mandchoue* et *chinoise*, suivis de syllabaires (K. 1 et 2); 2° entre l'écriture *tibétaine*, *mandchoue* et *chinoise*, également suivis de syllabaires (K. 3); 3° entre le *tibétain* et le *chinois*, etc.

Selon la préface du dictionnaire tibétain-mongol ci-dessus cité (p. 58), l'alphabet *randjâ* se composait de cinquante lettres, voyelles et consonnes.

« Comme ces lettres, y est-il dit, existaient déjà avant le temps de Bouddha, il n'est pas facile d'apercevoir quand et à quelle occasion elles ont pris origine. . .

« Quant à l'écriture tibétaine, le Khagan du Tibet, Srong-dzan-sgambô, voulant répandre dans le Tibet la religion de Bouddha, envoya, dans cette intention, le ministre Tomni Sambhoda pour apprendre les lettres d'Enedkek (ou Hindkek, nom mongol de l'Inde) et la Loi, etc. »

[3] Par suite du manque de l'alphabet spécial *randjâ*, on ne donne ici que le *mongol-galikh* avec les caractères correspondants *tibétain* et *pa'-sse-pa*.

ALPHABET HARMONIQUE MONGOL-GALIKH, TIBÉTAIN ET PA'-SSE-PA.

MONGOL-GALIKH.	TIBÉTAIN.	PA'-SSE-PA.	TRANSCRIPTION.	MONGOL-GALIKH.	TIBÉTAIN.	PA'-SSE-PA.	TRANSCRIPTION.
			VOYELLES.				
[illegible]	ཨ	ꡝ	a	[illegible]	ལྀ	″	li
[illegible]	ཨཱ	″	â	[illegible]	ལཱྀ	″	lî
[illegible]	ཨི	ꡞ	i	[illegible]	ཨེ	ꡠ	ê
[illegible]	ཨཱི	″	î	[illegible]	ཨཻ	ꡦ	ei, e, i
[illegible]	ཨུ	ꡟ	ou	[illegible]	ཨོ	ꡡ	o
[illegible]	ཨཱུ	ꡧ	oû	[illegible]	ཨཽ	[illegible]	au, ô
[illegible]	རྀ	″	ri	[illegible]	ཨཾ	″	añ
[illegible]	རཱྀ	″	rî	[illegible]	ཨཿ	ꡜ	ah
			CONSONNES.				
[illegible]	ཀ	ꡀ	ka	[illegible]	ང	ꡃ	nga
[illegible]	ཁ	ꡁ	kha	[illegible]	ཅ	ꡄ	tcha
[illegible]	ག	ꡂ	ga	[illegible]	ཆ	ꡅ	tchha
[illegible]	གྷ	[illegible]	gha	[illegible]	ཇ	ꡆ	dja

MONGOL-GALIKE.	TIBÉTAIN.	PA'-SSE-PA.	TRANSCRIPTION.	MONGOL-GALIKE.	TIBÉTAIN.	PA'-SSE-PA.	TRANSCRIPTION.
[illegible]	ཛྷ	[illegible]	djha	[illegible]	ཕ	[illegible]	pha
[illegible]	ཉ	[illegible]	ñia	[illegible]	བ	[illegible]	ba
[illegible]	ཊ	″	ṭa	[illegible]	བྷ	[illegible]	bha
[illegible]	ཋ	″	ṭha	[illegible]	མ	[illegible]	ma
[illegible]	ཌ	″	ḍa	[illegible]	ཡ	[illegible]	ya
[illegible]	ཌྷ	″	ḍha	[illegible]	ར	[illegible]	ra
[illegible]	ཎ	″	ṇa	[illegible]	ལ	[illegible]	la
[illegible]	ཏ	[illegible]	ta	[illegible]	ཝ	[illegible]	wa
[illegible]	ཐ	[illegible]	tha	[illegible]	ཤ	[illegible]	ça
[illegible]	ད	[illegible]	da	[illegible]	ཥ	[illegible]	cha
[illegible]	དྷ	[illegible]	dha	[illegible]	ས	[illegible]	sa
[illegible]	ན	[illegible]	na	[illegible]	ཧ	[illegible]	ha
[illegible]	པ	[illegible]	pa	[illegible]	ཀྵ	[illegible]	kcha cha

III.

Les deux parties de ce mémoire qui précèdent étaient déjà rédigées et remises à la Commission du Journal asiatique, lorsque M. Stanislas Julien, ayant appris, par M. Mohl, l'existence de mon travail, voulut bien me communiquer une double inscription qui lui

avait été envoyée de Chang-haï par M. Edkins [1], en m'autorisant à en faire l'usage que je jugerais convenable. Ayant reconnu avec surprise, à l'examen, que l'inscription en caractères pa'-sse-pa n'était que la transcription pure et simple de l'inscription chinoise, et non une traduction en langue mongole et en caractères pa'-sse-pa de la même inscription, j'ai cru devoir la reproduire ici intégralement, en y joignant une seconde transcription en lettres latines, d'après la valeur donnée à l'alphabet de Pa'-sse-pa, dans le document tiré de l'histoire mongole traduit précédemment [2]. J'ai cru devoir reproduire aussi préalablement le texte chinois de cette inscription du temple de Confucius, à Soung-kiang-fou [3], inscription très-importante, à mes yeux, pour l'histoire littéraire et politique du règne de Khoubilaï-khân, et même pour l'histoire de la prononciation de la langue chinoise à cette époque.

[1] J'ignore si ces deux inscriptions ont été en Chine l'objet d'un travail spécial de M. Edkins, ou de M. A. Wylie, qui s'est occupé fructueusement du même sujet, comme on le voit dans l'introduction de sa traduction du *Thsing-wan-khi-meng*, publiée à Chang-haï, en 1855, et que j'ai déjà citée. Je serais porté à croire que ces deux savants sinologues ont traité la question (que j'ai été amené par circonstance à traiter moi-même avec un grand désavantage), dans le Journal de la Société asiatique de Hong-kong, n° V, si je m'en rapporte au sommaire de ce numéro, que j'ai lu dans le catalogue d'un libraire anglais, M. Trübner, mais qu'il m'a été impossible de me procurer. Il serait bien à désirer que les publications faites en Orient fussent moins inaccessibles en Occident. Tout le monde y trouverait peut-être son avantage.

[2] Voir la planche ci-jointe, n°s 2 et 3.

[3] Voir la même planche, n° 1.

On remarquera dans cette transcription que la prononciation des mots chinois, à l'époque mongole, différait, sur plusieurs points, de la prononciation actuelle. Seulement elle se rapproche beaucoup plus de la prononciation mandarinique de Péking que de celle des dialectes méridionaux de la Chine. Les consonnes initiales *k*, *p*, *t*, *tch*, sont adoucies et sont remplacées par *g*, *b*, *d*, *dj*; les consonnes finales, conservées pour certains mots dans les dialectes du sud, en Cochinchine et au Japon, avaient déjà disparu de la langue parlée mandarinique; mais on trouve encore la finale *em*, *im*, *am*, pour *en*, *in*, *an*; par exemple *sam* « trois, » pour *san*, comme on prononce encore dans les dialectes de Canton et du *Foŭ-kien*. Le *f* est remplacé par l'aspirée *h*.

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION CHINOISE DE LA DYNASTIE MONGOLE, COPIÉE AU PALAIS DES ÉTUDES DE SOUNG-KIANG-FOU, AVEC LA TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES PA'-SSE-PA.

« Saint commandement de l'empereur qui règne par la grâce du ciel suprême[1]. On informe tous

[1] Cette formule, qui a une surprenante analogie avec celle qu'emploient les princes chrétiens, était particulière aux souverains mongols de la Chine et de la Perse, comme on peut le voir par la lettre d'Argoun à Philippe le Bel, conservée aux Archives impériales de France, et publiée par Abel Rémusat (*Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens, etc. avec les empereurs mongols*). Dans la lettre d'Argoun, la première ligne : [illegible] *mongge tengri yin kutsundur*, « par la force du ciel suprême, » est suivie d'un point qui indique qu'elle ne se construit pas avec la phrase suivante. J'aurais dû peut-être en agir ainsi; mais j'ai cru que le texte chinois de notre inscription comportait la forme de

les fonctionnaires publics de l'intérieur et de l'extérieur[1], que la doctrine de Khoung-tseu étant une loi destinée à régir toutes les générations, ceux qui ont la mission de gouverner les États sont spécialement chargés de lui rendre des honneurs publics[2]: dans le temple de la forêt de Khio-feoù (situé dans la province de Chan-toung où naquit le philosophe), à Chang-tou[3]; dans la capitale de l'empire (Ta-tou[4]); dans les bourgs, les chefs-lieux de can-

traduction que j'ai adoptée, et qui me paraît mieux répondre à la pensée qui a présidé à la rédaction.

[1] C'est-à-dire: « de la ville capitale et des provinces. »

[2] 崇奉 *thsoûng foûng*, « offrir des hommages, un culte. » Il est évidemment question ici du culte honorifique rendu à Confucius, et qui, sans doute, avait été négligé dans les troubles de la conquête. Ce qui le prouve, c'est qu'on lit dans toutes les histoires de la Chine le texte laconique suivant: 七月詔中外崇奉孔子 *thsï yoüe tcháo tchoüng 'áï tsoúng foùng Khoùng-tseù*. « A la septième lune (de l'année de notre inscription, 1294), il fut ordonné, par un édit, qu'à l'intérieur et à l'extérieur on rendît des honneurs solennels à Khoùng-tseù. » (Voir le *Soû Thoûng-kiàn kàng-moŭ*, K. 23, fol. 44 r°. — *Lï-taï kì-ssé*, K. 98, fol. 23 r°. — *Foung-tcheou Kâng-kiàn hôeï-tswàn*, K. 21, fol. 24 r°, etc.)

[3] Résidence d'été des empereurs mongols, située dans la Mongolie.

[4] Selon la grande Géographie impériale (*Taï-thsîng i thoung tchi*), Ta-tou était le chef-lieu du 路 *loú* ou circonscription de ce nom, et la capitale de l'empire mongol. Dans les premières années *tchi-yuen* (1264) on reconstruisit la ville de Tchoung-tou (des Ming, en partie détruite par la conquête), et la neuvième année (1272) on changea son nom en celui de Ta-tou. Enfin, la vingt et unième année (1284), on en fit le chef-lieu du *loú* ou circonscription de ce nom. C'est aujourd'hui Pé-king (la capitale du nord), que l'on nomme *Chun-thien-fou* « la ville obéissant au ciel. »

ton, d'arrondissement et de département de toutes les provinces. En conséquence, il est prescrit de construire des temples (pour l'honorer), des écoles publiques et des colléges (pour y enseigner sa doctrine). Que l'on veille à l'exécution de cet édit, et que l'on se conforme scrupuleusement[1] au saint commandement de l'empereur Chi-tsou (Khoubilaï-khân[2]), qui défend expressément, à tous les magistrats ou fonctionnaires publics, employés civils et militaires de tout rang, à pied et à cheval[3], de s'é-

[1] Cette première partie de l'inscription, qui forme comme un édit séparé, appartient à Timour-khân, nommé en chinois Tching-tsoung, petit-fils de Khoubilaï-khân; ce dernier prince étant mort à la première lune du printemps de la trente et unième année *tchi-yuen* (1294), âgé de quatre-vingts ans, et la date de l'inscription étant de la septième lune de la même année.

[2] Cette seconde partie de l'inscription reproduit un édit de Khoubilaï-khân, qui, sans doute, n'avait pas été scrupuleusement observé de son vivant et que son successeur voulut rendre de nouveau public. Cette pièce, que l'on pourrait à juste titre considérer comme le testament politique de Khoubilaï-khân, méritait bien cet honneur. Je ne l'ai trouvée dans aucun des livres historiques chinois que je possède.

[3] 官員使臣軍馬 *Koûan-youân ssè tchîn-kiûn-mà.* Il me reste des doutes sur la signification des deux derniers caractères, que les dictionnaires chinois-européens n'expliquent pas ainsi réunis. On lit dans le *Pèï-wên-yûn-foù*, à l'article *Kiûn-mà* (K. 51, fol. 40): « On ordonne aux Koûng, aux Khîng et autres dignitaires, jusqu'aux officiers publics à cordons de ceinture jaunes, des Kiûn et des Hièn (principales divisions territoriales de l'époque), de protéger et d'entretenir soigneusement les Kiûn-mà. » (Histoire des Han.) D'après le commentateur, le caractère *pào*, « protéger, » signifie : « ne pas permettre qu'ils soient maltraités ou tués, » *poŭ hiâ khî ssè châng*. Il est très-vraisemblablement question des *chevaux des garnisons* ou destinés pour *la troupe*, que, à cette époque de révolu-

tablir dans l'intérieur de ces édifices, pour y constituer des réunions, s'y livrer à des discussions publiques, y instruire et juger des procès, y manquer de respect aux choses sacrées, et s'y livrer à des festins;

« Aux ouvriers de toutes professions, d'y travailler de leur état, et d'y déposer ou emmagasiner des objets appartenant aux magistrats;

« A tous ceux qui sont chargés de distribuer les produits, de toute nature, des terres consacrées à l'enseignement public, ainsi qu'à ceux qui font valoir les fermes dont les produits servent à l'entretien des concours ou examens publics [1], de rien soustraire de ce qu'ils doivent livrer en argent monnayé ou en nature.

« Les distributions que l'on fait aux deux époques

tion et de conquête, on logeait dans les *temples* et autres édifices publics.

[1] 學地土產業及貢士莊 *hiŏ tí thoù sàn-niĕ kĭ koúng ssé tch'oûang*. On lit dans l'Histoire chinoise de Wang Chi-tchin, intitulée *Foûng-tchéou Kâng kièn hôeī tsoàn* (K. 21, fol. 22): « A la première lune de la vingt-neuvième année *tchi-tching* (1292), un décret prescrivit que les champs des études (ceux dont les produits sont appliqués à l'entretien des établissements d'instruction publique) des cantons et arrondissements de la province de Kiang-nan, sous le contrôle et l'autorisation de leurs administrateurs, livreraient leurs produits, au printemps et à l'automne, pour former des provisions destinées à l'entretien des étudiants; en même temps que, les gradués (*ssé*) n'étant pas convoqués aux concours publics, les produits des champs et fermes servant à l'entretien de ces mêmes concours et examens rentreraient dans les magasins de l'État. Cette même année, on fit défense d'appliquer la peine de la bastonnade. »

fixées du printemps et de l'automne, les premier et quinzième jours de la lune, en célébrant les sacrifices, ainsi que les provisions d'entretien destinées aux instituteurs, seront données aux gradués dans le besoin, affaiblis par l'âge ou malades, que la population honore et vénère. On fera chaque mois des distributions de riz et d'autres aliments à ceux qui seront dans la détresse, et on nourrira les nécessiteux.

« Les temples qui auraient souffert des dégradations seront immédiatement réparés. On devra fournir la nourriture et l'entretien à ceux qui devront être postérieurement promus à des degrés littéraires[1] (aux jeunes étudiants). La crainte que l'on inspire par la sévérité ajoute beaucoup aux bons effets de l'enseignement[2]. En professant la doctrine[3] et les arts libéraux[4], on doit faire tous ses efforts pour former des hommes de talent[5].

« S'il s'en trouvait dans le nombre qui, par leurs vertus, leurs actions, leur mérite littéraire, surpassent leurs contemporains, ceux qui ont la direction des études[6] doivent les protéger, les recommander

[1] 作養後進 *tsŏ yàng héou tsín.*

[2] 嚴加訓誨 *yên kiâ hiún hoéï.*

[3] Celle de Khoung-tseu, célébrée en tête de l'édit.

[4] 講習道藝 *kiàng sĭ táo í.*

[5] 矜要成材 *wóu yáo tchíng tsâï.*

[6] 有司 *yeôu ssé.*

pour l'avancement. Les directeurs des examens [1], zélés pour le service public, s'attacheront à rendre les examens accessibles à tous [2], afin d'aider le gouvernement dans le choix de ses employés.

« Les contrôleurs généraux du département de leur province native proposeront, pour être promus à des fonctions publiques, des lettrés instruits. Les directeurs des examens, zélés pour le service public, s'attacheront à propager le plus possible les lumières et l'instruction dont l'effet est d'améliorer les mœurs [3], et ils consacreront tous leurs efforts et leurs soins aux colléges ou autres établissements d'instruction publique [4].

[1] 廉訪司 *liên fàng ssé*. Cette dénomination paraît avoir été spéciale au règne de la dynastie mongole. On lit dans le *Foŭng tchéou Kâng kiàn hôeï tswàn* (K. 21, fol. 27): « La deuxième année *ta-te* (1298), à la première lune, un édit prescrivit aux Lien-fang-ssé (ou directeurs des examens) de chaque grande circonscription administrative (*táo*) de former des hommes de talent (作成人才 *tsŏ tchîng jîn thsâi*), pour aider le gouvernement dans le choix et les promotions de ses fonctionnaires (以備選舉 *ì pí siouàn kiù*). » Ce sont les termes mêmes employés dans l'inscription. Cet emploi se trouve compris au nombre des grandes magistratures déterminées par le célèbre lettré *Hiu-heng*, dans l'organisation qu'il fut chargé de faire du nouveau gouvernement mongol. (Voir *Yuen-sse*, K. 85, fol. 1 v°, et le *Li-taï ki sse*, K. 97, fol. 2.)

[2] 體覆相同 *thì foŭ siâng-thoûng*. « Colligare, semel et iterum repetere; similes esse. » La phrase n'est pas très-claire.

[3] 宣明教化 *siouàn mîng kiáo hóa*.

[4] 勉勵學校 *miàn lí hiŏ kiáo*.

« Toutes les personnes employées dans un édifice consacré au culte ou dans un établissement d'instruction publique, quels qu'ils soient, ne doivent pas se permettre d'y causer aucun trouble ni d'y proférer des injures. Il faut que la concorde et l'harmonie y soient maintenues, et que les hommes de lettres y donnent l'exemple de la pratique de la raison.

« Que l'on veille attentivement à l'exécution de cet édit, et que l'on se conforme scrupuleusement aux saints commandements descendus d'en haut, que l'on doit répandre et mettre en pratique. Si quelqu'un négligeait ces prescriptions et n'en faisait pas sa règle de conduite, il agirait en opposition avec la raison et d'une manière extravagante. L'État possède des lois constantes, invariables; on doit craindre de ne pas les connaître. Il faut ordonner que l'on prenne ces lois pour règle de conduite et qu'on les observe.

« Trente et unième année tchi-yuen (1294), le... jour de la septième lune. »

Je n'ajouterai que peu d'observations sur ce décret, remarquable à plus d'un titre, et que je n'ai trouvé cité dans aucun des historiens chinois que je possède, ni par aucun écrivain européen. Il y a dans ce document chinois-mongol une sollicitude si prononcée pour le sort des lettrés de tous degrés (que la chute de la dynastie des Soung avait sans doute réduits à un état très-précaire), et pour la propagation de l'instruction publique dans tout

l'empire, gouverné alors par la dynastie mongole, et à une époque où les ténèbres de l'ignorance couvraient l'Europe, que l'on ne s'étonne plus des grandes choses faites par Khoubilaï-khân, l'auteur de ce décret, dont il est, en quelque sorte, la disposition testamentaire, publiée par son successeur. Ce décret, à mon avis, suffirait pour honorer à jamais la mémoire de ces deux souverains.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

Ce Mémoire ayant été remis à la Commission du Journal asiatique dès le 2 juin 1860, je n'ai pu, en le rédigeant, profiter des renseignements fournis sur le même sujet par M. Grigorief, dans sa lettre intéressante adressée à la Société asiatique et publiée dans son journal (juin 1861). J'avais répondu, sans le savoir, à quelques-unes de ses observations. Je ferai remarquer seulement que, à l'exception de la polémique soulevée entre MM. Grigorief, Schmidt et Banzarof, que je ne connaissais pas, je crois n'avoir omis qu'un bien petit nombre des faits qu'il a signalés, relativement aux travaux dont l'alphabet de Pa'-sse-pa avait déjà été l'objet.

Quant au sujet de la polémique dont M. Grigorief a retracé l'histoire avec une grande sincérité, je regrette de ne pouvoir émettre, à ce sujet, une opinion, la Société n'ayant pas reçu, avec sa lettre, le *fac-simile* de l'inscription en litige, qu'il dit lui avoir adressé, et qu'autrement elle se serait empressée

de reproduire dans son Journal. Au surplus, après la lecture des documents qui précèdent, la question relative à l'auteur de l'alphabet attribué à Pa'-sse-pa ne peut rester douteuse.

FIN.

12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
							ching			
							dji			
'ging	tsi	voou	szhi	yeoung	suen	voou	chi	dji		
dje	siao	yeao	bao	boun	ming	dhya	heing	keou		
yue	'hon	ching	'geou	lou	'giao	tseou	bouei	ñgi		
dji	tso	dsay	seou	tsoung	houa	jeo	houei	ling		dji
mi	yang	jeo	djing	'gôn	mien	'geou	chi	djeoun		yuen
liang	'hio	dheya	liem	fuou	li	'ho	thshi	thshi		sam
'hiao	tsin	heing	fung	ti	hyo	heing	fui			chi
seou	ngem	vooun	szhi	'geou	hyao	jeou	li			yi
yang	'gya	hyo	thi	jeou	fouam	jin	waong		bao	nien
chem	heoun	tchheao	fuou	hyo	meao	tchhi	heing			thsi
méao	houei	tchheou	siang	szeou	hyo	li	'goue			yue
yeou	'giang	chi	toung	djing	'goung	djeao	ñgyao			
soun	zi	bouei	yi	liem	tchhi	'hi	chang			
huya	tao	dje	pouei	fung	djeou	yi	hen			ji.
souei	yi	ngiao	suen	szhi	jin	'gyang	ning			
							bou			

12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
							ching			
							dji			
'ging	tsi	voou	szhi	yeoung	suen	voou	chi	dji		
dje	siao	yeao	bao	boun	ming	dhya	heing	keou		
yue	'hon	ching	'geou	lou	'giao	tseou	bouei	ñgi		
dji	tso	daay	seou	tsoung	houa	jeo	houei	ling		dji
mi	yang	jeo	djing	'gôn	mien	'geou	chi	djeoun		yuen
liang	'hio	dheya	liem	fuou	li	'ho	thshi	thshi		sam
'hiao	tsin	heing	fung	ti	hyo	heing	fui			chi
seou	ngem	vooun	szhi	'geou	hyao	jeou	li			yi
yang	'gya	hyo	thi	jeou	fouam	jin	waong		bao	nien
chem	heoun	tchheao	fuou	hyo	meao	tchhi	heing			thai
méao	houei	tchheou	siang	szeou	hyo	li	'goue			yue
yeou	'giang	chi	toung	djing	'goung	djeao	ñgyao			
soun	zi	bouei	yi	liem	tchhi	'hi	chang			
huya	tao	dje	pouei	fang	djeou	yi	hen			ji.
souei	yi	ngiao	suen	szhi	jin	'gyang	ning			
							bou			

18

DE L'ART

DE LA GUERRE

ET DES

SCIENCES MILITAIRES

PAR

M. BECQUEREL,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ETC., ETC., ETC

PARIS

TYPOGRAPHIE DE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1863.

L'Académie des sciences a chargé une commission composée des doyens des sections et des membres de son bureau de lui présenter un rapport sur la proposition qui lui a été faite par le gouvernement, d'examiner s'il y avait opportunité de porter à six le nombre des membres de la section de géographie et de navigation; la commission, après s'être prononcée affirmativement à cet égard, a cru devoir proposer à l'Académie d'ajouter au titre de cette section l'expression de sciences militaires. N'ayant pu prendre part à la discussion qui a eu lieu, dans le sein de l'Académie, sur cette proposition, j'ai désiré, comme membre de la commission, lui faire connaître les motifs qui m'ont engagé à voter en faveur de l'addition proposée.

DE
L'ART DE LA GUERRE
ET DES
SCIENCES MILITAIRES.

Rassembler des troupes, les discipliner pour en former des corps d'armée agissant comme un seul homme, les conduire à l'ennemi en pourvoyant à leurs besoins par une bonne administration, comme la France en donne l'exemple depuis 1795, les tenir dans sa main pour les lancer au besoin sur les points les plus menacés, leur fournir les meilleurs moyens d'attaque et de défense, choisir avec discernement le terrain, y appeler l'ennemi, inspirer à ses soldats la confiance du succès par de nobles paroles, décider la victoire et en tirer tout le parti possible, sans répandre plus de sang qu'il n'est nécessaire, assurer la retraite en cas de revers, occuper le pays ennemi sans trop froisser les habitants, y créer l'ordre au milieu du désordre inévitable de la guerre : est-ce seulement de l'art? est-ce simplement le résultat d'un ensemble de connaissances spéciales constituant la science militaire? ou n'est-ce pas plutôt le concours de cet art et de ces connaissances qui sont en partie l'apanage de l'ingénieur, de l'artilleur et du tacticien?

L'Académie pardonnera sans doute à un ancien ingénieur, qui a vécu dans les camps, qui a assisté à de grands siéges et à d'importantes opérations militaires, de lui exposer son opinion à cet égard, et de lui démontrer, à l'occasion de la proposition qui lui a été faite par sa commission d'ajouter au titre de la section de navigation et de géographie, l'expression de sciences militaires : 1° qu'il existe des sciences militaires; 2° qu'elles

ne sont pas représentées à l'Académie; 3° que leur admission serait d'un grand intérêt public.

Cet ingénieur a eu jadis des rapports continuels avec les officiers des armes spéciales et ceux d'état-major; il a évoqué ses souvenirs et s'est remis un moment aux études de sa jeunesse, pensant que son expérience lui permettrait peut-être d'apporter des arguments décisifs en faveur de la question soumise au jugement de l'Académie.

Pour poser la question et la bien délimiter, il faut établir la distinction qu'il convient de faire entre l'art de la guerre et les sciences militaires, que le langage usuel est trop habitué à confondre. Cette distinction a été faite par Napoléon lui-même, le juge le plus compétent en pareille matière. Voici en quels termes il s'exprime à cet égard (1) :

« Faites la guerre offensive, comme Alexandre, Annibal, « César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène et Fré« déric; lisez, relisez l'histoire de leurs campagnes; modelez« vous sur eux, c'est le plus sûr moyen de devenir grand capi« taine et de surprendre les *secrets de l'art*. Votre génie ainsi « éclairé vous fera rejeter les maximes opposées à celles de « ces grands hommes. L'histoire de leurs quatre-vingt-quatre « campagnes serait un traité complet de *l'art de la guerre*. Les « principes que l'on doit suivre dans la guerre offensive et dé« fensive en découleraient comme de source. . . . . Les plans « de campagne se modifient à l'infini, selon les circonstances, « le génie du chef, la nature des troupes et la topographie. . . « Voulez-vous savoir comment se livrent les batailles, lisez, « méditez les relations des cent cinquante-quatre batailles de « Gustave-Adolphe, de Turenne, du grand Condé, de Luxem« bourg, du prince Eugène et de Frédéric.

« . . . . . La discipline lie les troupes à leurs drapeaux; ce « ne sont pas des harangues au moment du feu qui les rendent « braves: les vieux soldats les écoutent à peine; les jeunes les « oublient au premier coup de canon. Quand Napoléon disait, « en parcourant les rangs de son armée, au milieu du feu : « Déployez vos drapeaux, le moment est enfin arrivé!! le geste, « l'action, le mouvement faisait trépigner le soldat français. »

Voilà l'art! que dis-je? le génie de l'art dans ce qu'il a de

(1) *Mémoires de Napoléon,* écrits à Sainte-Hélène par le général Montholon, tome II. *Notes relatives aux considérations sur l'art de la guerre,* par le général Rogniat.

plus élevé, puisqu'il exalte le courage du soldat au point de le rendre invincible. Ainsi l'Empereur regardait comme étant du domaine de l'art les projets qui déterminent les plans de campagne et les grands mouvements des armées, de même que les décisions à prendre d'après les mouvements inattendus de l'ennemi et les ordres improvisés sur un champ de bataille. En pareil cas, non-seulement les problèmes sont indéterminés, mais les forces morales y exercent leur influence.

Napoléon disait encore : « Les principes de César ont été « les mêmes que ceux d'Alexandre et d'Annibal : tenir ses « forces réunies, n'être vulnérable sur aucun point, se porter « avec rapidité sur les points importants, s'en rapporter aux « moyens moraux, à la réputation de ses armes, à la crainte « qu'elles inspirent, et aussi aux moyens politiques, pour maintenir dans la fidélité ses alliés et dans l'obéissance les peuples « conquis. »

L'art dans lequel excellent les grands capitaines est bien distingué des sciences militaires dans le passage suivant : « Les généraux en chef sont guidés par leur propre expérience « et par leur génie. *La tactique, les évolutions, la science de l'ingénieur et de l'artilleur, peuvent s'apprendre dans les traités, « à peu près comme la géométrie ;* mais la connaissance des « hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines. Apprend-on dans la grammaire à composer un chant de l'*Iliade* ou une tragédie de « Corneille ? »

Napoléon disait ailleurs : « Les principes des fortifications « de campagne ont besoin d'être perfectionnés. Cette partie « de l'art de la guerre est susceptible de faire de grands progrès. » Il considérait donc la fortification de campagne comme une des sciences militaires.

Les sciences mathématiques, mécaniques, physiques et chimiques apportent au surplus aux sciences militaires un concours indispensable, le même que la physique et la chimie apportent à la minéralogie et à l'agriculture pour les élever au rang des sciences, comme l'a si bien dit notre ami M. Chevreul. Sans la géométrie, la physique et la chimie, la minéralogie serait l'art de classer les substances minérales d'après leurs caractères extérieurs et leurs gisements, de même que l'agriculture, sans la physique et la chimie, ne serait qu'un art empirique pratiqué par les simples cultivateurs : l'une et l'autre n'auraient pas alors

droit de cité parmi vous. Il en serait de même de la science militaire envisagée sous le point de vue le plus général : sans les sciences spéciales, qui sont elles-mêmes dépendantes de la géométrie, de la physique et de la chimie, etc., etc., elle ne serait également qu'un art empirique, comme dans les temps de barbarie.

Nous allons chercher maintenant à caractériser les diverses sciences militaires en relatant brièvement les travaux des hommes qui doivent leur illustration aux progrès qu'ils leur ont fait accomplir. L'Académie, sans aucun doute, tiendrait à honneur de les compter parmi ses membres titulaires : l'illustration des hommes ne rehausse-t-elle pas celle des corps auxquels ils appartiennent?

En suivant l'ordre chronologique et sans remonter trop haut, nous trouvons d'abord Vauban, dont les travaux sur la fortification forment trois systèmes. Il a en outre composé un traité de l'attaque des places, dans lequel il a donné le dernier mot d'une science militaire qu'il a créée de toute pièce en s'appuyant sur l'expérience d'un grand nombre de siéges; pour enseigner cette science, il a supposé le terrain horizontal tout autour de la place, et il a décrit les dispositions à prendre et les travaux à exécuter pour parvenir jusque dans l'intérieur des remparts, sans montrer aucun soldat à découvert. Ce grand homme a si bien exposé les principes de cette science que l'application en a été rendue facile à toutes les circonstances. L'attaque d'une place est devenue une opération de guerre si sûre que l'on peut dire à l'avance en combien de jours une ville forte sera prise, du moins en ce qui concerne l'ensemble des fortifications, quand elle est assiégée dans les règles. L'assiégeant s'est toujours mal trouvé de n'avoir pas obéi complétement aux principes de Vauban, comme l'ancien ingénieur en a été témoin devant le fort de Sagonte.

Il nous est impossible de signaler ici tous les services que ce beau génie a rendus aux sciences militaires; et nous n'ajouterons plus que quelques mots : avant lui, la baïonnette s'ajustait sur une tige en bois qui s'emmanchait dans le canon du fusil, ce qui ne permettait pas de tirer. En 1701, Vauban inventa une douille à jour qui laissait libre l'ouverture du canon, et c'est sur sa proposition qu'en 1703 toute l'infanterie fut pourvue du fusil avec cette arme.

Cormontaigne, cet autre ingénieur célèbre, digne successeur de Vauban, a écrit des mémoires devenus classiques qui trai-

tent principalement de la fortification permanente. Il a supposé la fortification établie sur un terrain horizontal étendu indéfiniment, il a discuté les formes et les dimensions de chaque ouvrage et de chaque élément de la fortification. Son livre est un traité de cette science. Il a établi en outre un système de fortifications qui porte son nom et dont il fit une application heureuse aux belles fortifications de Metz.

Gribeauval a perfectionné le fusil, en fixant le modèle de l'arme qui a fait toutes les guerres de la république et de l'empire. Il a créé l'artillerie de campagne qui se confondait avant lui avec l'artillerie de siége peu mobile de sa nature; et en donnant la justesse et la promptitude au tir, la légèreté aux pièces, la solidité et la mobilité aux affûts, il a doté la France d'une artillerie capable de décider le sort des batailles. Pour la défense des places, il a établi des affûts qui élèvent les canons au-dessus des parapets; pour celle des côtes, il en a fait d'autres qui tournent autour d'un pivot assez promptement pour diriger la pièce sur un but mobile; enfin, il a tout perfectionné, tout renouvelé dans une arme qui doit à ses travaux sa puissance et sa gloire. N'est-ce pas là de la science militaire digne de fixer l'attention de l'Académie et de quiconque a du patriotisme dans le cœur?

Le chevalier d'Arçon a imaginé des batteries flottantes qui ont été employées au siége de Gibraltar en 1780 et qui sont devenues l'idée mère des navires blindés. Ses travaux de fortification lui valurent une grande renommée, et Napoléon a dit de lui en discutant le mémoire que cet ingénieur avait rédigé sur la conduite à suivre dans le siége de Toulon, *le célèbre d'Arçon.*

Guibert était trop jeune pour avoir l'expérience de la guerre lorsqu'il écrivit l'*Essai général de tactique;* il expliqua néanmoins si bien quelles propriétés avaient les manœuvres introduites dans l'armée du grand Frédéric et quels avantages on devait en tirer que son livre éclaira complétement les questions controversées entre les partisans de l'ordre mince et de l'ordre profond pour la formation de l'infanterie. C'est dans l'*Essai général de tactique* que nos généraux improvisés par la révolution étudièrent les principes de l'art de combattre; la plupart de ces principes étaient autant de progrès que les sciences militaires devaient à Guibert.

Montalembert a imaginé un système de fortification adopté dans quelques pays étrangers. Il a composé en outre plusieurs

ouvrages importants, et sa réputation était telle, comme savant militaire, que Carnot l'appela auprès de lui en 1793 et 1794, pour l'aider de ses conseils dans la direction des armées de la république.

Nous venons de nommer Carnot. Mais n'est-ce pas lui qui a démontré la puissance des sciences militaires, dans l'exercice de l'art de la guerre, lui qui a joint l'exemple au principe dans la célèbre défense d'Anvers en 1814? Il avait composé par ordre de Napoléon un ouvrage remarquable sur la défense des places fortes, dans lequel il a cherché à montrer, par la relation des plus célèbres défenses, que le courage exalté par le patriotisme, uni au talent de l'ingénieur qui sait employer la science et l'industrie à créer des ressources, peut lutter contre tous les efforts des assiégeants et prolonger la défense jusqu'à ce que les forces humaines soient épuisées.

Frappé des dépenses énormes qu'exigeaient les fortifications modernes, n'a-t-il pas proposé, pour les réduire, d'en changer à la fois le tracé et le profil, et de substituer à l'emploi des feux directs les feux courbes dont l'ancien ingénieur a vu les effets efficaces au siége de Tarragone? Carnot ne faisait-il pas là de la science, de la science militaire? N'en faisait-il pas encore quand il dirigeait de son cabinet les quatorze armées de la république, qu'il envoyait à la victoire? Et cependant il n'avait pas la pratique de la guerre! Il en possédait néanmoins tellement l'entente que, envoyé sur sa demande en mission aux armées par la Convention, il battit les Autrichiens à Wattignies, en octobre 1793, en marchant lui-même à la tête des troupes. Enfin, l'avantage qu'il avait d'être initié aux sciences générales lui fit établir la commission célèbre, à la tête de laquelle se trouvaient Monge et Berthollet, dont la mission était de fabriquer du salpêtre, d'affiner le métal des cloches pour en retirer le cuivre, de hâter la fabrication des armes, etc., etc., et de faire naître en un mot les produits au gré des besoins. Ces créations, pour ainsi dire spontanées, ces directions données à tant de nobles intelligences, honoreront à jamais la mémoire de Carnot. N'est-ce pas lui aussi qui a reconnu dans Hoche, simple sergent, à la lecture d'un mémoire qu'il lui avait adressé sur les moyens de conquérir la Belgique, les germes d'un grand capitaine? Aussi lui fit-il parcourir en moins d'une année successivement tous les grades jusqu'à celui de général en chef. N'est-ce pas *à lui, et à lui seul*, qu'appartient l'honneur d'avoir désigné et choisi le jeune général Bonaparte pour commander

l'armée d'Italie (1) ? Voilà le savant militaire dans tout son éclat.

Ne devez-vous pas considérer aussi le général Rogniat comme un savant ingénieur? Il s'était acquis une grande réputation dans la guerre des siéges; s'écartant des règles jusque-là admises, il plaça en Espagne les premières lignes d'attaque à portée de fusil des remparts, prévoyant bien que les batteries ennemies établies pour tirer au loin seraient impuissantes pour atteindre de près nos soldats, dans les premiers instants de leur établissement. En suivant cette tactique, il frappa d'étonnement l'ennemi et abrégea la durée du siége. Parmi les ouvrages spéciaux qu'il publia, nous citerons celui ayant pour titre: *Considérations sur l'art de la guerre*, dont il a déjà été fait mention, et dans lequel il proposa un système de fortification de campagne qui n'a peut-être pas encore été fréquemment exécuté à la guerre, et qui néanmoins est devenu classique.

Le général Haxo, son émule de gloire, n'a pas comme lui publié ses idées; néanmoins il a imaginé un système de fortification permanente, dont les principes ont été introduits dans l'enseignement de l'école de Metz : ce système a une grande valeur parce qu'il a été un progrès scientifique. Ceci ne montre-t-il pas que la fortification est une science, et non pas seulement une profession?

Le général Paixhans a introduit le tir des projectiles creux, à fortes charges, dans les canons de gros calibre, innovation de la plus grande importance pour la guerre maritime, pour l'attaque et la défense des côtes. Un de ces projectiles, pénétrant dans la muraille en bois d'un navire, s'y arrête, et, y faisant explosion au-dessous de la flottaison, suffit pour faire couler et anéantir en un instant tant de richesse et de puissance!

Le général Jomini a établi et démontré les principes de la stratégie, et il a donné une vive impulsion à la science des plans de campagne.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr a publié des écrits qui éclairent toutes les circonstances des actions de guerre dont il a fait le récit. Il a montré les causes des succès et des revers. Ses travaux ont fait avancer la science qui préside à l'art de combattre. La valeur de ses ouvrages tient à la méthode scientifique.

(1) *Éloge de Carnot* par Arago.

Le maréchal Suchet a écrit des mémoires qui, par leur utilité, sont comparables à ceux dont il vient d'être question. Dans ces mémoires il envisage les principes qui l'ont dirigé dans les batailles, dans les siéges, dans l'administration, dans les finances, dans le gouvernement d'un pays conquis. Forcé par les événements d'abandonner les royaumes de Valence et d'Aragon, théâtres de ses exploits, les alcades à la tête de leurs ayuntamientos se présentèrent à lui, dans chaque ville, dans chaque village, pour le remercier de la manière dont il avait administré ces provinces; c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce maréchal.

Le maréchal Valée a présidé de 1818 à 1830, alors qu'il était général, au renouvellement du matériel de l'artillerie et à la réorganisation de son personnel. Sans avoir l'importance du système Gribeauval, les changements adoptés à cette époque ont concouru aux succès que les armées françaises ont obtenus depuis; l'artillerie de montagne a été non-seulement utile, mais nécessaire à la conquête et à la soumission de l'Algérie. Le nouveau matériel de siége, ayant acquis une mobilité beaucoup plus grande que celle du matériel de Gribeauval, a pu arriver sans routes frayées jusque sous les murs de Constantine, pour venger un premier échec.

Rappellerons-nous encore que la science militaire, dans ses rapports avec les sciences qui ont leurs représentants à l'Académie, a été enseignée à l'École polytechnique depuis son origine jusqu'en 1815, et que ce cours a été rétabli en 1850, à la demande du corps des ponts-et-chaussées; les ingénieurs ayant besoin, en effet, des connaissances qui leur enseignent à ne pas proposer sur les frontières ou dans le voisinage des places fortes des tracés de route ou de canaux qui pourraient servir les attaques de l'ennemi et nuire à la défense? Les anciens élèves de l'École se rappellent toujours avec satisfaction le cours instructif de Gay-Vernon. Le programme de ce cours est consacré aujourd'hui aux sciences militaires; on y voit les principes de la formation des armées dans les républiques grecque et romaine, sous l'empire romain et pendant le moyen âge, puis la formation des armées permanentes, notre recrutement actuel, l'organisation de nos divers services militaires, les attributions de l'artillerie, du génie et du corps d'état-major; l'histoire et l'étude des armes portatives, des bouches à feu et du matériel de l'artillerie, les manœuvres, la tactique, la castramétation, les marches, la fortification passagère, la fortifi-

cation permanente, l'attaque des places fortes, leur défense, et enfin les principes de la stratégie.

Il est inutile de rien ajouter à ce qui précède pour établir qu'il existe des sciences militaires, et qu'elles ne sont pas représentées dans cette Académie. Les sciences générales ne leur servent-elles pas d'appui? La poudre à canon, la confection des bouches à feu, celle des projectiles, dépendent de la chimie; la balistique s'appuie sur les mathématiques et sur la physique; la disposition des affûts et des voitures se lie aux progrès de la mécanique; le génie militaire a besoin des mêmes connaissances que les ingénieurs civils, seulement il les dirige vers un autre emploi, parce qu'il agit en vue de la guerre. C'est parce que les travaux de l'artillerie et du génie utilisent les sciences qui sont du ressort de notre Académie, que nous avons trouvé dans ces corps des confrères dont les travaux devaient honorer l'Académie; mais ces confrères ne sont pas venus parmi nous pour y représenter les sciences militaires, et les travaux faits sur ces sciences restent privés de l'autorité et de l'éclat que jetterait sur eux votre approbation. Il est facile de démontrer que cet état de choses est au détriment de l'intérêt public.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis que Robins construisit des canons rayés et démontra l'effet pratique du mouvement de rotation imprimé au projectile. Il avait insisté sur l'importance et sur la facilité de ce progrès, et il avait aperçu ce que notre temps a réalisé; ses travaux seraient-ils demeurés infructueux et oubliés s'il y avait eu dans cette Académie une section pour les sciences militaires s'appliquant aussi bien à l'armée de terre qu'à l'armée de mer?

Les grandes innovations de Gribeauval furent adoptées en 1765, mais elles furent bientôt abandonnées ou plutôt rejetées, et ses adversaires firent triompher la routine jusqu'en 1776. Une polémique très-étendue, qui fut publiée dans cet intervalle, nous enseigne ce que peut être l'empire des préjugés. Si les sciences militaires eussent eu des représentants dans cette Académie, où l'esprit de corps qui s'oppose souvent aux progrès n'existe pas, les principes sur lesquels les innovations étaient appuyées auraient sans doute rencontré moins d'obstacles à vaincre : l'influence intellectuelle d'une Académie aurait pu éviter à la France le risque de rejeter les progrès qui ont le plus concouru à sauver son indépendance dans les premières campagnes de la révolution.

Si les travaux que Montalembert et Carnot ont publiés sur la fortification avaient été discutés et appréciés en France devant l'Académie, les ingénieurs étrangers n'auraient peut-être pas été les seuls à en tirer parti dans la pratique.

Quand le général Paixhans proposa d'employer pour l'armement des navires et pour la défense des côtes de gros obus, ou boulets creux, lancés par les canons avec de grandes vitesses, ses idées furent d'abord repoussées par les juges officiels, et il fut obligé de recourir à la publicité pour les protéger contre eux. Son ouvrage intitulé *Nouvelle Force maritime* acquit des partisans nombreux à ses idées, et l'expérience ne tarda pas à montrer que les progrès de la métallurgie permettaient de lancer les projectiles creux avec de fortes charges sans les briser et sans les faire éclater dans l'âme des pièces. Sans doute toute proposition de cette nature doit être soumise à l'examen d'hommes expérimentés, et des hommes théoriques ne seraient pas les juges compétents pour l'admission de pareilles innovations dans les services publics. Ainsi l'expérience des comités militaires est nécessaire pour décider si une proposition doit entrer dans la pratique; mais une idée peut, sans remplir immédiatement ces conditions, mériter une grande attention, si elle constitue un progrès scientifique.

Il n'y a pas un grand nombre d'années que M. Delvigne imagina de forcer les balles des carabines, dans les rainures, en les appuyant sur un rétrécissement pratiqué près du fond du canon, au-dessus de la charge; il évitait ainsi les difficultés et les lenteurs du forcement des balles, à la bouche de l'âme, inconvénients qui avaient fait exclure auparavant les carabines du service de guerre, et il proposait de les admettre en remplacement des fusils pour l'armement des troupes. Les armes qu'il présentait furent rejetées, à cause de leurs inconvénients, et on ne reconnut pas l'importance d'une invention dont la science militaire pouvait prévoir l'avenir. Si l'Académie avait dès lors éclairé la marche à suivre pour les progrès des armes à feu, elle aurait hâté le moment d'admission dans l'armée française des armes de précision qui sont aujourd'hui entre les mains de tous les soldats de l'Europe. Il fallut pour atteindre ce résultat une autre voie que celle des comités, car ce fut par l'intervention d'un jeune prince français que la carabine établie sur le principe de M. Delvigne fut donnée à un bataillon de chasseurs à pied, créé pour en faire l'expérience. A cette occasion, nous ferons remarquer que, si la disposition des armes

à feu et le mouvement des projectiles appartiennent à la science mécanique, il n'en est pas moins vrai que les perfectionnements des armes ne peuvent être éclairés que par les sciences militaires, les seules en état de diriger les efforts de la mécanique. La science militaire devient la science générale qui a la mécanique pour auxiliaire. Lorsque Vauban imagina de placer au bout du fusil une baïonnette à douille, son invention n'avait ni grand mérite ni grande importance, au point de vue de la mécanique; mais l'arme ainsi complétée pouvait tirer, munie de la baïonnette, et devenait arme d'hast, en même temps qu'arme de jet; elle conduisit presque immédiatement à la suppression des piquiers qui formaient encore les deux tiers de l'infanterie; une innovation en apparence si simple a exercé l'influence la plus considérable non-seulement sur les actions de guerre, mais aussi sur les sciences militaires qui réagissent sans cesse les unes sur les autres. Ne sait-on pas que ce sont les progrès de l'artillerie qui ont forcé à abandonner, au seizième siècle, la fortification qui était en usage depuis la plus haute antiquité?

Les sciences militaires ont pour objet la recherche des principes dans un ordre d'idées déterminé; elles sont susceptibles d'un accroissement continu, et nous espérons en avoir dit assez pour faire voir qu'elles remplissent les conditions si bien définies par notre excellent confrère, M. Chasles, et qu'elles peuvent soutenir la comparaison avec l'agronomie, la médecine, la géographie et la navigation.

Nous avons signalé quelques-uns des services que l'Académie aurait pu rendre dans le passé, nous dirons quelques mots de ceux qu'elle aurait à rendre dans un prochain avenir.

Le mouvement de rotation des projectiles de notre artillerie les fait sortir du plan de tir pour les dévier toujours du même côté. Il importe de trouver les causes de cette déviation pour en éviter l'effet: les efforts des sciences mathématiques et physiques y réussiront certainement.

On tire aujourd'hui des balles ogivo-cylindriques dans des fusils dont le calibre était fait pour des balles sphériques, et il est reconnu qu'il y aurait avantage à réduire le calibre des armes portatives; mais, en abandonnant toutes les armes existantes pour en adopter de nouvelles, ne faudra-t-il pas préférer le chargement par la culasse au chargement par la bouche? les armes de chasse tirent des cartouches qui portent l'amorce et qui diminuent le travail du tireur; le progrès des armes de guerre ne doit-il pas marcher dans cette voie?

Si la promptitude du tir se joint à l'accroissement de portée des armes, l'ordre de formation des troupes n'en sera-t-il pas modifié, et les soldats d'infanterie devront-ils rester coude à coude sur deux rangs serrés ? Les canons ont besoin d'accroître leur puissance pour percer les plaques de navires cuirassés. C'est à la mécanique et à la métallurgie de leur en fournir les moyens.

Le fulmi-coton, abandonné en France, a reçu en Autriche une préparation qui paraît rendre la composition plus stable; des pièces et des projectiles particuliers ont été construits pour employer cette substance, qui ne produit que très-peu d'encrassement et de fumée. La chimie ne parviendra-t-elle pas à créer un moteur plus avantageux que celui qui est employé depuis cinq siècles ?

Les nouveaux projectiles oblongs de l'artillerie rayée pénètrent dans la maçonnerie et ils y éclatent comme dans les terres. Lancés à grandes charges, ils peuvent renverser des murailles à des distances où les canons lisses manquaient d'efficacité; lancés à petites charges, ils peuvent renverser des murailles abritées contre le tir direct. Par quels changements la fortification parviendra-t-elle à éviter ces nouveaux dangers ?

Ce n'est pas seulement dans l'armée de terre que les sciences spéciales jouent un grand rôle : l'armée de mer n'a-t-elle pas besoin également de la science de l'artilleur et de celle du physicien, surtout dans ce moment où l'on s'occupe de transformer notre marine en substituant aux vaisseaux ordinaires des vaisseaux blindés avec des plaques suffisamment épaisses pour ne pas être traversées par le boulet ? L'altération de ces plaques est telle que, si l'on ne parvient pas à l'empêcher, l'existence de cette nouvelle marine est très-compromise. C'est aux sciences physico-chimiques à résoudre cette importante question, et bien certainement elles y parviendront.

Nous avons cherché à montrer que les sciences militaires admises dans l'Académie ne feraient pas double emploi avec les comités, qui resteront les seuls juges des questions pratiques.

On a fait des objections contre la réunion de la navigation, de la géographie et des sciences militaires : mais oublie-t-on que ces sciences comprennent la tactique navale, l'artillerie de marine, les constructions marines etc., etc.; que les ingénieurs géographes appartiennent à l'armée de terre, comme les ingénieurs hydrographes à la marine ? Considérant ces sciences dans leur ensemble, nous partageons l'opinion de notre

excellent ami M. Chevreul sur l'opportunité qu'il y aurait à prendre en considération la candidature d'un homme étranger aux armées de terre et de mer, qui y aurait fait des découvertes importantes.

Nous ne terminerons pas sans rapporter une conversation (1) à laquelle Costaz, notre ancien confrère, avait assisté dans la traversée de Toulon à Alexandrie, lors de l'expédition d'Égypte, et qui montrera comment le général Bonaparte envisageait l'intervention des sciences dans l'art de la guerre qui a élevé si haut la gloire de la France.

Tous les soirs, il réunissait à son bord autour de lui les savants qui faisaient partie de l'expédition, et à la tête desquels se trouvaient Monge, Fourier et Berthollet. La conversation roulait ordinairement sur des sujets scientifiques. Une fois, Monge avait parlé avec chaleur de la gravitation universelle, et de ses conséquences pour les progrès de la philosophie naturelle. Le général Bonaparte l'interrompit, et parla à peu près en ces termes :

« Newton, en découvrant le principe et les lois de l'attraction « à de grandes distances, est bien le créateur de la philosophie « naturelle, mais celui qui trouvera les lois de l'attraction à de « petites distances fera une plus grande découverte encore. — « Mais, répondit Berthollet, la difficulté est extrême, attendu « qu'il faut faire intervenir la nature et la forme des molécules. « — Raison de plus, répliqua le général Bonaparte, pour que le « mérite en soit plus grand. » Puis, continuant la conversation, il prononça ces paroles remarquables : « Au surplus, messieurs, « vous parlez chacun de vos sciences favorites, c'est très-bien ; « mais vous oubliez la science militaire, la première de toutes, « parce qu'elle leur fait à chacune des emprunts, suivant les « circonstances : sciences mathématiques, physiques, chimiques, « naturelles, médicales et religieuses. Un général en chef ne doit « rien ignorer, surtout quand il fait une guerre offensive, tant il « a d'intérêts à ménager, une fois en pays conquis ; mais, dans « l'impossibilité où je suis d'avoir des connaissances univer- « selles, je m'entoure des hommes les plus éminents dans les « sciences, dans les arts et dans les armes spéciales. »

Ces paroles du général Bonaparte expriment en peu de mots l'importance qu'il attachait aux *sciences militaires*, qui lui ont

(1) Recueillie il y a vingt-cinq ans de la bouche de M. Costaz par l'auteur, qui en a pris note immédiatement.

servi à préparer et à accomplir les immortelles journées de Rivoli, des Pyramides, d'Aboukir, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, etc., etc., journées dans lesquelles il a déployé l'*art* qu'il devait à son génie.

Il y aurait donc opportunité à ajouter au titre de la section de géographie et de navigation l'expression de sciences militaires, de sciences qui comprennent tout ce qui concerne le génie, l'artillerie et la stratégie. L'Académie, en y adhérant, ferait un acte de justice, une chose d'intérêt public et de haute convenance envers l'armée, qui défend nos frontières et qui porte au loin la civilisation et la gloire de la France.

ÉTUDE

SUR LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XIe SIÈCLE.



ser
Riv
d'I
dép
l
de
tair
gén
fera
con
por

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.



SAINT CHRISTODULE

ET LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XI[e] SIÈCLE

PAR

ÉDOUARD LE BARRIER

Ancien élève de l'École d'Athènes.

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES FILS, ET C[ie]
RUE JACOB, 56.

L. HACHETTE ET C[ie]
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77.

1863



ser
Riv
d'I
dép
I
de
tai
gén
fer
con
pot



AVANT-PROPOS.

Quelques membres de l'Institut, qui veulent bien diriger les recherches de l'École française d'Athènes, ayant manifesté le désir de connaître les *Bulles d'or* du couvent de Patmos, que le savant Ross avait entrevues, nous avons obtenu, en 1853, des Pères de Saint-Jean, l'autorisation de les transcrire.

Il nous a semblé qu'elles jetaient sur l'administration des empereurs grecs et sur la vie monastique, en Orient, une lumière toute nouvelle. On se contente en général d'accuser la théologie d'a-



voir perdu les Grecs ; les Bulles d'or expliquent, en grand détail, comment la bureaucratie impériale leur fut encore plus funeste. Le sacerdoce et l'empire, toujours divisés, en apparence, s'accordent toujours, en réalité, pour consommer la ruine des nations.

L'histoire de saint Christodule, fondateur du couvent de Patmos, en est une preuve des plus frappantes. C'est pour cette raison qu'on a essayé de la raconter, non pas d'après les traditions monastiques, mais telle qu'on la retrouve dans les Bulles d'or.

ÉDOUARD LE BARBIER.

Saint-James, ce 10 septembre 1868.



SAINT CHRISTODULE

ET LA

RÉFORME DES COUVENTS GRECS

AU XIe SIÈCLE.

CHAPITRE Ier.

Christodule au mont Olympe, — à Rome, — dans le désert du Jourdain et au mont Latros.

Christodule naquit vers l'an 1020, dans un bourg des environs de Nicée, et fut baptisé sous le nom de Jean. Lorsqu'il fut en âge de s'instruire, ses parents le confièrent à un *grammatiste* qui lui enseigna les premiers éléments. C'était l'usage au onzième siècle de placer toute science dans les saintes Écritures, et de les faire apprendre par cœur. Dès que Jean sut lire, il s'y attacha



avec passion; il ne songea qu'à servir le Christ et à le rejoindre. Sa mère, qui n'avait pas rêvé, comme celle de saint Bernard, que son fils serait un saint, combattit sa vocation. Elle lui choisit une fiancée, espérant ainsi le retenir dans le monde. Elle ne réussit qu'à précipiter sa fuite.

Il se retira à vingt ans dans un des couvents qui faisaient alors de l'Olympe de Bithynie un rival du mont Athos, et se livra, sans retard, à l'ascétisme le plus pénible. Il ne mangeait que du pain frotté de sel, ne buvait que de l'eau, se privait de sommeil, mortifiant la chair afin de sauver l'âme. Au bout de trois années, Jean était un orphelin volontaire, un moine à qui son humilité avait valu le nom d'*esclave du Christ* (*Christodoulos*).

Cependant le voisinage de ses parents le troublait. Redoutant les larmes de sa mère, et poussé par son ardeur inquiète aux pèlerinages lointains, il résolut de visiter Rome.



La ville éternelle inspirait aux Grecs un sentiment de respect mêlé de haine. Ils respectaient en elle la capitale d'un empire dont ils se croyaient les héritiers, l'ancienne métropole du catholicisme et sa première station. Ils la détestaient, parce qu'elle n'était plus, depuis le milieu du neuvième siècle, que la capitale du schisme latin. Aux yeux des théologiens de l'Orient, la vraie Rome ne se trouvait plus à Rome, mais à Constantinople, dans la *Rome nouvelle*. C'est ainsi que les patriarches désignaient le siége de leur puissance.

Christodule demeura peu de temps en Italie. Après avoir adoré les tombeaux des deux *grands apôtres*, il partit pour Jérusalem.

Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'il y arriva, 1045. Les années et les voyages, loin d'ébranler sa foi, l'avaient fortifiée. Solitaire de l'Église contemplative, à son départ de l'Olympe, il sortait de Rome soldat de l'Église militante. La vue du clergé latin lui avait appris à joindre l'action à la



prière, et il avait juré, en présence de l'ennemi, de donner aux Grecs de nouvelles armes.

Les véritables représentants du christianisme oriental étaient les moines. Chargés de conserver le dogme et la tradition dans toute leur pureté, les caloyers, *toujours vierges* (ἀεὶ παρθένοι, Bulles d'or), occupaient de droit les premières dignités de l'Église. Le mariage, au contraire, condamnait à rester dans le bas clergé. Il fallait acheter des évêques des places de pappas ou de protopappas, soutenir une famille et vivre plus mal que les artisans. Le peuple aimait les pappas et ne les respectait guère, parce qu'ils lui ressemblaient. Ils n'avaient aucune influence.

Ainsi les moines seuls comptaient pour quelque chose. C'était eux qu'il fallait rendre supérieurs à ceux de l'Occident, pour faire prévaloir l'*orthodoxie* contre le *schisme*. Ce fut le but que Christodule se proposa.



Après avoir parcouru la Palestine, depuis Bethléem jusqu'au lac de Tibériade, il entra dans un des couvents que les solitaires avaient fondés au désert du Jourdain. On ignore combien d'années il y demeura. Mais il est certain qu'en ce siècle d'invasions, où les Arabes, les Gaznévides et les Turcs Seldjoukides, avant-coureurs des Ottomans, se disputaient l'Asie, il était difficile de rester longtemps à la même place. Un jour, les *fils d'Agar* (c'est ainsi que Christodule désigne tous les musulmans) pillèrent les couvents du Jourdain, massacrèrent les moines, et Christodule ne dut son salut qu'à la fuite.

La mer aime les Grecs. Le navire qui portait Christodoulos et ses compagnons d'infortune, poussé par un vent favorable, fut bientôt en vue des côtes d'Anatolie, où les fugitifs débarquèrent. Ils allaient au mont Latros. C'était une montagne sainte, comme l'Olympe et l'Athos, située au fond du golfe Latmique, sur la rive gauche du

Méandre. L'eau glacée des sources qui l'arrosaient était préférée par les Orientaux aux vins de Chypre et de Lesbos; on vantait ses grands arbres, ses jardins et la merveilleuse fertilité des prairies du Méandre, qui en dépendaient. Mais ce qui paraissait plus admirable encore, c'était la sainteté de ses moines. Ils ne ressemblaient en rien aux autres caloyers. Tandis qu'on s'efforçait, dans la plupart des couvents, de remplacer le κοινόβιον par l'ἰδιοῤῥυθμία, c'est-à-dire la vie en commun par la vie à part, les Pères du Latros, fidèles aux traditions du mont Sina, dont ils étaient une colonie, continuaient d'être tous égaux devant la règle, mangeaient tous la même nourriture, au réfectoire, portaient tous des vêtements uniformes. Au milieu du naufrage de la morale et de la volonté, ils maintenaient encore la barque de la primitive Église loin des deux écueils les plus dangereux : la vanité mondaine et l'oisiveté monastique. L'office terminé, ils travaillaient, non pas à



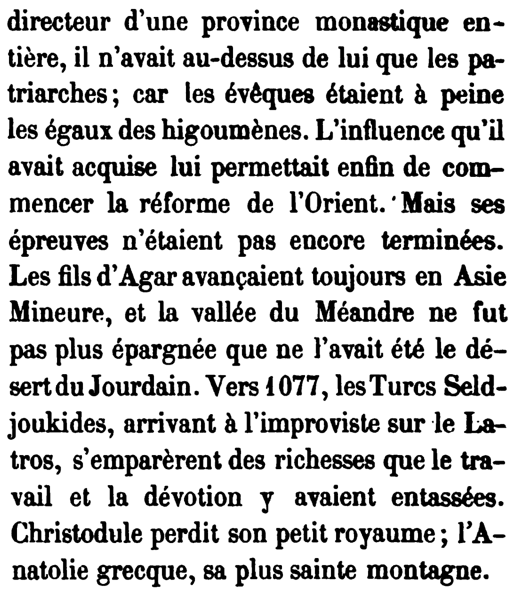
composer des légendes, mais à cultiver la terre. Cette existence doublement féconde, qui fortifiait l'âme et le corps, avait attiré Christodule.

Il étonna bientôt les sinaïtes eux-mêmes par l'ardeur de sa foi et la rigueur de ses pratiques. Après avoir manié le hoyau pendant toute la journée, sous le soleil de l'Anatolie, il priait toute la nuit. La nourriture grossière du réfectoire lui paraissait encore trop délicate : il ne mangeait que du pain. A Pâques seulement et dans les grandes fêtes il y ajoutait un peu de fromage et des œufs, *pour ne point paraître manichéen.*

Toutes les communautés du Latros lui demandèrent d'être leur archimandrite. Il répondit qu'il n'en était pas digne. Mais le patriarche Nicolas, pressé par les moines, confirma l'élection et ordonna à Christodule de se rendre à leurs vœux.

Ce fut la plus belle époque de sa vie. Supérieur des higoumènes de chaque couvent,





directeur d'une province monastique entière, il n'avait au-dessus de lui que les patriarches ; car les évêques étaient à peine les égaux des higoumènes. L'influence qu'il avait acquise lui permettait enfin de commencer la réforme de l'Orient. Mais ses épreuves n'étaient pas encore terminées. Les fils d'Agar avançaient toujours en Asie Mineure, et la vallée du Méandre ne fut pas plus épargnée que ne l'avait été le désert du Jourdain. Vers 1077, les Turcs Seldjoukides, arrivant à l'improviste sur le Latros, s'emparèrent des richesses que le travail et la dévotion y avaient entassées. Christodule perdit son petit royaume ; l'Anatolie grecque, sa plus sainte montagne.

L'archimandrite reprit la mer, pour la quatrième fois, et se dirigea de nouveau vers Jérusalem. Mais avec quels regrets ! Vingt-quatre ans après, au moment de mourir, il se désolait encore :

« Hélas, s'écriait-il dans son testament,
« comment puis-je supporter sans pleurer



« le souvenir de ces malheurs !... Jamais
« parmi les frères qui vivaient avec nous
« sur le Latros on n'entendait une parole
« inconvenante. Jamais on ne surprenait
« entre eux de liaisons coupables... Ils ne
« s'occupaient, durant les six jours de la
« semaine, qu'à chanter les psaumes et à
« terminer leurs travaux...

« Mais voilà que le glaive du Seigneur
« frappe à coups redoublés sur l'Ionie, sans
« répit, sans relâche, sans jamais rentrer
« dans le fourreau... »

Peu s'en faut que le saint n'accuse Dieu autant que les Turcs.



se
Ri
d'
dé

de
tai
gé
fe
co
po



CHAPITRE II.

Christodule à Strovilos et à Cos. — Fondation de nouveaux monastères. — Priviléges que les empereurs leur accordent. — Les domaines de la couronne passent entre les mains des moines. — La mère d'Alexis Comnène donne à Christodule des îles entières. — Procès. — Lutte des employés de l'empire et des propriétaires laïques contre les moines.

Les voyages duraient si longtemps, au onzième siècle, qu'on n'arrivait pas toujours où l'on voulait aller. Les marins, faute de boussole, suivaient les côtes et relâchaient à chaque port. Dès que l'ancre était jetée, ils se rendaient au couvent le plus renommé du voisinage, où ils baisaient les statues des saints sur les mains et sur la bouche, pendant que le *trapeza-*



rios dressait les tables au réfectoire; car le monastère était souvent l'unique hôtellerie du pays, et, dans tous les cas, la meilleure. L'écot se payait à l'église, où l'on rendait à Dieu ce que les Pères avaient donné en son nom.

A peine le navire de Christodule fut-il sorti du golfe Latmique, qu'il mouilla dans le port de Strovilos, en face de l'île de Cos, au pied du promontoire Conique. Un couvent de saint Jean le Précurseur, appelé par les habitants la Moni du Cavalouri, s'élevait dans un des faubourgs de la ville. L'archimandrite du Latros s'y rendit.

L'higoumène, Arsenios Skinouris, était laïque et même père de famille, malgré son titre de supérieur et sa robe de moine. Sa fille Arsène ayant préféré la vie ascétique au mariage, il avait consacré ses revenus de Cos et de Léros, qui étaient considérables, à la fondation du Cavalouri. L'empereur Michel VII le Parapinace, 1071-1078, l'avait secondé, en l'exemptant de



tout impôt ; et les moines, qu'il nourrissait, lui avaient témoigné leur reconnaissance en le nommant higoumène.

Lorsque Christodule lui raconta ses malheurs, Arsenios eut pitié des sinaïtes et peur des Turcs. Il pressa l'archimandrite du Latros de prendre sa place et lui donna tous ses biens. Pour lui, heureux d'avoir confié au plus saint homme de l'Asie le salut du monastère, il se retira dans un ermitage de l'île de Cos, avec une petite somme qui fut bientôt épuisée. Jamais renoncement ne fut plus complet.

Ces événements se passaient dans la première année du règne de Nicéphore III le Botoniate, qui venait de renverser Michel VII, 1078. Christodule, naguère pèlerin sans asile, maintenant possesseur et maître souverain de l'un des monastères les plus riches de l'Anatolie, comprit que la fondation du Cavalouri était trop récente pour que ses priviléges fussent incontestables. Le départ d'Arsénios pouvait en-



hardir les employés du fisc impérial, soulever des discussions. D'un autre côté, les anciens moines, habitués à vivre dans une liberté complète, étaient jaloux des nouveau-venus, et les réformes que l'archimandrite parlait d'introduire augmentaient encore le mécontentement. Menacé à l'extérieur et à l'intérieur, il implora la protection de la sœur de Nicéphore et la supplia de donner elle-même aux Pères du Cavalouri la règle qu'ils devaient suivre.

Un *typicon* signé par une femme n'était pas une nouveauté. L'impératrice Irène, contemporaine de Charlemagne, en avait composé un, et l'on se rappelait encore que cette sainte avait sauvé l'orthodoxie en rétablissant le culte des images, proscrit par Léon l'Isaurien.

La sœur de Nicéphore III obtint, en 1079, une bulle d'or, confirmant l'indépendance absolue du Cavalouri et l'exemptant de tout impôt, à condition qu'il se



conformerait au *typicon* de sa bienfaitrice.

Arsenios Skinouris, devenu moine, fonda un nouveau couvent sur le mont Dikaion, dans l'île de Cos. A défaut de ses biens, qu'il avait abandonnés à Christodule, il eut recours, pour faire subsister ses compagnons, à la munificence impériale, qui ne lui manqua pas. Nicéphore le Botoniate, par une bulle du mois de mars 1080, lui accorda, avec une exemption générale de toutes les charges publiques, un don annuel de trois cents mesures de blé, qui devaient être fournies par le gouverneur des Cyclades. Ainsi Arsenios demeurait higoumène et ne craignait plus les Turcs.

Cependant les Pères du Cavalouri, accoutumés à la direction d'un homme du monde, se pliaient difficilement aux exigences d'un anachorète. D'autre part, « *les impies, les athées qui auront une mauvaise fin,* » comme disent les bulles, en

parlant des Seldjoukides, ne cessaient pas de les inquiéter. Le danger était grand sur la côte d'Asie, et l'imagination grecque, surexcitée par les longues conversations du cloître, l'exagérait encore.

Christodule ayant fait part de ses chagrins à Arsenios, celui-ci lui conseilla de venir à Cos et d'y bâtir un nouveau couvent, dans les terres qu'il lui avait cédées en même temps que le Cavalouri. L'ancien archimandrite du Latros aimait le changement, comme tous les hommes qui cherchent la perfection. Il suivit ce conseil, traversa le détroit, et la Tout Immaculée Mère de Dieu des Castrianiens s'éleva sur le mont Pilé, la même année que les cellules d'Arsenios sur le Dikaion, 1080.

Christodule resta dans l'île de Cos de 1080 à 1088.

Il y était arrivé avec une bulle de Nicéphore, du mois de mars 1080. Mais, malgré la précaution que l'empereur avait prise d'affranchir les Castrianiens de tout



tribut, les employés du trésor exigèrent un impôt, appelé le τέταρτον, représenté par une redevance annuelle de six mulets. L'abdication de Nicéphore le Botoniate et l'avénement d'Alexis Comnène, 1081, leur avaient donné l'espoir que l'intérêt de l'empire passerait avant celui des caloyers. Ils se trompaient.

Au mois de mars 1085, Alexis défend de réclamer les six mulets, sous peine de payer au secret du domaine privé une amende de cinq livres d'or. Dès le début de son ordonnance, le nouveau souverain se hâte de rassurer Christodule. « A ceux qui ont toujours aimé la vie monastique et à *qui la tranquillité est chère*, ma puissance impériale rend de justes honneurs. Elle fait droit à leurs réclamations, etc., etc. »

Nicéphore, ancien général de Michel VII, se contentait d'accorder ce qu'on lui demandait. Alexis Comnène, frère d'une femme savante, fils d'une mère pieuse, qui eut toujours sur lui le plus grand ascendant,

fera par goût ce que Nicéphore faisait peut-être par nécessité.

Aussi les moines ne sont pas ingrats. Aux yeux de Christodule, Alexis est le protecteur par excellence, le souverain légitime ; Nicéphore, un parvenu, un usurpateur.

« J'ai obtenu, dit-il, dans son testament, une Bulle d'or de celui qui s'était emparé du sceptre des Romains, du seigneur Nicéphore le Botoniate. »

Et rien de plus.

Alexis, au contraire, qui l'a détrôné et qui est entré dans Constantinople par trahison, est « *son* empereur pieux, *dirigé par Dieu*, *grand* entre tous les empereurs. »

Les Bulles d'or répondent à ces éloges, par des panégyriques de plus en plus longs de la vie monastique.

Les donations d'Arsénios et de quelques autres particuliers suffisaient jusqu'à ce jour à l'entretien des moines. Mais, dès que sa position fut assurée dans l'île de



Cos, Christodule s'efforça de faire d'autres conquêtes dans les pays voisins.

La mère de l'empereur possédait plusieurs îles de l'Archipel. Son domaine, distinct de celui de l'empereur, portait le nom de *Secret du Myrélaion*. Le secret, c'est-à-dire l'administration, les bureaux du myrélaion, était continuellement envahi par des moines, qui n'en sortaient jamais, sans emporter une île ou un village. C'était le rendez-vous de tous ceux qui avaient renoncé aux biens de ce monde. Pour leur part, les Pères d'un couvent de Constantinople, appelé le Sauveur Qui Voit Tout (Pandépoptis) y avaient pris Léros, Lipsô et Pharmacon, trois Sporades entières.

Depuis sa fuite du mont Latros, Christodule pensait toujours à ses riches prairies du Méandre. N'osant pas les faire valoir, à cause des Turcs, et ne voulant pas les perdre, il proposa aux moines du Pandépoptis de les leur céder, en échange de Lipsô, de Léros et de Pharmacon. Mais comme



ces propriétés, de même que celles du couvent de Constantinople, provenaient de libéralités impériales, il fallut consulter le secret du myrélaion et la mère de l'empereur.

Il semble, d'après les bulles, que le Pandépoptis se prêta difficilement à cette mutation : les îles lui paraissaient plus sûres que la terre ferme. Mais la mère d'Alexis Comnène, gagnée par la sainteté de Christodule, triompha de leur résistance.

Le secret du myrélaion rentra en possession de Léros, de Lipsô et de Pharmacon et put en disposer en faveur de Christodule. Toutefois on se contenta, pour le moment, de lui accorder Lipsô et trois villages de Léros. Le secret ne voulait pas se dépouiller complétement, ne sachant que trop qu'il aurait à donner encore.

Sur ces entrefaites, des particuliers revendiquèrent la propriété de Léros et contestèrent au myrélaion le droit d'en rien



distraire, tandis que le vestarque (sous-préfet) Matzaros percevait les impôts.

Le saint porta plainte à Constantinople; le myrélaion intenta un procès au vestarque. L'affaire fut portée devant le *proto-proèdre*, ou premier président, *gardien de l'écritoire*, et devant le protoproèdre, chargé de la justice, qui donnèrent sur-le-champ gain de cause à la mère de l'empereur.

Alexis Comnène, au mois de mai 1087, s'empressa de confirmer la donation de sa mère et le jugement de la haute cour. (bulle n° 4.) Mais comme les employés du myrélaion eux-mêmes essayaient souvent de reprendre ce que les moines leur avaient arraché, c'est contre eux et contre lui-même que l'empereur usa des plus grandes précautions.

1° Les revenus de Lipsô et de Léros seront consacrés, dit la bulle, *à la fourniture des cierges* et à l'entretien des moines.



2° Le couvent du mont Pilé, exempt pour ses propriétés de Lipso et de Léros, de même que pour celles de Cos et de Strovilos, de tout tribut et de toute charge, possédera ces biens « *en toute souveraineté*, en propriété absolue et *perpétuelle*, *quand même une ordonnance impériale déclarerait que les donations viagères seules sont irrévocables.* »

Christodule, malgré tant de discours d'or (Χρυσόβουλλος λόγος) et de serments, ne fut en paix ni avec ses moines, ni avec ses voisins.

Alexis avait ordonné aux premiers de se conformer à la règle qu'il plairait à l'archimandrite de leur imposer. Ils la violaient chaque jour.

Alexis avait approuvé les nouvelles donations que des particuliers avaient faites au mont Pilé. Mais les voisins du monastère, toujours soutenus par les autorités locales et les employés du trésor, en revendiquaient une partie. Dès que l'empereur



avait terminé les procès d'un côté, ils renaissaient de l'autre.

Les querelles devinrent si violentes; les moines, si corrompus, que le saint résolut de quitter Cos et de s'établir dans un désert, dont la possession ne tenterait personne.

Ce fut dans ce dessein qu'il partit pour Constantinople.



se
Ri
d'I
dé

de
ta
gé
fe
co
pe



CHAPITRE III.

Christodule à Constantinople. — Opposition que ses réformes rencontrent en Thessalie. — Il demande Patmos à l'Empereur, et l'obtient. — Conditions qu'il impose au gouvernement.

Christodule venait à Constantinople proposer à l'empereur un de ces échanges qui permettaient aux moines d'acquérir de nouvelles provinces, sans renoncer pour toujours à celles qu'ils abandonnaient.

Il représenta d'abord que la vie ascétique était devenue impossible à Cos, qu'une île *entièrement déserte, ne servant de passage à personne*, lui était nécessaire, et il



offrit de céder au domaine de la couronne toutes ses propriétés de Cos et de Strovilos, si l'empereur consentait à lui donner Patmos. C'était un rocher stérile, inhabité depuis plusieurs siècles, dont le souvenir de saint Jean l'Évangéliste était l'unique richesse. Mais cette solitude, où *le fils du tonnerre* avait écrit l'Apocalypse, devait être plus favorable à la vie religieuse que le tumulte du monde (1).

Alexis Comnène fut effrayé de cette résolution. Prévoyant que la fondation d'un monastère, à qui les moyens d'existence feraient défaut, serait une nouvelle charge pour le trésor, il essaya de dissuader le saint, et le pressa d'accepter la dignité d'archimandrite des couvents de

(1) *Bulle* n° 5. — Rien ne prouve que saint Jean ait composé l'Apocalypse à Patmos. On sait seulement qu'il y fut exilé par Domitien, en 95, et qu'il en fut rappelé par Nerva, à la fin de 96. Voir, sur saint Jean et sur l'Apocalypse, l'histoire de Patmos de M. Guérin.



Cellia et de Zagora, qui étaient riches. Celui-ci ne la refusa pas. Seulement il pria l'empereur d'attendre, pour le nommer, que les moines de Thessalie eussent promis de se soumettre aux réformes qu'il jugeait indispensables. Alexis Comnène y consentit.

La règle que Christodule leur proposa était une véritable satire de leur conduite.

« Le poisson, disait le saint, s'il reste longtemps hors de l'eau, finit par mourir; de même l'âme du moine est en danger, s'il demeure longtemps hors de sa cellule. »

La vie en commun (τὸ κοινόϐιον), le réfectoire et sa cuisine invariable, la livrée de la pauvreté, et surtout la défense d'aller dans les villes, les effrayèrent. Habitués à sortir après chaque office, à dîner où bon leur semblait, chez des parents ou chez des amis, ils répondirent qu'ils n'éprouvaient nul besoin d'être réformés, et que l'em-



pereur n'avait pas le droit d'imposer un archimandrite à des couvents *stavropigiaques*.

Le saint continua donc de réclamer Patmos. Alexis, pressé par sa mère, la lui accorda.

Cependant la propriété d'une île entière ne suffisait pas à Christodule. Il y voulait être indépendant et souverain absolu. Ce n'était pas seulement un monastère qu'il allait fonder, mais un état exclusivement réservé aux moines, où les laïques eux-mêmes endureraient toutes les rigueurs de la règle. Il fallait qu'il fût entièrement détaché de l'empire ; qu'il n'eût avec les autres hommes ni rapports religieux, ni rapports sociaux, ni rapports politiques. L'entrée de l'île était interdite aux évêques de l'Éparchie. Le patriarche de Constantinople lui-même ne pouvait rien changer à la législation de Christodule.

La terre de Patmos devait demeurer vierge comme saint Jean, *le disciple tou-*



jours vierge (ἀεὶ παρθένος). Nulle femme n'y habiterait, nul enfant, nul jeune garçon, nul eunuque. Elle serait inabordable *aux visages lisses.*

Ainsi l'idéal du réformateur est celui que les vingt couvents de l'Athos réalisent de nos jours, d'une manière plus parfaite encore, car les femelles des animaux elles-mêmes en sont exclues.

Cette guerre implacable livrée à la nature, ce dégoût de la vie, posé en principe comme la fin unique du vrai chrétien, inquiétèrent Alexis. Il refusa de prononcer la proscription des femmes.

Une femme la prononça. La mère de l'empereur intervint encore et décida son fils.

Possesseur de Patmos, de Lipsô, de trois villages de Léros et de l'Archipel des Arki, exempt de tout impôt, Christodule reçut encore du duc des Cyclades le blé nécessaire au couvent.

« Patmos, dit l'empereur, sera, à partir



d'aujourd'hui, pour les siècles des siècles, *entièrement séparée des pays sur lesquels notre puissance impériale a des droits.....*

« Elle appartiendra aux moines intégralement, sans aucune charge, en toute propriété et *en toute souveraineté*, inviolablement, *éternellement*.... Ils n'auront aucun compte à rendre à personne... Libre, indépendant, le monastère se gouvernera lui-même, d'après la règle du pieux Christodoulos, et ni le couvent, ni ses dépendances, ni l'île elle-même ne seront soumis à l'autorité impériale. »

Alexis annula la souveraineté du patriarche en même temps que la sienne. Il se proclama le défenseur du clergé régulier contre le clergé séculier.

Christodule, muni de cette Bulle d'or, quitta Constantinople avec une colonie d'ouvriers. Il avait eu soin d'y joindre un mandement ou sigillion du patriarche Jean, qui déclarait le monastère *stavropi-*



giaque, c'est-à-dire indépendant des évêques. Christodule, protégé par l'empereur contre le patriarche, appelait ce dernier à sa défense contre les métropolitains.

E.



se
Ri
d'
de

da
ta
gr
fe
ce
p

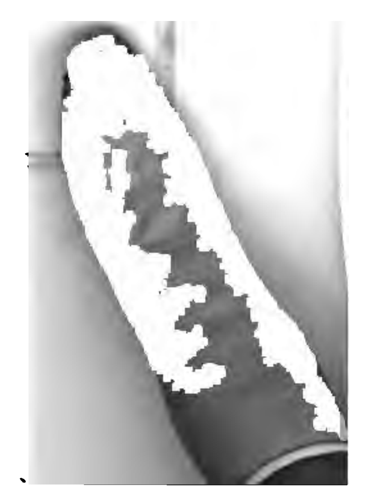


CHAPITRE IV.

Description de Patmos. — Fondation du monastère de Saint-Jean. — Nouvelles donations faites par l'Empereur aux moines.

Patmos est une île de trente ou quarante mille pas de circonférence qui s'élève au nord des Sporades, dans la mer Icarienne.

Elle était déserte en 1088. Christodule l'affirme dans son testament; les bulles le répètent sans cesse dans leurs considérants. On comprend, en la voyant, l'énergie indomptable et la véritable grandeur de Christodule. Conduire les moines à Patmos, c'était les transporter sur un champ de bataille, les forcer à lutter contre



la nature, à travailler tous les jours, pour conquérir un abri et quelques ombrages.

En effet, l'île est un amas de pierres roulantes et de rochers aigus, tourmentés, fendus, brisés de mille façons. Aujourd'hui, malgré son port de la Scala, son couvent de Saint-Jean, sa petite ville et ses quatre mille habitants, Patmos est encore un désert, brûlé par le soleil et desséché par les vents. A côté d'elle, Égine est une campagne fertile et Samos un jardin. A peine si l'on y découvre quelques vallons où la vigne et l'olivier se cachent. On pourrait en compter les arbres. Les bœufs de labour, les chevaux et les troupeaux de moutons y sont inconnus, de même que les pâturages. Quelques chèvres seulement au bord des précipices ; des porcs dans toutes les rues de la ville, et de place en place un pauvre âne maigre gravissant péniblement les rochers.

Cependant Patmos n'avait pas toujours été un désert jusqu'en 1088. L'ancienne



population, dont quelques inscriptions et quelques ruines attestent l'existence, avait principalement séjourné sur le sommet de deux montagnes.

La première, appelée l'Acropole, est placée au centre de l'isthme qui relie les deux moitiés de l'île.

La seconde, située au milieu de la presqu'île méridionale, est connue sous le nom de montagne de Saint-Jean, parce que la *Grotte de l'Apocalypse* se trouve sur son versant du nord.

Christodule vit sur la première : les murailles et les tours d'une ville forte, dont les assises irrégulières appartenaient à ces constructions des temps primitifs que Tite-Live décrit en parlant de Sagonte; — des temples à demi renversés, — et de petits carrés, taillés dans le roc, que les anciens appelaient des maisons.

Sur la seconde, le temple de Diane, fondé par Oreste, s'élevait encore, et la déesse, debout sur son piédestal, semblait



protester contre l'invasion du moyen âge et de la religion nouvelle. Christodule marcha droit à elle, la précipita sur le pavé du temple et la brisa. Puis, pour effacer la trace du culte païen, il résolut de bâtir le couvent de l'Apôtre *Toujours Vierge* sur le terrain que les premiers Grecs avaient consacré à leur vierge chasseresse.

Les ouvriers se mirent à l'œuvre avec les moines. On jeta les fondements d'une de ces hautes et vastes citadelles, appelées monastères, qui servaient d'abri aux caloyers et de refuge aux populations, lorsque les pirates musulmans ou latins paraissaient. Mais la tempête soufflait sans cesse sur ces rochers nus; la vie était triste, loin de Constantinople et des tavernes. Les ouvriers se lassèrent.

Les moines, de leur côté, regrettaient Cos et surtout leur douce Anatolie, la terre des grands bœufs et des grands arbres. Ils formèrent, avec les ouvriers, le projet de quitter l'île et d'abandonner Christodule.



Le saint lui-même raconte ces complots avec une grande amertume. Averti du danger, il reprocha à ses frères leur peu de constance, leur rappela qu'ils avaient manifesté eux-mêmes le désir de ne plus demeurer sur le mont Pilé. Ils répondirent qu'il les avait trompés. Cos était habitable, Patmos était un lieu d'exil. Il avait donné au domaine impérial des jardins pour un désert, et ruiné le monastère.

Les révoltes s'apaisent aisément lorsque le chef partage tous les dangers et toutes les souffrances de ceux qu'il dirige. Christodule retint les moines par la force de l'exemple. Ils n'osèrent pas trahir ce vieillard amaigri qui portait, du matin au soir, des pierres et de la chaux comme un simple manœuvre, et qui, toute la nuit, priait. Les plus prévoyants réfléchirent aussi qu'il était l'unique propriétaire des biens de la communauté, et qu'il leur serait plus facile de sortir de l'île que de trouver du pain.



Mais cette crainte ne retenait pas les ouvriers. Le désir de revoir leurs femmes et leurs enfants l'emportait sur l'admiration que les miracles du saint leur inspiraient. Il fut obligé de suivre les conseils de l'empereur et de lever les défenses qui interdisaient Patmos *aux visages lisses.* Il s'en consola en leur assignant, dans le nord de l'île, le plus loin possible du couvent, un territoire déterminé. Une ligne de démarcation, allant du promontoire Bœum au cap Saint-Nicolas, les sépara des moines.

Cette précaution ne suffisait pas, et le saint prévoyait que, des deux côtés, on essayerait de franchir la limite. Des deux côtés, on encourut, dans ce cas, les pénitences les plus sévères et l'exil. Du reste les laïques (οἱ κοσμικοί) n'eurent pas le droit de voir leur famille sans conditions. Lorsqu'ils travaillaient pour le monastère, c'est-à-dire pendant cinq jours de la semaine, ils devaient rester dans le célibat, comme les moines. Le vendredi soir seulement, on



leur donnait congé jusqu'au lundi matin. Ainsi les laïques étaient mis en quarantaine : toutes les fois qu'ils voulaient vivre en laïques, on les condamnait à rester en dehors de la terre sainte.

Cependant ce ghetto devint en peu de temps le district le plus peuplé et le plus productif de Patmos. Les femmes filaient la laine, arrosaient leurs jardins, ornaient leurs petites cabanes; les enfants gardaient les porcs et les chèvres; les hommes, pendant deux jours, bâtissaient, plantaient, défrichaient. De petits hameaux (χωριδάκια) s'élevaient au nord de l'île, avant que le couvent fût bâti.

L'économe du monastère, chargé de lever la taxe sur les maisons, les troupeaux et les récoltes, eut le droit de franchir la limite en compagnie d'un frère désigné par l'higoumène.

Ce fut peut-être à cette occasion qu'on prescrivit aux femmes le costume qu'elles portent encore. Dans tout l'Orient, le sein



reste découvert, même quand la figure est voilée. A Patmos, un grand tablier noir, attaché au cou, descend jusqu'aux pieds et dissimule la taille. Une haute toque noire, semblable au bonnet monacal, cache les tresses de leurs cheveux. De loin on croit voir des caloyers.

Grâce aux concessions de Christodule, le couvent de Saint-Jean fut achevé et l'île se peupla. Mais comme elle ne produisait rien en 1088, l'arrivée des femmes et des enfants augmenta, dans les premiers temps, les charges du monastère. Les revenus de Lipsô et de Léros et les convois de blé que le duc des Cyclades envoyait devinrent insuffisants. Les moines reprochèrent de nouveau à leur higoumène d'avoir cédé à l'empereur ses biens de Cos et d'Anatolie.

Alexis Comnène, de son côté, était fermement résolu à mettre un terme aux demandes des caloyers. L'accroissement prodigieux du nombre des couvents commençait à l'inquiéter. Il s'était donc empressé



d'accepter l'indemnité que Christodule avait proposée au domaine. De plus, comme le territoire de Patmos était beaucoup plus étendu que les propriétés du mont Pilé et du Cavalouri, il avait défendu, dans la bulle de fondation, « *d'y rien ajouter, d'aucune manière,* sous quelque prétexte que ce fût, dans n'importe quelle île. »

Cependant dès l'année suivante, sous l'influence de sa mère, l'empereur rend à l'higoumène de Patmos tous ses biens de Cos et d'Anatolie :

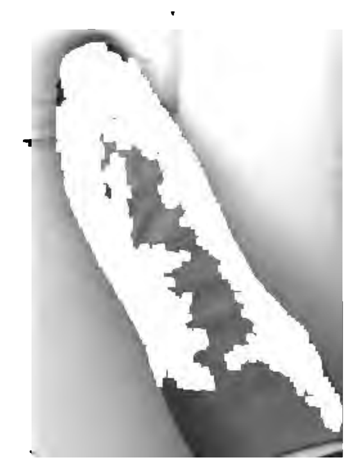
1° Le couvent de Cavalouri ou de Saint-Jean le Précurseur, à Strovilos ;

2° Dans l'île de Cos : Castrianon, Pilé et le couvent de l'Immaculée Mère de Dieu.

Il y ajoute :

3° La petite île de Pharmacon, que le secret du myrélaion avait essayé de conserver ;

4° Dans l'île de Crète, le métoki de Stylon ;



5° Et, dans l'île de Lemnos, une église, un moulin à eau, des vignes, des champs, des serfs et des métairies.

Toutes ces possessions jouirent des *mêmes priviléges* que Patmos, et les ducs eux-mêmes, c'est-à-dire les gouverneurs des Thèmes ne purent se servir ni des maisons, ni des meubles, ni des *pariki*, ni des *proscathiméni*, c'est-à-dire des serfs attachés à la glèbe.

Voilà donc Christodule investi de tous les droits d'un seigneur féodal, sans avoir à en supporter les charges, car les moines n'iront pas à la guerre, Patmos ne fournira pas de soldats. Il a droit de vie et de mort sur ses *pariki*. Les laïques *attachés* à ses propriétés peuvent encore moins que les caloyers se soustraire à sa discipline.



CHAPITRE V.

Christodule quitte Patmos et se retire en Eubée, 1093. — Sa mort, 1101. — Ses dernières volontés. — Retour des moines à Patmos.

Pendant cinq années, de 1088 à 1093, Christodule agrandit et fortifia le couvent de Saint-Jean l'Évangéliste, qui devint, dès l'origine, un des plus renommés de l'archipel. Dieu acheva ce que les hommes avaient commencé. Un jour, dans un vallon qu'on appelle aujourd'hui le *jardin du Saint*, une source jaillit, à la voix de Christodule, et les citronniers fleurirent. Un autre jour, les habitants des îles voisines, manquant de pain (ce n'était pas rare au moyen âge), vinrent lui en demander, et



tout-à-coup, dans un pays qui ne produisait pas un épi de blé, on trouva des vivres pour tout un peuple. Miracle incontestable, qui se renouvela plus d'une fois; car les monastères, absorbant la richesse et les subsistances de toute la nation, étaient toujours mieux approvisionnés qu'elle. Mais le plus grand de tous est celui que la légende oublie : c'est d'avoir découvert, dans l'Archipel, une terre perdue pour l'humanité, depuis dix siècles, et de l'avoir repeuplée. Il y eut, grâce à Christodule et malgré lui cependant, un désert de moins dans l'empire grec.

La mère d'Alexis Comnène avait consacré toute son influence et une grande partie de ses revenus à l'établissement de la nouvelle colonie. Ses employés voulurent y mettre obstacle. Deux Bulles d'or avaient exempté Léros et Lipsô de toute redevance, le secret du myrélaion en exigea.

Les bureaux, ruinés par les moines, se vengeaient à force de malentendus. L'em-



pereur avait ordonné ; ils feignaient d'attendre ses ordres, espérant qu'on se lasserait de se plaindre.

Mais Christodule n'était pas de ceux qu'on lasse, et la mère de l'empereur avait bonne mémoire. Elle rappela au protovestarque du myrélaion, au mésocellérier et au grand chartulaire que Christodule avait des droits *éternels*, *imprescriptibles*, *inaliénables*, et qu'il fallait les respecter, 1093.

Le monastère avait encore d'autres ennemis, presque aussi dangereux que les employés du fisc et des domaines : c'étaient les Latins et les Musulmans.

Tandis qu'Alexis Comnène s'avançait, à l'Occident, contre ce Bohémond (Βοεμοῦνδος) que la savante Anne déteste plus qu'un Turc, les Seldjoukides, trouvant l'Orient sans défense, entraient de toutes parts dans l'empire et descendaient dans l'Archipel. Le pillage des îles, qui n'eut pas de fin durant tant de siècles, commença. Le sé-



jour de Patmos devint aussi dangereux que celui du désert de Judée, du mont Latros et de Strovilos.

La peur gagna les moines. Pour la sixième fois, Christodule chercha un nouveau refuge. Les Pères de Saint-Jean emportèrent leurs richesses et laissèrent leurs serfs : c'étaient des bouches inutiles. Déjà les moines se préparaient à embarquer tous les approvisionnements, quand le saint leur fit remarquer qu'un chargement trop lourd retarderait leur fuite. Les serfs ne furent pas forcés d'aller mendier le pain des *athées.*

Il y avait alors, en Eubée, un autre saint nommé Eumathios, fils spirituel de Christodule. L'higoumène de Patmos se retira près de lui, avec ses quatre-vingts moines. On leur donna des maisons, des vivres, des vêtements, et ils se réjouirent doublement d'avoir quitté leur île.

Toutefois ce ne furent pas les Turcs qui



l'envahirent, mais *les hommes de l'empereur* (1). Profitant de l'absence de Christodule, les employés du fisc forcèrent chaque maison à donner ou à payer un soldat, 1093.

Depuis la fuite des caloyers, l'île ne renfermait plus qu'une douzaine de familles ; aucune n'échappa. Les hommes mariés, pères de quatre ou cinq enfants, les fils de veuve, les grands-pères eux-mêmes allèrent exposer leur vie, tandis que les moines se mettaient en sûreté. Les femmes restèrent seules et gardèrent cette terre sainte dont on les jugeait indignes, cinq années auparavant.

Sur les réclamations de Christodule, Christophoros Magistros, grand chartulaire, receveur de l'île de Cos, l'*homme de l'empereur*, exempta les Patmiotes du service militaire, avril 1094. Mais comme l'empereur, battu par les Normands, me-

(1) Plusieurs actes de la chancellerie impériale sont signés ὁ ἄνθρωπος τοῦ βασιλέως.



nacé par les Turcs et justement effrayé des levées d'hommes qui se faisaient en Occident pour la délivrance du Saint-Sépulcre, avait plus que jamais besoin d'argent et de soldats, le grand chartulaire se rappela que les propriétés de Christodule, à Cos, avaient jadis été cédées au domaine en échange de Patmos. Les serfs de ces terres furent tenus de remplacer les Patmiotes.

Cependant Christodule, accablé d'années et brisé par sa double lutte contre le monde et contre les moines, sentait sa fin approcher. Il était, comme saint Bernard, d'une maigreur effrayante. Le regret d'avoir abandonné Patmos qu'il aimait comme un vieillard aime son dernier enfant, achevait de le désespérer. Il parlait sans cesse de retourner sur la montagne de Saint-Jean; mais les moines trouvaient toujours de nouvelles raisons de différer le voyage. « Le saint était trop faible; la traversée trop pénible; l'île, toujours menacée. » Christodule, enchaîné par ses quatre-vingts



ans, était, pour la première fois, contraint de leur obéir.

En 1100, ayant reconnu qu'il ne lui serait pas donné de revoir Patmos, il se hâta d'y envoyer Sabbas, un de ses disciples les plus dévoués, avec le titre de sous-higoumène. Il lui donna ses livres, et, sans doute, les vases sacrés et le droit de disposer des revenus du couvent. Les serfs ne furent pas oubliés. Sabbas partit avec un chargement de bœufs.

Onze mois après, le saint mourut dans sa quatre-vingt-unième année, 1101. Ses dernières pensées furent pour Patmos. « Mes enfants, » répétait-il à ses moines, au moment d'expirer, « ne soyez pas in- « grats envers l'île déserte de Patmos, où « nous avons tant peiné. » Il les pressa d'y retourner, les conjurant d'y transporter son corps.



Les moines obéirent. Le départ de Sabbas, héritier des pouvoirs et des volontés de Christodule, les laissait sans chef et, par



conséquent, sans ressources en Eubée, à la mort de ce dernier. Ils furent trop heureux que l'empereur leur donnât les moyens de regagner leur île. Toutefois ils ne purent exécuter la dernière volonté du saint. Lorsqu'ils se mirent en devoir d'emporter son corps, les habitants prirent les armes et montèrent la garde autour du tombeau. Les moines partirent seuls. Mais au bout d'un an, ils firent, de nuit, une descente en Eubée et reconquirent les restes de leur higoumène. On les voit encore, à l'entrée de l'église de Saint-Jean, dans un cercueil vitré.



CONCLUSION.

Les réformes de Christodule ne lui survivent pas.

Les deux réformateurs les plus influents de la vie monastique, en Orient et en Occident, saint Christodule et saint Bernard, furent presque contemporains. Au moment où le premier achevait de fonder Patmos, le second venait au monde, en Bourgogne, 1091; il entrait à Cîteaux, vingt-deux ans après; trente-trois ans plus tard, il prêchait la seconde croisade et dirigeait les papes.

La solitude exerçait sur son esprit, comme sur celui de Christodule, un charme tout-puissant. Il en parlait avec



passion dans ses lettres, et ne cessait jamais de la recommander à ses disciples.

« Croyez-en mon expérience, leur écrivait-il, vous trouverez dans nos forêts quelque chose de plus rare que dans les livres : les arbres et les rochers vous donneront des enseignements préférables à ceux des maîtres les plus habiles. » (Lettre 106.)

Mais s'il l'aima toujours, il ne s'absorba jamais dans l'adoration un peu vague de la nature. Sa foi fut plus active que celle du saint grec, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus pratique.

A la voix de saint Bernard, les vices de la féodalité sortirent des couvents, et le travail y rentra. A la voix de saint Christodule, les vices de l'empire romain se cachèrent, mais les portes ne s'ouvrirent pas au travail. Les *pariki* continuèrent de servir les moines ; les *proscathiméni*, de cultiver leurs champs. Il admira l'existence laborieuse des sinaïtes, mais n'osa l'imposer aux caloyers de Patmos.



Le saint grec exigea peu, et n'obtint presque rien; le saint latin, beaucoup, et le succès dépassa ses espérances. L'Europe se couvrit de monastères, où la règle de saint Benoît fut observée dans toute sa rigueur.

Ce n'est pas tout. Tandis que les Grecs se hâtaient d'arriver *au terme des fatigues de la vie ascétique;* tandis que l'ἀναπαῦσις, c'est-à-dire la cessation de toute activité, le repos absolu, était chez eux la gloire et la fin du chrétien, en Occident, les moines sortaient des cloîtres la croix dans une main, l'épée dans l'autre.

Durant quatre-vingts années, Christodule se sauva devant les *fils d'Agar*, du Jourdain au mont Latros, du Latros au Cavalouri, du Cavalouri à Cos, de Cos à Patmos et de Patmos en Eubée. Ses Mémoires ne parlent que de la peur des moines, de leurs révoltes et de leurs procès; jamais d'armer l'empire et les autres nations du rite grec contre les infidèles. Placé à l'avant-garde du christianisme, il s'oc-



cupe uniquement à réclamer pour ses serfs l'exemption du service.

Pendant ce temps, Pierre l'Hermite et saint Bernard soulevaient l'Occident et le lançaient sur les Sarrasins. La foi purifiée se sentait forte et marchait à l'ennemi. Ce fut un grand malheur pour les Grecs. L'Occident, les trouvant sur son passage, les foula aux pieds. On ne les épargna pas beaucoup plus que les infidèles.

Loin de prévenir le danger, les moines de l'Orient l'avaient rendu inévitable. Leurs maximes avaient enlevé au peuple toute énergie, en l'habituant à prendre l'oisiveté pour la sagesse. Plus on était inutile, plus on était saint. A l'arrivée des musulmans, ils donnèrent les premiers le signal de la fuite, mirent l'Archipel entre eux et les *athées*, puis se croisèrent les bras.

Un fait incroyable, c'est que la majorité des laïques et les empereurs eux-mêmes les approuvèrent. Les Bulles d'or ne se lassent pas de louer la vie monastique, proclament



la supériorité des ascètes sur les autres hommes, et ne songent qu'à leur complaire. Tous les domaines de la couronne, domaines de l'empereur, domaines de sa mère, de ses frères, de ses sœurs, passent entre les mains des solitaires (οἱ μονάζοντες). Les particuliers imitent le souverain, et les donations prennent des proportions si inquiétantes, que l'empereur le plus aimé de Christodule essaye d'y mettre un terme, à l'époque de la fondation de Patmos; mais, dès l'année suivante, la digue est rompue.

Si l'on en juge par les Sporades, la Chalcidique, le mont Olympe et l'Athos, le cinquième au moins du territoire grec devint *terre sainte*. Et quelle peine l'empereur se donna pour la détacher tout à fait de ses États! Que d'encre rouge (1)! Quelles amendes contre les employés qui tente-

(1) Encre rouge, ἐρυθρὰ γράμματα, était synonyme d'ordre impérial, parce que les Bulles d'or étaient si-



raient de la profaner! La république communiste des moines ne relève que des moines ; elle ne paye pas d'impôts, elle en perçoit.

Ainsi l'invasion des ascètes ruina l'empire, avant l'arrivée des Arabes, des Turcs et des Normands. Ils le frappèrent au cœur, tandis que les schismatiques et les infidèles attaquaient les extrémités. En présence de l'ennemi, ils commencèrent le sac des trésors et des provinces.

Mais l'argent et les terres ne suffisaient pas aux moines. Il leur fallait encore des bras pour cultiver leurs champs et pétrir leur farine. L'empereur leur donna des hommes. Leurs priviléges en attirèrent d'autres qui se hâtèrent d'échapper aux réquisitions, aux corvées, et surtout au service militaire; car les monastères étaient exempts, « *pour les siècles des siècles, de*

gnées à l'encre rouge. Les dates et le mot Λόγος s'écrivaient également en lettres purpurines.



tous les genres de vexation qu'il plairait aux fonctionnaires d'imaginer, κακώσεως... ὕστερον ἐπινοηθησομένης. » Le mot est d'Alexis Comnène. (Bulle n° 3.)

Grâce à la faveur impériale, les terres de main-morte, qui ne rapportaient absolument rien à l'État, se peuplèrent aux dépens des provinces qui subvenaient à ses besoins. La nation suivit les moines et quitta l'empereur.

Les *non-privilégiés* qui ne purent s'échapper furent accablés de nouveaux impôts. Leurs charges étaient déjà effrayantes : ils n'avaient rien à eux, pas une maison, pas un meuble, pas un bœuf, pas une journée. Il fallait nourrir les ducs, les vestarques, les chartulaires, les ambassadeurs, etc., etc., aussi bien que les moines, et de plus les loger, quand il leur plaisait. Ces réquisitions forcées se multiplièrent. Le meunier lui-même ne portera pas le blé au moulin si quelque employé a besoin de ses mules pour faire une visite : on jettera à



terre les sacs de blé. Il serait impossible de rien imaginer qui approchât de ce mépris pour les personnes, si les Turcs n'avaient pas conquis l'empire grec et conservé ses traditions (1).

Donc, chaque Bulle d'or obtenue par les couvents imposait à la nation de nouvelles souffrances, et à l'empereur de nouveaux embarras. Le saint, croyant sauver les Grecs, les perdait, les livrait pieds et poings liés à l'ennemi. Loin d'assurer le triomphe de la religion *orthodoxe,* il la condamnait à transiger avec les mahométans ou à s'humilier devant les papes. Un jour arriva, où l'administration de Dioclétien, secondée par les couvents, ruina tout à fait l'empire, et les moines comprirent enfin combien il est dangereux de ne pas avoir de patrie.

(1) En 1854, au bout du second pont de la Corne-d'Or, à Constantinople, j'ai vu un meunier assailli par des soldats turcs qui lui prirent ses trois chevaux et se contentèrent de lui indiquer le jour et la caserne où il les retrouverait.



Il est juste de reconnaître que Christodule sacrifia la sienne à ses convictions. Toute sa vie, il souffrit pour la foi, dans le jeûne et l'insomnie. Mais la majorité des caloyers était bien moins l'esclave du Christ que de son bien-être. Le saint l'avoue et s'en plaint amèrement. Ils laissaient en dehors du couvent tous les soucis des laïques, et peu à peu, sans faire de bruit, y introduisaient leurs plaisirs.

Les pères de Zagora eurent des imitateurs à Patmos, et les réformes de Christodule, déjà mal accueillies de son vivant, tout incomplètes qu'elles étaient, ne furent pas longtemps respectées après sa mort.

Le premier soin des moines, en arrivant d'Eubée, fut de remplacer Sabbas, l'higoumène que le saint avait désigné, par un supérieur de leur choix, nommé Yésid.

Le monde et son cortége de vanités et de tentations, que le fondateur avait si violemment repoussés jusqu'aux dernières limites de son île, ne leur inspirèrent pas la

6.

E.



même horreur. La ligne de démarcation disparut; les laïques se rapprochèrent insensiblement de la montagne.

Il y avait juste un siècle que Christodule était mort, lorsque les Latins s'emparèrent de Constantinople et se partagèrent l'empire grec. Les îles échurent aux Vénitiens, 1204. Les habitants des *Petits Hameaux* (1), commençant à posséder quelque chose, les craignirent plus que les moines n'avaient jadis redouté les Turcs, parce que les Vénitiens étaient schismatiques et que les Turcs n'étaient que des infidèles. Aussi les moines, qui avaient abandonné leurs serfs sans scrupule, en 1093, s'empressèrent-ils de les protéger au treizième siècle. L'higoumène leur permit de s'établir dans les fossés du monastère, à l'abri des fortifications. Le danger croissant, il les reçut dans le cloître. Les caloyers ne furent pas fâchés

(1) C'est-à-dire la partie de l'île que Christodule avait assignée aux laïques.



d'avoir des soldats pour manœuvrer les engins, veiller sur les tours et monter la garde derrière leur triple porte.

Les femmes suivirent leurs maris et leurs enfants. Comme les moines étaient, pour la plupart, de leur famille, ils s'habituèrent à les laisser circuler dans les souterrains de la forteresse, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Elles apportaient des douceurs en cachette, des confitures, des soupes à l'huile et aux épices.

La vie cénobitique, que Christodule considérait comme l'unique sauvegarde des ascètes, devint de plus en plus odieuse, le réfectoire insupportable. Cuisinier, trapézarios, cellérier et paracellériers furent accusés d'incapacité et de malversation. Les révoltes conseillées par l'estomac sont si dangereuses, que l'higoumène consentit à répartir entre ses frères les sommes qu'on destinait à la table commune. Chacun mangea quand il voulut et comme il voulut.

A partir de ce jour, *les moines eurent*



intérêt à ce que leur nombre diminuât, afin que les allocations augmentassent et que les cellules s'agrandissent. Il leur en fallut deux : une cuisine et une salle à manger.

Mais si le réfectoire était fatigant, la solitude était encore plus triste. On invita quelques amis : chacun apporta son plat, et les enfants qui aspiraient au sous-diaconat servirent d'échansons et de cuisiniers. On se disputa les plus habiles.

La règle disait bien « qu'il ne serait per- « mis à aucun des frères de posséder quel- « que chose en particulier, excepté le vête- « ment qu'il portait ; » mais la règle était écrite pour un désert, et non pour une ville comme Patmos. Les moines pensèrent qu'il n'était pas convenable de passer pour des mendiants aux yeux des laïques. Dieu ordonnait d'assister aux offices, de respecter le jeûne et les quatre carêmes, de passer à l'église la nuit qui précède chaque grande fête (ἀγρυπνίαι), mais nullement d'avoir des



habits mal faits. Les robes de soie bleue, rose ou verte, remplacèrent donc le sac de toile que le dokiarios prenait au magasin. On ne conserva de l'uniforme que le cappasion (1) et le manteau noir.

Ce fut tout ce qui resta des réformes de Christodule.

Les patriarches se plaignirent. D'interminables *sigillia* (mandements) firent aux caloyers une énumération impitoyable des vices les plus raffinés, et les accusèrent de ne pas les éviter. Ceux-ci répondirent que les bulles avaient consacré leur indépendance.

Mais cette indépendance elle-même n'était plus qu'un mot vide de sens. Un demi-siècle après Christodule, l'amour du bien-être avait déjà détruit le goût de la liberté.

Sous le règne de Manuel, petit-fils d'A-

(1) Bonnet qui ressemble à une toque de professeur. Les moines élégants le portent droit sur la tête comme une tiare.



lexis Comnène, deux partis se formèrent dans le couvent : celui de l'évêque d'Icaria, soutenu par l'higoumène Théoctistos, et celui du patriarche. L'évêque l'emporta, obtint de l'higoumène la promesse *écrite* qu'on mentionnerait son nom dans la liturgie, au lieu de celui du patriarche, et s'assit, dans l'église, à la place d'honneur. Le clergé régulier fut vaincu par le séculier ; saint Christodule, par un fonctionnaire de l'Église. Un évêque trôna à côté de son cadavre !

Ce nouveau triomphe du monde sur le réformateur dura jusqu'à la mort de Théoctistos. La majorité, favorable à l'évêque d'Icaria, réélisait, tous les deux ans, son protégé. Ce n'était pas un honneur stérile. Comme le supérieur, d'après la règle de Christodule, nommait l'économe, l'ecclésiarque et les deux dokiarii, c'est-à-dire les administrateurs, qui disposaient avec lui des fonds de la communauté, l'évêque d'Icaria et ses amis avaient entre leurs



mains toutes les richesses que l'archimandrite du Latros avait amassées.

Tant que Théoctistos vécut, le parti opposé n'osa se plaindre : on craignait les représailles, l'eau et les légumes secs, l'expulsion surtout, qui était la ruine. Mais dès qu'il fut mort, ils allèrent à Constantinople implorer le patriarche ; ils lui montrèrent la Bulle d'or de fondation et le mandement du patriarche Jean.

Lucas, qui occupait alors le trône de la *nouvelle Rome*, s'empressa de le confirmer, 1159. Il accabla de son mépris l'higoumène qui avait transféré à un inférieur les droits du chef de l'Église. C'était un *sot*, un *niais*, un *pauvre d'esprit*, et l'évêque d'Icaria, un *fourbe* et un *effronté*.

Tout arrangement contraire à la Bulle d'or et au premier mandement est nul, et l'archiprêtre qui l'invoquera sera *excommunié*.

Quant aux moines de Patmos, s'ils sont

E.



libres de fermer leur porte à tous les évêques, *même sans dire pourquoi*, ils ne le sont pas de sacrifier leur propre liberté.

Il n'eût pas été nécessaire de rappeler ce devoir à Christodule.

EDOUARD LE BARBIER,

Ancien membre de l'École d'Athènes.

ASTRONOMIE ORIENTALE.

COURTES OBSERVATIONS

SUR QUELQUES POINTS DE

L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE

ET

DES MATHÉMATIQUES

CHÈZ LES ORIENTAUX,

PAR

M. L.-P.-E.-A. SÉDILLOT.

PARIS,

IMPRIMERIE DE AD. LAINÉ ET J. HAVARD,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

—

1863.

COURTES OBSERVATIONS

SUR QUELQUES POINTS DE

L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE

ET DES MATHÉMATIQUES

CHEZ LES ORIENTAUX.

La question de l'originalité des travaux scientifiques des Hindous et des Chinois préoccupe beaucoup d'esprits ; je l'ai traitée avec quelques développements dans le tome second de mes *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux*, publié en 1849 ; et si je reprends aujourd'hui la plume, c'est par la crainte que l'opinion des gens instruits ne s'égare à la suite de productions récentes, recommandables, il est vrai, par le nom de leurs auteurs, mais de nature à soulever de nouvelles contradictions.

Je mets en première ligne la belle édition des ouvrages de Cossali (1), donnée en 1857 par le prince Boncompagni, qui, en Italie, attache son nom à d'excel-

(1) Mort en 1815.

« personne ; non pas qu'on ait combattu mes argu-
« ments, ni même qu'*on ait cru nécessaire de les dis-*
« *cuter;* on a tout bonnement rejeté la conclusion
« par sentiment ; car parfois le sentiment a une grande
« part dans les inductions des philologues. L'un des
« plus savants indianistes de notre temps, M. Weber,
« s'est prononcé sur ce sujet de la façon la plus déci-
« dée. Dans un passage de ses esquisses indiennes
« (*Indische Schizzen,* p. 76), où il cherche à décou-
« vrir l'origine des *mansions lunaires* des Hindous :
« l'*adoption d'une origine chinoise*, dit-il, *telle que*
« *M. Biot l'a soutenue, doit, je pense, être simple-*
« *ment rejetée comme impossible....* Je trouverais juste
« et profitable que M. Weber m'eût attaqué par des
« propositions telles que celles-ci :

« 1° *M. Biot a mal connu et mal défini les* 28 *di-*
« *visions stellaires des Chinois ;*

« 2° *M. Biot a mal connu et mal défini les* 28 *nak-*
« *shatras des Hindous ;*

« 3° *M. Biot a mal comparé les deux systèmes.*

« Si M. Weber ou tout autre indianiste peut prou-
« ver contre moi ces trois propositions, ou seulement
« une des trois, je suis battu ; jusque-là je me tiens
« pour sain et sauf (1). »

Or j'ai donné (2), dès l'année 1849, la démonstra-

(1) *Études*, etc., p. 109 et 110.

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'astronomie et des mathématiques*, p. 426 à 549.

lents travaux. Cossali, dans son mémoire : *De l'Origine de la numération décimale et de l'algèbre* (1), s'appuie, pour les faire venir directement de l'Inde, sur Bailly et Montucla. Le prince Boncompagni n'a joint à ce mémoire aucune observation critique ni aucune note, et ceux qui sont restés étrangers aux recherches érudites de ces trente dernières années, peuvent croire que les idées de Cossali sont encore les idées régnantes.

D'un autre côté, J.-B. Biot, dont la perte récente a causé de très-légitimes regrets, avait composé, sur la fin de sa vie, une série de mémoires (2), où il refuse aux Hindous toute originalité, opinion qui n'est pas nouvelle, et où il attribue aux Chinois des procédés scientifiques et même des découvertes dont personne n'avait jusqu'à présent soupçonné l'existence.

Pour ne parler ici que des *mansions lunaires*, ou nakshatras, J.-B. Biot suppose (3) qu'elles ne sont en réalité que des divisions stellaires adoptées par les anciens astronomes chinois, détournées de leur emploi astronomique, et transportées par les Hindous à des spéculations astrologiques, et il ajoute :

« J'ai tout lieu de présumer que je n'ai persuadé

(1) *Scritti inediti* del P. D. Pietro Cossali, publicati da Baldassare Boncompagni, *Roma*, 1857, p. 317 et suiv.

(2) Réunis et publiés sous ce titre : *Études sur l'Astronomie indienne et chinoise;* Paris, 1862.

(3) *Id.*, p. 105 et suiv.

« personne ; non pas qu'on ait combattu mes argu-
« ments, ni même qu'*on ait cru nécessaire de les dis-*
« *cuter;* on a tout bonnement rejeté la conclusion
« par sentiment ; car parfois le sentiment a une grande
« part dans les inductions des philologues. L'un des
« plus savants indianistes de notre temps, M. Weber,
« s'est prononcé sur ce sujet de la façon la plus déci-
« dée. Dans un passage de ses esquisses indiennes
« (*Indische Schizzen,* p. 76), où il cherche à décou-
« vrir l'origine des *mansions lunaires* des Hindous :
« l'*adoption d'une origine chinoise*, dit-il, *telle que*
« *M. Biot l'a soutenue, doit, je pense, être simple-*
« *ment rejetée comme impossible....* Je trouverais juste
« et profitable que M. Weber m'eût attaqué par des
« propositions telles que celles-ci :

« 1° *M. Biot a mal connu et mal défini les* 28 *di-*
« *visions stellaires des Chinois ;*

« 2° *M. Biot a mal connu et mal défini les* 28 *nak-*
« *shatras des Hindous ;*

« 3° *M. Biot a mal comparé les deux systèmes.*

« Si M. Weber ou tout autre indianiste peut prou-
« ver contre moi ces trois propositions, ou seulement
« une des trois, je suis battu ; jusque-là je me tiens
« pour sain et sauf (1). »

Or j'ai donné (2), dès l'année 1849, la démonstra-

(1) *Études*, etc., p. 109 et 110.

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire de l'astronomie et des mathématiques*, p. 426 à 549.

tion réclamée. Sans être indianiste, j'ai fait voir, je crois, avec évidence, que l'idée des mansions lunaires était commune aux peuples de l'antiquité et surtout aux peuples pasteurs, qui avaient pris les mouvements de la lune pour base de leur calendrier. C'est aussi à cette conclusion que s'est arrêté M. Weber, dans deux nouveaux mémoires où (1) il montre que les Hindous, aussi bien que les Chinois, ont dû emprunter les 28 mansions lunaires à une même source, peut-être à une source chaldéenne.

Mais, pour en revenir au sujet qui nous occupe, on sait que dès 1834 nous avons recherché (2) quel cas on devait faire des documents produits jusqu'alors sur les rapports scientifiques de l'Orient et de l'Occident, et nous avons clairement établi qu'à l'origine des sociétés, on pouvait retrouver en Asie, et particulièrement dans l'Inde et à la Chine, quelques notions d'*astrognosie*, c'est-à-dire les connaissances accessibles à tous les peuples frappés du mouvement régulier des corps célestes et du retour périodique des saisons, mais que, pour la science astronomique proprement dite, il fallait uniquement s'adresser aux Grecs, aux Arabes et à l'école moderne (3). « Les

(1) *Die vedischen Nachrichten von den Naxatra* (*Mondstationen*); Berlin, erster Theil, 1860; zweiter Theil, 1862. — Voyez aussi l'article inséré par M. Brial dans le *Journal asiatique*, avril-mai 1862, p. 430.

(2) *Lettre au Bureau des longitudes*, p. 3 et 4.

(3) *Matériaux*, etc., déjà cités, p. 2 *et passim*. — Voyez aussi

« Chaldéens et les Égyptiens, avons-nous ajouté, ont
« pu faire quelques séries d'observations utiles, mais
« les Grecs seuls ont eu l'avantage de représenter
« géométriquement les mouvements des astres et de
« rechercher les causes des inégalités dont ils étaient
« affectés. On doit croire que les Indiens et les Chi-
« nois ne se sont jamais élevés à la moindre considé-
« ration spéculative ; » et nous avons formulé cette proposition que : « Si l'on rencontrait chez eux quel-
« ques indices scientifiques, c'était le résultat d'em-
« prunts faits successivement à l'école d'Alexandrie
« et à l'école arabe. » Passant ensuite aux témoignages de l'histoire, nous avons exposé que, pour ce qui concerne les Hindous, tout ce que les Arabes semblaient avoir tiré de leurs livres, *astronomie, géométrie*, *arithmétique*, *algèbre*, était d'origine grecque ou latine : les chiffres appelés *chiffres indiens* par les Arabes, et par nous *chiffres arabes*, sont une invention des Occidentaux, et sur ce point l'opinion de M. Chasles, que nos propres recherches ont confirmée (1), est décisive. Le *cercle indien* se retrouve dans

notre Rapport sur le Mémoire de M. Reinaud : *L'Inde avant le XIe siècle*, premier et deuxième article, *Bulletin de la Société de Géographie*, décembre 1851.

(1) M. Camille Dareste a publié, dans la *Revue germanique*, 1er avril 1862, p. 357, et 16 mai 1862, p. 224, un *Exposé des travaux modernes sur l'histoire de la numération*. Nos chiffres proviendraient de signes égyptiens et hindous (*dévanagaris*), *plus ou moins modifiés, à une certaine époque, par leur contact avec les*

Proclus et le *système de la trépidation des fixes* dans Théon; le zodiaque indien n'est autre chose que le zodiaque grec; enfin, si dans la nomenclature

signes arabes. — M. Dareste ne connaissait pas ma *Deuxième Lettre à M. de Humboldt* (Paris, 1859, p. 18 et suiv.), où j'ai montré que les chiffres arabes, selon toute apparence, ne sont que les chiffres romains abrégés, qu'on peut suivre leur transformation successive dans les manuscrits des Mores espagnols, et que nos chiffres sont bien les chiffres *arabes*. On ne saurait donc lire sans quelque surprise, dans un travail de M. Olleris (*Revue archéologique*, décembre 1862, p. 388), le passage suivant : *Ainsi a disparu l'erreur, longtemps accréditée, que l'Europe devait aux Arabes et ses chiffres et son système de numération; le mérite de les avoir répandus dans l'Occident a été rendu à son véritable auteur, à Gerbert.* — Nous admettons parfaitement, avec M. Chasles, que l'origine de notre système de numération est occidentale; mais il est tout aussi certain que les Arabes l'ont pratiqué avant nous, que nos chiffres sont bien les chiffres arabes, et que Gerbert a pu les vulgariser. (Voyez, à ce sujet, notre Rapport sur un travail de M. H. Martin, intitulé : *Examen d'un Mémoire posthume de M. Letronne*, etc., *Bulletin de la Société de Géographie*, janvier-février 1855, p. 5 et 6 du tirage à part, et notre *Seconde Lettre à M. de Humboldt*, p. 20.) MM. Camille Dareste et Olleris paraissent croire que les Arabes écrivent leurs chiffres dans un sens inverse au nôtre; mais pas du tout : ils les écrivent, comme nous, de gauche à droite. C'est, au reste, la meilleure preuve qu'ils les devaient à une importation étrangère; ce qu'ils n'ont, d'ailleurs, jamais nié. « On arrivera probablement, dit « M. Renan (*Journal asiatique*, septembre-octobre 1862, p. 367), « à constituer une numération sémitique analogue à celle qui fut « en usage chez les Romains (chiffres romains), et dont la pre- « mière origine pourra être rapportée à l'Égypte. » Ajoutez : *chiffres romains, chiffres arabes, chiffres modernes*, la filiation se suit et ne peut plus être contestée.

astronomique et dans les procédés algébriques des Hindous, on remarque quelques différences ou simplifications, rien ne prouve que ceux qui les ont initiés à ces connaissances nouvelles n'aient pas eux-mêmes puisé dans des ouvrages aujourd'hui perdus de l'école d'Alexandrie ces modifications partielles.

Il n'est donc pas exact de dire, comme le fait J.-B. Biot (1), qu'il a été conduit à soutenir, sur l'antiquité et l'originalité de la science astronomique des Hindous, *une opinion toute contraire à celle qu'on avait eue jusqu'ici*. Il se borne à défendre la même cause que nous, sans produire aucun argument nouveau. Au lieu d'expliquer les divergences des Grecs et des Hindous par une importation étrangère, mais tout occidentale, il suppose que ceux-ci ont modifié volontairement les résultats qui leur étaient communiqués pour déguiser leurs plagiats (2), ou qu'ils ont emprunté aux Chinois certaines déterminations qui diffèrent des déterminations grecques (3) !!!

De telles considérations ont le double inconvénient de laisser la question au point où elle avait été placée, et de créer des hypothèses qui ne s'appuient sur aucune preuve de quelque valeur.

Si, au contraire, nous détachons du livre de M. Biot

(1) *Études*, etc., déjà citées, p. VI de l'avertissement.
(2) *Id.*, p. 53.
(3) *Id.*, *id.*

les idées principales appuyées sur des faits, nous voyons reparaître toutes nos assertions.

« En général, » dit-il (1), « d'après tout ce que « nous pouvons savoir sur les connaissances des an- « ciens peuples, l'astronomie réellement scientifique « est l'œuvre des Grecs. »

« Avec les Grecs, écrivions-nous nous-même en 1845 (2), la science *astronomique est créée; aussi l'histoire de l'astronomie proprement dite doit-elle être divisée en trois périodes : l'école d'Alexandrie, l'école arabe et l'école moderne.* »

On lit plus loin (3), dans l'ouvrage de M. Biot : « Les conquêtes d'Alexandre avaient ouvert des re- « lations immédiates entre la Grèce et l'Inde; elles « se continuèrent et devinrent plus intimes sous les « Séleucides, dont la puissance s'étendit avec des « chances diverses, depuis Babylone jusqu'à l'In- « dus. Le fondateur de cette dynastie, Séleucus *Ni-* « *canor* (sic), contracta des alliances avec les rois de « l'Inde, *limitrophes de ses possessions;* et, après « le démembrement des portions orientales de son « empire, devenues des satrapies indépendantes, les « princes grecs qui les occupèrent entretinrent soi- « gneusement ces rapports, qui ne cessèrent qu'avec « l'invasion des Indo-Scythes, moins d'un siècle

(1) *Études*, etc., déjà citées, p. XXIII de l'avertissement.

(2) *Matériaux*, etc., déjà cités, t. I[er], p. 2.

(3) *Études*, etc., p. 81.

« avant notre ère; les Brahmes purent donc, pen« dant ce long intervalle de temps, se procurer « les documents astronomiques de la Grèce et de la « Chaldée. »

« *Certainement,* avions-nous dit (1), *lorsque Alexandre pénétra jusqu'au bord de l'Indus, lorsqu'il reçut, comme on l'assure, des leçons de ces philosophes d'un autre âge, ceux-ci n'auraient pas manqué de faire sentir à ce conquérant barbare leur supériorité intellectuelle, s'ils s'étaient élevés aux plus hautes spéculations de la science; ils auraient cherché à l'étonner par le tableau des progrès qu'ils auraient fait faire aux connaissances humaines; mais loin de là: Aristote et son école n'empruntent rien d'important aux Indiens; deux siècles s'écoulent; les communications des Séleucides avec les souverains des rives du Gange ne cessent d'être fréquentes, et ce sont les Grecs qui instruisent l'Asie orientale, en y introduisant leur civilisation et leurs idées.* »

Enfin M. Biot fait remarquer que le système de trépidation des fixes attribué aux Hindous se trouve dans Théon (2); c'est ce que Letronne et nous-même avions déjà parfaitement établi (3). Ce qu'il dit du zodiaque

(1) *Matériaux*, etc., t. II, p. 422.

(2) *Études*, etc., p. 82.

(3) Voy. notre *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes*, p. 31, et nos *Matériaux*, etc., déjà cités, t. II, p. 443 et 444.

indien, en s'appuyant sur les notes si intéressantes de M. Ad. Regnier (1), n'est également que la reproduction des remarques de Letronne (2), et ses considérations sur les longues périodes des Hindous ne changent en rien l'état de nos connaissances à cet égard. Il aurait pu même ajouter que le *cercle astronomique,* appelé *cercle indien* par les Arabes, avait été décrit par Proclus (3), et que les *chiffres indiens,* aussi bien que la numération décimale et l'algèbre, devaient avoir une origine occidentale (4); mais il aurait fallu en même temps répondre aux graves objections que M. Chasles a soulevées, en comparant les procédés algébriques des Grecs et des Hindous ou en traitant divers autres points, tels que l'*équation du centre,* et la question pouvait lui sembler trop embarrassante.

Quoi qu'il en soit, on ne voit point que J.-B. Biot ait rien éclairci; seulement il était assez naturel qu'adoptant nos conclusions, il s'en tînt aux conjectures que nous avons proposées pour rendre compte des divergences des Hindous et des Grecs. Malheureusement il était poursuivi par cette idée fixe : *la glori-*

(1) J.-B. Biot, *Études,* etc., p. 26, 102, etc.

(2) *Mélanges d'érudition et de critique historique : De l'Origine des zodiaques,* p. 38. — Voy. aussi nos *Matériaux*, etc., t. II, p. 443.

(3) *Id.*, p. 445.

(4) Voyez ci-dessus, p. 9.

fication des Chinois; et l'on ne se douterait guère du rôle qu'il allait leur attribuer dans cette affaire.

Rapportant les déterminations des Indiens sur la durée des révolutions sidérales des cinq planètes (1), J.-B. Biot constate entre le Sourya-Siddhanta et Hipparque des différences presque insensibles, il est vrai, pour Mercure, Mars et Jupiter, mais de $\frac{7}{10}$ de jour pour Vénus, et de 7 jours $\frac{1}{2}$ pour Saturne. Puisqu'il rappelle lui-même le passage de l'auteur arabe Albirouni (2), où l'on voit les *brahmes* mettre immédiatement en *slokas* ou en vers techniques les données scientifiques qui leur étaient communiquées, il était bien simple de supposer, comme nous l'avons fait (3), que les *slokas* du Sourya-Siddhanta comprenaient les indications fournies aux Hindous, à une époque plus ancienne, par quelque savant d'Alexandrie, voyageant dans l'Inde, et transmettant aux *brahmes* de ce temps-là ses idées, ses calculs, et les déterminations qu'à tort ou à raison il croyait justes.

Mais cela ne satisfait pas M. Biot : « D'où peut provenir, dit-il, l'inexactitude de la révolution sidérale « attribuée à chaque planète? Si l'auteur hindou a « voulu s'approprier les évaluations d'Hipparque, « pourquoi s'en serait-il écarté? où aurait-il puisé

(1) *Études*, etc., p. 50.
(2) *Id.*, p. 75.
(3) *Deuxième Lettre à M. de Humboldt*, p. 25 et 26, et ci-dessus, p. 7.

« celles de Vénus et de Saturne? dans quelque autre « source, CHEZ LES CHINOIS par exemple, pour dissi- « muler le plagiat, » et il ne craint pas d'ajouter : « TOUT CELA EST POSSIBLE ! ! ! »

L'heure viendra, écrivions-nous à M. de Humboldt en 1859 (1), où justice sera faite de ces conjectures hasardées qui troublent sans profit les esprits sérieux; cette heure est arrivée : les travaux de M. Biot appartiennent désormais à la postérité qui n'a pas seulement le droit, mais le devoir d'en discuter la valeur. Certainement personne ne contestera à M. Biot le mérite d'avoir passé soixante ans de sa vie à aimer, à cultiver la science et de s'en être fait l'éloquent interprète ; on l'eût appelé avec raison *le Fontenelle* de son siècle, s'il n'avait pas mêlé trop souvent la passion à des questions toutes scientifiques, et s'il n'avait pas eu la prétention d'être inventeur, lorsqu'il devait se contenter du rôle d'historien et de critique. M. de Rougé, dans un *Discours lu à l'Académie des inscriptions*, le 1er août 1862 (2), cite ces paroles de l'habile écrivain : « Peu de gens savent combien la chasse « aux découvertes est remplie d'attraits; si on le sa- « vait, on ne voudrait pas faire autre chose. » Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'à force de s'occuper des découvertes des autres, M. Biot finissait par les croire

(1) *Deuxième lettre*, p. 10.

(2) *Moniteur* de 1862, p. 1153. — Voy. aussi *Revue contemporaine*, livraison du 30 novembre 1862, p. 275.

siennes; c'était presque un décime de guerre qu'il prélevait, comme une chose toute naturelle et qui lui était due; aussi que de querelles n'a-t-il pas eu à soutenir contre les Poinsot, les Arago et tant d'autres illustres confrères, pour des revendications de priorité! Nous trouvons un nouvel exemple de cette malheureuse disposition d'esprit dans le volume même qui fait l'objet de cette notice : M. Biot rappelle (1) que, « de deux évaluations prises dans Ptolémée, on « peut en déduire une valeur de la précession beau- « coup plus exacte que celle de l'auteur alexandrin; » et il ajoute en note : « *M. le professeur Sédillot l'avait reconnu avant moi.* » Mais on n'a pas oublié avec *quel empressement* M. Biot déclarait en 1843 (2) que le mémoire où nous avions consigné cette petite découverte se trouvait depuis longtemps dans ses mains, en épreuves, et qu'il n'y avait point fait attention.

En voulant tout embrasser et tout expliquer, J.-B. Biot s'exposait à ne voir que la superficie des choses ou à se perdre dans des idées systématiques. A l'imitation de ces savants qui, sans se préoccuper de l'origine du zodiaque grec, considéraient comme un symbole astronomique les *lions* et les *taureaux* figurés sur les anciens monuments, parce qu'autrefois l'équinoxe du printemps avait eu lieu dans les signes

(1) *Études*, etc., p. 83.
(2) *Journal des Savants*, 1843, p. 720.

du *taureau* et du *lion,* J.-B. Biot, en faisant simplement tourner un globe céleste à pôles mobiles, obtenait l'état du ciel à une époque quelconque, et cherchait à faire concorder les monuments avec cette représentation toute mécanique, sans tenir compte de l'ignorance et de la profonde indifférence du vulgaire en présence de certains phénomènes que la science moderne nous a seule révélés ; il ne craignait même pas de recourir aux formules de la *mécanique céleste* et au calcul des probabilités pour justifier des hypothèses de la nature de celles que M. Weber, avec juste raison, a proclamées *impossibles.* — Lorsqu'il s'agissait de recherches d'érudition proprement dite, il s'adressait aux savants dont il était entouré, versés soit dans les langues anciennes, soit dans les langues orientales ; et le nombre des personnes qu'il a mises ainsi à contribution est incalculable. Sans doute il est bon de faire appel aux connaissances des hommes spéciaux, sur telle ou telle branche d'études, mais c'est à la condition de soumettre à un débat contradictoire les textes et les documents dont on reçoit la communication et de ne pas les subordonner à des idées arrêtées d'avance, véritable lit de Procuste où la saine érudition est toujours immolée. Aussi les principaux collaborateurs de J.-B. Biot ont-ils eu grand soin, en lui fournissant de très-précieux matériaux, de décliner toute espèce de solidarité dans les conclusions qu'il s'est plu à en tirer, et sous ce rapport, in-

dianistes et sinologues, et parmi ceux-ci le plus illustre de tous, ont fait preuve d'une extrême réserve.

Bien plus, si J.-B. Biot a trouvé quelques partisans pour ses hypothèses sur les Chinois, c'est parmi les sanskritains. M. Lassen (1) veut bien admettre l'origine toute chinoise de l'astronomie indienne, quoiqu'il fasse remonter jusqu'au XIe siècle avant notre ère le système des *nakshatras* ou mansions lunaires des Hindous (2), et M. Barthélemy Saint-Hilaire semble croire que J.-B. Biot a mis ce fait hors de doute par les démonstrations les plus précises. Mais, il faut bien le dire, J.-B. Biot, qui éblouit quelque peu ses lecteurs par les grands mots de *coordonnées astronomiques* et d'*étoiles déterminatrices,* s'est placé dans une situation des plus difficiles; il prétend que les Hindous ont emprunté leurs *nakshatras* aux Chinois, et il ne veut pas que ceux-ci aient eu un zodiaque lunaire; ils auraient divisé le ciel en douze signes et en vingt-quatre parties représentées par un certain nombre d'étoiles, en y ajoutant plus tard, et on ne sait à quel propos, quatre nouveaux astérismes; de sorte que les Hindous aussi bien que les Arabes leur auraient emprunté ces vingt-huit divisions, n'ayant au-

(1) Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. Ier, p. 44.

(2) *Journal des Savants*, 1861, p. 565, et 1862, p. 88. M. Barthélemy Saint-Hilaire réserve la question des mathématiques; il croit que M. Lassen s'est trompé au sujet des *nakshatras*.

cun rapport avec les mouvements de notre satellite, et en auraient fait arbitrairement des *mansions lunaires* (1). M. Weber n'a-t-il pas eu mille fois raison de se prononcer contre une semblable hypothèse?

Passons maintenant à un autre ordre de faits. J.-B. Biot, pour qui l'astronomie des Chinois n'a jamais été une science spéculative, émet pourtant les propositions suivantes (2) :

1° Le système particulier d'observations qui forme le caractère propre de l'ancienne astronomie chinoise est exactement pareil à celui que nous suivons actuellement;

2° Les Chinois ont constamment employé pour éléments astronomiques les distances polaires observées des astres et l'instant aussi *observé* de leur passage au méridien;

3° Leur mode de division du ciel stellaire indique le grand usage qu'ils ont dû faire de la mesure du temps, et ce mode de division, qui est le trait le plus spécialement caractéristique de leur astronomie, les a conduits à mettre en pratique ce que nous faisons nous-même à présent.

(1) Voy. nos *Matériaux*, etc., déjà cités, p. 467 et suiv. Les Chinois (p. 487) appellent leurs vingt-huit divisions : *Sieu*, auberge, *pour la nuit*, et *Eul-che-pa-sieou*, qui est l'équivalent du nom arabe des mansions lunaires.

(2) Voy. le *Journal des Savants*, 1840, p. 27, 30 et suiv.; les *Études*. déjà citées, p. 263, et nos *Matériaux*, etc., p. 565.

On a demandé à M. Biot (1) comment, avec de tels instruments et de tels procédés, les Chinois, qui observaient rigoureusement les solstices et les équinoxes, ont méconnu pendant trois mille ans le mouvement de *précession* et la différence de l'année sidérale avec l'année tropique ; comment ils ne se sont pas aperçus pendant trois mille ans du changement de position des étoiles à l'égard du pôle, etc., etc. — A cela pas de réponse, et J.-B. Biot critique chez les autres ce qu'il appelle l'*érudition de sentiment* (2) !

Chose singulière, il croit aux emprunts des Hindous, dont nous n'avons à tout prendre que des indices, et il ne veut point reconnaître les emprunts manifestes, palpables, hautement avoués, des Chinois. Nous avons montré que les travaux attribués à quelques savants du Céleste Empire se rapportent à quatre époques principales : l'ambassade de Marc-Aurèle, en 164 ; l'établissement d'Olopen et des nestoriens, en 629 ; l'introduction de l'astronomie arabe, vers 1276 ; l'arrivée de nos missionnaires en 1583 (3). J.-B. Biot se préoccupe fort peu de ces rapprochements ; c'est un parti pris ; et ce qu'il dit du *gnomon à trou* va nous en fournir un curieux exemple.

D'après ce que nous savons des Grecs, ils n'ont pas remarqué qu'un style perpendiculaire ne donnait

(1) *Matériaux*, etc., t. II, p. 565, 591.
(2) *Études*, p. 106.
(3) *Matériaux*, etc., t. II, p. 607-646.

point le *centre* de la lumière solaire. Les astronomes arabes s'en sont aperçus les premiers; au neuvième siècle de notre ère, Ebn Jounis disait expressément que la pointe verticale du style indiquait toujours la hauteur du *bord supérieur* du soleil, et il le démontrait géométriquement (1). Le sextant d'Alchogandi, dont nous avons rapporté la description (2), était un véritable *gnomon à trou*, et les mêmes principes étaient appliqués dans la construction des instruments destinés au célèbre observatoire de Méragah.

Personne n'ignore que cet observatoire fut fondé par Nassir-Eddin Thousi, grâce à la munificence du khan des Mongols Houlagou, qui avait mis fin au khalifat de Bagdad, en 1258, et qui s'était montré le protecteur éclairé des lettres et des sciences.

Lorsque le frère de Houlagou, le khan Kublai, eut achevé la conquête de la Chine, en 1267, il fit venir de Méragah d'habiles astronomes, au nombre desquels se trouvait Gemal-Eddin, et ce fut sous leur inspiration que le Chinois Co-Cheou-King entreprit, de 1277 à 1280, ses observations de solstices. Co-Cheou-King, aussi bien que Nassir-Eddin-Thousi, se servait des tables astronomiques d'Ebn-Jounis, qui avaient heureusement remplacé celles de Ptolémée, et il n'est pas surprenant qu'il ait fait usage du *gnomon à trou*. Co-

(1) *Grande table Hakémite*, ch. XI; Delambre, *Histoire de l'astronomie au moyen âge*, p. 101.

(2) Voy. nos *Matériaux*, etc., t. I[er], p. 358 et suiv.

Cheou-King décrit en effet cet instrument et affirme que personne en Chine ne l'avait employé avant lui.

Mais, sur ce point, Co-Cheou-King trouve un contradicteur, et ce contradicteur c'est J.-B. Biot, qui croit que les Chinois ont connu le *gnomon à trou* de temps immémorial. Co-Cheou-King aurait donc été moins versé dans l'histoire des antiquités de son pays que M. Biot lui-même.

Personne n'ignore que deux siècles avant l'ère chrétienne un empereur chinois, Thsin-Chi-Hoang-Ti, ordonna l'incendie de tous les livres, en exceptant toutefois les ouvrages d'*astrologie* et d'*agriculture*. Aussi les Chinois feignent-ils de croire que toutes les belles connaissances de leurs ancêtres ont péri dans cette œuvre de destruction; mais, comme nous l'avons déjà dit, « quand bien même les traités d'astronomie « auraient éprouvé le sort des récits historiques reli- « gieusement conservés jusque-là, les découvertes « scientifiques généralement acceptées ne seraient « point tombées en oubli; on anéantirait aujourd'hui « les admirables productions des Copernic, des New- « ton et de tant d'autres maîtres que les brillants ré- « sultats dus à leur génie ne s'effaceraient jamais de « la mémoire des hommes. » J.-B. Biot reconnaît que le passé ne pouvait avoir disparu complétement; qu'après la mort de Thsin-Chi-Hoang-Ti, « il y avait

(1) Voy. nos *Matériaux*, t. II, p. 567.
(2) *Études*, etc., p. 278.

« encore dans les provinces des lettrés qui avaient
« vécu sous son règne, et aussi des particuliers, cu-
« rieux de l'antiquité, qui avaient rédigé des mé-
« moires lesquels, n'ayant aucun rang comme les
« livres classiques, avaient échappé à la proscription ; »
et parmi les ouvrages réputés très-anciens, J.-B. Biot distingue le *Tcheou-pey* et le *Tcheou-li*, qui lui fourniront ses principaux arguments.

Le *Tcheou-li*, ou *Recueil des Rites*, date du sixième siècle avant notre ère ; J.-B. Biot, qui le fait remonter jusqu'au douzième siècle (1), nous apprend qu'après l'incendie des livres et dès l'année 175 avant Jésus-Christ, l'empereur Hiao-Wen-ti fit rechercher le *Tcheou-li*, et, quoique plusieurs lettrés des provinces en eussent sauvé quelques exemplaires (2), on ne put retrouver la sixième section relative au *ministère de l'hiver* ou des *travaux publics*, et on la remplaça par un document intitulé : *Mémoire sur l'examen des ouvrages des anciens*. Ajoutons que l'authenticité du *Tcheou-li* était contestée par les Chinois eux-mêmes en 1074 de l'ère chrétienne (3).

Quant au *Tcheou-pey*, c'était une collection de préceptes et de données astronomiques ou numériques appartenant à des époques diverses ou rédigés par des

(1) *Études*, etc., p. 305, 354.
(2) *Id.*, p. 311, 312.
(3) *Id.*, p. 313.

personnages différents (1) ; il présente des traces évidentes de remaniements et même d'interpolations (2), et c'est dans la dernière partie du *Tcheou-pey* que J.-B. Biot trouve la mention du *gnomon* à *trou*, qu'on *supposait*, dit-il, *être une invention des Arabes* (3).

Mais comment Co-Cheou-King aurait-il ignoré un pareil fait; comment Gaubil (4), qui a traduit le *Tcheou-pey* (5), l'aurait-il laissé passer inaperçu ?

Il est clair qu'il en est du *gnomon à trou* des anciens Chinois comme de leur sphère armillaire. « Je « sais, dit Gaubil (6), qu'on exprime le caractère *Heng* « par un axe au-dessus duquel était un tube pour

(1) *Études*, etc., p. 301.
(2) *Id.*, p. 302.
(3) *Id.*, p. 301.
(4) *Id.*, p. 258.
(5) « Gaubil, dit J.-B. Biot (p. 251, 252, 257), pendant trente-six années de séjour à Pékin et d'études infatigables, avait acquis une telle possession des langues chinoise et tartare que la cour le choisit pour son interprète officiel dans sa correspondance diplomatique..... D'après la connaissance aujourd'hui acquise en France de la langue chinoise écrite, on peut ajouter que, parmi les citations qu'il a faites, toutes celles que l'on a eu l'occasion de vérifier sur les textes originaux ont été trouvées, sans aucune exception, d'une fidélité scrupuleuse..... A force de vivre avec les Chinois, il avait pris leurs habitudes d'esprit, et, devenu indifférent au sentiment de rectitude logique qui est un attribut spécial de la langue française, il pensait et il écrivait *à la chinoise*. » A cette critique, J.-B. Biot en ajoute une autre (p. 259) : c'est de n'apprécier les pratiques et les doctrines chinoises que du point de vue européen ! ! !
(6) Voy. nos *Matériaux*, etc., t. II, p. 579 et 587.

« mirer ; mais cette traduction du caractère *Heng* « pourrait bien avoir son origine dans l'interpré- « tation faite longtemps après, à l'occasion d'un « instrument qu'on avait devant les yeux et qui avait « un axe de cette sorte. »

Après avoir ainsi dépouillé les Arabes d'une de leurs découvertes, J.-B. Biot s'en prend aux Grecs (1). Méton avait trouvé en 432, aux applaudissements de toute la Grèce, le cycle luni-solaire de 19 ans, ou *nombre d'or*, corrigé vers 331 avant J.-C. par Calippe. Or nous voyons apparaître en Chine, 300 ans plus tard, l'*ennéadécaétéride* de Méton (2), puis *la période calippique* (3). J.-B. Biot croit que la concordance de 235 lunaisons avec 19 années solaires est *virtuellement* indiquée dans un chapitre du *Chou-king* (4), et, par un simple calcul, il montre ce que les Chinois ont dû faire pour obtenir le résultat désiré. « On doit remarquer, ajoute-t-il, que les Grecs « n'y sont arrivés qu'à force de temps et d'essais, tan- « dis que la simple pratique des Chinois les y a con- « duits du premier coup sans aucun effort (5). » — « *Je* « *n'ai point étudié*, dit aussi un des meilleurs per-

(1) *Études*, etc., p. 331.
(2) *Matériaux*, etc., p. 612.
(3) *Id.*, p. 615.
(4) *Études*, etc., p. 331.
(5) *Id.*, p. 332.

« sonnages de Molière, *et cependant j'ai fait cela tout « du premier coup.* »

Après de tels exemples que l'on pourrait multiplier, il est temps de s'arrêter.

Assurément il règne encore une grande incertitude sur le degré de connaissances où les anciens peuples ont pu parvenir ; mais, sans aller aussi loin que M. le colonel Sykes qui persiste à voir dans le sanskrit une langue toute moderne, ou que sir George Cornewall Lewis (1), aux yeux duquel aucune hypothèse de nos érudits ne peut trouver grâce, il faut bien reconnaître que tout ce qui présente un caractère scientifique, appartient aux écoles *grecque, arabe* et *moderne*.

La digression de J.-B. Biot sur l'*Astronomie égyptienne* n'a pas été beaucoup plus heureuse. Nous avons fait ressortir ailleurs (2) la faiblesse de quelques-uns de ses arguments. M. de Rougé, dans un article très-intéressant où il cherche à relever les travaux de l'honorable académicien, convient :

Que M. Biot s'est trompé « en croyant que l'année égyptienne avait été de 360 jours jusqu'à la dix-neuvième dynastie, et *qu'il faut supprimer toutes les*

(1) *An historical Survey of Astronomy of the ancient*, 1862.
(2) Voy. notre *Deuxième Lettre à M. de Humboldt*, p. 21 et suiv.

conséquences qu'il a tirées de cette fausse hypothèse (1) » ;

Que M. Biot s'est trompé « en admettant que les Égyptiens avaient observé réellement les solstices et les équinoxès, attendu qu'*en fait, aucun témoignage tiré des monuments n'est venu appuyer jusqu'à présent cette supposition* (2) » ;

« Qu'en fixant ses idées sur l'année 1780 av. J.-C. pour l'époque de la consécration définitive du calendrier vague, cette coïncidence est devenue pour lui *la cause d'un grand nombre de calculs qui restent aujourd'hui stériles en résultats* (3) » ;

« Que, suivant toute apparence, M. Biot allait trop loin quand il prétendait que l'ère de Ménophrès n'avait été calculée que par rétrogradation, et n'avait été inventée que dans un but de flatterie vers les temps d'Adrien (4) » ;

Enfin que, pour le zodiaque de Denderah, « l'édifice des suppositions sur lesquelles M. Biot avait établi les bases de sa projection mathématique, *a été renversé de fond en comble par Letronne* (5). »

Ainsi tombent pierre à pierre ces constructions improvisées qui reposent sur des fondements peu

(1) *Revue contemporaine*, livraison du 30 novembre 1862, p. 258, 261 et 264.

(2) *Id.*, p. 259.

(3) *Id.*, p. 262.

(4) *Id.*, p. 259.

(5) *Id.*, p. 272.

solides ; et quand on a lu tant de pages élégamment écrites sur des sujets déjà traités, ou sur des questions qui restent encore à résoudre, on ne peut que répéter avec le poëte :

Quidquid excessit modum
Pendet instabili loco.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Traité d'astronomie d'Aboul-Hhăssan, traduit par J.-J. Sédillot, et publié avec une introduction. 1834-1835. 2 vol. in-4, avec planches.

Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes, inséré dans le tome Ier des Mémoires des Savants étrangers, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 1841-1844. 1 vol. in-4, avec planches.

Recherches nouvelles pour servir à l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux, ou Notice de plusieurs opuscules qui composent le manuscrit 1104 de la Bibliothèque impériale (faisant partie du tome XIII des Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres). 1837. In-4, avec planches.

Mémoire sur les systèmes géographiques des Grecs et des Arabes, et en particulier SUR LA COUPOLE D'ARINE, *servant chez les Orientaux à déterminer la position du premier méridien dans l'énonciation des longitudes*. 1842. In-8, avec deux cartes.

Lettre sur quelques points de l'astronomie orientale. In-8.

Notice du Traité des CONNUES d'Hassan-ben-Haithem. 1834. In-8, avec planches.

Nouvelles Recherches pour servir à l'histoire de l'astronomie chez les Orientaux, et Notes relatives à la découverte *de la variation*, par Aboul-Wéfa de Bagdad. 1836-1845. In-8 et in-4.

Mémoire sur un sceau du sultan Scha-Rokh, fils de Tamerlan, et sur quelques médailles des Timourides de la Transoxiane. 1840. In-8.

Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques (*de l'astronomie, des mathématiques et de la géographie*), *chez les Grecs et les Orientaux*. 1845-1850. 2 vol. in-8, avec cartes et planches.

Tables astronomiques d'Oloug-Beg, introduction lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 1839. In-8.

Prolégomènes des Tables astronomiques d'Oloug-Beg; texte, traduction et commentaires. 1846-1853. 2 vol. in-8. (V. Quatremère, *Mélanges d'histoire et de philologie orientale*. Paris, 1861, p. 40.)

Lettre à M. de Humboldt sur les travaux de l'école arabe. 1853. In-8.

Histoire des Arabes. 1854. In-12.

Manuel de chronologie universelle, comprenant un Traité du calendrier arabe; 4e édition. 2 vol. in-18.

Notice de l'histoire des sultans Mamlouks, de Makrizi, publiée par M. Quatremère; fasc. I, II, III. In-8.

Notice de l'ouvrage de M. Jomard, intitulé : Études géographiques et historiques sur l'Arabie. In-8.

Notice sur le voyage au Darfour, et sur les voies de communication ouvertes dans l'Afrique centrale. 1846. In-8.

Notice de l'ouvrage de M. Lelewel, intitulé : Géographie du moyen âge. In-8.

Rapport sur l'ouvrage de M. Reinaud, intitulé : Mémoire sur l'Inde ; fasc. I et II. In-8.

Appel aux gouvernements d'Europe et d'Amérique sur le choix d'un premier méridien commun pour l'énonciation des longitudes terrestres. In-8.

De l'Algèbre chez les Arabes. 1853. In-8.

Rapport sur un ouvrage de M. Th.-H. Martin, intitulé : Examen d'un Mémoire posthume de M. Letronne et de ces deux questions : 1° La circonférence du globe terrestre a-t-elle été mesurée exactement avant les temps historiques ? 2° Les erreurs et les contradictions de la géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles ? 1854. In-8.

Notice sur P.-Am. Jaubert : imprimée en tête de la nouvelle édition de son *Voyage en Arménie et en Perse.* 1861.

Deuxième lettre à M. de Humboldt sur quelques points de l'histoire de l'astronomie et des mathématiques chez les Orientaux. 1859. In-8.

Publication des meilleurs ouvrages ou mémoires de Silvestre de Sacy, Daunou, Letronne, etc., dans la *Bibliothèque des célébrités contemporaines.* 1860-1862.

Note sur la détermination de la Précession des Équinoxes, par *Hipparque et Ptolémée ;* et déclaration de M. Biot, au sujet d'une *question de priorité* (Journal des Savants, 1843, p. 729, et 1859, p. 405).

Articles de critique, et opuscules divers sur l'Orient (Revue encyclopédique, 1828-1832 ; Revue britannique, 1826-1834 ; Journal asiatique, 1834-1853 ; Supplément au Dictionnaire de la Conversation, 1844-1848 ; Bulletin de la Société de géographie, 1851-1852), Biographie universelle de Michaud, etc., etc.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

Matériaux pour servir à l'histoire des sciences mathématiques chez les Grecs et les Orientaux, tome III°.

Histoire de l'astronomie, et subsidiairement, *des mathématiques et de la géographie chez les Orientaux.*

Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.